THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
282.05
REV
v63

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGTIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTE-TROISIÈME

TOME VIII DE LA TROISIÈME SÉRIE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Ancienne Maison Victor PALMÉ, éditeur des Bollandistes

PARIS

VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.

29, rue des Paroissiens, 29

GENÈVE

GROSSET ET TREMBLEY

282.05
REV
v.63

12 Dec 28 Brown

LES TROIS FRANCES

Soyons justes et de bonne composition, rendons justice à nos adversaires, citons avec honneur et révérence ceux qui nous citent de travers, par inadvertance sans doute, et d'un ton de persifflage bien fait pour nous irriter. Eh bien! oui, il faut le reconnaître, M. Jules Ferry, un de nos plus ardents antagonistes, M. Jules Ferry, que la Loge a placé au faîte de l'instruction publique pour détruire toute foi chrétienne, toute croyance au surnaturel dans l'âme de nos enfants, M. Jules Ferry que nous n'avons nulle raison de ménager parce que c'est un irréconciliable, a prononcé une parole très vraie en un sens et qu'il nous plaît de relever en l'affirmant et en l'accentuant; il a dit qu'il y avait deux Frances. Il nous en coûte de le confesser, mais il serait puéril de nier l'évidence : Dans cette belle contrée que baignent l'Océan et la Méditerranée, que bordent les Alpes et les Pyrénées, et qui s'étendait naguère jusqu'au Rhin, il y a deux peuples qu'unit certainement un vif et commun amour pour la patrie, mais que séparent des divergences capitales sur la manière de traduire cet amour en actes; tous deux veulent le bien du pays, mais ils sont opposés diamétralement l'un à l'autre sur les moyens de le procurer. Lorsque l'étranger en armes menace l'indépendance nationale, tous les enfants de la France, quelles que soient leurs opinions et leurs croyances, oublient leurs dissentiments; sur le champ de bataille, ils savent tous mourir pour leur pays. Mais l'état de guerre n'est pas, grâce à Dieu, l'état habituel des peuples. C'est dans la paix qu'ils pansent leurs blessures et qu'ils réparent leurs forces pour soutenir de nouvelles luttes. Or, par un phénomène étrange et douloureux, ce cher pays sort des périodes d'accalmie plus faible qu'il n'était avant d'y entrer, parce qu'il s'est laissé miner par un mal intérieur qui a pour effet de le paralyser.

Veut-on une preuve de cette action dissolvante des doctrines

668522

perturbatrices, qui s'exerce surtout pendant la paix? L'histoire contemporaine va nous la fournir. En 1814, après les guerres titanesques de la Révolution et de l'Empire, la France vaincue, ruinée, épuisée, sans armée, mais replacée de la veille sous le gouvernement réparateur des Bourbons, eut encore assez d'influence pour empêcher la destruction de la Saxe que voulait la Prusse et sauver l'indépendance germanique. En 1866, au terme d'une période de cinquante ans de paix, interrompue seulement par quelques courtes guerres, presque toutes heureuses, le régime impérial laissa consommer l'unité allemande sous la domination de la Prusse, et le roi de Saxe n'est plus maintenant qu'un préfet de M. de Bismark.

C'est la Révolution qui nous réduit à cette impuissance déplorable. Il y a donc une France révolutionnaire qui court à sa perte, en dépit des efforts de la vieille France pour la retenir sur la pente où elle glisse avec une effrayante rapidité. M. Jules Ferry a dit vrai en dénonçant l'existence de deux Frances; l'unité morale du pays devient de plus en plus une apparence sans réalité.

Mais voilà qu'en y regardant de plus près, un observateur aussi sagace que profond, s'aperçoit que le ministre franc-maçon n'a pas fait une énumération complète et il découvre qu'au lieu de deux Frances, il y en a trois (1). Cette multiplicité a sa raison d'être en quelque sorte fatale. Il existe entre la Révolution et la Tradition une telle opposition de doctrines, de tendances, de sentiments et de conduite qu'il devait inévitablement se former un troisième groupe participant à la fois de l'une et de l'autre, et se recrutant parmi les esprits mitoyens, modérés, amis de la paix, cherchant à concilier les extrêmes, à neutraliser les uns par les autres et qu'ils appellent les excès dans des sens opposés, et s'appliquant plutôt à trouver une règle de conduite qu'à formuler un système bien lié et à déduire de principes solidement posés une suite de conséquences rigoureuses. Ainsi est née et a fait son apparition dans le monde la troisième France, que le P. Ubald qualifie de France libérale.

On ne peut assurément nier l'existence de la France libérale.

Avant de suivre l'auteur dans son lumineux exposé, nous demandons la permission de dire ici toute notre pensée. Nous aurons

(1) Les *Trois Frances*, par P. Ubald de Chanday, à la Société générale de librairie catholique, Paris, 76, rue des Saints-Pères; Bruxelles, 29, rue des Paroissiens. Genève, chez Grosset et Trembley. Approbation motivée de Mgr Freppel.

ensuite plus de liberté pour faire connaître celle du P. Ubald, sans y mêler nos propres appréciations. La sureté, la rapidité de l'analyse y gagneront.

I

Si les hommes qui se sont intitulés dès l'abord, un peu exclusivement peut-être, libéraux, comme si tous les autres faisaient litière de la liberté, s'étaient placés uniquement sur le terrain des faits actuels et avaient cherché à tirer de la situation le meilleur parti ou le moins mauvais parti possible; s'ils avaient à dessein laissé momentanément de côté des théories difficilement acceptées et immédiatement peu applicables, mais sans les attaquer, bien entendu; s'ils s'étaient bornés, en un mot, à la pratique et à l'action, vivant au jour le jour, s'attachant à se faire des alliés d'une heure, s'il n'était pas possible de créer un concert durable; visant avant tout à éviter les naufrages et les grandes catastrophes; maintemant ou rétablissant la paix sociale; politiquant à outrance, mais se gardant de philosopher; allant au plus pressé sans remonter trop haut dans le passé, sans étendre trop loin leurs prévisions dans l'avenir, nous n'aurions pas grands reproches à leur faire. Le temps n'est pas toujours aux spéculations. Saint Paul recommandait aux chrétiens de son temps de n'être pas trop sages, ni trop savants : *Non sapere plus quam oportet.* C'est encore le même apôtre qui a dit que « la science enfle, mais que la charité édifie. » Travailler pour le bien public, avec une intention droite, c'est faire œuvre de charité, c'est contribuer à la consolidation, au perfectionnement de l'édifice social.

Un proverbe vulgaire, mais qui a son prix, affirme que « toute vérité n'est pas (toujours) bonne à dire ». Qui le nie? Le Seigneur lui-même, étant sur la terre et s'adressant aux disciples qu'il avait choisis et formés, leur déclarait peu de temps avant d'aller à son Père qu'il leur célait sciemment et volontairement certaines vérités parce qu'ils ne pouvaient maintenant les porter. Et pourtant le Verbe possède en lui toute science, il est la science elle-même : il devait, en quelque sorte, se faire violence pour ne pas laisser échapper ces flots de lumière qui rayonnent incessamment de lui sur toute créature. Le soleil peut-il retenir ses rayons? Non; mais il se laisse doucement voiler par des nuages passagers.

Nous admettons donc parfaitement que des hommes politiques s'abstiennent de faire étalage à chaque instant des principes qui les dirigent au fond et dont ils ne craindront pas de faire profession, mais seulement quand les circonstances l'exigeront. Si dans une assemblée parlementaire, on a besoin de former une majorité pour résoudre une question délicate, on aurait tort de compromettre par des déclarations intempestives le succès d'une délibération. L'important est de ne jamais nier une vérité, de ne jamais laisser croire qu'on la répudie.

Le plus grand tort des libéraux a été de vouloir ériger en maximes universelles, bonnes pour tous les temps et tous les pays, les règles de conduite qui les avaient guidés accidentellement, peut-être de se persuader à eux-mêmes que c'était désormais la seule voie à suivre et que, par conséquent, il importait de la préconiser comme l'idéal, comme le dernier mot du progrès. L'esprit humain a une tendance naturelle à généraliser, à systématiser, et l'on est, dans une certaine mesure, excusable d'y obéir; mais il faut savoir se tenir en garde et réagir au besoin contre cette tendance, car c'est pour n'avoir pas su y résister, que le cerveau des philosophes et des politiques a enfanté tant de théories absurdes ou cruelles. Et le grand mal de ces théories d'un jour, c'est d'entraîner des conséquences durables.

Quand il ne s'agit que de faits, l'Église montre une mansuétude très grande, parce qu'elle suppose aisément la bonne foi et qu'elle n'est pas, d'ailleurs, instituée gardienne de l'ordre matériel sur la terre, qui est du ressort du pouvoir civil. Elle ne se prononce d'ordinaire que dans des circonstances extrêmement graves, lorsque le salut éternel d'un peuple, ou du moins son existence sociale sont compromis. Ainsi la Papauté put exiger l'abjuration du roi Henri IV pour éviter à la nation française le danger prochain de tomber dans l'hérésie. Auparavant elle avait pu imposer à l'empereur du même nom, la soumission et l'humiliation de Canossa, dans le but de soustraire le clergé au despotisme impérial et de maintenir la distinction nécessaire entre le spirituel et le temporel. Habituellement l'Église se tient en dehors des révolutions purement politiques. Mais ce qu'elle ne peut tolérer, ce qu'elle n'a jamais toléré, c'est l'erreur dans les doctrines qui touchent à la foi ou à la morale même naturelle.

Qu'est-ce donc que le libéralisme? et qu'est-ce qui a motivé sa condamnation? Notre auteur en donne une définition très juste dans

sa frappante concision. C'est, dit-il, la *suppression des droits de Dieu dans l'ordre civil et politique.*

Pour mieux faire comprendre sa pensée, il la complète au moyen de trois citations du cardinal Dechamps, archevêque de Malines. Nous les reproduisons textuellement, car elles jettent un grand jour sur cette délicate matière.

1° « Le libéralisme, c'est l'école politique qui prétend asseoir tout l'ordre social sur les déclarations des droits de l'homme, sans se soucier le moins du monde, de savoir s'il existe pour le genre humain, une loi divine, positive. »

2° « Le libéralisme est l'école politique de ceux qui ne reconnaissent pour tout l'ordre politique et social, qu'une seule loi suprême, la *raison*, ou, comme ils disent, *l'opinion*, opinion qui fait ensuite les autres lois par le chiffre mouvant des majorités. »

3° « Le libéralisme est l'école politique qui n'admet dans le monde social qu'une seule puissance souveraine et indépendante, l'*État;* qui nie l'existence, la distinction, l'harmonie nécessaire des deux puissances : de la puissance civile ou temporelle, et de la puissance religieuse ou spirituelle. »

Après avoir montré qu'une parole de Bossuet, dans sa *Défense de la Déclaration de* 1682, parole mal entendue sans doute, mais imprudente, semble avoir inspiré les fauteurs de cette doctrine, le R. P. Ubald divise les libéraux en trois classes dont les opinions sont plus ou moins accentuées, mais qui s'accordent pratiquement à organiser la société en dehors de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église, ce qui revient à l'organiser contre Dieu et la religion. Le Seigneur n'a-t-il pas dit, en effet : » Celui qui n'est pas avec moi est contre moi ? »

Voici donc quelles sont les conclusions auxquelles arrivent, souvent contre leur gré, mais fatalement, les hommes qui ont embrassé ce système ;

1° L'État peut et doit aujourd'hui ne reconnaître aucune religion et se déclarer officiellement athée ;

2° La loi peut et doit être athée ;

3° Le pouvoir peut et doit gouverner en athée.

En résumé, athéisme social, athéisme légal, athéisme gouvernemental, tel est le triple aboutissement de la doctrine que l'auteur appelle *chimérique.*

Quoi de plus chimérique, en effet, et de plus faux que l'hypothèse

de Jean-Jacques Rousseau qui sert de base à tout ce système! Le prétendu philosophe de Genève enseigne formellement qu'à l'origine, l'homme vivait seul, dans une liberté complète, une indépendance absolue de toute règle, de toute loi, de *toute obligation morale*, civile et politique, n'ayant à suivre en toutes choses que ses penchants, sans être contraint de prêter l'oreille à la voix du devoir.

Est-il possible d'inventer quelque chose qui révolte davantage le sens intime, qui soit en même temps plus dégradant! Quoi! on ose nier la moralité primordiale et indestructible de l'homme, cette notion fondamentale du bien et du mal que nous portons en nous, ce cachet suprême, de responsabilité et d'intelligence qui fait la dignité humaine! Et le dix-huitième siècle des grands seigneurs et des financiers, s'est pâmé d'aise devant ces balourdises et ces infamies!

Rousseau le dit en propres termes : dans ce qu'il appelle « l'état de nature », l'homme était « un *animal* STUPIDE et BORNÉ ». Et c'est en rabaissant ainsi l'espèce humaine, qu'il a flatté l'orgueil de ses contemporains! Tant il est vrai que, lorsqu'il nie la tradition et la révélation divine, l'homme perd la notion de ce qui fait sa propre grandeur!

Un beau jour les hommes s'aperçoivent que les forces destructives l'emportent sur les forces conservatrices, et que le genre humain va périr, s'il ne change de manière d'être, et alors ils cherchent et trouvent une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune, la fortune et les biens de chaque associé. Notons en passant, qu'il n'est pas question de sauvegarder l'honneur.

Pourquoi l'état de nature, après avoir duré plusieurs siècles, devient-il tout à coup impossible? comment passe-t-on de cet état de nature à l'état civil, c'est ce que l'auteur du *Contrat social* a oublié de nous dire, et c'était, en effet, assez difficile à expliquer. Mais il a soin de nous apprendre que ce passage a le don de métamorphoser l'homme moral en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, « en donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant ».

Une conséquence de cette donnée, c'est que l'homme puise en lui-même l'idée du devoir et qu'elle ne lui vient pas d'en haut; c'est un résultat de son évolution sociale et non un rayonnement du soleil de justice.

Soit! l'homme, par le fait de la société, est élevé à la dignité d'être

moral. Mais comment concilier cette hypothèse avec une autre affirmation du même Rousseau, prétendant que l'homme naît bon et que la société le dépravе? Peut-on imaginer une plus évidente contradiction et dans le fond et dans les termes?

Et dire qu'on a pendant longtemps admiré la vigueur du raisonnement de ce piètre sophiste!

Nous avons vu le roman, étudions maintenant la réalité.

Aristote, le plus profond des philosophes grecs, Cicéron en qui se résume toute la sagesse latine, saint Thomas, le premier encyclopédiste des siècles chrétiens s'accordent pour reconnaître le caractère social comme essentiel à l'homme. Impossible de concevoir l'homme en dehors de la société, il ne peut vivre, progresser que par la société. L'éminent cardinal Pecci, maintenant pape sous le nom de Léon XIII, le démontre parfaitement en ces termes :

« Petit enfant, abandonné à lui-même, il (l'homme) tomberait plus vite que les fleurs, dont la durée dépasse à peine quelques heures. Devenu un peu plus grand, manquant de jugement et d'expérience, il se tromperait souvent à son désavantage, s'il n'y avait personne pour le conduire, pour l'instruire, pour le dresser à régler honnêtement sa vie, pour lui apprendre à rendre à autrui ses services, comme les autres les lui rendent à lui-même. Parvenu à l'âge viril, qu'en serait-il de lui sans la tutelle prévoyante de la société dont il fait partie? »

L'homme est donc un être essentiellement social, mais il est aussi essentiellement religieux. Les philosophes anciens et modernes sont unanimes pour l'attester. Un naturaliste éminent, M. de Quatrefages, l'affirme; un érudit très indépendant, M. Renan, lui-même, est forcé d'en convenir.

L'homme appartient donc à trois sociétés distinctes, mais qui doivent demeurer unies, puisque l'homme ne peut ni se dédoubler, ni, si nous osons forger ce mot, se *détripler :* à la société domestique, qui pourvoit à la procréation et à l'éducation des enfants; à la société civile et politique, qui s'occupe du bien temporel des hommes; à la société religieuse qui leur fournit les moyens de parvenir à leur fin dernière. Le R. P. Ubald décrit admirablement les rapports de ces trois sociétés entre elles. Aucune autorité civile, dit-il, ne doit gêner le père de famille dans l'exercice de ses droits, ni dans l'accomplissement de ses devoirs. L'État reste libre dans la sphère d'action qui lui est propre et il a le droit de repousser

l'ingérence de l'autorité religieuse dans le gouvernement *exclusivement* temporel du peuple ; mais il a des devoirs à remplir vis à vis de la religion, qui lui est supérieure, comme sauvegardant les intérêts spirituels, surnaturels, éternels des hommes. L'auteur compare spirituellement la famille, l'État, l'Église à trois sphères concentriques.

M. Thiers a reconnu l'utilité d'un culte national.

Il ne suffit pas que l'individu rende à Dieu un hommage religieux, il faut que la nation, en tant que nation, reconnaisse sa dépendance du Très-Haut. « Les nations sont voulues de Dieu, » dit le poète polonais Krazinski, « et elles sont conçues dans votre grâce, ô Jésus-Christ. A chacune d'elles vous avez donné une vocation. En chacune d'elles vit une idée profonde qui vient de vous, et qui est la trame de ses destinées. »

La vocation de la nation française est de servir la cause du christianisme et de défendre les droits de l'Église romaine.

Prétendre, avec les tenants du libéralisme moderne, que « Dieu n'a rien à voir dans les affaires temporelles des nations », est tout bonnement une impiété doublée d'une absurdité. Le Père céleste a compté les cheveux de notre tête, et il ne s'occuperait pas des révolutions des empires qui troublent tant d'âmes!

On argue de la liberté de conscience et de la liberté du culte. Il faut mettre à néant les sophismes cachés sous ces formules retentissantes.

Qu'entend-on par liberté de conscience? Est-ce la *faculté* de choisir entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, entre la religion révélée et les cultes menteurs de l'incrédulité? Certes cette faculté existe, mais elle ne constitue pas un *droit*. On n'a pas le droit de se tromper, de faire le mal, de refuser de croire à la parole de Dieu. Jésus-Christ nous a avertis dans l'Évangile : « Celui qui croira sera sauvé; celui qui ne croira pas sera condamné. »

La liberté de conscience, dans le sens vraiment philosophique du mot, consiste à embrasser *volontairement* et à pratiquer *librement* la vraie religion. On n'a pas le droit de nous contraindre, nous avons le devoir d'examiner respectueusement les fondements, ou si l'on aime mieux, les motifs de la foi chrétienne, et d'y adhérer comme on adhère aux vérités de l'ordre scientifique ou mathématique, avec cette différence que dans les choses humaines, nous ne sommes pas expressément tenu de nous en rapporter au témoi-

gnage des hommes qui sont sujets à l'erreur, et que nous pouvons exiger de voir par nous-même (quoique, en fait, il y ait une foule de choses dont nous sommes persuadés d'après la parole d'autrui, par exemple, la plupart des faits historiques ou géographiques), tandis que lorsqu'il s'agit du domaine religieux, nous n'avons pas à examiner intrinsèquement les dogmes qui nous sont proposés, mais de vérifier seulement si ces dogmes nous sont présentés par l'Église infaillible comme révélés de Dieu.

II

L'écrivain que nous analysons, après avoir déblayé le terrain philosophique, cherche dans l'ordre des faits les causes qui ont favorisé le développement des doctrines dites libérales et il trouve de cet entraînement peu rationnel une explication qui mérite qu'on s'y arrête un instant.

Le P. Ubald signale une certaine pusillanimité qui paralyse nos efforts. La confiance nous manque, nous nous croyons emportés par un courant irrésistible et nous disons : à quoi bon lutter? Notre résistance sera vaine, elle n'aura servi qu'à nous fatiguer, qu'à irriter la fureur de nos ennemis, qu'à rendre notre sort pire. Le plus sage est de tendre à un accord avec ceux qui demain seront nos maîtres, qui nous dominent déjà aujourd'hui, et d'obtenir d'eux en échange de nos complaisances une tolérance qu'ils nous refuseraient si nous nous obstinions dans l'affirmation de principes qu'ils abominent.

La prudence est sans doute, une chose louable, car c'est une vertu cardinale ; mais elle n'exclut pas l'hommage dû à la vérité. Pourquoi d'ailleurs, se décourager? Si, humainement parlant, les chances paraissent maintenant défavorables, qu'est-ce qui nous prouvent qu'elles ne changeront pas? Quoi de plus mobile que l'opinion? Le peuple parisien, actuellement gouailleur, plutôt que radicalement hostile, en fait de religion, poussait autrefois le zèle jusqu'au fanatisme. C'était une erreur, c'était une faute, erreur et faute qui l'entraînèrent dans le crime. A cet excès a succédé un excès contraire. Il est permis d'espérer que ses yeux s'ouvriront et qu'il arrivera à un juste équilibre. Nous réprouvons les massacres de la Saint-Barthélemy aussi bien que les hécatombes de la Terreur.

La violence même de la crise que nous traversons permet d'en pré-

dire le prompt achèvement. Est-ce que les tempêtes durent toujours? A l'heure actuelle il y a un déchaînement incroyable contre la tradition, le droit, les vérités de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel. Cette aberration est trop forte pour ne pas finir par frapper les yeux; on reviendra au bon sens, à la raison, à la foi; ou bien il faut croire à la fin du temps et nous n'avons pas de signes certains que nous sommes voisins de la suprême catastrophe. Et quand cela serait, l'imminence du péril ne nous dispenserait pas de la lutte.

Il faut avoir l'esprit juste et équitable et envisager l'ensemble d'une situation. A côté de symptômes très funestes qu'il serait aussi puéril que dangereux de dissimuler, il existe des marques sensibles de régénérescence et de relèvement. Si l'armée du mal fait une guerre acharnée à l'Église et à la société, la milice du bien serre ses rangs et ne reste pas inactive. Jamais on n'a vu se multiplier autant les œuvres charitables, les associations inspirées par le zèle et la piété. Faut-il les énumérer? comités catholiques, cercles catholiques d'ouvriers, conférences de Saint Vincent de Paul, de Saint-François-Xavier, de Saint-François de Sales, petites sœurs des pauvres, corporations et confréries ouvrières, caisses et banques populaires, écoles, collèges, universités catholiques, tous ces groupes, toutes ces fédérations, reconnaissent un chef suprême, le Pape et ont pour but la restauration du règne social de Jésus-Christ. Ajoutez les manifestations soit individuelles, soit collectives : les bons livres, les bons journaux, les conférences privées ou publiques, les processions quand on les tolère, l'Adoration nocturne, les pèlerinages, et vous verrez que l'actif du bilan catholique n'est pas à dédaigner.

Que si l'on objecte le petit nombre de ceux qui prennent une part active aux œuvres catholiques, le P. Ubald vous répondra que ce sont les minorités militantes qui mènent un peuple, et il vous citera l'exemple des libres penseurs. Les hommes qui ont juré d'évincer la religion de tous les courants de la vie sociale, combien sont-ils? Et pourtant, par leurs discours, leurs publications, leurs associations et leur énergique intervention en toute chose, ils exercent une influence puissante sur la partie mouvante de la nation, sur l'opinion et sur la direction des affaires publiques.

On peut assurément prévoir, et à une échéance assez prochaine, de graves commotions; mais rassurons-nous, les grandes eaux qui

balaieront le sol et le nettoieront des immondices fruit naturel de la corruption humaine, respecteront les assises du monument que les hommes de foi construisent en ce moment, et quand la tempête sera passée, les survivants se remettront à l'œuvre.

Ce monument — ne craignons pas de le dire tout haut — c'est l'unité religieuse de notre patrie, unité religieuse qui sera le meilleur garant de notre unité nationale; c'est, bien plus encore, l'unité religieuse de l'Europe et du monde, laquelle assurera le développement de la vraie civilisation.

Cette ère de prospérité future, n'est pas un rêve d'esprits malades, elle entre dans les prévisions des intelligences les plus belles et les plus diverses. Sans parler du comte de Maistre dont le coup d'œil prophétique apercevait dès le commencement du siècle, l'œuvre de restauration sociale et religieuse, appuyée sur la reconnaissance des droits du Pontife romain, qui s'élabore sous nos yeux, nous pouvons citer deux catholiques éminents dont personne, parmi les personnes plus ou moins teintées de libéralisme, ne contestera l'autorité : nous avons nommé le cardinal Manning et Mgr Dupanloup. Le lecteur nous saura gré de reproduire ici une belle page de l'éminent théologien anglais.

« Pourquoi, dit le cardinal, serait-ce la vision d'un rêveur, que bientôt pourront surgir un nouvel ordre et un nouveau monde catholiques? La chrétienté n'est pas plus malade, et plus brisée maintenant qu'elle ne l'était, lorsque saint Grégoire entra au repos des justes. Il mourait, se lamentant sur la dissolution apparente, et pourtant toutes les gloires de dix siècles surgirent des ruines sur lesquelles il pleura. Le monde change toujours, s'élevant et s'abaissant, oscillant de côté et d'autre, comme les courants de la grande mer. Des royaumes, des empires, des confédérations d'États chrétiens se sont formés, se sont dissous, ont disparu. L'Église seule se tient debout, ferme et sans changement... Un nouvel ordre européen, avec de nouvelles frontières, de nouveaux centres, de nouveaux gouvernements, de nouvelles dynasties peut surgir autour du trône de Pierre ; et les Pontifes calmes et immuables dans leur suprématie, entreront en des relations nouvelles avec un monde nouveau, sur la base des lois invariables comme la succession des saisons et des marées ».

Et plus loin :

« Le souverain Pontife, par la dernière proposition du *Syllabus*,

condamne l'audacieuse présomption de ceux qui demandent que le Pape se réconcilie avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. C'est au progrès, au libéralisme, à la civilisation moderne à se réconcilier avec l'Église. »

Mgr Manning s'exprimait ainsi, au moment où il se disposait à se rendre au concile du Vatican. Quelques années auparavant, à propos de la Convention de septembre qui consacrait la spoliation partielle du souverain Pontife, Mgr Dupanloup s'écriait avec un accent prophétique :

« L'unité religieuse, vous dites que c'est le passé, et moi je vous réponds avec toutes les forces de mon âme que c'est l'avenir, parce que c'est le salut et l'*honneur* du monde. Et certes je ne m'étonne pas que le représentant incontestable de cette unité du passé et de cette unité de l'avenir continue à souhaiter, à demander à Dieu, au milieu des agitations du monde présent, qu'il n'y ait qu'une foi, un pasteur, un troupeau ! »

La tradition tout entière, est opposée à la doctrine d'indifférence et d'indépendance. L'Orient s'unit à l'Occident pour enseigner qu'il existe une loi fondamentale, éternelle, qui s'impose à toute créature et qui est émanée du Maître de l'univers, puis que toutes les lois contingentes et humaines doivent être calquées sur cette loi souveraine, sans quoi elles sont dépourvues de toute valeur obligatoire, de toute sainteté. Kong-Tsée, que les Européens appellent Confucius, si vénéré de toute la Chine, proclame dans le Chou-King l'existence d'un suprême Seigneur qui écoute la prière et dispose souverainement des événements (1). Il ajoute que « les lois humaines, sont les ordres du ciel », que « c'est le ciel qui a établi la distinction des devoirs et la distinction des supplices » et que « toutes les fonctions publiques sont des commissions du ciel ». C'est absolument la doctrine de saint Paul et le lecteur a remarqué sans doute jusqu'à la parité des expressions. Kong-Tsée croyait, d'ailleurs, au Messie et il attendait « le SAINT envoyé du ciel » qui « saurait toutes choses et aurait tout pouvoir au ciel et sur la terre. »

Si, au lieu de vivre six cents ans avant Jésus-Christ, il eût été contemporain du Fils de Marie et qu'il eût reconnu en lui le Saint si désiré, avec quel empresssement il eût mis sa science et son

(1) Cette relation avec les hommes et cette action libre accusent visiblement un Dieu personnel, et non le Dieu sourd et inconscient des panthéistes. Nous faisons cette remarque en passant.

autorité à ses pieds, et salué en lui le souverain législateur, le suprême ordonnateur des sociétés. Il n'aurait pas imité ces esprits superbes et insensés qui disent : « Nous n'avons pas à examiner et le Christ est vraiment Dieu, nous vous l'accordons volontiers, mais nous entendons fonder l'État en dehors de lui et comme s'il n'existait pas ». Quel profond aveuglement! Ces hommes prétendent organiser l'ordre social d'après les seules lumières de la raison; mais un autre philosophe Chinois, Lao-Tseu leur répond en affirmant que « depuis la naissance du SAINT, c'est en lui que la RAISON réside ». C'est le langage même du christianisme. Tant il est vrai que le christianisme est en parfait accord avec la révélation universelle et avec la droite raison : il accomplit la promesse faite aux hommes le lendemain de la chute et accueillie par eux avec respect et avec reconnaissance : « Un Réparateur viendra du ciel ».

Voilà, en effet, les sages de la Grèce et de Rome qui rendent témoignage des mêmes espérances, qui affirment les mêmes vérités. « Ce n'est pas un homme, s'écrie Platon, c'est Dieu qui peut fonder une législation. Le législateur humain doit subordonner les choses humaines aux choses divines... *Jamais l'homme n'a fait proprement des lois*, c'est la fortune et les circonstances qui les font, ou plutôt Dieu qui, en gouvernant tout l'univers, gouverne en particulier les choses humaines par les circonstances et la fortune. » Le philosophe païen continue par ces paroles bien propres à faire rougir les chrétiens qui ne veulent pas mêler le nom de Dieu aux affaires publiques : « Prions Dieu pour la constitution de notre cité, afin qu'il vienne à notre secours *pour disposer avec nous* SON *gouvernement et* SES *lois* ». Enfin il voudrait qu'au lieu de donner aux divers États les noms de monarchie, d'aristocratie et de démocratie, on les appelât du nom même de Dieu « le vrai dominateur de tous les êtres raisonnables ». Le mot de théocratie ne lui fait pas peur.

Cicéron confesse les mêmes vérités. Après avoir rappelé qu'il existe une loi éternelle prescrivant le bien, prohibant le mal, il déclare dans la *République* que substituer à cette loi une autre loi est une impiété et que Dieu est l'auteur de cette loi. Dans son Traité des *Lois* il enseigne de même que par la raison l'homme est en communion avec Dieu, que la loi n'est point une invention de l'esprit de l'homme, mais une prescription de la raison divine, il insiste et affirme à diverses reprises et sous diverses formes que pour que

la loi oblige, il est nécessaire qu'elle soit conforme à cette raison divine et éternelle et va jusqu'à dire que, là où cette ordonnance suprême est violée par la tyrannie d'un seul, de plusieurs ou de la multitude, *non seulement la société politique est vicieuse, mais il n'y a plus même de société.*

Combien cette doctrine est supérieure à celle de Rousseau qui ne craint pas de soutenir que « la volonté arbitraire du peuple est l'unique source de la loi et que le peuple est dispensé d'obéir à la raison ! »

Cette raison divine que le sage romain, qui avait l'expérience des révolutions, place à la base de toutes les lois et de toutes les constitutions, qui ne voit que c'est le Verbe, le Λογος? Puisque le Verbe s'est fait chair, que le Λογος a conversé avec les hommes, il n'y a plus qu'à l'écouter. Cette conclusion est rigoureuse.

Chose remarquable, les philosophes chrétiens, n'ont guère fait que développer les mêmes principes, parce que ces principes appartiennent, au fond, à l'ordre naturel. D'après saint Augustin toute loi humaine doit, pour obliger au for de la conscience, être conforme à la loi éternelle laquelle n'est que « la raison et la volonté de Dieu ordonnant de conserver l'ordre naturel et défendant de le troubler. » La loi ne dérive donc pas uniquement de la volonté nationale. Ceux qui ont proféré cette maxime, ont confondu l'origine et l'essence même de la loi avec ce qui en est le canal et l'expression ordinaire. Ce sont, en effet, les hommes qui rédigent et qui promulguent la loi, mais ils ne le peuvent faire arbitrairement et c'est dans les enseignements de leur droite raison qui est une sorte de participation de la raison divine qu'ils sont tenus d'en puiser les principes. Écoutons saint Thomas définissant la loi : « C'est une règle dictée par la raison pour le bien commun, et promulguée par celui qui a soin de la communauté ».

Cette philosophie honore la loi, inspire une sage modération au législateur, instruit de sa propre dépendance d'un législateur suprême qu'il doit fidèlement suivre, anoblit l'obéissance, puisqu'on ne s'incline pas devant un homme, mais devant Dieu; elle prévient ou rend plus rares les révolutions, elle assure la liberté.

C'est se tromper grossièrement et d'une manière déplorable que de se persuader que le principe démocratique ou de la souveraineté populaire est favorable à la liberté. Appliqué dans toute sa rigueur, ce principe favorise, au contraire, le despotisme le plus effréné; il

consacre l'oppression des individus et des minorités. On pourrait même aller plus loin, et il ne serait pas difficile de prouver qu'en fait les majorités elles-mêmes sont assujetties à un petit nombre de démagogues. Il suffirait de citer l'exemple de la Convention, nommée sous la pression de la terreur causée par les massacres de Septembre, par un nombre infime d'électeurs, et dominée par la Montagne qui obéissait elle-même au farouche comité de salut public. Mais négligeons pour un moment les périodes de troubles, si fréquentes pourtant dans les gouvernements populaires, et nous constaterons que, même aux époques de légalité absolue et de tranquillité relative, la volonté du peuple ou de ses délégués étant la suprême loi, les droits les plus certains, les plus anciens, les plus sacrés, deviennent le jouet d'un groupe plus ou moins considérable d'hommes investis de la toute-puissance. L'homme se voit donc forcé de se courber devant l'homme, ce qui est contraire à l'égalité naturelle ; c'est une volonté humaine qui s'incline devant une autre ou devant plusieurs autres volontés humaines Pourquoi cela ? Je voudrais bien savoir comment la raison — la seule souveraine qui ait le droit de commander, quand on écarte le surnaturel — peut obliger une volonté humaine à se subordonner à une autre volonté humaine. Non ! mille fois non ! jamais je ne me courberai devant un homme, quelque grand, quelque puissant qu'il soit. Je suis trop fier pour cette humiliation et je me sens de trop grande race pour m'incliner devant un autre que devant un Dieu.

III

Ici se pose le problème de l'origine du pouvoir. Il y a trois solutions différentes : la solution catholique, la solution gallicane et la solution libérale.

Les gallicans font venir le pouvoir de Dieu sans intermédiaire, les libéraux lui donnent pour origine exclusive la volonté populaire ; les catholiques, en général, proclament que l'autorité vient de Dieu, mais par le canal de la nation. Si le premier système favorise le despotisme, le second engendre l'anarchie. Le troisième établit la souveraineté tempérée.

A ces trois écoles signalées par le P. Ubald il convient d'en ajouter une quatrième peu nombreuse d'abord et de formation récente, mais qui gagne chaque jour du terrain, grâce aux progrès

de la science historique; nous voulons parler de celle qui fait dériver l'autorité politique de l'autorité domestique et regarde l'état ou la cité comme un simple et naturel développement de la famille. D'après M. l'abbé Roquette et Mgr Maupied qui sont actuellement les principaux tenants de cette opinion, les pères, par l'extension de leur postérité, sont devenus patriarches, puis chefs de tribus et enfin rois. Les rois ont donc virtuellement tous les pouvoirs qui appartiennent aux pères de famille et l'autorité a suivi dans son cours à travers les âges la loi de primogéniture, qui, à la mort du père, donne au fils aîné le soin de pourvoir aux besoins de ses frères et de ses sœurs et, par conséquent, lui confère sur eux une certaine autorité.

Ce système semble avoir pour lui, du moins dans une certaine mesure, le témoignage de la Bible. Les Saints Livres nous montrent, en effet, après le phénomène étrange de la confusion des langues qui interrompit la construction de la tour de Babel, les différents chefs de famille, à la tête de leurs enfants et de leurs petits enfants, fondant autant de nations désignées par le nom du patriarche qu'elles ont longtemps porté et que quelques-unes portent encore aujourd'hui. Ainsi l'Égypte est connue par les Coptes actuels sous le nom de terre de Misraïm. Le chapitre X de la Genèse qui est la plus ancienne et la plus sûre source d'informations pour les origines des peuples primitifs, nous révèlerait donc en même temps le mode de formation et de transmission du pouvoir.

Cette théorie est fort ingénieuse et, contenue dans de sages limites, elle renferme une grande part de vérités; mais à notre sens, on a tort de la généraliser et de soutenir que ce qui s'est passé à une certaine époque de l'humanité, s'est renouvelé depuis constamment, et que la seule source légitime du pouvoir parmi les hommes est celle qui s'est manifestée aux premiers jours de l'histoire, avant les grandes complications que la marche du temps a fait naître. Si ce *postulatum* était rigoureusement vrai, il s'ensuivrait qu'il n'y aurait plus, à l'heure actuelle, une seule autorité de droit sur la terre, car on pourrait sans crainte défier n'importe quel gouvernement de produire son titre et de prouver que les personnes investies du commandement, descendent en droite ligne des chefs de famille mentionnés dans l'Écriture ou d'autres patriarches qu'elle aurait passés sous silence. Pour se tirer d'embarras les fauteurs du système qu'on peut appeler le système familial, sont forcés d'avoir

recours à des interprétations et à des assimilations arbitraires que nous ne pouvons exposer ici et qui ne font, en somme, que reculer la difficulté, parce qu'on ne détruit pas ainsi l'objection résultant de l'absence complète de documents.

A notre avis, il importe, quand on traite la question de l'origine du pouvoir, de distinguer l'origine historique et l'origine logique. La première est multiple, parce qu'elle dépend en grande partie du libre arbitre des hommes qui ne peuvent se dispenser de reconnaître un maître, parce que leur nature éminemment sociale leur en fait une nécessité, mais qui ont la faculté (nous ne disons pas le droit) de refuser l'obéissance à celui qui est placé au-dessus d'eux et à changer de maître et de gouvernement, car c'est à ce changement que se réduisent, en fin de compte, toutes les révolutions, même les plus radicales. Quant à ce que nous appelons ici l'origine logique du pouvoir, elle est déterminée par la raison des choses, et cette raison est toujours la même, parce que les choses ne changent point. Mais il importe de les examiner de près.

Nous accorderons donc volontiers à l'école familiale que les premiers chefs des nations ont été des pères de famille, mais à la condition qu'ils reconnaissent avec nous que ces patriarches ne commandaient pas seulement à leur postérité directe, mais encore à des étrangers de race, à des *advenæ*, gens qui, ne vivant plus dans leur famille pour un motif quelconque, s'étaient mis sous la protection d'un *cheik* influent auquel ils devaient obéissance. Abraham avait de nombreux serviteurs et il exerçait évidemment sur eux une autorité d'un ordre différent de celle qu'il exerçait sur ceux de son sang. On voit proindre ainsi dès ces commencements la distinction entre le pouvoir politique et le pouvoir domestique, distinction que les théologiens ont toujours eu soin de maintenir.

De la famille patriarcale au clan la transition est facile, car le clan est censé composé de membres de la même race, et l'on peut soutenir avec vraisemblance que le clan n'est que la famille agrandie. Mais dans la formation de la nation il se rencontre d'autres éléments.

Parfois plusieurs clans ou tribus s'unissent et forment un seul corps politique. C'est ainsi que la cité athénienne comptait plusieurs phratries avec leurs héros éponymes. Quand ce cas se réalise, l'habitude de l'unité du commandement amène souvent les diverses tribus à reconnaître la prééminence de la famille souveraine d'une d'entre elles, de celle qui est la plus noble, la plus

riche, la plus puissante, ou bien on procède par élection, comme il arriva à Rome pendant la période royale. D'autres fois ce sont les chefs des principales familles qui exercent tour à tour la souveraineté, et c'était la coutume à Rome pendant les interrègnes. Le régime républicain prend alors naturellement naissance, mais il surgit alors des républiques aristocratiques, ou plutôt des républiques royales, semblables à celle dont les Romains du temps de Pyrrhus offrirent à Cinéas l'auguste image, lorsque cet ambassadeur contempla dans le Sénat, une assemblée de rois. Quant à la démocratie pure, forme généralement très imparfaite de gouvernement, elle n'apparaît qu'à la suite des révolutions causées par l'oppression des grands et l'esprit indiscipliné du peuple.

Les empires ont pour facteurs principaux la conquête, qui peut quelquefois être légitime, les migrations, l'annexion plus ou moins volontaires des peuples qui abdiquent leur indépendance pour s'assurer la protection de puissants voisins contre d'autres voisins non moins redoutables.

Enfin il faut faire la part des fraudes, des violences, des usurpations. La tyrannie de Pisistrate n'eut pas d'autre origine, et l'histoire grecque, dans sa seconde période, dans celle qui succède aux royautés primitives contemporaines d'Homère, est pleine de ces actes de force et de perfidie.

Il faut donc reconnaître dans l'établissement des gouvernements un fait humain, quel qu'il soit; naissance, succession, contrat, donation, accession, conquête, usurpation, fait légitime ou illégitime, mais dont le temps a dans ce dernier cas, fait disparaître l'injustice, quand la prescription l'a couverte et quand le consentement tacite ou exprimé par la nation a ratifié le fait.

Si l'homme joue un rôle dans la formation de la société et la création du pouvoir, c'est sous l'impulsion de Dieu qu'il agit, quelquefois à son insu, et il ne lui est pas donne de se soustraire à la nécessité de la société et du pouvoir, ni de modifier les conditions essentielles de l'un et de l'autre. Il faut marcher ici à la clarté que répandent sur cette matière les grands théologiens catholiques.

Bellarmin établit, par une argumentation irréfutable, que la puissance politique est de droit naturel ou divin, car elle ne dépend pas du consentement des hommes. Ceux-ci, en effet, doivent avoir un gouvernement, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas; sans quoi le genre humain périrait. Balmès arrive aux mêmes conséquences,

par ce que nous pourrions appeler la voie d'élimination. Il se demande en vertu de quel titre un homme peut revendiquer le droit de commander. La supériorité de l'intelligence ne fonde pas un droit absolu, tout au plus désigne-t-elle une direction utile à suivre. La force, pas davantage, autrement l'éléphant serait le roi de la création. La richesse ne confère pas la raison et la justice. Balmès va plus loin encore : il nie que notre propre consentement suffise pour donner à d'autres l'autorité sur nous, et il en donne cette raison, c'est que nous n'avons pas le droit de nous gouverner nous-mêmes.

A première vue, cette assertion paraît subtile; en l'examinant de près, on trouve qu'elle est profondément vraie. Rigoureusement parlant, nous ne nous possédons pas nous-mêmes, nous n'avons pas la libre disposition de nous-mêmes, il ne nous est pas permis d'abdiquer nos droits essentiels, parce que ces droits essentiels dérivant de nos devoirs, sont impliqués dans nos devoirs.

La vraie théorie des droits et des devoirs est celle-ci : Dieu seul, qui a la plénitude de l'existence, qui est souverainement indépendant, a des droits absolus. Ces droits s'étendent sur toute créature, sans exception ; il façonne à son gré, tout ce à quoi il donne l'existence, en lui assignant une nature et un but suivant les voies inscrutables de sa souveraine sagesse. De ce but découlent nécessairement des moyens pour l'atteindre, et le devoir de prendre ces moyens; le devoir vis-à-vis de Dieu, engendre, à son tour, le droit à l'égard des hommes. J'ai le devoir de vivre, de pratiquer la vertu, d'opérer mon salut final ; donc j'ai le droit d'assurer mon existence, de sauvegarder ma vertu, d'écarter les obstacles qui pourraient s'opposer à mon salut. Dans l'ordre politique et social, il en est de même. L'homme a le *droit* d'être gouverné, parce qu'il a le *devoir* de se laisser gouverner, et ce droit et ce devoir découlent l'un et l'autre de la nécessité de la société pour l'homme, tel que Dieu l'a constitué.

Dieu est donc l'origine première de toute autorité politique, les Pères, les docteurs catholiques sont unanimes sur ce point. Mais comment a lieu le transfert du pouvoir? Ici les avis sont partagés. Les uns affirment que Dieu délègue directement son autorité à celui qui gouverne l'État, comme il le fait à celui qui gouverne la famille; d'autres — et c'est le plus grand nombre — opinent que Dieu le délègue d'abord à la communauté qui choisit librement son chef; c'est ainsi que la femme n'accepte pour époux que celui qu'elle veut. Dans la première hypothèse, le prince est un père, dans la se-

conde, il est un époux. Dans l'un et l'autre cas, le chef de la société est inamovible, sauf les cas que nous allons déduire plus loin, il ne dépend pas de la nation.

L'un et l'autre système offrent des difficultés, l'espace nous manque pour les expliquer et les résoudre. Nous n'entreprendrons pas non plus de les discuter. Ce débat nous semble être de pure spéculation, puisque dans la pratique les solutions sont les mêmes. L'important est de constater deux choses; la première que dans la question de la fondation d'un gouvernement, Dieu agit et agit en maître; la seconde, que l'intervention de l'homme, intervention subordonnée est nécessaire.

C'est la doctrine que nous exprimions tout à l'heure en associant le fait humain au fait divin. Cette doctrine est soutenue par les plus célèbres docteurs français, par Gerson, Jean le Majeur, Jacques Almain, Fénelon, Bossuet, Massillon. Bossuet dit positivement dans sa *Défense de la Déclaration*, que la puissance des rois n'est pas tellement de Dieu qu'elle ne soit aussi du consentement des peuples.

Ainsi se trouvent sauvegardés les droits de la nation.

Mais la nation peut-elle en toute justice changer arbitrairement la forme du gouvernement, se débarrasser par la violence du chef qui lui déplaît? Non, ces deux choses excèdent son droit, parce que ce droit ne consiste pas essentiellement, nous l'avons déjà remarqué, à se gouverner elle-même, mais à être bien gouvernée.

Supposons qu'elle le soit mal, que ses chefs, au lieu de faire régner l'ordre, laissent les factieux troubler la paix publique, et que loin de conduire les citoyens à la fin légitime de la société, à savoir la prospérité temporelle établie de façon à faciliter le salut éternel des âmes, ils les mènent à l'abîme, que deviendra-t-on?

La réponse en théorie est facile, bien que dans la pratique, elle suscite de nombreux inconvénients.

L'autorité politique n'ayant de raison d'être que le bien de la société pour laquelle elle est constitué, si elle n'opère pas ce bien, elle cesse d'être l'autorité, et un nouveau gouvernement, plus capable et plus digne peut être intronisé.

Mais pour que ce changement devienne légitime, des motifs exceptionnels sont nécessaires, il faut qu'on se trouve dans le cas de ce qui, au moyen âge, était nommé tyrannie. De simples fautes de gouvernement, mêmes graves, mêmes funestes, des souffrances réelles, sérieuses, mais supportables, ne suffisent pas. Il faut que le mal soit

parvenu à un tel degré que la destruction de la nation soit imminente et que nul autre remède ne puisse être proposé.

Qui jugera de la gravité de la situation, de l'indispensabilité d'un remède héroïque? La nation décidera-t-elle donc sa propre cause? Et comment, par quels organes manifestera-t-elle son opinion?

Le problème, au point de vue pratique, semble presque insoluble. Aussi, le plus souvent, les insurrections tumultueuses, ou les coups d'État tranchent ces questions sans les élucider.

Le moyen âge, que certains demi savants de nos jours traitent d'époque barbare et ignorante, avait trouvé une solution. Lorsque des conflits s'élevaient entre un prince et son peuple, on les portait d'un commun accord au tribunal suprême de la Papauté, qui rendait son arrêt avec une impartialité souveraine.

Cette procédure, bien supérieure assurément à la procédure révolutionnaire, s'explique et se justifie par une considération bien simple. Un peuple est grandement mécontent de son souverain qui l'opprime ou le conduit dans une voie mauvaise; a-t-il le droit, dans telle circonstance donnée, de se soustraire à son obéissance? C'est une question de conscience que le suprême directeur des âmes est appelé à résoudre.

Quand un catholique se trouve arrêté par un scrupule, il s'adresse à son confesseur, lequel, si l'affaire est grave, consulte son évêque, et celui-ci en réfère au Pape. Le chrétien tourmenté obtient ainsi une solution d'ordre surnaturel, que le libre-penseur répugne à accepter, mais à laquelle le fidèle se soumet. Une nation catholique doit procéder de même.

Nous revenons ainsi, au terme de cette étude, à notre point de départ : Dieu et son Christ. Ce n'est pas en vain que Dieu a parlé aux hommes, qu'il leur a annoncé ses volontés, qu'il est descendu sur la terre pour leur tracer expressément la voie à suivre. Le Verbe divin est le maître des maîtres; il faut lui obéir, non seulement dans ce qui regarde la vie privée, mais dans la vie publique. C'est par là seulement, et non en se conformant aux doctrines d'un libéralisme tortueux et bâtard, que les nations recouvreront la paix, la dignité, et pour terminer par le mot déjà cité de Mgr Dupanloup, L'HONNEUR.

Léonce DE LA RALLAYE.

GRÉGOIRE XVI

ET LA DISPERSION DES JÉSUITES DE FRANCE EN 1845

Dans la discussion du fameux article 7 de la loi Ferry, les ennemis de la Compagnie de Jésus, pour montrer la parfaite innocence du vote de proscription qu'ils proposaient contre elle, ont cherché à le mettre sous la protection de l'autorité la plus vénérable qu'il y ait sur la terre aux yeux des catholiques, celle d'un Souverain-Pontife. A les en croire, en demandant l'abolition de cet ordre religieux en France, ils ne voulaient que ce que Grégoire XVI, entrant dans les vues du gouvernement de Juillet, avait approuvé et ordonné en 1845. Or, s'il y avait à cela le moindre mal, si une pareille mesure avait quelque chose d'injuste ou de nuisible aux intérêts de l'Église catholique, comment supposer que le chef suprême de cette Église eût jamais consenti à la décréter?

J'ai été surpris, je l'avoue, que les catholiques, paraissant passer condamnation sur le fait, n'aient songé qu'à en écarter ou à en atténuer les conséquences. Il est bien vrai que, quand même le fait serait réel, il ne fournirait aux ennemis des Jésuites qu'un argument bien caduc. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à se reporter aux circonstances sous l'influence desquelles s'est passée cette affaire. C'était au fort de la lutte pour la liberté d'enseignement, liberté inscrite dans la Charte de 1830, réclamée par les catholiques depuis de longues années, et toujours refusée. Par une tactique qui leur avait déjà réussi plus d'une fois, les ennemis de l'Église, lançant le nom des Jésuites à travers les débats, les attaquaient avec violence pour atteindre sous ce nom, sans trop de risque et de scandale, l'Église elle-même; une presse aussi furieuse qu'immonde ne négligeait rien pour ameuter contre eux, par les plus odieuses calomnies, l'opinion publique; contre eux, M. Thiers, qui plus tard, en présence des dangers de la société, devait leur tendre la main, interpellait le ministère, et la question des congrégations religieuses, posée devant la Chambre des députés par ses interpellations, y soulevait des discussions qui aboutissaient au vote d'un ordre du jour portant

que *la Chambre se reposait sur le gouvernement du soin de faire exécuter les lois de l'État*, c'est-à-dire, de supprimer, sinon toutes les congrégations religieuses non autorisées, du moins la Compagnie de Jésus (2 et 3 mai 1845).

C'est dans ces conjonctures que le gouvernement qui, déjà peu bienveillant à l'égard des Jésuites, était encore effrayé par les clameurs de l'opposition, envoyait à Rome M. Rossi avec des instructions pressantes, d'après lesquelles on aurait pu croire qu'il n'y avait de salut possible en France ni pour l'État ni pour l'Église que dans leur suppression. Afin de réussir d'autant mieux à effrayer aussi le Pape, le plénipotentiaire français devait, conformément à ces instructions, se montrer *hautain* envers lui, et le langage que le roi Louis Philippe lui-même tenait au nonce, Mgr Fornari, était bien de nature à produire aussi sur le représentant de Sa Sainteté un effet analogue. L'attitude du gouvernement, qui, en face des interpellations de M. Thiers, s'était rangé du côté de l'opposition, acceptant l'alternative ou d'amener l'autorité spirituelle à dissoudre l'Ordre des Jésuites en France, ou d'exécuter contre eux les prétendues lois de l'État; cette attitude, dis-je, outre ce qu'elle avait de blessant pour le Saint-Siège, dont on sollicitait le concours, tout en proclamant bien haut qu'on saurait s'en passer, paraissait à Mgr Fornari, comme à tout le monde, peu magnanime et peu digne; il appelait cela *une défaite acceptée par le gouvernement* et déclarait au Roi que le Pape ne consentirait pas à en prendre sa part. Le Roi, raconte M. Guizot, le recut *très vertement*, et lui répondit à peu près en ces termes :

« Vous appelez cela une défaite! Et en effet, dans d'autres temps, c'en eût été une peut-être : aujourd'hui c'est un succès, grâce aux fautes du clergé et de votre cour. Nous sommes heureux de nous en être tirés à si bon marché. Savez-vous ce qui arrivera, si vous continuez de laisser marcher et de marcher vous-même dans la voie où l'on est? Vous vous rappelez Saint-Germain-l'Auxerrois, l'archevêché saccagé, l'église fermée pendant plusieurs années. Vous reverrez cela pour plus d'un archevêché et pour plus d'une église. Il y a, me dit-on, un archevêque qui a annoncé qu'il recevrait les Jésuites dans son palais, si on fermait leur maison. C'est par celui-là que recommencera l'émeute. J'en serai désolé. Ce sera un grand mal et un grand embarras pour moi et pour mon gouvernement. Mais ne vous y trompez pas, je ne risquerai pas ma couronne pour

les Jésuites : elle couvre de plus grands intérêts que les leurs. Votre cour ne comprend rien à ce pays-ci, ni aux vrais moyens de servir la religion. »

Le nonce parut troublé, ajoute M. Guizot, et le Roi de s'applaudir, sans s'apercevoir que les souvenirs du sac de Saint-Germain l'Auxerrois et de l'archevêché, qu'il évoquait, n'étaient rien moins qu'honorables pour un gouvernement qui était resté spectateur passif et impassible de ces actes de vandalisme sauvage et sacrilège.

Pauvre roi! sa couronne qu'il ne voulait pas risquer pour les Jésuites, ne devait plus couvrir longtemps les grands intérêts qu'il croyait si supérieurs aux leurs. Trois ans n'étaient pas écoulés que l'émeute, qu'il avait annoncée pour des archevêchés et des églises, recommençait; mais cette fois, ce n'était ni dans des églises, ni dans des archevêchés, ni même chez les Jésuites, qu'elle portait la dévastation : c'était aux Tuileries, dans la demeure de Louis-Philippe. Il put alors s'apercevoir que la cour de Rome avait encore mieux compris les vrais moyens de servir la religion que lui-même ceux de maintenir son trône.

Tels étaient les procédés du gouvernement français à l'égard du Saint-Siége.

Ainsi, quand même le Souverain Pontife aurait consenti à prendre les mesures qu'on s'efforçait de lui arracher, cela ne prouverait rien contre les Jésuites, mais seulement contre leurs ennemis, dont les violences passées et les menaces présentes l'auraient réduit à choisir entre deux maux, celui qui lui aurait paru le moindre. Et toutefois il ne le fit pas. En vain M. Rossi, pour appuyer le *Memorandum* renfermant les motifs que le cabinet des Tuileries faisait valoir pour prouver que les Jésuites ne pouvaient plus exister en France, mit en jeu tous les ressorts, essaya de tous les pièges, le cardinal Lambruschini, secrétaire d'État, se contenta de lui faire savoir que le gouvernement de Sa Sainteté ne pouvait y répondre que négativement et par la réfutation des assertions contenues dans cette dépêche.

Alors le plénipotentiaire, changeant de ton, laissant les menaces et les promesses avec les exigences, se borna à demander une concession quelque légère qu'elle fût. Par égard pour la France, le Saint-Siège, qui ne voulait pas même avoir à se reprocher un défaut de formes, réunit, le 12 juin 1845, la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, et lui soumit les demandes de

M. Rossi. La Congrégation, où siégeaient huit cardinaux, délibéra en présence du Souverain Pontife, et ce fut sur les motifs suivants qu'elle basa son vote :

1° Les lois qu'on allègue contre les Jésuites, ou plutôt contre toutes les associations religieuses, sont contestées, même en France. Elles ont été rendues sous un autre ordre de choses, et se trouvent en contradiction manifeste avec le Concordat et avec la Charte établissant en principe la liberté du culte, puisque la pratique des conseils de l'Évangile appartient évidemment à la religion catholique. L'Église, en effet, n'a jamais envisagé la profession religieuse que comme la pratique volontaire et libre des conseils que Jésus-Christ donne à ceux qui aspirent à être plus parfaits. Cette profession ne doit donc pas plus priver les Français de leurs droits de citoyens que la profession même du catholicisme. Les vœux religieux sont des liens purement spirituels; ils ne dépendent jamais d'un gouvernement. Que les lois ne reconnaissent pas les Congrégations religieuses, qu'elles ne leur accordent aucun titre, aucune prérogative, qu'elles ne les admettent pas à agir collectivement et comme sociétés légales, soit : cela est de la compétence de l'autorité civile; mais cette compétence ne s'étend pas au delà.

2° Le Saint-Siège ne peut pas, sur les instances d'un gouvernement, condamner et immoler des innocents. Les Jésuites existent en France depuis plus de trente ans, et aucun d'eux n'a été cité devant les tribunaux comme coupable d'un délit. Aujourd'hui même on ne formule contre eux aucune accusation précise, et qui, de près ou de loin, soit justiciable de la loi. Comment donc le Saint-Siège pourrait-il, par une sentence, les priver du saint état qu'ils embrassèrent avec l'approbation de l'Église catholique?

3° Les vingt-cinq évêques de France qui possèdent des Jésuites dans leurs diocèses leur rendent tous le témoignage le plus honorable; ils se félicitent des fruits de salut que font germer ces ouvriers évangéliques. Un grand nombre d'autres prélats ont écrit au Saint-Siège pour solliciter la conservation de ces auxiliaires indispensables : le Saint-Siège repoussera-t-il une demande si juste et si bien motivée?

A l'unanimité, la Congrégation décida que le Souverain Pontife ne pouvait et ne devait rien accorder. Grégoire XVI confirma ce vote courageux.

Plus d'un lecteur objectera sans doute que, à part la valeur plus

que douteuse des lois alléguées par le gouvernement de Louis-Philippe, les raisons qui motivèrent cette décision existaient déjà dans toute leur force en 1773, et que cependant elles n'empêchèrent pas le Saint-Siège d'abolir la Compagnie de Jésus non seulement en France, mais dans l'univers entier. Je ne veux pas examiner ici jusqu'à quel point, dans la situation où se trouvait Clément XIV, il lui aurait été possible de faire autrement, harcelé qu'il était sans relâche par les cours de France, d'Espagne, de Portugal, de Naples, de Toscane et de Parme liguées contre les Jésuites, et qui le menaçaient de se porter aux dernières extrémités s'il ne cédait à leurs exigences; ce qu'il y a de certain, c'est que les résultats désastreux de cette suppression, arrachée au malheureux Pontife par les violences combinées de tant de gouvernements, les regrets et les remords qui empoisonnèrent le reste de sa vie, n'étaient nullement propres à engager Grégoire XVI, qui d'ailleurs était plus libre de ses déterminations, à entrer dans une semblable voie.

Cependant M. Rossi ne se tint pas pour battu, et il travailla à obtenir *inofficiellement*, comme il le répète souvent dans ses dépêches, ce qu'il ne pouvait plus espérer d'obtenir d'une autre manière. Par l'entremise de plusieurs prélats et cardinaux, entre autres du secrétaire d'État Lambruschini, il fit représenter au général des Jésuites les embarras de la situation; l'irritation des esprits, soulevés par la mauvaise presse; les menaces du gouvernement, prêt à proscrire tous les corps religieux en haine des jésuites; la possibilité de voies de fait et de collisions regrettables, etc. La conclusion, c'était qu'il fallait, dans l'intérêt de la paix, faire quelques concessions toutes spontanées, dont le gouvernement français saurait peut-être apprécier la générosité. Cette conduite serait agréable au Saint-Père qui, d'ailleurs, ne commandait, ne conseillait même rien, aimant mieux s'en rapporter à la haute prudence du Père Général de la Compagnie.

La question se trouvait ainsi complètement changée. Après mûre délibération, après des pourparlers auxquels les mêmes prélats servirent toujours d'intermédiaires, le P. Roothaan, sans avoir vu une seule fois M. Rossi, écrivit, le 14 juin, aux deux provinciaux de France, pour leur conseiller de dissoudre ou de réduire les maisons les plus nombreuses, celles de Paris, de Lyon et d'Avignon, auxquelles il ajouta huit jours plus tard, celle de Saint-Acheul et quelques noviciats. C'était une mesure qu'il croyait à propos, après

la sentence de la Congrégation qui avait laissé le diplomate français sans espoir, pour calmer l'irritation qu'allait produire cette décision : « Nous devons, disait-il, nous effacer un peu, et expier ainsi la trop grande confiance que nous avons eue à la belle promesse de liberté qui se trouve dans la Charte, et qui ne se trouve que là. » Ses lettres, comme on le voit, n'avaient rien d'impératif; elles s'en référaient, pour le mode d'exécution, à la prudence des supérieurs français, plus à même d'apprécier sur les lieux ce que pouvaient exiger ou permettre les circonstances.

Il attendait encore leur réponse à ses conseils lorsque, le 6 juillet 1845, parut dans le *Moniteur* une note officielle ainsi concue : « Le gouvernement du Roi a reçu des nouvelles de Rome. La négociation dont il avait chargé M. Rossi a atteint son but. La congrégation des Jésuites cessera d'exister en France, et va se disperser d'elle-même; ses maisons seront fermées et ses noviciats seront dissous. »

Cette nouvelle, à laquelle on devait si peu s'attendre après le vote négatif de la Congrégation des affaires ecclésiastiques, qui était connu, causa d'abord en France une émotion mêlée d'incrédulité; mais elle était si positive qu'il était difficile de ne pas finir par y croire. Tous les amis de la liberté religieuse se sentirent frappés avec les Jésuites, et leur consternation fut peut-être encore moindre que la joie de ses ennemis.

On aura remarqué que la note du *Moniteur*, tout en dépassant de beaucoup l'étendue des concessions convenues à Rome, n'avait pas osé les faire remonter jusqu'au Saint-Siège, dont elle ne faisait pas la moindre mention. Mais ce silence, qui ne fut pas d'abord compris, n'empêcha pas les ennemis de l'Église de les lui attribuer. Ils célébrèrent leur triomphe en lui prodiguant les insultes, et dès le lendemain on lisait dans le *Courrier Français :*

« Nous avions fait trop d'honneur à la Cour de Rome en supposant qu'elle laisserait au gouvernement français la responsabilité d'une mesure décisive contre les Jésuites; Rome a cédé. C'est un nouveau signe de la décadence du pouvoir spirituel qui réside au delà des monts. Sacrifier ses défenseurs est la marque la plus manifeste de sa faiblesse, et ce n'est pas la première fois que l'Ordre de Loyola éprouve l'ingratitude du Saint-Siège. En prêtant les mains une fois de plus à un acte de rigueur contre ses janissaires, la Papauté continue le désarmement, et accomplit son suicide depuis

longtemps commencé; toute grande chose expire lentement.

« Que penser, en effet, de l'énergie et de l'habileté du chef de l'Église catholique? Alors que les Jésuites se propagent ouvertement sur la terre de France, où ils s'étaient glissés en contrebande, et rencontrent partout l'appui déclaré des évêques: alors que de chaire en chaire, de mandement en mandement, de tribune en tribune retentit le cri d'une nouvelle croisade pour la conquête des Gaules à la foi de Clovis et de saint Louis, le Pape vient en aide au ministère embarrassé de l'exécution des lois qui prohibent la Compagnie de Jésus; il désavoue les siens et casse sa milice. A qui donne-t-il gain de cause? A l'esprit philosophique, qui a forcé le ministère à sévir.

« Ce sont les inspirations de MM. Quinet, Michelet, Cousin et Thiers qui triomphent au Vatican; c'est du collège de France, de l'Université, du Luxembourg et du Palais-Bourbon que la colombe sainte s'est abattue à l'oreille du Souverain Pontife, et l'habile M. Rossi complète sa naturalisation parmi nous en obtenant de Rome même, à la satisfaction de l'opinion publique, l'expulsion des héritiers du saint Ignace.

. . . . . .

« Serait-ce, par hasard, que la Cour de Rome aurait cru servir la cause de la religion en retirant les Jésuites de France? On lui aura représenté que la France tout entière était prête à retourner à la messe, n'étaient les Jésuites qu'elle avait en antipathie, et que la suppression de cet élément parasite ferait infailliblement refleurir parmi nous l'*auguste religion de nos pères*, comme dit M. Thiers; nul doute qu'on ne lui ait tenu ce langage. Chaque fois que la philosophie s'est efforcée d'amener l'Église à se mutiler, elle a toujours eu l'esprit de prétendre que c'était pour le plus grand bien des principes immortels de la foi. Le Jésuitisme a trouvé ses maîtres, et a été vaincu par ses propres armes.

« C'est avec ces doucereuses paroles que l'on obtint de la Papauté, dans le siècle dernier, le sacrifice fameux de la Compagnie. Est-ce que Rome ne s'en douterait pas? Elle est dupe de la même comédie, ou elle feint de l'être, aveuglément ou par débilité. La scène que la philosophie et l'Église jouent entre elles est absolument celle du médecin et du malade. « Que diantre faites-vous de ce bras-là? — « Comment? — Voilà un bras que je me ferais couper tout à « l'heure, si j'étais que de vous. — Et pourquoi? — Ne voyez-vous

« pas qu'il tire à soi toute la nourriture, et qu'il empêche ce côté-là « de profiter? Vous avez là aussi un œil droit que je me ferais « crever, si j'étais en votre place. — Crever un œil? — Ne voyez-« vous pas qu'il incommode l'autre? Croyez-moi, faites-vous le « crever au plus tôt, vous en verrez plus clair de l'œil gauche. » Et l'Église suit les ordonnances de la philosophie.

« Un pouvoir est jugé quand il en est tombé là! »

C'est ainsi que, se croyant à leur but et regardant les ménagements comme désormais inutiles, les représentants de ce qu'ils appelaient *l'esprit philosophique* manifestaient sans déguisement leur véritable pensée, pensée de haine à mort pour l'Église catholique aussi bien que pour les Jésuites, ou pour mieux dire, pensée de haine à mort pour les Jésuites parce que c'était une pensée de haine à mort pour l'Église catholique.

On aurait pu croire, pour le dire ici en passant, que la *comédie* dont le *Courrier français*, dans l'impudent délire de son triomphe, vantait si impudemment l'habileté, ainsi mise au grand jour de sa turpitude par ses propres acteurs, ainsi réduite à son seul mérite, celui d'une perfide hypocrisie, était désormais usée. Mais il n'en est rien : les ennemis de l'Église n'ont pu se résoudre à y renoncer. Ainsi, tout récemment encore, un prélat ayant dit que *la dissolution des congrégations religieuses porterait une atteinte grave à l'intégrité et à la liberté de l'Eglise*, d'autant que, bien *qu'elles ne constituent pas son essence, elles en sont* néanmoins *les produits naturels, comme les branches et les rameaux sortent du même tronc*, le *Journal des Débats* (n° du 15 avril 1880), lui répondait *qu'il serait plus juste de dire qu'elles absorbent toute la sève de l'arbre et le dessèchent.* « Si les évêques, ajoutait-il, sont les premiers à protéger ce PHYLLOXERA qui dévore leur vigne et la vigne du Seigneur, alors il ne reste plus qu'à les laisser suivre leur voie jusqu'au point fatal où la séparation deviendra inévitable entre deux sociétés ennemies. » L'Ordre des Jésuites en particulier, n'est, assure-t-il encore, *qu'une association plus politique que religieuse*, qui a été *funeste à ceux qu'elle aidait plus encore qu'à ceux qu'elle combattait, mortelle aux pays où elle a dominé;* une association ambitieuse et déloyale, qui, se donnant pour simple auxiliaire de l'Église, a si bien su manœuvrer qu'elle s'EST SUBSTITUÉE A L'ÉGLISE ELLE-MÊME, dont l'inconcevable bonhomie, non seulement ne s'est pas aperçue de ce mauvais tour, mais

refuse obstinément d'y croire, si bien que cette Église aveugle s'imagine toujours être maîtresse quand elle n'est plus que servante. Il n'y a donc plus à en douter, ni les évêques ni le Pape n'entendent plus rien aux intérêts de l'Église; l'assistance que son divin fondateur leur avait promise leur fait complètement défaut : c'est chez des hommes tels que M. John Lemoinne, c'est chez ses ennemis déclarés qu'il faut dorénavant aller chercher, avec le zèle pour son bien, l'intelligence et les lumières nécessaires à son bon gouvernement.

On le voit, c'est toujours la vieille comédie; il n'y a de changé que les histrions.

Après la note du *Moniteur* rapportée plus haut, il était nécessaire d'éclairer l'opinion publique égarée par la feuille officielle. C'est ce que fit un des plus éminents prélats de la France, Mgr Parisis, par une lettre pastorale du 14 juillet; et deux jours plus tard, M. Guizot lui-même, dans un langage transparent pour ceux-là seuls qui savaient le fond des choses, prit soin d'expliquer aux pairs du royaume la véritable nature du succès diplomatique obtenu à Rome. « Ce que le gouvernement du Roi, dit-il, a fait à l'égard de la Cour de Rome, la Cour de Rome l'a fait à l'égard des Jésuites. Nous ne nous étions pas servis de nos armes temporelles; elle ne s'est pas servie de ses armes officielles et légales. Elle a fait connaître à la Société de Jésus la vérité des choses, des faits, des lois, l'état des esprits en France, lui donnant ainsi à juger elle-même de ce qu'elle avait à faire, de la conduite qu'elle avait à tenir dans l'intérêt de la paix publique de l'Église, de la Religion. J'ai une vraie et profonde satisfaction à dire que, dans cette affaire, la conduite de tout le monde a été sensée, honorable, conforme au devoir de chacun. La Société de Jésus a pensé qu'il était de son devoir de faire cesser l'état de choses dont la France se plaignait... De toutes parts il y a eu acte de libre intelligence et de bons procédés. »

Cependant la note si exagérée du *Moniteur* étant connue à Rome n'y causa pas une moindre stupeur qu'à Paris, et les plus étonnés furent ceux qu'elle mettait en cause, le Saint-Père et le secrétaire d'État. M. Rossi, interpellé, parut étonné lui-même, et déclina toute responsabilité d'un acte qu'il assurait n'être pas conforme à ses dépêches. Il ajouta que la note, n'étant pas dans la partie officielle du *Moniteur*, ne devait être regardée que comme une nouvelle de gazette, à laquelle il ne fallait pas attacher d'importance; qu'au

surplus il allait écrire à son gouvernement, afin qu'il rectifiât l'erreur. Des personnes qui se croyaient bien informées affirmaient aussi qu'il avait fait dire au Général des Jésuites qu'il ne fallait pas prendre la note au pied de la lettre.

Dans la prévision d'une lutte orageuse à l'ouverture de la session des Chambres de 1846, le cabinet des Tuileries désirait obtenir quelque document témoignant d'une intervention pontificale dans cette affaire. Au commencement de septembre, M. Rossi en reçut une note qui, en même temps qu'elle le félicitait de l'heureuse issue de sa négociation, remerciait le Pape et le Cardinal Lambruschini du service qu'ils avaient tous deux rendu à la France en ordonnant aux Jésuites de se disperser. Il s'empressa de la communiquer officiellement au Saint-Siège. Le cabinet des Tuileries, par l'entremise de son plénipotentiaire, demandait un acte émané de la secrétairerie d'État; le cardinal Lambruschini répondit à peu près en ces termes :

« Sa Sainteté est fort surprise des remerciements adressés à elle et à son ministre, puisqu'elle n'a rien accordé dans l'affaire des Jésuites. Si le gouvernement du roi très chrétien a des actions de grâces à rendre, c'est au Général des Jésuites qu'il doit les adresser ; car il a pris de lui-même, sans ordre ni conseil du Saint-Siège, des mesures de prudence pour se prêter à aplanir les difficultés survenues au gouvernement du Roi, tandis que le Saint-Père n'aurait pu intervenir que conformément aux règles canoniques et aux devoirs de son ministère apostolique. Sa Sainteté, dans cette circonstance, admire la discrétion, la sagesse, l'abnégation de ce vénérable chef d'Ordre, et elle a lieu d'espérer qu'après les grands sacrifices que s'imposent les Jésuites français dans des vues de paix et de conciliation, le gouvernement de Sa Majesté leur accordera protection et bienveillance. »

Les supérieurs français se conformèrent ponctuellement aux instructions de leur Général : deux mois ne s'étaient pas écoulés que tout était accompli.

Telle est la vérité sur cette affaire, par où l'on voit que l'argument si terrible que les ennemis des Jésuites prétendaient en tirer contre ces religieux, n'a de force que contre eux-mêmes.

L'Abbé H.-J. Crelier.

UNE HÉROINE DES CATACOMBES

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE PATRICIENNE

I. État religieux du monde au troisième siècle. — II. Consécration solennelle d'une Vierge, à la catacombe de la voie *Nomentane*. — III. Portrait moral du patricien Cœcilius. — IV. Vertus éminentes de sa fille Cœcilia. — V. Motifs de la présence de Cœcilia à la catacombe *Ostrianienne*. — VI. Cœcilius et l'Etranger, au palais du Champ de Mars. — VII. Première entrevue de Valérien et de Cœcilia. — VIII. Proposition que Cœcilius fait à sa fille d'une illustre alliance. — IX. Résistance et acceptation respectueuses de Cœcilia.

I

C'était en l'année 230 de l'ère chrétienne. L'hiver touchait à son terme; et déjà les flots du peuple romain débordaient par toutes les issues de la Ville éternelle, pour aller respirer l'air embaumé des vergers qui s'étendaient en dehors des remparts. C'était partout l'animation la plus étrange.

Un voyageur, non initié à la connaissance des mœurs romaines, aurait cru assister à une émigration générale. Mais pour quiconque était au courant des habitudes de la grande Cité, il était évident que le printemps faisait sentir ses approches. Tandis que les plébéiens se répandaient en promenades joyeuses sur toutes les routes qui conduisaient à la campagne romaine, les familles patriciennes désertaient leurs palais urbains, pour aller installer leur saison d'été dans leurs délicieuses et fraîches villas.

Aussi, l'encombrement était grand sur toutes les routes qui

aboutissaient à Rome. Ici, de gigantesques chariots, chargés de meubles, s'avançaient péniblement, traînés par des bœufs au pas lourd; là, des chevaux fringants, emportant à leur suite des chars revêtus de plaques d'ivoire et d'or, frappaient de leurs pieds agiles les larges dalles des voies triomphales. Sur les côtés, des troupeaux d'esclaves pliaient sous les fardeaux que les voitures ne pouvaient emporter. Les oiseaux, perchés sur les arbres des grandes avenues et dans le feuillage des bosquets, mêlaient leurs voix mélodieuses à tous ces bruits étranges, qu'égayaient parfois de voluptueuses fanfares en l'honneur de Flore, la déesse du printemps et des fleurs.

Dans le monde physique et matériel, c'était l'époque de la transition entre les froidures de l'hiver et les brûlantes chaleurs de l'été. Il en était à peu près de même dans le monde moral et religieux.

On était à cette période, où la semence du christianisme, jetée par les apôtres et leurs successeurs dans le sein de Rome païenne, avait germé sous les rigueurs des persécutions, levait déjà la tête dans ces champs arrosés du sang de tant de martyrs, et se préparait à étaler aux yeux du monde émerveillé une magnifique et abondante moisson. Tibère, Néron, Marc-Aurèle et vingt autres tyrans avaient passé sur le trône des Césars. Ils avaient essayé, mais en vain, d'étouffer, sous le poids de leur haine toute-puissante, le christianisme à son berceau. Et Constantin approchait, pour lui rendre enfin, après trois siècles d'esclavage, la liberté, et avec la liberté, l'épanouissement complet de son immortelle vie.

La foi chrétienne avait fait des progrès merveilleux.

Toutes les classes de la société lui avaient ouvert généreusement leur sein. Le peuple de Rome avait accueilli avec bonheur cette lumière et cette consolation qui lui descendaient du ciel, alors que ses maîtres de la terre lui faisaient si dûrement sentir le poids de leurs étonnantes dégradations. La société aristocratique elle-même avait donné de nobles gages à l'Évangile. Le Chef des apôtres avait, depuis deux siècles, établi sa résidence au *Vicus Patricius* (1), le quartier le plus fréquenté de la noblesse romaine. Le sénateur Pudens avait fait de sa magnifique demeure le rendez-vous de toutes ces âmes d'élite, qui aspiraient, à travers les ténèbres et les turpitudes du paganisme, à une vie plus lumineuse et plus pure.

(1) Petite vallée qui s'étend entre le Quirinal et l'Esquilin.

Les familles les plus illustres avaient donné leurs noms et leurs gloires antiques aux fastes de l'Église naissante. Les Cornélius, les Valérius, les Cœcilius qui contribuèrent tant à accroître la puissance de Rome païenne, ces mêmes races, fortes et glorieuses, avaient déjà donné à Rome chrétienne des adeptes, dont les puissantes influences et les hautes vertus devaient tant accélérer la marche triomphale de la religion du Christ à travers les difficultés extraordinairement grandes des premiers siècles.

Le paganisme se débattait dans les étreintes d'une terrible agonie, sur le trône où régnait presque toujours un impitoyable tyran, au Forum où chaque jour se débitaient contre les chrétiens les calomnies les plus absurdes, et dans les arènes où le sang chrétien coulait par torrent sous la hache des bourreaux et la dent des bêtes féroces.

Néanmoins, le christianisme gagnait, à chaque bataille, du terrain dans Rome et dans son vaste empire. Vaincu en apparence, il était en réalité le victorieux. Forcé de se cacher dans l'ombre pour vivre et pour combattre, il abritait ses conquêtes sous les voûtes des catacombes ou dans le secret des demeures privées. L'orage grondait toujours contre lui au sommet du Palatin (1), il n'en faisait pas moins des progrès étonnants jusque dans le propre palais des Césars.

Dieu voulait que la religion de son Christ fût prête à remplacer partout le culte des faux dieux, dès que l'heure aurait sonné pour le paganisme de disparaître comme religion de l'empire.

Comme un fleuve majestueux que l'on voit descendre des montagnes, s'étendre dans la plaine, puis disparaître sous le sol, afin de reparaître plus loin, par derrière des obstacles infranchissables, avec plus de majesté; ainsi en était-il de l'Église. Descendue des hauteurs du Calvaire, coulant depuis Jérusalem jusqu'à Rome, elle rencontre sur le sol romain des obstacles qui l'obligent à s'y enfoncer pendant trois siècles, pour reparaître ensuite sur la scène du monde vaincu, dont elle sera désormais la maîtresse et la reine.

A l'époque dont nous parlons, le christianisme était prêt; et il l'était à un tel point, qu'un grand apologiste de la foi chrétienne, Tertullien, pouvait alors faire retentir, aux oreilles des magistrats impériaux, ces étonnantes paroles :

(1) Palais de résidence des empereurs romains.

« Nous sommes d'hier, et déjà nous remplissons tout ce que vous avez d'espace. On nous trouve partout : dans les cités, dans les îles, dans les villages, dans les municipes, dans les conseils, dans les camps, dans les tribus, dans les décuries, au palais, dans le sénat, au Forum; nous ne vous laissons que vos temples. Si nous nous retirions, vous frémiriez de la solitude où vous seriez réduits, et de la stupeur où resterait votre univers comme mort (1).

II

Mais abordons notre récit. Tandis que la foule s'agite au-dessus du sol pour courir à ses plaisirs, sortons de la ville par la porte du nord, appelée porte Nomentane; et pénétrons sous terre afin d'assister à une de ces admirables scènes de foi et de dévouement, par lesquelles l'Église préparait dans l'ombre la plus belle des conquêtes, celle de Rome par Jésus-Christ!

De la porte Nomentane, la vue embrassait alors une vaste plaine, couverte d'arbres fruitiers. Cette plaine était contiguë à ce que l'on appelait le Pomœrium (2) ; elle s'étendait entre la voie *Salaria* et la voie *Nomentane.*

Au milieu de cet oasis de pommeraies rougissantes que faisait paraître plus luxuriant encore la stérile monotonie des alentours, le christianisme, abordant la Ville éternelle, y avait creusé sa première église, dans une carrière d'où l'on avait extrait du sable.

C'est là que le Chef des apôtres, résidant au Vicus Patricius, chez le sénateur Pudens, tenait les réunions plénières des premiers chrétiens. C'est là qu'en prenant possession de Rome au nom du Christ, saint Pierre planta son étendard. C'est là qu'il proclama la loi évangélique à la lueur des torches, en attendant que plus tard, survivant dans ses successeurs, il pût la publier au grand jour. C'est là que furent ensevelis les premiers fidèles qui moururent dans

(1) *Apologétique*, ch. L.

(2) Le Pomœrium (*post murum,* après les murs), espèce de boulevard qui se trouvait en dehors de la seconde enceinte de Rome. A ce propos, il faut se rappeler que Rome était composée de deux parties distinctes : le cœur de la ville appelé *urbs,* région spécialement sacrée pour les Romains; — et les faubourgs *suburbana,* qui s'étendaient entre les murs de la ville proprement dite et la seconde enceinte, au delà de laquelle s'étendaient, dans presque tout le pourtour, le *Pomœrium.*

la paix du Seigneur et que reposèrent les ossements sacrés des premiers martyrs.

On appelait ce souterrain le cimetière *Ostrianum.*

Depuis qu'il avait été consacré à la sépulture des fidèles, d'autres cimetières plus étendus avaient entouré la ville et l'avaient comme ceinte d'une couronne de tombeaux.

Ces vastes nécropoles s'étaient établies de préférence aux abords des grandes voies romaines. Commencées, la plupart du temps, par les païens pour l'extraction du tuf et de la pouzzolane, ces carrières, appelées alors *arenarii*, changeaient de nom et de destination, dès que les propriétaires les cédaient aux chrétiens. Ceux-ci en faisaient un lieu sacré; car leurs retraites profondes servaient à abriter les réunions publiques contre les tracasseries et les persécutions de l'autorité païenne, et à conserver, dans le plus religieux respect, les restes vénérés de ceux qui étaient morts avec le signe des Élus.

On les appelait *cimetière*, c'est-à-dire *dortoir*, où reposaient en paix les reliques sacrées de ceux qui dorment du sommeil des justes, en attendant le grand réveil de la résurrection. Plus tard, ils prirent le nom de *catacombe.*

La suite de ce récit nous dira quelle fut l'occasion de cette appellation nouvelle, et nous fera faire plus ample connaissance avec ces lieux augustes qui furent, pendant près de trois siècles, le berceau de notre sainte religion.

Sans plus tarder, pénétrons dans la catacombe de la voie Nomentane, pour voir ce qui s'y passe.

Au moment où nous transporte cette histoire, un touchant spectacle s'offre à nos regards. Dans le fond d'une galerie, éclairée par la lueur des torches que supportent des candélabres de bronze, un groupe de fidèles est agenouillé; une pierre de marbre s'étend sur le tombeau qui forme l'abside, dont la voûte est décorée de fresques aux couleurs animées. Vers le milieu de l'autel, on distingue le Bon Pasteur portant sur ses épaules la brebis égarée. A droite de ce tableau, on aperçoit la pêche miraculeuse; et à gauche, Daniel dans la fosse aux lions.

C'est ainsi que les premiers chrétiens aimaient à se représenter la tendresse du Seigneur qui les appelait à la foi, et sa protection toute-puissante dans les dangers que cette même foi avait à courir.

Non loin de l'autel parsemé de fleurs printanières, sous l'arceau

d'une *hyppogée*, s'élève une chaire que supportent quatre pieds en bois de chêne. Deux énormes anneaux, destinés à la porter d'un lieu à l'autre, sont suspendus à ses côtés.

C'est la chaire illustrée par le Chef des apôtres.

Elle était conservée à la place même que saint Pierre lui avait assignée dans ce premier sanctuaire de l'Église romaine.

Le vieillard qui l'occupe en ce moment est un des successeurs de saint Pierre : c'est le vénérable pontife Urbain. L'auditoire est attentif. Il parle des joies de l'immolation et des parfums de la virginité.

Une jeune fille, à genoux un peu en avant des autres assistants, recueille plus que tout autre, avec une sainte avidité, les paroles prophétiques du vieillard. Elle est vêtue d'une robe de laine blanche, que réunit autour de sa taille une ceinture de soie rouge. Ses cheveux ondoyants retombent, à la mode des vestales, en six tresses, sur ses épaules. Sa tête est couverte d'un voile de gaze légère, et surmontée d'une couronne d'immortelles. Tout son corps est dans l'attitude de la contemplation. Ses yeux paraissent comme absorbés sur la fresque qui représente Daniel dans la fosse aux lions. C'est à peine si elle peut les en détacher pour les reporter de temps en temps sur le pontife qui s'adresse à elle afin de l'éclairer et de la fortifier dans cette lutte terrible qui va s'ouvrir, et dont les préludes l'ont amenée, toute frémissante, dans ce souterrain de la voie Nomentane.

Enfin, l'auguste vieillard se tait ; il descend de la chaire, gravit majestueusement les degrés de l'autel, accompagné de ses officiants. Puis, se tournant vers la jeune chrétienne :

— Maintenant, ma fille, lui dit-il, c'est à vous de choisir. Le ciel va enregistrer vos serments.

A ces paroles, la jeune vierge se lève, prend de la main gauche un cierge allumé que lui présente le diacre, et se met à genoux sur le degré le plus élevé de l'autel. Ensuite, la droite levée sur le tombeau des martyrs, elle prononce d'une voix ferme et vibrante les paroles de sa consécration virginale.

— Je méprise le royaume de ce monde et toutes ses jouissances pour l'amour de Celui en qui je crois, que j'ai vu, que j'ai aimé, que je chéris de toute l'ardeur de mon âme. Je ne veux pas d'autre époux que Lui sur la terre, comme je ne veux pas d'autre récompense que Lui dans le ciel !

Le saint pontife versait des larmes d'attendrissement ; et l'assistance, émue de tant de candeur jointe à tant de résolution, rendait grâces à Dieu de la gloire qu'il réservait à son Église dans la personne de cette jeune vierge de Rome.

III

Cette enfant était l'unique héritière de l'une des plus illustres familles du patriciat romain. Elle s'appelait Cœcilia.

Au moment où nous entreprenons le récit de sa vie pleine d'héroïsme, Cœcilia avait perdu sa mère. Elle vivait dans la maison paternelle du Champ de Mars, avec son père, Cœcilius Metellus, descendant de la grande famille des Metellus, dont plusieurs membres conquirent une grande illustration dans les fastes de la République romaine. Il existait une tradition qui en faisait remonter la source jusqu'à l'origine même de Rome. Les Metellus auraient eu pour aïeule l'épouse de Tarquin l'Ancien, la fameuse Caïa Cœcilia Tanaquil, à laquelle Rome avait élevé une statue au Capitole.

Cœcilius, son père, était, par conséquent, un de ces Romains de vieille race, chez lesquels la noblesse du caractère marchait l'égale de la noblesse du sang.

Au point de vue religieux, il était païen de naissance, mais très indifférent à toute espèce de culte en pratique. Son esprit cultivé ne pouvait supporter le détail des superstitions grossières et ridicules du paganisme. D'autre part, ne connaissant la religion du Christ que par les calomnies tout aussi grossières et ridicules dont on environnait ses plus admirables mystères, il avait jugé à propos de se tenir également éloigné de l'une et de l'autre religion. C'est ainsi qu'il se trouvait dans un état de neutralité pratique qui, à de grands avantages de conversion, offrait d'immenses inconvénients.

Il était, en effet, plus accessible à la lumière de la vérité, puisqu'il méprisait les ténèbres ; mais, aussi, cette indifférence systématique menaçait d'étouffer entièrement dans son âme le sens mystérieux du divin, étincelle sacrée qui, même au sein du plus absurde paganisme, était une ressource pour la religion chrétienne. Car, il suffisait souvent d'approcher le flambeau de la foi pour exciter dans l'âme, possédée du culte du divin, une de ces émotions qui la faisaient tomber de reconnaissance et d'amour aux pieds du Dieu véritable.

Le patricien romain n'offrait pas à la grâce cette ressource-là. Tout entier aux affaires de son immense fortune et aux idées politiques de son temps, il laissait assez facilement à d'autres le culte de l'invisible. Ne sachant à quoi s'en tenir sur l'avenir d'outre-tombe réservé aux mortels, il prenait toutes ses précautions pour être, sur la terre, le plus immortel qu'il lui serait possible.

Mais, en revanche, tandis que son esprit se fermait de la sorte à toute idée surnaturelle à cause de l'incohérence qu'il croyait trouver dans les systèmes religieux de cette époque, son cœur, naturellement bon et sensible, se livrait assez volontiers aux impressions de la vertu.

Sa maison n'offrait pas, comme celle du grand nombre des patriciens d'alors, le hideux spectacle de la débauche et de la cruauté, vices qui n'étaient que trop l'apanage de la fortune et du pouvoir. Soit par respect pour la mémoire de ses ancêtres, dont les décorations, suspendues dans l'illustre demeure des Metellus, rappelaient qu'elle avait été le sanctuaire de la loyauté et de l'honnêteté politique et morale; soit aussi par calcul ou par le privilège d'une nature foncièrement droite et réglée; soit surtout par une secrète protection du Ciel, qui voulait faire de Cœcilius le père d'un ange de la terre, et de sa maison un des premiers sanctuaires élevés dans Rome au vrai Dieu, le noble Romain était d'une intégrité de mœurs presqu'irréprochables.

Ses concitoyens savaient lui rendre cette justice, malgré la perversité dans laquelle ils vivaient. Aussi, tandis qu'ils avaient décerné les titres glorieux de *Numidique* et de *Dalmatique* à ses ancêtres pour leur illustration guerrière, la voix du peuple décernait au père de Cœcilia un titre peut-être moins éclatant, mais plus honorable, lorsqu'on l'appelait *Cœcilius l'intègre.*

Tel est, au double point de vue religieux et moral, l'illustre patricien qui va jouer un si grand rôle dans les destinées de notre virginale héroïne.

Sans s'en douter, il sera l'instrument dont se servira la Providence, pour amener Cœcilia sur un plus vaste théâtre, où elle remportera la victoire de l'apostolat, avant de conquérir la palme du martyre.

Faisons maintenant plus ample connaissance avec la noble fille de Cœcilius.

IV

Cœcilia avait déjà atteint l'âge auquel la raison commence à poindre, lorsqu'une de ses aïeules maternelles embrassa secrètement le christianisme. A partir du moment où ses yeux furent ouverts à la lumière de l'Évangile, la noble matrone se mit à instruire Cœcilia des mystères de la religion chrétienne, et à le faire en secret, pour ne pas heurter son œuvre de conversion contre l'incrédulité de la famille paternelle.

Mais Dieu avait hâte de moissonner cette gerbe précieuse, qui avait tourné vers le ciel ses épis aux derniers jours de leur maturité. L'aïeule mourut, sans avoir pu achever sa mission.

Avant de rendre le dernier soupir, elle avait fait venir auprès de son lit de mort une esclave affranchie, qui avait été, entre les mains de Dieu, l'instrument de sa propre conversion. Elle lui avait recommandé sa chère Cœcilia, dont l'intelligence commençait à s'illuminer vivement des clartés de la foi, et le cœur à exhaler le le suave parfum des plus pures vertus de l'Évangile.

Titia, fervente chrétienne, avait accepté cette noble mission, et s'en était acquittée avec tout le dévouement d'un apôtre et toute la sollicitude d'une mère. Elle n'avait négligé aucune occasion de détruire dans cette belle âme les premières impressions de l'erreur, et d'y développer les impressions vivifiantes de la vérité divine.

Les engagements solennels, que l'on contracte au baptême, obligeaient les chrétiens d'alors à mener une vie à part, pleine de difficultés pratiques au milieu de leurs propres familles, et pleine de dangers au sein de la société elle-même. Car on pouvait, à chaque instant, être appelé à rendre compte de sa foi et à en soutenir l'honneur devant les plus implacables tyrans. Voilà pourquoi l'Église ne conférait ce sacrement, qui donne la vie aux âmes, qu'à ceux qui étaient en état d'en comprendre et d'en accepter les conséquences, souvent si redoutables pour la vie du corps.

On ignore l'époque précise du baptême de la fille des Metellus. Mais tout porte à croire qu'il ne lui fut pas différé longtemps, et qu'elle le reçut dès que l'usage assez complet de la raison lui permit d'entrevoir les horizons sans bornes de la foi.

Cependant, les obligations ordinaires du chrétien qui s'enrôle sous l'étendard de l'Évangile n'avaient pas suffi à cette âme dévorée, de

la soif ardente du sacrifice. Le jour même où elle reçut pour la première fois le Dieu de l'Eucharistie, elle avait éprouvé le besoin, afin de s'assurer à jamais la jouissance de ses ineffables douceurs, de se consacrer à lui sans retour.

A partir de ce moment solennel, qui fut le point de départ d'une vie toute céleste, Cœcilia semblait ne plus appartenir à la terre. Son âme paraissait ne plus être liée à la maison de boue qu'elle habitait encore, tant elle s'élevait au-dessus des exigences impérieuses de la nature !

Aussi, le seul récit des violences et des macérations, qu'elle infligeait à sa chair délicate, fait-il frémir d'une sainte horreur les vertus les plus éprouvées et les plus austères. Elle passait la plus grande partie de ses jours et de ses nuits dans les ravissants entretiens de la prière. Elle portait un rude cilice, dont les douleurs, sans cesse renouvelées, la faisait tressaillir de la joie d'un continuel martyre. C'était pour elle comme un avant-goût de ce martyre suprême, qui — elle en avait l'espérance — lui permettrait un jour de verser, goutte à goutte, tous les flots de son sang en l'honneur et pour l'amour du divin époux de son âme.

On sait que, dans l'ère des persécutions, l'ambition de mourir pour Jésus-Christ, était, en quelque sorte, la passion dominante des chrétiens. La perspective du martyre était loin d'être un épouvantail pour leur foi robuste et fière. Au contraire, ils trouvaient là un motif de la fortifier encore davantage par la prière et la réception fréquente des sacrements. Lorsqu'on embrassait la religion du divin Crucifié, on savait d'avance que ce n'était pas pour vivre dans les délices et mourir un jour le plus doucement possible, mais pour vivre dans les austérités et peut-être mourir bientôt, comme le Maître, dans les souffrances atroces d'un calvaire quelconque. On entrait dans l'Église avec cette forte dose de bonne volonté, qui remplissait le soldat du Christ d'une paix profonde et le rendait capable de subir, sans trembler, les plus furieux assauts que l'enfer pouvait lui livrer afin d'ébranler sa vertu et sa foi. De là vient que l'Église des catacombes a vu fleurir dans son sein tant de perfections admirables, et tellement admirables, qu'à les contempler, même à travers la distance des siècles, l'esprit s'étonne que l'humanité se soit élevée soudain à un si haut dégré, dans l'idéal de la grandeur morale et religieuse.

Cœcilia est un type de ces âmes qui atteignirent, malgré la

faiblesse de l'âge et du sexe, ce degré héroïque. Elle portait aussi loin que possible ce mépris souverain que tout chrétien doit avoir pour les choses d'ici-bas; elle envisageait, sans aucun trouble, le sacrifice complet d'elle-même, et jusqu'à ces effroyables tortures qui ont vaincu les plus grands vainqueurs du monde.

L'espérance du martyre était au contraire l'objet de ses plus chères méditations. Dans la perspective de la mort, dont l'attente est si formidable pour la nature telle que le péché l'a faite, la jeune vierge trouvait la source d'une joie incessante.

C'est vers ce but tant désiré qu'elle dirigeait les plus ardentes aspirations de son cœur : et là, où tout autre, moins à Dieu, aurait rencontré un abîme d'amertume et de troubles, Cœcilia trouvait un repos plein de délices.

Aussi, en attendant que, suivant ses désirs, le martyre puisse la réunir éternellement à l'objet de son amour, elle ne goûtait d'autre conversation que la conversation toute pleine de charmes de Celui dont les paroles sont Esprit et Vie. Elle lisait presque continuellement, en les entrecoupant de ses plus ardentes prières, les saintes Écritures, et plus spécialement le livre des Évangiles et les Épîtres des apôtres. Elle les avait en si grande vénération qu'elle les portait habituellement sous ses vêtements, et qu'elle les faisait reposer sur sa poitrine, afin que ces livres sacrés fussent sur son cœur, comme un sceau, qui en conservât tous les battements pour Dieu.

Tant de vertus, connues des anges, ne pouvaient être complètement ignorées des hommes.

Aussi, il n'était bruit, dans l'antique Cité, que des hautes qualités de la jeune patricienne. Tandis que la jeunesse des grandes familles de Rome s'énervait dans les plaisirs, la descendante des Metellus faisait revivre, aux yeux émerveillés de tous, la noble simplicité et les vertus austères qui avaient, dans le passé, tant illustré sa race.

Cœcilius était, plus que tout autre, à même de constater ces grandes qualités et de les admirer. Il soupçonnait bien quelque peu l'attache que sa fille pouvait avoir pour ce qu'on appelait alors, par mépris, la secte chrétienne. Les fréquentes visites qu'elle faisait aux catacombes, les libéralités qu'elle consacrait à soulager les pauvres, les lectures religieuses dans lesquelles il l'avait si souvent surprise, tous ces indices étaient de nature à lui révéler ce que Cœcilia

croyait devoir lui cacher avec soin. Mais, soit par crainte de froisser sa fille qu'il chérissait de plus en plus, soit à cause de cette indifférence pratique que nous lui connaissons pour tout culte religieux, soit aussi par une secrète admiration que lui inspiraient les vertus toujours croissantes de sa chère Cœcilia, le vieux patricien avait toujours négligé de s'enquérir davantage à ce sujet.

Cœcilia, de ce côté, remerciait Dieu de cette condescendance paternelle, et en profitait le plus largement qu'il lui était possible, évitant toutefois de rien faire qui puisse conduire son auguste père, de l'ombre du soupçon, à la pleine connaissance de la réalité.

C'est pourquoi aucune fête solennelle ne se célébrait aux catacombes, sans que Cœcilia y fût afin de l'orner de sa piété angélique ; aucune distribution générale d'aumônes ne se faisait, sans qu'elle y contribuât de toute l'étendue de ses ressources et de son immense charité. Elle était visiblement l'ange adorateur de l'autel, et l'ange consolateur de la souffrance et de la misère.

C'est ainsi que la fille de Cœcilius ne perdait aucune occasion, sur la terre, de monter de plus en plus vers le ciel !

V

Telle était Cœcilia, au jour où nous la contemplons, sous les sombres voûtes du cimetière *Ostrianum*, renouvelant à Dieu la promesse d'une inviolable fidélité.

Quel était donc le motif de cette démarche solennelle? Quelle cause provoquait ainsi dans son cœur cet élan de plus en plus irrésistible vers le ciel, et dans ses yeux ces torrents de larmes qui s'épanchèrent devant l'autel et le Pontife des catacombes?

Elle, d'ordinaire si délicieusement calme, et même si tranquillement souriante dans les effusions de la prière! D'où lui vient aujourd'hui cette terreur, dont le secret transpire à travers ses traits bouleversés? Prévoit-elle que le bourreau va bientôt empourprer sa robe virginale du sang du martyre? Sont-ce les bêtes féroces du Colysée ou les licteurs du Prétoire, qui la font trembler et pâlir d'épouvante?

Non. — Ce qu'elle entrevoit, dans un avenir prochain, ce sont des bourreaux et un martyre d'un autre genre. Et celui qui aurait entendu les paroles à voix basse, qu'elle avait échangées avant la

cérémonie avec le Pape Urbain, aurait compris la cause de ses mystérieuses angoisses.

Depuis quelque temps déjà, elle avait le pressentiment de l'épreuve terrible, qui allait assaillir la fidélité qu'elle avait vouée au Seigneur. Ce pressentiment l'avait d'abord inquiétée. Mais, maintenant que l'écueil se dressait devant elle de toute sa hauteur menaçante, Cœcilia en était comme atterrée.

Lorsque l'orage vient à fondre sur un navire, aussitôt l'émotion la plus profonde règne parmi les passagers. Plus les éléments furieux se déchaînent, plus les matelots luttent d'énergie ; plus la mort approche sur les flots, plus la vie développe d'activité à bord de l'équipage. De toutes parts, on se met résolument à l'œuvre. Si l'on se trouve à proximité du rivage, on y jette l'ancre, et on amarre d'autant plus solidement au sol protecteur que la secousse est plus violente sur l'Océan, dont le sein s'entr'ouvre pour offrir un tombeau.

Ainsi en était-il de Cœcilia. L'orage fondait sur elle avec une violence, dont les signes avant-coureurs se faisaient déjà sentir jusqu'au plus intime de son âme. Sous cette douloureuse impression, elle était descendue aux catacombes, comme dans un port, où l'auguste pilote de l'Église devait amarrer plus fortement sa fragile barque aux rivages éternels.

Le Seigneur avait reçu de nouveau ses serments.

Cet acte d'énergie chrétienne en face du péril valut à la noble héroïne un redoublement de force et de courage. Devant l'autel du sacrifice, son âme bouleversée reprit sa sérénité habituelle. Elle éprouva même un indicible tressaillement de joie, lorsque le vieux Pontife, en lui donnant sa bénédiction, lui laissa, comme adieu, ces dernières paroles :

— Allez, ma fille, laissez faire la terre ; votre cœur est au ciel. Le ciel se chargera de garder intact le dépôt précieux que vous venez encore de lui confier. Vous avez su estimer, plus que tout au monde, le trésor de votre virginité. Dans les grands dangers que vous allez courir, quelqu'un combattra à vos côtés. Vous remporterez ainsi la palme de bien des victoires. Allez, Cœcilia, et que l'ange de Dieu vous accompagne !

Sortie de sa demeure avec le trouble, la fille de Cœcilius y rentra avec la paix. Autant le trouble avait fait son tourment, autant la paix faisait maintenant ses délices.

La journée se passa ainsi. Les rayons du soleil printanier, qui se jouaient à travers les fenêtres de son *cubiculum* (1) dont la vue s'ouvrait en plein midi sur la vallée du Tibre, n'étaient que l'image bien imparfaite de la lumière intérieure dont son âme était inondée depuis l'entrevue matinale des catacombes. Cœcilia roulait continuellement dans son esprit les paroles du Pontife. Elle en méditait les mots l'un après l'autre. Elle aimait surtout à se représenter l'expression de son regard, de son sourire et de sa voix.

— C'était bien là, se disait-elle, le regard du prophète qui lit dans l'avenir; c'était le sourire d'un saint, sur les lèvres duquel s'épanouit le secret de Dieu. Sa voix était comme le retentissement de cette divine parole, qui accomplissait jadis tant de merveilles, et disait au centurion romain de la Judée : Allez, votre fille est guérie!

VI

Cœcilia était tout absorbée dans ces fortifiants souvenirs et dans les espérances qu'ils pouvaient faire naître, lorsqu'elle fut tirée de son ravissement par une conversation animée et des bruits de pas qui retentirent sur le pavé de marbre de *l'atrium.* (2) A travers les guirlandes de clématites et de lierre dont était entourée sa fenêtre, elle put apercevoir que la scène du combat allait commencer pour elle.

L'arrivée de deux personnages, qui traversaient en ce moment la cour intérieure du palais, ne devait plus laisser aucun doute sur les préludes de cette grande lutte, dont la suite de ce récit nous montrera les péripéties sanglantes et victorieuses.

Ces deux personnages étaient : l'un, Cœcilius, son père ; l'autre, un étranger, avec lequel nous ferons bientôt une ample connaissance.

Ils rentraient tous les deux d'une promenade qu'ils avaient faite à la *naumachie* d'Auguste, où les *nautæ* (3) amusaient le peuple romain et s'exerçaient à l'art nautique par le simulacre de combats navals.

Nous connaissons Cœcilius au moral. Pour le connaître aussi

(1) Chambre à coucher.
(2) Espèce de cour intérieure.
(3) On appelait ainsi les matelots.

suffisamment au physique, jetons les yeux sur lui pendant qu'il parle à son interlocuteur.

Il paraît d'une taille moyenne et d'un embonpoint plus qu'ordinaire. Ses cheveux qui commencent à blanchir, encadrent une figure arrondie, au teint enluminé, dans laquelle brillent, ainsi que deux éclairs, des yeux d'une incomparable vivacité. Sa démarche est lente et grave comme celle d'un sénateur en fonctions. Il est vêtu d'une tunique, vert foncé, que retient autour de sa taille une ceinture de cuir incrustée de plaques de nacre. Un long *pallium*, à rebord d'hermine et de couleur gris perle, retombe majestueusement, en plis ondoyants, de ses épaules où le retient une agrafe d'or, jusque sur ses cothurnes, que des bandelettes de soie rouge relient à ses jambes massives. Toute sa personne respire cet air de dignité antique, telle que l'imagination aime à se la représenter, dans les plus illustres figures de la société romaine.

L'étranger qui l'accompagne est un beau jeune homme, aux allures qui annoncent en lui le cachet de la plus grande noblesse, et à la parole sententieuse et hardie qui décèle un esprit fortement trempé dans les études philosophiques.

D'une stature haute et dégagée, il porte un manteau bleu parsemé d'abeilles d'or, qui lui descend jusqu'aux genoux, et dont l'ouverture antérieure laisse apercevoir une *prétexte*, retenue autour des reins par une ceinture de mailles d'argent. Il tient à sa main, agitée par les gestes d'une conversation animée, une espèce de toque ornée d'un panache aux plumes variées.

C'était le costume généralement en usage parmi les jeunes Romains qui s'adonnaient à l'étude de la philosophie.

De longs cheveux blonds retombent en bloucles sur son cou, que surmonte une tête à l'expression méditative et fière. Sa physionomie est plutôt sévère que douce. L'éclat de son regard annonce une âme de feu, et la vivacité de son ton et de ses gestes révèle la fougue de son caractère. Cependant, à le considérer d'un peu près, l'urbanité de ses manières adoucit sensiblement chez lui l'air de rudesse et de concentration que la nature et l'habitude de réfléchir lui ont donné.

Au résumé, c'était bien là le type de ce que la philosophie païenne pouvait offrir de plus en rapport avec ses principes ténébreux, qui ne pouvaient donner aux hommes que des perfections de la terre, quand il aurait fallu leur surajouter quelques rayons du ciel.

Tel était l'étranger que Cœcilius introduisait ce soir-là dans sa maison du Champ de Mars.

VII

Au son de la voix du visiteur inconnu, Cœcilia, tirée de son ravissement, avait tressailli. L'émotion subite était remontée jusqu'à son visage et l'avait coloré d'une teinte d'incarnat. Mais, se rappelant aussitôt ses motifs d'espérance pour l'avenir, elle reprit sa sérénité première.

Appuyée sur sa confiance en la protection divine, et fermement résolue à montrer à l'égard de son père le plus de condescendance possible, elle couvre sa tête d'un voile et ses épaules d'un léger manteau, puis descend en toute hâte vers le vestibule où Cœcilius invitait l'étranger à franchir le seuil du *Tablinum* (1). Elle prend la main du vieux patricien, et la porte affectueusement à ses lèvres pour y déposer un respectueux baiser, son salut ordinaire.

— Eh bien, ma Cœcilia, lui dit celui-ci en l'embrassant au front et en cherchant ses paroles, comme un homme qui voudrait faire comprendre de suite ce qu'il n'ose pas dire, es-tu contente de ta journée?

— Plus que jamais, mon très noble père, reprend Cœcilia, plus que jamais, j'ai des raisons de l'être, quoique...

— Ah! je te comprends, répliqua vivement le patricien qui avait peur de s'être trop avancé du premier coup et de provoquer de suite une réponse déconcertante pour son amour-propre. Oui, tu es contente aujourd'hui, ma chère enfant, quoique celle dont nous fêtions jadis tous les ans, à pareil jour, la naissance, ta si bonne et si noble mère, ne soit plus au foyer de la famille, où je m'aperçois qu'elle manque chaque jour davantage. Par Jupiter! les Parques ont été bien cruelles de nous l'avoir enlevée ainsi à la fleur de l'âge!

Des larmes d'attendrissement se faisaient déjà jour sous les paupières de Cœcilia. Son père s'en aperçut.

Il avait frappé juste. Il était entré en matière par le sentiment, il espérait venir à bout de son entreprise par la raison. C'était plus

(1) Salle des archives de la famille.

que suffisant, pensait-il, pour la complète réussite de la petite diplomatie, dont il voulait user sur le cœur de sa fille.

C'est ce commencement de succès qu'il voulut poursuivre; car il continua en ces termes :

— Allons, ma chère Cœcilia, depuis quelques jours tu as atteint l'âge de ta majorité. Je veux, dès aujourd'hui, t'initier aux charges de maîtresse de maison. Jusque-là, tu étais une enfant; maintenant tu es une véritable matrone romaine.

Puis, se tournant vers l'étranger qui épiait scrupuleusement toutes ses paroles :

— Je te présente, ajouta-t-il de son air le plus gracieux, un allié de notre famille, descendant, lui aussi, de l'illustre race des Metellus. Je l'ai convié, pour des raisons bien sérieuses, à dîner ce soir avec nous.

En disant ces mots, le grave patricien avait pris, avec une affection visible de tendresse, les deux mains de sa fille dans les siennes.

L'inconnu avait ralenti le pas, en voyant l'accueil plus que réservé, par lequel Cœcilia avait répondu à ses premières salutations. Mais, enhardi par le regard que lui lança Cœcilius, il se rapprocha avec le plus doux des sourires, et en murmurant quelques mots à voix couverte, que Cœcilia prit pour des compliments d'usage et auxquels elle répondit par un salut plein de la plus gracieuse modestie.

Si Cœcilius n'eût pas prévenu l'étranger des dispositions de sa fille, celui-ci eût peut-être, à première vue, désespéré de la réussite de l'entreprise. Mais le vieux patricien n'avait point dissimulé les obstacles; et, les connaissant, il espérait bien, ce soir-là même, les vaincre définitivement.

Déjà un grand nombre de jeunes Romains, attirés par la distinction de la famille et de sa noble héritière, avaient sollicité auprès de Cœcilius la main de sa fille. Cœcilia avait reçu les confidences paternelles, et les avait toujours déconcertées par une de ces réponses, que le respect et l'affection filiale pouvaient rendre, pour le moment, triomphantes.

Cependant le temps des atermoiements semblait passé. Pour remporter une complète victoire, il ne suffisait plus de livrer des combats partiels; il fallait se résoudre à une action décisive.

Cœcilius avait amené le jeune étranger qui, depuis longtemps, sollicitait l'honneur de devenir son héritier; et il l'avait amené sur

le théâtre de la lutte, avec l'intention bien arrêtée d'en finir une bonne fois. Si la tendresse ne suffisait pas, il emploierait la menace et même la violence. Il avait au cœur pour sa fille une grande affection; voilà pourquoi il avait craint de la contrarier dans ses goûts. Mais aussi, il avait dans les veines du sang romain, vieux de plusieurs siècles de gloire; et il frémissait à la pensée, que peut-être, à cause des résistances de son unique héritière, la source en serait à jamais tarie. D'ailleurs, depuis quelque temps, Cœcilia avait atteint l'âge nubile. Le vieux patricien avait donc le plus vif désir de lui faire contracter une alliance qui perpétuerait, dans sa famille et dans Rome, le nom, la fortune et la gloire des Metellus.

C'est avec ces sentiments que le patricien du Champ de Mars introduisait le jeune étranger sous les lambris dorés de son splendide palais.

Sur un signe de son père, Cœcilia s'était retirée. Elle s'en alla donner ses ordres pour le repas, pendant que nos deux interlocuteurs pénétrèrent dans un bosquet de lauriers, adossé à la terrasse du jardin, afin de se communiquer l'impression qu'ils avaient éprouvée des préludes de la lutte.

— Eh bien! Valérien — c'était le nom de l'étranger — que dites-vous de celle que je vous destine? dit Cœcilius au jeune homme, en lui posant amicalement la main sur l'épaule.

— Très illustre seigneur, répondit Valérien, je dis que les dieux ne peuvent pas, après vous, me faire un plus beau don que la main de votre Cœcilia.

Puis il s'étendit longuement et avec plaisir sur les qualités éminentes, que l'opinion publique attribuait à la descendante des Metellus, et que d'ailleurs cette courte entrevue lui avait permis de découvrir lui-même. Il vantait la grandeur et la simplicité de ses manières, la dignité pleine de modestie de sa démarche, l'ingénuité transparente de son regard, la beauté noble et fière de toute a physionomie.

Cœcilius le regardait avec la satisfaction d'un légitime orgueil. Lorsque le jeune visiteur eut fini l'énumération de toutes les richesses apparentes de ce trésor de vertus, il se mit à pousser un profond soupir.

— Pourquoi cette plainte? s'écria Cœcilius.

— Ah! noble seigneur, répliqua Valérien, j'ai peur qu'après avoir admiré un tel trésor, le destin me soit contraire!

— Par tout ce qu'il y a de dieux dans l'Olympe — répliqua encore plus vivement le vieux patricien, dont la lourde main s'appesantissait davantage sur l'épaule de son interlocuteur — je vous jure que vous l'aurez, ce trésor, quand même le destin, dont je me défie singulièrement, se mettrait à l'encontre... quand même les dieux s'y opposeraient avec toute la force d'Hercule et toute la rage de Junon! Je vous le jure! Je vous le promets!

Il allait continuer la série de ses serments et de ses imprécations, lorsqu'un esclave vint avertir les deux interlocuteurs que tout était prêt au *Triclinium* (1).

VIII

Cœcilia les y avait devancés. Elle prit place à gauche de son père, tandis que, sur un signe de celui-ci, Valérien s'étendit sur le lit de droite.

On sait que, chez les Romains, telle était la coutume de prendre les repas. Les chaises ou fauteuils, actuellement en usage, étaient remplacés par des lits horizontaux placés autour et au niveau de la table.

Tout le commencement du dîner, on affecta de causer de choses étrangères, espérant bien que, d'une manière ou de l'autre, la conversation serait ramenée au sujet qui faisait battre en même temps trois cœurs: celui de Cœcilius de désirs, le cœur de Valérien d'espérance, et celui de Cœcilia de frayeur.

Quelqu'un qui aurait pénétré dans la pièce contiguë, aurait pu s'apercevoir qu'un autre cœur battait aussi plus fort qu'à l'ordinaire.

Une vieille esclave était à genoux derrière une cloison de tapisserie antique. Les bras étendus en forme de croix, la poitrine haletante, et les yeux au ciel, elle suppliait le Seigneur de faire descendre sur sa jeune maîtresse la lumière et la force d'en haut, afin qu'elle puisse accomplir les desseins, mystérieux encore, de la Providence.

Cette esclave affranchie était la vieille Titia.

Cœcilia venait de la quitter, après qu'elles eurent confondu ensemble leurs prières et leurs larmes. Dans son oratoire, elle avait éprouvé un instant l'angoisse de Gethsémani; mais, comme il en arriva au Sauveur, un ange était venu la réconforter. Elle s'était

(1) Salle à manger.

levée, avait séché ses pleurs, et s'était rendue, souriante et gracieuse, sur le théâtre de la dernière lutte.

Toutefois, elle avait conjuré Titia de rester en prière, comme Moïse autrefois sur la montagne, pendant qu'elle combattrait, elle, à l'exemple des Hébreux, dans la plaine. Titia remplissait sa mission avec toute la ferveur dont son âme profondément chrétienne était capable.

La jeune vierge ne tarda pas à s'apercevoir que le moment solennel approchait.

Les deux interlocuteurs cherchaient visiblement à présenter à ses lèvres le calice amer, qu'ils lui avaient préparé tout à l'heure dans les derniers colloques du bosquet de lauriers.

Elle gardait le plus profond silence.

La conversation commençait à se ralentir, lorsque tout à coup Cœcilius, se tournant vers sa fille, lui dit vivement :

— Ah ça ? ma Cœcilia, à quoi penses-tu donc maintenant ? Tu ne dis rien, tu ne manges rien, et on dirait que tes deux yeux veulent pleurer. — Tu as peut-être, ajouta-t-il en souriant et à demi-voix, quelqu'un qui captive en ce moment tes pensées, et dont le délicieux souvenir te fait monter les larmes ? Justement, je veux te parler aujourd'hui de quelque chose de ce genre.

— Mon très noble père, répond la jeune fille avec le calme d'une conviction profonde, vous dites vrai. Il y a en effet quelqu'un qui, non seulement en ce moment, mais presque continuellement, est l'objet de mes affections.

— Ma fille, je sais bien que tu m'aimes ; mais il est temps de faire déborder ailleurs ton amour.

— C'est ce que je me suis empressé de faire déjà, mon noble père. Comme fille, j'ai un père que j'aime, vous le savez, de toute l'ardeur de mon âme. Mais ce que vous me semblez ignorer, c'est que, comme fiancée, j'ai un époux dont les qualités infinies ont ravi depuis longtemps mon cœur.

— Et quel est donc cet heureux mortel ? reprend vivement Cœcilius.

La jeune vierge, sans se déconcerter, continue :

— Oui, j'ai un époux, auquel j'ai donné tout mon amour. Il est noble, car il a l'Éternel pour père. Il est beau, car il rayonne de la splendeur des cieux. Il est sage, car ses perfections ravissent tous ceux qui le contemplent. Il est riche, car le monde entier est son

domaine. Il est puissant, car il accomplit à son gré les plus grands prodiges. Il est bon, car, avant de me connaître, il a déjà répandu pour moi tout son sang. — Puisque vous aimez votre fille, trouvez lui donc un époux plus digne de ses affections.

— Voyons, Cœcilia! reprend le père, pas tant de chimères, et un peu plus de réalité! — Quant à ce personnage mystérieux que tu invoques toujours pour te délivrer de mes propositions, c'est une petite ruse, dont tu ne voudrais pas me faire perpétuellement dupe, n'est-ce pas ?

— O mon père, celui dont je vous parle et qui possède mon cœur n'est pas une chimère. Il existe et il n'est pas loin de nous. Un jour viendra bientôt, où vous le connaîtrez aux richesses incomparables qu'il apportera à son épouse, et à la gloire sans égale dont il illustrera votre nom.

« Oui, cette espérance repose, ferme et souriante, dans mon âme : ce jour, mille fois heureux, arrivera bientôt !

« Alors, ce mystère d'amour, que vous prenez pour une illusion de mon esprit, se dépouillera de son voile, et vos yeux dessillés verront la gloire de sa divine réalité. Je vois déjà les anneaux des fiançailles dont il veut orner mes doigts, les perles précieuses qu'il destine à ma couronne, et la robe écarlate dont il revêtira mes épaules. Déjà, je le sais par une délicieuse expérience, il m'a donné des gages de son éternel amour ! »

En parlant ainsi, la jeune vierge levait vers le ciel ses yeux pleins d'une inexprimable tendresse ; sa voix tremblait comme sous l'empire d'une émotion ravissante. Cœcilius lui-même se sentait gagné par l'attendrissement. Mais il s'en aperçut ; et, maîtrisant cette surprise de la sensibilité :

— Allons ! dit-il en passant la main sur son front comme pour en chasser une idée importune, allons, ma Cœcilia, il faut en finir avec toutes tes rêveries et toutes tes aspirations mystérieuses. Ce phénomène ne m'étonne pas chez toi ; tu es à l'âge des illusions. C'est à moi à te guider à travers les imaginations de la jeunesse, et à te faire profiter de ma vieille expérience. — Eh bien ! écoute avec ta docilité habituelle ce que j'ai à te confier en ce moment.

A ces paroles, le patricien se redresse, et, prenant son ton le plus solennel, il continue ainsi :

— Je vieillis, ma fille ; et chaque jour que le destin me laisse apporte un cheveu blanc à ma tête, qui a déjà vu passer plus de

soixante hivers. Ta noble mère nous a quittés depuis longtemps sur le chemin de la vie. Ses cendres sont allées, peu de jours après ta naissance, rejoindre dans l'urne funéraire les restes mortels de tes deux aînés, Catulus et Sempronia, pauvres enfants dont la Parque a tranché le fil des jours dès le berceau.

« Tu es donc la seule joie qui me reste ici-bas. Aussi, tu sais si dans cette poitrine bat un cœur qui t'aime. Tu es l'unique héritière de mes immenses possessions, et d'un nom tel qu'il n'en est pas de plus illustre dans Rome. Cette fortune et ce nom, tu ne peux les porter noblement et les faire passer aux âges futurs, qu'en appuyant ton existence à une autre existence, et ta vie à une autre vie.

« Pourquoi repousserais-tu donc l'idée d'une alliance magnifique?

« Mais rappelles-toi de quelle race tu es la descendante. Souviens-toi que l'un de nos aïeux s'est immortalisé en défendant la cause sacrée du mariage.

« L'empire s'en allait de décomposition, parce qu'il avait corrompu la société dans sa source, la famille. Le *Numidique*, notre illustre ancêtre, exerçait à Rome la charge de censeur. Il voulut refaire la société en remettant le mariage en honneur. Il souleva contre lui un violent orage. Il y tint vaillamment tête. Il chassa de la ville trente-deux sénateurs qui ne voulaient pas de ce remède suprême.

« Cependant, un moment vaincu, il partit pour l'exil plutôt que de trahir les intérêts sacrés de la famille. Mais il en revint bientôt, poursuivit son œuvre de régénération sociale, et mourut environné d'honneur, avec la conscience d'avoir grandement travaillé, par ce moyen, au salut de la patrie.

« Je te sais, ma chère Cœcilia, — dût ta modestie s'en offenser, je veux t'en rendre le plus sincère témoignage — je te sais l'une des plus accomplies, parmi les jeunes matrones romaines. On admire ta sagesse consommée dans un âge d'ordinaire adonné aux puérilités, quand ce n'est pas aux vils plaisirs. On m'en félicite, et j'en suis fier pour toi, pour moi et pour toute la famille des Cœcilius, qui ont toujours su allier la noblesse de la vie avec celle du sang.

« Depuis longtemps on a sollicité auprès de moi l'honneur de ton alliance. Mais le choix m'était facile et j'ai voulu choisir. Aujourd'hui mon choix est fait. Notre noble hôte sait sur qui tombe ma préférence. J'espère que, comme moi, tu ne le trouveras indigne ni de ta main ni de ton cœur. Car dans ses veines coule aussi le sang

des Metellus, et dans son cœur se trouvent des vertus auxquelles Rome sait rendre le plus grand hommage.

« Les Cœcilius et les Valérius ont, de longue date, contracté une alliance qui n'a fait que leur donner plus d'éclat. L'Espagne et l'Italie ont pu admirer, depuis des siècles, les prodiges d'héroïsme que ces deux sangs réunis ont produits sur leurs champs de bataille.

« En vous unissant tous les deux, je veux ajouter un anneau à la chaîne déjà longue de nos glorieuses traditions de famille. Valérien y consent ; et toi, ma fille, il faut aussi nous prêter ton concours.

« La loi romaine me donne tous les droits indispensables à l'exécution de mes grands desseins sur toi. Tu m'aimes trop pour réduire ton vieux père à la triste nécessité d'user de ses droits, afin d'obtenir, par la force, ce qu'il voudrait ne devoir qu'à ta reconnaissance, à ton respect et à ton amour. »

IX

Ainsi parla Cœcilius.

Le moment décisif est venu pour la jeune vierge. Le ciel et la terre se disputent l'empire de son cœur. A qui va-t-elle en consacrer les affections sans partage ? aux hommes qui cherchent à le ravir à Dieu, ou à Dieu qui veut le posséder tout entier ? Lutte terrible qui contraint l'âme à se dédoubler, pour ainsi dire, afin de se regarder en face dans les deux portions, inférieure et supérieure, dont elle se compose d'une manière cependant indivisible.

C'était la lutte du Sauveur au jardin de l'agonie. Le calice se présente ; il veut le boire et il ne le veut pas. Toutefois, la volonté divine reste victorieuse, et il boit le calice jusqu'à la lie.

Il en est de même, à ce moment, de notre jeune héroïne. Elle semble recueillir toutes les forces de sa foi, pour percer le ciel et découvrir, sans nuage, les desseins de Dieu sur elle. Mais les forces de l'âme s'épuisent, et aucune décision ne se manifeste d'en haut.

Soudain, elle voit apparaître à côté d'elle, le conseiller invisible, que le Pontife des catacombes avait promis. Son regard, qui reflétait l'angoisse, prend alors une expression de joie céleste.

L'ange lui faisait signe d'accepter le calice, d'un air qui lui promettait, dans cette résignation, non la défaite mais la victoire.

Cœcilia s'était relevée pendant le discours de son père ; et, à l'apparition de l'ange, elle s'était instinctivement mise à genoux.

Aussi, ce fut avec la grâce la plus divinement charmante que, se tournant vers le vieux patricien qui lui tendait déjà les bras pour recevoir son aveu, Cœcilia prononça ces paroles :

— Mon très noble père ; je n'ai point souvenir de vous avoir jamais contristé. Aujourd'hui, vous me demandez un nouveau témoignage de mon respect et de mon amour filial.

« Qu'il soit fait de moi au gré de vos désirs ! J'y consens. Car, je sais qu'en faisant votre volonté, je fais la volonté de Celui à qui j'ai donné toutes mes affections et dont — j'en ai la certitude — rien ne pourra jamais me séparer, ni le présent ni le futur, ni la vie ni la mort ! »

Nous laissons au lecteur le soin de deviner ce qui dut se passer de délicieusement étrange dans le cœur des trois convives.

Cœcilius était heureux et fier d'avoir triomphé, sans employer la rigueur, des résistances de sa fille qu'il adorait. Valérien se retirait vainqueur d'une lutte, où il n'avait fait d'autres frais que ceux d'une respectueuse expectative. Et Cœcilia avait reçu du Ciel, à ce moment difficile, un gage de protection tel, qu'elle pouvait désormais s'avancer hardiment à travers les dangers, sans rien craindre pour le précieux trésor qu'elle voulait conserver intact au Seigneur.

F.-P.

(*A suivre.*)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT [1]

VIII

L'État moderne, fondé sur les principes de l'Assemblée de 1789, a aboli l'ancien régime qui réglait les rapports des deux puissances. En proclamant la liberté de conscience et en soumettant tous les cultes au droit commun, la nouvelle législation supprimait le régime de la protection et la religion d'État. Les liens qui unissaient antérieurement le trône et l'autel furent définitivement brisés. A part les stipulations et les concessions réciproques déterminées et cimentées par le Concordat intervenu entre les deux puissances, l'Église se trouva placée, comme tous les autres cultes autorisés, sous le régime du droit commun. En conséquence de ce régime nouveau, l'État déclare se placer en dehors de l'Église; comme État, il ne la connaît pas, et il ne peut connaître ni sa doctrine ni son culte, ni sa discipline, ni son droit canon; mais dès lors qu'elle ne trouble pas l'ordre public, l'État protège sa pleine liberté et il l'assiste même au besoin de ses secours. L'Église, à son tour, ne participe, comme Église, et ne veut participer ni aux lois ni à la puissance politiques, mais elle protège de son autorité morale toutes les lois de la souveraineté temporelle, qui n'ont rien de contraire à la loi chrétienne, et elle oblige les consciences catholiques à les respecter et à leur être soumises.

Le pape et les évêques ont accepté cette situation nouvelle et n'ont jamais réclamé que contre les restrictions apportées à la liberté de l'Église par les articles organiques; ils l'ont acceptée non sans doute comme étant l'expression adéquate de l'indépendance

(1) Voir a *Revue* du 15 mai, 15 et 3 juin 1880.

de l'Église, mais comme une nécessité du temps. On peut dire même qu'un accord admirable se rencontra entre l'action des laïques catholiques et les manifestations du clergé sur le terrain légal du droit commun. Sans s'associer aux espérances d'aucun parti politique, les catholiques ne cessèrent de réclamer les libertés légitimes qu'on leur refusait. Ainsi, lorsqu'un éminent prélat, le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, fut traduit à la barre du Conseil d'État pour avoir exercé son droit de censure canonique contre les propositions hétérodoxes du *Manuel* de M. Dupin, tous ses collègues dans l'épiscopat n'hésitèrent pas à protester. Ils invoquent le principe de la liberté des cultes proclamé par la Charte, contre un acte abusif qui était la négation de cette liberté. Cet accord des évêques et des catholiques sur le terrain légal était la conséquence des idées et des faits issus d'une révolution sociale sans précédent dans notre histoire.

En acceptant le droit nouveau, l'Église n'entendait pas légitimer tous les faits et toutes les idées qui avaient provoqué cette révolution; elle se bornait à constater qu'elle comprenait son temps et qu'elle en acceptait les nécessités. La liberté de conscience n'était pour elle ni une passion, ni une théorie admise; en principe, elle ne pouvait que la condamner, mais elle l'acceptait comme l'expression d'un fait dont l'état intellectuel de l'Europe lui faisait reconnaître, au point de vue pratique, la convenance et l'utilité. C'est dans cet ordre d'idées qu'un savant canoniste de l'Allemagne a pu dire, sans blesser l'orthodoxie, que l'Église, constamment attentive à conserver le dépôt de la foi et à suivre les inspirations célestes, doit encore prendre conseil de l'esprit de son époque : « Car de même que tout gouvernement qui veut marquer sa conduite au coin de la sagesse, éprouve les moyens qui peuvent répondre à ses vues et mener ses projets à bonne fin, de même l'Église doit aussi employer sagement tous les moyens que son époque peut lui offrir, pour propager et affermir le règne de Jésus-Christ sur la terre; elle doit, en un mot, *consulter l'esprit de son temps* (1). »

Le même canoniste exprime sa pensée dans des termes plus accentués encore, lorsqu'il traite des rapports de l'Église vis-à-vis de l'État moderne : « Tout catholique, dit-il, doit applaudir à la conduite des puissances temporelles qui, se trouvant en présence de

(1) G. Philips, *Du Droit ecclésiastique*, t. I, S. XXVI.

plusieurs cultes différents, renoncent à favoriser ou à entraver aucune religion quelconque. Ce genre d'indifférentisme n'est pas aussi préjudiciable à la vraie foi que cet autre, qui, s'associant à l'absolutisme de l'État, admet tous les cultes comme également bons, à la condition qu'ils se plient en toute occasion à sa volonté et à ses caprices. Ainsi, l'État indifférent est préférable pour l'Église à tout autre qui n'est pas rigoureusement catholique. En effet, la liberté politique elle-même a tout à gagner à ce que le pouvoir séculier se tienne complètement en dehors du conflit des confessions (1). »

Mais il importe d'observer ici que si le Concordat de 1801 a été approuvé par le Souverain Pontife, si le régime du droit commun a été accepté, on ne doit pas en conclure que ce *modus vivendi* offre l'idéal des rapports de l'Église et de l'État. Dans l'intérêt de la paix et pour le bien des âmes, le Souverain Pontife consentit à toutes les concessions qu'il pouvait faire sans porter atteinte aux principes; il signa le Concordat parce qu'il sauvegardait la liberté essentielle de l'Église dans l'exercice de sa juridiction. Malheureusement le contrat synallagmatique consenti entre les deux puissances ne fut pas respecté par l'une d'elles. Le premier violateur de ce contrat fut Napoléon lui-même, et il le viola le jour qu'il le promulgua, en annexant au Concordat les articles organiques, qui furent insérés au *Bulletin des lois*. Ces articles étaient l'expression des théories du gallicanisme parlementaire, qu'ils érigeaient en maximes de droit public. On retrouve là une série de dispositions restrictives, dont plus d'une ne laisse rien subsister du droit reconnu par le Concordat au culte de la majorité des Français. Ainsi l'article 1er du Concordat déclare que la religion catholique apostolique et romaine sera librement exercée en France; or l'article 1er de la loi organique supprime cette liberté, en déclarant qu'aucune bulle, bref, rescrit, décret, ni expédition quelconque de la Cour de Rome ne pourront être reçus, publiés, imprimés, sans l'autorisation du gouvernement; l'article 3, en déclarant que les décrets des conciles généraux eux-mêmes ne pourront être promulgués en France qu'après examen et sauf l'approbation du gouvernement; l'article 23, en soumettant à l'approbation du Premier consul les règlements de chaque séminaire; l'article 24, en obligeant les professeurs de

(1) G. Philips. *Du droit ecclésiastique*, t. II, p. 368.

séminaire à souscrire et à enseigner les quatre articles de la Déclaration de 1682.

On a beau dire que les articles organiques sont tombés en désuétude et que plusieurs mêmes sont abandonnés, ils n'en restent pas moins insérés dans le code de nos lois. Ils ne sont pas sans doute tous des actes internationaux comme le Concordat, mais ils obligent tout citoyen français dès que son gouvernement en requiert l'application, puisqu'ils sont lois de l'État. Quant au Pape, il n'est pas plus lié par ces lois que ne pourrait l'être la reine d'Angleterre ou l'empereur de Chine. Comment pourrait-il être lié par des clauses rédigées sans lui et contre lui? Aussi bien a-t-on lieu de s'étonner que M. Thiers ait osé affirmer, à la tribune, la légalité des articles organiques comme contrat international : « On a dit que l'Église avait réclamé, protesté, s'écrie M. Thiers; c'est un mensonge historique. Rome est engagée comme nous par ces articles organiques; ils sont lois pour elle comme pour nous. » Si quelqu'un a commis, sur cette question, un mensonge historique, c'est bien M. Thiers, car la protestation du Saint-Siège contre les articles organiques ne peut être contestée. Rome a protesté par la voix du Souverain-Pontife, et la France catholique par la voix de ses évêques. Dès qu'il eut connaissance de la promulgation de ces articles, Pie VII les réprouva dans le consistoire du 24 mars 1802. Il déclara devant les cardinaux « que la consolation qu'il éprouvait du rétablissement de la religion en France lui était rendue bien amère par les lois organiques qui avaient été rédigées sans qu'il en sût rien, et surtout *sans qu'il les eût approuvées;* et pour que le public ne pût ignorer un seul instant sa manière de voir à cet égard et son évidente répulsion, Pie VII ajouta qu'il n'avait pas manqué de faire parvenir aussitôt ses réclamations au Premier Consul (1). »

Pie VII ne s'en tint pas là, il protesta de nouveau par voie diplomatique dans une lettre du cardinal Caprara (18 août 1803) et, enfin, dans la fameuse bulle d'excommunication du 10 janvier 1809.

L'épiscopat français joignit ses protestations à celles de Pie VII. En 1809, une commission d'évêques adressa officiellement ses réclamations motivées à Napoléon. Sous la Restauration, les protestations furent plus générales et plus accentuées. Une lettre, signée par soixante-dix-sept évêques, déclare que les articles organiques ne

(1) *Mémoires de Consalvi*, t. 1, *Concordat.*

constituent pas une loi internationale entre l'Église et l'État français, puisque l'une des parties intéressées n'a point été consultée et qu'ils furent dressés par le gouvernement français, tout seul, et à l'insu du Souverain Pontife. L'essence du contrat, qui réside dans la concurrence et l'accord des deux parties, accord sans lequel il ne peut y avoir d'obligation mutuelle, fait donc défaut aux articles organiques, et le Pape ne peut être lié par eux. Toutefois, malgré le vice radical de leur origine, ils ont été insérés au *Bulletin des lois* et considérés comme tels, quoique dans les temps de paix entre l'Église et l'État, celui-ci n'en a jamais réclamé l'application rigoureuse. Les gouvernements qui se sont succédé depuis 1802, ne les ont invoqués que lorsqu'ils ont obéi aux caprices d'une politique tracassière et jalouse.

M. E. Ollivier se prononce ouvertement entre les articles organiques et il en fait une juste critique, qui se résume en ces deux mots : usurpation et abus de pouvoir. Il avoue que ces mesures vexatoires et despotiques ont été rédigées en dehors de l'assentiment du Pape, et il est d'avis qu'on les supprime et qu'on les remplace par d'autres lois. Mais toujours fidèle à son système de l'indépendance absolue de l'État, M. E. Ollivier prétend que ces articles organiques qui, de son aveu, constituent, de la part de l'État, une usurpation et un abus de pouvoir, sont valides et ont une force obligatoire : « La validité des articles organiques est, dit-il, hors de contestation. Ils ne sont que la déclaration du droit de l'État; et, pour les promulguer, un prince n'a pas plus à s'inquiéter du consentement du Pape, que le Pape n'a besoin de l'approbation du prince pour définir le dogme. » On pourrait demander à M. E. Ollivier comment des lois qui impliquent un abus de pouvoir et une usurpation, de la part du législateur, peuvent et doivent être considérées comme étant l'expression des droits de l'État. En quoi puis-je être lié vis-à-vis d'un pouvoir qui, franchissant les limites de son domaine, me prescrit ce qu'il n'a pas le droit de me prescrire? Autant voudrait dire que tout pouvoir qui empiète sur les droits d'un autre pouvoir agit légitimement. Or, dire cela, n'est-ce pas amnistier toutes les usurpations lorsqu'elles sont appuyées sur la force? N'est-ce pas réhabiliter la célèbre maxime du césarisme païen : *Si violandum est jus regnandi causa, violandum est; in cœteris justitiam colas.*

M. E. Ollivier se place au même point de vue de l'omnipotence

de l'État, lorsqu'il refuse à l'Église le droit de posséder comme personne civile, lorsqu'il enferme les ordres religieux dans les réseaux d'une légalité étroite, lorsqu'il accorde à l'État le droit de les supprimer, « de dissoudre sans faiblesse toutes les congrégations non autorisées ». Il n'hésite même pas à s'approprier les doctrines de M. de Bismark sur la liberté de l'Église : « Le point de départ de M. de Bismark, dit-il, est d'une justesse incontestable. La souveraineté dans l'État est une, prêtres et laïques y sont également soumis... Les lois qui punissent les délits de la chaire, établissent le droit d'inspection sur les écoles, dispersent les congrégations religieuses jugées dangereuses, règlent l'administration des fabriques et les biens de l'Église, n'excèdent pas le droit souverain de l'État. Partout où elles sont nécessaires, de pareilles lois sont la garantie sociale au profit de la nation et de chacun de nous contre les entreprises de la hiérarchie catholique, toujours prête comme tous les pouvoirs, dès qu'on ne les contient pas, à étendre sans mesure sa domination (1). » Le témoignage sur lequel M. E. Ollivier s'appuie ici est fort suspect, et il aurait dû chercher ailleurs qu'en Allemagne ses maximes d'État vis-à-vis de l'Église. Un ministre d'État, protestant, ennemi déclaré des catholiques, est un juge très suspect quand il s'agit de déterminer les droits respectifs des deux puissances. Qu'il sacrifie les droits de l'Église à l'omnipotence de l'État, qu'est-ce que cela prouve contre la liberté de l'Église. L'argument est faible et le témoignage est suspect. C'est encore en conséquence de la suprématie qu'il accorde à l'État que M. E. Ollivier prétend, à la suite de MM. Ferry et Paul Bert, que la liberté d'enseignement est une fausse liberté et qu'il faut y renoncer. Au demeurant, l'État est le seul maître et il lui appartient d'élever la jeunesse.

Quant à l'Église, je demanderai, à l'auteur du système de l'*indépendance réciproque*, ce qu'il lui laisse de liberté et d'indépendance quand il la livre ainsi au pouvoir discrétionnaire de l'État. L'indépendance réciproque des deux pouvoirs! Quelle amère dérision! Quelle peut être la liberté de cette Église, quand vous autorisez l'État à mettre la main sur ses biens, sur son enseignement, sur ses institutions, sur son régime intérieur? Je ne vois pas qu'elle puisse, en quoi que ce soit, s'administrer librement; car si le con-

(1) *L'Église et l'État*, t. II, p. 445.

trôle de l'État peut s'exercer sur tout ce qui se produit sous une forme terrestre, le culte tout entier, la religion, l'enseignement de la foi lui sont soumis. Est-il un autre moyen d'enseigner qu'à l'aide de la parole? Et la parole qu'est-ce autre chose qu'une forme terrestre de la pensée? Les décisions dogmatiques des Pontifes romains et des Conciles, la hiérarchie, les sacrements, la prédication et, puisqu'on nous oblige de le dire, Dieu lui-même, invisible et présent sur l'autel où s'accomplit le sacrifice chrétien, ne se produisent-ils pas sous une forme ou des apparences terrestres? L'État aura donc le droit d'intervenir sur tout cet ensemble du culte, sur l'enseignement, sur le dogme? Qui ne voit dans ces prétentions, non seulement l'expression du gallicanisme parlementaire, mais le système complet de la suprématie civile telle que la pratiquait Henri VIII!

M. E. Ollivier prétend justifier ces maximes en invoquant la nécessité de garantir l'État contre les entreprises de la hiérarchie catholique, « toujours prête, comme tous les pouvoirs, dès qu'on ne les contient pas, à étendre sans mesure sa domination. » Où sont donc les empiètements de la hiérarchie catholique, depuis un siècle surtout? Et où ne sont pas les empiètements de la puissance séculière? Vous voulez assurer à l'État des garanties contre les empiètements possibles de l'Église. Mais quelles garanties assurez-vous à l'Église contre les entreprises beaucoup plus fréquentes, beaucoup plus dangereuses de l'État? S'il est utile de sauvegarder l'indépendance de celui-ci, n'est-il pas juste de garantir l'indépendance non moins incontestable de l'Église? Or quelles garanties assurez-vous à celle-ci? Aucune. D'un côté, vous armez l'État contre l'Église, tandis que vous laissez l'Église désarmée en présence des empiètements possibles de l'État. Et pourtant vous affirmez la nécessité de l'indépendance des deux pouvoirs!

M. E. Ollivier termine son livre par un chaleureux appel à la conciliation et à la paix; il rappelle aux hommes d'État qui gouvernent la France, l'impuissance de toute persécution contre l'Église; et, justement inquiet des projets liberticides qui sont à l'ordre du jour de nos assemblées politiques, il adjure celles-ci de ne point gêner la liberté d'une Église dont il loue, dans un langage d'une véritable éloquence, la doctrine et la mission sociale. Cet hommage ému rendu à l'Église suffirait à lui seul pour mettre à nu les contradictions du système de l'indépendance réciproque. Dans ces deux pages les plus éloquentes de son livre, les préjugés du juriste parle-

mentaire se taisent : la foi du chrétien, la haute raison du philosophe et de l'homme d'État, le patriotisme du citoyen, l'âme tout entière de l'écrivain, s'ouvrent et se révèlent. Écoutons M. E. Ollivier.

« Comme politiques ayant à régir un grand pays catholique, vous n'avez qu'une question à vous poser : l'ordre social est-il intéressé à la conservation ou à la destruction du culte catholique? Comment auriez-vous le moindre doute à cet égard? L'État n'est pas chargé du bonheur des individus, mais il doit ne point y apporter d'obstacles non justifiés. Or, quel obstacle serait moins justifié que la persécution d'une croyance qui donne à tant de pères, à tant de mères, à tant d'enfants, à tant de femmes la force de supporter la perte des êtres humains en qui ils avaient placé la joie et l'espérance de leur cœur? Est-ce par les « peut-être », les « ce me semble », les « c'est probable » de la critique que vous répondrez aux lamentations, aux pleurs amers de ceux qui, comme Rachel, ne veulent pas être consolés de leurs enfants parce qu'ils ne les ont plus (1) ? Les exigences de l'ordre social seront bien plus impérieuses encore. Vous imaginez-vous sérieusement que par l'instruction vous augmenterez les forces et les lumières de la conscience? Lorsque vous aurez mis le moindre paysan en mesure de lire les romans qui allumeront en lui des ardeurs inconnues de jouissance, des journaux écrits à la hâte, sans sérieux et sans bonne foi, qui pervertiront dans son esprit les notions élémentaires du bon sens, l'aurez-vous rendu plus vaillant à résister aux tentations du mal et aux conseils pervers de la vie? A force de multiplier les maîtres d'écoles laïques, obligatoires et athées, ne craignez-vous pas d'être obligés d'augmenter en proportion les gendarmes et les geôliers? Vous n'avez donc pas entendu la lamentation de tous les grands esprits sincères sur l'insuffisance morale de l'instruction seule? là, Rabelais, si profond au milieu de ses bouffonneries, résumant une foule d'idées dans une phrase lapidaire : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme (2); » ici, Montaigne, affirmatif cette fois : « Je ne crois pas ce que d'autres ont dit, que la science est mère de toute vertu et que tout vice est produit par de l'ignorance. »

C'est Montesquieu, dans sa forme elliptique : « Moins la religion

(1) Jérémie, XXXI, 15.
(2) Livre II, ch. VIII.

sera réprimante, plus les lois civiles doivent réprimer. » C'est Chateaubriand, à la dernière page de sa plus belle œuvre, *les Mémoires :* « La perception du bien et du mal s'obscurcit à mesure que l'intelligence s'éclaire, la conscience se restreint à mesure que les idées s'élargissent. » C'est Michelet, n'ayant pas encore sacrifié aux désirs de la popularité, de son accent ému : « Le cœur se serre quand on voit dans le progrès de toutes choses que la force morale n'a pas augmenté. » C'est Lamartine, dans ses *Entretiens :* « Tous les hommes ont assez d'imagination pour croire, un très petit nombre ont assez de lumières pour raisonner. » Proudhon, après avoir soutenu que Dieu crée le mal et toute religion l'abêtissement de l'espèce humaine, en vint à conseiller le catholicisme comme la plus religieuse de toutes religions. « La religion, dit-il, est encore, pour l'immense majorité des mortels, le fondement de la morale, la forteresse des consciences. Tout atteinte à l'Église catholique et aux droits qui lui ont été reconnus aurait le caractère d'une persécution dont le seul effet serait d'aviver la passion religieuse et de rendre le pouvoir civil odieux ... »

« Ne travaillez pas à l'affaiblissement du christianisme ? C'est la religion de la pauvreté : par lui le pauvre est canonisé, presque beatifié ; l'Église est sa maison ; Jésus a voulu faire comme lui et se perpétuer en lui ; la pauvreté était la lie du monde, le roi de gloire l'a épousée et par son alliance il l'a élevée au-dessus des grands de la terre. Il y a dans le christianisme une telle fécondité de miséricorde sociale que, jusqu'à présent, les novateurs les plus décidés à se montrer audacieux n'ont pu qu'inventer avec beaucoup de peine ce qu'il avait enseigné ou pratiqué depuis longtemps ; aucun de ces réformateurs n'a tenté d'imiter, même de loin, les deux hommes sublimes qui, par le souffle fraternel du christianisme, malgré les siècles écoulés entre eux, se complètent si admirablement, François d'Assise et Vincent de Paule. Hommes du peuple ! chaque fois qu'on vous parlera de porter la main sur la religion de l'Évangile, rappelez-vous que vous lui devez, François d'Assise et Vincent de Paule, les deux amis les plus tendres que vous avez eus. »

J'applaudis à ce noble langage, mais pourquoi ces défiances, pourquoi ces restrictions à la liberté d'un enseignement aussi social? Si cet enseignement exerce, de votre aveu, une influence si salutaire sur l'esprit public, s'il est le seul qui répond admirablement au problème de l'inégalité des conditions, s'il offre des con-

solations assez efficaces pour inspirer la résignation aux malheureux, aux déshérités des biens de ce monde, s'il rend la pauvreté supportable et douce, s'il prêche la bienfaisance au riche, s'il donne à l'obéissance un noble motif, et s'il offre à la vertu une récompense digne d'elle, si cet enseignement, enfin, est le véritable fondement de la morale, et la forteresse des consciences, pourquoi voulez-vous le soumettre au pouvoir discrétionnaire de l'État, c'est-à-dire à un pouvoir qui est subordonné lui-même aux caprices des majorités qui le constituent et qui se succèdent sur la scène politique? Pour que l'enseignement de cette doctrine dont M. E. Ollivier reconnaît la nécessité sociale, ait toute l'efficacité qu'il lui attribue avec raison, ne faut-il pas qu'il ait sa libre expansion, que son apostolat ne soit pas entravé dans ses organes officiels, dans son recrutement, dans les institutions qui lui sont nécessaires pour exercer sa mission avec plus de succès? Or, si vous subordonnez au pouvoir de l'État l'exercice de cet apostolat, si vous attribuez à cette majorité si mobile de notre Parlement qui exprime le pouvoir souverain, le droit de contrôler, de restreindre, de supprimer ou d'approuver à son gré la juridiction de l'Église et son apostolat, vous autorisez par avance la suppression d'un enseignement dont vous reconnaissez vous-même la nécessité sociale. En vain vous engagerez l'État à ne pas gêner la liberté religieuse; celui-ci vous répondra qu'il est juge de l'opportunité des mesures qu'il prend vis-à-vis de l'Église, que son droit sur ce point est reconnu par vous, et qu'en vertu de la suprématie que vous lui accordez sur la puissance ecclésiastique, il peut limiter et supprimer même, s'il le juge utile, l'exercice extérieur de cette puissance, et, qu'en définitive, en cas de conflit, *le dernier mot reste à la force.* Et maintenant supposons que le suffrage populaire amène au pouvoir une majorité ouvertement hostile à l'Église et à tout culte religieux, nous nous trouvons alors en présence d'un État investi de tout pouvoir contre l'Église, juge souverain de l'opportunité de toutes les mesures vexatoires qu'il lui plaira d'exercer contre la liberté du culte et de l'enseignement religieux.

Il est donc évident que le système de l'*Indépendance réciproque* des deux pouvoirs aboutit, en droit et en fait, à la négation de l'indépendance de l'un et à l'omnipotence de l'autre, à la servitude de l'Église et à l'autocratie de l'État. Cette conclusion se dégage fatalement des principes et des déclarations de l'auteur de ce système.

Donc, en droit et en fait, ce système ne résout pas le problème des rapports des deux puissances.

Enfin, pour me résumer sur le livre de M. E. Ollivier, je crois pouvoir le juger comme l'œuvre d'un admirable écrivain, inspiré par les intentions les plus droites, religieux au fond et animé du désir de réconcilier l'Église et l'État. Il a tenté l'œuvre qui était à faire et qui est encore à faire, la conciliation des droits respectifs des deux puissances. Son essai loyal n'a pas abouti et ne pouvait pas aboutir, parce que la notion exacte de la nature, de la constitution, de l'étendue des droits de la puissance spirituelle lui a manqué. Or ni le sentiment chrétien qui l'anime, ni sa droiture politique ne pouvaient lui suffire pour résoudre le problème, parceque la connaissance exacte de l'un des termes de ce problème lui faisait défaut. Victime, malgré lui peut-être, des préjugés des juristes parlementaires, il en subit les influences; et de même qu'il partage toutes leurs défiances contre les empiétements possibles de la puissance spirituelle; il ne paraît pas mieux qu'eux se préoccuper des empiétements de la puissance temporelle, plus fréquents et plus funestes encore à la liberté. Telle est la force des superstitions de l'intelligence, entretenues par un siècle de gallicanisme parlementaire, que les meilleurs esprits en subissent l'influence et restent enchaînés à des doctrines de servitude qui blessent les droits les plus sacrés de la conscience chrétienne. Assimilerai-je M. E. Ollivier à l'ex-procureur général M. Dupin? l'œuvre du premier à celle du second? Non, car entre l'un et l'autre il y a des différences notables à l'avantage de M. E. Ollivier, quoique tous deux aboutissent aux mêmes conclusions. M. Dupin, qui se déclarait sincèrement chrétien, avait hérité de toutes les rancunes des anciens parlements de toutes les jalousies des vieux légistes jansénistes. Son *Manuel* sur les rapports de l'Église et de l'État n'offre rien de neuf, de haut, ni de profond. En dehors des vieux clichés du gallicanisme parlementaire qu'il a compilés, on n'y remarque que des lieux communs, de « ces arguments à la Dupin, ces raisons de coin de rue », comme les appelait le vieux duc de Broglie. M. E. Ollivier a l'esprit plus large et plus haut que ne l'avait celui qu'on a appelé « le plus spirituel des esprits communs. » Son livre *L'Église et l'État* accuse une étude plus sérieuse de la nature et de la mission de la puissance spirituelle; il fait une part plus large à la liberté de l'Église. Le livre de M. Dupin était une déclaration de

guerre; celui de M. E. Ollivier est, dans la pensée de l'auteur, un essai de conciliation. Mais cet essai ne pouvait aboutir à cause du mélange de vrai et de faux qui caractérise son système. Le vrai de ce système est dans son point de départ, qui est la reconnaissance et l'affirmation de l'institution divine de l'Église, de son indépendance et de sa mission sociale; le faux est dans le naturalisme politique qui lui fait concevoir l'idéal social en dehors de l'intervention de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire un état social, vivant de sa vie propre, se suffisant à lui-même, absolument indépendant de tout pouvoir religieux. Erreur manifeste, inconnue dans les sociétés païennes elles-mêmes qui reconnaissaient dans la religion le grand moteur social : *omnia religione moventur!* Par suite de ce faux concept, M. E. Ollivier a été amené à exagérer les droits du pouvoir temporel, à conclure même à son omnipotence; et sa conclusion était logique, car dès que la société peut être conçue en dehors de toute intervention de la religion, le pouvoir temporel se suffit à lui-même, et la législation que cette société se donne est indépendante de toute autre loi suprême. Là est le faux du système de M. E. Ollivier. Et voilà pourquoi, après avoir affirmé l'indépendance des deux puissances, il a conclu à la subordination du pouvoir spirituel au pouvoir temporel. Il devait forcément aboutir à cette conclusion quoi qu'elle fut la négation formelle de ses prémisses. Il a mêlé le faux au vrai, et c'est précisément ce mélange adultère du faux au vrai qui est l'essence de toute contradiction.

Est-ce donc que la réconciliation de l'Église et de l'État moderne est une œuvre impossible? Beaucoup l'affirment, et c'est même une opinion assez accréditée; mais c'est là l'erreur qui fait le malheur des temps où nous sommes. La réconciliation entre les deux puissances est possible, mais à la condition de faire respecter les droits de chacune d'elles; mais il ne peut être question de faire acheter cet accord désirable par aucune concession qui serait la négation des droits de l'une ou de l'autre. L'État et l'Église ne peuvent être vraiment en bons rapports que lorsqu'ils sont sincèrement acceptés l'un par l'autre et qu'ils ne portent mutuellement à leurs principes essentiels et à leurs destinées vitales aucune hostilité.

Où donc trouver la solution du problème des rapports de l'Église et de l'État? S'il s'agit de la question de droit, la réponse est facile. Les droits de l'Église et ceux de l'État étant déterminés par la fin

respective des deux pouvoirs, la réconciliation est dans le respect mutuel de ces droits.

S'il s'agit de la question de fait, il y a lieu de déterminer quel est, dans la société moderne, le régime ou le *modus vivendi* le plus conforme aux intérêts et aux droits des deux puissances et à la paix commune. Au point de vue du droit, l'État et l'Église ne sont et ne peuvent être en bons rapports dans la société moderne que lorsqu'ils sont sincèrement acceptés l'un par l'autre, comme je l'ai dit plus haut. Telle n'est pas malheureusement depuis quatre-vingts ans la situation des deux pouvoirs. L'Église s'est trouvée tour à tour en présence de l'indifférence des disciples de Voltaire, des susceptibilités jalouses et des défiances des parlementaires et quelquefois de l'hostilité brutale des sectes de la Révolution. Dans cette situation, l'union complète entre l'Église et l'État ne peut exister, et toute religion d'État est impossible. Dans une société bouleversée par les révolutions où l'unité religieuse a été brisée, où des dissidences invétérées sont profondément enracinées dans les faits et dans les institutions, où l'harmonie des intelligences est dissoute, où l'erreur, dans une mesure plus ou moins grande, jouit de la tolérance légale, les rapports entre l'Église et l'État ne peuvent être ceux qui existaient au moyen âge. Aussi l'Église, tenant compte des temps et voulant allier, en de justes proportions, la fermeté dans le maintien des principes et la condescendance dans les applications, reconnaît cette situation et consent à négocier avec les gouvernements modernes; elle préfère même à une protection suspecte, qui n'est souvent qu'une persécution déguisée, un état de choses où le pouvoir temporel, quoique orthodoxe, l'admet comme en Angleterre et aux États-Unis, au bénéfice du droit commun et lui laisse accomplir en paix sa mission divine sous la garantie d'institutions vraiment libres. Mais elle ne tient pas cette situation pour la situation normale.

En France, les rapports de l'Église et de l'État sont réglés par le Concordat de 1801, qui a force de loi internationale. Il ne peut être dérogé à ce contrat que par suite d'un accord intervenu entre le Saint-Siège et le gouvernement. L'esprit révolutionnaire qui souffle dans les régions du pouvoir réussira-t-il à emporter cette dernière forteresse légale de la liberté de l'Église? J'ignore ce que l'avenir nous réserve, mais ce que je sais, c'est que la société contemporaine ne subirait pas impunément le régime de la libre-pensée; car,

comme l'affirme, avec raison, un admirateur sérieux du système américain, M. de Tocqueville : « C'est le despotisme qui peut se passer de la foi, non la liberté... Que faire d'un peuple maître de lui-même, s'il n'est pas soumis à Dieu!... Si l'homme n'a pas de foi, il faut qu'il serve; et s'il est libre, qu'il croie... Si quelque espérance m'anime, c'est que je ne peux pas penser que la religion puisse longtemps manquer à la société actuelle. Ou vous périrez, Messieurs, sachez-le bien, ou la religion viendra encore visiter votre société. »

L'histoire des peuples donne raison à ce grave avertissement de M. de Tocqueville; elle nous apprend que partout et toujours la foi religieuse a été la pierre angulaire de toute société civilisée, et que cette pierre fondamentale n'a pu être renversée, sans que la société l'ait été en même temps. Tant il est vrai que l'irréligion et l'anarchie se donnent la main et sont inséparables comme l'effet est inséparable de sa cause! Notre histoire contemporaine nous offre, sur ce point, des témoignages qu'il ne peut nous être permis de récuser. Malheureusement nous oublions vite en France. Quand les rues de la cité rougies du sang de l'émeute ont été lavés, les barricades démolies, les morts jetés dans les tombereaux pour la Morgue ou le cimetière, nous oublions volontiers que l'assassinat des otages et l'incendie ont été décrétés par les mêmes hommes qui rédigeaient le journal *l'Athée*, et nous laissons les vaincus de la veille préparer la revanche du lendemain. Nous nous obstinons à croire que les progrès de l'irréligion ne constituent pas un péril social! Plaise à Dieu que l'avenir ne vous donne pas un cruel démenti! Concluons : La question dégagée de tous ses incidents se réduit à ces termes : détruire l'Église et, avec elle, renverser les assises fondamentales de l'ordre social, ou l'asservir, ou la laisser libre, il n'y a pas d'autre parti à prendre. La détruire, la supprimer par décret, ou par la force? Mais plusieurs l'ont voulu et il n'y ont épargné ni la violence qui tue, ni le rire plus terrible que l'épée; or les hommes de la force brutale et les sophistes sont morts à la peine, et l'Église leur survit. D'autres ont voulu l'avilir, la corrompre par la faveur ou l'emprisonner dans une légalité étroite; mais qu'elle ait résisté d'elle-même à la servitude ou que les événements y aient pourvu, c'est ce qu'on peut voir : elle n'a point péri étouffée sous la pourpre des Césars, et les légistes ont toujours eu moins le temps de lui faire la guerre que de se défendre eux-

mêmes contre l'anarchie. Ici, par conséquent, il ne reste qu'un parti à la fois honorable et sage, c'est de laisser à l'Église, dont les principes et la doctrine sont éprouvés d'ailleurs, la liberté de sa mission sociale. C'est tout ce qu'elle demande au pouvoir, et cette liberté, qu'elle a reçue de son divin fondateur, elle entend la garder. Libre par l'institution divine, selon la belle expression de Pie VI, elle tient de Dieu même le droit de se gouverner librement. Elle peut renoncer aux privilèges temporels qu'elle a reçus des fidèles ou des princes, mais elle ne peut sacrifier aucune de ses attributions essentielles. Dans la sphère de son domaine spirituel, elle ne sert pas, elle n'obéit pas, elle commande, elle règne. Dans cet ordre, son rôle a toujours été celui d'une souveraine, jamais celui d'une servante de l'État.

Quant aux formes politiques auxquelles les peuples donnent leur préférence, elle s'en désintéresse. Au milieu de l'Europe agitée et bouleversée par le choc des systèmes politiques les plus contraires ; elle n'est spécialement ni absolutiste, ni monarchiste, ni républicaine : elle est l'Église. Où l'ordre ancien subsiste, elle le respecte; ou des révolutions politiques s'annoncent et se produisent, elle attend ; où un ordre nouveau s'établit, elle acquiesce. Amie du pouvoir par un respect profondément sage qu'elle professe pour lui ; amie des peuples, par son invincible amour pour la justice et la liberté de la conscience chrétienne, que repousse-t-elle? que flétrit-elle? l'erreur et le mal. Et encore dans les sociétés où le pouvoir tolère l'erreur et le mal, elle ne demande que la liberté pour son apostolat qui est celui de la vérité. Elle dit au pouvoir, de quelque nom qu'il se nomme : Laisse-moi porter la parole et les bienfaits de la Rédemption ; laisse-moi le droit que je tiens de Dieu ; ce droit, c'est le droit de vivre et de sauver le monde !

A. Tilloy.

MORALE ET CATÉCHISME RÉVOLUTIONNAIRES [1]

1792-1796

II

Le 11 germinal an IV, le conseil des Anciens élimina la plupart des candidats proposés au conseil des Cinq-Cents par Lakanal et ses amis, et rendit la sentence définitive. Barbé-Marbois, le rapporteur du Jury, non suspect de fanatisme, saisit l'occasion qui se présentait de mesurer le terrain parcouru depuis 1789 jusqu'en 1796. Son rapport est éloquent à plus d'un titre ; il mérite de fixer l'attention de nos législateurs modernes, au double point de vue du silence sur l'ouvrage de morale officielle qu'il couronne, et de la disparition des maîtres religieux dont il déplore l'absence.

Faisant allusion à la phrase célèbre de Talleyrand à l'Assemblée constituante en 1791 : « Tout proclame l'instante nécessité d'organiser l'instruction ; il faut créer promptement des écoles pour l'un et l'autre sexe. » Barbé-Marbois disait :

Il y a près de cinq ans que le moment est déjà arrivé, et depuis cette époque l'enseignement et l'instruction ont toujours *rétrogradé*... L'Université et toutes ses filles (les universités de province)... et *ces hommes*, *obscurément utiles*, que l'orgueil monacal avait *insolemment* dénommés *ignorantins*, tout a disparu indistinctement... Il est une infinité de communes de la République où il ne se trouve pas un homme capable d'écrire lisiblement les actes essentiels qui constituent l'état civil des citoyens... Les communes urbaines sont un peu moins mal partagées... Les *Doctrinaires* (les religieux de la Doctrine chrétienne) y ont quitté leur ancien costume, et *continuent avec le zèle le plus louable* leur instruction aux petits garçons... D'autres maîtres, et surtout ceux qu'on appelle les *Petits Frères*, y exercent la même profession (2).

(1) Voir la *Revue* du 30 juin 1880.

(2) Rapport de Barbé-Marbois au conseil des Anciens, sur le concours pour les livres d'instruction élémentaire du 11 germinal an IV. *Moniteur* du 15 germinal an IV (1796).

M. Hérold et son conseil municipal de Paris feraient bien de méditer ces dernières paroles avant de consommer la suppression inique des écoles congréganistes de la Seine, contrairement aux vœux des populations.

Certains personnages verraient là aussi la condamnation de leurs projets tracassiers sur la lettre d'obédience (1). Avant d'aller plus loin, nous ne pouvons passer sous silence une conséquence remarquable du passage que nous venons de citer, et qui ne manque pas de gravité dans les circonstances actuelles, réservées à l'exécution des décrets du 29 mars.

Bien que la loi du 18 août 1792, inspirée par Danton, à la veille des massacres de Septembre, soit regardée comme la condamnation des religieux et des religieuses, et invoquée encore aujourd'hui comme telle, on oublie trop aisément que cette même loi permettait aux uns et aux autres de continuer à instruire leurs élèves, *mais seulement* à titre individuel, jusqu'à l'organisation définitive de la loi sur l'enseignement (art. 6), et en quittant leur costume (art. 9). Or cette loi d'organisation définitive pour l'enseignement primaire eut lieu le 28 brumaire an III (18 novembre 1794). Cependant, deux années sont à peine écoulées, qu'en plein fonctionnement de la loi, Barbé-Marbois se plaint au conseil des Anciens, le Sénat d'aujourd'hui, dans les termes attristés que l'on vient de lire, du vide laissé par la disparition des religieux; et il donne les plus grands

(1) Ni saint Vincent de Paul, ni le vénérable de Lasalle, ne pouvaient prévoir dans leurs constitutions, l'ingratitude qui récompenserait le dévouement de leurs communautés, si aimées des classes pauvres, par des exigences de diplôme que l'expérience universelle et la loi de 1850 ont démontrées inutiles, mais dont le but réel est la suppression de l'enseignement religieux. Il est incontestable, néanmoins, que le niveau général des études dans les congrégations religieuses vouées à l'éducation populaire, est bien plus élevé qu'avant 1789. Les concours publics montrent l'infériorité de l'enseignement laïque diplômé en regard de l'enseignement religieux qui ne l'est pas. Les familles préfèrent avec raison l'instruction au diplôme. Leur empressement à confier les enfants aux Frères et aux Sœurs devrait interdire à MM. Paul Bert et Jules Ferry de répéter dans leurs projets que le défaut de brevet est une *iniquité criante* et une atteinte *intolérable* au principe d'égalité. (Voir le *Monde* du 18 et 20 février 1880.) « — Il ne faut pas perdre de vue, dit le Rapport des inspecteurs à M. Duruy, que le succès de l'instituteur et de l'institutrice dépend beaucoup moins du savoir, d'un savoir de programme, que du savoir-faire et surtout du vouloir-faire, *qualité qui manque à bien des brévetées*, et qu'en thèse générale, du moins, on rencontre *essentiellement* chez les religieuses. » (Cité dans le *Monde* du 22 février 1880.)

éloges à ceux qui persévèrent dans leur enseignement. L'idée lui vient-elle d'exiger de ces religieux un diplôme? Invoque-t-il contre eux les *lois existantes*, notamment l'article 6 de la loi du 18 août 1792? Contraste douloureux, et qui ne fait pas honneur à notre époque! Malgré l'irréligion avérée du Directoire, bien que le retour aux idées qui présidèrent aux lois de 1850 et de 1875, fut alors considéré impossible, l'un des orateurs les plus estimés du conseil des Anciens traite en séance solennelle, sans réclamation aucune, un des principaux articles de la loi de 1792, comme si cette loi n'existait déjà plus. Il applaudit à l'enseignement public des religieux, donné contrairement à l'article 6 de cette loi. Il ne demande pas même si ces religieux ont subi l'épreuve de l'examen imposé par la loi de l'an III aux instituteurs laïques! Et voilà qu'après cent ans environ d'intervalle, nos législateurs actuels font de la loi morte en 1796, une loi existante en 1880! Au nom de cette loi, ils dispersent les religieux enseignants qu'on félicitait d'enseigner alors, et ils demandent des diplômes exigés seulement des instituteurs laïques!

Qu'on ne s'étonne plus à présent de la résistance actuelle des religieux aux offres plus ou moins détournées de demandes en autorisation. Sans parler de la loi de solidarité qui relie toutes les congrégations entre elles, comme les membres d'un même corps, pareille demande serait affirmer par le seul fait, ce qui est faux, que le droit commun s'oppose à leur existence; ce serait accréditer dans l'esprit des populations le préjugé qu'une congrégation non autorisée est une congrégation prohibée; ce serait abdiquer, pour un privilège variable de bon plaisir, le droit inscrit dans nos constitutions et dans nos codes, qui leur permet de vivre, en faveur de la loi de 1792, déjà jugée en 96, qui les condamne à mourir.

Revenons à Barbé-Marbois; il continue son examen rétrospectif et son rapport intéressant, en ces termes :

Ceux qui connaissent le désordre où Robespierre et ses complices avaient plongé l'enseignement dans ce qu'ils appelaient, non sans raison, leur république, savent assez que si le mouvement imprimé n'avait pas été arrêté comme par un prodige, nous serions aujourd'hui tombés de la dignité d'hommes *dans un état voisin de l'abrutissement*, dans un état pire que celui des brutes, car elles ne peuvent être corrompues au même degré que l'homme...

Ce régime de laïcité dans l'enseignement qu'on préconise aujourd'hui, et qu'on voudrait nous rendre, ne pourrait guère civiliser les enfants s'il abrutissait les hommes. Aussi ne serons-nous plus surpris des résultats du système scolaire où l'on faisait chanter aux enfants,

Le noir chagrin d'avoir des maîtres.

Barbé-Marbois, nous fait un tableau peu enviable du régime laïque :

Le maître avait perdu toute autorité dans ce simulacre d'école qu'on lui conservait encore. Il y paraissait tremblant. Souvent, ses élèves osaient le menacer de la prison ou de la sévérité des magistrats. Hors des écoles... des discours et des chants licencieux se faisaient entendre, et déchiraient le cœur sensible d'une mère chaste, d'un père sévère, offensaient les oreilles d'une sœur modeste. Les parents se hâtaient de retirer leurs enfants de ces écoles devenues celles de la licence, et la plus profonde ignorance paraissait mille fois préférable à une science payée par le sacrifice de tout ce qui donne du prix et du lustre à la jeunesse (1).

Les vertus des fondateurs de la République avaient mal inspiré Léonard Bourdon. Le caractère de l'amélioration scolaire tentée par le Directoire fut de réagir contre le monopole draconien de Robespierre et l'athéisme légal de Condorcet, qu'on voudrait ressusciter aujourd'hui. Les candidats aux palmes du concours de pluviôse l'avaient compris ; leurs ouvrages laissent deviner le besoin général d'un retour aux idées religieuses, sans toutefois se prononcer en faveur d'aucune religion. La théophilanthropie, qui venait de se fonder avec l'appui du gouvernement, faisait rayonner son influence. Le conseil des Cinq-Cents signala au conseil des Anciens huit ouvrages composés dans le sens de l'esprit nouveau, qui lui paraissaient dignes des récompenses du concours, entre autres : le *Catéchisme* de Delanneau ; les *Epîtres et Évangiles du républicain*, par le citoyen Henriquez ; l'*Homme moral* de Birot ; le *Catéchisme* de la Chabeaussière ; les *Instructions élémentaires de morale*, par Boulart, etc. « Le plan de ce dernier ouvrage est très bien conçu, disait au conseil le rapporteur Baudin ; lorsqu'il traite de Dieu, il se sert de termes généraux qui, sans rappeler l'idée d'un culte particulier, sont propres à inspirer aux enfants des sentiments de respect et d'amour envers l'Etre suprême. »

(1) Rapport au conseil des Anciens. *Moniteur* du 15 germinal, an IV.

On était déjà loin de Condorcet et des théories de 1792. Le conseil des Anciens délégua une commission chargée d'examiner le jugement du conseil des Cinq-Cents. Sur les huit ouvrages proposés pour le prix, trois seulement trouvèrent grâce devant Barbé-Marbois et Fourcroy, rapporteurs de la Commission. Ce furent : la *Grammaire* de Lhomond, les *Eléments d'Arithmétique* de Condorcet, et le *Catéchisme* de La Chabeaussière, proclamés vainqueurs du concours. Ces ouvrages correspondaient aux trois points d'enseignement primaire marqués dans la loi du 28 brumaire an III : connaissance de la langue, du calcul, et de la morale républicaine. Un contraste frappant caractérise le jugement des deux Conseils. Tandis que les rapports lus au conseil des Cinq-Cents font un grand éloge de l'ouvrage capital du concours, le *Catéchisme* de La Chabeaussière, ceux de Barbé-Marbois et de Fourcroy, au conseil des Anciens, se répandent en aperçus généraux sur l'état de l'enseignement et les moyens d'y remédier, mais ils gardent un profond silence sur ce Catéchisme, si impatiemment attendu, et d'une conséquence si importante. Ils se contentent d'une simple mention des trois ouvrages couronnés ensemble. Pareil silence renferme un grand enseignement.

Barbé-Marbois, qui mourut pair de France en 1837, et Fourcroy, qui fut plus tard directeur général de l'instruction publique sous le Consulat, avaient l'esprit trop élevé pour ne pas sentir le vice d'une éducation purement laïque, et d'une morale officielle inventée par l'État. Ils comprenaient qu'on ne peut imposer à des enfants ou à des hommes un système humain de philosophie quelconque pour la direction de la vie intime et publique. Si l'on veut exiger d'une nature intelligente et libre le sacrifice des penchants et des passions dont la société n'a pas à lui demander compte, il faut autre chose que des raisonnements et des sentences, même formulées en très beaux vers; dans ce but, l'intervention d'une autorité plus haute, pour être efficace, doit être nécessaire. Quand, en 1806, Napoléon, « étendant sa sollicitude sur tout ce qui peut perfectionner la marche de l'enseignement religieux (1) », rendit obligatoire

(1) Rapport de Portalis sur la promulgation du *Catéchisme de l'Empire*, 4 avril 1806.

Portalis, séduit par le Césarisme, oubliait alors les sages principes qu'il avait soutenus en 1802, à l'occasion du Concordat, et qui servent de correctif à l'abus des doctrines abritées sous son nom : « Quand on admet ou que l'on

son *Catéchisme* de l'empire, ce petit livre qui n'était au fond que le *Catéchisme* de Bossuet, sauf le chapitre relatif à l'Empereur, fut accepté sans répugnance par le clergé et les fidèles. Nul n'ignorait que ce *Catéchisme*, approuvé par le légat du Saint-Siège, renfermait la substance de la doctrine catholique, qui ne vient pas des hommes. Celui du citoyen La Chabeaussière était une théorie personnelle à son auteur, ornée d'une estampille officielle, comme l'*Arithmétique* de Condorcet, et rien de plus. En outre, à l'inconvénient de parler politique aux enfants, suivant la législation de l'an III, se joignait le parti pris d'exclure toute religion positive, ce qui autorisait enfants et maîtres à contester chaque phrase et chaque mot du nouveau Catéchisme. Autre danger, le nouveau code de morale scolaire, par une approbation trop vive des doctrines de Rousseau, favorisait une égalité chimérique, en initiant la jeunesse aux dangers du socialisme moderne ; témoin ce dernier vers de l'ouvrage :

Un serviteur fidèle *est l'égal* d'un bon maître.

Ni Barbé-Marbois ni son collègue n'auraient souffert que leur valet de chambre vînt leur dire : je suis votre égal. Et si le serviteur, infatué de son honnêteté, se persuadait que son maître était dépourvu de probité, n'était-il pas tenté de croire que ce maître lui était inférieur ?

A tous ces points de vue, la situation des orateurs du conseil des Anciens était perplexe. Forcés de mettre un terme à la pénurie des ouvrages élémentaires, de donner satisfaction à leur raison, à leur conscience, ils acceptèrent la proposition du prix pour le *Ca-*

conserve une religion, disait-il, *il faut la régir d'après ses principes*. L'ambition que l'on témoigne, et le pouvoir que l'on voudrait s'arroger de perfectionner arbitrairement les idées et les institutions religieuses, sont *des prétentions contraites à la nature des choses*. On peut corriger par des lois les défectuosités des lois ; on peut dans les questions de philosophie, abandonner un système pour embrasser un autre système que l'on croit meilleur ; mais on ne pourrait entreprendre de perfectionner une religion sans convenir qu'elle est vicieuse, et conséquemment sans la détruire... « Ce n'est point assez, dit Montesquieu, pour une religion d'établir un dogme, il faut encore qu'elle le dirige. » C'est ce qu'a fait la religion catholique pour tous les dogmes qu'elle enseigne, *en ne séparant pas ces dogmes de la morale pure et sage* qui doit en régler l'influence et l'application... La doctrine catholique, bien entendue, n'offre donc rien qui puisse alarmer une saine philosophie... » (Rapport au Corps législatif sur le Concordat. Séance du 15 germinal an X. Réponse à quelques objections.)

téchisme de La Chabeaussière, et voilèrent leur silence intelligent sous l'appareil de la récompense.

Il faut revenir au conseil des Cinq-Cents pour bien saisir les motifs de préférence donnés au nouveau catéchisme.

Les considérants de l'arrêt ne plaident pas précisément en faveur des lauréats et des juges : *l'abnégation* évangélique est remplacée par *l'égoïsme*, patronné comme le type de la morale parfaite et agréable à la Divinité.

« Parmi les ouvrages soumis au concours, disait le rapporteur, votre Commission a trouvé la morale *la plus pure*... Elle a vu avec satisfaction leurs auteurs marchant, sans superstition, sous le regard d'un Dieu, conduisant par l'espoir de lui plaire *et l'amour de soi, gravés* dans tous les cœurs, leurs élèves dans la route de la félicité. »

Voici le tour de La Chabeaussière.

« Parmi les ouvrages présentés, celui qui a obtenu la palme, et qui la méritait, est le *Catéchisme républicain, philosophique et moral*, par La Chabeaussière.

« Qu'il est grand au milieu de ses fers, aux portes du tombeau que lui ouvraient sans cesse nos derniers tyrans, cet auteur qui consacrait ce qu'il pouvait alors appeler ses dernières pensées, au bonheur de ses semblables ! Chacun de ses quatrains est presque un traité sublime par sa simplicité qui le met à la portée de tous ; c'est le livre surtout, qui, plein de goût et de sensibilité, brillant par les images, frappera nos jeunes concitoyens et, à l'aide de l'harmonie, se gravera plus facilement dans leur mémoire (1). » Le citoyen Baudin termine son éloge en offrant au lauréat la somme de 2,300 livres.

Un peu moins d'emphase, une appréciation plus solide des principes du nouvel ouvrage et des avantages sérieux qui pouvaient en résulter pour la jeunesse, nous eussent touché davantage que les mérites d'expression et de métaphores. Nous allons examiner s'il y avait correspondance entre la forme et le fond.

Une remarque préjudicielle ne sera peut-être pas inutile.

Les souvenirs laissés par La Chabeaussière aux Madelonnettes, à l'époque de sa grandeur *au milieu des fers* imaginaires exaltés par Baudin, sont de nature à exciter quelques préjugés légitimes sur sa

(1) Rapport du citoyen Baudin au conseil des Cinq-Cents, 14 germinal, an IV.

compétence de moraliste. Près de l'échafaud que lui épargna la révolution du 9 thermidor, La Chabeaussière, en véritable épicurien sceptique, passe son temps à chanter la chanson de la *Flûte de Pan*, le *Clairon de Bellone*, les *Bosquets de l'Hélicon*. Saturé de l'impiété de l'époque, il raille la Bible, l'histoire du paradis terrestre, et salue en ces termes l'arbre de la liberté qu'on venait de planter dans la cour de la prison :

Un arbre, *si l'on croit aux contes de Moïse*, etc. (1).

Voyons si le Moïse du Directoire était de taille à supplanter l'homme du Sinaï, le grand législateur hébreu.

Voici le titre de ses nouvelles tables de la loi, que nous copions sur le livre du temps.

Cathéchisme français, ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, *à l'usage des écoles primaires*, par La Chabeaussière. A Rouen, au bureau de la *Vedette* et de l'imprimerie de V. Guilbert, l'an VI de la République.

Au dos est fait mention de la loi de germinal, plaçant ce *Cathéchisme* (*sic*) au nombre des livres d'éducation à l'usage des écoles primaires.

On dirait que M. Paul Bert avait sous les yeux ce petit livre quand il écrivait dans son rapport sur le nouveau projet de loi d'instruction primaire (1879); « on apprendra dans les écoles primaires... la constitution démocratique du pays... on enseignera la fraternité, la solidarité, le dédain de la vengeance, le mépris de l'envie... et pour enseigner les vertus, *nous n'aurons plus besoin des obscurités de la métaphysique, ni des éclairs du Sinaï* (2). » Platon et la Bible sont exécutés d'un seul coup, et remplacés prestement par la sagesse de M. Paul Bert. Sans afficher la même outrecuidance que son successeur, La Chabeaussière tente d'une manière plus modérée la même œuvre ; voyons si ses efforts répondirent à ses espérances.

La forme poétique de son manuel en quatrains rappelle les madrigaux si prisés autrefois ; et ce n'était pas un petit mérite pour les législateurs de la fin du dix-huitième siècle. Aux yeux de l'instituteur sérieux qui attend un cours complet de morale à l'usage des enfants, cette forme est pleine d'inconvénients. Elle permet à l'au-

(1) *Almanach des prisons*, an III. Voir Gaume. *Révolution*, t. III, p. 326.
(2) Voir le discours de M. Depeyre. Paris, 15 juin 1880.

teur des omissions de principes ou d'explications, nécessitées par les exigences de la rime : de là des lacunes regrettables. Les vers qui sont de la prose rimée, à l'exemple de Boileau, rendent faciles, au moraliste, sur de graves questions, des atteintes de scepticisme qui seraient intolérables en prose. Ainsi après avoir dit, en beau langage, que la mort

C'est le frein du méchant, l'espoir du malheureux,
La consolation du juste qu'on opprime.

L'auteur invite immédiatement ses lecteurs à n'en rien croire, par cette sentence perfide qu'il glisse inaperçue dans la cadence des mots :

Espérons *dans le doute*, et soyons vertueux.

Cherchons un peu plus de lumière, analysons le détail.

Malgré l'absence de divisions et la confusion de plusieurs matières, ce catéchisme traite les sujets qu'il annonce : philosophie, morale, politique républicaines, précédées d'un préambule, au moins très singulier, puisqu'il s'adresse aux deux sexes :

Première demande : Qui êtes-vous?

Réponse. Homme libre, Français, républicain *par choix*,
Né pour aimer mon frère et servir ma patrie,
Vivre de mon travail et de mon industrie,
Abhorrer l'esclavage et me soumettre aux lois.

Dès le premier vers, la politique s'impose à l'attention de l'enfance, et l'horreur de l'esclavage érigé en dogme primordial, ne lui rappelle que trop le noir chagrin d'avoir des maîtres.

On veut apprendre avant tout aux enfants qu'ils sont républicains, et républicains *par choix*, à la façon des régimes démocratiques qui se succéderont en France depuis 93 jusqu'à nos jours. La question de la destinée humaine se présente clairement : nous sommes nés *pour la vie présente* et non pour la vie future. Le droit au travail en découle comme de source. Au reste, il faut l'avouer, les hommes de ce temps-là n'étaient pas libre-échangistes; ils entendaient protéger l'industrie nationale, en ordonnant à l'ouvrier d'en vivre. Témoin cette loi du 3 brumaire an IV (24 octobre 1795), édictée par la Convention, à la veille du Directoire :

Article 1er. « Toutes les matières ou étoffes employées aux cos-

tumes des fonctionnaires publics seront *du cru* du territoire de la République ou de fabrique nationale. » Quels regards sévères lanceraient les Carnot et les Barère à nos républicains actuels, s'ils passaient dans les deux Chambres l'inspection des vêtements?

Continuons. La philosophie de La Chabeaussière comprend Dieu et l'homme; le parti pris de l'irréligion frappe ses réponses d'indécision et de doute.

Qu'est-ce que Dieu?

Je ne sais ce qu'il est, mais je vois son ouvrage.

Il y a là un mot malheureux, capable de jeter les enfants dans l'indifférence, malgré la pompe des œuvres attribuées à l'auteur de l'univers. Le catholicisme, en mettant à la portée de l'enfance *l'ego sum qui sum*, ne lui permet pas le moindre doute sur l'existence de Celui qu'on nommait alors l'Être suprême.

L'annonce de la Divinité provoquait, de la part des enfants, une demande toute naturelle et embarrassante. Si Dieu existe, ne doit-on pas le servir? Un Dieu ne doit-il pas réclamer un culte intérieur et public? La Chabeaussière fait disparaître la religion extérieure et publique sous l'emphase du langage.

Comment faut-il *honorer* Dieu?

L'ordre de l'univers atteste sa puissance;
Tout est pour les humains ou merveille ou bienfait;
Son culte *est le respect et la reconnaissance* :
L'hommage *qu'il préfère* est le bien que l'on fait.

Singulier bien, *préférable* au culte intérieur de la Divinité ; singulier culte, qui bannit l'amour au profit du respect ; singulier Dieu, qui fait fi du culte public, en usage, de temps immémorial, chez tous les peuples !

Même silence à propos de l'homme : aucune définition. Il paraît que notre corps est un mythe : il n'en est pas question ; mais nous avons une âme.

Qu'est-ce que l'âme?

Je n'en sais rien...

Voilà qui est rassurant. Ce qui suit ne vaut guère mieux.

Je sais que je sens, que je pense...
Mais *j'ignore où je vais*, et *ne sais d'où je viens.*

Que l'on compare sur ces questions fondamentales les solutions si nettes, si précises, du catéchisme catholique, quelle différence!

Les preuves de l'immortalité de l'âme données par notre auteur s'appliqueraient aussi bien à l'éternité de la matière. Encore ne paraît-il pas bien sûr de son fait.

Demande : L'âme est donc immortelle?

Réponse. Tout change sans périr : l'âme est *donc* immortelle.
L'âme survit entière au corps décomposé;
J'en ressens le désir. *Dieu m'eût-il abusé?*
Pour sitôt la détruire *eût-il tant fait pour elle?*

La création des animaux est un chef-d'œuvre permanent; et cependant Dieu les détruit chaque jour sans leur rendre la vie.

L'auteur avait à sa disposition des preuves bien autrement fortes de l'immortalité de l'âme; notre dessein n'est pas de les lui rappeler.

La partie philosophique et dogmatique n'était pas, ne pouvait pas être brillante; la partie morale le sera-t-elle davantage?

Malgré une certaine confusion, nous démêlons encore la morale sociale et la morale individuelle. La raison humaine est et sera toujours la panacée universelle. Exemple :

Comment éviter les surprises?

La raison fait *toujours* exacte sentinelle.
A son premier appel, *armons-nous* aussitôt;
Signalons le tyran, frappons-le au plus tôt,
Et de peur d'incendie, éteignons l'étincelle.

S'armer de quoi? Le chrétien s'arme de foi, de prière, de la grâce des sacrements; mais l'enfant de l'école primaire qui n'a que sa raison — quand il en a — quelles armes lui demandera-il?

La morale de La Chabeaussière nous conseille de pratiquer la vertu et de fuir les vices, mais pas tous... Sur sept péchés capitaux, elle n'en admet que quatre.

Quels sont les vices principaux où nous entraînent nos passions?

La colère, l'orgueil, l'avarice et l'envie,
Faux calculs de l'esprit, écarts de la raison...

En retour, le mensonge et l'hypocrisie qui, malgré leur gravité, n'ont jamais été péchés capitaux, remplacent les trois autres. Cupidon trouve grâce devant notre moraliste, à moins qu'il ne se cache sous le voile de l'intempérance. Bien fin cependant, qui devinerait le devoir de la chasteté dans cette définition de la tempérance :

Savoir régler ses goûts, modérer ses besoins,
Qui fuit l'excès, jouit et mieux et davantage.
Le plus sage est celui qui désire le moins,
L'abus même du bien en corromprait l'usage.

En réalité, l'excès du plaisir voilà le vrai mal. C'était bien la morale du temps.

La paresse est classée parmi les vices; mais pour donner une petite leçon de socialisme à l'enfance.

La paresse n'est-elle pas aussi un vice?

Dans le corps social, chaque membre placé,
S'il n'a part aux travaux, *n'a droit aux bénéfices.*

Ce principe-là est une arme à deux tranchants entre les mains des prolétaires contre les propriétaires qui vivent de leurs rentes.

Du vice nulle définition. L'enfant apprenait seulement que les vices naissent des passions, et que les passions sont nécessaires. Le quatrain suivant, d'une facture remarquable, nous l'atteste.

Pourquoi l'Etre suprême mit-il en nous les passions auprès de la raison?

D'un char à deux coursiers l'âme est comme le guide :
L'un est paisible et doux, l'autre vif et fougueux;
L'un attend l'aiguillon, l'autre appelle la bride;
L'un a besoin de l'autre, et le char de tous deux.

Nous verrons ce que devint le char de la jeunesse, guidé, pendant dix ans, par la seule raison contre l'entraînement des passions. La vertu qu'il conseillait d'atteindre, était superbe, en paroles; mais en fait, était-elle à la portée de l'enfance? Il suffit de consulter sa définition.

Qu'est-ce que la vertu?

Remplir tous ses devoirs, craindre et fuir tous les vices,
N'est point encore assez pour un bon citoyen.

Ce n'est point assez! On voit que la vertu ne coûtait rien à la République. C'est pour ce motif qu'en pleine Terreur, Robespierre faisait chanter :

Les vertus *à l'ordre du jour*
Chassent l'intrigue ténébreuse;
Les vertus *veulent, tour à tour,*
Rendre la République heureuse.

(*Chanson sur l'Etre suprême.*)

Pour ces fiers républicains, qui ne trouvent de crime que dans l'excès, remplir tous ses devoirs, fuir tous les vices, ce n'est pas de la vertu. Théorie étrange et nouvelle, le bien et la vertu n'ont point de rapports :

En faisant ce qu'on doit on est homme de bien;
Mais on n'est vertueux que par des sacrifices.

Quoi! la vie de devoir n'est pas une vie de sacrifices, un acte de vertu perpétnelle? Selon notre moraliste, le sacrifice n'a droit au mérité de la vertu que :

S'il sert à la patrie, à la société
Toute œuvre, sans ce but, est une œuvre *stérile;*
Pour être vertueux, *servons l'humanité;*
Le sacrifice est nul quand il n'est pas utile.

Voilà l'exécution en règle des vertus privées, des vertus religieuses, et des vertus de l'enfance, qui ne peut pas, à l'école, servir l'humanité.

Dans tous ce fatras quelle sera la notion de la conscience? Ce sera l'écho de la raison. Ici l'auteur confond l'une et l'autre, et s'embrouille complètement.

Comment distinguer le bien du mal?

Tout le monde répondrait en écoutant la voix de la conscience. La Chabeaussière oublie que la raison distingue seulement la vérité de l'erreur, et dit bravement :

C'est la raison qui parle à notre conscience.

A quoi servira la conscience si la raison, la déesse du jour, accapare tous les rôles? Voici un emploi tout trouvé. La conscience sera

... *Cet instinct suprême*
Qui de la volonté *précède* et *suit* l'effet.

Alors les animaux ont de la conscience, car l'instinct meut leur volonté. Et qui oserait affirmer, sans rire, que la conscience *précède* et *suit* l'acte de la volonté chez tous les hommes? Qu'elle précédait surtout et suivait les actions des vertueux républicains de 93?

On pouvait défier sans crainte La Chabeaussière de produire avec de pareils principes, un seul acte de solide vertu. Aussi réduit-il les vertus principales aux quatre vertus cardinales : justice, prudence, courage et tempérance.

Quelles sont les vertus principales ?

Soyons justes, prudents, tempérants, courageux,
De ces quatre vertus naîtront toutes les nôtres.
De la société l'une affermit les nœuds;
Le bonheur personnel est le prix de trois autres.

Suivant l'esprit de l'époque, on pourra choisir entre les quatre, la vertu qui *affermit les nœuds* de la société. Ce sera tantôt la justice, tantôt le courage. Quant au bonheur personnel, trois vertus suffisent; suffiront-elles à la morale sociale? Celle-ci comprend les états et les devoirs. Les états sont renfermés dans ce quatrain, qui ressemble à une inscription funéraire :

Bon citoyen, bon fils, bon époux et bon père;
Titres saints! trop heureux qui peut tous vous porter!

Alors que les noms des saints étaient proscrits du calendrier comme de la rue, qui se serait douté que la qualité de bon citoyen — sans religion — était un titre saint? Qu'importe! Les droits précèdent les devoirs. La liberté de pensée et le droit à l'insurrection sont clairement indiqués.

Quels sont les droits du citoyen?

De *librement penser*, croire, agir, s'exprimer,
Et *d'opposer sa force* à qui veut l'opprimer.

La liberté devait justifier de pareils excès par l'apothéose de sa définition.

Qu'est-ce que la liberté?

Dieu fit la liberté : *c'est son plus bel ouvrage;*
Adorons-la toujours, ne la souillons jamais.

Adorer Dieu, non pas! mais la liberté, toujours! Les devoirs du citoyen viennent ensuite. Ils sont exprimés par ce quatrain digne d'éloges :

A son pays on doit ses facultés entières;
Secours aux malheureux, obéissance aux lois;
A ses frères, des soins; au monde, ses lumières;
Qui trahit ses devoirs perd à l'instant ses droits.

Il faut y joindre ce devoir d'un nouveau genre.

Admire les talents et rends hommage aux arts.

Enfin, la politique républicaine à l'usage du jeune âge couronne l'œuvre. Le *Contrat social* de Rousseau est l'évangile du citoyen. L'Être suprême a chargé la société de réparer les fautes qu'il a commises dans notre création.

Et l'ordre social *corrige la nature.*

Si l'homme ne s'y prête pas, et si Dieu ne vient en aide à l'homme, quelle action la société aura-t-elle sur la nature? Nous apprenons que toute minorité a tort; la majorité seule a raison, en vertu de certain contrat social, dont l'origine est encore à prouver.

Un pacte dont le nœud unit la masse entière,
Du grand nombre au moins grand oppose la barrière.

La loi n'est plus l'expression de la *raison générale*, mais de la *volonté* générale. A ce titre, courbons le dos. Le nombre est tout. On se croirait dans la France de 1880.

Qu'est-ce que la loi?

La volonté de tous, la règle universelle;
Sitôt qu'elle a parlé, courbons-nous devant elle.

Voici du moins une bonne maxime trop oubliée de nos jours :

Respect aux magistrats, ses organes puissants!

La constitution, ou le Dieu-État, apparaît avec des droits plus que césariens :

Qu'est-ce que la Constitution?

Le garant de nos droits, de notre volonté,
De nos mœurs, nos devoirs la règle et la mesure;
Républicains, veillons pour la conserver pure,
C'est le palladium de notre liberté !

Pauvres enfants ! Ils avaient assez à faire pour travailler à leur instruction, pour conserver l'innocence de leur vie, sans être invités à veiller au salut de la constitution et d'un palladium quelconque ! Le patriotisme avait sa place de droit dans ce catéchisme. Apprend-on le patriotisme à celui qui ne l'a point? La définition présentée aux enfants est plus ampoulée que sérieuse.

Qu'est-ce que le patriotisme?

Un mouvement sublime, un élan plein de flamme,
Dont le vrai citoyen sent son cœur transporté;
C'est l'enfant de l'honneur et de la liberté.

On peut être excellent patriote sans éprouver cette flamme. Donner, sans intérêt et sans phrases, son temps, son argent, sa vie, s'il le faut, à son pays, voilà le vrai patriotisme. L'autre est une déclamation sonore qu'on retrouve dans tous les discours des charlatans de révolution.

Tel est le résumé, en 55 articles, de ce catéchisme qui devait faire de la jeunesse républicaine le modèle et le rempart de toutes les vertus. Son caractère de morale purement humaine, où la Divinité n'intervient que pour la forme et l'étiquette du langage, le frappait d'une stérilité anticipée. Il fut cependant le livre élémentaire des écoles primaires, en compagnie du Recueil de Léonard Bourdon, depuis son couronnement par le conseil des Anciens, jusqu'aux premières années du Consulat. Un document officiel nous apprendra que l'état lamentable, signalé sous le Directoire, ne s'était pas modifié six ans plus tard, et que les enfants, pas plus que les sociétés et les familles, ne peuvent se passer de religion.

Portalis va tenir le même langage que Barbé-Marbois :

Il est temps, disait Portalis au Corps législatif, que les théories se taisent devant les faits. Point d'instruction sans éducation, et point

d'éducation sans morale et sans religion. Les professeurs ont enseigné dans le désert, parce qu'on a proclamé imprudemment qu'il ne fallait jamais parler de religion dans les écoles. L'instruction est nulle depuis dix ans; il faut prendre la religion pour base de l'éducation. Les enfants sont livrés à l'oisiveté la plus dangereuse, au vagabondage le plus alarmant. Ils sont sans idée de la Divinité, sans notion du juste et de l'injuste. De là des mœurs farouches et barbares, *de là un peuple féroce...* Ce sont les idées religieuses qui ont contribué, *plus que tout autre chose*, à la civilisation des hommes (1).

Tels furent les résultats de la morale et du catéchisme révolutionnaires. La nécessité absolue d'échapper aux périls des dix années du dernier siècle imposa aux vieux jacobins, devenus législateurs d'une ère nouvelle, l'obligation de ratifier le Concordat, d'écarter leurs livres modèles de Léonard Bourdon et de la Chabeaussière, d'appeler enfin la religion (le cléricalisme comme on dit de nos jours) au secours de la société chancelante. Il paraît que l'expérience n'est pas faite pour les gouvernements, et des hommes trop connus veulent nous ramener aux oignons d'Égypte, en refoulant de l'éducation ce qui en ferait le salut.

Lorsque la Convention poursuivait le même but, les livres nouveaux étaient reliés à l'aide des anciens, principalement avec les débris des ouvrages religieux hors d'usage. Sur la couverture de l'exemplaire de Léonard Bourdon, qui a servi de sujet à cette étude, nous remarquons les prières de la Semaine sainte : « Mon peuple que vous ai-je fait? Seigneur, ayez pitié de vos serviteurs, épargnez-les. » En pensant à tels ou tels hommes, et aux folles entreprises qu'ils méditent, la même parole revient aux lèvres : « Seigneur, ayez pitié d'eux, ils ne savent ce qu'ils font. »

Eusèbe Cléante.

(1) Discours au Corps législatif, 15 germinal, an X (avril 1802).

TROISIÈME CENTENAIRE DE CAMOËNS

I

Notre dix-neuvième siècle présente en France ce frappant contraste : d'une part, le niveau intellectuel qui s'élève; de l'autre, le niveau des sentiments qui s'abaisse. Jamais la science n'a projeté plus d'éclat, les études scientifiques n'ont été plus répandues, plus actives ni plus fécondes; jamais, d'un autre côté, les cœurs n'ont été plus obscurcis, plus fermés au sentiment qui fait la base de la famille : le respect de l'autorité qui a Dieu pour principe et pour sommet de son culte, et, après lui, ceux en qui son autorité rayonne et qui sur la terre en sont les représentants légitimes. Sourde à la voix de la nature, la jeune génération actuelle ne connaît plus ce sentiment profond, mélange d'amour et de crainte, cette vénération des parents et des ancêtres qui autrefois faisait l'honneur des enfants, donnant à la moindre parole du père, chef vénéré de la famille, le caractère sacré d'un oracle, toujours respecté, toujours obéi. Un souffle infernal d'indépendance et d'orgueil a éteint chez la masse, devenue impie et incroyante, ce sentiment de respect qui, chez nos devanciers, honorait toutes les classes sociales, à tous les âges et dans toutes les conditions : mais alors la foi illuminait les âmes, éclairait et réchauffait tous les cœurs, tandis qu'aujourd'hui !...

De là, une altération profonde dans nos mœurs et dans les rapports sociaux : triste conséquence des doctrines matérialistes et révolutionnaires qui, depuis un siècle bientôt, nous agitent, nous bouleversent, et dont le principe dominant est de nier, railler et renverser tous les principes du temps passé, seule base éternelle et indestructible de toute société, n'ayant à mettre en leur place que

le culte de l'égoïsme, de l'indépendance orgueilleuse et du méprisable intérêt.

Cependant, au milieu des tristesses et des ruines morales du temps présent, dans ce mouvement général qui agite les esprits, il est encore un sentiment très vif, conservé jusqu'au fond des masses populaires dans toute son intégrité, sentiment qui ne saurait échapper au regard de l'observateur ni passer devant lui indifférent. Répandu jusqu'aux extrémités de l'Europe, ce sentiment, germe de consolation pour l'avenir, est, à défaut du respect pour les vivants, le respect qui incline les fronts vers la tombe des morts. A Londres, à Berlin, à Moscou comme à Lisbonne, en France et de tous côtés, même empressement à honorer les morts, à exalter le souvenir de leurs services et de leurs vertus, à venger leur nom de l'oubli ou de l'ingratitude de leurs contemporains; en un mot, postérité tardivement mais pleinement reconnaissante, nous sommes jaloux de payer aux morts illustres la dette d'honneurs, juste équivalent du patrimoine de gloire, de richesse ou de bien-être qu'ils nous ont légué, hélas! au prix de douleurs sans nom, d'injurieux dédains et des plus cruels sacrifices. Et plus leur destinée fut amère, plus l'injustice de leurs contemporains a été dure envers eux, hommes de génie méconnus, martyrs de la science, héros du devoir accompli, plus nous avons à cœur de la réparer. Il semble que l'injustice et l'ingratitude dont ils ont souffert sont pour nous comme un remords; aussi, pour nous réconcilier avec nous-mêmes, pour apaiser leur ombre justement blessée, n'est-il pas de statue assez belle ni assez haute, de fêtes assez grandes ni assez splendides que nous ne cherchions à inaugurer pour couronner pieusement leur image vénérée et glorifier leur immortel souvenir. — Dans le domaine des arts comme dans le domaine moral, ce siècle qui voyait à son début une grande restauration, en subit encore l'impression et l'influence, malgré ses agitations incessantes. Venger la mémoire des morts de l'ingratitude de leurs contemporains, n'est-ce pas là encore une restauration?

Assurément, il y a là, survivant au naufrage de tant d'autres, un sentiment noble et généreux auquel les masses populaires obéissent instinctivement; spectacle bien fait pour arrêter nos regards et nous conserver l'espoir de voir (nos enfants du moins, si ce n'est nous) la résurrection de tant d'autres sentiments momentanément effacés ou disparus.

C'est ainsi que, depuis plusieurs années, peintres, sculpteurs, orateurs sacrés et, avec eux, nos meilleurs écrivains, s'excitent à l'envi, en toute occasion, à restaurer la mémoire de notre héroïque Jeanne d'Arc. Après de longs siècles de méconnaissance et d'oubli, nous avons à cœur de relever ce nom trop longtemps effacé, désormais populaire, qui restera entouré d'une pure auréole, vengé par nous et nos enfants des vils outrages, tache indélébile qui ne souille que la mémoire d'un grand écrivain, plus soucieux de gain et de renommée — même au prix du scandale et d'une infamie — que de son honneur et de sa dignité.

Bornons-nous, parmi tant d'autres, à citer ce seul exemple. Hâtons-nous d'ajouter que la France ne se contente pas de célébrer le génie et les vertus de ses propres enfants, mais qu'elle applaudit aussi, et des deux mains, à la glorification de tous les grands hommes qui ont honoré l'humanité, à quelque titre que ce soit et à quelque patrie qu'ils appartiennent. Comme le soleil, de ses rayons bienfaisants le génie éclaire le monde : l'hommage universel lui est dû. Pendant de longs siècles, la France a été le centre intellectuel du monde; malgré des revers non sans gloire, sa suprématie morale est restée intacte; son cœur généreux, où la jalousie et l'envie n'eurent jamais accès, est ouvert à toutes les illustrations, à toutes les renommées : que le héros s'appelle Christophe Colomb ou Lapérouse, Newton ou Arago, Dante ou Corneille, Jeanne d'Arc ou Camoëns, c'est avec la même admiration, le même amour, et, comme si tous les génies du monde étaient ses enfants, qu'elle inscrit les noms de ces morts illustres aux murs de son Panthéon! Pour elle, en fait de mérite et de vertu, il n'y a point d'étrangers, de nationalités rivales et contraires, de barrières ennemies : il n'y a qu'une seule famille, élite des hommes de bien ou de génie, pionniers de la civilisation et du progrès, dont elle est reine et sœur tout à la fois par les droits d'un cœur sublime et désintéressé qui lui appartiennent, et dont nul jusqu'à ce jour n'a pu la détrôner.

II

LE CAMOENS.

Le 10 juin 1880, anniversaire de son troisième centenaire, a été pour la mémoire du Camoëns un jour de triomphe. Les fêtes de

Lisbonne ont été magnifiques : la réparation s'est montrée des plus éclatantes : La France littéraire s'y est pleinement associée.

Une fête littéraire et artistique a été donnée à Paris, à cette occasion. Mais avant que de rendre compte à nos lecteurs de cette solennité, résumons brièvement ici ce que nous savons du héros de cette fête, le grand poète portugais. Tout d'abord commençons par remercier M. de Santa-Anna Néry, Brésilien d'origine, mais Parisien de mœurs et d'éducation, publiciste distingué, des mieux placés dans le monde littéraire de son pays, admirateur passionné du Camoëns, l'un des organisateurs de cette fête, à l'obligeance duquel nous devons certains détails historiques, en dehors de ceux qui nous étaient déjà connus.

C'est en 1521, sous le règne de Jean III, successeur d'Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal, que, dans une petite ville de la province de Galice, est né le grand poète lusitanien, Luiz de Camoens : ce nom sort aujourd'hui avec éclat d'un oubli de trois siècles.

Divers historiens et biographes ont daté la naissance de Camoëns de l'an 1524, d'autres de 1525. Grâce aux laborieuses recherches de M. le vicomte de Juromenho, savant aussi érudit que modeste, qui a voué son existence à tout ce qui intéresse la mémoire de son illustre compatriote, écrivant de véritables in-folios pour établir le moindre des faits qui le concernent, cette date est aujourd'hui fixée à la vingt et unième année du seizième siècle. Désormais le nom de M. de Juromenho et celui de Camoëns ne peuvent être séparés.

La famille de Camoëns était pauvre et de petite noblesse; elle n'en comptait pas moins d'illustres ancêtres. Si la pauvreté, au milieu d'une cour et d'une société des plus riches, fut pour le poète alors inconnu, plus tard si célèbre, une difficulté de plus à se faire connaître, il n'en eut pas moins, comme gentilhomme, accès dans la plus haute société. C'est à l'université de Coïmbre, fameuse à cette époque et qui aujourd'hui encore soutient sa vieille réputation, que Camoëns fit ses études : études très fortes au point de vue littéraire et qui dépassent celles de nos jours où la littérature ancienne, reléguée au second plan, s'efface regrettablement devant les études de sciences et de mathématiques. Dès ses premières années, Camoëns témoigna de ses dispositions merveilleuses pour la poésie et donna parmi ses condisciples des preuves de son précoce talent.

Ses études terminées, Le Camoëns arrive à Lisbonne. Un moine

intelligent, de ceux qui savent lire dans l'âme humaine et en pénétrer les mystérieuses destinées, l'accueille avec bonté et se fait son protecteur, et le présente à la Cour : ce moine, recteur de l'Université de Coïmbre, était son oncle paternel.

La cour de Lisbonne était alors la plus élégante, la plus polie, la plus somptueuse et brillante de l'Europe. Là, régnaient par l'esprit les grâces et la naissance, comme par l'instruction la plus solide, la reine Doña Caterina, femme de Jean III; Doña Paola, fille du dramaturge populaire, Gil Vicente, auteur elle-même de comédies et d'une grammaire anglaise, encore en honneur aujourd'hui; Doña Angèle, Française d'origine, comme Sigea sa sœur, à qui elle ne le cédait pas en instruction. A côté de ces femmes remarquables, des littérateurs et des poètes tels que l'envieux Caminha, Dom Simon da Silveira, Jean de Barros, Dom Jean de Castro, et enfin le fils de Jean III, le prince Dom Jean, qui, lui aussi, aimait la poésie et les lettres.

C'est dans cette pléïade de femmes si supérieures, véritable cénacle, précurseur du célèbre Hôtel Rambouillet, que dès son entrée dans le monde, Camoëns rencontra et distingua la belle Caterina d'Altayde, dame d'honneur de la reine. Doué d'une nature ardente et passionnée, poète, il osa, malgré la disproportion du rang et des fortunes, jeter les yeux sur elle. Caterina d'Altayde devint l'inspiratrice de son génie. Nouvelle Laure d'un nouveau Pétrarque, c'est elle qu'il a immortalisée dans ses vers sous le nom de *Natercia*, qui n'est qu'une inversion littéraire du nom de *Caterina;* amour malheureux et pur, qui excita la colère de la famille d'Altayde et fit jeter en prison le poète sans fortune et sans crédit.

Il n'en est tiré qu'à la condition d'aller guerroyer contre les Maures d'Afrique. Là, au siège de Ceuta, il est blessé et perd à moitié la vue. Rentré en Portugal, il y voit ses services méconnus. Son cœur s'en aigrit : pauvre et humilié, il se décide à quitter Lisbonne, d'où il part pour les Indes, jurant un éternel adieu à son ingrate patrie.

En 1553, il arrive à Goa, l'un des trois riches fleurons qu'avec Ormuz et Malacca, le grand Albuquerque a ajoutés à la couronne portugaise. Il s'engage dans un corps auxilaire que le vice-roi envoyait au roi de Cochin. L'expédition est désastreuse. Le Camoëns, échappe cependant aux dangers du climat et aux traits de ses ennemis. Mais il a été témoin des exactions et des déprédations

exercées par l'administration au détriment du trésor royal; son âme loyale s'en indigne. C'est alors qu'il écrit sa fameuse satire *Disparates na India*, satire si juste et si bien frappée qu'elle lui attire la disgrâce du vice-roi et lui suscite de nombreux ennemis : il est envoyé en exil à Macao.

Là, du moins, s'il ne sert plus son pays avec l'épée, il le servira encore dans l'administration; et sa plume, docile aux inspirations du plus ardent patriotisme, y élèvera à la gloire de sa patrie un impérissable monument. Les fonctions qui lui sont confiées sont celles de « curateur aux successions vacantes ». Ironie de la destinée et bien prosaïque emploi pour un tel poète et un homme de génie! Ces prosaïques fonctions lui valent du moins un traitement qui lui fera goûter un bonheur inconnu jusque-là, mais qui ne survivra pas à son emploi : celui d'une aisance modeste. C'est là, à Macao, dans une grotte devenue célèbre, que Camoëns compose les six premiers chants de ses immortelles *Lusiades*.

Mais ses ennemis dont la haine veille toujours, ont résolu la perte de celui qui plus tard deviendra la gloire et l'idole de sa nation. Ils l'accusent de malversation dans l'exercice de sa charge; cette lâche accusation n'aboutit qu'à leur confusion : Camoëns, reconnu innocent, quitte Macao et s'en retourne à Goa.

C'est dans le trajet qui le ramène à cette première étape de son séjour aux Indes, que se place le dramatique épisode de son naufrage à l'embouchure du Cambodge, en Cochinchine. Surpris par la tempête, lancé au milieu des flots, il lutte contre la mort. Mais que lui importe la vie s'il perd le fruit de son génie, l'œuvre qui immortalisera et sa patrie et son nom? Au milieu d'un si grand péril, toute sa pensée est là : d'un bras ferme tendu au-dessus des flots, il tient son poème; dans cette lutte du destin contre le génie, qui l'emportera? Enfin, après mille efforts, il a pu atteindre le rivage : qui dira jamais l'hymne de joie et de reconnaissance envers le Créateur, qui dut inonder cette grande âme dans un moment aussi solennel!

De retour à Goa, nouvelles persécutions, nouvelles infortunes. Pour une misérable réclamation de *deux cents* francs, il est arrêté et jeté en prison. Ses amis acquittent sa dette. Le cœur ulcéré par tant d'injustices il renonce à l'Asie et fait voile pour Lisbonne.

Seize ans se sont écoulés depuis son départ : en 1569, il y arrive. Après tant de disgrâces, quelles consolations y trouvera l'intrépide

guerrier, le serviteur toujours fidèle, le grand patriote et le plus national des poètes? La pauvreté, hélas!... la pauvreté toujours implacable, l'indifférence de ses compatriotes et l'injurieuse munificence... de son roi! Les *Lusiades*, fils de son génie, ont paru en 1572 : le roi Dom Sébastien, comblé des trésors de l'Asie, lui témoigne sa satisfaction par l'octroi d'une pension annuelle équivalente à *cent* francs!... et encore la malice de ses ennemis fit-elle qu'il n'en toucha jamais rien!... Et pendant ce temps-là, un noir javanais, fidèle serviteur dont l'histoire a pieusement conservé le nom, Antonio, quête pendant la nuit sur la place publique de Lisbonne pour recueillir les aumônes qui serviront à nourrir son maître : et ce maître s'appelle Luiz de Camoëns!.....

Ah! sans doute, le roi Dom Sébastien qui combattit en Afrique contre les Maures et qui, dans la funeste journée d'Alcacer, — Quivir, lui et la fleur de son armée, trouva la mort glorieuse du champ de bataille, Dom Sébastien fut, à l'exemple de François Ier et de notre vaillant Jean II, honorablement vaincu à Poitiers, un roi valeureux et une nature chevaleresque. Mais, tandis que François Ier, roi chevalier, qui, pacifique et militaire, sachant réunir les deux gloires, faisait appel aux plus célèbres artistes d'Italie, les Benvenuto, les Léonard de Vinci, les Primatice et les récompensait magnifiquement; tandis que par sa protection éclairée aux littérateurs et aux savants, prince passionné pour la poésie et la littérature, il méritait le surnom de Père et restaurateur des Lettres, Dom Sébastien, lui, malgré ses vaillantes qualités, eut le tort de ne pas savoir déjouer les intrigues de l'envie, de subir l'influence pernicieuse d'un courtisan, — un Caminha!... — poète envieux et jaloux dont la haine, comme celle du reptile venimeux qui poursuit sa proie, s'attacha au chantre des *Lusiades* et ne chercha qu'à lui nuire; et c'est dans le plus triste dénuement, dans la détresse la plus profonde, qu'il laisse végéter, languir et périr misérablement, sur un grabat d'hôpital, celui qu'il aurait dû savoir discerner dans la foule, combler d'égards et d'honneurs, apprécier comme le plus digne entre ses sujets les plus loyaux et les plus fidèles; le grand poète, dont les vers immortels, consacrés à la gloire de son pays et de ses héros, leur donnaient l'immortalité; celui enfin, dont l'âme patriotique, ulcérée et meurtrie, mais toujours ardente et dévouée, sur le point de remonter à Dieu, jetait à ses compatriotes ce cri éloquent et sublime : « *J'ai tant aimé ma patrie, que je meurs pour elle et avec elle!* »

Telle fut la noble mais douloureuse existence de ce fils pour qui la patrie n'a pas aujourd'hui assez de fleurs, assez d'hymnes, de bronze, de marbres et de couronnes pour honorer son nom et le venger de l'ingratitude de ses contemporains !

III

LES LUSIADES

Après avoir parlé du poète et raconté brièvement sa vie qui ne fut qu'une longue infortune, donnons à ceux qui ne la connaîtraient pas encore une brève analyse de son épopée. Digne d'être rangée parmi les poèmes épiques les plus célèbres, à côté des chefs-d'œuvre d'Homère, de Virgile, du Tasse, de Dante et de Milton, elle a pour titre : *Les Lusiades*, en portugais « *Os Lusiadas* », (les Lusitaniens). Vasco de Gama, l'illustre navigateur, en est le héros.

Le Camoëns n'est pas seulement un poète, un génie de premier ordre, au point de vue littéraire, de l'imagination, de la beauté du style et de la rime. Le Camoëns est par-dessus tout une âme, un grand citoyen, un ardent patriote. Tout entier à la gloire et à l'honneur de sa patrie, comme nous l'avons rappelé et ainsi qu'il l'écrivait quelques jours avant sa mort, dans une lettre qui est comme son testament et que tout Portugais conserve pieusement gravée au fond de son cœur, « il a tant aimé sa patrie, qu'il n'a vécu que pour elle et qu'il est mort avec elle ». C'est qu'en effet, placé par la destinée entre l'avènement d'un monde nouveau au monde ancien et son annexion à la civilisation et à la suprématie intellectuelle de la vieille Europe, entre la conquête de l'Amérique-Sud et des Indes, source d'opulence inouïe, et la chute d'une patrie tant aimée, si bien servie, Le Camoëns, qui, à ses derniers moments, avait la douleur d'assister à l'invasion étrangère et qui en pressentait l'issue funeste, pouvait croire qu'elle était perdue pour toujours ; mais la Providence, aux desseins toujours impénétrables, après soixante ans d'épreuves, châtiment des excès et cruautés de Cabral et de ses compagnons, conquérants un nouveau monde, mit fin à cette nouvelle captivité de Babylone ; elle réservait à la nation portugaise, éminemment catholique, chez qui la vaillance supplée au nombre, la récompense due à la constante fidélité de sa foi : l'aurore nouvelle du retour à son indépendance, à son autonomie et à sa liberté.

Ce jour-là, l'âme du grand Camoëns qui n'avait vécu que pour sa patrie dut tressaillir : elle a dû être consolée !

Ce n'est pas seulement pendant son séjour à Macao que Camoëns eut la première idée de ses *Lusiades;* dès sa jeunesse — le fait est prouvé — il en avait conçu le plan et le projet. Quel devait être le sujet de son épopée? Il le trouva dans son cœur et dans son amour pour son pays. Comme le chantre de l'*Énéide* qu'il prend pour modèle, il cherche dans les annales portugaises quel est le fait le plus glorieux pour sa nation : ce fait, c'est la récente découverte des Indes par Vasco de Gama, venu à la suite de Bartolomeo Diaz qui, le premier, a doublé le promontoire africain, ce fameux cap des Tempêtes, objet de terreur chez les anciens. La découverte due à Gama et à ses héroïques compagnons a valu au Portugal des richesses incalculables; elle a agrandi son influence, du côté de l'Orient, donné un essor immense à ce peuple hardi et valeureux ; à son commerce et à son activité, elle a ouvert les ports de l'Asie, toutes les richesses des Indes, trésors incalculables d'une civilisation jnsque-là inconnue qui, pour le Portugal, date l'ère d'un art nouveau, essentiellement personnel, original et brillant : tel sera le sujet véritablement épique, national et populaire, digne d'Homère et de Virgile, que choisit l'auteur des *Lusiades*, poème en dix chants, écrits en octaves rimées, avec cette opulence et cette variété de style, cette richesse de coloris, cet heureux choix de mots et d'expressions, cet harmonieux éclat, cette noblesse et cette sonorité de langage qui sont le caractère bien personnel du génie de Camoëns : mérites incontestables auxquels se prête si bien la belle langue portugaise, fille de la langue latine à un tel point de ressemblance et de consanguinité, que des pages entières semblent parfois émanées de la plume de Cicéron ou de Virgile.

Par l'ordonnance générale du poème, la distribution des parties, les *Lusiades* rappellent l'épopée du cygne de Mantoue. Dans un récit qui imite celui du fils de Priam à la reine de Carthage, le poète déroule et fait revivre les annales de son pays. Tout ce que les traditions, légendes et chroniques renferment de glorieux pour la nation lusitanienne, Camoëns le résume dans son poème qui devient ainsi l'épopée nationale par excellence. L'intérêt de la chronique fidèle vient-il à faiblir, il relève l'aridité et la vulgarité du sujet par la magie du style, la variété des couleurs, de telle sorte que, sous sa plume, les moindres détails prennent le charme et la vie de la

poésie. Comme Junon dans l'*Énéide*, ainsi Bacchus, dans les *Lusiades*, est la puissance Olympienne qui combat en ennemie le projets de Gama et de ses vaillants compagnons; ici, comme dans l'épopée virgilienne, Vénus, aidée de Mars, plaide leur cause auprès de Jupiter et finit par leur obtenir la victoire.

Tout le monde sait ou doit connaître, sous peine d'ignorer un des plus beaux morceaux de poésie épique, le touchant épisode d'Inès de Castro : non moins remarquable est celui d'Adamastor, le géant foudroyé, cloué sur son rocher, au cap Sud-Africain, passage sinistre dont il soulève impétueusement les mers devant le téméraire qui ose affronter sa colère et aborder son empire, séjour des plus épouvantables tempêtes. Cet épisode est un des plus justement admirés des *Lusiades*.

Neptune, dans l'*Enéide*, favorise le fils de Priam : il s'indigne qu'Eurus et Zéphyre, dociles à la haine de Junon, aient poussé l'audace jusqu'à bouleverser un royaume qui n'appartient qu'à lui, et il leur lance avec fierté la fameuse apostrophe *Quos ego...* — Dans le poème lusitanien, Neptune, représenté cette fois comme un ennemi, suscite contre les Portugais une effroyable tempête : Gama et ses hardis marins, protégés par Vénus, échappent au péril; Vasco franchit le cap tant redoutable; la mer s'est apaisée; voguant à pleines voiles, Gama découvre des îles, des continents merveilleux, et le voici enfin, abordant à Calcutta. Là, le poète décrit l'histoire, la religion, les mœurs, les éblouissantes splendeurs des pays asiatiques; mais bientôt de nouveaux périls sont suscités par Bacchus; Vasco est jeté en prison par le rajah. Rendu à la liberté, il se décide à reprendre la route du Portugal, non sans avoir fièrement planté le drapeau portugais sur les rivages de l'opulente Goa et d'Ormuz. Afin de récompenser le héros et ses compagnons qui ont su résister à tant de périls, Vénus les fait aborder à l'île des Amours. Ici, une description admirable de ce séjour enchanteur. Le poème se termine par la description, mise dans la bouche de Téthys, des conquêtes réservées en Asie à la nation portugaise; elle déroule à leurs yeux les noms de tous les gouverneurs et grands hommes qui, dans cette vaste partie du monde, viendront successivement étendre l'influence lusitanienne et y fonder à jamais leur gloire et leur puissance immortelle.

Telle est, succinctement, l'analyse du poème.

Ce qu'on lui a reproché, c'est l'alliance du merveilleux profane

au merveilleux chrétien. Mais ce qu'on ne devrait pas oublier, sous peine d'injustice, c'est que, pour juger équitablement toute œuvre littéraire ou artistique, il faut se placer dans le milieu et à l'époque où elle fut créée. Au seizième siècle, régnait un enthousiasme ardent pour l'antiquité : c'était la mode et l'engouement du temps. En France, comme en Italie, comme au Portugal, la mythologie païenne occupait le haut du pavé littéraire ; tous nos auteurs, tous les beaux esprits de cette époque, princes et sujets, sacrifient aux dieux de l'Olympe; leur prose comme leurs rimes sont remplies de noms qui finissent en *us :* c'est à se croire transporté au temps de Cicéron et d'Horace, sous les portiques du Forum; il n'est pas jusqu'au Pontife Suprême, vénérable successeur de saint Pierre, qui, cédant à l'entraînement général et à la mode de son siècle, ne se livre, dans un mouvement d'exaltation littéraire, à cette exclamation païenne : *per Deos atque Jovem!...* — Sans doute, il est choquant de mettre Jésus-Christ en présence de Jupiter, et, n'était l'excuse du temps, nous y verrions un scandale et une impiété. Mais de tels sentiments sont loin de l'esprit religieux du chantre des *Lusiades.* Il faut reconnaître, d'ailleurs, que ces fictions mythologiques, essentiellement favorables à la poésie, remplissent les pages de *la Jérusalem délivrée* et du *Paradis perdu*, poèmes des plus admirés. — Pas plus que le Tasse ou Milton, ces deux aigles du Parnasse, le Camoëns n'a échappé à cette erreur dont s'alarme et s'offense justement notre goût moderne, mieux éclairé, plus pur et plus sévère. L'erreur du mythologisme païen allié aux conceptions du christianisme est le fait de l'influence du temps et des milieux où vivaient ces grands poètes, toujours restés nos maîtres et nos modèles. — Pour être ainsi expliquée, elle n'en est pas moins regrettable, au point de vue du goût et des croyances catholiques : ce qui n'empêche ni le Camoëns, ni Torquato Tasso, ni Milton, ni le Pape auquel nous avons fait allusion d'être des hommes parfaitement chrétiens et des cœurs profondément religieux.

IV

FÊTE DU TROISIÈME CENTENAIRE DU CAMOENS, A PARIS

Reste maintenant à raconter ce que la fête littéraire et artistique du 10 juin dernier, à Paris, donnée en l'honneur du Camoëns,

a offert de particulièrement intéressant et digne d'être signalé.

Tandis que, pendant trois jours d'universelle allégresse et de fêtes des plus splendides, Lisbonne célébrait avec un éclat extraordinaire et un indescriptible enthousiasme le troisième centenaire de son poète national, exhumant de leur ancienne sépulture les cendres du Camoëns et de Vasco de Gama pour les transporter au monastère de Belem où sera élevé un monument définitif digne de ces deux héros, de son côté, l'Association littéraire internationale, jointe à la colonie portugaise de Paris, a voulu aussi dignement que possible fêter et honorer la mémoire du chantre des *Lusiades*.

Sur la proposition de l'un de ses vice-présidents, M. de Santa-Anna-Néry, l'Association a organisé une fête dans la jolie salle Henri-Herz, rue de la Victoire.

Son Exc. Dom José da Silva Mendès-Leal, ministre plénipotentiaire de S. M. Très Fidèle, le roi de Portugal, à Paris, l'homme de cour plein de distinction et d'aménité, le diplomate aimé que tout le monde connaît, a favorablement accueilli le projet. Par son initiative, la colonie portugaise s'est jointe avec un élan unanime à l'Association pour organiser cette fête, à laquelle Son Exc. le comte de Beust, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, MM. Torres-Caïcedo, ministre plénipotentiaire du Salvador et Victor Hugo avaient accordé leur patronage éminent.

Le fond de la salle avait été pavoisé aux couleurs de Portugal, d'Autriche-Hongrie et de France. La salle était remplie par une société brillante et tout ce que la colonie portugaise et brésilienne compte à Paris de plus élégant et distingué. A côté des personnages appartenant à l'aristocratie étrangère et française parmi lesquels le vicomte Itajuba, ministre du Brésil, le vicomte de Roboredo, attaché à la légation portugaise, nombre de représentants du monde littéraire et artistique et de la presse.

En avant, sur l'estrade, le buste du grand poète portugais, œuvre superbe exécutée avec talent, d'après un portrait historique, par M. Ernest Damé, jeune statuaire, occupait la place d'honneur.

Le programme se divisait en deux parties : l'une littéraire, l'autre musicale ; cette dernière ayant comme symphonie, pour interprète la musique de la Garde républicaine, sous l'habile direction de son chef, M. Sellenick.

Aux premières notes de l'air national portugais, toute l'assistance s'est levée, saluant d'un confraternel hommage l'idée de patrie

et celui auquel la patrie rend aujourd'hui amour pour amour.

Dans une allocution chaleureuse, prononcée par M. Torres-Caïcedo, l'éminent publiciste, nous avons recueilli cette belle pensée, si bien appropriée à la circonstance : « Pour le génie comme pour la justice il n'y a pas de frontière, non plus que pour l'ingratitude qui est un héritage commun : Milton, Chatterton, Gilbert, Hégésippe Moreau, Gérard de Nerval n'étaient pas Portugais! »

Et ces dernières paroles qui en sont la péroraison : « Fêter les gloires des grands penseurs, des grands patriotes de chaque pays, c'est travailler d'une manière féconde à l'union de tous les peuples, union basée sur l'admiration pour le génie et pour les actes empreints du beau. Le génie et la vertu, comme le beau et le bien, forment le trésor de l'humanité. Les nations ne sont pas fortes par le nombre des canons dont elles peuvent disposer, mais par le nombre des penseurs qui les relèvent et les font connaître : la victoire appartient toujours à l'idée. »

Succédant à l'orateur, M. de Santa-Anna-Néry a lu admirablement une poésie en l'honneur du Camoëns; tout le monde sait que son auteur, M. Mendès-Leal, est un polygraphe de premier ordre, un aimable poète, et quelle place distinguée il occupe dans le monde littéraire, à Lisbonne comme à Paris.

La belle poésie de M. Mendès-Leal, en l'honneur de son illustre compatriote, mérite quelques mots d'analyse qui intéresseront nos lecteurs. Elle a pour titre : *A Visão.* Voici le magnifique début par lequel le poète moderne entre dans le récit de cette *Vision.* On verra qu'il est à la hauteur du sujet et du héros qu'il veut célébrer. Nous en traduisons le résumé :

« Dans la sérénité du bienheureux séjour, aux pieds de l'Éternel, jouissant d'une immortelle gloire, tout resplendissant de lumière, le Camoëns m'est apparu. — A mesure que la renommée fait vibrer sur le sol natal et sur la terre étrangère le cri de reconnaissance que fait entendre l'hommage rendu à son génie et à ses vertus, le trône sur lequel est assis Camoëns, s'élève et grandit. — Esprit viril dans l'infortune, cœur plein de bonté et de pardon, malgré l'injustice et l'ingratitude des hommes, tel fut pour toi le don sublime que Dieu te fit avec tant d'autres dons! C'est ce don qui t'a valu dans la suprême splendeur, l'incomparable diadème qui couronne ce vaste front où tout un monde put tenir. — Je te contemple, ô Camoëns, portant dans tes mains les palmes du génie et de la vertu, et, trans-

porté, absorbé, je m'incline; et mon esprit, emporté vers les sphères sublimes, me porte en extase à tes pieds. »

Rappelons encore ce passage, puisque nous ne pouvons tout citer :

« Tu triomphes dans l'avenir!... C'est ton triomphe, ô poète! grand et noble exemple! La patrie est plus qu'un berceau : la patrie est un temple; et grand et inspiré n'est jamais proclamé par les siècles, que celui qui a su unir ses hymnes à cette croyance! »

Après cette belle poésie, qui a été chaleureusement applaudie, comme elle méritait de l'être, sont venus les deux épisodes célèbres, tirés des *Lusiades*, Iñès de Castro et Adamastor, magistralement récités par M. Mounet-Sully et Mlle Bartet, sociétaires de la Comédie française; puis, deux Sonnets, dont l'un, de Diégo Bernardès, le premier sonnet portugais qui, au seizième siècle, ait été composé en l'honneur du Camoëns. Traduit par M. Mendès-Léal, il a produit une vive impression. Nous regrettons de ne l'avoir pas sous les yeux pour le citer.

Celui de M. Ratisbonne a précédé et amené le couronnement du buste de Camoëns; il a été dit, avec l'accent d'une émotion sincère, par M. Delaunay, de la Comédie française. Non moins applaudi que celui de Bernardès, il se termine ainsi :

. . . . . .
Heureux celui qui fit une œuvre de beauté!
Il brava, sûr de lui, la tempête et l'abîme :
Au-dessus du flot noir levant sa main sublime,

Il tend son fruit divin à la postérité;
La mer rugit sous lui comme l'envie immonde,
Et Gama conquiert l'Inde, et Camoëns, le monde!

Le morceau le plus saillant de la partie musicale de cette belle fête était une marche, écrite spécialement pour la circonstance, par M. Antoine de Kontski, l'une de nos sommités musicales, qui avait accordé à cette solennité le concours de son beau talent, comme compositeur. Sa « *Marche du Camoëns* », brillamment exécutée par l'excellente musique militaire de M. Sellenick, a électrisé toute la salle. C'est une de ces inspirations soudaines, d'une conception large et grandiose, qui, dès la première note, enlèvent le public.

Pour rappeler le séjour aux Indes du guerrier-poète qui y composa la majeure partie de ses *Lusiades*, M. de Kontski a eu l'heu-

reuse idée d'introduire dans sa Marche un passage qui imite le style et les sonorités de la musique indienne.

Le mode *dorique*, familier à l'Orient, prête à cette inspiration des plus originales sa langueur et son charme inexprimables. Aux accents de cette musique entraînante, si bien en harmonie avec les sentiments qui remplissaient tous les cœurs, la salle entière s'est levée et elle a fait à M. de Kontski une de ces ovations chaleureuses qu'un véritable artiste pourrait difficilement oublier.

Tel est le résumé de cette belle fête par laquelle Paris, lui aussi, a pris part aux solennels honneurs rendus à la mémoire du célèbre poète portugais.

Un mot encore et nous aurons terminé.

Nous n'avons fait qu'effleurer un magnifique sujet : toute imparfaite qu'elle est, cette esquisse suffira du moins pour témoigner de notre admiration et payer notre tribut à cet illustre mort que la postérité ressuscite aujourd'hui. Camoëns fut non seulement un grand génie, mais un beau et noble caractère : esprit viril, cœur haut et fier, âme d'élite qui supporta héroïquement le martyre de la pauvreté et de l'injustice des hommes, ne répondant à leur ingratitude que par l'amour et le pardon. Oui, l'heure de la réparation tardive, mais éclatante, est venue : Camoëns a été et restera désormais, aux yeux de tous, l'une des gloires les plus hautes du seizième siècle, l'une des personnifications les plus accomplies et les plus sympathiques du patriotisme le plus pur et de l'amour de son pays.

La nation portugaise a célébré dignement la mémoire du chantre des *Lusiades;* heureux le peuple qui rend de tels hommages à de tels fils ! Gouverné par un prince éclairé, au cœur sensible et généreux, auquel était justement réservé l'honneur d'un tel acte de justice; par une Souveraine, digne rejeton de cette antique et noble Maison de Savoie, célèbre par sa vaillance et sa piété; servi par des ministres et des diplomates dont le seul nom est synonyme de force et de loyauté, ce peuple est encore riche d'avenir et plein de vitalité; il a le droit de prospérer et de grandir : il peut compter encore sur de brillantes et glorieuses destinées !

Comte DE TARADE.

CHRONIQUE PARISIENNE

L'épidémie des duels. — Mahuot et Jacotin; Bayard et Soto-Mayor. — Les duels comiques. — Trop de choux! pas assez de fleurs! — A la recherche d'un terrain spongieux. — Hurrah, pour *Robert-the-Devil!* — Suppression du canon du Palais-Royal. — Un goutteux qui veut boire la goutte.

A la suite de l'affaire Rochefort-Kœchlin, une véritable épidémie de duels a sévi sur les journalistes; de feuille à feuille, on s'est envoyé des cartels; non seulement le fameux combat des Trente menaçait de se renouveler, mais encore la France « gazetière » pouvait redouter une dépopulation complète.

Que seraient devenus les Parisiens sans leurs journaux du matin et du soir?

Se figure-t-on Paris privé de nouvelles, de feuilletons, de faits divers, de chroniques, de variétés littéraires, voire de simples *canards?*

Je me hâte d'annoncer qu'il y a eu plus de bruit que de mal, plus de fumée que de feu; les épées sont rentrées dans leurs fourreaux, les pistolets dans leurs boîtes; et la gare du Nord n'a délivré de billets pour la Belgique qu'aux caissiers en rupture de caisse.

Depuis que je suis au monde, j'entends dire que le duel est une chose absurde; il faut croire néanmoins que le spectacle amuse la galerie, puisque l'on s'intéresse si fort à deux individus qui vont dégainer dans un pré et qui, après s'être fait l'un à l'autre de légères écorchures, s'en vont bras dessus bras dessous égorger d'innocents lapins au restaurant le plus proche. Ce massacre de lapins est presque aussi immoral que le duel lui-même; car enfin, les lapins n'ont dit d'injures à personne, ils n'ont pas écrit d'articles malsonnants, et ce sont eux que l'on fait sauter dans la casserole. O injustice du sort!

Il paraît que la coutume des combats singuliers nous vient du

Nord; le Nord, en cette circonstance, ne nous a pas apporté la lumière.

Depuis, que de défis échangés, d'homme à homme, — souvent, de souverain à souverain!

Pierre d'Aragon défie Charles d'Anjou; Édouard III d'Angleterre appelle en champ clos Philippe de Valois; François Ier veut se mesurer avec Charles Quint; l'électeur Palatin cherche à rencontrer Turenne; jusqu'à l'empereur de Russie, Paul Ier, qui expédie des témoins au ministre Pitt.

Le chevalier sans peur et sans reproche, le bon Bayard, eut une sanglante affaire avec un capitaine espagnol, nommé Don Alonso de Sotto-Mayor. Cet Alonso était mauvaise langue; il avait été fait prisonnier à la guerre et il prétendait que Bayard, — cité partout comme un modèle de courtoisie, — l'avait très mal traité, au mépris des lois de l'honneur militaire, qui veulent qu'on respecte un captif.

Bayard s'émut de l'accusation, qui le touchait au vif; il demanda un rendez-vous à don Alonso; celui-ci accepta la bataille.

Au jour dit, le bon Bayard monta sur un cheval harnaché de blanc, et pria MM. de la Palisse, d'Oroze, d'Imbecourt, de Fontrailles de l'accompagner; l'Espagnol avait pour seconds, le marquis de Licides, don Diego de Guignonnes, don Pedro de Balde et don Francisque d'Altemèze. Les deux troupes ne tardèrent pas à se joindre; don Alonso, qui savait que son adversaire était tourmenté par un accès de fièvre quarte, exigea que l'on combattît à pied, espérant par là embarrasser Bayard.

Mais Bayard ne se laissa pas inquiéter pour si peu. Il descendit de cheval, se coucha tout de son long pour baiser la terre, fit le signe de la croix, puis marcha droit à son ennemi, « aussy asseuré comme s'il fust esté dans un palais à danser parmi les dames ».

Don Alonso demanda :

— *Señor Bayardo, que me quereys?*

A quoi, le chevalier répondit :

— Je veux défendre mon honneur.

Tout en parlant ainsi, ils se portèrent un furieux coup d'estoc; celui de Bayard alla, en coulant, frapper Don Alonso au visage.

Comme le coup n'était pas mortel, la lutte continua, épuisant les forces des deux rivaux. Le Français témoignait d'une bravoure ardente, l'Espagnol d'une ruse prodigieuse. A chaque attaque, don

Alonso, par une feinte habile, se couvrait la figure, en sorte qu'il devenait impossible de lui causer le moindre dommage; ce que voyant, Bayard s'avisa d'une rouerie à son tour.

Don Alonso ayant levé le bras, Bayard leva aussitôt le sien, mais « il tint l'estoc en l'air sans jetter son coup, et comme assuré quand celui de son ennemy fut passé; » il put alors choisir à découvert l'endroit faible et donna à don Alonso un si merveilleux coup d'estoc dans la gorge que, malgré la bonté du gorgerin, l'arme entra de quatre doigts au moins et ne put être retirée.

L'Espagnol, se sentant frappé à mort, saisit son adversaire au corps, et les deux champions se promenèrent dans l'arêne, enlacés, bouche à bouche et nez à nez, sous leurs casques; ils allèrent tomber sur le sol, sans se lâcher.

Don Alonso serrait, dans les étreintes de l'agonie, mais il ne remuait plus guère.

Bayard lui mit un poignard « sous les naseaux », en lui criant :

— Rendez-vous, señor Alonso, ou vous êtes mort!

Le vieux capitaine poussa un soupir, détendit les bras; il venait de rendre l'âme. En reconnaissance de quoi, Bayard se mit à genoux, baisa de nouveau trois fois la terre, et remercia Dieu. Quand il se releva, il fut embrassé par M. de la Palisse et par ses compagnons d'armes, qui revinrent au camp, « en grande joye avecques trompettes et clairons, sonnant d'éclatantes fanfares. »

Voilà un duel dans les règles, féroce, aboutissant à un trépas presque assuré; si, malheureusement, l'institution n'a pas disparu de nos mœurs, il faut convenir qu'elle s'est fort adoucie et que les résultats d'une rencontre sont rarement aussi graves.

Aujourd'hui, l'on se bat au pistolet, à l'épée, quelquefois au sabre. Il y a trois ou quatre siècles, la nature des armes choisies variait beaucoup.

Brantôme cite un duel qui eut lieu à Valenciennes entre un nommé Mahuot et Jacotin Plouvier. Jacotin accusait Mahuot d'avoir assassiné un homme dans un guet-apens; Mahuot repoussait l'accusation avec l'indignation d'une âme honnête.

Il fallut en venir aux mains.

Ce qu'il y eut de particulier dans ce duel, ce fut le choix des armes : « un bon gros baston de meslier, » bois fort dur venu de Naples.

Avant que Mahuot et Jacotin « s'allassent affronter, ils demandèrent trois choses : sucre, cendre et oincture. Aussi-tost leur furent apportés deux bassins pleins de graisse (quelle cérimonie) ! Les luicteurs de Turquie oignent ainsi le corps de graisse ou d'huile pour faire mieux glisser les prises. Après leur furent apportés deux bassins de cendres pour oster la graisse de leurs mains et qu'ils pussent mieux tenir leurs escus et leurs bastons. Voilà pour la seconde cérimonie : et pour la troisième fut mise en la bouche d'un chascun d'eux une portion de sucre, autant à l'un comme à l'autre (pensez encore qu'elle fut pesée) pour recouvrer et entretenir leur haleine. Voilà un plaisant mystère ! »

Jacotin vainquit Mahuot, bien que celui-ci se fût mis à lui jeter dans les yeux et dans la bouche des poignées de sable. Mahuot, convaincu d'avoir commis le crime qu'on lui reprochait fut battu, condamné et finalement pendu.

Il n'y a pas eu seulement des duels terribles ; il y en a eu de comiques aussi.

Exemples :

Un *reporter*, envoyé pour un procès célèbre, dans une grande ville de province, se trouve assis, à l'audience, à côté d'un monsieur qu'il ne connaît point. Il fait part à son voisin des impressions que lui suggère l'audience ; le monsieur se fâche et dit en guise d'explication :

— Vous chargez le prévenu, vous le calomniez ; je vous avertis que je suis son frère.

— Et moi, dit le *reporter*, je vous avertis que j'ai dix ans de salle chez Grisier et que je vous attendrai demain, au bas des remparts, à cinq heures précises.

Le lendemain, en effet, on dégaina.

L'élève de Grisier s'aperçut vite qu'il avait affaire à un maladroit, il prit une pose de spadassin confiant et tranquille, riposta nonchalamment, comme le chat qui joue avec la faible petite souris grise.

Il négligea si bien ses avantages qu'il reçut au poignet une forte égratignure. Cet accident le mit dans une colère atroce :

— Etre blessé par une mazette ! s'écria-t-il.

— Pardon ! dit le provincial, s'adressant aux témoins du *reporter ;* je reconnais que monsieur sait mieux tirer que moi, mais monsieur

aura la bonté de reconnaître que je m'en suis mieux tiré que lui.

Second exemple :

Le petit X... est réputé, sur le boulevard, pour la facilité avec laquelle il médit de ses amis et pour la lâcheté qu'il déploie quand on lui met le nez dans ses bavardages.

Dernièrement, il avait eu beau s'excuser près de la personne qu'il venait d'offenser; une réparation avait été exigée et X... s'était laissé conduire sur le terrain.

A ce moment décisif, X... perdit la tête; il jeta là son épée, son gant d'escrime, et se lança à courir de toutes ses forces. Ses témoins eurent beaucoup de peine à le rattraper :

— Voyons, voyons, lui dirent-ils ; vous n'avez donc pas de cœur?

— Pas de cœur! répliqua X... indigné. J'en ai un ; il est même très courageux. Malheureusement, ce sont mes jambes qui sont très poltronnes, et, que voulez-vous? quand mes jambes courent, mon cœur est bien obligé de les suivre.

Notre superbe Conseil municipal vient de prendre une de ces mesures qui laissent un souvenir dans l'histoire; il a décrété que les eaux du grand égout collecteur iraient dorénavant arroser les environs de Saint-Germain-en-Laye, et mêler une puanteur irrésistible aux frais parfums d'une campagne semée de jardins d'agréments.

Pour admirer à l'aise les sublimes conceptions de nos édiles, il suffit de jeter un coup d'œil sur les localités qui avoisinent la capitale.

De toutes les routes partant de Paris, considéré comme point central, la route de Normandie est certainement la plus attrayante, la plus gaie, la plus poétique. Au Nord, la plaine Saint-Denis manque d'ombre et de verdure; à l'Est, les alentours de Pantin ne se recommandent que par les exploits de Tropmann; au Sud, l'agriculture prend le pas sur la villégiature.

Mais à l'Ouest!... Les stations riantes se succèdent; les coteaux de Bougival fourmillent de maisons bourgeoises, de châteaux en miniature; la ville de Saint-Germain, grimpée sur une montagne, s'abrite sous une délicieuse forêt; Maisons-Laffitte a un parc qui vaut presque celui de Saint-Cloud; Poissy a des îles aimées du pêcheur à la ligne; le Vésinet se peuple aussi rapidement que les cités américaines bâties en un tour de main.

Et voilà le pays que l'on va rendre désert, inhabitable!

Car il ne faut pas que nos maîtres s'y trompent; c'est la ruine de toute une contrée charmante qu'ils ont décrétée, sans avoir l'air d'y toucher.

Les savants, les ingénieurs, disent aux populations désolées :

— Comment? vous vous plaignez!... Vous ne savez donc pas que nos eaux d'égout vont vous apporter la fertilité et l'abondance.

— Grand merci! répondent les populations, nous nous contentons de la richesse présente; nous demandons à n'y rien changer.

— Mais vous récolterez des radis gros comme le poing.

— Nous nous contentons de nos petits radis.

— Des choux plus énormes que ceux qu'on voit sur les enseignes des sages-femmes.

— Hélas! que ferons-nous de tant de choux?

— Vous les vendrez.

— Allons donc! Paris et les départements circonvoisins ne consomment qu'une quantité moyenne de choux. Quand les choux seront très offerts sur la place, ils baisseront de prix; voilà tout ce que nous aurons gagné au nouvel ordre de choses.

Les ingénieurs, en somme, se trouvent fort empêchés de répondre par des arguments valables aux excellentes raisons que leur opposent des propriétaires furieux. Saint-Germain n'est pas loin de Gennevilliers; or, on sait parfaitement à Saint-Germain que les habitants de Gennevilliers ont déclaré qu'il se mettraient en état d'insurrection, qu'ils *chouanneraient* derrière les buissons et les haies, si on ne les délivrait de l'égout collecteur, qui cause chez eux les plus vilains ravages.

A Gennevilliers, ils avaient de très gros radis et des choux aussi nombreux que les étoiles du ciel; seulement les choux engraissés par la pourriture ne valaient absolument rien et les radis étaient creux.

Dès que les marchands des Halles voyaient arriver des légumes d'une apparence formidable, ils disaient aux maraîchers :

— Remportez cela à Genneviliers; nous n'en voulons pas ici.

Et la même défaveur s'attachera aux produits horticoles des environs de Saint-Germain. On n'y plantera plus ni roses, ni lilas, ni myosotis, ni tulipes, ni rhododendrons; en revanche, on y cultivera des carottes que les ménagères refuseront pour leur pot-au-feu du dimanche.

Le Conseil municipal de Paris se plaint de ne pouvoir déverser nulle part les eaux de l'immense ville; personne ne veut du cadeau.

Les eaux de l'égoût se jettent dans la Seine, qu'elles infectent aussitôt; les riverains poussent de terribles imprécations, menacent, supplient, font des procès.

A la suite de quoi, les ingénieurs deviennent ingénieux :

— Nous avons inventé un autre système, assurent-ils; maintenant nous ne mêlons plus les ondes fétides de l'égout collecteur aux flots purs d'un grand fleuve; nous nous bornons à choisir des terrains spongieux, auxquels nous laissons absorber les millions de mètres cubes liquides, qui nous gênent si considérablement. Nous choisissons pour champ de nos expériences la forêt de Saint-Germain, parce qu'il est de notoriété publique que les arbres de la forêt de Saint-Germain sont plantés sur un terrain spongieux.

— Et quand le terrain spongieux sera saturé d'humidité...?

— Ah! bien... après nous, le déluge!

Il y aurait cependant un moyen très simple de contenter tout le monde; ce serait de creuser un canal jusqu'à la mer. Les Anglais n'ont pas tergiversé quand il s'est agi pour eux de débarrasser la ville de Londres d'un foyer d'infection; ils ont charrié leurs immondices jusqu'à la Manche.

Au projet du canal, la ville de Paris répond que ce sera cher, très cher même. Quand ce serait mille fois plus cher, il n'y aurait pas à hésiter davantage. Une ville qui s'amuse à faire, en manière de passe-temps, des lignes droites comme l'avenue de l'Opéra, ne doit pas regarder à la dépense; admirer la place du Palais-Royal du haut de la *loggia* de l'Académie de musique est un plaisir qui a son prix, mais ce prix est très élevé pour les pauvres contribuables. Il vaudrait mieux garder des rues tortueuses et ne pas ruiner ses voisins de Seine-et-Oise, qui n'ont que le tort d'être plus faibles, moins écoutés du reste de l'univers et dont on étouffera les cris, si, par hasard, les braves gens se regimbent.

Hurrah pour *Robert the Devil!*

Qu'est-ce que ce Robert? Un inventeur, un homme de génie, un astronome, un industriel, un poète lyrique?

Excusez-moi, — c'est un cheval.

Il appartenait à M. Brewer, et il était monté par Rositer qui por-

tait une casaque blanche, avec une écharpe bleu pâle et une toque de la même couleur.

Voilà la postérité renseignée.

Robert the Devil a gagné le grand prix de Paris de 100,000 francs, aux courses du bois de Boulogne.

Je ne sais si vous aimez les courses; pour moi, — comme disait Joseph Prudhomme, je suis heureux de ne les point aimer, parce que, si je les aimais, je serais forcé d'y aller... et je ne peux pas les souffrir.

Il m'a toujours semblé stupide d'aller voir courir de malheureux animaux, fouettés à coups de cravache par des jockeys maigres qui baragouinent la langue de lord Byron.

Donner un louis ou même cent sous pour jouir de ce spectacle me paraît une aberration morale complète. Je préfère regarder un coucher de soleil, quoique ce soit un divertissement à la portée du premier venu et, d'ailleurs, absolument gratuit.

Les courses n'améliorent pas la race chevaline; elles l'exténuent, au contraire, elles lui tirent du sang et de la moelle; elles améliorent seulement la position sociale des *book makers*, qui s'établissent le plus souvent sans un denier en poche et qui se retirent, après cinq ans d'exercice, dans un château acheté sur leurs économies personnelles et sur la prodigalité... des autres.

Il serait inutile de le nier, les *bock makers* sont une des puissances du dix-neuvième siècle.

Le matin du Grand prix, vous n'entendez autour de vous que des conversations comme celles-ci :

— A combien *Stout?*

— A quatorze contre un.

— J'ai pris *Absinthe II.*

— Erreur profonde, cher ami; c'est *Faribole* qui gagnera.

— Allons donc! un cheval issu de *Considération* et de *Turlutaine*?

— Parfaitement.

— On dit que *Miss Jenny* se dérobera.

— *Tonton* fera le jeu.

— Est-ce que l'écurie du « major Fridolin » est engagée?

— Oui.

— M. de Lagrange a 300,000 francs de paris sur le dos.

— Vous verrez que *Virginie* sera battue d'une longueur de tête.

Ombres de Boileau et de Molière, ombres des maîtres de la langue française, que pensez-vous de ce charabias, moitié britannique, moitié auvergnat?

Les très jeunes gens parient beaucoup; les collégiens, — du fond de leurs lycées, — ont des hommes d'affaires avec lesquels ils correspondent tant bien que mal, au moyen des demi-pensionnaires et des externes, qui jettent les lettres à la poste; les femmes d'un certain monde se livrent à une spéculation effrénée sur les chances de tel ou tel cheval.

Il n'est pas jusqu'aux garçons de café qui, en balayant la salle de billard ou en époussetant la devanture de l'établissement, ne fassent des calculs basés sur la pointe d'une aiguille... ou plutôt sur le sabot d'un quadrupède.

Le Grand prix de Paris est la dernière solennité où se montrent les personnes du *high-life*.

Immédiatement après, le monde aristocratique est censé avoir quitté le noble faubourg; la mode veut que l'on parte pour la campagne, pour les eaux des Pyrénées, pour le château en Touraine ou pour le châlet au bord de la mer.

Cette année, pourtant, la saison n'était guère engageante.

Oncques ne vit-on sur la pelouse de Longchamps tant de parapluies rassemblés. Toutes les écluses de là-haut s'étaient ouvertes et des cascades torrentielles tombaient sur les *sportsmen* abrités sous de vulgaires caoutchoucs. Les toilettes des dames, préparées à grands frais, ruisselaient comme les cheveux du vieux père Neptune dans les allégories mythologiques.

C'est égal, cela n'empêchera pas les amateurs du Grand prix de revenir, l'année prochaine, se bousculer et manger des ailes de poulet froid sur la pelouse de Longchamps.

Nous avons disserté, dans notre dernière chronique, sur la suppression des tambours.

Il paraît que le vent est aux économies de bouts de chandelle.

Figurez-vous qu'on va supprimer...., non, vous n'imagineriez jamais ce qu'on va supprimer sous prétexte d'économie!... on va expulser et détruire... le canon du Palais-Royal.

— Pas possible!

— C'est comme j'ai l'honneur de vous l'annoncer. Le canon du

Palais-Royal coûtait 600 francs par an ; la France n'est plus assez riche pour se payer cette gloire.

Toute l'Europe a entendu parler du canon du Palais-Royal. On raconte qu'un serrurier bourguignon était venu à Paris pour en visiter les curiosités. Il voyait chaque soir, dans le jardin qui longe la galerie d'Orléans, des rassemblements de curieux : — Je ne comprends pas, disait-il, que dans ce pays-ci ce soit toujours la foire; chez nous, la foire n'a lieu qu'une fois par mois.

Désolé de se trouver dans une ville qui ne consentait pas à recouvrer le calme des jours ordinaires, le serrurier bourguignon retourne dans sa province.

Arrivé à Auxerre, il se frappe le front, comme quelqu'un qui a oublié quelque commission importante :

— Ah! sapristi! s'écrie-t-il.

— Quoi donc? lui demande-t-on avec intérêt.

— J'arrive de Paris et je n'ai pas vu le canon du Palais-Royal ; que dirait ma femme si elle me savait coupable d'un pareil oubli? Elle me battrait, bien sûr, car je ne suis pas toujours le plus fort dans mon ménage.

Et, tremblant d'être battu par sa femme, le serrurier reprend héroïquement le coche qui se dirigeait vers Paris, ne s'inquiète plus des rassemblements, perce la foule des badauds et contemple enfin le petit instrument pour lequel il venait de faire un si long voyage.

Rappelons que le canon du Palais-Royal *était* (nous parlons déjà au passé) placé sur la ligne du méridien de Paris et surmonté d'une lentille qui concentrait, à midi précis, l'action des rayons du soleil sur l'engin chargé à poudre.

Le coup partait.

Aussitôt un bruit de chronomètres qu'on remonte : crrrr... crrrr... s'élevait de tous les coins du jardin.

Le canon supprimé, les montres vont marcher tout de travers; elles auront cela de commun avec beaucoup d'autres choses.

Que vont devenir les petits rentiers pour lesquels le spectacle de l'explosion quotidienne était un spectacle toujours nouveau?

Ils venaient là, s'asseoir, attendant patiemment la production du phénomène. Ils se connaissaient entre eux, causaient des affaires publiques, s'offraient des prises de tabac, se communiquaient leurs impressions sur le temps probable, sur la direction du vent, sur les changements qu'amènerait la nouvelle lune.

Ils étaient bien inoffensifs ; ils ne faisaient de mal à personne. Le canon chronomètre servait de point de ralliement ; c'était lui qui fournissait un prétexte à la formation d'un cercle en plein air.

Avec la cause, disparaîtra l'effet.

Les petits rentiers du quartier de la Banque n'ayant plus rien à se dire resteront chez eux, en compagnie d'une ménagère acariâtre ou d'un domestique fripon. Ils seront capables de périr d'ennui.

Ah! le gouvernement qui rétablira le canon du Palais-Royal se donnera pour plus de 600 francs de popularité.

On met sur le compte du chansonnier C***, mort l'année dernière, une réponse assez amusante aux ordonnances de la Faculté.

C*** souffrait de la goutte ; le médecin qu'il avait mandé le mit au régime le plus sévère : il lui prescrivit le repos, l'usage des viandes blanches, des épinards, l'abstention de boissons spiritueuses et de vin. Le malade fit la grimace ; il envoya, le soir même, au docteur les huit vers suivants :

Sous peine de la goutte, un médecin m'ordonne
De quitter l'usage du vin ;
Moi, loin de renoncer à ce jus si divin,
J'achève de vider ma tonne.
Laquais, vite à grands flots remplis moi ce cristal ;
Si le vin engendre la goutte,
Boire jusqu'à la lie est le secret sans doute
De tarir la source du mal.

Je crois que les vrais podagres auraient tort de prendre au sérieux cette boutade d'un poète ami de la dive bouteille ; pour un goutteux, se mettre sur le pied de guerre contre la médecine, n'est pas toujours se mettre sur un bon pied.

Daniel Bernard.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

2 *juillet.* — Mgr Freppel interpelle le ministre de l'intérieur et des cultes sur les actes de violence qui ont été commis sur les Jésuites expulsés par les fonctionnaires et les agents du gouvernement et flétrit ces actes en termes énergiques. M. le ministre déclare que ces actes ont été commis par ses ordres et qu'il en assume toute la responsabilité. — Continuation des démissions dans la magistrature des parquets, motivées par le refus fait par les magistrats de prêter leur concours à l'exécution des décrets du 29 mars. — La commission du Sénat adopte le rapport de M. Voisins-Lavernière concluant au rejet pur et simple du projet d'amnistie plénière voté par la Chambre des députés. — L'*Union catholique*, de Londres, se réunit sous la présidence du duc de Norfolk et adopte une résolution exprimant sa sympathie pour les ordres religieux de France. — Rappel de la légation belge auprès du Saint-Siège.

3. — Discussion au Sénat du projet de loi sur l'amnistie plénière. Le projet de loi adopté par la Chambre est rejeté par 145 voix contre 133. Le Sénat se rallie au projet amendé par M. Bozérian, qui exclut de l'amnistie plénière les assassins et les incendiaires, et l'adopte à la majorité de cinq voix seulement. — La loi sur la séparation de l'Église et de l'État est repoussée à Genève par 9,306 voix contre 4,061, sur 17,431 votants inscrits. — Le gouvernement grec appelle sous les drapeaux 10,000 hommes de la réserve et porte l'effectif de l'armée grecque à 45,000 hommes.

4. — Conférence de M. Ernoul, à Saint-Brieuc, en faveur des libertés religieuses et contre les décrets du 29 mars. Une conférence dans le même sens est faite à Fontainebleau par M. Larmandie. — Circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets pour les inviter à dresser la liste des individus détenus dans les prisons de leur département et susceptibles de bénéficier de l'amnistie partielle ou plénière. — L'expulsion des Jésuites produit une vive agitation dans le pays. — Jusqu'à cette heure, à l'exception du président du tribunal de Lons-le-Saunier, tous les présidents des tribunaux auprès desquels les Jésuites expulsés ont introduit des référés, se déclarent compétents, malgré les déclinatoires

présentés par les préfets, et ne laissent à ces derniers que la seule ressource d'en appeler au tribunal des conflits. — Circulaire du ministre des cultes à tous les archevêques et évêques de France pour leur enjoindre de ne point donner asile dans leur palais épiscopal aux membres des congrégations expulsées. — Clôture de la conférence de Berlin et signature de l'acte final, contenant les décisions prises. La conférence adopte ensuite la rédaction d'une Note collective par laquelle ses décisions seront communiquées à la Turquie et à la Grèce. — Entente entre la France et l'Angleterre à l'effet d'envoyer des escadres sur les côtes de la Grèce et de la Turquie, afin d'exercer une pression sur cette dernière puissance et de la déterminer à accepter la décision de la conférence. — M. Bradlaugh fait à la Chambre des communes une simple déclaration au lieu de la prestation du serment exigé par la Constitution anglaise.

5. — Election législative à Dunkerque. M. Bergerot, candidat conservateur, est élu par 6,500 voix contre 4,900 données au candidat républicain. — Les démissions dans la magistrature des parquets continuent de plus belle. — En présence du maintien du cabinet, M. Paul de Cassagnac demande à interpeller le gouvernement sur la façon dont il entend pratiquer la responsabilité ministérielle. Son interpellation est renvoyée à un mois. — M. de Hatzfeld, ambassadeur d'Allemagne, doyen du corps diplomatique, communique à la Porte la note collective des puissances contenant la décision de la conférence de Berlin.

6. — Le *Journal officiel* continue d'enregistrer les noms des magistrats démissionnaires, refusant de se rendre complices de l'application des décrets du 29 mars et les noms de leurs remplaçants. — Réunion privée des groupes socialistes d'aide aux amnistiés, rue du Temple, 23. Ces groupes décident que les vrais républicains seront invités à se réunir le 14, afin de se rendre processionnellement, drapeau en tête, sur la tombe des hommes de la Commune, au cimetière du Père-Lachaise. — Audience d'adieu accordée par le Saint-Père aux prédicateurs étrangers. Léon XIII, répondant aux discours qui lui sont adressés, parle de la nécessité de combattre par des prédications les erreurs du siècle. Il expose le mode à suivre dans les prédications, c'est-à-dire la simplicité, l'humilité. Il recommande l'étude de saint Thomas d'Aquin. Le Saint-Père, accueillant la demande des prédicateurs, déclare les mettre sous le patronage de saint Jean-Chrysostome.

7. — Mouvement important dans le personnel des justices de paix. — La Chambre des députés adopte la transaction proposée par la commission de l'amnistie, c'est-à-dire l'amendement Labiche déguisé, avec cette restriction que tous ceux qui ont subi des condamnations de droit commun antérieurement à la Commune, resteront privés de leurs droits politiques. — La première chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. Aubépin, et appelée à statuer sur la demande en référé des

Pères Jésuites de la rue de Sèvres, entend les plaidoiries des parties et ajourne sa décision à vendredi prochain. — Note collective adressée au Maroc par les puissances européennes, pour demander la liberté religieuse en faveur des habitants du territoire marocain. — Le gouverneur de la province de Buenos-Ayres résigne ses fonctions et met fin par cet acte à la rébellion et au conflit existant entre le gouvernement national et le gouvernement provincial.

8. — Le mouvement démissionnaire dans la magistrature ne s'arrête plus. — Lettres de M. le maire de Nîmes et de ses quatre adjoints au préfet du Gard, pour protester contre la fête du 14 juillet et pour motiver le refus formel donné par ces honorables fonctionnaires de s'associer à cette fête. — Circulaire du ministre de la guerre prescrivant, pour toutes les villes qui ont une garnison d'artillerie, de tirer trois salves de vingt et un coups de canon, le 14 juillet, et enjoignant aux musiques militaires de prêter leur concours aux réjouissances organisées par les municipalités. — Départ de Bruxelles du nonce du Pape et de tout le personnel de la nonciature. — Arrivée à Paris de S. M. le roi de Grèce. — Les Monténégrins marchent sur Tousi et Podgoritza. — Conflit entre les Turcs de Jokova et les chrétiens de Fandesi, à la suite de cruautés commises par les Turcs. — Election de M. Fernando Moreno à la présidence de Saint-Domingue.

9. — Nouvelles nominations dans la magistrature des parquets nécessitées par les démissions continues des magistrats, qui refusent de prêter leur concours à l'exécution des décrets du 29 mars. — Mort du docteur Broca, sénateur inamovible, appartenant à la gauche républicaine. — Appel des réservistes des classes de 1871 et 1873. — La première chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. Aubépin, jugeant en référé, rend sa sentence dans l'affaire de l'expulsion des Jésuites de la rue de Sèvres. Le tribunal, en ce qui touche les scellés apposés sur la porte de la chapelle, attendu que cette question est régie par une législation spéciale, se déclare incompétent. Mais sur le second référé introduit par le R. P. de Guilhermy, sur la question de propriété, le tribunal, repoussant le déclinatoire présenté au nom du préfet de police, prononce sa compétence et décide que l'affaire sera plaidée au fond.

10. — Continuation des démissions dans la magistrature. — M. le colonel de l'Espée, commandant le 119e régiment d'infanterie, est placé, par décision du ministre de la guerre, en non activité par retrait d'emploi pour avoir fait sortir les troupes et disperser les perturbateurs qui se ruaient sur des Pères Jésuites en passage au Havre. — Le Sénat, saisi du projet de loi d'amnistie modifié par la Chambre des députés, adopte en dernier ressort l'amnistie plénière déguisée sous la forme de l'amendement Ninard. — M. Michel Coganiccano, ministre

plénipotentiaire du prince Charles de Roumanie, remet ses lettres de créances à M. Jules Grévy.

11. — Sur la proposition du gouvernement, le 14 juillet est reconnu par la Chambre jour férié et en comporte les effets légaux. — Appel des réservistes des classes 1871 et 1873, pour le 21 août et le 1er septembre. — Nouvelles démissions dans la magistrature, toujours à l'occasion de l'exécution des décrets du 29 mars. — Les différends entre le Vatican et le Brésil sont définitivement arrangés. — Arrivée à Berlin du roi de Grèce. Le prince impérial lui fait visite et se rend avec lui à Postdam. — M. Arago, le nouvel ambassadeur de France en Suisse est reçu en audience solennelle par le Conseil fédéral. — Chung-Heou est gracié par l'empereur de Chine.

12 — Le *Journal officiel* publie un décret faisant remise entière de leur peine à tous les individus condamnés pour avoir pris part aux événements insurrectionnels de 1870-1871 et aux mouvements insurrectionnels postérieurs. — Un autre décret, antidaté du 6 juillet, accorde des grâces, commutations ou réductions de peines, à 1315 condamnés pour crimes ou délits de droit commun, détenus à la Guyanne française ou à la Nouvelle-Calédonie et dans les maisons centrales, pénitenciers agricoles et autres prisons de France et d'Algérie. L'exécution de ces deux décrets assure l'amnistie plénière proposée par le gouvernement. — Nouveaux mouvements insurrectionnels à Cuba. Le chef insurrectionnel cubain, Antonio Macho, part de Saint-Dominique avec une troupe d'insurgés avec le dessein de débarquer dans l'île de Cuba. Hussein-Husin est nommé ministre de la guerre à Constantinople; et Hiuzami, maréchal de la garde impériale. Le gouvernement américain offre sa médiation pour arrêter la guerre entre le Chili et le Pérou.

13. — L'*Officiel* continue ce matin la publication d'une série presque interminable de décrets portant des promotions extra ou des nominations nouvelles dans la Légion d'honneur. — Rentrée triomphale de M. de Rochefort à Paris. — Mort de M. Isaac Péreire qui joua sous l'Empire un si grand rôle comme financier. — Sept nouvelles démissions dans la magistrature française, à l'occasion de l'exécution des décrets du 29 mars. — Les référés en province, comme à Paris, sont tous à l'avantage des Pères Jésuites expulsés. — Le gouvernement anglais fait offrir des services amicaux pour régler le différend Russo-chinois. — Des instances sont faites auprès du gouvernement ottoman pour l'engager à exécuter, envers le Monténégro, la convention Corti.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nelly des Alouettes, par Mme Céline Malraison (Didier).

Jeune fille mal élevée, Nelly des Alouettes rougit de la situation de ses parents, honnêtes fermiers qui ont fait pour elle tous les sacrifices; elle veut être une dame. Une année de pension lui en donne les moyens, et elle devient la femme d'un jeune médecin. Mais au lieu de se contenter de cette situation inespérée, elle veut briller, et elle tombe sur les bancs de la Cour d'assises, où elle est condamnée pour avoir volé son amie. C'est la première partie du récit. La seconde et la troisième montrent Nelly se relevant par le repentir et retrouvant le calme. Ce petit roman finit même heureusement, par un mariage comme toujours. Peut-être cette fin est-elle forcée; d'ordinaire la réhabilitation n'est pas si facile, ni surtout si complète.

Quoi qu'il en soit, ce récit est bien conté, et l'auteur a compris que le coupable ne se relevait qu'avec le secours de la grâce divine.

La prise de la Bastille, par Léon de Poncins. Brochure in-18. Prix 20 c. par unité, franco 25 c.; la douzaine 2 fr.; franço 2 fr. 40; le cent 15 fr. port en sus.

Vouloir imposer à un grand pays, comme fête nationale, le triste anniversaire d'une émeute accompagnée d'assassinat, c'est assurément le comble de l'aberration et de l'impudence! Puisque nos maîtres d'un jour n'ont pas reculé devant une pareille énormité, il convient de remettre en mémoire, d'après l'histoire impartiale et les documents authentiques, ce que fut véritablement cette sinistre journée.

Tel est le but de la remarquable brochure de M. Léon de Poncins, dont la troisième édition vient de paraître, que nous engageons tous nos amis à répandre autour d'eux pour protester, au nom de la conscience publique, contre une tentative injustifiable.

JEAN POIGNE-D'ACIER, RÉCITS D'UN VIEUX CHOUAN, par le vicomte Oscar de Poli. Victor Palmé, éditeur, 1 vol. in-12, prix : 3 fr.

Jean Plantagen est un des héros de la guerre des géants, de la guerre de la Vendée. Le soir, à la veillée, dans les granges, ce paysan, chevalier de Saint-Louis, raconte ses prouesses d'antan, et le lecteur frissonne comme s'il entendait la voix mâle du vieux chouan. C'est un des meilleurs livres de l'auteur, qui, dans ces pages royalistes où vibrent toutes les émotions, a su mettre un charme de plus avec le prisme de la couleur locale.

Il appartenait à M. de Poli, l'un des glorieux blessés de Castelfidardo, d'écrire les hauts faits de Jean Plantagen, ce héros d'un autre âge; il les raconte avec un enthousiasme communicatif et une fierté toute patriotique.

Les *Récits d'un vieux Chouan* sont précédés d'une excellente étude historique sur les Vendéens et les chouans, par M. Attale du Courneau.

LE PLÉBISCITE DU SACRÉ COEUR, par le R. P. Ubald de Chanday, de l'Ordre des Capucins. 1 vol. in-18, Victor Palmé, éditeur.

Cette brochure est due à la plume de l'auteur des *Trois Frances*, et a pour sujet la construction de l'église nationale élevée en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus « sur ces hauteurs de Montmartre, qui dominent Paris, la tête et le cœur de la France ».

Comment s'élèvent et se superposent, une à une, les pierres sacrées de ce merveilleux monument ? Comment surgit-il, jour par jour, heure par heure, lent et grandiose, aux yeux étonnés et ravis ? Par voie de souscription publique, par voies d'offrandes privées. Liste admirable ! Tout le monde y concourt : le riche, le pauvre, l'ouvrier, l'humble servante. C'est une démonstration nationale, c'est un suffrage universel, s'est dit l'éminent religieux; et sous l'inspiration de cette pensée il examine ces trois questions :

I. — Peut-on dire que l'Œuvre du vœu national sera un vrai PLÉBISCITE de la France en faveur des droits sacrés et imprescriptibles de Jésus-Christ sur notre pays ?

II. — Pourquoi l'Œuvre du vœu national doit-elle avoir, aux yeux de tous, le caractère de PLÉBISCITE ?

III. — Comment l'Œuvre du vœu national pourra-t-elle prendre les proportions d'un PLÉBISCITE ?

Simple allocution de quelques minutes, prononcée, le 7 juin dernier, dans l'église provisoire du Sacré-Cœur, le sujet traité par le R. P. Ubald a pris ici, sous sa plume, les proportions d'un livre. Sa parole entraînante, imagée, pleine de piété et de foi, remuera vivement le cœur des nombreux souscripteurs de l'Œuvre du vœu national; et c'est pourquoi nous nous empressons de le leur signaler.

Cette brochure (in-18 de 74 pages) se vend complètement au profit de l'Œuvre du vœu national, aux prix suivants :

Un exemplaire, 50 c. ; Une douzaine, 4 fr ; Un cent, 25 fr.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA LITTÉRATURE LATINE, par l'abbé Beurlier. 1 vol. in-12, Prix : 1 fr. 50. Société générale de Librairie catholique.

Ce petit livre de classe est un abrégé bien fait des meilleurs travaux des modernes sur les différentes branches de la littérature de Rome. Le but de l'auteur est de donner aux jeunes humanistes, sous une forme précise et facile à retenir, les notions essentielles sur les écrivains latins. Il y a réussi. Son petit manuel en apprend assez. Des notes, des renvois bibliographiques, le complètent heureusement. C'est une bonne idée que d'y avoir ajouté des notices sur l'épigraphie latine et sur les ouvrages techniques des anciens, jurisprudence, géométrie, art militaire, médecine, etc., qui n'appartiennent pas à proprement parler à la littérature.

MANUEL DE RELIGION, D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE SACRÉES, à l'usage des Aspirants et des Aspirantes aux Brevets de capacité de l'Instruction primaire, orné de cartes géographiques, par l'abbé Daumas. In-18 de 381 pag. Prix : 3 francs. Société générale de Librairie catholique.

La première partie, *Religion*, est un résumé, clair, succinct et néanmoins très complet de ce qui s'enseigne élémentairement sur les principes constitutifs de notre sainte religion.

La seconde est un traité d'Histoire sainte et de Géographie sacrée partant de l'origine du monde et venant graduellement jusqu'au jour du triomphe définitif de l'Église, sous l'empereur Constantin.

Nous dirons volontiers avec l'auteur : « Ces leçons, écrites surtout pour les jeunes gens et les jeunes filles de quinze à vingt ans, ne seront pas inutiles à ceux et à celles qui sont plus avancés en âge, mais dont l'éducation religieuse a été négligée, et qui ne trouvent point dans leur esprit les connaissances suffisantes pour les soutenir dans les croyances de notre sainte religion. Bon nombre d'autres personnes sont préoccupées et troublées tous les jours par les attaques incessantes qu'elles entendent contre la religion ; elles sont sans armes pour défendre leur foi, non seulement dans la conversation, mais, ce qui est plus grave, dans l'intimité de leur conscience. Elles trouveront dans ce livre tout ce qui est nécessaire pour soutenir leur foi.

LA BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES ET DES FAMILLES. Volumes in-8 et volumes in-12. Hachette et Cᵉ, éditeurs.

Parmi les ouvrages instructifs et intéressants dont se compose cette bibliothèque, nous devons signaler :

L'Histoire d'une ferme, par Giron. Impossible de trouver un récit plus simple et plus touchant tout ensemble. D'un côté, des paysans paresseux et routiniers, les Mazé, fermiers à Concheville, imputant à la malechance les misères provenant de leurs vices et de leur incurie; de l'autre, la ferme de Marencour, et la famille des braves Goignot : l'ordre, le courage, le travail, les plus humbles et les plus mâles vertus; et, grâce à une fable heureusement trouvée par l'auteur, l'exemple des bons convertissant les autres, et amenant une conclusion qui plaît, qui enseigne et qui moralise.

A travers l'Australie, dramatique recueil de récits, de découvertes, d'explorations et d'impressions de voyage dans la vaste et mystérieuse contrée qui a vu mourir si misérablement Burke et Wils, ces deux hardis explorateurs auxquels la colonie reconnaissante vient d'élever, à Melbourne, ce piédestal magnifique, « supportant un groupe de bronze sculpté, représentant les deux martyrs de la science, fraternellement appuyés l'un sur l'autre et du regard sondant l'infini ».

Les Alpes. L'auteur, M. E. Talbert, a donné pour humble sous-titre à son œuvre : *Etudes et Souvenirs.* Son livre est le carnet de route du plus intrépide et du mieux renseigné touriste alpin qui se soit jamais mêlé de transcrire ses notes, en y ajoutant cette poésie de descriptions et d'impressions éprouvées que tout le monde n'est pas capable de rendre. Avec M. Talbert, non seulement l'on voit et revoit les Alpes depuis les montagnes de notre belle Savoie, jusqu'au Splugen et au Semmering en passant par le grand Saint-Bernard, le Simplon et le Saint-Gothard, mais l'on apprend comment il faut voyager dans ces régions à la fois si sublimes et si terribles, et où l'on vit de la vie du chasseur, du pâtre et du montagnard. Avec un autre volume de la même collection, l'on fait de grands voyages encore, mais cette fois l'auteur, en faisant parcourir d'immenses espaces, force d'abord à remonter le torrent des années écoulées, jusqu'à la fin du treizième siècle et aux commencements du quatorzième. Regardez plutôt : *La Vie et les Voyages de Marco Polo,* M. De La Blache raconte la vie du prodigieux voyageur dans le détail, le fait suivre à la cour de Kubilaï Khan, en Chine, et dans les Indes.

Les *Curiosités scientifiques,* de M. Albert Lévy, sous la forme la plus agréable, la plus attrayante, la plus enfantine même, en apparence, trouve moyen d'édifier le lecteur sur une foule de questions ignorées ou mal connues, dans une succession de chapitres les plus amusants et les plus inattendus que l'on puisse lire, intitulés : *Les jeux de la lumière, le tour des mondes, curiosités mécaniques, curiosités des nombres, nuits polaires, les ennemis de la vigne, les pierres qui tombent du ciel, l'air solide, la température de notre corps,* etc.

Histoire de l'armée française, par Paul Lehugeur. C'est une histoire rapide, empreinte du plus pur patriotisme, des transformations successives qui se sont opérées, depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours, dans l'organisation même de cette armée à laquelle nous avons dû tant de gloire et que nos récents désastres ont pu abattre sans la déshonorer ni l'amoindrir. L'auteur nous conduit jusqu'à l'organisation de notre armée actuelle, et termine par de mâles et fières paroles d'encouragement à nos jeunes soldats son intéressante monographie.

La Conquête du Mexique, par Prescott, l'histoire de *Sully,* par Lavisse, *Richelieu,* cette magistrale étude du grand ministre, par M. Zeller, trois excellents volumes du petit format in-12 de la *Bibliothèque des écoles et des familles.*

La Mer glacée du Pôle, par A. H. Mark'ham, traduit de l'anglais, par Frédéric Bernard. Livre réellement admirable, non point tant peut-être au point de vue du style, dont il n'y a pas à juger ici puisque ce n'est qu'une traduction, qu'au point de vue du sujet qui y est traité, ou plutôt du monde étrange et mystérieux dont les descriptions saisissantes, presque terribles, apparaissent à chaque page. Le pôle se dresse là, dans toute la poésie gran-

diose et sauvage de sa nature presque inaccessible à l'exploration humaine, et je ne connais pas de roman comparable comme intérêt dramatique au récit des faits relatés ici, ni qui contienne de plus effrayantes et de plus incroyables aventures.

Le glaive des Désarmés, par M. Paul Féval. Une brochure in-32. Société générale de Librairie catholique. Paris. Prix : un exemplaire 10 centimes ; remise pour la propagande : 15/12 et 150 pour 100.

Les tristes événements qui se déroulent sous nos yeux depuis quelque temps ont inspiré à M. Paul Féval de magnifiques pages qu'il a réunies en brochure, sous le titre de : *Le glaive des Désarmés.*

« Nous avons dans nos rangs, dit-il, des soldats glorieux, munis de l'épée ; des orateurs, dont la parole est un prestige ; des écrivains, dont la plume est d'or : que tous ceux-là fassent usage de leurs dons, selon leur conscience... Prions, nous, le jour et la nuit, tous ensemble, de toutes nos voix ; de tous nos cœurs, pour que ce droit ressuscite ; prions pour nos religieux persécutés, pour les maîtres bien-aimés de nos enfants, pour les bienfaiteurs infatigables de nos pauvres ; mais, prions encore, ah ! prions, avant tout, pour les égarés qui persécutent nos saints, pour les athées, pour les blasphémateurs, pour les aveugles... follement victorieux.

Rien n'est plus propre à réchauffer et à fortifier la foi que la lecture de cet émouvant opuscule. — Nous ne saurions donc assez le recommander aux âmes chrétiennes.

Guillaume de Tyr et ses continuateurs, texte français du treizième siècle, revu et annoté, par M. Paulin Paris, 2 vol. petit in-4°, Firmin-Didot et Ce, éditeur.

C'est véritablement un charme exquis pour l'esprit et pour les yeux que d'avoir à parcourir un de ces beaux volumes, si précieux au triple point de vue de l'irréprochable pureté des textes, de la haute valeur des notes philologiques ou autres et de la perfection typographique, qui composent l'admirable série de publications successives, désignées sous le titre collectif de : *Histoire générale des Croisades par les auteurs contemporains.*

« Ce n'est pas dans les livres écrits de nos jours, même les plus autorisés, — dit M. Paulin Paris, dans la préface du *Guillaume de Tyr*, — qu'on peut espérer de reconnaître le véritable caractère des croisades, la physionomie de tous ces héros du douzième siècle, fondateurs de dynasties souveraines en Syrie, en Chypre, à Constantinople. Pour concevoir une idée juste de ces mémorables aventures, il ne suffira pas même d'interroger les latinistes contemporains des faits ; une langue morte ne pouvant répandre les couleurs de la vie sur l'expression des sentiments, des passions, de la façon d'être des générations dont elle n'a plus été l'interprète immédiat. La langue parlée dans chaque siècle peut seule reproduire dans un miroir fidèle le secret de la manière dont les hommes de chaque siècle ont joué la tragi-comédie de la vie. »

Or, ce furent précisément des latinistes qui écrivirent les premières rela-

tions des guerres saintes : le prêtre Tudebolde, puis Foucher de Chartres, Raoul de Caen, Raimond d'Aguillers, et après eux Albert d'Aix, qui, sans avoir été, comme les précédents, du grand voyage, raconta les croisades selon ce qu'il en avait lu dans les écrits de ces chroniqueurs et suivant ce que lui en avaient appris les pèlerins revenus d'Orient et les chanteurs populaires. Enfin, vint Guillaume de Tyr, qui n'était pas encore archevêque quand il entreprit cette *Historia de Rebus gestis in partibus transmarinis* qui devait le placer au premier rang des historiens du moyen âge. Mais le livre de Guillaume de Tyr, écrit en latin comme les précédentes chroniques, s'adressait exclusivement aux *Clercs*, nom sous lequel on désignait alors les gens d'Église et d'école.

La première relation en langue vulgaire de faits relatifs à l'histoire des croisades fut celle de Joffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne, dictée environ quinze ans après la mort de Guillaume de Tyr.

Puis arrivèrent bientôt de Syrie une foule de descriptions en langue vulgaire de Jérusalem et des Lieux saints. La chronique d'Ernoul, écuyer de Baliam, seigneur d'Ibelin, un des plus hauts barons du royaume de Jérusalem, vint raconter ensuite à l'Occident épouvanté la perte de la vraie croix et la prise de la ville sainte par Saladin.

Mais le monument capital en langue vulgaire de nos annales nationales touchant cette intéressante époque des croisades fut ce grand recueil historique, appelé par les copistes le *Roman d'Éracle*, par la seule raison qu'il n'avait point de titre indiqué et que l'ouvrage commençait par ces mots : « Les anciennes istoires dient que Éracles (Héraclius) governa l'empire de Rome. » Ce recueil contenait la tradition française des vingt-deux livres latins de Guillaume de Tyr, et, de plus, l'histoire de toutes les choses advenues outre-mer, de 1095 à 1231, d'après les diverses relations, latines ou non, qui en avaient été faites. L'auteur de ce précieux recueil en langue vulgaire était Bernard, trésorier de l'abbaye de Corbie.

C'est le texte même de ce *Roman d'Éracle*, écrit au treizième siècle, et qu'on eût bien plus logiquement intitulé : « Histoire générale des établissements fondés en Orient par les Croisés », que la maison Firmin-Didot nous donne aujourd'hui sous ce titre : *Guillaume de Tyr et ses continuateurs.* Les deux volumes parus présentent, à tous les points de vue, l'intérêt le plus vif. Les notes et éclaircissements de M. Paulin Paris, chefs-d'œuvre de netteté et d'érudition, que l'on trouve à chaque page, les ornements sévères, qui tous ont été choisis dans les plus anciens manuscrits de l'*Éracle*, d'excellentes cartes topographiques gravées par Erhard, notamment un admirable plan de Jérusalem (pendant la domination des Croisés), qui termine le second volume, ajoutent un prix inestimable à cette nouvelle et si importante publication historique.

Le Monde littéraire se porte en ce moment à l'Hôtel du Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, qui a eu l'idée d'ouvrir une expo-

sition générale des produits les plus remarquables de la Librairie française depuis 1878.

Cette idée nous paraît très heureuse. En effet, beaucoup d'ouvrages de premier ordre, annoncés et préparés en vue de notre grande Exposition internationale, n'avaient pu être prêts en temps requis. D'autres, formant collection, n'y figuraient qu'incomplets. Grâce à l'initiative du CERCLE DE LA LIBRAIRIE, ils se trouvent aujourd'hui réunis sous les yeux du public, qui se rend par là un compte exact de ce que chaque éditeur a publié.

L'une des vitrines les mieux fournies est sans contredit celle de M. Victor Palmé. Elle nous apprend que ses grandes réimpressions historiques et nationales ont atteint leur terme ou y marchent rapidement. Ainsi, nous avons été heureux d'y voir le LXIIe et dernier volume des *Bollandistes*, mis en réimpression en 1878; le tome XIX, sur *vingt-cinq*, du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, qui vient de paraître; le tome III, sur quatre, de la nouvelle et superbe édition des *Epopées françaises*, de M. Léon Gautier, trois fois honorées du grand prix Gobert.

Parmi les publications courantes du même éditeur, série illustrée, nous avons remarqué plusieurs livres d'un goût et d'un travail supérieurs : le *Livre d'heures des jeunes gens*, du P. Ch. Clair; la *Colombe du Tabernacle*, traduit de l'anglais par Mlle Lérida Geofroy; les *Aventures de Corentin-Quimper*, par Paul Féval; *Au service du pays*, par le R. P. Chauveau; etc., etc., tous parus également depuis l'année 1878 et marqués au coin de la même distinction.

Mais le volume auquel personne, littérateurs ou artistes, ne saurait refuser son plus haut suffrage, c'est le *Christophe Colomb* de M. le comte Roselly de Lorgues, dont quelques spécimens seulement avaient pu être envoyés à l'Exposition de 1878. Yan d'Argent, Ciappori, Vierge, sous la direction de M. Eugène Mathieu, et avec eux toutes les autres célébrités parisiennes de la gravure et du dessin, ont concouru à son illustration.

Nous nous souvenons de l'admiration qu'il excita dans la presse entière lors de son apparition; et après l'avoir feuilleté de nouveau page par page, après nous être arrêté devant chacun de ses encadrements, formant des scènes et des points de vue variés à l'infini; devant ses têtes de chapitres et ses culs-de-lampe, qui sont autant d'œuvres d'art; devant ses splendides chromolithographies, auxquelles la critique ne trouve rien à redresser, nous n'hésitons pas à reconnaître que la Librairie française n'a rien produit d'aussi beau depuis 1878.

E. CHARLES.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LA FRANCE S'ÉVEILLE

I

J'ai un ami pieux, qui croit à la république et ne désespère même pas des républicains. Il déteste la sordide comédie à laquelle nous assistons, mais il dit en parlant des hauts barons de la féodalité démagogique : « Je les connais, ce sont d'assez bons drilles, qui ne voient pas plus loin que le bout de leur appétit. Pour commencer, ils ont attendu les gouvernements au coin des rues avec une arme qu'ils appelaient la liberté ; c'était un vieux rasoir, mais M. de Bismarck lui a redonné le fil et cette ferraille a suffi pour couper la gorge aux gouvernements qui n'avaient pas la vie dure. Alors nos citoyens se sont mis à table et ont mangé, employant le temps qui est entre les repas à remplir leurs poches. Dès qu'ils auront une minute, ils s'occuperont peut-être enfin du *bonheur du peuple*, comme ils disent, mais ils ont tant d'ouvrage ! »

Il est vrai que mon ami ajoute, en déplorant la maladroite vilenie des récentes persécutions : « Leur malheur est de ne pas pouvoir, de ne pas savoir et d'être inférieurs à leur œuvre à tel point qu'elle leur passe à cent pieds au-dessus de la tête. Ils n'ont lu que des livres mauvais et menteurs, où Dieu est platement calomnié par les sectaires. Ils ont à la fois peur de Dieu qu'ils ne connaissent pas, des sectaires qu'ils connaissent trop et du peuple engourdi dont ils pressentent le prochain réveil. Ils vivent de peur avant d'en mourir ; leur main est étroitement forcée, et ce serait une grande injustice que d'attribuer les sottises qu'ils font à la république ou à eux-mêmes. »

A qui donc alors et à quoi ? Mon ami est un doux homme ; il a sans doute son idée, mais je ne l'ai pas encore comprise. Il prie pour que tel de nos ministres qui préside aux études d'autrui

fasse enfin les siennes, et pour qu'un excellent général, connu jadis à Rome pour les excès de sa dévotion, reprenne ses édifiants exercices qu'il a interrompus momentanément pour obéir au f.·. président de sa L.·. et organiser l'important service qui met les enfants de troupe à l'abri des dangers de la messe. Il espère en la famille Grévy; il compte sur M. Gambetta, dans l'épaisseur de qui le sabre du marquis Galiffet découperait aisément plusieurs Charlemagne, pour fabriquer la Commune-Empire de l'an prochain et restaurer le Pape-Roi. Au fond, rien n'est impossible. La conversion de saint Paul fut plus éclatante encore que cela.

La foi ne vit que de persécutions; c'est l'engrais propre à cette plante divine qui si souvent languit en d'apparentes agonies, mais ne saurait mourir. Les annales du catholicisme nous montrent d'âge en âge le bienfait des persécutions nourrissant l'Église avec une cruauté généreuse. Il n'y a pas encore bien longtemps, c'était sous le règne de Louis-Philippe, à la fois roi du *Journal des Débats* et meilleure des républiques, le saint curé de Notre-Dame-des-Victoires, M. l'abbé Desgenettes, s'agenouillait tout seul et pleurait abandonné dans son église, aujourd'hui si glorieusement encombrée. Il faut le blasphème pour chauffer la ferveur. Ce furent les timides attaques de ce régime modéré et son attitude de Pilate lavant ses mains dans la cuvette du juste-milieu qui rallumèrent inopinément la grande piété française par un petit coin bien humble d'abord, mais qui est allé s'élargissant d'année en année, — et qui gagne toujours, foyer plus vaste, plus brillant, plus brûlant à mesure que le blasphème, officiellement vainqueur, propage ses miasmes plus épais dans notre atmosphère déshonorée, — et qui va éclater en splendeur comme une gerbe d'expiations triomphantes dans le prochain holocauste dont les victimes sont publiquement désignées.

Les bourreaux reviennent, ils ont soif; les martyrs sont prêts et attendent. Ils savent que ce sera la fin et que, cette fois, la trop longue orgie roulera, râlera ivre, gorgée, gonflée, dans le sommeil particulier aux sangsues pleines et qui les tue.

Nous sommes au commencement de la peine, selon l'expression dérobée par la faconde opportuniste à une éloquence royale, nous serons tous à l'honneur, non seulement les survivants du combat, mais encore et surtout les morts, nés à la gloire éternelle. Et pendant que nous chanterons le Saint, Saint, Saint à la face de Dieu

qui protège la France, dans quel fumier pourrira l'impure pléthore de la bête, gloutonne de sang jusqu'à en crever?

II

Il y a une belle église toute neuve au versant nord de Montmartre, une grande église, bâtie au centre de cette ville nouvelle qui fleurit dans l'ancienne prairie de Clignancourt. Elle regarde d'un côté le Mont des Martyrs, où le Cœur très sacré de Jésus aura demain sa miraculeuse basilique, de l'autre l'abbaye de Saint-Denis, illustrée par les reliques du patron de la France et par la sépulture de nos rois. Paris envahit avec une rapidité magique ces parages qui étaient hier une solitude, et l'avenue Magenta-Ornano, partie du vieux boulevard Saint-Martin, à la place du Temple, perce déjà sa conquête à travers la plaine de Saint-Ouen.

Voici quelques semaines, au jour de la Fête-Dieu, j'allai entendre les vêpres en cette église de Clignancourt, où ce maître de la parole, l'abbé F. Brettes, secondant son admirable pasteur, M. le curé Pinat, entretient et anime une si robuste ferveur. Le mauvais vouloir de ceux qui sont puissants n'y peut rien; on dirait que le souffle vaillant de l'apôtre, préposé à la sainte chapelle du Vœu-National, descend les pentes de la montagne et féconde la jeune paroisse, peuplée de chrétiens travailleurs.

En chemin, je m'en souviens, je causais avec mes souvenirs, imprégnés de mélancolie. Moi aussi je suis fils d'un fervent pays, où la procession de la Fête-Dieu, le SACRE comme on l'appelle là-bas, sort encore dans les rues, malgré la lâcheté des préfets à genoux devant la queue crottée du chien d'Albiciade; seulement, on empêche par la force les soldats et les juges de suivre le Saint Sacrement. Dans notre France, peuplée de trente-cinq millions de catholiques, les généraux et les magistrats sont obligés de se déguiser en bourgeois pour rendre hommage à Jésus-Christ. Il y a de telles heures dans la vie des peuples, marquées par de telles hontes : Israël adora un veau. Après quelque trente siècles, le progrès veut que les foules, enfin éclairées, baisent la piste d'un sanglier domestique. Ces choses durent peu; il n'en reste rien quand elles ont vécu, sinon un enseignement profitable.

Je songeais ainsi et je revoyais, par la pensée, les théories chrétiennes qui déroulaient jadis, à pareille date, leurs sonores anneaux

dans les vieilles rues de ma ville natale. Mon cœur battait comme si j'eusse entendu encore le chant recueilli des cantiques. Je revoyais les maisons, tendues de précieuses tapisseries ou de simple li n blanc, qui disparaissaient sous la richesse de mille fleurs. D'une fenêtre à l'autre, tout le long des parcours, des guirlandes de perles traversaient la voie, suspendant les couronnes blanches et roses que le vent balançait au-dessus du saint évêque qui portait la vivante Hostie dans son ostensoir fulgurant. Le peuple s'agenouillait sur le passage du dais, le peuple immense, avide d'adorer son vrai Dieu sauveur.

Et ce n'était pas seulement les petites gens qui se prosternaient ainsi dans la poussière : les riches et les pauvres étaient là confondus, les puissants et les faibles, courbés sous le même niveau d'amour. J'ai cherché depuis, mais je n'ai jamais retrouvé ailleurs que dans l'émotion de ces joies si profondes l'image de la fraternité, l'image aussi de l'égalité, car notre bien-aimée religion peut seule réaliser ces rêves, dont l'incrédulité a fait de si odieux mensonges.

Ah! notre France était belle! et quand le saint cortège s'arrêtait devant l'éblouissement des reposoirs, quand les tambours, qu'on a proscrits aussi depuis, comme n'étant point assez prussiens, battaient aux champs, quand la musique militaire élevait sa voix grave et que le colonel commandait « genou terre! » c'était merveille de suivre à perte de vue les méandres de ce suffrage universel de la foi. Le soleil arrachait des éclairs aux casques d'or des cavaliers, il y avait dans l'air un parfum d'encens, de palmes et de feuillées, l'harmonie des psaumes montait vers le ciel comme la fumée des sacrifices antiques, et la prière, tangible en quelque sorte, s'exhalait fièrement de ce faisceau de cœurs.

Alors, du haut des degrés vêtus de velours, une vénérable voix tombait, disant à Jésus présent : « Vous leur avez donné le pain du ciel », et mille bouches répondaient : « Le pain qui contient en soi toutes délices. »

Et l'évêque reprenait, la face cachée derrière les rayons de l'Hostie : « ô Dieu! qui dans le miracle de ce Sacrement, nous avez légué la mémoire de votre Passion, donnez-nous pour les mystères de votre corps et de votre sang un tel respect que nous ressentions en nous à toujours le fruit du sacrifice, payé pour notre rachat, par vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. »

Puis c'était la bénédiction de Jésus-Christ, sagesse éternelle, « notre voie et notre vie », épandue en pluie de grâces sur tous ces fronts inclinés. Combien de regards étaient voilés par la joie des larmes !

Puis les enfants de chœur, souriant comme des anges, prenaient dans la gaze de leurs corbeilles des feuilles de roses et de buis pour en joncher le sol où le radieux fils de la Vierge allait continuer sa route fleurie...

Ainsi en était-il à Jérusalem, voici bientôt deux mille ans, quand le Sauveur y fit son humble et triomphale entrée, le jour des Rameaux ; mais le lendemain les pharisiens, électeurs de Barabbas, avaient empoisonné le peuple juif qui trahit Jésus-Christ avant la fin de la semaine et à l'unanimité cria dans le prétoire : « Qu'il soit crucifié ! »

Les temps sont revenus. Pilate, moitié de coquin dont le crime est d'avoir toujours la main forcée, est assis de nouveau à son tribunal; il ouvre d'une main la prison de Barabbas et ferme de l'autre la porte où la procession passait. On dit qu'il va élever des murs *bienveillants* au seuil des chapelles, transformées en sépulcres. La lâcheté ne meurt pas, ni l'hypocrisie, et nous avons été témoins de ce fait odieusement invraisemblable : deux commissaires de la république posant de sacrilèges scellés sur le Saint Sacrement, exposé dans le sanctuaire où sont les tombes des saints martyrs de la commune, Olivaint, Ducoudray, de Bengy, Clerc et Caubert, cela le 29 juin, au propre anniversaire du jour où Néron Auguste, idiot, libre-penseur et dieu païen, mit en croix, la tête en bas, saint Pierre, prince des apôtres, — cela à deux pas de la foule pieuse qui pleurait au dehors, invectivée et outragée par des revenants de Nouméa, tout prêts pour le massacre de nouveaux otages !

Pilate moderne n'accomplit pas non plus ces ignominies de son bon gré, il subit une pression comme l'autre Pilate; n'ayons point contre lui de haine et que notre mépris soit mêlé à une commisération profonde. Il fait un dur métier qui mène à une dure fin.

Défendons-nous contre Pilate avec une énergie infatigable, serrons nos rangs autour de l'autel violé, que rien ne nous arrête ou ne nous étonne, combattons de la tête, du cœur, des mains, des ongles, des dents, combattons debout, combattons à genoux, et fussions-nous même terrassés, combattons encore de toute notre vie, de toute notre mort, dans la loi, s'il reste une loi, hors de la

loi, si on nous la vole, combattons nos misérables vainqueurs, victimes promises au châtiment énorme!

Haut les cœurs! Nous sommes pleins de Dieu; reculer nous est impossible puisque le trépas même est pour nous une naissance et que notre victoire certaine est dans le savoir-souffrir! Combattons, oh! combattons! courons joyeux à ce supplice d'un jour dont le lendemain est l'éternelle fête! Soyons sans colère, soyons sans faiblesse!

Déjà, au temps du Bas-Empire romain, la populace, maîtresse du monde, prenait des barbares pour en faire des empereurs. Je ne sais quel Prussien, parmi les barbares qui nous oppriment, a traité un jour de SUPERSTITION RÉPUGNANTE l'amour surnaturel que nous portons au très sacré Cœur de Jésus. On met les scellés sur Jésus lui-même, sur l'Hostie, comme Pilate chargea de liens le fils de Marie montant au Calvaire, combattons, souffrons, pardonnons! soyons patients comme nous sommes invincibles, et à l'heure même où notre supplice saigne, amassons le trésor de nos larmes en faveur des malheureux comédiens, gantés de frais, qui font manœuvrer sur le théâtre forain de notre politiqne les comparses à mains sales, et portent à leur front, touché par le perruquier, le signe redoutable de la prochaine vengeance de Dieu.

III

Ce jour de Fête-Dieu, nous étions loin encore des monstruosités qui ont marqué la fin de juin, rue de Sèvres et dans toute la France, mais on les prévoyait; la folie noire et l'incurable pusillanimité de ceux qui nous gouvernent étaient connues, et peut-être qu'il fallait toute la honte, tout l'odieux de pareils excès pour provoquer brusquement le réveil de notre honneur national que nous voyons sortir de sa léthargie. Telle était du moins ma pensée pendant que je descendais les revers de Montmartre pour gagner l'église de Clignancourt. Je songeais au langage ambigu du chef de leur ministère qui, la gorge serrée par les voltigeurs de 93 et cohabitant malgré lui avec un bâtard de Danton, balbutie à tout propos : « La religion n'a rien à voir en ceci. » Volontiers, ajouterait-il, dévidant le fil blanc des habiletés de Tartufe : « Ce que nous en faisons c'est dans l'intérêt de la religion! » Lafontaine a oublié ce trait de mettre dans la gueule sanglante du loup un serment d'amour pour les brebis.

Et notez que ces infortunés farceurs, le cœur soulevé par la nausée de leur crime, accusent la sainteté de Loyola de manquer de franchise ! Et que le bon, le bien-aimé peuple, éternel enfant dont la curiosité a soif, boit sans cesse l'ignorance de pareils professeurs, moins abrutis encore que perfides ! Ah ! notre monde est malade atrocement et il a des empoisonneurs pour médecins ; on ne doit pas se plaindre de voir monter à l'horizon la menace du nuage charriant la crise terrible et nécessaire. Il faut que la foudre secoue et renouvelle de fond en comble le méphitisme de notre air. Que Dieu ait pitié de la France à l'heure du cyclone !

Il était commencé, cependant, le réveil des âmes, quoique la préfecture de police n'eût point encore employé le « rossignol » de la *pègre* radicale pour crocheter des serrures de moines, et quoique les officiers de paix attendissent encore l'ordre de leur ministre pour mettre Jésus-Christ sous les verrous comme un factieux, en compagnie des Pères, assassinés rue Haxo ; j'allais voir, ce jour-là même, le sentiment chrétien s'étirer sur sa couche, tout prêt à surgir debout.

De loin, je remarquai avec une joyeuse surprise comme l'église était entourée et pressée par la foule des fidèles. Le flot s'engouffrait dans les portes grandes ouvertes et je hâtai le pas, car la crainte me prit de rester dehors avec ceux qui déjà renonçaient à entrer. De nouveaux venus ruisselaient sans cesse arrivant de Montmartre, de la Goutte d'or et du boulevard Ornano : il y avait, certes, de quoi emplir l'église deux fois, et les ouvriers, sans former la majorité dans cette affluence, y étaient au moins en nombre très imposant avec leurs familles. La famille d'un ouvrier chrétien est chose consolante à voir et véritablement belle comme tout ce qui parle de notre guérison dans l'avenir.

La nef était comble quand je parvins à m'y glisser. Nous ne sommes pas ici au faubourg Saint-Germain et c'est ailleurs assurément que les duchesses vont entendre l'office. Tout était peuple dans cette vaste enceinte littéralement bondée : peuple riche par son travail ou peuple pauvre travaillant pour vivre. Je me sentis tout de suite dans une chaude atmosphère de foi et je m'agenouillai avec une profonde émotion que je n'ai pas toujours éprouvée au même degré à Saint-Thomas d'Aquin ou à Saint-Sulpice : j'ai idée que du haut de sa montagne le Sacré Cœur rayonne jusque-là.

Malgré moi, en priant, l'idée de la procession me revenait et je me disais : « Quelle fête ce serait si ceux qui sont ici, au dedans et

au dehors pouvaient accompagner la sortie du Saint Sacrement dans les vastes avenues dont le sanctuaire est entouré ! »

Mais le règne de cette surprenante LIBERTÉ sous laquelle nous gémissons range ces désirs dans la catégorie des rêves : tout ce qui est bon, honorable, légitime et généreux doit se cacher derrière des murailles ou sous un voile; l'impudeur seule, le blasphème et l'ignominie ont le droit de paraître au soleil, comme le prouvent les imbéciles, les fangeuses caricatures étalées partout sous nos regards avec l'estampille de l'autorité. Nous vivons la tête en bas et au lieu de marcher sur nos pieds, c'est notre front qui est dans la boue.

Je n'eus pas, bien entendu, la procession souhaitée déroulant ses libres anneaux sous le ciel parmi les cantiques et les fleurs, non, c'était l'impossible, nous ne méritons plus cela, mais Dieu fait sa bonne volonté toujours et sait choisir pour ceux qui l'aiment de miraculeuses consolations : J'eus mieux.

J'eus la procession captive, il est vrai, obéissant au caprice de César épicier qui lui défend de franchir le seuil des parvis, mais je vis là une chose plus grande, plus touchante, plus majestueuse aussi que n'étaient en moi les souvenirs mêmes de mon pays et de mon enfance. Celui que nous servons peut tout et n'a besoin que de lui-même; à son heure il enferme l'immensité dans l'humble nef d'une église de banlieue et répand à flots dans l'étroite pauvreté d'une chapelle populaire l'océan tout entier de ses splendeurs. Que faut-il pour cela? qu'il le permette. Les espaces sans bornes sont à lui et il les fait entrer où il veut, comme il veut.

Je levai la tête parce qu'on touchait mon bras pour que j'eusse à livrer passage au Saint Sacrement descendant au long de la voie qui est devant le grand autel; j'étais absorbé dans ma prière et ce fut pour moi comme un sursaut. Je vis la croix haut portée, puis le clergé, puis le dais, puis les bannières en longue perspective, entourées de vierges blanches que suivaient deux files d'ouvriers le cierge à la main. C'était tout; il n'y avait là ni brillants uniformes militaires, ni magistrats revêtus de leurs robes écarlates comme au « sacre » de ma ville natale. Outre les prêtres et les petites filles, menées par les bonnes sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rien que des ouvriers, précédant la foule des pieuses paroissiennes.

C'était superbe et c'était énorme, pourquoi? Je tombai à genoux, le cœur dilaté par une reconnaissance sans bornes à l'aspect de ce cortège si simple qui m'apparaissait plus vaste, plus imposant, plus

attendrissant surtout que mon rêve même, où l'émoi de mes regrets se mêlait pourtant à la passion de mon désir.

Combien étaient-ils donc ces ouvriers endimanchés, ces chers ouvriers qui me cachaient tout le reste? car je ne voyais qu'eux et mon regard parcourait joyeusement avec admiration, avec gratitude leur double file interminable qui s'allongeait sans cesse à mesure que le dais approchait. Si vous saviez ce qu'il leur faut de courage pour continuer seulement de croire en Jésus-Christ dans le milieu où ils vivent! Si vous saviez les efforts extravagants, mais perfides et infatigables, que la secte victorieuse amoncelle autour d'eux pour assiéger, pour étouffer leur foi! On les prend par le sophisme, par le mensonge de la tyrannie effrontément coiffée du bonnet de la liberté, par l'esprit de corps, par le sarcasme, plus terrible pour la jeunesse française que la honte même; on les prend aussi par la force, par le prétendu devoir des associations, on les prend jusque par la famine, car il y a de nombreux ateliers où les patrons *n'osent pas* donner de l'ouvrage au travailleur honnête et habile au dos de qui la secte a collé l'écriteau, portant l'injure suprême : JÉSUITE!

Dieu étant la cible contre laquelle s'exerce César, franc-maçon, tout fidèle à Dieu doit être traité en malfaiteur et cette loi dérisoire est rigoureusement observée.

S'il leur faut, à ces enfants du peuple, une véritable vaillance pour s'obstiner dans leur foi si odieusement attaquée, est-ce parler avec trop d'emphase que d'appeler *héroïsme* le sentiment qui leur donne la force de manifester cette même foi en public hautement, à la face de tous, et de s'en parer comme les premiers fidèles répondant : « Je suis chrétien » devant la menace du martyre?

Paris moderne, il est vrai, n'entretient pas, comme la Rome de Néron, des lions et des tigres pour dévorer les saints, mais les multitudes abusées deviennent plus féroces que les tigres même et les lions quand les petits Dioclétiens de la libre-pensée soufflent sur elles le poison de leur haleine. L'histoire des bêtes fauves, si quelque Henri Martin l'écrivait en nombreux et lourds volumes, contiendrait moins de sang que l'histoire de la révolution. A quoi bon les vraies hyènes à quatre pattes quand on a en magasin un stock suffisant d'écrivailleurs et de braillards dont la dent baveuse peut inoculer la male rage à des cohues entières de chakals humains? Nos pères ont vu 93 qui eût fait peur à Julien l'Apostat, et nous avons vu 1871 qui lui eût fait honte! Nous verrons plus rouge et plus ignoble

encore. Pendant que j'écris, j'entends la fête *nationale* qui hurle.

Combien étaient-ils ces humbles héros de la fidélité qui se délassaient ici du travail dans la prière et faisaient une splendide escorte à leur divin modèle, Jésus ouvrier, tous les jours outragé si lâchement? Ils étaient beaucoup, ils étaient plusieurs centaines, et ne vous étonnez point des battements de mon cœur, car pareille chose se voit rarement dans Paris. Moi, du moins, je ne l'avais jamais vue, sinon à Notre-Dame, les jours de réunion générale des Cercles catholiques. Mais ici, c'étaient tous gens du quartier, du quartier républicain par excellence.

Ah! si la république allait s'éveiller croyante et rejeter loin d'elle le hideux cauchemar du blasphème!

Ils passèrent devant moi depuis le premier jusqu'au dernier et leur défilé dura longtemps, car ils étaient beaucoup, je le répète. Je n'ai point de paroles pour dire le grave, le profond recueillement de leur piété. Tous chantaient, égrenant les versets superbes du *Magnificat*, et la sonore virilité de leur chant inondait l'église. Il y avait des jeunes gens en majorité avec quelques enfants et quelques vieillards, et tous gardaient entre eux je ne sais quel mystérieux air de famille, parce que tous portaient uniformément sur leurs visages la modestie, la bravoure et la bonté. Quelle armée formeraient de pareils hommes!

Que dire? mon âme s'élançait vers Dieu, Je ne me souviens pas d'avoir savouré semblable allégresse. La prière jaillissait de moi pour la France.

Une seconde fois quelqu'un me toucha le bras et j'ouvris mes yeux pleins de larmes. C'était un prêtre de mes amis qui me demanda : « Comment trouvez-vous notre procession? » Je balbutiai : « Est-ce que c'est ainsi chaque année? » Il me fut répondu : « Non, la France se réveille; c'est l'effet de la persécution. »

Et mon ami ajouta : « Venez le 16, rue Championnet, 10, à la bénédiction de l'école libre que nous avons bâtie à nos sœurs, chassées de leurs classes par le conseil municipal, vous verrez quelque chose de plus frappant et de plus beau. »

IV

« La France se réveille! » ô Dieu! puisse-t-il être vrai! Nous avons dormi un funeste sommeil, il est plus que temps d'ouvrir enfin nos yeux.

L'histoire des sœurs de Clignancourt ne diffère en rien des autres aventures si monotones et si pitoyables qui ont signalé le passage du préfet Hérold à l'Hôtel de Ville. Paris se souviendra des ruines qu'il a faites. Les sœurs tenaient, avec un grand succès et à la satisfaction unanime de ce quartier populaire, l'école communale de la rue du Mont-Cenis. Au mois d'avril, sur l'injonction d'un Hovelacque quelconque, le préfet les mit dehors assez brutalement et les remplaça par des institutrices laïques dont je n'ai rien à dire.

Les sœurs avaient cinq cents élèves, les laïques en gardèrent le dixième ou à peu près : c'est la proportion ordinaire.

Le 17 avril, les sœurs ouvrirent une école provisoire, rue Versigny, en attendant que M. le Curé leur fît bâtir une maison. Dans ce pauvre asile, comme de juste, toutes les chères élèves de l'ancienne école revinrent à elles. La nouvelle école qu'on devait inaugurer le 16 juin était la maison bâtie par M. le Curé.

Le 16 juin, je ne manquai pas au rendez-vous accepté. Tout Clignancourt était en fête. Il y a loin de l'église paroissiale à la rue Championnet; dès l'église pourtant je commençai à rencontrer des familles conduisant leurs jeunes filles à la cérémonie que Mgr l'archevêque de Larisse, coadjuteur de Son Eminence notre Cardinal de Paris, avait fixée à une heure après midi. Un joyeux mouvement s'accusait surtout à partir du boulevard Ornano, et quand j'arrivai rue Championnet, les deux trottoirs et la chaussée étaient pleins de voisins curieux et amis.

J'entrai dans une large cour, précédant la charmante école qui est grande, qui est riante, qui est surtout très intelligemment disposée. La foule y était drue, mais les bonnes sœurs m'ouvrirent un passage jusqu'à la salle où avait lieu la bénédiction.

Les gens de M. le préfet disent et écrivent à satiété que l'expulsion des sœurs est un *bienfait vivement ressenti par la population.* Je dis, moi, j'écris et je vais le prouver avec surabondance, que la population tient aux sœurs, que la population les aime et que si le

malheur voulait qu'on pût les supprimer tout à fait, ce serait un désastre pour la population, même à Montmartre.

Assurément, il n'y avait point là prédominence de l'élément aristocratique. La foule était faite surtout de femmes du peuple, d'artisans et d'ouvrières ; il y avait même beaucoup de pauvres portant le triste uniforme de leur indigence. Eh bien! la sympathie était universelle et s'exprimait hautement. J'affirme qu'on n'aurait pas trouvé là une seule voix dissidente pour rompre l'unanimité de la sympathie et de la reconnaissance.

Au dedans, c'étaient les pères et les mères des élèves, massés dans le vestibule et jusque dans les escaliers. La salle était occupée par le clergé, par les invités, par les braves et généreux citoyens auxquels est due la fondation de l'école et par quelques dames bienfaitrices placées au-devant des chères petites filles, véritables héroïnes de la fête. Au fond s'élevait l'estrade où Mgr Richard siégeait, entouré des membres du comité paroissial, dont l'excellent président tenait la seconde place d'honneur.

Je fus saisi dès mon entrée par le souffle de joie et d'amour qu'on respirait en ce lieu, où tous les visages rayonnaient. Une voix claire et douce parlait; j'écoutai. La belle petite voix appartenait à un amour d'enfant qui continuait de réciter son « compliment », adressé à Monseigneur et commencé avant mon arrivée : « ... Jésus aimait les petits enfants. *Laissez venir à moi les petits enfants*, disait-il à ses apôtres (1). Vous êtes le représentant de sa divine bonté, Monseigneur, mais vous n'attendez pas que nous allions vers vous; vous devancez nos désirs en nous apportant jusqu'ici vos bénédictions et celles du révéré Cardinal, père de nos âmes... Nous ne saurons pas vous remercier dignement, ni vous dire à quel point votre présence est pour nous un heureux présage. Bénissez notre maison de paix, bénissez notre pasteur, infatigable dans le soin qu'il prend de nos âmes, bénissez nos admirables bienfaiteurs dont la générosité nous a ouvert cet asile, bénissez nos saintes maîtresses qui sont pour nous des mères, et bénissez-nous, Monseigneur, nous, leurs enfants, qui apprenons d'elles la science d'être bonnes sur la terre pour remporter le prix du ciel... »

Il y eut une larme dans les yeux de l'archevêque et je crois bien

(1) La fête, arrangée pour M. Gambetta, à Belleville, a parodié tout cela misérablement.

que nous pleurions tous un peu, tant ces choses, fleuries de simplicité, étaient dites avec la grâce exquise que le cœur enseigne. Tout de suite après, le cher curé, M. Pinat, ému comme la belle petite fille et plus joyeux encore, vint faire aussi son compliment. Celui-là je voudrais le reproduire ici tout entier, car j'ai rarement entendu quelque chose de mieux senti, de plus gai, de plus cordial, de plus délicat aussi, de plus spirituel et, tranchons le mot, de plus charmant. C'était l'histoire complète de l'école chrétienne de Clignancourt, depuis le début de la burlesque persécution du préfet, esclave de son conseil municipal, jusqu'au triomphe final des excellentes sœurs, réintégrées dans *leur* maison nouvelle, où M. Hérold, qui « est de la vache à Colas », comme chantait son papa mélodieux, ne pourra plus entrer violemment pour jouer son bout de rôle de *Néronnet* en pain d'épices. Néron, du reste, était aussi un très bon musicien. Je ne souhaite pas sa mort souillée à l'honorable libre-penseur, héritier des droits d'auteur du *Pré-aux-Clercs*, qui gouverne si étrangement notre esquif municipal.

Aussitôt, nous raconta le curé, que l'école communale tenue par les sœurs fut « laïcisée », pour employer le très vilain mot, cher à M. le préfet, un mouvement se fit dans les âmes qui allèrent s'éveillant de proche en proche. Les sœurs étaient aimées tendrement, on avait en elles une confiance absolue. Encore une fois, je n'ai rien à dire contre les institutrices favorisées par le gouvernement, sinon que leur clientèle est rare, malgré tout l'argent prodigué pour leur acheter quelques élèves. La même pensée vint à M. le curé d'abord, puis à tout monde : « Il faut garder nos sœurs. »

Il y a un éloquent à Clignancourt, l'abbé Brettes, dont l'entraînante et magnifique parole est célèbre dans tout Paris chrétien; le comité improvisé lui demanda un sermon, et quand il l'eut prêché, l'école, prête à ressusciter, avait sa caisse. Le lendemain, on se mit au travail; M. le curé nous dit comme quoi il quêta lui-même de l'argent; comme quoi il quêta un architecte, un terrain, des pierres de taille et le reste : je ne puis pas vous rendre cela, il eût fallu entendre le récit fait par l'excellent prêtre et sentir les battements de son cœur, pendant qu'il remerciait le propriétaire du terrain donné, l'architecte, l'entrepreneur et tous les autres qui s'étaient prodigués eux-mêmes pour l'amour de Dieu. Les mains du saint archevêque qui était tout oreilles, se rapprochaient d'elles-mêmes dans la bonne envie qu'il avait d'applaudir.

Bref, selon le témoignage de M. le Curé, chacun fit beaucoup plus que son devoir; ce fut comme un assaut de générosité, de charité, de talent, de vaillance féconde, et la maison de Dieu, élevée comme par miracle, jaillit de terre en quelques mois. L'arrêté de *laïcisation* (révérence parler) avait été frappé le 31 janvier 1880; au milieu de mai l'école achevée recevait sa toiture et on l'inaugurait solennellement le 16 juin.

Et notre respecté coadjuteur prononçait devant la foule attendrie des pères, des mères, des élèves et des fidèles, venus quelques-uns de très loin, une de ces allocutions bien-aimées, où il sait mettre toute la grandeur si paternelle, toute la simplicité si pénétrante, mais si large de son admirable cœur.

Notre sommeil tire à sa fin, je commençais à le croire : en l'écoutant, nos poitrines étaient gonflées d'espoir et de reconnaissance; et bientôt après, il nous sembla que les paroles de la bénédiction archiépiscopale épandues sur tous ces fronts candides se relevaient en faisceau de promesses, garantissant pour la France réveillée les compensations de l'avenir.

Tous furent bénis avec la maison sainte : les chers enfants, les parents, le clergé, les bienfaiteurs. La main inépuisable de l'apôtre versa le trésor des grâces jusque sur la foule curieuse et heureuse qui emplissait les salles voisines, le vestibule et les cours, puis la bénédiction se mit en marche et parcourut la maison entière pour la gratifier en détail : les salles d'étude et de récréation, les dortoirs, les réfectoires, la chapelle, le logis des religieuses, tout jusqu'au moindre recoin eut sa part de sanctification.

Cela dura longtemps, car la maison est grande; et l'émoi des témoins ne se lassait pas plus que l'ardente piété du prélat dispersant les largesses célestes. J'essayais de ne jamais perdre de vue les enfants dont la joie contagieuse me gagnait; ce fut une aimable, une fervente fête, dont le souvenir restera en moi comme une chaleur et un parfum.

Quand Monseigneur Richard nous quitta enfin, la paupière mouillée, ce fut pour aller à un autre devoir; il avait hâte de monter à la chapelle provisoire du Vœu-National, où il devait donner le salut du Saint-Sacrement; il avait hâte, disons-nous, et cela se voyait, de verser dans le Cœur même de Jésus, au milieu de la foule amoureuse qui se renouvelle incessamment sous les voûtes de ce roi des sanctuaires, le trop-plein d'allégresse débordant de son âme.

V

Or, voulez-vous connaître le résultat de cet acte (que nous ne qualifierons par aucune épithète) commis par M. le préfet de la Seine et son maître collectif, le conseil municipal, chassant les religieuses de l'école populaire pour les y remplacer par des institutrices laïques? Il est bon d'exposer un pareil résultat au moment où prend fin le sommeil de la patrie et de donner à cette révélation toute la publicité possible, car ce résultat n'est pas particulier à Montmartre, ni même à Paris, il est le même partout d'un bout à l'autre de la France sans exception. Nulle part les tyrannies de la libre-pensée, ses iniquités et ses violences n'ont réussi à rien, sinon à prouver l'impuissance absolue de l'incrédulité qui n'a pas même de quoi remeubler avec son mal les maisons ravagées qu'elle a spoliées de notre bien.

Voici des chiffres : M. le préfet a mis à la place des religieuses qui obtenaient chaque année quinze ou vingt certificats d'études pour leurs élèves aux examens, des dames laïques qui n'en obtiennent que deux ou trois au plus, et qui parfois n'en obtiennent point du tout. Ces dames laïques ne mènent pas des trains de princesses, mais elles coûtent *quatre fois* et souvent *cinq fois* plus cher aux contribuables que les humbles religieuses.

Ces dames laïques, selon le dire de M. le préfet, en savent *beaucoup plus long* que les religieuses ; ce serait donc alors qu'elles feraient économie de leur science et n'en livreraient pas bon poids aux familles pour l'argent qu'on leur donne? Les examens sont là, témoignage irrécusable, les inspections aussi : l'ignorance des sœurs, en n'importe quel genre de concours, a constamment eu l'avantage sur le prétendu savoir des dames laïques : c'est un fait administrativement constaté.

Serait-ce peut-être, de la part de M. le préfet, fils de l'Opéra-Comique, affaire d'ombrageuse moralité? On l'a dit en se tenant à quatre pour ne pas éclater de rire. Dieu me préserve de rien écrire qui puisse être une insinuation contre des femmes! Je ne demande pas mieux que de croire aux bonnes mœurs des dames laïques, mais s'il fallait comparer leur vertu à celle des sœurs de Saint-Vincent de Paul, je solliciterais un congé et je prends la liberté ici de couper court, afin de rester charitable.

Il est vrai que M. le préfet s'écrie : « Vous êtes à côté de la question ; c'est le vœu public qui nous a seul guidés et entraînés : LE PEUPLE NE VEUT PLUS DES SŒURS ! »

Qui trompe-t-on ici? Où M. le préfet prend-il ses almanachs? Qu'il se donne la peine d'aller inspecter ses classes laïques si coûteuses, si improductives et si vides ; nous le mettons au défi de trouver un abri sous le toit délabré de son dernier argument, percé à jour !

Pour ne parler que de Montmartre où nous sommes, quartier populaire entre tous, l'immense école *laïcisée*, qui était si pleine du temps des sœurs, contient maintenant 60 élèves qu'on a bien du mal à y retenir, et la nouvelle école des sœurs, ouverte d'hier en réunit déjà plus de 650. Il y en aura 700 demain, après-demain 800. On a beau prodiguer des millions pour diriger les enfants du peuple vers les dames et demoiselles protégées par le conseil municipal, le peuple les idolâtre, puisque le conseil municipal le dit, le peuple les désire, mais le peuple continue d'envoyer ses enfants chez les sœurs qu'il méprise et qu'il déteste. Comprenez-vous? singulier peuple ! n'est-ce pas? serait-ce donc que le conseil municipal ne connaît pas son peuple? J'aimerais mieux croire cela que de l'accuser brutalement de mensonge.

Cependant, les résultats sont là, les chiffres éblouissants crèvent les yeux des sectaires, aussi bien pour ce qui regarde les frères de la doctrine chrétienne que pour ce qui a trait aux religieuses de la charité. Au point de vue des succès obtenus, dans l'enseignement chrétien d'une part, de l'autre, dans l'enseignement universitaire, la balance est établie, tous les ans, par les statistiques *officielles* que chacun peut consulter et qui sont écrasantes en faveur des maîtres chrétiens, pitoyables du côté des maîtres qui ne le sont pas.

La passion de parti et la haine vont-elles donc jusqu'à frapper les sectaires de complète cécité? Ces bavards qui nous rebattent les oreilles de leur instruction obligatoire sont-ils, au fond, les ennemis mortels de toute instruction? Leur aveuglement incurable est-il vraiment ce qu'ils appellent avec emphase LA LUMIÈRE, et se vengent-ils de n'y voir goutte en criant à tue-tête que le soleil est une imposture à côté des lampions fumeux qu'ils allument en plein midi? A Athènes, république aimable, on appelait chiens (cyniques) les philosophes de cette sorte qui avaient pour préfet Diogène, remplaçant le grand jour par une lanterne.

Mais ne parlons plus de Montmartre, qui n'est qu'un petit coin de la patrie, regardons la France entière, affligée, de l'est à l'ouest et du nord au sud, de préfets opportuneux comme M. Hérold et de conseils municipaux « avancés », où M. Hovelacque trouverait beaucoup de bas-comiques aussi bien doués que lui pour provoquer le rire de la pitié ; partout l'état de la question était le même, partout les frères et les sœurs donnant leur dévoué travail presque gratuitement prenaient la part du lion, dans les succès scolaires, contre les instituteurs et institutrices laïques coûtant le quadruple ou le quintuple au budget des communes ; partout aussi préfets et conseils obéissant à un mot d'ordre venu d'en bas, ont brisé le côté victorieux de la concurrence enseignante au mépris de l'intérêt des enfants et de la bourse des contribuables, ont chassé les sœurs, ont chassé les frères avec des brutalités inouïes, ont commis même, dans le feu de la persécution, des actes de brigandage déjà vengés par les tribunaux ; partout enfin, des écoles nouvelles se sont élevées pour abriter les expulsés, écoles aussitôt emplies que bâties et regorgeant magnifiquement d'élèves auprès des classes laïques désertées. La France s'éveille.

Ce ne serait pas assez de dire que les persécutés ont retrouvé tous leurs enfants, d'autres enfants sont venus à eux en foule. Le bon sens du peuple a parlé, malgré le vin de calomnies et de sophismes dont on l'abreuve avec une perfidie si prodigue. L'enseignement chrétien proscrit, écrasé, traqué, n'a pas perdu un seul élève, on peut l'affirmer, et il en a gagné par milliers. C'est encore là un fait indéniable et qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un miracle.

VI

Ils n'en veulent plus de miracles, mais ce qu'ils veulent importe peu, et les miracles les entourent d'un cercle de flamme. Je disais naguère dans *le Glaive des désarmés*, en dressant le bilan de ce formidable et paisible scrutin L'UNION DE PRIÈRES des catholiques, je disais : « Nous vaincrons ! » Je le répète : nous vaincrons par notre vie ou par notre mort, car il faut toujours, dans les combats de la foi, qu'un certain nombre de victorieux tombent sur le chemin du triomphe. Les choses ont marché depuis lors, l'âme de la France a

été secouée par l'excès de sa honte et se dresse en un splendide réveil.

Qu'importent les obstacles ou le danger? l'heure a sonné, l'élan est pris; nous assisterons bientôt, nous assistons déjà à un mémorable spectacle. Il ne s'agit plus des violences timides de l'article 7, il ne s'agit même plus des obscènes violences commises en exécution des décrets d'oppression; la question est debout devant nous dans les termes mêmes où l'a posée César opportuniste : entre le Bien et le Mal, entre Dieu tout-puissant et l'impotence de l'athéisme.

Quelqu'un s'est déclaré impudemment le persécuteur de Dieu, et le gouvernement que ce quelqu'un dirige dans l'ombre, a fait sienne sa devise de cabaret. D'un pas titubant ils sont partis en guerre contre Dieu invalidé, remplaçant le courage qui leur manque par l'effronterie et le talent qu'ils n'ont pas par la passion. Leur haine les tient debout ou a peu près; ils ont frappé les premiers à l'aveugle et à tour de bras, croyant éventrer le cadavre d'une grande force, décédée de vieillesse. Ils l'ont dit et ils riaient.

Mais la grande force ainsi attaquée vivait sans bruit de sa vaillante et immortelle jeunesse; elle n'a pas rendu coup pour coup, c'est vrai, elle s'est dressée seulement devant eux et leur ivresse étonnée a entrevu la résistance des choses qui ne meurent pas.

Alors, ils ont compris qu'ils avaient besoin d'aide, car l'assaut allait être rude, et comme ils ne pouvaient trouver d'alliés, pour ce rebours de croisade, parmi les honnêtes gens, ils ont cherché ailleurs et mis en branle la cloche de l'amnistie dont le tocsin appelle ceux qui précisément ont soif de leur sang, encore plus que du nôtre.

Faut-il avoir pitié de leur misère? Ils avaient essayé de trancher la France en deux, de « faire deux Frances », pour employer leur propre jargon, et ils avaient réussi, mais les voilà pris entre ces deux Frances dont aucune ne leur appartient : la France sauvage et la France chrétienne, et ils en sont à mesurer avec un risible effroi les dents aiguisées de leurs étranges amis qui s'apprêtent à les dévorer.

Que vont-ils faire pour sortir de ce mauvais pas sans y laisser leur sac et leur peau?

Nous souhaitons sincèrement que les férocités qu'ils ont déchaînées en tremblant les laissent végéter leur pauvre restant de vie ou leur donnent du moins le temps de se repentir, mais, en conscience, nous avons autre chose à faire que de suivre le détail de cette agonie;

nous ne leur devons que le pardon. Notre attention va d'un autre côté malgré nous; la France de l'honneur, la vraie France nous appelle, et quoi que nous en ayons, tous nos regards sont pour le réveil si longtemps attendu de la patrie.

Il se fait, ce réveil, voyez plutôt; écoutez! admirez! La patrie gisait blessée et paralysée, la voilà qui se retrouve et se relève; je la reconnais, qu'elle est belle! Ses malheurs ne l'ont point avilie, on sent qu'elle va bondir hors de sa couche toujours jeune, toujours fière, toujours invincible.

A l'heure même où de sinistres exécutions salissaient son sommeil, en violant, sous le masque de la loi, tout ce que la loi a mission de protéger : la liberté, le domicile, la propriété, la conscience, un doigt mystérieux l'a touchée à l'épaule et son engourdissement a pris fin. De libres voix ont aussitôt éclaté à Paris, comme en province, retrouvant les accents des jours d'honneur, et d'immenses foules se sont rassemblées pour entendre ces voix et y applaudir; les assemblées politiques elles-mêmes si cruellement déchues ont pu écouter tout à coup de mâles accents. L'armée a gardé le silence, bien conseillée par le respect de la discipline, mais en connaît les cœurs qui battent sous l'uniforme, et les pasquinades de certains chefs n'empêchent pas plus que les hurlements de certains ivrognes, n'empêchent point, dis-je, d'ouïr le souffle de tant de consciences héroïques, bâillonnées par le devoir.

En dehors de l'armée, muette, mais frémissante, il n'est point de classe sociale qui n'ait parlé : les riches, les pauvres, les vieux, les jeunes, les hommes et les femmes; le clergé séculier, que l'antechrist croyait avoir séparé des martyrs, a fulminé sa douleur éloquente, le barreau, qu'on disait vendu à d'ambitieux calculs, appuie, par une adhésion presque unanime et qui restera historique, la superbe protestation du bâtonnier des avocats de Paris, confirmée en splendeur par l'illustre maître, Demolombe, dont tous les jurisprudents modernes acclament la supériorité ; la magistrature, enfin, qu'on pensait avoir *épurée* (car ils ont de ces malhonnêtes contresens!), a poussé, par la démission de ses meilleurs membres, un cri de réprobation si puissant que l'Europe entière en a tresailli!

Que grâces soient rendues au Seigneur! ce mois de juin, qui sera une date dans nos annales révolutionnaires, a tenté un acte infâme, mais il a sonné à la fois le glas et le réveil : le glas de nos hontes et le réveil de nos gloires.

Est-ce la réponse immédiate à l'ardeur de nos prières, ou faudra-t-il encore attendre un peu de temps? Saint Martin, le soldat, apôtre des Gaules, disait : *non recuso laborem;* nous aussi, nous acceptons l'attente et la souffrance. Espérons, travaillons, prions. La mesure comble a débordé, nous sommes au seuil d'une nouvelle ère et nous ne dormons plus.

Plusieurs se demandent déjà quel guide la Providence va susciter à notre France, fille aînée de l'Église, hésitant comme elle le fait devant une route inconnue. Tout homme a ses désirs et ses espoirs, les miens sont ardents, mais je n'écrirai pas un seul mot de politique dans cette page, tracée en union avec la grande prière pour les persécutés et qui est elle-même comme une prière.

Prière adressée, ai-je besoin de le dire? non pas aux persécuteurs, car ceux-là ne peuvent plus rien, sinon vider le fond de la coupe où quelques gouttes de mal restent encore à boire : le carnaval de leur dictature est à bout, et les voilà glissant déjà sous la table du festin gourmand qui les tue, — mais prière exhalée vers le Cœur divin de Jésus, mon maître éternel, roi qui ne peut être détrôné et qui jamais n'abdiquera.

Quelqu'un a dit, dans l'excès inexplicable de ses prospérités, une phrase d'argot politique, désormais célèbre, et qui signifiait en français : « DIEU, VOILA L'ENNEMI! » En parlant ainsi, il a blasphémé contre le Saint-Esprit, comme Judas. Puisse Jésus, fils de Marie, à l'heure des suprêmes épouvantements qui approche, abaisser jusqu'à ce malheureux le regard de son infinie miséricorde et lui pardonner le crime auquel a été refusée l'universelle promesse de pardon!

L'amnistie du ciel ne peut errer honteusement comme celles de la terre, car elle ne va jamais qu'à ceux qui se repentent et qui prient. Cet homme était assis comme un cauchemar sur la poitrine de la France endormie; la France éveillée sera clémente parce qu'elle sera forte : demandons grâce pour tous et même pour lui!

Paul FÉVAL.

LES BULGARES

Les Bulgares sont certainement le moins connu de tous les peuples disséminés dans la péninsule des Balkans, et celui cependant dont l'histoire semble la plus facile à tracer. Tandis que les Hellènes, les Serbes et les Roumains s'affranchissaient de la domination turque ou la contraignaient à se transformer en une suzeraineté à peine onéreuse; tandis que les Bosniasques, les Herzégoviniens et les Crétois, moins heureux dans leurs tentatives, ne se lassaient pas du moins de les répéter, les Bulgares souffraient en silence et patiemment portaient le joug, sans protester ni se plaindre. Il semblait que, façonnés de longue date à la servitude, ils eussent perdu jusqu'à l'espérance d'une condition meilleure et que tout ressort fût si bien brisé dans leur âme, que nulle énergie ne s'y pouvait réveiller, pas même celle du désespoir. Dernièrement encore, si les massacres des Tcherkesses et des Bachi-Bouzouks ont soulevé en Europe ce mouvement d'indignation qui devait aboutir à la chute de la domination turque, ce ne sont pas les plaintes des victimes qui ont appelé l'attention sur ces monstrueux attentats, mais les dénonciations de témoins oculaires étrangers au pays et désintéressés dans la question.

Cependant, on se tromperait singulièrement si l'on s'arrêtait à ces apparences. Sous ces dehors d'insensibilité morne, la vie s'est ranimée depuis quelque temps et circule en courants encore indécis, mais nombreux et variés. Des pensées ont germé dans ces âmes qui semblaient mortes à toute existence intellectuelle. Si la bouche trop longtemps muette de ce peuple qui s'ignorait lui-même les balbutie plutôt qu'elle ne les articule, elles répondent cependant à des sentiments très vifs et à des aspirations parfaitement définies qui, plusieurs fois déjà, se sont affirmés avec une vigueur inattendue et

une surprenante ténacité. De ce troupeau de raïas hébétés par le plus écrasant des servages une nation vient de sortir. Chaque jour, elle grandit et s'éclaire, et il faudra certainement compter avec elle dans un avenir prochain, car elle est la plus nombreuse de la presqu'île et possède non seulement une personnalité déjà très accusée, mais des instincts et des tendances qui sont loin de s'accorder toujours avec ceux des nationalités voisines. En d'autres termes, il existe dès à présent dans ce chaos qu'on appelle la question d'Orient, une question bulgare qui s'ajoute aux questions grecque, roumaine, serbe, monténégrine et bosniaque, et le jour où l'on essayera de concilier tant d'intérêts divers, peut-être ne sera-t-elle pas la moins difficile à régler.

Ce peuple oublié et qui paraissait n'avoir plus d'histoire a joué d'ailleurs un certain rôle au moyen âge. Il a été surtout l'objet d'une transformation qui est l'un des phénomènes les plus remarquables et les plus inexpliqués de cette période où se sont cependant opérées tant de fusions de peuples. Sur le fonds slave de la population s'est greffée la nation conquérante des Bulgares, issue de la souche finnoise, l'une des plus barbares et des plus féroces, et elle a été si complètement absorbée par les vaincus, que non seulement, dans le peuple nouveau, il ne subsiste pas trace, du moins au moral, des aptitudes si caractéristiques des anciens Bulgares, mais qu'entre toutes les nations de la race slave, si douce cependant et si docile, ce peuple est réputé pour sa patience et ses instincts pacifiques. Si donc l'humanité fait un devoir aux nations européennes de protéger les Bulgares et de s'enquérir de leurs besoins et de leurs aspirations, la science et la politique trouveront leur profit à cette enquête dont nous possédons à peine aujourd'hui les premiers éléments.

I

Aux temps les plus reculés de l'histoire, les deux versants de l'Hœmus (Balkans des modernes), depuis le Danube inférieur jusqu'à la mer Égée, étaient occupés par les Daces et les Thraces. D'après une théorie, sinon démontrée, du moins très vraisemblable, les Daces ou Dacks étaient, comme les Illyriens et les Pélasges, un peuple slave. Le nom même de Mœsie, que la contrée portait alors, l'indique. Il est slave et signifie le pays des hommes. Les Thraces ou Tracks, dont l'origine est plus obscure, étaient un peuple cava-

lier probablement d'origine mède. Ils appartenaient à la race aze, caste guerrière que l'on retrouve en Perse sous le nom de Phars, et dont les débris subsistent encore dans le Caucase. Ayant conquis la Mœsie, ils gouvernaient la race nationale et primitive d'origine slave. Ils étaient peu nombreux, et si certains auteurs, comme Hérodote, ont affirmé le contraire, c'est qu'ils ne les distinguaient pas des Daces. Venus sans femmes ni esclaves, ils s'étaient mariés dans le pays, fondus en partie dans l'ancienne population. Malgré ces alliances, cependant, le type des deux peuples se conserva très distinct, et après des siècles, alors que Daces et Thraces, soumis à la domination romaine, étaient depuis longtemps latinisés, il était encore reconnaissable. Dans les bas-reliefs de la colonne trajane, parmi les prisonniers pannonniens, on distingue très bien, à côté des figures daciennes offrant une analogie surprenante avec celles des paysans slaves de nos jours, des cavaliers thraces présentant tous les caractères caucasiens des Mèdes.

Mais pendant les invasions des Slaves qui, au sixième siècle, se répandirent en flots innombrables sur toute la presqu'île du Danube, à l'extrémité du Péloponnèse, ces derniers survivants de la nationalité thracienne disparurent, complètement absorbés dans la fusion très rapide qui se fit entre les conquérants et le reste du peuple conquis : les anciens Daces. Les Slaves, toutefois, ne devaient pas demeurer longtemps en possession paisible de ce domaine primitif de leur race. Pendant qu'au sud les *Romei* de Byzance essayaient de le leur disputer, déjà, par le nord, s'avançaient les Bulgares, qui devaient en rester définitivement les maîtres. Insensiblement, leurs bandes redoutables approchaient en longeant le littoral de la mer Noire et de la mer d'Azof. Dès la fin du cinquième siècle, elles paraissaient en Mœsie, lançaient du moins des bandes d'éclaireurs au delà du Danube.

L'effroi qu'elles inspiraient, non seulement aux Slaves, mais aux Byzantins, n'était que trop justifié. Les Bulgares ou Voulgares appartenaient à cette race boréale intermédiaire aux races jaune et blanche, d'où sont aussi sorties les hordes les plus barbares et les plus terribles dévastateurs que l'Asie, au moyen âge, ait vomis sur l'Europe : les Huns et les Turcs. Venus après les premiers, ils précédaient les seconds. Ils furent, s'il est possible, plus acharnés encore et plus implacables, bien qu'ils appartinssent à la branche tchoude ou finnoise, le rameau de la race le plus rapproché des

nations caucasiennes et le plus apte à en recevoir l'influence civilisatrice. Hideux et sales, mais agiles et sobres, cavaliers infatigables, comme tous les nomades, professant pour la mort un mépris qu'aucun péril ne pouvait déconcerter, ils déployaient, dans le maniement de leurs armes, une adresse si foudroyante qu'elle paraissait tenir du prodige. Avant même qu'on pût les apercevoir, des nuées de flèches, décochées par des arcs énormes, annonçaient leur approche; et quand ils s'abattaient sur l'ennemi, comme un vol de vautours, leurs adversaires, enveloppés dans le long filet qu'ils lançaient à la course comme en se jouant, étaient traînés sur le sol, étourdis, puis égorgés par un large coutelas de cuivre sans avoir pu se défendre. Des bandes de corbeaux affamés et flairant le carnage précédaient leurs bandes, disait-on. La laideur, la férocité, la luxure effrénée de ces barbares et les conjurations de leurs sorciers inspiraient une telle épouvante que les superstitieux habitants de Byzance, déjà fort amollis, ne pouvant leur résister, les accusaient d'avoir fait un pacte avec Satan.

Ils occupaient, sur les bords du Boulga ou Volga, la contrée que les auteurs byzantins nomment tantôt la Grande-Bulgarie, tantôt la Bulgarie Noire. Vers le milieu du sixième siècle, ils en furent chassés par les Avares, qui les refoulèrent jusque sur les bords de la mer d'Azof et dont ils durent même un instant subir la domination. Mais un de leurs chefs les plus fameux, Koubrat (Crobatus), les en affranchit bientôt, et se rendit si redoutable, non seulement aux Barbares, mais aux Roméi, que l'empereur Héraclius, pour s'assurer son alliance, lui conféra le titre de patrice de l'empire. A sa mort, ses cinq fils se partagèrent ses possessions; et le troisième, Asparukh, vint en 660 s'établir avec ses hordes dans la région des bouches du Danube. Ces hordes bientôt se répandirent dans toute la Mœsie inférieure, et c'est de leur mélange avec les populations slaves de cette contrée que sont sortis les Bulgares modernes, si différents de leurs ancêtres.

On trouve dans les auteurs byzantins quelques renseignements, malheureusement bien rares, sur l'état social des Bulgares à cette époque. Le plus célèbre de leurs rois païens, le terrible Krum (Crumus), pour tout palais avait une maison de bois, et après ses victoires, il faisait à ses divinités des sacrifices d'hommes et d'animaux. Ce devait être un souverain très populaire, car il ne craignait pas, en se baignant dans la mer avec ses compagnons, de se mêler

familièrement à leurs jeux. Malgré leur barbarie, ces nomades sales et grossiers possédaient une sorte d'aristocratie ayant à sa tête six grands boyards qui, dans les cérémonies publiques, avaient leur place marquée près de la famille du souverain. Cette noblesse était fort turbulente; et l'établissement des Bulgares au sud du Danube fut marqué par des guerres intestines si nombreuses qu'une partie des populations slaves émigrèrent en Bythinie, dans des terres que leur concéda l'empereur de Constantinople (Constantin IV Copronyme). Elles furent remplacées par des Valaques, fait à noter, car l'élément roumain, qui devait plus tard devenir prépondérant, se trouva dès lors notablement fortifié. Krum rétablit l'ordre à l'intérieur, battit les Avares, défit et tua l'empereur de Byzance, Nicéphore Ier le Logothète, qui avait commis la folie de le provoquer, et de son crâne, cerclé d'or, fit une coupe dont il se servait habituellement dans ses festins. Byzance, dès lors, dut payer à ces barbares un tribut annuel d'habits de soie, de cuir rouge et de belles vierges. Michel Ier le Curopalate l'ayant refusé, Crum envahit l'empire, tua l'empereur, puis, laissant son frère devant Andrinople, il marcha droit sur Byzance. Arrêté par les murailles de la capitale, traîtreusement blessé dans une entrevue par le successeur de Michel, Léon V l'Arménien, pour se venger, il mit à sac toute la contrée environnante, se retourna sur Andrinople; et après l'avoir prise et pillée, il rentra dans ses Etats, traînant à sa suite vingt mille captifs, sans compter les femmes et les enfants.

Ces captifs, insensiblement, convertirent leurs maîtres au christianisme, et le troisième successeur de Krum, Boris (843-888), après de nombreuses hésitations et dans des circonstances qui rappellent d'assez près la conversion de Clovis, se fit baptiser et prit le nom de Mëkhail. Sous le règne de son fils Vladimir, et surtout sous celui de Siméon, ses deux successeurs immédiats, le royaume bulgare atteignit à l'apogée de sa puissance. Élevé à Byzance, Siméon chaussa les brodequins de pourpre des autocrates et en ceignit la tiare de fin lin et la couronne d'or. On l'appelait le demi-grec, et ses sujets, naguère si barbares, s'étaient à ce point civilisés sous l'influence des idées chrétiennes, que les Byzantins eux-mêmes étaient étonnés du luxe de sa cour et des progrès accomplis par ses courtisans. Tout en imitant les Grecs, Siméon, durant un règne de trente-cinq ans, ne cessa de les combattre. Trois fois, ses armées vinrent camper sous les murs de Constantinople. Mais après sa

mort (927), la décadence fut assez rapide et, à la suite de luttes acharnées, impitoyables (1), où des revers de plus en plus irrémédiables furent entremêlés cependant d'éclatants triomphes, la Bulgarie, définitivement conquise, dut subir la domination byzantine (1021).

A quel degré s'était opérée déjà la fusion entre les Slaves et leurs conquérants, vers cette période, la plus brillante de l'histoire des Bulgares, la seule, à vrai dire, qui mérite d'arrêter l'attention? Les auteurs byzantins, remplis cependant de détails sur leur longue lutte contre ces belliqueux voisins, ne fournissent, sur ce point, aucun renseignement précis. Il est probable toutefois qu'elle était déjà fort avancée, et que le charme de la douceur slave et de sa patiente résignation avait dompté dès lors la férocité finnoise, l'avait au moins suffisamment pénétrée pour en émousser les instincts barbares et pour en amortir la turbulence. Il est du moins difficile d'en douter lorsqu'on connaît la rapidité souvent incroyable avec laquelle tous les peuples conquérants de race tartare ou mongole sont absorbés par les nations qu'ils ont soumises. On peut l'induire aussi de la conversion au christianisme, de l'adoption des mœurs grecques et surtout d'un fait très caractéristique qui se produisit au lendemain de la conquête et dans l'ordre d'idées où l'on devait le moins s'attendre à le voir se manifester, dans le domaine religieux. Nous voulons parler de l'adoption par les Bulgares de l'hérésie manichéenne.

La doctrine de Manès est une sorte de panthéisme mitigé de dualisme, une tentative faite pour concilier les doctrines chrétiennes avec celles du Zend-Avesta, le livre sacré des Perses. Dieu, disait Manès, est la source de tout, il est en tout, il anime tout, et cependant le Dieu du bien n'est pas celui du mal; chacun d'eux a son empire distinct, et le premier, déjà très supérieur au second, doit un jour l'emporter sur lui d'une façon définitive et le faire disparaître. Les hommes, et particulièrement les élus, ont pour tâche essentielle en ce monde d'aider l'esprit de la lumière dans sa lutte contre l'esprit des ténèbres. Tel était le manichéisme au moins dans sa partie publiquement enseignée, car il avait une doctrine secrète et révélée seulement à un petit nombre d'initiés, qui se perdait dans

(1) Après une victoire, l'autocrate Basile II renvoya, au roi des Bulgares, Samuel, quinze mille prisonniers auxquels il avait fait crever les yeux.

des raffinements mystiques d'une moralité plus que contestable.

Des deux systèmes qu'il avait voulu concilier, celui du dualisme, le plus clair et le plus accessible à la foule, bientôt l'emporta tellement sur celui du panthéisme qu'il le fit presque oublier, qu'il constitua tout au moins le fonds essentiel de la doctrine. Or ce système était aussi celui des Slaves. Les historiens et les monuments les plus anciens, les contes populaires et la tradition, tout concourt à l'établir. Leur religion fort primitive était d'une simplicité toute patriarcale, et l'on n'y trouve pas de souvenirs d'une révélation. Ils admettaient cependant l'existence d'un Dieu unique, l'immortalité de l'âme, et devaient avoir une vague notion d'un crime commis et qu'il fallait racheter, car ils admettaient la nécessité du sacrifice. Ils croyaient surtout à la lutte d'un dieu noir contre un dieu blanc souverain, rémunérateur et vengeur, et cette idée dualiste, le plus précis de leurs dogmes, avait survécu à l'introduction du christianisme. Conservée par les récits populaires, elle surnageait au fond des âmes et contribua certainement aux progrès rapides du manichéisme en Bulgarie. Le peuple, dans cette hérésie, reconnut une doctrine nationale, demeurée chère à son esprit, malgré les anathèmes du christianisme; et de l'accueil sympathique qu'il lui fit, de l'obstination qu'il mit plus tard à la défendre, on peut légitimement conclure que dans la nation l'élément slave avait déjà pris sur l'élément finnois une incontestable prépondérance. De tous les peuples qui embrassèrent cette doctrine, les Bulgares furent, avec les Albigeois, celui qui lui conserva la fidélité la plus obstinée. La persécution même ne put les en détacher.

On a dit, il est vrai (1), pour expliquer cette fidélité à l'hérésie de Manès, qu'elle avait sa source dans un sentiment d'opposition politique, et que les Bulgares, portant avec impatience le joug des Byzantins, saisirent cette occasion de protester contre leur domination, de prendre, dans la sphère la plus insaisissable du monde moral, la revanche de la défaite qu'ils avaient essuyée sur les champs de bataille. La remarque est fondée, et la haine des Bulgares contre les Byzantins dut contribuer, sans nul doute, à propager l'hérésie. Mais elle ne saurait, à elle seule, en expliquer les étonnants progrès et la persistante durée. C'est un fait d'observation que les grands mouvements religieux, pour s'étendre et s'affermir, doivent puiser

(1) Mᵉ Dora d'Istria, *la Nationalité bulgare.*

leurs forces aux sources vives de l'âme humaine, les demander avant tout à la croyance au surnaturel, à l'esprit d'abnégatiou et de sacrifice. Du moins tous ceux qui n'avaient d'autres mobiles que des motifs intéressés et purement humains, ont-ils échoué misérablement.

Maintes fois, du reste, les Bulgares se révoltèrent contre les Grecs et, à la fin, ils finirent par s'affranchir de cette domination détestée. La délivrance leur vint des populations latines des deux rives du Danube, et spécialement de ces Roumains qui jadis avaient pris, dans le mont Hœmus, la place des Slaves émigrés en Bythinie. De ce réveil date la fondation des principautés de Valachie et de Moldavie; et sous l'habile direction des trois frères qui s'en firent les investigateurs, Petar (Pierre), Asan et Calojan, la révolte aboutit à la création d'un royaume valaco-bulgare dont l'histoire n'est ni sans intérêt, ni même sans grandeur.

Asan surtout est demeuré célèbre. Les chroniqueurs byzantins, ses ennemis, l'appellent eux-mêmes le noble et glorieux Asan, et après plus de cinq siècles son nom vit encore dans la mémoire du peuple. De tous les héros des anciens temps, il est le seul peut-être dont la nation bulgare n'ait pas perdu le souvenir. Mais sans cesse mêlé, par sa situation, aux rivalités politiques et religieuses de l'Orient et l'Occident, bientôt assailli par les Turcs, ce royaume, entre tant de forces contraires, ne subsistait que par un miracle d'équilibre. L'anarchie vint d'ailleurs relâcher les liens déjà si faibles qui rattachaient ses différentes provinces les unes aux autres, et Sisman, son dernier roi, ayant été battu par les Osmanlis et fait prisonnier à la bataille de Nicopolis (1391), la Bulgarie, définitivement conquise, devint et est demeurée jusqu'à nos jours une province turque. A ce moment, finit l'histoire des Bulgares et commence leur martyre.

II

Depuis la fin du quatorzième siècle, les Bulgares, en effet, n'ont plus d'existence nationale. A peine trouve-t-on à signaler dans cette longue période de près de cinq siècles quelques timides velléités de résistance, étouffées en naissant et noyées dans des flots de sang. Les deux plus sérieuses furent celles d'Omer-Pasvan en 1790 et des

Haïdouks ou brigands de la montagne en 1820 (1). Ces derniers prirent une part active à la guerre de l'indépendance; et, par l'audace de leurs diversions, ils furent, à plusieurs reprises, d'un puissant secours pour la cause des Hellènes. Précédemment déjà ces Kleptes ou Haïdouks étaient descendus de l'Hœmus et du Rhodope en bandes assez nombreuses pour tenir tête aux Turcs en rase campagne. En 1795, un de leurs chefs, Sinapis, avec une troupe de cinq mille hommes, ravagea toute la plaine; mais, ce sont les chants grecs et turcs, et non ceux de leurs compatriotes, qui nous ont conservé le souvenir de leurs exploits. Courbés sous la plus accablante des servitudes, les Bulgares avaient perdu tout souvenir de leurs traditions et jusqu'au sentiment de leur propre existence. Jamais non plus, il faut le dire, un peuple n'endura pareille torture.

Les malheureux raïas de la Bulgarie vivaient sous le regard du conquérant et dans la dépendance la plus étroite, sans privilèges ni franchises d'aucune sorte. La noblesse héréditaire qui, chez les Bosniaques, embrassa l'islamisme pour conserver ses biens et qui, dans une certaine mesure, protégea ses tenanciers chrétiens, n'existait point chez eux. Après la conquête, il ne resta dans le pays que des vainqueurs et des vaincus, des maîtres et des esclaves; et cet esclavage, durant deux siècles, fut un des plus rigoureux et des plus dégradants dont l'histoire fasse mention. Il pesait à la fois sur la

(1) En outre, on doit au moins une mention à la tentative de révolte qui se produisit en 1841, dans le cours de l'été. Non qu'elle ait eu beaucoup d'importance, elle fut réprimée sur-le-champ, et de la façon la plus cruelle. Mais elle offre de grandes analogies avec la dernière insurrection. Elle avait été détournée par les insupportables exactions des agents du fisc, et le gouvernement, pour l'empêcher de s'étendre, lâcha sur les districts révoltés des bandes d'Albanais qui les mirent à feu et à sang. Durant plusieurs semaines, la population chrétienne fut abandonnée sans protection, sans défense à ces barbares et eut à souffrir d'excès de toute nature. De nombreux massacres furent commis, et ils eurent d'autant plus de retentissement en Europe que les grandes puissances venaient tout récemment de se prononcer en faveur du maintien de l'empire turc et de lui prêter ouvertement leur appui. La France surtout s'en montra préoccupée; et prévoyant qu'une intervention en faveur des raïas allait peut-être devenir nécessaire, M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères, chargea M. Blanqui, membre de l'Institut, de visiter les pays ravagés et d'y procéder à une enquête officieuse. Le rapport où sont consignés les résultats de cette enquête n'a point été publié; mais, dans la relation de son voyage, imprimée en 1843, M. Blanqui affirme qu'alors, comme de nos jours, la révolte fut provoquée par des excitations venues du dehors. « Les Serbes n'étaient pas étrangers aux troubles de la Bulgarie, dit-il, et la Russie n'était pas étrangère aux intrigues des Serbes. »

personne et sur les biens, atteignait le serf dans ses intérêts les plus chers et dans ses sentiments les plus sacrés, en faisait moins qu'une chose, un jouet en butte à tous les opprobres et à tous les mépris. Chaque Turc était un maître qui vivait du chrétien, et à chacun de ces maîtres, il fallait payer tribut. Au sultan, le paysan devait le karatsch, impôt levé sur les mâles pour tenir lieu du service militaire dont il était exempt, comme indigne et suspect ; au pacha, tous les ans, à Noël, son contingent de froment, d'orge et d'avoine ; aux spahis, aux janissaires, qui tenaient garnison dans les villages et y vivaient comme en pays conquis, la dixième gerbe et la dîme de tous les produits du sol. Le soldat venait lui-même les prélever dans le champ ou dans la maison, et chacune de ces visites était le prétexte de vexations ou d'avanies, souvent de pillages à peine déguisés.

Déjà fort appauvris par tant d'exigences, les raïas étaient loin d'être quittes. Ils avaient encore à compter avec le bon plaisir de leurs maîtres et leurs fantaisies ruineuses. Quelquefois, sur un ordre venu du divan, on les enlevait par bandes, on les traînait jusqu'à Constantinople pour y travailler dans les prairies du grand seigneur. D'autres étaient sur les lieux mêmes astreints à d'écrasantes corvées ; ils devaient, par exemple, servir gratuitement chaque année, pendant cent jours, sur les domaines du pacha.

Nécessité mille fois plus douloureuse, à côté de laquelle toutes les autres exigences étaient à peine comptées, la dîme était en outre prélevée sur la famille elle-même. Tous les cinq ans, le cinquième des enfants mâles des chrétiens était enlevé pour le recrutement du corps des janissaires, et ces enfants qu'on prenait à l'âge de quinze ans pour les exercer au maniement des armes et que l'on convertissait à l'islamisme, étaient à jamais perdus. Souvent les parents ignoraient toujours ce qu'ils étaient devenus, ou s'ils les retrouvaient plus tard, c'était pour les revoir sous l'odieux habit de l'oppresseur, fanatisés, corrompus, reniant leur race après avoir renié leur Dieu. Plus d'un malheureux raïa eut ainsi la douleur de compter son propre enfant parmi ses persécuteurs les plus acharnés, d'en recevoir les coups les plus douloureux et les pires affronts.

Son honneur, du reste, est encore moins ménagé que ses biens et sa liberté. Sa femme, sa fille sont en butte à tous les outrages, et comment les ferait-il respecter ? Il ne s'appartient pas lui-même. Le Turc, au gré de son caprice, et sans que jamais on lui demande

compte de sa violence, peut le frapper, le jeter en prison, l'enlever même pour le vendre comme esclave. Des brigands, parfois, arrivent en bandes de Constantinople ou des villes du littoral, et ne se contentent pas, dans leurs razzias, de ravager la campagne et de piller les villages; ils s'emparent de la population elle-même, la massacrent ou la mettent à l'encan.

Dans l'abîme de misère où il est plongé, le paysan n'a plus un moment de répit; à chaque instant de son existence, pour ainsi dire, un danger plane sur sa tête, une insulte, une humiliation le rappellent au sentiment de son malheur. Qu'un Turc ait besoin de ses services et, à tort ou à raison, les réclame, il faut qu'il obéisse. Un refus l'exposerait aux plus durs traitements, mettrait sa vie en danger. Il n'a pas le droit d'entrer à cheval dans les villes; si dans une rue, sur un chemin, il rencontre un de ses maîtres, il est tenu, non seulement de lui céder le pas, mais de s'arrêter et de cacher ses armes. Lorsque le gouverneur et le pacha l'admettent en leur présence, c'est en se traînant sur les genoux qu'il les doit aborder; c'est en courbant la tête sous le fouet et l'injure qu'il pourra, s'il l'ose, présenter sa requête ou sa plainte.

Les distinctions établies entre musulmans et raïas, toujours humiliantes pour ces derniers, s'étendent jusqu'aux plus petites choses. Sa demeure doit être humble comme sa personne, et pour que, du premier coup d'œil, on la puisse reconnaître, il est tenu de la peindre en noir ou en brun foncé. De même ses vêtements, sa coiffure doivent être d'étoffes grossières et de couleurs sombres. Il n'a pas même le droit de porter des moustaches, cet ornement viril dont le Serbe jadis était si fier. S'il a le malheur de tuer un musulman, fût-ce en défendant sa vie menacée, si surtout la victime est un *chérif*, c'est-à-dire un de ces prétendus descendants de Mahomet qu'on reconnaît encore au turban vert que seuls ils ont le droit de porter, et qu'on rencontre par milliers dans certaines villes de l'Orient, il est, sans autre forme de procès, lapidé ou massacré. Il ne peut même caresser l'espoir d'améliorer son sort. S'il n'est pas attaché à laglèbe, certaines professions, les plus lucratives et les plus relevées, celle de forgeron par exemple, lui sont interdites.

Enfin, il n'a, dans sa détresse, de secours ni de pitié à attendre de personne. Le cadi vend la justice, comme tous les juges musulmans, et c'est d'ailleurs un Turc, qui se range toujours du parti de ses compatriotes. Il ne pourrait même, quand il le voudrait, recevoir la

plainte ou le témoignage d'un raïa; la défense du Coran est, sur ce point, formelle. Il n'est pas jusqu'à son clergé qui ne le dédaigne ou ne l'abandonne. Ses popes, souvent réduits à cultiver la terre comme de simples paysans, sont ignorants ou dégradés. L'évêque, nommé par le patriarche de Constantinople, est presque toujours un Grec étranger au pays. Sa charge n'est pour lui qu'un riche bénéfice, et pour en tirer de plus larges revenus, il fait cause commune avec les Turcs, tout au moins ne les contre-carre jamais. Si le paysan, quelquefois, obtient un peu de repos, c'est que des conflits s'élèvent entre tant de maîtres qui se disputent sa possession et que certains, plus prévoyants ou mieux avisés, s'inquiètent de le voir tondu de trop près, et défendent en lui, non sa personne ou son bien, mais leurs propres intérêts.

Pendant plus de deux cents ans, ce joug pesa sur les Bulgares sans être allégé. Ce fut seulement vers le milieu du dix-huitième siècle que leur condition commença de s'améliorer, et ces soulagements, ils les durent à la décadence de l'empire bien plus qu'au bon vouloir des Turcs. La Porte cessa cependant d'exiger l'odieux tribut des enfants. A mesure que s'affaiblissait l'esprit guerrier des Turcs, le brigandage diminua, puis finit par disparaître; les corvées les plus onéreuses furent abolies; à la dîme, en beaucoup d'endroits, on substitua un tribut en argent dont le pacha fixait le montant, et que les anciens du village répartissaient ensuite entre les habitants. Enfin, et ce fut peut-être l'amélioration la plus sensible, les janissaires et les spahis qui tenaient garnison dans les villages en furent insensiblement retirés; le paysan cessa de vivre sous la menace constante des outrages et des violences de cette soldatesque, et, comme les Turcs, généralement, habitaient les villes, il put, loin de ses bourreaux, respirer plus librement. Mais cette liberté est toujours demeurée fort précaire; il y a trois ans, non plus qu'autrefois, il ne possédait de garanties contre les excès de pouvoir des autorités turques ou le fanatisme des populations musulmanes, les derniers massacres l'ont surabondamment prouvé, et les charges qui pesaient sur lui étaient encore bien lourdes.

Les Bulgares n'ayant eu, pendant ces quatre siècles, ni historiens ni chroniqueurs, auraient perdu jusqu'à la mémoire de leurs maux, s'ils n'en avaient eux-mêmes perpétué le souvenir dans des chants populaires, et d'une façon en quelque sorte inconsciente, car ces chants, d'une naïveté souvent fort primitive, ne procèdent pas

d'une inspiration patriotique. Le poète ne s'est pas proposé de transmettre aux générations à venir le récit des traditions ou des souffrances nationales. Son but est moins haut, beaucoup plus personnel surtout. Tantôt il laisse échapper un cri de douleur arraché à son âme par de longues années de souffrance, ou bien il trace en quelques vers l'ébauche d'un de ces tableaux de misère ou d'oppression qui, sans cesse, frappaient les regards en Bulgarie, sous la domination turque. Son œuvre en est d'autant plus précieuse. N'ayant point de parti pris, elle ne peut être soupçonnée d'exagération. On y retrouve comme un écho lointain et affaibli des plaintes des victimes; on y peut saisir, dans maint détail caractéristique, le cours habituel de leur existence, et l'on est navré toujours, épouvanté quelquefois, des abîmes insondables de souffrance et de misère qu'on voit apparaître à la clarté fugitive de ces révélations.

Les noirs arabes lui inspirent une horreur profonde, mêlée d'épouvante et de dégoût. Pour les Bulgares, ainsi du reste que pour tous les peuples chrétiens de la péninsule, *l'Africain noir et hideux* est une sorte de monstre aux appétits énormes, aux instincts pervers et dépravés. Il remplit dans leurs chants le même rôle que l'ogre dans les contes de l'Occident. Ils en font les portraits les plus fantastiques.

Telle a été pendant quatre siècles et demi la condition des Bulgares, et telle elle est demeurée jusqu'au dernier jour, malgré de notables adoucissements. Si nous l'avons exposée un peu longuement, ce n'est pas seulement à cause de l'intérêt qu'elle excite, mais parce qu'il était nécessaire, pour bien comprendre la situation présente des Bulgares, de se faire une juste idée de leur passé.

III

Bien que chez les Bulgares modernes l'élément dace l'emporte évidemment sur l'élément finnois, cependant le mélange des deux races n'a pas été sans modifier notablement le type slave. La transformation qu'il lui a fait subir porte du reste beaucoup plus sur les caractères physiques que sur les facultés intellectuelles ou morales, et elle est assez sensible pour qu'au premier coup d'œil on distingue facilement un Bulgare d'un Serbe, par exemple. Il en est résulté une race qui, par l'apparence extérieure, se rapprocherait plutôt des

Turcs. Petits, trapus, vigoureusement bâtis et portant une forte tête sur de larges épaules, les Bulgares offrent aussi avec les Bretons une ressemblance qui a frappé Lejean, Breton lui même, et nombre d'autres voyageurs.

Ils ont le front haut, le nez aquilin, les yeux peu ouverts et fendus obliquement, la barbe bien fournie; les cheveux, blonds dans certains districts, bruns dans d'autres, sont généralement bouclés et en beaucoup d'endroits les Bulgares les rasent complètement; ne gardent qu'une longue queue soigneusement tressée à la chinoise, et retombant jusque sur les talons. Mais malgré la solidité de leur constitution, ils ont gardé de leur ancienne servitude un air gauche et embarrassé qui, joint à la pauvreté du costume, leur donne l'apparence d'un peuple malheureux et triste.

Les femmes ont les traits communs, sont rarement belles, et, chose plus étonnante, ne possèdent même pas toujours dans l'adolescence ce fugitif éclat qui est comme la fleur et la parure de la jeunesse. Vouées dès l'enfance aux plus rudes labeurs, elles s'habillent sans goût, et souvent n'ont pour tout vêtement qu'un jupon d'étoffe grossière et un corset mal ajusté. Seul, le voile qui couvre leur tête a quelque élégance; par ses plis flottants, qui retombent sur la nuque et les épaules, il rappelle celui dont Raphaël enveloppe la tête de ses madones. Leurs physionomies sont expressives; une assez vive intelligence se reflète sur leurs traits, et pas plus que les hommes, elles ne méritent les railleries dont les autres peuples de la péninsule poursuivent cette race pacifique et timide. Les Grecs, pour se moquer de l'air songeur des paysans bulgares, les appellent *Kondro-Kephali* (grosse tête vide); les Roumains tournent en dérision leur extrême simplicité; les Albanais, leur prudence; et le Serbe orgueilleux et turbulent n'a jamais pu comprendre et dédaignait la résignation placide avec laquelle ils supportaient la domination turque (1).

(1) Dans la littérature populaire des chrétiens de la Turquie d'Europe, *le Bulgare et son buffle* jouent le même rôle que le Champenois et son mouton dans nos fabliaux et nos vaudevilles. Il est le but habituel des plaisanteries et des épigrammes, et dans tous les récits, le personnage comique et sacrifié. Un conte populaire, recueilli par M. Guillaume Lejean, donne de sa simplicité native une explication assez originale : « Lorsque Dieu créa les hommes, il leur fit don d'une dose d'intelligence renfermée dans un papier plié, et chaque futur chef de race vint à son tour recevoir la portion qui lui était destinée. Le Grec en eut beaucoup, le Roumain autant, et le *Niamtz* ou

Suivant qu'on l'observe au nord ou au sud des Balkans, la race offre des différences assez marquées. Sur le versant septentrional, soit que l'élément finnois ait été plus complètement absorbé, soit en raison du mélange avec les Serbes, le type est généralement plus beau ; on trouve aussi plus de rudesse dans les mœurs et plus d'élégance dans le costume. En revanche, au sud où prédomine l'influence des Hellènes et surtout de groupes d'origine roumaine, les populations ont un caractère plus doux, des habitudes plus civilisées ; elles font preuve aussi d'un goût très vif pour l'instruction.

Le Bulgare est hospitalier, bien que, par un reste de méfiance invétérée, il accueille généralement l'étranger avec une extrême froideur ; mais quand une fois il a pu se convaincre que cet inconnu n'est pas un ennemi, il lui ouvre sa demeure avec empressement et l'accueille de son mieux.

Dans nombre de districts son accueil revêt même une forme très gracieuse. La plus belle et, autant que possible, la moins âgée des jeunes filles du village va trouver l'étranger dans la cabane où il est descendu, et pour lui témoigner qu'il est le bienvenu, elle salue son arrivée de quelques paroles gracieuses et lui présente des fleurs. C'est un reste évident de l'ancienne et poétique coutume qu'avaient autrefois les jeunes filles d'aller en dansant au-devant des étrangers et de les conduire dans le village en effeuillant des roses devant leurs pas. En d'autres endroits, le voyageur est reçu par la plus jeune mariée du pays, qui lui vient humblement baiser la main.

Ces démonstrations, du reste, ne sont pas de vaines formalités. Jeune ou vieille, la ménagère bulgare, la baba, comme on l'appelle, entoure son hôte de soins attentifs et discrets qui, souvent, par leur bonne grâce et leur touchante prévoyance, rappellent ceux d'une sœur ou d'une mère. Dès que l'étranger a franchi le seuil de sa cabane, elle le considère comme un membre de la famille, et met de côté, non seulement toute défiance, mais toute réserve. Les

Niematz (l'Allemand) en obtint lui-même une maigre parcelle. Le Bulgare assistait d'un air ahuri à la distribution. A l'appel de son nom, il s'avança gauchement ; mais comme il tendait la main pour recevoir son lot, son fidèle compagnon le buffle allongea sa grosse tête en mugissant, enleva le précieux papier d'un coup de langue et l'avala. Le buffle n'y gagna point d'esprit, parce que bien mal acquis ne profite jamais, mais il n'en restitua rien à son maître, et de là vient la stupidité naturelle du Bulgare, au dire de ses détracteurs.

mœurs sont assez pures, du reste, pour que cette familiarité n'engendre presque jamais de désordres.

Les ressources du Bulgare, malheureusement, n'égalent pas sa cordialité, Sa maison n'est le plus souvent qu'une hutte ovale ou carrée, construite en clayonnages soutenus par des pieux grossièrement équarris avec la hache, sa seule arme et son seul outil, et dont les vides sont comblés avec un torchis d'argile et de paille, quelquefois même avec un simple mélange de terre et de bouse de vache délayées. L'unique chambre de cette misérable habitation ne possède quelque élévation qu'à sa partie centrale, sous les pans inclinés de son toit conique, les murs ayant rarement plus d'un mètre de hauteur. Ce toit fait de chaume, de roseaux ou de claies pareilles à celles des murs, très rarement de tuiles creuses, proémine au-dessus de la porte, et y forme par sa saillie une sorte d'auvent ou de galerie extérieure. Il faut se courber en deux pour franchir l'étroite ouverture qui sert de porte et l'on se trouve d'abord aveuglé par l'obscurité, car la lumière ne pénètre dans la cabane que par cette porte et par un trou pratiqué dans le chaume du toit pour livrer passage à la fumée. Dans les districts les plus misérables, ces huttes creusées dans la terre, à demi souterraines, ne montrent guère que leur toit au-dessus du sol. On descend par un escalier de quelques marches dans ces trous enfumés et très rarement éclairés par une étroite fenêtre fermée d'un morceau de parchemin. Tant que dure l'hiver, le paysan y vit étroitement claquemuré. Mais dès que les chaleurs arrivent, il couche en plein air. Non qu'il trouve sa demeure insalubre et incommode, il n'a point de pareilles délicatesses, mais parce qu'il en est chassé par les nuées d'insectes rampants ou ailés qui, à son grand ennui, y viennent élire domicile. Ces huttes souterraines, dites *bordeits*, sont très fréquentes dans les villages valaques des bords du Danube.

Nulle part, pour ainsi dire, on ne rencontre de maisons de pierre, si ce n'est dans les localités près desquelles il existe des ruines grecques, romaines ou génoises, et parce que le paysan a trouvé plus facile d'utiliser ces matériaux placés à sa portée et sous sa main que d'aller abattre des arbres dans la forêt. Mais dans les villages musulmans de la Bulgarie orientale, généralement plus riches et plus industrieux que ceux des autres districts, les habitations, bien que construites sur le même modèle, sont plus vastes et plus habitables. Elles sont ordinairement composées de trois pièces. La pre-

mière sert de cuisine, et, au-dessus de la cheminée qui fait face à la porte, le toit présente une large ouverture qui donne issue à la fumée, mais qui laisse pénétrer à flots la pluie, la neige et le vent. Dans le fond du foyer se trouve, en outre, un four qui fait saillie dans la pièce suivante et sert à l'échauffer. Ce four, sorte de poêle à deux fins, n'est formé, comme le reste de la maison, que de branches d'arbres entrelacées. Mais ce clayonnage est du moins revêtu d'un enduit à la chaux qui dissimule la fragilité de la construction et trompe assez bien le regard pour lui donner l'illusion d'un mur. La cigogne perche habituellement sur le haut de ces huttes, comme sur la cheminée du paysan polonais. Symbole saisissant de l'existence et de la civilisation orientales, pendant des journées entières elle y demeure debout sur ses longues jambes sans qu'un seul cri, un seul mouvement trahissent sa présence dans son nid.

Ni la situation, ni la disposition de ces demeures n'en rachètent l'aspect misérable et la trop réelle pauvreté. Autour de la cabane habitée par le paysan bulgare, se dressent généralement un nombre plus ou moins considérable de huttes ayant chacune sa destination spéciale et servant d'abris aux poules, aux moutons, aux bœufs, aux chevaux et aux produits de la récolte. Toutes ces constructions, plus misérables encore et plus mal bâties, sont enfermées dans un enclos ceint d'une haie épaisse, et c'est de la réunion de quatre ou cinq de ces enclos, toujours séparés les uns des autres par de vastes espaces incultes où l'herbe croît librement, que se compose un village ou plutôt un hameau bulgare. Ces villages ou *celos* sont fort nombreux. Dans beaucoup de districts on en rencontre toutes les lieues. Rien de misérable comme ces villages : on dirait de véritables campements de sauvages. Ils ne possèdent ni mairies, ni écoles, ni presbytères. Leur situation dans les vallées et les plaines est presque toujours fort insalubre. Ils sont assis dans les parties les plus déclives ou sur les rives marécageuses des lacs et des rivières, le plus près possible de l'eau souvent stagnante et paludéenne dont les troupeaux s'abreuvent. Ils sont en outre, par un sentiment de prudence que l'état social et politique du pays expliquait et justifiait de reste, enfouis et comme dissimulés dans d'épais massifs de verdure, et toujours éloignés des grandes routes ou des sentiers en tenant lieu. De même, dans les régions montagneuses, ils sont toujours cachés dans les forêts ou juchés sur des hauteurs presque inaccessibles, de sorte que, pour les découvrir, il

faut tomber dessus pour ainsi dire. Aussi le pays, malgré sa nombreuse population, paraît-il désert, presque inhabité, surtout dans les régions où de vastes étendues de terrain demeurent incultes.

L'intérieur des habitations répond à l'extérieur. Le Bulgare ne possède point de meubles à proprement parler. Il n'a ni les moyens, ni les connaissances nécessaires pour en construire. Une petite table basse, quelques escabeaux, des écuelles de bois, des paniers, des pots suspendus à des chevilles, des peaux de moutons ou des couvertures pliées qui, le soir, servent de lit, composent tout le mobilier de la famille, pourtant assez nombreuse en général. Des images russes coloriées et, dans les villages musulmans de la Bulgarie orientale, le trousseau des jeunes filles à marier, trousseau composé d'étoffes de couleurs brillantes et disposées le long de la muraille, de manière à produire l'effet le plus pittoresque, sont le seul ornement de ces pauvres intérieurs généralement très propres et entretenus avec un soin minutieux. Le sol en terre battue est uni, solide, toujours bien balayé ; les couvertures ont été brossées avec soin. Il est visible que le Bulgare aime son pauvre logis et qu'il y veut trouver ses aises.

Ernest Faligan.

UNE HÉROINE DES CATACOMBES

CHAPITRE II

LES NOCES VIRGINALES

I. Le palais des Cœcilius un jour de fête. — II. Angoisses de Cœcilia. — III. Sa terreur secrète à l'approche des fiançailles. — IV. Les consolations divines. — V. Dernières préparations de la vierge chrétienne. — VI. Les souvenirs du paganisme dans l'hyménée. — VII. Un nuage au ciel de ce grand jour. — VIII. Réception symbolique que Valérien fait à la vierge, au seuil de son palais. — IX. Le Paganisme et le Christianisme au festin nuptial.

I

Le voyageur, qui visite la Ville éternelle, rencontre, sur son passage, à travers l'antique Champ de Mars, une église à l'aspect mystérieux. Par le nom qu'elle porte et l'emplacement qu'elle occupe, cette église rappelle la maison où Cœcilia passa les années de sa jeunesse et de presque toute sa vie.

Un de ses ancêtres, Cœcilius le Numidique, avait bâti sa demeure sur le versant du Palatin. Mais, lorsque Néron bouleversa tout ce quartier pour y établir sa fameuse *Maison d'Or*, les Cœcilius transportèrent ailleurs leur résidence. Ils choisirent pour cela, derrière le Capitole, les vastes emplacements que l'on envahissait déjà depuis le règne florissant d'Auguste. Ce fut là qu'ils rebâtirent le palais paternel.

Quand la paix fut rendue à l'Église par les empereurs chrétiens, la piété romaine ne voulut pas laisser périr la demeure où l'illustre vierge avait laissé des traces si ineffaçables. Érigée d'abord en sanctuaire, cette maison fut transformée en un véritable temple au

moyen âge, puis reconstruite sur un plan plus magnifique sous le pontificat de Benoît XIII.

Ce lieu était devenu un lieu de vénération, depuis que le christianisme y avait passé dans la personne de notre jeune héroïne. C'était un des endroits les plus fréquentés par la dévotion populaire.

Dix siècles auparavant, ce quartier de Rome présentait un tout autre aspect.

Contemplons-le au moment où il tressaille de l'émoi d'une illustre famille, qui prépare à son unique héritière les magnifiques fêtes de son alliance terrestre.

Un gigantesque portique, en arc de triomphe, s'ouvre sur la partie du Champ de Mars qui longe le Tibre. Il donne accès à une allée plantée de grands arbres, laquelle conduit à une espèce de porche construit en carré long et orné de deux rangées de colonnes de marbre gris. Dans les intervalles des colonnes sont suspendus les trophées qui rappellent les gloires de la famille des Cœcilius et des Metellus. Ici, c'est la couronne de la Dalmatie ; là, les armes remportées sur les Baléares ; plus loin, les faisceaux consulaires dont, plus d'une fois, la race des Cœcilius fut décorée de la main même des maîtres du monde.

Après avoir dépassé le porche, on arrive à l'*atrium* ou cour intérieure, autour de laquelle s'élancent, jusqu'à l'étage supérieur de la maison, une rangée de colonnes en travertin.

L'un des côtés de l'édifice renferme le *tablinium* ou salle des archives et la bibliothèque ; l'autre, la salle des visites et des jeux ; en face, se trouvent la galerie des tableaux et les thermes ou salles de bains, ainsi que le *triclinium* ou salle à manger. Les appartements habités occupent le premier étage, auquel on parvient, soit par l'escalier intérieur, soit par la terrasse extérieure, dont les degrés de marbre blanc montent le long de la façade opposée, du côté du vaste jardin.

Au milieu de cette cour intérieure, une fontaine d'albâtre laisse retomber des nappes d'eau dans un bassin artistement sculpté.

Cette fontaine sert de piédestal à un groupe de bronze, au pied duquel s'enroule une couronne de lauriers. Les fleurs qui ornent cette couronne sont l'*urceus* et le *lituus;* elles symbolisent la gloire des armes, unie à celle du pontificat, dont Cœcilius Pius fut honoré pendant près de quarante ans.

Le groupe supérieur est formé par un éléphant, flanqué d'un

palladium et d'un bouclier. L'éléphant rappelle la victoire remportée par Cœcilius Metellus sur les Carthaginois, auxquels, en l'année 503 de Rome, il avait pris treize généraux et cent vingt éléphants qui servirent à son triomphe. Le palladium figure dans les armes de la famille, à cause du courage déployé par ce même Metellus, pour sauver de l'incendie du temple de la Vertu, où il se trouvait déposé, ce signe sacré, protecteur de la Rome des Césars. On y voit aussi représenté le bouclier de Macédoine — *clypeus macedonius* — en mémoire de la mission importante que le petit-fils de Metellus, Quintus Cœcilius, remplit avec tant d'éclat, lorsqu'il fut envoyé pour pacifier la Macédoine, révoltée contre la domination romaine.

Derrière le palais, de splendides jardins déroulent au loin leurs méandres de sable jaune, entrecoupés de frais gazons et de bosquets odoriférants.

Du haut de la terrasse, la demeure de Cœcilius apparaît dans toute sa perspective enchanteresse, lorsque, à travers ces oasis de verdure et de fleurs, ces lacs aux eaux bleues comme le ciel de l'Italie, et ces cascades qui déroulent leurs flots argentés parmi les rochers artificiels et les mille petits canaux de mousse, le regard plonge dans l'horizon, dont le rideau verdoyant s'étend de ce côté depuis les hauteurs du *Pincius* jusqu'à celles du *Quirinalis*, en passant par les jardins de Salluste.

Ajoutons à ces splendeurs ordinaires l'éclat extraordinaire et vraiment féerique des préparatifs de la fête, et nous aurons une idée aussi exacte que possible de ce théâtre, où notre jeune héroïne va accomplir l'acte le plus décisif de sa vie.

De toutes parts, en effet, règne la plus grande agitation. Des troupeaux d'esclaves se remuent dans les appartements, dans les cours et dans les jardins. A l'intérieur, de magnifiques tentures de l'Orient dérobent, sous leurs mosaïques de soie, aux couleurs variées, les murailles des chambres et des couloirs. A l'extérieur, parmi les colonnades, le long des murs, du haut des arcades et des voûtes, au faîte des terrasses, sur les dalles des cours et dans les grandes allées des jardins, les branches de feuillage se tordent en guirlandes étoilées de fleurs de pourpre et d'or, s'étendent en draperies ondoyantes et se groupent en buissons, d'où s'échappe l'harmonieux gazouillement d'une multitude d'oiseaux, renfermés dans des cages au treillis de fil d'argent.

Telle était la maison du Champ de Mars, au moment où elle se préparait à fêter, d'une manière digne d'elle-même, les fiançailles de son illustre héritière.

Tout semblait rayonner davantage, depuis les lambris dorés et les vieilles armes des Cœcilius, artistement remis à neuf par le ciseau ou la peinture, jusqu'au ciel bleu qui miroitait plus brillant dans l'eau transparente des fontaines, des cascades et des lacs. Tout paraissait rajeunir sous cette influence vraiment magnétique, qui se faisait ressentir dans l'enceinte de cette opulente demeure, à l'approche du jour tant attendu.

Le vieux patricien, lui-même, semblait moins grisonner. Il contemplait avec bonheur ces immenses préparatifs. Aussi ne quittait-il son palais que pour aller passer quelques rares instants aux Thermes ou au Forum. Puis, il revenait pour repaître à loisir ses yeux de toutes ces splendeurs, et pour se livrer à la jouissance intime de tous les sentiments délicieux, que ne manquaient pas d'exciter, dans son âme, les souvenirs glorieux du passé et les espérances non moins souriantes de l'avenir.

II

Pendant ce temps-là, que devenait Cœcilia?

Elle traversait alors une de ces périodes d'insensibilité et de dégoût apparents, telles qu'il en arrive presque toujours aux âmes, sur lesquelles Dieu a de grands desseins de miséricorde et d'amour. Il les prépare aux grandes choses, qu'il veut accomplir en elles et par elles, en les faisant passer dans le creuset des souffrances, et surtout des souffrances intérieures.

Ces âmes d'élite, méprisant les jouissances d'ici-bas, ramassent toutes leurs forces afin de s'élancer vers les jouissances d'en haut. Mais elles sentent un obstacle qui s'oppose à leur sublime essor. Elles développent leurs ailes pour s'élever jusque dans ces régions, où, perdant de vue la terre, l'on jouit par avant-goût des choses du ciel : mais il semble qu'une main puissante et impitoyable leur interdit l'accès de ce monde de lumière et de vie, et les force à se replier vers le monde des ténèbres et de la mort. Si Dieu ne les soutenait alors, l'amertume qu'elles éprouvent de sentir leurs efforts impuissants les plongerait dans un de ces abîmes, d'où l'on ne sort qu'avec le découragement et souvent avec le désespoir.

C'est dans un de ces états que nous retrouvons Cœcilia, au lendemain du jour où elle donna son consentement, et où fut fixé son mariage avec Valérien.

L'ange consolateur a disparu, et la jeune vierge reste seule aux prises avec cette triste réalité, que chaque heure qui s'écoule rend plus proche et plus menaçante. Elle, si habituée aux douceurs du Ciel, n'a plus éprouvé, depuis ce moment fatal, que les angoisses de la terre !

On prémunissait toujours les convertis contre les illusions dangereuses du prince des ténèbres, lequel se transforme souvent en ange de lumière. Cœcilia avait parfois peur d'être le jouet d'une illusion de ce genre.

En face de tous ces préparatifs profanes, la consécration solennelle qu'elle a faite à Dieu de sa virginité lui revient à tout moment à l'esprit. Elle croit entendre encore le bruit mystérieux de la catacombe, dont les échos répètent les accents de sa voix, tour à tour résolue et attendrie. Elle voit se dresser devant elle l'imposante majesté du Vicaire de Jésus-Christ, qui accepte, au nom du Ciel, ses serments.

Tous ces souvenirs sont comme un poignard qui lui déchire le cœur.

Mais parfois, à travers ces orages dont son âme est le théâtre et la victime, à travers ces voix confuses des catacombes, des pontifes, des autels et des martyrs, qui semblent lui reprocher la violation de ses serments, un éclair jaillit, qui illumine ce sombre horizon d'un reflet d'espérance et de consolation : c'est la parole pleine de confiance d'Urbain, au moment où elle quittait l'autel pour se transporter sur le terrain de la lutte ; c'est aussi l'apparition rassurante de l'ange, au moment où la lutte engagée touchait à son dénouement.

Ce double souvenir la fait tressaillir d'une joie intime. A leur clarté, la sérénité reparaît dans son âme, comme pour donner à la vierge le temps de se reconnaître et de reprendre, dans le calme de la paix, des forces de patience et de résignation pour de nouveaux combats.

De même, par un temps d'orage, on voit le ciel et la terre recouvrer, dans une trêve de courte durée, un peu de paix, de lumière et de sérénité, jusqu'au moment où leurs éléments, de nouveau confondus, recommencent à lutter ensemble de fracas, de tempêtes, de ténèbres et de fureur.

III

C'était sous la douloureuse impression de ces troubles intérieurs, qu'un soir, Cœcilia s'était affaissée sur sa table de travail. Sa main rencontra alors un morceau de *velum* (1), que Titia y avait laissé par mégarde. Elle le prit et le déroula avec empressement dans l'espoir d'y trouver quelque lumière et quelque consolation.

C'était un livre de Tertullien.

Le célèbre apologiste y traitait des devoirs de l'épouse chrétienne. Les regards de la vierge tombèrent sur ce passage, où, pesant les grands inconvénients du mariage entre une chrétienne et un païen, Tertullien s'écriait :

« Dans cette condition, la femme chrétienne rendra à son mari des devoirs de païenne. Elle aura pour lui beauté, parure mondaine, condescendances coupables. Il n'en est pas ainsi chez les saints. Tout s'y passe avec retenue sous les yeux de Dieu. — Comment pourra-t-elle servir le Ciel, ayant à ses côtés un esclave du démon chargé de la retenir? S'il faut aller à l'église, il lui donnera rendez-vous aux bains plutôt qu'à l'ordinaire. S'il faut jeûner, il commandera un festin pour le même jour. Ce mari souffrira-t-il que sa femme visite de rue en rue les Frères, dans les réduits les plus pauvres? Souffrira-t-il qu'elle se lève pour assister aux assemblées de nuit? Souffrira-t-il qu'elle découche à la solennité de Pâques? La laissera-t-il se rendre à la table du Seigneur, si décriée des païens? Trouvera-t-il bon qu'elle se glisse dans les prisons pour baiser la chaîne des martyrs et pour laver les pieds des saints? — Et, quand le mari païen consentirait à tout cela, c'est un mal de lui faire confidence des pratiques de la vie chrétienne. Vous cacherez-vous en faisant le signe de la croix sur votre lit, sur votre corps, en soufflant pour chasser quelque chose d'immonde? Ne croira-t-il pas que c'est une opération magique? Ne saura-t-il point ce que vous prenez en secret avant toute autre nourriture? Et, s'il voit du pain, ne supposera-t-il pas qu'il est tel qu'on le dit? — Que chantera dans les festins la femme chrétienne avec son mari païen? Elle entendra des hymnes de théâtre; il n'y aura ni mention du Dieu véritable, ni invocation de Jésus-Christ (2). »

(1) Sorte de parchemin dont se servaient les copistes.
(2) Tertullien, *De uxoribus; Des épouses.*

Cœcilia en est là de ces considérations si frappantes de vérité.

Elle ne peut continuer.

Elle couvre son visage de ses deux mains. Un tremblement convulsif s'empare de tout son corps. En même temps, des flots de larmes se font jour sous ses paupières, pendant que la tempête se déchaîne, avec plus de furie que jamais, dans son cœur.

Elle, qui aimait tant les pratiques de la vie chrétienne, ses pauvres, ses malades et ses fêtes! Elle, qui avait rempli ces devoirs jusque-là si librement, sous la tutelle bienveillante de son père! Elle va, dans quelques jours, enchaîner son existence à une autre existence; et cela, dans des conditions que les paroles de Tertullien et ses propres prévisions lui font entrevoir comme si redoutables pour sa foi et ses œuvres de charité!

C'est plus qu'il n'en faut pour jeter son âme dans une tristesse mortelle.

Elle n'aspire qu'à être libre du côté de la terre afin de s'envoler vers les cieux. Mais non. Les liens terrestres sont là, qui se forgent dans l'ombre. Depuis le jeune Valérien et le vieux Cœcilius jusqu'au dernier de leurs serviteurs, tout le monde est employé à ce travail préparatoire. Cœcilia en entend les retentissements sinistres dans les pas pressés des esclaves, dans les coups de marteau de ceux qui obéissent, ainsi que dans les ordres répétés de ceux qui commandent.

Chaque mouvement qui se fait dans son opulente demeure, chaque bruit qui parvient à ses oreilles la font terriblement souffrir.

Cependant Cœcilia reprend le rouleau de *velum*, tout mouillé de ses larmes. Elle continue, en tremblant, la lecture de la description de tous les obstacles que doit surmonter la femme chrétienne, quand elle est unie à un mari païen. Puis, elle en vient à cet endroit, dans lequel le grand défenseur de l'Église décrit le bonheur du mariage, où les deux époux ont la même foi.

« L'Église dresse le contrat du mariage chrétien; l'oblation le « confirme; la bénédiction en devient le sceau. Les anges le rap- « portent au Père céleste qui le ratifie. Deux fidèles portent le même « joug; ils ne sont qu'une chair et qu'un esprit. Ils prient ensemble, « ils jeûnent ensemble; ils sont ensemble à l'église et à la table de « Dieu, dans la persécution et dans la paix. »

C'en était assez pour ses yeux, ils étaient devenus deux sources

de larmes; assez pour ses forces, elles paraissaient défaillir; assez pour son cœur, il était brisé!

Puisqu'il fallait se résigner à subir la volonté paternelle, il lui aurait été si doux de prier avec son époux le même Dieu! si doux de s'élever avec cette autre âme, sur les ailes d'une même prière, jusque dans le sein du même Père qui est aux cieux! si doux de manger le même pain qui fait les forts, pour lutter ensemble aux jours de la persécution et pour ne pas se ralentir sur le chemin du salut aux jours de paix! si doux enfin de mener en famille sur la terre la vie des anges du ciel!

Mais non encore! un tel bonheur ne lui paraît pas réservé.

Il lui faudra subir l'enchaînement continuel d'une volonté, qui ira à l'encontre de la sienne pour le but à poursuivre! Il lui faudra peut-être dévorer en silence la honte de voir, au foyer de la famille, s'étaler des mœurs païennes, telles qu'en avaient la plupart des patriciens d'alors; il lui faudra subir le contact écœurant d'une vie d'égarements, d'absurdités et de corruptions! Il lui faudra passer son existence avec un époux qui, par ses exigences, l'empêchera sans pitié de donner à Dieu ce que la générosité de son cœur lui a déjà voué sans réserve! Il lui faudra, enfin, honorer et aimer, de toute la force de son âme, un ennemi de sa foi chrétienne et de son éternel amour!

Toutes ces réflexions se précipitent dans son esprit, et l'accablent d'un poids qui lui fait pousser des gémissements étouffés vers le ciel.

IV

En ce moment, un rayon de soleil, échappé à un nuage de pourpre, vient frapper les regards de Cœcilia par la fenêtre de son *cubiculum*. En passant à travers ses pleurs, il se transforme, pour son âme, en un rayon d'espérance et de paix. Il lui rappelle le souvenir de son ange protecteur.

Et de fait, ce souvenir n'avait pas été stérile. Car soudain l'ange était redescendu auprès d'elle, afin de lui faire un signe mystérieux. Puis, après avoir rempli sa mission, il avait déployé ses ailes diaprées; et, en remontant dans les cieux, il avait semblé faire à son angélique protégée, non un éternel adieu, mais une promesse de prochain retour.

Et encore une fois, un calme profond succéda dans son cœur à l'orage violent qui venait d'y éclater.

Cette terrible épreuve devait être la dernière de ce genre. Le Seigneur l'avait suffisamment trempée dans le creuset où il purifie l'or, pour compter que désormais il n'y aurait, dans ses affections même divines, aucun impur mélange.

C'en était assez. Désormais l'ange protecteur viendra lui-même apporter la sérénité et la paix dans cette âme qui n'éprouvait les désolations intestines de la guerre, que parce qu'elle ne voulait souffrir, dans ses aspirations, rien de terrestre et d'indigne de Dieu.

Toutefois, ce n'est pas à dire que Cœcilia se laissât aller aux illusions d'une assurance pleine de périls. N'est-il pas dit, aux saintes Écritures, que le juste doit toujours trembler de peur qu'il ne tombe? La jeune vierge romaine est trop pénétrée de l'esprit des saints Livres, pour ne pas s'adonner à toutes les pratiques de la vigilance chrétienne.

N'a-t-elle pas, en effet, tout à craindre pour le secret de son chaste amour? La lutte est-elle donc finie?

Aussi, afin de ne pas se laisser énerver par la mollesse des mœurs patriciennes, elle dompte son corps et le réduit en esclavage. Pour dominer l'attrait du plaisir qui tyrannise le cœur, elle tient toujours le sien en éveil contre les surprises de la chair, qui se souvient qu'elle a été conçue dans le péché (1).

C'est pourquoi elle redouble ses prières, ses bonnes œuvres et ses austérités. Elle s'en va plus souvent que de coutume sur la tombe des martyrs. Elle les supplie de lui envoyer du ciel la force de sortir, elle aussi, triomphante des embûches que le monde et l'enfer préparent à sa vertu.

Pour dérober à son père la pénitence de ses jeûnes extraordinaires, elle obtient de ne plus paraître au *triclinium* à l'heure des repas.

Titia, qui est initiée à cet innocent complot, est elle-même stupéfaite de tant de rigueurs.

Quand elle n'est pas à quelque catacombe, Cœcilia se retire dans son *cubiculum* pour nourrir son âme de la lecture de l'Évangile. Par intervalle, elle interrompt ses méditations afin de chanter les psaumes du Prophète-Roi. Elle trouve, dans cette lecture et dans

(1) *Et in peccatis concepit me mater mea.* (Psaume de David.)

cette mélodie, un aliment aux saintes ardeurs dont son cœur est de plus en plus dévoré.

Lorsque la nuit enveloppe la ville et le palais de Cœcilius de ténèbres et de silence, la jeune matrone est là qui veille, qui prie et qui souffre. Au lieu de se livrer au sommeil, elle inflige à sa chair virginale les tourments les plus douloureux.

Plus que jamais, la discipline et le cilice font l'office du bourreau. Le sang que Titia trouve, tous les matins, dans la chambre de sa sainte maîtresse, apprend à la vieille affranchie que les ombres de la nuit lui cachent d'autres mystères de souffrance.

On dirait vraiment que Cœcilia ne veut livrer aux hommes qu'une existence éteinte, et qu'elle a hâte d'envoyer dans le monde céleste les ardeurs d'une vie, dont le monde terrestre n'a que faire, depuis qu'elle l'a consacrée tout entière à Dieu !

L'autel de l'hyménée et le tribunal du prétoire peuvent bien se présenter maintenant pour faire essai de leurs promesses de vie ou de leurs menaces de mort. Cœcilia est prête. Elle s'est fortifiée admirablement dans les exercices du véritable chrétien. La prière, les sacrements, les bonnes œuvres, les saintes lectures, les macérations de tout genre ont formé autour d'elle un rempart, contre lequel viendront se briser tous les efforts des ennemis de sa foi et de son chaste amour.

Ils peuvent venir ; elle les attend, non pour leur céder la victoire, mais pour la remporter elle-même glorieusement.

V

Cependant, l'époque fixée pour la célébration des noces de la fille de Cœcilius était venue. On était au dixième jour des *ides* de mai. Ce matin-là, l'aurore plus radieuse que d'ordinaire lançait déjà ses rayons précurseurs, par-dessus les collines du Latium, sur la maison du Champ de Mars.

La coutume romaine voulait que le fiancé vînt chercher l'épouse chez elle et l'emmenât dans sa propre demeure après les cérémonies d'usage.

Donc, de grand matin, tout s'ébranle dans les deux maisons patriciennes, qui sont sur le point de contracter à jamais une si intime alliance. De deux côtés, on ne perd pas un instant de ce jour

précieux, afin de mettre la dernière main à tous les préparatifs de la fête.

Toutefois, de part et d'autre, l'impression est différente.

A la maison du Champ de Mars, la joie qui rayonne sur tous les visages est empreinte d'une certaine tristesse.

Cœcilius va se priver pour toujours de la ravissante compagnie de sa fille bien-aimée; les esclaves perdent en elle l'auguste soutien qui allégeait avec tant de grâces leur pénible fardeau; et les pauvres du quartier n'auront plus cet ange de charité qui les consolait dans leurs profondes misères.

Tout autre est la joie qui règne à la maison du Transtévère, où Cœcilia va aujourd'hui même fixer sa résidence définitive. Tout le monde y salue l'aurore d'un jour sans aucun nuage. Les éminentes qualités de celle qui va devenir la maîtresse de ce splendide palais, ont déjà gagné à Cœcilia tous les cœurs.

Le soleil est à peine monté de quelques degrés sur le cadran solaire du Forum que la vieille affranchie apparaît au seuil de la chambre de Cœcilia. Il était convenu qu'elle seule présiderait à la toilette de la jeune patricienne.

O prodige! un parfum d'une senteur délicieuse inonde le *cubiculum;* et Cœcilia semble en extase devant un être mystérieux.

Voici ce qui s'était passé.

Lorsque les visiteurs de la veille se furent retirés, la vierge était entrée en communication plus intime que jamais avec son fiancé du ciel. La nuit s'était écoulée tout entière dans la prière. L'ange gardien lui-même n'avait point abandonné sa protégée durant cette veillée des armes. Sa présence avait captivé les yeux que Cœcilia n'avait point voulu livrer au sommeil.

A l'arrivée de Titia, le céleste ambassadeur avait secoué ses ailes, pour remonter dans son invisible demeure. Le *cubiculum* était encore tout imprégné du parfum de son passage; et l'âme de Cœcilia, qui, pendant de si longues heures, lesquelles lui parurent bien courtes, avait habité les hautes régions, pouvait désormais s'avancer hardiement dans la plaine, afin d'y combattre les combats du Seigneur.

Aussi, lorsque Titia se présente avec les vêtements que sa jeune maîtresse doit revêtir pour la fête de ses noces terrestres, c'est avec le plus radieux des sourires que celle-ci l'accueille.

— Eh bien ! ma bonne Titia, lui dit-elle en lui tendant les bras,

c'est donc aujourd'hui que tu veux me parer pour le sacrifice.

— Ma noble maîtresse, si c'est un sacrifice qui se prépare, non ! vous n'en serez pas la victime. Car j'en ai l'assurance, le Seigneur y pourvoira.

En disant ces paroles, Titia levait en haut son regard inspiré, et le reportait immédiatement avec satisfaction sur Cœcilia, comme pour l'assurer qu'elle venait de dérober au Ciel le secret de l'avenir.

La toilette de noces est bientôt terminée : Cœcilia s'aperçoit que l'heure solennelle a sonné, et que le moment décisif est venu. Elle le reconnaît au mouvement de plus en plus accentué qui se fait dans le palais. Déjà de nombreux invités encombrent l'atrium, les cours et les allées avoisinantes du jardin.

Elle jette un coup d'œil rapide sur le dehors, et elle voit que le groupe se forme en bas de l'escalier pour venir chercher la fiancée à son *cubiculum*. Elle n'a que le temps de tomber à genoux pour redire cette prière du Sauveur : Mon Dieu, que ce ne soit pas ma volonté qui s'accomplisse, mais la vôtre !

Enfin la porte s'ouvre. Sur le seuil, apparaît Cœcilius, revêtu avec toute la splendeur d'un sénateur romain.

— Eh bien ! ma chère Cœcilia, lui dit-il d'un ton enthousiaste, je viens te chercher pour te mener au bonheur.

En même temps il déposait un baiser paternel sur son front.

— Dites plutôt au supplice ! mon très noble père, reprend Cœcilia à demi-voix.

Cœcilius, habitué aux respectueuses résistances de sa fille au sujet de ce grave événement, fait semblant de ne pas ajouter grande importance à cette réplique, lancée d'ailleurs avec cette grâce charmante que la jeune patricienne savait mettre à toutes ses paroles, même à sa noble franchise. Il la prend par la main d'un air caressant, et la présente à ses invités qui l'attendaient sur la plate-forme du vestibule.

Cœcilia fait à chacun d'entre eux le plus gracieux salut, et s'avance vers le bas de la terrasse où se tient Valérien, entouré de sa famille et de ses nombreux amis.

A son aspect, un frémissement de joie et d'admiration parcourt l'assistance.

Sa démarche d'une modestie pleine de noblesse, et sa mise d'une simplicité pleine de grandeur captivent tous les regards. Son extérieur reflète la candeur et la richesse de son âme. Elle est vêtue

d'une robe blanche, dont le haut est recouvert d'une cyclade tissée d'or et dont les plis inférieurs traînent jusqu'à terre. Ses longs cheveux ondoient sur ses épaules ; et de sa tête retombe un voile, couleur de flamme, appelé pour cela *flammeum*. Son front est surmonté d'une couronne, entrelacée de feuilles d'or et de fleurs d'argent figurant des immortelles.

Aussitôt, elle est acclamée par la foule ravie, qui ne sait plus si elle a devant elle une réalité d'ici-bas ou une apparition des cieux.

Pendant que Cœcilia descend lentement les degrés de la terrasse, jetons un coup d'œil rapide sur Valérien. Nous en finirons de suite avec l'art qui a présidé à la toilette des deux héros de la journée.

Représentons-nous tout ce que le faste peut accumuler de plus riche et de plus brillant. La tunique à l'Asiatique, la *toga candida*, ou toge blanche réservée par les Romains aux nouveaux époux ; le *pallium* de pourpre de Sidon, ramassé artistement sur l'épaule gauche ; les cothurnes à la grecque, reliés aux pieds par des courroies dorées ; toutes les parties de ce magnifique habillement parsemées d'étoiles d'or enchâssant les plus brillants rubis : tel est le costume dans lequel se présente le jeune patricien.

Au signal convenu, le cortège se dirige vers l'endroit du palais, où doivent s'accomplir les cérémonies préliminaires. Le groupe de la fiancée ouvre la marche, pendant que l'orchestre exécute une symphonie pleine d'allégresse.

VI

Avant de pénétrer, à la suite de Cœcilia, dans l'enceinte consacrée, il faut se rappeler que, à cette époque, l'Église permettait aux chrétiens une certaine participation aux cérémonies de ce genre. En agissant ainsi, elle donnait une preuve frappante de cette sagesse divine, avec laquelle elle s'insinuait dans les replis les plus impénétrables du monde païen.

Pour refaire la société à la clarté surnaturelle de l'Evangile, il fallait y pénétrer ; et pour y pénétrer plus efficacement, il fallait aller jusqu'au foyer de la famille qui en est la source. Or, comment le faire sans heurter les préjugés déjà si puissants contre elle, si tout ce qui rattachait aux rites du paganisme lui était interdit ? Exiger de la part de ses fidèles une abstention complète eût été un immense inconvénient.

C'est pour cette raison qu'elle se bornait à proscrire seulement tout ce qui pourrait être pris pour un acte d'idolâtrie.

Quant aux usages purement profanes que les mœurs romaines avaient empruntés aux souvenirs antiques, les chrétiens étaient libres de s'y soumettre lorsque les circonstances le demandaient; et cela, sans aucune inquiétude pour leurs consciences. Tertullien le dit expressément dans ses célèbres recommandations aux fidèles de ce temps-là.

D'ailleurs, pour revenir au fait qui nous occupe, Cœcilia n'avait pas hésité à user de la noble franchise qu'on lui connaît, afin d'instruire son père de ses désirs, et même de ses résolutions à cet égard.

Suivons-la donc, sans crainte, à travers les péripéties différentes de cette première journée. Et soyons bien assurés qu'elle a tout prévu, pour que rien, dans les démarches qu'elle aura à faire aux côtés de son fiancé de la terre, ne puisse trahir la foi inébranlable qu'elle a jurée à son fiancé du ciel.

Dans l'aile droite du palais s'étend une vaste salle ayant la forme d'un carré long : c'est la galerie des tableaux.

Elle a été choisie pour être le théâtre du drame qui se déroule en ce moment sous nos regards. De magnifiques soieries, aux couleurs éclatantes, retombent en festons de toutes les murailles, et forment un encadrement féerique aux peintures qui s'y étalent.

Au fond de la pièce, s'élève une estrade recouverte de riches tapis du Levant. Un bassin du plus beau porphyre repose sur sa partie supérieure; la partie inférieure disparaît sous une montagne de fleurs disposées avec goût dans des urnes de marbre rouge et d'albâtre. Deux cassolettes d'or ciselé embaument l'atmosphère de l'arome le plus exquis. Sur les deux flancs de l'estrade, se dressent des piédestaux d'ébène, incrustés de perles et d'ivoire, et surmontés de statues de personnages grandioses qui portent le *laticlave* des sénateurs romains. Ces statues représentent les deux plus illustres ancêtres de la famille des Valerius et des Cœcilius.

Les fiancés sont là, devant tous les apprêts somptueux du présent et tous ces glorieux souvenirs du passé. La foule des invités forme un cercle respectueux autour de ce jeune couple, que les hommes contemplent avec des yeux d'envie, et sur lequel les anges du ciel ont déjà étendu leurs ailes protectrices.

Des serviteurs, en livrée d'apparat, arrivent sur la scène; ils ap-

portent deux amphores émaillées de diamants. Les fiancés gravissent alors les degrés de l'estrade, et se placent de manière à faire face à l'assistance. Valérien saisit l'une de ces amphores et verse lentement, dans le bassin de porphyre, le vin qui symbolise la force de l'époux.

Au même instant Cœcilia prend l'autre amphore, et y répand le lait, emblème de la douceur de l'épouse. Les deux liquides mêlent ensemble leurs flots de nuances diverses, afin de signifier, par ce mélange, l'harmonie qui doit régner entre ces deux existences, cependant si différentes, de façon à n'en faire plus qu'une seule au sein de la même famille.

Vient ensuite l'offrande du gâteau de farine, image de l'union indissoluble qui doit exister entre leurs sentiments et leurs vies, ainsi qu'elle existe entre les grains de blé qui le composent. Les deux époux le rompent par moitié, et en distribuent les fragments, Cœcilia aux invités de Valérien, et celui-ci aux invités de Cœcilia.

Une salve d'applaudissements éclate parmi l'assistance; le premier mystère est accompli. Cœcilia vient de faire un pas décisif vers ses nouvelles destinées.

Cette courte cérémonie est immédiatement suivie d'une autre, encore plus significative quoique plus simple en apparence.

Après les symboles viennent les promesses.

A ce moment, les spectateurs redoublent d'attention; un silence plus profond se fait dans la salle. Les statues des ancêtres elles-mêmes semblent fixer des regards plus attentifs sur le couple qui redira leur nom, si célèbre dans les temps passés, aux échos des siècles futurs.

Valérien est rouge d'émotion; il sent son cœur battre violemment contre sa poitrine. Ses mouvements sont brusques comme son caractère, impétueux comme sa volonté, tremblants comme les impressions qui agitent diversement son âme.

Cœcilia, au contraire, paraît impassible comme une statue de marbre. C'est toujours la même sérénité du visage, la même gravité du maintien, la même modestie empreinte d'une noble fierté. Elle aurait bien préféré un autre autel et un autre pontife. Aussi son corps est là qui se prête, comme à regret, à ces usages insignifiants pour elle, mais son âme est ailleurs. Elle hante les régions où habite Celui à qui elle a, depuis longtemps, consacré tout son amour.

Cependant, deux témoins ont pris place derrière les fiancés, l'un

et l'autre appartenant aux deux familles qui ont les honneurs de la journée. Chacun d'eux pose la main droite sur l'épaule de chacun des époux, comme pour signifier que, faibles encore auparavant, ils doivent désormais être forts dans les prospérités et les épreuves de la vie conjugale.

Pendant ce temps, Valérien présente la main à Cœcilia qui lui tend la sienne avec une réserve pleine de charmes. Un anneau, taillé dans une immense émeraude, brille bientôt au doigt de celle qui porte déjà l'invisible anneau des épouses du Christ.

La foule redouble alors ses acclamations enthousiastes.

C'en est fait, le mystère de l'alliance terrestre de Cœcilia et de Valérien est consommé aux yeux des hommes; et la vierge, sur qui veille le Ciel, a fait définitivement un pas de plus vers le péril.

VII

Le soleil qui éclairait cette scène était presqu'au milieu de sa carrière. De l'autel de l'hyménée on se rendit au *Triclinium*, où Cœcilius fit servir à ses convives un léger déjeuner. Le festin des noces devait avoir lieu le soir au palais de Valérien, chez qui d'autres prescriptions légales attendaient les nouveaux époux.

Le reste de la journée se passa en promenades à travers les mille sentiers du jardin, en jeux aussi agréables que variés, et en conversations sous les frais ombrages de la villa du Champ de Mars.

Dans une de ces petites excursions champêtres, Cœcilia s'arrêta, pensive et recueillie, sur les bords du grand lac, aux eaux transparentes comme le plus pur cristal. Elle était seule et loin de la foule. Elle put donner libre essor aux impressions qui agitaient le fond de son âme, laquelle cependant paraissait si tranquille à la surface.

Sous le rayonnement du soleil et des silhouettes environnantes, le lac prenait un aspect vraiment fantastique. Cœcilia contemplait avec ravissement les reflets de cette immense nappe d'eau, où apparaissaient simultanément deux horizons : l'un, de pointes noires découpées dans l'azur; l'autre, de vagues bleuâtres doucement remuées dans une brume d'or. Et, au milieu de ce paysage grandiose, tout un monde d'êtres vivants, qui semblaient bondir de joie parmi ces ombres gigantesques et ce firmament constellé de lumières éclatantes.

Un profond soupir lui échappa.

Cœcilia pouvait soulager son cœur à l'aise devant ces innocentes créatures de Dieu, puisque personne, dans ce monde de ténèbres et de plaisirs qui tourbillonnait autour d'elle en ce moment, n'était à même de comprendre ses angoisses de chrétienne.

— Pauvres petites créatures, dit-elle en joignant ses mains, que vous êtes heureuses ! Vous êtes dans votre élément, et moi, je suis en dehors du mien !

En effet, tous ces bruits de fêtes profanes, de conversations enjouées ou coupables, tout cet éclat de parures mondaines ou licencieuses l'écrasait comme un poids énorme. Dans cette atmosphère terrestre et grossière, elle étouffait, et elle se comparait, non sans quelque raison, à l'un de ces poissons qu'une main cruelle aurait tiré sur le sable brûlant de la rive. En dehors de son élément, il se débattrait, il entr'ouvrirait convulsivement les narines comme pour aspirer la vie ; et c'est le souffle de la mort qui lui viendrait par tous les sens à la fois !

Ainsi en était-il de la jeune épouse de Valérien. De l'avis unanime, elle était la plus admirablement douée de toutes les jeunes matrones romaines, qui composaient son cortège d'honneur.

Extérieurement, en vertu du principe de cette charité que l'Évangile seul peut engendrer par l'abnégation de soi-même, Cœcilia se prêtait volontiers à toutes les nobles condescendances que lui imposaient sa jeunesse, son caractère naturellement expansif et sa position tout exceptionnelle en ce jour de fête. Mais, au dedans d'elle-même, elle éprouvait une oppression invincible, tant elle sentait intimement, plus que jamais, le vide immense de tout ce que le monde recherche avec une si grande ardeur ! tant elle touchait du doigt, en ce moment, la vanité de tout cet étalage d'artifices et de mensonges que le démon emploie, afin de séduire le cœur de l'homme et de l'entraîner, en ce monde et en l'autre, loin de ses véritables destinées !

Cependant, le soleil commençait à dérober à la ville son disque lumineux derrière les sommets du mont Vatican ; et la nuit se préparait à développer son voile de ténèbres sur la maison du Champ de Mars.

Du haut du Môle d'Adrien, la sentinelle en vigie avait crié la douzième et dernière heure du jour.

De toutes parts, on se groupe dans l'*atrium* de la demeure de

Cœcilius. Une centaine d'esclaves font la haie de chaque côté du cortège, portant à leurs mains des torches nuptiales. L'orchestre se met en tête et exécute, tout le long de la route, une marche entraînante. Une foule immense déborde par toutes les rues et les carrefours, pour dévorer de ses regards avides et saluer de ses vivats enthousiastes les favoris de la fête.

C'est ainsi que le cortège nuptial arrive au palais de Valérien.

VIII

Ce palais était situé dans la quatorzième région, au delà du Tibre, tout près de la *Via salutaris*, à peu de distance de l'endroit où s'est immortalisé le fameux Horatius Coclès, vers le pont Cestius qui réunit l'île du Tibre au quartier du Janicule.

A ce palais était rattaché un souvenir bien glorieux pour la famille des Valerius.

C'est là qu'habitait l'illustre Valéria, fille du consul Publicola. C'est de là que, du temps où Porsenna et les Tarquins faisaient le siège de Rome, Valéria partit pour se rendre au camp ennemi des Etrusques et s'y constituer prisonnière, afin de respecter la foi jurée. Aussi, en mémoire de ce fait héroïque, les Romains lui élevèrent une statue de marbre blanc. On la remarquait encore dans la grande allée du jardin à l'époque où nous voyons Cœcilia, qui doit apporter à ce palais une plus grande illustration, y faire son entrée triomphale.

Le cortège se trouve bientôt en face d'un portique, orné de tentures blanches sur lesquelles se détachent des couronnes d'or, et brillamment illuminé.

C'est là que Valérien, qui a devancé de quelques pas le cortège nuptial, attend sa jeune épouse pour lui faire les honneurs de sa maison.

Alors, selon l'usage antique, Valérien s'enveloppe majestueusement dans son *pallium*, sur les franges duquel ruissellent les diamants; et, prenant son ton le plus solennel, il adresse à la nouvelle arrivée cette question :

— Qui es-tu?

L'épouse devait répondre, et Cœcilia répond :

— Là où tu seras Caïus, je serai Caïa!

Cette formule du mariage était adoptée parmi les Romains, en

mémoire de l'illustre Caïa Cœcilia, pour laquelle ils avaient conservé un véritable culte. Caïa était regardée alors comme le type le plus parfait de la femme vouée aux soins du ménage, et comme le modèle le plus accompli de toutes les vertus domestiques.

La jeune matrone, qui évoque ce glorieux souvenir, est elle-même une descendante de cette illustre femme, et elle porte le même nom que son aïeule. Les assistants sont saisis de ce rapprochement frappant, et ils en sont attendris jusqu'aux larmes.

Toutefois, il est un autre rapprochement qui leur échappe, et dont Cœcilia seule a le secret.

Ses lèvres murmurent la formule consacrée ; mais son cœur a un autre langage, que les anges du ciel se hâtent de recueillir pour l'offrir à Dieu, comme l'expression du plus ardent de ses désirs, et de la plus chère de ses espérances. Peu importe à Cœcilia les souvenirs de sa noblesse terrestre ; ce sont ceux de sa noblesse céleste qui font palpiter son cœur. Ce qu'elle souhaite à son époux, ce ne sont pas ces gloires éphémères de la vie présente que le tombeau ensevelit à tout jamais dans ses ombres impénétrables, mais les gloires éternelles de la vie future que la mort ne saurait atteindre.

Aussi, quelqu'un qui aurait pu entendre ce que Cœcilia disait dans son cœur, pendant que sa bouche s'ouvrait pour répondre par la formule d'usage, aurait saisi ces paroles :

— Là où je serai chrétienne, tu seras chrétien !

Mais revenons à la porte du palais de Valérien.

Un serviteur présente alors, à la jeune épouse, de l'eau dans une coupe d'albâtre. C'est le symbole de la pureté qui doit présider à toutes les affections conjugales. Cœcilia y trempe ses doigts, qu'elle essuie à une serviette de lin que lui tend un autre valet. Valérien lui remet une clef d'or apportée dans un plateau de corail, comme symbole de l'administration intérieure dont elle sera désormais chargée.

Sur un siège d'ivoire repose une toison de laine blanche comme la neige. On invite la jeune épouse à s'y asseoir, afin de lui rappeler les mœurs simples et laborieuses des antiques matrones. Au lieu de passer leur vie, ainsi qu'elles ne tardèrent pas à le faire, dans la mollesse et la nonchalance, elles la passaient dans la vigilance et le travail. Elles ne dédaignaient pas d'employer leurs mains à manier le fuseau, et à s'occuper des soins les plus obscurs de la maison domestique.

Cœcilia n'avait pas besoin de ces enseignements si incomplets du paganisme pour s'élever à la hauteur de sa future mission. Elle puisait, dans des modèles bien autrement supérieurs et dans des exemples bien autrement attrayants, la force de remplir ses obligations nouvelles.

Ce terre-à-terre des vertus, dont on évoquait le souvenir, ne suffisait ni à ses aspirations, ni au but qu'elle voulait atteindre. Elle regardait par-dessus tous ces horizons rétrécis que lui offrait l'histoire antique de Rome païenne, à la grandeur de laquelle ses ancêtres avaient tant contribué ; et elle en découvrait d'infinis dans les fastes encore récents de Rome chrétienne, dont elle deviendra un jour elle-même une des plus pures gloires.

Telles étaient les pensées profondes qui absorbaient l'esprit de la vierge, pendant qu'elle accomplissait ainsi le cérémonial de l'hyménée. Tels étaient encore ses sentiments intimes, lorsque, franchissant enfin le seuil de sa nouvelle demeure à la main de son époux, elle se rendit, avec lui et tout le cortège, au *Triclinium*, afin d'y présider le repas nuptial.

IX

Nous ne nous arrêterons pas à décrire les détails de ce festin vraiment somptueux. On imagine facilement tout le luxe que pouvaient y déployer deux des plus opulentes familles de Rome.

Toutes les richesses de l'art décoratif et culinaire s'y étalent à profusion.

Une immense table y disparaît sous les mets les plus variés et les plus exquis ; où les produits du nord et du midi s'harmonisent avec ceux de l'ouest et de l'orient ; où le porphyre et l'albâtre mêlent leurs teintes d'une blancheur transparente à l'éclat éblouissant des coupes et des vases d'or et d'argent.

La salle paraît tout embrasée des feux de cent lustres, dont les rayons arrachent des éclairs aux lambris dorés du plafond et aux pierres lumineuses (1) qui tapissent les murailles. De distance en

(1) On appelait ces pierres lumineuses *marbre du Sphynx*. Au rapport de Pline, c'était une pierre de Cappadoce, dure comme le diamant, blanche comme la neige, translucide, et fixant la lumière de façon à briller encore après que les rayons lumineux avaient disparu.

distance, des lampes d'or projettent une flamme bleue et verte, au milieu de cet océan de lumières. La mosaïque du sol disparaît sous les tapis les plus magnifiques. Tout autour de la table une rangée de lits, recouverts de housses de pourpre, est disposée pour recevoir les convives.

Valérien et Cœcilia se placent à l'une des extrémités de la table, au-dessous d'un baldaquin de velours rouge à franges d'or.

Le repas commence, la conversation s'engage et s'anime. Une nuée de valets en grand apparât circulent pour les services divers. Par intervalle l'orchestre, placé sur une estrade à l'autre bout de la salle, exécute des morceaux de circonstance, et inonde les assistants émerveillés de ses flots d'harmonie. Le chœur des voix humaines, appuyé des instruments de musique, célèbre à l'envi les gloires et le bonheur de cette journée. L'épouse, surtout, a une large place dans les rêveries, pleines de sentiments poétiques, de la muse nuptiale.

Prêtons pour un instant l'oreille à ses épithalamiques accents :

« Les Grâces ont tissé, de leurs mains virginales, les jours d'or de Cœcilia! Elles ont orné son berceau de tous les charmes de l'enfance, sa jeunesse de toutes les perfections qu'apporte la maturité; et elles réservent à son âge mûr et à sa vieillesse les fruits les plus précieux de vie et d'immortalité. »

On la compare à ce que Rome et l'Olympe lui-même ont produit de plus accompli.

« Elle réunit toutes les qualités que le ciel et la terre peuvent offrir à la vénération des mortels! Elle a toutes les perfections des Cornelia, des Valeria et des Sempronia, ces illustres matrones qui ont porté si haut, dans la société romaine, l'étendard des vertus domestiques et patriotiques. Elle possède les charmes puissants d'Eurydice qui ont attiré le poète Orphée aux enfers, la fécondité merveilleuse de Cérès qui donne à la terre sa verdure et ses fruits, la gracieuse candeur de Flore qui embaume les jardins du parfum des fleurs, la surprenante habileté de Diane la chasseresse qui remplit les plus sombres forêts du bruit de ses exploits, et la mâle fierté de Junon qui a su captiver le cœur du maître des dieux! »

Tous ces échos du paganisme, en passant par la langue harmonieuse des poètes et des musiciens, se colorent et s'animent pour jeter sur l'humble vierge un reflet d'honneur et de gloire.

Cependant Cœcilia paraît absorbée dans un ravissement extatique.

Sa taille s'est redressée, et les traits de sa noble figure semblent monter vers le ciel. Ceux qui la contemplent attribuent peut-être ce phénomène aux accents entraînants qui frappent ses oreilles; tandis qu'elle est sous l'empire d'une impression bien différente, qui remue profondément les sens intimes de son âme.

Pendant que ces flots mélodieux déroulent devant elle les noms, les personnages et les souvenirs les plus pompeusement flatteurs du paganisme, Cœcilia transporte son esprit dans d'autres régions, plus sereines et plus lumineuses.

L'Olympe et la Rome des fausses divinités ne suffisent pas à ses aspirations.

Elle contemple par la pensée d'autres noms, d'autres personnages et d'autres souvenirs. Ces noms, ce sont ceux de ses ancêtres et de ses modèles dans la foi chrétienne, les apôtres et les vierges du Seigneur ; ces souvenirs, ce sont ceux qu'ils ont laissés en héritage au christianisme; ces personnages qui lui apparaissent, ce sont le divin fiancé et l'envoyé céleste qu'il a député à la garde de son angélique épouse.

Voilà ce qui captive les sens de son corps et toutes les facultés de son âme!

Par moment, sa poitrine se soulève d'émotion, sa bouche s'entr'ouvre, et ses lèvres murmurent une note harmonieuse. On croit qu'elle unit sa voix à ces chants de la terre, et c'est au chœur des anges qu'elle mêle ses cantiques. Elle pousse vers le ciel cette supplication touchante du Psalmiste :

« Que mes sens et que mon cœur restent toujours purs, ô mon Dieu! et que la vertu, dont vous avez orné votre épouse, ne souffre aucune atteinte! »

Les témoins eux-mêmes sont ravis du spectacle que leur offre la jeune épouse de Valérien. Ils n'ont jamais contemplé tant de noblesse et de dignité unies à tant de candeur et de grâces. Cœcilia leur apparaît comme une révélation céleste, comme une transformation lumineuse de l'harmonie. Les sentiments qu'elle inspire leur paraissent étranges, tant ils sont nouveaux et inconnus! Les charmes qui se dégagent de sa personne semblent non pas attirer vers la terre, mais entraîner vers le ciel.

Aussi un silence de vénération se fait-il autour de Cœcilia, durant tout le temps qu'elle exhale, sur les ailes de l'harmonie, le secret de ses célestes aspirations. C'est une mélodie ravissante, et on la

laisse s'épancher sans la troubler; c'est une fleur exquise, et on la laisse répandre en paix son parfum; c'est un cristal merveilleusement pur et limpide, et on le laisse jouer, sans le ternir, avec les rayons du soleil.

Cœcilia leur apparaît comme une divinité du ciel; il faut bien alors que la terre fasse silence devant elle?

Aussi les conversations s'étaient ralenties peu à peu, puis éteintes tout à fait. L'orchestre lui-même avait laissé expirer ses derniers accents parmi les ondes lumineuses et parfumées du festin nuptial.

On entendait encore la jeune épouse de Valérien répéter, en chantant, cette même supplication :

« Que mon cœur et mes sens demeurent purs, ô mon Dieu, et que ma vertu ne reçoive des hommes aucune atteinte, afin que je ne sois pas confondue éternellement! »

Cependant le repas est à sa fin. Les torches de l'hyménée ne répandent plus qu'une vague lueur; on donne le signal du départ. Alors, suivant l'usage, un groupe de matrones se forme autour de Cœcilia et guide ses pas chancelants d'émotion vers l'appartement préparé pour devenir la chambre nuptiale. La porte s'ouvre et laisse apercevoir la profusion de luxe avec lequel elle est ornée. Trois lampes de vermeil y répandent une lueur mystérieuse. Les matrones s'inclinent et s'éloignent, et la porte se referme sur les deux époux.

Anges du ciel, le moment est venu de montrer à la terre que le précieux dépôt dont le Seigneur vous a confié la garde est bien gardé!

L'abbé Périgaud.

CORRESPONDANCE INÉDITE DU P. BOURDALOUE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (1)

Nous avons deux lettres inédites adressées par le P. Bourdaloue à Claude Le Peletier, prévôt des marchands de Paris sous le règne de Louis XIV, et contrôleur des finances après la mort de Colbert.

Toutes deux indiquent la nature des relations qui existaient entre ces deux grands hommes : relations de confiance, d'estime réciproque et de sainte amitié. Elles semblent appartenir à l'année 1683. Dans l'une, du 27 septembre, Bourdaloue parle de la vocation à la vie religieuse de l'une des filles du ministre; dans la seconde, qui est certainement du 5 juillet 1683, Bourdaloue félicite son ami de la haute situation qui lui est faite dans le gouvernement de l'État, mais en termes qui répondent aux caractères des correspondants; tous deux respectueux de la volonté du Souverain et esclaves du devoir, mais assez dégoûtés des grandeurs humaines, pour leur préférer les faveurs surnaturelles de la grâce et les pieux loisirs de la vie cachée.

Bien que la famille Le Peletier ait occupé une grande place à la cour et à la ville dans le dix-septième siècle, son histoire est peu connue; qu'il nous soit donc permis de réparer cette injustice du temps et des hommes et de faire sortir de l'oubli le nom d'un premier magistrat de la cité, dont le moindre mérite est d'avoir commencé, sans faste et sans intérêt personnel, les travaux d'assainissement et d'embellissement de la capitale.

(1) Voir le numéro du 15 mars 1880, p. 726.

Claude Le Pelletier ou Le Peletier (1) était le second fils de Louis Le Peletier, cousin germain du chancelier Le Tellier; son frère aîné Louis mourut jeune; ses autres frères étaient Jérôme et Michel.

Claude et Michel sont les seuls qui aient laissé un nom dans l'histoire.

Claude, né en 1631, fut admis, jeune encore, dans la société des magistrats les plus célèbres de son siècle, Jérôme Bignon et Mathieu Molé. Dès 1656, il était nommé conseiller au Parlement. A l'âge de vingt-cinq ans, il épousa Marguerite Fleuriau d'Armenonville, veuve de M. de Fourci, conseiller d'État; elle était jeune encore et maîtresse d'une grande fortune.

Peu de temps après, Gaston d'Orléans lui confia la tutelle des trois filles qu'il avait eues de sa seconde femme.

Après treize ans de mariage, Marguerite mourut, laissant une famille de dix enfants, quatre fils et six filles, dont plusieurs moururent jeunes. Les deux aînés, Michel et Louis, furent envoyés au collège du Plessis-Sorbonne; les deux plus jeunes restèrent à la maison paternelle; des six filles, les unes furent confiées aux Bénédictines de Notre-Dame de Grâce, à la Ville-l'Évêque (2), les autres aux religieuses du monastère des Hautes-Bruyères, prieuré de l'ordre de Fontevrault, près de Montfort-l'Amaury.

Deux filles embrassèrent la vie religieuse; deux autres furent mariées, l'une à Étienne d'Aligre; l'autre épousa, en 1677, M. d'Argouge, conseiller d'État. Louis Le Peletier, son troisième fils, est le seul qui ait laissé postérité.

Vers la même époque, en 1668, Louis XIV fit nommer Claude Le Peletier prévôt des marchands de Paris. Le nouveau dignitaire se montra digne de la confiance du roi; c'est à son administration, de l'année 1668 à l'année 1676, que Paris doit ses plus importantes transformations au dix-septième siècle. L'élargissement des rues et l'assainissement des voies publiques, la construction des quais et des portes monumentales Saint-Denis et Saint-Martin, l'établissement des fontaines publiques, l'embellissement des anciens remparts de Charles V, changés en boulevards et promenades publi-

(1) M. de Monmerqué, éditeur des *Lettres de Mme de Sévigné*, adopte cette seconde orthographe, d'après les premiers biographes, Boivin et autres du dernier siècle.

(2) Monastère situé sur le prolongement de la rue de la Ville-l'Evêque actuelle, à l'ouest de l'église de la Madeleine.

ques, l'organisation de la police, sont autant d'améliorations qui remontent à l'administration de Claude Le Peletier.

Malgré tant de services rendus avec autant d'habileté que de dévouement et de désintéressement, les édiles modernes semblent n'avoir gardé aucun souvenir d'un des plus illustres mais, il faut en convenir, d'un des plus modestes de leurs devanciers; par cette conduite, ils répondent au vœu le plus cher de l'ancien prévôt des marchands qui fuyait le bruit et la renommée avec plus d'ardeur que les hommes vulgaires ne les convoitent.

Pour réparer, autant qu'il est en nous, l'injustice des hommes à l'égard du prévôt des marchands de 1668, nous rappellerons aux Parisiens d'aujourd'hui l'hommage que les contemporains lui ont rendu.

On lit dans l'histoire de *Paris ancien et moderne* de Lemaire, année 1698 : « On ne saurait assez admirer ici la modestie de M. Le Peletier, contrôleur des finances, qui n'a jamais voulu souffrir que l'on mît son nom sur ces superbes monuments et sur les autres ouvrages importants qu'il a fait faire pour l'embellissement et l'utilité de Paris et pour la gloire de la France, pendant le temps qu'il a été prévôt des marchands, quoique l'usage lui fournissait plusieurs exemples de la plupart de ceux qui avaient possédé avant lui cette dignité. Cet illustre magistrat qui a toujours fui l'éclat, s'est contenté d'avoir donné tous ses soins à l'utilité de sa patrie, sans en désirer d'autre récompense; cependant j'avoue que je ne puis assez respecter une si grande vertu pour me résoudre à supprimer les justes éloges qui lui sont dus (1). »

A la mort de Colbert, Louis XIV, après avoir pris conseil du sage Bignon, entendu Le Tellier et Louvois, proposa à Claude Le Peletier la charge de contrôleur des finances.

Ces importantes fonctions n'étaient point au-dessus des connaissances et de l'expérience du nouveau dignitaire, mais elles s'harmonisaient peu avec ses goûts. Les temps étaient difficiles, la succession était lourde, Le Tellier et Louvois ne partageaient pas toutes les vues de Le Peletier; la modération, la délicatesse de conscience n'étaient guère de mise au milieu des embarras qui surgissaient de toutes parts. Aussi Peletier opposa-t-il quelques difficultés aux propositions du roi : « C'était un homme fort sage

(1) T. III, p. 479.

et fort modéré, fort doux et obligeant, dit Saint-Simon (1), très modeste et d'une conscience timorée. » Pour vaincre ses hésitations, Louis XIV l'autorisa à s'associer son frère Michel Le Peletier de Souzy, et, dans cette pensée, nomma Michel conseiller d'État; en septembre 1683, les deux frères unirent leurs efforts pour le service du roi. L'une des deux lettres de Bourdaloue que nous reproduisons, fait allusion à cet événement.

Quelques années après, en 1688, Claude Le Peletier, effrayé par les bruits de guerre qui s'élevaient des bords du Rhin et annonçaient une nouvelle coalition, résigna ses fonctions de contrôleur des finances pour lui-même et pour son frère : « Il était homme de bien, dit l'abbé de Choisy (2), il ne pouvait prendre son parti sur rien, de peur de se tromper et de faire peine à quelqu'un. » Ce n'était point l'homme qu'il fallait au gouvernement de Louis XIV, en présence des calamités du moment. Pontchartrain (1689), magistrat d'un grand mérite et d'une vertu éprouvée, ami de Le Peletier, fut appelé à le remplacer; c'était un homme d'esprit, actif, dont les services furent appréciés; le roi ne voulut point que Michel et Claude Le Pelletier quittassent les affaires, et ils continuèrent à mettre leur dévouement au service de la France.

Claude Le Peletier ne recouvra sa liberté complète qu'en 1697; alors il quitta la cour, pour se livrer aux études de son goût et à la pratique des vertus chrétiennes. Il se retira à sa campagne de Villeneuve-le-Roy, où il passa, depuis, la plus grande partie de sa vie.

A Paris, il recevait dans son hôtel de la rue Culture-Sainte-Catherine, maintenant rue Sévigné, les hommes les plus distingués dans les lettres et les sciences aussi bien que dans l'administration du royaume, le cardinal d'Estrées, le grand écuyer Béringhen, le maréchal de Catinat, Pompone, Bossuet, Fénelon... A la campagne, sa société était plus intime et plus simple; on rencontrait à Villeneuve : l'abbé de Fleury, l'abbé Vitement, Eusèbe Renaudot, Mabillon, le P. Bourdaloue et aussi le célèbre Rollin qui avait été condisciple des fils de Claude Le Peletier et maître de ses petits fils; ces hommes, aussi pieux que doctes, s'entretenaient de matières religieuses, historiques et littéraires.

(1) *Mém.*, t. 1, p. 301.
(2) *Mém.*, coll. Petit. 2e s. t. LXIII, p. 305.

Pendant le Carême, Claude Le Peletier se retirait aux Chartreux de Paris; il habitait la cellule de saint Bruno, où le maréchal de Catinat allait le rejoindre pour méditer ensemble sur les vanités de la gloire et les mystères consolants de la foi.

En 1705, Claude Le Peletier quitta le grand château de Villeneuve et choisit pour habitation une petite maison, dans la même enceinte, pour s'habituer peu à peu, disait-il, à la résidence du tombeau. Claude Le Peletier mourut âgé de soixante ans en 1711; son corps fut enseveli à Saint-Gervais de Paris et son cœur fut transporté à Villeneuve-le-Roy.

Cet aperçu rapide nous suffit pour l'intelligence des deux lettres que nous publions. L'une, avec sa date certaine de 1683, appartient à l'histoire du règne de Louis XIV; l'autre, sans date bien déterminée, est tout intime; elles constatent l'une et l'autre une conformité de pensées entre les deux amis, conformité qui ne fait pas moins d'honneur au religieux qu'au magistrat.

Nous citons, en premier lieu, la lettre adressée par le P. Bourdaloue à M. Le Peletier, conseiller d'État, avec la date du 5 juillet 1683 écrite de la main du destinataire.

Cette lettre signée avec date, format in-12, et munie d'un sceau en cire rouge, est extraite de la collection de M. Dubrunfaut; nous en donnons le texte :

Ce lundy 5 juillet 1683.

Je n'appris qu'hier au soir le choix que le Roy avait fait de M. votre frère, pour être conseiller d'Estat. Vous scavès trop, Monsieur, l'intérest que je prends à tout ce qui vous touche, pour n'estre pas persuadé de la joie sensible que j'en ai eue, et comme je ne puis être plus longtemps sans vous la témoigner, trouvez bon, s'il vous plaît, que je n'attende pas jusqu'à l'honneur de vous voir.

Cette nouvelle m'a fait faire par rapport à vous bien des réflexions, qui pourront être le sujet de notre premier entretien. Cependant, Monsieur, je remercierai Dieu de toutes les grâces dont il comble votre famille, au nombre desquelles j'en compte d'autres, qui nous sont personnelles, et que je préfère beaucoup à celle-là.

Je suis avec tout le respect que je dois,
votre très humble et très obéissant serviteur

BOURDALOUE.

Au dos :

Pour M. Le Peletier, conseiller d'Estat

L'empressement que le P. Bourdaloue met à féliciter Claude Le Peletier de la nomination de Michel son frère au Conseil d'État, fait ressortir la vivacité de son amitié, et l'intérêt qu'il porte au premier ministre du royaume. Bourdaloue s'en réjouit à un double point de vue; il voit dans cette nomination un honneur mérité par une famille amie et, de plus, une garantie pour la parfaite administration des services publics qui lui sont confiés.

Le P. Bourdaloue, au second alinéa, reprend son caractère d'apôtre; la dette d'amitié et d'estime une fois réglée, il fait entendre au secrétaire d'État, que malgré les faveurs royales, il ne doit point oublier les faveurs célestes; les lumières surnaturelles qui lui ôtent le goût du monde et le conduisent dans la solitude; ces réflexions pourront être bientôt le sujet d'un entretien; pour le moment, le le temps n'est point venu d'entrer dans les détails et de se désintéresser du bien de l'État au profit des inclinations personnelles. Toutefois, le pieux magistrat doit conserver au fond de son cœur, les grâces que Dieu lui prodigue chaque jour; grâces d'en haut, qui sont bien plus dignes de notre estime que toutes les faveurs de la fortune et des hommes, c'est le sens de ces paroles confidentielles :

Je remercierai Dieu de toutes les grâces dont il comble votre famille, au nombre desquelles j'en compte *d'autres* qui *nous* sont personnelles et que je préfère beaucoup à celle-là.

Nous avons vu que Le Peletier ne put suivre ses goûts de retraite qu'en 1697.

La seconde lettre du P. Bourdaloue parle de la vocation religieuse de l'une des filles de Claude Le Peletier, qui l'a consulté sur ce sujet. Bourdaloue ne paraît pas douter de la vocation de la jeune fille; et pour les lecteurs, qui savent avec quelle sévérité l'orateur traite les parents qui contrarient l'action de Dieu sur les âmes, on s'étonne de la condescendance qu'il témoigne à Le Peletier.

Je reçus hier une lettre de Mlle Pelletier, à laquelle j'ai cru ne devoir pas répondre sans vous l'avoir auparavant communiquée. Je vous l'envoie donc, Monsieur, afin que vous y fassiez toutes les réflexions qu'un père aussi sage et aussi chrétien que vous doit faire en pareille rencontre, et que vous preniez ensuite les mesures que vous jugerez les plus convenables à votre prudence et à votre piété. Je serai à Paris la semaine prochaine et je ne manquerai pas sitost que j'y serai arrivé, de me

donner l'honneur de vous voir, pour scavoir vos intentions et recevoir vos ordres. Que si vous estiez vous-même à la campagne, vous auriez s'il vous plaît la bonté de m'écrire un mot afin que je puisse faire ma réponse qui dépend absolument de la disposition où vous serez. Cependant, je prierai Dieu qu'il conduise le tout pour sa gloire et pour votre satisfaction, c'est-à-dire pour le salut de Mademoiselle votre fille, étant très persuadé que c'est la principale et l'unique chose que vous y envisagez. Vous savez, Monsieur, l'intérest que j'y prends, non seulement par la raison de mon devoir, mais puisque vous me permettez bien d'user de ce terme, par l'attachement d'amitié, qui ne diminue pourtant rien du respect avec lequel je suis,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BOURDALOUE.

Nous trouvons dans cette lettre une preuve de la haute estime de Bourdaloue, pour son sage et pieux ami ; il lui expose avec un désintéressement complet la demande de la jeune postulante ; il ne se prononce pas, mais en l'entendant faire appel à la sagesse, à la piété du père, on comprend sa pensée. On devine que Le Peletier fait opposition à la vocation de sa fille dans la mesure du devoir paternel ; qu'il épure cette vocation surnaturelle par une résistance réfléchie et fondée sur les plus solides principes ; résistance qui disparaîtra, dès qu'il sera bien établi que la gloire de Dieu et le salut de la jeune fille imposent au cœur paternel le sacrifice de son enfant ; admirable déférence du saint et docte religieux à l'égard de son ami. Bourdaloue, directeur et conseiller de la jeune fille dans une occasion aussi solennelle, suspend son arrêt jusqu'à ce que le père de la postulante ait prononcé, c'est qu'en effet Bourdaloue voit dans la décision paternelle l'expression de la volonté de Dieu lui-même.

Ces commentaires donneront l'intelligence de la lettre du P. Bourdaloue à Le Peletier dont nous venons de donner le texte, d'après la lettre originale, conservée dans la collection de M. Boutron (1).

M. LAURAS. S. J.

(1) Nous sommes heureux de pouvoir ici réveiller le souvenir de cet aimable collectionneur, qui se faisait un véritable plaisir de communiquer ses richesses aux amateurs sérieux.

ÉTUDES SUR LES CAUSEURS CELÈBRES

ESSAI SUR LA CAUSERIE

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A CES ÉTUDES

La parole humaine, expression sensible des pensées et des sentiments de l'âme, n'est pas seulement le principal instrument des relations sociales; — elle est en outre la source de plaisirs variés pour l'esprit.

Sans entrer, — dès à présent du moins, — dans le détail de toutes ces jouissances de l'intelligence, si complexes, si délicatement nuancées, que la psychologie la plus subtile n'a encore pu en saisir les lois, — nous allons, dans cet *essai*, dégager et mettre en relief celle qui fait le charme de la causerie.

I

La conversation, a en général, de très grands attraits pour l'homme. Il aime à parler de ses joies et de ses peines, de ses espérances et de ses craintes, de ses aventures passées et de ses projets d'avenir; — il tient à faire connaître les jugements qu'il porte, dans son for intérieur, sur les personnes et sur les choses; — il éprouve un véritable besoin de communiquer à quelqu'un ses appréciations personnelles et ses prévisions, à propos des événements; — il ne peut conserver pour lui seul les impressions diverses qu'il éprouve. Mais, en revanche, il attend avec impatience la réponse qui va lui faire connaître l'effet produit par ses discours; il exige confidence pour confidence; après avoir dit sa pensée, il

est bien aise de savoir quelle est celle des autres ; il demande des « nouvelles » de tout et paraît s'intéresser autant aux événements naturels et sociaux qui lui sont le plus étrangers, qu'à ce qui le touche personnellement. De là cet échange réciproque de pensées, ce tissu mobile de récits, de questions, de réparties, de réflexions, qui constitue la conversation.

Naturellement, le fond et la forme de la conversation subissent les modifications les plus diverses selon l'âge, le caractère, la condition, les liens d'affection des personnes qui conversent, et selon l'époque et le milieu dans lesquels elles vivent. Toutes les circonstances de la vie de l'homme exercent sur ses pensées une influence plus ou moins grande qui se retrouve nécessairement dans ses discours. Les enfants n'ont pas les mêmes entretiens que leurs parents ; deux mathématiciens et deux amants ne parlent pas sous l'empire des mêmes sentiments. Les doux épanchements de la vie privée ont un tout autre cachet que les conversations rendues despotiquement ennuyeuses par l'étiquette. Autour de la table du laboureur et du travailleur aisé des grandes villes ne circulent pas les mêmes propos que dans la salle à manger du château catholique et dans le salon d'une nombreuse et riche famille protestante. Mais, partout, les discours portent l'empreinte des idées dont les esprits ont été nourris, et qu'ils respirent pour ainsi dire tous les jours autour d'eux. Aussi, la physionomie morale d'une époque et d'un pays serait-elle mieux définie par un recueil de propos de table et de salon, bien authentiques, et pris dans tous les rangs de la société, que par les ingénieuses considérations des restaurateurs de l'histoire psychologique des peuples.

Un des éléments qui influent le plus sur la nature de la conversation est la culture intellectuelle des interlocuteurs, Plus le cercle d'idées dans lequel se meut leur esprit est restreint, plus leurs sujets d'entretien se rattachent aux sensations et aux besoins matériels.

Dans un degré intermédiaire on trouve les conversations qui sont surtout une jouissance du cœur. C'est le babillage familier du foyer domestique, où les riens que l'on répète tous les jours puisent leur charme dans l'affection qu'on porte aux personnes qui les disent. Ce sont les interminables duos des amoureux, reprenant sans cesse de nouvelles variations sur le même motif, sans y trouver la satiété,

parce qu'ils s'aiment. Ce sont les confidences des amis ; les assauts d'esprit, où chacun cherche à faire valoir la finesse du sien et trouve une satisfaction d'*amour-propre* considérable dans un jeu de mots ou un calembour placé à propos. Ce sont même les railleries et les médisances, qui déchirent présents et absents, par suite de cette vanité aveugle qui croit se grandir en rapetissant le prochain.

A côté, mais non pas indépendamment des jouissances du cœur, il existe un grand nombre de sensations délicates, que tout homme bien doué est susceptible d'éprouver, quoique à des degrés divers, mais qui sont plus particulièrement recherchées par les intelligences les mieux cultivées. Ce sont les plaisirs de l'esprit. Il y a en nous une sorte de sensibilité intellectuelle qui nous fait trouver dans l'idéal et dans tout ce qui s'en rapproche des joies et des peines. De ce sens supérieur, le sens du beau, découlent les arts merveilleux qui expriment à l'âme, dans une langue sublime, ce que le langage ordinaire est impuissant à rendre. Peinture et sculpture, musique et poésie, autant de reflets de l'idéal, qui nous font entrer en communication de sensations avec les plus grands hommes que la terre ait portés.

Chez certaines personnes, plus passionnées que les autres pour le culte du beau, le langage ordinaire lui-même se dépouille de son réalisme, et acquiert tant d'élégance et de charme, qu'il ne le cède en rien à la poésie. Supposons qu'une bienveillance mutuelle réunisse ces personnes. Leur conversation forme un canevas merveilleux, sur lequel leur riche imagination brode les improvisations les plus brillantes. Leur esprit se joue dans une atmosphère où il se sent à l'aise, il savoure avec délices ces pensées fines et délicates, si gracieusement exprimées, et passe des considérations graves aux récits enjoués par des transitions habilement ménagées ou d'ingénieuses oppositions d'idées. On ne s'aperçoit plus de la fuite des heures, et le moment qui met un terme à ces charmants propos ressemble au réveil plein de regrets qui interrompt un rêve enchanteur.

C'est toujours ainsi que nous avons compris la *causerie* proprement dite.

II

Beaucoup de personnes, même parmi celles qui recherchent le plus volontiers les plaisirs de l'esprit, ignorent le charme de la

causerie et vont même jusqu'à le nier. Cela provient de ce qu'elles n'ont jamais eu l'occasion de juger par elles-mêmes de l'intérêt puissant de ce genre de conversation. Et, en effet, la vraie causerie, telle que nous l'entendons, est devenue très rare aujourd'hui.

On ne peut donner ce nom aux conversations frivoles des soirées mondaines, dans lesquelles se trouvent réunies des personnes qui, bien souvent, ne se connaissent pas assez pour causer librement entre elles. Les banalités les plus rebattues deviennent forcément l'aliment de ces entretiens, où chacun parle à tort ou à travers, plutôt en raison directe de son titre ou de ses rentes, que de son talent et de ses connaissances acquises. On préfère passer quelques heures à dire des riens, qu'à ne rien dire, — puisqu'il est bien entendu que le comble de l'amusement et de la politesse chez les gens du monde, consiste à aller s'ennuyer périodiquement, pendant toute une soirée, chez quelqu'un de leur connaissance, — à charge de revanche.

Nous refusons surtout le nom de causerie à ces joutes de soi-disant gens d'esprit, où chacun se fatigue la tête pour trouver un bon mot (quand il ne l'a pas préparé d'avance) et cherche, non pas une délicate jouissance de l'intelligence, mais une sotte satisfaction d'amour-propre. Nous comprenons facilement qu'un homme de goût, sortant d'une de ces réunions, prenne la résolution de n'y plus retourner. Nous en ferions certainement autant de notre côté, mais sans englober les vrais causeurs dans notre aversion pour ces esprits étroits et vaniteux.

La *causerie* ne mérite réellement ce nom qu'à plusieurs conditions. La première de toutes est d'avoir lieu entre des personnes dont l'esprit, à peu près également cultivé, se plaît à errer de temps en temps dans l'idéal. Car la causerie, à propos des choses les plus vulgaires, parcourt rapidement les immensités du temps et de l'espace, pour revenir ensuite à son point de départ. Tout lui appartient ; elle exerce sur tout ses fantaisies les plus capricieuses, et l'imagination, dans son vol bizarre, lui fait décrire les arabesques les plus fantastiques. Tantôt elle se fait humble, à la portée de tous, et éveille même un sourire sur les lèvres de l'enfant qui écoute ; tantôt son essor l'emporte à des hauteurs vertigineuses, où l'âme se sent bercée dans un vague qui a aussi son charme. Nous comprenons parfaitement qu'il y ait des esprits peu susceptibles de jouir de ces

impressions particulières, qui peuvent même parfois ne leur causer qu'un profond ennui. La causerie n'est pas leur fait.

La disposition spéciale de l'âme qu'exige la vraie causerie ne suffit pas d'ailleurs à la rendre absolument parfaite. Une réunion d'hommes d'esprit et de goût pourra donner lieu à une conversation agréable, mais s'ils n'ont entre eux aucun lien d'affection, leurs propos se ressentiront de la gêne que nous avons signalée dans les entretiens des soirées mondaines. Pour arriver à la causerie gaie et naturelle, non seulement il faut se bien connaître, mais en outre il est nécessaire de s'aimer, d'être dans la familiarité des personnes auxquelles on parle, en un mot, d'être à son aise. Devant des étrangers, il est difficile de ne pas céder à la tentation de faire valoir les agréments de son esprit et de sa parole. En famille, au contraire, ou dans un cercle d'amis dont on est bien connu, l'amour-propre reste au second plan; le discours arrive sans apprêt sur les lèvres et coule doucement comme l'eau d'une source. Celui qui se recherche en parlant, fatigue autant ses auditeurs que lui-même; tandis que le causeur sans prétention, qui dit ses pensées comme elles viennent et avec sa verve naturelle, enchante l'esprit et les oreilles de ceux qui l'écoutent.

La causerie ne peut être en effet une douce jouissance, que si les interlocuteurs épanchent seulement le trop plein de leur âme. Alors la bouche parle de l'abondance du cœur, et l'amour-propre fait place à cette affection sereine qui donne tant de saveur aux causeries du foyer domestique.

Ce n'est pas que la vanité puisse se résoudre à disparaître complètement; mais du moins elle a honte de se montrer au dehors, et c'est tout ce qu'on demande d'elle. Le causeur favori qui tient son auditoire suspendu à ses lèvres, jouit sans doute intérieurement de son triomphe, mais personne ne s'en aperçoit, et cela suffit pour que la cordialité continue à assaisonner les plaisirs de l'esprit.

Ajoutons comme conséquence de tout ce que nous venons de dire, que la famille, avec ses tendres affections, est le sanctuaire naturel de la vraie causerie. Les familles nombreuses peuvent se suffire à elles-mêmes; les autres admettent dans leur sein des amis choisis, qui sont pour ainsi dire de la maison; mais dès qu'il surgit le moindre obstacle à la familiarité des propos, à la liberté des confidences, une sorte de gêne se répand dans la conversation : on s'aperçoit qu'il est entré un profane dans le sanctuaire.

La présence des femmes exerce une influence considérable sur la causerie. Elle lui donne un parfum suave de sensibilité, qui en diminue la roideur, sans nuire à ce qu'elle peut avoir de sérieux et de philosophique. La verve devient plus délicate, sans cesser d'être spirituelle et enjouée. Le grand malheur de notre époque est la séparation qui s'accentue tous les jours davantage entre les réunions d'hommes et celles de femmes. Après le repas, ces messieurs vont respirer ensemble la fumée d'une plante infecte, pendant que ces dames disent du bien de leurs toilettes et du mal de leur prochain. La famille est dispersée. Les garçons sont au collège, les filles en pension; monsieur s'ennuie à son club, et madame avec ses amies. Et l'on s'étonne de voir l'esprit de famille disparaître. Ah! que nous sommes loin des charmantes soirées de Mme Récamier et de Mme la duchesse d'Abrantès! Et pourquoi ne les reverrions-nous pas?

Laissez aussi venir les petits enfants! Ces figures d'anges vous inspireront; ces yeux attentifs et étonnés vous charmeront; les remarques naïves de ces bouches innocentes ne vous plairont pas moins que les fantaisies ingénieuses du plus agréable causeur. Cette pureté et cette confiance vous rendront meilleurs, et mettront votre âme à l'unisson de ces âmes paisibles qui respirent tranquillement la vie et le bonheur.

III

Si nous considérons la famille comme le milieu naturel de la causerie, c'est que nous croyons les membres de la plupart d'entre elles capables d'en faire naître et d'en goûter le charme, à des degrés divers. D'après nous, les causeurs aimables ne sont pas rares, mais ce sont les occasions de causer qui leur font défaut. Si le goût de cette conversation familière venait à renaître, les éléments qu'elle exige se retrouveraient donc facilement.

On ne verrait sans doute pas surgir immédiatement ces habiles conteurs qui remuent à eux seuls tous les sentiments d'un auditoire silencieux; mais, l'impulsion une fois donnée, ce talent se révélerait peu à peu. Nous avouons que ces causeurs-là sont rares.

Outre l'immense talent qu'exige l'art de se faire écouter volontiers, il faut encore avoir celui de ne pas trop triompher de sa supériorité. L'affection que suppose la causerie, établit entre tous

les interlocuteurs une sorte d'égalité qu'il ne faut pas détruire. Le succès du causeur tient autant à la manière modeste dont il jouit de l'attention qu'il excite, qu'à ses merveilleux récits. On ne l'écoute longtemps avec plaisir que s'il n'a pas la prétention d'imposer ses discours, et s'il est constamment disposé à céder la parole, même à plus humble diseur que lui. L'interruption ne l'impatiente pas : il s'arrête en souriant dès que le plus jeune enfant ouvre la bouche pour placer son petit mot. Ce n'est pas un professeur qui endoctrine, ou un orateur qui pérore : c'est un causeur.

Nous le répétons, ces hommes d'esprit sont très rares, parce que très peu comprennent la véritable nature de la causerie, telle que nous avons essayé de la définir. Pour la comprendre, il faut partir de cette idée principale ; la causerie ne sera réellement une douce jouissance de l'esprit et du cœur, que si chacun s'y efforce d'être plutôt agréable à ceux qu'il aime qu'à sa petite vanité : c'est un épanchement du cœur, un échange de gaies propos et de pensées délicates, une jouissance en commun de l'idéal et de l'affection.

D'ailleurs ce talent est généralement inné chez ceux qui le possèdent. La nature spéciale de leur esprit et de leur cœur en fait des causeurs, comme elle fait des poètes et des mathématiciens. Ils causent et plaisent naturellement, devinant d'instinct ce qu'il faut dire ou éviter pour ravir un auditoire.

L'art peut cependant augmenter le nombre de ces privilégiés, en développant les germes du talent de la causerie que l'on trouve dans toutes les âmes à des degrés divers. Qui n'a souhaité souvent d'avoir la verve inépuisable de Nodier, afin de pouvoir, comme lui, tenir suspendu à ses lèvres les graves penseurs, comme les âmes poétiques, les mères et jusqu'à leurs plus jeunes enfants? Qui n'a rêvé d'éveiller peu à peu, chez des personnes aimées, ce sens supérieur du beau, qui nous fait trouver une âme aux choses les plus insensibles, et double pour ainsi dire notre existence et nos jouissances? C'est un rêve digne d'un noble cœur.

Mais le *Manuel du parfait causeur* est encore à faire !

Il faut donc, pour le moment, se contenter de marcher sur les traces des causeurs qui doivent à la nature leur brillant talent.

Les uns ont vécu obscurément, appréciés seulement du petit cercle d'amis qu'ils enchantaient par leurs récits. Toute leur ambition se bornait à voir le bonheur que les personnes qu'ils aimaient puisaient dans leur parole. Leurs propos se sont envolés ; leurs noms

et leur souvenir sont restés confinés dans la mémoire de ceux qui les avaient connus. Ils sont perdus pour nous.

D'autres, heureusement, ont permis à leur réputation de sortir de ce cercle étroit, et leurs noms sont restés dans l'histoire littéraire, accompagnés du qualificatif de *charmants causeurs*. Leur vie nous est connue. Quant à leurs propos, nous les retrouvons en grande partie dans les livres qu'ils ont écrits.

Et, en effet, les paroles comme les écrits d'un homme découlent de la même source. La pensée et l'imagination ne travaillent pas autrement et sous d'autres influences dans le cabinet et dans le salon, du moins pour tout ce qui touche à la tournure générale de de l'esprit et à l'expression des idées. Or, c'est tout ce que nous voulons : retrouver les pensées et les paroles qui leur ont acquis un empire si puissant sur leurs auditeurs, de leur vivant; leur arracher le secret du charme qu'ils exerçaient autour d'eux.

C'est à ce point de vue spécial que nous allons étudier successivement Charles Nodier, Diderot, et tous ceux dont l'histoire nous a conservé la réputation de charmants causeurs.

Léon Dormoy.

L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE [1]

VIII

DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Si la conquête de l'Algérie n'a pas été chose facile, son organisation ultérieure a été une entreprise bien plus difficile encore.

Afin de gouverner les races indigènes, le gouvernement français jugea utile de suivre le système politique inauguré par Abd-El-Kader. L'Émir avait réparti le pouvoir entre les Khalifas, les Aghas et les Kaïds, qui, en temps de guerre, faisaient l'office de généraux, et en temps de paix, remplissaient toutes les fonctions politiques et législatives ; ils étaient également investis du droit de lever les impôts et d'administrer les finances. Un fonctionnaire nommé l'Oukil-el-Soltan était surintendant des domaines de la couronne et des fermiers qui les cultivaient. Le Kadi, choisi parmi les Thalebs (sages ou anciens), était chargé de présider aux actes et de tenir les registres de l'état civil, tels que : mariages, divorces, tutelles, successions, ventes, etc., de sorte qu'en cas de dispute ou de litige, c'était à lui de prononcer la sentence, de fixer les amendes, dommages-intérêts et le reste.

Cette forme primitive de gouvernement reposait sur trois grands principes : la religion, la crainte et l'intérêt ; ses avantages consistaient dans sa simplicité et sa force, et surtout dans la promptitude avec laquelle elle fonctionnait. Dans l'administration de la justice, les magistrats s'inspiraient des lois très minutieuses renfermées dans le Koran, ainsi que des règles et coutumes ayant force de loi (dans

(1) Voir la *Revue* des 15 janvier, 25 mai, 10 juillet, 25 septembre, 30 novembre 1878, 15 février, 31 août et 15 octobre 1879.

certains cas), de même que chez nous, dans quelques occasions, les juges rendent leurs sentences en s'autorisant de certains précédents.

Mais le gouvernement de l'Émir était surtout despotique; son immense prestige et les nécessités de la guerre lui avaient permis de réduire les Arabes à une obéissance aveugle. Outre les impôts sanctionnés par le Koran, il exigeait continuellement de ses sujets des contributions supplémentaires appelées « el maouna », ce qui signifie : « secours extraordinaires ». Lorsqu'il s'agit de diviser les tribus en Khalifats ou provinces, Abd-El-Kader se montra aussi trop indifférent aux sympathies des populations et à leur attachement à leurs frontières naturelles; c'est ainsi qu'il arracha violemment de leur sol natal les Medjéhers et les Bordjias, pour les disperser dans d'autres régions, où l'Émir pensait qu'ils seraient moins exposés à se laisser séduire par les promesses de l'ennemi. Ces mesures arbitraires et l'augmentation des impôts le rendirent à la fin très impopulaire et contribuèrent puissamment au triomphe définitif des armes françaises.

Cet état de choses dura jusqu'à la chute d'Abd-El-Kader en 1847; la soumission du Sahel et du Tell suivit de près, mais ce ne fut qu'en 1857 que la Kabylie et une partie du Sahara furent conquises par les Français. Les noms de Cavaignac, Changarnier, Canrobert, Pélissier, Yussuf et celui de l'illustre Mac-Mahon *sont assez connus de ceux qui ont suivi l'histoire* de cette lutte acharnée pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. L'Algérie une fois subjuguée, il fallut songer à la réorganiser; les Français la partagèrent en trois provinces sous un gouverneur général, et chaque province fut divisée en départements civils et militaires, qui furent subdivisés à leur tour en un certain nombre de cercles, d'après leur étendue et leur importance; on plaça ces cercles sous le commandement d'officiers d'état-major, qui devaient correspondre sans intermédiaire avec le ministre de la guerre et le gouverneur général. Jusqu'ici c'était chose facile; mais la grande difficulté, c'était de bien grouper les tribus. L'Arabe ne comprend la vie patriarcale qu'au sein de sa tribu, qui n'est autre chose que le développement naturel de la famille. Le nombre de personnes dont la tribu se compose varie considérablement selon le caractère du chef, le degré de considération dont il jouit, le nombre des membres de sa famille, la quantité de tentes qui se sont mises sous sa protection et lui ont promis obéissance.

La tente du chef (bit) est toujours le siège de l'autorité, tandis qu'un cercle de tentes (douar) est confié à un Sheik, espèce de maire. La tribu entière est gouvernée par un Kaïd, plusieurs tribus réunies forment un Aghalik et plusieurs Aghaliks un Kalifat.

Le gouvernement français résolut de respecter l'ordre de choses qui existait alors, et se réserva seulement une voix dans l'élection des Kaïds, qu'ils rendirent dès lors responsables de la soumission de leurs tribus respectives. Le jour de leur investiture, ils reçoivent des Français chacun un burnous ainsi que le sceau officiel, en échange, ils sont tenus d'offrir un cheval pour la cavalerie en gage de vasselage, au lieu de la somme d'argent autrefois exigée par l'Émir. A côté du Kaïd, il y a d'autres fonctionnaires assez importants : le Khalifa, chef indigène, soldé par la France ; l'Agha, qui exerce des fonctions militaires sous les ordres immédiats de l'officier d'état-major qui gouverne le cercle ; et le Kadi (juge), choisi parmi les Thalebs (sages), qui remplit l'office de tuteur ecclésiastique des orphelins et des mineurs de chaque tribu. Tous ces fonctionnaires sont placés sous la surveillance des Bureaux Arabes, qui sont établis sur tous les points du pays qui ont quelque importance stratégique. Le chef du Bureau Arabe est le seul intermédiaire entre les indigènes et le gouvernement français ; il doit non seulement posséder parfaitement les dialectes arabes et kabyles du district où il est placé, il faut encore qu'il ait une connaissance approfondie des mœurs, des coutumes, des usages religieux, en un mot des traits caractéristiques de chaque tribu. Son office, qui est d'une haute importance, consiste à surveiller les Kaïds et autres fonctionnaires arabes, à gagner leur confiance, si c'est possible, sinon, il doit avertir sur-le-champ le gouvernement français des intentions hostiles ou des complots dont il pourrait avoir connaissance. C'est lui qui sert d'arbitre et décide dans toutes les querelles qui surviennent entre les indigènes et les Français ; il doit aussi se faire une loi de parcourir continuellement le pays, se constituer le protecteur des opprimés et le redresseur des torts et des injustices ; c'est encore lui qui est chargé de la répartition des impôts. Il doit aussi tenir un registre exact dans ses bureaux de tous les propriétaires ou fermiers établis dans la contrée, indiquer le produit de chaque terre, si on y élève du bétail, si on y récolte des céréales ou autres denrées, et cela de telle sorte qu'on puisse, en consultant ces registres, obtenir des statistiques très précises. Outre ces emplois responsables, le

chef de Bureau est encore chargé de solder les spahis, makhzen, askars et autres troupes irrégulières de cavalerie, dont il peut toujours disposer pour le service actif lorsque l'occasion l'exige. Tous les petits Bureaux Arabes sont centralisés dans les chefs-lieux des provinces, c'est-à-dire à Constantine, Oran et Alger, et il sont tous obligés d'envoyer leurs rapports au Grand Bureau Central, qui est attaché à l'état-major du gouverneur général de l'Algérie.

Rien ne paraît plus beau et plus parfait en théorie que ce système, au moyen duquel les tribus sont l'objet d'une surveillance rigoureuse, tandis que leurs besoins et leurs désirs particuliers sont transmis avec la plus grande exactitude à ceux qui les gouvernent. Malheureusement, les employés ne se montrent pas toujours dignes des fonctions délicates qu'ils exercent et de la confiance qu'on a en leur honorabilité. Dans maintes circonstances, ces personnes investies de pouvoirs sans limite, se sont rendues coupables d'injustices criardes et de fraudes considérables, aussi pendant mon séjour en Algérie, les indigènes sentaient-ils vivement les inconvénients de ce système et ne se faisaient-ils pas faute d'exprimer hautement leur mécontentement, et cela à un tel point que les hommes placés à la tête des affaires en vinrent à discuter sérieusement si on ne ferait pas acte de bonne politique en l'abandonnant tout à fait! Mais ils se trouvaient en présence de ce problème difficile. Par quoi faudrait-il alors remplacer l'organisation actuelle? Il est absolument indispensable qu'il y ait des intermédiaires entre les deux races, or ni les préfets chargés de l'administration civile, ni les généraux occupés du soin de l'armée ne pourraient remplir des fonctions aussi délicates et aussi ardues sans l'aide de collaborateurs.

Quant aux finances du pays, c'est encore une question épineuse qu'on ne pourra résoudre d'une manière satisfaisante que le jour où l'on trouvera des capitalistes qui voudront bien apporter leurs fonds dans la colonie pour développer ses immenses ressources.

Les impôts arabes consistent principalement en ce qu'on appelle « aachouar » où dîmes des récoltes (évaluées soit par la quantité semée, soit par l'apparence du grain sur pied); il y a aussi le « zikkat » espèce d'impôt foncier qui pèse également sur le bétail, au taux de 5 pour 100. Comme il était impossible de percevoir ces contributions dans les districts montagneux ou sur la frontière, le gouvernement français fit un compromis en établissant un tribut

appelé « liezma. » La responsabilité de chaque tribu est parfaitement reconnue en matière d'impôt ; ainsi lorsqu'un délit flagrant a été commis, l'incendie d'un bois ou d'une ferme, par exemple (c'est presque toujours de cette façon que les Arabes manifestent leur hostilité), tous les camps ou douars de ce district sont condamnés à une forte amende qu'on appelle khétia.

Toutes les ressources du pays ayant été dûment considérées, il faut avouer que leur produit est misérablement disproportionné à la dépense qui comprend d'immenses établissements civils et militaires, la construction de villages, d'églises, d'écoles, de routes, de ponts, enfin de toutes les choses qui sont indispensables dans une nouvelle colonie.

Le parti radical en Algérie se donne le ton de se plaindre sans cesse et bien haut des dépenses occasionnées par le régime militaire de la colonie et de lui attribuer le défaut de culture des terres et tous les autres maux que les colons français déplorent avec tant d'amertume. Quant à moi, je ne crois pas qu'il soit possible de maintenir la paix dans le pays sans l'aide de la force armée, car la nation arabe ne respecte aucunement la puissance civile. Le comte Ernest de Stackelberg, dont j'ai déjà cité l'excellent mémoire à propos des Kabyles, écrit à ce sujet :

Après avoir approfondi la question, je suis arrivé à la conclusion que les Français ne pourront se maintenir en Algérie qu'à l'aide d'une armée d'occupation considérable, je dirai même que le chiffre actuel de cent mille hommes n'est pas trop élevé, et que pour les besoins de la cause, il représente l'état normal de l'élément militaire en Algérie, et qu'on ne saurait sans danger réduire cette armée à cause des raisons suivantes :

Les Français occupent quarante-six villes ou stations militaires, sans compter les villages où des garnisons pourraient devenir nécessaires en cas d'insurrection. On ne saurait impunément supprimer quelques-uns de ces avant-postes militaires, parce qu'aux yeux des Arabes le seul fait de faire évacuer une station militaire par les troupes serait regardé comme une *défaite* ou une action inspirée par la *peur !*

En outre, indépendamment de l'esprit indomptable des Kabyles, les Marocains sur une frontière et les Tunisiens sur l'autre, fomentent constamment des insurrections en Algérie, au moyen des confraternités religieuses dont j'ai parlé précédemment.

Le comte de Stackelberg continue :

Bien que l'empereur du Maroc soit en très bonne intelligence avec les Français, son peuple ne partage point ses sentiments ; les Marocains sont des fanatiques animés d'une haine implacable contre tous les chrétiens et les Français en particulier.

L'empire du Maroc est lui-même dans un état voisin de l'anarchie, l'autorité du souverain n'est plus guère respectée que dans les villes et sur le littoral. Au midi de Fez, les Berberes se sont rendus complètement indépendants et le traité d'alliance, conclu entre l'empereur et les Français, lui a enlevé une bonne partie de l'estime et de la considération de ses sujets.

Il s'agit donc de savoir si cette colonie vaut la peine qu'on la conserve, puisqu'elle exige une si vaste organisation militaire qui entraîne annuellement un énorme déficit dans le budget ? La réponse ne peut être qu'affirmative sur les richesses minérales et la fertilité incontestable du sol, et ceci nous ramène encore à la question de la colonisation ; et le comte de Stackelberg continue :

Personne, je pense, ne contestera la vérité de cet axiome que pour fonder une colonie, il faut des colons; or, c'est précisément ce qui manque à l'Algérie.

Pour cultiver ce terrain d'une fertilité merveilleuse et le transformer en un paradis de richesses agricoles, on n'a guère envoyé jusqu'ici que des cabaretiers, des restaurateurs, des fabricants ruinés ou des chevaliers d'industrie ! Le gouvernement s'est donné un mal inouï à créer des villages, à y installer des familles et, d'un autre côté, il a commis des bévues colossales. Il s'attendait à recueillir des fruits avant même d'en avoir jeté les semences ! Il greva d'impôts tous les articles de consommation au lieu de favoriser le libre-échange, et organisa tout un système de douanes tellement vexatoire, que le commerce français fut complètement paralysé dans les ports du littoral. Il alla jusqu'à imposer aux nouveaux citoyens les exercices pénibles de la garde nationale, service bien superflu dans un pays occupé par des troupes régulières... Enfin jusqu'à ce jour, les sommes énormes dépensées pour l'organisation de la jeune colonie l'ont été presque entièrement en pure perte. L'armée a construit des routes et des villages dont les maisons sont gaies et propres, mais voilà tout. Les colons, qu'on a fait venir à grands frais, ont trouvé l'agriculture un travail pénible, opiniâtre, peu à leur goût, qui exige une année ou deux de labeur persévérant avant de produire quelque chose en retour — et ils y ont renoncé. Ils préférèrent se faire aubergistes, rôtisseurs, marchands de vin et de liqueurs spiritueuses et sous-louèrent leurs concessions de terre à ces mêmes Arabes qui avaient été

chassés pour leur faire place. Ce fait peut paraître incroyable, mais on m'a assuré que la seule récolte produite par ces colons se composait du foin qu'ils vendaient pour l'approvisionnement des chevaux de la cavalerie — récolte qui ne leur donnait pas d'autre peine que celle d'être fauchée.

Ce tableau sévère est presque aussi véridique aujourd'hui que lorsqu'il fut tracé (1847). On a cependant introduit un progrès, en diminuant les redevances du port et les impôts; mais pour consolider une colonie naissante trois choses sont indispensables : la sécurité, le capital et les bras, et c'est précisément ce qui fait plus ou moins défaut en Algérie. Pour rendre justice aux Français, il faut reconnaître qu'ils n'ont pas leurs pareils pour la construction des routes et des villes. Les premières sont le triomphe de l'art de l'ingénieur; les dernières sont propres, gaies et bien distribuées. Toutefois les habitations laissent quelque chose à désirer, au point de vue de la solidité, et quelques-unes s'effondrent déjà; je pense qu'on peut attribuer ce défaut à la rage de spéculation sur les bâtisses, qui avait gagné tout le monde, il y a quelques années, vu le prix élevé des loyers. On m'a parlé d'un homme qui avait fait construire une maison avec de l'argent qu'il avait emprunté au 30 pour 100, et il comptait que la location de cette habitation, pour une année seulement, le ferait rentrer dans son capital et ses intérêts. Comme on peut facilement se l'imaginer, l'offre de ces maisons excéda bientôt la demande; la guerre avec la Prusse éclata, le prix des loyers baissa rapidement et on n'eut à enregistrer que des faillites coup sur coup.

La population européenne comprend environ 100,000 Italiens, Maltais, Espagnols et Mahonnais. Ces derniers sont les sujets les plus utiles de tous; ils sont laborieux et s'adonnent surtout aux travaux du jardinage, ils font aussi de fort bons cochers. On rencontre peu de familles allemandes en Algérie, peut-être le climat ne leur est-il pas favorable, mais le fait est que les Allemands y réussissent moins bien qu'en Amérique, en Australie et dans d'autres colonies. C'est un très grand malheur pour l'Algérie, qu'elle ait été envahie par des essaims d'aventuriers, de réfugiés politiques, d'hommes déclassés, en un mot, et partant sans principes aucuns. Espérons qu'une ère nouvelle luira bientôt sur ce pays, grâce à l'émigration de tant de bons et d'honnêtes Alsaciens-Lor-

rains, et qu'ainsi la Providence fera servir le grand crime politique qui les a chassés de leur patrie à la régénération de cette belle colonie.

En résumé, l'Algérie est un des plus beaux pays du monde; elle possède un littoral de deux cents lieues, d'excellents ports, un sol fertile, un climat délicieux et des richesses minérales incalculables; malheureusement, le défaut de sécurité, le manque de capital et de bras n'ont pas permis de les exploiter d'une manière avantageuse jusqu'à présent du moins.

La France ne peut pas faire de l'Algérie une colonie purement militaire, ce serait contraire à sa forme de gouvernement et au caractère de la nation; d'autre part, elle n'a pas encore pu en faire une colonie civile, parce qu'on ne peut pas y transporter tout d'un coup une race laborieuse et agricole telle qu'il en faudrait pour défricher cet immense champ inculte. Le véritable agriculteur, le paysan français, qui possède une petite propriété et un petit capital, ne songera jamais à quitter le département où il est né, où il vit content et heureux, pour aller s'épuiser de travail sous les rayons brûlants du soleil d'Afrique et se voir en butte aux attaques constantes des Arabes; même si l'espoir d'un gain élevé l'engageait à faire un coup d'essai et à tenter l'aventure, à coup sûr il n'y resterait pas. Jamais je ne suis entré en conversation avec un colon français en Algérie, sans qu'il n'ait fait allusion à l'époque où il aurait gagné assez d'argent pour retourner dans sa « belle France ». Bien différents en cela de nos émigrés anglais, ils ne considèrent jamais la colonie comme leur patrie et par conséquent se montrent assez indifférents quant à sa prospérité future et son avenir.

Espérons toutefois que les malheurs de la France serviront à amener une ère de progrès dans la condition de ce beau pays, jadis le grenier de Rome et de l'Europe. Après tout, chaque colonie naissante rencontre des obstacles à son début, et il faut quelquefois une génération d'hommes tarés dans un pays nouvellement colonisé, pour y faire souche d'honnêtes gens.

Lady Herbert.

BULLETIN

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CATHOLIQUE

I. Rapport des pétitions au Sénat. M. Demôle. Le duc d'Audiffret-Pasquier. Le duc de Broglie. — II. L'exécution des décrets. — III. Une circulaire de M. Jules Ferry sur l'enseignement primaire. — IV. Cours de la faculté des lettres de Paris. Histoire des religions. M. l'abbé de Broglie.

I

Depuis notre dernier Bulletin, un acte gravement douloureux s'est accompli. L'illustre et vénérée Compagnie de Jésus a été dissoute en fait par toute la France. Celles de ses maisons où la jeunesse est instruite sont seules épargnées provisoirement ; mais ce délai de grâce est court, il expirera au 31 août prochain. Au fond, c'est l'éducation chrétienne qui est surtout frappée. A ce point de vue, l'expulsion des Jésuites rentre dans le cadre de ce Bulletin. Nous ne croyons pas néanmoins devoir raconter ces scènes augustes et navrantes à la fois, où l'on a vu en présence la rigueur obligée des exécuteurs des décrets et la douce et ferme sérénité des victimes, avec tout un peuple sympathique pour témoin. Tout le monde, dans ce pays, même dans l'Europe entière, les a présentes à l'esprit.

Nous préférons retracer, et encore bien brièvement, la discussion qui a eu lieu quelques jours auparavant au Sénat, à propos du rapport sur les pétitions. Le rapporteur, M. Demôle, hostile aux pétitionnaires, a fait valoir le vote précédent de la Chambre des députés, qui a recommandé au ministère l'application des prétendues lois existantes sur les congrégations religieuses. D'après M. Demôle, le gouvernement ne pouvait pas dès lors se dispenser d'édicter les décrets ; et les pétitionnaires, en le suppliant de les rapporter, excèdent leurs droits. Mais, comme l'a fait observer avec raison M. Buffet, quel cas ce gouvernement a-t-il fait du vote du Sénat contre l'article 7 ? Et si les simples citoyens sont repris

pour demander respectueusement non pas une modification dans la législation, car cette législation est contestée, mais un changement dans les résolutions prises, sur quoi s'exercera le droit de pétition ?

Deux orateurs d'une grande valeur ont successivement pris la parole : M. d'Audiffret-Pasquier et M. de Broglie.

Le discours de M. le duc d'Audiffret-Pasquier est des plus remarquables : il dénote l'homme à l'esprit ouvert, compréhensif, au cœur prompt à s'échauffer et à s'indigner, à la parole véhémente et éloquente Tout de suite il a pris les choses par leur grand côté. Il n'a pas daigné relever les ergoteries de procureur de M. le rapporteur, énumérant longuement et fastidieusement les formalités qui avaient pu être omises par un certain nombre de signataires des pétitions en faveur des congrégations. Qu'importent, au fond, ces formalités? Est-il vrai qu'une bonne partie de la nation se soulève contre les décrets? Ce n'est ni contestable, ni contesté. Est-il vrai que ce mouvement est légitime ? L'orateur a entrepris de le démontrer et, nous devons le dire, il y a parfaitement réussi.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier a commencé par les pétitions des évêques, qui avaient provoqué une feinte indignation. On s'étonnait de voir ceux qu'on appelle des fonctionnaires blâmer un acte du gouvernement. Mais quoi de plus naturel que de voir des évêques défendre des religieux? Le contraire serait inouï. Qui peut mieux qu'eux rendre témoignage de leur zèle, de leurs vertus, de leur soumission à l'Ordinaire, des services qu'ils rendent ?

Qu'ont dit les évêques ? ont-ils réclamé pour les religieux un traitement exceptionnel, des privilèges ? Pas le moins du monde. Ils ont dit au gouvernement deux choses : 1° Puisqu'il est permis par la loi d'être protestant, luthérien, quaker, juif, cabaliste, talmudiste... (M. d'Audiffret-Pasquier aurait pu ajouter libre-penseur et athée), nous demandons qu'il ne soit pas interdit d'être jésuite ou dominicain ; 2° on ne condamne pas un accusé sans preuves ; avez-vous des preuves ? avez-vous seulement des griefs ? pouvez-vous alléguer des faits constants, précis, certains ? Si vous n'en avez pas, vous commettez une iniquité.

Les évêques ont dit encore une chose, et c'est celle-ci : Non seulement les religieux sont inoffensifs, ils sont utiles, ils sont indispensables et pour le ministère ecclésiastique proprement dit, et pour les œuvres de charité, et pour les œuvres d'enseignement. Si vous les supprimez, nous ne pourrons maintenir nos écoles; eh bien ! c'est précisément pour cela que vous les avez frappés. Vous avez voulu vous éviter les embarras et les périls de la concurrence. Ce coup porté par l'orateur était juste, il a été vivement ressenti.

M. d'Audiffret-Pasquier a montré par des citations nombreuses que c'est le parti libéral qui, en 1814, a réclamé la liberté d'enseignement.

Dans la presse : Benjamin Constant, Desnoyer, Duchâtel, Dubois ; dans le barreau : Dupin, Odilon Barrot, Renouard ; en politique : Guizot, de Broglie. Et cela est si vrai, poursuit l'orateur, que quand arriva la révolution de 1830, Lafayette, le 31 juillet 1830, dans sa proclamation aux habitants de Paris, rangea la liberté d'enseignement au nombre des conquêtes populaires.

Tout cela est exact, mais pour être complet M. Pasquier aurait dû ajouter que plusieurs de ceux qu'on appelle les libéraux changèrent bien depuis.

L'article 38 du décret de 1808, portait : « Toutes les écoles de l'Université prendront pour base de leur enseignement la religion catholique. »

L'archevêque de Paris disait avec une souveraine raison : « De deux choses l'une : ou il faut que l'article 38 du décret constitutif (de l'Université) de 1808 soit rétabli avec toutes ses conséquences, ou il faut qu'en vertu de l'article 69 de la Charte, la liberté d'enseignement soit accordée avec toutes les siennes, c'est-à-dire avec la libre concurrence, l'abolition de tout monopole. »

Et il montrait que, dans le premier cas, il n'y aurait de liberté pour personne, mais qu'on n'infiltrerait pas dans les âmes le venin de l'incrédulité ; dans le second cas, il y aura liberté pour tous, lutte entre le bien et le mal ; les pères de famille choisiraient.

Un des traits les plus frappants de ce beau discours est celui où l'orateur a rappelé cette phrase mille fois odieuse où M. Baisson, qu'on a décoré et placé à la tête de l'enseignement primaire a dit en plein congrès de Lausanne : « Quand, au lieu de l'admiration du titre et de l'épaulette, vous aurez habitué l'enfant à se dire : Un uniforme est une livrée, et toute livrée est ignominieuse, celle du prêtre et celle du soldat, celle du magistrat et celle du laquais, alors vous aurez fait faire un pas à l'opinion. Je voudrais des milliers d'hommes de bonne volonté se faisant un devoir d'extirper ces vains préjugés de gloire et de chauvinisme encore trop ancrés dans notre esprit. »

Serrant de près la question de droit et de liberté, M. d'Audiffret-Pasquier a revendiqué hautement le droit du père de famille contre la prétention exorbitante de l'Etat. C'est au paganisme qu'appartient la théorie despotique de l'État maître de l'enfant. Dans les temps modernes, on peut citer Rousseau, dont l'*Émile* est un tissu d'extravagances et d'impossibilités. On aurait tort d'oublier « la grande voix » de Danton, qui proclamait, avec Robespierre, qu'avant d'être à sa famille l'enfant appartient à la république. » Et comme M. Cazot, regimbant sous le trait acéré, s'écriait qu'il ne fallait pas juger Danton d'après les histoires écrites par les disciples de Loyola, l'orateur reprenait avec une indignation contenue : « Vous seriez bien embarrassé d'invoquer de nouveau son autorité ici, devant la statue de Malesherbes. »

Nous devons louer avec empressement M. le duc d'Audiffret-Pasquier d'avoir affirmé hautement, publiquement et sans mauvaise honte son titre de chrétien. « Qu'ai-je à faire, s'écrie-t-il, de toutes vos théories du temps passé ? Je suis chrétien, je m'en vante et j'en tire toutes les conséquences. »

Nous croyons que le noble orateur s'est ici légèrement abusé. Non, il ne tire pas absolument toutes les conséquences de sa profession courageuse de chrétien. S'il le faisait, il ne dirait pas qu'au dix-septième siècle il eût été du côté de Port-Royal contre les Jésuites. Il faut toujours être du parti de la vérité. Or les Jésuites, à cette époque, comme aujourd'hui, défendaient la saine doctrine. Nous aurions bien encore quelques réserves à faire sur le discours de M. d'Audiffret-Pasquier, mais nous préférons insister sur les belles parties, et notamment sur la défense des droits de l'individu que sacrifie l'école révolutionnaire. Il s'élève avec une grande vigueur contre ces hommes qui veulent détruire le sentiment du moi que Dieu a mis dans l'âme de l'homme, sous prétexte de lui en donner un meilleur, c'est-à-dire un plus conforme aux idées du parti qui a dans ses mains le pouvoir. Pour lui, il croit que « la centralisation de l'Etat est une doctrine funeste, que l'individu est quelque chose, que la conscience est quelque chose, que l'Etat assiste la famille et ne la supplante pas; qu'en formant la société civile et politique, on a voulu non pas que l'Etat l'absorbât, mais qu'elle devînt plus florissante à l'ombre de la cité et sous la protection de l'Etat ». La part est ainsi faite à l'individu, à la famille, à la cité, à l'Etat. Il s'agit de défendre l'indépendance morale du pays, et de ne pas la livrer aux héritiers des Jacobins.

M. d'Audiffret-Pasquier se pique de n'avoir pas changé du tout. Nous croyons qu'il se fait illusion et nous sommes fortement tenté de le féliciter des modifications qui se sont opérées dans son esprit. C'est ici l'occasion de relever une bizarrerie de notre époque et une fausse idée qui a cours au milieu de tant d'autres. Alors que tout s'écroule autour de nous, que des révolutions incessantes s'accomplissent dans le monde politique et social, tout en laissant intactes les bases de la morale éternelle et l'Église de Jésus-Christ, deux opinions diamétralement opposées se partagent les intelligences. Les unes prétendent que l'âme humaine doit suivre docilement le cours fatal des choses; à mesure que le théâtre change, le spectateur et l'acteur doivent changer; la vérité se fait elle-même au cours de cette transformation, elle se transforme constamment, loin d'être identique à elle-même. Par conséquent nos idées sur le monde, sur l'histoire, sur le bien, le mal, la vertu, la religion, Dieu, doivent être dans un perpétuel devenir, elles ne sont jamais fixées. Tels sont les enseignements de l'école évolutionniste, qu'il faut distinguer de l'école progressiste considérée comme très insuffisante et comme rétrograde, par la raison que le progrès n'est pas une chose démontrée.

Remarquons, en passant, combien nous tendons de plus en plus au nihilisme. Autrefois on croyait en un Dieu, dirigeant le monde physique et moral vers un but que sa souveraine sagesse avait choisi, et le dirigeant par des voies appropriées. Ensuite on a supprimé cette sagesse divine et l'on n'a plus admis qu'un progrès fatal et inconscient. Maintenant on doute même du progrès et l'on professe que les choses vont on ne sait où, sans savoir pourquoi, ni comment, sans être aucunement gouvernées. On admet encore une sorte de loi qui préside à ces évolutions; mais nous défions les nouveaux sophistes de pouvoir établir l'existence de cette loi, ni d'une loi quelconque. Bientôt surgiront des hommes qui affirmeront qu'on ignorera toujours le sens de la marche de l'univers, ni même, s'il marche peu ou prou, s'il va en ligne droite, ou s'il tourne en rond (le *circulus* de M. Pierre Leroux!); si par hasard il ne retournerait pas sur ses pas. Bref, ce sera l'anéantissement de toute science, et ce jour là n'est pas éloigné. Voilà où l'on aboutit, quand on tourne le dos à Dieu, on tombe dans l'ignorance la plus aveugle et la plus incurable. *Deus scientiarum.*

A côté de ces évolutionnistes qui ne se bornant pas à l'ordre scientifique, ont fait invasion dans le domaine de la politique, il convient de noter des sectaires d'une tournure d'esprit tout opposée; c'est bien d'eux qu'il faudrait dire qu'ils ont traversé l'histoire contemporaine sans y rien comprendre, qu'ils n'ont rien appris, ni rien oublié. Ceux-là, en politique, s'appellent généralement Jacobins. Ils professent, en paroles, une admiration émue pour la Convention. Danton, Robespierre, Saint-Just, sont leurs héros; le gouvernement du Comité du salut public avec la Terreur pour moyen, est demeuré leur idéal. Mais tous les immobiles ne sont pas terroristes, il y en a parmi eux qui se sont attardés dans les rangs de l'école libérale. M. d'Audiffret-Pasquier serait-il du nombre de ces immobiles? D'après ses affirmations, on devrait croire que oui; mais si nous considérons sa conduite, ses actes, sa courageuse philippique contre les oppresseurs de la conscience chrétienne, nous inclinons à penser qu'il vaut mieux que le principe dont il se targue imprudemment et nous nous refusons à croire que s'il revenait au monde en l'an de grâce 1828, il prendrait parti contre ces mêmes Jésuites qu'il défend avec tant d'entrain aujourd'hui.

Ce n'est pas ici le lieu d'argumenter à propos de deux doctrines contraires que nous venons d'indiquer; mais il n'est pas hors de propos de dire d'un mot que la vérité n'est complètement ni dans l'une, ni dans l'autre. Le monde est la réalisation dans le temps et dans l'espace d'une idée éternelle de Dieu. L'objectif de l'intelligence humaine contemplant le monde demeure donc essentiellement le même, et la vue subjective de cette intelligence ne change pas davantage. Seulement le développement dans le temps et dans l'espace de la pensée divine suppose et

nécessite un développement parallèle dans l'intellect humain. Nous voyons toujours la même chose au fond, mais, à différentes phases de son existence ; et par une conséquence rigoureuse, nous devons pratiquement, sans jamais nous donner un démenti à nous-mêmes, si nous avons été dès l'origine dans les bons principes, régler notre conduite politique d'après la succession des événements. Quant à ceux qui se sont d'abord laissé séduire par l'erreur, il est évident qu'ils ne peuvent que gagner à se rectifier, et s'ils n'ont embrassé autrefois qu'une partie de la vérité, à se compléter en l'embrassant tout entière. M. le duc d'Audiffret-Pasquier nous paraît en train de se compléter.

L'orateur, au surplus, occupait une situation très forte à l'égard du gouvernement actuel, quand il lui demandait d'appliquer à la question présente le principe d'égalité que l'ère moderne proclame pour son évangile; mais quand il revendiquait en qualité de parlementaire les libertés que la monarchie constitutionnelle, disait-il, avait accordées et que la république actuelle supprime, il n'était qu'à moitié dans la vérité. Oui, les républicains d'aujourd'hui refusent la liberté d'enseignement; mais, franchement, ce n'est pas le régime de 1830 qui en a fait don aux catholiques.

Quant aux associations, la question n'est pas entière, il y a des engagements qu'il faut respecter. La Constitution de 1848 a proclamé la liberté d'association. Cette liberté, quant aux congrégations, religieuses a été formellement reconnue dans la discussion de la loi de 1850. M. Brisson lui-même, au nom de la gauche tout entière, s'exprimait ainsi : « Allez-vous croire que l'un de nous, dans mon parti, puisse vouloir faire revivre les lois contre les associations religieuses ? » Et chacun de protester : « Non ce n'est pas ce que nous voulons. »

Et un peu plus tard, M. Thiers, s'adressant à la gauche, s'écriait : « Je voudrais bien savoir comment vous donnerez la liberté aux associations littéraires, aux associations politiques, et comment vous la refuseriez aux congrégations religieuses Je vous attends pour voir comment vous bannirez les Jésuites. » Personne ne lui répondit.

L'argumentation du noble duc a été irrésistible quand il a mis le Sénat en présence de son vote sur l'article 7. Évidemment, en le repoussant le Sénat voulait maintenir aux congrégations le droit d'enseigner que lui avait reconnu la loi de 1850; par là même il constatait l'existence légitime des congrégations, car il eût été absurde de dire : les congrégations enseigneront, mais elles n'existeront pas. J'enseigne, donc je suis.

Or, quel a été le procédé du gouvernement vis-à-vis du Sénat dont il dépend? Il s'est exprimé de la sorte : « Vous avez permis aux Jésuites d'enseigner, et moi, je vais les supprimer : » Il n'y a pas de parlement au monde qui puisse supporter une telle arrogance.

Quoi! pour empêcher quelques Jésuites d'enseigner, dans la rue des

Postes, vous allez expulser et les Dominicains, et les Oratoriens, et les Maristes, tous les ordres religieux d'hommes et de femmes non autorisés! Quelle justice! quelle politique!

Vous parlez de lois existantes! Pourquoi n'exécutez-vous pas celle du 17 mars 1808, si dure pour les Juifs et qui est bien dans les traditions nationales et dans les traditions du vieux droit public français? et celle qui interdit à tout civil de porter des moustaches? que faites-vous du décret de la Convention prescrivant à chaque fonctionnaire public de déposer son bilan avant son entrée en fonction et quand il en sortira? Est-ce que le conseil municipal ne se met pas à chaque instant au-dessus des lois existantes? Et les chambres syndicales? ne constituent-elles pas des associations qui n'ont été autorisées qu'à certaines conditions et qui violent tous les jours ces conditions? ouvrez les journaux, ils le constatent à chaque instant. On discutait récemment le projet d'une union entre toutes les chambres syndicales, ce qui est absolument contraire à la loi. Qu'a dit le gouvernement? Rien. Les francs-maçons sont-ils autorisés? M. Pasquier ne demande pas qu'on les supprime, mais il demande qu'on ne supprime pas les autres. Et la presse ne viole-t-elle pas à chaque instant les lois? La manifestation communarde au cimetière du Mont-Parnasse était-elle bien légale?

« Je comprends, dit l'orateur, l'égalité dans la liberté; quand je ne puis l'avoir, je demande l'égalité dans la répression. »

Et un peu plus loin :

« Si vous voulez gouverner par la liberté seule, en laissant à chacun le droit et le devoir de se défendre, je ne vous attaquerai pas; mais si vous frappez d'un côté, si, alors que vous déchaînez toutes les passions antireligieuses, vous dispersez l'armée du bien, l'armée de la foi, l'armée de Dieu, je dis que cela est injuste, que c'est pis que cela, que c'est malhonnête! » (Bravos et applaudissements répétés à droite.)

Voilà une noble indignation; c'est de la véritable éloquence.

L'orateur s'étonne que le président du conseil, dont il loue, d'ailleurs, les tendances naturellement modérées ait cherché ses inspirations dans l'édit royal de 1762, au lieu de s'en rapporter à la Constitution de 1848, faite par des républicains. Cette Constitution avait édicté la liberté d'association, il fallait apporter un projet de loi pour l'organiser.

M. d'Audiffret-Pasquier expose parfaitement l'embarras inextricable où le gouvernement s'est mis de gaieté de cœur. Les tribunaux sont saisis : ils prononceront. Si, par impossible, leur décision était contraire aux religieux, le ministère, satisfait du *statu quo*, se garderait bien de proposer une loi nouvelle sur les associations, de sorte qu'on se trouverait en pleine république, dans cette situation étrange que la liberté d'association n'existerait que pour les francs-maçons, les industriels et les littérateurs.

Mais si les tribunaux décident en faveur des Jésuites, force sera de présenter la loi sur les associations, et alors, une fois qu'elle aura été votée, il sera bien difficile de ne pas l'appliquer aux congrégations que la violence dissout aujourd'hui.

Rien ne presse d'agir, puisqu'il y a deux projets de loi déposés : l'un, à la Chambre, par M. Marcel Bart; l'autre, au Sénat, par M. Dufaure.

L'orateur montre excellemment le danger que l'on court en portant atteinte aux forces morales d'un pays. Toute société qui ne sait pas se défendre, succombe sous les coups des assaillants. Il y a des symptômes menaçants. Aux cris de « vive la République! et à bas les Jésuites! » ont succédé ceux de « vive la Commune! et à bas les patrons! »

L'apostrophe suivante soulève à droite d'unanimes applaudissements.

Allez donc à l'honneur, puisqu'on vous y convie, et que l'honneur aujourd'hui consiste à ouvrir les bagnes et à fermer les couvents!

M. Pasquier proteste, au surplus, qu'il ne résiste que par patriotisme et sans aucun parti pris d'opposition. Il s'agit de l'intérêt suprême de la société.

Toute l'argumentation du rapporteur, M. Demôle, roulait sur deux points : 1° la Chambre a recommandé l'exécution des lois; donc les citoyens ne peuvent pas en demander la suspension; 2° le droit du père de famille s'évanouit devant le droit supérieur de l'État, qui peut empêcher le premier de mettre ses enfants dans des mains que lui, État, juge mauvaises.

C'est le pur despotisme qui enlève aux citoyens jusqu'au droit de se plaindre.

Autant M. d'Audiffret avait été véhément, autant M. de Broglie s'est montré acéré et spirituel. Ces deux jouteurs ont pulvérisé l'adversaire et ne lui ont laissé rien à répliquer; mais le nombre a triomphé de la raison, et l'ordre du jour pur et simple a été voté, ce qui équivalait à un blanc-seing donné au gouvernement en ce qui concernait l'application des décrets.

M. le duc de Broglie n'apprécie pas la légalité des décrets : c'est une question qu'il laisse aux tribunaux le soin de décider, et il a pleine confiance dans l'intégrité de la magistrature à deux conditions : 1° qu'on ne fasse pas peser sur elle la menace de la destruction de l'inamovibilité; 2° qu'en cas de conflit, M. Cazot ne vienne pas présider le tribunal des conflits.

La thèse du noble duc est celle-ci : En supposant que les lois visées dans les décrets du 29 mars soient réellement existantes, elles sont d'une nature telle que le gouvernement est dispensé de les appliquer. Et cela par deux raisons bien simples, c'est qu'elles sont inapplicables dans toute leur rigueur, et qu'au fait elles n'ont jamais été appliquées.

Il peut paraître étrange que des instruments aussi redoutables, qui touchent à la liberté de conscience, à la liberté individuelle, à la propriété, aient été ainsi remis aux mains du gouvernement qui peut en user arbitrairement ou n'en user pas; cette faculté énorme paraît, à M. de Broglie, indigne d'un pays libre. Il s'étonne qu'on n'ait pas présenté des projets de loi pour les abolir formellement et pour mettre la législation en harmonie avec les actes constitutionnels qui, depuis 1830, sont en opposition absolue avec les principes mêmes de ces prétendues lois.

Mais, dans l'hypothèse où elles n'auraient pas été virtuellement abrogées par la Charte de 1830 et la Constitution de 1848, elles sont au moins facultatives. Et, si la Chambre des députés a pu en recommander l'exécution, le Sénat a de même la faculté d'en déconseiller l'application.

M. de Broglie a démontré d'une manière irréfutable que ces prétendues lois existantes sont, à tout le moins, facultatives, par la raison bien simple qu'elles sont inapplicables dans toute leur étendue et dans toute leur rigueur. Il y a deux ans, M. Dauphin, actuellement procureur général, était absolument de cet avis, et il conseillait la tolérance. En fait, ces lois n'ont jamais été complètement appliquées.

Laissons de côté la loi du 18 août 1792; celle-là a été rigoureusement appliquée, y compris la peine de mort infligée pour le simple port de costume religieux; mais il n'est pas probable que le ministère veuille demeurer, à ce point, fidèle à la « grande voix de Danton ».

Le décret de messidor an XII n'était, au fond, qu'une épée de Damoclès suspendue sur la tête des congrégations religieuses; mais son auteur, lui-même, qui savait user du commandement, l'a rarement laissé retomber, car sous son règne il ne s'est pas établi moins de cinquante-quatre congrégations non autorisées. Il y en avait même une cinquante-cinquième qui n'avait pu lui échapper, puisque son action s'exerçait sous ses yeux, à Paris même, et qu'elle formait une partie du clergé de France, c'est la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice. Eh bien! non seulement Napoléon la respecta, mais il prit le supérieur, le vénérable M. Eméry, pour le placer dans le conseil de l'Université qu'il venait de former. Plus tard, il est vrai, il se brouilla avec cette société et lui appliqua brutalement son décret; mais ce fait même prouve le caractère essentiellement facultatif d'une loi qu'on pouvait laisser dormir ou réveiller arbitrairement. Un tel régime n'est pas digne d'un pays libre.

Que s'est-il passé sous le gouvernement de la Restauration et sous la royauté de Juillet?

Pendant les huit ou dix premières années de la Restauration et les quinze premières années du règne de Louis-Philippe, on compte fort peu de communautés fermées en vertu des lois existantes. Un grand

nombre de nouvelles associations furent en même temps formées, ce qui démontre la tolérance. En 1828 et en 1845, des compétitions ministérielles, des questions de parti ravivent l'hostilité contre les Jésuites que l'on avait laissés tranquilles et qui ne s'occupaient point de politique, assurément. On se servit de leur nom comme d'un moyen d'opposition, d'une arme de combat, pour rendre impopulaires les gouvernements de Charles X et de Louis-Philippe qui semblaient les protéger. Comme on n'avait aucun grief contre eux, qu'il était impossible de les traduire devant les tribunaux pour aucun crime ou délit, on ressuscite contre eux les lois existantes, mais on se contente, en somme, d'une exécution plus apparente que réelle. En 1828, on leur retire la direction de sept ou huit petits séminaires; en 1845, on disperse ou l'on feint de disperser leurs noviciats. Voilà tout. Au bout de quelque temps on ne pensait plus à eux et on les laissait en paix continuer leurs œuvres. Quant aux autres congrégations, il n'avait pas été seulement question d'y toucher.

Une expulsion en masse de tous les membres de toutes les congrégations d'hommes et de femmes non autorisées est impossible, parce qu'elle révolterait toutes les consciences, non seulement les consciences des catholiques, mais celles de tous les amis du droit et de la liberté.

Le gouvernement actuel, s'il avait l'intention d'aller plus loin que ses devanciers dans la voie de l'application de ces prétendues lois, c'est-à-dire dans la voie de la persécution, se heurterait contre l'indignation générale. Aussi il est douteux qu'il veuille aller jusqu'au bout. En tout cas, naguère il ne se croyait pas obligé à le faire. L'honorable président du conseil n'a-t-il pas proposé au Sénat de laisser dormir les lois existantes, si la haute assemblée consentait à voter l'article 7? Il ne se croyait donc tenu à rien; pourquoi serait-il plus lié aujourd'hui? Non, il ne doit pas se sentir lié davantage; autrement, il n'aurait pas fait ou laissé faire tant de démarches auprès des congrégations autres que les Jésuites pour leur arracher des demandes d'autorisation. Il est clair qu'on n'avait d'autre but que de compromettre ces congrégations par des actes de soumission qu'on aurait, sans doute dans des vues bienveillantes, présentées comme des causes légitimes d'atermoiement. On aurait dit aux braillards : calmez-vous, les congrégations se soumettent, on va procéder à une enquête, et pendant la durée de l'enquête, l'attention se serait portée ailleurs, et le gouvernement, toujours dans l'hypothèse de la bienveillance, aurait continué à fermer les yeux.

L'honneur interdisait évidemment aux sociétés religieuses autres que celles de Jésus d'accepter de pareilles conditions, de séparer leur cause de la cause des Jésuites, de renoncer à ce qu'elles regardent, et avec raison, comme leur droit, pour courir après une reconnaissance plus que douteuse, vu les dispositions de la Chambre des députés, ou après une tolérance équivoque. L'intérêt aussi était d'accord avec l'honneur

pour leur conseiller le silence. Car, en supposant la bienveillance des ministres actuels, rien ne leur garantissait le même sentiment chez leurs successeurs. Elles risquaient donc de se désarmer sans profit. Elles ont bien fait de résister.

M. de Broglie estime que la circulaire diplomatique par laquelle M. de Freycinet donnait l'assurance de conserver les congrégations à l'étranger et de confier à leur patriotisme l'honneur et le crédit du nom français, est un autre indice de sa disposition à ne pas user d'une extrême rigueur. On conçoit, en effet, avec peine, comment le cabinet s'y prendrait pour maintenir en Orient, à titre d'établissements nationaux, des congrégations dont il supprimerait les maisons et notamment les noviciats en France. Evidemment le ministre des affaires étrangères, président du conseil, se réservait, en écrivant cette dépêche, de conserver dans ce pays de la graine d'une plante qu'il déclare vouloir cultiver sur des rives lointaines.

Malheureusement, comme le fait observer le noble duc, quelles que soient les arrière-pensées de M. de Freycinet, il s'est officiellement obligé, de faire même après une chose devant laquelle ont reculé jusqu'ici tous le gouvernements, d'appliquer ces lois tout entières.

Mais il est impossible d'appliquer sans adoucissement, sans réserve, des lois qui sont, à la fois, tyranniques dans leurs procédés et révolutionnaires dans leurs effets. Il suffit de se reporter aux dates du 18 août 1792 et de messidor an XII, pour voir qu'elles portent l'empreinte de l'anarchie et de la dictature. La violation du domicile, l'expulsion violente, l'atteinte portée au droit de propriété, éveillaient dans toutes les âmes, en dépit des subtilités des légistes, le sentiment de la tyrannie. Ce sera le signal d'une réprobation générale. Mais en face de la réprobation des honnêtes gens surgira le concours de la lie de la société, de ce *caput mortuum*, que les gouvernements réguliers compriment fortement, mais que les gouvernements qui font appel à la force révolutionnaire, surexcitent. Là seront les seuls alliés du ministère dans une œuvre aussi détestable.

II

M. de Broglie avait vu juste. La première partie de sa prophétie s'est déjà pleinement réalisée, la seconde a commencé à s'accomplir, et si l'application des décrets persiste, nous en verrons les suites.

Ce sera une page d'histoire aussi belle que triste que celle qui mentionnera la mainmise, avec tout l'appareil non pas de la justice, mais de la police, avec ses auxiliaires de tout ordre, sur environ six cents Jésuites,

qui, dans la matinée du 30 juin, ont été jetés sur la rue, au risque de se voir condamnés le lendemain pour vagabondage. Nous n'en raconterons pas les incidents présents à l'esprit de nos lecteurs. Partout ces vénérables et savants religieux ont trouvé des amis dévoués qui les assistaient en cette pénible épreuve, protestaient énergiquement en leur propre nom, les couvraient de leur honorabilité personnelle. La foule qui assistait à ces équipées de l'arbitraire, se montrait respectueuse et indignée. Des cris de : « Vive la liberté! Vivent les Jésuites! » saluaient les exécuteurs et les victimes... C'était, à la lettre, un véritable triomphe, et ce triomphe a été constaté, non seulement par les personnes pieuses et bienveillantes, mais même par certains adversaires, et par les correspondants des journaux étrangers. La plus cordiale hospitalité a été offerte aux expulsés, des témoignages de sympathie et d'admiration ainsi que des secours efficaces leur sont venus d'outre-Manche et de l'autre côté des Pyrénées. Rome a loué leur courage et montré un visage sévère à leurs persécuteurs. La libre Amérique leur ouvre son immense territoire et leur promet l'accueil que l'on doit à l'innocence, au malheur et à la vertu. Ajoutons, pour dernier trait, qu'on a vu des exécutants reculer devant la triste besogne qui leur était imposée et témoigner par leur attitude, leur langage et jusque par leur larmes, de la violence faite à leurs sentiments les plus intimes.

M. de Broglie avait donc raison de dire que tout ce qu'il y a d'honnête dans le monde se mettrait du côté des ordres religieux. Il ne se trompait pas non plus en annonçant les applaudissements et la complicité de la canaille.

La canaille avait même devancé le gouvernement, et elle s'était montrée, comme à son ordinaire, lâche, violente et sanguinaire. L'avant-veille du jour fixé pour l'exécution des décrets, M. Chesnelong, tenant la place de M. Albert de Mun, empêché par la maladie, avait prononcé un des éloquents discours auxquels il a habitué le public chrétien. C'était au Cirque d'Hiver, sur le boulevard des Filles-du-Calvaire, et rien ne peut rendre l'enthousiasme qui s'était emparé des cinq mille auditeurs de cette parole ardente. Néanmoins, la sortie se fit avec autant d'ordre que de calme. On savait bien qu'au dehors l'expression des mêmes sentiments ne serait pas tolérée. Malheureusement la police avait laissé de nombreux attroupements se former aux abords de la salle des conférences, et les assistants durent défiler devant une double haie d'adversaires qui les accueillirent par un vocabulaire d'injures et de menaces. Les voies de fait ne furent pas non plus épargnées. Tant que la masse des catholiques se trouva en présence de la masse des libres-penseurs — car les deux camps étaient bien tranchés — elles se maintinrent mutuellement en respect, en ne faisant, en quelque sorte, équilibre. Mais à mesure que les rangs des premiers s'éclaircissaient, les provoca-

tions des seconds devenaient plus outrageantes. Un pauvre ecclésiastique qui sortait un des derniers, se trouva en butte, par son isolement, à toutes les colères de la foule athée que la vue de son habit avait mise hors d'elle-même. On sait ce qui s'ensuivit : Les cris furieux : « Enlevez-le! A l'eau! Qu'on le jette dans le canal! A mort le calottin! » les efforts désespérés de quelques personnes courageuses pour le soustraire au sort affreux qui le menaçait, les tentatives vaines des agents de la sûreté publique pour le dégager, la rencontre providentielle d'un fiacre où l'on fit entrer le malheureux plus mort que vif, la course furibonde des assassins qui l'escortèrent jusqu'à la gare de Vincennes dont les portes se fermèrent à temps sur le vicaire de Saint-Mandé. On ne peut nier que les sergents de ville n'aient fait leur devoir en cette circonstance, mais ils étaient trop peu nombreux. Au surplus, aucune arrestation ne fut faite parmi les *voyoux* qui proféraient ces cris sauvages et se mettaient en mesure d'accomplir leurs atroces menaces; en revanche, un des manifestants catholiques, accusé d'avoir poussé le cri irrévérencieux et illégal : « A bas la République! » a été condamné à l'amende. Tel a été le bilan judiciaire de la soirée.

Nous ne sommes encore qu'au premier acte, qui a failli devenir sanglant, du drame que nous allons voir se dérouler à propos de la persécution des ordres religieux. Quand les communards de Nouméa seront revenus, on peut croire, et il faut peut-être espérer, qu'ils trouveront la place nette et qu'on n'aura point besoin d'utiliser leur zèle éprouvé pour la République et l'impiété révolutionnaire.

La passion antireligieuse s'est également manifestée en province. A Agen, au Havre, à Toulouse, à Béziers, des rassemblements qui ont gravement troublé la tranquillité publique ont eu lieu et ont jeté l'alarme chez la partie honnête de la population.

Le principal objectif dans toute cette affaire, on ne saurait trop le répéter, c'est l'éducation solidement chrétienne donnée par les congrégations. Le coup qu'on a porté aux résidences des Jésuites, visait surtout leurs maisons d'enseignement qui doivent être fermées à la fin du mois prochain. Quels que soient les ménagements qu'on affecte pour les Dominicains, on consentira difficilement à les épargner, à cause précisément des établissements d'instruction dirigés par le tiers ordre. Les Maristes viendront à leur tour. Du moins, il faut s'y attendre.

III

Nous devons signaler une manœuvre pleine de cafardise qui a pour but d'anticiper sur l'œuvre législative de la déchristianisation officielle des écoles primaires. C'est à M. le ministre de l'Instruction publique que l'on doit cette première escarmouche qui précède la bataille rangée.

On sait déjà que, par ordre de M. J. Ferry, le crucifix a été retiré des salles de classe dans le lycée de Lyon. On assure que la mesure sera étendue à tous les établissements secondaires de l'Université, et rien n'est plus probable. Ce n'est encore qu'un coup d'essai. Aujourd'hui nous signalons un règlement administratif concernant l'enseignement de premier degré, et qui, sous prétexte de précautions hygiéniques, laïcise tout de suite les écoles sans attendre le vote de la loi dont on a commencé la discussion à la Chambre; tout cela est, sinon légal, du moins logique et assez correct au point de vue des idées de M. Ferry. Ce régénérateur de l'instruction publique n'a-t-il pas déclaré, en pleine Chambre, en essayant de répondre à M. Keller, qu'il entendait bien préserver les jeunes générations de l'empoisonnement. Qu'est-ce que cet empoisonnement, sinon la superstition, lisez la religion catholique? De même donc qu'il veut mettre le corps à l'abri des miasmes pernicieux, en faisant blanchir et lessiver chaque année les salles de classe, de même il ne souffrira pas que l'esprit des enfants soit infecté de croyances ridicules et abêtissantes par l'enseignement du dogme chrétien. Il a donc décidé que, dorénavant, toute leçon, toute prière, toute pratique religieuse, seront sévèrement bannies des écoles primaires, sur tout le territoire de la République. Nous avons dit que c'est logique, mais il serait difficile de prouver que c'est légal.

Comment, en effet, accorder ces dispositions avec l'article du décret constitutif de 1808, qui pose l'enseignement de la religion catholique comme base de l'université? M. J. Ferry, pour se tirer d'affaires, invoque un article du dernier règlement, lequel statue que l'enseignement religieux sera donné conformément aux vues des parents. Nul n'a jamais songé à faire donner aux enfants protestants ou juifs l'enseignement de la religion catholique, ni réciproquement.

Dans l'état actuel, quand une classe, dont la grande majorité est catholique, renferme quelques dissidents, ceux-ci ne participent pas à l'enseignement religieux donné à l'école, ils peuvent recevoir la visite du pasteur ou du rabbin; nulle atteinte n'est portée à la liberté de leur conscience : ce procédé suffit.

Désormais, on ne laissera pas aux parents l'initiative de la démarche; ils seront interrogés au commencement de l'année sur leurs croyances religieuses et sur leurs intentions expresses, concernant la nature de l'enseignement qu'il faudra donner à leurs enfants. Qu'il est à craindre que, pour beaucoup de ces pauvres gens, l'indifférence, l'apathie, le respect humain, la peur, l'intérêt, ne leur dictent des réponses préjudiciables à l'âme de leur fils ou de leur fille. Il y a, on le sait, une manière d'interroger, pour provoquer la réponse que l'on désire. Et puis, on peut très légitimement appréhender que les indigents, pour conserver leur part de secours officiels, n'aient la faiblesse, sinon de

renier leur foi, du moins de consentir à ce que leurs enfants ne reçoivent pas à l'école des leçons de religion, et ne récitent pas de prières. N'auront-ils pas l'église et le domicile paternel pour apprendre et pratiquer leur religion?

On voit d'ici les résultats de cette tactique.

L'instituteur, pour déférer aux vues souvent peu sincères du père ou de la mère, cessera d'apprendre à l'enfant le catéchisme et l'évangile, et de le conduire à la messe le dimanche, au catéchisme à l'époque de sa préparation à la première communion. Qui se chargera de ce soin? C'est une habitude dans le peuple de s'en rapporter au maître d'école, pour ce qui concerne l'instruction religieuse qui fait maintenant partie du programme obligatoire.

Nous avons maintes fois entendu des femmes d'ouvriers, nullement hostiles à la religion, répondre à nos interrogations sur la connaissance du catéchisme et la fréquentation de l'église, que cela regardait l'instituteur. En effet, c'est une partie de ses obligations légales. Mais, en attendant que la loi de MM. Paul Bert et Ferry soit adoptée par le Parlement, le ministre, employant des voies détournées et peu avouables, se propose d'éluder les prescriptions formelles encore en vigueur.

On peut malheureusement appréhender des dispositions habituelles de la classe ouvrière dans les grands centres, le succès partiel de ces odieuses manœuvres. Qu'arrivera-t-il dans plusieurs villes? Un quart, peut-être un tiers des enfants, peut-être davantage, seront soustraits à la tutelle bienfaisante de la loi. Ils devront apparemment quitter la classe ou se livrer à d'autres occupations pendant les heures actuellement consacrées à l'instruction religieuse. Quelle sera l'attitude des autres enfants pendant ce temps? Quel goût prendront-ils à des études dont plusieurs de leurs camarades, les plus favorisés peut-être, seront dispensés? N'est-il pas à présumer qu'ils n'y porteront qu'une attention distraite et un zèle douteux? Et le maître, quelle figure peut-il faire en présidant à un enseignement qu'il saura peu agréable à ceux dont il dépend et à peine toléré par ceux auxquels il le communiquera?

Et puis que deviendra cette unité morale tant préconisée par M. Jules Ferry? Il y aura scission et scission profonde, provoquée par les représentants mêmes de l'autorité publique. Devant cette persécution mal déguisée, il est probable que le vide se fera dans les écoles. Les catholiques préféreront retirer leurs enfants, plutôt que de les laisser sous la direction de maîtres qui ne parleront pas de religion du tout, ou qui en parleront sur un ton suspect. Comment remplira-t-on ces salles somptueuses pour lesquelles l'État et les communes font de si grands frais? C'est ici que la pression officielle et officieuse se fera sentir. Tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'administration, tout ce qui espère une faveur ou redoute une disgrâce, fera taire les scrupules de sa conscience.

Et c'est ainsi qu'on peuplera les écoles de l'État de bandes assouplies, disciplinées, qui baiseront, en frémissant peut-être d'abord, la main qui les dominera en les nourrissant. Il s'élèvera ainsi une jeunesse formée par les doctrines de l'État, ne reconnaissant d'autre culte que le culte de dieu-État : à celle-là tous les avantages, tous les privilèges, tandis que celle qui sera demeurée fidèle à la vraie religion, aura en partage le sort qu'ont pendant longtemps subi et que subissent encore, en partie, les catholiques irlandais. Voilà le danger qu'il faut prévenir.

IV

Pendant que les ennemis de l'Église s'attachent à propager partout les leçons de l'erreur et de l'impiété, l'enseignement catholique supérieur poursuit tranquillement sa marche, il répand de tous côtés les saines doctrines. Le monde intellectuel en France nous donne ainsi le spectacle d'un double courant en sens inverse.

D'une part, l'athéisme et le matérialisme prennent, pour ainsi dire, des lettres de naturalisation; ils s'insinuent, sinon jusque dans le programme officiel, du moins dans l'enseignement toléré de certaines chaires publiques ; de l'autre, le spiritualisme chrétien répand des lueurs de plus en plus vives, qui éclairent de reflets jusqu'alors inconnus certaines parties de la science où il avait à peine pénétré jusque-là.

Si les conquêtes de l'esprit négateur nous affligent, nous saluons avec joie et avec confiance les progrès de la vraie science, de la science orthodoxe, et nous demeurons persuadé que les succès du premier ne peuvent être qu'éphémères, parce qu'ils reposent sur le faux, et que le faux se détruit tôt ou tard lui-même, de même que l'iniquité se ment à elle-même; mais le triomphe de la vérité est certain dans un avenir plus ou moins rapproché. En effet, les intelligences sont faites pour la vérité, de même que l'œil est fait pour la lumière. Cependant il y a des yeux malades qui ne peuvent supporter la clarté du jour, les ombres de la nuit sont nécessaires à ces vues affaiblies. Il existe aussi certains esprits mal faits, ou dévoyés, auxquels la vérité occasionne une véritable souffrance morale; ils ne semblent à l'aise que dans l'ignorance ou dans l'erreur, qui n'est guère, en général, qu'une des formes de l'ignorance, une ignorance partielle.

Notons encore, à ce propos, un phénomène intellectuel digne d'attention et qui explique bien des choses; nous en trouvons également l'analogie dans l'ordre physique. L'œil même le plus sain est ébloui et comme foudroyé par les rayons solaires perçus directement. Cet éclat trop vif pour la constitution de l'organe, le frappe de paralysie, il le supprime en fait, au moins momentanément. Et cependant le soleil est indispensable pour que le sens de la vue s'exerce normalement. Ce n'est pas la faible

clarté qui émane des étoiles, ce ne sont pas non plus les feux et les flammes artificielles qui suffiraient à l'homme pour les usages domestiques, ni surtout pour la contemplation et l'exploitation de son vaste domaine terrestre. Comment résoudre le problème d'une lumière adoptée à ses sens imparfaits ? Voici comment la Providence a disposé les choses, elle a établi l'atmosphère (qui est peut-être ce firmament dont parle la Genèse), et les couches de densités diverses de cette atmosphère sont étagées de façon à infléchir et à réfléchir les rayons lumineux. L'atmosphère est douée à la fois de propriétés réfringentes et réflectives. De là ce qu'on nomme la lumière diffuse, si douce aux yeux humains et qui suffit pour éclairer tous les objets.

Avant que l'astre surgisse au-dessus de l'horizon, la réfraction produit l'aurore et déjà l'œil perçoit distinctement les choses qui l'entourent. Aussitôt que le globe solaire a dépassé cette limite, même quand des nuages empêchent de le voir, tout s'illumine, et cette clarté persiste jusqu'à ce que le géant ait achevé sa course. Cela tient à ce brisement pour ainsi dire infini des rayons, mais tous ces rayons procèdent d'une même source, du disque solaire, présent au-dessus de l'horizon, mais qui peut demeurer voilé.

Pareille chose a lieu dans le domaine des intelligences. Dieu est l'unique source de toutes les vérités, accessibles ou non à l'esprit humain. Les connaissances naturelles procèdent de Lui, aussi bien que nos connaissances surnaturelles. Les propositions fondamentales appartiennent certainement à l'ordre naturel : par exemple, l'existence de Dieu, l'obligation de la loi morale, la vie future. Mais ce petit nombre de points naturellement certains, et naturellement démontrables laissent dans l'esprit de l'homme bien des lacunes et ne lui fournissent pas des guides suffisants pour sa conduite. Une âme qui n'aurait absolument que la raison toute nue pour se diriger dans le chemin de la vie ressemblerait à un homme privé pour toujours de l'éclat joyeux du soleil et réduit à la lueur du gaz ou aux scintillements de la lumière électrique. En fait cette hypothèse ne se vérifie pas. L'homme n'a jamais été abandonné à lui-même. Dieu a daigné, dès l'origine, lui tendre la main et parler à son oreille. Cette révélation primitive, renouvelée, accrue, fortifiée dans la suite des âges, complétée par l'apparition du Verbe éternel revêtu de chair, a retenti dans tous les temps et ne cesse de retentir même pour ceux qui ne veulent ou ne savent pas écouter. L'homme placé à quelque distance d'une cité populeuse et affairée, croit être plongé dans le silence et pourtant il perçoit confusément mille bruits divers et indéfinissables dont la multiplicité même abolit le caractère distinctif. Supposez quelqu'un qui aurait constamment vécu dans un climat brumeux où des nuages et des brouillards cacheraient constamment le globe du soleil, il pourrait nier l'existence de l'astre qu'il n'aurait jamais

aperçu ; il ne pourrait pourtant pas nier la clarté du jour, mais à quelle cause l'attribuerait-il ? De toutes façons, ce serait pourtant ce soleil inaperçu, ignoré, qui l'aurait réellement éclairé durant toute sa vie.

Le Dieu de la Bible et de l'Évangile, ce Dieu révélateur, est le vrai soleil des intelligences. C'est lui qui nous apprend au juste notre origine, notre fin suprême et surnaturelle, et nous indique les moyens établis par lui-même pour y arriver. La fin de l'homme, la raison d'être des sociétés, la loi de l'humanité, la nature de la civilisation ne nous sont connues que par lui. C'est par lui que nous savons que « le tout de l'homme », pour parler le langage de l'Ecclésiaste, consiste à le craindre et à observer ses commandements, tous ses commandements, non seulement les prescriptions de la loi naturelle, mais encore les préceptes positifs qu'il a daigné nous imposer pour notre plus grand bien, afin de nous aider à accomplir les autres. C'est ce même Dieu, ou l'Eglise son infaillible interprète, qui nous enseigne que les empires n'existent que pour son Christ, que la principale mission des pouvoirs temporels est d'aider au salut des âmes, en prêtant main-forte au Pouvoir spirituel, que la vraie civilisation ne consiste pas uniquement dans l'asservissement de la matière, dans les progrès de l'industrie et des arts, dans l'accroissement de la richesse, dans l'éclat des fêtes et la splendeur des monuments, pas même dans les conquêtes de la science, mais surtout dans la connaissance de plus en plus claire et approfondie de la vérité, dans la pratique de plus en plus sérieuse de la loi morale dans toute son étendue, en un mot dans le règne de Dieu, non seulement dans les âmes, mais encore sur les nations et sur l'humanité tout entière.

Ces vérités ont toujours servi de base à la vie morale du peuple juif dans l'ancien monde et, plus tard, du peuple chrétien. Avant le déluge, les patriarches y adhéraient fermement. Pendant la période qui s'étend de cette catastrophe à la vocation d'Abraham, il semble qu'un nuage obscur pèse sur l'humanité : pourtant on ne saurait douter que des âmes fidèles n'eussent conservé les traditions. Même quand le paganisme étendit sa lèpre hideuse sur toute la surface de la terre, une certaine réminiscence de la parole divine subsista et fut comme le sel qui empêcha longtemps la masse de l'humanité de se corrompre. Il suffit de lire les philosophes, les plus anciens poètes, de méditer les mythes les plus accrédités, de scruter les mystères pour demeurer convaincu que, même dans les pays et aux époques où le vrai Dieu était méconnu et où l'on prostituait l'encens aux déités les plus étranges, où l'on donnait souvent, au nom de la religion, libre cours aux passions les plus cruelles, aux instincts les plus grossiers, la généralité des hommes admettait, du moins implicitement, la réalité de communications divines, d'enseignements divins. N'était-ce pas Bacchus qui avait appris aux hommes à presser le fruit de la vigne ? Cérès n'avait-elle pas ouvert le premier sillon ?

Vulcain n'était-il pas l'auteur de l'art des forgerons? Les beaux-arts n'étaient-ils pas le résultat des leçons de Mars? la science ne procédait-elle pas d'Apollon? la sagesse, de Minerve? la raison et la vertu, Homère le dit positivement, de Jupiter?

Il est assurément très remarquable qu'à une époque où le fil de la tradition avait été presque totalement rompu (chez les païens), les esprits les plus audacieux, les politiques les plus entreprenants n'ont jamais eu la prétention de faire de l'homme le centre et le point de départ du monde ainsi que de la vérité et de supprimer l'idée divine. On a toujours compris — et c'est une simple notion de bon sens — que si l'homme est ce qu'il y a de plus élevé dans le monde visible, le monde n'est pas son ouvrage, et qu'il n'a point la clé de cet ouvrage. Force est donc de recourir pour expliquer le monde, son origine et son fonctionnement, à un être supérieur.

Les hommes ont été unanimes à proclamer l'existence et la nécessité de cet être supérieur, ils se sont divisés sur la nature de cet être et sur le culte qu'il faut lui rendre. De là les diverses religions qui se sont partagé l'humanité. M. l'abbé de Broglie a scruté savamment, à l'Université catholique de Paris, dans le second semestre de cette année, l'essence et la forme de ces religions, en commençant par l'antiquité. Parvenu à la religion juive, il en a montré le caractère spécial et, pour tout dire, divin. Nous voudrions présenter à nos lecteurs l'analyse des dernières leçons du savant conférencier. C'est ce que nous nous proposons de faire dans notre prochain numéro.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

15 juillet. — Décret prononçant la clôture de la session ordinaire du Sénat et de la Chambre des députés. — Des messes sont dites dans toutes les villes de France, à l'occasion de la saint Henri. — Seconde session du conseil supérieur de l'instruction publique. — Ce conseil s'occupe des modifications complémentaires à introduire dans les programmes de l'enseignement secondaire, modifications qui doivent être appliquées à la prochaine rentrée scolaire. — Les Monténégrins tombent à l'improviste sur les positions occupées par les Albanais. Le combat dure deux heures et finit par la retraite des Monténégrins, qui laissent sur place plusieurs morts et un certain nombre de blessés. — En réponse à certaines insinuations malveillantes, produites par le ministre des affaires étrangères de Belgique, le Saint-Siège envoie à tous ses représentants à l'étranger un *mémorandum* ou exposé avec documents à l'appui des faits intervenus entre lui et le gouvernement belge, relativement à la question de l'enseignement primaire et à la cessation des rapports diplomatiques entre les deux puissances. — Ce remarquable document diplomatique contient le véridique et complet exposé des faits qui ont amené la suppression de la légation belge auprès du Vatican et a sa place toute marquée ici.

MÉMORANDUM DU SAINT-SIÈGE

Exposé avec documents à l'appui des faits intervenus entre le Saint-Siège et le gouvernement belge, relativement à la question de l'enseignement primaire et la cessation des rapports diplomatiques qui s'en est suivi.

I

La cessation des rapports diplomatiques entre le Saint-Siège et le gouvernement belge a produit, tant par elle-même que par l'ensemble des circonstances qui l'ont accompagnée, la plus pénible impression dans l'âme des catholiques; elle a, d'autre part, attiré l'attention des

hommes de tous les partis, quoique les menaces réitérées qui la précédèrent y eussent depuis longtemps préparé les esprits. Pour quiconque, en effet, avait suivi attentivement la marche des affaires et des événements en Belgique, il était manifeste qu'on n'y attendait que l'opportunité d'un prétexte pour en venir à la réalisation. Tôt ou tard la rupture devait se faire, car, dès leur avènement au pouvoir, les gouvernants actuels de la chose publique s'étaient montrés hostiles au maintien de la représentation diplomatique près le Saint-Siège. Or, cette occasion favorable, le gouvernement la trouva dans l'opposition de l'épiscopat belge à la récente loi sur l'enseignement primaire, loi éminemment funeste et opposée aux droits les plus sacrés des consciences catholiques.

A présent que le Saint-Siège a dû subir cet affront, sa dignité lui impose de faire et de publier une exposition claire et précise des circonstances qui ont amené la rupture, afin que chacun soit à même d'apprécier cet événement en toute vérité et justice. Cette exigence est d'autant plus urgente que, dans une manière aussi délicate, la presse quotidienne, ennemie de l'Église et du Saint-Siège, s'efforce par tous les moyens de présenter les faits sous un jour faux, et de tromper ainsi l'opinion publique.

De l'exposition authentique des faits appuyés sur les pièces justificatives ressortiront l'injustice et l'offense faite au Saint-Siège par le gouvernement belge dans le rappel de son ministre à Rome.

II

Le rappel, disions-nous, de la représentation belge près le Saint-Siège a été décidé par ce gouvernement dès le principe, et la loi sur l'enseignement n'en a été que la cause occasionnelle. Cela résulte clairement de la genèse des faits et de leur simple exposition.

Le dernier ministère catholique, qui pendant huit ans avait tenu les rênes du gouvernement, était devenu l'objet de la plus vive opposition de la part des libéraux. Ceux-ci finirent par concentrer toutes leurs forces pour lui livrer une bataille décisive dans les élections générales du mois de juin 1878, où ils remportèrent la victoire avec une faible majorité. L'avènement au pouvoir de ce nouveau parti fit naître, à l'endroit du maintien des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège, de graves appréhensions, que les faits ne tardèrent pas à justifier.

En effet, M. Frère-Orban, en signifiant sa nomination de ministre des affaires étrangères à M. le baron d'Anethan, représentant la Belgique près le Souverain Pontife, s'empressait de lui déclarer que le parti qui, par trois fois déjà, avait voté dans la Chambre la suppression de la légation belge, étant de nouveau arrivé au pouvoir, le ministère se

réservait de lui indiquer ultérieurement l'époque de son futur rappel (1). Le même ministre, dans un discours prononcé à la Chambre des représentants le 18 novembre 1879, affirmait une nouvelle fois *qu'en prenant possession du pouvoir, les ministres avaient unanimement reconnu qu'il y avait lieu de rappeler la légation belge auprès du Vatican.*

Ces déclarations ne pouvaient être plus claires ni plus explicites. Pour obéir aux volontés et entrer dans les vues du parti dominant, on avait décrété en principe le rappel du ministre; il ne restait plus qu'à en fixer le jour.

III

Un moment, M. le Président du ministère crut trouver une excellente occasion de hâter cette date, dans les attaques lancées — comme il aimait à s'en plaindre — par une partie de la presse catholique contre la Constitution en vigueur dans le royaume. Mais tout prétexte à la suppression de la légation disparut aussitôt devant les déclarations pleines de sagesse que firent alors le Saint-Père lui-même, et l'éminentissime cardinal secrétaire d'État au chargé d'affaires, M. le comte Reusens, et devant les instructions envoyées à Mgr le Nonce apostolique de Bruxelles.

IV

Ici, nous devons observer qu'en dehors de l'importance générale que le Saint-Père attache à toutes les représentations étrangères auprès de son auguste personne, soit à cause de l'honneur qui en résulte pour le Saint-Siège, soit afin d'entretenir des rapports réguliers avec les divers gouvernements, et, par dessus tout, à cause du grand bien qui en découle pour les fidèles, Sa Sainteté attachait un prix tout particulier à la représentation de la Belgique, par suite de l'ancienne affection que son cœur avait conservée pour ce pays depuis qu'il y avait occupé le poste de nonce apostolique. Le Saint-Père désirait en conséquence que, sauf les devoirs de son auguste ministère et l'honneur du Saint-Siège, on évitât avec le plus grand soin de fournir le plus léger prétexte au

(1) Le parti que le vœu du pays vient de porter au pouvoir a eu plusieurs fois l'occasion d'exposer, au sein de la législature, ses vues sur le changement que les événements politiques de la péninsule devaient entraîner dans la représentation diplomatique de la Belgique en Italie; à trois reprises, en 1872, 1873 et 1875, il a voté pour la suppression de notre légation auprès du Saint-Siège.

Le ministère, à peine formé, n'a pas encore délibéré sur l'époque à laquelle cette mesure pourra se réaliser.

Je me réserve donc de vous adresser en temps opportun une communication à ce sujet. (Correspondance diplomatique échangée entre le gouvernement belge et le Saint-Siège. — Dép. 21 juin 1879.)

rappel du ministère belge. C'est ainsi que, lors du premier anniversaire de son exaltation sur le trône pontifical, Sa Sainteté, après les félicitations de M. le comte Reusens, lui adressa les paroles suivantes, consignées ensuite par celui-ci dans une dépêche au ministre des affaires étrangères, en date du 3 mars 1879 :

Léon XIII m'a accueilli avec sa bonté habituelle, et m'a exprimé de nouveau le vif plaisir qu'il avait à recevoir les témoignages de dévouement de la Belgique, « *de ce pays,* a ajouté le Saint-Père, *que j'affectionne entre tous, et auquel me rattachent des souvenirs déjà lointains, mais toujours vivants...* » Et il conclut en disant : « *J'aime la Belgique, et je la bénis; je bénis particulièrement la famille royale, je bénis votre souverain, sur lequel je reporte toute la haute estime que j'avais pour le roi son père* (1). »

Et cette affection spéciale, fruit des plus chers souvenirs et des services insignes rendus par ce noble pays à l'Église, inspirait encore, dans ce même entretien, au Saint-Père ces autres paroles relatives au maintien de la légation : *J'espère que le provisoire deviendra définitif* (2).

V

Pendant qu'ainsi la grande parole de Léon XIII imposait silence aux discussions inopportunes de la presse de Belgique sur la Constitution en vigueur, le gouvernement du roi présentait aux Chambres législatives, à la date du 20 janvier 1879, un nouveau projet de loi sur l'enseignement primaire. A la lecture de ce déplorable projet, l'épiscopat, le clergé et la presse catholique se levèrent pour faire entendre leur commune protestation. D'ailleurs cet illustre épiscopat qui, déjà, dans sa lettre pastorale du 7 décembre précédent, avait condamné le nouveau plan de règlement scolaire, ne pouvait pas demeurer indifférent d'une proposition de loi en vertu de laquelle l'enseignement religieux serait soustrait à la surveillance des pasteurs légitimes, qui sépare l'instruction de l'éducation chrétienne, l'école de la religion, qui lèse les droits sacrés de l'Église catholique et expose au plus grave péril la foi et les mœurs de la jeunesse.

VI

Dans la période qui s'écoula depuis la présentation de ce projet de loi jusqu'à la mise en discussion, au mois de juin, le gouvernement belge envoya plusieurs notes au Saint-Siège tendant à faire intervenir son

(1) Corresp. dipl., dép. du 3 mars 1879.
(2) *Ibid.*

autorité, et à faire taire l'épiscopat dans sa lutte contre le nouveau règlement scolaire. Le Saint-Siège, comme on pouvait s'y attendre, répondit en condamnant expressément cette loi comme inspirée par une passion anticatholique. Le cardinal sécrétaire d'État fit observer en effet au comte Reusens que *les conséquences en seraient fâcheuses pour l'influence de l'Eglise* (1); et le Saint-Père, ainsi que l'écrivait le baron d'Anethan au ministre des affaires étrangères, lui déclara *que l'instruction chrétienne de la jeunesse était naturellement une de ses principales préoccupations; qu'il trouvait nécessaire que cette instruction fût imprégnée des idées religieuses, l'une ne pouvant sans grave danger être séparée des autres* (2).

Cette condamnation doctrinale parut si explicite que M. Frère-Orban a dû reconnaître lui-même, à plusieurs reprises, qu'au point de vue dogmatique le jugement du Saint-Siège était pleinement conforme à celui de l'épiscopat belge. Pour ce qui est de la demande de comprimer l'opposition des évêques et du clergé, on faisait observer que le Saint-Père ne pouvait pas s'opposer *à ce que les catholiques prissent fait et cause contre des lois qui menaceraient leurs croyances* (3); que *paraître désapprouver même indirectement et quant à la forme, quelque regrettable que puisse être cette forme, la ligne de conduite des prélats belges, c'était impossible* (4), et que le Saint-Siège devait se contenter de donner aux évêques des conseils de calme et de modération.

VII

Quand, au mois de juin suivant, cette loi malheureuse eut été votée par le Corps législatif et par le Sénat, le Saint-Père, pénétré de la plus vive douleur, ordonna au cardinal secrétaire d'État d'écrire au Nonce apostolique « *qu'il devait aller trouver M. Frère-Orban pour lui faire part de la peine de Sa Sainteté en cette circonstance* ». L'épiscopat belge, de son côté, publia une lettre pastorale collective, qui condamnait les nouvelles prescriptions scolaires. M. Frère-Orban prit de là occasion de se plaindre, par l'organe du ministre belge, de la conduite des évêques au cardinal secrétaire d'État, dans l'espoir de le déterminer à réprimer leur langage. Mais l'Eminentissime Cardinal se contenta de répondre, entre autres choses, ce qui suit : « Je me bornerai à vous dire qu'après avoir pris connaissance de la lettre pastorale des évêques, *je me trouve dans l'impossibilité de m'écarter de l'ordre d'idées* que déjà antérieurement

(1) Corresp. dipl., dép. du 17 mars 1879.
(2) *Ibid.*, dép. du 28 avril 1879.
(3) *Ibid.*, dép. du 8 février 1879.
(4) *Ibid.*, dép. du 17 mars 1879.

je vous avais indiqué, et que par conséquent je suis contraint de constater que M. Frère-Orban, sous une trop vive impression du moment, a porté sur cet acte *un jugement trop sévère*. De fait, la partie doctrinale de cet acte ne saurait être sujette à aucune censure, parce qu'elle est conforme aux principes et aux maximes de l'Église catholique, appliqués jusque dans ces derniers temps par le Saint-Siège à d'autres pays. Pour ce qui est du dispositif de ce même acte, comme il ne contient pas une prohibition absolue à l'endroit des écoles officielles, mais seulement de sages et prudentes restrictions, on peut la considérer comme suffisamment modérée, attendu qu'elle laisse place dans la pratique à certains accommodements, chaque fois que l'éducation morale et religieuse des enfants ne se trouve plus exposée ni en péril. Au surplus, si en quelque point le langage de la lettre pastorale peut paraître un peu vif, *on doit le pardonner au sentiment religieux des évêques qui s'est trouvé blessé par la nouvelle loi, non moins qu'à leur zèle à maintenir l'intégrité de la foi selon l'imprescriptible droit qu'ils en ont*, et qui tourne au plus grand avantage même de la société civile. » Le 1er juillet 1879, communication fut faite de ces déclarations à Mgr le Nonce apostolique, pour qu'il en fît part à M. le ministre des Affaires étrangères.

Le ministère belge ayant réitéré ses instances, dans le but d'obtenir du Saint-Siège que silence fût imposé aux manifestations de l'épiscopat, il lui fut répondu, par le secrétaire d'État, qu'*il n'était guère facile de calmer d'un trait une lutte aussi ardente que celle qu'avait provoquée la loi sur l'enseignement, une des questions qui touchent aux intérêts les plus vitaux de l'Église* (1).

Lorsque plus tard le baron d'Anethan interpella le cardinal secrétaire d'État sur les instructions pratiques envoyées par l'Épiscopat belge au clergé, comme autant de règles à suivre dans les cas particuliers, Son Éminence lui fit observer qu'*elles ne renfermaient que certaines conclusions d'une sentence rendue par Pie IX, d'heureuse mémoire, sur une demande des évêques d'Amérique; que, sous le rapport dogmatique, ces conclusions étaient irrépréhensibles, et que l'on n'en pourrait discuter que la forme et l'opportunité* (2).

Vint peu après la dépêche du 5 octobre 1879, dans laquelle M. le baron d'Anethan résumait le sujet d'une conversation qu'il avait eue avec le cardinal secrétaire d'État, et dont nous aurons lieu de parler tantôt.

(1) Corresp. dipl., dép. du 27 juillet 1879.

(2) Son Éminence m'a dit que les instructions données par les évêques... sont les corollaires d'un avis donné par Pie IX, sur leur demande aux évêques d'Amérique. Rien dans ces décisions ne peut être incriminé sous le rapport de la doctrine; leur opportunité et leur forme seules peuvent être mises en question. (Corresp. dipl., dép. du 23 sept. 1779.)

VIII

Cependant le Saint-Père, dans sa sollicitude apostolique pour tous les fidèles, désirait vivement que la Belgique recouvrât son ancienne tranquillité. Dans ce but, il faisait, dès le mois d'août 1879, des instances toutes paternelles auprès de S. M. le roi des Belges, afin qu'on écartât *les causes des agitations présentes*, et qu'on empêchât *les effets désastreux des lois portées récemment sur l'enseignement*, *lesquelles*, *ajoutait Sa Sainteté*, *ont troublé profondément et à juste titre l'esprit* de tous les catholiques belges et de ceux à qui est confié le soin de leurs intérêts religieux.

Mais le Saint-Père écrivit plus clairement et plus amplement sur le même sujet à S. M. le roi Léopold II, en date du 4 novembre de la même année. Dans cette lettre, tout en se montrant sincèrement disposé à recommander aux évêques, comme il l'avait toujours fait, la modération et le calme, le Saint-Père déclarait que c'était pour eux un devoir sacré de s'opposer à une loi reconnue contraire à la doctrine et aux droits de l'Église et nuisible au bien des âmes; il appréciait dignement le zèle de ces pasteurs vigilants et indiquait le véritable moyen d'éloigner efficacement de la Belgique l'agitation qui la troublait : « Les conditions intérieures du royaume, disait dès lors Sa Sainteté, étaient, il n'y a pas « longtemps encore, suffisamment tranquilles et favorables au développement de son bien-être religieux, moral et politique. Les luttes des « partis, bien qu'elles fussent souvent exagérées et violentes, n'en « étaient jamais arrivées, dans les triomphes passagers des uns sur les « autres, à mettre en péril les biens suprême des âmes, qui sont la foi et « la morale chrétiennes, à la perte desquels les consciences catholiques « ne pourront jamais en aucune manière consentir ni s'accommoder. « La prudence et la modération si naturelles au caractère belge, la « sagesse des premiers administrateurs du pays, ont toujours su éviter « les funestes écueils contre lesquels viennent se heurter et se briser « tôt ou tard les plus puissants Etats. La paix n'a été troublée et l'avenir « n'a commencé à devenir menaçant que du jour où l'on a voté et mis « en vigueur la loi nouvelle sur l'enseignement primaire en remplacement de la loi de 1842, qui, tout imparfaite qu'elle était, avait été « cependant acceptée et loyalement observée par les évêques, parce « qu'elle sauvegardait les principes.

« On ne saurait s'étonner, du reste, qu'il en soit ainsi dans un pays « catholique comme la Belgique, quand on voit les mêmes causes troubler si profondément la Prusse, pays en grande partie protestant, et y « contraindre les catholiques à cette indomptable résistance qui fait « l'admiration du monde entier.

« Cette nouvelle loi belge sur l'enseignement, Sire, proposée par des

« hommes peu favorables à l'Église et à la religion catholique, devait « nécessairement remplir d'une profonde amertume le cœur du Souve- « rain Pontife, gardien de la vérité et défenseur de la justice. Elle « méconnaît, en effet, l'autorité donnée par Dieu aux évêques sur l'édu- « cation religieuse et morale de la jeunesse; elle n'admet pas comme « base de l'instruction du peuple l'enseignement de notre sainte religion, « elle vise, au contraire, à former en dehors de toute influence et direc- « tion religieuse les futurs maîtres d'école, qui devraient plus particu- « lièrement se pénétrer des doctrines catholiques. Par suite de ces « funestes principes qui l'ont inspirée, cette loi ouvre libre carrière, non « seulement pour le présent, mais surtout pour l'avenir, à l'incrédulité « et à la corruption du cœur, au sein des populations croyantes et for- « mées aux bonnes mœurs, que Dieu a placées sous le sceptre royal « de Votre Majesté.

« En présence d'un aussi grand mal, les évêques ne pouvaient n'être « pas saisis de douleur; ils ne pouvaient pas ne point élever la voix et « chercher à opposer une digue au danger qui menaçait les âmes con- « fiées à leur sollicitude, et Nous-même, contraint à lutter contre de « sembles périls en Italie et jusque dans les murs de notre Cité pontifi- « cale, Nous avons servi d'exemple, en ouvrant à la tendre enfance et à « la jeunesse des écoles foncièrement catholiques.

« Toutefois, Nous rappelant le précepte de la divine charité que « le divin Sauveur nous a enseignée, et désireux d'en conserver l'esprit, « même dans les combats que Nous devons livrer pour la défense des « droits les plus sacrés, Nous ne laisserons échapper aucune occasion qui « Nous sera offerte, comme Nous l'avons fait jusqu'à présent, pour « inviter les pasteurs de la Belgique à employer envers ceux qui se « trompent, qui s'illusionnent, toute la douceur évangélique, même « quand ils se trouvent dans la nécessité de résister vigoureusement à « l'erreur.

« Mais, Nous pensons, Majesté, que la lutte, soulevée dans votre « royaume, ne pourra s'éteindre et que la paix n'y rentrera qu'au « moment où l'on fera disparaître la cause funeste qui est venue la « troubler. Tout évêque, en remplissant le devoir de sa charge pasto- « rale, qu'il agisse avec n'importe quelle modération et prudence, se « trouvera toujours et nécessairement en opposition avec l'esprit, les « tendances et les dispositions de cette loi, qui est trop en désaccord « avec les enseignements de la doctrine catholique, et c'est pourquoi les « évêques, bien que différents de nature et de caractère, se sont trouvés « constamment unanimes et en parfaite harmonie les uns avec les « autres, quand ils ont dû déterminer les mesures à prendre pour com- « battre les conséquences redoutées de la nouvelle législation.

« Nous reconnaissons la gravité des troubles que ces événements ont

« amenés en Belgique; Nous en sommes profondément affligé et préoc-
« cupé, mais Nous espérons encore que les hommes qui ont le grand
« honneur d'être les ministres de Votre Majesté et les premiers conseil-
« lers de la couronne, considéreront du haut de leur poste les besoins
« de la chose publique, non point avec les yeux des partisans d'un sys-
« tème préconçu, mais en vue du bien de la nation entière, et que, de la
« sorte, ils arriveront à se convaincre que la raison d'État, comme
« la justice, conseillent de retirer spontanément une loi qu'aucun besoin
« réel ne réclamait, et par laquelle un si grand nombre des sujets de
« Votre Majesté s'est senti gravement offensé. »

Le Saint-Père tint encore le même langage dans une autre lettre écrite au roi Léopold, le 10 mai de cette année. Après avoir rappelé ce qu'il écrivait au mois de novembre précédent, sur le caractère de la loi nouvelle et sur la conduite des évêques, Sa Sainteté continuait ainsi :

« Il semble bien naturel que les douloureuses conséquences de cette
« lutte doivent être imputées à ceux qui, modifiant sans de justes motifs
« l'ancienne législation scolaire, ont jeté au milieu du peuple belge les
« germes de la discorde, plutôt qu'à ceux qui, par devoir de conscience,
« se sont trouvés dans la nécessité de défendre les droits de l'Église et
« de sauver la foi des âmes confiées à leur sollictiude. » Et il ajoutait que l'épiscopat s'était vu comme contraint de prendre ces graves mesures
« par la suprême gravité du péril qui menaçait les âmes, par la rigueur
« et la dureté qui avaient présidé au commencement de la lutte, par les
« intentions manifestement hostiles à la religion qui avaient inspiré
« les fauteurs de la loi. Ceux-ci, comme il résulte des déclarations faites
« au moment où la loi fut discutée dans les Chambres, visaient à atta-
« quer, de la manière la plus efficace, l'Église et la foi catholique dans
« la Belgique, plutôt que de revendiquer les droits de l'État que per-
« sonne n'avait d'ailleurs usurpés. Malgré cela, poursuivait le Saint-
« Père, les mêmes évêques n'ont pas manqué, depuis, d'adoucir au
« moins en quelques points la sévérité des instructions données. Nous
« savons que, dans le diocèse de Malines et dans d'autres encore, on a
« accordé aux instituteurs de nombreuses dispenses, et que l'on a pris
« des tempéraments propres à adoucir et à restreindre le conflit. Les
« conseils du Saint-Siège n'ont pas peu contribué à ce résultat. En
« effet, dans plusieurs circonstances, Votre Majesté ne l'ignore pas, le
« Saint-Siège a donné des conseils pleins de modération, et, quoi qu'on
« ait pu dire à l'encontre, ils ont été bien appréciés et bien accueillis
« par les évêques. »

IX

Mais, pour reprendre la suite des faits, à l'approche de la réouverture du Parlement belge, on apprit que M. le ministre des affaires étrangères accuserait, du haut de la tribune, l'épiscopat d'être en désaccord avec le Saint-Siège; et qu'il chercherait à confirmer cette accusation par les documents de l'*échange de vues*, en concluant que le Saint-Siège avait blâmé la conduite des évêques. Il était dès lors nécessaire que le Saint-Siège rejetât à l'avance ces conclusions par une communication expresse, afin d'enlever tout fondement à ce prétendu antagonisme. Et cette nécessité se faisait d'autant plus sentir, qu'ainsi qu'on l'avait remarqué, les idées, exprimées à M. le ministre, par M. le cardinal secrétaire d'État, comme d'ailleurs celui-ci le lui avait fait observer expressément plusieurs fois, n'étaient pas fidèlement rendues dans certaines dépêches de l'*échange de vues*, et notamment dans celle qui résumait, en peu de phrases, une longue conversation entre le cardinal et M. le baron d'Anethan. Ce fut pour prévenir toute interprétation équivoque qu'on envoya au Nonce, avec ordre d'en donner lecture et d'en laisser copie à M. Frère-Orban, une dépêche, dans laquelle on expliquait les idées fondamentales qui inspiraient l'*échange de vues*, et où l'on démontrait la fausseté du désaccord supposé entre le Saint-Siège et les évêques belges au sujet de la loi sur l'enseignement primaire (1).

Mais le 14 novembre, Mgr le Nonce apostolique annonçait d'abord par le télégraphe, et ensuite par lettre, que le ministre des affaires étrangères avait refusé de recevoir officiellement cette dépêche, en déclarant que si elle n'était pas retirée au moins provisoirement, il proposerait à la Chambre le rappel de la légation belge à Rome. (Documents, n. I.)

Le même jour, M. le baron d'Anethan recevait et communiquait au cardinal secrétaire d'Etat un télégramme analogue de M. Frère-Orban, qui confirmait la nouvelle donnée par le Nonce.

Si la longanimité propre au Saint-Siège conseilla alors de condescendre aux exigences de M. le ministre, quoiqu'elles semblassent excessives (Doc. n. II, III), cependant l'importance des faits exposés ne peut échapper à personne. Il est facile d'en déduire :

1° Que la dépêche du 5 octobre ne résumait pas complètement et d'une manière satisfaisante le thème de la conversation tenue précédemment entre le cardinal secrétaire d'État et M. le baron d'Anethan;

2° Que le Saint-Siège rejetait l'interprétation donnée par M. Frère-Orban d'un antagonisme entre le Saint-Siège et les évêques de Belgique ou de réprobation de leur conduite.

(1) Pièces justificatives; dépêche du cardinal secrétaire d'État à Mgr le Nonce apostolique à Bruxelles, du 11 novembre 1879.

3° Que, si cette dépêche fut retirée, elle avait toutefois produit l'effet moral qu'on en espérait, attendu qu'elle avait fait connaître à M. le ministre l'esprit des principes qui avaient toujours inspiré l'*échange de vues*.

Le Saint-Siège jugea que c'était un moindre mal de consentir à retirer cette dépêche explicative que de voir supprimer en ce moment la légation belge; car les équivoques et les inexactitudes de la dépêche du 5 octobre pouvaient s'éclaircir et être déterminées d'une autre manière; et il était impossible de douter que son interprétation vraie, surtout après la suite des faits y relatifs, ne fût suffisante à repousser les déductions de M. Frère-Orban (Doc., n. VII, § 7.)

X

Grande fut donc la surprise quand, dans son discours du 18 novembre 1879 à la Chambre, M. le ministre tira de l'*échange de vues* des déductions que le Saint-Siège devait repousser comme étant sans fondement et souverainement injurieuses à l'épiscopat belge. Il préféra toutefois se taire pour le moment, mais il n'en fut pas de même de la presse catholique de Rome et de la Belgique; celle-ci éleva ses protestations contre les déductions du discours ministériel. Plusieurs des plus vaillants députés catholiques firent noblement entendre leur voix dans l'enceinte parlementaire pour repousser les accusations de M. le ministre, comme insoutenables et offensantes pour les laïques et le Saint-Siège. Survint une déclaration officielle du cardinal archevêque de Malines, affirmant avec autorité qu'aucun désaccord n'existait entre le Pape et les évêques. Le Saint-Père lui-même, profitant de l'occasion que lui fournissait l'envoi par le cardinal archevêque de l'offrande de l'amour filial de ses diocésains, daigna lui écrire, en date du 2 avril, une lettre dans laquelle Sa Sainteté louait hautement les catholiques belges qui avaient si courageusement correspondu au zèle de leurs pasteurs, en concourant, au prix des plus grands sacrifices, à ouvrir de nombreuses écoles, *afin d'empêcher les conséquences désastreuses de la récente loi scolaire, totalement opposée aux principes et aux prescriptions de l'Eglise catholique.*

XI

Le besoin de sortir de l'équivoque, au fond plus imaginaire que réelle, était éprouvé pour d'autres motifs en vérité par M. Frère-Orban lui-même. Celui-ci écrivit en effet à M. le baron d'Anethan, le 7 avril, une dépêche qui devait être communiquée au cardinal secrétaire d'État, par laquelle il demandait au Saint-Siège de déclarer catégoriquement que s'il existait un accord réel entre lui et l'épiscopat, il l'affirmât d'une manière claire et précise, et qu'il assumât la responsabilité des consé-

quences découlant de la lutte ouvertement engagée entre l'Église et l'État; que si, au contraire, Rome désapprouvait la conduite des évêques dans la question de l'organisation des écoles, le Saint-Père fît cesser tout malentendu et imposât obéissance à ses ordres (Doc. n. IV).

Le désir de M. Frère-Orban fut bientôt satisfait. Le cardinal secrétaire d'État répondit par une dépêche du 3 mai, adressée à Mgr le Nonce de Bruxelles, pour être portée à la connaissance de M. le ministre des affaires étrangères : que participer à un système d'instruction blâmable en lui-même, était un acte défendu non moins par les principes de la morale catholique que par la mode naturelle; que l'épiscopat belge en s'opposant aux conséquences désastreuses de la nouvelle législation, avait bien mérité de la cause catholique; que, dans l'impossibilité de distinguer en général entre écoles et écoles, après la nouvelle organisation que la loi venait d'y introduire en Belgique, il ne restait d'autre expédient que de dispenser dans les cas particuliers que l'on jugerait exempts des périls redoutés; que de Rome viendraient toujours des conseils pratiques de prudence et de modération dans l'application des peines; que les évêques les avaient recueillis avec déférence et docilité et avaient prouvé qu'ils les suivaient en accordant, dans les circonstances spéciales, de nombreuses dispenses et en adoptant des tempéraments convenables (Doc., n. V).

XII

A cette réponse formelle, qui dissipait tout malentendu, M. Frère-Orban opposa une longue dépêche en date du 18 mai, dans laquelle, après avoir répété ses déductions tirées de l'*échange de vues*, il concluait *qu'un autre esprit avait présidé jusqu'ici à nos rapports avec le Vatican.* Il ajoutait que la lettre du Pape au cardinal archevêque de Malines semblait mettre en contradiction le Saint-Siège avec lui-même; enfin, il combattait la dernière dépêche du cardinal secrétaire d'État, en alléguant l'exemple des autres pays, où l'enseignement neutre a été prescrit sans que le clergé s'élevât contre, comme en Belgique; il concluait que le système politico-libéral étant actuellement en vigueur dans ce pays, le clergé devait se montrer, lui aussi, respectueux envers la majesté des lois (Doc., n. VI)

XIII

Le cardinal secrétaire d'État répliqua aux assertions de M. le ministre par une dépêche du 8 juin, destinée à rectifier les principes et les faits dont on déduisait des conséquences si peu légitimes.

Dans cette dépêche, après avoir de nouveau déterminé les idées qui avaient présidé à l'*échange de vues*, le cardinal démontre que la doctrine du Saint-Siège s'est toujours inspirée des mêmes principes, lesquels se

sont développés et ont été appliqués d'après la nature des faits qui se sont succédé (Doc., n. VII, §§ 2, 3, 4, 5, 6); que la lettre du Saint-Père était pleinement conforme aux précédentes déclarations du Saint-Siège (*Ib.*, § 9); que la dépêche du cardinal secrétaire d'État du 3 mai était destinée à lever toute équivoque, selon le désir manifestement exprimé par M. le ministre lui-même (*Ib.*, § 10); que l'exemple des autres pays, cité par M. le ministre comme une difficulté, était plutôt contraire que favorable à sa cause, puisque l'enseignement neutre ou mixte avait partout rencontré la désapprobation des évêques et du Saint-Siège (*Ib.*, §§ 13, 14), et finalement que le système politico-libéral ne pouvait justifier devant la conscience catholique une loi qui en viole les droits sacrés (*Ib.*, § 16).

XIV

Au moment où cette dépêche allait être expédiée, M. le baron d'Anethan donna lecture au cardinal secrétaire d'État d'une communication en date du 8 juin de M. Frère-Orban, par laquelle celui-ci lui annonçait le rappel de la légation belge de Rome, et l'avertissait de se tenir prêt à partir.

Il est facile de s'imaginer la surprise du cardinal secrétaire en apprenant une détermination qu'aucun nouvel incident n'avait provoquée et qui avait été prise sans même attendre l'arrivée de la réponse à la dernière dépêche déjà annoncée au gouvernement.

XV

En conséquence, le cardinal secrétaire d'État, par une dépêche du 13 juin au Nonce apostolique, dépêche dont une copie devait être communiquée au ministre des affaires étrangères, faisait ressortir la gravité de l'offense faite au Saint-Siège par la résolution déjà adoptée par le gouvernement, et démontrait par de solides raisons l'insuffisance des motifs allégués pour la justifier (Doc., n. VIII).

Sur ces entrefaites, le Nonce apostolique, par lettres des 10, 11 et 12 juin, informait S. Em. le secrétaire d'Etat des entretiens réitérés qu'il avait eus avec M. Frère-Orban, dans lesquels le représentant pontifical chercha à dissiper les équivoques sur lesquelles se fondait M. le ministre et par lesquelles il s'efforçait vainement de justifier sa détermination. Le cardinal secrétaire d'État loua le zèle et la prudence du Nonce apostolique, dans sa dépêche du 16 juin (Doc., n. IX).

XVI

Mais, bien que les explications données prouvassent jusqu'à l'évidence que l'attitude du Saint-Siège, dans la question scolaire de la Belgique, eût toujours été égale à elle-même, du commencement à la fin, toutefois M. le ministre des affaires étrangères, par une lettre du 28 juin, notifiait au Nonce apostolique la rupture des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Belgique, à partir de ce jour, et par le fait même la cessation de tout rapport officiel entre lui et le représentant pontifical (Doc., n. X).

Cette lettre contenait en outre une longue réponse de M. Frère-Orban, à la dernière dépêche du cardinal secrétaire d'Etat, du 8 juin. Cette réponse, si on la considère attentivement, n'est que la répétition de théories déjà réfutées et de faits déjà rectifiés dans les précédentes communications officielles du secrétaire d'Etat. La seule chose nouvelle que l'on voie s'y révéler, c'est le vrai but auquel tendait M. Frère-Orban, dans ses relations avec le Saint-Siège, et l'unique raison sur laquelle reposait la prétendue équivoque dont il s'est plaint si souvent. M. le ministre le déclare ouvertement : jusqu'au 5 octobre 1879, il crut pouvoir nourrir la confiance que le Souverain Pontife régnant, en viendrait à se rapprocher de certaines théories erronées, professées par quelques Etats modernes; et, plongé dans cette folle illusion, il osa accuser le Saint-Siège de contradiction, quand il le vit demeurer inébranlable dans la défense des droits les plus sacrés et la protection des intérêts les plus vitaux. Il n'est pas aisé de se persuader que M. Frère-Orban ait pu sérieusement concevoir cette vaine espérance. Il est bien plus évident qu'une cause qui a besoin de tels artifices pour se défendre devant le public, est dénuée de toutes les raisons propres à la justifier. Mgr le Nonce apostolique ne laissa pas sans réponse l'inqualifiable communication ministérielle du 28 juin; il protesta énergiquement *contre les nombreuses et graves inexactitudes de faits qui se rencontrent dans l'exposé.*

XVII

De tout ce qui précède découlent rigoureusement les conclusions suivantes :

1° Le Saint-Siège, non moins que les évêques belges, a condamné plusieurs fois, au point de vue dogmatique et doctrinal, la nouvelle loi sur l'enseignement primaire.

2° Le Saint-Père, par l'autorité de ses conseils, a toujours inculqué, au milieu de la lutte, aux défenseurs de la vérité, de ne pas séparer du zèle et de la fermeté, la charité, la prudence et la modération.

3° Les évêques belges, en s'opposant à la nouvelle loi, afin de la

rendre moins funeste aux fidèles dans son application, ont obéi à un devoir sacré de leur ministère pastoral, et n'ont jamais pu être désapprouvés en cela par le Saint-Siège.

4° Les conseils de modération et de ménagement donnés par le Saint-Siège ont été, comme toujours, reçus avec respect par les évêques, et mis à exécution dans la mesure que comportaient les circonstances.

5° Le gouvernement ayant employé vainement tous les moyens pour obtenir de Rome une parole de blâme contre l'épiscopat, on eut recours à d'artificieux raisonnements pour accréditer la fausse supposition d'un désaccord entre le Saint-Siège et les évêques belges.

6° Quand le gouvernement a mis le Saint-Siège dans l'alternative de choisir entre le rappel de la légation et l'acceptation des fausses déductions tirées de l'*échange de vues*, le Saint-Siège n'a pas hésité un instant à subir le premier fait et à repousser le second.

7° Dans de pareilles circonstances, la cessation de la légation belge auprès du Saint-Siège prend le caractère d'un injustifiable outrage, d'autant plus manifeste que, tout en ayant été annoncé comme une exigence politique à partir du jour où le ministère actuel commençait à exercer le pouvoir, ses auteurs veulent le faire passer aujourd'hui comme la conséquence d'une contradiction supposée du Saint-Siège.

Mais « l'Europe », suivant la noble conclusion du Nonce apostolique, dans sa réplique à M. Frère-Orban, « rendra justice à la haute condescendance du Saint-Siège, aux preuves éclatantes qu'il a données de son désir inaltérable de conciliation et de paix. C'était son devoir, et ce sera son honneur devant l'histoire, de n'avoir pas abaissé sa mission divine à des transactions dont le prix eût été la foi des jeunes générations, et peut-être d'un peuple entier » (Doc., n. XII).

Rome, de la secrétairerie d'État, le 10 juillet 1880.

16. — Entrevue des délégués des chambres syndicales ouvrières et de M. Constans, ministre de l'intérieur. Les délégués de ces chambres présentent au ministre une demande tendant à obtenir : 1° La diminution et la règlementation des heures de travail; 2° Le droit de réunion et d'association; 3° L'adjudication des travaux d'État mise à la portée des corporations ouvrières; 4° La création d'une Caisse nationale de retraites civiles pour les vétérans de l'industrie. — M. Constans déclare qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour que le droit d'association soit accordé aux corporations ouvrières, mais qu'il s'opposera, de concert avec ses collègues, à ce que ce droit soit concédé aux congrégations religieuses. — Les tribunaux de première instance de Lille, d'Amiens, de Toulouse, de Bourges se déclarent compétents sur l'action en dommages-intérêts intentée aux préfets et aux commissaires de police de ces villes par les

RR. PP. Jésuites. — Circulaire de la Turquie énumérant les institutions et les réformes qu'elle se propose d'établir en Arménie. — Des négociations sont entamées à Lima pour la formation, par le Pérou et la Bolivie, d'une confédération avec un seul gouvernement. Les représentants autorisés des deux pays signent à cet effet un protocole établissant cette confédération, qui sera soumis au conseil d'État péruvien.

17. — Congrès socialiste de Lyon. Ce congrès rédige un programme contenant tous les éléments d'une organisation révolutionnaire. Il forme une fédération de tous les travailleurs lyonnais, groupes d'ouvriers socialistes, sociétés coopératives et chambres syndicales dans le but d'étudier les moyens les plus propres de réaliser l'*idée juste* dans la société. Pour conduire cette fédération, un comité fédéral est institué et investi des pouvoirs les plus étendus sur tous les membres de la fédération. — Le *Livre d'or* de la magistrature française s'augmente des démissions suivantes à l'occasion de l'exécution des décrets du 29 mars : M. Lemy, premier avocat général à Angers; M. de Bonne, procureur de la République à Gaillac; M. Boullaire, procureur de la République à Reims; M. Camoin de Vence, procureur de la République à Marseille. — Départ des commissaires généraux européens pour Alexandrie. Ils vont soumettre à l'approbation du khédive la loi de liquidation des finances égyptiennes. — Le gouverneur de Candahar ordonne à ses troupes de se retirer vers Gerishk. Son infanterie déserte en masse avec ses armes, ses munitions de guerre et ses canons; les déserteurs sont poursuivis par une brigade anglaise, qui les disperse après leur avoir tué deux cents hommes et repris leurs canons et leurs bagages.

18. — Note collective des représentants des six grandes puissances médiatrices remise à la Turquie et à la Grèce, sous la date du 15 juillet. Cette note invite les deux gouvernements à accepter la ligne frontière partant du Kalamas pour aboutir par l'Olympe à la mer Égée, en laissant au sud le lac de Janina et Metzowoo, qui restent acquis à la Grèce. — Décret nommant six conseillers à des cours d'appel; huit avocats généraux; quatre substituts de procureurs généraux; quarante-neuf procureurs de la République; des juges et des présidents à des tribunaux de première instance; des juges de paix et des suppléants de juges de paix en remplacement des magistrats démissionnaires qui ont refusé de prendre part à l'exécution des décrets du 29 mars. — Le gouvernement transmet à ses représentants à l'étranger, des instructions les autorisant à pourvoir au repatriement des amnistiés indigents qui en feront la demande.

19. — Décret élevant le général Farre, ministre de la guerre, à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. — Lettre adressée au même général par M. Jules Grévy, pour le féliciter de la parfaite ordonnance de la fête militaire du 14 juillet et de la bonne tenue des troupes.

— Banquet militaire donné par M. Gambetta au Palais-Bourbon et allocution prononcée à cette occasion par le président de la Chambre des députés. — Conférences en faveur des libertés religieuses à Dôle, à Saint-Donat, à Valognes, à Gemon, à Puy-Saint-Martin, à Montmorillon et à Crest. — La Grèce accepte les décisions des puissances médiatrices; la Turquie, au contraire, conteste la ligne de frontières indiquée par la note collective des puissances.

20. — Circulaire de M. Magnin, ministre des finances, aux directeurs généraux et aux trésoriers payeurs généraux, pour les inviter à s'abstenir de toute intervention dans les prochaines élections des conseils généraux. — M. le juge d'instruction de Lille transmet au procureur de la République de son ressort une plainte contre le préfet du Nord, prévenu « du crime de violation de domicile et d'attentat à la liberté individuelle », commis contre des citoyens français, dans la matinée du 30 juin. Sur l'opposition du procureur général de Douai, cette plainte est renvoyée devant la chambre des mises en accusation de Douai. — Nouvelles démissions dans la magistrature des parquets. — La Chambre des Communes rejette le projet d'érection d'un monument à la mémoire du prince Louis-Napoléon dans Westminster Abbey. — Assassinat de la mère du général Skobeleff et de son escorte par un lieutenant russe, dans les environs de Philippopoli. — Évacuation de Caboul par les troupes anglaises.

21. — Nouveau mouvement dans la magistrature pour pourvoir aux vacances produites par les démissions des membres du parquet. — M. Jules Grévy, après un premier refus, se décide enfin à aller visiter Cherbourg au commencement d'août et à passer en revue la flotte. — Célébration à Bruxelles du cinquantième anniversaire de l'indépendance belge. Le roi Léopold inaugure les fêtes données à cette occasion, en passant une grande revue de la garde civique et de deux divisions de l'armée belge. — Au Vatican, séance préparatoire pour la béatification de Christine de Savoie. — Concentration de troupes bulgares sur la frontière de la Roumélie orientale. — La Grèce, après avoir essuyé un refus de l'Allemagne, demande au gouvernement français, et en obtient des officiers instructeurs pour l'organisation de son armée.

22. — Mort de M. Allenou, sénateur des Côtes-du-Nord, appartenant au centre droit. — M. le général Sergio Camargo, ambassadeur des États-Unis de Colombie à Paris, remet à M. Jules Grévy les lettres mettant fin à sa mission auprès du gouvernement de la République française. — Arrivée à Paris du marquis de Tseng, ambassadeur de l'empereur de Chine. — Inauguration à Bruxelles du monument élevé à la mémoire de Léopold Ier. — Le grand conseil du canton de Schwytz rétablit la peine de mort par trente-trois voix contre vingt-six. — Des troubles éclatent à Captown, à la suite du refus fait par une partie des indigènes de livrer leurs armes aux autorités anglaises.

23. — Décret chargeant M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, de l'intérim du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts pendant l'absence de M. Jules Ferry. — Décret augmentant d'un bataillon composé de quatre compagnies, le corps indigène des travailleurs sénégalais. — L'escadre de la Méditerranée quitte la rade de Brest pour se rendre à Cherbourg. — La chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Douai, renvoie le préfet du nord devant M. le premier président de cette cour, auquel est dévolu le rôle de juge instructeur dans l'affaire intentée par les Pères Jésuites de Lille contre M. Cambon. — Entrevue d'Abdul-Rhamon et des autorités anglaises au camp des Anglais. — M. Gonzalès est élu président du Mexique.

24. — Mouvement important dans le personnel de la magistrature algérienne et dans celle des colonies. — Le parti catholique des provinces rhénanes se réunit en congrès à Cologne et vote les résolutions suivantes : 1° L'assemblée donne son approbation absolue à l'attitude du centre dans la dernière session législative; 2° Elle repousse de nouveau, comme incompatible avec le droit divin de l'Église et l'autorité paternelle la prétention de l'État à l'autorité absolue en matière d'enseignement; elle condamne les écoles mixtes et déclare que l'enseignement religieux, la répartition des matières d'enseignement, le choix des livres appartiennent exclusivement aux organes de l'Église, et particulièrement aux personnes que celle-ci a investies d'un mandat régulier à cet effet. — Les autorités anglaises déclarent aux chefs afghans que la reine a reconnu Abd-ul-Rahman comme émir de l'Afghanistan, et annoncent que les troupes anglaises se retireront prochainement en dehors des frontières fixées par le traité de Kandahar. — Le tribunal correctionnel de Rennes rend son jugement dans l'affaire du couvent des Récollets. — Dix-neuf prévenus sur vingt-deux sont condamnés à des peines, variant de six mois à six jours d'emprisonnement. — Continuation des démissions occasionnées par l'exécution des décrets du 29 mars : MM. Bouvier, procureur de la République à Brignolles: Maisonnier, substitut à Mont-de-Marsan, Richard, substitut à Châteauroux, et Marion, juge d'instruction à Lille, se retirent plutôt que de se rendre complices des mesures prises contre les congrégations religieuses. — Entrée de l'escadre anglaise en rade de Villefranche-sur-Mer. Les Nordistes abandonnent le camp albanais de Tusi et se retirent à Scutari. — Banquet offert au citoyen Henri Rochefort, par les frères et sœurs de Belleville. — On y lance force pavés contre l'opportunisme.

25. — Remise solennelle des drapeaux aux troupes des garnisons des villes de province. Cette cérémonie toute militaire, par suite de l'intervention des autorités civiles, donne lieu dans certaines localités à des incidents regrettables et à des conflits entre les autorités militaires et administratives, à Cherbourg, à Toulouse. — Inauguration de la statue de Rabelais, à Tours. — L'empereur de Russie confère la décoration de

Saint-Stanislas aux officiers de l'armée française ayant fait partie de la mission envoyée aux obsèques de l'Impératrice.

26. — Le voyage du président de la République est officiellement annoncé par une lettre du général Pittié au maire de Cherbourg et par une lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du département de la Manche. — Les ouvriers maçons de Montluçon se mettent en grève. — Réponse négative de la Porte à la note collective des six grandes puissances. — Les Monténégrins attaquent les Albanais à Cermaniza et en tuent un grand nombre. — Le prince de Monténegro ordonne la levée en masse des hommes de seize à soixante ans. — La chambre danoise adopte le projet de loi définitif concernant la réorganisation de l'armée. — Clôture de la session du Reichstag. — Nouvelle éruption du Vésuve.

27. — Clôture du congrès socialiste ouvrier de Marseille, il se sépare aux cris de : Vive la révolution sociale! — Le nombre des magistrats qui ont courageusement donné leur démission pour ne pas être associés ni directement, ni indirectement à l'exécution des décrets du 29 mars, atteint le chiffre respectable de cent quatre-vingt-dix-sept, à ce nombre viennent s'ajouter aujourd'hui MM. d'Arout, procureur de la République à Lons-le-Saulnier; Bick, procureur de la République à Hazebrouck; Bazennerye, substitut du procureur général à Bourges, et d'Hausseman, juge d'instruction à Céret. — Le R. P. Fristot, jésuite, dépose entre les mains du premier président de la cour de Douai, une plainte contre le préfet du nord pour attentat à la liberté individuelle, avec constitution de partie civile. — Le général Milon est nommé ministre de la guerre en Italie. — La municipalité de Philippopoli décide qu'un monument sera érigé à la mémoire de Mme Skobeleff, à l'endroit même où elle vient d'être assassinée.

28. — Mouvement important dans le personnel de la magistrature, nécessité par de nouvelles démissions dans les parquets. — Décret convoquant les collèges électoraux de l'arrondissement de Mézières et de Chambéry, pour le 22 août, à l'effet d'élire chacun un député. — Nomination de M. Mavrocordato au poste d'ambassadeur de Grèce, à Rome. — Concentration d'un corps d'armée turc sur la frontière grecque.

29. — Arrivée en rade de Cherbourg de l'escadre volante sous le commandement du contre-amiral Galibert. — Ayoub Khan, à la tête de 12,000 hommes et de 36 canons, attaque la brigade du général anglais Burow, forte de 2,000 à 3,000 hommes, lui fait éprouver un très grave échec et lui prend 2 canons. — Le délégué apostolique de Buénos-Ayres fait parvenir au Pape le résultat de sa médiation dans le but de faire cesser la guerre civile et en reçoit des félicitations pour l'heureux résultat obtenu.

Charles de Beaulieu.

LES FÊTES DU CANADA

Des rives canadiennes nous arrive, comme une brise légère, l'écho des fêtes toutes françaises qui ont eu lieu à Québec le 24 juin dernier. Nous allons essayer d'en résumer ici les principaux détails. Ces fêtes étaient d'autant plus brillantes qu'elles coïncidaient avec la réunion de la grande Convention canadienne et avec la session du Congrès catholique organisé et présidé par l'éminent magistrat de Québec, M. le juge Routhier. Elles ont été inaugurées par une messe célébrée en plein air par Mgr l'archevêque de Québec en présence de plus de 50,000 Canadiens Français, accourus de toutes les parties du Canada et des États-Unis et suivie d'un très beau discours où Mgr Racine, évêque de Sherbrook, a rappelé toutes les origines et les gloires françaises du Canada. La fin de cette chaleureuse allocution a été accueillie par un triple vivat en l'honneur de S. S. Léon XIII, de l'Angleterre et de la France. Une magnifique procession accomplie dans l'ordre le plus parfait a ensuite parcouru les rues de la ville.

Le soir, un immense banquet a réuni près de huit cents convives autour du jeune et sympathique marquis de Lorne, gendre de la reine d'Angleterre et gouverneur général. De nombreux toasts furent portés à la reine et à la France.

Nous serions incomplet si nous ne disions quelques mots du Congrès catholique ouvert le 25 juin, et des principaux discours qui y ont été prononcés. Nous signalerons entre tous celui de M. le juge Routhier. Après avoir salué dans les évêques et les invités français qui avaient pris place au bureau, *les représentants de ce que les Canadiens ont de plus cher au monde* : l'Eglise et la *France catholique*, l'éminent juge ajouta :

« La France se souvient, après un siècle d'oubli, qu'il y a sur les bords du Saint-Laurent un petit peuple qui a gardé sa langue, ses institutions et surtout sa foi.

« Il est encore temps de renouer des relations avec notre ancienne mère-patrie et il faut espérer que le Canada et la France bénéficieront tous deux de ces relations ».

Il faut entendre le puissant orateur attester au milieu d'applaudissements unanimes la royauté de Jésus-Christ en ces termes éloquents :

« Lorsque dans le monde, a-t-il dit, il n'y a pas de place pour ce roi divin, il n'y a pas de place pour les souverainetés humaines. Le peuple juif a dit qu'il n'y avait pas dans la Judée de place pour le Christ, et aujourd'hui encore, il n'y a pas, dans le monde entier, de place pour le peuple juif. En France, on a voulu chasser le Christ, et depuis cent ans, il n'y a pas en France de gouvernement stable. Napoléon Ier, maître de la révolution, a d'abord dit : Place au Christ! et il a triomphé. Plus tard, il lui a semblé que la place que Dieu lui laissait était trop étroite pour son ambition. C'est alors que les rois ont dit qu'il n'y avait pas de place pour Napoléon en Europe. Concluons donc : Il faut donner à Dieu une place proportionnée à sa taille. »

De l'aveu de tous ceux qui l'ont entendu, jamais l'illustre orateur ne s'est élevé aussi haut et n'a produit un aussi saisissant effet. Applaudissements, bravos, vivats, larmes, rien ne manqua à ce triomphe de l'éloquence.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire complète de l'expulsion des Jésuites, par Vindex. 50 centimes l'exemplaire.

Sous ce titre, M. Victor Palmé vient de publier le récit authentique et complet de la première application des Décrets contre les Congrégation religieuses.

Ce récit est fait ville par ville, d'après les feuilles locales, et avec les documents particuliers qu'a pu se procurer l'auteur.

Grâce à ce plan tout méthodique, on suit avec aisance et lucidité toutes les péripéties de ce douloureux événement : rien de plus complet.

Nous engageons vivement nos lecteurs à se procurer cet écrit et à le répandre partout autour d'eux. C'est le vrai moyen d'égaler la réparation à l'injustice et à la violence, et peut-être de borner le mal à ces premiers coups, que chacun sache ce qui se fait, et, à son tour, il s'indignera et protestera.

LA PRÉDICATION A DOMICILE

Sous ce titre général, Mgr Gassiat, protonotaire apostolique, se propose de publier plusieurs séries de discours sur les sujets les plus importants du Dogme et de la Morale.

L'idée de l'auteur est d'aller, au moyen de ces instructions publiées séparément en brochures, porter la parole de Dieu, « à domicile », à ceux qui ne viennent pas, ou ne viennent que rarement à l'église.

Que de bien se pourrait faire, grâce à ce nouveau mode de prédication ! — On se procure le petit livre comme pour soi-même, puis, sans avoir l'air de rien, on le laisse à la portée de tous dans la maison. Soit désœuvrement, soit curiosité, une fois ou autre la personne dont l'âme vous est chère finit par le lire, et peut-être revient-elle de suite à la religion. N'est-ce pas ainsi que saint Ignace se convertit, en lisant la *Vie des Saints*, faute d'avoir sous la main des ouvrages profanes? — Et si le stratagème ne réussit pas, on va droit à l'attaque : Ainsi, tu ne trouves pas de temps pour aller à l'église !... Tu ne « veux » pas, tu « n'oses » pas y aller ! Soit ; mais, au moins, prends et lis, ce sera me faire plaisir. Et tu verras comme on y parle toujours comme avant notre première communion ! » Quel époux, quel fils, quel frère résisteraient à ce langage d'une épouse, d'une mère et d'une sœur?

Réservons-donc le meilleur accueil à l'idée de la *Prédication à domicile*. Le nouveau sujet qui vient de paraître a pour titre : *le Lac de Tibériade ou le Dogme de la vie*, *scène évangélique*. C'est la description et le commentaire de la

pêche miraculeuse, telle qu'elle est racontée dans le Nouveau Testament. Aucun mouvement, aucune parole ne sont perdues pour l'éloquent interprète. Le rivage, le lac, le bateau, la rame, le filet, les pêcheurs, le Divin Personnage, tout lui parle et l'instruit. Qu'on essaye-donc dans les paroisses de ce « missionnaire-là ! »

Le *Dogme de la Vie* (Brochure in-12 de 36 pages) forme pendant au *Dogme de la Mort*, publié il y a quelques mois par le même auteur. La pagination continue, de manière à faire plus tard un volume. Avoir soin, en conséquence, de bien conserver chaque brochure, pour les faire alors relier ensemble. Le prix est de 50 centimes pour chacune de ces brochures.

UNE MALADIE MORALE ; LE MAL DU SIÈCLE, par Paul Charpentier, substitut au tribunal de la Seine. 1 volume in-12, Didier et Cᵉ, éditeurs.

Nous laissons à M. Charpentier le titre qu'il prend sur la couverture de son livre quoiqu'il soit, croyons-nous, du nombre des membres du parquet de la Seine qui, devant l'exécution brutale de décrets oppresseurs de la liberté de conscience, se sont retirés. Cette retraite qui lui fait honneur, ne doit pas être passée sous silence; elle montre un écrivain pour lequel le devoir n'est pas un vain mot et d'avance donne confiance au lecteur.

La maladie morale; que M. Paul Charpentier étudie et qu'il appelle le mal du siècle, c'est la mélancolie, si voisine du pessimisme. Ce n'est plus la maladie du jour, car, à la mélancolie romantique des dernières années a succédé un âpre désir de jouissances. M. Charpentier le constate, mais il n'en reste pas moins vrai que la mélancolie a réellement été, à une époque peu éloignée, le « mal du siècle » et qu'elle constituait en effet une « maladie morale ». Maintenant a-t-on gagné au change? M. Charpentier ne le pense pas; il ne croit pas que la poursuite effrénée des jouissances qui prend sa source dans un matérialisme abject, vaille mieux qu'une maladie, qui au moins, gardait un souvenir de la dignité de l'homme, trop grande pour que les jouissances de la terre puissent lui suffire. Tout vrai moraliste jugera de même.

L'étude de M. Paul Charpentier se divise en quatre parties : la première est consacrée à des considérations générales et à un aperçu de l'histoire de la mélancolie dans l'humanité; la seconde étudie les générations de la Révolution et de l'Empire, déjà atteintes par la mélancolie, quoique ce fut, par excellence, une époque d'action; la troisieme nous présente les générations de la Restauration, et la quatrième, celles du gouvernement de Juillet. L'auteur arrête son étude en 1848 parce que, à cette date, le « mal du siècle » a changé de nature.

Ce travail dénote un moraliste et un observateur habitué à voir de près les déviations de l'esprit humain ; les observations abondent et généralement les jugements sont justes. Ce n'est pas M. Charpentier qui confondrait l'incurable découragement des païens assistant à l'effondrement de l'empire romain avec le renoncement absolu des solitaires chrétiens allant préparer dans le désert les éléments de reconstitution d'un monde nouveau. Aussi pouvons-nous dire qu'il nous a donné une page intéressante d'étude morale et littéraire.

ERREURS SCOLAIRES, par A.-E. Tarnier. 1 volume in-12, Victor Palmé, éditeur. Prix : 3 francs.

M. Tarnier, docteur de la faculté des sciences de Paris, ancien examinateur pour l'admission à Saint-Cyr, doyen de la Faculté des sciences à Angers, s'est donné la mission de relever les erreurs qui se sont glissées dans l'enseignement et qu'on enseigne aux enfants comme des vérités. Nous surprendrons nos lecteurs en disant que le nombre en est grand. C'est cependant l'exacte vérité, et M. Tarnier a fait, dans les différentes branches de l'enseignement, une ample récolte qu'il aurait pu encore augmenter, s'il ne lui avait fallu se borner. Ainsi, dans la grammaire, des définitions sont absolument fausses, des règles inexactes. Dans les mathématiques, et surtout dans l'arithmétique, les définitions qui chargent si lourdement la mémoire d'enfants trop jeunes pour les comprendre, n'ont pas même le mérite de la vérité. Dans l'histoire sainte, les meilleurs traités affirment des faits erronés. Quant à l'histoire de France et à la géographie, les questions faussées ou au moins controversées sont innombrables. La dernière partie du livre de M. Tarnier est consacrée à de nombreux préjugés dont il fait justice. Il y a là bien des notions intéressantes pour les instituteurs primaires qui, en les répandant autour d'eux, formeraient l'esprit et le jugement de leurs élèves.

On comprend facilement l'intérêt d'un ouvrage ce cette nature fait dans un très bon esprit par un homme compétent, et il serait superflu d'insister à ce sujet.

LES GUIDES DE LA MAISON HACHETTE

Versailles, son Palais, ses Jardins, son Musée, ses Eaux, les deux Trianons. 1 vol. in-18.

Fontainebleau, son Palais, ses Jardins, sa Forêt et ses environs. 1 vol. in-18.

De Paris à Rennes et à Alençon, par Moutié. 1 vol. in-18.

De Paris à Nantes, par le Mans, Sablé et Angers, par Moutié. 1 vol.

Par cette saison de villégiature, chacun est à la recherche d'un bon guide. Rien n'est en effet plus précieux. C'est un ami muet qui vous épargne de longues heures d'ennui et de recherches souvent infructueuses. Voulez-vous visiter avec profit Versailles, son château, ses magnifiques jardins, son riche musée, les deux Trianons? ouvrez le guide Joanne et laissez-vous conduire par lui au milieu de ce dédale de trésors artistiques qui vous eussent échappé! Que de détails curieux vous sont révélés sans qu'il vous en coûte d'autre peine et d'autre fatigue qu'un peu d'attention.

Ce que je dis de Versailles s'applique également au guide de Fontainebleau. Avec lui vous aimez à vous égarer dans les sombres avenues de la forêt, avec lui vous visitez les environs si pittoresques de Fontainebleau, de Saint-Germain, etc.

Il n'est point jusqu'aux grandes lignes ferrées qui ne retirent grand avantage des guides. Ainsi pour n'en citer ici qu'un exemple nous mentionnerons seulement les guides de Paris à Rennes et à Alençon et de Paris à Nantes sur les lignes du chemin de l'Ouest. Toutes les localités desservies par ces lignes, et elles sont nombreuses, ont une place réservée dans les guides, une histoire des plus intéressantes à tous les points de vue.

CATHERINE D'ARAGON ET LES ORIGINES DU SCHISME ANGLICAN, par Albert du Boys. Un beau volume in-8, Victor Palmé, éditeur. Prix : 7 fr. 50.

Nous nous bornons aujourd'hui à signaler cet important ouvrage sur lequel nous reviendrons. M. Albert du Boys étudie froidement, sans parti pris, à la lumière des documents, cette grave question du divorce de Henri VIII, dénaturée à plaisir par les écrivains anglicans désireux de dissimuler les honteuses origines de leur Eglise; ses conclusions, fortement motivées, sont la justification de la papauté et la condamnation de Henri VIII, de ses conseillers, de ses courtisans, de ses prélats. Quant aux deux reines, Catherine d'Aragon et Anne de Boleyn, autant la première est justifiée et même glorifiée par une étude approfondie des documents, autant la seconde est condamnée. Aussi cet ouvrage de M. Albert du Boys a-t-il sa place marquée auprès des ouvrages récemment publiés sur Henri VIII, Marie Tudor, Elisabeth et Marie Stuart, ouvrages qui font justice des calomnies protestantes dont trop d'écrivains catholiques se sont faits les échos. Ce n'est certainement pas après avoir lu *Catherine d'Aragon et les Origines du schisme anglican*, qu'on répétera cette sottise que Clément VII perdit l'Angleterre par sa précipitation et par sa partialité pour Charles-Quint, neveu de la reine Catherine; on dira au contraire que, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, le pape fut, sans s'inquiéter des conséquences, le défenseur de la faiblesse opprimée, de l'indissolubilité du mariage et de la stabilité de la famille.

E. CHARLES.

L'ECREVISSE, introduction à l'étude de la zoologie, par Huxley. Un vol. in-8, avec 82 figures dans le texte. Librairie Germer-Baillière, boulevard Saint-Germain, 108.

Ce livre n'est pas, à proprement parler, une monographie de l'Écrevisse, l'auteur s'étant seulement proposé de montrer comment l'étude attentive de l'un des animaux les plus communs peut conduire aux généralisations les plus larges, aux problèmes les plus difficiles de la zoologie, et même de la science biologique, en général. En le lisant, le lecteur s'initiera agréablement à toutes les grandes questions zoologiques qui excitent aujourd'hui un si vif intérêt. Le nom seul de l'auteur en dit plus que tous les éloges. On sait, en effet, que M. Huxley est l'un des plus éminents et des plus consciencieux zoologistes anglais, et qu'il n'a pas hésité à reconnaître l'illusion dont il avait été le jouet, en décrivant le fameux *Bathybius*, précipité gélatineux de sulfate de chaux, qui n'est plus regardé comme un être vivant que par ceux qui en ont besoin pour soutenir leurs hypothèses.

Dr TISON.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE ATHÉE [1]

Un *savant* a réuni récemment ses confrères les *savants*, et leur a adressé ce petit discours accueilli avec grande faveur : « Les progrès de la science athée sont certainement remarquables, mais n'ont pas été aussi rapides qu'on le pouvait désirer. Il y a une raison à cette lenteur : nous n'avons pas de livres à la portée du vulgaire; ce que nous écrivons, professons, enseignons, est excellent, mais n'est connu que de nous et, en somme, ne nous apprend rien. C'est plus bas qu'il faut descendre : c'est aux jeunes gens, aux dames, aux gens du monde, aux jeunes filles, aux enfants même, que nous devons nous adresser. Ils entendent vaguement parler du *Système de Darwin*, de l'*Homme primitif à peine échappé de l'animalité*, de *l'Origine de la vie*, des *Théories cérébrales*, etc. ; et ils ne savent ce que c'est. Voilà ce qu'il faut leur apprendre! Disons et répétons dix fois, cent fois, tous les jours, à toute heure, sous toutes les formes, que : *le monae s'est fait tout seul*, que tout s'est toujours fait tout seul ; qu'il n'y a donc jamais eu de Dieu ; que les habitants du monde, de la terre, n'ont donc pas à s'occuper de cette invention ridicule et bizarre; que, dès lors, toutes leurs visées, idées, actions et prévisions, doivent avoir un but unique : *Jouir des plaisirs de la terre*, puisqu'ils n'ont pas d'autre avenir que celui de la terre qui est sous leurs pieds ; que sinon, s'ils manquent leur coup, c'en est fait pour toujours ! Doutez-vous que les jeunes gens, les femmes, les jeunes filles, et les enfants même, n'entendront pas un tel langage, qui leur montre l'inanité des commandements et des prohibitions de la prétendue morale de leurs pères et mères, des philosophes, des prêtres et de tous les pédagogues et tyrans qui s'op-

(1) *Science et matérialisme*, par le docteur Ch. Letourneau, *Bibliothèque des sciences contemporaines*.

posent au libre développement de la vie et à la possession de la félicité terrestre!

« Evidemment, il y a là un public nombreux, bien disposé et qui nous attend. Mettons-nous à l'œuvre! Publions une encyclopédie matérialiste et athée, claire, facile à lire et à comprendre; le succès en est assuré! — C'est, du reste, mes chers confrères, une mine féconde de livres à fabriquer : j'en ai déjà fait le plan, il y aura de tout : anthropologie, biologie, esthétique, philosophie, linguistique, etc., etc. Vous, Hovelacque, vous traiterez de la linguistique; vous, Topinard, de l'anthropologie; vous, Véron, de l'esthétique; vous, Broca, de la physiologie; etc., etc. Moi, je me charge de la biologie et, surtout, du volume-prospectus, où sera rédigée, exposée et développée la profession de foi matérialiste et athée. Je débute par un livre intitulé : *Science et matérialisme.* Hein! quel titre! Il signifie que tout ce qui est science est matérialisme et ne peut qu'être matérialisme; qui dit science dit matérialisme, et qui dit matérialisme dit science! je donne le ton; vous n'aurez qu'à suivre! »

Et c'est ainsi qu'a été décrétée, commencée et publiée la *Bibliothèque des sciences contemporaines*, destinée à l'instruction de la jeunesse, « d'un format, assure l'éditeur, aussi agréable pour la lecture que pour la bibliothèque, » et dont un des principaux et *savants* auteurs est M. le docteur Letourneau (1).

I

M. Letourneau a promis que son livre serait une profession de foi matérialiste et athée; il ne perd pas de temps pour vous le faire savoir; dès la première page, il se déclare *athée*, — que dis-je, — il se vante d'être athée, il en est fier, il exulte; il semble dire, à chaque instant : Je suis athée, moi! Savez-vous que je suis athée? qui dit *athée* dit homme du progrès, et le progrès c'est l'athéisme! L'athéisme grandit tous les jours; les athées peuplent l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie, « ils sont partout! » Que de nations, que de tribus, que de hordes, de peuples athées! En Afrique, ils le sont tous, ou presque tous : les *Séchuanas*, les *Bassoutos*, qui disent de l'âme : « L'âme! qu'est-ce que c'est que cela?

(1) Voyez le prospectus de la *Bibliothèque des sciences contemporaines.*

On ne la voit pas! » Les *Caffres*, les *Bushmen*, les *Hottentots*, qui « rivalisent d'impiété! » dit-il, en se frottant les mains. En Amérique, les *Indiens du grand Chaco*, les naturels du *Brésil*, les *Caraïbes*, les *Esquimaux;* les *Australiens*, les *Tasmaniens*, les *Andamènes*, dans la cinquième partie du monde; en Asie, des multitudes, les *Khasias* de l'Inde, les *Veddahs* de Ceylan, les *Chinois*, les *Indo-Chinois*, les *Tartares*, les *Mongols!* — Ajoutez les *Thibétains!* lui crie M. Barthélemy Saint-Hilaire : « Le brahmanisme est une sorte d'athéisme! » — Je vous remercie, je les oubliais! Cela fait des millions et des millions d'athées, « des centaines de millions d'athées! » C'est la majorité, c'est le suffrage universel! Et le suffrage universel n'est-il pas la loi indiscutable, le miroir même de la vérité?

Quant à l'Europe, tout va à l'athéisme! à lui l'avenir! Dans peu de temps, tout ce qui vaut la peine d'être compté en Europe sera athée, c'est-à-dire tout ce qui a une intelligence supérieure, un cerveau de *telle* grandeur, qui pèse *tant*, et qui mesure *tant!*

La religion essaye encore de se défendre; mais elle est perdue! c'en est fait d'elle! C'est la lutte du pot de terre « et du pot de fer! » l'athéisme est sûr de vaincre, « son triomphe n'est pas douteux! » Hourrah pour l'athéisme!

Il vous explique ensuite la classification des athées; il y a deux divisions : 1° Ceux qui ne croient pas en Dieu, qui n'y ont jamais cru, qui n'en ont pas l'idée; ce sont les athées *inconscients*. Ils sont en nombre incalculable; ce sont tous ces peuples qu'il vient, comme Homère, d'énumérer. Seulement il n'a pas eu la peine de les distinguer soigneusement par des qualités différentes et bien tranchées; ils n'en ont qu'une, ils se ressemblent tous : ce sont les êtres tombés le plus bas dans l'espèce humaine, les plus sauvages, les plus féroces, les plus ignobles, les plus *abrutis;* c'est à cette qualité qu'on reconnaît cette sorte d'athées. 2° Les athées *conscients*, qui connaissent très bien Dieu, à qui l'on a appris ce qu'est Dieu, qui y ont cru, et qui n'y croient plus, qui n'en veulent plus! Ce sont les *savants*, les professeurs, les philosophes, les plus fortes intelligences de l'Europe et de l'Océanie, qui marchent en tête de la civilisation.

D'où ressort, — phénomène vraiment extraordinaire et sans précédent, — que les hommes les plus *savants*, les plus intelligents

et les plus cultivés sont parvenus, à force de science, d'intelligence et de culture, à cet immense progrès — de devenir semblables aux êtres les plus déchus de l'humanité! Plus vous êtes instruit, intelligent, éclairé, plus vous êtes prêt à vous entendre, à sympathiser, disons le mot, à *fraterniser* avec les Bassoutos, les Khasias et les Indiens du grand Chaco, qui sont tout ce qu'il y a dans le genre humain de plus abruti. Andamène ou Berlinois se reconnaissent tout de suite : « Vous êtes athée, très bien! donnons-nous la main! embrassons-nous! » A moins que l'Andamène, le Caraïbe ou le Bushman, plus pressé par l'appétit que par la fraternité, ne flaire dans ce grand blond philosophe Allemand un excellent gibier, ne l'étourdisse d'un coup de casse-tête, et n'en fasse un repas exquis, après l'avoir apprêté avec des patates au four!

C'est une des chances que courent les premiers *savants* athées qui s'aventureront parmi leurs sauvages *coreligionnaires* (Pardon du mot, il n'y en a pas encore d'autre adopté pour dire qu'on n'a aucune religion), et j'avoue qu'elle n'est pas attrayante; mais il en est une plus agréable que leur fait envisager M. Letourneau.

Ces peuples d'Afrique, d'Océanie, d'Amérique, d'Australie, qui ne croient pas en Dieu, sont tellement abêtis, qu'ils le sont plus que certains singes, les « grands singes anthropomorphes », lesquels (on l'a dit à M. Letourneau) « creusent des puits », ce que ne savent pas même faire ces imbéciles de sauvages! Donc, ces singes sont très supérieurs aux sauvages. Or ici, s'ouvre une belle perspective : — Comment, oh! *savants* athées, n'en seriez-vous pas flattés! — Vous avez déjà fait un grand pas, vous ressemblez aux sauvages les plus abrutis. Mais ces sauvages sont très inférieurs aux grands singes anthropomorphes; — redoublez donc d'efforts, et vous parviendrez à un progrès encore plus éminent, vous vous élèverez probablement presque au niveau des singes anthropomorphes!

II

C'est là une découverte qui suffirait à classer M. Letourneau parmi les grands inventeurs. Mais M. Letourneau est bien plus qu'un inventeur. Il a une qualité qui le distingue entre tous les *savants :* il est un *homme de foi*, il croit à tout dans la science moderne, et cette foi est si entière qu'il n'éprouve aucun orgueil de

ce qu'il découvre; ses découvertes sont l'effet de la foi. Il a le bonheur de croire, cela lui suffit; je suis sûr qu'il n'est pas fier de ses plus belles découvertes, si extraordinaires qu'elles soient : C'est la science! dit-il, c'est la science! la science peut tout!

Il faut, pourtant, faire violence à sa modestie et publier quelques-unes des révélations dont a été gratifié cet homme de foi. Il lui a été révélé ce qui, dans le monde, a « le plus fait pour le bonheur de l'humanité et l'émancipation de son intelligence, » plus que toutes les philosophies et toutes les religions, « les puérilités catholiques », et les « quintescences métaphysiques. » C'est « la *balance de précision* du chimiste! » Et il ne nous en cache pas la raison : la balance de précision du chimiste a constaté une vérité qui éclaire toute la vie de l'homme, lui fixe sa règle morale et lui dévoile son avenir : l'homme n'est pas autre chose qu'une « combinaison de tant de parties d'*azote*, tant de *phosphore*, tant de *carbone*, tant d'*oxigène*, etc. » Ces parties, rassemblées avec juste mesure, composent des corps, des cerveaux humains, qui, non seulement, comme les fameuses idoles des nations, sentent, voient, marchent, palpent, etc., *simulacra gentium*, mais pensent, raisonnent, calculent, composent, imaginent et inventent!

— Mais, quoi! Comment, avec ce merveilleux instrument, la balance de précision, aucun chimiste n'a-t-il encore fabriqué un seul homme? Cela ne semble, cependant, pas très difficile : il n'y a qu'à calculer le nombre exact de phosphore, azote, carbone, oxigène, etc., qui entre dans un corps humain bien constitué, en mettre la même quantité dans un creuset, une cornue, un matras, un alambic (on pourrait faire plusieurs expériences, la chose en vaut la peine), chauffer, ou refroidir, piler, concasser, distiller, condenser, sublimer; évidemment, d'une combinaison ou d'une autre sortira un homme! Comment cela n'a-t-il pas encore été fait! Allons, messieurs les chimistes, à vos fourneaux! Faites-nous un homme, s'il vous plaît!

— Vous voulez plaisanter, dit d'un ton de componction le dévot M. Letourneau; rien n'est plus sérieux! ne riez pas! nous y arriverons, et dans un temps qui n'est pas très éloigné. Et alors nous verrons si vous rirez, vous, et votre bon Dieu aussi! Déjà, nous fabriquons des animaux vivants. — Quoi! vraiment! — C'est-à-dire, « des *cellules vivantes.* » Le chimiste « commence à *savoir les*

créer. » Et comme l'être vivant, l'homme, « n'est pas de la matière, *plus* un principe vital, » mais une « *agrégation de cellules* et de fibres, composée chimiquement des mêmes matières que le monde inorganique, » que les pierres, le cuivre, ou le sel ; comme la cellule est le germe de l'animal, de l'homme, vous concevez que...

— Eh bien, oui, M. Letourneau, continuez, faites-nous un homme, un petit homme, rien qu'un tout petit, un *homunculus!* Ce sera si amusant à voir !

— Vous croyez nous embarrasser, en nous demandant de faire un petit homme, un *homunculus;* nous ferons bien plus : ce n'est pas un *petit* homme, que nous fabriquerons, mais un *grand* homme !

— Comment ! un homme en pleine maturité, qui tout d'un coup marchera, parlera, etc. ?

— Du tout ! Je dis des *grands hommes*, des hommes de génie, de grands philosophes, de grands penseurs, de grands poètes, de grands artistes, « des Michel-Ange, des Bacon, des Newton ! » Et cela, avec la plus parfaite précision, mécaniquement, mathématiquement, sans en manquer un !

Et comment ne serait-ce pas ! La science a tout ce qu'il faut pour cela. Déjà, elle « a décrit les divers types humains, *jaugé* leurs crânes, » (expression excellente : ne *jauge*-t-on pas les liquides, l'eau-de-vie, l'esprit-de-vin ? La science *jauge* les esprits !). Bientôt elle saura pourquoi tel a été artiste ; tel, philosophe ; tel, poète ; tel mathématicien, etc. ; cela tenait aux « circonvolutions de son cerveau, » plus ou moins plissées, creusées, ou gonflées. Elle examinera aussi « sa forme anatomique. » Était-il grand, petit, droit, bossu, brun, bilieux, nervoso-bilieux ? etc. Dans « quel milieu » vivait-il, à la ville, aux champs, dans les bois, près des marais, dans les montagnes, avec des vieux ou des jeunes, des hommes mariés ou des femmes seules, parmi les *classes dirigeantes* ou dans les *basses couches sociales*? etc. Elle notera avec soin « la date de l'éclosion de ses aptitudes, » le jour où Pascal découvrit les trente-deux premières propositions d'Euclide, et l'heure où ce fabricant, dont j'ai oublié le nom, trouva la moire, en se promenant de long en large, et mâchonnant un chiffon de soie ! Au bout de quelques années, mettez un siècle, dix siècles, cinquante siècles, — qu'importe pour un tel résultat ! — la science aura recueilli une multitude innombrable de faits, de dates, de chiffres ; elle rédigera un

code, « le code de l'éducation, » et passera de la théorie à la pra-« tique, de la phase d'observation à la phase active, » à la fabrication des grands hommes et des hommes de génie. Les formules seront données : on fera, à volonté, à jour fixe, sans tâtonner, tout ce qui sera demandé sur la place : capacités industrielles, financières, scientifiques, artistiques, politiques, — grands esprits, grandes imaginations, grands caractères.

— Quoi ! les caractères mêmes ?

— Oui, il y aura une formule pour « développer les caractères ! » Et on en fera en quantité, par grandes masses, rien ne sera négligé pour les « multiplier, » mais on s'appliquera à prévenir d'autres « éclosions, » par exemple, l'éclosion des meurtriers, « en petit, » comme Dumolard, Lacenaire et Troppmann, et « en grand, comme César et autres, » Napoléons !

Vous entrevoyez quelle vaste organisation entraîne cette idée féconde ! Que de cours, de maisons d'éducation, de lycées, de professeurs ! On sera professeur de grands hommes, instituteur de héros, précepteur de caractères austères. Il y aura des pensionnats sur des pics de montagne, pour les poètes séraphiques, et au fond des mines, pour les génies sombres, à la Young ou à la Radcliffe. Il existe, à Paris, des institutions où l'on *chauffe* certains élèves pour les prix de thème grec, de vers latins ou de dissertation latine ; de même, on *chauffera* cet enfant pour en faire Copernic, celui-ci Leibnitz, cet autre Voltaire, cet autre Raphaël, etc. On ira voir les *Jeunes de génie* (comme on dit les *Jeunes de langues*) ; des règlements seront envoyés aux pères de famille, avec la méthode et les instruments nécessaires pour observer les circonvolutions du cerveau de leurs fils ; — on aura seulement le regret de ne pouvoir leur fournir la *balance de précision*, pour peser leur cervelle. A cela près, le résultat est certain, la science s'en charge, c'est « à coup sûr ! »

Et quels bienfaits inattendus ! Plus rien que des hommes de génie, des héros, de grands caractères, des sages, des *saints* (si j'osais employer ce mot de la *mythologie* catholique). Plus de coquins, de voleurs, d'assassins ! On aura « étouffé en germes leurs penchants nuisibles. » Et, par conséquent, plus de crimes, de rapines, de parjures, de trahisons, de dilapidations, d'insurrections, de républiques et de révolutions !

Il n'y aura qu'un seul risque à courir : c'est de se tromper sur les

aptitudes spéciales « d'un individu, » sur l'étude convenable de « ses modes d'énergie fonctionnelles », de lui donner une « éducation familiale, » et de le mettre dans « un milieu cosmique, » contraires aux contours de sa masse cérébrale : on a appliqué tous ses efforts à faire un homme d'État, il n'est bon qu'à être garçon de café; on avait préparé un poète, il « éclot » M. Zola; un peintre classique, c'est M. Manet; un héros, c'est M. Gambetta!

Heureusement, nous avons une compensation, plus qu'une compensation : avec le temps, la fabrication à forfait des hommes de génie sera de plus en plus facile, et par une cause toute naturelle, et que vous n'avez peut-être pas remarquée. Depuis que l'homme existe, son crâne s'est considérablement développé à mesure qu'il montait dans le règne animal, qu'il devenait *pithicomorphe* (c'est un mot nouveau; autrefois, on disait singe *anthropoïde*, singe ressemblant à l'homme; la *Science* dit mieux aujourd'hui : homme ressemblant au singe), puis, anthropomorphe, homme préhistorique, etc., etc., enfin, homme matérialiste et athée, ce qui est l'homme complet, son crâne se développait, s'étendait, s'élargissait. Ainsi, prenez « un crâne de Parisien du treizième siècle, et comparez-le à « un crâne de Parisien du dix-neuvième siècle, » c'est ce qu'a fait mon savant confrère, le docteur Broca, matérialiste et athée comme moi, le crâne du Parisien du dix-neuvième siècle est « d'une dimension incomparablement plus grande que celui du treizième; » Vous savez le treizième siècle, le siècle de saint Thomas d'Aquin, d'Albert le Grand, de saint Louis, d'Innocent III, de saint Dominique, de saint Bonaventure! Ils avaient de tout petits crânes; aussi, quels petits hommes!

— Mais, alors, que sera donc, en suivant la progression, le crâne du Parisien du trentième siècle! Que dis-je, du trois centième siècle! Car vous admettez bien que le monde vivra encore trois cents siècles?

— Trois cents siècles! trois cent mille siècles, trois cent mille milliards de siècles, puisque le monde vivra toujours!

— Je me demande avec épouvante quelle sera la grosseur prodigieuse du crâne du Parisien de ces siècles perdus encore dans l'aurore des âges? Ce sera une courge, une citrouille, comme celle que rêvait le pauvre Garo de la fable. Comment pourra-t-il porter un tel poids vacillant sur ses épaules?

— Il est vrai; mais quelle intelligence, aussi, dans cette tête

énorme ! Oh ! on n'aura bas besoin alors de s'occuper à former des grands hommes : tous les hommes le seront, tous des héros, tous inventeurs, tous hommes de génie !

III

Je l'ai dit, M. Letourneau est un *croyant*, et un croyant qui mérite vraiment le titre d'orthodoxe, car il a la foi vive : la foi, a-t-on dit, est « l'approbation libre des choses qu'on ne voit pas. » (Abailard.) Or, lui, il croit sans voir, sans avoir vu, sans pouvoir espérer voir ; il croit l'impossible, il croit, parce que c'est absurde, *Credo, quia absurdum*. Que demander de plus ! n'est-ce pas la foi la plus complète, la plus parfaite, la foi qui sauve ?

M. Letourneau sera donc sauvé, car il a la foi !

Il est vrai que ce qu'il croit n'est pas ce que croit la majorité des hommes : il ne croit pas à *Dieu ;* il ne croit pas à la *création ;* il ne croit pas à l'*âme*, il « répudie hautement cette entité » (*entité*, quelle expression trouvée !) ; il ne croit pas à la *vie future*, au *paradis*, « ce futur océan de félicité. » Il n'y croit pas, et il « ne le regrette pas ! » Il n'en veut pas, il en fait fi ! Mais il croit au *Paradis terrestre*, un paradis terrestre qui n'est pas, il faut le dire, celui des Chrétiens, des Juifs et même des Païens, mais un paradis bien autrement admirable que l'*âge d'or* d'Ovide et l'*Eden* de la Genèse. C'est celui de l'*âge quaternaire*, où « l'homme préhistorique » avait trouvé, selon l'élégante expression de M. de Boisjolin, « ce progrès de civilisation » de se réfugier dans les trous de montagnes, en compagnie de l'ours, *ursus spelæus*, de l'éléphant, *elephas antiquus*, du rhinocéros *tichorninus*, et du bœuf, *bos primigenus ;* en un mot, le paradis terrestre, c'est « la deuxième époque des Cavernes ! »

Le monde, alors s'écrie-t-il avec enthousiasme, assista à un grand spectacle, à une des périodes dont il doit à jamais garder le souvenir : alors eut lieu « *le bel épanouissement de la civilisation quaternaire !* »

Vous connaissiez le siècle de Louis XIV, le siècle de Léon X et de François Ier, le siècle d'Auguste, et le siècle de Périclès. Oui, on peut citer ces quatre siècles, qui ont produit certaines œuvres peut-être trop vantées ; en voici un cinquième, la *deuxième époque des Cavernes*, où s'épanouit, dans toute sa grâce et sa beauté, la civilisation quaternaire ! Songez donc à ce que l'on voyait alors !

On n'était plus au temps où l'homme, misérable contemporain des monstres comme le mastodonte, le mammouth, le ptérodactyle, l'ichtyosaurus, le plesiosaurus, le dinothérium, le trogontherium, etc., etc., parvenait, tout au plus, à tailler « à grands éclats » des haches « en silex pyromaque, » ou à « modeler à la main des poteries grossières sans ornements qu'il faisait sécher au soleil. » (Quelle sûreté de détails et d'informations ! ne dirait-on pas qu'il y a assisté !) Ces temps si durs sont passés ; le jour d'une brillante civilisation s'est levé, l'homme a fait un pas immense : il a imaginé d'habiter les creux de rochers, et comme un premier progrès est toujours suivi d'un autre, il en a fait un second, il a « *domestiqué* le renne ! » du moins, c'est probable ! il y a lieu « de se le demander ! » — Le renne *domestique* (supposons-le domestiqué) donne à l'homme son lait ; les rochers lui fournissent un toit ; il sait aussi, « très probablement, » se couvrir de peaux de bêtes. Ainsi logé, nourri, « garanti, sans trop de peine, » des intempéries de l'air, assuré « d'une alimentation facile, » l'homme, homme préhistorique, l'homme quaternaire, vivait en rentier ! Alors, que pouvait-il faire de son temps, sinon se livrer à la culture des beaux-arts et aux « perfectionnements de son industrie ? » Et il n'y manqua pas, c'est à ce noble emploi de ses facultés qu'il « utilisa ses loisirs. » C'est alors qu'il accumula tous ces chefs-d'œuvre que ne suffisent pas à contenir les muséums, les galeries d'histoire naturelle, les cabinets des archéologues et les vitrines des curieux : javelots, flèches, épingles, grattoirs, *Celtæ*, poinçons, faits « de délicats éclats de silex, » têtes de lances « finement retaillées », etc., etc. C'est un poète, il a « bien plus d'imagination ; » cette imagination travaille, et il devient artiste ! « De l'industrie quelque peu perfectionnée à l'art, il n'y a qu'un pas, » — et ce pas, « le Troglodyte le franchit. » — Car j'avais oublié de vous dire que cet artiste n'était pas tout à fait un homme, c'était un Troglodyte. — Il est artiste, « il grave, il sculpte » ; il peint et compose aussi, sans doute. Hélas ! sa musique est perdue ! Je vous l'avais annoncé : c'est un admirable « épanouissement de civilisation ! »

Par malheur, cette belle époque ne dura pas notre artiste *Périgourdin* (on fait des découvertes incessantes avec le savant docteur Letourneau : c'est dans le Périgord que vivaient les Troglodytes de l'époque quaternaire, et cela est incontestable, puisqu'il y a en Périgord deux ou trois trous de montagne, où l'on

a trouvé des pierres et toutes sortes d'os d'animaux), ces habiles artistes troglodytes, donc, eurent la malencontreuse idée de quitter le Périgord, bon pays pourtant, voisin du Midi, climat doux et tempéré, et pour aller où? Dans le nord, non pas au nord de la France, mais à l'extrémité de l'Europe, de la Suède et de la Norwège, en Laponie.

Vous ne l'auriez jamais pensé, les émigrations des peuples tendant toujours à descendre du Nord au Midi, des régions stériles et glacées vers les pays du soleil, de la lumière et de la chaleur, et aussi des fruits savoureux et du bon vin. Et, cependant, voilà toute une race d'hommes (ces Troglodytes ont vraiment quelque apparence d'hommes) qui font juste le contraire, qui abandonnent le climat le plus favorisé, pour aller chercher les glaces, les neiges, la nuit et la famine. Ah! vous n'en avez pas deviné la raison; M. Letourneau va vous la dire : c'est le renne le renne! *domestiqué.* Oui, le renne ne se souciait plus d'une civilisation si avancée, il en avait assez; il trouvait le Périgord trop chaud, il se tournait constamment vers le nord, il aspirait les brises glacées du nord; et, pour ne pas le contrarier (ce renne était bien mal *domestiqué*, car c'est au domestique à obéir, et non au maître; après cela, les Troglodytes étaient probablement en république!), les Périgourdins quittèrent en masse les bords de la Dordogne, et allèrent s'établir... en pleine Laponie.

Alors, plus de loisirs : il faut sans cesse songer à se défendre contre le froid, chasser l'ours et le renard bleu, pour se vêtir; fabriquer des traîneaux, dresser des chiens, creuser des trous dans la glace, pour surprendre le poisson, etc. La journée n'est pas trop longue et la soirée aussi. Plus d'arts, plus de ces « élégants silex, » de ces « fines entailles, » etc. C'est ainsi que finit le « bel épanouissement de civilisation de la deuxième époque des Cavernes! »

Il n'y a qu'un point obscur dans ce riche tableau, et c'est dommage! Il paraît que ces pierres « si finement » taillées, ces « délicates » œuvres de silex de la civilisation quaternaire, ressemblent singulièrement aux armes de pierre du Mexique, fabriquées vers le quatorzième ou quinzième siècle de notre ère, à certains poignards de Java, et même du Japon, où l'on en fabrique encore — j'entends de nos jours — en plein dix-neuvième siècle. Bien plus, et l'histoire nous l'apprend — l'histoire écrite — une partie des soldats Bretons qui suivirent Guillaume le Conquérant en Angleterre, au onzième

siècle, étaient armés de flèches et de javelots *de pierre*. Or, on ne peut se défendre de cette réflexion : si l'on fabriquait des armes de pierre, en Bretagne, au onzième siècle; dans le Mexique, au quatorzième; au Japon, dans le dix-neuvième, il n'est pas interdit de penser que les pierres trouvées au Périgord et ailleurs sont l'œuvre, non de prétendus Troglodytes qu'on n'a jamais vus, et le produit du « bel épanouissement de l'âge quaternaire, » mais tout simplement d'hommes beaucoup moins anciens, de braves serfs Chrétiens qui, en Périgord comme en Bretagne, partaient en guerre avec leur seigneur, armés d'armes de pierre qu'ils façonnaient eux-mêmes, sans se croire, pour cela, des « artistes épanouis » dans un bel âge de civilisation. C'est une autre manière de faire s'évanouir la brillante « civilisation des Cavernes ».

IV

M. Letourneau, lui, qui est un *savant* et un *croyant*, croit tout cela : civilisation troglodyte, art des cavernes, exode des Périgourdins au pôle nord, etc., rien ne l'étonne. Mais, voici un bien plus grand acte de foi : la formation du monde *tout seul*. Le monde s'est fait tout seul, nous dit M. Letourneau, et *de rien;* il n'a fallu qu'une seule chose, le *temps*. — Et le temps, qui l'a fait? — Ne le demandez pas à l'homme de foi : il y a des mystères auxquels il est bon de ne pas penser.

Tout à l'heure, reprend-il, vous parliez de siècles, du onzième siècle, du quatorzième siècle, du quinzième siècle. Qu'est-ce que des *siècles* pour le monde! Nous n'admettons pas les siècles : « Les périodes séculaires, même *millénaires*, sont devenues insuffisantes. » Ah! bien oui, des siècles! Les langues des hommes n'ont pas de termes pour donner une idée des temps depuis lesquels vit l'homme; ces temps « défient toute chronologie. » Pour s'entendre, il faut se servir d'expressions incommensurables, presque ineffables, adopter des espaces de temps indéfinis, en un mot, des « unités chronologiques convenables, » c'est-à-dire qui nous conviennent. — « La femme *comme il faut* », disait Balzac ; « la femme *comme il en faut*, » disent ses disciples.

La formation du monde *tout seul*, c'est l'article principal du *Credo* de M. Letourneau ; c'est ici qu'il témoigne d'une foi invincible, sur-

humaine, qui n'appartient qu'aux saints. Mais, que dis-je, aux saints? Il est peu de saints qui aient vu autant de miracles. Qu'est-ce que les plus grands miracles, en comparaison de la suite de miracles que nous raconte M. Letourneau, comme les événements les plus simples!

1° Premier miracle, et même assez compliqué : « *D'abord, l'espace* était rempli d'un *éther* infiniment étendu. » Tous les mots ont ici une portée extraordinaire : *D'abord*, qu'est-ce que cela signifie? De quel moment est-il question? *L'éther*, qu'est-ce que l'éther? *L'espace*, qu'est-ce que l'espace? Et *l'infini*, et *l'étendue?* Comment toutes ces choses incompréhensibles sont-elles faites et agissent-elles l'une sur l'autre? M. Letourneau semble comprendre tous ces mots inexplicables; il devrait bien en expliquer seulement un, je le tiendrais quitte des autres.

2° Cet *éther* est invisible, absolument invisible, non seulement invisible, mais impalpable et insensible; « nos sens ne le perçoivent pas. » Mais si l'éther est invisible, imperceptible à nos *sens*, c'est donc notre *esprit*, notre *âme* qui le perçoit? Du tout, nous n'admettons pas *l'âme*. Comment donc sait-on qu'il existe? Deuxième miracle.

3° Cet éther invisible, impalpable, insensible, a cependant une force inouïe, que vous n'auriez jamais soupçonnée, et qui produit des effets extraordinaires, et en telle quantité, que, pour ne pas nous perdre, nous allons les marquer d'un signe : (A) L'éther devient *visible*. Comment? par quel procédé? « A mesure que diminue son degré de *sublimation*. » Ou, si vous voulez la traduction en bon Français : à mesure qu'il devient *moins éthéré*. Mais comment l'éther devient-il moins éthéré? — En diminuant de sublimation! On peut continuer ainsi, questionner et répondre indéfiniment. (B) Devenu visible, cet éther se transforme en nébuleuse, une « *nébuleuse laiteuse*. » Cette fois, on ne nous dit pas comment. Du reste, dès qu'il est nébuleux, pourquoi ne serait-il pas laiteux? (C) Une fois nébuleux et laiteux, l'éther indivisible, impalpable, insensible, se concrète, et devient « un noyau, » un « noyau *dur*. » Vous ne direz pas qu'il n'y a pas là un miracle! Mais en voilà un encore plus surprenant (D) : Le noyau est brillant, « lumineux. » (E) Bientôt il passe à « l'état *stellaire*; » c'est une étoile! Ce seul miracle, n° 3, est si fécond, que nous avons été obligés de le décomposer : il ne donne pas moins, comme on voit, de *cinq* sous-miracles.

Nous n'en avons pourtant pas fini avec ce prodigieux éther, « si fertile en miracles ».

4° Vous avez bien entendu parler du *sodium*, du *magnésium*, du *potassium?* etc. Ne sont-ce pas des métaux, comme le fer, le platine ou le zinc? — Précisément! Eh bien! l'éther, cet éther invisible, insensible, etc., qui, tout seul, en devenant moins éthéré, s'était transformé en nébuleuse laiteuse, noyau, étoile, a accompli bien d'autres miracles : il a produit tous ces métaux : « sodium, potassium, magnésium, etc.! » Si vous aviez une bonne lunette, vous les verriez! On peut dire qu'il se fait de prodigieuses manipulations dans ce laboratoire éthéré. Les alchimistes du Moyen âge ont vécu quelques siècles trop tôt; on leur aurait montré, non seulement qu'il n'y a rien de plus vrai que la transmutation des métaux, et qu'on fait de l'or avec du cuivre et de l'étain, mais *des métaux avec de l'air;* que dis-je, de l'air! avec moins que de l'air, avec de l'éther invisible et insensible, autant dire, avec rien du tout!

5° Je passe par-dessus une série de petits miracles, qui ne valent pas la peine de nous arrêter : notre éther devenu nébuleux, — noyau, — lumineux, — étoile — métallique, ne s'arrête pas dans ces transformations, il devient « planète, » et, sur cette planète, apparaissent « la terre, » la mer, les caps, les îles, etc. Ce qui, avec les sous-miracles, complète à peu près une douzaine de miracles.

6° Plus nous allons, plus les miracles sont propres à donner le vertige : cet éther, toujours, ce même éther invisible, impalpable, insensible, s'étant changé en planète, rien d'étrange qu'on y trouve de la terre et de l'eau, et dans la terre et l'eau qu'il se forme des pierres et des minéraux. Mais, voilà bien une autre formation : ces pierres, ces minéraux produisent « des animaux! » Oui, des animaux vivants, grouillant, nageant, volant, rampant et marchant! C'est un assez joli miracle, celui-là!

Le *savant* M. Letourneau, lui-même, si habitué qu'il soit aux miracles, en paraît un peu étonné ; il croit que ces animaux ne naissent pas seulement des pierres, mais « de la terre et de l'eau ; » cette terre faite avec ce prodigieux éther invisible, insensible, etc., Mais, il y a là une petite difficulté : si, pour produire des animaux vivants, il ne faut que de la terre et de l'eau, pourquoi ne s'en produit-il pas encore? Il n'est pas besoin d'ingrédients chimiques, de combinaisons compliquées de gaz, de corps solides, simples ou composés, chauffés ou refroidis dans des cornues et des alambics; il

ne faut que de la terre et de l'eau. Encore une fois, que ne nous fabrique-t-on pas un animal, un insecte, un moucheron, si petit qu'il soit?

7° Attendez! Ce n'est pas fini! De l'éther invisible, impalpable, etc., devenu noyau, planète, terre, pierre, sont sortis des animaux vivants, et c'était déjà assez prodigieux; il en sort bien plus: des animaux *pensants*. Oui, cet éther qu'on ne voyait pas, qu'on ne sentait pas, qui était comme s'il n'était pas, cet éther vivait, remuait, agissait, produisait, et *pensait!* Car, comment un être qui pense pourrait-il naître d'un être qui ne pense pas? Voici, pour terminer, comme le bouquet d'un feu d'artifice de miracles, le miracle par excellence, le miracle a jamais inexpliquable et incompréhensible, un être *pensant*, né de quelque chose qu'on n'a jamais vu, ni touché, ni senti! La *pensée*, qui crée tout, qui voit tout, qui embrasse tout, sortie de *rien!*

Qui pourra, désormais, disputer à M. Letourneau la qualité de *croyant?* Il dépasse le Chrétien le plus fervent, le moine le plus soumis, le Catholique le plus confiant en la parole de l'Evangile. Personne n'a jamais cru, raconté, avec tant de foi, tant de miracles? C'est le vrai croyant, qui abaisse la raison devant la foi. Et qu'est un tel homme, un tel croyant, d'une foi si entière, si absolue, si aveugle, sinon un saint! Le docteur Letourneau est un saint, et, après avoir vu tant de miracles, il ne lui reste plus qu'à en faire!

V

Il ne croit pas à Dieu créateur tout-puissant, mais il croit à des absurdités et des impossibilités, à un air invisible et insensible, qui produit des hommes!

On lui en a fait accroire bien d'autres! Par exemple, que des philosophes, des plus spiritualistes et chrétiens, Linnée, Bacon, etc., étaient « matérialistes et athées! » Ils écrivaient quelques pages qui exprimaient la foi au Créateur, l'adoration de Dieu, etc.; puis, ces précautions prises, « la théologie étant éconduite avec tous les égards convenables, » ils en prenaient « tout à leur aise, » et émettaient tranquillement des doctrines qui, au fond, supprimaient Dieu, l'âme, la création, etc. Les *savants* matérialistes, qui savent à quoi s'en tenir sur leurs confrères et ne se sentent pas en très

bonne compagnie avec les Bushmen, Caraïbes, Adamènes, et autres peuples athées *inconscients*, ne seraient pas fâchés de faire croire qu'ils fréquentent des gens distingués, et qu'ils sont liés avec des hommes généralement estimés et respectés. C'est une prétention qu'ont tous les démocrates, mais qui est rarement satisfaite; on les laisse volontiers entre eux!

On lui a fait accroire qu'il y a des peuples qui ne savent pas *à quoi servent les lèvres*, et qui n'ont appris ce que c'est que *s'embrasser*, qu'après être arrivés à un haut degré de civilisation! Oui, il leur a fallu je ne sais combien de temps pour connaître l'usage de leurs organes. A peine nés, les canards vont à l'eau, les chiens aboient, les chats miaulent, les oiseaux fendent l'air, les pics piochent les troncs d'arbres de leur bec pointu, les singes se suspendent aux branches avec leurs queues, les fourmis trottent sur leurs petites pattes, etc., etc. Chaque être sait à quoi lui sert son pied, son aile, sa patte, son groin, sa trompe, ses ongles ou sa langue, et il fouille, lappe, griffe, lèche, saisit, hume, écorche, sans avoir appris, sans avoir eu de maître : mais il y a de pauvres êtres déshérités, des nations entières, qui ont ignoré pendant des siècles, — il y en a peut-être encore — pourquoi ils avaient des lèvres! Et ne croyez pas que ce soit dans les âges *antédiluviens*, comme on disait autrefois, *préhistoriques*, dit-on aujourd'hui. Non! il y a peu de temps, avant que les navires d'Europe eussent abordé leurs côtes, les Américains, les Polynésiens étaient, à cet égard, dans la plus complète ignorance. Ils ne manquaient pas d'une certaine civilisation : les Mexicains et les Péruviens étonnèrent les Espagnols par la splendeur de leurs monuments et leurs raffinements de luxe; les Taïtiens se montrèrent tout de suite très faciles, très ouverts, très communicatifs avec les étrangers, — trop communicatifs; les Polynésiens mangeaient fort bien des hommes, qu'ils faisaient délicatement cuire à un feu doux, sous la cendre; — mais « le baiser leur était inconnu! » Ils avaient une bouche et des lèvres faites comme tout le monde, et ils n'avaient jamais songé que ces lèvres fussent faites pour s'embrasser! M. Letourneau vous le raconte, et il en gémit!

On lui a fait accroire que les animaux connaissaient l'amour platonique! Certes, il sait bien et il le dit en cette langue délicate et pudique destinée à devenir la langue de l'avenir, que l'amour n'est qu'un « besoin matériel, avec contre-coup sur les centres nerveux. » Mais il y a aussi dans l'amour « une partie *mentale*, » « décrite par

les romanciers et les poètes, » ce « feu d'artifice de la passion », plus resplendissant, plus éclatant, plus adoré qu'aucun soleil, quoiqu'il laisse, après, la nuit plus noire; ravissement de l'âme, enchantement printanier de la vie. « Ces phénomènes intellectuels de l'amour, » oui, il semble qu'ils ne « sont propres qu'à l'homme seul, que c'est un privilège qui lui appartient » ; mais tout cela existe, en résumé, dans l'animal, n'est que « *l'amplification* de ce qui advient dans l'animal. » Si, donc, vous voulez, amants et poètes, avoir l'image de l'amour vrai, de ce mal où l'on se plaît et dont on ne veut pas guérir, de vos transports, de vos doutes, de vos tristesses, de vos désespoirs et de vos mélancolies, de vos sacrifices, de vos dévouements et de vos douleurs, — regardez les bêtes autour de vous, perroquets, chiens, chats, puces et dindons, vous y verrez poindre tous les traits caractéristiques de l'amour pur, éthéré, platonique : les *phénomènes intellectuels*, la *fièvre de la passion*, la *partie mentale*, et jusqu'au *feu d'artifice* de l'amour!

On lui a fait accroire qu'il y avait des animaux *inventeurs*, — aussi inventeurs que l'homme, pour le moins! L'homme est « le plus intelligent des animaux », cela va sans dire et encore, « en général, » faut-il ajouter, — mais les animaux le valent bien! Ils ont absolument « les *mêmes facultés* » que l'homme ; — cela ne varie que du plus au moins. Autrefois même, au début, l'homme était bien « moins industrieux que les castors, les abeilles, les fourmis, etc. » (Michelet ne dit pas *autrefois*, lui, c'est encore ainsi *aujourd'hui*) (1). Seulement, l'homme « a progressé plus vite que *ses émules* du règne animal ». Ses émules! Vous entendez bien! L'homme et les animaux sont sur la même ligne ; comme les écoliers en classe, ils composent à qui sera le premier, l'homme l'a été ; mais les autres, les animaux, pour être en arrière, ne progressent pas moins : ils travaillent, ils s'ingénient, et ils inventent; ils inventent tous les jours! Un seul exemple suffit, le castor. Vous savez quels immenses progrès il a faits. Traqué par les trappeurs, poursuivi à outrance par les pionniers de la compagnie de la baie d'Hudson, troublé dans ses travaux par les chasseurs cupides, le pauvre animal s'est caché tant qu'il a pu, et a tâché de dissimuler sa demeure à ses cruels persécuteurs. — Et comment? — Comment! s'écrie M. Letourneau. Il a inventé de s'enfoncer de plus en

(1) Voyez l'*Insecte*.

plus sous terre : « Il était architecte, il est devenu *fouisseur !* » Quel progrès ! quel génie ! quelle invention ! — C'est juste ! architecte, fouisseur ; pourquoi pas ingénieur, faisant des routes et des chemins de fer !

Voilà, pourtant, ce que croit ce malheureux *savant*, ce qu'il dit, enseigne, et veut même que nous croyions !

Afin de ne pas reconnaître de supérieur, par orgueil, il ne veut pas admettre de Dieu, et il a perdu jusqu'au sens des vérités les plus communes que possèdent l'enfant le plus ignorant et le paysan le plus inculte. Il ne comprend pas la différence profonde, radicale, sans mesure, de l'homme et de l'animal, de l'intelligence et de l'instinct, du sens naturel qui fait exécuter à l'animal, depuis la création, au temps de Pline et d'Aristote, comme au temps de Buffon et au nôtre, le même travail, de la même manière, par les mêmes procédés : l'araignée, pour tisser sa toile ; l'abeille, pour construire ses cellules ; la fourmi, pour percer ses galeries. Il ne voit pas la différence de cette industrie *révélée* par Dieu à l'animal, pour l'entretien et la conservation de sa vie, — grand miracle, celui-là, et incompréhensible aussi, — mais industrie invariable et sans pensée ; et *l'invention*, départie à l'homme seul, prodige bien autrement merveilleux, et qui a pour fondement la liberté de l'homme d'abord, car il est maître de changer, de modifier son travail, de le suspendre, de l'arrêter même ; puis, les plus nobles facultés, la réflexion, la volonté, la connaissance, la suite, la combinaison des idées, et, enfin et surtout, cette faculté presque divine, insaisissable, ailée, qu'on appelle d'un des noms les plus inexplicables des langues humaines, *l'Imagination*, qui, lorsqu'elle descend sur lui, l'enlève au présent, au réel, aux sens, à la matière et, l'emportant dans l'espace, lui fait apercevoir, entrevoir, deviner un monde de formes, de sons, de figures, d'harmonies, qui ravissent son esprit en extase ; vision d'où il revient ébloui, dont il s'efforce de perpétuer le souvenir et l'image par ses inventions imparfaites, incomplètes, qui ne le satisfont jamais, mais témoignage irrécusable de sa céleste origine et de ses rapports avec le grand Dieu, éternel et perpétuel inventeur des mondes !

Eugène LOUDUN.

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES

CHAPITRE III

LA LUTTE CHRÉTIENNE

I. Un secret imprévu. — II. Profond étonnement de Valérien. — III. Histoire fantastique que Valérien fait du Christ. — IV. Récit des calomnies inventées à cette époque contre les chrétiens. — V. Réflexion sur l'origine de ces inventions mensongères.

I

Les pas des matrones romaines retentissent encore dans l'escalier, que Cœcilia s'approche de Valérien.

Elle se sent remplie de la force d'en haut. L'ange qui réside à ses côtés, l'encourage du geste et de la voix. Il tient d'une main deux lis empourprés qui fleurissent, et de l'autre un glaive étincelant. De son visage ainsi que de ses vêtements semble rayonner une lumière plus vive et plus pure.

Cœcilia tend la main à son époux. Puis avec un regard mystérieux et tendre, elle lui adresse ces douces et naïves paroles :

— Jeune et très cher ami, j'ai un secret à vous confier. Mais, auparavant, jurez-moi que vous saurez le respecter.

Valérien, un peu interdit de ce début, fixe ses regards dans les yeux de Cœcilia, comme pour y chercher la signification de ces paroles. Il y découvre, en effet, quelque chose qui l'avertit assez

que Cœcilia lui parle sérieusement et avec la plus noble sincérité.

— Oui, reprend-il avec ardeur, oui, ma chère Cœcilia, je te jure de garder le secret que tu veux me confier. J'en prends à témoin les mânes de nos pères et nos dieux eux-mêmes. Eux savent déjà si le fils de Quintus Valerius sait garder un secret; et toi, tu le sauras bientôt par toi-même. Le noir Tartare entr'ouvrirait ses abîmes pour rejeter de son sein les ombres malheureuses, plutôt que je déverse de mon cœur dans un autre le secret qu'on m'aura confié!

Cœcilia, que ces imprécations païennes étaient loin de satisfaire, réplique avec assurance.

— Ecoutez ce que je vais vous dire, et confiez-le bien à votre mémoire, afin que mes paroles n'en sortent jamais et surtout pour que leur souvenir étouffe à jamais en vous la voix du mal!

Avant de vous donner ma foi, je l'avais donnée à un autre. J'avais un maître souverain, avant de vous avoir pour époux. Je lui ai depuis longtemps consacré tout mon amour.

— Que dis-tu là? Cœcilia! Quel singulier aveu tu me fais! A tes côtés, je me sentais déjà et plus tendre et plus pur, et voilà que tes étranges révélations...

— Laissez-moi vous dire tout ce que j'ai besoin de vous apprendre, à l'heure même, Valérien : car plus tard, il serait peut-être trop tard! Le maître adorable que je sers m'a déjà donné des gages de son éternel amour.

— Et quels sont donc ces gages, Cœcilia? Ce n'est plus un secret que tu me dévoiles, c'est une trahison que tu m'apprends. Et c'est toi, Cœcilia, qui as l'audace de te charger d'une pareille besogne! Comment? Tant de perfidie unie à ce que je prenais pour tant de candeur! ô dieux! Est-tu folle, Cœcilia, ou bien suis-je moi-même le jouet d'une illusion infernale?

— Attendez, Valérien, vous serez bientôt une noble victime de la vérité. Quand la lumière sera faite dans votre esprit, la paix se se fera dans votre cœur, que je sais généreux. Vous changerez de langage et de sentiments. Si je vous ai accepté pour époux, si je vous ai donné aujourd'hui un si grand témoignage d'affection en me laissant conduire à vos côtés vers l'autel de l'hyménée, c'est que ce maître adorable auquel j'appartiens tout entière me l'a permis et m'en a même fait un rigoureux devoir.

— Mais alors, tu ne m'aimes donc pas, Cœcilia, puisqu'un autre a déjà pris possession de tout ton cœur?

— Je vous aime, Valérien; mais ce que j'aime en vous, c'est surtout votre âme immortelle que je veux sauver!

— Tu me perds, Cœcilia, et tu prétends que tu veux me sauver!

— Oui, je veux vous sauver; car je veux vous aimer, non d'un amour périssable, mais d'un amour éternel. Pour cela il faut que je sauve votre esprit des ténèbres de l'erreur, votre cœur de la fange des jouissances mondaines, votre âme tout entière, en la conduisant à mon tout-puissant maître et époux.

— Et quel est-il donc? Est-ce un mortel de la terre ou une divinité du ciel?

— C'est le Dieu fait homme, descendu du ciel sur la terre!

Oui, sachez-le, Valérien, c'est lui qui règne en véritable souverain sur les sens de mon corps et les affections de mon âme. Je lui ai consacré tout mon être; il a daigné accepter mon offrande, et je sais qu'il veut à tout prix conserver intact le trésor virginal que je lui ai confié.

J'ai pour ami un de ses anges, qui veille sur moi avec une grande sollicitude. Le jour, il m'accompagne partout; et la nuit, il veille à mon chevet, mieux qu'une tendre mère ne veille au berceau de son premier-né. Depuis aujourd'hui je lui vois à la main gauche deux emblèmes, c'est ce qui fait mon espoir. Il tient de la droite un glaive étincelant, c'est ce qui doit faire votre terreur. Il est là, toujours à mes côtés, je vous en avertis; et s'il voit que, dans la moindre chose, vous osiez agir contrairement à mes désirs et à mes vœux, soudain sa fureur s'allumera contre vous, son glaive lancera des éclairs, et, sous les coups de sa juste vengeance, vous succomberez dans la fleur de votre brillante jeunesse.

Si au contraire, il voit que vous m'aimez d'un cœur sincère, et d'un amour sans souillure, et qu'au lieu de vouloir la ternir vous m'aidez à conserver dans toute sa fraîcheur la fleur virginale dont j'ai consacré tout le parfum à son maître et au mien, mon ange vous aimera comme il m'aime et il vous prodiguera les mêmes faveurs qu'à moi.

— Que dis-tu donc, Cœcilia? Penses-tu me faire croire que l'Olympe met tous ses habitants à ta disposition, l'un pour te donner des gages de son spécial amour, l'autre de sa particulière protection?

— Valérien, vous avez étudié les philosophes. Ne savez-vous pas que les plus grands d'entre eux, Sénèque, Aristote et Socrate

enseignent formellement qu'un esprit céleste est député vers chacun d'entre les humains? Qu'y a-t-il donc d'incroyable alors que mon adorable maître, le roi des cieux, permette à mes yeux mortels de contempler l'être immortel qu'il a préposé à ma garde?

II

Elle dit; et le ton de ses paroles, hardi d'abord, terrible ensuite, et enfin tendre et doux, pénétra par toutes les entrées jusqu'au fond de l'âme de Valérien. Une déclaration si imprévue, un secret si terrible, une hardiesse si ferme, une affection qui paraissait si pure, tout cet ensemble de circonstances extraordinaires était bien fait pour livrer un rude assaut à ce fier caractère.

Le jeune patricien était troublé, épouvanté, attendri.

Poussé à bout dans ses derniers retranchements, et à moitié vaincu par la grâce intérieure, dont chaque parole de Cœcilia était l'instrument, Valérien ne savait que répondre.

— Eh bien! ma chère Cœcilia, s'écrie-t-il, si tu veux que je crois à toutes tes belles et ravissantes paroles, fais-moi voir cet ange. Lorsque je l'aurai vu et que je l'aurai reconnu pour l'ange du grand maître que tu adores, je ferai ce que tu me diras.

Mais, si cet ange n'est pas un habitant des cieux, si tu te sers de lui comme d'une illusion grossière, pour voiler les reproches d'une conscience coupable, je t'en avertis : sache bien que j'aurai ma vengeance. Le moment de colère se lèvera aussi pour moi : car l'épée que je porte saura bien sortir du fourreau, pour me rendre la justice qui m'est due et que j'attends!

En proférant ces dernières paroles, Valérien portait convulsivement ses deux mains sur la garde d'or de son épée. Son regard, de calme et d'abattu, était devenu foudroyant. Le fougueux patricien avait même reculé de deux pas, par un soubresaut instinctif, vers la porte du *cubiculum*.

Cœcilia, elle, restait impassible devant cette explosion soudaine de l'ardente nature de son interlocuteur. D'un geste plein de grandeur, elle fait signe à celui-ci de se rapprocher.

— Valérien, reprend-elle avec un ton d'ineffable assurance, il m'arrive, des régions supérieures où habite mon divin Maître, une certitude que je veux de suite vous faire partager. Je vous le promets de sa part, car je viens d'obtenir pour vous cette insigne

faveur. Puisque vous le désirez, votre œil mortel pourra contempler l'ange qui veille à ma garde. Mais à une condition :

— Laquelle ? réplique vivement Valérien.

— C'est de suivre mes conseils, de renoncer au mensonge et d'embrasser la vérité.

— Quel est ce mensonge ? et quelle est cette vérité ?

— Le mensonge, c'est le culte des faux dieux ; la vérité, c'est le culte et l'amour du Dieu des Chrétiens.

— Chrétien ! reprend Valérien tout interdit d'une telle proposition. Tu voudrais que je me fisse chrétien ? Oh ! non, Cœcilia ! jamais tu ne parviendras à me faire accepter une condition pareille.

Voudrais-tu donc faire, du plus grand jour de ma vie, le jour le plus coupable ? Me faudrait-il, au moment où je rattache l'avenir de mon nom au passé glorieux de mes ancêtres, briser les liens sacrés qui m'enchaînent à eux ?

Oh ! si j'étais assez téméraire que de renier les dieux qu'ils ont adorés et auxquels ils ont élevé de si beaux temples dans Rome, leurs mânes n'en seraient-elles pas contristées jusque dans le séjour du bonheur ? Leurs cendres elles-mêmes ne se soulèveraient-elles pas d'indignation, au fond de leurs urnes funéraires, pour crier contre moi : honte, malédiction et vengeance !

— Pourquoi donc, noble seigneur, le nom de chrétien serait-il pour le vôtre une tache et une honte ? Pour ma part, je l'estime tant que je le préfère à tous les titres dont se pare la vanité des hommes. Si je suis fière d'être de la famille des Cœcilius, je le suis encore bien plus d'être de la famille des Chrétiens !

— Quoi, Cœcilia ! Quel mystère tu me révèles ! Toi chrétienne ! Toi, que j'estimais la plus vertueuse des matrones romaines, te voilà du nombre des bannis de la société, de la race si méprisée des sectateurs du Christ ! Quand il faudrait être à mes côtés, pour être l'honneur et la joie de mon existence, tu passerais la tienne dans des souterrains, pour t'adonner aux épouvantables mystères de cette secte maudite des dieux et des hommes !

— Valérien, vous avez étudié la sagesse dans les livres antiques. Je suis étonnée qu'un esprit droit comme le vôtre se soit fié, pour se former un juste jugement des personnes et des choses, à toutes sortes de calomnies.

Non, la religion chrétienne n'est, en aucune façon, coupable des inventions abominables et absurdes qu'on lui prête. Elle ne nous

donne pas à adorer, comme la vôtre, des êtres imaginaires ou des morceaux inanimés de bois, de pierre et de marbre que l'on trouve, quand l'on veut, dans le tronc de nos arbres ou dans les fouilles de nos carrières. Ce qu'elle présente à nos adorations, c'est le Dieu vivant et véritable qui règne dans les cieux, qui a tout créé, qui conserve tout et qui, tôt ou tard, ramène tout à lui, comme on voit l'Océan ramener dans son sein les vapeurs qui en étaient sorties, sur les rayons du soleil.

— Ta doctrine est belle, Cœcilia, mais tu te trompes dans la pratique. Moi aussi j'adore en esprit le Dieu vivant et véritable, je sais que c'est lui, et non ces viles idoles, qui se jouent dans le gouvernement de l'univers. Je laisse le vulgaire l'appeler du nom qu'il lui plaît, Jupiter, Neptune, Junon ou tout autre.

Mais je sais aussi que la religion du Christ n'est pas la religion du maître du ciel et de la terre. C'est la religion d'un imposteur que l'on a fait mourir en Judée de la mort des plus grands scélérats. Tu ignores certainement ce que cette secte et son auteur recèlent d'abominable et de ridicule. Ce qui m'explique comment tu as pu donner ton noble nom à leurs fastes d'ignominie.

Tu me parais trop pure pour que je puisse soupçonner que tu y aurais aussi porté ton cœur.

— Non seulement, Valérien, j'ai apporté au Christ, mon époux, l'honneur de mon nom et l'amour de mon cœur ; mais j'espère bien lui consacrer un jour tout le sang de mes veines.

— Allons, ma Cœcilia, je te crois de bonne foi ; je reconnais là le dévouement sans borne dont ta grande âme est capable pour la cause qu'elle embrasse, mais laisse-moi t'éclairer; et lorsque tu m'auras entendu, tu sauras ce qu'il faut penser et faire de cette religion maudite du Crucifié galiléen.

III

Comme la conversation menaçait de se prolonger encore longtemps, les deux époux prirent place l'un en face de l'autre sur des sièges recouverts de velours cramoisi.

Cœcilia ne pouvait qu'accepter avec le plus grand empressement l'occasion qui s'offrait si favorablement à elle de transporter le théâtre de la lutte sur le terrain des doctrines religieuses. En laissant Valérien se faire l'écho de toutes les absurdités que le paga-

nisme débitait contre la religion chrétienne et son divin auteur, elle se flattait de l'espérance de réduire à néant ces allégations mensongères.

Valérien parlait avec une véhémence convaincue ; Cœcilia écoutait avec une sérénité qui montrait à son interlocuteur qu'elle était bien au-dessus de la région des ombres.

Parfois cependant, en face de ce tissu de mensonges fantastiques, que Valérien déployait complaisamment devant elle, elle frémissait d'une sainte indignation au dedans d'elle-même. Mais elle contenait soigneusement l'explosion qui aurait peut-être compromis la victoire en envenimant sans profit la lutte. Il lui fallait suivre pas à pas Valérien à travers les mille sentiers obscurs de l'erreur, afin de pouvoir le conduire ensuite, à son tour, parmi les voies lumineuses de la vérité.

Sur un signe de son épouse, Valérien commença donc, en ces termes, son réquisitoire contre la religion du Christ :

— Voici ce que j'ai appris sur le fondateur de cette religion dans les livres et dans le commerce des Juifs, ses compatriotes (1).

Joseph Paudera, de Bethléem, bourg de la Galilée, revenait un jour très fatigué de la chasse. Chemin faisant, il fait la rencontre de son frère Jochanam, que Diane la Chasseresse n'avait pas autant favorisé que lui. Jochanam, poussé par l'envie de plaire à son père Ésaü, auquel il avait promis le produit de sa journée, proposa à Joseph de lui acheter sa chasse, à la condition que lui-même céderait à son frère son droit d'aînesse et la main d'une coiffeuse sa parente, à laquelle il était déjà fiancé ; Joseph accepta. L'échange fut fait, et Joseph devint l'époux de Mirjam ou Marie.

Celle-ci devint bientôt mère de Jéhoscua ou Jésus.

Ce Jéhoscua manifesta, dès l'âge le plus tendre, de grandes dispositions pour les sciences et les lettres. Élevé par le docteur de la loi, Elconam, il devint bientôt très habile dans l'art de la parole et de la magie. On prétend même que, jeune encore, il était doué d'une force semblable à celle de notre Hercule, et qu'il tua avec une seule mâchoire d'âne une bande de brigands, qui étaient venus assiéger la maison paternelle.

Un certain jour que plusieurs docteurs de la loi étaient assis à

(1) Telles étaient, en effet, à cette époque, les traditions moitié juives et moitié païennes sur le divin auteur du Christianisme. — Voir le *Talmud* de Babylone, etc.

la porte de la ville de Jérusalem, deux jeunes gens passèrent devant eux. Le moins âgé (c'était Jéhoscua) avait la tête couverte, et ne les salua pas. Éliézer, l'un des docteurs, voyant l'effronterie de ce dernier, le soupçonna d'être né d'une race impure et maudite. Aussi, alla-t-il de suite trouver sa mère Mirjam, qui vendait des herbes au marché; et il apprit là, sur le compte de Jéhoscua, des choses qui le confirmèrent dans ses tristes pressentiments. Aussi, les docteurs, d'un commun accord, firent publier, au son de trois cents trompettes, dans le temple où ils adorent leur Jupiter, que la naissance de cet enfant avait été maudite des dieux et des hommes.

On dit même que ces trompettes firent un tel bruit, que les colonnes du temple s'ébranlèrent, et que Jéhoscua qui s'y trouvait en ce moment, en secoua une et la fit tomber avec une partie de l'édifice sur un certain nombre de ses concitoyens.

A la suite de ce crime horrible et pour se dérober à la vengeance du peuple et des Docteurs, il s'enfuit dans un désert au bord d'un fleuve appelé Jourdain. Il changea de costume pour échapper à la justice, s'habilla de peaux de bêtes, et s'exerça dans l'art de la magie. Et lorsqu'il vit que ses concitoyens avaient oublié ses méfaits, et que lui-même était devenu assez habile dans cet art pour leur en imposer, il revint à Jérusalem.

Là, il prit quelques mendiants à son service.

Son père et sa mère étaient morts pendant son exil; il pouvait par conséquent disposer de leur héritage. Par ses largesses, il se gagna un certain nombre d'adeptes, entre autres, des nommés Pierre et Paul, que notre grand empereur Néron a fait mourir des derniers supplices, comme coupables de maléfices et de séditions.

De son nom, Jéhoscua eut l'idée d'en faire le nom de *Jéhova*, attribué au dieu des Juifs. Il exécuta son projet; et il écrivit ce nom ainsi transformé sur un petit morceau de parchemin, en y ajoutant celui de *Schemaméphoras*.

Alors il s'ouvrit la poitrine sans douleur par un art magique, et cacha son larcin sacrilège dans la plaie saignante de cette étrange incision. Et le sang qui s'en échappa, il poussa le fanatisme jusqu'à le donner à boire à ses complices. On ajoute même qu'il leur distribua aussi, en petits morceaux, le lambeau de chair qu'il déplaça à la région du cœur, pour y insérer le parchemin.

Avec l'ineffable *Schemaméphoras*, il accomplit une foule de prodiges. Il changea les eaux d'un ruisseau en couleur de sang, et

fit sortir des étangs et des bois des nuées épaisses de sauterelles et de grenouilles. Il poussa la puissance de son art diabolique jusqu'à causer à ses semblables les plus grands dommages, car, lorsqu'il passait à travers la campagne, maintes fois il fit précipiter des troupeaux entiers dans les rivières et dans les lacs. Un jour même, toutes les maisons de la région où il avait passé la veille, étaient marquées de signes sanglants : tous les enfants en bas âge avaient succombé pendant la nuit sous l'empire de ses influences malfaisantes.

On avait, dit-on, fait la remarque que, l'année de sa naissance, il y avait eu aussi une grande mortalité parmi les nouveau-nés; présage funeste de ce qu'il serait plus tard pour le malheur du genre humain.

Bientôt le bruit de ses maléfices se répandit dans tout le pays. De partout, on accourait pour s'emparer de sa personne. Et, quand la foule croyait le tenir, il jetait une espèce de poudre qui aveuglait les uns, paralysait les autres, et le rendait lui-même invisible et impalpable.

Cependant un jour, l'un de ses disciples qu'il avait mécontenté et qu'il voulait faire pendre dans un champ appelé Haceldama, le livra à la justice des grands de Jérusalem, au moment même où il allait, dans les ténèbres, chercher les herbes dont il confectionnait sa poudre magique. Dépourvu des ressources de son art, il céda cette fois à la force armée et comparut devant tous les tribunaux de la ville. Il fut fouetté publiquement de verges, lapidé de façon à être laissé pour mort sur la place publique. Mais revenu à la vie le troisième jour, il fut de nouveau garotté et condamné à la peine capitale. C'est pourquoi, on le lia dans un fagot d'épines, et on le suspendit, sur un rocher, à deux poutres mises en forme de croix. Mais le bois se rompit, parce qu'il l'avait enchanté. Les sages allèrent alors chercher un grand clou, et on y attacha Jéhoscua avec les cheveux qu'on lui avait coupés et dont on fit des cordes.

Un horrible tremblement de terre survint.

Pendant que tous les assistants s'enfuyaient, épouvantés de la secousse, les rochers s'entr'ouvrirent, et la voûte des abîmes se referma sur cette digne victime des dieux infernaux. Alors les quelques adeptes de sa secte maudite dirent que le feu du ciel l'avait dérobé à la terre, et qu'il y reviendrait à la fin des siècles pour assister au dernier bouleversement de l'univers.

IV

Valérien avait fait des efforts surprenants pour recueillir tous ces souvenirs disparates; il éprouvait le besoin de respirer un peu. Il s'arrêta. Peut-être aussi, espérait-il récolter sur-le-champ le fruit de son éloquence.

Il interrogeait du regard Cœcilia; et Cœcilia restait muette comme une statue.

Son attitude semblait faire une amende honorable. Une vague tristesse inondait son candide visage du reflet de son cœur navré. Elle connaissait, il est vrai, toutes les fables absurdes inventées contre l'auguste fondateur du Christianisme; mais jamais elle ne les avait vues ramassées avec tant d'artifice.

Aussi, pendant que Valérien vomissait le mépris et la haine contre le divin héros de l'Évangile, la jeune fiancée du Christ exhalait pour lui de son âme la vénération la plus profonde et l'amour le plus ardent.

C'était une occasion de souffrir des humiliations de l'Homme-Dieu. Elle souffrait, comme il avait souffert, dans le silence.

Valérien prit ce silence pour une approbation tacite. Il crut à un commencement de victoire. Pour la remporter complète, il voulut dire tout ce qu'il savait sur cet intéressant sujet.

C'est pourquoi, portant la main à son front comme pour renouer le fil de ses souvenirs, il continua de la sorte.

— Je viens de te raconter ce qu'était l'imposteur qui a inventé la religion chrétienne, et tu me parais stupéfaite de tant d'audace sacrilège. Que serait-ce si je te faisais connaître à fond les mœurs de ceux qui suivent à la lettre son épouvantable doctrine? Ton front si pur en rougirait de honte. Tu ne connais que le dehors de ce sépulcre qu'on a blanchi pour lui donner un certain reflet de lumière et d'innocence, mais si tu savais ce qu'il renferme au dedans de ténèbres et de corruptions.

D'ailleurs le ruisseau peut-il être pur, quand la source est infectée?

— Cependant, reprit doucement Cœcilia, vous me paraissez singulièrement en contradiction avec vous-même. Il y a quelques jours à peine, l'une de vos esclaves affranchies était enlevée à votre maison par une mort subite.

Voyons! Valérien, n'avez-vous pas versé sur sa dépouille des larmes d'une sincère reconnaissance? vous estimiez cette esclave obscure, à cause de ses grandes vertus.

Vous aviez un autre motif, il est vrai; plusieurs fois vous aviez dû votre conservation à son dévouement, en particulier le jour où, jeune encore, vous alliez être dévoré par une bête échappée du Vivarium (1), et où elle risqua elle-même si généreusement sa propre vie pour sauver la vôtre.

Il vous en souvient, noble seigneur. Aussi, et à juste titre, vous ne trouviez rien de plus accompli qu'elle en fait de sagesse, de courage et de fidélité.

Eh bien, Valérien, cette esclave était une des plus ferventes disciples de cette religion qui vous inspire tant de mépris! Émérentiana était chrétienne!

Le jeune patricien ne sut que répondre à cette objection qui le surprenait comme un coup de foudre. Il essaya de balbutier quelques mots; puis reprenant son ton d'assurance, il continua :

— Ce que tu dis là, Cœcilia, me surprend, mais ne m'étonne pas.

Dans un jardin ravagé par les intempéries diverses de l'atmosphère, n'y a-t-il pas toujours quelques fleurs privilégiées qui échappent à la contagion des miasmes et à la flétrissante ardeur du soleil?

Valérien avait l'air de se féliciter de sa haute éloquence. La comparaison qu'il venait de trouver lui plaisait. Elle pouvait lui servir de transition; il la saisit au vol, et poursuivit, sans perdre haleine, son discours.

— Puisque je parle du soleil, si je te disais, Cœcilia, que les chrétiens le fuient, comme les oiseaux de mauvais augure fuient la lumière! Ils se réunissent en secret dans des souterrains obscurs, pour être à l'abri des regards et de la compagnie des autres hommes. En cela je suis loin de les blâmer. Ils ont raison de cacher dans les ténèbres et dans les entrailles de la terre les mystères d'iniquité auxquels ils se livrent assidûment.

Les chefs de cette secte maudite ramassent dans les rues, dans les carrefours, dans les chantiers, et jusque dans les prisons, une foule de mendiants et d'esclaves, et les assemblent dans leurs carrières profondes pour leur prêcher ouvertement la révolte contre nos

(1) Lieu où l'on renfermait les bêtes destinées au spectacle du Colysée.

augustes empereurs et le mépris de nos dieux eux-mêmes. Lorsqu'on les juge assez imbus de tous les principes corrupteurs, on leur demande un serment de haine contre les princes de ce monde; puis on les plonge dans une fontaine magique pour les rendre invulnérables aux dents des bêtes féroces de l'amphithéâtre, lorsque la justice humaine les y entraîne, afin de venger la société outragée.

Après cette épreuve solennelle, on les admet dans le secret des plus intimes mystères de cette secte maudite. Chacun raconte publiquement ses plus honteux désordres; et plus on s'avoue coupable, plus on est trouvé digne de s'asseoir à la table, où les chefs servent aux convives un abominable festin.

On assure que, dans leurs réunions matinales, avant le lever du soleil, ils immolent un enfant, le recouvrent de farine, le font cuire par morceaux sur les charbons ardents des encensoirs, et le mangent ensemble avec du pain sans levain. Non contents de dévorer ainsi sa chair, ils se partagent ensuite les gouttes de son sang qu'ils mélangent d'un vin généreux. A un moment donné, toutes les lumières qui éclairent cette ignoble scène s'éteignent à la fois, et les ténèbres les plus épaisses enveloppent l'assemblée dans des mystères de honte que la langue humaine se refuse à décrire.

Un témoin oculaire, que je connais parfaitement, certifie s'être trouvé à un spectacle de ce genre, au cimetière de la voie d'Ostie. Tu connais sans doute Curpasius, le fils du sénateur? Eh bien, c'est lui!

D'ailleurs, on leur rend cette justice, que les chrétiens ne démentent jamais les accusations qui pèsent sur eux.

Ces réunions nocturnes, ces lotions magiques, ces serments impies, cette manifestation publique de leurs crimes, ce meurtre d'un innocent, dont ils se partagent les lambeaux, ces repas fraternels où ils outragent sans pudeur la plus vulgaire morale, jamais aucun de leurs défenseurs ne leur a opposé une délégation formelle. La secte chrétienne se fait gloire de l'impiété qu'elle proclame comme base de sa détestable doctrine, et des désordres cruels et honteux par lesquels elle couronne ses enseignements. C'est le cynisme le plus effrayant que la terre ait jamais porté!

Eh bien! Cœcilia, avais-je raison, connaissant cette religion-là comme je la connais, de trouver ton aveu tout à fait étrange? avais-je raison de m'étonner, lorsque, il n'y a qu'un instant, tu m'as appris que tu étais chrétienne?

V

Valérien venait de parler le langage que les adorateurs des idoles tenaient dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Dans cette idée que l'on s'était faite du christianisme, il y avait un fond de vrai, mélangé de beaucoup de faussetés.

L'histoire du Sauveur était singulièrement dénaturée. Grâce à l'ignorance grossière dans laquelle le peuple romain était au sujet de la nation juive qu'il méprisait souverainement, quelques noms et quelques faits, appartenant aux différentes époques de l'histoire judaïque, se trouvaient réunis dans une alliance vraiment monstrueuse. Et c'est avec ces vagues et incomplets souvenirs que la crédulité publique avait tissu de mensonges et d'absurdités la vie du Christ.

Dans ce grandiose amalgame, tout était confondu, les temps, les lieux, les paroles, les actions, tout, jusqu'aux noms des personnages qui avaient joué un rôle quelque peu illustre. Aux yeux de cette foule ignorante, une seule figure absorbait, du côté de la Judée, tous les rayons et toutes les ombres : c'était celle du Christ-Jésus.

Autour de lui, tout disparaissait dans les fastes du peuple hébreu.

C'étaient Jacob et Esaü, qui cédaient à Joseph le père de Jéhoscua ou Jésus l'aventure de la chasse et le droit d'aînesse. C'était Samson, qui se démettait de sa force proverbiale en faveur de Jésus de Nazareth. C'étaient Josué et les murailles de Jéricho qui s'effaçaient de l'histoire des conquêtes pour léguer la gloire du prodige opéré par le son des trompettes aux colonnes du temple de Jérusalem. C'était l'étonnement, mêlé d'admiration, des docteurs de la loi, changé en une susceptibilité qui leur coûta aussi cher qu'aux Philistins celle qu'ils éprouvèrent vis-à-vis leur indomptable Samson. C'était la divine invention du Christ, le mystère eucharistique de sa chair à manger et de son sang à boire, transformé en l'opération sanglante du testament magique. C'était la vie miraculeuse de l'Homme-Dieu travestie en une vie diabolique.

On constatait sa puissance prodigieuse. Mais, au lieu de lui attribuer les bienfaits dont il parsemait son passage sur la terre, on ne lui attribuait qu'une action malfaisante. On racontait sa mort extraordinaire, mais de manière à l'entourer de circonstances qui la

rendaient ridicule. L'ouverture faite à sa poitrine par la lance du soldat romain, les convulsions du rocher qui portait sa croix, ainsi que l'ensevelissement de sa dépouille inanimée étaient le thème de fables dérisoires.

Il n'est pas jusqu'au souvenir d'Élie, enlevé deux mille ans auparavant sur un char de feu, qui ne venait juste à propos, afin de fermer la scène et de clore une vie si étonnante par une suprême et brillante imposture.

Voilà pour les événements, que les païens de Rome ne jugeaient qu'à travers la distance des régions et des temps. L'ignorance la plus épaisse leur tenait lieu de toute espèce de science historique.

Quant à ce qui les touchait de plus près, les pratiques religieuses et les mœurs des chrétiens, la malignité venait y joindre ses aveuglements étranges. Pour nous expliquer la présence de pareilles aberrations, il est nécessaire de remonter le cours des siècles jusqu'à l'époque de la primitive Église.

F. Périgaud.

(*A suivre.*)

JOURNAL D'UN BOURGEOIS DE PARIS

SOUS LA TERREUR (1)

XXI

LA FÊTE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Lundi, 26 novembre 1792.

« Pour démonarchiser la France, il faut la décatholiser. » C'est Mirabeau qui a dit cela, et il a dit juste. La France est l'œuvre des rois et des évêques; elle est née, elle a grandi sous cette double influence. L'idée monarchique et l'idée chrétienne ont été si bien mêlées, et, si je l'ose dire, pétries ensemble, que les séparer est devenu impossible. Il y faut renoncer et se bien persuader que la France n'aura cessé d'être monarchique que lorsqu'elle aura cessé d'être chrétienne. Nos hommes d'État, — il leur faut rendre cette justice, — l'ont bien compris et ils s'y emploient de leur mieux. Je doute qu'ils réussissent.

Le 25 août dernier, le conseil général de la Commune a pris un arrêté portant que « les crucifix, lutrins et tous les objets de métal fusible qui se trouvent dans les églises seront employés à faire des engins de guerre; qu'on ne laissera que deux cloches dans chaque paroisse et que toute l'argenterie qui existe dans les sacristies et même sur les autels sera portée à la Monnaie ». On était à la veille des journées de Septembre; la terreur régnait dans Paris, une partie de la population ne craignit pas cependant de marquer son opposi-

(1) Voyez la *Revue* des 30 mars, 11, 30 avril, 12 mai, 30 juin, 15 juillet, 15 août et 30 octobre 1779, 31 janvier et 15 mars 1880.

tion aux mesures décrétées par le conseil général. Des rassemblements se formèrent autour des églises pour en empêcher la spoliation. Manuel, le procureur de la Commune, fut obligé de faire placarder une proclamation dans laquelle on lisait : « Le premier des cultes, c'est la loi... C'est le besoin même du peuple qui a provoqué la suppression des cloches superflues,... de ces cloches qui, pour flatter l'orgueil des riches ennemis de l'égalité jusque dans les tombes, troublent le sommeil des pauvres. » La phrase était sonore, mais elle ne produisit aucun effet, et il fallut recourir à des arguments plus décisifs. La Commune ordonna au commandant général Santerre d'employer la force, si besoin était, et elle prescrivit aux sections de faire sortir des tours des églises les personnes qui voulaient s'opposer à l'enlèvement des cloches (1).

Il y a quelques jours le *Patriote français* insérait une lettre de Charles Villette, membre de la Convention et l'un des membres du parti girondiste, qui dénonçait à l'indignation des *frères et amis* la fidélité du peuple à ses vieilles croyances :

Frères et amis, écrivait le ci-devant marquis, héritier du cœur de Voltaire qu'il conserve dévotement dans un vase de marbre, je vous dénonce les imbéciles et les fripons qui font dresser et peindre tout à neuf un beau crucifix de dix pieds de haut sur le pont de Sèvres... Je dénonce les imbéciles ou les fripons qui promènent leur bon Dieu dans la rue Montmartre, et qui vont gravement bénir les soldats du corps de garde... Frères et amis, ne souffrez pas plus longtemps de pareilles badauderies (2).

Qu'aura pensé, que va dire Charles Villette du spectacle que Paris nous a donné hier et aujourd'hui, des scènes qui viennent de se passer dans la ville du 10 août et du 2 septembre, en pleine section du Panthéon français, à deux pas du monument où reposent les cendres de Voltaire ?

La fête de sainte Geneviève, la patronne de Paris, tombe le 26 novembre. Les honnêtes gens qui composent le conseil général de la Commune l'ignoraient sans doute, ainsi que les philosophes *éclairés* qui rédigent les feuilles publiques. Par suite de cette heu-

(1) Procès-verbal de la séance du conseil général de la Commune de Paris, du 29 août 1792.

(2) Le *Patriote français*, n° MCCIII.

reuse ignorance, la Commune n'a pas pris d'arrêté pour interdire la célébration de la fête, les journalistes n'ont point écrit d'article pour outrager la mémoire de la sainte. C'est le peuple — le vrai peuple — qui s'est chargé de leur rappeler que Geneviève avait sauvé Paris, qu'elle avait fait des miracles, et qu'il avait foi en elle, foi en Dieu qui l'avait suscitée au milieu des désastres de la patrie!

Hier, veille de la fête, dès six heures du soir, des fidèles appartenant à tous les quartiers de Paris, d'autres venus des campagnes environnantes et principalement de Nanterre, ont commencé à remplir l'église Saint-Étienne-du-Mont, où est déposée la châsse de la sainte. Presque tous apportaient des *ex-voto*. La foule a grossi peu à peu; elle est devenue si grande que plus de mille personnes n'ont pu entrer dans l'église et ont dû rester sur la place, où, malgré le froid qui était très vif, elles ont passé la nuit. A minuit, une messe solennelle a été célébrée; on a ensuite descendu la châsse de l'autel sur lequel elle reposait, et, pendant toute la journée d'aujourd'hui, des milliers de personnes se sont succédés, s'agenouillant avec ferveur et faisant toucher au cercueil de la sainte des mouchoirs, des chemises, des suaires (1).

Au sortir de l'église, au moment de prendre la rue des Sept-Voies, j'entendis un sans-culotte qui pérorait dans un groupe et s'écriait : « C'est de notre faute; il y a longtemps que nous aurions dû porter la châsse à la Monnaie et les os à la rivière! » — Rassurez-vous, brave sans-culotte; cela se fera quelque jour, bientôt sans doute. Mais quand la châsse sera à la Monnaie et les os à la rivière, la fête de sainte Geneviève se célébrera encore, — au ciel, où les réquisitoires de M. Chaumette n'ont pas accès; à Paris même, tant qu'il y restera une âme chrétienne, une âme française, tant qu'une pauvre ouvrière, fidèle au souvenir de l'humble bergère de Nanterre, s'agenouillera devant l'image de la sainte, fixée par deux épingles au mur blanc de sa mansarde.

(1) *Révolutions de Paris*, t. XV, p. 85.

XXII

LA MESSE DE MINUIT.

Mardi, 25 décembre 1792.

La fête de sainte Geneviève n'a pas été perdue pour notre municipalité : mettant la leçon à profit, elle a fait afficher la loi qui défend les rassemblements nocturnes, et elle a publié un arrêté portant injonction de fermer les églises pendant la nuit *dite de Noël.*

C'est dans sa séance du 23 décembre que le conseil général de la Commune a pris cet arrêté, à la suite d'un discours de Chaumette, qui mérite d'être rapporté. Santerre venait de donner au conseil l'assurance qu'il avait pris les plus sages précautions pour maintenir l'ordre public pendant la nuit de Noël. Chaumette prit la parole : « Ce n'est pas, dit-il, au moment où l'on peint encore le ci-devant roi, ce monstre couronné, comme l'Oint du Seigneur, que l'on doit permettre aux prêtres de présider des assemblées nocturnes. D'ailleurs si le jour où le scélérat du Temple sera conduit à la barre et paraîtra devant le souverain (1), les aristocrates venaient vous dire : *Nous avons un culte, et nous entendons en pratiquer les cérémonies*, — que répondriez-vous si la veille, vous-mêmes, vous aviez souffert qu'on célébrât la messe de minuit? Sans doute la morale du Christ est pure. Jésus n'aimait ni les riches, ni les financiers, et il disait d'eux qu'il leur serait plus facile de passer par le trou d'une aiguille que d'entrer par la porte des cieux; il haïssait les prêtres; il prêchait l'égalité. « Vous êtes, disait-il à ses disciples, tous les enfants d'un même père. » Enfin l'on peut dire que *Jésus était le chef des Sans-Culottes de la Judée;* mais je suis sûr qu'à ce titre il aurait impitoyablement proscrit la messe de minuit, ce reste des orgies des Égyptiens. » Dorat-Cubières, secrétaire-greffier de la Commune, proposa un amendement : il demanda que la messe de minuit fût tolérée, mais à une condition : c'est que, tandis que l'*Orgie sacrée* aurait lieu d'un côté de l'église, les sections fussent en permanence de l'autre côté. Le conseil général s'est

(1) Louis XVI devait comparaître à la barre de la Convention le mercredi 26 décembre, lendemain de la fête de Noël.

rangé à l'avis de son procureur-syndic; il a rendu un arrêté aux termes duquel les portes des églises devaient être fermées depuis le lundi 24, à cinq heures du soir, jusqu'au mardi 25, à six heures du matin (1). Il a décidé en même temps que des officiers municipaux ou des membres du conseil se rendraient aux différentes paroisses et s'opposeraient à ce qu'on ouvrît les portes.

L'arrêté de la Commune a reçu l'approbation d'un grand nombre de sections, et en particulier de celles des Droits de l'Homme, des Gravilliers et du Panthéon français, qui ont fait fermer *toutes les boutiques à prêtres* (2).

Quelques sections seulement ont protesté, notamment celles de Mauconseil, de la Maison Commune, du Louvre et de l'Arsenal. Celle du Louvre, dans une pétition, rédigée par Marc-Étienne Quatremère, a demandé à la Commune de rapporter son arrêté (3); celle de l'Arsenal a proclamé bien haut que les hommes du 10 août voulaient aller à la messe.

La masse du peuple, d'ailleurs, sans souci de ce qu'avaient décidé la Commune et la majorité des sections, s'est dirigée cette nuit vers les églises, dans tous les quartiers, et principalement dans les quartiers populaires. Là où les églises étaient fermées, des rassemblements ont entouré la force armée. Les femmes, en grand nombre, ont fait honte aux hommes de leur lâcheté et les ont excités à briser les portes. En plus d'un endroit, les membres de la Commune ont été bafoués et battus. Devant Saint-Séverin et sur plusieurs autres points il a été procédé à des arrestations. A Saint-Eustache, la messe a été dite en grande pompe, devant les dames de la Halle, que la présence des officiers municipaux ne paraissait intimider en aucune façon. Le citoyen Beugniau, maître maçon et membre de la Commune, qui avait voulu faire exécuter l'arrêté du conseil

(1) Le *Courrier des Départements*, n° du 26 décembre 1792.

(2) *Révolutions de Paris*, n° 181.

(3) Marc-Etienne Quatremère, cousin de Quatremère de Quincy, membre du côté droit à l'Assemblée législative et le plus célèbre de nos critiques d'art, était un de ces *bourgeois de Paris*, comme il y en eut beaucoup, grâce à Dieu, pendant la révolution, qui se montrèrent courageusement fidèles à la cause de la royauté. Dénoncé en 1793 pour l'abondance de ses aumônes, qui ne pouvaient être, selon l'esprit du temps, que le fait d'un aristocrate et d'un royaliste, il fut condamné par le tribunal pour avoir cherché *à humilier le peuple par ses bienfaits*, et fut exécuté le 21 janvier 1794, premier anniversaire du supplice de Louis XVI.

général, a dû se retirer, le visage légèrement endommagé (1). La messe de minuit a été célébrée de même à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à Saint-Merry, à Saint-Gervais, à Saint-Laurent. A Saint-Victor, à Saint-Médard, à Saint-Marcel, au couvent des Anglaises, on *messa* également en dépit des magistrats (2). Dans plus d'une église, les prêtres ne voulaient pas contrevenir à l'arrêté municipal : il a fallu que leur paroissiens, moins timorés, leur fissent en quelque sorte violence (3).

A Saint-Laurent, à Saint-Merry, à Saint-Germain-l'Auxerrois, on a sonné les cloches à toute volée (4) : cette fois ce n'est plus le tocsin, ce n'est plus l'appel à la révolte, le prélude de l'insurrection et des massacres ; c'est l'appel à la prière, à la concorde, à l'union des âmes. Les notes pieuses vont réveillant dans nos cœurs les plus purs de nos souvenirs et les plus doux ; elles font revivre, pour un instant, dans notre mémoire charmée ces belles nuits de Noël, où le père et la mère, revêtus de leurs habits de fête, attendaient auprès du foyer que la cloche de la paroisse donnât le signal du départ, et se dirigeaient alors, avec leurs enfants les plus grands et leurs domestiques, à travers les rues pleines de voisins et d'amis, de chants et de lumières, vers l'église étincelante, où le petit Jésus, dans sa crèche, levait vers sa mère souriante et la foule attendrie ses petites mains d'où descendent le pardon, la douceur et la paix.

J'ai assisté à la messe de Saint-Eustache. En rentrant chez moi, j'ai rencontré des Jacobins hurlant : *Mort aux Calotins! Capet à la guillotine!* Et je pensais qu'à cette même heure autrefois, dans nos chrétiennes provinces, les bonnes gens allaient de porte en porte annonçant la joyeuse nouvelle : *le Christ est ressuscité.*

M. Louis Blanc est, avec M. Mortimer-Ternaux, le seul historien qui ait consacré quelques lignes à ce curieux épisode de la nuit de Noël; mais, si brèves qu'elles soient, ces lignes renferment plus d'une erreur. « A Saint-Germain, dit M. Louis Blanc, t. VIII, p. 33, des femmes furent au moment d'accrocher à la lanterne un passant qu'elles pre-

(1) *Quelques souvenirs, ou notes fidèles sur mon service au Temple, depuis le* 8 *décembre* 1792 *jusqu'au* 26 *mars* 1793, par M. Lepître.
(2) *Révolutions de Paris*, n° 181.
(3) *Le Patriote français*, n° MCCXXXIII.
(4) *Révolutions de Paris*, n° 181.

naient pour Manuel, *parce que, dans la séance du* 30 *décembre, Manuel avait proposé d'abolir la fête des Rois.* » C'est bien en effet dans la séance du *trente décembre* 1792 que Manuel fit cette proposition : on s'explique mal que les femmes de la paroisse Saint-Gervais aient voulu lui faire un mauvais parti pour cela *le vingt-cinq décembre*, c'est-à-dire cinq jours *avant* que sa motion ne fût née. L'erreur de M. Louis Blanc pourrait bien, d'ailleurs, avoir été commise avec intention, en vue d'établir qu'à la veille de la comparution de Louis XVI à la barre de la Convention, Paris était menacé d'un mouvement royaliste, qu'il importait d'étouffer en envoyant le roi à l'échafaud. Ne serait-ce pas aussi pour faire croire à la réalité de cette conspiration imaginaire que M. Louis Blanc écrit quelques lignes plus haut : « Les *amis du trône et de l'autel* se rassemblaient la nuit dans des galetas pour y chanter des hymnes, y brûler de la cire et de l'encens en l'honneur *du roi, de la reine, du dauphin.* » Et à l'appui de son affirmation, il renvoie le lecteur aux *Révolutions de Paris*, n° 181.

Or voici le texte des *Révolutions de Paris* : « En plein jour, dans nos places publiques, faire danser les marionnettes ou montrer des tours de gobelets, il n'y a pas de mal à cela ; il faut bien amuser les enfants et leurs bonnes. Mais se rassembler la nuit dans des galetas obscurs pour chanter des hymnes, brûler de la cire et de l'encens en l'honneur de Marie et de son fils, est chose scandaleuse... » — *Du roi, de la reine et du dauphin*, il n'est pas dit un mot. M. Louis Blanc ne ménage pas les renvois au bas de ses pages : on peut juger, par ces exemples, si ces renvois sont toujours *sincères*.

XXIII

PAUVRE JACQUES

Samedi, 12 janvier 1793.

Plus nous approchons du jour où sera définitivement tranché le sort Louis XVI, plus se multiplient les placards menaçants, les motions homicides, les cris de vengeance et de mort. Tantôt c'est une députation de dix-huit sections de Paris qui vient à la barre de la Convention réclamer la mort du tyran : « Au 10 août, dit l'orateur, vous promîtes de nous venger : où sont vos promesses? Des milliers de nos frères égorgés par Louis ne sont-ils pas des crimes suffisants? Louis fut un traître, Louis fut un assassin, il faut que Louis

meure (1). » — Tantôt c'est la section des Gravilliers qui, par l'organe du prêtre Jacques Roux, — celui-ci qui se fait appeler *le petit Marat*, — réclame le supplice de Louis, non seulement au nom des Français, mais encore au nom du genre humain, dont Capet a toujours été le fléau et le plus cruel ennemi (2). — Les membres de la section du Luxembourg jurent de poignarder Louis Capet, si la majorité de la Convention ne le condamne pas à périr sur l'échafaud. Sébastien Lacroix, commissaire de la Commune de Paris pour les subsistances, transmet à la société des Jacobins, de la part d'un bon républicain, l'offre de faire fabriquer à ses frais un canon du calibre de la tête de Louis XVI (3). — Des bandes de sans-culottes parcourent les rues en chantant *l'Hymne des Marseillais* et insistent sur ce vers :

Qu'un sang impur arrose nos sillons (4) !

Des femmes, des enfants, hurlent tous les soirs sur les places et les promenades cette abominable chanson que j'ai entendue, le 26 décembre, à la porte de la salle du Manège, et qui a pour refrain : *A la guillotine, Louis!* Et à la même heure, dans cette même ville de Paris, voici ce qui se passe.

Au Théâtre de la Nation (5), le public saisit avec empressement toutes les allusions qui lui permettent de manifester ses sympathies pour le roi et pour la reine. Quatre fois, depuis le 2 janvier, les spectateurs sont venus applaudir *l'Ami des Lois*, qui n'est, au fond, qu'une longue et énergique protestation contre ce procès odieux où toutes les lois sont méconnues et outragées. A la fin de chaque représentation, l'auteur a dû paraître sur la scène pour recueillir les bravos d'une foule enthousiaste.

Avant-hier, on jouait *Mithridate*. Plusieurs battements de main ont fait ressortir tous les vers qui se peuvent appliquer à l'auguste prisonnier du Temple, et en particulier les suivants :

(1) *Courrier des départements*, n° du 1er janvier 1793.
(2) *Id. ibid*
(3) *Moniteur* de 1792, n° 252.
(4) *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI*, par l'abbé de Montgaillard, t. III, p. 422.
(5) Le Théâtre-Français, alors situé au faubourg Saint-Germain sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'Odéon, avait pris, dès le mois de juillet 1879, le titre de *Théâtre de la Nation*.

Au premier acte :

Ce roi que l'Orient, tout plein de ses exploits,
Peut nommer justement le dernier de ses rois,
Dans ses propres États, privé de sépulture,
Ou couché sans honneur dans une foule obscure,
N'accuse point le ciel qui le laisse outrager,
Et des indignes fils qui n'osent le venger.

Au second acte :

Quand le sort ennemi m'aurait jeté plus bas,
Vaincu, persécuté, sans secours, sans États...,
Conservant pour tous biens le nom de Mithridate,
Apprenez que, suivi d'un nom si glorieux,
Partout de l'univers j'attacherais les yeux.

Au quatrième acte :

Perfides, ma vengeance a tardé trop longtemps!
Mais je ne vous crains point : malgré leur insolence,
Les mutins n'oseraient soutenir ma présence.
Je ne veux que les voir. . . . . .

De bruyants vivats ont salué les deux vers qui terminent la pièce :

MONIME

Il expire.

XIPHARÈS

Ah! Madame, unissons nos douleurs.
Et par tout l'univers cherchons-lui des vengeurs (1).

Au théâtre Italien (2), où l'on joue *Raoul, sire de Créqui*, on applaudit avec transports le libérateur d'un noble prisonnier, en qui l'on se plaît à reconnaître Louis XVI (3). Prudhomme, dans son numéro 182, constate, avec désespoir, que le peuple est encore

(1) *Opinion de Sergent, député de la République française, élu dans le département de Paris, sur le jugement de Louis Capet*, p. 14.

(2) Le théâtre Italien était situé rue Favart. On y jouait des comédies et des opéras-comiques. Malgré le nom de ce théâtre, les pièces et les acteurs étaient français.

(3) *Les Révolutions de Paris*, n° 182, du 29 décembre 1792 au 5 janvier 1793.

monarchique et que le roi est aimé jusque dans les cabarets. « J'ai vu, dit-il, oui, j'ai vu le buveur laisser tomber dans son vin plus d'une larme en faveur de Louis Capet. Déjà dans nos guinguettes, des chansonniers à gage glapissent une complainte niaise, mais attendrissante, sur le sort du tyran. Cette complainte, sur l'air du *Pauvre Jacques*, commence ainsi :

O mon peuple, que t'ai-je fait?

On en vend par milliers. Elle a fait oublier l'Hymne des Marseillais (1).

J'ai acheté cette complainte, et elle ne m'a point paru aussi niaise qu'il plaît au citoyen Prudhomme de le dire. La voici :

LOUIS XVI AUX FRANÇAIS

Romance

Popule meus, quid feci tibi.

Air : *Du pauvre Jacques.*

O mon peuple, que vous ai-je donc fait?
J'aimais la vertu, la justice;
Votre bonheur fut mon unique objet,
Et vous me traînez au supplice! (*Bis*)

Français, Français, n'est-ce pas parmi vous
Que Louis reçut la naissance?
Le même ciel nous a vu naître tous;
J'étais enfant dans votre enfance.

O mon peuple, ai-je donc mérité
Tant de tourments et tant de peines?
Quand je vous ai donné la liberté,
Pourquoi me chargez-vous de chaînes? (*Bis*)

Tout jeune encor, tous les Français en moi
Voyaient leur appui tutélaire.
Je n'étais pas encore votre roi
Et déjà j'étais votre père.

O mon peuple, que vous ai-je donc fait? etc.

(1) *Les Révolutions de Paris*, loc. cit.

Quand je montai sur ce trône éclatant
  Que me destina ma naissance,
Mon premier pas dans ce poste brillant
  Fut un édit de bienfaisance.

O mon peuple, ai-je donc mérité? etc.

Le bon Henry, longtemps cher à vos cœurs,
  Eut cependant quelques faiblesses;
Mais Louis Seize, ami des bonnes mœurs,
  N'eut ni favoris ni maîtresses.

O mon peuple, que vous ai-je donc fait? etc.

Nommez-moi donc, nommez-moi les sujets
  Dont ma main signa la sentence?
Un seul jour vit périr plus de Français
  Que les vingt ans de ma puissance.

O mon peuple, ai-je donc mérité? etc.

Si ma mort peut faire votre bonheur,
  Prenez mes jours, je vous les donne.
Votre bon roi, déplorant votre erreur,
  Meurt innocent et vous pardonne.

O mon peuple, recevez mes adieux;
  Soyez heureux, je meurs sans peine.
Puisse mon sang, en coulant sous vos yeux,
  Dans vos cœurs éteindre la haine (1).

Edmond Bibé.

(1) Les paroles de cette *Romance* si touchante sont de M. Hennet, auteur de plusieurs écrits remarquables sur les finances et d'un ouvrage intitulé : *Poétique anglaise*, dont le troisième volume, consacré à la traduction des meilleurs morceaux des poètes anglais, renferme nombre de vers très heureux. — On sait que les paroles et la musique de la romance du *Pauvre Jacques* étaient de madame la marquise de Travanet, née de Bombelles, dame de madame Elisabeth. (Voyez la *Vie de Madame Elisabeth*, par M. de Beauchesne, t. I, p. 296.)

LES BULGARES

IV

Le Bulgare, sous la domination turque, se nourrissait très mal, d'abord parce qu'il était fort pauvre, puis par économie, pour se ménager un pécule que les exigences ruineuses du fisc et des propriétaires du sol, presque toujours musulmans, ne lui permettaient d'acquérir qu'au prix des plus dures privations. Du laitage, des fèves, des pois chiches, des olives, quelques légumes grossiers, généralement des poireaux et des choux qu'il consomme frais en été, sous forme de conserves en hiver, composent encore son régime habituel. Il boit de l'eau, et son pain, bien que fait ordinairement de maïs, est très noir, ses moulins, fort primitifs, broyant mal le grain et laissant passer presque autant de paille que de farine. Il ne boit de vin et ne mange de viande qu'aux plus grandes fêtes de l'année : à Pâques, à la Saint-Dimitri, à la Saint-Georges. Il est, du reste, d'une étonnante sobriété. Dans la belle saison, toute la famille, mari, femme et enfants, déserte la cabane pour s'en aller travailler aux champs. Les enfants à la mamelle sont eux-mêmes emportés par la mère à la mode des sauvages, dans une sorte de sac ouvert, attaché derrière le dos. Il ne demeure au village que les enfants trop petits pour marcher, les infirmes et les malades. Pour se nourrir pendant la journée, la famille n'emporte, dans la peau de bique qui lui sert de havre-sac, que du pain, de l'eau et un peu de sel et de poivre mélangés. De même, le Bulgare voyage pendant des semaines entières, vivant de pain et d'eau et parfois de quelques gouttes de raki (eau-de-vie de prunes) remplissant sa gourde. S'il s'en va travailler au loin, dans une ferme ou sur un chantier, il se nourrit de la même manière et rapporte à sa famille son salaire à peine diminué. Les plus aisés, mais c'est un luxe rare, usent quelquefois en voyage d'une sorte de jambon sec formé de

morceaux de viande qui, séchés lentement et durcis au soleil sans avoir rien perdu de leurs propriétés nutritives, peuvent, pendant un quart de siècle, se conserver sans altération.

Grâce à cette excessive parcimonie, et surtout depuis que le joug des Turcs s'était allégé, le Bulgare n'était plus ce misérable serf qui vivait courbé sous le fouet ou le bâton, dans des transes continuelles. Sa condition était encore bien dure. Ses charges étaient lourdes, le fisc restait exigeant, le Turc disposait toujours en maître presque absolu de ses biens, de sa vie et de son honneur, et l'ancienne férocité du musulman a parfois des réveils qui sont terribles; mais, à force de ruse, de prudence méticuleuse, de patience et de soumission, le Bulgare avait su rendre sa position supportable. Ne pouvant sortir de ce milieu ingrat et dangereux, il s'y était accommodé; il avait su même s'y ménager une existence assez paisible et qui n'était pas sans quelques jouissances. Il n'y avait point recouvré sans doute les instincts belliqueux et la fierté des anciens Bulgares; une pareille existence n'est point compatible avec de si hautes prétentions et ne saurait les suggérer. Mais il avait formé la race pacifique que nous connaissons aujourd'hui; il était devenu ce paysan laborieux, positif et sensé qu'on voyait, sous des apparences misérables, conquérir insensiblement l'aisance, parfois même la richesse, et marcher à son émancipation par des voies souterraines et tortueuses, mais sûres. Satisfait d'avoir trouvé dans son intérieur le bonheur et la considération qui partout ailleurs lui étaient refusés, aimé et vénéré par sa femme et ses enfants, il pratiquait les vertus domestiques et vivait, ainsi que doit le faire tout bon père de famille, dans la crainte et le respect de l'autorité. Le gendarme turc, le farouche *zaptié*, dans ses chants comme dans son existence, jouait toujours un rôle considérable (1). Si le Serbe hautain et

(1) Ce profond respect de l'autorité n'allait pas toutefois jusqu'à se soumettre à toutes ses exigences, ni surtout à toutes ses exactions. Connaissant le prix de l'argent et économe jusqu'à l'avarice, le Bulgare savait très bien, à l'occasion, défendre sa modeste épargne. Il n'était pas de ruses auxquelles il n'eût recours pour donner le change aux fonctionnaires turcs sur sa véritable situation de fortune ou pour se soustraire à leurs exigences. Il faisait même preuve dans ces circonstances d'une force de résistance qu'on eût crue incompatible avec sa timide et craintive nature; et, pour sauver ses piastres si péniblement acquises, il poussait quelquefois le courage jusqu'à l'héroïsme. Témoin l'anecdote suivante, recueillie par M. Guillaume Lejean, et très caractéristique, bien que sans doute inventée à plaisir.

« Un marchand chrétien avait été condamné pour quelque méfait à une

l'Albanais batailleur raillaient son humilité, il n'avait de son côté qu'indifférence et dédain pour leur turbulence et leurs rébellions, et malgré de terribles catastrophes, peut-être n'a-t-il été ni le moins sage ni le moins avisé dans le choix des moyens qu'il a pris pour s'affranchir.

Des Slaves laboureurs et des Finois adonnés à la vie pastorale, il tient un goût très vif et des dispositions innées pour la vie agricole. Qu'il élève des troupeaux ou qu'il cultive des jardins et des champs, il déploie dans ces travaux, pour lui traditionnels, une habileté et une industrie qui ne sont égalées par aucune des autres races de la péninsule. Ses jardins sont entretenus avec amour, et la Turquie lui devait la plupart des denrées agricoles qu'elle exportait à l'étranger. Dans les plaines méridionales du Danube, ses champs de maïs et de blé se déroulent à perte de vue et rivalisent avec ceux de la Roumanie, l'un des greniers de l'Occident. Au sud de l'Hœmus, les contrées qu'il habite sont les plus riches et les mieux cultivées; on y récolte les plus belles soies et le meilleur froment, celui qui sert à préparer le pain et les gâteaux servis sur la table du sultan.

Bien qu'il ne possède qu'un très petit nombre d'instruments aratoires de la forme la plus primitive, à force de labeur et d'ingéniosité, il obtient des résultats qui souvent approchent de ceux des cultures les plus perfectionnées. Il déploie surtout, dans l'irrigation de ses champs et de ses prés, une si parfaite entente des lois de la statique, il utilise l'eau des moindres ruisseaux avec une science si profonde que de pareilles pratiques paraîtraient véritablement merveilleuses chez un peuple plongé à tous autres égards dans une complète ignorance, si l'on ne savait que ces pratiques, il les a reçues des Grecs, qui les tenaient eux-mêmes des anciens Chaldéens, premiers inventeurs de l'art de l'irrigation. Le Bulgare élève

amende de 500 piastres (125 fr.) L'Harpagon bulgare tenait à ses écus et comme il se répandait en lamentations, le pacha lui donne le choix entre l'amende, cinq cents coups de bâton sur la plante des pieds ou cinq *okas* (mesures) d'oignons à manger sans boire. Le raïa choisit les oignons. Au bout d'une oka et demie, le malheureux étouffait; il demande grâce. — L'amende ou la bastonnade? lui dit le pacha sans sourciller. — Va pour les cinq cents coups de bâton! dit le patient. Au cent cinquantième, vaincu par la douleur, il se décide à payer, et il eût mieux fait de commencer par là, car il ne put obtenir de l'impitoyable pacha la moindre réduction pour les deux terribles à-compte qu'il avait soldés en nature. »

en outre une grande quantité de bestiaux, de porcs et de volailles. Mais son bétail, comme au reste celui de tous les Slaves de la presqu'île, est maigre et rachitique, et le plus souvent décimé par le redoutable typhus des steppes. Il ne sait point en améliorer la race, bien qu'il ait sous la main toutes les ressources nécessaires pour la transformer de la façon la plus rapide et la plus sûre. Cependant il faut faire une exception en faveur d'une race bovine dont l'origine grecque ne paraît pas douteuse. « Il y a en Roumélie, dit Cyprien Robert, une race de bœufs blancs qui rappellent ceux d'Homère et qui contrastent par la noblesse de leurs formes avec les hideux buffles dont les pâturages sont couverts. Le buffle, aux mouvements stupides, à l'œil terne et jaunâtre, aux cornes renversées sur le cou, est, en force et en grosseur, le double du bœuf; aussi l'emploie-t-on avantageusement pour les plus lourds charrois, pour les transports de pierres, de fer, de sel. C'est le chameau de la péninsule : informe, apathique, sobre, endurci à la fatigue comme le chameau, il se laisse, comme lui, conduire par des enfants. En été, l'abondante transpiration de cet animal l'excite à chercher les bourbiers. Sur les vastes plaines sans ruisseau de la Roumélie, il faut lui creuser çà et là des fossés d'eau dormante où, pendant les plus chaudes heures du jour, le monstre noir est plongé jusqu'au museau, qu'il tient immobile au-dessus de l'onde fétide, et toujours dirigé du côté d'où vient le vent, l'ondulation de l'air fût-elle imperceptible. »

Les forêts de la Bulgarie renferment des quantités prodigieuses de bêtes fauves et de gibier, dont les dépouilles et la chair vont devenir sans doute une source importante de revenus pour le paysan. Mais faute d'armes à feu, il ne pouvait utiliser cette ressource; il n'en tirait du moins qu'un parti très imparfait. Un préjugé l'empêche également de faire entrer dans son alimentation la chair, délicate pourtant et très recherchée partout ailleurs, des petites tortues terrestres fort abondantes dans ses forêts.

Dans les districts où il s'adonne à l'industrie, il se distingue également par ses aptitudes commerciales et fait preuve surtout d'un remarquable esprit d'entreprise. Il a déjà conquis, dans la péninsule, par son travail, une position qu'on ne saurait plus lui disputer et qui ne peut que s'étendre et s'affermir. A défaut de l'influence, qu'il ne possédait pas naguère, il avait du moins, en beaucoup d'endroits, conquis la richesse qui l'acquiert et la conserve. Si la

Russie, comme on lui en a prêté l'intention, l'eût attiré en Crimée en lui concédant des terres à très bas prix, elle eût fait, en même temps qu'un acte d'humanité, une excellente affaire, car il est le plus recherché de tous les colons de la presqu'île, tant pour ses habitudes industrielles et paisibles que pour l'extrême facilité avec laquelle il s'acclimate.

Un des thèmes favoris de ses chants est l'énumération de ses richesses. Il se complaît à compter ses troupeaux innombrables, les provisions entassées dans ses greniers, l'or enfermé dans ses coffres. Involontairement on songe, en l'écoutant, à ces opulents pasteurs de la race sémitique, à ces patriarches de la Bible, qui comptaient des rois parmi leurs hôtes. Il a du reste cette opinion commune avec les fils de Sem que la vie agricole, surtout celle des pasteurs, est la plus noble et la plus relevée des existences; il en tire ses comparaisons favorites, et c'est sans ironie aucune qu'il compare un vaillant soldat au *chef frisé* d'un troupeau de moutons.

Si quelquefois il sort de son logis, c'est pour se rendre aux grandes foires de la contrée, ou pour se délasser, le soir, de ses fatigues en dansant le *choro*.

La principale des grandes foires bulgares, où les populations affluent de cinquante lieues à la ronde, est celle d'Ouzoungova, qui se tient, au mois d'octobre, à mi-chemin d'Andrinople et de Philipopolis. Deux véritables villages de tentes et de baraques destinés, l'un aux boutiques, l'autre aux acheteurs, s'élèvent dans la plaine pour la circonstance, et tout à l'entour paissent des bandes de bœufs et de chevaux, s'alignent par milliers les charrettes grossières à roues pleines, les *arabas* qui ont amené les paysans. Plus loin, sur le bord de fosses où des amas de détritus nagent dans un sang noirâtre, on abat des troupeaux entiers de bœufs et d'agneaux, dont les viandes palpitantes sont ensuite rôties devant de grands feux allumés en plein air. C'est à ces foires, qui souvent durent plusieurs semaines, que le paysan bulgare s'approvisionne d'étoffes et de tous les menus objets nécessaires à son ménage. On n'y voit, du reste, ni les baladins, ni les musiques qui, partout ailleurs, même en Orient, sont l'accompagnement obligé de ces sortes de fête, et la foule qui s'y presse circule, grave et froide, au milieu d'un surprenant silence. Le paysan bulgare craint le bruit et est toujours très sobre de paroles. Même dans son intérieur, il reste quelquefois des demi-journées entières sans desserrer les lèvres.

Comme toutes les natures qui, ayant beaucoup souffert, se sont concentrées en elles-mêmes, c'est avant tout un contemplatif.

Le costume national des Bulgares est pittoresque et très varié. Il change presque à chaque district, et dans les régions frontières de la Roumanie, de la Serbie et de l'Albanie, il a fait de nombreux emprunts aux vêtements usités dans ces provinces. Il est surtout fort différent de celui des Turcs. « Venu du midi, fait observer Cyprien Robert, l'Ottoman se revêt d'une étoffe légère de lin ou de coton à larges plis flottants. Fils du nord, le Bulgare au contraire est toujours, même en été, vêtu chaudement. Il a conservé le costume que portaient ses ancêtres sur les froids plateaux de l'Asie septentrionale. » Sa capote courte et sans manches, son pantalon, sa tunique, sa large ceinture, tout est en laine. Souvent même l'hiver il s'habille de peaux de moutons garnies de leurs poils, et dont il fait des redingotes sans manches et d'une coupe particulière, des pantalons et des gilets. Quelques-uns, mais c'est le petit nombre, ont des chemises en grosse toile ornées de dessins rouges et bleus au bas des manches. Été comme hiver, ils portent un bonnet rond en peau dont le poil est tourné en dehors, et sous ce bonnet ils ont la tête presque entièrement rasée, les seuls cheveux qu'ils conservent étant réunis en une longue tresse qui leur retombe sur le dos, comme la queue des Chinois. Les vieillards et les gens n'ayant plus assez de cheveux pour donner à cet ornement des dimensions suffisantes, le remplacent par un certain nombre de petites tresses, longues environ de 25 centimètres, qui en sont comme la menue monnaie. Pour chaussure, le Bulgare a l'*opanke* slave, sorte de sandales en peau de buffle durci qui s'attachent par des lanières s'entre-croisant sur le pied et s'enroulant autour de la jambe. Une de ces lanières, plus longue que les autres, va même s'attacher à la ceinture, et le paysan, quand il est aux champs, s'en sert souvent comme de corde pour lier ses attelages.

Le costume des femmes est fort gracieux. La femme mariée se distingue au bandeau de toile blanche qui, après avoir fait le tour de la tête, retombe par derrière et flotte sur la nuque et les épaules. Elle tresse ordinairement ses cheveux en nattes. Pour tout vêtement, elle n'a en maint district qu'une mauvaise chemise autour de laquelle elle attache, en guise de jupon, deux tabliers. Sa robe, quand elle en possède une, est habituellement brune, et par sa coupe rappelle les dalmatiques de nos diacres.

Les jeunes filles sont habillées de la même manière, mais se reconnaissent à l'absence du bandeau de toile blanche, et à de longues tresses en poil de chèvre qu'elles nouent à leurs cheveux et qui tombent jusqu'à leurs pieds. Par un luxe qui sent le barbare, sur ces tresses larges de quatre doigts environ, elles attachent leur dot, composée, chez les plus riches, d'une longue cascade de pièces d'argent. Ces pièces, trouées près du bord et disposées sur la tresse comme des écailles, sont d'habitude d'anciennes monnaies russes, bavaroises, autrichiennes, polonaises et turques. A ces lourds ornements, les jeunes filles riches ajoutent en outre des ceintures et des colliers en cuivre doré qui se fabriquent en Serbie et d'énormes bagues du même métal. Celles de moindre condition ont un plus petit nombre de pièces sur leurs tresses, ou bien remplacent les monnaies d'argent par des pièces turques de 20 paras, qui sont faites d'un mélange égal de cuivre et d'argent. Quant aux paysannes les plus pauvres, elles substituent à ce pesant attirail des boutons blancs auxquels elles entremêlent des fleurs ou des branches de buis, et ce ne sont pas souvent les moins gracieusement parées. Enfin les jeunes filles qui sont fiancées, pour se distinguer de leurs compagnes, ornent leurs cheveux d'un voile blanc ou les couvrent d'une coiffe à larges bords qui flotte sur les épaules. Au sommet de la tête et par-dessus le voile, elles placent un souci, emblème trop fidèle de l'existence qui les attend, ou bien une rose fraîchement épanouie. Ce serait, au dire de Cyprien Robert, un souvenir de la flamme ou du *lotos* épanoui qui, dans les monuments antiques, surmonte le voile de Vesta. Toutes les femmes sont, comme les hommes, chaussées d'opankes.

Dans les villes, elles sont, plus que les hommes, demeurées fidèles au costume national, et elles s'habillent souvent avec beaucoup de grâce et de coquetterie. Elles se couvrent la tête d'un fez rouge de forme très élégante autour duquel elles enroulent leurs cheveux tressés et nattés. Les plus riches portent des casaques brodées d'or et d'argent et des jupes d'indienne noire ou de couleur, dont elles enroulent le bas autour de la jambe, de façon à simuler un pantalon à la turque.

V

Le Bulgare n'a pas d'autre littérature que ses poésies populaires. Ce sont des compositions d'une naïveté toute primitive, où l'art apparaît à peine, souvent des ébauches à peine dégrossies. Il n'y faut chercher ni la pureté de forme et la fermeté d'idée des *tragoudia* grecques, ni le fier accent, l'ampleur et l'harmonie des *piesmas* serbes, chants de guerre et d'amour où le poète, en pleine possession de son talent, trouve, dans le sujet même, une source inépuisable d'inspirations. Les chants que répète de nos jours le paysan bulgare, ce sont des paysans semblables à lui qui les ont composés, et leur horizon alors était encore plus étroit que le sien, leurs idées plus rares et leur sort plus misérable. Ce sont presque toujours, des cris de douleur arrachés par la souffrance, des plaintes timides qui s'exhalent dans une heure d'accablement ou de mélancolie, ou bien d'informes esquisses des occupations, des peines et des joies de la vie journalière. Il est rare que le poète s'élève jusqu'à la peinture d'un événement national ou qu'il sache exprimer avec quelque netteté un sentiment abstrait, plus rare encore qu'il parvienne avec ces épisodes à composer un ensemble ayant une certaine consistance.

Tout du reste semble s'être réuni pour lui rendre la tâche ingrate et difficile. L'instrument même de sa pensée, la langue, le trahit ou lui fait défaut. Le bulgare, dans lequel on retrouve à peine quelques mots d'origine finoise, appartient à la famille des langues slaves; mais il en est le dialecte le plus pauvre et le plus arriéré. Ce n'est en réalité qu'un patois incomplet et grossier, dont les formes même ne sont pas fixées. On essaye depuis quelque temps, mais sans grand succès, de le ramener à des règles fixes. Sur les sept grammaires composées depuis vingt ans, on n'en trouve pas deux qui soient d'accord, non pas seulement sur les détails, mais sur les principes généraux.

VI

Quoique d'habitude on ne désigne sous le nom de Bulgarie que cette partie orientale de la péninsule qui s'étend du revers septentrional des Balkans au Danube inférieur, les Bulgares occupent un

territoire au moins trois fois plus étendu. Ils ont franchi la barrière montagneuse qui limitait leur pays au sud et se sont répandus sur toute la surface de la Macédoine et de la Thrace (Roumélie moderne). Ils occupent en réalité le vaste espace quadrangulaire circonscrit par le Danube, la mer Noire, la mer de Marmara, l'Archipel et les monts du Pinde. Ils ont même pénétré au nord jusque dans la Valachie, où il existait, avant la guerre, quelques colonies éparses de réfugiés dont Braïla, près du Danube, était le centre d'agitation politique. Mais ils sont loin de posséder exclusivement les contrées qu'ils ont envahies de la sorte, et sur le fond de leur population se détachent de nombreux îlots ou archipels de Turcs, de Valaques, de Zinzares et de Grecs qui forment souvent des groupes considérables.

Les Turcs, nombreux dans les villes, possédaient en outre et occupent encore des villages disséminés dans tout le pays, non seulement au sud, mais au nord des Balkans. Dans cette dernière région, ils se sont même emparés, à l'est, de toute la contrée qui s'étend du Danube au golfe de Bourgas, sur la mer Noire ; ils y sont si prépondérants, ils y forment, avec les anciens habitants de race bulgare convertis par eux à l'islamisme, un groupe si compact qu'ils ont complétement éliminé l'élément chrétien. Dans cette vaste région, on ne trouve pas un seul monastère. Les mosquées, par contre, sont fort nombreuses ; quelques-unes même sont des lieux de pèlerinages très vénérés dans le monde de l'Islam. Adonnée à l'agriculture, laborieuse et pacifique, cette population est du reste fort hospitalière, et — trait qu'elle a de commun avec la plupart des Slaves convertis à l'islamisme — elle a gardé, malgré son apostasie, maints vestiges de ses vieilles mœurs. Elle a même conservé plus d'une croyance empruntée à son ancienne foi, et par où se trahit visiblement son origine chrétienne, ce qui ne l'empêche pas d'être très fanatique et fort intolérante. Elle était, dans la presqu'île des Balkans, le plus solide point d'appui des Osmanlis qui, nulle part, ni sur une aussi vaste étendue, n'étaient, à un pareil degré, maîtres du pays et du sol. Les femmes y sont, paraît-il, d'une beauté qui rivalise avec celle des Rouméliotes les plus favorisées sous ce rapport. « Brunes, à l'œil ardent et doux à la fois, d'une éclatante blancheur de peau, elles me rappelaient, dit M. le docteur Allard, les Grecques d'Ionie. » Il existe en outre, sur les flancs du Rhodope, une tribu de race bulgare qui professe également l'isla-

misme. Ce sont les Pomaks. Ils se sont convertis à l'époque de la conquête turque, et, comme les Bosniaques musulmans et leurs coréligionnaires de la Bulgarie septentrionale, ils se font remarquer par l'âpreté de leur foi, et surtout par leur animosité contre les chrétiens.

Les Grecs, très dispersés dans la Bulgarie septentrionale, sont beaucoup plus répandus au sud de l'Hœmus. Ils y sont fort influents, moins encore par le nombre que par la fortune, l'entente des affaires et l'activité. On les rencontre surtout à Philippopolis et à Bazardjick ; ils forment même un groupe compact dans une vallée du Rhodope, à Stenimachi. Quant aux Roumains, ils ont conquis, au nord de la Bulgarie, le même rôle prépondérant que les Grecs dans le sud. De Tchernavoda jusqu'à la mer, la rive droite du Danube est presque entièrement peuplée de Valaques, et devant leur marche envahissante l'élément turc recule et disparaît. Plus à l'ouest, ils ont également traversé le fleuve et ils font des progrès rapides. Bien que les Bulgares soient d'excellents cultivateurs, non plus que les Turcs, ils ne sont de force à lutter contre l'élément latin. Enfin quelques colonies de Serbes, d'Albanais, de Roumains Zinzares et de Tcherkesses, des communautés d'Arméniens et de Juifs d'origine espagnole, des bandes errantes de Tziganes, les commerçants européens des villes s'ajoutent au reste de la population, et font de cette contrée, sous le rapport ethnologique, l'une des plus bigarrées et des moins cohérentes de l'empire ottoman.

Il est visible que les Bulgares, dans leurs envahissements, ont marché au hasard, sans idée préconçue ni plan général. La facilité avec laquelle, dans leur propre pays, ils se sont laissés pénétrer par des peuples de race différente, prouve en outre qu'ils avaient complètement perdu ces sentiments de solidarité nationale qui, sur les points menacés, rapprochent une population homogène et lui donnent la cohésion nécessaire pour arrêter les progrès de l'étranger. Ils n'avaient, au moment de la conquête, ni aristocratie puissante, ni clergé solidement constitué, et c'est parce qu'ils manquèrent de classes supérieures capables de conserver le dépôt de traditions nationales et de devenir plus tard un centre de ralliement qu'ils perdirent, dans leur dure servitude, jusqu'au souvenir du passé. En revanche, aujourd'hui qu'ils se relèvent et se ressaisissent, leur unité sociale est plus complète, et ils n'auront point, comme les Roumains et les Bosniaques, à lutter à la fois contre les Turcs et

contre une aristocratie qui, tout en les affranchissant de la domination de la Porte, les voudrait maintenir asservis à la glèbe.

Le réveil bulgare est maintenant un fait accompli. Il y a tout au plus une vingtaine d'années qu'on en a signalé les premiers symptômes ; il n'a fait que s'accentuer depuis lors, et les massacres de 1876, loin de le noyer dans le sang, comme l'avaient espéré les Turcs, ont eu pour effet d'en accélérer la marche, et surtout d'assurer aux populations, soit la libre disposition d'elles-mêmes, soit les indispensables garanties sans lesquelles leurs conquêtes demeureraient toujours menacées et précaires. Ces conquêtes, les Bulgares, jusqu'au jour où les Russes leur sont venus en aide, les ont poursuivies exclusivement par les voies pacifiques, et avec une prudence, une timidité qui, les derniers événements l'ont prouvé, n'étaient pas des précautions superflues. Ils ont toujours refusé de recourir aux armes pour obtenir des réformes. Les tentatives de révolte qui, quelquefois, ont pu faire illusion à cet égard ont toujours été le fait d'agents venus du dehors ou de jeunes gens qui s'étaient imprégnés à l'étranger d'idées révolutionnaires ; elles ont trouvé très peu d'encouragement et nul appui parmi les paysans et ont toujours misérablement avorté.

Mais si les Bulgares ne demandaient leur émancipation qu'à des moyens moraux, du moins marchaient-ils dans la route qu'ils avaient adoptée avec beaucoup de persévérance et de décision. Guidés par l'exemple de la Grèce où le réveil de la nationalité se fit au moyen des écoles, ils avaient créé des institutions centrales destinées à propager l'instruction sur toute la surface du pays. Celle de Philippopolis, ouverte en 1850, a déjà formé de nombreux maîtres, maintenant à l'œuvre. Celle de Tatar-Bazardjick, ouverte plus tard, n'est pas moins prospère. On fonda ensuite des écoles préparatoires. Avant la guerre on n'en comptait pas moins de 25 dans cette dernière province, et les écoles primaires s'élevaient au nombre de 198 : 180 pour les garçons et 18 pour les filles. Les livres manquaient : un moine du monastère du Rilo traduisit l'Écriture sainte ; ce fut le premier ouvrage imprimé en langue bulgare ; il date de 1840. Depuis lors des ouvrages élémentaires, des traités d'arithmétique, des abrégés d'histoire ont été publiés. Pour subvenir à toutes ces dépenses, une somme annuelle d'environ 133,000 francs était nécessaire. Afin de se la procurer, les Bulgares s'étaient imposés à raison de 6 piastres (1 fr. 50) par famille, et

jamais impôt ne fut plus régulièrement payé ni de si bon cœur. En même temps, on envoyait à frais communs des jeunes gens demander à l'Europe l'instruction supérieure qu'ils ne pouvaient trouver dans le pays. En 1867, 58 de ces élèves étudiaient déjà à Paris, à Vienne et à Constantinople ou visitaient l'Angleterre et la Russie. De leur séjour à l'étranger, de leurs voyages, ils ont rapporté non seulement des connaissances techniques, mais des idées, des aspirations qui, par leur intermédiaire, ont pénétré dans la masse de la nation et y ont fait rapidement leur chemin. Deux journaux déjà se sont faits les interprètes des besoins et des intérêts bulgares, le *Dauna* (Danube), et l'*Adrianopolis;* et journalistes, professeurs, élèves nationaux rivalisent de zèle et d'activité pour répandre l'instruction, pour donner à la propagande pacifique dont ils se sont faits les agents dévoués, toute l'extension, toute l'efficacité dont elle est susceptible (1).

Mais c'est dans le domaine religieux que le réveil actuel s'est affirmé de la façon la plus éclatante et la plus inattendue. Bien qu'à l'époque de la conquête, un certain nombre de Bulgares aient embrassé l'islamisme et que, depuis lors, quelques districts se soient convertis au catholicisme, la masse de la population professe la religion grecque. Comme dans tous les autres pays de la presqu'île, elle relevait spirituellement du patriarche de Constantinople, qui, de son palais du Phanar, administrait non seulement les affaires religieuses, mais la majeure partie des affaires civiles. Au commencement du siècle, les moines et les prêtres grecs jouissaient encore de la plus grande influence. Leurs couvents, leurs églises avaient été si longtemps le seul refuge des raïas opprimés, que la population fermait les yeux sur les nombreux abus qui s'étaient introduits dans son clergé, ne voulant tenir compte que des consolations, des bienfaits qu'elle en avait reçus. Mais ces sentiments changèrent dès qu'elle essaya de reconquérir son autonomie. Elle

(1) Pour tout ce qui concerne le réveil des Bulgares, et en général pour se faire une juste idée de l'état actuel des populations de la péninsule, un des ouvrages les plus essentiels à consulter est le livre de M. Albert Dumont: *Le Balkan et l'Adriatique*, 1 vol. in-12, librairie Didier. Ce n'est pas seulement un intéressant récit de voyages; c'est une enquête faite sur les lieux mêmes par un savant que ses études, de longue date, avaient préparé à cette tâche, et qui conserve toujours son sang-froid et son impartialité, bien que dans les questions qui divisent les Slaves et les Hellènes, il penche visiblement du côté de ces derniers.

s'aperçut vite que ses évêques, de race hellénique, ne se préoccupaient aucunement des intérêts de leurs fidèles de langue slave; que, véritables fermiers ecclésiastiques, ils n'avaient d'autre souci que de toucher leurs nombreux revenus, et qu'avec cet argent, ils ne fondaient ni écoles pour les enfants, ni séminaires pour les prêtres, ne relevaient même pas les couvents en ruines. Ce qui surtout les révolta, ce fut de voir que le haut clergé, dans le but évident d'helléniser la nation, s'obstinait à introduire dans les offices la langue grecque, bien qu'elle ne fût comprise ni des popes, ni des fidèles.

Par tous les moyens en son pouvoir, le clergé grec s'efforçait d'ailleurs de contrecarrer le réveil de la nationalité bulgare, sentant très bien que ce mouvement aurait pour inévitable et première conséquence la ruine de son pouvoir usurpé. Il resserra les liens, si étroits déjà, qui l'unissaient aux fonctionnaires turcs. Services et complaisances de toute nature, complicité même, il n'épargna rien de ce que lui pouvaient gagner leurs faveurs ou leur protection. Si des raïas lui venaient demander d'appuyer de son influence ou de rédiger des pétitions dans lesquelles ils exposaient aux sultans leurs trop nombreux et trop légitimes griefs, non seulement il opposait à ces demandes des refus absolus; mais il blâmait aigrement les pétitionnaires et n'épargnait rien pour les décourager. Souvent même il usait de son influence spirituelle pour les contraindre à substituer à ces plaintes des adresses de remerciements, allant juqu'à les menacer d'excommunication, s'ils résistaient. Dépositaire de tous les anciens monuments écrits de la race bulgare, il faisait disparaître des archives des couvents et des églises tout ce qui pouvait encourager les espérances du peuple ou lui permettre, en renouant les liens qui le rattachaient au passé, de reprendre conscience de sa personnalité. Le métropolitain de Tirnovo, notamment, fit brûler une inestimable collection de manuscrits, souvent uniques, sur l'histoire bulgare du septième au seizième siècle.

En même temps, par toutes sortes d'insultes, il semblait prendre plaisir à provoquer le peuple bulgare, à le pousser à bout. Les mœurs du clergé phanariote avaient été de tout temps fort dissolues; mais il cachait ses débauches et rendait ce dernier hommage aux vertus qu'il négligeait de pratiquer, d'en conserver au moins les apparences. Il perdit alors tout frein et toute retenue, sans doute afin d'effrayer les fidèles et de les bien convaincre qu'il

les tenait absolument à sa discrétion, et leur pouvait infliger impunément les pires traitements. Des centaines de femmes et de jeunes filles furent outragées et dans les pétitions où ces faits sont relatés, les maris et les parents des victimes reprochent aux évêques d'avoir abusé de leur influence spirituelle pour commettre ces infamies, d'avoir profité même des facilités que leur donnait l'exercice de leurs fonctions sacerdotales.

Abandonnés de la sorte, et voyant se tourner contre eux-mêmes les pasteurs qui les auraient dû protéger, les Bulgares comprirent que leur tentative n'aboutirait jamais tant qu'ils auraient à lutter contre cet élément hostile, et que la rupture de leurs liens avec le Phanar devait être le premier but de leurs efforts, la préface pour ainsi dire de leur émancipation. Une pensée politique se retrouve donc à l'origine du mouvement religieux. Mais s'il serait puéril de le nier, il ne faudrait pas non plus tomber dans l'exagération contraire en en faisant l'unique mobile de la conduite des Bulgares en cette circonstance. Elle a pu précipiter la lutte ; elle n'eût point eu, à elle seule, la puissance de la faire naître si d'autres sentiments d'un ordre plus relevé ne fussent venus à son aide et ne l'eussent justifiée aux yeux des fidèles. Avec la conscience de leur nationalité, les Bulgares avaient senti se réveiller dans leur cœur des affections et des souvenirs que des siècles d'oppression et d'erreur n'en avaient pu complètement effacer. Ils s'étaient rappelé que leur nation jadis avait été catholique, et qu'entraînés par leurs princes dans le schisme grec, ils ne les avaient suivis qu'à contre-cœur, en gardant maints débris de leurs anciens rites, en conservant surtout pour Rome des sentiments de respect et de sympathie, qui souvent s'étaient manifestés d'une façon très significative. Placé géographiquement entre Constantinople et Rome, le clergé bulgare avait longtemps carressé l'espoir de renouer les liens rompus entre ces deux métropoles religieuses et de servir d'intermédiaire au rapprochement. Il avait surtout essayé de se tenir à distance égale de ces deux foyers d'attractions contraires, et ces velléités d'indépendance lui avaient fait maintes fois attirer les reproches du patriarchat de Constantinople et même des menaces d'excommunication.

Aussi, lorsque les Bulgares songèrent à rompre avec le Phanar, leur premier mouvement fut-il de s'adresser à Rome et, par un retour à leurs premiers pasteurs qu'ils regrettaient plus que jamais, de s'assurer, avec la protection du Pape, celle de la France.

Ce mouvement fut général, et s'explique sans peine par ce fait que le bas clergé, presque tout entier de race bulgare, fut partout l'instigateur du réveil national, et que les quelques traditions du passé encore subsistantes s'étaient conservées dans son sein. De ces traditions, une des plus vivantes, était le secret penchant vers Rome, et il l'avait d'autant mieux gardée que les mépris et l'oppression du haut clergé l'avaient sans cesse ravivée dans son cœur. Depuis la guerre de Crimée, ses espérances et ses regrets, longtemps restés vagues et pour ainsi dire inconscients, avaient pris de la consistance. Il sentait parfaitement que les événements lui venaient en aide, et que dans l'appui de la fille aînée de l'Eglise, toute-puissante auprès de la Porte depuis qu'elle avait sauvé l'empire ottoman d'une ruine certaine, il trouverait un secours efficace contre les résistances naguères invincibles du Phanar. Sans perdre un instant et avec beaucoup d'habileté, il se mit à l'œuvre.

Précipitée par l'imprudente conduite du clergé grec, qui commit la faute de trop dédaigner ces humbles adversaires, la révolte éclata en 1860. De Tatar-Bazardjïk, son premier foyer, elle eut bientôt gagné Keuprouli, Samakov, Sofia, Tirnovo, Choulma, toutes les grandes villes de la Bulgarie. Les évêques phanariotes furent chassés de leurs sièges et remplacés par des administrateurs provisoires de race indigène et tout acquis à l'idée nationale ; le bas clergé, dans la plupart des villages, prit parti pour ces administrateurs, et la communauté bulgare de Constantinople acheva d'accentuer la résistance et lui donna son véritable sens, en refusant de reconnaître le nouveau patriarche que le Phanar, à la même date, venait d'élire. Elle menaça même Hilarion, son évêque, de le bannir de l'Église, s'il se soumettait au nouvel élu. Puis après avoir, par ce refus, déclaré la guerre au clergé grec, elle fit signer dans toutes les communautés de la province une adresse demandant le retour à l'Église catholique et, par l'intermédiaire du clergé catholique, qui, de toutes ses forces, avait favorisé ce mouvement inespéré, elle entrait en négociation avec la cour de Rome. Non qu'elle voulût mettre des réserves à sa soumission, mais elle désirait obtenir une situation semblable à celle des populations catholiques de l'Orient et notamment des Ruthènes, des Roumains, des Serbes et des Arméniens unis, c'est-à-dire se constituer en une Église nationale ayant son rite propre, son patriarche et sa liturgie. Enfin, par l'intermédiaire des membres influents de l'émigration polonaise, et

surtout du prince Czartorisky, elle fit demander à Napoléon III l'appui de la France.

Le 30 décembre 1860, le vicaire apostolique, Mgr Brunoni, et l'archevêque des Arméniens catholiques de Constantinople reçurent des mains de deux archimandrites bulgares, de trois popes et de deux cents chefs de communautés, la pétition qui demandait l'union avec Rome.

Revêtue d'un nombre considérable de signatures, cette pétition, qui débutait par un long exposé des griefs du peuple bulgare contre le clergé phanariote, se terminait ainsi :

« S'appuyant sur les décrets de la sainte Église romaine qui ordonnent la conservation des rites de l'Église orientale, et gardant l'espoir que ces rites ne seront pas altérés, la nation bulgare, représentée par les soussignés, prie S. S. le pape Pie IX de la recevoir dans le sein de l'Église catholique romaine et de reconnaître comme canonique sa hiérarchie nationale, aujourd'hui séparée. »

Des adresses émanées de quatre-vingt-treize districts appuyaient en outre la députation, et ne laissaient subsister aucun doute sur le caractère véritablement national de cette importante et décisive démarche. Pour mieux en marquer la portée, Hilarion, l'évêque bulgare de Constantinople, qui, le 23 octobre, avait formellement adhéré au mouvement national, devait se placer à la tête de la députation et remettre lui-même la pétition déjà revêtue de sa signature. Mais au dernier moment, alors que les députés l'allaient venir prendre, il feignit d'être malade et se fit excuser.

La Russie, que cette défection imminente du groupe le plus important de sa clientèle slave dans la Turquie d'Europe remplissait de crainte et de colère, avait tout mis en œuvre pour l'empêcher. Avec l'aide de l'Angleterre, dont elle avait réveillé la jalousie contre la France, elle avait agi près de la Porte. Elle avait usé de tous ses moyens d'influence sur les Bulgares pour les ramener sous son protectorat, et cette défection de l'évêque Hilarion était un premier triomphe remporté sur l'influence catholique. Ce ne devait pas être le dernier. Le mouvement, toutefois, poursuivait son cours. Malgré la défaillance de l'évêque bulgare, la pétition fut présentée. Un premier projet d'accord avec le Phanar, rédigé par les soins de la Russie, fut peu de temps après rejeté, et par le patriarche grec, qui le regardait comme inconciliable avec ses droits, et par les Bulgares qui n'y trouvaient point de suffisantes garanties. Enfin, le

22 janvier 1861, une réponse du Saint-Père à la pétition des Bulgares vint lever les derniers obstacles qui pussent entraver la réunion avec Rome. Dans cette réponse, Pie IX, après avoir exprimé sa joie paternelle du retour des Bulgares dans le sein de la véritable Église, leur permettait de conserver le rite oriental. Enfin, quelque temps après, il recevait à Rome l'archimandrite de Grobova, Sakolsky, et le consacrait solennellement dans le chapelle Sixtine comme évêque catholique des Bulgares.

Il semblait dès lors que l'union avec l'Église catholique fût un fait accompli et qu'il dût suffire d'envoyer dans la province un certain nombre de délégués et de missionnaires pour recevoir l'adhésion de toutes les communautés dont les chefs avaient signé la pétition. Mais la Russie ne s'était point découragée, elle avait redoublé d'efforts et d'intrigues, elle avait même eu recours à la corruption pour détourner le coup terrible porté à son prestige et à son influence, et presque nulle part l'adhésion attendue, promise, ne put être obtenue. Par ses caloyers (moines quêteurs) du mont Athos et les nombreux agents qu'elle a de tout temps entretenus dans la Turquie d'Europe, elle avait ranimé la vieille haine des Orientaux contre les Latins; elle avait si bien exploité leurs sentiments de jalousie, elle avait répandu tant de faux bruits et de calomnies sur les desseins du Saint-Père et de la cour de Rome, que tous les efforts des missionnaires latins vinrent échouer contre une invincible méfiance. Les résultats, du moins, furent bien loin de répondre à l'attente générale. Le P. Gagarin, l'un des plus zélés promoteurs de cette tentative, n'attribue pas à d'autres causes l'échec d'un entreprise qui parut un moment si près de réussir, et dont le succès sans doute n'est que différé.

VII

La Russie, du reste, ne se contenta pas de faire échouer la réunion à l'Église romaine. Pour rendre son triomphe durable, elle prit en main la cause des Bulgares. Voyant qu'à aucun prix ils ne voulaient rentrer sous le joug du patriarche de Constantinople et de ses évêques, elle fit agir tous ses moyens d'influence sur la Porte et ne lui laissa pas de repos qu'elle n'en eût obtenu des iradés impériaux sanctionnant la séparation presque partout effectuée

entre le Phanar et le clergé de la province. Grâce à son entremise, la nation bulgare, dès avant la guerre, possédait une Église nationale autonome, organisée sur le modèle des Églises *autocéphales* de la Grèce, de la Serbie et de la Roumanie, c'est-à-dire nommant ses évêques, s'administrant elle-même et ne reconnaissant plus au patriarche de Constantinople qu'une suprématie purement spirituelle et d'ailleurs toute nominale. Elle avait pu chasser de ses églises et de ses écoles les prêtres et les instituteurs grecs. Elle avait même obtenu de la Porte, outre la reconnaissance officielle de son existence, diverses immunités et privilèges, et même des concessions de terrain pour la construction de ses églises.

Mais ces faveurs étaient souvent demeurées lettres mortes par suite du mauvais vouloir des fonctionnaires turcs, presque toujours amis et complices des évêques et des popes grecs. Ces derniers, pour conserver leurs sièges et leurs cures, soutenaient contre le clergé national une lutte désespérée. Ruses, intrigues, violences même, tous les moyens leur étaient bons pour intimider ou lasser leurs adversaires, et cette influence hostile du Phanar, souvent plus puissante que la sienne dans les conseils de la Porte, la Russie n'a pu la vaincre qu'au prix d'énergiques efforts et d'une infatigable persévérance. Dans plus d'une circonstance, elle a dû, pour se faire écouter, recourir soit à la menace, soit au concours des autres puissances, surtout à celui de l'Angleterre, qui recueille aujourd'hui les fruits de son imprévoyante politique dans cette question où sa jalousie contre la France l'a si mal conseillée.

La Russie est enfin parvenue à son but. Dans la majeure partie de la province, les Bulgares sont affranchis de la tutelle du clergé grec, et maintenant que ses armées sont maîtresses du pays, un de ses premiers soins sera sans doute de les en délivrer complètement. Par cette politique, dont on ne peut nier d'ailleurs ni l'esprit de suite, ni l'habileté, elle se flatte d'avoir empêché pour longtemps, sinon pour jamais, la réunion des Bulgares avec Rome. Mais il est plus que probable qu'elle l'a simplement retardée. Dans un avenir très prochain, surtout si l'administration russe s'implante dans la province, les Bulgares s'apercevront qu'ils n'ont fait que changer de maîtres et que le joug des Russes n'est pas moins pesant que celui du Phanar. Ils reconnaîtront que, pour une nation chrétienne, il n'est de vraie liberté que dans le sein de l'Église catholique, et le projet qu'ils n'ont pu réaliser en 1860, ils trouveront sans doute

dans les dures leçons de l'expérience, la force et les lumières nécessaires pour le reprendre et le mener à bonne fin. Les efforts tentés par les missionnaires latins ne sont pas tous demeurés stériles, d'ailleurs, et sous le gouvernement de l'évêque nommé par le Saint-Siège, les Bulgares catholiques forment dans la presqu'île un groupe très uni, sinon très compact, qui s'accroît sans cesse et compte de 45,000 à 50,000 adhérents.

Actuellement le chef de l'Église bulgare réside à Constantinople. Nommé par le synode d'évêques qui constitue le conseil suprême d'administration, il porte le titre d'exarque. Son autorité s'étend sur une population de plus de six millions d'âmes, très inégalement répartie dans la Bulgarie proprement dite, la Roumélie et même la Slavie turque. Les évêques sont assistés dans leurs fonctions spirituelles par les archimandrites ou chanoines, et par les popes ou curés. Comme les prêtres grecs, les prêtres bulgares portent le *talar* ou la longue robe noire, mais ils s'en distinguent par la forme du chapeau, cylindrique et sans bords chez les premiers, tandis que chez les seconds il se courbe et s'évase à la partie supérieure, et prend la forme du bonnet de nos juges, dont cependant il n'a point les cannelures. Les évêques se distinguent à la croix qu'ils portent suspendue au cou et à leur bâton pastoral, assez semblable aux cannes de nos tambours-majors, mais de moindres proportions. Tous les membres du clergé laissent croître leur barbe et leurs cheveux. Ils tressent ces derniers et les cachent sous le chapeau. Dans certaines cérémonies, ils les laissent cependant flotter sur leurs épaules; et dans ce cas, ils remplacent le chapeau par une longue cape blanche, analogue à celle des dominicains et des franciscains catholiques. Ils sont tous mariés; les moines seuls gardent le célibat.

Les Turcs, bons observateurs, malgré leur apparente apathie, et très habiles à semer la division parmi les populations chrétiennes soumises à leur empire, s'étaient vite aperçus de la rénovation du peuple bulgare, et d'une manière déguisée, par toutes sortes de moyens indirects, ils cherchaient à l'entraver. N'y pouvant réussir, en 1864, ils ont essayé de séparer matériellement les populations qu'ils ne pouvaient désunir. Les Tcherkesses, chassés du Caucase par les Russes, demandaient asile à la Turquie. La Porte dirigea le gros de l'émigration sur la Bulgarie, obligea les raïas à céder des terres aux nouveaux venus, à leur bâtir des villages et même des

villes, à leur fournir des bestiaux et du blé. En disséminant ces nomades sur toute la surface du pays, elle espérait renforcer l'élément turc et rompre la cohésion des Bulgares. Elle se préparait, en cas de révolte, un moyen de terroriser les chrétiens. Sur ce dernier point seulement elle a réussi. Aveugles instruments de ses colères et de ses vengeances, les Tcherkesses ont pu massacrer des populations sans défense; ils ne sont point parvenus à rompre les liens déjà si puissants de leur nationalité, et ils n'ont point empêché l'affranchissement des Bulgares.

Un autre trait distinctif du peuple bulgare est sa tendance à s'isoler des autres peuples de la presqu'île, à bien marquer les limites et les caractères qui l'en séparent, afin d'affirmer nettement sa personnalité. Ayant conscience de la supériorité intellectuelle de ses voisins, il ne redoute rien plus que d'être absorbé par eux, et Roumains, Serbes et Hellènes lui apparaissent comme des rivaux bien plus que comme des alliés. Les Grecs surtout lui semblent dangereux, parce qu'ils sont ses plus proches voisins et qu'en certaines régions, notamment au sud de la Thrace et de la Macédoine, les deux races sont tellement enchevêtrées que toute délimitation devient impossible. La vigueur que les Bulgares ont mise à repousser les empiètements du patriarche de Constantinople, a déjà montré de quelle résistance ils seraient capables, si de nouvelles tentatives étaient faites dans des directions semblables. Ils ne sont pas davantage disposés à se soumettre à l'hégémonie des Serbes, dont le caractère turbulent et belliqueux leur est antipathique. Fiers de leur nombre (ils comptent de quatre millions et demi à six millions d'âmes), non seulement ils ne veulent point se subordonner aux autres races de la péninsule ni même à leurs frères slaves, mais ils caressent l'espoir qu'un jour la suprématie leur appartiendra. Dans leurs rêves d'avenir, les plus ambitieux tournent déjà les yeux vers Constantinople, comme vers la future capitale d'un nouveau royaume bulgare.

On sait que dans la région occupée par les Bulgares, deux parts viennent d'être faites par le traité de Berlin, et que l'une, située au nord des Balkans, forme désormais une principauté indépendante, tandis que l'autre, la Roumélie, tout en demeurant province turque, jouira de franchises sérieusement garanties et d'une autonomie qu'on s'occupe actuellement de régler. Dans la première de ces régions, les Bulgares, maîtres incontestés, n'ont d'élément hostile

à vaincre que les populations musulmanes agglomérées à l'est en un groupe naguère puissant et compact. Mais, de ces populations, la partie turque d'origine vient d'émigrer en majeure partie pour échapper aux massacres; celle de race bulgare qui professe aujourd'hui l'islamisme sera certainement placée tôt ou tard, par la force des choses, dans cette alternative, ou de s'expatrier à son tour, ou de revenir à la foi de ses pères. Elle n'est point assez nombreuse, en effet, pour posséder une force de résistance sérieuse. Dans la Roumélie, la lutte sera plus vive. Les Turcs, en maints endroits, maîtres encore du terrain, le disputeront avec acharnement; les Grecs surtout ne se laisseront pas facilement éliminer. Mais les Turcs désormais sont fatalement condamnés à disparaître de la péninsule; et quant aux Grecs, la marine et l'industrie, bien plus que la terre, les attirent. Les Bulgares, au contraire, sont essentiellement agriculteurs. Très vite ils deviendront maîtres du sol, et par sa possession s'assureront l'influence, sinon exclusive au moins prépondérante. La Bulgarie du Nord et la Roumélie, tout semble au moins l'annoncer, sont appelées, dans un avenir assez prochain, à former un seul État, qui sera le plus riche et le plus important de la péninsule et le domaine à peu près exclusif de la race bulgare. Tout au plus les Grecs en pourront-ils retenir quelques bandes du littoral, et peut-être Constantinople.

Ernest FALIGAN.

L'ALGÉRIE CONTEMPORAINE [1]

IX

TUNIS ET CARTHAGE

C'était un Jeudi saint, après l'office du matin à la cathédrale de Saint-Augustin, que nous montâmes en toute hâte sur le vapeur *Sinaï*, des Messageries impériales, qui devait nous conduire à Tunis. S'il est pénible de quitter pour toujours même des choses qui nous sont indifférentes ou désagréables, à plus forte raison étions-nous vraiment affligées de dire un dernier adieu à cette colonie française, où nous avions été si heureuses pendant tout un hiver et un printemps et dont les habitants nous avaient accueillies avec une bienveillance sincère et la plus charmante hospitalité. Nos compagnons de traversée étaient de tous les pays : il y avait une famille irlandaise, fort nombreuse, qui voyageait dans l'espoir de rétablir la santé d'un fils aîné; — un médecin français, habile et spirituel, qui avait fait le tour du monde et ne tarissait pas en anecdotes piquantes sur les contrées diverses qu'il avait parcourues; — un Arabe, accompagné de sa fille, charmante enfant, qui allait rejoindre sa famille à Tripoli. Pour ma part, je ne sais rien d'aussi divertissant que cette société nombreuse et mélangée au milieu de laquelle on est jeté à bord d'un vaisseau, à condition toutefois que la mer ne soit pas trop mauvaise pour qu'on puisse en jouir. La soirée se passa sans incident, le temps était propice, nous côtoyâmes le cap Rosa jusqu'à la Calle, depuis longtemps renommée pour ses lacs, ses forêts de chênes-liège et ses pêcheries de corail; nous ne vîmes pas les pêcheurs à l'œuvre, mais le capitaine nous donna les détails suivants sur cette industrie. On taille un morceau de bois d'un pied de longueur, en forme de croix, au centre de laquelle on attache

(1) Voir la *Revue* des 15 janvier, 25 mai, 10 juillet, 25 septembre, 30 novembre 1878, 15 février, 31 août, 15 octobre 1879 et 31 juillet 1880.

une grosse pierre qui l'entraîne par son poids au fond de la mer; des filets très solides, en chanvre, sont liés aux deux bras de la croix que l'on maintient dans une position horizontale, au moyen d'une corde plongée dans la mer et dont on attache l'autre bout à un bateau de pêche. Lorsque les bateliers sentent que la croix a touché le fond de la mer, ils promènent leur embarcation en avant et en arrière sur les couches de corail, pendant que la lourde pierre détache le corail des rochers et le fait tomber dans les filets; quelquefois il reste suspendu aux bras de la croix. Plus de deux cents barques sont ainsi employées en même temps (la moitié environ appartient à des Espagnols). La quantité de corail recueillie annuellement à la Calle produit à peu près 152,800 francs.

Après avoir doublé le cap Rosa, le ciel s'assombrit, le vent fraîchit considérablement et nous essuyâmes un grain qui ne fit qu'augmenter lorsque nous passâmes le cap Farina. Enfin, à trois heures du matin, nous jetâmes l'ancre dans le port de Goletta; nous espérions pouvoir débarquer avant que la mer ne fût trop grosse, malheureusement il pleuvait à torrents et les domestiques du consul anglais ne se gênèrent nullement pour venir nous prendre. Aussi il était déjà six heures lorsque nous quittâmes le pont roulant du *Sinaï*, pour descendre, non sans peine, dans la chaloupe que le drogman du consul avait enfin amenée pour nous transporter à Goletta, où nous eûmes le temps d'être mouillées jusqu'aux os pendant qu'on nous faisait atteler une voiture (1). Ce fut dans cet état pitoyable que nous fîmes un trajet de 10 kilomètres environ avant d'arriver à la demeure confortable et hospitalière du consul. Nous n'étions vraiment pas présentables quand nous fîmes notre entrée à Tunis, mais l'accueil bienveillant de nos compatriotes et le bon feu auprès duquel nous séchâmes nos vêtements mouillés nous firent bientôt oublier nos mésaventures, et comme c'était un Vendredi saint nous nous empressâmes de nous rendre à l'église des Pères Capucins. L'auditoire, très nombreux, se composait principalement de Maltaises, drapées dans leurs « habbarahs » noirs (2). On pouvait à peine respirer tant la foule était compacte. Nous assistâmes à l'exercice des trois

(1) Depuis que ce chapitre a été écrit, on a construit un chemin de fer qui va de Goletta à Tunis et qui continue au Bardo et à Marsa. (*Note de l'auteur*).

(2) Grande pièce d'étoffe dans laquelle s'enveloppent les femmes dans l'Orient, ce qui leur donne l'aïr d'un paquet.

(*Le Traducteur*).

heures d'agonie. Dans une chapelle latérale se trouvait une représentation du Christ au tombeau, dont les pieds étaient baisés respectueusement par les fidèles présents avant et après les Ténèbres.

On ne peut rien imaginer de plus agréable que l'hôtel du Consulat, où nous nous trouvâmes installées en peu de temps, grâce à l'amabilité de Mme Wood. Cette habitation, qui est vaste et confortable, donne sur une petite place, près de la porte de Goletta. Un minaret pittoresque se dresse en cet endroit, d'où l'on voit l'étroite ruelle qui conduit aux « sooks » (bazars), la place du marché toujours animée, et plus loin la magnifique baie de Tunis avec de belles montagnes à l'horizon. Nous passions des heures pleines de charme, assises sur une grande galerie vitrée, d'où nous contemplions avec intérêt l'infinie variété de figures pittoresques qui circulaient sans cesse dans notre quartier.

Le lendemain matin, nous ne perdîmes pas de temps à aller visiter les « sooks », ces bazars merveilleux qui peuvent rivaliser avec ceux du Caire, de Damas et de Constantinople, s'ils ne les surpassent pas. Au centre même, s'élève une mosquée magnifique, dont les coupoles se voient à une fort grande distance. Mais il n'est permis à aucun « infidèle » de fouler le seuil de ce sanctuaire, ni même de gravir les trois ou quatre marches qui conduisent au portail extérieur. On nous raconta, à ce sujet l'histoire, d'un pauvre israélite dont le « shasheeah » (calotte rouge) avait été enlevée par méchanceté et jetée dans la cour de la mosquée par un jeune espiègle. Le malheureux s'était précipité hors de sa boutique pour aller ramasser son bonnet; mais avant qu'il pût atteindre l'endroit où il était tombé, les musulmans furieux quittèrent leurs bazars en un clin d'œil, se ruèrent sur lui et l'assassinèrent pour venger le soi-disant sacrilège qu'il avait commis. Les Tunisiens sont tout ce qu'il y a de plus fanatique au monde; et dans l'intérieur du pays, la protection la plus puissante sert à peine à mettre un chrétien à l'abri des mauvais traitements. Mais revenons à nos bazars. Sous ces cloîtres aux colonnes peintes de diverses couleurs, ainsi qu'au-dessus des arcades, on aperçoit des rangées d'échoppes ou des hommes assis sur leurs talons, sont occupés, les uns à tisser et à broder des écharpes et des étoffes précieuses, les autres à l'industrie du cuir : ceux ci fabriquent des haïks, des bournous, des soieries; ceux-là, des draps de toutes les couleurs, — vert d'eau, — rouge piment, — feuille de rose, — primevère, en un mot, des nuances exquises qui

réjouiraient l'œil d'un peintre, mais qu'on chercherait inutilement dans les meilleurs magasins des capitales de l'Europe. Notre première emplette fut un échantillon d'une des fabriques les plus renommées de Tunis, c'est-à-dire de ces « shasheeahs » ou calottes rouges, coiffure ordinaire du pays, que l'on teint, avec une préparation d'écarlate et d'alun, dans la fontaine de Zouvan (à treize lieues de Tunis), dont les eaux ont la propriété de donner aux objets qu'on y plonge une couleur inaltérable. Les calottes sont mises sur la forme et doublées dans les « sooks »; on y ajoute ensuite un gland bleu, fait avec de la soie de Constantinople, et on les vend au poids; les plus ordinaires valent 36 francs, les plus belles coûtent plus cher mais aussi elles durent toute la vie. Vis-à-vis le magasin de calottes rouges était installé un marchand d'encens et de « parfums d'Arabie », auquel j'achetai un petit flacon d'essence de jasmin, mais bien qu'il fût cacheté, le parfum subtil s'en échappa bientôt. J'essayai aussi de divers encens, et je donnai la préférence à une substance exquise appelée Jowy Meccawy, qui vient de la Mecque; on dirait à la voir un fragment de caillou brun recouvert de spath blanc; cet encens-là coûte environ 2 fr. 40 la livre. Nous ne pûmes résister à la tentation d'acheter plusieurs articles de soieries au bazar des étoffes, et nous trouvâmes ensuite celui des cuirs et des maroquins, qui est pourvu d'un assortiment considérable de chaussures, de toute espèce, d'articles de sellerie, de caparaçons, de harnais, de gibecières, de blagues à tabac, de sacs, etc. Tous ces objets sont brodés d'or et de soie, quelques-uns sont merveilleusement ornés et tous parfaitement confectionnés. En sortant de ce bazar, nous allâmes nous promener un peu hors de la ville, auprès d'une belle fontaine qui est alimentée par les eaux du mont Zaoughan, qui est bien ce qu'il a de plus caractéristique dans le paysage des environs de Tunis, mais le soleil était si ardent que nous dûmes regagner bien vite l'ombre protectrice des « sooks ».

Nous désirions beaucoup visiter les galeries d'orfèvrerie et de bijoutierie qui sont, comme au Caire, plus sombres et plus étroites que les autres, malheureusement les plus beaux magasins, qui sont ceux des Juifs, étaient fermés à l'occasion de leur fête de la Pâque; pour nous dédommager de ce contre-temps, Tobie, le drogman du consulat anglais, nous promit de nous procurer des échantillons de leur savoir-faire et il tint parole.

L'après-midi, Mme Wood nous conduisit à la campagne dans sa

voiture; nous passâmes sous un superbe aqueduc antique tout près du Bardo ou Palais du Bey, pour aller rendre visite à une princesse mauresque de ses amies.

La mère de la princesse X..., femme à l'aspect digne et vénérable, aux traits réguliers, à la physionomie mélancolique, avait auprès d'elle ses deux belles-filles, assises sur un divan et ses trois charmants petits-enfants. Ces dames portaient toutes le costume mauresque qui se compose d'une chemise de gaze, d'une veste de soie, fort courte appelée « jubba », d'une nuance délicieuse de vert, rose, jaune ou mauve, d'un pantalon collant et d'une coiffure en forme de croissant dans laquelle on ramasse la chevelure; on la place en arrière de la tête et on enroule autour de cet édifice un mouchoir très voyant ordinairement rayé de fils d'or, tandis qu'une écharpe de gaze retombe sur le cou et les épaules.

Ce costume sied admirablement aux enfants, mais nullement aux femmes; la « jubba », qui ne descend que jusqu'à la ceinture, est d'un effet disgracieux.

Dans la partie du palais réservée aux hommes nous vîmes le mari de la princesse X..., beau vieillard à cheveux blancs et avec une tête que le Titien ou Rembrandt aurait reproduite avec bonheur; son petit-fils, charmant enfant de neuf ans, était auprès de lui, mais il ne m'est pas permis de raconter leurs malheurs.

Après avoir pris congé de cette famille infortunée, nous visitâmes une autre maison de campagne dont le vestibule d'entrée était revêtu de ce stuc appelé par les Maures « mukseh-hadeedah ».

Voici comment on le fabrique. On enduit la muraille d'une couche épaisse de plâtre; quand il est à peu près sec, l'ouvrier trace des arabesques sur la surface et en découpe certaines parties avec un couteau tranchant; ce plâtre se durcit bientôt et offre l'aspect d'une belle dentelle de marbre blanc. Mme Wood m'apprit que ce genre de travail était d'une exécution très prompte, certainement le résultat en est d'une beauté merveilleuse. Cette maison-là appartenait à une aimable jeune princesse, récemment décédée, de sorte qu'on nous permit de voir toutes les pièces, dont les portes, les armoires et les plafonds étaient admirablement sculptés; mais en dépit de tout ce luxe oriental, cette habitation me faisait l'effet d'une cage dorée et je ne me trompais pas. Dans la Tunisie, les femmes sortent à peine, même pour aller à la mosquée, et encore plus rarement pour visiter leurs parents; dans ces occasions elles s'enferment dans une voiture

dont tous les stores sont baissés; et jusque dans les villages que nous traversâmes, nous remarquâmes que même les paysannes étaient invisibles. Les maisons de ce pays sont toutes construites à la mode mauresque, avec des cours, des colonnades de marbre, des arcades, des galeries. Les soubassements sont revêtus de ces « azulejos » brillants, aux vives couleurs, dont j'ai déjà parlé plus d'une fois et que l'on retrouve partout où les Maures ont laissé des traces de leur passage. Attenant au palais, il y a un de ces immenses jardins de roses, si renommés dans ce pays, et qui rapportent un profit considérable aux fabricants d'essence de roses établis à Tunis. Nous nous croisâmes sur la route avec d'interminables files de chameaux, la bête de somme universelle de cette région, et que l'on traite mieux que les pauvres ânes et les mulets, précisément parce qu'elle est bien plus utile. Les Tunisiens ont un usage bizarre, celui de teindre la queue et trois des jambes de leurs chevaux d'attelage (lorsqu'ils sont blancs) d'un jaune orange vif, que l'on tire du « henné », cela produit un effet des plus singuliers; lorsque je demandai pourquoi on ne teignait pas les quatre jambes de l'animal, on me répondit que cela porterait malheur (1).

Comme c'était le Samedi saint, on fit de fortes décharges d'artillerie lorsque les cloches sonnèrent au « Gloria in Excelsis, » et cela si près de l'église qu'on eût pu facilement croire qu'on allait la bombarder. La piété des catholiques de ce pays est féconde et démonstrative comme chez tous les peuples méridionaux.

Le jour de Pâques, après l'office, j'allai rendre visite au Père Gardien des Capucins, vieillard vénérable, d'une extrême bienveillance qui me présenta à l'Evêque. Ce bon religieux, qui était Français, me montra une histoire manuscrite qu'il avait composée et qui contenait toute l'histoire de la mission de son ordre en Tunisie depuis sa fondation par le patriarche saint François d'Assise, en 1219. A partir de cette époque, les fils de saint François se sont toujours maintenus dans ce pays sans interruption; ils ont ouvert des écoles et construit des églises dans toutes les villes de la Régence, et le fanatisme musulman seul met obstacle aux conversions au catholicisme qui autrement seraient très nombreuses. Peu de temps avant mon arrivée un jeune Maure s'était fait naturaliser sujet

(1) On voit par là que le nombre mystique de trois est aussi en honneur chez les Musulmans. (*Le Traducteur.*)

piémontais et avait reçu le baptême secrètement ainsi que sa fiancée. Le jeune couple avait fait tous ses préparatifs de départ et devait aller s'établir à Malte, mais au dernier moment ils furent trahis, traînés devant le Bey et mis à mort avant que le Consul de Sardaigne eût pu intervenir en leur faveur : le jeune homme fut étranglé ; et la pauvre jeune fille, cousue dans un sac et jetée à la mer. Assurément il faut être animé d'une foi et d'un courage héroïques pour embrasser le christianisme dans ce pays barbare.

Les sœurs de Saint Joseph de l'Apparition (mes anciennes connaissances de Jérusalem) sont à la tête d'un grand orphelinat, ainsi que d'un externat et d'un hôpital ; elles sont au nombre de dix-neuf. Il est très regrettable que leur couvent soit si petit, car elles doivent beaucoup souffrir de la chaleur en été.

Dans le courant de la journée, nous retournâmes à la campagne avec Mme Wood, qui était désireuse de nous présenter à l'une des premières familles de Tunis, qui possède un palais non loin de la ville et qui se nomme Sidi, Hammeda-Ben-Ayat (1). Cette habitation ne différait en rien des villas mauresques que nous avions déjà vues : toujours les mêmes cours, des colonnades et de vastes escaliers, etc. Mais lorsqu'on nous fit entrer dans le grand salon, nous pouvions à peine croire que nous avions sous les yeux une scène de la vie réelle. Il y avait là une foule de femmes, d'enfants et d'esclaves toutes vêtues du costume particulier dont j'ai parlé précédemment ; nous fûmes à moitié éblouies par les riches couleurs des étoffes et l'éclat des bijoux. Elles portaient une coiffure noire pointue appelée « cufier », d'où pendaient sept belles barbes brodées, nommées « hiaout » ; une écharpe voyante, le « shorbat », était enroulée autour de leurs têtes ainsi qu'un mouchoir de gaze le « beshkir » ; par-dessus leurs chemises de gaze elles avaient une délicieuse « jubba », ou veste de soie d'une extrême finesse et d'une nuance exquise, soit verte, rose, jaune ou mauve etc., un pantalon collant en étoffe brochée d'or et d'argent ; elles étaient chaussées de bas de même tissu et de pantoufles dorées. L'une de ces dames pour nous faire plaisir passa un costume complet de brocart d'argent orné de broderies, qui devait être affreusement gênant à porter, à cause de sa pesanteur ; mais il est vrai qu'elles ne sortent guère que pour

(1) Dans l'Orient le « Sidi » équivaut à notre titre de Seigneur et « Lilli » à celui de « Madame » porté par une femme de haut rang.

aller dans leurs jardins, elles jettent alors sur leurs épaules un « suf-sary » ou gandoura blanc extrêmement léger. Les enfants avaient autour de la tête des chaînes d'or, fournies de cercles de ce métal, entrelacés, et les bijoux appelés la « main de Mahomet » et le « sceau de Salomon », attachés d'un côté et pendant sur l'oreille. Il n'y avait pas jusqu'aux négresses qui n'eussent des bracelets précieux et des vestes de soie rayées de rouge et de jaune, qui contrastaient agréablement avec leur peau d'un noir d'ébène. Les petits enfants étaient ravissants, et deux des jeunes filles de la maison eussent été des beautés sans leur embonpoint énorme, ce fut du moins notre avis; elles avaient de grands yeux fendus en amandes, des sourcils bien arqués, les cheveux noirs et un teint éclatant de fraîcheur. Je dois ajouter que le costume féminin que je viens de décrire n'est ni gracieux ni convenable et que, dans une réunion nombreuse, il est positivement indécent; des femmes vêtues de cette façon ne sauraient paraître en public, aussi ne doit-on pas oublier qu'elles ne quittent jamais leur harem et que les robes, jupes et jupons leur sont tout à fait inconnus. Nous eûmes le regret de ne pas pouvoir causer avec nos aimables hôtesses qui ne parlaient que l'arabe, heureusement que Mme Wood et Mme Green (femme du vice-consul) suppléèrent à notre ignorance de cette langue et se firent nos interprètes; leur long séjour dans ce pays leur a prouvé l'avantage de parler l'arabe avec élégance et facilité.

Le lendemain matin nous réservait le plaisir d'une excursion en pleine campagne pour assister à une chasse à courre. Des Arabes tenaient en laisse des lévriers assez semblables à ceux dont on se sert en Ecosse pour courir le cerf; on emploie aussi des faucons dans ce genre de « sport » et ils prennent le chacal tout comme le lièvre. Nous choisîmes pour rendez-vous de chasse un ancien palais des beys de Tunis, appelé « M'hammed-dieh », édifice superbe, bâti depuis quelques années seulement, aujourd'hui complètement abandonné et tombant en ruines. Les beys sont très superstitieux et ne voudraient pour rien au monde habiter un palais où est mort un de leurs prédécesseurs, de sorte que chaque bey se fait construire une nouvelle habitation et la meuble somptueusement, sans s'inquiéter de la dépense; et si malheureusement il y meurt, le palais est à l'instant même déserté ainsi que les dépendances qui sont toujours considérables dans une installation orientale. A M'hammed-dieh, tous les bâtiments, y compris le

harem, formaient une ville entière, entourée de hautes murailles, qui est aujourd'hui recouverte de mousse et dans un état de délabrement complet. Nous pénétrâmes, non sans peine, dans le grand vestibule d'entrée. En voyant ce magnifique escalier en ruines, ces meubles précieux brisés, nous ne pouvions nous empêcher de regretter les folles dépenses et l'abandon cruel dont ce palais avait été l'objet; nous allâmes faire notre déjeuner champêtre à l'ombre du harem, au milieu de décombres magnifiques de tronçons de marbre et « d'azulejos » qui jonchaient le sol de tous côtés. Quelques Arabes affamés, suivis de leurs enfants, nous entourèrent bientôt pour nous vendre des perdreaux rouges vivants; ils habitaient de misérables gourbis, dans la grande cour où l'herbe poussait comme dans un pré. Nous avions devant nous un point de vue magnifique sur le lac Salé et les montagnes de Djebel-Resas, où l'on trouve du plomb; et, non loin de nous, se voyait un de ces puits à roue si pittoresque qu'on ne rencontre que dans ce pays, et que l'on dit dater du temps des Romains. La vaste plaine que nous venions de traverser était couverte de colonnes, de chapiteaux brisés, de tombeaux, tandis qu'un aqueduc, jadis restauré par les Espagnols (pareil à ceux qui sont si nombreux dans la campagne de Rome), se dessinait nettement sur l'horizon. Bientôt les deux charmantes filles de Mme Wood arrivèrent au galop, suivies des chasseurs. On n'avait pas tué de lièvre, mais on avait pris un chacal qui s'en était, vengé en déchirant un des chiens d'une façon si terrible que nous remportâmes la pauvre bête dans une des voitures. La chaleur avait été si forte pendant cette partie de plaisir que M... fut obligée de se mettre au lit à son retour. Pendant son indisposition qui dura plusieurs jours elle fut comblée de soins bienveillants par nos aimables hôtes, qui la traitèrent comme une de leurs propres enfants.

Un pique-nique au Belvédère, joli bosquet d'oliviers planté sur un mamelon qui domine la ville, fut toute ma distraction du lendemain, mais j'en trouvai suffisamment à regarder par la fenêtre de ma chambre la place du Marché avec ses vendeurs et ses acheteurs affairés, et les groupes de chameaux agenouillés qui grognaient ordinairement à l'unisson. Le jour suivant, nous étions invitées à dîner chez les Ben Ayat, auxquels nous avions été présentées quelques jours auparavant. Le repas fut interminable, les mets variés, mais on ne servit pas de vin, la loi de Mahomet ne permettant pas aux

femmes l'usage de cette boisson. Ensuite la voiture nous conduisit à la villa de la fille aînée de sidi Ben Ayat, habitation où l'on trouve le luxe d'ameublement français réuni au « confort » anglais. Le mari de cette dame, qui avait beaucoup habité Paris et parle français couramment, nous cueillit un magnifique bouquet de roses, de géraniums, de jasmin du Cap et d'autres fleurs de son jardin qui est une merveille.

Quelques jours après, nous nous mîmes en route par une matinée superbe pour aller visiter les ruines de Carthage et le monument érigé à la mémoire de saint Louis. De longues files de chameaux marchaient à pas lents à côté de notre voiture, et des rangs de flamands roses se tenaient immobiles sur leurs longs pieds ou voletaient sur le sable du rivage. Après un trajet d'une heure sur la route de Goletta, on tourne à gauche et on gravit une colline au sommet de laquelle s'élève l'ancienne Byrsa, récemment cédée au gouvernement français. C'est là, au milieu d'un grand jardin entouré de hautes murailles et renfermant toute une collection de colonnes, de chapiteaux, de torses et de mosaïques recueillis dans les environs et sur une terrasse donnant sur la mer, que l'on a construit un mausolée et une chapelle, au lieu même où saint Louis rendit le dernier soupir; et, chose étrange, les musulmans ont une si grande vénération pour ce saint monarque (qu'ils nomment sidi Ben Saed) qu'ils viennent aussi fréquemment à Byrsa en pèlerinage. De cette terrasse l'œil embrasse un panorama magnifique de Goletta et des ruines de Carthage, avec la Méditerranée aux flots d'azur à l'horizon. C'est ici que le 25 août 1270, saint Louis mourut; il fut pleuré non seulement de sa famille et de son peuple, mais de l'Europe entière; c'est ici qu'il donna à son fils aîné (1) ces instructions empreintes d'une si profonde sagesse, dont on conserve une copie à la bibliothèque des Archives de Paris. Sa charité, son humilité, sa parfaite résignation augmentèrent encore à ses derniers moments il expira en prononçant les paroles du Psalmiste : « Seigneur, j'entrerai dans votre maison, je vous adorerai dans votre « saint temple et je glorifierai votre nom ! » Puis son âme pure

(1) Philippe III le Hardi, qui revint en France rapportant avec lui les cercueils d'Isabelle d'Aragon, son épouse ; de son frère Tristan, né à Damiette, et de son père saint Louis, dont les restes furent d'abord déposés à Notre-Dame de Paris. Plus tard, Philippe III les porta sur ses épaules jusqu'à la basilique de Saint-Denis. (*Le Traducteur*).

et sainte échangea cette vie mortelle pour celle du ciel. La bonne concierge de la chapelle me donna un morceau de marbre qu'elle avait trouvé à cet endroit, et me parla avec bonheur du grand nombre de Français qui venaient, chaque année, en pèlerinage à ce sanctuaire, prier pour leur patrie. La paix avec la France n'était pas encore signée et la brave femme me disait : « Ah ! notre pauvre France est bien malheureuse ! il faut bien que le Saint nous vienne en aide. »

De Byrsa, nous allâmes voir les ruines de Carthage et, en premier lieu, les réservoirs qui sont parfaitement conservés, c'est une énorme construction oblongue, de briques, formant une série de voûtes que contiennent dix-huit réservoirs de quatre-vingt-trois pieds de longueur, sur dix-neuf de largeur et vingt-sept pieds six pouces de profondeur; on en a déblayé quelques-uns qui sont remplis d'eau. On voit encore des escaliers qui conduisent à ce que je m'imagine avoir été jadis des cabinets de bains pratiqués dans la muraille, ces réservoirs communiquent avec d'autres encore plus considérables, ainsi qu'avec le grand aqueduc. Une ancienne voie romaine, pavée en mosaïque, nous amena aux ruines d'un temple que nous traversâmes en trébuchant sur les décombres enfouis dans de hautes herbes. Quant au port si célèbre de Carthage, son emplacement est marqué par d'énormes constructions de maçonnerie et de marbre. Nous errâmes quelque temps sur la plage, parmi des blocs gigantesques de pierre couchés de diverses façons, des plinthes de marbre, des frises et des chapiteaux brisés qui nous rappelaient le passé glorieux de cette orgueilleuse cité, tandis que mes pensées se reportaient sur sainte Monique, car c'était là qu'elle avait suivi avec des yeux obscurcis par les larmes le vaisseau qui emmenait son Augustin loin d'elle. Toute cette partie de la côte jusqu'à Goletta est parsemée de villas et d'habitations balnéaires pour le bey et ses ministres, et je ne conçois pas en effet de séjour plus délicieux en été que cette belle plage sablonneuse, émaillée de jolis coquillages, ombragée par d'énormes falaises et baignée par cette mer azurée, sans parler des souvenirs intéressants du passé. Le grand bonheur des enfants de Mme Wood consiste à venir de leur château de Marsa passer une journée ici, et en cela ils font preuve de bon goût. Les ruines d'un temple célèbre dédié à Esculape couronnent une colline d'où l'on jouit d'un magnifique coup d'œil, jamais on ne se lasse de contempler ce beau rivage que bornent de hautes montagnes et cette mer étincelante. Laissant un fort mauresque derrière

nous, nous entrâmes à « Magaria », ancien faubourg de Carthage, auprès duquel s'élève le village arabe de Malakah, bâti sur l'emplacement des grands réservoirs, entièrement comblés aujourd'hui, qui communiquaient autrefois avec les dix-huit que nous avons visités. Ils ont deux cents pieds de longueur et sont également voûtés; ils forment évidemment l'extrémité du grand aqueduc qui apportait à Carthage l'eau de source des monts Zaghwan. Ici encore, sur un espace de plus de seize lieues, on traverse un labyrinthe de ruines avec çà et là quelques arches parfaitement conservées. On a découvert récemment, près de la maison de campagne de Mme Wood, une fort belle mosaïque représentant un lion qui met un cheval en pièces. On ne peut vraiment gratter le sol sans déterrer des marbres et des mosaïques; mais le gouvernement, jaloux de ses droits, ne permet pas qu'on ouvre des fouilles particulières, et un pauvre diable qui s'était avisé de découvrir une mosaïque superbe, fut condamné pour sa récompense, à une sévère bâtonnade.

La chaleur nous força enfin de quitter ces lieux pour prendre la route de Marsa, palais d'été du consul anglais. C'est un bel édifice, entouré de palmiers et de cyprès, et dont les cloîtres sont revêtus de ce stuc ou « mukseh hadeedah » qui excitait si fort mon admiration. Au bout du magnifique jardin, il y a un pittoresque « naoura » ou puits dont un chameau faisait tourner la roue, et une tour d'où l'on embrasse une vue très étendue sur les environs. Nous fîmes la sieste après le déjeuner, et la chaleur étant devenue supportable nous allâmes rendre visite à une nièce du bey, qui était à la veille de son mariage et qui habitait un palais à environ un kilomètre de Marsa. On était très affairé dans la grande cour que l'on disposait pour une « fantasia » ou exercices équestres, qui devaient avoir lieu le lendemain et qui faisaient partie du programme de la fête. La princesse, mère de la fiancée, nous reçut dans un salon à alcôve, pavé de marbre et garni de divans; et après qu'on nous eut offert le café et les confitures d'usage, on nous fit passer dans une autre pièce où le trousseau et les cadeaux de noce étaient étalés avec goût, c'était vraiment une exposition magnifique et qui surpassait tout ce que j'avais pu imaginer. Aucun trousseau européen n'aurait pu soutenir la comparaison avec celui-ci, soit pour la richesse et la variété des étoffes, la beauté des nuances et la finesse des broderies. On nous conduisit ensuite à l'étage supérieur, où l'on était en train de préparer des mets qui devaient figurer au festin nuptial : gâteaux

de toute espèce, biscuits, pistaches, amandes, bonbons, fruits confits et sucreries, et cela en si grande abondance qu'il nous semblait que la société la plus nombreuse ne pourrait jamais venir à bout d'en consommer la dixième partie. Dans le « patio » ou cour intérieure, on nous régala d'un concert arabe donné par une trentaine des plus jolies esclaves du palais, toutes magnifiquement vêtues. Elles exécutèrent ensuite (toujours à notre intention) les danses les plus extraordinaires, se tortillant de telle sorte qu'on eût pu croire que l'estomac de la danseuse était indépendant du reste de son corps; puis, à notre profonde surprise, cet exercice se termina par une série de culbutes dignes des petits saute-ruisseau de nos grandes villes. Quant à la fiancée, il ne nous fut pas donné de l'apercevoir, parce que l'étiquette musulmane exige qu'elle se renferme pendant les sept jours qui précèdent son mariage et qu'elle soit invisible à tout le monde, même à son propre père.

Ce soir-là les femmes étaient très occupées; il s'agissait de préparer le « henné », poudre végétale avec laquelle, à la veille de toutes les fêtes importantes, il est d'usage que les femmes se teignent les ongles des doigts et des orteils d'un jaune orange vif. Je regrettai beaucoup que notre prochain départ ne nous permît pas d'assister à toutes les cérémonies du mariage, car ce doit être comme une scène des *Mille et une Nuits*. Il ne faut pas, cependant, se faire illusion, le sort des femmes de ce pays est vraiment déplorable, elles ne connaissent d'autres occupations que de se baigner, s'habiller, fumer et manger, c'est à peine si l'on en rencontre une qui sache lire ou écrire; aussi le temps leur pèse-t-il énormément et le plus grand service qu'on puisse rendre à ces pauvres créatures, c'est de leur faire des visites afin de les aider à tuer une ou deux de ces heures dont elles ne savent que faire. Elles sont dans une ignorance profonde de leur religion, mais il nous fut bien difficile de déterminer ce qu'elles pensent sur quelque sujet que ce soit, attendu que nous étions toujours obligées dans nos conversations de nous servir d'un trucheman. Quant à leur beauté, elle est vraiment remarquable; et la princesse mère de la nièce du bey avait entre autres une physionomie noble et une distinction extrême qui n'auraient point déparé une cour européenne. Sa belle-sœur, femme d'un autre bey, était aussi fort belle et surchargée de bijoux superbes.

Le palais de Goletta n'a rien d'intéressant, mais en revanche le

bey possède aux portes de Tunis une habitation princière, le « Bardo » où l'on admire un bel escalier de marbre, flanqué de huit lions également de marbre; les cloîtres et les plafonds sont revêtus de ce stuc si original dont j'ai déjà parlé et les arcades sont composées de marbre blanc et noir. Dans la salle du trône, on a placé les portraits en pied de toutes les têtes couronnées de l'Europe, à l'exception toutefois de celui de notre reine Victoria qui, en retour pour les magnifiques présents envoyés par le bey, lui a expédié une petite gravure très ordinaire, représentant sa royale personne, à la grande mortification du consul d'Angleterre, et je puis ajouter, de tous les Anglais qui visitent Tunis. Nous espérons que cette erreur ne tardera pas à être réparée, et que notre bien-aimée souveraine figurera bientôt dignement (en peinture) au milieu des autres potentats de l'Europe.

Notre séjour à Tunis touchait à sa fin, et notre bonheur eût été parfois sans les moustiques! En vain, nous nous entourions des précautions les plus minutieuses, en vain nous examinions chaque soir singulièrement nos moustiquaires, c'était en vain que notre fidèle négressse « Fatima » faisait force fumigations de poudre insecticide, rien ne réussissait à chasser nos persécuteurs acharnés, qui faisaient de nos nuits un long martyre, non seulement par leurs piqûres douloureuses mais aussi par le bourdonnement incessant et agaçant qui troublait nos rares instants de sommeil; le seul bon côté de la chose, c'est que nos bourreaux, que nous retrouvions partout, nous forçaient à nous lever de bonne heure, et rien n'était plus délicieux que d'ouvrir sa fenêtre et de contempler le magnifique soleil d'Afrique versant des torrents de lumière sur le sommet des montagnes, le lac et les forts bâtis sur les rives. Le paysage qui était d'abord noyé dans les lueurs, empourprées, paraissait ensuite plongé dans des flots d'or. Puis à mesure que l'astre du jour s'élevait dans les cieux, peu à peu le mouvement se faisait sur la Place-du-Marché, un bruit qui devenait si étourdissant qu'on eût pu croire qu'une émeute allait éclater et qu'on allait voir arriver la force armée : des centaines de Maures étaient là réunis, marchandant, gesticulant, criant à tue-tête, le braiement des mulets et les grognements des chameaux grossissaient le concert auquel venait s'ajouter le caquetage des malheureuses poules que, sans égard pour leurs souffrances, on liait la tête en bas et qu'on jetait ensuite brutalement sur les ânes, puis le vacarme diminuait tout doucement, les conduc-

teurs de chameaux emmenaient leurs bêtes et on voyait poindre bon nombre de personnes vêtues de noir se rendant à la première messe dans la vieille cathédrale. Nous voulûmes faire une dernière visite aux bazars en compagnie de notre fidèle guide, Tobie, le drogman du consulat (mort depuis, hélas!), dont nous avions tant à louer l'intelligence et la probité et qui nous avait procuré presque toutes les curiosités et précieuses étoffes que nous remportions avec nous de ce pays où l'on est si amateur des couleurs éclatantes. Cette fois-ci nos emplettes se bornèrent à des articles de poterie indigène, entre autres une merveilleuse lampe très haute, propre à être posée sur le parquet, un tam-tam, et un encensoir aussi de poterie verte et qui, bien que d'un prix très minime, avait une forme des plus gracieuses.

Dans la soirée nous allâmes en voiture à la promenade publique, qui est fréquentée par la noblesse et les gens à la mode, et nous rendîmes visite à la femme et aux sœurs de Tobie, toutes richement vêtues à la mauresque; elles nous firent cadeau d'une provision de dattes délicieuses pour notre voyage. Puis vint le triste moment des adieux et, après avoir pris congé à regret des personnes qui nous avaient témoigné tant de bienveillance, nous remontâmes dans la voiture qui nous conduisit à Goletta. A cinq heures et demie notre barque passait sous les croisées du harem et du palais du bey et nous amenait auprès du steamer *Milano*, qui avait déjà levé l'ancre et allait donner le signal du départ. A six heures, assises sur le pont, nous regardions avec tristesse les côtes d'Afrique, qui allaient bientôt disparaître à nos regards, nous ne pouvions les détacher de cette terre où nous avions passé quatre mois remplis de jouissances exquises, au sein de ses nationalités diverses. Bientôt nous aperçûmes les rives de la Sicile et, après avoir côtoyé Marsala et Trapani, nous débarquâmes à Palerme. Nous avions eu une belle traversée de quarante-cinq heures, qui n'avait été marquée par aucun incident.

Lady HERBERT.

SCÈNES DE LA VIE CLÉRICALE

X

LE DERNIER JOUR D'UN CONDAMNÉ

> S'il est dans le sacerdoce une fonction sacrée, c'est celle du prêtre des prisons, de ce prêtre, le seul spectateur dont la présence sanctifie l'échafaud... Un métier, dites-vous? Mais ce métier, ils l'ont choisi, ils le subissent. Au lieu de vivre au milieu du luxe du monde, ils se heurteront aux haillons et respireront l'air humide et infect des cachots; nés sensibles aussi, ils se sont volontairement condamnés à voir cent fois dans leur vie monter et retomber le couteau sanglant de la guillotine. Sont-ce là des plaisirs bien grands?
>
> N'ôtez pas le dernier ami à ceux qui vont mourir! Qu'en montant sur l'échafaud, le coupable ait une croix devant les yeux ou, du moins, que de son dernier regard il aperçoive, auprès du représentant de la justice des hommes, celui de la clémence de Dieu.
>
> X. B. Saintine : *Picciola.*

Depuis combien de jours l'a-t-on condamné? Il ne sait plus. Et cependant il les a comptées ces longues journées d'angoisses, ces heures qui s'écoulent avec une désespérante lenteur, comme l'eau d'une mer qui s'en irait goutte à goutte. Oh! ces minutes qui se traînent, qui semblent avoir la durée d'un siècle, que de tourments elle lui ont apportés. Mais le soir, lorsque la petite raie jaune qu'un furtif rayon de soleil irruant par une fente de l'auvent trace à l'angle de la muraille grise, lorsque la petite raie de lumière disparaît, et que la nuit revient avec toutes ses terreurs, le temps

a disparu comme l'éclair : c'est encore un jour de passé, un jour de vie, il n'en reste que bien peu, et qui fuient si vite!...

La dernière fois qu'il a vu des êtres humains, c'était par un clair soleil de printemps. Le ciel était d'un beau rose, avec de grands rayons de vermillon. Toute la ville en émoi. Une multitude qui l'accablait d'invectives et de menaces ; il ne connaissait personne parmi ces gens féroces, acharnés contre lui. Ils se le montraient du doigt, et tous les regards qui s'arrêtaient sur sa face pâle, avaient une expression d'horreur et d'effroi.

Puis on le poussait dans une salle, à l'aspect austère et morne, aux verrières ternies par la poussière. Il voyait l'énorme crucifix qui dominait l'assemblée, un divin cadavre, tout saignant, livide et meurtri, cloué sur la croix. Des juges en robes rouges, au visage sombre, aux yeux éteints et qui restaient immobiles sur leurs sièges, dans la pose raide des statues antiques.

Des témoins, rangés sur les bancs, agités, heureux de jouer un rôle dans ce drame. Il y reconnaissait les amis de son enfance, qu'il avait aimés ; il se rappelait leurs rires sonores, leurs chansons joyeuses de la moisson, les contes de la veillée, les battues au loup par la neige qui couvrait de son manteau blanc la campagne silencieuse. Et maintenant ils venaient, le rouge au front, se défendre d'avoir aimé ce criminel.

Devant lui, les jurés. De bons bourgeois, fâchés qu'on les dérangeât de leurs affaires pour si peu, et qui avaient hâte d'en finir, blêmes d'une responsabilité pesante, car il est déplaisant de se souvenir toute sa vie qu'on a rayé, par son vote, un homme du nombre des vivants. Quelques-uns, peut-être, songeaient déjà aux circonstances atténuantes, mais on n'en trouverait aucune dans ce double meurtre, si habilement combiné... Et quel meurtre!... Un parricide, puis l'égorgement d'un enfant, unique témoin visible de l'horrible forfait!

Le condamné revoyait cette foule, curieuse, haletante. La voix du juge retentissait encore à son oreille. Il niait tout. Mais comment avaient-ils deviné, eux. Instant par instant on lui racontait son existence perverse, on lui disait qu'il avait pensé, médité, préparé le crime de cette façon, et comment il avait fait, et de quelles armes il s'était servi... Les armes? Là, sur une table, souillées de sang.

L'aveu débordait alors de ses lèvres qui frémissaient :

— Oui, j'ai tué mon père. Je voulais m'amuser; il me refusait de l'argent, il fallait bien que j'en eusse. J'ai pris le couteau et j'ai frappé trois fois, au cou, au cœur, au ventre. Le petit berger, couché sur sa paillasse, avait tout vu. Qu'auriez-vous fait à ma place? J'ai saigné le berger, pour qu'il ne me dénonçât point.

Quel silence mortel après cet aveu rapide, précipité, martelé par une voix rauque et cependant distincte!...

On l'emmena. Quand il revint, il vit qu'on le regardait avec une pitié méprisante; même, des femmes pleuraient. Un murmure sourd emplissait la vaste salle, avec ce mot répété, qui tintait comme un glas :

— La mort!... la mort!... la mort!...

Il ne fut pas ému, en écoutant l'arrêt terrible. Que lui importait? Le droit de grâce n'est-il pas une sauvegarde? On ne donne pas au bourreau la tête d'un enfant de vingt ans!...

Et le misérable revenait à la prison, étonné d'être si calme, si indifférent à l'inexorable sentence. On l'enfermait entre ces quatre murs; il remarquait, pour la première fois, la petite raie jaune, en face du soupirail, tremblotante et s'effaçant peu à peu; les verrous grinçaient dans leurs gâches... un cliquetis de clefs tintinnabulantes, le pas lourd sur les dalles du guichetier s'éloignant dans le corridor... et plus rien, que les ténèbres, le silence, la solitude.

Le condamné s'allongeait sur son grabat, s'endormait, heureux enfin de cette certitude du sort qu'il avait maintenant. Hier encore, il doutait. A cette heure, il savait. La mort ne l'effrayait guère. Que faire en ce monde, quand on est pauvre, avec une soif inextinguible de jouissances? Mieux vaut le repos de la tombe, qui peut-être, pensait-il, est le néant.

Mais le sommeil accablant ne dura pas assez. La bête avait succombé, l'esprit s'éveillait, jaillissant des limbes. La mort, si proche? Et le condamné voulut revoir les scènes effrayantes qui l'avaient conduit là.

Au lendemain de la première communion, il hantait les vauriens du village, qui l'entraînaient au cabaret. L'adolescence est faible contre les grossiers appâts. Que de pièges tendus à l'innocence de ce blondin, qui sacrait et fumait comme un homme, et qu'on ramenait ivre au logis paternel.

Il comptait ses fautes, depuis la plus petite, qui l'avait poussé au crime, degré par degré : l'oisiveté d'abord, la gloriole, puis la

paresse, l'ivrognerie, le jeu, tous les vices qui coûtent cher à entretenir, dont on a grand honte et dont on se pare.

Il songeait à cette courte agonie du vieux père, frappé trois fois, au cou, si souvent naguère entouré des bras potelés de l'enfant; au cœur, ce cœur tout plein de l'enfant bien-aimé. Il entendait le hoquet douloureux de la victime qui, la gorge coupée, ne pouvait plus crier. Il voyait ses yeux épouvantés se fixer, dilatés d'horreur, sur les siens; il remuait la main, comme il l'avait remuée dans le sang, pour écarter ce ruissellement rouge qui jaillissait sur lui.

Et le berger! le petit pâtre innocent, qui pleurait, tout pâle sous les boucles blondes de ses cheveux, et qui joignait les mains en implorant grâce. Mais le parricide avait peur de ces yeux bleus qui avaient vu, de ces lèvres roses qui parleraient, et son couteau se plongea dans la poitrine de l'enfant, sans miséricorde.

Alors, au fond de ce cachot obscur, au milieu de ce silence qui l'enveloppait, le condamné poussa une clameur d'angoisse. Des spectres sanglants se dressaient avec leurs blancs linceuls et s'avançaient, menaçants... Il voulut abaisser la paupière, mais une force inconnue la soulevait, et toujours, sous son regard, les ombres blanches qui étendaient leurs bras, chargés de malédictions!...

Toujours dans l'oreille, le gémissement sourd, le clapotement du sang, le cri de l'acier dans la chair!

Quand le jour apparut, le condamné gisait sur sa couche, anéanti, presque fou de terreur. Et c'est alors qu'il eut peur de la mort, peur de la tombe humide où son cadavre serait jeté sans suaire, peur de la hache dont l'acier crierait aussi dans sa chair, et dégoutterait de son sang...

Pendant quarante jours, il eut cette vision, et pendant quarante nuits cette insomnie... Parfois il dormait, pourvu qu'un gardien veillât sur son sommeil et qu'il vît, au réveil, une figure humaine près de lui. Puis il retombait dans sa torpeur, ou prenait des accès de frénésie qui faisaient craindre qu'il ne se broyât le crâne contre les murs.

Un jour, le directeur de la prison vint le voir, et lui demanda, d'une voix attendrie, s'il voulait qu'on lui amenât un prêtre.

— Un prêtre? Non! je hais les corbeaux.

— C'est pour... demain! balbutia le directeur.

— Demain!...

Le condamné trembla de tous ses membres :

— Demain !... Ah ! tant mieux, j'en avais assez de souffrir comme ça !...

*
* *

C'est une grande salle, propre, froide et triste, une salle d'hôpital. Elle est pleine de blessés convalescents.

La paix signée, on a envoyé là Félix, brisé par les fatigues de cette rude campagne, et qui a voulu, tout en prenant du repos, se rendre utile. Parmi ces pauvres soldats qui ont perdu un bras ou une jambe à la bataille, et dont le corps est couturé de cicatrices glorieuses, il en est plus d'un qui sera heureux de revoir un prêtre, et de lui parler chaque jour.

Donc Félix est venu à l'hôpital de Barsac, une petite ville du Midi, bâtie en pyramide sur un escarpement de roches, aux bords du Rhône, large et rapide, courant vers la mer. Il y reprend peu à peu ses forces épuisées par les privations, par la faim, le froid, les marches sans fin à travers la neige. Il essaye d'y oublier les souvenirs sanglants, le fracas des combats, le bruit du canon, les chaudes alarmes. Il y revient à Dieu, dans le calme absolu de la retraite; il prêche aux malades la patience et la résignation. Il cause avec eux du village où les vieux parents les attendent, où les jeunes sœurs et les pures fiancées pensent à l'absent qui va bientôt revenir.

A combien a-t-il promis sa visite ? Ils le voudraient tous avec eux, toujours, et le suppliant de changer de garnison, c'est-à-dire de diocèse. Il y a des chrétiens partout. Mais l'abbé Félix parle du menuisier Jean-Pierre, et de maman Rosalie, qui se fait vieille, et du clocher à l'ombre duquel il est né, et du cimetière dont la terre est faite de la chair et des os de ses aïeux. Les autres soupirent, ils savent ce que c'est que l'amour du pays !...

Aux dernières lueurs du jour, les vitres claires étincellent. Un rayon argenté s'allonge sur le parquet de chêne luisant, comme un sillage de navire dans la mer bleue. Deux files de lits, pareils à des chapelles, avec leurs baldaquins de percale blanche, et leurs blancs rideaux drapés en plis légers.

Sur l'oreiller se détachent des figures martiales, sillonnées de balafres, avec des lèvres décolorées et des regards alanguis. Au chevet, les bols de tisanes, les fioles étiquetées, que le patient

déteste, et dont l'odeur fade l'écœure, lui qui vivait dans l'odeur âcre de la poudre et du sang. Quelques-uns, de leurs mains amaigries, tiennent encore le livre qu'ils lisaient, pour tromper l'ennui des longues heures de la journée.

Il en est qui sont debout encore, enveloppés de la capote grise, et le bonnet de coton sur la tête. Ils sont réunis par petits groupes. Ceux-ci regardent le ciel bleu où s'allument une à une les étoiles; ceux-là devisent des faits d'armes qui les ont amenés là. D'autres encore s'entretiennent mystérieusement de la besogne que font sur la grand'place des charpentiers venus de loin, et dont les coups de marteau, lourds et pressés, retentissent sinistrement dans le silence du crépuscule.

Parfois une bonne sœur passe, ses voiles noirs flottant sur sa guimpe blanche, et le cliquetis de son chapelet fait un bruit réjouissant.

Des religieuses prient, agenouillées devant la petite chapelle qui enlève un peu de tristesse au sanctuaire de la souffrance, et quelques malades sont là, aussi, ravis d'une joie sereine par l'ardente contemplation de l'image de Marie, Vierge, entourée de fleurs au feuillage doré, de candélabres de cristal dont les cierges semblent être les pistils de fleurs énormes et étranges. Les vases de faïence coloriés, les chandeliers de cuivre, les paillettes de la nappe de dentelle luisent dans la verdure. Le Christ étend ses bras sur la croix noire, modèle et réconfort de ceux qui souffrent...

Et la petite lampe d'argent se balance, pétillant dans sa coupe de verre rouge, au bout des trois chaînettes qui la suspendent à la voûte.

L'abbé Félix rentre. Il vient d'achever la lecture du bréviaire, en se promenant dans le jardin, sous les cerisiers en fleurs, entre les plates-bandes, où primevères et violettes ceignent d'un ruban de brocart blanc, violet et vert, les carrés de légumes bordant la terre grise de leurs verdures si variées.

Il sourit aux compagnons, salue la bonne sœur qui passe, il vient à la chapelle fléchir le genou devant l'autel enguirlandé. Mais il se fait un murmure à la porte. Elle s'ouvre. Un personnage bien vêtu, d'âge mûr, pénètre dans la salle, suivi du maire de Barsac et de la supérieure des sœurs. Il s'avance vers Félix, étonné :

— Monsieur l'abbé, lui dit-il d'une voix grave et émue, je suis le président du tribunal. Il y a, aux prisons de notre ville, un condamné à mort qui sera exécuté demain au point du jour. Notre curé

est octogénaire, infirme : je n'ose pas lui demander son assistance auprès de ce malheureux... Nous n'avons aucun prêtre dans le voisinage...

— Oh ! mon Dieu, dit Félix, pâle et tremblant.

Il se prosterne et prie, accablé de la cruelle mission qui lui échoit. Puis il se relève et, essuyant les pleurs qui mouillent ses paupières, il ajoute, simplement :

— Je suis prêt à vous suivre !

Le magistrat s'incline, saisi de respect :

— Du courage, dit-il, c'est une âme que vous jetterez aux pieds de Dieu !

*
* *

Le dernier jour d'un condamné, cette lamentable élégie, est le premier gage donné par Victor Hugo à l'idée révolutionnaire. Combien d'âmes honnêtes se sont laissé prendre aux froids accents de cette sensiblerie calculée qui vous force à vous apitoyer sur le meurtrier qui va être châtié, et vous laisse indifférent au sort de sa sa victime innocente. Livre faux, livre malsain, livre dangereux, qui déprave les sentiments et fait couler des larmes dont on a honte.

Je suis délibérément, réflexion faite, sans arrière-pensée, partisan de la peine de mort. Je n'ai pas assez de compassion à dépenser pour en garder une part quelconque aux misérables assassins qui jouent du couteau si facilement et si volontiers, en riant, pour quelques sous, pour le plaisir, pour rien. De la piété pour ces monstres ? Et quel sentiment réserver dans le fond de son cœur pour les pauvres et pour les malheureux ?

On ne doit aux coupables que la justice, et peut-être l'oubli, quand ils ont expié. Quant au pardon, c'est affaire entre leur âme et Dieu.

C'est un lieu commun que de redire : la peine de mort est une nécessité sociale. Il faut pourtant le répéter : aucune société de notre époque ne pourrait vivre en paix, la peine de mort abolie : c'est le seul frein efficace. La société a le droit de faire périr l'homicide, en vertu de l'instinct de conservation inné chez l'homme et qui le porte à sacrifier son semblable s'il le faut pour conserver à soi-même l'existence.

Dès le commencement du monde, et chez tous les peuples, pri-

mitifs, ou barbares, ou civilisés, la peine de mort a été appliquée ; c'est donc qu'elle est de droit naturel. On verrait les plus ardents abolitionnistes de l'échafaud se faire eux-mêmes justice, et devenir bourreaux si, cette utile fonction étant supprimée, un de ces assassins, qu'ils protègent, égorgeait leur mère, leur femme ou leur fille. Nous reviendrions bientôt au code du talion, dent pour dent, œil pour œil, et ce serait alors la décadence sanguinaire des nations pourries.

Le motif qui milite le plus en faveur de cette peine de mort qui donne aux sociétés de si terribles responsabilités, c'est l'exemple. Et qu'on ne le nie pas !

On voit des hommes à mine suspecte rôder autour de la guillotine, et pâlir quand arrive le condamné, et s'évanouir, — eux, les bouchers saturés de sang ! — à l'heure où le fatal couteau glisse dans ses rainures. Ils se disent, ces hommes, dont la main a peut-être déjà enfoncé le poignard dans une poitrine humaine, qu'un jour ou l'autre ils seront amenés à cette expiation, ligottés comme le camarade, blêmes comme lui, tremblants comme lui, escortés comme lui des « hussards de la veuve », précédés comme lui, du vieux prêtre qui soutient entre ses doigts crispés l'image du grand Supplicié du Calvaire.

Et ces êtres endurcis, que rien n'épouvante, qui n'ont pas de remords, qui ne croient à rien, qui raillent le diable et qui insultent Dieu, frissonnaient devant ce formidable *Monsieur* en habit noir qui, du bout de son doigt fait rouler une tête dans le hideux panier plein de son... Mais en vérité, aujourd'hui la justice humaine semble craindre de remplir son mandat au grand jour. Le sinistre tableau d'une exécution à Paris a été fait et refait cent fois par des reporters enchantés de cette occasion charmante de gagner beaucoup de sous, en écrivant beaucoup de lignes.

Vous voyez cela d'ici.

Il est jour à peine, un jour blafard... la sanglante machine est ajustée... M. le bourreau mâchonne un cigare et se prélasse en attendant l'heure de la besogne. Ses aides jouent au piquet sur un coin de la plate-forme, en échangeant des plaisanteries grossières. Les soldats, que l'implacable consigne envoie là, voudraient bien s'en aller.

Personne ne savait la veille que, ce matin, un assassin devait être lancé dans l'éternité. Et pourtant la foule grouille aux entours du

funèbre carrefour. Et quelle foule ! Des voyous déguenillés, la lie des bandits et l'écume de la bohême, des curieux venus là par dépravation du cœur ou soif de spectacles infâmes.

Des voitures qui attendent leurs locataires : gommeux ivres de champagne, et qui grelottent de peur avant le moment lugubre ; rôdeurs de barrières, qui se content les détails de la dernière matinée ; filles de bas étages et courtisanes de haut parage, qui veulent mettre à l'épreuve leur cœur durci à la débauche et s'assurer qu'il ne bat plus.

Multitude méprisable, qui se repaîtra des convulsions de l'agonie avec la même ardeur qu'elle se pâmait tout à l'heure aux lazzis d'un queue-rouge, aux pirouettes d'un clodoche... Multitude vile, qui ne comprend pas ce que cette journée a d'auguste et de sacré ; qui va rire peut-être de la lividité du condamné ; ou — pis encore ! — qui va le plaindre... Multitude infecte où, en cherchant mal, on trouverait nombre d'individus dont la place serait sur la guillotine, et non pas devant la guillotine.

Personne, sauf le greffier, la police et la troupe, qui représente la société ; cette société qui a jeté au bourreau cette proie pantelante, cet homme qui dort, pendant que le menuisier cloue les planches de son cercueil, pendant qu'un valet aiguise le couteau qui lui coupera la tête.

Cela, au fond, est monstrueux. On mène un homme à l'échafaud, comme on mènerait un taureau à l'abattoir. Nul n'y pense, nul n'en a cure ou souci. Paris s'agite, Paris travaille, Paris s'amuse, Paris se rue aux fêtes et aux plaisirs, avant même que les cailloux de la place de la Roquette soient séchés du sang qui les souillait.

Ne vaudrait-il pas mieux qu'une exécution fût un deuil public et qu'une solennelle magnificence entourât ce grand acte d'expiation, afin de l'ennoblir ! Je voudrais que, ce jour-là, tous les théâtres, tous les lieux de plaisirs fussent fermés ; que le cortège, sombre et pompeux, comme au moyen âge, défilât dans les rues devant les boutiques closes ; que toute la garnison de la ville fût sous les armes ; que toutes les cloches sonnassent le glas des agonisants ; que dans toutes les églises des prières fussent dites pour la créature appelée au tribunal de Dieu, autrement redoutable et autrement miséricordieux que le tribunal des hommes ; que l'échafaud fût tendu de noir, et qu'il restât debout jusqu'au soir, avec le sang ruisselant sur ses tentures !

Comparez ces deux tableaux l'un à l'autre; celui-là est hideux, celui-ci est terrible, mais grandiose.

Alors la peine de mort aurait une sanction : la société serait vraiment vengée, et vraiment effrayée, — car il faut qu'on l'effraye. L'exemple serait éclatant et, par son éclat même, il acquérrait une puissance qu'il n'a plus : le souvenir de cette épouvantable journée serait à jamais fixé dans toutes les mémoires, et nul n'oserait plus dire que la justice a honte des sentences qu'elle a rendues.

Mais nos utilitaires objecteraient que cela gêne le commerce! Théâtres, cabarets et boutiques réclameraient contre cette clôture, hélas! trop souvent répétée, — car on tue beaucoup en ce beau pays de France.

La sensiblerie est à la mode; et tel jeune seigneur qui fournirait un coup d'épée au meilleur de ses amis pour la dernière drôlesse venue, plaindrait le condamné conduit au bourreau avec la pompe du deuil... Et dans quelque temps les jeunes seigneurs de notre merveilleuse démocratie, si l'on n'y met ordre, montreront comme ils pratiquent la tolérance, et ils aboliront la peine de mort. Ce sera bien simple : les assassins guillotineront les juges!

*
* *

Le condamné était blotti dans un angle du cachot, les genoux ramassés sous lui, les coudes sur les genoux, les poings enfoncés dans les yeux pour se délivrer de l'horrible vision : la guillotine aux bras rouges, et le couperet d'acier luisant.

Un gendarme le surveillait, maugréant d'une telle consigne, et cherchant en son esprit ce qu'il pourrait dire pour alléger l'angoisse de la brute, écrasée de terreur, de remords et de lassitude, qui s'abîmait en son farouche silence. Et chaque fois qu'une parole montait à ses lèvres, le vieux à moustache blanche sentait sa gorge se serrer, et son cœur battait si fort sous le baudrier jaune, qu'il ne pouvait parler.

Deux chandelles éclairaient la cellule. Sur la table, un repas, des viandes, du vin, dernière aumône au misérable en partance pour l'éternité. A cette heure, il inspirait de la compassion, stérile compassion qui ne pouvait adoucir que par des soins matériels l'horreur de cette veille funèbre!

Les pas des sentinelles, au dehors, cessèrent de frapper les dalles. Un formidable grincement de verrou. La porte roule pesamment sur ses gonds. Une voix bienveillante, attristée :

— Tôni Laurent, je vous amène un prêtre, écoutez-le.

— Un prêtre!

Tôni se dressa de toute sa hauteur, la prunelle flamboyante, les cheveux hérissés :

— Allez-vous-en! Je ne veux pas de vous!

Félix s'approchait, les bras ouverts. Il se pencha; ses mains se posèrent sur les épaules de Tôni, et se penchant encore, il embrassa le condamné qui frémit de tout son corps sous l'impression de ce baiser.

Félix fit signe au gendarme qui sortit. Alors, soutenant le malheureux qui se débattait faiblement, il le fit asseoir sur le grabat, s'assit auprès de lui, et gardant sa main dans la sienne, le bras autour de son cou :

— Mon pauvre enfant! dit-il, avec une si profonde expression d'amour, de pitié, d'ineffable charité, que l'autre tressaillit, comme s'il eût entendu la voix de sa mère arrivant d'outre-tombe.

— Mon pauvre enfant!... n'avez-vous jamais aimé?... Que ce pur sentiment qui est au fond de tout cœur humain, et du plus gangrené, s'éveille dans le vôtre... Je ne suis pas un juge, mais un ami... Je ne viens pas vous accuser, mais vous absoudre... Vous n'êtes pas un criminel, aux yeux du prêtre : nous sommes deux créatures de Dieu, deux pécheurs devant sa justice...

Le condamné, stupéfait, l'écoutait avec une défiance mêlée d'admiration. Il jouissait délicieusement de cette voix enchanteresse, et néanmoins il gardait son air sombre et tenait la paupière abaissée, immobile et impassible.

— Vous aviez banni Dieu de ce pauvre cœur, poursuivit l'abbé, du même accent de douceur pénétrante. Dieu n'est pas exigeant : que vous pensiez à Lui un jour dans toute votre vie, une heure, un instant, c'est tout ce qu'Il demande. L'heure est venue, pauvre enfant! Vers qui élever une espérance? à quelle source puiser le courage de bien mourir, après avoir mal vécu, si ce n'est en ce Dieu de miséricorde!...

Tôni eut un geste furieux :

— Condamné, maudit, abandonné! gronda sa voix rauque.

Sauvez-moi de la mort, au lieu de me parler de la vie éternelle, qui n'est peut-être qu'un mensonge!

— Peut-être!... Eh bien! qu'elle soit un mensonge, vous n'en mourrez pas moins consolé! Mais si c'est vrai!... Toujours, sans fin, sans répit, l'ardente souffrance du damné, privé de Dieu!... Ou la gloire des bienheureux après l'expiation!

— Pourquoi me parlez-vous ainsi, au lieu de me mépriser comme les autres, et que vous importe mon âme?

— Jésus a dit que personne d'entre nous n'est sans péché. Je vous plains, mon fils, et ne vous méprise point.

— Je vous hais, moi! Je vous hais, parce que vous êtes un prêtre... et, qui sait?... un saint! Oui. J'ai fait le mal. Ah! J'ai traîné mon âme dans toutes les fanges, mon corps dans toutes les souillures. Et j'ai frappé celui qui m'avait donné la vie, pour le punir de me l'avoir donnée... Oh! vous ne savez pas ce que c'est! Voir tant de riches gorgés d'or, et qui se payent tout ce que le diable peut leur offrir de plaisirs : être pauvre, et voir cela; sentir qu'on se roulerait dans toutes ces voluptés, dans ce luxe insensé, dans ces fêtes splendides... et manger son pain noir et boire son vin âpre, à la lueur d'une résine, au fond d'un antre dont ils ne feraient pas un chenil à leurs chiens. J'ai tué! On fait bien de me couper le cou : Je tuerais encore!..... Et cependant j'ai peur!... j'ai peur!... leur guillotine, leur bourreau... Demain, on mettra ma tête entre mes jambes, hurla Tôni en plongeant ses doigts dans sa crinière blonde, et se cramponnant à poignée aux boucles moites d'une sueur d'agonie.

Félix poussa un soupir douloureux.

— Le temps est passé, murmura-t-il... Songez à l'avenir!

— Ne pouvait-on me faire grâce? Je n'ai pas vingt ans!

— Triste grâce que celle qui vous eût envoyé au bagne pour le reste de votre vie...

— Qu'est-ce que cela me fait? Le bagne, les déserts de l'Afrique, la faim, la soif, les coups de bâton... mais vivre!

— Et ceux que vous avez frappés n'avaient-ils pas le droit de vivre? L'un vieillard à cheveux blancs...

— Il m'aimait trop!... Que ne m'a-t-il corrigé!...

— L'autre, un innocent garçonnet qui souriait aux douces joies de ses quinze ans... Sa mère n'avait que lui; elle n'a plus que sa tombe.

Tôni le regarda, effaré.

— Oui, dit-il, oppressé par une impression qu'il n'avait pas encore éprouvée. C'est affreux de tuer!... On voit rouge, on a un couteau... Le démon vous pousse la main. On tue... Le sang enivre, la peur exalte. La folie vient : on tue encore!... C'est juste! il vaut mieux que je meure : le crime appelle le crime, et peut-être...

Il s'affaissa sur ses deux genoux, vaincu cette fois par le repentir :

— *Bénissez-moi, mon père*, cria-t-il d'une voix déchirante, *parce que j'ai beaucoup péché!...*

Alors ce cachot enténébré sembla resplendir d'une clarté surnaturelle. Une auguste majesté transfigura le visage du prêtre. Il appuya contre son épaule le front du pénitent, le tenant, pour ainsi dire, enveloppé d'une caresse...

Et lorsqu'après avoir entendu, avec le calme du juge, la confession du condamné, le prêtre proféra d'une voix solennelle, avec un puissant élan de l'âme, le solennel « *Absolvo te* », ce lieu d'horreur parut comme purifié par la présence invisible de l'ange du Pardon.

*
* *

Derrière les gendarmes, sabre au poing, ils s'avançaient tous deux, isolés du reste du cortège, entre deux files de soldats. Le condamné, vêtu de la chemise blanche des parricides, le voile noir sur le visage, les mains liées derrière le dos. Le prêtre, d'une pâleur livide, et faisant un effort inouï pour se tenir debout et cheminer. Sa main tremblante soulevait un crucifix ; ses lèvres murmuraient une prière, et tous deux allaient d'un pas lent, suivis des gens de justice, qui marchaient tête nue.

La foule, surprise, accordait à cet étrange et terrible spectacle le silence du respect. Et plus d'un, venu là pour insulter à l'agonie de l'assassin, s'inclinait, ému d'une soudaine pitié.

Que d'hommes, pour voir mourir un homme! Est-il donc vrai que la multitude aime le sang? Ils couvraient les rues et les chemins, oscillant comme la mer houleuse; et parfois s'élevait un murmure prolongé, comparable aux sonores grondements de la tempête.

Il y avait là des enfants qui levaient un regard effrayé sur le blanc suaire flottant aux épaules du condamné; des femmes, affolées de curiosité, qui se signaient, comme au passage d'un cadavre.

L'abbé ne voyait rien, n'entendait rien. Sanglots et murmures, gémissements et rumeurs apitoyés n'arrivaient point à son oreille. Il allait à travers cette multitude, les yeux fixés sur le Christ qu'il apercevait à travers un voile sanglant. Et sa bouche, desséchée par l'angoisse, laissait échapper des invocations brèves, des paroles ferventes, auxquelles répondait le condamné, palpitant sous le crêpe noir qui cachait sa face exsangue.

Tandis que le jeune homme s'absorbait dans l'acte suprême de contrition et s'avançait d'un pas tranquille vers le lieu de l'expiation, Félix ressentait en lui toutes les affres d'une agonie de victime. Le supplice, il l'endurait, lui, avec toutes ses révoltes de la chair, avec ses déchirements et ses tortures de l'âme, inquiète du grand Inconnu qui va la saisir, l'emporter et la jeter, pantelante, devant le tribunal sans appel... Alors il se tournait vers Tôni, que parfois un frisson secouait, et, de sa voix saccadée, il râlait :

— Repentez-vous! repentez-vous!...

— Je me repens, mon père, et j'ai confiance... Priez pour moi!

Là-bas, au tournant de la route, l'échafaud apparut, dessinant en noir, sur le ciel clair du matin, ses poutrelles grêles, et le biseau d'acier, qu'un rayon de soleil criblait d'étincelles. Et debout, sur la plate-forme, deux ou trois hommes, qui n'osaient bouger, statues de bronze à l'attitude honteuse et humiliée. Et tout autour de la machine infâme, une multitude compacte, serrée, se poussant et s'étouffant pour mieux voir.

Il y eut un silence majestueux... Au pied de l'échelle, le moribond souleva son voile et tendit les joues au prêtre qui l'embrassa en sanglotant. Un pas lourd sur les barreaux de bois. Puis des mouvements rapides... L'éclair brilla. Un coup mat... Un nuage de poussière. Quelque chose de lourd, d'informe, de rouge, qui bondit dans le panier plein de son... Un jet de sang!...

L'abbé Félix, pressant le crucifix contre sa poitrine, tomba défaillant, entre les bras de ceux qui se trouvaient là. Sa mission accomplie, le prêtre succombait à la faiblesse physique, et lui qui se jetait naguère, le front haut, dans la mêlée, en pleine bataille, s'évanouissait d'horreur au pied de cet échafaud ensanglanté, trône où la justice humaine règne formidablement!...

Charles Buet.

CHRONIQUE PARISIENNE

Garin à la Comédie-Française. — Un péché de jeunesse de M. Paul Delair. — Les suites de la fête du 14 juillet. — Deux traits d'ivrognes. — Gare aux écroulements! — Une excursion imaginaire dans les Catacombes de Paris. — Vivra-t-il? ne vivra-t-il pas?

M. Paul Delair a attendu sept ans que la Comédie-Française voulût bien représenter *Garin;* jusque-là, M. Delair n'avait joui que d'une réputation limitée.

Les chroniqueurs eux-mêmes — eux qui, par métier, doivent tout savoir — ignoraient l'existence d'un volume de vers intitulé : *les Nuits et les Réveils*. Mais *Garin* est venu... et les chroniqueurs se sont jetés sur le volume.

Constatons d'abord que M. Paul Delair a parfaitement défini l'attitude qui, selon lui, convient à un poète de profession :

> Il faut que le poète, en sa simple attitude,
> Ait une pente douce ainsi qu'un versant rude...

Voilà qui est entendu. Il faut qu'un poète ait une pente et un versant. Le versant peut être rugueux; quant à la pente, c'est tout le contraire. M. Delair exige que l'on glisse dessus comme sur une montagne russe.

Singulière idée!... je ne m'étais jamais figuré un Dante, un Virgile, aussi savonnés que des mâts de cocagne.

M. Delair, au surplus, n'arrête pas là ses exigences. Le poète a une autre mission...

> Il faut que de ses flancs tombent des sources vives...

Un Niagara alors!... une fontaine de Vaucluse en souvenir de Pétrarque.

Il faut qu'il ait aussi des antres d'horreur sainte
Où son puissant écho jette la grande plainte,
Où le hibou, jusqu'au matin
Veille, rêveur des nuits!...

Eh quoi! M. Delair veut que le poète vive dans la compagnie des hibous. Cela dépasse la plaisanterie permise; car enfin le poète a besoin de la société des simples mortels, ne fût-ce que pour échanger des idées ou pour jouer de temps en temps une partie de piquet. Que voulez-vous qu'un hibou apprenne à un poète? L'excellent artiste, Gustave Doré, possède dans son atelier deux immenses chats-huants qui lui ont été envoyés d'Écosse; il s'amuse parfois à les agacer en leur présentant un petit chien; ce qui les fait mettre en boule, les plumes hérissées... et alors, ils sont magnifiques. Mais jamais, au grand jamais, Gustave Doré n'a demandé à ses chouettes de conseils pour un tableau.

Est-ce la société des hibous qui a inspiré à M. Paul Delair des cacophonies comme celle-ci?

Quand Danton, Titan de race...

Ton, ti, tan; je vous demande un peu si l'abbé d'Aubignac se serait fâché, lui qui relevait dans les œuvres de Corneille des fautes contre l'harmonie.

Dès les premières pages des *Nuits et Réveils*, nous sommes fixés sur les opinions de M. Paul Delair :

Ils disent qu'elle succombe,
Notre Révolution,
Quand elle attend dans sa tombe
L'heure de l'ascension!

Encore une belle image! Une Révolution au tombeau, qui va se changer en aérostat. Si vous aimez les métaphores risquées, vous voyez qu'on en a mis partout.

M. Delair pousse même les efforts de son génie jusqu'aux dernières limites de l'obscurité. J'avoue qu'avec la meilleure volonté du monde, je n'ai pas réussi à comprendre la pièce bizarre que l'auteur appelle : *Vent de tourmente...*, sans doute parce qu'on ne saurait imaginer rien de plus tourmenté :

Un vent *coléreux* sort des monts penchants,
Il souffle *en sa trompe;* et, sous le ciel sombre,
Un vent *coléreux*, de sa *gorge d'ombre*,
Chasse la poussière des champs.

Imitation maladroite de la chanson de Victor Hugo :

Le vent de la mer souffle dans sa trompe...

Abus de l'adjectif *coléreux*, qui n'est pas assez beau pour qu'on le répète ainsi à tout bout de champ.

Les noirs tourbillons, *pleins d'étranges faces*,
De la terre au ciel traînent *leurs cheveux;*
Ainsi dans l'histoire un vent *coléreux*
Chasse la poussière des races.

Je donne ma langue au chat; des tourbillons « pleins de faces » et qui traînent « leurs cheveux »; cela vaut la Révolution-ballon de tout à l'heure. M. Paul Delair établit, du reste, que « le grand Pan est mort » (tant pis), que « les soleils sont vieux », que « rien ne dure », et il ajoute en manière de conclusion :

A l'éternité, tout est cendre et passe!
Toi, reste debout, mont de vérité,
Conscience, et sois de l'éternité
L'inébranlable face à face.

Que vient faire ici ce « mont de vérité » que personne n'attend? De quelle vérité s'agit-il? Est-ce de la vérité religieuse, c'est-à-dire de la plus importante de toutes? Non. M. Delair balbutie le mot : conscience, — terme vague et diffus lorsqu'il ne s'applique à aucun ordre d'idées bien défini. Ce n'est pas la conscience qui survivra aux mondes écroulés, c'est l'âme humaine, l'âme immortelle ; mais M. Delair appartient à une école philosophique qui ne prononce jamais le nom de l'âme, où qui, lorsqu'elle a à le prononcer, cherche des équivalents.

M. Delair s'est créé, à son usage personnel, une religion d'où le mystère est exclu. Il y a là dedans un Dieu ;... lequel? M. Delair ne craint pas d'avouer que lorsque la nuit montre des étoiles scintillantes, lorsque la mer se brise devant lui sur des rivages heureux, lorsqu'un paysage grandiose s'offre à sa vue, lorsque les souffles de

l'été murmurent dans les arbres, il se plaît à rêver d'un créateur quelconque, auteur de tant de merveilles. Oui; mais où se cache cet Être suprême, ignoré des gens qui ne croient point? Le mal ne persiste-t-il pas à affliger l'humanité? Les fléaux ne nous frappent-ils point, comme si nous n'avions là-haut aucun aide, aucun appui, aucun tuteur vigilant? Alors, à quoi Dieu sert-il? M. Delair se le demande et il dit au Souverain Maître de toutes choses :

Montre-toi tout entier, Seigneur, ou disparais!

En d'autres termes : Je décrète dans ma petite intelligence que Dieu ne sert à rien... et je le supprime! Voilà où en est la jeunesse d'aujourd'hui.

Les *Nuits et les Réveils* ne faisaient pas présager un bien grand poète dramatique; *Garin* n'augmentera guère de beaucoup la gloire précoce de M. Paul Delair.

Cette tragédie n'a pas le mérite de l'unité; elle semble coupée en deux morceaux et écrite à deux époques différentes. Les hors-d'œuvre abondent, détournant l'attention des spectateurs de l'intérêt principal. Un certain Aubry Le Fèvre, représentant la cause de la bourgeoisie, vient débiter des tirades libérales que l'on croirait empruntées à Dulaure ou à ce bon La Bédollière, si souvent maltraité par Louis Veuillot.

Je commence à en avoir assez des « défenseurs du pauvre peuple »; ils flattent les manies de la foule, mais ils agacent singulièrement les nerfs des gens qui se sont donné la peine d'étudier l'histoire. Quand aura-t-on fini de saper l'autorité sous toutes ses formes?

Justement, *Garin* nous montre un grand seigneur féodal, chargé de tous les vices et adonné à toutes les tyrannies. Il pressure les manants, il ne songe qu'à établir des dîmes et des corvées, il envoie ses paysans battre les étangs du voisinage, pour empêcher les grenouilles de coasser. Ah! comme il serait dégommé par ses électeurs, s'il était soumis aux caprices du suffrage universel.

Le baron de Sept-Saulx (c'est le nom de ce Néron de village) rencontre dans sa propre famille le châtiment qu'il mérite. Un sien neveu, Garin, le tue pour lui prendre une Morisque recueillie sur les grands chemins et épousée par le vieillard. Voilà donc un baron de moins sur la terre, et Garin installé dans la possession des biens meubles et immeubles provenant de la succession de son oncle.

Mais attendez un peu!

Un Sept-Saulx se venge tôt ou tard. M. Paul Delair, qui a lu *Macbeth*, connaît le pouvoir des fantômes; tous les soirs, le baron défunt revient des enfers et emporte la Morisque Aïscha que Garin a épousée en secondes noces.

Les continuelles visites du spectre épouvantent le meurtrier; Garin estime que la plaisanterie se prolonge trop et ne demande plus qu'à se débarrasser de l'existence. Quand on est si malheureux en ménage, on rejette la vie comme un lourd fardeau. Aussi Garin accepte-t-il le premier duel qu'on lui propose et le drame se termine-t-il sur un *couic* sonore, exhalé par le plus ennuyé et le plus coupable des chevaliers.

Certes, M. Delair est un shakespearien convaincu; je ne le blâme point d'avoir étudié l'art dramatique dans les œuvres du grand Will; je lui reproche seulement d'avoir fait intervenir le surnaturel, alors que le sujet traité ne demandait pas un pareil déploiement de forces.

Il faut être ménager des apparitions; elles ne se produisent pas à volonté comme une décharge de pile électrique. Or, dès que M. Delair est embarrassé par les enchevêtrements de son drame, vite, il joue du spectre. Il le mande sans précautions oratoires, et il nous le montre, tantôt dans un caveau, tantôt dans le tronc d'un arbre, en sorte que la pièce se passe toujours entre terre et ciel.

Le style est plus faible encore que la conception de l'ouvrage; cependant, nous devons reconnaître que M. Delair réussit mieux comme poète dramatique que comme auteur lyrique pur. Ses vers, fort tortillés par instants, témoignent d'une assez rare vigueur de pensée; cela sonne dur (on dirait de l'airain fêlé), mais enfin cela fait un bruit assez éclatant d'armures qui s'entre-choquent, de vieilles cuirasses décrochées d'une panoplie.

La Comédie française a eu le tort de tenir M. Delair pendant sept ans entre la crainte et l'espérance; ou elle devait décourager ce jeune homme, ou elle devait lui fournir l'occasion de s'entendre sur la scène, de se perfectionner dans son art; que voulez-vous que devienne pendant sept ans un malheureux débutant qui se ronge les poings et auquel on promet des raisins qu'on l'empêche de cueillir?

A la suite de la fête du 14 juillet, de nombreux cas d'ivrognerie ont été signalés; il n'en pouvait être autrement.

L'épisode le plus triste de ces lendemains de réjouissances publiques a été l'assassinat du gardien de la paix Roexin, par un individu, assez calme d'ordinaire, mais qui ne s'était pas dégrisé depuis trois jours.

Malheureusement, l'alcoolisme fait d'épouvantables progrès dans la population parisienne.

Autrefois, on confondait l'alcoolisme avec le *delirium tremens ;* ces deux maladies sont parfaitement distinctes.

Magnus Huss a décrit minutieusement les symptômes observés par lui sur des êtres dégradés par la boisson et par la débauche.

Diminution de l'appétit, tremblement de mains, hésitation de la langue le matin, puis bientôt bégaiement; tels sont les premiers symptômes de l'alcoolisme chronique.

Plus tard, les phénomènes nerveux s'aggravent ; arrivent les fourmillements, la titubation, le vertige, l'hébêtement, les hallucinations, l'état terreux de la peau, les secousses convulsives des membres.

Les ivrognes savent, pour la plupart, quel destin les attend ; mais allez donc empêcher la terre de tourner et un ivrogne de boire.

Un ancien recueil *d'anas* cite le trait suivant d'un disciple de Bacchus, qui voulait passer par un cul-de-sac, croyant que c'était une rue. Comme il ne pouvait en venir à bout, il se persuade qu'on lui avait bouché le passage.

Il tire son épée, se bat d'estoc et de taille contre une borne qu'il prend pour un homme. A force de ferrailler, il fait sortir quelques étincelles.

— Ah ! le lâche, s'écrie-t-il en se reculant ; il porte des armes à feu !

Un autre buveur intrépide voyait sa maison qui allait être engloutie par une inondation, il court vite à sa cave, en tire la seule pièce qui y restait, et après l'avoir fait porter en haut :

— Mes amis, dit-il, l'inondation augmente, ne perdons point de temps, vidons cette pièce de vin, et, pour nous sauver, nous aurons la futaille.

A propos de maison démolie, on n'a pas appris sans stupeur qu'un immeuble du boulevard Saint-Michel s'était effondré comme un ballon qui se dégonfle.

Allons-nous maintenant trembler pour notre équilibre, toutes les fois que nous rentrerons dans nos appartements ?

Lorsque nous nous coucherons au quatrième étage, allons-nous avoir peur de nous réveiller à l'entre-sol?

S'il y avait un endroit ou l'on pût se croire à l'abri des accidents, c'était lorsqu'on reposait, chez soi, sur un fauteuil moelleux, dans le calme d'une digestion non troublée. Désormais le fauteuil ne sera plus un asile sûr. Juste au moment où l'on entrera dans cette douce somnolence qui précède le rêve, le plancher craquera, une trappe s'ouvrira... Pouf! on roulera dans les Catacombes.

Ce sera une façon comme une autre de les visiter.

Il paraît, en effet, que le numéro 81 du boulevard Saint-Michel, était bâti sur les Catacombes de Paris, qui s'étendent, comme on sait, sous une plaine primitivement appelée la Tombe-Issoire, de l'ancienne barrière d'Enfer à l'ex-barrière Saint-Jacques.

Il y avait là jadis des carrières dont on extrayait la pierre pour la construction de la capitale; quand les carrières furent épuisées, personne n'y songea plus; elles furent abandonnées à leur malheureux sort.

Des éboulements successifs en bouchèrent les ouvertures; l'existence de ces vastes excavations souterraines passa à l'état de légende.

Cependant, un jour, en 1774, plusieurs maisons s'écroulèrent.

Avaient-elles des défauts de construction? Des architectes furent appelés, ils ne découvrirent rien.

On reconstruisit les maisons.

Quelques semaines s'étaient à peine écoulées que, rue d'Enfer, un phénomène semblable se produisit.

Une autre maison s'affaissa... et l'on fit revenir les architectes.

Ces messieurs, fort embarrassés, se grattèrent l'oreille, consultèrent les ouvrages de Vitruve et de Palladio; hélas! cela ne remédiait point au désastre.

Enfin, un architecte plus malin ou plus savant que ses confrères, découvrit le secret.

Il constata que, sur certains points, le sol manquait d'épaisseur et de solidité. On se souvint de la tradition qui prétendait que la rue d'Enfer était bâtie sur des carrières abandonnées... Le prodige s'expliquait peu à peu, et les architectes triomphants assuraient que rien au monde ne les avait moins surpris que ces éboulements sucessifs.

Dès lors, une frayeur considérable s'empara des habitants du Paris de la rive gauche.

Chaque nuit, ils se croyaient perdus, engloutis dans le sein de la terre, comme les sacrilèges Coré, Dathan et Abiron; ils criaient au secours, par les fenêtres ouvertes, ils se raccrochaient à n'importe quel point d'appui, ils croyaient toujours rouler dans le vide.

Le gouvernement eut à se préoccuper de ces terreurs; des travaux de soutènement, propres à conjurer de nouvelles catastrophes, furent immédiatement entrepris et l'on y procéda avec d'autant plus d'habileté que le danger était plus impérieux.

Les galeries situées sous des constructions quelconques furent comblées; on ne laissa vides que les galeries correspondant à l'espace de terrain occupé par les rues.

Ces travaux, entrepris et poursuivis avec succès, ramenèrent la tranquillité dans l'esprit des Parisiens enclins à la poltronnerie. Ils apprirent alors que les Catacombes se prolongeaient au-delà de Montrouge et du faubourg Saint-Jacques; mais, à cette époque, ces quartiers, si populeux aujourd'hui, ne servaient guère qu'aux citadins qui voulaient respirer l'air de la campagne et manger sur l'herbe; il y avait encore de l'herbe aux environs de Paris; dîner sur l'herbe en plein dix-huitième siècle n'était pas une métaphore hardie.

En 1780, M. Lenoir, lieutenant de police, eut une idée.

Il proposa de transporter dans les souterrains vacants les dépouilles du charnier des Innocents et des autres cimetières. L'idée fut agréée et le nom de M. Lenoir passa à la postérité.

Connaissez-vous les Catacombes?

Non, n'est-ce pas?

Si vous habitez la province, vous avez chance de les avoir vues; si vous habitez Paris, vous vous êtes certainement promis de les visiter et vous n'avez jamais tenu votre promesse.

On descendait jadis dans les Catacombes par trois grands escaliers; celui de Montsouris, au lieu dit la *Fosse aux lions*, parce qu'on y avait établi des jeux de bêtes féroces; celui de Montsouris et enfin celui de la barrière d'Enfer.

On pénètre encore, paraît-il, dans une galerie conduisant à un vestibule de forme octogone, où se dresse une porte peinte en noir, placée entre deux colonnes d'ordre toscan. Sur la porte, des inscriptions latines et françaises.

Les ossements, transportés là par ordre du lieutenant Lenoir, ont été disposés de toutes sortes de manières; il y a des pyramides, des

obélisques, des colonnes, le *Sarcophage du lacrymatoire*, dit le *Tombeau de Gilbert*, la *Samaritaine;* une place spéciale a été réservée aux victimes de la Révolution. Les dépouilles des personnes massacrées en septembre 1792 sont réunies dans la mort.

Partout des os, partout de la poussière humaine; certaines chambres sépulcrales sont décorées avec un goût bizarre; on y voit des guirlandes de crânes, des enlacements de tibias.

Les piliers nécessaires à la consolidation de l'édifice souterrain ont reçu diverses dénominations.

Voici le pilier triangulaire du *Memento*, le grand *Sacellum des Obélisques*, le pilier à quatre faces de l'*Imitation*, l'*Obélisque triangulaire*, la *Lampe sépulcrale*, le *Piédestal de saint Laurent*, le pilier des *Nuits clémentines*.

Un inspecteur général des carrières, M. Héricart de Thury, a formé un cabinet, composé des variétés minéralogiques que le terrain fournit. Le même M. Héricart a semé les murailles d'inscriptions françaises, latines, tirées des ouvrages des principaux philosophes.

En fait d'inscriptions, les amateurs de plaisanteries funèbres pouvaient se régaler, il y a quelques années, en consultant le registre laissé à la disposition des visiteurs, et sur lequel chacun avait le droit d'écrire ce qui lui passait par la tête.

Si l'on veut savoir à quel point peut être poussée la bêtise des gens, il faut lire les registres publics sur lesquels s'épanche le génie des foules.

Andrieux, l'auteur du *Meunier de Sans-Souci*, avait écrit sur le registre d'entrée des Catacombes les vers suivants, qui ne sont guère bons :

De ces demeures redoutables
Les froids et mornes habitants
Sont devenus fort bonnes gens,
Point ennemis de leurs semblables,
Point envieux, point médisants,
Et point bavards insupportables.
Ma foi! quand je songe aux vivants,
Je trouve les morts bien aimables.

... Andrieux était de l'Académie française; on ne s'en douterait guère après cet échantillon de son talent.

Un autre mauvais plaisant avait commis toute une série de calem-

bours sur le mot *os :* Des os rangés, des os vides, des os pressés, des os rayés, une voix d'os, etc., etc. C'est bien perdre son temps que de l'occuper à de pareilles balivernes.

Ne perd-il pas son temps, lui aussi, ce docteur américain, qui a résolu de ne vivre que d'eau pendant quarante jours? A Paris, une semblable folie ne serait pas tolérée; mais à New-York, dans le pays de la liberté individuelle...!

Le docteur Tanner, assure-t-on, s'était imaginé qu'il pourrait vivre sans manger. Des paris avaient été engagés pour et contre. Aux dernières nouvelles, le résultat de l'expérience n'était pas encore connu.

Pendant quatorze jours, le docteur Tanner n'avait rien pris du tout. Il s'aperçut alors que l'aventure se dénouerait fatalement pour lui et il consentit à prendre un peu d'eau.

Son poids avait diminué de vingt-cinq livres; après ce commencement d'alimentation aquatique, le patient regagna quatre livres et demie.

Il fit alors quelques petites promenades; apparemment pour aider et activer la digestion.

Des médecins furent installés au chevet du malade... volontaire; ils ne se mirent point d'accord entre eux. Les uns prétendirent que M. Tanner n'irait point jusqu'au bout; les autres assurèrent qu'avec des précautions l'expérience se terminerait d'une façon heureuse.

Au vingt-cinquième jour, le docteur Tanner faiblissait visiblement.

Il était agité, inquiet; ses traits exprimaient l'angoisse, son pouls était à peine sensible, son cœur ne battait plus que d'un mouvement lent, ses yeux étaient hagards.

— Souffrez-vous? demandaient les médecins.

Pour prouver qu'il ne souffrait point, le malade avait fait le tour de sa chambre, mais non sans une fatigue visible.

Depuis, nous avons appris que le docteur Tanner était sorti victorieux de l'épreuve ! Mais des doutes ont été émis sur la rigueur du jeûne !

Allons! allons! il n'y a encore que l'Amérique pour tenir un assortiment d'excentricités en tous genres. A qui le tour?

Daniel Bernard.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

30 *juillet.* — Décret nommant un commissaire du gouvernement et un conseil du gouvernement près la commission mixte, instituée pour le règlement, entre la France et les Etats-Unis, de certaines réclamations motivées par des dommages de guerre. — M. Paul Lauras fait à Saint-Mandé une magnifique conférence pour la défense de la liberté religieuse. Un vote unanime flétrissant les décrets du 29 mars termine cette belle réunion. — Abbedin pacha demande au ministre de Serbie des explications sur les préparatifs militaires en Serbie. — M. Frère-Orban, ministre des affaires étrangères de Belgique, essaie de répondre par une circulaire adressée aux représentants belges à l'étranger au *mémorandum* si clair et si précis du Saint-Siège, contenant le véridique et complet exposé des faits qui ont amené la suppression de la légation belge auprès du Vatican et oblige encore une fois le Saint-Siège à rompre le silence et à se défendre des allégations et des faits erronés reproduits dans cet étrange *factum.* — Voici la dépêche circulaire de S. Em. le Secrétaire d'État de Sa Sainteté aux Nonces apostoliques et aux autres agents du Saint-Siège. Ce document est le complément nécessaire du *memorandum* que nous avons donné *in extenso* dans notre dernier numéro

Dépêche-circulaire de S. E. M. le secrétaire d'État de Sa Sainteté aux Nonces apostoliques et aux autres agents du Saint-Siège, au sujet de la question belge.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

« Il y a quelques jours, M. le ministre des affaires étrangères du royaume de Belgique a envoyé aux agents diplomatiques de son gouvernement, accrédités près des diverses cours, une *circulaire* concernant l'*Exposé avec documents à l'appui*, publié naguère par le Saint-Siège et que, par dépêche du 12 courant, j'ai adressé à V. S. Ill^me^. Dans cette circulaire, après s'en être référé à ces dépêches du 7 avril et du 18 mai, dans lesquelles il prétend avoir pleinement répondu d'avance à la plus grande

partie du nouvel acte pontifical, il se borne à faire quelques observations sur les documents qui ont été mis pour la première fois en cette circonstance.

« L'importance des conclusions contenues dans l'*Exposé*, la gravité des questions que soulève la publication des documents nouveaux, n'ont pas échappé à l'esprit de M. Frère. C'est pourquoi, dans le but de se soustraire aux conséquences qui découlent de cette publication, il a tâché d'attirer l'attention du public sur des particularités d'une valeur très discutable et sur des réflexions d'un caractère tout à fait accessoire.

« Mais aujourd'hui la question qui se pose est celle de savoir si, en soutenant, le 18 novembre 1879, devant la Chambre des représentants, la thèse du désaccord entre le Souverain Pontife et les évêques belges et du blâme formel infligé par le premier aux seconds, M. Frère a été ou a pu être vraiment certain de ce qu'il disait. La base sur laquelle il appuyait ses assertions était prise tout entière dans les dépêches de l'échange de vues et particulièrement dans celle du 5 octobre, dont il tirait parti avec une artificieuse adresse, en l'interprétant d'une façon conforme aux conclusions qu'il en voulait déduire. Mais à ce moment M. Frère ne pouvait ignorer les deux lettres envoyées par le Pape au roi, le 31 août et le 4 novembre, il ne pouvait ignorer la dépêche du 11 novembre — quoique celle-ci eût été *provisoirenent* retirée — dans laquelle la manière de voir du Saint-Siège lui était exposée avec toute la clarté désirable par moi-même, qui avais tenu la conversation rapportée dans la dépêche du 5 octobre; il ne pouvait pas ignorer les affirmations constantes de la presse épiscopale et de toute la presse catholique qui soutenait unaniment que l'accord entre le Pape et les évêques était complet. Ceci posé, lorsque M. Frère se préparait à lancer sa thèse à la Chambre, s'il n'était pas certain de l'accord du Pape avec l'épiscopat belge, tout au moins n'avait-il pas davantage la certitude du prétendu désaccord ni du blâme infligé aux évêques. Or, dans une affaire d'une si haute gravité et si fatale pour la paix du pays, il était du devoir de M. Frère de sortir de l'incertitude et de dissiper tout doute. Il aurait pu le faire avec la plus grande facilité, en adressant au Saint-Siège les mêmes questions que celles qu'il lui fit dans sa dépêche du 7 avril, et il aurait reçu du Saint-Siège la même réponse que celle qui lui fut faite dans la dépêche du 3 mai. Mais bien loin de provoquer un pareil éclaircissement, M. le ministre refusa de recevoir la dépêche du 11 novembre, et quoiqu'il en connût parfaitement la substance, il émit à la tribune un jugement qu'il savait être le contre-pied de celui du Saint-Siège. Nous laissons à la sagesse de V. S. Ill^me^ et de tous les hommes sensés le soin d'apprécier les conséquences qui découlent de pareilles prémisses à charge de la bonne foi de M. le ministre Frère-Orban.

« Le Saint-Siège, par contre, n'a pas à se rapprocher d'avoir manqué,

en ce qui le concerne, de manifester à M. Frère ses vues réelles. A la vérité, le Saint-Siège avait toléré la publication de la correspondance échangée entre le ministre des affaires étrangères et M. le baron d'Anethan, bien qu'il eût constaté que la relation de l'entretien résumé dans la dépêche du 5 octobre était incomplète. Mais personne ne saurait dire que le cardinal-secrétaire d'État avait assumé la responsabilité de cette relation par sa signature personnelle. Tandis que le Souverain Pontife, par deux lettres signées de sa propre main, avait fait connaître au roi sa manière de juger les choses, non pas en donnant, comme dit M. le ministre, un simple témoignage de sympathie à l'épiscopat, mais en affirmant de la façon la plus nette son complet accord avec les évêques, tant pour la doctrine que les moyens pratiques adoptés par eux, afin d'éloigner les conséquences désastreuses de la loi nouvelle, j'avais, moi, en temps utile, envoyé au nonce de Bruxelles la dépêche du 11 novembre, qui avait fait disparaître toute équivoque. Et si le Saint-Siège, par suite de la longanimité qui lui est si naturelle et devant la menace d'une rupture immédiate des relations diplomatiques, avait consenti au retrait de cette dépêche, il n'en reste pas moins vrai qu'il n'a jamais voulu tromper le gouvernement belge ; que, tout au contraire, il lui a fait connaître, au moment opportun, sa manière de voir et qu'ainsi il a suivi toujours la même ligne de conduite.

« Telle est la nature des considérations qui ressortent des nouveaux documents aujourd'hui livrés à la publicité, telles que les conclusions irréfragables qui en découlent, comme le reconnaissent les journaux les plus sensés, lesquels, dans leur jugement, n'ont pas été aussi unanimes en faveur de M. Frère que celui-ci l'affirme avec trop d'assurance.

« Je passe à l'examen des réflexions qu'émet M. Frère dans sa circulaire susdite. D'abord, je ne crois pas avoir besoin de vous entretenir pour repousser les insinuations que se permet M. le Ministre au sujet de la publication de trois fragments de lettres envoyées par Sa Sainteté à S. M. le Roi des Belges, concernant la loi sur l'enseignement primaire. Ce n'est pas la première fois que le Saint-Siège, dans ses *Exposés*, publie les lettres écrites par les Souverains Pontifes aux princes de différents États à régime constitutionnel, à l'occasion de conflits qui ont surgi entre le Saint-Siège et le gouvernement de leurs États. Il suffit de lire les *Exposés* faits sur les démêlés avec le Piémont et la Russie pour constater que ce procédé est en usage dans ce genre d'actes. Jamais personne n'a cru voir en cela un manquement aux égards dus aux princes, ni une ruse par laquelle on prépare à l'avance des correspondances secrètes, afin de pouvoir s'en servir d'après le besoin des circonstances. Donc, dans le cas présent, on n'a fait qu'imiter ce qui s'était pratiqué jadis en des occurrences semblables. Et on l'a fait avec d'autant plus de raison que le Saint-Siège ne pouvait pas renoncer au droit de

légitime défense contre les graves accusations dirigées à diverses reprises contre son honneur et sa dignité, ni se priver du moyen de démontrer au public, par des preuves irréfutables, la loyauté de sa conduite.

« Je m'abstiens de suivre M. Frère dans ses autres appréciations concernant l'attitude du Saint-Siège en cette circonstance. Seulement, je ne puis pas ne pas relever l'inexactitude des considérations auxquelles se livre M. le Ministre, à propos de la qualification de « folle illusion » que donne l'*Exposé* à la supposition faite par M. Frère dans la dépêche du 29 juin dernier. M. Frère espérait que Léon XIII, continuant à s'inspirer des idées qu'il semblait adopter dans la question constitutionnelle, chercherait à préparer une solution semblable dans la question de l'enseignement. Or, tout le monde voit la grande et essentielle différence qui existe entre la question de la Constitution et celle des écoles neutres condamnées en théorie et en pratique par l'Église. Si le Saint-Père a recommandé le respect à la Constitution existante, en cela il n'a fait qu'imiter l'exemple de ses glorieux prédécesseurs Grégoire XVI et Pie de sainte mémoire, ainsi que des Évêques de Belgique; car la Constitution, quoiqu'elle renferme des principes que l'Église, comme l'a déclaré le Saint-Père, ne pourra jamais approuver, garantit cependant à l'Église ses libertés les plus précieuses et ne met pas, par elle-même, en péril la foi et les mœurs catholiques; tandis que l'école neutre de sa nature porte atteinte au droit de l'Église et met en péril la foi et les mœurs de ses enfants. Par conséquent, il est hors de doute qu'il n'a y pas parité entre l'une et l'autre question. Donc la qualification de « folle illusion », donnée à la supposition de M. Frère, doit être maintenue comme parfaitement juste, puisque l'Église sur le terrain de l'école neutre ne pourrait se rapprocher de l'État moderne sans se renier elle-même.

« Mais ce dont M. le Ministre des affaires étrangères se plaint surtout, c'est la publication de ma dépêche du 11 novembre 1879 retirée provisoirement. En alléguant diverses raisons, il tâche de lui ôter sa valeur. V. S. Ill^me^ pourra mesurer la portée de ces raisons en les confrontant avec ce que je vais lui dire. M. Frère affirme que j'ai déclaré que la dépêche du 5 octobre ne rendait pas *fidèlement* les idées exprimées par moi à M. le baron d'Anethan, comme je l'avais fait remarquer plusieurs fois à ce dernier. Il ajoute que cette assertion absolument gratuite est substituée par moi à une autre allégation qu'il a déjà réfutée, en ce qui concerne les recours envoyés à Rome par le gouvernement, spécialement le recours de l'institutrice de Visé. (Dep. du 28 juin 1880.)

« Avant de justifier les déclarations faites dans l'*Exposé* relativement à la dépêche du 5 octobre, je dois dire un mot au sujet des recours envoyés par le gouvernement au Saint-Siège, et cela dans le but de rectifier les faits. Le recours de l'institutrice de Visé est accompagné d'une lettre écrite de la main même de M. Frère, en date du 26 sep-

tembre 1879. Le nonce expédia ce recours par dépêche du 29 du même mois. De sorte que le 2 octobre, il était déjà entre mes mains et il en fut question dans l'entretien qui donna lieu à la dépêche du 4 octobre.

« Puis, je ne vois pas comment M. le Ministre des affaires étrangères peut affirmer dans sa dépêche du 28 juin que M. le baron d'Anethan, *ni officiellement ni officieusement*, n'a jamais été chargé de présenter ou de recommander des recours au Saint-Père, alors que je conserve une longue série de réclamations pareilles qui, en diverses occasions, m'ont été remises par le susdit baron comme lui ayant été envoyées par son gouvernement.

« Mais pour en revenir à la déclaration que j'ai faite relativement à la dépêche du 5 octobre, V. S. Ill^me^, en examinant le texte de l'*Exposé*, pourra constater qu'en parlant de la conversation relatée dans cette dépêche, je ne me suis jamais servi du terme *infidèlement*, mais j'ai dit que ce document ne rapportait pas *complètement* toutes les idées exposées par moi à M. le baron et j'en ai indiqué la cause évidente, c'est que cette dépêche résumait en peu de phrases une conversation fort longue. En outre, il est vrai que diverses modifications furent admises sur la proposition du prélat chargé de la révision de l'*échange de vues;* mais il est également vrai que certaines autres modifications qui n'avaient pas peu d'importance furent demandées par ce prélat pour éclaircir ce que j'avais entendu dire et qu'on n'a pas voulu les admettre. J'ajoute que, quoiqu'il restât dans la dépêche certaines phrases dont on pouvait abuser en les interprétant d'une façon contraire aux véritables intentions du Saint-Siège, je n'ai pas voulu insister auprès de M. le baron d'Anethan, parce que le contexte expliquait suffisamment ces phrases, et parce que je ne pouvais pas raisonnablement supposer que M. le Ministre en abuserait si scandaleusement au point d'en tirer les conséquences que l'on sait. Comme dans la suite les révélations de la presse officieuse firent pressentir cet abus, j'écrivis la dépêche du 11 novembre. Tout cela démontre à V. S. Ill^me^ que dans mes déclarations je n'ai porté en aucune manière atteinte à l'honorabilité et à la loyauté de M. d'Anethan, ni oublié les égards dus à la personne du représentant de la Belgique près le Saint-Siège.

« J'en viens maintenant à examiner les raisons par lesquelles M. le ministre des affaires étrangères s'efforce d'enlever toute valeur à la dépêche du 11 novembre. Comme Votre Seigneurie n'aura pas manqué de le voir, ces raisons se fondent toutes sur le retrait de cette dépêche, ordonné par moi peu de jours après son envoi. Mais le retrait provisoire d'un document simplement *explicatif*, opéré uniquement dans le but d'empêcher à ce moment l'exécution de la menace d'une rupture des relations diplomatiques, n'a pas pu faire perdre à M. Frère la connaissance certaine de ce que pensait le Saint-Siège au sujet de l'attitude de

l'épiscopat dans la question scolaire. Le document portait ma signature. C'était une manifestation incontestablement authentique des dispositions du Saint-Siège. Notez que la dépêche, bien que retirée provisoirement, était tenue toujours prête pour répéter les mêmes déclarations, si M. Frère, à partir de ce jour, ne s'était pas renfermé dans un rigoureux silence, sans plus provoquer le moindre échange d'idées. Cela est si vrai que quand, pour la première fois, par sa dépêche officielle du 7 avril, M. le ministre demanda des déclarations catégoriques qui fissent disparaître toute équivoque, le Saint-Siège fut heureux de saisir cette occasion pour répéter en substance, dans sa réponse du 3 mai, les mêmes choses qu'il avait dites dans sa dépêche du 11 novembre. Dès lors il est évident que M. le ministre essaie de donner au retrait de cette pièce une portée qu'il ne peut avoir, qu'il attribue à une formalité diplomatique le pouvoir de changer la réalité des choses, ce qu'aucun homme de bon sens ne pourrait admettre.

« M. Frère-Orban termine sa circulaire en faisant appel à deux lettres particulières, écrites par deux prélats belges à un de leurs collègues et communiquées par celui-ci à la presse, après que, pour de justes motifs, il eut été dépouillé de la juridiction épiscopale. — En vérité, il est difficile de comprendre comment le même homme d'État qui, au début de sa circulaire, a poussé le scrupule et la sévérité jusqu'à vouloir interdire l'usage légitime fait des lettres du Saint-Père à Sa Majesté le roi des Belges et des déclarations notifiées à lui-même par la dépêche provisoirement retirée du 11 novembre, comment ce même homme d'État n'a pas honte d'invoquer des écrits de tierces personnes qui, bien que très dignes de respect à tous égards, sont demeurées étrangères aux négociations et n'en pouvaient pas connaître la marche d'une manière précise. — Et cependant, M. Frère non seulement se prévaut de cette nouvelle espèce de documents, mais en un langage qui lui est tout à fait propre, il base sur eux les plus graves accusations à charge du Saint-Siège et de son représentant à Bruxelles.

« La vérité est que ni la lettre du défunt évêque de Liége en date du 26 décembre 1878, ni celle de S. E. le cardinal Dechamps en date du 17 juin 1879 ne peuvent fournir le moindre fondement aux injurieuses imputations que se permet de formuler M. le ministre, dans l'unique but d'égarer l'opinion publique et de cacher les véritables motifs qui l'ont amené à rompre les antiques relations de la Belgique avec le Saint-Siège et à seconder ainsi les projets de son parti.

« Pour ce qui concerne la lettre de l'évêque de Liége, il suffit d'examiner attentivement la teneur de mon télégramme qui y est rapporté et de se représenter les circonstances qui l'ont provoqué pour se convaincre que jusqu'à la fin du mois de décembre 1878 — c'est-à-dire avant même que la question des écoles vînt de n'importe quelle manière

sur le terrain diplomatique — le Saint-Siège évita d'examiner le document que les évêques se proposaient de publier. Il refusa de donner à l'évêque de Tournai l'ordre instamment réclamé par ses collègues, et, respectant la liberté de chacun des membres de l'épiscopat belge, il permit seulement au nonce apostolique d'inviter Mgr Dumont à s'unir aux autres prélats pour le jugement porté sur la loi *alors encore existante* de 1842. D'où il suit que la conduite tenue par le Saint-Siège et par son représentant en ces conjonctures, loin de s'inspirer de vues politiques, loin de revêtir un caractère agressif à l'égard du gouvernement, s'est renfermée dans les limites de la plus scrupuleuse réserve. Si on est sorti de ces limites, ça été uniquement *pour modérer le zèle excessif* d'un prélat qui, se séparant de ses collègues, considérait comme absolument inacceptable pour l'Eglise catholique la loi alors existante sur l'enseignement primaire et tendait par là même à troubler la paix dans l'ordre politique et religieux.

« Quant à la lettre de S. E. le cardinal Dechamps à ses suffragants, je crois superflu d'entrer en de longs détails. M. Frère, à Bruxelles, et M. le baron d'Anethan, à Rome, ont eu les preuves les plus éclatantes de l'exacte vérité de mes assertions en ce qui concerne les instructions envoyées au nonce pour servir de règle aux évêques dans la rédaction de leur dernière lettre pastorale. Ils connaissent tout aussi bien la cause qui força les prélats de hâter la publication de ce document, avant que leur arrivassent les instructions dont il s'agit. Je dois d'ailleurs ajouter que, quant au fond, l'ordre d'idées indiqué par moi ne différait guère de celui suivi par les évêques. Et c'est précisément pour cela que quand M. Frère m'amena à émettre mon jugement sur la dernière lettre pastorale des évêques, je n'hésitai pas à l'approuver tant pour la partie doctrinale que pour la partie pratique. (Dépêche du 1er juillet 1879.)

« Par ce que nous venons de dire et par beaucoup d'autres choses que je pourrais ajouter, si j'avais l'intention de rectifier toutes les suppositions erronées et toutes les insinuations malveillantes dont surabonde du commencement jusqu'à la fin la circulaire de M. le ministre belge, Votre Seigneurie comprendra facilement que les conclusions de l'*Espositione documentata* du 10 courant conservent pleinement leur force et leur valeur. M. Frère-Orban s'est bien gardé d'ébranler la base de mon argumentation. Il ne nie pas, il n'aurait jamais pu nier que la suppression des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège formait partie intégrante du programme formulé et défini par lui dès le jour où il fut appelé à prendre les rênes du gouvernement et à constituer le nouveau cabinet. L'époque seule à laquelle cette injustice devait être consommée resta pour lors en suspens. Mais, comme tous les faits postérieurs l'ont lumineusement démontré, cette indécision quant à l'époque, si elle était d'une part l'effet naturel de cette répugnance qu'inspire toujours tout

acte discourtois et injuste de sa nature, attendait d'autre part un prétexte pour colorer le projet préconçu, pour lui enlever, si c'est possible, l'empreinte de l'odieux qu'il portait en elle-même. De là vint que, dès le 21 juin 1878, époque à laquelle se constitua en Belgique le nouveau cabinet présidé par M. Frère-Orban, les relations entre le gouvernement belge et le Saint-Siège revêtirent un caractère tout nouveau, tel que peut-être il ne s'en était jamais rencontré dans l'histoire de la diplomatie européenne. Peu de mois s'étaient écoulés depuis que l'auguste Pontife Léon XIII s'était assis sur la chaire de saint Pierre. Uni par les liens de vieux et chers souvenirs à ce noble pays et à sa dynastie royale, il n'omit aucune occasion pour donner de mille manières à la Belgique, à son roi et à ses gouvernants les plus amples preuves d'une prédilection spéciale et d'une déférence particulière. Un gouvernement sensible aux stimulants de la plus commune reconnaissance eût dû, ce semble, saisir cette occasion pour rendre plus sincères et plus cordiaux ses antiques rapports avec le Saint-Siége. M. Frère-Orban ne le pensa pas ainsi. Il saisit l'occasion à rebours, et répondit aux témoignages multiples de sympathie de l'auguste Pontife, en notifiant, *à priori*, à son ministre à Rome que la rupture complète des relations diplomatiques de la Belgique avec le Saint-Siège était chose définitive et décidée, et pour faire ensuite comprendre que cette injure imméritée pouvait être épargnée, à la condition que le Saint-Siège se montrerait docile à ses réclamations.

« Connaissant les antécédents du personnage qui prenait cette attitude étrange et inouïe, le Saint-Siège, animé de cet esprit de charité patiente dont il a donné en tout temps de si éclatants exemples, dissimulant l'offense, ne se refusa pas à prendre en bienveillante considération les demandes que M. Frère-Orban avait à lui faire. Il parvint à condescendre, sans sortir de ses convenances, à la première de ces demandes. Il s'agissait, en effet, de déclarer s'il était permis aux catholiques de Belgique d'observer fidèlement, de soutenir et de défendre dans la pratique leurs institutions nationales. Le fait notoire d'une fidélité qui ne s'est jamais démentie pendant un demi-siècle, de la part des catholiques, montrait clairement quelle devait être à cette question la réponse du Saint-Siège.

« M. Frère-Orban s'en montra satisfait, et on crut alors que la condition posée au maintien des rapports diplomatiques avec le Saint-Siège devait être considérée comme vérifiée et remplie. Vain espoir! Surgit en Belgique la question de l'enseignement primaire, à la suite d'un nouveau projet de loi préparé dans les loges maçonniques, accepté par le ministère et ayant pour but évident d'élever la jeunesse catholique dans les maximes de l'indifférence rationaliste. Le devoir impérieux des pasteurs des âmes était d'élever la voix et de combattre ce très funeste projet de

loi. Sous menace ordinaire d'une rupture immédiate des rapports diplomatiques, M. Frère-Orban demanda au Saint-Siège de donner des conseils de calme et de modération aux évêques qui combattaient pour la bonne cause. On y condescendit encore, et avec cette prudence que la gravité et la délicatesse de la chose autorisaient, on fit parvenir aux évêques des conseils destinés à modérer l'âpreté d'une lutte qu'ils n'avaient pas provoquée. M. Frère-Orban interpréta ces conseils à sa manière et voulut absolument leur attribuer la signification d'un blâme infligé par le Saint-Siège à l'épiscopat belge et d'un *désaccord véritable et formel* entre le Pape et les évêques.

« Mais là ne s'arrêtèrent pas ses prétentions. Il exigea, sous les menaces habituelles, que le Saint-Siège acceptât son interprétation, qu'en la déclarant conforme à la vérité, il la fît accepter par les évêques et les catholiques, et qu'il transformât les anciens conseils, interprétés dans le sens qu'il leur donnait en ordres rigoureux et sévères.

« Cela ne suffit pas : élevant toujours plus haut ses pensées, il déclara, dans sa dépêche du 5 juin, que le maintien des rapports diplomatiques serait aussi dans l'avenir subordonné à l'usage que le Saint-Père pourrait faire de sa haute influence sur la nature des mesures que le gouvernement actuel de Belgique aurait à adopter. C'était dire que si les devoirs de son très haut ministère obligeaient le Saint-Père à approuver la résistance que les catholiques opposent contre l'un ou l'autre projet lésant leurs droits et leurs croyances, cela suffirait pour déterminer la rupture des rapports diplomatiques.

« En vérité, aucun gouvernement, même parmi les plus puissants de l'Europe, ne s'est jamais présenté devant le Saint-Siège avec des prétentions telles et si exagérées : aucun gouvernement n'a jamais mis un prix si dur à la continuation des rapports officiels avec le Chef auguste de l'Eglise. Il n'est pas possible d'expliquer un procédé si inusité sans admettre chez celui qui l'adoptait la volonté obstinée de trouver à tout prix un prétexte pour rompre.

« Le prétexte désiré étant trouvé dans la fidélité inébranlable du Saint-Père à ses devoirs sacrés, on veut maintenant à tout prix soutenir que la conduite du Saint-Siège n'a pas été du commencement à la fin semblable à elle-même, et, pour établir ce prétendu changement d'attitude, on exige de lui que, pour en bien entendre et en interpréter l'esprit, il fasse abstraction des lettres écrites par le Saint-Père, des dépêches que j'ai fait communiquer à M. le ministre des affaires étrangères, et qu'il ne tienne compte que des rapports des agents belges, interprétés comme il plaît à M. Frère-Orban. Il suffit, je crois, d'énoncer de telles prétentions pour en saisir tout de suite le caractère exorbitant.

« J'invite vivement Votre Seigneurie à se prévaloir de ces considérations, si l'occasion s'en présente, dans ses entretiens avec M. le ministre

des affaires étrangères et avec ses collègues du corps diplomatique, et dans ces sentiments, etc.

« Rome, 25 juillet 1880.

« L. CARD. NINA. »

31. — Ordre du jour du ministre de la marine félicitant les corps de la marine de l'attitude pleine de dignité et de réserve qu'ils ont tenue à Cherbourg, à la revue du 25 juillet. — Reprise des relations entre la France et le Mexique. Les deux gouvernements tombent d'accord pour nommer leurs représentants le 5 octobre prochain. — Le prince Nicolas du Montenegro rappelle son chargé d'affaires à Constantinople, à la suite des derniers incidents qui ont aggravé le conflit pendant entre le Montenegro et les Albanais. — L'entrevue de l'empereur d'Autriche avec l'empereur d'Allemagne à Ischl est définitivement fixée au 10 août. — Le gouvernement serbe ordonne la mobilisation de l'armée.

1er *août.* — Le ministre de la guerre inspecte les forts de l'est de la France. — Élections départementales pour le renouvellement partiel des conseils généraux et des conseils d'arrondissement. Les républicains obtiennent la majorité dans un grand nombre de collèges électoraux.

2. — Arrivée de Nouméa à Brest du transport le *Tage*, ramenant en France un nouveau convoi d'amnistiés. — Envoi de nombreux renforts anglais en Afghanistan.

3. — Mouvement dans le personnel des tribunaux de première instance et des justices de paix des colonies.

4. — Nouveau mouvement dans le personnel de la magistrature et des justices de paix. — Le conseil des ministres renonce définitivement à envoyer en Grèce la mission du général Thomassin. — M. Desprez, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, quitte son poste pour raison de santé. Il est remplacé d'urgence à Rome par M. de Bâcourt, sous-chef du cabinet de Freycinet. On croit que le rappel de M. Desprez est l'avant-coureur d'une rupture prochaine des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le gouvernement français. — Distribution des prix du grand concours entre les élèves des lycées de Paris et de Versailles. M. Jules Ferry y enterre le discours latin en mauvaise prose française et ne craint pas de s'adjuger le titre de restaurateur de l'Université de France. — La Porte élève l'effectif de ses troupes de la Thessalie et de l'Epire à 50,000 hommes. Bref pontifical déclarant saint Thomas d'Aquin, patron de toutes les écoles catholiques.

5. — Signature de la note collective des ambassadeurs concernant le Montenegro et envoi de cette note à Abedin pacha, par le comte d'Hatzfeld, doyen du corps diplomatique. — Conflit entre la Chambre des communes et la Chambre des lords. Cette dernière Chambre rejette par 282 voix contre 5, après un discours de lord Beaconsfield, une loi

votée par la Chambre des communes et relative aux indemnités à accorder aux fermiers irlandais, frappés d'éviction, faute de pouvoir payer leurs fermages. — Départ de Caboul du général Roberts, avec 10,000 hommes de troupes.

7. — Note transmise, au nom de M. le comte de Chambord, à tous les journaux royalistes, en réponse aux nombreuses adresses, lettres et télégrammes qui lui ont été envoyés à Frohsdorf, à l'occasion de la Saint-Henri. M. le comte de Chambord y exprime sa royale gratitude pour tous les Français qui mettent en lui leur confiance. — Circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets, relative à la prochaine session des conseils généraux. — Entrevue de Mgr Czacki, nonce du Saint-Siège avec M. de Freycinet. — Proclamation des prix de vertu à l'Académie française et discours prononcé à cette occasion par M. Victorien Sardou. Il s'y élève contre les doctrines dissolvantes du jour. — Suppression, par ordre du ministre de la guerre, du service religieux dans les corps de troupes et fermeture des chapelles militaires de Besançon, de Versailles, de Saint-Cyr, de l'Ecole militaire et de plusieurs autres villes de garnison. — Ces chapelles sont mises à la disposition de l'autorité militaire. — Tous les tribunaux civils, à l'exception de celui de Toulouse, se déclarent compétents dans les référés introduits par les RR. PP. Jésuites contre les préfets. — Le Saint-Père envoie de nouvelles recommandations à son délégué apostolique auprès des gouvernements du Chili, du Pérou et de la Bolivie, afin qu'il interpose sa médiation dans le but de faire cesser la guerre. — La commission européenne des réformes pour la Turquie d'Europe adopte, à la majorité des suffrages, le règlement judiciaire présenté par les commissaires français et anglais. — Nomination de Midhat pacha au poste de gouverneur de Smyrne, — Hardy pacha est nommé gouverneur de Syrie. — Soumission complète de Calisto Garcia, de Fonseca et d'autres principaux chefs d'insurgés cubains.

8. — Départ de Paris pour Cherbourg de MM. Jules Grévy, Léon Say et Gambetta. Les trois présidents assistent aux fêtes qui leur sont données par la ville de Cherbourg, et consistant surtout en diverses évolutions effectuées par l'escadre maritime et en un banquet qui se termine comme toujours par des toasts plus ou moins anodins. — On remarque surtout l'empressement que met M. Gambetta à se produire en public et, à défaut de balcon, à pérorer du haut de sa voiture. — Décret nommant des envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires, des secrétaires d'ambassade, des vice-consuls et des chanceliers. — Scrutin de ballottage pour les élections des conseillers généraux, dans 132 circonscriptions, 99 cantons élisent des républicains et 33 des conservateurs. — *Le Triboulet* est saisi pour avoir publié une charge représentant MM. Jules Grévy, Gambetta et Léon Say en costumes de

matelots. — M. Wœsu, député catholique belge, dépose une demande d'interpellation au gouvernement belge sur la rupture des relations diplomatiques entre la Belgique et le Saint-Siège. — La Porte s'engage à régler la question Monténégrine avant l'expiration du délai de trois semaines fixé par la note collective des puissances européennes.

9. — Le baron Harden Hickey, plus connu sous le nom de Saint-Patrice, directeur du journal *le Triboulet*, reçoit l'ordre de sortir de France sous vingt-quatre heures. Cette expulsion provoque une explosion générale de protestations dans toute la presse Les organes seuls de MM. Gambetta et About essaient de justifier cette mesure. — Le bourgmestre de Bruxelles adresse, au préfet de la Seine et au président du conseil municipal de Paris, une invitation au banquet qui sera offert aux municipalités des capitales de l'Europe, le 19 août prochain, à l'occasion du cinquantenaire de la proclamation de l'indépendance belge. Le préfet de la Seine décline cette invitation pour cause de santé. Le conseil municipal délègue son président et son syndic pour représenter officiellement la ville de Paris à cette solennité. — Le général Primrose se retranche dans Candahar et occupe à la fois la ville et la citadelle. — Au Mexique, l'élection du général Gonzalès comme président de la République soulève une vive agitation dans certaines provinces, qui refusent de le reconnaître et se préparent à la résistance.

10. — Conférence de M. André Barbe à la salle Rivoli, au faubourg Saint-Antoine. Le jeune et brillant conférencier ne se montre pas moins éloquent qu'à Montmartre. Il défend avec un rare talent, devant un nombreux auditoire, la cause de la liberté religieuse et les droits des pères de famille, et provoque de sympathiques et chaleureux applaudissements. — Réunion d'un certain nombre de communards de 1871, à la salle Graffard, sous la présidence de la citoyenne Louise Michel et du citoyen Trinquet. A défaut d'entente sur la rédaction d'un programme politique et social, l'assemblée nomme une commission chargée de chercher le meilleur moyen de gouvernement et d'en aviser les *proscrits* dans une prochaine réunion. — Le tribunal civil de Castein, à l'instar de celui de Toulouse et de Lons-le-Saulnier, se déclare incompétent dans l'affaire des RR. PP. Jésuites. — Départ de Gastren de l'empereur Guillaume. Il se rend à Ischl, où doit avoir lieu son entrevue avec l'empereur d'Autriche.

11. — Conférence remarquable en faveur de la liberté religieuse et d'enseignement, faite à l'Elysée-Montmartre, par M. Auffray, ancien auditeur au conseil d'Etat. — Le gouvernement, par une note de l'Agence Havas, fait démentir le bruit répandu par plusieurs journaux que le navire *le Magon* a reçu la bénédiction du clergé de Cherbourg avant d'être lancé à la mer. La même Agence annonce que M. le comte de Saint-Vallier, ambassadeur de France à Berlin, n'a point, comme on

l'a affirmé, donné sa démission et qu'il retournera à son poste à l'expiration de son congé. — L'Empereur d'Allemagne nomme le ministre d'État prussien Hoffmann, secrétaire d'État, en remplacement de M. Herzog. — Entrevue des Empereurs d'Allemagne et d'Autriche à Ischl. — Arrivée d'Ayoub Klan à Kokaran, à six milles de Candahar, où se trouve bloquée l'armée anglaise. Massacre du capitaine Garter et de M. Cadenhead, sujet belges en expédition dans l'Afrique centrale.

12. — Circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets, pour leur tracer la conduite qu'ils devront tenir pendant la prochaine session des conseils généraux, notamment en ce qui concerne les vœux visant les décrets du 29 mars relatifs aux congrégations religieuses. — Résultat de l'ensemble du scrutin des 1er et 8 août; sur 2925 conseillers généraux 1895 appartiennent à la gauche et 1033 à la droite. — Départ d'Ischl de l'Empereur d'Allemagne. — La Ligue albanaise fait fortifier Dulcigno et se prépare à résister à main armée à la démonstration navale éventuelle des puissances. — La garnison de Candahar repousse plusieurs escarmouches de la part des habitants des villages avoisinants. — Entrevue d'Abdul Rhaman avec le général Stewart, à Sherpur, près Caboul. Départ de ce dernier général et de son armée par Cundamati.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LA QUESTION DES TABLES

J'ai connu un excellent homme, savant modeste et auteur de plusieurs livres utiles, qui s'était donné une étrange besogne pour occuper le loisir de ses dernières années. Il avait mis à part, dans sa bibliothèque, un certain nombre d'ouvrages d'érudition qui manquaient de tables, et s'était imposé l'obligation de leur en donner. C'est ce qu'il fit durant plusieurs années, et 'ai vu cinquante ou soixante volumes ornés par lui de tables fort complètes, écrites à la main. Il avait ainsi rendu ses recherches beaucoup plus faciles; mais, par malheur, quand il termina cet intelligent travail, il avait quatre-vingts ans, et mourut.

Je n'oserais conseiller à mes lecteurs d'imiter cet exemple; mais à coup sûr ils pourraient employer plus inutilement leur temps. Je veux seulement prendre occasion des quelques lignes que je viens d'écrire pour traiter la délicate question des *Tables* et des *Indices* plus ou moins *locupletissimi*.

La science a tellement agrandi son domaine, qu'il est devenu presque impossible de se passer de répertoires par ordre alphabétique. Sur la seule *Chanson de Roland*, on a publié plus de trois cents livres qui méritent, à des titres divers, d'être consciencieusement interrogés. Trois cents! Et si vous vous occupez de l'histoire de la France au quinzième siècle, c'est presque par milliers qu'il faut compter les livres à consulter. Faute de tables, cette tâche devient un supplice.

Donc, il ne faut pas publier désormais un seul livre d'érudition sans l'accompagner de ce nécessaire instrument de travail. Mais encore faut-il savoir confectionner une table, et ce n'est pas le plus aisé de tous les métiers.

Les bons modèles ne manquent pas, et j'en veux signaler plusieurs. Le chef-d'œuvre du genre est peut-être l'excellente table qu'un avocat au Parlement de Paris a dressée pour l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. C'est à la fois un *index* très exact et un dictionnaire très complet. La belle collection des *Historiens de France* est accompagnée de trois tables excellentes : *Index onomasticus*, *Index topographicus*, *Index rerum*. Je me permettrai seulement de protester contre la multiplicité de tables, et suis un partisan très déterminé de l'unité. Rien n'est plus facile que de fondre en un seul répertoire les énumérations alphabétiques des noms de lieu, des noms d'homme et des matières. Au besoin, l'on peut, grâce à des caractères typographiques spéciaux, distinguer nettement chacun de ces trois éléments, en réservant, par exemple, les

italiques aux noms de lieu et les petites capitales aux noms d'homme. Mais rappelons-nous que, pour les érudits, plus encore peut-être que pour les gens de finance, le temps est de l'argent. Consulter trois tables est une opération longue et qui devient rapidement fatigante. Et que dirons-nous, quand, au lieu de trois répertoires, nous en trouverons six, comme dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, ou DEUX CENT QUARANTE, hélas! comme dans la Patrologie de l'abbé Migne? L'unité, vive l'unité!

Un autre abus qui commence à s'implanter chez nous, qui paraît venir d'Allemagne, et contre lequel je ne saurais trop énergiquement protester, c'est celui qui consiste à supprimer « les matières » en des tables que l'on peut perfectionner à l'excès, et à n'y laisser que les noms d'homme et des noms de lieu. Rien ne saurait être plus préjudiciable à la science. Ce sont en effet les « matières » qui sont le plus utiles à l'érudit de nos jours, qui est forcé d'interroger tant d'in-folio. Vous publiez un cartulaire, je suppose. Si, à la fin de ce recueil d'actes, vous n'imprimez qu'un *index* onomastique, vous manquez complètement le but que vous voulez atteindre. Que m'importent les soixante-quinze Guillaumes que vous citez, les quatre-vingts Jeans et les trente Gautiers? Il en est, à bien compter, trois ou quatre qui ont un millionième de célébrité; mais tous les autres sont d'illustres inconnus dont je n'ai cure. Tout au contraire, dans ce même cartulaire, il est une centaine de pièces fort précieuses sur les Maisons-Dieu et leur organisation, sur la Régale, sur le Parlement et le droit d'appel, sur les corporations ouvrières, sur le rôle du clergé et de la noblesse, sur le droit canonique et coutumier. Et, pour ces matières capitales, je ne trouverais pas en votre table une seule indication! C'est impossible.

« Le mieux est l'ennemi du bien »; ce proverbe antique ne saurait être trop médité. A force de rendre nos tables parfaites, ne les rendons pas inutiles.

Léon GAUTIER.

UN NOUVEAU VOLUME DES CLASSIQUES POUR TOUS.

Connaissez-vous la collection des *Classiques pour tous* (1)? Quant à moi, je ne sais rien de plus achevé que ces petits volumes in-18, sur papier vergé teinté, en caractères elzéviriens, avec titres rouge et noir, avec bordures, culs-de-lampe et lettrines ornementées. Mais ce qui fait de ces volumes une véritable attraction, c'est leur prix véritablement prodigieux de soixante centimes. Il n'est pas étonnant qu'une pareille collection ait valu à ses éditeurs une récompense spéciale donnée par le jury de l'Exposition universelle.

Parmi les ouvrages publiés nous remarquons Mme de Sévigné, la *Chanson de Roland*, le *Romancero espagnol*, les *Psaumes*, un *Choix de Poésies allemandes*, les *Maximes* de la Rochefoucauld, les *Considérations sur la France*, de J. de Maistre, etc. Le volume qui paraît en ce moment est le tome III de Corneille,

(1) Librairie de la Société bibliographique, 35, rue de Grenelle. 1 vol. in-18, prix 60 cent., franco 75 centimes.

comprenant *le Menteur* et *Pompée*. Par ce temps de littérature naturaliste, il est utile de relire et de répandre ces éternels chefs-d'œuvre de notre langue que ne détrôneront jamais les productions malsaines de Zola et de son école.

La Révolution maîtresse d'école, *étude sur l'instruction laïque, gratuite et obligatoire*, par le Père F. Rouvier, S. J. — Avignon, Séguin, édit. Paris, Palmé. — Un fort vol. in-18. Prix : 3 fr. 50.

L'attention publique a été absorbée par le grand débat engagé au Sénat sur les établissements d'instruction secondaire, que M. Ferry voulait détruire hypocritement pour éviter l'odieux des mesures de violence, auxquelles la Révolution est actuellement acculée. Mais pendant ce temps se prépare et avance un autre projet de loi non moins redoutable pour la conscience religieuse, la liberté des familles et la bourse des contribuables. C'est celui relatif à l'instruction primaire, qui a pour auteur et rapporteur M. Paul Bert, le digne émule du ministre, dans l'audace de ses affirmations. Ce projet édicte l'instruction *obligatoire*, *gratuite* et *laïque*, suivant une formule arrêtée dans les loges maçonniques.

Dans l'ouvrage très complet qu'il vient de consacrer à cette question si grave, le Père Rouvier montre d'abord que la véritable origine du projet de loi actuel est dans les décrets et les essais de système général d'éducation républicaine ébauchés par la Convention ; les hommes du jour ne sont que les copistes de 1793. Les premiers révolutionnaires avaient au moins l'audace de proclamer leur dessein de déchristianiser la France et d'affirmer hautement leur défiance contre l'esprit de famille.

Rien n'est hypocrite et perfide comme ce mot de *laïque* pris pour programme par la *ligue de l'Enseignement* et les législateurs qu'elle nous a imposés. Il semble que les catholiques, par opposition, repoussent de l'enseignement les instituteurs et les institutrices, qui ne sont pas engagés dans une congrégation religieuse. Rien n'est plus faux ; jusqu'à la Révolution, la grande majorité des maîtres auxquels les évêques confiaient les écoles, si multipliées alors, étaient des laïques. Ce que nous repoussons, c'est l'éducation séparée de la religion, c'est l'école fermée à la surveillance du ministre du culte, c'est l'enseignement athée ou indifférent; or, c'est précisément celui-là que la Révolution entend sous le nom d'enseignement laïque. Le Père Rouvier insiste fort judicieusement sur cette distinction essentielle, qu'on ne saurait trop vulgariser, car la suprême habileté de la Révolution consiste précisément à tromper le peuple par des mots ; et que de gens sont peuple sous ce rapport !

Bien des personnes aussi ne saisissent pas la liaison qui existe entre les trois termes du programme révolutionnaire : *laïcité, gratuité, obligation.*

Le but à atteindre, c'est la laïcité ou la déchristianisation de l'enseignement : mais pour que les écoles athées de l'Etat ne restent pas vides, il faut forcer les pères de familles, par des amendes, par la prison en cas de récidive, comme le prévoit le projet de M. Paul Bert, à donner à leurs enfants une instruction sanctionnée par des examens, que des agents de l'État feront

passer à tous les enfants de six à quatorze ans! Pour qu'ils ne les confient pas à des écoles religieuses, il faut que les écoles de l'État, les écoles laïques, soient gratuites, c'est-à-dire que les pères de familles, déjà écrasés par le surcroît d'impôt qu'entraînera le nouveau système, n'aient plus le moyen de soutenir les écoles libres, de payer double en un mot.

C'est à cela qu'aboutit la *gratuité* du projet de loi. Le Père Rouvier démontre admirablement que la vraie gratuité est celle qui résulte des libéralités volontaires, des fondations charitables, des sacrifices énormes que s'imposent les congrégations religieuses pour soutenir leurs écoles normales et leurs maisons d'infirmes. Quant à la gratuité réalisée au moyen de l'impôt, c'est une spoliation exercée sur les familles, qui doit aggraver considérablement les conditions du travail et de l'industrie dans notre pays; le Père Rouvier le prouve, avec les économistes les plus éminents, par les statistiques les plus précises et les faits les plus éclatants.

A cette oppression des droits de la famille, à cette spoliation des intérêts privés, le Père Rouvier oppose la sage conduite de l'Église. En même temps qu'elle faisait un devoir strict de conscience pour les parents de donner à leurs enfants d'abord l'instruction morale et religieuse, puis une éducation en rapport avec leur position, elle a toujours laissé cette obligation dans le domaine du for intérieur et a su susciter, dans les sociétés formées sous son influence, une abondance d'institution libre, où les classes pauvres ont toujours trouvé gratuitement et honorablement le moyen de développer toutes les facultés, tous les talents départis à leurs enfants.

Une des parties les plus remarquables de son livre est l'étude des législations étrangères qu'on invoque si souvent à tort dans cette question. S'appuyant non plus seulement sur des textes législatifs qui ne signifient rien s'ils sont isolés, l'auteur montre comment les quelques pays qui, comme la Prusse ou la Suisse, posent le principe de l'obligation, font reposer l'éducation de la jeunesse sur l'enseignement de la religion et se gardent bien d'admettre la gratuité.

Nous venons de signaler quelques-uns des points traités dans cet ouvrage qui nous ont plus particulièrement frappés.

Mais son grand mérite est précisément de traiter complètement et sous tous ses aspects la question si complexe de l'instruction publique, ou tout au moins de l'instruction primaire. Il abonde en indication de faits et en documents statistiques, et c'est le meilleur arsenal où l'on puisse puiser les éléments de discussion de ce grave sujet. Par le mérite de la composition et du style, par l'élévation des aperçus historiques et philosophiques, le livre du Père Rouvier est plus qu'une œuvre d'actualité et de polémique, c'est un ouvrage magistral et qui restera.

Les Hommes noirs a travers le Monde, par A. Delaire, Paris. Brochure in-18. L'unité 15 c., franco 20 cent.; la douzaine 1 fr. 50, franco 1 fr. 90; le cent 11 fr., le port en sus.

Ces hommes noirs que le gouvernement traque aujourd'hui en France, comme des criminels dangereux, et qu'il met hors la loi, ces mêmes hommes

remplissent le monde de leurs œuvres de charité et de bienfaits de tous genres. Faire connaître ces œuvres, retracer les bienfaits des congrégations religieuses dans les divers pays, tel est le but de l'exposé si instructif de M. Delaire. Cet écrit arrive à son heure : c'est la grande voix de tous les peuples qui s'élève éloquemment dans un concert unanime contre l'entreprise d'une secte qui voudrait traiter la France en pays conquis.

LES GUIDES DE LA MAISON HACHETTE ET Cᵉ. (suite).

La collection complète de ces guides, on le sait, se divise en plusieurs séries importantes. Elle comprend d'abord les guides à l'étranger : en Allemagne, en Suisse, en Belgique, en Italie, en Espagne et Portugal, en Angleterre, Écosse et Irlande, et en Orient. Nous en avons rendu compte en temps. Nous ne ferons que les nommer ici.

La seconde série embrasse les guides généraux de la France, c'est-à-dire les guides par provinces : celles du nord, de l'ouest, de l'est, du centre et du midi. Nous en avons également parlé dans cette revue.

De ces guides généraux se détachent comme autant de tronçons, des guides particuliers qui s'attachent à la description des divers réseaux de chemins de fer qui sillonnent la France en tous sens à celle des villes qui se trouvent sur leur parcours, en font l'historique à grands traits, signalent en passant les sites remarquables, les beautés de toutes sortes qui les recommandent à l'attention des touristes, et éclairent le texte par des cartes et de nombreux dessins représentant les principaux tracés et monuments anciens et modernes qui s'y rencontrent.

Nous avons commencé à signaler quelques-uns des guides qui composent cette dernière série. Aujourd'hui nous poursuivons notre tâche et nous recommandons particulièrement les guides de Bordeaux à Bayonne, à Biarritz, à Arcachon, à Saint-Sébastien, à Mont-de-Marsan et à Pau; de Paris à Strasbourg, à Metz, à Reims, à Épinal; de Poitiers à la Rochelle, à Rochefort et à Royan; de Paris à Bordeaux. Ces guides, tous conçus et exécutés sur un même plan, présentent le plus vif intérêt au point de vue littéraire, historique artistique, et même commercial. A tous ces titres, ils ont une place marquée dans la bibliothèque des amateurs.

LA REINE DES ÉPÉES, par Paul Féval. 1 vol. in-12. Victor Palmé, Paris. Prix : 3 francs.

Ce nouveau volume des œuvres « soigneusement revues et corrigées » de M. Paul Féval conduit le lecteur dans un pays où l'auteur a fait plusieurs excursions fort heureuses, l'Allemagne. Ce roman, car c'est un roman, gardez-vous d'en douter, retrace, en y mêlant plus ou moins de fantaisie, les mœurs des étudiants allemands. On y voit leurs sociétés politiques et bachiques, leur dédain du bourgeois, leurs rivalités et leurs luttes avec les officiers. Tout cela s'enroule et se déroule avec verve, émotion et gaieté, autour de trois personnages principaux : Chérie, la reine des étudiants, Frédéric, leur roi, et le brillant colonel baron de Rosenthal. La note amou-

reuse pourrait être moins vive. Je n'affirmerais pas qu'une grande leçon se dégage de ces aventures, mais l'intérêt abonde. Lecteurs de romans, que vous faut-il de plus?

MANUEL DE RELIGION, D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE SACRÉES, à l'usage des aspirants et aspirantes aux brevets de capacité, par M. l'abbé Daumas. 1 vol. in-12. Victor Palmé, Paris. Prix : 4 francs.

Comme manuel d'examen, ce livre nous paraît réunir les qualités d'ordre, de précision et de clarté qui conviennent le plus à ce genre d'ouvrage. C'est un développement du catéchisme et un bon résumé d'histoire sainte prolongée jusqu'au triomphe du christianisme sous Constantin. Le livre, fait surtout en vue des examens, par un homme compétent, permet aux jeunes gens et aux jeunes personnes qui aspirent au brevet de capacité, de répondre sûrement aux principales questions qui peuvent leur être adressées sur la partie religieuse du programme. Par là même, il peut servir de livre d'enseignement dans les classes élémentaires.

LA BELLE ÉTOILE, par Paul Féval. Paris. Société générale de librairie catholique. 1 vol. in-12, prix : 3 francs.

C'est encore le vieux pays breton que M. Paul Féval met en scène dans la *Belle Étoile*, qui est le nom d'une auberge située autrefois entre Plélan et Rennes et où, du temps de saint Yves, se passent les choses les plus extraordinairement intéressantes. Chemin faisant, M. Paul Féval qui, sur un pareil terrain, est mieux que jamais chez lui, évoque les souvenirs et les légendes de la forêt de « Broceliande ». Personne n'a plus contribué que M. Féval à les populariser.

LE TRÈS SAINT-SACREMENT, études sur l'Eucharistie, revue des Œuvres Eucharistiques. Paraît le 1er et le 15 de chaque mois, sous la direction des prêtres du Très Saint-Sacrement

Sommaire du numéro du 1er août 1880 :

ÉTUDES SUR L'EUCHARISTIE. L'abbé FEUILLAT. Liturgie Eucharistique : 10e article : Le Servant de la Messe basse. — INSTRUCTIONS EUCHARISTIQUES. P. A. TESNIÈRE. Projets pour trois jours de Quarante-Heures : Les réparations dues à la sainte Eucharistie. 1er jour : L'incrédulité eucharistique. I. Le fait de l'incrédulité. II. Sa gravité. III. Sa réparation. — CHRONIQUE EUCHARISTIQUE. — RÉCITS EUCHARISTIQUES. L'abbé LAVIALLE. Une première communion achevée au ciel. (*Suite et fin.*)

Le Très Saint-Sacrement, paraît depuis le 15 juin 1876, par livraisons de 36 pages et forme chaque année un magnifique volume, grand in-18 de 870 pages.

Prix de l'abonnement 6 francs par an.

Les abonnements partent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.

On s'abonne aux bureaux de la *Revue,* 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

E. CHARLES.

La Phytographie ou l'art de décrire les végétaux considérés sous différents points de vue, par Alph. de Candolle. Un volume in-8 de 484 pages. Librairie Masson, boulevard Saint-Germain, 120.

Pyrame de Candolle et son fils Alphonse, l'auteur du présent livre, ont beaucoup fait pour la botanique, le premier surtout, par la publication de nombreux ouvrages dont le principal, le *Prodromus*, sera encore longtemps indispensable aux botanistes, et par la formation d'un riche herbier qui le met à même d'étudier matériellement surtout le règne végétal. L'auteur de la *Phytographie* donne d'excellents conseils aux jeunes botanistes, ce qui fait qu'ils le liront avec intérêt; mais ceux qui sont au courant de la discorde qui règne dans ce camp de l'histoire naturelle, regretteront que, pour complaire à quelques vieillards, M. de Candolle ait négligé à dessein de dire un seul mot de l'école qui occupe aujourd'hui le premier rang en France, par la manière dont elle sait analyser et disséquer les plantes. Par son silence, l'auteur semble encourager les jeunes botanistes à persévérer dans les erreurs de cette époque peu éloignée de nous, où on se contentait de déchirer ou d'écarter tant bien que mal une fleur humectée avec la salive buccale. Pour notre part, en lisant ces pages où l'auteur déplore si amèrement les critiques acrimonieuses, nous regrettions qu'il ait contribué à les aviver par la partialité qui règne dans son livre.

Dr Tison.

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici la Correspondance littéraire du dernier numéro de l'*Ami du clergé*. Ils y trouveront des renseignements précieux et intéressants :

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE DE L'AMI DU CLERGÉ.

« Romans (Drôme).

« Je viens d'apprendre l'existence de votre admirable institution de crédit, « qui permet à tout le monde de se créer une bonne bibliothèque.

« Heureux de profiter de cet avantage, je viens vous prier de vouloir « bien m'envoyer vos catalogues, afin que je puisse faire mon choix et vous « transmettre ma commande. — A. Delosthe. »

R. — Les expressions dont se sert notre correspondant, méritent d'être remarquées. Notre « admirable institution de crédit permet à tout le monde, » dit-il, « de se créer une bonne bibliothèque. »

C'est, en effet, uniquement dans le but de faciliter à chacun, soit pour lui-même, soit pour autrui, la formation de *bonnes* bibliothèques ou la diffusion des *bons* livres, que la Société générale de Librairie catholique a adopté le mode de paiement à 5 *fr.* par mois.

Ainsi, moyennant cette minime somme de 5 fr. que vous vous engagez à payer mensuellement, vous pouvez, en vous adressant à la Société générale de Librairie catholique, acheter et *recevoir de suite* pour 100 fr., 200 fr., etc., de livres à votre choix, pris dans n'importe quelle librairie.

Vous, jeune vicaire, à qui manquent toutes les armes pour commencer

votre grand et sublime apostolat; vous, instituteur, dont le budget est si étroitement borné; vous, généreux bienfaiteur, que toutes les bonnes œuvres sollicitent journellement; vous enfin, père de famille, qui, par ce temps de fiévreuse lecture, voulez fermer votre porte au poison qu'apporteraient chez vous tant de malsaines publications, saisissez avec empressement l'occasion qui vous est offerte. Demandez à la Société générale de Librairie catholique ses divers catalogues, et si vous ne rencontrez pas tous les livres que vous pourriez désirer, prenez-en la liste dans ceux des autres librairies.

Le grand devoir du moment, c'est de lutter avec énergie contre la propagation du mal et des fausses doctrines; c'est d'opposer la diffusion des bons livres à la diffusion des mauvais, c'est d'établir de bonnes bibliothèques partout où il n'en existe pas, afin de conquérir les premiers la place; c'est surtout d'en constituer là où de mauvaises se seraient installées.

Grâce à l'intermédiaire de la Société générale de Librairie catholique et aux extrêmes facilités qu'elle accorde, il n'existe plus, pour ainsi dire, aucune difficulté matérielle d'exécution : il ne s'agit que de recourir à ses bons offices; or tout le monde peut y recourir avec confiance. A l'appui l'exemple, ci-après.

« Poggio d'Oletta (Corse), 25 juillet 1880.

« Voulant profiter des facilités que vous accordez pour la formation « d'une bibliothèque à 5 francs par mois, je viens vous faire une première « commande de livres dont la liste suit :

« *Bon sens de la Foi* : 12 fr.; — *Somme contre le catholicisme libéral* : 12 fr.; « — *Catéchisme* de Guillois : 10 fr.; — *Théologie du jeune chrétien* (Bellarmin) : « 2 fr.; — *Droit canon*, par le docteur Vering : 7 fr. 50; — *Summam Insti-* « *tutionum canonicarum* (Ferrari) : 8 *fr.*; — *le Droit du Seigneur au Moyen* « *Age* : 3 fr.; — *les Odeurs de Paris* : 4 fr.; — *Portraits contemporains* : 3 fr.; — le *Symbolisme de la nature* : 7 fr.; — *Manuel de théologie mystique* : 3 fr.

« Veuillez m'adresser vos catalogues pour que j'y fasse un nouveau choix.

« Je commence par vous envoyer 5 fr., et je continuerai à vous payer « 5 fr. par mois, ou 15 fr. par trimestre, à votre gré. — L'abbé FOATA, « desservant. »

R. — Nos lecteurs remarqueront dans cette énumération des ouvrages de toutes sortes : ouvrages pour le prêtre, ouvrages pour le laïque. Prix élevés, prix modiques. Les simples brochures de 10 centimes peuvent rentrer dans la liste. En un mot, pour nous servir de l'expression évangélique, la Société générale de Librairie catholique voulant concourir au bien, suivant toute sa bonne volonté, se fait toute à tous.

« Marsannay-le-Bois (Côte-d'Or).

« Vous me faites l'honneur de m'informer que vous pouvez m'adresser la « bible de Drioux, en trois volumes, au prix de 9 fr. 60. J'ignorais l'existence « de cette édition, abrégée ou non.

« Celle dont je désire le prix est en huit volumes in-8°, et porte pour

« titre : La sainte Bible, contenant : 1° le texte de la Vulgate; 2° la traduc-
« tion française du P. de Carrières, etc. Elle correspond au nouveau cours
« d'Écriture sainte, vingt volumes in-8°, du même.

« Il suffira que vous me donniez la réponse sollicitée dans l'un de vos
« prochains numéros de l'*Ami du clergé*. — L'abbé Bourgeot. »

R. — L'ouvrage en question pourrait vous être procuré au prix de 44 fr. L'expédition vous en serait faite *franco*.

En cas de commande définitive, veuillez nous indiquer la gare la plus proche, si l'envoi doit avoir lieu par chemin de fer.

« Balsac (Aveyron).

« L'*Ami du clergé* voudrait-il m'indiquer un ouvrage de botanique élémen-
« taire descriptive et usuelle, avec planches?

« Je voudrais, à l'aide de ce livre, arriver à connaître le nom de toute
« plante qui me tomberait sous la main et de plus y trouver l'indication de
« la vertu médicale des plantes les plus employées en médecine. — Privat,
« curé de B. »

R. — Comme livre élémentaire sur ce sujet, l'*Ami du clergé* a recommandé plusieurs fois comme très bon l'ouvrage suivant :

Botanique descriptive, contenant l'*organographie*, l'*anatomie*, la *physiologie* et la *classification des plantes; caractères botaniques, propriétés* et *histoire abrégée des familles végétales et des principales espèces; vocabulaire des plantes médicinales indigènes*, avec l'*indication de leur emploi dans les maladies; démonstration de l'existence de Dieu, tirée du règne végétal*, avec gravures hors texte, par l'abbé Chaudé, curé de Fontenay-le-Fleury, membre de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

1 beau vol. in-12 de xi-232 pages : 2 francs.

La planche des gravures indique l'anatomie des bois par les diverses coupures du tronc et des branches. Dans la seconde partie, elle reproduit, dans leur physionomie la plus générale, les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs, les fruits, les graines.

Pour les propriétés médicales, l'auteur s'est renfermé dans les plantes les plus communes, car son but est d'en populariser l'usage, et il n'en nomme pas moins de quatre-vingt-trois.

Si vous désiriez quelque chose de plus complet, l'ouvrage qu'on vous a signalé : *Etude des fleurs, botanique élémentaire*, etc., par Cariot (3 vol. in-12), pourra vous satisfaire. Le prix est de 12 francs. — A vos ordres pour vous le procurer.

HONNEUR ET PROFIT

La haute opinion que nous avons de la sagacité et de la clairvoyance de tous nos amis et abonnés ne nous permet pas de douter un seul instant qu'ils ne se rendent parfaitement compte aujourd'hui des progrès croissants du Mal contre le Bien. — C'est la guerre déclarée, non plus à un principe, comme en 93, — c'est pis encore : — c'est la guerre ouverte contre la société, contre l'Église, contre la famille, en un mot contre tout ce qui est grand, noble, élevé et digne de respect.

Or, le moyen le plus efficace, le plus direct comme le plus insinuant, l'arme la plus dangereuse employée par nos adversaires pour pervertir ce peuple Français, meilleur au fond qu'il n'en a l'air, c'est, on le sait, la presse populaire, la presse politique à *un sou*, répandue à profusion, qui, par son bon marché et son format commode, pénètre facilement dans la chaumière comme dans la mansarde, à l'usine comme dans l'atelier, partout enfin, aux quatre coins de la France, dans les communes et les bourgades les plus éloignées.

La petite presse est donc l'instrument le plus actif, l'agent conducteur le plus perfectionné pour la diffusion du bien ou du mal.

Du côté du mal, le poison inoculé chaque jour dans la masse par les pires ennemis du peuple — ceux mêmes qui osent se prétendre ses amis!... — est considérable : d'après des calculs exacts, il atteint le chiffre *d'un million* d'exemplaires... pour Paris seulement!!!

En présence d'une calamité aussi désastreuse, croyez-vous que ce n'est pas faire acte de patriotisme au premier chef que de chercher à combattre, à pallier autant que possible les effets dévastateurs de cette gangrène sociale, en aidant non seulement de son appui moral, mais mieux encore, de ses capitaux, ceux qui, courageusement, se mêlent à la lutte et vous défendent?

Si oui, nous n'en pourrions trouver aujourd'hui de meilleure et de plus frappante preuve que dans le succès du journal à un sou, la *France Nouvelle*, fondé il y a dix ans, et qui, depuis, n'a cessé de rendre à la cause conservatrice les meilleurs et plus grands services. — *La France Nouvelle*, dont la mission, digne d'éloges et d'encouragements, va se

trouver doublée aux prochaines élections générales, est à l'heure qu'il est, parmi les journaux conservateurs, l'un des plus estimables et des mieux destinés à la popularité.

Le Comité de patronage se compose des noms les plus recommandables, tels que MM. Pouyer-Quertier, ancien ministre des finances, sénateur; les ducs de Chaulnes et de Sabran-Pontevés, les vicomtes d'Aboville et de Rodez-Benavent, M. de Baudry-d'Asson.

Quant à son jeune et sympathique directeur, nos amis ont reconnu depuis longtemps en M. Adrien-Maggiolo, l'homme du monde, l'écrivain distingué, le polémiste dévoué, ardent et convaincu. Ceux qui l'ont quitté sur les bancs de l'École normale, l'ont retrouvé, en 1870, dans les rangs de l'Armée de la Loire, donnant, par sa vaillance et son courage personnel, des preuves du patriotisme le plus ardent pour la France; — et, comme si le besoin de combattre encore pour son pays n'avait pu s'éteindre avec les derniers feux du bivouac, M. Adrien-Maggiolo n'a quitté l'épée que pour prendre la plume et faire usage de la parole à chaque occasion.

Le Comité pouvait-il faire un meilleur choix?

***

A côté de la question morale et d'utilité d'un journal, vient se placer, au même niveau, la question financière, non moins intéressante et digne d'attention que la première, bien qu'à un point de vue différent. — Sa valeur peut se démontrer encore plus facilement et en moins de mots, car les chiffres ont toujours eu la supériorité de l'éloquence.

Les résultats financiers obtenus par les petits journaux à un sou sont fabuleux. — Les renseignements les plus intéressants et les plus précis à ce sujet sont fournis à nos lecteurs dans le supplément que nous encartons dans notre numéro d'aujourd'hui. — On y verra notamment que les parts de propriété du *Petit Journal*, organe de M. de Girardin, émises autrefois à 250 fr., atteignent en ce moment le chiffre de 3,050 fr.; celles de la *Lanterne*, émises au même chiffre, valent 1,800 fr., etc. — D'un autre côté, les parts du *Figaro*, de 500 fr. sont montées à 3,600 fr.; et l'*Univers*, journal excellent et très sérieux, mais qui ne s'adresse qu'à un public relativement restreint, compte encore plus de 20 pour 100 à ses actionnaires.

Pourquoi les actions de la *France Nouvelle*, qui s'adresse à une masse populaire énorme, et dont les moyens d'action et de propagande, par suite de la cession de ces 1,000 PARTS DE PROPRIÉTÉ, — déjà en majeure partie souscrites, — vont se trouver décuplées, n'atteindraient-elles pas aussi un chiffre élevé? — N'avons-nous pas sous les yeux, comme exem-

ple, les résultats merveilleux de la *Société générale de Librairie Catholique*, dont les deux émissions successives, au chiffre de cinq millions chacune, ont été largement dépassées, et qui distribue à ses actionnaires de fort beaux dividendes?

L'opinion est donc fixée à cet égard.

Ce que nous avons surtout voulu prouver — entraîné par la hauteur et la valeur du sujet qui nous occupe — c'est l'excellence de l'affaire que nous recommandons à nos lecteurs, au double point de vue de la propagande politique et religieuse et de la spéculation.

Aidée et secondée comme elle l'est déjà par tous ceux qui pensent comme elle — et ils sont nombreux, Dieu merci! — l'affaire de la *France Nouvelle* réussira certainement, et les parts qu'elle offre aujourd'hui à 250 fr. monteront peut-être plus haut et plus vite qu'on ne pense. — Car, s'il y a en France beaucoup d'ennemis et d'esprits révolutionnaires, il en est encore plus qui pensent bien et agissent de même : le tout est de savoir les trouver et de réveiller la torpeur de leurs sentiments.

Enfin, laisserons-nous toujours les bonnes affaires aux mains de nos adversaires? Et si, restant inactifs ou insouciants, nous nous contentons de constater leurs progrès, à qui nous en prendre, si ce n'est à nous-mêmes? — Au lieu de laisser inactif cet argent dont crèvent nos caisses, par suite de la stagnation des grandes entreprises, sachons donc l'employer fructueusement et utilement!

Nos pères, qui, en leur temps, ont secondé de leurs efforts et de leurs capitaux plus d'une belle et noble entreprise, avaient trouvé une expression excellente et caractéristique pour les désigner : celle que nous avons inscrite en tête de cet article et qui rend si bien notre pensée : — *Honneur et Profit.*

Paris, 14 Août, 1880.

RENÉ DE SAINT-LYS.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

SAINT PIERRE-ÈS-LIENS

SURGE VELOCITER

I

Saint Pierre est dans la prison de Jérusalem. Il porte la croix de son divin Maître pendant les fêtes pascales qui, neuf ans plus tôt, virent l'agonie du Rédempteur. Le roi Hérode se propose de faire mourir après la fête le chef des Apôtres. La prière de l'Église s'élève sans relâche vers Dieu en faveur du captif à qui Notre-Seigneur a dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre j'édifierai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

C'est la nuit. Au jour qui suivra, l'Apôtre doit mourir. Et cependant saint Pierre, enchaîné et gardé, se livre à ce paisible sommeil du juste qui ne voit dans la mort que l'entrée de l'éternité.

Une vive lumière éclaire le cachot. Un ange touche saint Pierre et lui dit : « Lève-toi promptement. — *Surge velociter.* »

Et les chaînes tombent des mains de l'Apôtre, et devant l'ange du Seigneur et le vicaire du Christ, la porte de fer qui conduit à la ville s'ouvre d'elle même, et le chef de l'Église peut enfin prononcer cette parole : « Maintenant je sais en vérité que le Seigneur m'a envoyé son ange, et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode et de toute l'attente du peuple juif. »

On sait le reste, et l'on sait aussi comment, après sa miraculeuse délivrance, saint Pierre alla établir à Rome le Saint-Siège apostolique.

Dans la personne de saint Pierre la Papauté a pour la première fois souffert et triomphé au même lieu et à l'anniversaire du même temps qui avaient vu la passion et la résurrection du Sauveur.

Saint Pierre-ès-Liens, tel est le titre sous lequel l'Église honore de son culte l'événement que nous font connaître les *Actes des Apôtres.* Dans cette fête qui se célébrera au moment où ces lignes

seront près de paraître l'Église redira : « Tu es Pierre et sur cette pierre j'édifierai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle... Tu es le Pasteur des brebis, le Prince des Apôtres : à toi Dieu a livré tous les royaumes du monde... A toi sont livrées les clefs du royaume des cieux. Tout ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux; et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux.. Tu es Pierre. *Tu es Petrus* (1). »

Dans cette fête de saint Pierre-ès-Liens, l'Église ne nous rappelle la captivité du premier Pape que pour nous montrer comment le Seigneur brisa des chaînes qui ne pouvaient entraver la marche triomphale de la Papauté. Par la solennité consacrée aux premières souffrances de la Papauté, l'Église confond dans la même fête l'épreuve et la victoire, la captivité et la délivrance. Il y a là un enseignement qui, aujourd'hui surtout, est pour nous une consolation et le sujet d'une immortelle espérance.

Saint Pierre-ès-Liens ! Saint Pierre captif et délivré ! Que de fois dans l'histoire de la Papauté, nous avons vu ce spectacle ! Que de fois devant les persécutions souffertes par le chef de l'Église, ses ennemis ont dit : Nous le ferons mourir demain ! Ils y ont parfois réussi ; ils ont tué des Papes, mais la Papauté est demeurée debout. Confesseur ou martyr un Pape est tombé, mais un autre s'est levé pour continuer la suite des successeurs de Pierre : « Lève-toi, *Surge*, a dit le Seigneur. »

Délivrée une première fois à Jérusalem dans la personne de saint Pierre, la Papauté subira encore en lui, à Rome, une nouvelle épreuve. Cette épreuve, le Chef des apôtres la payera de sa vie ; mais tandis que le glorieux martyr ira chercher au ciel la palme du triomphe, le Siège apostolique demeurera inébranlable. A la même place où saint Pierre, mourant sur un vil gibet, donnera sa bénédiction à la ville et au monde, *urbi et orbi*, s'élèvera, peu de siècles après, la basilique d'où les papes feront tomber la même bénédiction *urbi et orbi*.

Parmi les successeurs de saint Pierre, saint Lin, saint Clet, saint Clément, saint Evariste, saint Alexandre, saint Sixte Ier, saint Télesphore, saint Anicet, saint Soter, saint Victor Ier, saint Calixte Ier, saint Urbain Ier, saint Pontien, saint Fabien, saint Corneille, saint Lucius Ier, saint Félix Ier, saint Etienne Ier, saint Sixte II, saint

(1) Breviarium romanum. Die I. Augusti. *In festo S. Petri ad Vincula.* (Fête remise cette année au 14 août).

Marcellin, saint Marcel, saint Eusèbe, ont souffert pour la foi le martyre (1) ou l'exil. Nous savons combien furent terribles les jugements de Dieu sur la plupart des persécuteurs des Papes : Néron, Domitien, Décius, Valérien, Dioclétien, Galérius, Maximin (2). Rome, elle-même, allait bientôt cesser d'être la capitale du monde. Mais ce ne sont pas seulement les empereurs romains, ce n'est pas seulement la Rome païenne qui expient les tortures qu'ils ont fait subir à l'Église et à son Chef : le paganisme dont ils ont été les instruments va lui-même périr.

La première chaire de saint Pierre s'est élevée dans un souterrain ; et pendant près de trois siècles, c'est le plus souvent dans les catacombes que les Papes se sont succédé. C'est là que beaucoup ont vécu, c'est là qu'ont été ensevelis ceux que n'a pu frapper l'exil, et qui sont morts à Rome, plus d'une fois sous le glaive de la persécution, ainsi que nous venons de le rappeler. Mais avec Constantin le christianisme triomphe. L'Empereur a vaincu par la croix comme le lui a annoncé le ciel ; il règne par la croix, et cette croix, naguère cachée dans les catacombes, devient l'étendard officiel de l'Empire et le sceptre du souverain. Alors la crypte vaticane où reposent les premiers papes, martyrs et confesseurs de la foi, la crypte vaticane forme la base du palais des papes. Avec la croix la Papauté est enfin sortie des catacombes. « *Surge*, lève-toi », a dit le Seigneur.

II

D'autres luttes cependant sont réservées à la Papauté. Désormais ce sont ses propres enfants qui, en se séparant d'elle, déchirent son cœur de mère. L'hérésie qui, même au temps des persécutions, a troublé l'Église, se tourne avec une fureur toute particulière contre le Pape, gardien de la foi et docteur des nations.

Trop souvent ce sont les empereurs chrétiens qui se font les protecteurs des hérétiques. Au quatrième siècle, l'empereur Constance, l'appui des ariens, bannit le pape Libère, qui s'est refusé à con-

(1) S. E. le cardinal Hergenrœther, *Histoire de l'Eglise,* traduction de l'abbé Belet. (Bibliothèque théologique du XIXe siècle publiée par la Société générale de Librairie catholique. Victor Palmé, directeur). Paris, 1880.

(2) Lactance, *De la mort des persécuteurs de l'Eglise.*

damner Athanase, et qui, après avoir fléchi sous la persécution, se relève, maintient courageusement le dépôt de la foi, et pour le garder avec plus de sûreté, fait redescendre la Papauté dans les catacombes. Il aurait eu alors le droit de redire ces nobles paroles qu'il avait naguère adressées à l'empereur : « Suivant la coutume et la règle de mes prédécesseurs, je n'ai rien ajouté au Pontificat de Rome, je n'en veux rien laisser diminuer; et conservant cette foi qui s'est transmise par la succession de si grands pontifes parmi lesquels se sont levés de nombreux martyrs, je choisis de la garder à jamais inviolable » (1).

Au sixième siècle, Théodora, cette danseuse à laquelle Justinien a donné le titre d'impératrice, soutient l'évêque eutychéen Anthime et bannit le pape saint Silvère, qui a refusé de replacer l'hérétique sur le siège épiscopal de Constantinople, d'ouvrir le sein de l'Église aux autres hérétiques de l'Orient, et de révoquer le concile de Chalcédoine. Saint Silvère meurt de faim dans l'île de Palmaria. Vigile, son successeur, a paru favoriser les eutychéens avant d'être élu pape; mais lorsqu'il occupe ce siège de l'infaillible doctrine, lui aussi, lui, l'ancien courtisan de Théodora, il défend avec une intrépide vigueur la vérité catholique. Il condamne l'évêque hérétique et mérite l'honneur de souffrir pour la foi. Traîné avec une corde au cou dans les rues de Constantinople, il est enfermé dans un cachot, et lorsqu'il est enfin délivré, il meurt à Syracuse, sur la route de Rome.

Au siècle suivant, alors que le monothélisme triomphe à Constantinople, la foi catholique est défendue à Rome par le pape saint Martin Ier. Tous les dons du ciel s'étaient réunis sur ce grand et saint pontife pour faire de lui une hostie plus digne de Dieu. A la miséricordieuse bonté d'un cœur évangélique il unissait la science du docteur et l'intrépidité du confesseur. Simple prêtre il avait déjà la soif du martyre. Cette soif il lui fut donné de l'étancher alors que, souverain Pontife, il eut assemblé un concile pour condamner les édits impériaux favorables au monothélisme et en même temps les évêques hérétiques. Enlevé de Rome par ordre de l'empereur Constant II, embarqué pour l'Orient, traîné d'île en île au milieu de traitements inhumains; puis, à son arrivée à Constantinople, jeté

(1) *Sequutus morem ordinemque majorum,* etc. S. Hilarii Ed. bened. *Fr.* p, 1331. Duc Albert de Broglie, *l'Église et l'Empire romain au IV siècle.*

dans un sombre cachot où la dureté de ses geôliers ne fléchit même pas devant ses cruelles infirmités; enfin, porté en chaise au Sénat qui doit le juger et dont le président l'oblige de se tenir debout, le saint Pape entend les témoins subornés, dont les calomnieuses dépositions n'éveillent en lui d'autre sentiment que la douleur de voir souiller par le mensonge les âmes rachetées par le Christ. Porté enfin sur la place publique, il est dépouillé de ses vêtements par les bourreaux qui lui mettent les fers au cou, et qui, par un froid vif, le traînent, nu et malade, de prison en prison, faisant porter un glaive devant lui. Pour gravir les âpres degrés de la prison de Diomède, il est entraîné avec une si brutale violence qu'une grande quantité de sang jaillit de ses membres déchirés. Il est ainsi jeté sur un banc de bois. Ah! ses vœux sont réalisés; il a souffert le martyre, et il en espère la prompte récompense. Mais cette récompense tarde encore; le pape saint Martin n'a pas accompli sa mission jusqu'au bout! Affaissé, mourant, il a encore à répondre aux délégués de l'empereur qu'il ne fléchira pas dans la défense de la vérité catholique.

Ce fut dans le cruel exil de la Chersonèse, au milieu des neiges et des fauves que, sans secours, sans amis, le pape saint Martin acheva de mourir et que son âme, fortifiée par un long martyre, alla se reposer en Dieu.

Dans cet héroïque pontife la Papauté a été plus que persécutée, elle a été bafouée par l'hérésie qui semble triompher. Mais tandis que le pape martyr souffre et meurt, le Saint-Siège est déjà occupé par un nouveau défenseur de la foi orthodoxe, le pape saint Eugène, qui combat le monothélisme. Vingt-cinq ans après la mort de saint Martin, sous le pape saint Agathon, héritier de la fermeté et de l'esprit évangélique de saint Martin, le sixième concile œcuménique, tenu à Constantinople, condamne le monothélisme, et ce concile a été réuni par les soins de l'empereur Constantin Pogonat.

Saint Agathon eut encore une autre gloire que celle de voir triompher la foi romaine : il supprima le tribut qu'à la réception de chaque pape le Saint-Siège payait à l'Empire. De saint Martin à saint Agathon, que les temps sont changés!

En vain l'hérésie, soutenue par les empereurs, a-t-elle cru triompher de la vraie religion. Comme le paganisme, l'hérésie a fait mourir des Papes, mais la Papauté l'a vaincue : « Lève-toi, *Surge* », lui a de nouveau dit le Seigneur. Et de nouveau aussi s'est vérifiée

cette parole du Christ. « Tu es Pierre et sur cette pierre j'édifierai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

III

La Papauté a triomphé du paganisme et de l'hérésie. Voici que se dressent contre elle de nouvelles ennemies : l'ambition de puissants voisins, la jalouse omnipotence des rois, la révolution. Cette lutte a commencé au huitième siècle, et avec des intervalles plus ou moins longs elle n'a pas cessé; elle dure encore aujourd'hui, plus douloureuse que jamais!

Au huitième siècle, ce sont les Lombards qui inquiètent la sécurité des Papes et qui menacent Rome. L'empire d'Orient n'a plus la force de défendre ses dernières possessions en Italie. Mais le pape Grégoire III se tourne vers une nation qui, avec toute la chaleur d'âme et tout l'enthousiasme de la jeunesse, aimait à défendre les causes généreuses : la religion menacée, la faiblesse opprimée. C'est avec une joie fière que dans cette étude nous saluons la première apparition de la France comme soutien de la Papauté.

Le pape Grégoire s'est adressé à Charles-Martel, le vainqueur des Sarrazins, le sauveur de la chrétienté contre l'invasion musulmane. En sollicitant l'aide du chef franc, le Pape lui a envoyé les clefs de la Confession de saint Pierre et lui a offert la souveraineté de Rome et le titre de consul. Charles-Martel a accueilli avec bonheur l'ambassade du Pape; mais la mort l'a empêché de secourir le Saint-Siège. C'est à son fils Pépin le Bref qu'est réservée cette gloire; c'est pendant le règne de celui-ci que le pape Étienne II, l'un des successeurs de Grégoire III, vient solliciter le secours des Francs contre Astolphe, roi des Lombards. Dès lors, quand les papes se sentirent en péril, ils cherchèrent plus d'une fois un refuge et un appui dans cette France qui, alors, pouvait offrir aux Souverains Pontifes la plus filiale hospitalité, et qui depuis... Mais n'anticipons pas sur les événements.

Étienne II vint donc en personne implorer le secours de Pépin le Bref. En invoquant Dieu et saint Pierre, les Francs se battirent pour le Souverain Pontife, et après deux expéditions de Pépin en Italie, le roi carlovingien donnant au Saint-Siège les vingt-deux cités qu'il avait conquises, lui assurait ce pouvoir temporel qui seul

peut garantir au Souverain Pontife l'indépendance de son pouvoir spirituel.

Désormais, non seulement la Romagne, le duché d'Urbin et une partie de la Marche d'Ancône devenaient le patrimoine de la Papauté, mais Rome même échappait à la suprématie de l'empereur d'Orient. Pendant son séjour en France, Étienne II, sacrant Pépin le Bref et ses deux fils, leur avait accordé à tous trois le titre de *patrices des Romains*. Le Pape, déjà souverain de fait à Rome, faisait ainsi acte public de cette souveraineté que les empereurs d'Orient avaient laissé échapper de leurs mains débiles.

L'un des enfants à qui Étienne II donnait en même temps qu'à Pépin l'onction royale et le patriciat de Rome, avait été délégué par son père pour aller recevoir le Pape fugitif : cet enfant devait être un jour Charlemagne.

Quand Didier, roi des Lombards, menace le pape Adrien II, Charlemagne, fidèle aux souvenirs de son jeune âge, s'élance dans la lice pour défendre le Saint-Siège. Il défait les Lombards.

Accueilli à Rome comme un libérateur, il est salué par le peuple du même cri que le Sauveur entendit à son entrée dans Jérusalem : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Et le Pape et son royal défenseur sont dans les bras l'un de l'autre ; et tous deux vont échanger leur serment d'alliance sur le tombeau de saint Pierre. C'était la Papauté et c'était la France qui s'embrassaient et se juraient une éternelle union. Ah ! quelle qu'ait pu être depuis l'attitude de quelques-uns de ses chefs devant la Papauté, la vraie France est demeurée fidèle à ce serment, et bénis soient ceux de ses fils qui, de nos jours, l'ont scellé de leur généreux sang !

Charlemagne confirma la donation de Pépin le Bref au Saint-Siège ; et suivant l'opinion commune il aurait même étendu cette donation. Toujours il demeura l'ami d'Adrien, dont la grande âme comprenait si bien la sienne. Lorsque mourut ce saint Pontife, Charlemagne « le pleura, comme s'il eût perdu un frère ou le fils le plus chéri » (1). Il lui composa une épitaphe en vers latins et la fit graver en lettres d'or sur le tombeau de son vénérable ami (2). Il terminait cette épitaphe par ces expressions si tendres et si

(1) *Nuntiato etiam sibi Adriani Romani pontificis obitu, quem in amicis præcipuum habebat, sic flevit ac si fratrem aut carissimum filium amisisset.* Eginhard, *Vita Karoli Imperatoris*, XIX.

(2) Cette épitaphe a aussi été attribuée soit à Alcuin, soit à Angilbert.

émues : « Je joins nos deux noms, Adrien et Charles, moi le roi, toi le père... ô le meilleur des pères, je t'en supplie, souviens-toi de ton fils; prie pour que ton fils aille là où est son père. »

Comme l'a dit Eginhard, Charlemagne « n'avait rien de plus à cœur que de voir Rome, par ses soins et par ses efforts, retrouver son ancienne autorité ». Et après avoir cité cette parole, un éminent historien moderne ajoute : « Depuis que saint Pierre avait établi sa chaire dans la ville des Césars, nul prince n'avait été donné au monde aussi grand et aussi puissant que Charlemagne, et nul ne s'était montré d'un respect et d'un dévouement égal au sien pour le Siège apostolique. Nul aussi n'en reçut des témoignages d'une pareille confiance (1). »

Aussi est-ce auprès de Charlemagne que se réfugie le successeur d'Adrien II, Léon III, fuyant Rome, non plus devant un ennemi extérieur, mais devant des conspirateurs qui ont même osé attenter à sa personne sacrée.

C'est à Paderborn que Charlemagne, vainqueur des Saxons, reçoit l'auguste suppliant; c'est avec joie que le noble souverain est témoin des premiers hommages que prodiguent à la Papauté en exil ces Saxons dont il a fait les enfants de l'Église. Par l'appui du roi des Francs, Léon III rentre dans Rome en triomphateur, entouré des Saxons, des Frisons, des Francs, des Lombards, qui le protègent de leurs lances, et accueilli par les acclamations enthousiastes des Romains accourus au-devant de leur Père.

Et la reconnaissance du Pontife est aussi magnifique que les services que Charlemagne lui a rendus. Léon III a fait son entrée dans Rome le 30 novembre 799; et, le 25 décembre 800, jour de Noël, tandis que le roi de France est agenouillé sur le tombeau des saints Apôtres, le Pape, comme cédant à une inspiration subite, s'approche du souverain en prière, dépose sur son front une couronne d'or; et sous les voûtes de la basilique, le peuple romain jette par trois fois ce cri solennel : « A Charles Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire (1)! »

Ce fut ainsi que Charlemagne dut son titre impérial au chevaleresque appui qu'il avait prêté au Saint-Siège.

(1) A. Trognon, *Histoire de France.*

(2) *Karolo Augusto, a Deo coronato, magno et pacifico imperatori Romanorum, vita et victoria!* Eginhard, *Vita Karoli Imp.*

Deux mosaïques de Saint-Jean-de-Latran nous rappellent la glorieuse intervention du souverain franc à Rome. L'une de ces mosaïques nous montre Charlemagne recevant des mains de saint Pierre l'étendard de Rome ou des Papes. Dans l'autre mosaïque, ce n'est plus le prince des Apôtres, c'est le Christ lui-même qui donne à Charlemagne l'étendard de l'empire, l'oriflamme française : *Monjoie.* Nos vieux poètes français confondirent entre elles ces deux bannières, et pour eux l'oriflamme avait été dans l'origine l'enseigne de saint Pierre : la *Romaine.* Belle et touchante tradition, qui donnait pour drapeau à la fille aînée de l'Église la bannière de la Papauté secourue par la France ! Que j'aime aussi l'interprétation suivant laquelle *Monjoie* aurait dû son nom à cette colline du Vatican, que les vieux pèlerins auraient appelée *Monjoie*, *Mons gaudii;* le mont de la joie, de la joie céleste ! C'est probablement de cette colline sainte que le Pape remit l'oriflamme à Charlemagne en présence de l'armée franke. *Monjoie* ! tel fut le cri de guerre de la vieille France. Quand l'étendard de saint Denys devint le drapeau de notre pays, Monjoie ne fut pas oublié ; et les deux cris de *Monjoie* et de *Saint-Denys* se confondirent en un seul : *Monjoie-Saint-Denys* (1). Dans ce cri, nos aïeux auraient ainsi réuni au culte de l'Apôtre des Gaules le souvenir du tombeau des Apôtres délivré par les armes françaises.

La puissance lombarde qui a menacé la Papauté est détruite. Le Saint-Siège brisant le dernier lien qui l'attachait à l'Empire d'Orient, a ressuscité l'Empire d'Occident. Le pouvoir temporel des Papes est définitivement fondé sur les ruines des puissances qui voulaient asservir le Siège apostolique. « *Surge*, lève-toi. »

A la cité des Papes, pouvaient désormais s'appliquer ces vers superbes qu'une femme grecque, Mélinno de Lesbos, avait adressés à Rome, près de deux siècles avant Jésus-Christ :

« Je te salue, Rome,... *couronnée de la mitre d'or.*

« A toi seule la Parque a donné la gloire royale d'une indestructible domination...

« Par de solides courroies ton joug étreint les plaines de la terre et de la mer blanchissante ; tu diriges sûrement les villes des peuples.

(1) M. Léon Gautier, *la Chanson de Roland,* notes des vers 3093 et 3095 ; et *les Epopées françaises*, t. III.

« Le temps renverse tout ce qu'il y a de plus grand, et transforme la vie tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Toi seule, le vent qui remplit le voile de ta puissance ne change pas (1). »

IV

Plus d'une fois depuis l'époque qui vient de nous occuper, des conspirateurs ou des ennemis du dehors firent souffrir aux Papes l'exil, la prison, la mort même. Mais ces crises furent passagères, et toujours l'immuable puissance des successeurs de Pierre survécut aux victoires éphémères de leurs ennemis.

Il est une circonstance où la captivité d'un Pape fut en elle-même un triomphe pour l'Église.

Saint Léon IX est le témoin attristé des ravages que font les Normands en Italie. Deux Papes, de même nom que lui, ont déjà fait reculer les invasions barbares : saint Léon le Grand a sauvé Rome des fureurs d'Attila; saint Léon IV, qui a prémuni la Ville éternelle contre les Sarrazins, a arraché à Voltaire lui-même ce cri d'admiration : « Le Pape Léon IV, prenant dans ce danger une autorité que les généraux de l'empereur Lothaire semblaient abandonner, se montra digne, en défendant Rome, d'y commander en souverain. Il avait employé les richesses de l'Église à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices; il visita lui-même toutes les portes et reçut les Sarrazins à leur descente, non en équipage de guerre, mais comme un Pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. Il était né Romain : le courage des premiers âges de la République vivait en lui, dans ces temps de lâcheté et de corruption, tel qu'un des beaux monuments de l'ancienne Rome qu'on trouve sous les ruines de la nouvelle. »

Saint Léon IX était digne de porter le nom de tels prédécesseurs. Dans ses veines coulait un sang non moins vaillant, non moins géné-

(1) Μελιννοῦς Δεσβιάς. *Lyrici graeci* curante Boissonade. — En traduisant ces vers dans l'un de mes ouvrages, *la Femme grecque*, je ne les avais appliqués qu'à la Rome antique. Mais dans une admirable lettre que m'écrivait au sujet de ce livre un illustre prince de l'Église, le cardinal Donnet, Son Éminence me faisait remarquer le sens presque prophétique de l'hymne de Mélinno, appliquée à la Rome chrétienne. C'est donc au vénéré cardinal qu'appartient le mérite de ce rapprochement.

reux que le sang romain : le sang alsacien, ce sang qu'a fait circuler pendant plus de deux siècles le cœur de la France, et qui n'a pu être enlevé à ce cœur sans que celui-ci en fût meurtri et en ralentît ses battements.

Saint Léon IX accompagna lui-même au combat les troupes allemandes et italiennes qu'il opposait aux envahisseurs de l'Italie. Fait prisonnier à la bataille de Civitella (1053), il subjugua l'ennemi par sa sainteté. Les Normands voulaient le ramener à Rome, mais il aima mieux rester pendant plusieurs mois au milieu d'eux. En le voyant livré à une vie toute de prière et de pénitence, en le voyant nourrir les pauvres, soigner les malades, charger sur son épaule le lépreux le plus infect, ces rudes pirates furent vaincus. Au contact de cette tendre et brûlante charité, leurs cœurs se fondirent et se laissèrent pénétrer par la foi du Christ.

Léon IX donna à Robert Guiscard l'investiture de la Calabre et de la Sicile, ainsi que de la Pouille, qui était déjà au pouvoir des Normands. Il accorda en fief à Richard, autre capitaine normand, la principauté de Capoue. Les Normands, devenus vassaux du Saint-Siège, achevèrent la conquête des Deux-Siciles. Ainsi se forma le royaume de Naples.

Le Pape ne revint à Rome que pour y mourir. Les Normands avaient vu avec douleur s'éloigner leur suzerain, « de sorte que ceux mêmes qui l'avaient pris huit mois auparavant, parurent comme ses captifs ayant à leur tête le prince Humfroy. Ils marchèrent autour de sa litière pour le conduire jusqu'à Capoue, comme des vaincus attachés à un char de triomphe » (1).

Au onzième siècle, s'ouvre avec la guerre des Investitures la longue lutte de l'empire romain et de la Papauté.

Alors régnait sur la Germanie et l'Italie un tyran, dont les actes scandaleux n'ont pu être comparés par un judicieux historien qu'aux plus monstrueux excès des Caligula et des Eliogabale (2).

Fils et successeur de l'empereur Henri III, Henri IV osa faire des dignités ecclésiastiques un indigne trafic, qui n'était que trop facile à une époque où les évêques et les abbés se trouvant, comme possesseurs de terres, les vassaux des rois, princes ou barons,

(1) Tel est le témoignage de l'hagiographe janséniste Baillet, peu suspect d'enthousiasme assurément.

(2) A. Trognon, *Histoire de France*, tome I.

recevaient de ceux-ci l'investiture de leurs fiefs. La distinction qu'il y avait à établir ici entre le spirituel et le temporel avait été promptement effacée; et les seigneurs des terres s'étaient arrogé le droit de conférer avec l'investiture du fief la dignité ecclésiastique.

Le péril de l'Église était grand. Mais Dieu, qui toujours mesure l'étendue de ses secours à celle de nos dangers, Dieu fit monter dans la chaire de l'infaillible vérité le religieux illustre qui déjà s'était levé pour combattre la simonie et pour défendre la sainte liberté de l'Église. Les réformes qui, dans le silence du cloître, avaient été méditées par le moine Hildebrand, allaient être appliquées par le grand et intrépide Pontife Grégoire VII.

Lorsque Hildebrand devint le Vicaire du Christ, il comprit que Notre-Seigneur l'avait choisi pour représenter bien moins que sa royauté triomphante, sa royauté militante, méconnue, crucifiée. Ce n'était pas la première fois, et ce ne fut pas la dernière que la couronne d'épines se joignait à la triple couronne de la tiare pontificale. Aussi en ceignant cette tiare, le saint Pape connut-il l'immense tristesse qui accabla au Jardin des Oliviers l'Homme-Dieu lui-même. Mais appuyé sur son divin Maître, il accepta avec fermeté la lutte terrible dans laquelle il allait, au nom du Roi des rois, combattre les plus redoutables puissances d'ici-bas. Les conciles que réunit Grégoire VII frappèrent l'hérésie simoniaque et ses fauteurs. En 1075, un concile, assemblé à Rome, défendit aux seigneurs, fussent-ils rois, d'investir de fiefs ecclésiastiques les évêques et les abbés qui n'auraient pas été canoniquement revêtus de leurs fonctions spirituelles.

Ce n'était pas seulement au roi de Germanie que s'adressaient les décrets de l'Église : c'était aussi au roi de France, à Philippe Ier. Le roi de France se soumit; mais le prince allemand résista et osa même ajouter à sa rébellion d'horribles sacrilèges.

Le 25 décembre 1075, fête de Noël, le Pape célébrait la messe de minuit dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, lorsque des affidés de l'empereur l'arrachent à l'autel, le dépouillent de ses insignes pontificaux et, tirant par les cheveux l'auguste Pontife, le traînent sur le pavé de la basilique. Couvert de blessures, mourant, Grégoire VII est enfermé dans une tour d'où l'arrachent les Romains avec cette généreuse indignation que connaissent les fils qui voient frapper leur père et qui accourent à sa défense.

Quelques mois plus tard, en 1076, un synode se tenait dans

l'église de Latran. Les évêques entouraient le trône pontifical. Un homme est introduit dans l'auguste assemblée. C'est un messager du roi Henri, l'Italien Roland. Au nom du souverain de la Germanie, au nom d'un concile schismatique, il annonce au Pape sa déposition.

Devant l'injure faite au Vicaire de Jésus-Christ, un évêque se lève et dans le transport d'une sainte et noble indignation, il s'écrie d'une voix foudroyante : « Qu'on le saisisse (1). » Le préfet de Rome, ses soldats, des membres de la noblesse romaine, l'épée à la main, se jettent sur Roland. Mais le Pape est descendu de son trône, et couvre de son corps l'homme qui a osé lui transmettre le plus outrageant des messages.

« Mes fils, dit le Pontife aux évêques, veuillez ne point troubler la paix de l'Église... Car il nous faut attendre les temps périlleux dont parle l'Écriture..., les temps dans lesquels il est nécessaire qu'il y ait des hommes s'aimant eux-mêmes, cupides, superbes, enorgueillis, désobéissants à leurs parents, afin que, par la patience des fils de Dieu, la manifestation de notre foi soit beaucoup plus précieuse que l'or, qui est éprouvé par le feu. Une voix est entendue criant et disant : « Il est nécessaire qu'il arrive des scandales; « mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive! » Et, en second lieu, pour nous montrer la manière dont nous devons nous comporter à l'égard de nos ennemis, il est ajouté : « Voici que je « vous envoie comme des agneaux au milieu des loups (2). »

Devant le précurseur de l'Antechrist, Grégoire VII recommande cette douceur et cette prudence qui constituent la sagesse. « Nous ne devons poursuivre personne de notre haine, mais supporter l'imprudence ou l'extravagance de ceux qui veulent enfreindre la loi du Seigneur. Voici maintenant le temps de la grâce; voici que, de nouveau, le Seigneur vient parmi les hommes, s'écriant et disant : « Que celui qui veut me suivre se renonce lui-même. » Il suffit que jusqu'à présent nous ayons vécu en paix dans l'Église. Maintenant, pendant de longs jours, il convient que l'aride moisson soit de nouveau arrosée par le sang des saints, afin que les épis, depuis longtemps desséchés par une action lente, se remplissant de

(1) *Capiatur*. Paulo Bernriedensi, ap. Bolland. 25 maii. *De Gregorio Papa VII;* cap. VII, 58.

(2) *Nolite, filii*, etc. Paulo Bern., l. c., 59.

la rosée nouvelle, reviennent au brillant aspect d'autrefois....

« Il n'est pas à craindre que nos ennemis puissent prévaloir contre nous... Espérons donc absolument et ne doutons pas que la tribulation, la persécution, le glaive, les chaînes, les cachots, l'exil, présents, futurs, ne pourront nous séparer de la charité qui est dans le Christ Jésus et dans ses saintes lois... La Vérité elle-même a dit à notre maître, au Prince des apôtres : « Sur cette « pierre j'édifierai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront « pas contre elle (1). »

Et sans se départir de son calme imposant, Grégoire VII prend les décrets du faux concile et les lettres royales, et les lit à haute voix. Il lit jusqu'aux blasphèmes du roi, qui, osant s'adresser « à Hildebrand, faux moine », invective contre le représentant de Dieu, et qui termine ainsi sa lettre : « Puisque tu es frappé d'anathème, et condamné par le jugement de tous nos évêques et par le nôtre, descends, quitte le siège que tu as usurpé ! Que le siège de saint Pierre soit occupé par un autre qui ne cherche point à couvrir la violence sous le manteau de la religion, et qui enseigne la saine doctrine de saint Pierre. Moi, Henri, roi par la grâce de Dieu, je te dis avec tous nos évêques : Descends, descends (2) ! »

Pendant la lecture de ces insultes sacrilèges, l'émotion ne fit ni vibrer, ni faiblir la voix du Pontife. Tandis que ses frères et ses fils, les évêques, saisis d'un généreux courroux, réclamaient la condamnation immédiate de l'impie, Grégoire gardait sa sublime sérénité ; et ne voulant pas qu'une sentence fût rendue sous la vive impression qui agitait les évêques, le Pape remettait au lendemain la solution de cet émouvant et solennel débat. Ah ! jamais Grégoire VII ne fut plus digne d'admiration que dans ce jour mémorable où la grande âme du Pontife plana au-dessus des plus cruels outrages qui pussent être adressés à sa majesté pontificale et royale, à son caractère de saint, à son cœur de père !

Le lendemain, les évêques étant de nouveau unanimes, Grégoire VII se lève. Il excommunie le grand coupable ; et, s'armant d'un droit reconnu au moyen âge et dont l'exercice fut la plus puissante sauvegarde de cette époque, le Pape dépose de la dignité royale le souverain de la Germanie.

(1) *Non enim aliquem odio prosequi debemus*, etc., Paulo Bern., l. c.
(2) Voigt, *Histoire de Grégoire VII*, traduite et annotée par M. l'abbé Jager.

Pendant cette même année 1076, voici que, dans une des cours du château de Canossa, par un froid rigoureux, un pénitent, les pieds nus dans la neige, attend, pendant trois jours de jeûne, que le pape Grégoire VII consente à le recevoir : c'est le roi Henri IV ; c'est ce même roi qui, peu de temps auparavant, bravait la menace de l'excommunication en faisant déposer par un prétendu concile le Pape lui-même ! Est-ce le repentir qui l'amène maintenant aux pieds du Pontife? Non, ce n'est pas au repentir qu'a obéi ce roi qui ne porte qu'à l'extérieur les livrées de la pénitence. Mais devant la sentence dont Grégoire VII l'a frappée presque toute l'Allemagne l'a abandonné. Ce n'est réellement pas l'absolution, c'est la couronne que le souverain vient chercher à Canossa. Il sait avec quelle miséricordieuse bonté le Pontife qu'il avait rassasié d'oppropres, avait retardé l'heure de sa condamnation. Il sait aussi que cette condamnation n'était pas irrévocable et qu'elle ne frappait le rebelle que jusqu'au jour où il se soumettrait !

Oui, le roi allemand connaissait le cœur de Grégoire VII, lorsque, sous la peau de la brebis revenant au bercail, ce loup cruel implora la miséricorde du bon pasteur. Le Pape accorda l'absolution au pèlerin de Canossa, et il remit à une diète, qui devait se réunir à Augsbourg, le soin de décider si la couronne devait être rendue au royal pénitent.

— « Nous n'irons pas à Canossa », — disait, de nos jours, le puissant homme d'État qui, après avoir mutilé notre France, persécutait l'Église. Une colonne s'éleva sur le Hartz en commémoration de cette parole. Le feu du ciel fendit en deux ce monument en 1878, au moment même où, éclairé par de graves et récents événements, M. de Bismark semblait inaugurer à l'égard des catholiques cette politique d'apaisement à laquelle un grand Pape conviait l'Allemagne.

Henri IV ne tarda pas à jeter le masque. Il reprit ses hostilités contre le Saint-Siège. Le 7 mars 1080, au milieu du Concile de Rome, le Pape se lève et, avec des gémissements qui révèlent ce que la sentence du juge coûte au cœur du père, de nouveau il excommunie le roi, de nouveau il le dépose.

Henri IV envahit les États de l'Église, il entre dans Rome où le couronne un antipape, qui est sa créature. Grégoire VII, enfermé dans le château de Saint-Ange, est délivré par ce Robert Guiscard et ces hardis Normands qui naguère avaient fait prisonnier Léon IX,

et qui maintenant servent d'instrument à la Providence pour soustraire à la persécution la Papauté opprimée.

Après avoir délivré le saint Pontife, Robert Guiscard l'emmène avec lui en quittant Rome. Le Pape meurt à Salerne. Au moment d'expirer, saint Grégoire VII laisse échapper une parole qui sera toujours le cri suprême de ceux qui ont souffert persécution pour la justice; une parole où la conscience d'un grand devoir accompli se confond avec les douleurs de l'exilé et les tristesses plus amères encore, du Père des âmes : « J'ai aimé la justice et j'ai haï l'iniquité, c'est pourquoi je meurs en exil (1), » disait l'auguste mourant. Mais l'un de ceux qui entouraient son lit de mort, un vénérable évêque, lui répondit : « Vous ne pouvez, Seigneur, mourir en exil, vous qui, à la place de Jésus-Christ et de ses apôtres, avez reçu de la volonté divine pour héritage les nations, et pour possession les limites de la terre (2). »

Saint Grégoire VII laisse un successeur légitime pour combattre l'antipape et l'Empire : la Papauté est demeurée debout, son persécuteur Henri IV meurt détrôné.

La guerre des Investitures se termine en 1122, mais elle n'est que la première phase de la lutte que jusque 1268 les Papes sont obligés de soutenir contre l'Empire pour défendre leur autorité spirituelle, leur pouvoir temporel, lutte à laquelle se rattache la guerre des Guelfes et des Gibelins.

Parmi les Pontifes que, depuis 1073 jusqu'en 1268, cette lutte livre à l'exil ou à la captivité, Pascal II, garrotté avec des cordes, dépouillé de ses insignes, se laisse arracher par la violence, des concessions qu'il rétracte solennellement dans un concile tenu à Saint-Jean-de-Latran. Nul pouvoir humain ne réussit à courber devant lui la souveraineté pontificale. Jamais la Papauté n'a été plus puissante qu'au milieu de ses épreuves. De même que Grégoire VII, Alexandre III, Innocent III, Grégoire IX forcèrent plus d'une fois leurs ennemis à abaisser devant la tiare pontificale la couronne impériale. Quelle imposante figure qu'Innocent III, le généreux défenseur des faibles et des opprimés, l'austère réformateur des mœurs; Innocent III qui, au nom du Dieu qu'il représente

(1) *Dilexi justitiam ei odivi iniquitatem, propterea morior in exilio.* Paulo Bernr., *l. c.*, XII, 102.

(2) *Non potes, Domine, mori in exilio, etc.* Id., id., id., id.

et qui viendra juger les vivants et les morts, cite devant son tribunal les rois prévaricateurs et les renverse de leurs trônes!

Le deuxième successeur d'Innocent III, Grégoire IX fut l'un de ces Papes si nombreux qui suivirent Notre-Seigneur au Calvaire, aussi bien que dans son entrée triomphale dans Jérusalem.

Neveu d'Innocent III, Grégoire IX était, comme son oncle, l'inflexible champion des droits de l'Église. Ni son grand âge, ni la douce sensibilité de son cœur ne nuisirent à la vigueur intrépide avec laquelle il défendit contre l'Empire, non seulement les prérogatives du Saint-Siège, mais encore l'indépendance de l'Italie.

Le persécuteur de la Papauté était alors Frédéric II, naguère proclamé empereur d'Allemagne sous l'influence du Saint-Siège. Esprit brillant, mais sceptique, nature follement livrée aux plaisirs, et en même temps astucieuse et cruelle, Frédéric II s'était attiré l'excommunication par les retards qu'il avait mis à partir pour la croisade. Lorsque, semblant enfin s'acquitter de son vœu, il alla en Terre Sainte, ce ne fut pas comme vengeur des chrétiens qu'il entra dans Jérusalem, ce fut comme ami des infidèles. Avant son départ, il avait détourné de leurs devoirs les plus puissants des Romains; et Grégoire IX, insulté et menacé pendant qu'il célébrait à Saint-Pierre la messe du lundi de Pâques, avait été contraint de fuir la Rome pontificale. Puis, pendant le séjour de Frédéric en Palestine, son lieutenant Rainald, duc de Spolète, envahissait les États du Pape.

Rappelé à Rome par ses sujets qu'effrayaient les terribles fléaux de la justice divine, Grégoire IX reçut dans le même temps la soumission de l'Empereur. De nouveau banni par une rébellion de ses sujets, le Pape rentra même dans Rome avec l'aide de son ancien persécuteur. Grégoire IX prêta à Frédéric II l'appui de son pouvoir spirituel contre un fils révolté. Mais l'empereur ne devait pas tarder à persécuter encore le Pape et l'Église, à profaner les sanctuaires, à favoriser les Sarrazins de la Sicile au détriment des chrétiens, à retarder enfin, par son mauvais vouloir, la croisade que le Pape avait lui-même prêchée.

Excommunié pour la seconde fois, dépossédé de la couronne impériale par le Saint-Siège, Frédéric demande un concile général et, par ses menées, il en empêche la réunion. Il ose même faire arrêter plusieurs des évêques français, anglais et espagnols, qui ont bravé ses menaces pour se rendre auprès du successeur de Pierre. L'em-

pereur renouvelle enfin ses attaques contre les États du Saint-Siège.

Presque centenaire, le Souverain Pontife se voit menacé à la fois par l'empereur, qui est aux portes de la ville, et par la faction tudesque, qui est dans Rome. Alors le Pontife, portant la croix et les chefs des Apôtres, sort de son palais, suivi d'un immense cortège de cardinaux, d'évêques et de prêtres. Au chant des litanies, ces cris d'appel de la faiblesse humaine vers les puissances du ciel ; au chant des psaumes, ces accents de douleur et d'espérance que feront toujours vibrer les lèvres des peuples en détresse, la procession se dirige vers la basilique de Saint-Pierre. Là, sur ce tombeau du premier Pape, son successeur retrace les persécutions que fait souffrir à l'Église l'empereur Frédéric. Devant le courage et les malheurs du Pontife centenaire, les partisans mêmes de Frédéric deviennent les ardents soutiens de Grégoire IX. De même que les autres Romains des deux sexes, ils prennent la croix pour la défense du Saint-Siège. Cette croix, plusieurs de ceux qui viennent d'en arborer l'insigne, auront à la porter au milieu des tortures que leur fera subir Frédéric II ; mais, sous la pression même des plus cruels supplices, ils rendront grâces au Dieu qui leur aura permis de souffrir pour la cause de son Vicaire ; et le *Te Deum* remplacera sur leurs lèvres les prières des agonisants.

Frédéric s'éloigne de la Ville éternelle. Lorsque l'année suivante, il se rapproche de Rome, le Pape va mourir ; et bien que le vénérable Pontife achève sa vie au milieu de l'un des plus redoutables orages qui se soient déchaînés contre le Saint-Siège, il garde toujours dans les destinées de la Papauté cette inébranlable confiance qui immortalisera, six siècles après, plus d'un de ses successeurs, persécuté comme lui, et comme lui plus grand même que l'épreuve. Et peu de temps avant de mourir, Grégoire IX écrira aux fidèles : « Ne vous laissez point étourdir par les vicissitudes du présent ; ne soyez ni pusillanimes dans l'adversité ni orgueilleux dans la prospérité ; mettez votre confiance en Dieu, et supportez ses épreuves avec patience. La barque de Pierre est souvent entraînée par la tempête et poussée dans des écueils ; mais bientôt, et d'une manière inattendue, elle se relève au-dessus des flots écumants, et vogue sur la plaine liquide sans avoir éprouvé aucun dommage. »

Innocent IV, successeur de Grégoire IX, connut aussi, par Frédéric II, les douleurs de l'exil. Alors se manifesta une fille du tiers ordre franciscain, la petite Rose de Viterbe. Obéissant à l'appel de

la Vierge Marie qui l'avait miraculeusement sauvée d'une maladie mortelle, cette jeune fille, âgée de huit ou neuf ans, se leva pour prêcher la pénitence et pour encourager les défenseurs du Saint-Siège. Bravant les périls de sa prédication, affrontant avec joie la perspective du martyre, Rose fut bannie avec ses parents au delà des montagnes pendant les jours les plus rigoureux de l'hiver; c'était le commandant impérial de Viterbe qui avait prononcé cette sentence d'exil. Un jour vint où la petite sainte, éclairée par une révélation de la nuit précédente, dit ces prophétiques paroles : « Réjouissez-vous, fidèles chrétiens, dans peu de jours vous apprendrez une grande nouvelle. »

Cette nouvelle était la mort de Frédéric II. Abreuvé de chagrins, le persécuteur de la Papauté avait terminé dans ses États de Naples sa criminelle existence (1).

La race impériale se déchire. Mainfroi, fils illégitime de Frédéric, et fils peut-être parricide, persécute, lui aussi, le Saint-Siège en même temps qu'il usurpe le royaume des Deux-Siciles. Mais la Papauté l'en dépossède et en investit Charles d'Anjou. La bataille de Bénévent enlève à Mainfroi la couronne et la vie. A la bataille de Tagliacozzo, Charles d'Anjou, vainqueur de Conradin, le dernier rejeton de Frédéric, souille malheureusement sa victoire et son grand caractère par un acte que flétrit le Pape Clément IV : l'exécution du jeune prince, un enfant de seize ans.

En 1268 la race impériale est anéantie. La Papauté qu'elle a poursuivie de sa haine est debout. « *Surge*, lève-toi. »

Clarisse BADER.

(1) Cette phase de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, a été décrite dans notre étude sur *Sainte Claire d'Assises*.

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES

VI

Il faut d'abord se rappeler que nos augustes sacrements n'étaient pas admis à l'honneur de paraître en public et à ciel ouvert. C'était dans le secret des demeures privées, et même généralement dans les sombres voûtes des catacombes qu'ils versaient leurs torrents de grâces sur les fidèles.

De là vient que l'on a donné aux sacrements le nom de *mystères*, c'est-à-dire : *choses cachées*. De là vient que ceux qui y étaient initiés devaient en garder un inviolable secret.

Bien plus, on ne les cachait pas seulement aux infidèles mais encore aux catéchumènes, qui se préparaient à entrer dans la société chrétienne par la porte du baptême. On les laissait assister aux cérémonies préliminaires de la messe, jusqu'à l'évangile. Lorsque le prédicateur voulait entretenir l'assistance de quelques-uns de ces mystères, on renvoyait les catéchumènes; quand le sujet y était étranger, on ne les congédiait qu'à la fin de la prédication.

Si l'on se gardait de parler aux profanes de ces augustes mystères, on se gardait encore bien davantage d'en rien écrire qui puisse en donner une connaissance quelque peu intime. Dans les prédications et dans les livres qui pouvaient être connus des païens, on ne parlait de ces mystères qu'en termes obscurs et énigmatiques.

Le point le plus important de la foi chrétienne était sans contredit — le grand mystère de la Rédemption, consommé au Calvaire et continué sur nos autels. C'était aussi le point le plus environné de toutes les précautions maternelles de l'Église.

La croix du Golgotha et l'autel de l'Eucharistie étaient, à cette époque, les deux principales pierres d'achoppement de l'Évangile. Scandale aux yeux des Juifs, folie aux yeux des païens, ces mystères adorables de la mort sanglante et de la mort mystique de l'Homme-Dieu ne pouvaient manquer d'être un objet de contradiction universelle dont il fallait, autant que possible, conjurer l'explosion.

C'est pourquoi, dans le langage des catacombes, ces deux mystères, qui ne sont que la continuation l'un de l'autre, avaient chacun leur désignation symbolique. De cette façon le but était atteint. Là, où les profanes ne trouvaient rien qui puisse offenser leurs idées grossières, les fidèles y puisaient des leçons pour le développement des idées surnaturelles, auxquelles les avait initiés la grâce précieuse du baptême.

C'est pour ces raisons de haute sagesse que l'on appelait du nom de *fraction du pain* le sacrifice et la communion eucharistiques.

Quant au sacrifice du Calvaire, il était révélé et rappelé aux fidèles sous différents emblèmes. La croix elle-même et la sainte victime, qui s'y était immolée, n'avaient pas droit de cité dans la cité des martyrs. Jusqu'au sein des plus profondes catacombes, il fallait n'en arborer le glorieux étendard que sous le voile de figures symboliques (1).

Pour l'époque de la primitive Église, la croix n'était pas ce qu'elle est devenue depuis, à la suite de l'immense transformation sociale opérée par les principes chrétiens. Elle n'était encore qu'un signe de supplice, et non un signe de salut; un signe de mort, et non un signe de vie. Elle n'apparaissait alors qu'empourprée du sang du Crucifié, des apôtres et des martyrs qui mouraient généreusement pour son triomphe; elle n'avait pas encore pris possession de toutes hauteurs, même de ce monde terrestre. Elle était reléguée parmi les instruments de torture et d'ignominie indignes d'un citoyen romain allant à la mort, elle ne brillait point du plus vif éclat au-dessus des trônes, sur les couronnes des rois, sur la poitrine des braves, et jusque sur le fait des édifices.

Il lui faut trois siècles d'opprobre et de mystère; après quoi l'heure de son triomphe sonnera. L'étendard de la croix se dévelop-

(1) On le représentait le plus communément sous la forme de la croix de Saint-André, dans laquelle on insérait la lettre P.

pera miraculeusement dans les airs avec cette devise pleine d'espérance : *Par ce signe vous vaincrez* (1). Constantin l'arborera sur tous les champs de bataille comme un emblème, non plus de honte et d'infamie, mais de triomphe et de gloire.

Jusqu'à ce que ce moment soit arrivé, il faut que cet étendard sacré cache ses plis dans l'ombre des catacombes et des allégories.

Quant au Christ attaché à la croix, et qui, avec elle, compose la pieuse image du Crucifix, on admet généralement qu'il n'existait pas avant Constantin. Le sacrifice de la croix était alors représenté par le sacrifice d'Abraham dans les fresques des catacombes.

Il n'est même pas jusqu'aux principaux faits de la vie du Christ et à son propre nom qui ne revêtissent, pour se rappeler à la mémoire des fidèles, le voile des allégories. Jonas sortant du ventre de la baleine après trois jours figurait sa résurrection; et le poisson, à cause de son nom grec, offrait par chacune de ses lettres les initiales de Jésus-Christ, ou *fils du Dieu Sauveur* (2).

Ce silence sur nos saints mystères s'appelait, dans la langue de l'époque, la loi du secret.

En l'établissant, l'Église avait des raisons qui n'échapperont à personne. Car à quel genre de peuples s'adressait-elle pour les gagner à Jésus-Christ? C'était à des peuples grossiers, dont l'esprit était plein de ténèbres, et le cœur, plein de vices.

Initier de suite ces esprits et ces cœurs à l'intelligence des plus sublimes vérités religieuses et à l'amour des vertus élevées qu'impose l'Évangile, c'était s'exposer à de graves inconvénients. Le premier : de profaner nos mystères, en jetant, contre l'ordre formel du Sauveur, des diamants devant des animaux immondes (3). Le second, au lieu de travailler à l'anéantissement complet du règne des idoles, n'aurait-ce pas été, au contraire, travailler, à son maintien que de suivre une autre voie?

Pour réagir fortement contre les préjugés idolâtriques qui faisaient tomber les païens aux pieds de leurs divinités de bois, de pierre, de marbre ou d'or, il ne fallait rien moins qu'un culte diamétralement opposé. Il fallait leur donner à adorer, non plus un dieu visible et palpable, mais le Dieu qui se tient dans les hauteurs

(1) Inscription de la croix mystérieuse apparue à Constantin et à son armée, lors de son combat contre Maxence dans les Gaules.

(2) En grec : ιχθυς, poisson, signifie : ιησους χριστος θεου υιος σωτερ.

(3) Évangile saint Mathieu.

des cieux, d'où il a créé et conservé tout l'univers. Mais, leur proposer, sans autre instruction préalable, un Dieu fait matière, fait homme à la crèche, fait victime au Calvaire, fait hostie sur nos autels, c'était les ramener, par une pente fatale aux souvenirs grossiers du paganisme qui avait tout divinisé.

Une révolution, totalement spiritualiste, était nécessaire dans l'ordre des idées. C'était elle qui devait servir de transition entre la religion matérialiste des païens et la religion surnaturelle des chrétiens.

L'Église put opérer cette transition pleine de périls, en appliquant la loi du secret.

Comprend-on, maintenant, comment les calomnies les plus odieuses et les plus absurdes aient pu assaillir le christianisme à son berceau?

D'une part, des mystères secrets, que la foule ignorante ne manquait pas de confondre avec les fameux mystères qui s'accomplissaient dans les orgies du culte de Cérès, d'Iris, de Cybèle, ou de Bacchus. De l'autre, la défense formelle, et sous peine des châtiments les plus graves, de divulguer en public ce qui se passait dans les cérémonies chrétiennes. Le peu qui en transpirait parfois à travers la voûte de quelque catacombe suffisait pour donner lieu aux commentaires les plus malveillants et les plus impies.

Puis ajoutons que, de ces temps, une secte qui s'appelait chrétienne, s'était formée des rebuts de l'Église et de la société païenne. C'était la secte des gnostiques. Ils simulaient, dans leurs assemblées, les cérémonies chrétiennes, mais afin de se livrer, sous ce couvert, à toutes sortes de rébellions contre l'autorité et de turpitudes contre les mœurs.

Voilà plus qu'il n'en faut pour nous faire une idée de la situation de l'Église vis-à-vis la société qu'elle avait pour mission de vaincre dans ses aberrations profondes et d'esprit et de cœur, afin de la ranger, ainsi transformée par la grâce, sous l'étendard militant de Jésus-Christ.

VII

C'était contre ce courant que Cœcilia avait à réagir, au moment où nous l'avons laissée aux prises avec le jeune philosophe, son époux.

Celui-ci avait traduit, dans le langage des savants, les mensonges débités par le vulgaire contre le christianisme. Grâce à l'art de disserter habilement, il avait mis de la liaison là où les préjugés populaires ne présentaient qu'un amas disparate d'absurdités et d'injures. C'était la marque d'un esprit droit et avisé. Il était une des malheureuses victimes de l'erreur; il apportait à la soutenir toute la sincérité de ses fausses convictions. Il ne lui manquait que d'être mis sur le chemin de la vérité.

Ce fut l'importante tâche que Cœcilia n'hésita pas à entreprendre.

Cherchant à dominer les derniers flots de l'émotion que le récit fantastique de Valérien avait soulevée dans son âme, elle se recueille profondément.

Le moment est solennel. De l'occasion qui s'offre dépend la défaite ou la victoire.

Pour remporter la victoire, elle compte sur Dieu, qui ne refuse jamais de verser quelques rayons de lumière dans les âmes, pour lesquelles il n'a pas craint de verser tous les flots de son sang. Elle compte aussi sur l'appui de son céleste gardien, dont l'attitude pleine de confiance semble promettre la conquête.

Elle va donc faire son devoir; la grâce fera le reste.

— Noble Seigneur, dit-elle, je vous ai entendu jusqu'au bout, alors que toutes vos paroles excitaient dans mon cœur un sentiment d'indignation profonde. Comme tant d'autres infortunés esclaves de l'erreur, vous n'êtes que l'écho inconscient de l'esprit du mal. Vous haïssez ce que vous ignorez; vous blasphémez ce que vous ne connaissez pas! Vous me permettrez bien de vous dire, moi aussi, ce que je sais de toute la certitude de ma foi, et ce que j'aime de toute la force de mon amour.

Oh! Valérien, si je pouvais vous faire entrevoir la vérité qui me charme, j'estimerais ce jour le plus heureux de ma vie! Du moins, il dépend de vous d'en faire l'un des plus utiles. Pour cela, écoutez

bien ce que j'ai à vous apprendre. Vous jugerez ensuite de quel côté se trouve la divine vérité qui doit captiver nos âmes.

Alors la jeune chrétienne se mit à parler de l'existence du vrai Dieu, qui ne réside pas dans ces fragments de matière inerte, mais dont le monde entier n'est que le temple. Elle développa, avec une précision remarquable, le mystère d'un seul Dieu en trois personnes distinctes. Elle s'attacha surtout à réformer les idées fausses et absurdes de Valérien sur le divin fondateur de la religion chrétienne.

C'était sur ce terrain que l'erreur avait provoqué la lutte ; c'était là que la vérité devait concentrer tous ses efforts.

Cœcilia lui raconta alors l'amour immense que le Tout-Puissant a pour ses créatures faibles ou coupables : amour vraiment étonnant dans cet excès, qui l'a porté du côté de la terre, au point de se faire homme comme nous.

Un geste de dénégation échappa à Valérien. Cœcilia s'en aperçut. Elle en profita pour enfoncer plus profondément le trait qui blessait ainsi au vif l'orgueil philosophique du défenseur des faux dieux.

— Vous ne refusez pas, s'écria-t-elle, à vos fausses divinités, si hautaines cependant, de descendre de l'Olympe ici-bas et de se faire idoles de bois, de marbre ou d'or, afin de recevoir votre encens ; et vous voudriez nier au Dieu véritable le pouvoir et le droit d'y descendre pour se faire homme de chair et d'os, lorsque surtout c'est par un motif, non d'orgueil, mais d'amour, qu'il le fait ?

Valérien fut frappé de cette réflexion hardie. La jeune apologiste chrétienne le vit, et continua :

— Oui, le Fils éternel de Dieu est venu parmi nous. L'Esprit d'amour et de vérité présida seul à la formation de son humanité sacrée, au sein de la Vierge sa mère. On l'a vu naître dans un pauvre berceau qui n'était qu'une crèche, dans de pauvres langes qui n'étaient pas à lui, dans une pauvre étable qui ne lui appartenait pas. On l'a vu pendant de longues années vivre, au foyer de sa famille, de la vie commune aux enfants de son âge et de sa condition : souffrant des faiblesses de l'enfance, des inexpériences de la jeunesse, des peines de l'adolescence et de l'âge mûr. Il gagnait son pain à la sueur de son front, dans le rude métier d'artisan. Une seule fois pendant trente ans, il voulut déchirer le voile obscur qui dérobait aux regards des hommes les lumières divines dont son âme était le foyer permanent. C'était au temple de Jérusalem. Les

docteurs de la loi furent émerveillés de l'éclat de son extraordinaire sagesse.

Lorsqu'il eut atteint sa trentième année, il quitta l'atelier de Nazareth. Il s'enfonça dans un désert pour s'y préparer à sa mission d'apôtre. Quand il en revint, le temps de se montrer le fils adoptif du charpentier était passé. Était venu le temps de se montrer le Fils véritable du Maître du ciel. Alors la vie ordinaire et privée fit place à la vie publique et extraordinaire. Par le travail quotidien et la pratique journalière des vertus obscures, il avait donné l'exemple. Désormais il allait y ajouter la lumière par la prédication de son Évangile, et l'action, par les bienfaits de toutes sortes.

Pour confirmer la doctrine et secourir les hommes, il accomplit les plus grands prodiges. La nature et les éléments obéissaient au moindre signe de sa toute-puissante volonté. Et il n'était pas né ainsi que vous l'affirmez, pour être, comme la plupart de vos prétendus dieux, un fléau de l'humanité, mais son plus grand bienfaiteur.

A sa parole, les malades recouvraient la santé ; les morts sortaient pleins de vie de leurs cercueils ou de leurs tombeaux : les démons eux-mêmes subissaient son irrésistible empire. A son approche, ils s'enfuyaient épouvantés du corps des possédés. Ces mauvais génies redoutaient tant sa présence que, dans un temple où l'exil avait entraîné ses pas, les idoles tremblèrent sur leurs piédestaux et qu'elles se réduisirent en poussière.

On assure même qu'à sa naissance, vos sibylles se turent d'étonnement et de crainte.

D'ailleurs, vous le savez aussi bien que moi, Valérien, puisque l'histoire l'atteste : lorsqu'un de nos empereurs voulut introduire l'image de notre Christ au Panthéon d'Agrippa, n'a-t-on pas entendu un craquement sinistre dans ce temple des faux dieux? Et n'a-t-on pas vu leurs idoles éprouver un frémissement de terreur?

Au lieu de réaliser, dans sa personne adorable, cet idéal de cruauté et de corruption, que vous lui prêtez, le Christ ne se servait de sa toute-puissante que pour faire du bien à l'humanité, et établir sur la terre le règne de la vertu la plus pure.

Voyez, en effet, comme il aimait avec prédilection tout ce qui souffrait! s'il fait des miracles c'est pour venir au secours de toutes les infortunes humaines. Tantôt c'est une troupe de malades et de moribonds que la seule vertu de son ombre rend à la santé ; tantôt

ce sont des foules affamées, qu'il rassassie en multipliant les pains dans un désert; ici, c'est une veuve éplorée, à qui il rend son fils unique fauché par la mort dans toute la fleur de sa jeunesse; là, ce sont des sœurs, dont il sèche les larmes qu'elles répandent sur le tombeau de leur frère, en le ressuscitant.

S'il a des bénédictions à répandre, c'est pour ceux qui sont dans les pleurs : « Bienheureux ceux qui pleurent, dit-il, car ils seront consolés! » Mais s'il lance des anathèmes terribles, c'est pour en accabler ceux qui sont dans les plaisirs : « Malheur à vous qui riez maintenant, car un jour vous pleurerez! » Si sa bouche profère des paroles de miséricorde, c'est pour en consoler les petits et les humbles de ce monde. Si son regard et sa voix deviennent foudroyants, c'est pour stigmatiser l'orgueil de la volupté des heureux de la terre : « Malheur à vous, puissants; vous ressemblez à des sépulcres blanchis dont l'intérieur est plein d'ossements et de pourriture! »

Il prêchait l'obéissance et non la révolte, et il commencait par s'y soumettre lui-même.

Car, s'il naît loin du foyer paternel, c'est pour obéir, même dans le sein de sa mère, à l'ordre d'un empereur romain qui prescrivait le dénombrement de ses sujets. S'il accomplit aux yeux émerveillés de ses disciples le prodige de trouver des pièces de monnaie dans la gueule d'un poisson que l'on pêche devant lui, c'est pour payer le tribut. Si, publiquement interrogé sur l'obéissance due à l'autorité, il daigne répondre, c'est pour dire : « Rendez à César ce qui est à César! »

Et l'amour sacré de la patrie, qui l'a jamais porté à un tel degré!

Vous en faites, avec vos calomnies, un traître et un parjure, accablant de maléfices tous ses concitoyens. Et nous, nous en faisons le plus grand des héros, qui s'est sacrifié pour les siens.

Qui donc a répandu sur son pays des larmes plus amères? Que de fois ses disciples les ont vues couler! Entre autres, ce jour où, jetant un regard plein de tristesse sur Jérusalem, on l'entendit s'écrier : « Jérusalem, Jérusalem, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants pour les protéger, comme le fait une poule pour ses petits — et tu ne l'as pas voulu! »

Puis, après avoir tout fait, afin de remplir parmi les hommes sa mission apostolique et charitable, après avoir répandu partout sur son passage les lumières et les consolations, les bienfaits et les larmes, il lui restait encore quelque chose à donner. C'était son sang.

« Il n'est pas *de plus grande marque d'amour*, disait-il, que *de donner sa vie pour ceux que l'on aime.* »

Il voulut donner cette preuve héroïque.

Notre Christ n'était pas venu, comme vos prétendus dieux, tout recevoir des hommes et rien ne leur donner. Lui, au contraire, ne voulut rien recevoir d'eux, si ce n'est la pauvreté, les mépris et les souffrances, et en revanche tout leur donner, jusqu'à sa propre vie. Et ce sacrifice, il l'accomplit, non par un arrêt fatal du sort, mais en pleine liberté. Car, que de fois ses ennemis, — ceux dont il flétrissait si ouvertement les désordres, — n'avaient-ils pas cherché à le mettre à mort! Il avait toujours échappé par un prodige de sa toute-puissance à leurs coupables manœuvres.

Cependant, un jour, l'heure de son suprême sacrifice arriva. Il l'accueillit avec bonheur. « *Je désire*, disait-il souvent à ses disciples, *de voir s'accomplir mon sacrifice, et je ne serai content que lorsqu'il le sera.* »

Alors, trahi par l'un de ceux qu'il aimait intimement, il se livra entre les mains criminels de ses ennemis. On le chargea de chaînes; on le traîna devant tous les tribunaux de Jérusalem, dont le principal était celui du gouverneur romain. On lui fit subir toutes les hontes, toutes les dérisions, toutes les plus criantes injustices, toutes les tortures les plus raffinées du corps, de l'esprit et du cœur. On le battit de verges; on le couronna d'épines; on l'habilla en roi de théâtre, pour lui faire expier ce qu'ils appelaient le crime de prétendre à être le roi des Juifs. Le gouverneur romain le condamna à la peine de mort. On lui fit porter sa croix au sommet d'un rocher désert. Pour augmenter encore l'infamie de son supplice, on le crucifia au milieu de deux célèbres brigands de la contrée.

Devant ce débordement de fureur, de blasphèmes et de souffrances, la sainte victime se taisait, elle dont la parole aurait pu confondre tous ses accusateurs!

Enfin, après une terrible agonie, dont les angoisses n'avaient pu éteindre dans son cœur l'amour des hommes, même de ses ennemis, le Christ rendit le dernier soupir. Il poussa, en mourant, un grand cri, qui jeta le bouleversement dans la nature entière. Le soleil se couvrit d'un voile sanglant. Les rochers du Calvaire entrèrent dans d'horribles convulsions. Les tombeaux de la contrée voisine s'entr'ouvrirent pour laisser sortir, vivants, la plupart de leurs morts.

Ce grand désordre, opéré dans la nature à la mort du Christ,

n'a pas échappé, vous le savez, Valérien, à la sagacité de vos philosophes contemporains; puisqu'en le constatant, l'un d'eux s'est écrié, plein d'épouvante : *Ou c'est un Dieu qui souffre, ou bien c'est la machine du monde qui se brise* (1) !

Ses bourreaux se rappelèrent qu'il avait promis de ressusciter après trois jours. Des gardes romaines furent apposées autour de son tombeau pour rendre impossible toute tentative d'enlèvement du corps. Mais le troisième jour, malgré le sceau de l'empire et malgré les gardes romaines, il sortit plein de vie de son sépulcre et apparut à une foule de témoins, qui, dans la suite, ont eux-mêmes scellé de leur sang, répandu pour sa cause, le témoignage qu'ils rendaient de sa résurrection.

Plusieurs de ces témoins devinrent des apôtres. Deux d'entr'eux sont venus jusqu'à Rome, sous Néron, pour y apporter la grande nouvelle de la vie et de la mort d'un Dieu parmi les hommes.

Ils sont venus apporter la lumière au milieu de nos épaisses ténèbres; ils sont venus répandre le sel de toutes les vertus dans cette terre pétrie de corruption.

Nos illustres Césars avaient peur que le divin Crucifié du Golgotha ne les fît tomber eux-mêmes du piédestal, où, comme des dieux, ils recevaient l'adoration d'un encens sacrilège. C'est pourquoi la cruauté la plus féroce ne leur a rien coûté, afin d'éteindre dans le sang cette divine semence de la foi chrétienne, jetée sur le sol romain par les Apôtres, et recueillie avec tant d'avidité par les martyrs.

Les pages de notre histoire sont toutes rouges du sang qu'ils ont tiré de nos veines par tous les genres de supplice. Mais ils ont beau faire, plus on nous diminue, plus nous devenons nombreux; plus on nous oppresse, plus nous sommes forts ; plus on nous fait mourir, plus nous renaissons à la vie. Chaque coup qui nous frappe fait surgir une nouvelle légion de chrétiens.

Voilà, Valérien, ce qu'est cette religion tant maudite de ceux qui l'ignorent, et tant aimée de ceux qui la connaissent et la mettent en pratique.

Quant aux accusations que vous faites contre ses disciples, les méritons-nous?

On affirme que nos chefs nous prêchent la rébellion contre les

(1) Paroles de Denis l'Aréopagite d'Athènes.

lois. Mais les Césars ont-ils des sujets plus soumis que nous? Nous leur obéissons jusqu'à mourir sans nous plaindre.

On nous reproche notre égoïsme! Mais qui donc vient, autant que nous, au secours de toutes les infortunes? Nous allons jusqu'à nous dépouiller de tout pour soigner les malades, nourrir les pauvres et ensevelir nos morts.

On nous reproche notre vie à part dans la société, on l'attribue au mépris que nous faisons de nos semblables et même à la haine que nous leur portons! Il est vrai que nous nous abstenons de vos réjouissances publiques, que vos cirques, vos théâtres et vos temples ne nous voient jamais applaudir la cruauté, la dissolution et le mensonge. J'avoue même que les jours de vos plaisirs sont pour nous des jours de tristesse et de pénitence. Mais si nous prenons ainsi tout le contre-pied de ce que vous faites, ce n'est pas par mépris de vous-mêmes, mais de vos folles joies; ce n'est pas parce que nous haïssons nos frères, mais bien parce que nous les aimons. Nous avons peur que le poids de leurs iniquités l'emporte dans la balance de la justice divine, et nous y mettons le contre-poids de nos expiations volontaires, quel crime y a-t-il à le faire?

On nous accuse de turpitudes sans nom dans nos réunions publiques. Mais qui donc, plus que les chrétiens, étonne le monde du spectacle des vertus fortes, austères et pures?

Enfin, on nous accuse de nous livrer à des scènes de barbarie, à des repas où la chair humaine sert de nourriture et le sang humain de breuvage.

Oh! très cher Valérien, à ce souvenir, mon cœur tressaille et mon esprit adore!

Cet enfant que vous nous reprochez d'immoler, avant le lever de l'aurore, et dont nous nous nourissons, oh! que ne m'est-il donné de vous le faire connaître sur-le-champ! Que ne puis-je vous initier de suite à cet ineffable mystère de puissance et d'amour! Comme moi, vous en seriez ravi.

Un jour viendra, je l'espère, où votre cœur goûtera les inénarrables jouissances de cette nourriture et de ce breuvage salutaires. Tout ce que je puis vous en dire maintenant, c'est que ce repas est un festin sacré, servi et mangé par l'amour. C'est à celui qui s'y donne sans réserve, que j'ai juré un éternel attachement. Déjà, bien des fois, Il a mis son cœur sur le mien; bien des fois, Il a fait passer le souffle de sa vie dans la mienne; bien des fois, Il a vécu en moi;

comme moi en Lui! C'est à Lui que j'ai consacré mon corps et mon âme; et c'est pour les garder sans souillures qu'il a mis à mes côtés un ange du ciel. Oh! Il est à moi! je suis à Lui! sans retour! sans retour!

VIII

Cœcilia s'arrête, haletante d'émotions.

La parole s'évanouit sur ses lèvres souriantes, comme la rosée matinale que les rayons du soleil aspirent sur les bords d'une tendre fleur. Un être invisible semble absorber toutes les facultés de son âme. En prononçant les derniers mots, elle change d'attitude. Son regard, qui jusqu'alors avait captivé Valérien sous le charme d'une vivacité pleine de candeur, s'est instinctivement tourné vers le ciel. Ses mains, croisées sur sa poitrine, paraissent retenir les élans de son cœur.

Valérien, de son côté, ne sait qu'objecter contre des sentiments qui semblent si sincères, et contre des certitudes si ardemment exprimées.

Lui-même, d'ailleurs, se sent ébranlé jusqu'au plus intime de son être. Il croit entrevoir, derrière les paroles et les regards de Cœcilia, une lumière qu'il n'a jamais vue, un horizon qu'il ne connaît pas. Il avait lu presque tous les livres des grands philosophes; leurs divergences et leurs incertitudes n'avaient fait que le trouble et l'agitation dans son esprit. Il avait parcouru tous les sentiers de la volupté mondaine; et au fond de tous les plaisirs, il n'avait trouvé que le vide et la déception la plus amère.

Au contraire, quelque chose de fixe et de rassasiant remplit, en ce moment, l'atmosphère qu'il respire des douceurs enivrantes de la certitude et de la vertu.

Dans son extase, Cœcilia ne lui apparaît plus que comme une vision céleste. S'il n'avait déjà, sous le charme de sa parole lumineuse, fait tant de chemin vers les hauteurs, d'où l'on entrevoit la vérité divine, des bas-fonds de l'erreur dans laquelle il croupissait, il aurait pris son épouse pour une divinité descendue de l'Olympe. Mais la lumière de la foi chrétienne avait déjà projeté des lueurs victorieuses dans son esprit. Les fables ridicules du paganisme s'enfuyaient devant ces mystérieuses lueurs, comme les ténèbres devant l'aurore d'un beau jour.

La vierge du Seigneur avait fait son œuvre; la grâce allait accomplir la sienne. En ce moment, les ombres disparaissaient et Valérien était sous l'empire d'un attrait irrésistible vers la réalité.

Des larmes d'une douceur inconnue mouillent ses paupières. Il ne sait que penser de l'état étrange sous lequel il se sent.

Une lutte terrible s'engage au dedans de lui-même. Les souvenirs du passé et les impressions du présent se heurtent dans son âme, comme on voit au firmament les nuages se heurter sous l'impétuosité des vents contraires. C'est le chaos sur lequel il faut que le souffle de Dieu passe, afin d'y mettre la tranquillité de l'ordre, qui est la paix.

— Il n'est pas possible, se dit-il en lui-même, il n'est pas possible que tant de candeur cache le mensonge! Oui, s'il existe une divinité, elle doit être telle que la croit Cœcilia!

— Eh bien, Valérien, reprend la jeune chrétienne revenue de son extase, croyez-vous maintenant au vrai Dieu et en son Fils unique Jésus-Christ?

— Je croirai en lui, réplique Valérien un peu troublé de cette question qui le tire brusquement de sa rêverie, je croirai en lui, lorsque j'aurai vu l'être mystérieux qui captivait encore tout à l'heure tes regards.

— Vous le verrez, Valérien, je vous le promets. Mais il faut auparavant que votre âme soit purifiée et que vos yeux soit ouverts à la véritable lumière.

— O ma chère Cœcila, je suis déjà fatigué des ombres, je n'aspire qu'au bonheur de posséder la vérité pure. Je ne sais si je m'égare, mais j'aperçois ces horizons bénis. Que faut-il donc faire de plus pour voir l'ange de ton Dieu?

— Que ce Dieu devienne le vôtre, Valérien!

Écoutez-moi. Il existe quelque part, dans une retraite voisine, un vieillard qui a le pouvoir de faire ce miracle de la grâce. Par son sublime ministère, les hommes deviennent les amis des anges, et dignes de les contempler.

— Ce vieillard, où le trouverai-je, interrompit vivement le jeune patricien.

— Sortez de la ville, reprend Cœcilia, par la porte Appienne. Vous marcherez jusqu'au troisième milliaire.

— Mais, objecte Valérien, les ténèbres enveloppent la cité de

leurs ombres épaisses; peut-être pourrais-je attendre le lever de l'aurore pour...

— Allez de suite, interrompit à son tour la vierge, demain il serait trop tard! En ce moment vous rencontrerez sûrement celui vers lequel je vous envoie.

D'ailleurs vous vous laisserez conduire. Vers le troisième milliaire, vous trouverez des pauvres qui demandent l'aumône pendant le jour; la nuit, ils ont une autre mission. Je les connais; ils sont l'objet de ma constante sollicitude. Vous les aborderez en les saluant de ma part, et vous leur direz : « Cœcilia m'envoie vers vous, pour que vous me conduisiez au vieillard Urbain; car j'ai un message secret à lui transmettre. »

Alors on vous conduira à travers des sentiers broussailleux; on vous fera pénétrer dans un noir souterrain. Laissez-vous conduire, et ne craignez rien. Lorsque vous serez en présence du vieillard, vous lui raconterez ce qui vient de se passer et votre vif désir de devenir l'ami des anges du Seigneur.

C'est pourquoi il vous purifiera, vous revêtira d'un vêtement d'une blancheur sans tâche. Vous reviendrez ici; et, en entrant dans ce *cubiculum*, vous verrez, de vos yeux, l'ange qui veille sur moi. Alors, d'adversaire terrible qu'il est en ce moment, il sera devenu votre plus puissant protecteur! Tout ce que vous lui demanderez, il vous l'accordera.

Allons, Valérien, noble seigneur et très cher époux, partez sans retard. Vos vœux seront pleinement satisfaits; et le cœur de votre Cœcilia en débordera d'allégresse, de reconnaissance et d'amour!

Valérien n'avait pas attendu ces dernières paroles, qu'aussitôt il s'était levé, comme sous l'empire d'une impulsion irrésistible. Il avait pris les mains de sa jeune épouse et les avait portées à ses lèvres mouillées de larmes. Il s'était enveloppé d'un *pallium* de couleur sombre, et avait disparu dans les ténèbres, en prenant grand soin de n'éveiller aucun soupçon de son départ, autour de lui dans la maison paternelle.

Pendant que Valérien s'avançait à travers les ombres silencieuses de la nuit vers la lumière de la vérité, un jeune femme et un ange céleste faisaient pour lui une sainte violence au Ciel. Grâce à cette salutaire influence, le loup était déjà devenu agneau. Par elle aussi, le jeune païen allait bientôt devenir chrétien!

F. Périgaud.

(*A suivre.*)

LES PAYS OUBLIÉS

CROQUIS HISTORIQUES, LÉGENDAIRES ET PITTORESQUES

PRÉFACE

Il en est trop souvent de la gloire d'un pays comme de la renommée de certains hommes. Elle peut, pendant une assez longue suite d'années, briller d'un vif éclat, retenir l'attention, provoquer l'admiration, exciter les convoitises, les jalousies...

Puis, tout à coup, le météore splendide perd quelques-uns de ses rayons, son éclat s'amoindrit peu à peu. Bientôt il ne jettera plus qu'une lueur indistincte; et quand, enfin, il sera devenu invisible, nul, depuis longtemps, ne suivait sa course languissante, ne cherchait à savoir vers quel point de l'horizon il s'évanouirait...

Seul, un esprit rêveur, séduit par la mystérieuse poésie des grandes choses du passé, voudra soulever le voile rigide dont le temps les a enveloppées. L'effort, pénible en apparence, récompensera promptement l'obstiné chercheur.

Du fond de leur cercueil, les mort délaissés se soulèveront pour entendre le récit des événements présents et en dégager la philosophie.

Les ruines perdront leur tristesse; du milieu même de leur chaos s'épanouiront les fleurs sublimes de la pensée...

Pour juger avec impartialité, pour vaincre le découragement, pour recouvrer la force, l'ardeur dans la lutte, il faut vouloir se concentrer, il faut ne pas redouter les sévères leçons données par la solitude à cette pauvre faiblesse que nous nommons l'orgueil.

Loin des hommes, on les peut apprécier et peser, comme il convient, leurs louanges ou leurs sarcasmes.

Près de la nature, se reposant un instant dans sa générosité féconde, l'âme se reprend à la foi, le cœur à l'espérance.

Faut-il suivre encore le mouvement tumultueux de la vie moderne? Ce n'est pas, du moins, sans avoir acquis la consolante conviction d'arriver à découvrir, au milieu de la foule indifférente, des sympathies, des encouragements précieux.

A ces sympathies, à ces encouragements sur lesquels nous osons compter, nous dédions ce présent travail.

A défaut d'autres dons, nous y avons, du moins, mis la sincérité.

Le sentier suivi par nous était depuis longtemps frayé, mais la mousse de l'oubli l'avait recouvert. Si nous inspirons à quelques-uns la pensée de le parcourir, notre but sera atteint, notre joie complète.

V. V.

UN MOT SUR LA ROUTE CHOISIE

Après une année laborieusement remplie, nous avions entrevu la possibilité de prendre quelques jours de vacances.

La saison déjà avancée et la température constamment pluvieuse ne nous promettaient pas un voyage agréable. Toutefois, le besoin de changer d'air, uni au désir de quitter Paris, nous fit trouver les meilleures raisons à opposer à ces inconvénients : il ne s'agissait plus que de donner un but à l'excursion projetée.

Or, un aimant invincible nous reporte constamment vers notre chère province de Bretagne. En vain nous avons parcouru ses villes et ses bourgades, longé ses grèves et erré au milieu de ses bruyères, toujours un ressentiment attendri sollicite notre pensée, et le paysage que nous connaissons le mieux se représente devant nos yeux paré de beautés nouvelles.

Cependant, cette fois, une idée jaillit de notre indécision.

Diverses circonstances avaient toujours mis obstacle à ce que nous puissons visiter la presqu'île de Rhuys, ainsi que cette étroite ligne côtière partant de Sarzeau pour aller, en traversant la Roche-Bernard, aboutir à Guérande.

Le plan de notre voyage fut vite dressé. Tout un monde nous apparut. Les plus grands noms de l'histoire de Bretagne se mêlaient aux noms de lieux jadis célèbres et ensevelis, aujourd'hui, sous leur repos séculaire...

Le 30 septembre 1879, nous nous mettions en route à huit heures du soir.

I

REDON

La pluie tombait quand le train pénétra en gare de Rennes. Les nuages, alourdis et d'une couleur plombée, retardèrent le lever du jour. Il fallut arriver à la station de Fougeray, pour qu'un rayon de lumière permît de se rendre compte du paysage.

Les wagons foulaient alors le sol de l'une des plus anciennes paroisses bretonnes. On la trouve mentionnée dès 851, époque où une partie de ses revenus fut attribuée, par le roi Erispoé, à l'abbaye de Redon.

Mais, déjà, Fougeray est loin, la nature du terrain indique que les marais de l'Oust sont proches. Bientôt la voie ferrée semble comme envahie par l'eau qui l'entoure. L'aspect général est d'une profonde tristesse. Dominant la surface miroitante du marais, se tordent et s'inclinent en tous sens les sommets de pauvres arbres rabougris : saules, aunes, oseraies, marquant la limite des « héritages », car, pendant la belle saison, le pays se transforme en un vaste pâturage entrecoupé d'étangs et de nombreux ruisseaux. En hiver, les joncs et roseaux règnent seuls.

Dans ces flaques dormantes, croît à profusion une onagrariée, la macre ou macle flottante, dite aussi corniole, sorte de châtaigne aquatique, très estimée des riverains.

Parfois un *chaland*, grossier bateau approprié à la navigation toute spéciale de ces parages, vient jeter quelque animation sur l'ensemble monotone.

Heureusement, les contours de la colline de Beaumont, couverte de châtaigniers et de vignes, et la fière silhouette de la tour de Saint-Sauveur reposent la vue.

Une senteur marine se répand dans l'atmosphère appesantie. La Vilaine, grossie par le flux, roule ses eaux limoneuses avec plus d'impétuosité.

A peine est-elle franchie, que le convoi pénètre au cœur même de Redon, jetant sa note bruyante, comme un défi, aux mille échos s'élevant de la place d'un marché fort animé.

Il faudra, ici, quitter le réseau de l'Ouest pour prendre celui

d'Orléans; mais la jolie petite ville de Redon mérite bien qu'on lui réserve quelques heures : elle est liée à tant de souvenirs et, de plus, elle possède, en l'église de sa vieille abbaye, un si magnifique monument historique...

Cela l'occupe peu, il est vrai, bien qu'à l'occasion elle en conçoive un légitime orgueil. Il lui semble plus doux de tirer parti de sa situation territoriale, situation très favorable au commerce, la navigation de la Vilaine lui permettant de répandre au cœur de la province les produits du littoral gascon, car Redon est le point d'intersection des deux grands canaux de Bretagne. Son port, soigneusement amélioré, a été pourvu d'un bassin à flot.

Toute une population de fonctionnaires : sous-préfet, juges, receveur-particulier, commissaire de la marine, ingénieur de la navigation, garde-mines, interprètes, notaires, avoués (nous en oublions beaucoup), y entretiennent la vie officielle.

Ajoutons qu'une Chambre d'agriculture fait les plus louables efforts pour stimuler l'apathie des paysans.

Mais, dans ce milieu pratique, le passé, nécessairement, perd de son prestige.

Combien désirent se rappeler que le nom de Redon a brillé au premier rang des villes bretonnes, accolé qu'il était à celui de son antique abbaye, l'une des plus illustres et des plus puissantes, sinon la plus puissante de Bretagne, féconde, pourtant, en nobles communautés.

C'est à un saint prêtre, de haute naissance, archidiacre de l'Église de Vannes, que remonte la fondation de Redon (832). Décidé à se retirer du monde, Convoïon fixa sa retraite dans le lieu appelé Rothonum. Il y bâtit un monastère, le plaça sous le vocable de saint Sauveur, et crut, ainsi, s'être assuré la douceur d'une profonde retraite. Mais les vertus du nouvel abbé attirèrent près de lui de nombreux disciples.

Rapidement amenée à un véritable état de splendeur, grâce à l'admirable gouvernement de saint Convoïon, la communauté étendait sans cesse sa juridiction et sa renommée balança bientôt celle des plus fameuses abbayes de l'Europe. Nominoé lui assura de grands biens.

Une invasion des Normands (869) arrêta ce développement prodigieux. Pendant un siècle et demi, les conséquences de cette

dévastation pesèrent sur Saint-Sauveur. La protection des ducs bretons, protection constante, répara le mal. En 1038, l'abbaye avait recouvré ses privilèges et ses biens. De nouveau, son nom brille, éclatant : un frère du duc Alain III, Catuallon, la dirige. On possède de cet abbé une curieuse lettre adressée à la comtesse d'Anjou, Hildegarde, où il lui demande sa protection pour un moine chargé d'acheter du vin dans le comté. Les mésintelligences continuelles régnant entre les princes bretons et angevins motivaient surabondamment cette recommandation.

En 1116, ce n'est pas seulement un des membres de la famille ducale, c'est le souverain, lui-même, qui franchit, humblement, le seuil de l'abbaye et demande à revêtir l'habit des moines.

Alain Fergent, le vaillant duc, le vainqueur de Guillaume le Conquérant, venait d'être atteint d'une dangereuse maladie.

Selon la coutume généralement répandue à cette époque, il voulut se faire transporter dans un couvent et choisit Saint-Sauveur.

Contre toutes prévisions, la santé lui fut rendue. Il eût pu, aucun vœu solennel n'enchaînant sa conscience, reprendre, à l'exemple de tant d'autres princes, sa liberté ; mais, plus scrupuleux, ou sans doute, mesurant le néant des grandeurs humaines, il abdiqua en faveur de son fils Conan (Conan III, dit le Gros).

Alain fut imité dans son renoncement par sa seconde femme, Hermengarde d'Anjou, qui, d'abord religieuse de Fontevrault, entra ensuite dans l'ordre de Cîteaux.

Fergent mourut le 13 octobre 1119 ; on l'inhuma dans le monastère. A ses funérailles, assistaient presque tous les évêques bretons et les plus grands seigneurs de la province : honneurs mérités, car le duc s'était toujours montré digne de son haut rang.

En 1147, l'abbé de Saint-Sauveur obtint une bulle portant que, la protection du Saint-Siège, désormais acquise aux moines, les plaçait sous son immédiate juridiction. Une dure épreuve suivit ce bienfait.

Pierre de Dreux, prince français, devenu souverain de Bretagne par son mariage avec Alix, héritière du duché, ne se montra ni plus juste ni moins avide envers l'abbaye de Redon qu'envers le clergé breton tout entier, d'où son surnom de Mauclerc. Il ran-

çonna si bien Saint-Sauveur, qu'en 1253, et quoique trois années se fussent écoulées depuis sa mort, le cloître restait à peu près désert.

La piété des fidèles se chargea de rebâtir et d'orner l'abbaye abandonnée et tombée en ruines. Une noble dame, dont l'histoire n'a enregistré que le nom de baptême : la comtesse Agnès, se distingua entre tous par sa libéralité.

La prospérité renaquit. Un moment même, il fut question d'ériger la maison de Saint-Convoïon en évêché.

Le duc François Ier obtint les titres nécessaires. L'évêché projeté devait étendre sa juridiction sur Avessac, Fégréac, Macerac, Pierric, Guipry, Pipriac, Lohéac, Bain, Baulon-en-Redon, Langon, Brain, Pléchâtel, Bourg-des-Comptes. Les bulles papales allaient jusqu'à conférer au bourg de Redon le titre de ville, qu'il n'a plus quitté.

Ces actes portent la date de 1446 ; mais, trois ans plus tard, une bulle nouvelle, datée du treizième jour des calendes de janvier, annule les précédentes.

Le pape, y est-il dit, cède aux représentations de ses frères de Rennes, de Dol, de Nantes, de Saint-Malo, de Vannes.

Le roi de France, Louis XI, vint, en 1462, s'acquitter d'un vœu fait à « Monsieur Saint-Sauveur » ; comme témoignage de reconnaissance, il donna une magnifique croix et six grands chandeliers, le tout en argent massif.

Lors de son mariage, Anne de Bretagne ne manqua point de faire de superbes présents à la célèbre abbaye, qui, chose curieuse, lui offrit, en retour, un riche calice.

Pendant les guerres de la Ligue, Redon fut surpris par le duc de Mercœur, qui donna son gouvernement au vaillant Talhouët ; mais celui-ci, devinant, plus tard, l'ambition démesurée du prince lorrain, fit la paix avec Henri IV et lui remit la place qu'il avait fortifiée.

D'abord ardente pour la lutte, l'abbaye se rangea sous l'obéissance du roi et ne s'occupa plus que de ses propres affaires. Son revenu était considérable, ses juridictions fort étendues.

Elle avait droit de menée au Présidial de Rennes.

En 1622, Richelieu gouvernait Saint-Sauveur. Il fit reconstruire et agrandir une partie des bâtiments.

Le trésor de l'abbaye renfermait les plus précieuses reliques et des objets sacrés d'une inestimable valeur, entre autres un crucifix en argent d'une grandeur prodigieuse, que la croyance commune

disait avoir été placé par saint Félix, évêque de Nantes (550), dans son église cathédrale.

L'importance de Saint-Sauveur se maintint, quoiqu'avec des phases diverses, jusqu'en 1761, où son dernier abbé, nommé Desnos, fut appelé à l'évêché de Rennes.

Ce départ sembla donner le signal de la décadence, la prospérité déclina rapidement; et quand, en 1791, fut rendu le décret de suppression des maisons religieuses, l'antique maison de Saint-Convoïon n'était plus habitée que par *sept* moines.

Aujourd'hui, l'histoire de la ville se résume en sa superbe église, témoignage éloquent de la splendeur et de la puissance de l'abbaye.

Le temps passe vite, si l'on veut admirer chaque détail de cette magnifique œuvre du treizième siècle.

L'abside, principalement, est toute une forêt de contre-forts, de galeries occupant une vaste surface de terrain. Ces masses de pierre, à la fois si belles et si imposantes, parlent au cœur plus encore qu'à l'imagination, et lui font faire un retour mélancolique vers ce passé, si méprisé de nos jours, auquel, cependant, il faut revenir, pour concevoir une notion exacte de l'impérissable beauté.

La tour occidentale de l'église en fut séparée, vers 1780 ou 1782 (les historiens ne s'accordent pas sur la date de cette catastrophe), par un violent incendie qui détruisit également la nef primitive.

Cette tour s'élève, carrée, jusqu'à une hauteur de trente-cinq mètres; chaque face, de même que la partie supérieure, offre une vaste fenêtre ogivale. Les intervalles des contre-forts sont remplis par de légères et élégantes colonnettes engagées, que terminent des meneaux aussi engagés.

Sur le sommet, s'élance, haut de trente-deux mètres, un clocher en pierre très hardi, dont la base est entourée par quatre gracieux clochetons, ayant eux-mêmes pour supports quatre ravissantes et sveltes colonnettes.

Le temps a rehaussé la majesté de l'ensemble, en rendant plus intense, et par conséquent plus merveilleuse encore, la couleur du granit employé à la construction.

Au quinzième siècle, on accola la *Chapelle des Ducs* au transsept nord de l'église. Le duc François Ier y fut inhumé en 1450.

Hélas! des statues, des verrières, des tableaux, des mausolées qui, royalement, ornaient l'abbaye, subsistent à peine quelques

fragments brisés : les Vandales ont passé par là, et c'est à l'extérieur qu'il faut contempler le noble monument.

Son architecture, les restes des tours et des murs de défense ceignant autrefois l'abside, les machicoulis de la *Chapelle des Ducs* nous feront oublier ces mutilations. Car ils nous parleront, pour un moment au moins, des grandeurs évanouies, sujet inépuisable de méditations fécondes.

A un autre point de vue, l'abbaye Saint-Sauveur possédait une importance capitale. Son cartulaire fut le plus considérable des documents mis en œuvre par dom Lobineau et par dom Morice, quand ces savants bénédictins entreprirent d'écrire l'histoire du duché de Bretagne.

Les actes authentiques dont il conservait la lettre, livraient la clef des droits politiques, des mœurs, de la constitution et de la langue du peuple armoricain. Aussi en 1842, M. de Kerdrel a-t-il pu dire que ce précieux cartulaire renfermait *entièrement* l'histoire de la Bretagne *avant* le treizième siècle.

L'expression n'est pas trop forte, puisque, en outre de l'indication des archidiaconés des noms d'évêques, d'abbés, de seigneurs, on y trouve les divisions territoriales de la plus grande partie de la province, la nomenclature des voies romaines, des monuments celtiques, et l'on y apprend la condition du simple seigneur envers le comte, celle du colon vis-à-vis le seigneur, les divers genres de cultures, le prix des denrées.

Il n'en restera pas moins nombre de « grands savants » pour déclarer que les moines, « avides et fainéants », n'ont jamais eu souci que d'eux-mêmes, et, loin de songer à la conservation des documents historiques, ont tout fait pour les anéantir !

C'est encore le cartulaire de Redon qui nous représente les diverses phases de la puissance des Bretons, des Armoricains ou Gallo-Romains et des Francs, phases constatées par la langue employée dans les actes de donation.

Enfin, c'est ce même cartulaire qui livre l'origine de la puissance du grand Nominoé, question chère à tout cœur vraiment breton et qui, pendant tant de siècles, fut le sujet des méditations ardues des « clercs » chargés de déterminer la nature de *l'hommage* réclamé des ducs par les rois de France.

Voilà ce que rappelle la vieille abbaye, maintenant séparée du monastère et des dépendances qui, jadis, lui appartenaient.

Mais ces bâtiments n'ont, pour ainsi dire, point changé de destination. Ils abritent des membres d'une communauté religieuse, fondée à la fin du dix-septième siècle : les Eudistes.

Que si cette petite étude, tout incomplète qu'elle soit, a paru trop sévère, hâtons-nous, pour l'oublier, de gagner la colline ou plutôt, afin de parler le langage du cru, la « montagne » de Beaumont.

Un vaste panorama se déroulera à la vue. Une partie de l'horizon se présente encadrée de collines couronnées par de superbes châtaigniers, richesse de la contrée. La ville et son faubourg, dit de Codilo, se développent à nos pieds. Sur le ciel, enfin plus pur, Saint-Sauveur rayonne dans sa souveraine beauté.....

Notre peine ainsi récompensée, nous voulons terminer notre visite au pays de Redon par une excursion à la « montage » de Saint-Jean, renommée par ses énormes et excellentes châtaignes.

D'ici l'on aperçoit le pont d'Aucfer, limite du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, et point d'embouchure de la rivière d'Oust ; les ruines du château de Rieux, dont la fière devise des seigneurs : « A tout heurt, Rieux ! » pourrait encore se lire sur quelque pierre effritée ou moussue. Puis, c'est l'écluse de Bellien, qui donne accès, dans la Vilaine, au canal de Nantes à Brest, et Saint-Nicolas-de-Redon, paroisse du diocèse nantais, riche en carrières de pierres à bâtir.

Notre journée a donc été bien employée, néanmoins elle nous laisse, quand nous reprenons la ligne de fer, un grand désir d'arriver promptement dans des villes moins *modernisées*, dans des campagnes plus agrestes, moins *embellies* de châteaux datant d'hier.

Cependant, si un voyageur, étranger à la Bretagne, se trouvait subitement transporté au milieu de la route que le train traverse pour se rendre de Redon à Vannes, il prendrait, certes, une triste idée de « la riche duché », ce ne sont que plateaux secs, arides, couverts d'ajoncs, de genêts, de bruyères, dominés, de loin en loin, par un pauvre clocher indiquant que des villages se cachent aux replis de ces trop vastes landes...

Enfin, nous approchons de Vannes, et les vertes contrées, arrosées par des ruisseaux capricieux, feront vite oublier ces tristesses.

Mais, pourrions-nous venir si près du plus célèbre des sanctuaires de Bretagne, sans aller nous y agenouiller?

Le wagon où nous nous trouvons est occupé par des pèlerins qui, pieusement, depuis le matin, se préparent à visiter Sainte-Anne-d'Auray. Car, pas un jour ne s'écoule sans amener au pied de l'autel de la Mère de Marie les prières d'espoir ou de reconnaissance de ses fervents serviteurs.

Et, peut-être, le cœur se sent-il plus touché par ces manifestations isolées, sans cesse renaissantes, que par l'éclat des grands pèlerinages se succédant depuis Pâques jusqu'à la fin de septembre.

Nous n'en exceptons même pas le *grand Pardon*, avec ses milliers de fidèles, accourus de si loin pour célébrer la gloire de la patronne de la Bretagne, non que ces fêtes ne soient admirables; mais quand une âme a besoin de se recueillir, de se retremper dans la prière, il vaut mieux que les voûtes du temple soient muettes, que les échos pressés de la foule ne troublent point sa méditation.

Maintenant la vieille église a disparu, une grande et belle basilique la remplace : cela était nécessaire, combien de fois encore le nouvel édifice ne se trouve-t-il pas insuffisant! Mais nous voudrions y revoir tous les *ex-voto* naïfs qui, autrefois, couvraient entièrement les murailles, témoignant de la foi sans bornes du Breton chrétien en la puissante intervention de Celle que la Reine du ciel salue du doux nom de Mère.

Notre intention n'est pas de décrire, après tant d'autres, Sainte-Anne-d'Auray et de rappeler les pages glorieuses de son histoire. Grâce à Dieu! ce petit coin de terre bretonne ne sera jamais rangé parmi « les Pays oubliés ».

La statue colossale de la Sainte que, bien inspirée, la Compagnie d'Orléans a placée au faîte de sa gare, verra, toujours nombreux, les pèlerins se rendant au sanctuaire vénéré.

Et si, par impossible, une tourmente nouvelle détruisait l'église moderne, elle ne tarderait guère à renaître de ses décombres. Le culte de sainte Anne ne saurait périr dans la province qui lui a voué une piété si tendre.

La jolie ville d'Auray et ses environs : Carnac, le grand ossuaire druidique; Lock-Maria-Ker, la colonie romaine; Penthièvre et Quiberon, tout frémissants encore des drames accomplis sur leurs

plages sablonneuses, sur leurs écueils battus par le ressac, gardent toujours un puissant attrait; mais les voyageurs y affluent. Que trouverions-nous qui, cent fois, n'ait été immortalisé par la plume ou par le crayon?

Ce que nous voulons, c'est le sentier abandonné, la ruine délaissée, la grève inconnue... Nous les trouverons en traversant le golfe paisible du Morbihan.

Il en fut autrement dans les siècles passés. Rhuys, sur la rive orientale de « la petite mer » était célèbre et recherché alors que la rive occidentale recevait à peine un écho affaibli des grands combats livrés soit à Auray, soit à Hennebont.

Puis, sous l'influence du courant religieux créé par l'établissement du pèlerinage de Sainte-Anne, le mouvement, se déplaçant, se reporta sur la rive opposée. L'archéologue, l'historien, l'artiste y rencontrant une abondante moisson ; le silence commença pour la presqu'île de Rhuys.

Nous nous rappelons avoir souvent entendu, à Rennes et ailleurs, émettre l'opinion que visiter la presqu'île était chose insensée : « Un vrai pays de sauvages, disait-on. où il faut apporter son lit avec soi, si l'on ne veut coucher à la belle étoile. »

Nous verrons bien ce que l'on doit admettre de cette peu rassurante affirmation. Sans crainte nous reprenons le chemin de fer, notre intention étant de traverser Vannes, qui, dit-on, se *délivre* chaque jour davantage des entraves du passé et *s'embellit* rapidement.

Vraiment, oui, Vannes « s'embellit ». La ville haute se pare de boulevards, ainsi que de maisons du plus pur style moderne, par par conséquent sans caractère.

Inutile d'y chercher les traces de la vieille enceinte. Ses débris achèvent de disparaître sous les constructions nouvelles.

Tout autre reste la ville basse. Les ducs de Bretagne pourraient reparaître à la tête de leurs splendides cortèges de vaillants seigneurs, de nobles châtelaines et d'hommes d'armes, leurs yeux reconnaîtraient ces rues sinueuses, assombries par les pignons surplomblant des maisons en bois à la façade gothique.

Ils retrouveraient les restes de l'occupation gallo-romaine et les différentes murailles qui, successivement, selon les besoins de l'époque, s'ajoutèrent aux défenses primitives.

Ils pourraient reprendre possession de la *tour Poterne*, de la *tour*

du Connétable; mais ce dernier nom les étonnerait, car Clisson ne fut pas enfermé dans cette tour. C'est au château de l'Hermine, disparu sans laisser de vestiges, que le connétable, révolté contre le duc Jean IV, dit le *Conquérant*, souffrit les tortures d'une cruelle angoisse, s'attendant à tout instant à recevoir la mort.

Par bonheur, le souverain avait près de lui un serviteur dévoué et loyal, Jean de Bazvalen, qui trouva le moyen d'éviter à son prince les amers regrets dont cette exécution eût été le signal.

Il feignit d'avoir obéi; puis, lorsque le duc, s'abandonnant au désespoir, calculait les conséquences terribles de ses ordres, Bazvalen réclama pour lui-même un généreux pardon et avoua sa désobéissance. Jean IV l'embrassa avec transport. Plus tard il le récompensa dignement; car, sans ce retard prudent, le duc courait grand risque de voir compromettre sa conquête.

A l'appui de l'opinion qui donne le château de l'Hermine pour prison à Clisson, il est nécessaire de se souvenir du passage des chroniques, disant expressément que, de ses fenêtres, le connétable apercevait *la mer*. Cela eût été impossible, si on l'avait enfermé dans la tour qui porte aujourd'hui son nom.

Nous n'effleurerons pas le sujet tant controversé de l'emplacement de *Dariorigum*, la capitale des Venètes. Nous n'essayerons pas de trouver au milieu de travaux, plus probants les uns que les autres, le fil conducteur permettant de suivre, à coup sûr, l'itinéraire choisis par César.

Nous estimons au moins extraordinaire cet orgueil des antiquaires qui, naïvement, sans nécessité, se targuent pour leur pays d'une occupation humiliante.

Elle plaît davantage à notre patriotisme, la résistance héroïque déployée par les Venètes contre les légions romaines. Vaincus, non lassés, décimés et cependant toujours indomptables, ils secouèrent souvent le joug étranger. Rome ne put se flatter de les tenir complètement asservis; et quand sa puissance déclina, les Venètes, attentifs à profiter des dissensions de ses généraux, se tenaient fiers, résolus au premier rang, disposés à tout souffrir pour recouvrer la liberté perdue.

Si, plus tard, les Bretons purent se confondre avec ce peuple courageux, c'est qu'il y avait entre les deux races des affinités de caractère propres à préparer cette alliance.

Vannes devint l'une des villes importantes de la Bretagne. Elle eut des comtes particuliers. Jamais, néanmoins, elle n'a joué qu'un rôle effacé dans l'histoire de la province. Sa situation ne lui conférait pas, comme à Rennes, comme à Dol, comme à Nantes, le dangereux honneur de servir de champ de bataille aux Bretons, luttant tour à tour contre les Anglais et contre les Français, parfois, même, contre ces deux peuples réunis.

Vannes n'en souffrit pas moins trois sièges, à l'occasion de la guerre de succession soutenue par Charles de Blois contre Jean de Montfort. Le premier de ces princes, vaincu au combat de la Roche-Derrien, passa une année entière prisonnier à Vannes, dont les partisans de Montfort avaient brisé la résistance.

Depuis, le nom de cette ville ne paraît plus guère que mêlé à des cérémonies ecclésiastiques, funèbres ou nuptiales. Le 15 mars 1401, Henri de Lancastre, roi d'Angleterre, y épousa, par procureur, Jeanne de Navarre, veuve du duc de Bretagne, Jean IV.

En 1415, Jeanne de France, fille de Charles VI, épouse du duc Jean V, donna le jour à un fils, qui fut baptisé dans la cathédrale de Vannes.

Une plus grande illustration était réservée à cette église. Saint Vincent Ferrier, appelé en Bretagne par Jean V, choisit Vannes pour sa résidence.

Il y déploya tant de zèle, tant de vertus, tant de charité, que la voix publique le salua apôtre du diocèse tout entier. Il mourut le 5 avril 1419, âgé d'un peu plus de soixante-deux ans. Jeanne de France ne voulut céder à personne le soin d'ensevelir le saint dominicain. Une pieuse légende ajoute :

« La duchesse garda longtemps l'eau qui lui avait servi à exécuter cette œuvre de miséricorde, et de nombreux malades furent guéris par l'usage de cette eau. »

Jean V choisit la cathédrale pour lieu de sépulture de l'apôtre et fit célébrer de pompeuses funérailles.

Quatorze ans plus tard, la duchesse, mourante, demanda à être déposée près du saint qu'elle vénérait. Sa prière fut exaucée.

Pierre, deuxième duc du nom, rendit une ordonnance défendant de jamais transporter hors de l'église métropolitaine le corps de saint Vincent Ferrier, et ce, disait-il, en considération de la dévotion que sa mère avait eue pour l'admirable apôtre.

Marie de Rieux, vicomtesse de Thouars, mère de la bienheureuse

Françoise d'Amboise, décédait la même année que Jeanne de France et, comme elle, voulut reposer dans l'église illustrée par le grand saint.

Après ces souvenirs funèbres, les chroniques enregistrent plusieurs mariages nobles, et prennent la peine de décrire jusqu'aux toilettes exhibées en ces circonstances. Jamais, il faut le croire, atours si merveilleux n'avaient frappé la vue des bons Vannetais.

A quatre siècles de distance, il peut être curieux, ne fût-ce que pour aider aux patientes recherches des érudits en costumes historiques, de transcrire le passage précité.

« Le 16 du mois de novembre 1455, Marguerite de Bretagne (*fille du défunt duc François Ier*) épousa le comte d'Etampes (*depuis duc sous le nom de François II; il était fils de Richard, frère du duc Jean V*).

« Ce mariage fut célébré par l'évêque de Nantes en présence du duc, des duchesses (*Françoise d'Amboise, duchesse régnante, et Isabelle Stuart, fille de Jacques Ier, roi d'Écosse, veuve de François Ier, frère de Pierre II, duc régnant*); de Marie de Bretagne, des dames de Thouars, de Keraër, de Malestroit, de Penthoët, de Ploufragan et de plusieurs autres seigneurs et dames. Marguerite de Bretagne parut avec le plus grand éclat à cette cérémonie.

« Elle était couronnée d'un cercle d'or enrichi de pierreries, sur une coiffure de fil d'or semée de grosses perles; son collier était garni de magnifiques diamants; son habillement était un corset de velours cramoisi, fourré d'hermines, avec une grande robe traînante soutenue par Mme de Penhoët, qui était en corset d'écarlate et qui était suivie de Mme de Keraër.

« L'amiral du Beuil tint le cierge du comte d'Etampes, et le sire du Gavre celui de la princesse.

« La livrée du duc était de damas et satin violet, fourré de peaux d'agneaux noirs; celle du comte, de même couleur, était fourrée de gris. Il n'y eut qu'un certain nombre de gentilshommes qui portèrent cette couleur ce jour-là; mais, le lendemain, toute la cour fut en gris.

« La duchesse (*régnante*) avec huit autres dames étaient parées de floquarts et portaient de grosses chaînes d'or au cou. La première avait une robes à fleurons d'or, sur une étoffe fond cramoisi, fourrée de peaux de martre. Les autres avaient des robes de velours et de satin cramoisi.

« Après la cérémonie, le duc mena la princesse dîner à son château de l'Hermine et la plaça sous le milieu du dais, auprès de la duchesse. Il y avait cinq tables dans la même salle : le bal suivit, et le lendemain fut commencé le tournoi, qui dura quatre jours ; après quoi tout le monde se retira, à l'exception de quelques jeunes seigneurs qui voulurent aller à la chasse dans l'île de Batz (*aujourd'hui le bourg de Batz*) ; mais ils furent pris par les Anglais en traversant la mer. Le duc obtint leur liberté quelque temps après. »

On le voit, nos aïeux s'entendaient assez bien en magnificence.

Cinq mois après ces fêtes, eut lieu l'exaltation de saint Vincent Ferrier. Le cardinal Alain de Coëtivi y procéda en présence du duc Pierre II, de quatorze prélats, d'un grand nombre d'abbés et d'un immense concours de peuple.

Pour faire face aux frais de la canonisation, le duc fut obligé de lever un fouage extraordinaire. Chose à retenir, le peuple acquitta avec exactitude et grand empressement cet impôt, tant était vive sa dévotion pour le Saint.

Quelques reliques furent distribuées.

Françoise d'Amboise reçut le bonnet doctoral, la ceinture et l'un des doigts de l'Apôtre.

Le premier acte d'autorité du comte d'Angoulême (depuis François Ier, roi de France), époux de Claude, fille d'Anne de Bretagne, fut d'ordonner que le Parlement restât sédentaire à Vannes, ville considérée comme étant située au centre de la province. Cet acte est signé par le prince comme duc breton, portant le nom de François III.

Henri II créa le Présidial de Vannes en 1552. Plus tard, il y joignit les juridictions de Ploërmel, de Rhuys et de Muzillac.

En 1577, le chevalier René d'Aradon dota la ville d'un collège. Vingt ans plus tard, les Espagnols, alliés des Ligueurs, augmentaient les fortifications de Vannes, qui avait embrassé le parti de Mercœur. Par contre, en 1615, le château de l'Hermine fut démoli sur l'ordre de Louis XIII.

La ville rentra alors dans sa tranquillité indolente. Les premières années de la révolution troublèrent à peine ce repos, et aucun excès ne fut commis dans la vieille cité.

Mais après la fatale expédition de Quiberon, Vannes frissonna sous le coup qui frappa les débris de l'armée royale.

Le comte Charles de Sombreuil, Mgr de Hercé, évêque de Dol, onze autres ecclésiastiques et plusieurs chefs, en tout vingt-deux personnes, furent conduites à la Garenne, colline alors nue et rocheuse. C'était le 3 juillet 1795.

Mgr de Hercé exhorta d'une voix ferme ses infortunés compagnons à bien mourir, leur donna sa bénédiction et pria que l'on gardât sa croix pastorale en dépôt, la léguant aux futurs évêques de Dol, si le culte était rétabli.

Le dernier vœu du prélat n'a pu être accompli. La religion a fleuri de nouveau en France; mais le diocèse de Dol, comme celui de Saint-Malo, est maintenant réuni à l'évêché de Rennes. La croix de Mgr Urbain-René de Hercé reste en la possession des évêques de Vannes.

Hâtons-nous, pour affaiblir ce souvenir lugubre, de détourner nos yeux de la Garenne, transformée en un bel amphithéâtre de terrasses superposées et bien ombragées. Visitons le port, auquel la magnifique promenade de la *Rabine* sur la rive droite et une jolie plantation sur la rive gauche donnent un aspect pittoresque. Malheureusement, il est fâcheux que le reflux ni les eaux de l'Étang-au-Duc, qui se déchargent dans le chenal, ne puissent tout à fait combattre l'accumulation de la vase.

Les détritus marins ne donnent pas toujours une atmosphère agréable à cette partie de la ville.

Pour juger très favorablement Vannes, il faut la regarder du bord de la mer (16 kilom.) ou des hauteurs de Kérino.

Bâtie au midi, sur une colline dont elle suit les contours, on la croirait toute gaie, blanche, élégante, gracieuse. Ce n'est qu'un mirage, la ville basse conservant sa physionomie antique, mais un mirage agréable à contempler et qui fait rêver de ces cités orientales, brillantes sous le ciel bleu, à l'horizon lointain.

Après ses murailles, ses tours, après quelques maisons gothiques, dont la plus curieuse est celle dite le *Château-Gaillard*, il ne faut pas chercher à Vannes de monuments très remarquables.

Dédiée à saint Pierre, sa cathédrale, brûlée au dixième siècle par les Normands, reconstruite du treizième au quinzième siècle, ne fut terminée qu'au dix-huitième. L'unité de style en est donc absente; mais le portail occidental est un gracieux spécimen de la sculpture architecturale au quinzième siècle. L'intérieur est riche du tombeau de saint Vincent Ferrier, de nombreuses sépultures

princières, de reliquaires, de belles statues et de tableaux modernes d'une réelle valeur.

L'église Saint-Paterne n'a d'autre mérite que de perpétuer la mémoire du premier évêque du diocèse.

Mais n'est-ce pas trop s'arrêter à Vannes? Ne devons-nous pas justifier notre titre : *Les Pays Oubliés ?*

Vite, informons-nous si le « courrier » de Sarzeau est parti... Notre bonne étoile veut que nous puissions profiter d'une place de coupé dans cette voiture un peu primitive.

La route est longue : 28 kilomètres à franchir. Là n'est pas l'important. Trouverons-nous un lit au but du voyage? Les propos diffamatoires sur la presqu'île de Rhuys, autrefois entendus, nous rendent perplexes, car il faut avouer que notre visite dans Vannes nous laisse une grande fatigue.

A quoi allons-nous songer! L'excellent curé de Sarzeau a pris la peine de nous rassurer. En réponse à une de nos lettres, il affirme que l'excursion projetée nous donnera satisfaction entière.

Partons donc, nous n'allons chercher dans le pays de Rhuys ni les raffinements ni le luxe des grands hôtels parisiens...

Le ciel est devenu moins gris, la pluie a cessé. Trois jeunes marins, nos compagnons de voyage, pronostiquent une longue période de beau temps... Aussi prenons-nous gaiement notre place et entendons-nous avec plaisir le signal du départ.

V. VATTIER.

(*A suivre.*)

UN ASPECT NOUVEAU DU MONDE ANTIQUE

Dans le cercle des érudits, on parle chaque jour davantage d'une science nouvelle qui ne date guère que de ce siècle. Elle est bien jeune, on le voit, et vient à peine d'obtenir ses grandes entrées dans le monde. Sans doute elle a, comme ses sœurs aînées, une physionomie sérieuse, des traits graves, et, au témoignage de ses intimes eux-mêmes, c'est chose assez rare de voir son front se dérider. Cependant comme elle est seule à savoir certains détails curieux, comme elle tient en réserve plus d'une révélation et même plus d'une confidence, il y a, j'en suis sûr, bien des personnes qui ne seront pas fâchées de s'approcher d'elle et de lier connaissance au moins pendant quelques instants. Cette nouvelle venue a reçu dans sa famille le nom d'*Épigraphie :* le profane l'appelle plus volontiers la *science des inscriptions.*

Quoique jeune, elle est riche, très riche même, et sa passion pour les découvertes multiplie chaque jour ses trésors; dès maintenant elle est prête à nous fournir sur l'antiquité des renseignements innombrables et souvent du plus haut intérêt. On n'en est plus à compter les lois, les institutions, les usages et les événements qu'elle a sauvés d'un éternel oubli. Il ne peut donc être question d'explorer ici toutes les parties de son vaste domaine; le voyage serait d'une longueur presque infinie, et je l'avoue en toute humilité, mes bienveillants lecteurs pourraient, à certains moments, se plaindre de l'inhabileté de leur guide. Aussi, laissant de côté le monde romain et le latin dont Rome a imposé le règne à toutes les nations vaincues, je ne sortirai pas des limites, déjà si étendues, du monde hellénique, et même j'écarterai de cette étude les inscrip-

tions chrétiennes que l'archéologue est si avide de consulter et le catholique si fier de relire, car c'est là vraiment le *Livre d'or* de notre foi.

Rome a fait de notre vieille Gaule une province à son image; néanmoins par tout un côté de notre éducation intellectuelle, nous sommes, on l'a répété bien souvent, les héritiers et les fils de la Grèce. Ceux d'entre nous qui n'ont pas lu l'*Odyssée* ont certainement feuilleté le *Télémaque ;* les drames d'Euripide ont reparu sous un vêtement français dans le théâtre de Racine; André Chénier et Châteaubriand rivalisent avec Sophocle et Platon d'admiration pour la patrie d'Homère. Mais précisément pour ce motif la Grèce ancienne est un pays que nous connaissons ou du moins que nous croyons connaître à merveille, un pays qui nous semble aussi familier que la France moderne. Quelle prétention, dira-t-on, que celle d'éclairer ce qui brille à nos yeux de toutes les clartés du jour! une heureuse fortune ne nous a-t-elle pas transmis le texte authentique et complet d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon? Est-il possible de peindre le grand siècle de la Grèce avec une fidélité plus saisissante, avec une précision plus lumineuse? et cela sans parler des orateurs qui nous retracent dans leurs discours le vivant tableau des délibérations de l'agora et des procès débattus devant les tribunaux. A toutes ces sources d'information si directes, si sûres, que peut-on se flatter d'ajouter?

Quelque embarrassante que paraisse d'abord la question, la réponse sera facile. Une comparaison va la préparer.

Il y a vingt ans, il y a dix ans, vous aviez un ami que les circonstances ont éloigné de vous. Depuis, la mort l'a enlevé, mais sa mémoire vous est demeurée chère et vous accueillez avec empressement tout ce qui le rappelle à votre cœur. Ceux qui l'ont connu personnellement ou même ceux qui en ont entendu parler, vous ne vous lassez pas de les interroger; ils n'en disent jamais assez au gré de vos désirs, et vos questions sont si multiples, si pressantes que vous les amenez à inventer afin de satisfaire plus complètement votre curiosité. Puis, que l'on place sous vos yeux un portrait, un buste de l'ami que vous regrettez, la plume dont il se servait pour vous écrire, le livre où il aimait à faire sa méditation journalière, votre émotion ira croissant; mais ce qui vous touchera plus encore, ce sera une lettre rédigée de sa main, le manuscrit plusieurs fois raturé du manuscrit qu'il préparait dans ses heures de travail et que

la mort est venue interrompre pour toujours. C'est qu'ici ce n'est plus seulement un souvenir lointain de son passage ici-bas, c'est son œuvre, c'est lui-même avec ses préoccupations quotidiennes, avec sa haute intelligence, avec son cœur si ardent et si dévoué.

Or, quels sont aujourd'hui pour nous les vrais, les seuls manuscrits de l'antiquité? sont-ce les débris de ses monuments? sont-ce les chants de ses poètes, les récits de ses annalistes? Non, ce sont les inscriptions. J'entends ici un lecteur étonné crier au paradoxe : qu'il veuille bien écouter avec attention ce qui suit.

Remarquons, en premier lieu, que plus d'une cité, plus d'un peuple de l'antiquité, tout en connaissant cet art merveilleux qu'on appelle l'écriture, n'a pas eu d'historien : soit que les lettres n'y aient jamais été en honneur, soit que tout entier au présent avec ses agitations et ses plaisirs, on ne jetât aucun regard en arrière sur le passé, en avant sur l'avenir. Même chez des nations plus heureuses ou mieux inspirées, il faut souvent attendre des siècles avant que la prose, cette langue obligée de l'histoire, ne devienne un véritable instrument littéraire. Quel fond faire sur des traditions orales, transmises de génération en génération à travers mille causes d'altération et d'erreur? Comme l'a dit Daunou, tant que les faits ne sont pas fixés par des relations précises et authentiques, ce sont des fantômes qui se grossissent et s'amincissent, se rapprochent ou s'éloignent, et prennent des formes diverses selon les yeux qui les contemplent.

Heureusement l'histoire n'est pas seulement dans les textes, source de tant de débats et de controverses, elle est dans les édifices privés ou publics : sceaux, bas-reliefs, colonnes, statues, représentations figurées de tout genre. Qu'il s'agisse d'une monnaie portant l'effigie de tel souverain, d'une médaille frappée en commémoration d'un événement mémorable, d'un arc de triomphe expressément destiné à rappeler une victoire ou une conquête; qu'on vous montre ici un temple ou un palais élevé par un grand personnage, ailleurs le tombeau qui recouvre ses cendres, voilà de quoi rassurer la critique.

Mais ces documents matériels ne sont jamais plus précieux, cette démonstration n'est jamais plus concluante que dans le cas où l'écriture, avec sa précision ordinaire, vient constater, de manière à supprimer toute équivoque, la date de l'érection de tel monument, le fait qui l'a provoquée, les noms de ceux qui l'ont décrétée. En

d'autres termes, si l'archéologie est la portion peut-être la plus solide de l'histoire, puisqu'elle rassemble et étudie des réalités, l'épigraphie est la branche la plus importante et, à certains égards, la plus intéressante de l'archéologie.

Ici se place une remarque bien digne d'attention. Un texte ancien, quel qu'il soit, une tragédie d'Eschyle, une harangue de Démosthène, ne nous est parvenu que par l'intermédiaire de vingt copistes et plus, dont la mauvaise foi, l'ignorance ou tout au moins la négligence excitent nos légitimes soupçons : que de passages n'ont-ils pas altérés, modifiés au gré de leurs interprétations arbitraires! Une inscription, au contraire, nous met, comme on l'a si bien dit, en contact immédiat avec les hommes et les choses de l'antiquité : la pierre, la stèle, la dalle sont là sous nos yeux, telles qu'elles sortirent des mains de l'ouvrier qui, sous la surveillance et par les ordres de l'autorité publique, gravait en 409, à Athènes, par exemple, le compte rendu officiel des trésoriers du Parthénon.

Et non seulement ces textes lapidaires, comme on les nomme, nous offrent des garanties d'authenticité tout à fait exceptionnelles, mais ils nous révèlent mille traits de mœurs sur lesquels les historiens en titre gardent le silence. La chose est bien naturelle. Quand il nous arrive de raconter, même dans le détail, nous nous bornons à parler d'une manière générale de nos affaires et de nos plaisirs, de nos déceptions ou de nos succès : ce que Mme de Sévigné appelait spirituellement « le dessous des cartes » demeure le plus souvent caché. Ah! si l'on pouvait un instant nous dérober notre livre de comptes, par exemple, ou ce cahier de notes où s'accumulent nos impressions de chaque jour, que de choses l'on apprendrait, sur lesquelles notre modestie ou notre amour-propre s'applique à étendre le voile de l'oubli!

Ce qui est vrai de la vie privée, l'est aussi de la vie publique : les nations ont, comme les individus, leurs secrets qu'elles dédaignent de faire connaître. Certes, les anciens ont eu des historiens admirables, dignes à tous égards de servir de modèles, les uns par leur pénétration et leur profondeur, les autres par leur talent d'écrivain ; mais ils n'ont pas songé un seul instant à nous dire tout ce qu'ils savaient. Comment eussent-ils prévu, ces Athéniens du quatrième siècle avant notre ère, que leurs livres seraient consultés en 1880 par des Français habitant sur les bords de la Seine? Ils ne connaissaient de peuple civilisé que le leur, et en prenant la plume,

ils s'imaginaient naïvement qu'il ne se trouverait que des Grecs pour les lire : à quoi bon expliquer à ces lecteurs des coutumes, des institutions qui étaient les leurs, à quoi bon leur rendre compte en détail du mécanisme social qu'ils avaient sous les yeux? S'il s'agit d'une assemblée populaire, pourquoi énumérer les magistrats de tout ordre qui la président et qui y figurent; s'il s'agit d'une procession traditionnelle, pourquoi décrire la composition du cortège et l'ordre des cérémonies? Nos historiens eux-mêmes dont le regard porte bien plus loin que celui des anciens, dont le plan est bien plus encyclopédique, seraient absolument insuffisants pour instruire nos arrière-neveux de l'organisation de nos ministères, du gouvernement intérieur de nos grandes cités.

Voilà justement l'enseignement que les inscriptions nous apportent à l'insu de ceux qui les firent graver autrefois sans songer à une aussi lointaine postérité. Mais avant d'aborder les révélations si curieuses et si imprévues de l'épigraphie, examinons rapidement l'histoire et les destinées de cette science nouvelle.

Que de bonne heure, chez presque tous les peuples, pour conserver la mémoire de certains personnages ou de certains événements, on ait eu recours à des inscriptions sur des tombeaux, sur des statues, à la base d'une colonne ou au fronton d'un édifice, c'est là un fait qu'atteste l'expérience et qui répond à un des instincts les plus profonds de notre nature. L'homme, en effet, a horreur du néant, et il s'empare avec une avidité légitime de tout ce qui peut perpétuer son nom et lui assurer ne fût-ce qu'une apparence d'immortalité. Depuis le pâtre de la montagne, qui grave tant bien que mal son nom rustique sur l'écorce du chêne ou sur la pierre du rocher, jusqu'aux monarques assyriens qui tapissent les murs de leurs palais du récit de leurs conquêtes, jusqu'aux Pharaons d'Égypte qui font élever la masse imposante des Pyramides, que de formes populaires ou solennelles, naïves ou pompeuses, l'inscription a-t-elle revêtues!

On sait que l'érudition germanique a traversé successivement l'âge d'or de l'innocence et l'âge de fer de la critique, et qu'avant de douter de tout, elle avait commencé par ne douter de rien. C'est ainsi qu'à en croire un docte écrivain allemand du dernier siècle, dès avant le déluge on était dans l'usage de graver une sorte de *memento* des événements importants sur des blocs de pierre, les-

quels, rangés avec ordre, demeuraient exposés aux regards de tous. Mais hâtons-nous de traverser le déluge pour arriver à des temps qui nous soient mieux connus. Une place d'honneur doit être ici réservée à ce texte de nos saints Livres : *Dedit Dominus Moysi duas tabulas testimonii lapideas scriptas digito Dei* (1). Jamais loi plus imposante fut-elle écrite et promulguée par une main plus auguste, dans des circonstances plus solennelles?

Si de ce religieux souvenir nous passons à des usages plus profanes, nous voyons la Chine, par exemple, abonder en inscriptions. Comme dans la pensée des Chinois l'art de parler aux yeux par des caractères est un des dons les plus précieux du Ciel, l'écriture à la main et l'impression sont pour eux choses sacrées. Cette vénération a conduit tout naturellement les habitants du céleste Empire à en faire l'un des ornements principaux de leurs demeures et de leurs monuments publics. De même l'Égypte d'autrefois a eu ses hiéroglyphes, et sur la place de la Concorde, ces dessins bizarres qui recouvrent l'obélisque de Louqsor semblent un défi ironique jeté à l'ignorance du passant; la Perse a eu ses inscriptions cunéiformes, obscure énigme dont la science de nos orientalistes n'est pas sûre encore de tenir le secret. Comment s'y prenaient les souverains de l'antique Assyrie, les Sennachérib et les Assarhaddon, pour faire connaître à tous leurs fastueuses conquêtes? Tantôt ils en faisaient graver les scènes les plus mémorables sur les murs de leurs palais, tantôt ils envoyaient aux gouverneurs de leurs provinces des prismes de brique à six faces, dont chacune était couverte du haut en bas par le compte rendu officiel de leurs campagnes et de leurs triomphes.

Les Grecs étaient un peuple trop ingénieux pour négliger l'emploi des inscriptions, et en même temps trop amis de la Muse pour ne pas songer de bonne heure à leur donner, autant qu'il était possible, une forme littéraire, mieux encore, un tour poétique. L'épigramme (en prenant ce mot dans son sens étymologique, bien différent de son acception moderne) a été cultivée en Grèce avec autant de talent que l'ode ou l'épopée; et, grâce à l'heureuse flexibilité de la langue, deux vers réunis en distique, parfois même un seul hexamètre, suffisaient pour rendre avec un merveilleux relief un éloge ou une invective, une dédicace ou des regrets funèbres.

Il va sans dire que, même en Grèce, certaines inscriptions, ana-

(1) Exode, XXXI, 18.

logues par leur contenu aux actes de nos notaires ou aux procès-verbaux de nos autorités municipales, ne sauraient passer pour d'irréprochables modèles de l'art d'écrire. D'ailleurs, le style lapidaire, pour l'appeler par son nom, a ses constructions, ses tours de phrases, parfois son orthographe propres : obligé de renfermer beaucoup de sens en peu de mots, il est riche de formules et surtout d'abréviations consacrées, dont quelques-unes, mal interprétées, ont jeté certains érudits dans des méprises demeurées célèbres. Ce style a suivi, comme on peut s'y attendre, toutes les vicissitudes du langage ordinaire : on voit s'y réfléchir également la brièveté laconique des premiers siècles, la pure et sévère élégance de l'âge de Périclès, l'abondance stérile de l'époque macédonienne. Les métamorphoses du goût public sont surtout frappantes dans les épitaphes des tombeaux.

Qu'un helléniste, même exercé, soit mis pour la première fois en présence d'une inscription antique, il ne laissera pas d'éprouver un certain embarras, causé par la forme bizarre des lettres et par la résistance qu'elles opposent à tout effort tenté pour les grouper en mots. C'est qu'en effet les Grecs ont commencé par écrire de droite à gauche, à l'imitation des Orientaux. Plus tard, sans doute pour faciliter la tâche du copiste, les lettres furent disposées alternativement dans l'un et l'autre sens, reproduisant ainsi les sillons tracés par le bœuf qui laboure. Néanmoins, de très bonne heure nos habitudes modernes ont définitivement prévalu.

De plus, les Grecs aimaient la symétrie, moins peut-être qu'on ne l'a répété ; ainsi ce fut longtemps l'usage de graver sur chaque ligne un nombre rigoureusement exact de lettres, ce qui donnait à l'ensemble un aspect rectangulaire des plus réguliers. Mais autant cet alignement géométrique flatte l'œil, autant il complique la lecture du texte : non seulement les mots ne sont séparés par aucun intervalle, mais à la fin des lignes ils sont coupés de la façon la plus arbitraire ; sans doute que l'habitude avait rendu les anciens insensibles à cet inconvénient.

Maintenant que savons-nous de l'usage des inscriptions dans la Grèce ancienne ? La question est intéressante et mérite d'être étudiée de près.

Les Romains des premiers siècles de la République étaient si peu familiarisés avec l'emploi de l'écriture que pour supputer les

années, ils étaient réduits à planter des clous au mur d'un temple. C'est Tite-Live lui même qui nous l'apprend : « *Clavum, quia raræ, per ea tempora, litteræ erant, notam numeri annorum fuisse.* » Peut-être que les Grecs contemporains d'Homère n'avaient pas encore dépassé ce degré inférieur de civilisation : ce qui est certain, c'est que les découvertes épigraphiques assignent à la diffusion de l'écriture en Grèce une date assez antérieure à celle vers laquelle incline l'opinion commune.

Au témoignage des historiens, les lois de Dracon, comme celles de Solon plus tard, furent reproduites par le ciseau du graveur sur des rouleaux cylindriques dressés dans l'agora : j'ajoute que ce mode de promulgation était alors d'autant plus naturel, d'autant plus impérieusement requis, qu'il était impossible d'en imaginer d'autres. Heureusement que depuis on a trouvé mieux : peut-on songer sans effroi à ce que seraient nos archives, le jour où tous nos codes, où toutes nos lois, si nombreuses, si variées, devraient exister en pierre ou en bronze, alors surtout qu'on les modifie et qu'on les bouleverse avec une précipitation fatale, et, qu'en 1880, pour ne citer que cet exemple, il ne reste rien ou presque rien d'une liberté solennellement votée en 1875?

Les anciens avaient jugé dignes du même honneur que leurs lois, certaines traditions religieuses ou liturgiques dont l'observation scrupuleuse était jugée indispensable à la prospérité publique; de ce nombre étaient les fameux règlements des cérémonies d'Eleusis. Les textes abondent pour attester que les noms des vainqueurs aux grands jours de la Grèce étaient inscrits de même sur des stèles ou colonnes, monuments de leur triomphe : circonstance remarquable, les Eléens se montraient également jaloux d'immortaliser de la sorte et les prêtres qui appelaient sur ces fêtes nationales la protection divine, les athlètes dont les exploits ennoblissaient tout à la fois l'Elide et leur patrie.

Puis ce sont des traités de paix, d'alliance ou de démarcation de frontières. Chaque partie intéressée possédait une expédition authentique du texte officiel, et, pour plus de sûreté, une troisième copie était déposée dans quelque édifice religieux. Une inscription, retrouvée, il y a quatre ans, sur l'Acropole, nous apprend que, dans les démêlés entre Athènes et les cités alliées, les vaincus étaient tenus de faire graver à leurs frais, pour la placer au Parthénon, les clauses de la convention imposée par leurs vainqueurs. Isocrate

désigne à l'indignation publique les Lacédémoniens, pour avoir inscrit eux-mêmes sur les murs de leurs temples, sans souci du déshonneur qu'ils faisaient rejaillir sur le nom hellénique, les lâches et honteuses stipulations du traité d'Antalcidas.

D'autres inscriptions ont pour but unique de rappeler le souvenir de certains personnages dont les vertus ou les crimes, les bienfaits ou les cruautés méritaient de passer à la postérité. Mais ce qui était à l'origine un honneur exceptionel décerné au mérite devint dans la suite, et notamment dans la période macédonienne et romaine, une adulation prodiguée par la bassesse la plus servile. Les empereurs reçurent en Grèce mieux que des statues; ils eurent des prêtres et des autels.

Signalons, en terminant (car cette liste serait bien longue, si elle devait être complète), une dernière catégorie d'inscriptions fort nombreuses et particulièrement intéressantes : je veux parler des épitaphes funéraires. L'homme a voulu lutter contre l'oubli, contre le néant, jusque dans la tombe elle-même : et ici sans attendre les découvertes épigraphiques des modernes, depuis longtemps on avait pu lire, dans les récits des anciens, de curieux échantillons de cette coutume vieille à peu près comme le monde. Hérodote, par exemple, nous apprend que, par décret des Amphictyons, les Grecs morts aux Thermopyles furent ensevelis sur le théâtre même de leur héroïque dévouement. Le monument portait l'inscription suivante, où se trahit la forfanterie grecque :

« Quatre mille hommes sortis du Péloponèse ont jadis combattu ici contre trois millions d'hommes. »

Combien je préfère en sa noble et digne simplicité l'épitaphe composée, dit-on, par le poète Simonide pour la tombe de Léonidas et de ses nombreux compagnons :

« Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois. »

Chez Thucydide, je me borne à signaler l'inscription suivante, à cause d'un rapprochement fortuit entre la dernière phrase et une énumération célèbre de Bossuet :

« Ici repose la cendre d'Archédice, fille d'Hippias, le plus courageux des Grecs de son temps : fille, épouse, sœur et mère de tyrans, elle n'en eut pas plus de fierté. »

On ne s'attend pas évidemment à ce que les diverses contrées de la Grèce fournissent à l'épigraphiste une moisson d'une égale abon-

dance. A Sparte, dit Beulé, les monuments durables qui servent moins à enflammer le zèle qu'à nourrir l'orgueil, les inscriptions, les statues, les tableaux étaient refusés aux plus glorieux services; il fallut l'immense éclat des Thermopyles pour que les noms des Trois Cents fussent écrits sur une simple stèle. C'est dans l'Attique que semble s'être concentrée, comme dans son centre et son foyer, la vie intellectuelle, sociale et politique de la race hellénique; c'est en Attique aussi que les inscriptions se multiplièrent pour constater tantôt la liste des cités alliées avec le chiffre de leur tribut, tantôt l'état de la marine athénienne ou le compte des dépenses affectées à la construction d'un monument public, tantôt l'inventaire des offrandes, sommes d'argent ou œuvres d'art, déposées au Parthénon et plus d'une fois, en temps de guerre, quand le trésor était en détresse, empruntées à la déesse complaisante contre remise d'un reçu timbré du sceau de la république. Ce mode de publicité était d'un emploi quotidien et le budget athénien consacrait chaque année une somme déterminée à la publication, sur pierre ou sur bronze, des principaux décrets du peuple. Citons, comme exemple, une inscription rapportée par M. Le Bas, dans son *Voyage archéologique;* en voici les dernières lignes :

« Le greffier mettra en adjudication la fourniture d'une stèle de pierre, sur laquelle sera gravée la proxénie accordée et qui sera exposée dans le sanctuaire de Minerve; il se conformera au devis que rédigera l'architecte, et les trésoriers payeront la dépense. »

On sait que l'ouvrier, chargé de travaux de ce genre, le lapicide, comme on l'appelle, recevait en moyenne pour chaque décret trente drachmes (vingt-huit francs de notre monnaie).

Inutile d'ajouter que les inscriptions se firent plus rares, à mesure que le papyrus ou le parchemin devint moins coûteux. Néanmoins la période gréco-romaine nous offre encore des listes d'éphèbes, des décrets en l'honneur de leurs maîtres, des dédicaces adressées soit à des personnages historiques, comme Plutarque ou Hérode Atticus, soit à des inconnus, le plus souvent des médecins et des sophistes qui s'étaient particulièrement distingués par leurs largesses, leur faconde oratoire ou leur talent. Certains marbres antiques de cette époque ou de l'époque macédonienne nous ont même transmis intactes des pièces de chancellerie d'une étendue considérable. C'étaient là sans doute des exceptions justifiées par les circonstances. Les modernes n'ont pas entièrement renoncé à ce mode de

publicité, qui mieux que tout autre se prête à populariser les noms et les dates mémorables, mais on ne leur fera pas le reproche d'en abuser. Voyez cet admirable Musée du Louvre, une des gloires et une des grandes attractions de notre capitale ; on vient seulement de comprendre la nécessité d'accompagner chaque tableau d'une devise explicative, mais si le Parisien ou l'étranger veut savoir sous quel souverain ont été commencées, achevées et agrandies ces salles magnifiques, il n'a d'autre ressource que d'interroger un archéologue ou de faire des recherches dans une bibliothèque. Il est vrai que chacune de nos perpétuelles révolutions entraîne pour bon nombre d'inscriptions publiques un impitoyable arrêt de mort ; la vérité est réputée séditieuse, du moment qu'elle plaide contre le présent en faveur du passé.

Ici une question se présente. Ceux des anciens qui se sont occupés d'histoire ont-ils scrupuleusement interrogé toutes les sources ouvertes à leur érudition? et en particulier ont-ils été convaincus de l'importance capitale de l'épigraphie?

L'attention des premiers explorateurs, qui furent en même temps les premiers annalistes, se porta d'elle-même sur les monuments qu'ils rencontraient dans leurs voyages ou que la renommée signalait à leur curiosité; et il n'est pas étonnant qu'ils aient rattaché à la description des lieux et surtout des édifices ce que les traditions populaires ou les entretiens des prêtres et des sages leur apprenaient touchant les princes, les dynasties et les événements d'autrefois. D'Hérodote à Strabon et à Pausanias, l'archéologie n'a pas été un seul instant étrangère aux préoccupations historiques des Grecs, je n'oserais en dire autant de l'étude des inscriptions. Athènes n'avait aucune institution qui ressemblât, même de loin, à notre savante Ecole des chartes.

Quel regret et quel dommage pour la postérité que cette indifférence d'un Hérodote et d'un Thucydide pour des documents qui auraient si largement ajouté à l'intérêt et à l'autorité de leurs récits! Sans doute ils ne les ont pas exclus d'une façon systématique, mais qu'est-ce que le peu qu'ils nous donnent à côté des richesses dont ils auraient pu si aisément nous combler! Craignaient-ils peut-être que ces textes officiels, rédigés, on le comprend, sans aucune prétention à l'éloquence, ne vinssent troubler l'harmonie continue de leur beau style? Appréhendaient-ils d'affai-

blir l'éclat et l'effet de leurs tableaux par l'addition de pièces justificatives et de détail d'un tour purement technique? Ils n'ont pas vu, ainsi que Daunou le leur reproche, que l'omission des renseignements authentiques, dédaignés comme trop arides ou trop familiers, jette à la longue des nuages sur les récits, nuit à l'enchaînement des faits et des idées, rend les notions plus vagues et par, cela même, les impressions moins profondes.

Heureusement, grâce au zèle infatigable de nos chercheurs modernes, plus d'un de ces monuments devant lesquels les plus éminents des historiens anciens ont passé sans daigner en conserver le moindre souvenir, a reparu au jour et jette une vive lumière sur telle ou telle face peu ou mal connue de la vie hellénique. Mais souvent dans quel état nous est-il rendu? Tel marbre a servi, pendant des siècles, de dallage dans une mosquée ou dans une église, tel autre a été encastré dans les fondations d'un palais ou dans les murailles d'une chaumière; ce sont des fragments brisés, des textes à demi effacés où nous sommes condamnés à restituer, par voie de tâtonnements et de conjectures, des mots, des lignes et souvent des phrases entières; rien de plaisant comme les hypothèses inventées à propos d'insignifiants débris par des érudits en veine de découvertes. Leur imagination en travail leur fait voir derrière ces syllabes incohérentes les choses du monde les plus curieuses et malheureusement aussi les moins démontrées. Excusons ces méprises. Mais en face de ces documents mutilés où tant de choses nous échappent, où ce que nous déchiffrons avec quelque sûreté après de laborieux efforts ne fait que piquer notre curiosité, sans réussir à la satisfaire, comment pardonner aux anciens, qui les avaient chaque jour sous les yeux, qui en possédaient le texte intégral et pouvaient si aisément nous en donner le lumineux commentaire, de nous avoir imposé un travail si ingrat et parfois si infructueux?

Reproduire ici avec les réflexions convenables les quinze ou vingt inscriptions éparses dans les neuf livres d'Hérodote et les huit livres de Thucydide, serait une œuvre méritoire à coup sûr, mais sans grand intérêt pour le plus grand nombre des lecteurs. Remarquons toutefois qu'il y avait alors d'un bout à l'autre de l'Orient, en Egypte, en Perse, en Assyrie, des monuments qui rédigés en langues étrangères étaient lettre close pour les Grecs, fût-ce même pour les plus instruits; aujourd'hui la science les lit et les déchiffre

pour ainsi dire en se jouant. Au reste, comme on le sait, dans l'histoire des lettres grecques, l'érudition proprement dite n'a été qu'un fruit d'arrière-saison, arrivé à sa maturité au moment où le génie créateur jetait ses derniers rayons. Si la perte des recueils et des compilations de ce temps touche médiocrement les esprits délicats, amis enthousiastes du beau, aux savants et aux érudits elle laisse de profonds et irréparables regrets.

Pendant le moyen âge, ce genre d'études et de recherches tomba dans un complet oubli. Sous le règne de Charlemagne, cet illustre promoteur de la renaissance intellectuelle, quelques lettrés de l'école d'Alcuin rapportèrent de Rome un certain nombre de textes épigraphiques, mais leur exemple n'eut pas d'imitateurs. On ignorait alors l'antiquité, surtout l'antiquité hellénique; à peine avait-on gardé le souvenir des plus beaux chefs-d'œuvre qu'elle avait légués au monde. Le schisme de Photius avait élevé entre l'Occident et l'Orient une barrière infranchissable, et ceux qui foulaient alors le sol de la Grèce ne songeaient guère à réveiller les échos endormis de son passé.

Cependant on vit dès lors certains voyageurs plus éclairés, des Italiens surtout, insérer dans leurs relations certaines inscriptions mémorables découvertes, il est vrai, plutôt grâce au hasard qu'à la suite de recherches méthodiquement dirigées. Au quinzième siècle, pendant que les coryphées de la Renaissance transcrivaient et commentaient avec un enthousiasme un peu irréfléchi tout ce que les ravages du temps avait laissé subsister des lettres classiques, des esprits curieux recueillaient avec un égal empressement d'autres vestiges d'une interprétation plus difficile, mais dont on pressentait l'importance pour qui voulait pénétrer les secrets de l'antiquité. C'est du seizième siècle que datent les premiers recueils d'inscriptions, œuvre de savants tels que Scaliger, Gruter, Muratori et Maffei.

Circonstance assez singulière, une institution nouvelle, étrangère par son but primitif aux recherches épigraphiques, n'en était pas moins destinée à leur donner une impulsion aussi active que féconde. Je veux parler de l'Académie des Inscriptions, créée par Louis XIV en 1663, au début de cette période glorieuse qu'il devait remplir de la gloire de son nom et du bruit de ses victoires. Discuter les devises propres à être gravées sur les monnaies, les médailles et les monuments publics, telle devait être la tâche princi-

pale, sinon unique de cette académie. Au temps des Condé et de Turenne, des Louvois et des Colbert, pareille mission avait de quoi sourire à des gens d'esprit et de quoi flatter l'amour-propre national : plus tard survint une époque d'infortunes, où la France n'aurait eu que des souvenirs bien différents à immortaliser. C'est ainsi que les érudits de l'Académie détournèrent peu à peu leurs regards du présent pour les fixer sur le passé, et ajoutant le nom de *Belles-Lettres* à leur qualification originelle, donnèrent à entendre qu'ils se considéraient désormais comme les défenseurs et les représentans attitrés des grandes littératures de l'antiquité. Les travaux de nos savants du dernier siècle, travaux souvent considérables et qui ne méritent pas l'oubli auquel on les abandonne, ont devancé de cinquante et parfois de cent ans certaines découvertes prétendues de l'érudition germanique.

Dans cette exploration diligente du passé, l'épigraphie ne fut pas entièrement négligée : mais elle n'était en honneur qu'auprès du plus petit nombre, ainsi que le montre l'anecdote suivante, empruntée à un écrivain du temps.

Le marquis de Nointel, nommé ambassadeur à la cour du sultan, revint d'Orient ruiné par sa passion pour les antiquités. Du moins il en rapportait une collection d'inscriptions fort remarquables, dont Thévenot, bibliothécaire de Louis XIV, fit plus tard l'acquisition. A la mort de ce dernier, ces marbres passèrent entre les mains d'un antiquaire de profession, Baudelot. Voici comment l chose est racontée dans le style de l'époque :

« Après la mort de Thévenot, M. Baudelot y alla, et trouva heureusement ses héritiers de mauvaise humeur contre ces masses de pierre qui leur remplissaient toute une salle basse. Il leur en proposa le marché, les acquit enfin et ne les perdit plus de vue. Sa joye lui presta ce jour-là des forces d'athlète pour les charger presque seul sur la première voiture qu'on trouva, et les conduire pas à pas jusqu'au fauxbourg Saint-Marceau, où il demeurait. Il donna la même attention à cette partie de son déménagement, quand il vint loger au fauxbourg Saint-Germain, mais il en eut bien plus d'inquiétude.

« En attendant qu'il pût les placer dans son appartement, il les avait fait ranger de son mieux dans la cour. Cette décoration déplut à une jeune dame qui occupait le premier étage et le rez-de-chaussée de la même maison. Pour engager M. Baudelot à l'en déli-

vrer, elle affecta un jour de faire arrester des boueux qui passoient et de leur demander combien ils vouloient pour emporter tous ces décombres. On ne manqua pas de le dire le soir même à M. Baudelot, quand il rentra chez luy : il frémit au récit d'une conspiration si noire, et quelque tard qu'il fût, il ne se donna point de repos que ces restes infortunez de la Grèce ne fussent en sûreté sous son propre toict. »

Aujourd'hui ces marbres et tous ceux qui sont venus s'y ajouter depuis, n'ont plus à redouter de semblables vicissitudes. Conservés avec un soin vigilant dans la salle de Diane et la salle des Cariatides au Louvre, minutieusement catalogués dans des recueils tels que celui de M. Frœhner (1), ils peuvent se plaindre de l'indifférence de la foule, ils n'ont plus à appréhender les outrages du temps.

Comme les voyages en Grèce et en Orient étaient alors plus difficiles et plus rares que de nos jours, nous ne serons pas surpris que le chiffre total des inscriptions grecques, relevées par Séguier, vers 1770, dans son *Inscriptionum antiquarum index*, ne dépasse pas deux mille. Mais avec les années, les fouilles exécutées dans les diverses parties de l'ancien monde hellénique prenaient de plus en plus vastes proportions. Elles étaient entreprises, les unes par des Grecs intelligents, jaloux de sauver d'une ruine complète le peu qui restait de leur antique nationalité, et justement persuadés que raviver les souvenirs de leur glorieux passé, c'était un sûr moyen d'intéresser l'Europe à leur croisade contre le joug musulman ; les autres par des antiquaires français, anglais, allemands, attirés vers l'Orient par le prestige des noms de Phidias, de Sophocle et d'Homère, et avides de mieux connaître un sol où il n'est pas un site, pas une ruine qui ne rappelle de nobles ou de gracieux souvenirs.

Au commencement de ce siècle, les inscriptions grecques, découvertes et déchiffrées avec plus ou moins de succès, étaient assez nombreuses pour qu'on songeât à en dresser un inventaire définitif. C'est à l'académie de Berlin que revient l'honneur d'avoir, la première, conçu l'idée et le plan de ce vaste travail, et elle eut la bonne fortune de trouver dans son sein, pour lui en confier l'exécution, un homme d'un mérite absolument supérieur. Je veux parler de Bœckh, également célèbre comme philologue par la publication de

(1) *Les inscriptions grecques du Musée national du Louvre*, interprétées par M. Frœhner, 1873.

sa *Grammaire comparée*, et comme érudit par une série de travaux considérables sur l'*Economie politique et sociale* des peuples anciens. Je ne raconterai pas ici toutes les vicissitudes qu'a traversées la publication du *Corpus inscriptionum græcarum*, depuis l'apparition du premier volume en 1828 jusqu'à l'achèvement du quatrième et dernier en 1853. Disons seulement, à l'honneur de la France, qu'elle peut revendiquer une large part dans les travaux qui, depuis cinquante ans, ont élargi et fécondé le domaine de l'épigraphie grecque. L'Allemagne n'a pas des noms supérieurs à ceux des Champollion, des Letronne, des Le Bas, des Waddington, des Lenormant, des de Vogüé : l'Ecole française d'Athènes, création de M. de Salvandy, est devenue une pépinière sans cesse renouvelée de jeunes archéologues, dont quelques-uns ont promptement passé au rang des maîtres.

Aujourd'hui le champ est si vaste qu'il faut le diviser pour le cultiver avec succès. Lorsqu'il y a quarante ans, dans son *Cours d'études historiques*, Daunou consacrait aux inscriptions en général un simple chapitre, il ne se doutait guère que de nos jours on trouverait aisément la matière de plusieurs gros volumes dans un sujet qui lui paraissait mériter tout au plus une dissertation de quelques pages.

Mais j'ai hâte d'abandonner cette introduction historique, si utile qu'elle doive paraître et d'arriver au cœur même de mon sujet. S'il en était de ces fragments de marbre gravé comme des débris d'un torse ou d'une colonne, si en dehors d'un petit groupe de savants, chacun ne devait y voir qu'un héritage stérile et encombrant du passé, le zèle qu'on apporte à les rechercher, la sollicitude qu'on met à les conserver, auraient quelque chose d'inexplicable. Il n'en est rien, et ceux de mes bienveillants lecteurs qui voudront bien me suivre jusqu'au bout pourront se convaincre et des services de tout genre que l'épigraphie est appelée à rendre à la science, et des renseignements curieux et tout à fait inédits dont nous lui sommes redevables sur les sociétés anciennes. Ces pierres écrites sont au nombre des pages les plus précieuses du grand livre de l'histoire ; c'est ce que mettra en lumière la seconde partie de ce travail.

C. Huit.

(*A suivre.*)

LES BOURBONS ONT-ILS ÉTÉ RAMENÉS PAR L'ÉTRANGER?

Le 1er décembre dernier, un député de la gauche ayant porté à la tribune du Corps législatif l'assertion que les Bourbons avaient été ramenés dans les fourgons de l'étranger, M. de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia, protesta aussitôt contre ce langage et en appela au témoignage de l'histoire.

Il n'est pas inutile de savoir un peu dans le détail ce que, sur cette question, répond l'histoire. Nous venons l'exposer ici et, en interrogeant les faits, mettre le lecteur à même de se prononcer en connaissance de cause.

I. — 1814.

La France était épuisée par vingt-trois années de guerres presque continuelles. Le sang n'avait cessé de couler, et si alors la gloire couvrait tout, on pouvait prévoir que le jour où elle deviendrait infidèle au drapeau, la réalité apparaîtrait aux yeux de tous. Or, à Moscou, l'empereur Napoléon avait cessé d'être heureux. Dans toutes les classes de la population française, et jusque dans l'armée, il y avait de graves symptômes de mécontentement et de découragement, tandis qu'au contraire l'espérance et l'ardeur renaissaient dans toutes les contrées de « la patrie allemande », comme disait l'hymne national de « la patrie, qui s'étend aussi loin que résonne la langue allemande, aussi loin que les chants allemands se font entendre pour louer Dieu ». La nation russe menait naturellement la tête de cette grande coalition, dont toutes les proclamations appelaient les rois et les peuples à l'affranchissement de leur pays. Ainsi Napoléon, tombé du fait où il était monté, trouvait alors devant lui l'Europe en armes; et pour vaincre cette Europe, il n'avait plus

derrière lui qu'une France épuisée, haletante, où de tristes pressentiments envahissaient l'âme de tous, même celle des soldats.

Qu'allait-il arriver? les Français n'aspiraient plus qu'à la paix et ne comprenaient pas qu'on la leur refusât. Les peuples coalisés également déclaraient qu'ils ne poursuivaient pas d'autre but que la paix, mais ils savaient qu'il fallait la conquérir, et ils étaient résolus à tout supporter pour atteindre ce but. Les uns et les autres sentaient instinctivement déjà et, chaque jour, devaient comprendre plus clairement que Napoléon était peut-être le seul obstacle à leurs désirs.

Le corps législatif, si longtemps muet, n'avait pu contenir l'expression d'une opinion qui se répandait partout. A la fin de décembre 1813, une commission, dont M. Lainé fut le rapporteur, mit sous les yeux de Napoléon un tableau de la situation. Elle était triste! M. Lainé, le 28 décembre, faisait entendre le cri du peuple en faveur de la paix et son gémissement contre l'oppression. Le Sénat, également, exprima en faveur de cette paix « le vœu de la France et le besoin de l'humanité ». Or Napoléon se montra irrité de ces démarches, et s'oublia jusqu'à appeler publiquement M. Lainé un traître vendu à l'Angleterre. Le ministre de la police s'écria aussi que le langage de M. Lainé était bien imprudent, au moment où un Bourbon venait de monter à cheval. Il était vrai; malgré le ministre Castlereagh, malgré l'ambassadeur de Russie à Londres (1), trois princes de la maison de Bourbon, prévoyant la tempête, avaient quitté Londres et s'étaient rapprochés des frontières de France: le comte d'Artois (2), se dirigeant vers la Suisse; le duc d'Angoulême, vers le Midi; le duc de Berry, à Jersey. C'était à l'Est, au Midi et à l'Ouest que les princes voulaient pénétrer en France et appeler à se ranger autour d'eux, comme autour d'un abri, les peuples accablés. Mais le ministre de la police avait été presque le seul à recevoir cet avis, et déjà il s'en effrayait.

Qui donc en France, cependant, connaissait alors les Bourbons? A part des amis, devenus bien rares, qui recueillaient à voix basse

(1) M. Thiers en a tracé le tableau d'après les bulletins de la police impériale, adressés à Napoléon. (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XV, p. 342.)

(2) Lorsque le comte d'Artois parla à l'ambassadeur Pozzo di Borgo de son projet: « Gardez-vous-en bien, Monseigneur, ne venez pas brouiller nos cartes », repartit le diplomate ami d'Alexandre. (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1835, page 563.)

les nouvelles transmises par quelques fidèles, assez heureux pour franchir la mer et visiter les nobles exilés, personne ne pensait aux Bourbons. Presque tout le monde ignorait ce qu'ils faisaient, où ils étaient, et même s'ils existaient encore. Depuis neuf ans, depuis sa protestation lors de l'établissement de l'Empire, Louis XVIII n'avait donné publiquement aucun signe de vie. Les correspondances, portées par des émissaires qui risquaient là leur vie, car le gouvernement faisait fusiller sans pitié tout agent des Bourbons, n'avaient en définitive aucune influence, aucun écho. Le nom du roi et celui des princes ne paraissaient jamais dans les journaux soumis à la censure impériale qui l'aurait empêché, en sorte que, les Français, on peut le dire, semblaient avoir oublié les Bourbons.

Les rois étrangers voulaient aussi les ignorer et n'attachaient plus aucune portée à leur parole. En effet, lorsque Louis XVIII, au lendemain des désastres survenus en Russie, avait écrit à l'empereur Alexandre cette lettre touchante, où il recommandait à l'humanité du monarque les Français prisonniers, en disant : « Peu importe sous quel drapeau ils ont servi, ils sont malheureux, je ne vois parmi eux que mes enfants. » Alexandre avait bien pu prendre la lettre en considération, mais il n'avait envoyé aucune réponse officielle. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche étaient indifférents. Seul, le prince régent d'Angleterre était personnellement l'ami de Louis XVIII; mais lorsqu'il voulut employer son amitié pour faire recommander la cause des Bourbons, le premier ministre Castlereagh désavoua vivement le prince, en lui rappelant qu'il n'avait pas à compromettre le gouvernement anglais dans une voie où il ne voulait et ne devait pas s'engager.

Il fallait donc que les Bourbons se fissent eux-mêmes connaître.

Le duc d'Angoulême, arrivé à Saint-Jean-de-Luz, n'avait pas été reçu par les Anglais; néanmoins, le 2 février, il publiait une proclamation, dans laquelle il invitait les Français à se rallier autour de lui pour renverser la tyrannie. Cette proclamation ne produisit d'abord aucun effet parmi les populations, mais elle vint allumer l'ardeur des royalistes encore assez nombreux dans cette ville de Bordeaux, si maltraitée par l'Empire, mécontente, et qui avait ressenti l'injure récemment faite par l'empereur à un de ses plus éminents citoyens, M. Lainé. Pour Bordeaux, pour la France, c'étaient de nouveaux horizons qui se découvraient. Les hommes politiques l'avaient pressenti. En apprenant l'ajournement du Corps législatif,

le 31 décembre 1813, Talleyrand avait dit : « C'est le commencement de la fin. » Le duc de Vicence, près de partir pour entamer des négociations au quartier général ennemi, avait montré ses craintes : « Nous allons remplir une tâche difficile et surtout inutile; quoi que nous fassions, l'ère des Napoléons touche à sa fin et celle des Bourbons recommence. » Napoléon avait dit également : « Si l'ennemi arrive aux portes de Paris, il n'y a plus ni empire, ni empereur (1). » Or, le 9 mars 1814, les avant-postes prussiens étaient déjà parvenus aux faubourgs de Meaux, à douze lieues de Paris, et les avant-postes autrichiens avaient atteint les faubourgs de Melun, également à douze lieues de la capitale. Les souverains, cependant négociaient encore avec l'empereur Napoléon à des conditions que celui-ci, dans ses illusions, ne pouvait jamais se décider à accepter en temps opportun. Le congrès de Châtillon, ouvert le 4 février, était rompu le 19 mars. C'était déclarer que la paix ne pouvait être conclue avec Napoléon, c'était la continuation de la guerre et très probablement la continuation des victoires de l'ennemi. D'après le mot même de Napoléon, l'avenir était donc aux Bourbons. Caulaincourt le voyait : « Votre Majesté, écrivait-il, me reproche de voir partout les Bourbons, dont peut-être à tort je ne parle qu'à peine. Votre Majesté oublie que c'est elle qui en a parlé la première dans les lettres qu'elle a écrites ou dictées. » Napoléon, en effet, en parlait, et lorsqu'on proposait de faire rentrer la France dans ses limites d'avant 1792, il s'écriait : « Les Bourbons seuls peuvent offrir une garantie de ce système (2). »

Pendant ce temps, et dès le 19 février, le comte d'Artois était entré à Pontarlier. Arrivé à Vesoul, il n'obtint des alliés la permission d'y séjourner, comme plus tard il l'obtiendra à Nancy, qu'à la condition de s'abstenir de toute manifestation politique et d'y vivre comme un simple particulier. Les alliés continuaient ainsi leur ancienne attitude : ils ne rompaient pas avec les Bourbons, mais ils les écartaient. Les royalistes voulaient se faire leur place. Si le comte d'Artois était à Vesoul, si le maire de Troyes allait avec quelques amis demander à Alexandre le retour des Bourbons, démarche imprudente (3) qu'au retour de l'empereur dans cette

(1) *Mém. du duc de Raguse,* rapportant ce mot dit à M. Mollien, t. VI, p. 53.
(2) M. le baron Fain, *Manuscrit* de 1814, p. 76.
(3) Alexandre la jugea ainsi, lorsque surtout, dit-il, rien n'était moins décidé qu'un changement de dynastie.

ville, il paya de sa vie, le mouvement opéré à Bordeaux fut plus considérable ; il devint irrésistible. Depuis trois semaines les royalistes de cette ville s'étaient mis en communication avec le duc d'Angoulême, établi, nous l'avons dit, à Saint-Jean-de-Luz ; les royalistes firent dire à Wellington que s'il envoyait trois mille hommes pour intimider les troupes impériales, ils proclameraient les Bourbons. Wellington hésita d'abord, et enfin envoya quinze mille hommes, commandés par son lieutenant Beresford. Le maire de Bordeaux, M. Lynch, suivi d'une troupe de royalistes, se présenta au-devant du général anglais et, en lui montrant le drapeau blanc déjà arboré sur le clocher de Saint-Michel, il lui dit : « Général, vous entrez dans une ville soumise à son roi légitime Louis XVIII, l'allié de Sa Majesté britannique. » Beresford, troublé, ayant répondu froidement : « Faites ce que vous voudrez, vos dissensions intérieures ne me regardent pas, mais je prends possession de la ville au nom de Sa Majesté britannique. » A ces mots les royalistes s'indignèrent, l'exaspération les gagna, et une voix dans leurs rangs jeta ce cri : « Ouvrons les bras au prince et chassons l'Anglais à coups de fusil. » Beresford comprit qu'il en avait trop dit, il modifia son langage et promit de traiter la ville en amie. M. le duc d'Angoulême arriva quelques heures après. M. Lynch, averti, vint lui présenter les clefs de la ville qu'il n'avait pas voulu remettre à Beresford, et le duc d'Angoulême fit son entrée dans Bordeaux au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Le 12 mars, Bordeaux était au roi. Trois jours après, le 15 mars, le duc d'Angoulême donna dans sa proclamation (1) le mot vrai de la situation, en disant : « Ce ne sont pas les Bourbons qui ont attiré sur votre territoire les puissances alliées... Elles ouvrent les voies du trône aux successeurs de saint Louis. Ce n'est que par vos vœux que le roi aspire à être le restaurateur d'un gouvernement paternel et libre. » M. Lainé accepta d'être, au nom du roi, préfet du département et proclama, lui aussi, que la seule ressource de la France était de se réfugier dans le gouvernement qu'elle regrettait d'avoir vu proscrire.

Les événements alors se précipitèrent. Pendant que Bordeaux ouvrait ses portes à un Bourbon, un royaliste ardent, M. de Vitrolles, lié avec M. de Dalberg, ami de Talleyrand, obtenait de ce dernier la mission d'aller auprès des souverains alliés sonder leurs intentions

(1) Alfred Nettement, *Hist. de la Restauration*, t. I, p. 59.

au sujet de Napoléon. Plusieurs royalistes, M. de Sénallé, etc., vinrent aussi au quartier général parler des Bourbons. Le 17 mars, M. de Vitrolles vit l'empereur Alexandre. L'empereur parla, en cas que Napoléon deviendrait impossible, de Bernadotte, d'Eugène de Beauharnais, de la République, etc., il ne prononça le nom des Bourbons que pour dire : « Il serait encore plus difficile de les soutenir que de les établir. » Cependant M. de Vitrolles fut, sur sa demande, autorisé à se rendre à Nancy, où le comte d'Artois se tenait si caché qu'il eut peine à le trouver. Le comte d'Artois, instruit par M. de Vitrolles des dispositions de Talleyrand, nomma ce dernier gouverneur de Paris.

Si Alexandre était réservé et indifférent, le duc de Wellington n'avait pas plus que lui la pensée de s'engager dans une voie royaliste : « Si nous avions été plus loin, écrit M. de Metternich, nous aurions échoué et nous aurions compromis l'union nécessaire entre les puissances (1). » Aussi, lorsque le maire de Bordeaux, M. Lynch, eut dit, dans une proclamation, que les alliés devaient protéger ceux qui se déclareraient pour les Bourbons, Wellington somma le duc d'Angoulême de démentir l'assertion, car, disait-il, « le renversement d'une dynastie et le rétablissement d'une autre n'était nullement le but des puissances alliées ».

Ainsi jusqu'ici les souverains étrangers repoussent les Bourbons, ne font rien évidemment pour les imposer à la France. Cependant M. de Vitrolles avait, avec sa conviction entraînante, gagné quelque chose : il avait fait accueillir, par les ministres Nesselrode, Metternich, Castlereagh, ses idées sur la nécessité de ne plus traiter avec Bonaparte et de reconnaître les Bourbons.

Bientôt l'ennemi était devant Paris et, après un dernier et héroïque combat dans les rues de Belleville, la capitale était forcée de capituler (30 mars). Alors une proclamation de Schwarzemberg, généralissime des troupes alliées, déclara que le pouvoir impérial était un obstacle insurmontable à la paix, et que les alliés cherchaient une autorité tutélaire en France : « C'est à Paris, disait-il, à accélérer la paix du monde; son vœu est attendu et l'armée alliée soutiendra ses décisions; ses habitants trouveront, dans l'exemple de Bordeaux et l'occupation de Lyon, le terme de la guerre étrangère et celui de la discorde civile. Vous ne sauriez plus le chercher ailleurs. Hâtez-

(1) *Mémoires*, t. I, p. 187.

vous de répondre à la confiance de l'Europe. » Comment donc le langage des alliés avait-il été ainsi modifié? Tout à l'heure ils repoussaient les Bourbons, et maintenant ils proposent aux Parisiens l'exemple des royalistes bordelais, sans le dire, ils avouent directement que les Bourbons seraient le salut. C'est qu'ils ont suivi le mouvement de l'opinion, chaque jour plus marqué. Quelques heures auparavant, un membre du conseil municipal de Paris, l'avocat Bellart, avait demandé à ses collègues de provoquer, par une adresse au peuple, le rétablissement de la royauté. La proposition était restée en projet, mais elle avait été appuyée par huit conseillers. Le fait était grave. Les alliés allaient apprendre également, peut-être par le maréchal Marmont lui-même, que, le 30 au soir, dans une réunion nombreuse, chez le maréchal, où se trouvaient le préfet de la Seine, le préfet de police, des membres du conseil municipal, des banquiers, des négociants, des propriétaires, tout le monde avait été d'accord sur ce point que la chute de Napoléon était le seul moyen de salut. On avait alors parlé des Bourbons, et un banquier, jouissant de la plus grande notoriété, M. Laffitte, s'était déclaré avec énergie en leur faveur : « Eh bien soit, avait-il dit, qu'on nous donne les Bourbons, si l'on veut, mais avec une constitution et la paix (1). » En entendant des hommes comme MM. Laffitte, Pérégaux, etc., exprimer une pareille opinion, Marmont croyait et chacun assez justement pouvait croire entendre la voix de la ville de Paris tout entière.

En vertu de la capitulation que, la veille au soir, au nom du salut public, le conseil municipal et une foule de commerçants avaient supplié Marmont de signer, l'empereur Alexandre entrait le 31 mars dans Paris. Or, toute la nuit du 30 au 31, les royalistes, apprenant les conversations tenues en présence du duc de Raguse, et sentant qu'elles exprimaient l'opinion qui allait devenir générale, avaient confectionné des cocardes blanches; dès le matin des groupes de cavaliers se mirent à crier dans les rues : *Vive le roi!* sans trouver, sauf en un ou deux endroits, ni contradiction ni écho. Chacun étonné semblait avoir besoin de se rappeler ce qu'était le roi. Des femmes distribuaient sur les places des cocardes blanches aux passants et parlaient avec ardeur à la foule. Peu à peu cette idée du roi se fit jour, fut accueillie, et envahit tous les esprits; quelques heures

(1) *Mém. du duc de Raguse*, t. VI, p. 250.

avaient suffi pour que l'enthousiasme de quelques-uns devînt l'enthousiasme de tous, tant chacun instinctivement comprenait que le retour du roi amènerait la fin de la guerre, donnerait le calme, la paix ; qu'en réalité la paix était nécessaire et que le roi seul pouvait l'assurer. Il y avait bien peu de royalistes le 31 au matin, le soir tout le monde l'était (1).

Une foule d'adresses circulèrent et, parmi ces adresses, une surtout était l'objet de toutes les conversations, car elle était plus qu'une parole, elle était un acte.

L'avocat Bellart avait renouvelé au conseil municipal sa proposition de la veille de provoquer par une adresse au peuple le renversement de l'Empire et le rétablissement de la royauté. L'adresse (nous en parlerons plus loin) avait été rédigée et treize conseillers l'avaient signée. Talleyrand que son ancienne situation sous l'Empire, son rang et la confiance des souverains coalisés portaient au premier rang, pensa que c'était aller trop vite, car il craignit d'être dépassé. Il l'était, en effet, car ce fut seulement le soir de ce jour, 31 mars, que l'empereur de Russie, le roi de Prusse et les généraux, réunis chez Talleyrand, discutèrent si on n'appellerait pas au trône le roi de Rome.

Alexandre penchait vers la régence, et Pozzo di Borgo fut obligé de combattre cette idée de son souverain, en disant : « La régence, c'est toujours Napoléon, et pour le repos de l'Europe il faut abattre Napoléon (2). » Alexandre mit alors en avant le nom de Bernadotte; mais Talleyrand intervint et exprima nettement son opinion que, dans l'état des choses, la Restauration des Bourbons était seule possible. Le prince de Lichteinstein ayant contesté une assertion émise par Talleyrand, au sujet de la faveur avec laquelle l'opinion publique recevrait les Bourbons, Talleyrand, pour appuyer sa parole, fit introduire l'abbé de Pradt et le baron Louis. « Nous sommes tous royalistes, s'écria l'abbé de Pradt, toute la France est royaliste. » Le baron Louis n'hésita pas à confirmer ce sentiment. « Il n'y a que Louis XVIII possible, reprit alors Talleyrand, parce que Louis XVIII est un principe. » Alexandre s'avoua convaincu ;

(1) Le 31 mars, M. Pasquier disait à un de ses amis : « Le règne de Napoléon est fini. J'ai servi l'empereur avec fidélité, je ne suis pour rien dans les événements qui l'ont précipité du trône, je retourne à l'ancienne dynastie. » (*Mémoires de Lavalette*, t. II, p. 94.)

(2) Cité dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1835.

mais M. de Dalberg le dit à M. de Vitrolles, « ce n'est pas par goût qu'Alexandre accepte les Bourbons (1) ».

Alexandre reconnaissait que les Bourbons étaient nécessaires à la sécurité de la paix, au point de vue européen, comme la veille, les négociants et banquiers, réunis chez Marmont, avaient reconnu qu'ils étaient nécessaires à la sécurité de la paix, au point de vue de l'intérêt français; en un mot, comme l'a dit un écrivain (2), la maison de Bourbon était nécessaire à la paix qui était nécessaire à tout le monde. L'empereur Alexandre ayant objecté ensuite que les Alliés ne pouvaient appeler au trône les Bourbons, Talleyrand répondit : « Le Sénat le fera. » Caulaincourt, qui se présenta au nom de Napoléon, fut donc éconduit : une déclaration indiqua nettement que les Alliés ne traiteraient plus avec Napoléon, et invitait le Sénat à nommer un gouvernement provisoire.

Talleyrand désigna comme membres de ce gouvernement M. de Dalberg, le général de Beurnonville, M. de Jancourt et M. de Montesquiou; naturellement il en fut le président. Etrange réunion d'hommes pour rétablir la monarchie ! M. de Montesquiou, qui avait été un des correspondants de Louis XVIII, avait seul un passé royaliste; mais M. de Jancourt, ancien membre de l'Assemblée de 1791, avait été attaché à la maison de l'Empereur; mais M. de Dalberg avait été créé duc par Napoléon et doté par lui d'une immense fortune; mais le général de Beurnonville avait été signalé au commencement de la Révolution pour la vivacité de ses opinions révolutionnaires; mais l'abbé de Pradt, dont la parole venait d'avoir tant d'autorité, avait été archevêque intrus de Malines, et avait adulé Napoléon au delà de toutes les bornes, au point de s'appeler lui-même l'aumônier du dieu Mars; mais Talleyrand, enfin, qui semblait conduire tout le mouvement, évêque constitutionnel, marié, grand dignitaire de l'Empire, premier personnage du régime impérial après l'Empereur, avait tout à attendre d'une régence sous le fils de Napoléon et rien à espérer des Bourbons, dont il se trouvait séparé par tout son passé et par le sentiment qu'entre lui et eux il y avait incompatibilité. Jamais, on l'a dit, l'impuissance des hommes devant la toute-puissance providentielle de la situation ne parut d'une manière plus manifeste que dans cette circonstance; et

(1) Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 670.
(2) Alfred Nettement, *l. c.*, t. I, p. 212.

la Restauration, imposée par l'opinion publique, sortit, pour ainsi dire, officiellement d'une réunion, où personne, sauf une, ne la désirait, ne la croyait possible peu de jours auparavant.

Le 1er avril, dès le matin, on put lire sur tous les murs de Paris cette foule d'adresses royalistes que la veille on se passait de main en main, et parmi elles la plus célèbre, la proclamation courageuse du conseil municipal de Paris. Après avoir énuméré d'un ton pathétique et déclamatoire, selon l'habitude du temps, tous les maux accumulés par l'Empire, les conseillers disaient : « Nous serions les déserteurs de la cause publique, si nous tardions à exprimer le vœu de nos cœurs et des vôtres. S'il y a des périls à suivre ce mouvement du cœur et de la conscience, nous les acceptons. L'histoire et la reconnaissance des Français recueilleront nos noms; elles les légueront à l'estime de la postérité. » En conséquence, le conseil général du département de la Seine déclarait, à l'unanimité de ses membres présents, qu'il renonçait formellement à toute obéissance envers Napoléon Bonaparte, et exprimait le vœu le plus ardent pour que le gouvernement monarchique fût rétabli dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes ; il arrêtait, en outre, que la déclaration et la proclamation qui l'expliquait seraient imprimées, distribuées et affichées dans Paris, notifiées à toutes les autorités restées dans la capitale et envoyées à tous les conseils généraux de départements (1).

Si la majorité du conseil municipal de Paris, nommé par l'empereur, exprimait publiquement ces idées, il fallait, on en conviendra, qu'elles fussent répandues dans la généralité des esprits. C'était le cri du cœur, c'était la première parole officielle qui témoignât en faveur des Bourbons, et c'est pourquoi Talleyrand, qui voulait se réserver le premier rôle, avait cherché, nous l'avons dit, à arrêter le zèle de Bellart et de ses collègues. Il vit avec peine la proclamation affichée dans Paris, et donna au *Moniteur* et aux journaux l'ordre de ne pas la reproduire. Le *Journal des Débats*, seul, la publia, mais tout Paris l'avait lue, car elle fut affichée partout. Le 1er avril, avait paru aussi la fameuse brochure de Chateaubriand : *de Bonaparte et des Bourbons*, qui donnait une arme à Louis XVIII.

Ainsi le prince de Talleyrand, loin de donner l'impulsion, la recevait ; s'il la donnait aux souverains alliés, il ne faisait, en réa-

(1) Le texte entier dans Nettement, *l. c.*, t. I, p. 151 et 152.

lité, que transmettre celle qui lui était imprimée, et que jusqu'au dernier moment il aurait voulu modérer. En effet, lorsque, le 3 avril, le Corps législatif, après avoir voté la déchéance de Napoléon, entendit la proposition, faite par des députés, de proclamer, séance tenante, le rétablissement de la monarchie légitime, le président, qui était aux ordres de Talleyrand, leva la séance pour empêcher un vote, et comme le Corps législatif aurait pu renouveler le lendemain sa proposition, Talleyrand fit fermer la salle de ses séances. Le Corps législatif avait vécu.

Cependant il fallut bien agir, et le gouvernement provisoire se décida à prendre une initiative. Le Sénat, qui avait déjà déclaré Napoléon déchu du trône, annonça, le 4, que la patrie n'était plus avec l'empereur, qu'un autre ordre de choses pouvait seul la sauver, et il appela la France à rétablir la véritable monarchie.

La veille de cette déclaration, le 3 avril, le gouvernement provisoire avait adressé au maréchal Marmont une note où se trouvaient ces paroles : « La prise de Paris a décidé la question militaire, la cause de l'empereur est perdue, mais il reste la France à sauver. Son sort est entre vos mains. Adhérez aux actes du Sénat et du gouvernement provisoire, le reste de l'armée suivra votre exemple, et une paix solide, honorable, rendra enfin au pays le repos qu'il a perdu depuis vingt-deux ans. » Le même jour, le prince de Schwarzenberg fit passer au maréchal cette note, ainsi que les documents qui pouvaient le mettre au courant des événements, et il ajoutait : « Je vous engage, au nom de votre patrie et de l'humanité, à écouter des propositions qui devront mettre un terme à l'effusion du sang précieux des braves que vous commandez. » Marmont fit aussitôt assembler les généraux du 6e corps, qu'il commandait. Tous furent unanimes à convenir qu'il fallait reconnaître le gouvernement provisoire et se réunir à lui pour sauver la France. Le maréchal envoya alors au prince Schwarzenberg les conditions de son adhésion : il demandait que le prince garantît à toutes les troupes qui, par suite du décret du Sénat, quitteraient les drapeaux de Napoléon, de pouvoir se retirer librement en Normandie avec armes et bagages; il stipulait la vie et la liberté de Napoléon, au cas où sa personne viendrait à tomber entre les mains des puissances. Ces conditions acceptées, Marmont vint à Paris; et, le lendemain, les généraux de son corps d'armée se replièrent sur Versailles.

Pendant que la Cour de cassation exprimait, le 3 avril, le vœu de « pouvoir, après plus de vingt ans d'orages et de malheurs, trouver enfin le repos à l'ombre de ce sceptre antique et révéré qui, pendant huit siècles, avait si glorieusement gouverné la France », pendant que la Cour des comptes constatait que, « de toutes parts, le nom des Bourbons se faisait entendre, et que tous les vœux pressaient leur retour », Napoléon méditait encore de reprendre son pouvoir ou plutôt, disait-il, de faire reconnaître les droits de son fils. Les plénipotentiaires que l'empereur avait nommés, Caulaincourt, Ney, Marmont, Macdonald, se présentèrent, dans la nuit du 4 au 5 avril, chez Alexandre. Macdonald annonça l'abdication conditionnelle de l'empereur et demanda, au nom de l'armée, le règne du fils de Napoléon. Caulaincourt fut si entraînant qu'Alexandre paraissait gagné en faveur de la Régence. Les maréchaux se joignirent à Caulaincourt, pour s'élever contre l'idée de rappeler les Bourbons. Alexandre, séduit par eux, leur dit : « Choisissez le nouveau chef qu'il faut à la France, et si c'est parmi vous qu'il faut aller le prendre, nous y consentirons de grand cœur et l'adopterons avec empressement. »

Ainsi, l'empereur Alexandre, loin d'imposer les Bourbons, ouvrait de nouvelles perspectives à l'ambition.

Alexandre quitta les plénipotentiaires pour prendre quelque repos. Puis il ouvrit encore la délibération sur ce sujet dans le conseil tenu dans la matinée du 5 avril, mais Talleyrand, qui connaissait l'opinion, chaque jour plus décidée en faveur des Bourbons, fit repousser toutes les propositions au sujet de la régence : « Napoléon ou Louis XVIII, dit-il, tout le reste est une intrigue. » Le roi de Prusse s'étant déclaré le premier contre la Régence, Alexandre adopta ce sentiment et le déclara aux plénipotentiaires, auxquels il annonça, en même temps, que le corps de Marmont se rangeait aux ordres du gouvernement provisoire. Si les envoyés de l'empereur n'avaient rien obtenu, ils avaient pu, dans leur court séjour à Paris, apprécier quelle était alors la direction de l'opinion. Aussi le soir même, à onze heures et demie, le maréchal Ney, toujours prompt à se décider, écrivait à Talleyrand : « J'ai vu que pour éviter à notre chère patrie les maux affreux d'une guerre civile, il ne restait plus aux Français qu'à embrasser entièrement la cause de nos anciens rois. » Le même jour (5 avril), l'ordre des avocats avait déclaré « qu'il attendait avec confiance du gouverne-

ment provisoire les mesures qui devaient assurer la restauration si désirée de l'auguste maison des Bourbons » ; et l'Institut, réuni en assemblée générale, avait adhéré longuement aux décrets du Sénat, en concluant que « la liberté et la paix ne pouvaient s'acquérir que par le rétablissement de la maison royale ». Le lendemain, 6 avril, le tribunal de commerce déclarait « qu'il attendait avec confiance la charte constitutionnelle qui se préparait, et émettait le vœu le plus ardent pour le retour de la famille auguste qui avait fait si longtemps le bonheur des Français ». Le 7, une réunion de cent vingt-deux notaires de Paris, « désireux de donner un témoignage public de leur respectueux dévouement à la famille des Bourbons, qui avait fait pendant huit siècles le bonheur de la France, exprimait, à l'unanimité, sa profonde reconnaissance envers le Sénat et le gouvernement provisoire, pour les actes qui avaient rendu à la France ses souverains légitimes ». Les avoués de Paris, également, « émettaient leurs vœux pour que les descendants d'une famille qui depuis tant de siècles a fait le bonheur de la France fussent rendus au trône de leurs ancêtres ». Ce ne sont pas ici des nobles ou d'anciens émigrés qui parlent, c'est la classe bourgeoise, c'est le commerce, ce sont les hommes d'affaires, inquiets et aspirant au repos. Aussi les membres du Corps législatif, qui n'avaient plus de lieu de réunion, mais voulaient suivre le mouvement, se félicitaient de « pouvoir manifester les sentiments qu'ils avaient dû jusqu'à ce jour renfermer dans leur sein, et exprimer la vive satisfaction qu'ils éprouvaient à voir l'auguste maison de Bourbon rappelée au trône, et le titre de roi des Français déféré à Louis-Stanislas-Xavier, frère de notre dernier roi ».

Le Sénat que Talleyrand dirigeait, suivit enfin pleinement le courant. Qu'attendait-il ? Des maréchaux, comme Oudinot, Mortier, Jourdan, etc. ; des généraux, comme Milhaud, Nansouty, Lagrange, etc. ; des administrateurs, comme le comte de Bondy, préfet du Rhône, le duc de Brissac, préfet de Dijon, etc., avaient adhéré à son premier décret. Le 8, il admet donc un projet de constitution, par lequel « le peuple français rappelait au trône Louis-Stanislas-Xavier de France, sous le titre de roi des Français ». Le 10, le gouvernement provisoire qui, la veille encore, avait reçu l'adhésion de ceux qui semblaient devoir être le moins favorables, comme l'archichancelier Cambacérès et le duc de Plaisance, donne au général Dessoles l'ordre de faire prendre à la garde nationale la

cocarde blanche que le maréchal Jourdan avait fait arborer dès le 8, à Rouen, en publiant un ordre du jour où il s'écriait : « Jurons obéissance et fidélité à Louis-Stanislas-Xavier et arborons la cocarde blanche en signe d'adhésion à un événement qui arrête l'effusion du sang, nous donne la paix et sauve notre patrie. » Ce cri du vieux maréchal résumait la pensée générale.

Tout était prêt, et le 12 avril le comte d'Artois entra dans Paris au milieu d'un enthousiasme tel, que ceux qui en furent témoins, et qui depuis ont pu voir d'autres fêtes et d'autres enthousiasmes, sont unanimes pour déclarer que rien n'a pu jamais lui être comparé. Le lendemain 13, l'ordre était donné de faire prendre la cocarde blanche par la marine et l'armée, car la veille, au milieu même du cortège du prince, plusieurs généraux portaient encore la cocarde tricolore.

Le maréchal Macdonald, le dernier négociateur pour l'Empire, qui, par un honorable scrupule, s'était tenu à l'écart, écrivit, le 14, au ministre de la guerre « qu'il adhérait et se réunissait à la majorité du vœu national qui rappelait au trône de France la dynastie des Bourbons ». Les moins royalistes jusqu'alors ne parlaient pas moins haut, ainsi firent Merlin de Douay, Boulay de la Meurthe, Muraire, le duc de Massa, etc. Carnot lui-même, qui commandait à Anvers, publiait, le 18 avril, une proclamation, qui reste comme le témoignage irrécusable du mouvement national et l'expression de ceux qui devant son élan y étaient résignés. A ce titre, elle doit être conservée : « Soldats, disait Carnot, aucun doute raisonnable ne pouvant s'élever sur le vœu de la nation française en faveur de la dynastie des Bourbons, ce serait se mettre en révolte ouverte contre l'autorité légitime que de différer plus longtemps à la reconnaître. Nous avons pu, nous avons dû nous assurer que le peuple français ne recevait cette grande loi que de lui-même. Un gouvernement, établi dans une ville occupée par des armées étrangères, avec lesquelles il n'existe encore aucun traité de paix, a dû quelque temps nous inspirer des craintes sur la liberté de ses délibérations. Ces craintes sont dissipées par le vœu unanime des villes éloignées du théâtre de la guerre. L'avènement du nouveau roi au trône sera bien plus glorieux, appelé par l'amour de ses peuples que par la terreur des armes. » Ainsi parlait un ancien régicide.

Louis XVIII quitta Hartwel, et le 24 avril il débarqua à Calais; puis, s'arrêtant à Boulogne, Abbeville, Amiens, il arriva à Com-

piègne le 29. Les maréchaux vinrent l'y trouver; et quoique habitués au prestige du plus grand des capitaines, ils subirent — tous l'ont avoué — l'irrésistible ascendant d'un monarque, impotent, il est vrai, mais sur le front duquel resplendissait l'auréole d'un roi de France.

L'empereur Alexandre n'avait rien fait, nous l'avons vu, pour hâter la Restauration; il chercha encore à l'empêcher, à la retarder du moins, afin qu'elle se fît comme il l'entendait. Si le témoignage de l'abbé Pradt est véridique sur ce point, Alexandre aurait mis à la disposition de Talleyrand trente mille hommes pour forcer le roi, à son arrivée à Calais, de souscrire certaines dispositions qu'il jugeait opportunes. Quoi qu'il en soit de ce fait, Alexandre arriva à Compiègne dans l'intention de contraindre Louis XVIII à accepter la constitution du Sénat : c'était mal connaître ce roi, si soucieux de sa dignité, que, chez lui, à Compiègne, devant les empereurs et les rois réunis, il passait fièrement devant tous le premier; Louis XVIII écouta Alexandre avec une impassib le et sévère dignité, dit Nettement, et refusa d'obtempérer au vœu du Sénat, en déclarant que « quoique vieillard et proscrit, la nation entière, éclairée enfin sur ses véritables intérêts, l'avait rappelé, qu'il revenait à sa voix, mais qu'il revenait roi de France ». Alexandre dut se retirer, mais quelques jours après, lorsque Louis XVIII fut à Saint-Ouen, l'empereur intervint encore et ne cacha plus sa pensée de s'opposer à l'entrée dans Paris. Le roi dut encore éluder les formules qu'on cherchait à lui imposer et donna la déclaration du 3 mai, qui fut le fondement de la Charte. Le même jour, Louis XVIII entra dans la capitale.

De l'ensemble de ces témoignages et de ces faits, il se dégage, ce me semble, pour tout esprit impartial, la conclusion que les Bourbons n'ont pas été ramenés par les étrangers et n'ont pas été imposés par eux à la France; on peut même dire au contraire qu'ils sont revenus malgré les étrangers. Ce ne furent pas non plus les royalistes qui rappelèrent les Bourbons, car lorsqu'ils jetèrent à la foule étonnée le premier cri de *Vive le Roi!* ils n'auraient pu déterminer à eux seuls un mouvement général. Ce ne furent pas davantage les hommes politiques réunis dans le salon de M. de Talleyrand, car ces hommes ne firent que traduire, au jour le jour, et même assez timidement, les vœux de l'opinion. Ne pas voir cela, c'est fermer les yeux à la lumière. Les Bourbons ont parlé, leur nom a volé de bouche en bouche et aussitôt ils ont été acclamés, car

chacun a compris instinctivement qu'après l'effondrement de l'empire, après les vingt ans de guerres atroces léguées par la Révolution et après les désastres qui les suivirent, les Bourbons seuls pouvaient parler à l'Europe, l'arrêter et donner la paix au pays. « On appela plus tard Louis XVIII *Louis le Désiré*, dit M. Alfred Nettement (1), il eût été plus exact encore de l'appeler *Louis le Nécessaire.* » Nul avènement de dynastie ne fut à tous les points de vue plus national, car le Roi sauvait véritablement la nation. « La question de savoir si le retour des Bourbons en France répondait aux vœux du pays a été diversement résolue, a écrit M. de Metternich (2). Pour moi je n'hésite pas à affirmer que l'immense majorité de la population a vu revenir ces princes avec satisfaction. La cause de ce sentiment est tellement naturelle, que cela devait arriver fatalement... Ceux qui voulaient la Restauration des princes légitimes, continue Metternich, c'étaient les amis de l'ordre public et de la paix politique, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation.»

Un seul témoignage — il n'est pas suspect, c'est celui de M. Louis Blanc — corroborera cette opinion : « Qu'on y réfléchisse bien, dit l'auteur de l'*Histoire de dix ans* (3), on restera convaincu que de toutes les combinaisons politiques possibles en 1814, aucune ne répondait aussi complètement que l'avènement des Bourbons aux vrais intérêts de la bourgeoisie. »

Comte Henri DE L'ÉPINOIS.

(*A suivre.*)

(1) *Hist. de la Restauration,* t. I, p. 142.
(2) *Mémoires,* t. I, p. 197.
(3) Introd., t. I, p. 38.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA RAGE

Les chiens enragés; un exemple de rage communiquée à l'homme. — Fréquence de la rage à peu près égale en toutes saisons; pourquoi cette fréquence présente souvent un minimum automnal. — La rage en 1878, dans le département de la Seine. — Division du sujet. — Origine de la rage. — L'Ecriture sainte ne parle pas de cette maladie. — Hippocrate; Aristote; l'Ecole d'Alexandrie; Celse; Pline; la rage n'existe pas dans tous les pays du globe. — Epidémie rabique au Pérou, en 1803. — Comment les officiers anglais propagent la rage. — Cette maladie est-elle spontanée? Raisons pour lesquelles on ne peut pas admettre la spontanéité actuelle. — Symptômes de la rage variable suivant les animaux atteints. — Rage canine, furieuse; période initiale ou prodromique; son importance, symptômes divers tirés du changement du naturel; hallucination.

Depuis quelque temps on remarque, dans les *faits divers* des journaux, des récits analogues aux deux suivants.

« Un chien enragé a été abattu aujourd'hui rue Championnet, par le gardien de la paix Mèneresse. Ce chien, qui était de forte taille, a parcouru une grande partie du quartier Montmartre, mordant tous les chiens qu'il rencontrait sur sa route.

« Malheureusement ce ne sont point seulement des chiens qui ont été mordus, deux femmes et un jeune garçon ont été victimes de la fureur de la terrible bête, contre laquelle l'agent Mèneresse a dû soutenir une lutte des plus périlleuses.

« Les personnes mordues ont été cautérisées immédiatement au fer rouge; quant aux chiens plusieurs ont été déjà retrouvés, les autres sont l'objet d'actives recherches. » (*Le Soleil*, 22 juillet 1880.)

« Encore un nom à ajouter au long martyrologe des victimes du devoir professionnel.

« Pierre Bourrel, vétérinaire, 50, rue d'Allemagne, était appelé,

le 4 mai dernier, chez un client dont la chienne paraissait malade. L'aspect doux et tranquille de l'animal n'inspira aucune défiance au vétérinaire, qui ne reconnaissant pas de suite les symptômes rabiques, se mit à caresser la chienne. Mais celle-ci se jetant tout à coup sur lui, le mordit à trois doigts de la main droite. M. Bourrel fit aussitôt attacher la bête et déclara qu'il reviendrait le lendemain. Au lieu de se cautériser tout de suite, le vétérinaire attendit d'être rentré chez lui. Il se passa ainsi trois quarts d'heure entre la morsure et la cautérisation.

« Dans la nuit qui suivit, la chienne rompit la corde qui l'attachait et s'enfuit. Depuis on ne l'a pas retrouvée. Ce fait n'a rien d'étonnant, on sait que les chiens atteints de rage aiment à errer librement.

« Aucun accident ne s'était produit chez M. Bourrel, depuis sa morsure et tout portait à croire qu'il était guéri, lorsque, dimanche dernier au matin, il se plaignit de violents maux de tête. Le médecin, appelé aussitôt, ordonna un bain sinapisé ; mais le mal alla croissant. Lundi dernier, se déclara le premier accès de rage. Ce fut affreux : le malheureux se débattait, et le poids qui lui serrait la gorge et l'empêchait de respirer, lui arrachait des cris rauques épouvantables. Sa jeune femme voulant l'approcher, il la supplia de se retirer craignant de la mordre. La scène était déchirante.

« On voulut le mettre une seconde fois dans un bain, mais il s'y opposa, disant que quatre hommes n'en viendraient pas à bout. Les accès se succédèrent ; enfin, dans une dernière crise, plus terrible que toutes les autres, la strangulation fut complète et il rendit le dernier soupir.

« Pierre Bourrel était âgé de quarante ans ; il laisse une veuve et un jeune enfant. » (*Le Soleil*, 1er août 1880.)

*
* *

Conformément aux préjugés en vogue (que de préjugés n'y a-t-il pas à combattre quand il s'agit de la rage !), beaucoup de lecteurs pourraient s'imaginer que ces terribles accidents sont beaucoup plus fréquents pendant la saison chaude que pendant les mois humides ou froids. Qu'ils se détrompent, la statistique démontre, en effet, que les cas de rage se répartissent à peu près également pendant les quatre périodes de l'année. M. Bouley a réuni 3,096 cas

de rage canine, qui fournissent le tableau suivant quand on les répartit par groupes de trois mois :

Hiver	Décembre Janvier Février	755
Printemps	Mars Avril Mai	857
Été	Juin Juillet Août	788
Automne	Septembre Octobre Novembre	696

Ces chiffres démontrent péremptoirement l'erreur du préjugé populaire. Si celui-ci est si enraciné qu'il faudra encore bien des années pour l'extirper, la cause en est à l'ignorance ou plutôt à la routine administrative, qui, chaque année, renouvelle, pendant la saison chaude, les règlements de police destinés à prévenir la diffusion de la rage.

Ce tableau dénote cependant un *maximum* au printemps et un *minimum* à l'automne. Si le premier n'a pas besoin d'explications particulières, à cause de son peu de constance, démontré par d'autres statistiques, le second trouve précisément sa raison d'être dans la pratique administrative. En effet, pendant tout l'été, la police pourchasse les chiens errants, les met en fourrière, et abat ceux qui ne sont pas réclamés; elle diminue considérablement les chances de morsure, les chiens errants et vagabonds étant plus sujets à être rencontrés par le chien enragé qui a fui le domicile de son maître. Le minimum de fréquence de l'automne se trouve ainsi suffisamment expliqué. Ce qui confirme encore cette manière de voir, c'est que dans tous les pays où la multiplicité des cas de rage a amené de nombreuses hécatombes de chiens, on a vu aussitôt diminuer le nombre des accidents.

En 1851, l'Allemagne du Nord est envahie par une épizootie de rage canine. A Hambourg, on constate 267 cas sur les chiens ; et cependant, au dire de Schrader, il y avait vingt-trois ans que la rage n'avait fait d'apparition dans cette ville. La police intervient avec

sévérité, 1,800 chiens sont mis à morts, les autres doivent être tenus rigoureusement à l'attache. Aussitôt la maladie diminue considérablement, et la sécurité reparaît. Malheureusement on se relâche insensiblement de la contrainte à laquelle on s'était d'abord soumis, et ce n'est qu'en 1856, c'est-à-dire cinq ans après, que cette sorte d'épizootie disparut. Pendant sa durée, les autorités vétérinaires de Hambourg ont constaté près de 600 cas. Schrader a fait alors une remarque d'une grande valeur; pendant que l'épidémie sévissait sur les deux rives de l'Elbe, on n'en observa aucun cas dans les îles de ce fleuve, et probablement, ajouta-t-il, parce que la contagion n'y fut pas importée.

*
* *

La même conclusion et les mêmes remarques ressortent encore du rapport sur les maladies contagieuses des animaux, en 1878. M. Leblanc a inséré dans ce rapport, qui ne concerne que le département de la Seine, des renseignements qu'on ne saurait trop méditer, car ils démontrent la nécessité des mesures sanitaires, et l'utilité, pour chacun de nous, de prêter son concours à l'administration pour en assurer l'efficacité.

En 1878, il a été signalé à la police 511 cas de rage, qui se décomposent ainsi : 440 chiens, 68 chiennes, 3 chats. Sur ces 511 cas, il y en avait 390 de rage furieuse et 121 de rage-mue. 103 personnes (67 adultes et 36 enfants) ont été mordues par ces animaux enragés, et 30 d'entre elles ont succombé.

Le nombre connu des chiens ou chiennes mordus a été de 454 et celui des chats de 24. On a abattu tous ces derniers, mais on n'a pu tuer que 342 des premiers. C'est dans l'intérieur de Paris qu'on a signalé le plus grand nombre de chiens enragés, 441 contre seulement 70 dans la banlieue.

Pendant cette même année 1878, l'École vétérinaire d'Alfort a reçu 88 chiens enragés vivants, 14 chiens dans les mêmes conditions, et 8 chiens apportés morts. En outre, on a amené 118 chiens et 14 chiennes soupçonnés d'avoir été mordus; total des chiens conduits à Alfort : 234.

Ces nombres, quelque élevés qu'ils soient, ne donnent pas la vérité complète, car la police ignore les cas de rage qui n'ont pas

été déclarés et le nombre de chiens qui sont entrés dans les établissements spéciaux.

Répartis par trimestres, les cas de rage signalés à la préfecture se répartissent de la façon suivante.

Premier trimestre.	141
Deuxième trimestre. . . .	175
Troisième trimestre. . . .	133
Quatrième trimestre. . . .	53
Total. . .	502

La diminution du quatrième trimestre est due aux mesures très énergiques appliquées aux chiens errants dans les mois de juillet et d'août. Pendant le premier de ces deux mois, 3,383 chiens furent conduits à la fourrière, et 1,334 pendant le second; total : 4.717, sur lesquels 4,500 furent abattus. On eut soin également de faire abattre tous les animaux mordus ou soupçonnés de l'avoir été. On voit l'influence de ces mesures sanitaires qui ont fait immédiatement diminuer d'un tiers le nombre des cas de race canine. Nous pouvons hardiment conclure que si, au lieu d'être mises en pratique pendant quelques mois, ces mesures l'étaient pendant toute l'année, le nombre des cas de rage baisserait très rapidement.

*
* *

Après ces préliminaires qui peuvent servir d'entrée en matière, abordons quelques-unes des questions les plus intéressantes que soulève la rage, maladie terrible, transmissible à l'homme, maladie sans remède une fois qu'elle est déclarée et dont on peut encore dire, comme Celse le faisait au premier siècle de notre ère : *Miserrimum genus morbi; in quo simul æger et siti et aquæ metu cruciatur. Quo oppressis in angusto spes est.*

Les points suivants me paraissent surtout mériter une attention toute particulière, au milieu de tous ceux dont on attend encore la solution :

Origine première et actuelle de la rage;

La rage est-elle spontanée ou communiquée?

Comment se manifeste la rage chez le chien, l'homme et les divers animaux susceptibles de la contracter?

Période d'incubation de la rage, c'est-à-dire intrevalle de temps

qui s'écoule entre l'inoculation et le développement de la maladie;
Traitement de la rage.

*
* *

Origine de la rage. — L'origine de la rage, comme celle du reste de tant d'autres maladies contagieuses, variole, rougeole, scarlatine, etc., qui désolent l'humanité, est inconnue. Nous ne savons pas où ni comment a pris naissance le premier cas de rage chez le chien. Mais aujourd'hui, il paraît à peu près certain que, même chez cet animal, la rage ne se produit pas spontanément, l'observation et la critique ayant démontré que chaque fois que l'on peut avoir tous les renseignements suffisants, on retrouve toujours l'inoculation, comme point de départ des accidents observés.

Nous reviendrons, du reste, bientôt sur cette question, en entrant dans des détails suffisants pour en bien préciser l'état actuel.

Dire que la rage paraît remonter aux premiers temps où l'homme s'est associé le chien pour mettre à profit ses instincts et sa force, c'est faire une hypothèse tout au moins inutile, car le loup, sinon le chat et le renard, est fréquemment sujet à la rage, et il n'est pas démontré, du moins à ma connaissance, que cette affreuse maladie ait débuté plutôt par l'un que par l'autre de ces animaux carnassiers. Les recherches historiques et la répartition géographique des pays où la rage existe actuellement et de ceux où elle est encore inconnue, jettent un certain jour sur cette question, mais sans la résoudre, aussi nous pardonnera-t-on les quelques détails dans lesquels nous allons entrer. La rage est un de ces sujets qui probablement ne seront pas épuisés d'ici longtemps, il ne faut donc rien négliger de ce qui peut l'éclairer de quelque lueur.

*
* *

L'Écriture sainte parle-t-elle de la rage? Sans me prononcer d'une façon absolue sous ce rapport, je dirai que toutes les recherches faites dans ce but ne m'ont conduit qu'à des résultats négatifs.

Le mot *rabies* n'existe pas dans la Vulgate, ni le mot λυσσα dans la version des Septante. Différents commentaires, entre autres le *Scripturæ sacræ cursus completus* de Migne, sont muets à ce sujet.

Cependant le chien était bien connu de Moïse, qui le rangeait parmi les animaux impurs, à l'inverse des Egyptiens qui lui rendaient un culte. Le mot *canis* se trouve en maints passages de la sainte Ecriture, surtout dans l'Ancien Testament, et nulle part il n'est accompagné d'une épithète ou d'un contexte pouvant faire soupçonner la rage.

Au reste, il n'y aurait rien d'étonnant que cette maladie qui existe certainement aujourd'hui en Orient, n'y ait fait son apparition que dans des temps relativement modernes. Car on connaît la date d'introduction de cette maladie dans des pays où autrefois elle était inconnue.

*
* *

Quoi qu'il en soit de cette question, il est certain qu'Hippocrate ne parle pas de la rage, et qu'on ne trouve pas trace de cette maladie dans les nombreux écrits hippocratiques que nous possédons. C'est là un fait vraiment étonnant; mais comment admettre que si le médecin de Cos eût connu cette terrible affection, il n'en eût pas fait mention, lui qui s'est montré si fidèle observateur, que l'on retrouve signalés dans ses livres les symptômes de plusieurs maladies dont la nosographie n'a été bien assise que dans ces derniers temps, l'épilepsie larvée entre autres.

Qu'on ne vienne pas objecter contre cette manière de voir que le mot λυσσα se trouve dans Homère, qui fait dire à Teucer qu'Hector n'est qu'un chien plein de rage. Il est trop facile de répondre que le mot grec, comme du reste le mot français *rage*, exprime plus souvent la fureur, la colère ou la haine qu'une maladie particulière. Le loup de Lafontaine n'était pas enragé bien que le poète l'appelle :

Cet animal plein de rage.

Tout au plus pourrait-on dire, pour expliquer le silence d'Hippocrate, que la transmission de la rage du chien à l'homme n'était pas connue à cause de la longue incubation qui séparait la morsure de l'animal des accidents rabiques. Mais même dans ce cas on devrait trouver dans les livres hippocratiques la description des principaux symptômes de la rage humaine.

Cependant soixante ans plus tard, Aristote, dans son *Histoire des*

animaux, mentionne la rage canine, mais il ne la croit pas communicable à l'homme.

« La rage (λυσσα), dit-il, est fatale aux chiens et à tous les autres animaux, *l'homme excepté*, que les chiens peuvent mordre. »

Aristote a peut-être basé son opinion sur l'observation de quelques cas d'immunité et il aura pris pour la règle les exceptions qu'il aura vues. Toujours est-il que son opinion, rapprochée du silence d'Hippocrate, nous permet d'affirmer que les accidents rabiques chez l'homme devaient être bien rares, à cette époque, dans la Grèce.

L'école d'Alexandrie connaissait la rage de l'homme, sur laquelle elle a laissé quelques écrits, mais il faut arriver à Celse, médecin qui vivait au premier siècle de notre ère, pour trouver une description élégante de cette maladie et surtout l'indication de tous les moyens que l'art possède pour s'opposer soit au développement ultérieur du virus rabique, soit aux symptômes de la rage confirmée. Une vérité qu'il faut malheureusement reconnaître, c'est que, sous le rapport de la thérapeutique, nous ne sommes guère plus avancés que Celse. Les meilleurs moyens dont nous disposons aujourd'hui contre la rage sont encore ceux que ce grand médecin a préconisés.

Pline l'Ancien, le grand encyclopédiste de l'antiquité, parle de la rage dans plusieurs endroits de son *Histoire naturelle* (1), mais il rapporte indistinctement, sans la moindre appréciation, plusieurs modes de traitements dont quelques-uns sont pour le moins puérils, sinon ridicules.

Les livres sacrés de l'Inde, de la Chine, du Japon, etc., contiennent-ils quelques détails sur la maladie qui nous occupe? C'est

(1) Les indications des passages où Pline parle de la rage, sont erronées dans les auteurs que j'ai sous les yeux. Il n'est donc pas inutile de signaler ici les numéros exacts des livres et chapitres que j'ai vérifiés avec soin dans l'excellente édition des Œuvres de Pline (traduction Littré) que possède la maison Firmin-Didot.

Pline parle de la rage : l. VIII, c. LXIII. — L. XXVIII, c. XLIII. — L. XXIX, c. XXXII. On ne saurait trop appeler l'attention sur cette édition du grand compilateur latin et sur l'excellente traduction qu'en a donnée M. Littré. Dans ces deux volumes grand in-8°, Pline a réuni toute la science de l'antiquité. Son œuvre est pour ainsi dire un résumé de tout ce que l'on savait à son époque sur les plantes, les animaux, les pierres, la médecine, la géographie, etc. Le tout est semé de faits piquants et d'anecdotes curieuses qui délassent au milieu des erreurs et des puérilités qui dénotent toute absence de critique chez l'auteur latin.

ce que nous ne chercherons pas pour le moment, car il serait facile de prolonger pour ainsi dire indéfiniment ces notions historiques. Où serait du reste l'intérêt de connaître les opinions souvent plus ou moins étranges émises sur la nature et le traitement de la rage? Les quelques détails dans lesquels nous venons d'entrer, rendent très probable ce fait que, dans l'antiquité, il y a eu des régions où la rage est restée longtemps inconnue et où son apparition, relativement récente, ne remonte guère qu'à un petit nombre de siècles avant notre ère. Il faut d'autant moins s'en étonner que, comme nous le disions tout à l'heure, il y a encore actuellement des pays où la rage est inconnue, et d'autres où son introduction presque contemporaine remonte à une date fixe bien authentique.

Ainsi de nos jours, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ne connaissent pas la rage. « J'ai consulté, dit Fleming, les écrits de tous les auteurs ayant quelque autorité, et je n'ai trouvé nulle part la trace de l'apparition de la rage, en Australie et dans la Nouvelle-Zélande, quoique le nombre des chiens importés dans ces contrées soit très considérable. D'après Darwin, il en serait de même dans la terre de Van-Diénen.

Par contre, voici des faits qui établissent la date certaine de l'introduction de la rage dans des pays où jamais auparavant cette maladie n'avait été signalée.

*
* *

Lisons d'abord le récit que A. Smith a donné d'une épidémie qui envahit le Pérou en 1803, et qui si elle n'est pas la rage, s'en rapproche assez pour que cette curieuse observation trouve ici sa place naturelle.

« Avant 1803, on n'avait jamais eu connaissance qu'aucun chien eût été attaqué de la rage, soit dans le Pérou, soit dans les contrées qui l'environnent. Mais à cette époque, cette maladie fit explosion, pendant les chaleurs de l'été, dans les vallées des côtes du nord; de là elle se répandit vers le sud, le long des plaines maritimes, atteignit la cité d'Aréquipa, au commencement de 1807, et s'étendit jusqu'à Lima, à la fin de la même année.

« Cette maladie *se développa spontanément* sous l'influence de la température excessive des années 1803 et 1804. Sur la côte nord, communément appelée *Costa-Abajo*, où elle commença, le thermo-

mètre Réaumur marquait 30 degrés dans quelques-unes des vallées. L'air était immobile; aucune brise ne ridait la surface de l'Océan. Les animaux se précipitaient instinctivement dans les eaux inanimées des lacs et des étangs pour trouver quelque soulagement aux souffrances que leur infligeait l'excès de la chaleur.

« La maladie s'attaqua à tous les quadrupèdes, sans distinction d'espèce, et elle donna lieu à de tels accès de frénésie que quelques-uns d'entre eux, dans leur fureur, se mordaient et se mettaient en lambeaux. Dans les localités où la chaleur était extrême, *plusieurs personnes présentèrent tous les symptômes de l'hydrophobie sans avoir été mordues.*

« Ce fut parmi les animaux de l'espèce canine que la maladie fit le plus de victimes, et elle revêtit sur quelques-unes un tel caractère de bénignité que *leurs morsures n'étaient pas mortelles.* Mais le plus grand nombre étaient gravement atteints, et, par leur intermédiaire, la contagion se propagea aux animaux de leur espèce, aux autres quadrupèdes et à l'homme lui-même. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Dans les villes d'Ica et d'Aréquipa, le nombre des personnes qui moururent des suites de morsures de chiens enragés fut plus considérable encore, et les cas observés moins équivoques que ceux dont il vient d'être question (1). Dans Ica, une seule chienne enragée mordit, dans une nuit, quatorze personnes, dont douze moururent; les deux qui survécurent avaient été soumis à un traitement médical. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Dès que le vice-roi du Pérou, Abascal, fut avisé que l'hydrophobie épidémique s'approchait de la capitale, il ordonna que tous les chiens de la ville fussent mis à mort, et, par suite de cette mesure prévoyante, il sauva Lima du fléau qui la menaçait. Les quelques malades hydrophobes qui, à cette époque, furent admis dans les hôpitaux, n'étaient pas des habitants de la cité, mais venaient des vallées et des fermes environnantes.

(1) Allusion à ce fait que, dans une plantation de cannes à sucre, un grand nombre de nègres moururent avec tous les symptômes de l'hydrophobie, pour avoir mangé des viandes de bestiaux morts de la rage qu'un contre-maître leur avait fait distribuer, dans un but d'économie sordide.

« Lorsque cette calamiteuse épidémie fit son apparition dans les vallées de Costa-Abajos, les chiens, d'après la relation de José Figuera, s'en allaient la queue pendante entre les jambes, et la bave s'écoulait abondamment de leur gueule; ils fuyaient la présence de l'homme, poussaient des hurlements retentissants, puis ils s'affaissaient sur leurs membres et restaient sans mouvements. Les chats, avec leurs poils hérissés, se sauvaient sur les toits des maisons. Les chevaux et les ânes se précipitaient furieux, les uns contre les autres; ils se jetaient à terre, se roulaient, et mouraient comme foudroyés. La décomposition des cadavres était immédiate. Les bestiaux au noir pelage, beuglant et mugissant, se précipitaient en bondissant les uns contre les autres, et luttaient avec tant d'acharnement qu'ils se brisaient leurs cornes. Leur mort était aussi foudroyante. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Depuis l'année 1808, cette terrible épidémie a complétement disparu. De temps en temps, cependant, on voit encore des chiens se précipiter avec violence çà et là, et mordre tous ceux qu'ils rencontrent sur leur route, absolument comme le font les chiens enragés. »

On a beaucoup discuté sur la nature de cette *maladie* frénétique? Était-ce la rage? C'est très probable, mais certains faits allégués contredisent cette opinion. A quelle cause l'attribuer? On a invoqué la température excessive de l'année 1803. Mais cette température s'est renouvelée depuis sans amener le même fléau. Cependant, à Lima, on était fort porté à croire que c'était la rage, comme en témoigne encore le massacre annuel des chiens, devenu, depuis l'année 1805, une mesure sanitaire rigoureusement observée. Au dire d'Ananue, cité par Fleming, « dans les belles matinées du printemps, les bateliers procèdent à cette exécution avec leurs bâtons armés d'un fer pointu. Ils poursuivent les chiens dans les rues et les tuent jusque sur les portes des maisons, où ils vont en vain chercher une protection. Le spectacle qu'offre alors Lima, est lamentable et dégoûtant. Les chiens, liés ensemble par le lazzo des bateliers, sont traînés par les rues où ils laissent leurs traces ensanglantées; et, pendant plusieurs jours, on peut voir leurs cadavres accumulés sur les squares publics. Ces scènes sanglantes dépassent en horreur celles des combats de taureaux ».

*
* *

Des épidémies de rage se sont montrées ainsi dans certains pays, mais il n'est pas toujours facile d'affirmer la vraie nature de la maladie, à cause de certains détails qui ne sont pas d'accord avec ce que nous savons actuellement de cette maladie. C'est ainsi que dans une épidémie qui a éclaté à Charlestown (Amérique du Sud), en 1750, on relate ce fait que les chiens enragés s'attaquent à tous les chiens qu'ils rencontrent, et que ceux-ci *peu d'heures après avoir été mordus sont dans le même état que leurs agresseurs.* Voilà qui est en contradiction avec tout ce que l'on sait sur la durée d'incubation de la rage.

Mais à côté de ces nombreuses relations d'épidémies, où l'origine du fléau est attribuée à la température excessive, à la décomposition des bestiaux morts dont les chiens font leur nourriture, etc., etc., il y en d'autres où la date et la voie d'introduction ne laissent aucun doute. Sous ce rapport, on ne trouvera pas étonnant que les officiers anglais, si amateurs de chasse à courre, aient beaucoup contribué à la diffusion de cette maladie dans les nombreuses possessions britanniques. Il est avéré que c'est de cette façon qu'elle s'est introduite à la Plata en 1806, à l'île Maurice en 1813, à Malte en 1847, à Hong-Kong en 1857, et à Shangaï en 1867. Ces faits authentiques ne sont-ils pas la preuve que la chose a dû se passer d'une manière identique ou analogue dans toutes les circonstances où on est resté ignorant des causes véritables de l'affection?

Nous voilà ainsi amené à discuter cette grave question : *la rage est-elle spontanée?*

*
* *

Peut-on faire remonter tous les cas de rage actuels à un premier cas, qui se serait transmis par inoculation sans rien perdre de son intensité ou de sa virulence? On a vu plus haut qu'il est impossible de savoir, historiquement parlant, où la rage a pris naissance. S'est-il trouvé, à un moment donné, des conditions telles que leur influence sur le chien, le loup ou un autre carnassier, ait amené nécessairement la production de la rage? Ces conditions ont-elles eu lieu une fois pour toutes dans une localité déterminée ou dans

diverses localités plus ou moins distantes les unes des autres? Ou bien ces conditions qui se seraient produites une première fois, se renouvellent-elles de temps en temps de façon à assurer la perpétuité de la maladie?

La réponse à faire à toutes ces questions est encore à trouver, non pas qu'elle n'ait été beaucoup cherchée. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'aujourd'hui nous ne voyons plus la rage naître spontanément. Chaque fois que des renseignements suffisants permettent de remonter à la source, celle-ci est toujours un animal enragé, dont la salive a été inoculée, soit par morsure, soit autrement, peu importe.

Ce qui confirme cette manière de voir, c'est le résultat obtenu par les mesures sanitaires chaque fois que les cas de rage se multiplient d'une manière inquiétante. Aussitôt les accidents rabiques diminuent pour ne reparaître que quand on se relâche de la sévérité primitive. Et cependant on n'osera pas avancer que ces mesures sanitaires aient quelque influence sur les conditions météorologiques qui, au dire des partisans de la spontanéité de la rage, suffiraient à la faire naître.

La géographie de la rage n'est pas favorable à la doctrine de la spontanéité, puisque malgré les relations si fréquentes de nos jours entre toutes les parties du globe, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Açores, Sainte-Hélène, le versant oriental des Andes, les régions équatoriales, l'île de Sumatra dans l'Océanie, le continent africain, à l'exception des régions du nord, enfin la Sibérie, la Kamschatka, tous pays dont la latitude et le climat sont différents, ne connaissent pas encore la rage. Livingstone n'a pas observé un seul cas de rage dans ses nombreux voyages à travers l'Afrique continentale. Il n'en est malheureusement pas de même de l'Algérie, où cette maladie qu'on avait crue un moment n'y pas exister, y sévissait déjà avant la conquête. Mais il faut ajouter que depuis notre occupation, les accidents rabiques sont devenus plus fréquents, par la raison bien simple que la population canine s'est accrue proportionnellement à la population humaine et que son agglomération dans les villes et les centres populeux constitue une des meilleures conditions de la propagation de la maladie. Nous avions pensé pouvoir donner quelques détails spéciaux sur la mortalité due à la rage en Algérie, mais nous n'avons pas trouvé de renseignements, à ce sujet, dans un ouvrage de statistique concernant l'Algérie et inti-

tulé : *la Démographie figurée de l'Algérie* (1), par le docteur René Ricoux.

Que n'ont pas invoqué les partisans de la rage spontanée ? Ils ont admis les influences atmosphériques, et on a vu plus haut que c'est à l'intensité de la température qu'on attribua l'épidémie péruvienne de 1803 à 1808. Mais il est bien plus raisonnable d'en chercher la cause dans l'introduction de quelques chiens enragés par les navires qui fréquentaient, à cette époque, la longue étendue des côtes de ce pays. Si la chaleur torride suffit à faire éclore la rage, pourquoi ne trouve-t-on pas celle-ci à Quito, à Sumatra, dans l'Afrique équatoriale, etc. ? Comment admettre raisonnablement que la température produise la rage en Algérie, en Égypte, au Pérou, dans l'Inde anglaise et reste sans effet dans les pays voisins. Si l'on admet l'influence du froid, il faudra bien expliquer comment le Kamschatka est indemne, tandis que l'Islande, le Groenland payent leur tribut à ce fléau.

Nous avons déjà dit, en commençant, que les saisons n'avaient aucune influence sur la production de la rage.

Il y a longtemps que l'on a encore invoqué en faveur de la spontanéité de cette affection, la faim, la soif, la mauvaise qualité des aliments, la colère et la souffrance. Est-ce que Bourgelat n'a pas fait mourir des chiens d'inanition complète sans réussir à les rendre enragés ? Est-ce que Magendie, Dupuytren, Breschet n'ont pas répété ces expériences avec le même insuccès. M. Colin n'a pas été plus heureux dans ses nombreuses recherches sur l'inanition, quand les malheureuses victimes étaient des chiens ou des chats.

Si les viandes putréfiées, les eaux corrompues peuvent faire naître spontanément la rage, pourquoi tous les animaux susceptibles de la contracter et qui s'adonnent à ce même genre d'alimentation, ne contractent-ils pas la même maladie ? Pourquoi les chiens de Constantinople et des villes de l'Orient, seuls chargés de la propreté et de l'hygiène et qui s'acquittent de leurs fonctions, en dévorant toutes les immondices et les matières putrescibles ou putrides que

(1) Un vol. grand in-8° de 304 p. et 12 tableaux graphiques, Librairie G. Masson, Paris. Si ce volume ne renferme rien de spécial à la rage ni aux diverses maladies qui causent la mortalité algérienne, il renferme par contre tous les éléments statistiques nécessaires pour apprécier le mouvement des différentes races, indigène, française, espagnole, maltaise, italienne, allemande, etc., dont l'ensemble constitue la population de notre colonie.

les habitants insouciants accumulent dans les rues, pourquoi, dis-je, ces chiens contractent-ils si peu la rage, qu'on a cru pendant longtemps que cette maladie était inconnue dans ces pays?

On a cité des faits pour prouver que sous l'influence de la colère, d'une grande souffrance, d'une vive contrariété, des chats, des chiens étaient devenus enragés et avaient pu communiquer le terrible venin par leurs morsures. Mais il sera toujours impossible d'affirmer que c'est bien là la cause vraie et authentique de la maladie, parce qu'on n'a jamais pu assurer que les bêtes n'avaient pas quelque temps auparavant été inoculées par des animaux enragés. Et si ces causes suffisaient, pourquoi ne verrait-on pas la rage se produire fréquemment dans les laboratoires de physiologie, où les chiens sont soumis à toutes sortes de souffrances et de tortures quelquefois prolongées fort longtemps.

Qu'on médite attentivement ce que M. Bouley dit du chat, qui sert encore souvent de victime aux expérimentateurs, à cause des difficultés qu'on éprouve à le maintenir sans danger.

« Avant l'invention de l'anesthésie, dit M. Bouley, le procédé le meilleur auquel on pouvait recourir pour se mettre à l'abri de ses coups, était de l'introduire dans un sac de grosse toile, sur laquelle on faisait une incision, au niveau même de la région où l'opération devait être pratiquée. Les animaux ainsi fixés devenaient furieux, dès qu'ils sentaient les atteintes des instruments, ils exprimaient leur fureur par leurs rugissements et par la violence de leurs mouvements. On voyait leurs griffes sortir à travers la toile qui leur servait de camisole de force, et ils mordaient sur elle à pleines dents et avec une sorte de rage. Cependant nous n'avons jamais vu la rage véritable se produire à la suite des fureurs excessives auxquelles les animaux s'étaient livrés pendant toute la durée de l'opération. Quand on faisait sortir le patient de son sac, il y avait dans ses regards et dans ses attitudes quelque chose de véritablement terrifiant, et il ne fallait pas s'exposer immédiatement à ses vengeances de tigre. Mais cet état *moral* ne durait pas; et une fois calmé de la souffrance de l'opération, l'animal redevenait ce qu'il était avant. »

La spontanéité de la rage est encore attribuée par un grand nombre de gens très convaincus à l'inassouvissement des désirs du chien au moment du rut de sa femelle. On a réuni, à ce sujet, de nombreux faits, et qui mieux est, L. Toffoli, de Bassano, en Italie, a eu recours à l'expérimentation. Sans entrer ici dans les trop nom-

breux détails où nous entraînerait cette nouvelle phase de la question, disons que les faits et les expériences, malgré le caractère pour ainsi dire démonstratif de quelques-uns, ne suffisent pas pour entraîner la conviction. La plupart sont des faits uniques, et les expériences qui paraissent convaincantes ne laissent pas de laisser la porte ouverte à quelques objections. Or, dans une question de cette importance, une très grande probabilité n'est pas la certitude, surtout quand, de toutes parts, on a d'excellentes raisons pour conclure en sens contraire.

Il résulte de tout ce qui précède que la spontanéité de la rage est loin d'être prouvée; que si elle existe, ce doit être si rare que dans la pratique il faut se conduire comme si cette cause de propagation de la maladie était nulle. Donc dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons dire que la rage se propage uniquement par inoculation.

*
* *

Quels sont les animaux susceptibles de contracter la rage et de la communiquer ensuite?

Au premier rang se trouve le chien, près duquel il faut placer le loup, le renard et le chat. Viennent ensuite le cheval, les grands et les petits ruminants, le porc, le lapin, la volaille, enfin l'homme.

*
* *

Quoiqu'elle possède des caractères généraux communs, la rage présente cependant des manifestations particulières, suivant l'animal qui en est atteint. Ainsi les symptômes de la rage canine sont différents de ceux de la rage chevaline et surtout de ceux de la rage humaine, d'où la nécessité d'entrer dans quelques détails à ce sujet, détails d'autant plus importants et d'autant plus intéressants que du jour où ils seront connus de tout le monde, la rage ne disparaîtra peut-être pas, mais du moins n'occasionnera plus d'accidents. Par conséquent, rien de plus essentiel que de savoir à quels signes on reconnaît sûrement la rage chez les différents animaux qui peuvent en être atteints.

*
* *

Rage canine. — Elle se présente sous deux formes, au premier abord très différentes, la *rage furieuse*, la *rage-mue*, formes éga-

lement virulentes, mais non également dangereuses, comme on le comprendra bientôt.

La *rage furieuse* du chien présente : 1° une *période initiale* ou *prodromique,* pendant laquelle il n'est pas encore aggressif et ne manifeste aucune tendance à mordre ; 2° une seconde période, dite de *rage confirmée*, qui se traduit par des symptômes de fureur et des tendances à mordre.

Période initiale ou prodromique. — Cette période est celle sur laquelle il faut le plus appeler l'attention des propriétaires de chiens, car elle est généralement, sinon toujours méconnue. On se figure malheureusement l'animal enragé tel qu'on le représente sur certaines images où l'on indique la médecine des accidents, c'est-à-dire le poil hérissé, en désordre, l'œil en feu, la gueule écumante, dégouttante de bave. Mais à ce moment il y a longtemps que le chien est malade et qu'il peut nuire.

Le malaise intérieur que détermine le début de la rage se traduit extérieurement par un changement d'humeur. L'animal devient triste, sombre, taciturne, il s'isole, va se coucher dans les coins et se plaît dans la solitude et l'obscurité, mais il ne peut rester en place. A peine est-il couché dans sa position habituelle pour dormir, qu'il se lève, s'agite, se promène, va et vient, puis se recouche pour recommencer indéfiniment le même manège. Cependant, dans quelques cas, la rage débute plutôt par la somnolence, et le chien demeure inattentif à ce qui se passe autour de lui, ne répondant que par des grognements quand on le sollicite à se lever ou quand on le pousse du pied. Ce qu'il faut bien savoir, c'est qu'à cet état l'animal a la salive virulente et capable de transmettre la maladie, d'où la nécessité qui s'impose de prêter la plus grande attention à ses premiers débuts, et surtout à cette agitation incessante qui, d'après Souatt, célèbre vétérinaire anglais, est caractéristique de la rage, et suffit à la faire reconnaître ! Il faut aussi noter, comme symptôme d'une grande valeur, la tendance à lécher les objets froids, tels que le marbre, la pierre, les métaux. « Je prédis une fois, dit Blaine, l'approche de la maladie par l'attachement extraordinaire d'un petit roquet à un petit chat qu'il léchait continuellement, ainsi que le *nez froid* d'un autre roquet qui vivait avec lui. » Cependant il est très remarquable qu'à ce moment le chien enragé n'a aucune tendance à mordre et qu'il reste docile à la voix de son maître, mais avec un empressement moindre que par le passé. Il

retourne presque aussitôt à sa solitude ; ou, s'il est sur de la litière, il l'éparpille, puis la rassemble pour la rejeter bientôt loin de lui. Le chien de nos appartements bouleverse de même les coussins, les retourne, les rejette, etc. A d'autres moments, le chien se dresse, il devient attentif comme s'il était aux aguets, puis il s'élance et mord dans l'air comme s'il voulait attraper une mouche au vol. Ou bien il se précipite avec fureur et en hurlant contre un mur, comme s'il avait entendu quelque chose de menaçant de l'autre côté. C'est qu'à cette période de sa maladie, le chien est sujet à de véritables *hallucinations*. Il agit, en effet, comme s'il entendait des voix ou s'il voyait certains objets, mais il n'est pas tellement absorbé par ces sensations *subjectives* que la voix de son maître ne suffise à le rappeler à la réalité. Mais ce repos ainsi provoqué ne dure pas, car bientôt après les fantômes reparaissent et les mêmes scènes se déroulent.

Ainsi donc, à cette période, le chien enragé n'est pas inoffensif ; il est vrai qu'il n'attaque pas, il arrive même fréquemment que ses sentiments affectueux s'accentuent davantage et qu'il répond aux avances de son maître par des lèchements sur les mains et sur la figure. Propriétaires insouciants, prenez garde à ces perfides caresses, car cette langue qui vous lèche est couverte d'une salive virulente, qui communiquera certainement la rage si votre peau présente quelque excoriation ou quelque solution de continuité.

On connaît cette pratique injustifiée, mais profondément enracinée dans certains esprits, de faire lécher par des chiens les plaies et les ulcères, sous prétexte que leur cicatrisation se fait plus rapidement. Il existe dans la science de nombreux cas de transmission de la rage à l'homme, qui ne reconnaissent pas d'autre cause que cette coutume d'autant plus répandue qu'elle est plus dangereuse, surtout à cette époque de l'évolution de la maladie où le chien semble témoigner à son maître un redoublement de tendresse qui éloigne tout soupçon.

Le chien conserve longtemps cette affection pour son maître, à tel point que, plus tard, quand l'envie de mordre se manifestera, il quittera la maison pour aller s'attaquer aux personnes du dehors.

Cette puissance, cette autorité pourront souvent être mises à profit, elles permettront d'éviter des malheurs ; car alors qu'il n'obéit plus à personne et qu'il commence à manifester sa fureur,

le chien enragé écoutera encore docilement la voix de son maître, qui en profitera pour l'attacher ou le séquestrer.

Un moyen de diagnostic, qui réussit assez souvent, mais n'est point absolu, c'est de présenter un bâton au chien ; si celui-ci saute après, la rage est très probable. On peut dire toutefois que ce signe n'acquiert d'importance que dans certaines circonstances spéciales qui démontreront un grand changement dans le naturel du chien.

Il est bien entendu que tous ces caractères varient dans leur intensité, que leur manifestation est d'autant plus importante que le naturel du chien paraît plus changé. On comprend aussi qu'un chien de garde ou de berger accusera ce symptôme d'une autre manière que le chien d'agrément, qui vit dans un appartement.

Les principales fonctions présentent des particularités qu'il faut connaître. Les plus importantes sont certainement celles qui se rapportent au tube digestif.

Commençons tout de suite par combattre un préjugé universellement répandu et qui est le plus grand obstacle à la suppression de la rage. Qui ne croit pas que le chien enragé *a horreur de l'eau*, en un mot, qu'il est *hydrophobe*? On ne saurait trop le répéter, le chien enragé n'a pas horreur de l'eau, il n'est pas *hydrophobe*. Non, l'eau ne lui fait point horreur ; quand on lui offre à boire, loin de reculer épouvanté, il s'approche du vase, lappe avidement le liquide et le déglutit. Même plus tard, à l'époque où la constriction de la gorge rendra la déglutition difficile et même impossible, on le voit souvent plonger tout son museau dans l'eau et *mordre* pour ainsi dire le liquide, qui ne peut plus franchir l'isthme du gosier convulsivement resserré.

Le chien enragé a si peu horreur de l'eau, il est si peu hydrophobe, qu'on en a vu traverser des rivières à la nage pour aller mordre les moutons situés sur l'autre rive.

Comme un préjugé repose souvent sur une vérité faussement appliquée ou mal interprétée, il est bon de dire, dès maintenant, que l'hydrophobie et l'horreur de l'eau sont un symptôme à peu près constant de la rage de l'homme.

Sans se donner la peine de le vérifier, les premiers observateurs ont conclu, en raisonnant *a priori* et par analogie, que ces symptômes devaient nécessairement exister dans la rage du chien, par la seule raison qu'on les observait chez l'homme.

On voit donc dans quelle erreur on tombe quand on dit d'un chien

enragé qu'il est *hydrophophe*, et quand on prend l'*hydrophobie* comme synonyme de rage. L'hydrophobie est un symptôme de la rage de l'homme, mais il n'est pas spécial à cette maladie, puisqu'on l'observe dans certaines affections nerveuses, quelques maladies de l'estomac et d'autres organes.

Il faut également combattre le préjugé, qui prétend que le chien enragé perd l'appétit et ne mange plus. C'est faux. Au début, il ne refuse pas la nourriture, quelquefois même il la mange avidement et avec voracité. Si bientôt cet appétit diminue et disparaît, c'est pour se pervertir et se dépraver. On le voit alors avaler de la paille, des corps étrangers, coussins, couvertures, etc., ses propres excréments, lapper son urine, déchirer les planches de sa cabane, enfin s'attaquer à tout ce qui lui tombe sous la dent et le déglutir. Aussi est-ce une grande présomption de rage quand, à l'ouverture du cadavre d'un chien soupçonné, on trouve son estomac rempli d'une multitude de corps étrangers et disparates.

Le vomissement, surtout le vomissement de sang, est aussi un symptôme du début auquel il faut faire grande attention, il a été suffisant dans bien des cas pour faire reconnaître la maladie.

Il ne faut pas s'imaginer non plus, conformément aux croyances populaires, que la bave écumeuse est un symptôme nécessaire de de la rage. Au début, le chien enragé ne bave pas et il n'a pas la bouche écumeuse, et cependant il est dangereux.

Puisque nous parlons des symptômes présentés par le tube digestif, c'est le moment de dire un mot sur les *lysses* ou *vésicules de la rage*. On trouve quelquefois de chaque côté du frein de la langue, chez les animaux enragés, des vésicules pleines d'une sérosité limpide ou blanchâtre. Ce phénomène n'est pas constant et il n'a pas toute la portée que certains auteurs ont voulu lui attribuer. Cependant il faut dire qu'en 1823, à Alfort, on a constaté quatre vésicules sur un chien. Leur liquide a déterminé la rage sur tous les chevaux auxquels Barthélemy aîné, alors professeur de clinique à cette école, l'avait inoculée. Cette question est encore trop obscure pour que nous puissons utilement entrer dans tous les détails qu'elle comporte.

Un signe excellent pour reconnaître la rage est fourni par la voix. En effet, le chien enragé ne s'exprime plus comme d'habitude, il hurle d'une façon tellement caractéristique, qu'il suffit de l'avoir entendu une fois pour garder toute sa vie le souvenir de ce hurle-

ment sinistre et significatif. C'est là un signe auquel les piqueurs attentifs ne se trompent pas. Tout chien qui, dans une meute, fait entendre un de ces aboiements étranges et indescriptibles, doit être aussitôt séparé et mis dans l'impossibilité de nuire et de fuir.

Le meilleur réactif pour reconnaître la rage, non seulement chez le chien, mais encore chez d'autres animaux, est encore le chien. Sa vue exerce sur l'animal enragé une impression telle que celui-ci prend aussitôt une attitude aggressive, cherche à l'atteindre et à le mordre. Le cheval, le bœuf, le mouton, se comportent de la même façon. Cependant le fait suivant est une exception dont la singularité mérite d'être connue.

« Un cheval, auquel Renault avait inoculé la rage d'un mouton, contracta cette maladie qui revêtit chez lui des caractères d'une intensité telle que l'animal tourna sa fureur contre lui-même, se déchira à coups de dents la peau des avant-bras. Sur cet animal, si exalté dans sa rage, la vue d'un chien ne produisit aucune excitation. Celui qu'on lui jeta dans sa mangeoire fut épargné, il le repoussa de sa tête sans lui faire aucun mal. Mais quand on lui présenta un mouton, il entra à l'instant dans un accès de fureur terrible; il bondit sur lui pour ainsi dire, et la pauvre bête, saisie entre ses puissantes mâchoires, fut à l'instant même broyée sous ses dents. »

Ce fait se reproduira-t-il en nombre suffisant pour permettre d'affirmer que l'animal enragé entre en fureur à la vue de l'animal dont l'espèce lui aura inoculé la maladie? C'est ce que l'avenir décidera. Mais ce qu'il ne faut point oublier, c'est l'influence que le chien exerce sur l'animal enragé, car c'est là un des symptômes les plus précieux pour reconnaître l'existence de la maladie. C'est donc là un fait auquel l'on devra être attentif, car il est rare qu'il ne se manifeste pas.

A cette première période, le chien présente un autre symptôme également fort significatif, il est atteint d'*analgésie*, c'est-à-dire que sa sensibilité est diminuée au point de ne plus ressentir que faiblement la souffrance et de rester *muet* sous la douleur. Si on le frappe, ou si on le pique, il ne réagit plus, comme dans l'état de santé, par un grognement, une plainte ou cri. Il faut une très forte douleur pour le décider à agir. Ainsi quand on met le feu à sa litière, il ne cherche souvent à éviter les flammes que lorsqu'elles lui ont déjà fait de profondes brûlures. Si on lui présente une

barre de fer rougie au feu, il se jette dessus et la mord pour reculer immédiatement. Certains même ne lâchent plus la barre rougie qu'ils ont saisie entre leurs dents.

Cette analgésie ou, si l'on aime mieux, cette insensibilité à la douleur ne suffit-elle pas à expliquer les profondes morsures que ces animaux se font à eux-mêmes? Souvent les vétérinaires sont témoins de ces faits qui doivent les mettre en garde. Youatt a vu un chien qui s'arrachait complètement les chairs des membres et des pieds. M. Bouley cite l'exemple d'un épagneul vivant en appartement, qui s'était fait à la croupe près de la queue une plaie vive et qui, le lendemain, sépara complètement cet organe du reste du tronc.

Qu'on suspecte donc tout chien qui supporte les coups sans faire entendre ni plainte, ni cri, surtout si ce chien est errant et poursuivi. *A fortiori*, tout animal qui se mord lui-même devra-t-il être sequestré.

On sait que chez l'homme, au moment où la rage va se développer, la cicatrice devient quelquefois le siège de rougeurs, de démangeaisons, d'une vascularisation plus grande. Le même fait se passe ordinairement chez le chien. Suspectez donc fortement tout chien qui, quelque temps après avoir été mordu par un autre, léchera constamment la cicatrice et la fera saigner en la rongeant. Enfin pour finir ce qui a trait à la période prodromique de la rage, signalons une grande excitation sexuelle qui porte l'animal enragé à lécher l'anus et les parties génitales des autres chiens.

Pris séparément, chacun des symptômes que nous venons d'indiquer n'a pas la même valeur, les uns sont plus importants que d'autres; mais ce qui sera surtout significatif, ce sera la réunion de plusieurs d'entre eux.

Le jour où devaient paraître ces lignes, l'Association française pour l'avancement des sciences était réunie à Reims, depuis le 12 août, pour sa neuvième session annuelle. Celle-ci s'est composée d'une séance générale d'ouverture; de séances de sections ou de groupes; de visites scientifiques et industrielles; de conférences publiques et d'excursions. Parmi les conférences, nous signalerons celle de M. Perrier, sur *le transformisme* et celle de M. Gariel, sur *les gaz et la matière radiante*. La première a eu lieu avec projec-

tions à la lumière électrique, et la seconde était accompagnée d'expériences.

En séance générale, M. Ch. Richet a parlé sur *le sommeil naturel et le sommeil provoqué;* et M. Javal, sur *l'hygiène de la lecture.*

Outre les visites aux établissements scientifiques et industriels de la ville de Reims et des environs, il y a eu des excursions générales qui ont permis de visiter Châlons et le camp d'Attila, Sainte-Menehoulde et l'Argonne, la manufacture de glaces de Saint-Gobain, Epernay et le Château de Baye. L'excursion finale a eu pour but la vallée de la Meuse et les grottes de Han, en Belgique. Dans une des prochaines chroniques scientifiques, nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce que ce congrès a offert de plus intéressant. Inutile de dire combien dans ces voyages et ces nombreuses excursions, on est heureux d'avoir sous la main les *Guides-Joanne.* Ceux qui nous ont été le plus utiles sont le *Nord de la France*, les *Vosges* et les *Ardennes* et la *Belgique.* Nous avons également trouvé beaucoup de renseignements utiles dans les petits volumes que M. Joanne publie à la librairie Hachette, sur la *Géographie des départements.*

Dr Tison.

MÉLANGES

LES PLATEAUX DE LA BALANCE (1)

S'il y a, comme je le crois, du génie dans M. Ernest Hello, il faut avouer cependant que ce n'est pas celui des titres... Déjà, dans ses *Contes*, qui certainement méritaient mieux, il avait mis à leur tête, pour les caractériser, l'épithète triviale et insuffisante d'*extraordinaires*. Aujourd'hui, c'est les *Plateaux de la balance*, — disons-le-lui brutalement : — une platitude! Et si ce n'était que plat, encore ! Mais c'est tout à la fois vulgaire et précieux, sentant d'une lieue sa vieille mythologie grecque, à laquelle, moins que personne, M. Ernest Hello devrait toucher. Prétintaille de rhétorique plaquée au front du livre le plus contraire à la rhétorique, c'est-à-dire à toute convention dans les idées et dans le style... Le titre d'un livre doit engager à l'ouvrir — comme le regard d'une femme inconnue doit donner l'envie de la connaître et de lire dans le cœur qui a ce regard... Tel n'est point le titre que M. Hello a choisi; et si on n'avait que l'impression de ce titre, si on ne connaissait pas déjà l'auteur des *Plateaux de la balance*, si, à défaut de l'attirance de son titre, on n'avait pas l'attirance de son nom, j'imagine qu'on pourrait bien tourner le dos à cette Justice *de papier timbré* dont il nous rappelle l'image et qu'on planterait là l'auteur et sa balance, comme si c'était... un épicier.

Mais heureusement, M. Ernest Hello, — quoique sa gloire ne soit pas

(1) *Les Plateaux de la balance*, par M. Ernest Hello, chez M. Palmé.

faite encore, — n'est pas un inconnu, du moins pour moi qui en ai souvent et vainement parlé ici, dans ce journal, et qui aimerais tant à être le héraut de sa gloire future! M. Ernest Hello, à chacune de ses publications, a été signalé et salué par moi, comme un de ces esprits qui, dans un temps donné — hélas! toujours trop long — doivent vaincre les affreux et nombreux obstacles que toute supériorité, dans quelque genre que ce soit, trouve fatalement devant elle. Excepté son dernier et son plus magnifique ouvrage intitulé : *les Paroles de Dieu*, d'une hauteur de mysticisme qui épouvante l'admiration et dont je ne me suis pas senti digne de rendre compte, j'ai toujours parlé de ses livres avec l'intérêt passionné qu'ils excitent... J'ai particulièrement montré dans M. Ernest Hello, l'intuitif dans l'histoire (*Physionomie des Saints*) et l'inventeur, l'homme d'imagination dans ses Contes (*les Contes extraordinaires*). Aujourd'hui, c'est une autre face de cet esprit multiface sur un fond identique que je vais montrer... Aujourd'hui, je vais parler du moraliste et du critique, mais d'un moraliste et d'un critique dont on n'a plus actuellement la moindre idée, — car voilà le caractère du talent de M. Ernest Hello, c'est de ne rien faire comme personne, — non par originalité littéraire ou calcul d'art, — mais par une originalié bien autrement grandiose et profonde, — l'embrasement d'une foi religieuse qui, dans un temps où l'enthousiasme est tué dans tous les esprits et dans tous les cœurs, est la plus étonnante, — la plus stupéfiante originalité!

II

Et c'est aussi la plus funeste! C'est cette sorte d'originalité qui retarde aujourd'hui M. Hello dans sa renommée, et qui empêchera peut-être... qui le sait? pendant combien de temps? son ascension dans la gloire. C'est encore plus que son talent, l'originalité de son christianisme absolu, trop sublime pour intéresser la masse impie d'une époque qui ne comprend plus rien à l'enthousiasme d'une foi comme la sienne. Le Génie tout seul, quand il se manifeste sous quelque forme et sous quelque influence que ce soit, a toujours contre lui, de cela seul qu'il est le Génie, toute la foule des médiocres et des imbéciles, qui n'en comprennent pas la beauté; mais quand à cette épaisseur il s'en ajoute une autre, impossible à percer, celle-là! quand à cet arcane du génie se joint l'arcane d'un sentiment religieux, qui fut autrefois une chose vivante, même quand elle était haïe, mais qui est devenue une chose méprisée, indifférente, presque détruite et de plus en plus incompréhensible, on reste incompréhensible comme elle. Voilà l'histoire de M. Ernest Hello! Il rame, depuis des années, sur les galères de la publicité, qui n'est pas

pour lui comme pour nous, profanes écrivains, la publicité de l'amour-propre, mais celle de la charité, et certainement il n'a pas trouvé dans l'opinion des hommes une récompense en proportion de ses efforts et de ses travaux. Indépendamment de sa *Physionomie des saints*, des *Paroles de Dieu* et des *Contes extraordinaires* que je viens de rappeler, il a publié les deux traités : l'*Homme et le Style*, *le Jour du Seigneur*, *Renan*, *l'Allemagne et l'athéisme au XIXe siècle*, *les Œuvres choisies mises en ordre et précédées d'une Introduction*, *de Jeanne Chezard de Martel*, *la Bienheureuse Angèle de Foligno* et *Rusbrock l'admirable;* et tout cela qui mériterait pourtant de retentir n'a pas rompu le silence étendu autour de cet harmonieux nom d'Hello, si bien fait, à ce qu'il semble pour résonner, comme un clairon d'or, sur les lèvres de la gloire; tout cela n'a pas mordu sur l'esprit d'un temps éperdument sorti des voies où la pensée et la piété de M. Hello se concentrent. Ce grand mystique, qui est un grand écrivain, ignoré et déplacé dans un temps où l'esprit humain brutalisé n'est plus fier que de son sens pratique et descend chaque jour plus bas dans sa poussière, reste donc dans le désert de l'inconnu, comme saint Siméon Stylite sur sa colonne, mais avec cette différence que des populations tout entières allaient se grouper d'admiration et de respect aux pieds du Solitaire miraculeux, comme autour d'un prophète, pour entendre tomber ses oracles, tandis que le saint Siméon Stylite du XIXe siècle reste sur la colonne de ses écrits, sans que la foule qui passe y prenne garde et s'aperçoive que cette colonne est rayonnante!

Triste chose! triste temps! temps désespérant et désespéré, que celui où l'esprit humain, qui se croit entier, a fini par se mutiler de sa propre main et s'est émasculé de la plus grande de ses facultés — de la faculté religieuse. Allez, ce n'est pas un malheur arrivé à M. Hello tout seul que le peu de souci pris de ses œuvres par l'impiété du temps où il vit! Tout ce qui a écrit depuis trente ans avec une plume chrétienne a subi l'outrage de cette indifférence aveugle et terrible, et plus la plume a été chrétienne, plus l'insouciance pour l'œuvre, si belle qu'elle fût, a été complète... Brucker, dont je parlais l'autre jour, Brucker, le Charles-Quint de son propre esprit qu'il abdiqua, la subit et n'en souffrit pas. Il avait pris ses précautions contre elle. Il s'était encapuchonné dans le silence résigné du moine. Mais Saint-Bonnet, qui vient de mourir et dont la mort fait un trou dans le siècle, que personne du reste ne voit, ne se résigna pas comme Brucker, et ses œuvres, malgré tout ce que j'en ai crié, sont à peine lues, même par les lettrés. Après eux, voici M. Hello qui souffre à son tour de l'indifférence, maudite un jour par Lemennais, d'une époque qui n'aurait pas écouté Balzac lui-même, le Balzac qu'elle adore, s'il n'avait pas mis le catholicisme de sa pensée sous le couvert de ses romans ou s'il y en avait mis davantage. L'horrible et l'inepte oubli dans lequel est tombé Lamartine, le plus grand

poète que la France ait jamais eu, vient de cet hébêtement mortel du sens religieux. Consolation qui ne console pas! Ni saint Augustin, ni saint Denys l'Aréopagite, ni saint Chrysostome, ni aucun des Pères de l'Église, qui furent les plus grands esprits de l'humanité, — dont nous savons les noms, mais dont nous ne lisons plus les ouvrages, — ne trouveraient maintenant une miette de gloire à ramasser pour leur génie, — ce génie qui fut consubstantiel à leur foi! Et leur successeur, à distance, par l'inspiration et par l'enthousiasme, cet Ernest Hello, qui me fait l'effet d'un saint Siméon Stylite, au dix-neuvième siècle, par l'isolement et par la hauteur, a beau le savoir, il ne prend pas, lui, si haut qu'il soit, son parti de cette accablante destinée. L'influence qui pourrait s'échapper de lui, repoussée, revient sur lui et l'écrase... Il est souvent descendu — et dans quel trouble! — de cette colonne où ne monte pas vers lui le regard des hommes pour se livrer à la recherche violente, haletante, presque furieuse, d'une renommée sur le désir ambitieux de laquelle tout le monde s'est mépris, et moi-même. D'aujourd'hui seulement on ne s'y méprendra plus! Le livre d'aujourd'hui vient, en effet, de révéler, dans un de ses plus beaux chapitres — le chapitre de la *charité intellectuelle* — le secret de cette ardente préoccupation de la gloire, opposée si longtemps dans M. Hello à l'humilité calme du chrétien; et en le lisant, ce chapitre, on comprendra enfin que ce qui semblait un vulgaire sentiment humain traînant encore dans une grande âme, dévorée de christianisme, était, au contraire, tout ce qu'il y avait au monde de plus chrétien, puisque c'était le sentiment exaspéré d'un apostolat impossible.

III

Et cette révélation n'est pas la seule de ce livre profond, entrepris contre toutes les idées communes, et qui pourrait s'appeler, au lieu des *Plateaux de la balance*, le livre des révélations. Le puissant moraliste que le traité de l'*Homme* avait annoncé avec tant d'éclat, a persisté dans M. Ernest Hello, et s'est comme spécialisé dans l'ouvrage qu'il publie. Non pas que le mystique, le mystique de ses précédentes publications, s'y soit éteint! Dans une pareille nature, il est inextinguible. Mais le mystique, à la parole perdue, dans *le désert d'hommes* sans écho de ce monde ambiant, a dû nécessairement se détourner quelque peu des choses divines pour envisager les choses humaines qu'il voulait voir, et il les a percées d'un tel regard que le monde, inattentif et indifférent au mystique, prendra peut-être garde à l'observateur!

Il est redoutable, en effet, car il voit juste, et la justesse d'esprit mène à la terrible justice... Mais il n'est pas cruel, comme la plupart des moralistes, et même comme ceux-là qui passent aux yeux des hommes

pour les plus grands... Il n'a ni la tristesse du comique Molière, qui fait rire les cœurs désespérés comme le sien; ni l'ironie froide de la Rochefoucault contre l'égoïsme humain, la seule chose à laquelle il croie et veuille nous faire croire; ni la misanthropie féroce de Chamfort, dont la bouche saigne des morsures qu'elle fait, M. Ernest Hello est un moraliste d'un autre ordre et d'un autre accent que ces moralistes blessés, qui, en la jugeant, se vengent de la vie. Il n'a point à se venger d'elle. Dans l'absorption religieuse où il a vécu, il ne s'est pas, comme eux, déchiré aux dures réalités de ce monde, et il n'a pas, comme eux, l'âpre ressentiment qui donne à leur talent et à leurs œuvres cette saveur amère que recherche et qui tonifie la faiblesse de nos cœurs froissés... L'auteur de ces *Plateaux de la balance* est bien plus le moraliste de l'esprit que le moraliste du cœur. Il s'occupe bien plus des erreurs de l'intelligence que des vices de l'âme. Il sait qu'en tombant dans la sphère de l'action et de la volonté, les erreurs de l'esprit deviennent toujours immanquablement les vices du cœur, et ce sont ces erreurs de l'esprit sur lesquelles il porte aujourd'hui le coup de hache de son regard...

IV

Faits de dix-neuf chapitres, ou comme on dit maintenant dans ce temps de journalisme et d'éparpillement, d'articles qui peut-être ont passé dans quelque Revue catholique, où leur beauté, cette beauté fatale des choses chrétiennes, a été étouffée dans l'obscurité qui est présentement leur destin, ces *Plateaux de la Balance* n'ont pas d'autre unité que l'âme de leur auteur, et c'est cette âme, enthousiaste comme on ne l'est plus, et qui palpite partout en cette dispersion de sujets différents, qui les relie entre eux et en fait un livre. Dès la première ligne de sa préface, l'auteur des *Plateaux de la Balance* explique ce titre que je n'aime pas, quoique j'aime ce qu'il veut exprimer, puisque c'est la justice. « J'ai eu, — dit-il, de ce ton d'autorité majestueuse qu'il a gardé de sa familiarité avec les Livres Sacrés, réverbérés, à chaque instant, dans les formes de son langage, — « j'ai eu faim et soif de la justice. « J'ai voulu la faire; j'ai voulu la penser; j'ai voulu la parler; j'ai voulu « mettre à leur place les hommes et les choses; j'ai voulu prendre leur « mesure et la donner... J'ai promené la balance à travers le monde « intellectuel, n'ayant qu'un poids et qu'une mesure, et j'ai laissé les « plateaux monter et descendre, comme ils voulaient, abandonnés aux « lois de l'équilibre... Les chapitres de ce livre ne sont pas juxta- « posés par une unité mécanique, mais ils sont liés, si je ne me trompe, « par une unité organique, et cette unité, c'est la faim et la soif de la « justice. » Et comme le mystique ne s'éteint jamais, ainsi que je l'ai

dit, dans M. Hello, même dans les sujets, à ce qu'il semble le moins mystiques, il ajoute : « La faim et la soif courent où elles veulent et je les ai laissées courir. La faim et la soif sont les symboles du Désir et le Désir est le précurseur de la justice... Quiconque a le Désir en lui, a la justice devant lui, comme le pain de sa faim et le vin de sa soif. » Et, quelques lignes plus bas, il ajoute encore : « J'ai voulu élever la critique assez haut pour qu'elle pût cesser d'être une irritation. » Tels l'esprit, l'essence, *l'unité organique* (comme dit M. Hello) d'un livre qui va nous promener parmi les hommes et les choses du monde contemporain, et nous donner sur eux et sur elles l'idée qu'il faut en avoir et le sentiment qu'ils doivent inspirer!

Eh bien, cela seul, cette visée, fût-elle chimérique, d'élever la critique assez haut pour qu'elle cesse d'être une irritation, et, comme dit encore le mystique écrivain dans sa langue mystique, *pour que l'œuvre du Désir et de la Justice conduise à la Paix*, cette visée inattendue établit d'emblée une différence des plus tranchées, une différence absolue entre l'auteur des *Plateaux de la Balance* et les autres moralistes connus. Ils ont aussi, eux, sinon la faim et la soif, au moins le sentiment de la justice, car on ne juge que pour faire justice, et tout moraliste est un juge; mais pour la plupart, si ce n'est pour tous, l'arrêt un fois prononcé, le vice flétri, le faux démontré, la sottise livrée au ridicule, — son bourreau, le moraliste dans la mesure de son talent, a fait son œuvre. Seulement l'auteur des *Plateaux de la Balance* ne croirait pas, pour si peu, avoir fait la sienne. Il ne veut pas s'enfermer, lui, dans un si étroit horizon. Il va au delà. Il ne s'en tient ni à la simple observation des choses humaines, si formidable qu'il puisse l'exercer, ni au sévère plaisir du penseur qui pénètre dans le fond de l'âme, et lui arrache sa vérité, ni à l'art qui enchâsse cette vérité, arrachée de l'âme, dans des pages plus ou moins dignes d'être immortelles. Le chrétien, plus fort encore que l'observateur et que l'artiste, se mêle à tout dans M. Hello pour tout dominer. Et ce n'est point le chrétien à la manière de La Bruyère, par exemple, cet autre moraliste qui fut un chrétien comme les grands esprits de son temps, — qui le fut tranquillement, solidement une fois pour toutes, mais qui regarda souvent les choses humaines par-dessus son christianisme. Non! c'est le chrétien, comme l'est M. Hello, qui voit tout à travers le sien! le chrétien enflammé du livre des *Paroles de Dieu* et qui, pour la première fois, dans la critique, s'efforce d'introduire l'onction, l'apaisement et le ciel de sa mysticité!

Et ne croyez pas que la sagacité de sa critique en soit diminuée. Il n'en ôte que l'*acerbité*. Qu'elle soit humaine, sociale ou littéraire, la critique de M. Hello est toujours d'une vigueur de regard incomparable. Je n'en connais pas qui voie les choses sous un angle de lumière plus plus hardiment ouvert et plus large. Il n'y a nulle trace ici de La Roche-

foucault et de La Bruyère. M. Ernest Hello, je l'ai dit au commencement de cet article, ne procède de personne. Il ne se ramasse pas en petits pelotons d'idées et ne se condense pas en *Maximes* comme La Rochefoucault, et il a plus d'étendue et de profondeur que La Bruyère, qui n'est, après tout, qu'un portraitiste éclatant de couleur, comme une tapisserie des Gobelins... M. Ernest Hello pense plus qu'il ne peint. Il est plus métaphysicien, plus théologien, plus creusé, plus à fond, d'idées générales plus hautes, plus arrêtées et plus fermes que le brillant auteur des *Caractères*. Dans les chapitres de son livre, qui n'a que des chapitres, et dont l'unité n'existe que dans la personnalité très particulière de l'auteur, ceux là qui sont intitulés : *la Lumière et la Foule*, *les Ténèbres et la Foule*, *les Sables mouvants*, *les Préjugés*, *les Caractères*, *les Passions et les Ames*, *la Charité intellectuelle*, sont de ces choses qu'il est difficile de nommer, parce qu'elles n'ont pas d'analogue en littérature... Le côté que j'oserai appeler *divin* de cette critique échappera sans nul doute à ceux qui font le mépris, insolent et bestial, du mysticisme de l'auteur. Mais le côté *humain* ravira tout le monde, même les ennemis de ce mysticisme, s'ils ont quelque race et quelque aristocratie intellectuelle. Et, en effet, c'est la détestation du vulgaire et la chasse aux idées communes. Il en est fait dans ce livre une curée superbe. Jamais on ne les a mieux massacrées. Ce mystique les prend les unes après les autres, et il les creuse jusqu'au turf avec une verve de vilebrequin merveilleuse, jusqu'à ce qu'il n'en reste absolument rien sous son implacable vilebrequin.

V

Cette puissance dans la critique de M. Hello serait franchement et chaudement admirée — je n'en doute pas — si elle y était seule, et si elle n'avait pas à côté d'elle une autre puissance qui paraît aux sagesses de ce siècle une infirmité. Le mysticisme, cet état si spécialement élevé dans la croyance religieuse et ses surnaturelles illuminations, est tout ce qui doit faire le plus horreur, si ce n'est mépris, à la raison définitive de Messieurs les hommes. Si demain, M. Ernest Hello, par le fait d'une volonté qu'il n'aura pas, puisqu'il est un mystique, — quand Lamennais apostasia, il n'en était pas un! — pouvait soudainement renoncer à ce mysticisme qui est la vie de son cœur et de sa pensée, et fouler aux pieds le flambeau à la lueur divine dont la clarté n'éclaire que lui, vous verriez le sourire s'arrêter sur les lèvres impertinentes des sceptiques et l'éclat de rire bête ravalé par la bouche ouverte des incrédules et des blasphémateurs! Les hommes accepteraient avec applaudissement ce livre dont il aurait éteint la flamme, et enlevé la plus belle moitié, même

en clairvoyance, et ils y applaudiraient d'autant plus que ce serait une apostasie! Du coup, ce *fou d'Hello*, comme ils l'appellent peut-être s'ils ont essayé de lire ses ouvrages, monterait de vingt-cinq crans dans leur estime. Il prendrait à leurs yeux des proportions incontestables, et ils en vanteraient les qualités, délicieusement goûtées par eux. Alors Hello, ce fanatique de gloire, non pour lui, mais pour ses idées, parce que la gloire serait pour elles une toute-puissante propagande, aurait de cette gloire, désirée, convoitée, poursuivie en vain, autant qu'il en faudrait pour satisfaire l'orgueil d'un homme, qui n'aurait plus que de l'orgueil.

Mais, malheureusement pour la sagesse et l'orgueil des hommes, l'auteur, à l'enthousiasme sacré, du livre les *Paroles de Dieu*, cette perle jetée sur le fumier du siècle aux porcs qui ne la ramassent pas, restera le mystique Hello, dans sa nuit invisible de flamme, avec son amour, son enthousiasme et sa foi! Il restera méconnu, inconnu; et de ce que la gloire, qu'il a attendue si longtemps, ne lui vient pas, il se mettra à genoux une fois de plus, et ce sera tout! Pourquoi ce qui fut facile au grand poète du *Paradis perdu*, qui prit son mâle partie de l'obscurité, ne serait-il pas facile à un mystique, qui est sur la terre exclusivement le poète de Dieu?... Et s'il doit souffrir de ce manque de gloire comme il en a déjà souffert, eh bien! il en souffrira; mais qu'y faire? Il faut avertir toute la littérature chrétienne qu'elle est livrée aux bêtes et à des bêtes qui n'en veulent pas! Pour les attardés qui parlent encore de Dieu et qui bourrent leurs livres de ce vieux fagot avec lequel les hommes ne veulent plus se chauffer, il n'y a désormais, par ce temps sans Dieu, que l'enterrement vivant du silence et le sacrifice des œuvres les plus belles et les plus pleines de lui, à brûler comme un dernier encens sur l'autel secret des Catacombes!

J. Barbey d'Aurevilly.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

13 *août*. — Le ministre de l'Intérieur reçoit les préfets des départements où existent des établissements d'enseignement tenus par les Jésuites et leur remet des instructions verbales pour l'exécution des décrets du 29 mars en ce qui concerne ces maisons d'enseignement. — L'escadre volante de Cherbourg quitte la rade de cette ville par la passe de l'ouest. — Les propriétaires des deux établissements, la résidence et le noviciat de Toulouse relèvent appel des deux jugements d'*incompétence* que vient de rendre en référé le président du tribunal civil de cette ville. — Les RR. PP. Jésuites de Bordeaux intentent, de leur côté, une *action criminelle* contre M. Doniol, préfet de la Gironde, pour violation de la liberté individuelle, devant le premier président de la cour de Bordeaux. — Le tribunal civil de Troyes se déclare compétent sur la question de violation de domicile et de liberté individuelle dans l'affaire du référé introduit par les RR. PP. Jésuites. — Toutes les troupes anglaises qui occupent Caboul quittent définitivement cette ville et se retirent vers l'Inde.

14. — Lettre de M. Jules Grévy à M. Jauréguiberry, ministre de la Marine, pour le féliciter de l'excellent état dans lequel il a trouvé les deux escadres réunies dans le port de Cherbourg et lui exprimer son admiration pour le magnifique aspect des marins et la belle tenue des équipages. — Réception par M. Jules Grévy de M. Braïlas Armeni. Ce dernier lui remet les lettres qui mettent fin à la mission de M. le prince Ypsilanti et celles qui l'accréditent lui-même en qualité de ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi des Hellènes auprès du gouvernement de la République française. — M. Paul Grévy adresse sa profession de foi aux électeurs sénatoriaux du Jura et déclare que, s'il est élu, il siégera dans les rangs de la gauche républicaine. — Le discours prononcé à Cherbourg par M. Gambetta émeut l'opinion publique à l'étranger et est considéré comme imprudent et inopportun par la presse étrangère. — Une nouvelle crise politique éclate à Buenos-Ayres à la suite du renversement du Sénat et de la Chambre. — M. le général Paul Grévy est nommé sénateur dans le Jura.

15. — M. Tirard reprend la direction du ministère de l'Agriculture et du Commerce, dont l'intérim avait été confié à M. Cochery. — Nouvelle circulaire de M. Frère-Orban, ministre des Affaires étrangères de Belgique, en réponse à la circulaire si nette et si précise du cardinal Nina. M. Frère-Orban y répète les mêmes accusations et les mêmes récriminations qui ont été déjà réfutées par la curie romaine. — L'Angleterre propose aux puissances européennes de répondre par une nouvelle Note collective à la Note de la Porte relative à la Grèce. — Nouvelle rencontre, près de Podgoritza, entre les Albanais et les Monténégrins.

16. — Circulaire de M. de Freycinet aux consuls de France à l'étranger. Le ministre des Affaires étrangères se plaint en termes assez verts du peu de zèle que quelques-uns d'entre eux ont mis à célébrer la fête du 14 juillet, et leur rappelle, à ce sujet, leurs devoirs pour l'avenir. — Attaque de Yacoub-Khan sur Candahar. L'émir Abdul-Rhaman est soupçonné d'être d'intelligence avec Yacoub-Khan, ce qui cause de sérieuses inquiétudes au gouvernement anglais. — Des émissaires fenians parcourent l'Irlande et agitent le pays en tous sens. — Le conseil communal de Bruxelles remet à la princesse Stéphanie le voile de dentelles que lui offre la ville de Bruxelles comme cadeau de noces. — Une manifestation socialiste essaie de se produire à Bruxelles et échoue devant l'indifférence générale. Les agents arrachent aux manifestants, après une vive résistance, un drapeau rouge surmonté du bonnet phrygien. — Arrivée à Bruxelles du lord-maire de Londres et de plusieurs notabilités anglaises invités par la municipalité bruxelloise à prendre part aux fêtes du cinquantenaire de l'indépendance belge. — M. Avellanda, président de la République Argentine, donne sa démission. — Nomination, en Roumanie, de M. Dimitri Giana comme ministre de la justice, en remplacement de M. Stolojar, démissionnaire.

17. — Décret chargeant l'amiral Jauréguiberry, ministre de la Marine et des Colonies, de l'intérim du ministère des Affaires étrangères. — Décret maintenant le même vice-amiral, sans limite d'âge, à partir du 26 août, dans la première section du cadre de l'état-major général de la marine. — Le ministre de l'Intérieur adresse deux circulaires aux préfets à l'occasion de la session des conseils généraux. Dans la première, le ministre demande à être informé télégraphiquement de tous les incidents qui pourront se produire au sein des conseils généraux. Chaque préfet devra, chaque soir, lui adresser un rapport succinct sur la séance du jour. Dans la seconde, il trace la conduite que les préfets devront tenir en ce qui concerne les vœux visant les décrets du 29 mars et les congrégations non autorisées. — Le discours de M. Gambetta à Cherbourg continue à préoccuper vivement la presse austro-allemande. — A Bruxelles, au Palais de l'Exposition, grande fête patriotique à laquelle assistent la Chambre, le Sénat, les ministres, des députations de tous

les corps d'état, de l'armée, des Sociétés particulières et de la presse, les bourgmestres, des députations du conseil de chaque commune de Belgique, le roi et la famille royale. — En Irlande, meetings nombreux et menaçants, tenus par les fermiers irlandais pour protester contre le rejet par la Chambre des Lords du projet de loi de compensation adopté par la Chambre des Communes. — Rencontre d'une procession de *home-rulers* irlandais avec un parti d'orangistes. Il s'ensuit une émeute, dans laquelle plusieurs policemen sont blessés. — Le conseil de guerre de Kiew rend son jugement dans l'affaire des vingt et un individus poursuivis pour formation de société illégale tendant à renverser par la violence les institutions de l'État et condamne à mort deux des principaux prévenus, trois à vingt ans de travaux forcés et les autres à des peines variant entre dix et quinze ans de travaux forcés. — Départ de M. Jules Grévy et de sa famille pour Mont-sous-Vaudrey; il s'arrête à Dijon pour recevoir les autorités civiles et militaires, auxquelles il adresse quelques paroles de remerciements.

18. — Décrets nommant un substitut du procureur général près la cour des Comptes, un substitut de procureur général près une cour d'appel; un président de tribunal de première instance; cinq procureurs de la République, quinze substituts, cinq juges à des tribunaux de même degré et deux juges suppléants; des trésoriers-payeurs généraux et les généraux de division Saussier, Osmont et Davout, aux commandements des 6e, 19e et 10e corps d'armée. — Magnifique conférence faite à Vannes par M. de Mayol de Lupé, en présence de plus de mille huit cents personnes qui l'acclament aux cris de : Vive le Roi ! — Le conseil fédéral suisse convoque, pour le 3 septembre, les Chambres auxquelles il proposera de soumettre au peuple la question de savoir si la Constitution fédérale doit être révisée.

19. — Rapport adressé au président de la République par M. de Freycinet et décret y annexé concernant le mode d'ordonnancement et de paiement des dépenses et traitements des agents diplomatiques et consulaires. — Rapport adressé au président de la République par l'amiral Jauréguiberry, concernant le taux des suppléments de solde attachés aux fonctions spéciales que comportent le service de l'artillerie de la flotte et l'instruction des canonniers. — Décret nommant des consuls et des chanceliers de consulats. — Envoi par le gouvernement anglais de nouveaux régiments en Irlande où les émeutes augmentent. Anniversaire de la bataille de Saint-Privat. — L'empereur Guillaume passe en revue et harangue, à cette occasion, le 1er régiment d'infanterie de la garde de Postdam.

20. — Réception par M. l'amiral Jauréguiberry, au ministère des Affaires étrangères, de M. Kern, ministre plénipotentiaire de Suisse à Paris, de M. le général Cialdini et de Mgr Czacki, nonce du Saint-Siège.

— MM. Gand et Remy, juges d'instruction auprès du parquet de Lille, donnent leur démission à la suite de la retraite de M. Marion, leur collègue. — M. de Saint-Vallier notifie à M. Grévy son intention formelle de se démettre de ses fonctions d'ambassadeur à Berlin. — La situation devient très grave en Irlande. Des désordres éclatent sur plusieurs points. — Remise, par l'ambassadeur de Russie, à la Porte d'une nouvelle Note tendant à hâter la décision du gouvernemeut ottoman relativement à la condamnation prononcée contre le meurtrier du colonel Komaroff. — De nombreuses arrestations de nihilistes ont lieu, en Russie, dans les villes et les campagnes. — Les élections en Hongrie sont défavorables au ministère et font présager sa chute à la rentrée du Parlement.

21. — Discours de M. de Freycinet à Montauban. Le ministre des Affaires étrangères essaie de justifier l'ensemble de la politique du gouvernement, notamment en ce qui concerne l'exécution des travaux publics, les lois sur l'enseignement primaire et secondaire et l'application des décrets du 29 mars. L'orateur ne fait qu'effleurer la politique extérieure. Tout y est pour le mieux dans la meilleure des Républiques. — Arrivée à Brest de l'escadre d'évolutions en partance pour les mers du Levant. — MM. Cazot et Constans banquettent et pérorent de leur côté, l'un à Nîmes, et l'autre à Toulouse, sur le même ton et avec la même assurance que M. le président du conseil. M. Cazot ne craint pas de se proclamer le premier apôtre et le premier fondateur de la liberté religieuse. Trois conférences sur la liberté religieuse sont faites simultanément, l'une à Castelnaudary, par M. Boyer de Bouillane, avocat à Valence; l'autre à Châteauneuf-sur-Cher, par M. Leroy de la Brière, rédacteur à l'*Union;* la troisième à Buxy (Saône-et-Loire), sous la présidence de M. Louis de Contenson, ancien officier de marine. — Grand banquet offert par la ville de Bruxelles aux délégués des municipalités étrangères. Le bourgmestre de Bruxelles leur souhaite la bienvenue. Le lord-maire de Londres et le bourgmestre de Berlin y répondent et expriment leur profonde sympathie pour la Belgique, pour son souverain et pour son gouvernement. — Le Saint-Père accepte d'être le parrain du futur enfant du roi d'Espagne. — La Porte se décide à céder Dulcigno au Montenegro, et ne demande pour s'exécuter qu'une prorogation du délai primitivement assigné pour effectuer cette remise. — Nomination officielle du général Louis Melikoff au ministère de l'Intérieur, et du général Tscherewin au sous-secrétariat d'État au ministère de l'Intérieur. — Discours prononcé par le Saint-Père dans le consistoire tenu le 20 au Vatican. Léon XIII y flétrit publiquement les manœuvres et l'esprit anticatholique du ministère belge, il loue vivement la conduite des évêques qui ont condamné la loi sur l'enseignement et affirme plus haut que jamais le droit qu'a l'Église de maintenir

des représentants auprès des nations étrangères, spécialement des nations catholiques. Voici la traduction de cette remarquable allocution :

Allocution de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, adressée aux cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, dans le palais du Vatican, le 20 *août* 1880.

Vénérables frères,

La majesté du pontificat suprême, cet honneur saint et sacré plus cher pour Nous que la vie même, et qu'ainsi Nous voulons et Nous devons à tout prix sauvegarder et défendre, Nous presse de dénoncer aujourd'hui devant vous, vénérables frères, une très grave injure infligée à notre autorité et à ce Siège apostolique. Nous avons en vue l'injure commise par les ministres du pouvoir en Belgique, lesquels, sans aucun motif équitable, ont tout à coup congédié notre représentant.

Moins ému de notre douleur privée que soucieux de l'honneur du Siège apostolique, Nous avons donné ordre de publier le récit complet du fait, avec titres et preuves qui imposent créance, afin que tout fût porté à la lumière de la vérité, et que tout homme équitable pût juger combien il y a peu de fondement et de valeur dans les reproches que les ennemis du Saint-Siège lui ont très indignement adressés. Or, maintenant, reprenant de plus haut la raison du fait, en ceci comme en d'autres actes de même genre, qui, presque partout, se reproduisent, Nous reconnaissons, à des signes non équivoques, la preuve d'un redoublement de violence dans la guerre sacrilège depuis longtemps intentée contre l'Eglise du Christ. Oui certes, Nous voyons plus à découvert et moins voilée la conjuration invétérée des sectaires enrôlés pour détacher les esprits de la chaire apostolique : complot dont le but est d'exercer à leur gré une dictature arbitraire sur les peuples chrétiens, une fois qu'ils les auront soustraits à l'autorité tutélaire du Pontife romain. Tel fut assurément le dessein des hommes ennemis qui ont voulu, par ruse et par violence, arracher au Pontife de Rome un principat civil qu'avait constitué, avec le suffrage spontané des siècles, un plan manifeste de la divine Providence, pour maintenir à jamais au Saint-Siège sécurité et liberté, les deux conditions les plus nécessaires au gouvernement de la république chrétienne. C'est au même but que tendent les manœuvres ourdies avec toute sorte d'artifices, exécutées avec non moins de perfidie par ces hommes trop nombreux qui, dès longtemps, s'efforcent de rendre l'Église odieuse et suspecte aux peuples, provoquant la haine contre les institutions catholiques et surtout contre le pontificat romain, divinement institué pour le salut du genre humain.

Ce sont ces mêmes projets que des ennemis du nom catholique s'étaient proposé d'étendre jusqu'à la Belgique pour rompre ou relâcher

les liens qui unissent le peuple belge au Saint-Siège. Aussi à toute occasion, même les parlements ont entendu leur voix proclamant qu'on devait supprimer la légation belge auprès du Pontife romain, et que tel était leur dessein, telle leur résolution. Aussi deux ans auparavant, à peine les hommes de ce parti avaient pris les rênes de l'État, qu'ils furent impatients de déclarer déjà décidé le rappel de la légation belge, sauf à le réaliser à la première occasion favorable. Ce dessein étant formé, et dans cette disposition des esprits, la loi édictée sur l'enseignement primaire fournit le prétexte d'exécuter le plan. Vous connaissez, vénérables frères, l'esprit et le fond de cette loi.

En l'édictant, le but et la pensée, sans nul doute, furent de soustraire le jeune âge à l'influence vigilante de l'Église catholique et de mettre l'éducation de la jeunesse sous la dépendance et l'arbitraire de l'État. En effet, cette loi décrète que dans les écoles élémentaires les pasteurs des âmes n'auront aucune part, l'Église aucune surveillance, et séparant totalement les lettres de la religion, on prescrit que dans tout ce qui appartient à la direction et à la discipline interne des écoles publiques, tout enseignement religieux soit éliminé de l'éducation. Il n'est que trop facile de voir quel danger il en résulte pour la foi et les mœurs du jeune âge. Danger d'autant plus grave que, par la même loi, toute institution religieuse est de même bannie des écoles dites *normales*, où des exercices et des leçons spéciales forment ceux qui plus tard se destinent à l'enseignement de l'enfance.

Une loi de telle nature, qui entame à ce point l'enseignement et les droits de l'Église, qui expose à ces graves périls le salut éternel de la jeunesse, ne pouvait être, sans prévarication, approuvée des évêques, à qui Dieu a imposé le devoir et la charge de défendre avec vigilance le salut des âmes et l'intégrité de la foi. Aussi, dans un juste sentiment de ce que les circonstances et le devoir imposaient, leur sollicitude s'appliqua à écarter la jeunesse de ces écoles publiques, et leurs soins ouvrirent d'autres écoles sous leur dépendance, dans lesquelles les jeunes intelligences se formeraient par l'excellente union des éléments des lettres et de la religion. Et à ce propos c'est un grand honneur aux Belges d'avoir prêté à cette œuvre éminemment opportune le plus empressé concours. Comprenant, en effet, quel danger cette loi faisait planer sur la religion, ils assumèrent, par tous les moyens possibles, la sauvegarde de la foi des ancêtres, et avec un tel élan, que la grandeur des œuvres et des sacrifices a excité l'admiration partout où la renommée en a porté le récit.

Pour Nous, qui, au nom de la sublime charge de pasteur et docteur suprême, devons conserver partout la foi dans sa pureté et détourner de la tête des peuples chrétiens les atteintes menaçant leur salut, Nous ne pouvions, à raison de notre devoir, laisser passer sans condamnation une

loi que nos vénérables frères, évêques de la Belgique, avaient justement condamnée. C'est pourquoi, par nos lettres adressées à notre bien-aimé fils le roi des Belges, Léopold II, Nous avons ouvertement déclaré que la loi du 1er juillet était en contradiction grave avec les principes de l'enseignement catholique, pernicieuse à l'éternel salut de la jeunesse, et calamiteuse même pour l'Etat. En conséquence, et comme telle, Nous l'avons plus d'une fois désapprouvée et condamnée, comme en votre présence, en ce moment, et pour les mêmes motifs, Nous la désapprouvons et condamnons. Ce que nous faisons conformément à la tradition et aux règles du Saint-Siège, qui a toujours frappé du poids de ses arrêts et de son autorité les écoles mixtes ou neutres, destinées par leur nature à méconnaître Dieu totalement. Il n'a été permis à la jeunesse catholique de les fréquenter que dans certains cas, par nécessité des temps et des circonstances, et sous la condition préalable d'éloigner tout danger prochain de perversion contagieuse.

Néanmoins, par un sentiment de mansuétude chrétienne, et ne voulant fournir aucun prétexte à l'irritation de la lutte, Nous Nous sommes empressé de conseiller à nos vénérables frères les évêques, placés au milieu du conflit, de mettre en cette affaire, dans l'exécution des mesures, la modération et la douceur; d'agir avec clémence dans l'application des peines; de telle sorte que le zèle si justement enflammé dans l'intérêt chrétien fût tempéré par cette paternelle bienveillance qui embrasse dans sa charité tous les égarés.

Déjà nos exhortations avaient obtenu les succès désirables, et l'avenir promettait davantage, non pas toutefois au gré des ministres de l'Etat belge, qui auraient voulu que des évêques, très énergiquement fidèles à leur devoir, fussent repris par nous et blâmés en ce qui méritait approbation. Et comme, spontanément et constamment, Nous Nous y sommes refusé, on rompit avec Nous les relations officieuses et bienveillantes, et par un acte rare et presque inouï, notre Nonce reçut un ordre de départ; puis, jetant en avant force équivoques et calomnies, on s'efforça de couvrir de faux prétextes un procédé indigne, et de rejeter sur le Saint-Siège entièrement la faute et la responsabilité. Avec un accroissement d'audace, on n'a épargné ni injures, ni outrages, et jusque dans cette ville de Rome on n'a pas ménagé l'étalage de cette hostilité.

C'est pourquoi, Nous rappelant notre devoir apostolique, et déplorant en présence de vous tous, vénérables frères, cet événement grave et inattendu, Nous protestons qu'on a agi iniquement envers Nous et envers le trône sacré de Pierre, et Nous Nous en plaignons. Et comme le Souverain Pontife a le droit et le pouvoir d'envoyer des nonces et des ambassadeurs aux nations étrangères honorées du nom de catholiques et à leurs princes, Nous Nous élevons contre qui est coupable de la violation de ce droit; d'autant plus que dans le Pontife romain ce droit dérive

d'un principe plus auguste, émanant de l'ampleur de la primauté romaine divinement constituée sur l'universalité de l'Église; ainsi que notre prédécesseur de glorieuse mémoire Pie VI l'a déclaré en ces termes : « C'est le droit du Pontife romain d'avoir spécialement, dans les lieux éloignés, des représentants de sa personne qui exercent sa juridiction et son autorité par délégation stable, qui, en un mot, tiennent sa place; et ce, en vertu et par la nature même de la primauté, en raison des droits et des prérogatives qui sont inhérents à cette primauté et selon la constante discipline de l'Église, à partir des premiers siècles (1). »

Nous protestons, en outre, contre l'injurieux prétexte, forgé à dessein pour motiver le départ du nonce de Belgique; tandis qu'il est notoire que s'il a été congédié, c'est que Nous avons refusé de trahir notre devoir; et que manifestant notre accord avec nos vénérables Frères, les évêques de Belgique, Nous n'avons voulu à aucun titre Nous séparer d'eux. Enfin Nous ne pouvons Nous dispenser de Nous plaindre de tout ce qui a été dit, sous diverses formes, outrageantes à l'excès contre Nous et le siége des apôtres. Pour ce qui Nous regarde, Nous sommes préparés à souffrir patiemment les injures et à pardonner aux détracteurs et aux ennemis, *Nous réjouissant* à l'exemple des apôtres, *d'avoir été jugés dignes de souffrir l'opprobre pour le nom de Jésus* (2). Toutefois, certes, Nous attestons Dieu et les hommes, que Nous ne souffrirons jamais qu'on amoindrisse en rien, impunément, l'honneur et la majesté du Siége apostolique, et nous sommes prêt pour les défendre virilement, à sacrifier tout et même la vie, s'il le faut, afin que la grandeur d'une dignité si sublime reste saine et sauve, et soit transmise entière et intacte à nos successeurs.

Ces paroles, que l'amertume de notre cœur et la conscience de notre devoir Nous ont dictées devant votre auguste assemblée, vénérables frères, Nous voulons qu'elles soient au loin propagées dans le monde, afin que, connaissant la justesse de nos plaintes, les princes et les peuples comprennent quel a été le point de départ, le développement et le terme de l'événement dont Nous parlons; qu'en même temps ils se tiennent en garde contre les artifices par lesquels des hommes fourbes subornent les oreilles et les esprits de la multitude, et qu'ils s'efforcent, au contraire, avec une affection empressée, constante et inaltérable, de rester dans la foi du Pontife romain.

En ce qui concerne le catholique peuple belge, il faut hautement le louer de ce que, douloureusement affecté du départ de notre nonce, qu'il avait entouré si longtemps de tous les hommages, il a multiplié en

(1) Gesp. Super Nuntiaturis Apost. cap. VII, sect. 2, n. 24.
(2) Act. V, 31.

ces derniers temps les preuves d'un amour plus dévoué à la chaire apostolique. Les Belges veulent, dans la mesure de leur pouvoir, compenser le poids et l'amertume des injures qu'en notre humble personne le Vicaire de Jésus-Christ a supportées. Et, en ce lieu, c'est une consolation pour Nous de rappeler, comme témoin et auditeur, un imposant éloge décerné par le Souverain Pontife Grégoire XVI à la nation belge.

Nous ayant, dans sa bonté, désigné au poste de nonce en Belgique, il Nous parla de ce peuple à grands traits, en termes magnifiques, l'appelant une race d'hommes très braves et très religieux, dont la foi et l'amour envers le Siège apostolique, comme envers ses princes, étaient notoires par des preuves nombreuses et de longue date. En fait, outre que ces vertus sont attestées par les monuments des temps antérieurs, Nous les avons reconnues Nous-mêmes sur place et par expérience, aussi longtemps que Nous avons occupé la nonciature; aussi le souvenir très doux des hommes, des temps et des choses, gravé au fond de notre cœur, y a fomenté et entretenu une particulière bienveillance. C'est pourquoi nous avons confiance que les Belges ne s'écarteront jamais de l'amour et de l'obéissance de l'Eglise, et que, fermes dans la profession de la foi catholique, pleins d'une anxieuse sollicitude pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, en tout temps ils se montreront dignes fils de leurs pères et de leurs ancêtres.

Voilà, vénérables frères, ce que Nous avions à vous communiquer sur les affaires de Belgique, pour repousser l'injure faite au Saint-Siège et défendre sa dignité violée. Mais de vous-mêmes vous savez que les épreuves actuelles de l'Eglise ne sont point circonscrites aux confins de la Belgique. La guerre se propage bien au delà, et plus loin s'étendent les dommages du monde catholique : de ces maux, toutefois, Nous différons de vous entretenir pour le moment.

Il convient, du reste, dans l'espoir d'un meilleur avenir de tenir hauts et fermes nos courages, et par d'unanimes prières de supplier le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, afin qu'Il daigne consoler l'Eglise son épouse, accablée de tant de maux, fatiguée de tant de sollicitudes, et que, calmant les ondes et les flots, Il lui rende la tranquillité, si longtemps désirée.

22. — Départ de Paris de plusieurs convois de pèlerins à destination de Lourdes. — Élections législatives dans les Ardennes et la Savoie. La circonscription de Chambéry nomme M. Chevallay, républicain. Il y a ballotage dans la circonscription de Mézières. — Mouvement important dans le personnel des percepteurs. — Enfouissement civil du citoyen Ulysse Parent, ancien communard, membre du conseil municipal de Paris. Plusieurs discours politiques faisant l'éloge de la Commune sont prononcés sur sa tombe par les frères et amis, au nombre desquels on

signale le citoyen Floquet. — M. Lepère, ancien élève des Jésuites et ancien ministre de l'Intérieur, fait démentir par l'Agence Havas, le canard lancé par certains journaux de sa nomination comme ambassadeur de la République près du Saint-Siège. — Le tribunal civil de Limoges se déclare compétent dans la demande de dommages-intérêts formée par les P. Jésuites contre le préfet de la Haute-Vienne pour violation de domicile. — Le préfet de la Gironde répond par un arrêté de conflit à l'ordonnance de M. le premier président de la cour d'Appel de Bordeaux, qui se déclare compétent dans l'affaire des Jésuites de cette ville. Les Jésuites de Dijon déposent une plainte *au criminel* pour violation de la liberté individuelle, contre le préfet de la Côte-d'Or. — Le préfet de la Haute-Garonne dépose un arrêté de conflit dans l'instance d'appel introduite à la requête des P. Jésuites. — Les Albanais persistent à vouloir défendre Dulcigno jusqu'à la dernière extrémité.

23. — Le discours de M. Gambetta, à Cherbourg, continue à préoccuper toute la presse allemande. MM. Grévy et de Freycinet essaient, mais en vain, dans leurs discours, d'en atténuer le malencontreux effet, le monde politique n'ajoute foi qu'aux paroles de Gambetta. — De graves désordres, suscités par la lie de la population, éclatent à la gare de Montrejeau au retour des pèlerins de Lourdes. — Approbation, par le conseil d'Etat, d'un projet de loi tendant à régler la question de l'admission des sociétés ouvrières à l'exécution des travaux publics. — La marche du général Roberts sur Candahar s'opère sans obstacles.

24. — Réception officielle par M. l'amiral Jauréguiberry, chargé de l'intérim du ministre des affaires étrangères, de l'envoyé de Siam et de sa suite. — De nombreuses et éclatantes guérisons sont signalées chaque jour à Lourdes. Leur total s'élève à cette heure à 83. — Fin de la crise politique à Buenos-Ayres. Les Chambres provinciales sont closes par la force armée, et le président Avellanda retire sa démission.

25. — M. Constans reprend son poste au ministère de l'intérieur. — Départ de la deuxième division de l'escadre française de Brest pour Tunis. Ce départ, coïncidant avec celui du général Cialdini, indique que la question de Tunis n'est pas encore vidée. — Réunion de jurisconsultes à l'effet de préparer une nouvelle consultation relative aux décrets du 29 mars. La discussion porte sur la question de savoir si M. Cazot, qui est de droit président du tribunal des conflits, peut être récusé en fait et en droit pour cause de suspicion légitime. La majorité des jurisconsultes se prononce pour l'affirmative et se fonde pour cela sur ce que M. Cazot, tant comme ministre que comme député, que comme particulier, a fait connaître publiquement son opinion, relativement aux déclinatoires d'incompétence soulevés devant les tribunaux de première instance.

26. — Le comte de Saint-Vallier, suivant une dépêche de Berlin,

donne ordre de renvoyer ses équipages au loueur et de congédier son personnel, ce qui confirme la nouvelle de sa retraite prochaine. — Conférences remarquables faites en faveur de la liberté religieuse : à Villemort (Vienne), par M. de Pertat, avocat du barreau de Poitiers; au Bois-d'Oingt (Rhône), par M. Emmanuel Perrin, avocat à Lyon. — La police de Berlin interdit, en vertu de la loi sur les socialistes, divers opuscules et des feuilles volantes paraissant à Zurich et à Londres. — Les commissaires européens chargés de l'examen des réformes à introduire dans les provinces de la Turquie d'Europe déclarent accepter le mémorandum présenté par les commissaires français et autrichiens, relatif à l'organisation du sandjak de Scutari (Albanie). Les Albanais du Sud, dans un meeting monstre, décident de recruter toutes les forces vives du pays pour la défense de l'Epire et de la Thessalie. — Le Chili propose comme conditions de paix de prendre le territoire bolivien sur la côte du Pacifique et de recevoir du Pérou 200,000 livres sterling d'indemnité. Le Chili occuperait Tarapaca jusqu'à ce que l'indemnité soit payée. — Les puissances européennes acceptent la note rédigée par l'Angleterre au sujet de la question grecque. Cette note maintient absolument la frontière fixée par la conférence de Berlin. — Démission de M. Fischer, ministre de l'instruction publique et des cultes à Copenhague.

27. — L'amiral Jauréguiberry rend à l'ambassade Siamoise, au grand hôtel, la visite officielle que celle-ci lui avait faite, la veille, au ministère des Affaires étrangères. — Le chef de l'ambassade remet à l'amiral les insignes de la décoration de l'éléphant blanc (seconde classe). — Le ministre des Travaux publics visite les grands travaux de chemins de fer que l'on exécute dans le département des Vosges. — Le ministre de la Guerre arrête les dispositions concernant la division de la première partie de la liste du recrutement cantonal pour la classe de 1879 en deux portions : l'attribution des ajournés des classes de 1877 et de 1878, reconnus en 1880, propres au service armé, à la première ou à la seconde portion : la formation du contingent destiné à l'armée de mer; enfin les permutations entre les hommes affectés à l'armée de mer et ceux qui sont affectés à l'armée de terre. — Le Saint-Père reçoit les visites d'usage à l'occasion de sa fête (saint Joachim). — Les cardinaux, au nombre de vingt-six, vont en corps présenter leurs hommages au pontife. — Le cardinal Di Pietro, doyen du Sacré-Collège, adresse à Sa Sainteté une courte allocution, à laquelle Léon XIII répond brièvement. — Le Pape reçoit en outre la visite de vingt évêques, d'un nombre considérable de prélats, des membres du patriciat romain, non ralliés, des gardes nobles, des gardes palatins et des officiers de la garde suisse. — La Note collective des puissances, relative à la question hellénique, est présentée à Abeddin-Pacha par le premier drogman de l'ambassade allemande.

28. — Les insignes et la grand'croix de l'ordre du Sauveur sont remis à M. Gambetta, au nom de Sa Majesté le roi de Grèce, comme un témoignage de la reconnaissance des Hellènes, pour l'intérêt que le chef de l'opportunisme n'a cessé de porter à la cause hellénique. Cette décoration remet en question la probabilité du départ du général Thomassin pour la Grèce, et donne lieu à de nouveaux commentaires. — M. Constans, ministre de l'Intérieur et des Cultes, confère avec M. Andrieux, préfet de police, sur la seconde application des décrets du 29 mars, qui doit avoir lieu le 31 août, et sur la question des établissements insalubres. — Une bande de douze à quinze malfaiteurs armés parcourent les pays compris entre Saint-Sébastien, Reutria, Irun et Hernani, et rançonnent les voyageurs. — MM. Cairoli et Cialdini sont reçus en audience privée, à Monza, par le roi Humbert. — Arrestation à Manheim d'Ebrhardt, de l'un des plus célèbres agitateurs du parti socialiste, qui se rendait à Vienne.

29. — Inauguration, à Blois, de la statue de Denis Papin. A cette occasion, un banquet est offert par la municipalité de cette ville, à MM. Wilson, sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, Camescasse, directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'Intérieur, et Buisson, directeur de l'enseignement primaire, chargés de représenter le gouvernement à cette solennité. — La Porte invite le gouvernement monténégrin à envoyer un délégué pour conférer avec Riza-Pacha sur les moyens d'opérer la cession de Dulcigno. — Les chefs de la ligue albanaise, assemblés à Scutari, se montrent inflexibles et refusent à tout prix de remettre cette ville aux Monténégrins. — Décrets de l'empereur d'Allemagne mettant en disponibilité M. Hoffmann, secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, et le relevant de ses fonctions de ministre d'État et de ministre du Commerce. — La direction du ministère du Commerce est confiée à M. de Bismarck.

30. — Décret nommant M. Michon, directeur de l'administration pénitentiaire, en remplacement de M. Cazelles appelé aux fonctions de directeur de la sûreté. — La Commission chargée d'étudier un nouveau système de dénombrement de la population décide, après examen, que le recensement de la population n'aura lieu qu'en 1881, à l'expiration de la période quinquennale ordinaire. — Mouvement important dans le personnel de perceptions. — Les collisions, les attaques contre les personnes se multiplient en Irlande et nécessitent de nouveaux envois de troupes dans plusieurs provinces. — Départ de l'empereur de Russie pour Livadia. — Ayoub-Khan lève le siège de Candahar et remonte l'Argandab parallèlement mais en sens inverse à la route suivie par Roberts.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

CONTES MERVEILLEUX, par Adrien Duval. Un vol. in-12, magnifique édition. Prix : 3 francs. Victor Palmé, Paris.

Les poètes anciens représentaient la vérité sous les traits d'une personne nue : c'est peut-être pour ce motif qu'elle a si peu d'amis sur cette terre. Aussi, ceux qui lui restent encore et qui cherchent à étendre son règne, se croient-ils presque toujours obligés de la vêtir et de l'orner en empruntant à la fiction ses inépuisables richesses. De là les allégories, les apologues, les paraboles, les fables, les contes, etc., etc. Telle est la raison d'être du charmant volume publié par M. Adrien Duval. Observateur attentif et moraliste profond, il voulait nous raconter la lutte du bien et du mal, les phénomènes les plus cachés de l'âme, les sublimes réalités du monde invisible, les faits des régions surnaturelles : comment y parvenir, sinon en couvrant d'un corps palpable, en incarnant, je pourrais dire, pour quelques heures, les êtres qui, de leur nature, échappent le plus à nos sens ?

Et l'on comprend que ses contes doivent être des *contes merveilleux*. Il en est même, comme *un Congrès de puissances, la Balance, la Fleur du désert*, qui seraient bien nommés « contes fantastiques »; car ils appartiennent en toute vérité à ce genre et dénotent chez l'auteur une étonnante puissance d'imagination. Il en est d'autres où les scènes atténuent quelque chose de leurs proportions phénoménales; c'est toujours du grandiose, de l'immense, mais de l'immense et du grandiose qu'on a vu un jour ou l'autre, car ici la foi a fourni des données sûres : c'est moins une création de la faculté légère de l'âme qu'une manifestation sensible des régions surnaturelles. Enfin, il en est un qui est de la terre : le cadre est assurément de notre humanité, et peut-être avons-nous connu « *le négociant* » qui en est le héros.

On comprend donc que ces contes ne sont point des redites; la note, le ton et le thème y changent à chaque chapitre : « un Congrès de puissances » vous glace de terreur ; « Jean-Paul Hominum » provoquera, au contraire, un accès de fou et de franc-rire; « la Fleur du désert » est comme une lyre enchantée jetant tour à tour dans l'âme l'effroi et les émotions les plus douces comme les plus délicates. Et cependant, à travers ces récits d'une incomparable variété, on sent que l'auteur poursuit un but unique : inspirer l'horreur du mal et de tout ce qui en est l'instrument.

LES CARILLONS DE NOEL, par Fulbert Dumonteil, 1 vol. in-12. Victor Palmé, éditeur. Prix : 3 francs.

Beaucoup de gens faisant de mauvaise prose en vers, M. Dumonteil a voulu faire de la bonne poésie en prose. Son livre les *Carillons de Noël* est, en effet, un poétique assemblage d'histoires touchantes ou gaies, fantastiques ou réelles, et qui toutes se rapportent à quelque souvenir ou à quelque légende de la Fête de Noël. La guerre elle-même n'est pas sans entrer avec son cortège héroïque ou funèbre dans le cadre choisi par M. Dumonteil. La *Villa aux Roses*, qui est un des plus charmants récits du volume, nous promène au milieu des souvenirs de la lutte franco-allemande et des derniers désastres de la France.

Les *Carillons de Noël* fourniront donc de charmantes lectures de foyer.

LES CONTES POPULAIRES DES DIFFÉRENTS PAYS, par M. X. Marmier, de l'Académie française. 1 vol. in-12. Hachette et Cᵉ.

« Dès mes premières années d'écolier, dit l'auteur dans sa préface, il y a longtemps, j'ai conservé une vive prédilection pour tout ce qui tient à la poésie et à la tradition populaires, et je publie ce recueil pour ceux qui, comme moi, ont le bonheur d'aimer les honnêtes, naïves, charmantes œuvres qu'on appelle les *Contes de fées*. » On en a bercé notre enfance et leur souvenir en évoque d'autres, qui ont un charme inexprimable où se mêle le regret des années passées. Si on ne les relit plus, cependant on ne saurait négliger ceux qui sont devenus populaires à l'étranger. Ils ne sont ni moins naïfs, ni moins instructifs que les nôtres, et, dans la série que nous donne M. Marmier (slaves, scandinaves, germaniques, esthoniens, turcs, mongoles, japonais, hébraïques, chrétiens, javanais, indous), nous n'en avons pas rencontré un seul qui soit ennuyeux et que l'on ne puisse mettre dans toutes les mains. Ajoutez à ce mérite que M. Marmier a su donner à ces contes un attrait littéraire qui séduit les plus jeunes intelligences.

SIX ORPHELINS. 1 beau vol. in-18 de 370 pages. Titres rouge et noir. — Prix : 3 fr. Victor Palmé, éditeur.

L'auteur de *Martine*, l'un des meilleurs ouvrages que la *Société générale de Librairie catholique* compte dans sa Bibliothèque des paroisses et des familles, disait dans sa Préface :

Ceci n'est point un roman inventé à plaisir : c'est l'histoire d'une de ces existences, plus nombreuses qu'on ne le croit, destinées à s'écouler en ne recevant de la vie que ses tristesses et ses douleurs. Cependant sur ce fond sombre, rayonne, parfois, un éclair brillant; un sourire apparaît sur le visage sillonné par les larmes. — C'est la conscience du devoir accompli, c'est la récompense, — bien humble pour les natures superficielles, mais précieuses pour les esprits réfléchis, — qui vient illuminer le dernier soir terrestre et arracher cet hommage : « C'était une âme d'élite, elle a passé en faisant le bien. »

Soumis au Comité d'examen de la *Société nationale d'Encouragement* au bien

pour la Section des livres, ce volume a été honoré, dans la séance du 23 mai dernier, *d'une médaille d'honneur*. On lui décernait publiquement, devant les six mille personnes dont se composait l'assistance, le tribut d'éloges que chaque lecteur en particulier est heureux, est forcé de lui rendre.

Martine, dont le récit demeurait interrompu à la fin du premier volume, vient d'être complétée et terminée par le suivant : *Six orphelins*, seconde partie de *Martine*, histoire d'une sœur aînée. Nous nous contentons de le signaler, ayant sa meilleure recommandation dans celui qui l'a précédé. Voici les titres de ses sept chapitres : *Prologue, — Journal de Martine, — Première partie du Journal de René, — Suite de la première partie du Journal de René, — Suite du Journal de Martine, — Deuxième partie du Journal de René, — Fin du second manuscrit de Martine, la sœur aînée, — Epilogue du Narrateur.*

E. CHARLES.

EMBRYOLOGIE *ou traité complet du développement de l'homme et des animaux supérieurs*, par Albert Kolliker, professeur d'anatomie à l'Université de Wurtzbourg. Traduction faite pour la deuxième édition allemande, par Aimé Schneider, professeur à la faculté des sciences de Poitiers, revue et mise au courant des dernières connaissances par l'auteur, avec une préface, par H. de Lacaze-Duthiers, membre de l'Institut de France, sous les auspices duquel la traduction a été faite. Librairie Reinwald, 15, rue des Saints-Pères.

Ce titre que nous avons voulu reproduire en entier, nous dispense d'entrer dans de longs détails sur la nature et l'importance de cet ouvrage, auquel le nom si justement connu et apprécié de Kolliker donne une valeur exceptionnelle. Les savants français, et par ce mot il faut entendre ici tous ceux qui s'intéressent aux hautes études scientifiques, sauront gré à M. Schneider de cette traduction fidèle, qui met à leur portée des travaux et des observations qui touchent aux premiers développements de l'homme et des animaux supérieurs. Aux amateurs de belle et bonne philosophie scientifique, nous conseillerons surtout la lecture de l'introduction, dans laquelle l'auteur se montre si réservé en ce qui touche le transpruisme et la théorie de l'évolution. Des figures très exactes et en très grand nombre facilitent l'intelligence du texte. L'ouvrage entier comprendra dix livraisons mensuelles, dont cinq sont déjà en vente.

Dr TISON.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

JOURNAL D'UN OFFICIER PENDANT LA COMMUNE

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

En donnant à cet ouvrage le titre de *Notes d'un officier pendant la Commune*, il est de notre devoir d'annoncer que nous n'avons réellement fait qu'enregistrer, sous la forme d'un roman historique, le récit d'un de nos amis, officier de l'armée, lequel nous a paru mériter un certain intérêt.

Aujourd'hui surtout que les congrégations religieuses sont l'objet de toute espèce d'attaques, il nous a semblé que le moment était bien choisi pour publier des faits qui honorent à la fois et particulièrement la religion et l'humanité.

Aussi nous espérons qu'à la faveur de l'intention, le fond obtiendra grâce pour la forme.

M. Delorme,
Chevalier de la Légion d'honneur.

I

Le 17 mars 1871, dans une maison d'assez bonne apparence, située près de Notre-Dame de Paris, une bonne mère toute en pleurs embrassait son fils, qui vainement cherchait à la consoler.

— Non, non, lui disait-elle, je ne puis plus rester ici.

— Mais regarde donc le Christ et sa Mère. Ne crois-tu pas qu'ils ont plus souffert que toi...

— Non, non, c'est inutile, je ne m'en sens pas le courage. — C'est bien assez d'avoir supporté le dernier siège! Dieu, quelle peur me faisaient tous ces hommes armés et cette sinistre canonnade! Que je tremblais de ne plus te voir revenir! Quelle peur me font encore

ces hommes aux visages avinés que l'on rencontre à tout instant dans les rues !

Je ne sais quoi d'horrible ils rêvent, mais ce sont assurément les mêmes qui, pendant ce malheureux siège, applaudissaient à nos défaites, en chantant les progrès croissants des Prussiens. Quand je me rappelle avoir entendu plusieurs d'entre eux, vociférant sur le piédestal de la colonne de Juillet, dire que leur tour allait bientôt venir de saigner la France, cela me donne le frisson !...

Non, non, laisse-moi partir. — Il me semble qu'il va revenir. S'il n'est déjà ici, cet homme dont je t'ai parlé quelquefois. — Ces gens ne s'abattent que sur des ruines et ne vivent que de la misère des autres, et positivement je reconnais dans cette foule qui hurle, les soldats dont ils se servent.

Je ne veux plus le revoir, ce monstre, ton père, hélas ! Que Dieu te préserve de lui ressembler !

Il m'abandonna comme une fille de la rue, et le soir même j'étais établie où nous sommes maintenant. J'avais heureusement un peu d'argent, grâce à Dieu, pour suffire à nos premiers besoins. Les conseils de ces bons vieux Brésiliens, nos voisins, contribuèrent beaucoup à me soutenir, et ma foi au Christ et en sa mère me sauva.

Tu vins au monde le 31 décembre 1848, au milieu d'une nuit d'hiver. Il faisait sombre et bien froid. Mon Dieu, dis-je, après ma délivrance, pardonnez-moi? Cet enfant sera le serviteur de la vérité, le soldat du devoir. Je vous le consacre tout entier avec l'espérance que ses bonnes œuvres me rachèteront à vos yeux.

Je t'élevai en conséquence, mon enfant, et te voilà !

J'ai ramassé avec le travail et l'économie un petit avoir ; il te le faut conserver.

Ne te fais jamais connaître, car le nom de ton père te couvrirait d'infamie. Celui que tu portes est un nom d'emprunt ; considère-le comme tien et honore-le?

Je partirai demain pour Portsmouth, où j'ai une amie d'enfance et j'attendrai là des temps meilleurs.

Reste ici, garde notre petite maison, rends-toi utile, comme pendant le siège, mais que ton épée ne sorte du fourreau que pour servir la bonne cause.

Voici dans ce portefeuille la lettre de congé qu'il me laissa.

Voici une bague en or dont le chaton contient son portrait, Garde-la aussi. Elle est mieux dans tes mains que dans les miennes.

Georges Kobeski avait vingt-deux ans, et déjà Paris le comptait dans l'élite de sa jeunesse. De taille moyenne, il portait de petites moustaches blondes et retroussées; il ressemblait par la tenue et les allures à un gentlemen de distinction; un petit air martial sans forfanterie lui seyait bien. A la fois modeste et fier, il avait quelque chose de noble qui en imposait et charmait en même temps. Religieux, il avait la foi et se serait fait tuer pour le droit et la vérité.

Dans son milieu, son nom était de ceux que l'on respecte, son goût faisait école; son opinion, autorité. Patriote, il aimait la France; brave, ses soldats l'élurent capitaine pendant le siège des Prussiens.

Avant de se coucher et après s'être agenouillé devant le crucifix, Georges voulut regarder ce que sa mère lui avait confié.

La lecture du billet le fit rougir, mais il maîtrisa sa colère et examina la bague.

Elle était en or et renfermait dans le chaton surmonté d'une pierre fine le portrait d'un homme à la figure martiale et vêtu de rouge comme Garibaldi. Il portait un sifflet pendu au cou, avait les traits réguliers, le nez un peu prononcé, le front découvert, de beaux yeux un peu grands, la moustache blonde et retroussée.

Renfermée soigneusement, Georges, qui venait de se reconnaître, se promit d'en vérifier la ressemblance à la première occasion.

II

Ce même jour, une pauvre religieuse pleurait et priait dans un coin de la chapelle du couvent de Picpus. Pardonnez-lui, mon Dieu, pardonnez-lui, disait-elle, en élevant les yeux vers le Christ; mais tombant aussitôt dans une profonde méditation, elle restait silencieuse et comme anéantie. De temps à autre elle proférait une plainte..... Pauvre femme! murmurait-elle en soupirant.

La sœur Ursule sortait des orphelines, où elle avait été déposée dès sa naissance sous le nom de Jeannette. — Rentrée au couvent, elle y vivait en paix depuis des années, lorsqu'une révélation inattendue venait de la plonger dans une profonde inquiétude.

Enfant de la misère et de l'abandon, elle était toute à Dieu, et Dieu seul la soutenait, aussi ne connaissait-elle du monde que le bruit qui venait jusqu'à elle. Rarement elle voyait la seule personne qui avait depuis longtemps l'habitude de s'intéresser à elle,

et encore ne la voyait-elle que voilée. C'était, lui disait-on, une vieille dame qui l'avait prise en affection depuis son enfance.

Seule, lors de sa prise de voile, cette dame pleura. Et lorsque, du haut de la chaire, après un sermon qui avait ému tout le monde, le prédicateur s'écria : Allez, filles du Christ, le monde n'est plus rien pour vous, un long sanglot se fit entendre.

Ah ! ce fut un grand jour celui-là..... L'église était pleine d'or, de fleurs, de lumière; chaque vierge priait agenouillée au pied du saint autel, courbant son chaste front, tandis que l'écho répétait les suaves accents et les doux cantiques que chantaient les religieuses.

— Viens, disaient-elles de leurs voix les plus harmonieuses.

Viens, nous serons tes compagnes; notre bonne mère sera la tienne. Viens goûter avec nous de ce cloître solitaire toutes les douceurs. Dieu te réclame.

Laisse ce monde aux plaisirs trompeurs; la vie est pleine d'amertume.

Tandis qu'ici, embrasées du divin amour, nous goûtons par avance des pures délices le vrai bonheur des saints dans l'immortel séjour.

Viens, amie; viens, bonne et chère sœur, augmenter le nombre des épouses du Christ. Viens, avec nous, de ce Christ crucifié célébrer les louanges.

Reste ici, dans cette sainte maison, pour nous aider à consoler l'indigent qui pleure de faim, de soif et de froid, le secourir, et soigner les pauvres malades.

A quoi la novice répond, les yeux fixés sur la croix.

— Oui, je prends Dieu pour mon héritage, et je me donne à lui sans partage. Mes amis, mes rêves, le monde, je vous dis adieu pour toujours.

De cette maison, la plus humble enfant, sous le voile d'hospitalière, entre la prière et les secours, je finirai ici ma pauvre existence. Oui, j'irai avec vous, bonnes sœurs, sans trembler ni pâlir, vers la couche du soldat qui meurt, pour lui porter des soins et des consolations. S'il murmure, ma voix le calmera. Je lui montrerai les blessures du Christ qui mourut sur la croix pour nous.

Oui, Dieu tout puissant, ta voix m'appelle, je réponds. Je suis dès aujourd'hui ton épouse fidèle qui, joyeuse, à toi viens s'offrir, pour des vierges grossir le nombre, mêler ma voix aux leurs, pour t'adorer, t'aimer et te bénir.

Depuis cette mémorable cérémonie, la sœur Ursule continua à se faire remarquer par sa sainteté, passant sa vie à soulager toutes misères, à soigner les infirmes et les enfants, à mettre les morts dans leur suaire.

Pendant le siège de Paris, assistant les blessés sur les champs de bataille, les soignant aux ambulances, les encourageant lorsque leur état demandait ce secours. Au Val-de-Grâce, où elle demeura un certain temps, elle fut chargée de la surveillance des chambres d'officiers. Avec quel dévouement, quelle intelligence, elle dirigea ce service.

Le jour, elle avait un mot d'amitié, d'encouragement pour chacun de ses malades; elle assistait aux pansements, dirigeait la pharmacie et la cuisine. La nuit, accompagnée d'une postulante, elle allait, une lanterne à la main, de lit en lit, s'assurer de l'état de ces pauvres soldats confiés à ses soins.

Un capitaine de mobile attira un jour son attention.

— Vous souffrez, lui dit-elle?

— Oui, bonne sœur, répondit le blessé.

— Ayez confiance en Dieu! courage!

— Hélas! ajouta le malade.

Un trouble indéfinissable s'empara de la sœur Ursule qui fut obligée de se retirer. Il lui semblait reconnaître ce visage, elle qui ne connaissait personne. C'était évidemment une aberration de son esprit.....

Très forte de caractère et absorbée par le devoir, elle chassa l'image de ce capitaine de sa pensée et n'y fit plus attention.

Oh! le souvenir de la sœur Ursule est resté gravé dans le cœur de tous ceux qui furent ses malades. C'était l'ange du Val-de-Grâce.

Retournée dans son couvent, elle y avait repris ses habitudes, ses occupations ordinaires, lorsque la vieille dame sa protectrice lui fit demander un entretien particulier.

— Sœur Ursule, lui dit cette bonne dame, sans me connaître beaucoup, vous n'ignorez pas que c'est moi qui ai veillé sur votre enfance et vous ai fait admettre ici? Le moment est venu où je dois me séparer de vous! Voici une lettre que vous lirez demain. Je l'ai écrite à votre intention. Elle vous révélera des faits de la plus haute importance et vous expliquera mon intérêt pour vous.

Elle vous parlera..... de votre mère.

— Ma mère?

— Oui.....

Mais sous la voilette de cette dame qui ne bougeait pas d'abondantes larmes coulaient. Une lutte terrible se passait en elle, combattue qu'elle était par le désir de parler et la nécessité de se taire.

— Elle fut bien malheureuse, cette pauvre mère! Vous prierez pour elle, n'est-ce pas?...

— Oh! oui, certainement; mais où est-elle?

— Elle est morte, répondit sourdement la dame voilée.

— Morte! Mais vous l'avez connue, parlez-moi d'elle?

— Cette lettre vous dira tout, tout. Elle fut bien malheureuse..... Mais Dieu, dans son infinie miséricorde, lui a pardonné?...

Adieu, mon Ursule, ma Jeannette, laisse-moi t'embrasser. N'es-tu pas à moi? pardonne à ta mère?..

La dame voilée proféra ces derniers mots à la hâte et s'enfuit précipitamment, laissant sur la table la lettre qu'elle avait apportée.

Sœur Ursule, abattue et surprise, pénétra dans la chapelle où nous l'avons trouvée pleurant.

Elle croyait avoir compris, mais elle ne s'expliquait pas le voile et ce prompt départ.

— Oh! je me trompe...

Un enfant aime toujours sa mère; et cependant elle est partie! Avait-elle peur, mais de qui alors?

Demain après la messe je lirai cette lettre, puisque je ne puis la lire avant. Elle renferme sans doute le mystère de ma naissance, Que Dieu est bon, je connaîtrai ma mère!

Les événements se précipitent rapides comme la foudre. Le gouvernement, battu en brèche par le comité central et se trouvant désarmé par le traité prussien, venait de se réfugier à Versailles, en abandonnant Paris à l'insurrection armée et triomphante. Celle-ci, sûre d'elle, s'emparait aussitôt de tout, et les mesures les plus révolutionnaires étaient déjà à l'ordre du jour dans le sein de ses comités.

La supérieure du couvent de Picpus, prévenue dès le matin de tout ce qui se passait et notamment de l'arrivée d'un délégué envoyé par le comité central, entra tout à coup effrayée dans la pièce où se trouvait la sœur Ursule. Mais un homme qu'elle n'avait pas eu le temps de voir était sur ses pas et entrait en même temps qu'elle.

— Monsieur, proféra la supérieure?

— Au nom de la loi, citoyenne, je viens saisir ici les armes, munitions et papiers, je suis délégué de la Commune.

— Mais, monsieur, il n'y a rien de tout cela ici.

— C'est bon, c'est ce qu'on va voir ; et s'emparant de la lettre laissée sur la table par la sœur Ursule, il la fit disparaître sous son habit.

— Mais, monsieur, cette lettre est à moi, voulut dire en tremblant la bonne sœur.

— On vous la rendra, citoyenne, lorsqu'elle aura été lue par le comité.

Le délégué continua sa perquisition.

Cet homme à l'écharpe rouge et à l'air insolent qui n'avait pas craint de violer, deux révolvers à la ceinture, le seuil d'une maison religieuse, parcourut tout l'établissement en présence de toutes ces pauvres femmes consternées, enlevant à droite et à gauche tout ce qu'il voulait.

— Les citoyennes resteront dans leurs cellules jusqu'à nouvel ordre, dit le délégué en se retirant. Des gardes sont à la porte de la maison pour la garder !

La foudre eût éclaté au milieu du couvent qu'elle n'eût pas produit un effet plus terrifiant. Les sœurs étaient prisonnières, en attendant que les ennemis de Dieu aient statué sur leur sort.

C'est après cet acte inouï, que le délégué F. viola les tombeaux, pour en extraire les ossements !.....

III

Le 18 mars, au matin, Georges Kobeski endosse sa tenue de mobile et accompagne sa mère à la gare Saint-Lazare, où elle prend le train du Havre. Les adieux furent touchants et mêlés de larmes.

La gare est encombrée, et l'on dirait que quantité de personnes ont fait le même calcul et obéi aux mêmes raisons pour s'éloigner de Paris.

A son retour, un mouvement extraordinaire règne dans les rues, et Paris semble avoir un aspect plus étrange que jamais. Georges avait bien entendu, à plusieurs reprises, des propos extraordinaires, mais il n'y avait point fait attention ; il n'avait d'ailleurs aucune idée de ce que pouvait être une révolution.

Enfant de 1848, et fils d'un révolutionnaire, il aurait pu en savoir davantage !

Que Dieu protège cette pauvre France ; elle en a bien besoin, se disait-il ?...

Il cheminait lentement, absorbé par ses réflexions, coudoyant à tout instant des individus plus ou moins avinés, gesticulant, brandissant avec colère un sabre ou un fusil, l'œil injecté de sang et parlant à haute voix avec une certaine animation. Son uniforme lui sert de laisser-passer au travers des mille et une barricade qu'il rencontre. Il va, il va toujours, entraîné, pour ainsi dire, par la foule. Il est encore de bonne heure qu'il se trouve dans un quartier où l'animation lui paraît extrême. C'est un pêle-mêle d'uniformes de toutes couleurs, un va-et-vient continue. Il cherche à se rendre compte et s'aperçoit en un instant qu'il avait insensiblement été attiré vers un gouffre, comme une paille vers le tourbillon. Il est au siège du comité central, au foyer de l'insurrection. Il est rue des Rosiers, et ne voit que des baïonnettes aux mains d'hommes ivres de rage. L'attraction continuant à agir sur lui, le voilà arrivé, sans le vouloir, devant ce trop fameux tribunal, situé au rez-de-chaussée, qui vient de juger les généraux Lecomte et Clément Thomas.

Il y avait là plusieurs officiers d'infanterie qui attendaient leur tour, des gendarmes, des prêtres...

— Il faut les fusiller tous, disaient les plus furieux des spectateurs.

— Non, non, disaient les autres, il faut les juger.

— Comment t'appelles-tu, dit un des juges à un jeune sous-lieutenant du 109e de ligne.

— De P... répond le courageux officier :

— Beau nom pour être fusillé, dit le juge.

Indigné, Georges croit prudent de se retirer, car son émotion est extrême.

Il résulte de ce qu'il vient de voir qu'il n'y a plus d'autre autorité à Paris que celle du comité central. Mais qu'allait faire ce gouvernement qui débutait par l'assassinat ?...

Retournant sur ses pas, il cherche à rentrer chez lui, et ne voit partout qu'insurgés et barricades. Tout le monde lui semble masqué. Il ne voit que des préparatifs de combat. Les chants de la *Marseillaise* et du *Départ* se font entendre de tous côtés. Des faisceaux dans les cours, des fusils aux portes, les buvettes remplies d'ivrognes

chargés de sabres et de révolvers. Des femmes mêmes sont armées jusqu'aux dents. Des foules bariolées remplissent les places et les cafés. Des officiers chargés de broderies et de panaches circulent au galop dans les rues. Le drapeau rouge flotte sur tous les monuments. Les églises sont désertes. Les magasins sont fermés. Les postes sont occupés par les fédérés ou des gens en blouse qui montent la garde. Les casernes sont vides de soldats. Le siège du commandement est abandonné.

Rentré dans son humble demeure, Georges croit entendre les détonations d'armes à feu qui se succèdent au fur à mesure que le tribunal révolutionnaire livre ses victimes aux bourreaux. La nuit ne fut pour lui qu'une longue insomnie, les cauchemars les plus affreux hantèrent son esprit.

Fatigué au moral comme au physique, il prend, dès le matin, la résolution d'aller se retremper au sein d'une famille voisine et amie. Je verrai ces braves gens et Marie, cela me fera du bien; et s'il me faut traverser quelques mauvais jours, ce sera avec l'aide de leurs conseils.

IV

Cette famille est originaire du Brésil.

Le père est grand, sec, pâle et âgé, d'une figure assez sympathique à première vue.

Toujours vêtu de noir et cravaté de blanc, il ressemble à un pasteur protestant et a l'air respectable.

Mais il n'en est malheureusement pas de même vu de près. La famille, l'honneur, l'éducation, la religion, l'instruction ne sont rien pour lui. L'or est son idole; il n'a de foi, d'espérance qu'en lui.

Aussi, pour arriver à en avoir, il a fait tous les métiers, jusqu'à être obligé de fuir pour échapper à des poursuites provoquées par ses méfaits.

Il abandonna donc sa patrie, qui lui était certainement bien indifférente, ses biens et ses spéculations véreuses.

Aujourd'hui il est meilleur, mais c'est parce qu'il a peur de mourir ou qu'on le vole. Il ne pense guère qu'aux louis d'or qu'il a cachés dans sa cave. Que les gens se mangent entre eux ou se tuent, peu lui importe. Que sa femme et sa fille disparaissent, cela lui est bien égal, pourvu que l'or lui reste. Il palpe, à toute heure, la clef

de son petit coffre qu'il garde dans sa poche, convaincu que lui tout seul possède un peu de ce métal; il a toujours peur qu'on le lui prenne.

Le soir avant de se coucher, ce n'est qu'après s'être assuré que sa porte est bien fermée, qu'il s'approche doucement et en tremblant de son petit coffre.

La nuit en s'éveillant, son premier mouvement est de s'assurer si personne ne tente de s'introduire chez lui pour le voler, et si sa fameuse petite clef est toujours sous son oreiller où il l'a mise.

Le matin, c'est avec méthode et précaution qu'il va saluer son coffre-fort et compter son contenu.

Personne n'a sa confiance et l'espèce humaine tout entière convoite son trésor.

— Ces gens là, dit-il, en parlant de son prochain, sont des misérables. Ils n'ont pas le sou. Cette expression est pour lui le comble du mépris. Esprit médiocre, la supériorité des autres l'offense; caractère vil, la franchise et la noblesse le choquent, presque coquin, l'honnêteté lui fait peur.

Se tenant habituellement dans un petit cabinet retiré, il compte et recompte ses valeurs cependant bien modestes. Le miroitement de quelques pièces de monnaie l'enchante et l'enivre.

Il les prend et les laisse tomber une à une, tandis que son œil brille de plaisir et que ses lèvres sourient de bonheur.

— Nous sommes riches, se dit-il, nous n'avons besoin de personne. Mais si on savait ma position, on serait capable de venir m'assassiner!

Quant à madame, c'est une créature encore jeune. Née en Californie, elle sent un peu ce pays qui produit l'or; mais si elle l'aime, c'est pour se procurer des petits pâtés au jus dont elle raffolle et des petits gâteaux dont elle se bourre continuellement.

— Fi donc, dit-elle quelquefois, ces gens du peuple!... Et pour mieux ressembler à son conjoint, elle ajoute : nous n'avons pas besoin de personne, nous! Le fils, aujourd'hui défunt, était très intelligent; il fut malheureusement mal élevé. Ne croyant comme ses parents qu'à la vertu de l'or, il n'avait de culte que pour lui.

Jusqu'à dix-huit ans, il demeura un parfait chenapan. N'était l'intervention d'un parent éloigné, retour des Indes, de passage à Paris, il eût probablement fini sa vie dans quelque prison. Mais le ciel en eut heureusement pitié, car, enfant, il fut abandonné à lui-même;

tous ses caprices, tous ses défauts furent flattés, développés, et rien de ce qu'il pouvait avoir de bon ne fut cultivé. Aussi alors qu'entraîné sur une pente fatale, il serait allé se briser misérablement à quelque aspérité du chemin, les événements lui permirent de servir bravement la Patrie et de mourir pour elle.

Marie reste à ses vieux parents qu'elle entoure de son amour et de ses soins dévoués. Elle prie pour eux, qui ne prient jamais. Elle invoque le Dieu tout-puissant, le Christ et la sainte Vierge qu'ils ignorent. C'est un ange gardien plein de grâce.

Tous les attraits brillent sur son visage enchanteur, toutes les grâces se dessinent sur sa taille élégante. Des yeux noirs et doux, qu'ombragent de longues paupières et que surmontent deux arcs d'ébène, inspirent à la fois le respect et l'amour. Son front est majestueux, son teint de lis et de roses, sa bouche de corail et de perles. Sur son cou flotte sa chevelure ondulante, dans laquelle Zéphyr se joue; son bras est arrondi, sa main délicate, son pied mignon.

Son caractère, son esprit et son cœur n'ont rien de terrestre. L'aménité, la complaisance, l'égalité sont les ornements du premier. La vivacité, la pénétration, la justesse, les attributs du second. Dans le dernier sont réunies la bonté, la noblesse et la bienfaisance.

Pour elle l'amour est encore un mystère; elle ignore le bien qu'il fait, le mal qu'il cause. Tous ses sentiments se partagent entre ses parents et des... souvenirs d'enfance.

— D'où venez-vous donc, s'écria le père Jacques, en voyant entrer Georges Kobeski, mais arrivez-donc? que voulez-vous que nous devenions par le temps qui court?

— Mon père est mourant, dit Marie, et ma mère est infirme; vous le savez bien, monsieur Georges! Ah! Si encore mon frère était là! mais hélas!...

— Allons, allons, ne pleurons pas! On le remplacera autant qu'on le pourra. Je serai votre protecteur, avec l'aide de Dieu, dit Georges!

Les bons vieux, rassurés, dirent :

— Votre bonne mère a dû vous apprendre que notre maison était la vôtre, n'est-ce pas?

Soyez donc le bienvenu; votre chambre est prête. Usez-en à l'avenir avec nous comme vous le faisiez lorsque vous étiez encore enfant. Nous vous en prions, d'autant plus que nous avons besoin

que quelqu'un soit avec nous, pour avoir à l'occasion secours et protection ; que deviendrions-nous, mon Dieu, si l'on venait nous attaquer! Ces bandits qui errent dans la rue semblent toujours flairer quelque chose. L'on dirait qu'en passant devant notre porte ils ont toujours l'intention de pénétrer chez moi pour me voler, m'assassiner sans doute... Vous êtes soldat, c'est une bonne et véritable fortune pour nous.

Marie ne disait rien, mais Georges était enchanté ; il était près de l'ange de ses rêves et par conséquent heureux de l'offre qui lui était faite.

— La première fois que je vis Marie, raconte-t-il lui-même, je ne me le rappelle pas, car il y a déjà longtemps; nous étions tout petits et nous nous amusions ensemble ; mais son image est toujours restée dans mon esprit et ne s'est plus effacée de mon souvenir. Combien de fois ai-je assisté aux offices à Notre-Dame, pour la mieux voir et respirer le même air qu'elle. Combien de fois avons-nous priés ensemble au même autel, agenouillés devant la Vierge! Combien de fois nous sommes-nous rencontrés au bénitier pour prendre l'eau bénite!...

Marie avait encore son frère, à qui elle avait l'habitude de donner le bras. Elle ne sortait presque jamais sans lui, qui était tout pour elle, malgré ses défauts. Ce pauvre ami s'était-il promis d'unir sa sœur à un homme de son choix, et dans ce but avait-il pris le parti de la surveiller, de l'isoler ? cela est bien possible, car il voulait, je crois, pour sa sœur beaucoup de fortune et il savait que j'étais pauvre. Ce qui est certain, c'est que chaque fois qu'il m'arrivait de lui parler d'elle, il détournait la conversation. En un mot, j'avais acquis la certitude que mes assiduités ne lui convenaient pas.

Très gentil, très amical habituellement et très bon camarade du reste, il devenait toujours froid lorsque je voulais l'entretenir de sa sœur. Mais à cette heure il repose dans la vie éternelle, laissons-le en paix !

Marie est seule maintenant et ne semble pas me voir d'un œil défavorable. Si jamais elle ne m'a encouragé, jamais non plus elle n'a rien fait pour me repousser. Aussi, bien que refroidi un instant par les allures de son frère, ai-je toujours pour elle une affection bien sincère.

Quand son père eut fini de parler, il me sembla que la joie et

l'espérance pénétraient ensemble, en même temps, dans nos âmes, et qu'un refus de ma part eût fait beaucoup de mal à Marie; mais n'étais-je pas venu pour la revoir cette amie de mon enfance, avec laquelle j'avais grandi, avec laquelle j'avais joué et pour qui je vivais toujours? N'était-elle pas restée pour moi, comme le port de la vie, l'objectif de toutes mes aspirations?

Nulle autre n'avait fait battre mon cœur. Mon ambition était d'en faire la compagne de ma vie.

Le lendemain du départ de ma pauvre mère dont je croyais avoir compris toutes les angoisses, cet amour se réveilla plus fort que jamais. Était-ce le vide que ce départ faisait dans mon existence? Sans doute, si j'en juge par le bien que j'éprouvais de revoir celle que j'aimais. Le baume sur une plaie ne fait pas plus de bien que mon cœur meurtri en éprouva.

Cependant, avec des parents comme ceux de Marie, qui ne m'accueillaient guère que parce que je pourrais leur être utile, ma situation était des plus délicates. Néanmoins j'espérais et comptais sur une heureuse circonstance pour lui faire connaître la vive affection que je ressentais pour elle.

V

Marie, qui paraissait toujours trembler pour moi, me fit connaître un soir à la veillée, que des hommes armés étaient venus visiter la maison et qu'ils m'avaient demandé. Ces hommes se disaient chargés d'une mission. Ils allaient d'une maison à l'autre, demandant Pierre, demandant Paul, et prenaient des notes. Nous reviendrons, dit l'un d'eux qui était sans doute le chef.

La crainte était dans le quartier, des bruits étranges circulaient; il était question de cour martiale, de réfractaires, de comité de salut public, de réactionnaires, de Versaillais!...

Les portes se fermaient une à une. La méfiance et la peur étaient dans le cœur de tout le monde. Il y avait un certain délégué du quartier, d'un comité de surveillance, du comité central; c'était enfin tout un vocabulaire de mots nouveaux qui avaient le don d'effrayer.

L'apparition de gens armés, dans la maison des Brésiliens, avait produit une telle impression sur les vieillards, que la bonne maman

s'était alitée, et que le chef de la maison était resté cloué sur son fauteuil, où la paralysie l'avait saisi.

Marie, seule, avait fait face à l'orage ; seule, elle avait pris la résolution de parer aux événements. Elle apercevait parfaitement la révolution s'avancer à grands pas et n'envisageait pas moins l'avenir d'un œil calme.

Dieu veille sur nous, dit-elle. J'ai foi en sa bonté. En punissant les mauvais, il épargnera les bons.

Cette courageuse enfant avait, pendant le siége des Prussiens, secouru nos soldats dans les ambulances et sauvé ses vieux parents d'un incendie allumé par un obus. Cette famille, ainsi que bien d'autres, s'était réunie à des voisins pour passer ensemble ces nuits terribles du bombardement, appelées par les assiégeants la période psychologique, lorsqu'un de ces énormes projectiles vint à tomber dans le voisinage. Des toits à la cave, le terrible engin de guerre fit une énorme trouée, et toute la maison sauta en l'air dans une formidable explosion, qui alluma en même temps un vaste incendie.

— Georges, me dit le lendemain cette fille héroïque, l'on va probablement venir de nouveau pour vous chercher. Je connais vos sentiments, comment pourrai-je vous soustraire. Si vous le voulez, allons prier Dieu, cela nous fortifiera et nous portera bonheur.

— Allons, et à la grâce de Dieu : Je ne sais ce que me veulent ces gens-là. Dès aujourd'hui, j'irai au comité et on me le dira. Mais laissez-moi vous dire, Marie, qu'il me suffit que vous vous intéressiez un peu à moi, pour que je ne m'appartienne plus.

Depuis longtemps, je vous aime, Marie, je suis votre esclave, et suis prêt à ne faire que votre volonté.

— Georges, s'écria Marie, presque joyeuse, je vous aime aussi. Mais songez à la France qui a besoin de tous ses enfants, songez à Dieu qui nous voit et qui saura nous récompenser, si nous le méritons.

Qu'elle était belle, mon Dieu, en me disant ces mots, mais aussi qu'elle paraissait forte et maîtresse d'elle-même ! Que j'étais heureux de son aveu dit si simplement, si honnêtement. C'était un aveu réfléchi : Je vous aime aussi, avait-elle dit..... Dieu, je n'espérais pas tant !..... Ce qui se dit dans un moment d'abandon et d'oubli, elle le disait en son âme et conscience. Irrésistible par ses charmes, elle imposait le respect par la noblesse de son caractère.

Après un moment de doux épanchement, elle ajouta :

— Songeons, mon ami, que la France entière est en deuil. Croyez en moi, comme je crois en vous, et espérons.

Pour le moment, promettez-moi de ne pas risquer votre vie sans nécessité. Votre bonne mère vous l'a bien recommandé, n'est-ce pas? eh bien, je joins ma prière à la sienne.

Servez avec les bons, afin que la religion et la famille ne soient point détruites et Dieu vous bénira, avant de nous bénir tous les deux.

DELORME.

(A suivre.)

SAINT PIERRE-ÈS-LIENS [1]

V

La France, disions-nous dans un précédent article avait souvent offert un abri aux Papes qui fuyaient Rome. Au quatorzième siècle, c'est un roi de France qui persécute le Pape. L'implacable ressentiment de Philippe le Bel s'attache à Boniface VIII, fidèle ami de la France, mais qui a justement reproché au souverain d'être le spoliateur de l'Église et le tyran de son peuple. Que ne pouvons-nous effacer de l'histoire cette scène où les complices de Philippe le Bel, Nogaret et Sciarra Colonna, entrent dans Anagni avec leurs affidés et unissent ces deux cris dont l'assemblage fait frémir d'horreur : « Mort à Boniface ! vive le roi de France ! » Que ne pouvons-nous cacher l'insolente attitude de Nogaret devant ce majestueux vieillard de quatre-vingt-six ans, qui, revêtu du manteau de saint Pierre, le front ceint de la couronne impériale, la croix dans une main, les clefs de l'Église dans l'autre, est assis sur le trône pontifical d'où tombent ces émouvantes et solennelles paroles : « Voilà mon cou, voilà ma tête ; trahi comme Jésus-Christ, s'il me faut mourir comme lui, du moins je mourrai Pape. » Un gantelet de fer frappe au visage le Vicaire de Notre-Seigneur... Ce ne fut pas, Dieu merci, une main française qui consomma cet attentat sacrilège qui a rendu à jamais infâme le nom de Sciarra Colonna. Ajoutons même que Nogaret, quelque ignominieux qu'ait été son rôle à l'égard du Pape, trouva encore un reste d'honneur français pour arracher le Souverain Pontife au bandit qui allait le tuer.

Quand, après deux jours d'hésitation, Nogaret se prépare à enlever le Pape, les habitants d'Anagni lui arrachent sa proie, et, forçant à la fuite Nogaret et Colonna, portent en triomphe le Pon-

(1) Voir la *Revue* du 31 août 1880.

tife qui, au milieu de ses larmes, bénit ses libérateurs et pardonne à ses bourreaux.

Brisé par l'émotion, Boniface mourut à Rome plusieurs jours après. Son successeur, Benoît XI, vengea solennellement sa mémoire des odieuses imputations que Philippe le Bel avait dirigées contre lui. Benoît XI mourut empoisonné...

Mais la Providence veillait au châtiment du persécuteur. D'horribles tragédies domestiques assombrirent sa vie. Le souffle orageux de la vindicte populaire courba la tête du cruel despote.. Jeune encore Philippe le Bel mourut en proie à de cruelles souffrances morales et physiques. Ses trois fils qui occupèrent successivement le trône après lui, furent enlevés à la fleur de l'âge... Et quant à la France, qui s'était associée à Philippe contre Boniface, la France allait subir les hontes de la guerre civile et de l'invasion...

La Papauté était vengée, mais elle souffrait toujours. Ce fut pendant le règne néfaste de Philippe le Bel que commença avec le séjour des Papes à Avignon leur long assujettissement à la couronne de France, cette épreuve de soixante-dix ans que les Italiens nommèrent *la captivité de Babylone*, et qui engendra le grand schisme d'Occident. Mais le Saint-Siège triompha de tous ces périls.

La Papauté eut encore à combattre les grandes hérésies de l'anglicanisme, du luthéranisme et du calvinisme. Mais si ces hérésies déchirèrent le sein de l'Église et brisèrent le cœur de ses Pontifes, elles ne firent du moins souffrir aux Papes ni l'exil, ni la prison, ni la mort. Des soldats luthériens se trouvèrent, il est vrai, parmi les hordes que le connétable de Bourbon conduisit au sac de Rome, en 1527. L'histoire nous apprend que tandis que les évêques étaient torturés et que le Pape, assiégé dans le château de Saint-Ange, voyait de là ses cardinaux conduits sur des ânes et frappés par des soldats qui s'étaient affublés de leurs mitres et de leurs chapeaux rouges, des lansquenets ivres, réunis au pied de la résidence papale, proclamaient souverain pontife Martin Luther. Mais les protestants n'étaient pas seuls ici, des Espagnols catholiques étaient leurs complices. C'était une armée de bandits cosmopolites qui, sans mandat officiel, secondait Charles-Quint. Si les généraux qui commandèrent successivement cette étrange armée étaient deux Français, le connétable de Bourbon qui la mena à l'assaut, et Philibert de Challon, prince d'Orange, qui fit le Pape prisonnier, du moins c'étaient des traîtres à leur patrie;

et s'ils avaient crié : « Mort au Pape! » ils n'eussent pas ajouté comme les séïdes de Nogaret et de Sciarra Colonna : « Vive le roi de France! »

La sentence du Seigneur s'appesantit lourdement sur les deux grands coupables. A l'assaut même de Rome, le connétable de Bourbon avait été tué; et l'année suivante le prince d'Orange périt au siège de Florence.

Hélas! après cette épreuve qui fut suivie de deux siècles relativement paisibles pour le Saint-Siège, ce devaient être des mains françaises qui allaient renouveler les attentats que n'avaient pu consommer jusqu'au bout Nogaret et le connétable de Bourbon. C'est aux cris de « Vive la république française! Vive la république romaine! » que la France révolutionnaire fera sa menaçante apparition dans la ville des Papes.

La France révolutionnaire, avons-nous dit, mais non pas la vraie France : celle-ci souffre avec Pie VI, elle est crucifiée avec lui. Le martyre du roi a précédé la captivité du Pape; le martyre de l'Église de France a précédé celui de sa mère, l'Église romaine. Pie VI a déposé la palme du céleste triomphe sur la sainte mémoire de Louis XVI, il a recueilli dans ses États plus de quarante mille prêtres français. Il a secouru avec une paternelle tendresse sa fille blessée au cœur, et cette fille, la vraie France, ne l'oublie pas aux jours où elle le reçoit prisonnier. C'est elle qui se presse sur le passage de l'auguste captif, traîné mourant de ville en ville, de Briançon à Grenoble, de Grenoble à Valence, véritables stations du chemin de la Croix que suit le Vicaire du Christ, le martyr qui plus d'une fois fléchit et tombe comme son divin Maître! C'est la vraie France qui fait de ce chemin de Croix une voie triomphale, c'est elle qui s'agenouille sur le passage du Saint-Père, c'est elle qui pleure sur lui; c'est elle qui, par les mains de ses mères chrétiennes, présente ses enfants aux bénédictions du Souverain Pontife, et qui, lorsque les gardes du Pape ne le permettent pas, fait du moins toucher les fronts de ces petits êtres à la voiture où est renfermé l'auguste captif. Comment ne revendiquerions-nous pas ici avec une légitime fierté ce qu'une foi généreuse inspira à ces grandes dames du Dauphiné se faisant à tour de rôle servantes d'auberge pour entourer de leur respectueuse sollicitude les ecclésiastiques de la suite du Pape? « Comme je révère dans le Pape le Vicaire de Jésus-Christ, disait l'une de ces généreuses chré-

tiennes, je regarde ces messieurs comme les successeurs des disciples du même Jésus-Christ, notre Sauveur. » Et la noble femme, élevant la voix, invoquait avec un courageux élan les droits de la justice et de l'innocence opprimées.

Pie VI est arrivé à sa dernière station. Agé de quatre-vingt-deux ans, il meurt à Valence le 19 août 1799. Les ennemis de l'Église proclament que Pie VI est le dernier des Souverains Pontifes et que la Papauté est morte avec lui.

— « Est-ce donc vrai qu'il n'y aura plus de pape? » demandait à sa mère un enfant de sept ans, qui avait appris d'elle à prier pour le captif de Valence. — « Sois tranquille, mon fils, on peut voir des rois mourir et n'être pas remplacés, mais les Papes ne finiront qu'avec le monde. Dieu y pourvoira. » La pieuse et ferme chrétienne qui parlait ainsi, était la comtesse Mastaï-Ferretti. L'enfant qui avait provoqué cette sublime réponse devait être un jour le pape Pie IX.

Oui, Dieu pourvut au remplacement de Pie VI. Le 1er décembre 1799, un conclave s'ouvre à Venise; et le 21 juin 1800, les vaisseaux russes qui occupent le port d'Ancône, adressent, suivant l'ordre du tzar Paul Ier, le salut impérial au successeur de Pie VI, à Pie VII. Six cents Ancônitains détellent les chevaux du carrosse papal, le traînent jusqu'au palais du cardinal-évêque ; et le 3 juillet, le peuple romain ,délirant de joie, reçoit dans les murs de la Ville éternelle le successeur de saint Pierre-ès-Liens : Pie VII, pape et roi. « *Surge*, lève-toi ! »

Après la ratification du Concordat, le corps de Pie VI fut transporté de Valence à Rome. « Ce fut, dit l'abbé Rohrbacher, comme une marche triomphale à travers l'Italie, surtout à l'approche de l'entrée de Rome. La ville entière, et même l'Europe entière en la personne des ambassadeurs, faisait partie du cortège funèbre... C'était comme une amende honorable de toute l'Europe envers un Pontife qui avait eu à souffrir de toute l'Europe. »

La France officielle, redevenue chrétienne, avait eu la plus grande part dans ces manifestations touchantes. Plus que d'autres, elle avait à expier. Et cependant, oublieuse des enseignements de ce jour, elle allait redevenir la geôlière du Pape. Ce n'était pas seulement sur le trône pontifical, c'était aussi dans l'exil, dans la prison que Pie VII succédait à un Pape martyr.

Aveuglé par la toute-puissance, l'empereur Napoléon a osé dire

au Pape : « Votre Sainteté est souveraine de Rome, mais j'en suis l'empereur. » Au nom de ce titre Napoléon exigeait que le Pape chassât de ses Etats ceux qui appartenaient aux nations avec lesquelles il était en guerre, et que le Pontife cessât « de ménager des étrangers dont le Pape n'avait rien à attendre et des hérétiques ennemis de l'Eglise ». On connaît l'admirable réponse de Pie VII, refusant de courber son pouvoir temporel devant la puissance impériale, et refusant aussi de chasser les étrangers, même hérétiques. « Ce n'est pas notre volonté, c'est celle de Dieu dont nous occupons la place sur la terre, qui nous prescrit le devoir de la paix envers tous, sans distinction *de catholiques et d'hérétiques*, de ceux dont nous attendons le bien, *de ceux dont nous attendons le mal.* Il ne nous est pas permis de trahir l'office commis par le Tout-Puissant... La nécessité seule de repousser une agression hostile ou de défendre la religion mise en péril, a pu donner à nos prédécesseurs un juste motif de sortir de leur état pacifique. Si quelqu'un d'eux, par *faiblesse humaine*, s'est écarté de ces maximes, sa conduite, nous le dirons franchement, ne pourrait jamais servir d'exemple à la nôtre » (1).

Plutôt que de faire la guerre à ceux qu'il nommait ses enfants, le Pape était prêt, disait-il noblement, à descendre dans les catacombes.

Mais ce n'était pas dans la résidence souterraine des premiers Papes que Pie VII devait traverser l'épreuve qui l'attendait : c'était dans la dure captivité de l'exil.

Pendant la nuit du 5 au 6 juillet 1809, le Souverain Pontife fut enlevé de Rome par ordre de l'empereur. Comme Pie VI, il passa par Grenoble. Mais Valence ne fut pour lui qu'une station du voyage de Savone. En revoyant ainsi la France, il aurait pu répéter ce qu'il avait dit de notre patrie, alors qu'il la traversait solennellement pour aller sacrer Napoléon : « Dieu soit loué! nous l'avons traversée au milieu d'un peuple à genoux ! » Ah ! devant ce spectacle Napoléon ne se souvint-il pas de ces paroles qu'il avait naguère prononcées dans l'amertume d'un immense orgueil : « Moi je ne suis pas né à temps...; voyez Alexandre le Grand, il a pu se dire fils de Jupiter, sans être contredit. Moi, je trouve dans mon siècle un homme plus puissant que moi, car il règne sur les esprits, et je ne règne que sur la matière. »

(1) Lettre du 21 mars 1806. Artaud, *Histoire du Pape Pie VII.*

C'est l'honneur de notre patrie qui, à cette époque cependant, était encore toute frémissante des passions révolutionnaires, c'est l'honneur de notre patrie que d'avoir été digne, même alors, de subir cette autorité immatérielle. Quoi d'ailleurs de plus grand et, sur la terre, de plus divin que cette souveraineté qui règne sur les âmes, parce qu'elle vient de Dieu, cette souveraineté qui, immuable comme le Verbe dont elle est l'expression, répond, aux exigences des puissants du monde, ce que Pie VII répondait aux envahisseurs de son palais : « Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, nous ne voulons pas ! » Cette force de résistance, ce serment d'être fidèle au devoir *jusqu'à l'effusion du sang*, ont vu se briser contre eux les empires de ce monde : Napoléon allait l'éprouver.

Près de cinq ans après son enlèvement de Rome, le Pape, quittant sa dernière prison, le château de Fontainebleau, était sur la route des États pontificaux. Napoléon, chancelant sur son trône, avait rendu la liberté à son captif. Du jour où l'empereur avait emprisonné le Pape, Dieu l'avait préparé par de sévères avertissements à la catastrophe qui l'attendait. Les désastres de la campagne de Russie, la perte de la bataille de Leipzig, furent les coups de tonnerre qui annonçaient la chute prochaine de la foudre.

Au milieu d'une foule frémissante d'émotion, Pie VII traversait le pont de bateaux qui allait de Beaucaire à Tarascon. Devant l'explosion d'enthousiasme que provoquait le passage du Pontife, le colonel qui commandait l'escorte du Pape, disait à cette foule délirante : « Que feriez-vous donc si l'empereur passait? » Le peuple répondait : « Nous lui donnerions à boire. » Et comme cette réponse à la fois plaisante et terrible irritait le fidèle soldat de l'empire, une voix lui criait : « Colonel, avez-vous soif? »

Ces populations malheureusement aussi ardentes dans leurs haines que dans leurs affections, devaient, peu de jours après, menacer des plus grands dangers l'empereur fugitif.

C'était à Fontainebleau que Napoléon avait abdiqué et qu'il avait pris la route de l'exil; c'était là que quelques jours auparavant il retenait prisonnier le Vicaire de Jésus-Christ.

Dans ce même palais, quatorze ou quinze mois avant l'abdication de Napoléon Ier, le Pape s'était vu arracher par surprise un autre acte qui, pour n'être pas une abdication personnelle, aurait semblé en quelque sorte l'abdication de la Papauté, si la Papauté pouvait jamais abdiquer. Mais encore prisonnier, Pie VII avait annulé cet

acte, et sa délivrance n'avait coûté aucun sacrifice à la dignité pontificale.

Avant de parvenir à Rome, le Pape avait ordonné que Mme Lætitia, mère de son persécuteur déchu, fût reçue avec sympathie dans cette Rome où il rentra bientôt solennellement. De jeunes Romains traînaient son char qu'entouraient des légions d'enfants vêtus de blanc et portant des palmes. Comme nous l'avons déjà plusieurs fois remarqué dans l'histoire des Papes, le retour du Souverain Pontife à Rome rappelait l'entrée triomphale du Sauveur dans Jérusalem, et à cette scène auguste ne manquait pas l'*Hosannah* d'actions de grâces.

Après environ cinq années d'exil, le Pape revenait dans son palais, dans ses appartements, avec ces larmes que connaissent les exilés qui reprennent possession de leur demeure.

« Nous abandonnons nos mains sacerdotales à la force qui nous lie, pour nous porter ailleurs », avait dit le Pape en quittant Rome pour l'exil, « et nous déclarons les auteurs de ce fait responsables envers Dieu de toutes les conséquences de cet attentat. De notre côté, nous désirons seulement, nous conseillons, nous ordonnons que nos fidèles sujets de Rome, que notre troupeau universel de l'Église catholique, imitent ardemment les fidèles du premier siècle, dans la circonstance dans laquelle saint Pierre était resserré en prison, et où l'Église ne cessait jamais de prier Dieu pour lui ».

Et au dernier jour de sa captivité, Pie VII avait dit aussi dans son humilité et dans sa foi : « Il est possible que nos péchés ne nous rendent pas digne de revoir Rome, mais nos successeurs recouvreront les États qui leur appartiennent ».

Ce n'était pas dans ses successeurs, c'était dans sa propre personne que Dieu avait délivré en Pie VII saint Pierre-ès-Liens. *Surge*, lève-toi ! »

Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, le Pape se sentant menacé, quitta Rome ; mais cette fois les leçons de la Providence n'avaient pas été perdues pour l'empereur, et celui-ci respecta les droits du Souverain Pontife.

Napoléon reprit la route de l'exil. Plusieurs membres de sa famille trouvèrent à Rome un asile. A Sainte-Hélène, l'empereur dut à Pie VII la consolation des secours religieux. Dans les méditations de son dernier exil, il avait reconnu qu'il s'était trompé en croyant pouvoir asservir la puissance spirituelle du Saint-Siège. Il mourut

en bénissant le nom du doux et généreux Pontife qui, même persécuté par lui, n'avait jamais cessé de lui porter et de lui inspirer une véritable affection.

L'ancien maître du monde expirait sur un affreux et lointain rocher. Deux ans après, son auguste victime s'éteignait paisiblement sur le trône à la fois spirituel et temporel qu'entourait la tendre vénération de la chrétienté.

De 1823 à 1847, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, occupent la chaire de Pierre. Le dernier de ces Papes entend gronder l'orage révolutionnaire, mais la tempête se déchaîne dans toute sa fureur sous le successeur de Grégoire XVI, Pie IX, Pie IX qui, enfant, avait prié pour Pie VI et qui, adolescent, avait vu la Papauté souffrir et triompher dans Pie VII; Pie IX qui, évêque, avait été sacré dans la basilique de Saint-Pierre-ès-Liens!

Trois mois s'étaient écoulés depuis que Pie IX était monté sur le trône, et déjà des cris de haine et de sang répondaient aux témoignages d'amour et de miséricorde qu'il avait donnés à son peuple. Le grand et doux Pontife avait inauguré son règne par une amnistie générale, par d'utiles réformes. Il avait donné à Rome une sage liberté. Mais la révolution n'a jamais aimé la liberté. Pour elle, la liberté, c'est la licence, c'est-à-dire l'esclavage des passions; pour elle encore, la liberté, c'est le pouvoir de tyranniser tout ce qui n'est pas elle.

La tempête qui avait renversé la royauté en France et fait vaciller les trônes des monarques européens, cette même tempête allait assaillir la barque de Pierre.

Dans la nuit du 24 au 25 septembre 1848, le Pape fuyait la Ville éternelle; et de Rome à Gaëte, de Gaëte à Caserte, de Caserte à Portici, il préludait par l'exil à une vie crucifiée. Pie IX ne perdait pas confiance. Il savait que si l'épreuve pouvait se prolonger, la victoire devait tôt ou tard demeurer au Saint-Siège : « Les événements sont dans la main de Dieu, disait-il alors. Les hommes peuvent s'agiter. Avec leurs mauvais desseins ils ne prévaudront pas contre les décrets de la Providence : nous secouons de l'eau bourbeuse. Dieu seul peut mesurer nos épreuves et saura y mettre un terme. » Et le Pontife priait, il priait partout. Dans ses promenades il s'arrêtait et dans les églises, et devant la croix du chemin, et devant la niche où la piété populaire avait placé la Madone. « Nous ne sortirons de nos angoisses que par la prière, disait-il, la prière

est la meilleure et la plus sûre des diplomaties. » *Courage et prière*, avait dit Pie VII captif.

Ces prières, Pie IX aimait à les mettre sous la protection de la sainte Vierge, la Vierge aimée à laquelle il préparait, dans l'exil même, un solennel hommage : la promulgation du dogme de l'Immaculée-Conception.

La Vierge Immaculée bénissait les prières de l'auguste exilé, et Dieu les exauçait. Pie IX allait rentrer dans Rome sous la protection de notre drapeau. Enfants de la France, rendons grâces au Seigneur qui permit alors à notre patrie de réparer dans la personne de Pie IX les outrages qui avaient été prodigués en son nom à Pie VI et à Pie VII. Ce n'était pas en vain que la pieuse et généreuse mère de Pie IX lui avait appris à prier non seulement pour un pape persécuté, mais encore pour cette France dont le grand nom couvrait les persécuteurs.

Le 12 avril 1850, Pie IX rentrait dans Rome entre deux haies de soldats français, et au milieu de toute la population accourue au-devant de lui, se jetant même sous les roues de sa voiture pour toucher ses vêtements, et poussant avec un indicible enthousiasme ces cris qui se mêlaient aux salves d'artillerie et aux volées de cloches : « *Evviva* ! Vive le Pape ! Vive la religion ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

Rempli d'une joie qui illuminait son visage et faisait couler ses larmes, le Pontife, le Roi, le Père ne cessait de lever la main pour bénir ses enfants bien-aimés : ses sujets et les soldats de la France.

Lorsque la Révolution menace de nouveau les États du Saint-Siège et que le gouvernement de notre pays la laisse consommer son œuvre, c'est encore le plus pur et le plus noble sang de France qui est répandu pour le Vicaire du Christ. Et tandis que nos héros chrétiens, La Moricière, Pimodan, Charette, guidaient de leurs épées les chevaleresques défenseurs de Pie IX, de saints et intrépides champions s'armant du glaive de la parole, combattaient parmi nous pour les droits sacrés de la Papauté.

Dépouillé de ses États, réduit à la possession de Rome, Pie IX gouverne encore le monde. Il réunit le Concile œcuménique qui proclame le dogme de l'infaillibilité pontificale, la suprême glorification de la Papauté.

Mais à peine les Pères du Concile se sont-ils séparés, que le dernier asile de la liberté de l'Église est odieusement violé.

Le 5 août 1870, Rome vit partir les derniers soldats de notre armée. Le surlendemain nous apprenions à Paris nos premiers revers. Les dates de l'évacuation de l'État romain par nos troupes, le 2, le 4, le 6 août, étaient aussi les dates de nos premières défaites.

Le 4 septembre, le gouvernement qui, après avoir soutenu le Saint-Siège, l'avait abandonné à la révolution, ce gouvernement tombait par la révolution.

Le 20 septembre, Rome était envahie par les soldats italiens, qui y entraient par la brèche de la porte Pia. Ce même jour commençait l'investissement de Paris.

Rome et la France étaient crucifiées en même temps. Néanmoins, oublieux de ses propres souffrances pour penser aux angoisses de sa fille aînée, le captif du Vatican intercédait pour elle. Et la France catholique méritait cette paternelle sollicitude. C'était elle qui, par la voix du brave colonel Alet, avait en présence même des vainqueurs de Rome, fait entendre à Pie IX, pour la dernière fois, ce salut répété par tous les zouaves pontificaux : Vive Pie IX, Pontife et *Roi!*

A la voix royale et si ardemment française de l'héritier d'Henri IV, ces soldats du Pape allaient porter à la France en péril le dévouement dont ils avaient entouré le Vicaire du Christ. Ils allaient combattre, à Patay et à Loigny, sous un étendard qui flottait pour la première fois sur un champ de bataille, cet étendard du Sacré-Cœur qui fut le labarum d'une des rares victoires que la France eut alors à enregistrer. Cette victoire était aussi la première! Le Dieu des armées ne semblait-il pas témoigner ainsi que s'il n'avait pas fait triompher le drapeau qui avait cessé de protéger le Saint-Siège, il bénissait du moins la pieuse bannière de ceux qui étaient demeurés jusqu'à la fin les défenseurs de son Vicaire? Oui, la cause de la Papauté et la cause de notre pays sont inséparables. Il en témoigne ce cri de la France catholique : Cœur de Jésus, sauvez Rome et la France!

Au prix d'une douloureuse rançon, la France a vu s'éloigner l'envahisseur. Mais la Papauté est demeurée prisonnière. C'est que si un peuple peut abaisser sa fierté nationale devant les exigences matérielles des vainqueurs, un Pape ne peut rien céder de la puissance temporelle qui garantit l'exercice de son autorité spirituelle.

Pie IX, déchu, ne veut même pas recevoir la dotation que lui

offrent les maîtres de Rome et de l'Italie. Accepter le prix de la spoliation, c'eût été la sanctionner. L'auguste captif ne veut même pas recevoir de ses persécuteurs le pain du prisonnier. Mais il accepte le pain de l'aumône, parce qu'il le doit à toute l'immense famille dont il est le père : la catholicité. Il n'a pas consenti à être le Pape des Italiens, « l'aumônier d'un monarque (1) », il est resté le Pape de l'univers. L'élan filial de la chrétienté a répondu à la paternelle confiance de Pie IX, et la prison du Vatican est devenue l'un des grands pèlerinages de notre époque.

Pie IX n'a pas vu le triomphe temporel de la Papauté, mais il l'a attendu jusqu'à son dernier souffle avec une indomptable espérance. Dès son enfance, nous l'avons vu, une admirable mère lui avait appris que si les Papes meurent, la Papauté est immortelle; et, aux derniers temps de sa vie, l'auguste victime de la spoliation disait : « Oui, Dieu est là qui soutient son Vicaire et l'empêche de faiblir. Il peut le laisser chasser, mais pour montrer de nouveau qu'il peut le ramener. J'ai été chassé, je suis revenu. Si je suis chassé encore, je reviendrai encore. Et si je meurs... Eh bien! si je meurs, Pierre ressuscitera (2) ! »

Les premières prières de Jean-Marie Mastaï demandaient à Dieu de soutenir un Pape exilé, prisonnier. Le dernier souffle de Pie IX captif a été une aspiration soutenue vers le triomphe de la Papauté.

Devant une famille française, un sympathique diplomate, sa jeune femme et leur petit enfant, Pie IX, disait en 1866 : « C'est sur Dieu seul que je compte. Voilà mon unique appui. Quand je suis affligé, ce n'est pas à moi que je songe : je pense à ceux qui font le mal et dirigent leurs coups contre l'Église. Pour moi, je suis tranquille, je n'ai aucun souci, aucune préoccupation comme les rois, qui doivent songer à leur dynastie, à leur famille. Quand le moment sera venu, je m'en irai joyeux, avec confiance et avec sérénité. C'est Dieu qui se charge de ma dynastie, de mon héritage et de ma famille, l'Église... Tous deux vous êtes jeunes. Pour vous la vie sera longue à parcourir. Sans me tromper cependant, je crois que c'est la dernière fois que vous me voyez. Avant longtemps peut-être, ne viendrez-vous pas à Rome; alors souvenez-vous de moi et de ce que je vais vous dire; répétez-le souvent à ce petit enfant, dès qu'il

(1) Villemain, *la France, l'Empire et la Papauté.* Paris, 1860.
(2) Villefranche, *Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle.*

pourra vous comprendre. A nous quatre qui sommes là, dans cette chambre, il survivra, lui! Qu'il se souvienne donc, lorsque depuis longtemps nous serons morts! »

Les yeux de Pie IX se levèrent et se fixèrent sur le crucifix, sa voix vibrait, sa main frappa plusieurs fois sa poitrine; et tandis que les spectateurs de cette scène imposante partageaient l'émotion du Pontife, le regard du Saint-Père s'attacha sur l'enfant avec persistance. « Gravez profondément dans sa mémoire, dit-il, le souvenir de cet homme aujourd'hui devant lui, habillé de blanc. Et quoi qu'il advienne de moi, qui ne suis rien, sachez qu'ici, là, à cette même place où je suis debout, lorsque l'enfant devenu vieux reviendra, un jour, avec ses enfants et ses petits-fils, sachez qu'il trouvera là, toujours à cette même place, un autre homme, comme moi, habillé de blanc (1) ! »

Six ans plus tard, Pie IX faisait entendre au prince et à la princesse de Galles des paroles analogues à celles qu'il avait dites à M. et à Mme d'Ideville. Devant le jeune et beau couple royal qui l'écoutait avec une vive sympathie, le Pape rappelait aussi que lorsque les enfants et les petits-enfants des futurs souverains d'Angleterre viendraient à Rome, ils y verraient encore ce vieillard « vêtu de blanc montrant le chemin du ciel à des centaines de millions de consciences humaines. S'il n'a pas de sujets autour de lui, il aura des cœurs partout et toujours (2) ».

Pie IX est mort; mais avant lui est mort aussi le roi d'Italie, et sur le royal agonisant le Pape a pu faire descendre la tendre bénédiction du Père et le pardon du Juge.

« Il est mort », s'écriait l'éloquent et intrépide champion de la Papauté, notre grand évêque d'Orléans. « Il est mort vaincu en apparence, mais ne cessant de prophétiser le triomphe. Il ne le verra pas!... Mais qu'importe? un peu plus tôt, un peu plus tard, l'Église, sinon Pie IX, le verra; car, quoi que puissent oser et faire les ennemis du Christ, il ne leur sera pas donné de démentir l'impérissable parole écrite en caractères rayonnants sur la coupole de Saint-Pierre. *Non prævalebunt!* Un Pape meurt, mais l'Église, mais le Pape ne meurt pas (3) ! »

(1) Comte Henry d'Ideville, *Journal d'un diplomate en Italie*. Rome, 1862-1866.

(2) Villefranche, *Pie IX*.

(3) Mgr Dupanloup, *Lettre pastorale sur la mort de Pie IX*.

Pie IX est mort; et à la place laissée par lui, nous vénérons « un autre homme, comme lui, habillé de blanc ». Léon XIII nous est apparu, et devant cette majestueuse incarnation de la Papauté, devant cette rayonnante intelligence qui s'est plongée dans l'éternelle Lumière du Verbe comme au foyer de toute grandeur et de toute science, la catholicité s'est souvenue de la prophétie de Malachie, *Lumen in cœlo*, et elle regarde, et elle écoute, et déjà elle croit entendre Dieu lui-même disant à cette grande lumière : « *Surge*, lève-toi ! Lève-toi pour dissiper les ténèbres de ce siècle ! Lève-toi pour dessiller les yeux des aveugles et les ouvrir à la foi du Christ, au respect du droit ! Lève-toi pour faire pénétrer dans les cœurs endurcis les chauds rayons de l'amour divin et de la charité ! Lève-toi pour donner la sublime bénédiction *urbi et orbi*, à Rome replacée sous tes lois, au monde repentant et prosterné à tes pieds avec elle ! *Surge velociter !* Lève-toi promptement ! »

Clarisse Bader.

UN ASPECT NOUVEAU DU MONDE ANTIQUE [1]

Quand il est question des services rendus par l'épigraphie à l'histoire, la pensée se reporte immédiatement vers certaines grandes inscriptions latines, documents officiels d'une civilisation qui a été celle du monde. Il suffit de nommer les plus connues : le fameux sénatus-consulte contre les Bacchanales, conservé au musée de Vienne; les bronzes d'Osuna, qui nous révèlent dans César ce dictateur si jaloux de sa toute-puissance, le protecteur éclairé des franchises municipales; le testament politique d'Auguste retrouvé à Ancyre; le discours de Claude en faveur des sénateurs gaulois, discours gravé sur des tables dont s'enorgueillit à juste titre le musée de Lyon; enfin, pour ne rien dire de la *table alimentaire* de Trajan, cet *édit du maximum* qui nous donne des renseignements très curieux sur le prix des denrées et le salaire des diverses professions au temps de Dioclétien. Toute une période de l'empire romain, la plus paisible, la plus prospère, ce siècle des Antonins qui repose si agréablement l'esprit de la sombre époque de Tibère et de Néron, on n'en avait qu'une notion vague et imparfaite : les inscriptions, parlant où les écrivains se taisent, sont venues combler cette lacune regrettable de l'histoire.

Mais tandis que Rome commandait de l'Atlantique à l'Indus et du Danube à l'Atlas, le pouvoir de chaque cité hellénique ne dépassait pas l'horizon prochain, et jamais le grec n'a été ce que fut le latin pendant des siècles, je veux dire, la langue administrative de trente ou quarante peuples divers; aussi l'épigraphie grecque ne saurait-elle prétendre à la richesse exceptionnelle de sa sœur l'épigraphie latine. Cependant, toutes proportions gardées, elle peut, elle aussi, être fière de ses trésors, mieux préservés grâce à une circonstance en apparence indifférente. Pour graver leurs lois et leurs décrets, les Romains se servaient de préférence

(1) Voir la *Revue* du 31 août 1880.

du métal : or le métal enfoui dans la terre s'altère en s'oxydant, ou bien exposé à l'air il se désagrège sous l'action corrosive de l'humidité ; il se prête d'ailleurs à une infinité d'usages et par là même attire les convoitises de la cupidité. Les Grecs en pareil cas employaient la pierre, beaucoup mieux protégée contre ces différentes causes de destruction.

Le *Corpus inscriptionum græcorum* contient des perles d'un prix inestimable, telles que la célèbre table bilingue de Rosette qui a mis Champollion sur la voie de l'interprétation des hiéroglyphes ; la longue inscription d'Andanie, relative au culte des mystères, ou ce manuel inexact et néanmoins si intéressant de chronologie gravé sur les murs d'une école, et cité sous le titre tantôt de *Chronique de Paros*, de l'île où il a été découvert, tantôt de *Marbres d'Arundel*, du nom de l'archéologue qui, en 1627, les fit transporter en Angleterre. Mais sans parler de ces trouvailles uniques en leur genre, on peut lire aujourd'hui dans le *Corpus* plus de cinq cents documents, lois, conventions entre cités, règlements de travaux publics, abrégés de formulaires religieux, documents qui par leur étendue ou leur importance méritent d'entrer en parallèle avec les textes les plus considérables des écrivains anciens.

On l'a dit avec raison, Thucydide, Xénophon et Plutarque, même complétés et éclairés l'un par l'autre, trouvent encore le plus instructif des commentaires dans ces témoignages innombrables conservés sur le marbre et la pierre ; quels traits de lumière sur l'activité industrieuse, sur l'organisation sociale, sur les passions politiques, sur l'esprit tour à tour religieux et superstitieux du peuple hellène ! Ce que nous possédons encore a sa valeur, mais qu'est-ce en comparaison de tout ce qui a disparu ! Il nous est d'autant plus difficile de nous en faire une idée que nous, modernes, nous ne songeons guère à préparer de la besogne aux épigraphistes futurs. Dans le plus grand nombre des cas, chacun en tombe d'accord, les matériaux lourds et incommodes, en usage chez les anciens, sont aujourd'hui avantageusement remplacés par les colonnes du *Journal officiel* ou le papier dûment timbré d'un notaire ; mais sur les monuments témoins de nos vieilles gloires nationales, pourquoi se montrer si avare d'inscriptions capables d'éveiller dans l'âme de la foule de religieux et patriotiques souvenirs ?

Franchissons par la pensée un intervalle de cinq ou dix siècles et supposons qu'une catastrophe extraordinaire ait anéanti livres et bibliothèques; l'érudit qui se promènerait alors à travers nos rues désertes ou qui sait? habitées par quelque race barbare lirait sans doute encore sur la base de la colonne de la Bastille, l'éloge des insurgés de 1830, et sur les parois intérieures de l'Arc de Triomphe la fastueuse énumération des victoires du premier empereur; à l'entrée de certains ponts il trouverait un nom et une date, de temps en temps une dénomination laconique au frontispice de quelque bâtiment ou sur le socle de quelque statue, et ce serait tout. Il s'étonnera à bon droit que l'on soit venu si peu en aide à son ignorance, et cela sans qu'il se doute de certains pièges tendus à sa bonne foi. Sur les murs, un peu partout, ses yeux discernent encore avec plus ou moins de facilité cette devise invariable : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*. Il en soupçonne aisément le caractère officiel et comment ne se ferait-il pas une haute idée du gouvernement qui l'a adoptée? N'en conclurait-il pas avec une certaine logique que jamais les plus nobles aspirations de l'homme et ses droits les plus imprescriptibles n'ont été moins entravés dans leur essor, que jamais la protection tutélaire de la loi n'a couvert avec une impartialité plus sévère tous les bons citoyens, et que s'il fut un temps où les fils de la même patrie au lieu de se regarder d'un œil de haine et de fomenter des guerres religieuses ou des discordes civiles se sont aimés et entre aidés comme des frères, ce fut sous ce gouvernement béni? Laissons-le à ses rêveries et revenons à notre sujet.

Une première remarque en passant. Il y a dans les inscriptions de quoi intéresser largement les grammairiens, et les philologues de profession. On parle volontiers du grec comme d'une langue unique : tout au plus croit-on devoir signaler en quelques mots les dérogations à la règle que présentent, par exemple, l'ionien d'Hérodote et le dorien de Pindare. La comparaison des diverses inscriptions aujourd'hui connues a mis fin à cette illusion. On y voit apparaître en effet toutes les particularités de l'écriture, de même que toutes les variétés de la langue populaire, lorsque de la Phénicie on passe en Grèce et de la Grèce en Italie. Demandez au Marseillais de parler comme le Tourangeau, ou au Normand d'accentuer et de prononcer les mots comme le Gascon, ce sera peine perdue. A plus forte raison le même phénomène a-t-il dû

se passer en Grèce où chaque contrée, que dis-je, chaque ville était aussi jalouse de ses coutumes que de son indépendance.

Dans les savantes études de M. Lenormant sur l'origine et la formation de l'alphabet grec, on lit que les inscriptions de Théra et de Mélos donnent une idée assez exacte de l'alphabet caméen d'où les diverses tribus helléniques ont tiré par voie de transformation et de sélection leurs alphabets particuliers. Les dialectes, au témoignage de Quintilien, avaient la puissance de déplacer l'accent dans les mots : l'épigraphie en fournit la preuve et à ce propos il est bien permis de railler doucement ceux qui s'épuisent en efforts stériles pour retrouver la prononciation constante et uniforme du grec ancien. Les fautes mêmes du graveur écrivant ce qu'il prononçait ou entendait prononcer autour de lui sont autant d'indices précieux pour l'histoire de la langue; dans la Locride, pays malaisément accessible et fermé pour ainsi dire à toutes les influences du dehors, on voit des archaïsmes bizarres se perpétuer jusqu'au temps de Xénophon et de Platon. En ce qui touche le vocabulaire, les grammairiens tant anciens que modernes ne connaissent guère que les formes littéraires et classiques de l'hellénisme, ou du moins celles qui sont réputées telles, mais à côté vivaient des patois dont certains débris apparaissent dans les comédies d'Aristophane, ou tout au moins des formes particulières de la langue officielle, à l'usage des habitants des colonies, des montagnards de la Thrace ou des matelots du Pirée.

En 403, sous l'archontat d'Euclide, les Athéniens qui, fidèles à une vieille tradition, avaient persisté jusqu'alors à employer un système d'écriture manifestement incomplet, se décidèrent enfin à accomplir une réforme orthographique radicale. Or, chose assez étrange, cette transformation paraît avoir entraîné sinon du désordre dans la législation, du moins des contestations dans l'application des lois. Il fallut donc retranscrire tous les textes conservés sur les marbres des archives officielles; semblable réimpression, pour emprunter un terme moderne, était chez les anciens une entreprise des plus laborieuses, sujette à mainte fraude, à mainte erreur, comme l'expérience se chargea de le prouver. Un discours de Lysias a conservé à la postérité le nom du greffier infidèle qui non content de traîner en longueur la tâche de reconstitution qui lui avait été confiée, se fit payer à prix d'or, par les intéressés, d'adroites falsifications.

La lecture attentive des inscriptions nous révèle une autre particularité bien remarquable. Comme on le pense, les noms propres y abondent : les textes écrits sont loin d'en offrir une aussi riche collection. Or, sur plus de quinze cents noms de ce genre, à peine peut-on en relever cinquante qui offrent une étymologie barbare, ou trahissent une idée basse ou même simplement commune. Presque tous, Diodore, Aristide, Démosthène, Thémistocle, Plutarque, font penser à la religion, à la piété, à la gloire, à la vertu, à la puissance, en un mot, à tout ce qui ennoblit ou honore l'humanité, et de même que le génie grec, antipathique à la vulgarité dans ses moindres applications, sut revêtir de belles formes jusqu'aux objets d'un usage journalier, de même l'on vit de simples affranchis prendre des noms qui feraient envie aujourd'hui à plus d'un grand seigneur. Pareille coquetterie est plus excusable, il est vrai, que tant d'autres, et l'on sait qu'aucun peuple, du moins tant que le Grec ne connut pas ce que son grand poète Homère appelle « le jour de l'esclavage », n'a porté plus loin dans les choses de l'esprit, le sentiment de la délicatesse et les raffinements du goût.

Mais c'est trop nous arrêter à des considérations d'un ordre secondaire, alors que l'épigraphie peut revendiquer tant d'autres services plus sérieux. Ces milliers de pages sur pierre et sur bronze, tout en contrôlant ce que l'histoire enseigne, nous découvrent mille détails sur lesquels elle était restée muette. Ce sont là les véritables archives de ces grandes cités, Athènes, Smyrne, Syracuse, où la diplomatie intérieure et extérieure n'était guère moins active qu'elle ne l'est de nos jours à Londres, à Vienne ou à Constantinople. Nous apprenons ainsi, par des monuments d'une authenticité généralement indiscutable, ce qu'était alors en Grèce la vie publique et privée, les costumes, les sentiments et les croyances qui distinguaient les Hellènes et qui sont restés pendant tant de siècles jusqu'au triomphe du christianisme, la leçon du monde civilisé. Nos vieilles chartes poudreuses ne jettent pas un jour plus imprévu sur les institutions si longtemps ignorées ou méconnues du moyen âge.

Sans doute les inscriptions assez longues, assez détaillées, assez complètes pour renfermer elles-mêmes leur commentaire sont rares; d'ordinaire chacune d'elles, prise en soi, est si courte qu'il semble impossible d'en tirer quelque lumière; mais réunissez tous ces rayons épars, concentrez-les dans un même foyer, comme

quelques érudits l'ont déjà tenté avec tant de succès pour tel ou tel domaine particulier de la science, et vous serez surpris de voir quelle clarté résulte de ce patient et fécond rapprochement.

Mon ambition est de tracer ici un tableau sommaire de ce que j'ai le droit d'appeler les révélations de l'épigraphie grecque. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'on entreprend une pareille tâche : que cette considération me serve d'excuse auprès de ceux qui, par leur érudition et leur savoir, sont les mieux placés pour mesurer les omissions et les lacunes inséparables d'un semblable essai.

Ab Jove principium, a dit Virgile : nous suivrons son exemple. Or, qu'était-ce que la religion chez les Grecs? un ensemble très confus de traditions et de rites contradictoires, où se mêlent les données de l'imagination et les enseignements de la raison : ce qui n'a pas empêché ce peuple d'être, au moins en un certain sens, un peuple essentiellement religieux. La piété païenne s'adressait mal sans doute, car combien peu, même parmi les sages et les philosophes, se sont élevés jusqu'à la nation chrétienne du vrai Dieu? Mais cette piété était profonde et surtout elle aimait à se traduire au dehors, par des temples magnifiques, par des fêtes pompeuses. L'année athénienne ne comptait pas moins de quatre-vingts jours consacrés au culte de quelque divinité. Sur les chemins qui conduisaient à Delphes ou à Eleusis, sur la mer qui entourait Délos ou Samos, se déroulaient des théories sacrées, des processions imposantes, spectacle pour les yeux en même temps que charme pour le cœur.

Dans une de ses dernières séances, l'Académie des inscriptions a entendu un très intéressant rapport sur une inscription de soixante et une lignes récemment retrouvée à Eleusis, et portant en substance que le « conseil et le peuple athénien, sur la proposition d'une commission spéciale, ont décidé que les Athéniens offriraient à Cérès et à Proserpine les prémices de la récolte, que les villes alliées auraient à s'acquitter de la même obligation et que les prêtres des mystères auxquels seraient adjoints des ambassadeurs envoyés à cette intention, inviteraient tous les Héllènes à imiter l'exemple d'Athènes. » Cette mesure qui rappelle certaines prescriptions du *Pentateuque*, atteste à la fois la vénération dont étaient entourées celles qu'on appelait « les grandes déesses » et l'habileté de Périclès visant par tous les moyens en son pouvoir

à investir sa patrie du gouvernement et de la direction suprême du monde hellénique.

Mais précisément parce qu'en Grèce, vie domestique et vie civile, jeux, représentations théâtrales, travaux publics, tout était dirigé par des magistrats, tout rentrait dans les affaires d'État, la pompe extérieure du culte entraînait inévitablement l'existence de fonctionnaires de tout genre, chargés de veiller au scrupuleux accomplissement des cérémonies traditionnelles. Or l'histoire n'en parle pas : à peine mentionne-t-elle leurs noms ; c'est aux inscriptions à nous faire connaître les *stolistes* chargés d'habiller les dieux, de les revêtir aux jours de fête de leurs ornements et de leurs attributs caractéristiques, les *néocores* auxquels incombait la partie matérielle du culte, les *pyrophores* qui avaient à allumer et à entretenir le feu sacré sur les autels, les *dadouques* qui au cinquième jour des mystères, conduisaient les initiés une torche à la main au temple de Cérès, puis dans un rang à peine inférieur, les *théocoles*, *spendophores*, joueurs de flûte, devins, exégètes, greffiers attachés à des titres divers à la desservance et à l'administration des temples.

Dans les cérémonies religieuses devait régner la simplicité, vertu réputée particulièrement agréable aux dieux : « Ceux que l'on initie aux mystères, lisons-nous sur une inscription, seront pieds nus et vêtus de blanc : les femmes ne porteront pas de robe de soie légère, ni avec des bandes de couleur plus larges qu'un demi doigt. Qu'aucune n'ait ni bijoux d'or, ni fard, ni céruse, ni bandeau, ni cheveux relevés, ni chaussures autres qu'en feutre ou faites avec la peau des victimes. » Et l'exécution de ce programme digne du vieux Caton, était assurée par la présence de *rhabdophores*, véritables officiers de paix, portant à l'exemple des constables anglais, un bâton comme insigne de leurs fonctions. Il est à supposer que l'amour inné des femmes pour le luxe, provoquait mainte contravention plus ou moins avouée : des *gynéconomes* surveillaient la toilette féminine, avec un droit absolu de confiscation sur tous les bijoux et autres parures interdites.

C'est à l'épigraphie également que nous sommes redevables de connaître certaines conséquences inattendues des croyances régnantes dans l'antiquité. Qui donc, avant les belles découvertes de M. Foucart à Delphes, avait entendu parler de ces affranchissements qui se pratiquaient sous forme d'une vente à Apollon? Il

n'en reste en effet pas d'autres témoins que les ruines du sanctuaire. Mais, comme on le pense, c'est l'esclave qui payait au maître, par l'intermédiaire des prêtres, la somme convenue, et si le vendeur était tenu de fournir toutes les garanties requises, il pouvait de son côté prolonger indéfiniment ses exigences même tyranniques, en imposant à l'esclave affranchi des conditions arbitraires, suspendues comme une menace continuelle sur la tête de ce dernier.

Comme le fait observer M. Foucart lui-même, ces affranchissements qui n'ont été inspirés ni par une idée morale ni par une véritable conviction religieuse, furent stériles pour le progrès de l'humanité. Quel contraste avec ce qu'on lit notamment dans un papyrus égyptien de l'an 354? c'est un maître chrétien qui s'adresse à ses esclaves : « Je déclare volontairement, de mon plein gré et sans regret que je vous rends la liberté, par piété envers le Dieu plein de miséricorde et par reconnaissance de la bonne volonté que vous m'avez toujours montrée, de votre affection et de vos services. »

Dans un ordre d'idées analogues, nous voyons le propriétaire d'une terre la vendre au dieu avec toutes ses dépendances, sauf à la reprendre immédiatement en fermage : manière commode d'emprunter, tout en mettant cet emprunt sous le couvert de la divinité.

En Orient et surtout en Égypte, les lieux où la célébrité exceptionnelle d'un temple attirait la foule ont fourni, en abondance, des inscriptions de la classe de celles que les anciens appelaient des *proscynèmes :* ce sont en général quelques lignes, plus rarement des pièces de vers qui témoignent de la piété et de l'admiration des voyageurs. Toutes les classes de la société s'y trouvent représentées : on y voit des fonctionnaires publics aussi empressés à aire étalage de leurs titres, que leurs successeurs modernes à faire briller à la clarté des lustres leurs brochettes de décorations ; tantôt un ambassadeur ou un grand de l'État s'acquitte de cette mission au nom de sa ville natale ou de son roi ; tantôt, au contraire, un magistrat entouré de son escorte parle au nom de ses subordonnés. Puis ce sont des architectes, de simples manœuvres attachés à l'exploitation des carrières voisines, des sculpteurs d'hiéroglyphes, profession qui ne devait pas être à la portée de tous, ou même d'humbles esclaves dont les noms coudoient ceux des plus grands personnages. Des gens d'esprit improvisent en pareil cas des acros-

tiches syllabiques, comme ceux que renferment les dernières pages de nos *Revues illustrées*. J'avoue que je suis bien plus touché de cette courte phrase dictée par l'affection : « Ici devant le dieu, je me suis souvenu de tous ceux qui m'aiment. »

Mais à côté du pélerin venu pour donner satisfaction à sa conscience, je vois le touriste qui ne réclame qu'un aliment à sa curiosité, et qui inscrit son nom sur la pierre, de même que l'Anglais moderne sur les registres de certains hôtels des Alpes. Ce sont volontiers des soldats en garnison, originaires de contrées lointaines, ou des voyageurs qui remercient le Dieu d'être arrivés sains et saufs jusqu'à cette étape de leur excursion ; et comme le besoin de contredire est de tous les temps et de tous les lieux, un esprit morose, prisant très-peu ce que les autres admirent si fort, écrit sans hésiter : « Moi, Épiphane, j'ai tout examiné ici, mais je n'ai rien trouvé de curieux. »

Enfin, quand la religion hellénique eut suivi dans leur déclin la gloire et la liberté nationales, les marbres anciens nous montrent avec quelle rapidité s'établirent et pullulèrent en Grèce les associations religieuses vouées à des cultes étrangers ou même barbares. Grâce à une véritable profusion de renseignements épigraphiques, il a été possible de reconstituer avec une précision étonnante l'organisation intérieure, les magistratures et les fonctions religieuses propres à ces confréries, qui sous les noms de *thiases*, d'*éranes*, d'*orgéons* exercèrent sur le monde hellénique une si fatale influence. On comprend que la foule ait trouvé bien plus d'attrait dans des pratiques désordonnées, où toute licence se donnait carrière, que dans le culte réglé de l'État, en butte au dédain du plus grand nombre et aux attaques incessantes des philosophes. M. Renan s'est étrangement trompé, comme il lui arrive souvent, lorsqu'il a écrit cette phrase : » S'il restait encore dans le monde grec un peu d'amour, de piété, de morale religieuse, c'était grâce à la liberté de pareils cultes privés. » Le contraire serait infiniment plus près de la vérité.

Si du domaine religieux nous passons au domaine politique, nous ne serons pas moins surpris de la quantité prodigieuse des faits sur lesquels les écrivains anciens ne nous ont laissé aucun témoignage, et que les inscriptions rendues au jour ont remis soudain à la lumière. La connaissance de parties importantes du droit civil et pénal dans diverses contrées de la Grèce, ne dérive pas

d'une autre source, et volontiers je ferai ici une place à part au règlement sur les successions contenu dans une inscription qu'a rapportée de Crète le directeur si universellement apprécié de l'école Bossuet, M. l'abbé Thenon. Qui se doutait, il y a un demi-siècle, qu'il existait dans quelques grandes cités helléniques, un bureau et un conservateur des hypothèques? Aujourd'hui nous le savons à n'en pas douter. On dresserait une liste interminable, si l'on voulait énumérer toutes les magistratures militaires et civiles, fiscales et administratives, commerciales et judiciaires, urbaines et rurales dont se composait l'organisme fort savant et fort complexe des cités antiques. Partout à l'heure présente, sauf chez les intéressés, ce ne sont que doléances sur l'extension effrayante de la bureaucratie moderne; les anciens n'étaient pas moins bien ou, si l'on préfère, n'étaient pas mieux partagés; ils connaissaient déjà sans doute cette maxime contemporaine, qu'on sert volontiers un gouvernement dont on fait partie. De plus, comme on l'a très bien dit, si l'on est en droit d'accuser les Athéniens d'inconstance, tout au moins dans la gestion de leurs finances il est difficile d'imaginer un peuple plus scrupuleux, plus ingénieux à multiplier les chiffres, à varier les contrôles, à se garantir contre la mauvaise foi ou la négligence de tous ceux qui maniaient les deniers de l'État. D'ailleurs la loi interdisant le cumul des fontions, il n'y avait pas de citoyen qui ne fût à peu près assuré d'exercer quelque charge à son tour. Un assez grand nombre de dignités, il est vrai, paraissent avoir été purement honorifiques et nullement rétribuées : ce n'étaient pas toujours les moins recherchées. Comment expliquer ce phénomène! Lequel de nous n'éprouverait pas quelque admiration pour ces citoyens qui, après avoir passé un jour entier sur l'Agora, tout occupés à discuter les questions politiques les plus graves, siègent ensuite comme jurés au tribunal, ou règlent au prytanée de leur tribu les apprêts de la procession qu'ils conduiront le lendemain à Eleusis ou à l'Acropole? Quel oubli de tout intérêt personnel! Quel dévouement incessant à la chose publique! Oui : mais ne perdons pas de vue que dans cette prétendue terre classique de la liberté, la capitale de l'Attique, la cité civilisée par excellence, comptait quatre cent mille esclaves pour servir ses vingt mille citoyens. Dans l'assemblée populaire d'Athènes, six à huit mille votants décident du sort, non pas seulement d'une contrée entière, mais de la partie la plus commerçante, la plus riche

de la Grèce ; c'est une véritable corporation qui gouverne ce vaste empire et cette démocratie tant vantée n'est au fond, à l'intérieur comme à l'extérieur, qu'une oligarchie déguisée. Écoutez le grave et docte Aristote : « Les citoyens s'abstiendront rigoureusement de toute profession mécanique, de toute spéculation mercantile, travaux dégradants et contraires à la vertu, ils ne se livreront pas davantage à l'agriculture. » Ainsi d'un côté ceux qui travaillent et qui peinent, de l'autre ceux qui jouissent de tous les droits, qui s'attribuent toutes les prérogatives : voilà l'égalité telle qu'elle était comprise d'un bout à l'autre du monde païen.

Parlerai-je de cette autre forme non moins frappante quoique plus excusable de l'égoïsme antique, je veux parler des tributs que paient à l'orgueilleuse Athènes les deux cent trente-neuf cités alliées, énumérées dans une inscription célèbre. En théorie, ces sommes versées par les villes confédérées devaient servir à la défense de la patrie commune contre les entreprises des barbares : en réalité, Athènes puisait à pleines mains dans ce trésor, pour élever ses Propylées, bâtir ses théâtres et ses temples, et les orner de tous les chefs-d'œuvre des arts.

Voilà précisément que sur des plaques de marbre retrouvées près de l'Acropole, nous sont parvenus des comptes datés de l'an 410 et relatifs à la construction de cet admirable temple d'Erechthée, une des merveilles de l'architecture antique. Et ici on me permettra avec empressement de céder la parole à l'un de nos plus savants et en même temps de nos plus aimables hellénistes, M. Egger :

« Ce sont là encore des fragments, mais où le détail des dépenses qui suit de jour en jour, et presque d'heure en heure, les travaux des architectes, des artistes et des moindres manœuvres, nous présente une saisissante image de leur activité. Je ne crois pas que nos entrepreneurs aient jamais poussé plus loin l'exactitude et presque la minutie. On y voit mentionnés jusqu'aux prix du papier et des planchettes sur lesquels ces comptes étaient écrits. On se croirait sur les chantiers où tant d'industries et de talents de tout ordre concourent à l'œuvre commune : ici les constructeurs des échafaudages qui serviront aux peintres (car la peinture, on le sait mieux que jamais, après tant de découvertes, avait sa part dans cette riche ornementation), les goujats qui leur montaient le pot à couleur, les modeleurs qui préparaient pour le sculpteur les maquettes de statues ou autres ornements, les scieurs et les appareilleurs, les

marchands de matériaux divers, par exemple Adonis (un Syrien sans doute) « demeurant à Mélite » chez qui étaient achetées des feuilles d'or; là, des travailleurs d'un ordre plus élevé, « Antiphane, qui a fait le char et le jeune homme, et les deux chevaux qu'on attèle ». — « Jasos, qui a sculpté la femme devant laquelle la jeune fille est prosternée », et vingt autres artistes de ce genre. »

Mais sortons de l'étroite enceinte de la cité. Ces *proxénies*, la première forme de nos consulats modernes, par lesquelles les anciens avaient voulu s'assurer dans les principales villes où les conduisaient leurs fréquents voyages, la protection d'un hôte engagé par ses fonctions mêmes à les prendre sous sa protection, à leur servir de guide et d'intermédiaire avec les autorités, n'est-ce pas l'épigraphie qui nous en révèle l'existence?

Au point de vue de l'organisation sociale on sait quel concert de malédictions ont soulevé dans une certaine presse les corps de métiers au moyen-âge. Est-il rien de plus incompatible avec l'essence même de la liberté démocratique? s'écriait-on avec une indignation feinte ou sincère. Les anciens en avaient jugé autrement. Sur ce point les inscriptions aujourd'hui connues ne laissent aucun doute. Voici par exemple sur un marbre du cinquième siècle une déclaration émanant de la corporation des ouvriers en bâtiment. Le texte malheureusement est fruste en bien des endroits et ne se lit qu'avec peine : la seule clause certaine est celle qui oblige le patron, en cas de maladie de l'ouvrier, à attendre son rétablissement pendant vingt jours avant de disposer de son travail en faveur d'un autre. Une seconde inscription mentionne une association contre l'indigence, véritable société mutuelle établie entre les ouvriers teinturiers en pourpre : mais par sa date cette inscription laisse soupçonner une influence chrétienne immédiate ou indirecte.

Chose étrange, les associations de ce genre sur lesquelles les détails les plus précis nous ont été conservés sont des associations d'athlètes ou d'acteurs analogues à celles que formaient dans notre vieille France les *Clercs de la Basoche* ou les *confrères de la Passion*. M. Foucart, aujourd'hui directeur de l'École d'Athènes, a consacré à ces intéressantes recherches un livre entier. La confrérie dispersée dans un certain nombre de villes importantes, se composait d'autant de petits cercles administrant eux-mêmes les capitaux souvent considérables de la communauté. Dans certains jeux, les plus antiques, les plus vénérés, la récompense était une

couronne : dans d'autres c'était une somme d'argent plus ou moins forte. De même les honoraires accordés aux artistes de mérite pour la durée totale d'une fête dramatique étaient bien faits pour tenter les moins ambitieux. Il est vrai que du moment où un artiste était désigné pour se rendre dans une ville déterminée, il y était tenu sous peine d'une amende de mille drachmes, à moins d'être empêché par la maladie ou par la tempête, et encore dans ces deux cas, les seuls admis, le délinquant devait faire agréer son excuse par l'assemblée générale des artistes : il n'était acquitté qu'à la suite d'une délibération et d'un vote formel.

Les acteurs habiles, favoris des rois et des princes, idoles du peuple, avaient une haute idée d'eux-mêmes : il en est qui sur des inscriptions déclarent sans détours qu'ils n'en sont plus à compter leurs victoires. Ce qui ajoutait à leur fierté, ce sont les privilèges exceptionnels qu'on leur décernait de toutes parts; et dans une contrée où les rivalités locales dégénéraient si aisément en luttes ouvertes, l'immunité et surtout l'inviolabilité n'étaient pas des avantages à dédaigner. Un trait de mœurs nous a été conservé, bien propre à donner la mesure de la popularité de quiconque réussissait à charmer les yeux ou les oreilles de la foule. Une ville d'Asie fait graver un décret honorifique en l'honneur d'un ambassadeur étranger qui avait chanté en public avec accompagnement de cithare. Musicien et auditeurs trouvaient fort naturel en pareil cas qu'un artiste de talent, fût-il ambassadeur, se produisît au grand jour devant la multitude.

Des acteurs au théâtre, la transition est facile. Les théâtres grecs, comme on le sait, sont presque tous des édifices d'un caractère monumental dont les ruines elles-mêmes ont encore quelque chose d'imposant. L'affluence toujours empressée d'un immense public ajoutait à la solennité de la représentation : ce n'était pas seulement devant une élite de lettrés et de délicats, c'était devant la cité tout entière que se jouaient les chefs d'œuvre de Sophocle et d'Euripide, destinés à la satisfaction et à l'instruction de tous, et non au divertissement de quelques privilégiés. La chose publique siégeait au spectacle, exacte au plaisir comme au devoir, présente au théâtre où l'on célébrait les antiques traditions religieuses et nationales comme à l'Agora où se discutaient les intérêts présents de la patrie. Pour que le plus pauvre eût sa part à cette fête tout à la fois des yeux et de l'intelligence, la munificence de l'État lui

venait en aide; à Athènes, le budget des beaux-arts, comme nous dirions aujourd'hui, était un des plus sacrés : il est vrai que par mille points de contact il se confondait pour ainsi dire avec celui des cultes et de l'instruction publique. Ce n'est point ici le lieu de montrer comment le drame ancien, si différent en cela du drame moderne, tendait par dessus tout le reste à éclairer les âmes, à les fortifier, à les animer des plus nobles et des plus généreuses passions. Je dois me borner à marquer les deux points par où le théâtre antique touche à l'objet de ce travail, d'abord par les billets d'entrée, qui consistaient en un jeton de métal gratuitement délivré à chaque citoyen sur sa demande, en uite par les inscriptions découvertes sur certaines places réservées.

Les jetons dont il est ici question étaient sans doute analogues à ceux qui marquaient à tout juré le tribunal où il devait siéger : or ces derniers dont il reste quelques échantillons curieux portent selon la coutume attique le nom du destinataire, celui de son père et le dème ou la tribu dont il fait partie; en voici un exemple : « Philétas, fils de Parménisque, de Colone. » Une lettre majuscule placée à l'angle indique celui des nombreux tribunaux d'Athènes auquel le sort a attaché pour la durée de la session notre juge improvisé (1).

Il est assez intéressant de constater que chez les anciens comme chez nous, certains fonctionnaires jouissaient au théâtre d'un privilège officiel, en d'autres termes qu'ils y avaient leur siége, sinon leur loge : seulement ce sont avant tout des prêtres attachés au culte des principales divivités, fait bien naturel si l'on songe au caractère religieux des solennités dramatiques. Les fouilles exécutées au théâtre de Bacchus ont mis à découvert non seulement le siège du grand-prêtre du dieu, installé en face de l'orchestre, à la place d'honneur, mais encore celui de quarante autres dignitaires qui sans doute assistaient au spectacle revêtus de leur costume de cérémonie et de leurs plus riches insignes. Il y a dans cette seule donnée de quoi passionner une imagination habile à faire revivre dans tout l'éclat de leurs couleurs les grandes scènes de la vie antique.

Notons enfin que les Grecs avaient également l'habitude de per-

(1) Voir dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, (année 1878) un intéressant article de M. Ol. Rayet sous ce titre : *Tablettes d'héliastes inédites*.

pétuer, en les consignant sur la pierre ou sur le bronze, ce que nous pourrions appeler aujourd'hui leurs éphémérides théâtrales. Ce sont des documents épigraphiques qui nous ont appris par exemple, ceux des chefs d'œuvre de Sophocle et d'Euripide auxquels dans l'âge suivant continuait à s'attacher la faveur publique, de même que le nom des acteurs célèbres qui avaient créé les rôles les plus en vue et auxquels dans les concours dramatiques revenaient l'honneur et le profit du succès.

Veut-on savoir maintenant comment était élevée la jeunesse dans les cités helléniques? Voici que des inscriptions de l'ère chrétienne nous fournissent des renseignements très complets sur l'*éphébie* et son organisation religieuse, civile et intellectuelle, assez semblable à celle des *collèges* anglais. Il y a là un personnel dirigeant des plus variés; censeurs, directeurs, maîtres d'étude, maîtres d'armes, maîtres de gymnastique, rien n'y manque. D'un autre côté aux éphèbes proprement dits s'ajoutent dans quelques villes des gymnastes supplémentaires, jeunes étrangers qui avaient obtenu la permission d'assister aux cours. Quelles sont les occupations essentielles de ces jeunes gens? se préparer au métier des armes; s'exercer à tous les genres de combat, lance, javelot, épée, catapulte, s'instruire en détail de toutes les liturgies religieuses; assister en corps aux fêtes publiques. Tel texte lapidaire loue l'assiduité aux leçons du professeur de philosophie : tel autre félicite un éphèbe studieux d'avoir à sa sortie de l'école fait cadeau de ses livres à la bibliothèque de l'établissement.

Jusqu'à quel point cette éducation où les beaux-arts, où les lettres surtout, paraissent avoir tenu trop peu de place, avait-elle un caractère officiel et obligatoire? C'est ce qu'il est assez difficile de préciser, bien que l'inscription sur les registres éphébiques dût être d'autant plus recherchée qu'elle équivalait à la reconnaissance des droits du citoyen. Mais serait-ce par hasard en matière de liberté que l'antiquité païenne mériterait d'être proposée à notre imitation? Dans les républiques anciennes où l'homme disparaissait derrière le citoyen, où le citoyen lui-même, tour à tour esclave et maître de l'État, n'avait pour ainsi dire aucune existence propre, mille raisons devaient concentrer entre les mains de l'autorité le monopole de l'enseignement. Et cependant, chose remarquable, pendant les siècles les plus brillants d'Athènes, aucun règlement général et durable n'a présidé à l'instruction ni à l'éducation

publiques. Pour susciter des maîtres, et chose plus difficile, pour leur assurer des élèves, c'était assez alors de l'amour du beau, de la passion des grandes choses et de la noble ambition de jouer un rôle utile dans l'État. Le nom même d'éphébie ne se retrouve chez aucun des grands historiens de la Grèce libre et indépendante. Quant les mœurs se furent amollies, quand les caractères se furent amoindris, ce n'est pas l'enseignement officiel qui put remédier à cette décadence : nouvelle preuve, dit M. Egger, de la stérilité du formalisme administratif, chez les peuples à qui manque la véritable sève patriotique et morale.

Veut-on une autre révélation frappante de l'état social! Les anciens qui n'avaient pas comme les modernes, des décorations à distribuer, pour récompenser le mérite ou satisfaire la convoitise, prodiguaient en échange les inscriptions et les statues. Il est vrai que ces honneurs, aujourd'hui jugés excessifs, ne tiraient pas toujours à conséquence : Dion Chrysostôme, par exemple, se plaint de ce que, dans l'intervalle de ses deux séjours à Corinthe, la statue qu'on lui avait élevée avait disparu. Mais enfin, de quoi félicite-t-on d'ordinaire les citoyens dont la cité reconnaissante consacre ainsi le souvenir? L'un d'avoir fait présent d'un domaine et de ses revenus, pour rehausser la pompe des sacrifices et des jeux, en l'honneur de sa divinité favorite : l'autre, d'avoir légué des sommes importantes, pour l'acquisition de l'huile qui, chaque année, à une époque déterminée, devait être distribué gratuitement dans les gymnases; un troisième, de s'être distingué par sa probité, sa justice, sa bienveillance envers la cité, ce qui prouve, pour le dire en passant, que dans le monde grec et romain, ces vertus étaient beaucoup plus rares qu'on ne le pense.

M. Frœhner, qui a recueilli et commenté, dans une publication spéciale, les inscriptions grecques de notre musée du Louvre, cite un morceau de ce genre trop curieux pour que je résiste à la tentation de le citer. En voici la traduction littérale : le commencement et la fin sont mutilés : « Un tel a dépensé beaucoup d'argent pour se faire une bonne réputation auprès du peuple. Désigné pour prendre part à la liturgie du sacrifice annuel, il a montré dans cette fonction du zèle et de l'ambition. Souvent, devant le tribunal, il a amené des accommodements à ses frais et à ses propres deniers, et a conduit les adversaires à la paix et à la cessation des inimitiés. Ensuite, nommé par la tribu à la présidence des chasses au taureau,

non seulement il a généreusement et bienveillamment supporté tous les frais de la chasse, mais encore, sans se contenter de fournir le petit nombre de taureaux prescrits par la loi et par l'usage, il en a donné à chasser d'autres de ses propres deniers. De plus, voulant montrer une bienveillance extraordinaire, il a organisé une seconde chasse au taureau, et distribué aux temples la viande de l'animal chassé, donnant au prêtre de la tribu une portion des cadeaux à répartir. Accusé à cause de cette distribution de viande, il paya de ses deniers, les témoins cités en justice, et il expliqua la loi au tribunal. En cela, il devint utile à tout le monde et donna aussi, en d'autres causes, une leçon au procureur, et après tous ces procès, il porta plainte contre ceux qui l'avaient accusé. En toute occasion, il remplit ponctuellement les intentions du peuple, et on s'en loua beaucoup. Lorsque le peuple l'élut stratège et recruteur de soldats, il partit pour la guerre, et quand il revint, sans avoir fait du tort ni à l'ennemi ni..... »

Voilà à coup sûr des traits de mœurs et des renseignements tels que l'histoire n'en fournira jamais : ils dérogeraient trop à sa dignité habituelle. Mais en présence de cette inscription et de tant d'autres semblables, comment ne pas mesurer l'intervalle qui sépare le monde ancien du monde régénéré par l'Évangile? Un chrétien que la charité inspire distribue ses biens aux pauvres, lègue sa fortune à des écoles, à des hospices, à des églises, mieux encore, il se consacre en personne au soin des indigents, à l'instruction des ignorants, au soulagement des malheureux et des déshérités de la vie. Un écrivain contemporain a eu l'heureuse idée d'écrire ce qu'il a ingénieusement appelé *le Voyage au pays du bien;* chez les Romains ou chez les Grecs, il eût pu encore l'entreprendre, mais ce genre d'exploration ne l'eût pas occupé ni retenu longtemps.

Il serait impossible, sans reculer outre mesure les limites de ce travail, d'entrer dans le détail des usages auxquels les anciens faisaient servir les inscriptions dans la vie commune. Dirai-je que les enfants apprenaient à lire à l'aide de lettres gravées sur des fragments de poterie et que sur le champ de bataille les soldats se reconnaissaient, entre autres insignes, à l'initiale de leur cité gravée sur leur bouclier? Jadis sur la foi d'une phrase de Cicéron gâtée par les copistes, on s'imaginait qu'il était interdit aux artistes grecs, peintres, sculpteurs ou architectes, d'inscrire leur nom sur leurs chefs-d'œuvre. La chose en soi était bien peu naturelle et d'innom-

brables exemples, empruntés à toutes les périodes de l'art hellénique, établissent jusqu'à l'évidence que semblable loi n'a jamais existé. Mais voici dans ce domaine un fait assez curieux que je me reprocherais de passer sous silence.

Chacun sait l'intérêt tout particulier qu'offrent à l'archéologue les figures et les sujets peints sur un grand nombre de vases antiques : c'est une immense galerie où les mille détails de la vie réelle, où surtout les récits les plus populaires de la mythologie sont reproduits avec une variété absolument inépuisable, et en tout cas des plus instructives pour l'histoire de l'art et de la religion helléniques. Mais à côté de ces produits d'un goût délicat, destinés à l'ornement des villas et des temples, d'autres vases de matière commune servaient à conserver les vins et les liqueurs de choix : pour en marquer la date, le vase portait gravé, en Grèce le nom d'un magistrat ou d'un archonte, à Rome celui d'un consul. Rien de plus connu que l'ode d'Horace *à son amphore*, commençant par ces mots :

O nata mecum consule Manlio.

Or ce qui est à remarquer, c'est qu'en pareil cas les Grecs employaient des caractères mobiles tout à fait analogues à nos formes d'imprimerie. On ne saurait en douter, puisque dans les inscriptions céramiques on relève toutes les fautes qui se rencontrent dans nos épreuves typographiques : lettres renversées, retournées, tombées au-dessous de la ligne. De là à généraliser cet usage par l'impression sur parchemin ou sur papyrus, il n'y avait qu'un pas. Pourquoi ce pas n'a-t-il point été franchi et comment l'humanité a-t-elle attendu le siècle de Gutemberg pour entrer en possession d'une découverte appelée à de si prodigieuses destinées? C'est là un de ces problèmes que les érudits se posent, sans en trouver la solution.

Puisque nous parlons des coutumes populaires, disons en passant qu'une catastrophe sans exemple dans l'histoire a fourni aux épigraphistes latins l'occasion d'un triomphe inespéré. Sur les côtes de la Campanie, lors d'une éruption fameuse du Vésuve, deux cités entières ont été subitement ensevelies dans la cendre et la lave comme sous un linceul protecteur. Aujourd'hui que les fouilles les font sortir de leur tombeau, elles reparaissent sous le regard étonné de l'explorateur telles que les connurent jadis les contemporains de Pline et de Vespasien. Sur ces places, dans ces carrefours, le savant moderne prend sur le fait la civilisation romaine; il assiste à la

scène changeante de la rue; il peut s'initier aux pratiques journalières de la vie politique, au pêle-mêle des vices, des ridicules et des occupations souvent si frivoles de la société d'alors. Ces boutiques où chaque chose est prête pour le travail de la journée, ces demeures opulentes où meubles, statues, tableaux, bibliothèques, tout est resté en place, semblent attendre le retour de leurs anciens possesseurs momentanément éloignés. A chaque pas pour ainsi dire, de courtes inscriptions, faites à la craie ou au pinceau par une main vulgaire, renferment des curiosités analogues à celles des petites ou grandes affiches de notre temps.

Aucune partie de l'ancien monde hellénique n'offre un spectacle d'une originalité aussi piquante. Voici cependant ce que je lis sous la plume d'un voyageur moderne, qui a visité entre Antioche et Alep, les débris des cités syriennes brusquement abandonnées lors de l'invasion musulmane :

« En parcourant ces rues désertes, ces portiques où la vigne s'enroule autour des colonnes mutilées, on ressent une impression voisine de celle que l'on éprouve à Pompéi, moins complète, car le climat de la Syrie n'a pas défendu ses trésors comme les cendres du Vésuve, mais plus nouvelle, car la civilisation que l'on contemple est moins connue que celle du siècle d'Auguste. On est transporté au milieu de la société chrétienne, on surprend sa vie, non pas la vie cachée des catacombes ou l'existence timide, souffrante, qu'on se représente généralement, mais une vie large, opulente, artistique, dans des places entourées de portiques, de bains élégants, de magnifiques églises à colonnes flanquées de tours, et tout auprès de splendides tombeaux. Des croix, des monogrammes du Christ sont sculptés en relief sur la plupart des portes, de nombreuses inscriptions se lisent sur les monuments; par un sentiment d'humilité chrétienne qui contraste avec la vaniteuse emphase des dédicaces païennes, elles ne renferment pas de noms propres : des sentences pieuses, des passages de l'Écriture, des dates, voilà tout. Mais le ton de ces inscriptions indique une époque contemporaine du triomphe de l'Église, il y règne un accent de victoire qui relève encore l'humilité de l'auteur, et qui anime la moindre ligne, depuis le verset du Psalmiste gravé en belles lettres rouges sur un linteau chargé de sculptures jusqu'au *graffito* d'un peintre obscur qui décorant un tombeau a pour essayer son pinceau tracé sur la paroi du rocher des monogrammes du Christ et dans son enthousiasme

de chrétien écrit au-dessous en commentant le labarum : *Ceci triomphe.* »

Cette citation intervient à propos pour nous rappeler de jeter en terminant un dernier regard sur la mort et sur les tombeaux. Le nombre des inscriptions funéraires retrouvées est absolument incalculable. Assez simples, assez monotones, rarement très communicatives, elles se réduisent en général à quelques lignes, à quelques mots, ou même à un simple adieu que le mort semble mettre dans la bouche du voyageur distrait ou indifférent. Expression des regrets que laissent ceux qui meurent, elles ont en même temps l'avantage de nous révéler le sentiment des anciens touchant l'autre vie. On sait combien les philosophes même les plus célèbres se montraient hésitants sur la question de l'immortalité. Certaines épitaphes populaires sont bien autrement explicites : de ce nombre est la suivante en l'honneur des soldats morts devant Potidée :

Le ciel reçut leur âme, et la terre leurs corps.

Sur la tombe d'une jeune fille de quatorze ans se lit cette phrase touchante : « Que celui à qui sourit l'existence y vieillisse sans envie. » Non loin du tombeau de Scipion à Rome, sur le cippe funèbre de quelque honnête épicurien qui avait vu arriver la mort avec une sorte de joyeuse insouciance, le passant découvrait avec étonnement ces vers :

« Ni ronces ni épines n'entourent ma tombe : nulle chauve-souris aux cris perçants ne tournoie au-dessus : mais toutes sortes de charmants arbustes, les branches ornées de beaux fruits, poussent autour de mon cercueil et on y voit voltiger le rossignol aux mélodies retentissantes, et la cigale à la voix douce et harmonieuse, et l'hirondelle aux doctes gazouillements, et la sauterelle aux cris sonores qui du fond de son gosier répand ses jolies chansons. Moi, Patron, j'ai rendu aux hommes beaucoup de bons services afin d'avoir aux enfers une place agréable. De tous les biens que j'ai quittés et que je possédais dans ma jeunesse, il ne me reste rien, sinon le souvenir des jouissances que j'ai goûtées durant ma vie. »

Ici encore quel contraste avec les sépultures chrétiennes, avec les pieuses et émouvantes inscriptions des catacombes? Tandis que l'antiquité païenne gravait sur les tombes des emblèmes destinés à rappeler la profession du défunt, un niveau et une hache pour un

charpentier, une flûte pour un musicien, un navire pour un matelot ou un armateur, le chrétien y place une ancre, symbole de l'espérance, une colombe, marque de pureté, le poisson dont le nom grec est devenu le monogramme du Christ, et plus tard la croix, gage de salut et de résurrection. C'est ainsi que plus on approfondit la société antique, plus on admire sa poésie et ses arts et plus on mesure tout ce dont le monde est redevable à l'Évangile. Rien ne manquait alors, ce semble, pour éclairer l'intelligence de l'homme; tout ou presque tout faisait défaut pour sécher ses larmes, pour soutenir sa faiblesse, pour élever et dilater son cœur.

Dans les pages qui précèdent, je n'ai fait qu'effleurer un sujet assez vaste aujourd'hui pour occuper une existence tout entière et remplir de nombreux volumes. Mon ambition était nécessairement plus modeste et néanmoins j'en ai dit assez, je pense, pour justifier le titre un peu étrange de ce travail. La mine est féconde : que nos jeunes érudits se hâtent de fouiller tant de filons précieux.

C. Huit,

Professeur à l'Institut catholique de Paris.

LES BOURBONS ONT-ILS ÉTÉ RAMENÉS PAR L'ÉTRANGER?

II. — 1815

Oui, dit-on, et on veut bien l'accorder, la Restauration, en 1814, réalisa les vœux de la nation épuisée, mais après les fautes de la première année de son gouvernement, après les *Cent jours*, amenés par ses fautes, la Restauration fut imposée par l'étranger à la France, qui avait appris à connaître les princes et à les détester.

Il faut examiner cette seconde partie de la question.

Napoléon, relégué à l'île d'Elbe, ne se résigna pas à la défaite. Il voulut reconquérir son trône, débarqua au golfe Juan ; son aigle, déchaîné, vola de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. Le 20 mars 1815, l'Empereur rentra dans Paris. Revenir en France à main armée, c'était évidemment troubler le repos et la paix dont la France avait si grand besoin, c'était de gaieté de cœur rouvrir la sanglante arène des batailles, car c'était jeter à l'Europe un défi qui devait être immédiatement relevé.

Dès le 25 mars, les souverains, réunis au congrès de Vienne, signèrent un traité, qui était une déclaration de guerre européenne contre la France. Castlereagh, qui représentait l'Angleterre, écrivit d'abord, le 8 avril, que l'Angleterre ferait tous ses efforts pour que la guerre conduisît à la Restauration de Louis XVIII, mais ajoutait-il immédiatement : « Nous ne pouvons en faire un *sine qua non.* » Le 12 avril, le premier ministre d'Autriche, M. de Metternich, adoptait la réserve posée par l'Angleterre, en disant : « L'Empereur est convaincu que le devoir qui lui est imposé, par l'intérêt de ses

sujets et par ses propres principes, ne lui permettra pas de poursuivre la guerre pour imposer à la France un gouvernement particulier. » La Russie et la Prusse, beaucoup moins disposées que l'Autriche pour la Restauration, furent naturellement entraînées par l'adhésion de l'Autriche à la réserve de la note anglaise, en sorte que le manifeste du 12 mai déclara que « les puissances ne se croyaient pas autorisées à imposer un gouvernement à la France ». Talleyrand constata dans un rapport officiel le changement d'idées qui s'était produit entre le traité du 25 mars et le manifeste du 12 mai : « Les souverains, dit-il, font la guerre pour leur sûreté, parce que leur intérêt le veut, ils la font pour eux-mêmes et non pour le rétablissement des Bourbons. » Cela est si vrai que, le 9 avril, M. de Metternich écrivant confidentiellement à Fouché, lui disait : « Les puissances désirent savoir ce que veut la France et ce que vous voulez. Elles ne prétendent point s'immiscer dans les questions de nationalité et dans les désirs de la nation relativement à son gouvernement » (1). Ajoutons que, le 11 mai, M. d'Ottenfels, acrédité par M. de Metternich, sous le nom d'Henri Werner, déclarait, à Bâle, à M. Fleury de Chaboulon, que les puissances étaient loin de vouloir s'immiscer dans les questions toutes nationales, et qu'elles accepteraient, si la France le veut, ou Louis XVIII, ou le duc d'Orléans, ou la Régence avec le fils de Napoléon, selon le choix que Fouché penserait devoir faire pour remplacer Napoléon Bonaparte. M. d'Ottenfels ajoutait à M. Fleury de Chaboulon : « Je suis autorisé à vous déclarer formellement que les alliés renoncent à rétablir les Bourbons sur le trône, et qu'ils consentent à vous accorder le jeune prince Napoléon. »

Voilà donc en quel esprit les souverains ont commencé la guerre; ils la continueront sans changer de sentiments.

M. Thiers, contraint par l'évidence de reconnaître que tous les témoignages attestent la réserve et même l'indifférence des souverains alliés au sujet du rétablissement des Bourbons, imagine que leur langage ne fut qu'une feinte, et qu'il y eut un système de dissimulation, adopté par les ministres des puissances, lors qu'ils affectaient de ne point vouloir imposer un gouvernement à la France (2). M. Thiers écrit que la Fayette, d'Argenson et les autres

(1) *Mémoires de Metternich*, t. II, p. 516.
(2) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XX, p. 505.

plénipotentiaires, envoyés, comme nous le verrons, au camp des alliés, revinrent « pleins des mêmes illusions » et rapportèrent, d'Haguenau à Paris, « la fausse idée » que les monarques ne tenaient pas aux Bourbons. Mais raisonner ainsi, lorsque rien ne permet d'appuyer le raisonnement, n'est-ce point émettre des suppositions; et émettre des suppositions, n'est-ce pas souvent substituer à la vérité qui ressort des documents l'erreur ou le préjugé que dicte la passion?

Bientôt les armées ennemies se dirigèrent vers la France. Les Anglais et les Prussiens furent les premiers en ligne, et Napoléon dirigea immédiatement contre eux, sur les frontières de Belgique, ses troupes frémissantes, mais déjà troublées. Victorieuses à Ligny, elles furent battues à Waterloo. La défaite fut un désastre. Tous les corps, forcés de se replier sur la France, laissèrent le passage libre, l'ennemi s'y précipita; et l'Empire n'avait reparu cent jours que pour ramener pour la seconde fois sur notre pays le malheur d'une invasion. Cette catastrophe mettait fin au règne de Napoléon; et la fin du règne de Napoléon devait être, dans l'intérêt de la France et de l'Europe, le retour des Bourbons. Napoléon l'avait dit à M. de Metternich cinq ans auparavant : « Si jamais je devais disparaître, par suite d'une catastrophe, nul autre qu'un Bourbon ne pourrait s'asseoir à ma place. » Napoléon s'en souvint, se sentit perdu et regagna précipitamment Paris, comme il l'avait fait après la campagne de Russie, sans même essayer de rallier ses troupes démoralisées et rompues. A Paris, il essaya d'abord, par une note communiquée, de rejeter le malheur sur des « malveillants qui avaient répandu l'alarme », mais les témoignages l'accablèrent, celui de Ney surtout, et il se trouva en présence d'une Chambre de représentants, déjà peu docile auparavant, mais que le malheur rendit de suite hostile à l'Empereur vaincu.

La Chambre prit l'initiative, déclara l'indépendance de la nation menacée et se constitua en permanence; attirant ainsi à elle tout pouvoir, elle arracha à l'Empereur, après quarante-huit heures de lutte, par ses obsessions et même ses injonctions répétées, son abdication (22 juin). Napoléon, en la faisant connaître proclamait son fils, sous le titre de Napoléon II empereur des Français. Mais le jeune prince allait-il être accepté?

Une commission exécutive fut nommée : trois anciens régicides, le duc d'Otrante, Fouché, Carnot, Quinette en firent partie, avec le

général Gresnier et le fidèle Caulaincourt, duc de Vicence. Fouché en devint le président, et le secrétaire général fut un autre régicide, le comte Berlier. Vainement le frère de l'Empereur, Lucien et d'autres députés bonapartistes s'efforcèrent-ils de rattacher la Chambre des représentants à la cause de Napoléon II, ou de rendre à l'Empereur l'énergie qui l'abandonnait. La Fayette, soutenu par ses amis, répondit que depuis dix ans trois millions de Français avaient péri pour un homme, qu'ils avaient assez fait pour la France et que maintenant leur devoir était de sauver la patrie. Or que lui présentaient-ils pour la sauver? Les bonapartistes et les constitutionnels n'étaient unanimes que sur un seul point : l'exclusion des Bourbons, et aucun député royaliste n'était là pour relever les injures que les anciens régicides ou les créatures de l'Empereur proféraient contre les Bourbons. Ils s'obstinèrent dans cette pensée, et ainsi, loin de sauver la patrie, ils prolongèrent ses désastres. En face de l'ennemi qui nous envahissait de toutes parts, ils en étaient à discuter subtilement les articles d'une future Constitution, comme les Byzantins du quinzième siècle en face des Turcs qui renversaient Constantinople. Le salut était ailleurs, et les hommes d'action pratique, les maréchaux, l'indiquaient, le rusé duc d'Otrante, Fouché, le pressentait. Mais Fouché voulait, avant tout, se rendre l'homme nécessaire et comme un modérateur, entre les idées révolutionnaires de la chambre des représentants qu'il caressait, et les sentiments royalistes dont il contrariait et retenait l'explosion.

Dès le 23 juin, Fouché avait fait mettre en liberté M. de Vitrolles, recemment arrêté, et lui avait dit lorsqu'il se rendait à Gand où était Louis XVIII : « Dites au roi que nous travaillons pour son service, » mais il ajouta : « Alors même que nous n'irions pas tout droit, nous finirons par arriver à lui. Dans ce moment il nous faut traverser Napoléon II, probablement le duc d'Orléans, mais enfin nous irons à lui. » Napoléon II, définitivement repoussé par la Chambre des représentants, n'avait plus aucune chance, mais le nom du duc d'Orléans prenait faveur, principalement dans l'armée. Quatre jours après Waterloo, le 22 juin, le maréchal Soult, en informant l'Empereur de la fermentation qui régnait dans les troupes, surtout parmi les chefs et les généraux, lui écrivait : « L'opinion générale est qu'avant quinze jours le gouvernement sera renversé ; » et il ajoutait : « Le nom de d'Orléans est dans la bouche de la plus part des généraux et des chefs. » C'étaient les mécontents du

gouvernement de la Restauration qui reprenaient ainsi leur dessein, formé au mois de février et mars 1815, de substituer, par un mouvement militaire, le duc d'Orléans à Louis XVIII. Fouché avait alors suivi ce projet : il le caressait peut-être encore, car, selon le mot de M. de Vitrolles, avec le duc d'Orléans ou tout autre illégitime ses intérêts eussent été mieux assurés.

Cette idée d'une Restauration avec le duc d'Orléans était si répandue, que le maréchal Grouchy, nommé par le gouvernement provisoire chef de toutes les troupes, répondait à M. de Vitrolles, qui lui demandait s'il ne pourrait pas faire proclamer le roi par l'armée : « Je le voudrais, mais c'est impossible. Demain, si vous le voulez, le duc d'Orléans avec le drapeau tricolore. » Cette communication était d'autant plus grave que l'attitude du duc d'Orléans était, aux yeux des royalistes, assez ambiguë « pour ne pas le faire surveiller et craindre (1) », que Fouché correspondait avec le Prince, et que l'empereur Alexandre avait, trois mois auparavant, reçu, sans les repousser, des ouvertures faites pour obtenir son consentement à la substitution, sur le trône de France, du chef de la branche cadette au chef de la branche aînée. Toutefois, le duc d'Orléans n'aurait pas été en ce moment une solution, et dans les crises aigües il faut une solution. Elle apparut clairement aux plus braves soldats de la France, et leur résolution patriotique devait peu à peu tout entraîner.

Le maréchal Grouchy avait été convaincu, dès le premier jour, que le seul moyen d'arrêter l'invasion et de préserver Paris, c'était de faire proclamer Louis XVIII par l'armée. Le 24 juin, le maréchal Oudinot, persuadé que Louis XVIII reviendrait, conseillait au maréchal Davout de servir le Roi, car en sa qualité de ministre de la guerre il pouvait beaucoup. Or Davout, malgré ses préventions contre le Roi, était obligé de reconnaître qu'il n'existait plus aucune voie de salut, si on ne concluait un armistice et si l'on ne proclamait Louis XVIII. Le lendemain, 27 juin, appelé au sein de la Commission exécutrice, où se trouvaient également les présidents et les secrétaires des deux Chambres, Davout exposa nettement qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour faire au Roi Louis XVIII la proposition d'entrer à Paris et, en demandant le maintien du dra-

(1) Lettre du comte de la Chastre, ambassadeur du roi à Londres, 18 mai 1815, dans Nettement. *Histoire de la Restauration*, t. II, p. 378.

peau et de la cocarde tricolore, il énumérait les dispositions que, selon lui, le Prince devait prendre. Le 29 au soir, le même Davout, avec l'insistance de son patriotisme, écrivait à Fouché : « J'envoie à Votre Excellence les nouvelles que j'ai reçues ce soir sur l'état des choses et des troupes. Il n'y a pas de temps à perdre pour adopter la proposition que j'ai faite hier. Nous devons proclamer Louis XVIII. » Et le maréchal ajoutait : « L'avenir inspire mes motifs : j'ai vaincu mes préjugés, mes idées. La plus irrésistible nécessité et la plus entière conviction m'ont déterminé à croire qu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver la patrie (1). »

Après avoir écrit cette lettre, Davout, rencontrant le général Beker, lui en faisait connaître la substance, et ajoutait que si ses propositions étaient agréées, il monterait le lendemain à la tribune pour y exposer la situation de la France et demander la proclamation de Louis XVIII.

Tous les généraux, il est vrai, ne partageaient pas l'opinion de Davout. Seize d'entre eux adressaient, le 30 juin, à la Chambre des représentants, une adresse où ils déclaraient incidemment que « les Bourbons n'offraient aucune garantie à la nation », et que « si on pouvait souscrire à leur rentrée, on aurait signé le testament de l'armée qui, pendant vingt ans, a été le palladium de l'honneur français ». Davout, trompé sur le but de l'adresse qu'il croyait uniquement destinée à relever les courages abattus, donna de confiance sa signature pour ne pas se séparer de ses compagnons d'armes. Grand fut son émoi, lorsque l'adresse fut rendue publique à la tribune de la Chambre des représentants, car l'adresse lançait contre les Bourbons une exclusion injurieuse. Davout, pour éviter un éclat, ne sévit pas, mais rédigea une contre-adresse où, rappelant qu'au milieu des querelles politiques le devoir de l'armée est de n'appartenir à aucune faction, de n'être d'aucun parti, il signalait « l'erreur qui avait fait placer son nom au bas de l'adresse » lue la veille à la Chambre (2).

La divergence entre les deux conduites tenues alors par les maréchaux d'un côté, et par la Chambre des représentants de l'autre, est encore nettement établie, par ce fait de l'envoi. Le 1er juillet, au quartier général des ennemis, des commissaires, porteurs d'instruc-

(1) Dans M. Fleury de Chaboulon. Les *Cent jours* t. II, p. 322.

(2) La contre-adresse est dans le *Correspondant*, 10 février 1880, article de M. de Lacombe.

tions données par la Chambre, on lisait : « L'intérêt général de la France et des puissances est de ne rien précipiter au sujet de la question politique de la forme du gouvernement. Napoléon n'est plus à Paris depuis près de huit jours; sa carrière politique est finie. S'il existait en faveur des Bourbons une disposition nationale, cette disposition se serait manifestée avec éclat. Il est donc évident que ce n'est pas leur rappel que veut la nation française... Si elle veut tout autre système que le rétablissement des Bourbons, c'est qu'il n'en est point qui ne lui présente autant d'inconvénients et aussi peu d'avantages. » D'un autre côté et seulement quelques heures après l'envoi des instructions, le maréchal Soult, dans un conseil de guerre tenu à la Villette, auquel tous les maréchaux et beaucoup de généraux de division furent appelés, répéta ce qu'il avait déjà constamment représenté, c'est qu'après « avoir forcé Napoléon à abdiquer l'on aurait dû envoyer sur-le-champ une députation à Louis XVIII, au lieu de prolonger les maux de la France, en entretenant la nation et l'armée dans des illusions chimériques (1) ». Les maréchaux Davout, Masséna, Grouchy, appuyèrent le maréchal Soult, et, sur les cinquante généraux présents à la conférence, trois ou quatre seulement parlèrent, mais avec une grande véhémence, dans un sens opposé. On décida seulement qu'il fallait traiter avec l'ennemi, sur les bases de la reddition de Paris et de la retraite de l'armée sur la Loire.

Les généraux, mis en face de leurs devoirs militaires et de leur responsabilité politique, étaient forcés de voir la situation telle qu'elle était, mais la passion empêcha la Chambre des représentants de la reconnaître. Les députés étaient encore tout entiers à leur haine des Bourbons, et cette haine paralysait tout. C'étaient les députés qui avaient dicté à la Fayette, Voyer d'Argenson, Pontécoulant, Sébastiani, Benjamin Constant, les instructions qu'ils avaient emportées, le 23 juin, au quartier général des alliés, pour essayer d'arrêter leur marche (ce qui était une bien lourde charge pour de si petites individualités, sans autorité, pour parler au nom de la France!) et pour sonder leurs dispositions, au sujet du gouvernement que l'on pourrait établir dans le pays. Or, d'après ces instructions, les commissaires, tout en admettant comme un point

(1) Pièce du 11 juillet 1815, *in extenso*, dans les *Derniers jours de la grande armée*, par le capitaine Mauduit, t. II, p. 530.

de départ, le règne de Napoléon III, et prêts à modifier cette condition d'entente, devaient déclarer que le rétablissement de la famille des Bourbons sur le trône de France serait incompatible avec le repos général de la France, et par conséquent de l'Europe. « L'exclusion des Bourbons, disait-on, est une condition absolue de la tranquillité générale, et c'est un des points auxquels doivent tenir le plus fortement messieurs les plénipotentiaires. » Les instructions exposaient ensuite les arguments à faire valoir, tantôt auprès de l'empereur d'Autriche, tantôt auprès de l'empereur de Russie, pour influencer leur esprit contre les Bourbons (1). Les commissaires ne purent voir les souverains, mais auprès de leurs ministres, ils eurent soin, dans leurs entretiens confidentiels, de développer leurs idées, d'émettre leurs insinuations au sujet du duc d'Orléans, ou même au profit de princes étrangers, comme le roi de Saxe et le prince d'Orange. Les ministres se tinrent naturellement sur la réserve, et M. de la Fayette et ses amis, à leur retour à Paris, le 5 juillet, purent déclarer devant la Chambre que les puissances ne voulaient pas se mêler du gouvernement de la France, et ne tenaient pas aux Bourbons. Dans *le Moniteur* du 6 juillet, on lut : « Les souverains alliés, fidèles à leurs déclarations, annoncent les dispositions les plus libérales et l'intention la plus prononcée de n'imposer à la France aucune forme de gouvernement, mais de la laisser parfaitement libre à cet égard. Leurs plénipotentiaires ont donné, à ce sujet, les assurances les plus positives. » Cela est vrai, le prince de Schœnburg, aide de camp de Blucher, et le comte de Nostitz, avaient déclaré en outre aux commissaires, que les alliés n'attachaient aucune importance à la Restauration.

Voilà donc quelle était toujours la situation : au dehors, les souverains étrangers muets, indifférents; au dedans, d'un côté, une Chambre de représentants, qui repoussait obstinément les Bourbons; de l'autre, des maréchaux, qui les appelaient pour sauver la patrie. Au-dessus de ces deux courants, Fouché qui, en 1815, comme Talleyrand, en 1814, retenait, loin de le précipiter, tout mouvement vers les Bourbons, caressant cependant les royalistes, mais flattant aussi les révolutionnaires, « regardant de tous côtés, pour chercher une autre solution que les Bourbons et ne la trouvant

(1) Les instructions sont dans *les Cent jours*, de M. Henry de Chaboulon, t. II, p. 298.

pas (1). » Fouché finit par aboutir à eux, car il comprenait d'où venait le vent, où il conduisait, et il dirigeait sa marche de ce côté, afin d'arriver au port. Chacun avait le pressentiment qu'il devait en arriver ainsi : le régicide Garat se posait alors la question : « Quel serait, écrivait-il le 30 juin, le cas possible où les Bourbons pourraient reprendre leur trône, pour une seconde Restauration? » Or, une question posée appelle une réponse : l'opinion, retenue par Fouché et la Chambre, restait perplexe, sans oser la dire. Maine de Biran en a rendu témoignage lorsque, dans son *journal intimé*, il écrivait : « La France semble être dans la stupeur; le cri national se fera-t-il entendre? *Vive le Roi!* sans le roi légitime, point de salut. »

Wellington, avec le sens pratique d'un Anglais, l'avait vu clairement et avait engagé le roi à s'avancer. Louis XVIII passa la frontière et, malgré Talleyrand, qui le priait de différer, et qui fut congédié assez brusquement, il arriva à Cateau-Cambrésis, escorté par un petit corps de royalistes, commandés par le duc de Berry. Le 25 juin, Louis XVIII data de cette ville une proclamation, où il marquait sa position indépendante : « Nous n'avons voulu unir nos bras ni ceux de notre famille aux instruments dont la Providence s'est servie pour punir la trahison, mais aujourd'hui que les puissants efforts de nos alliés ont dissipé les satellites du tyran, nous nous hâtons de rentrer dans nos États. » Voilà la situation vraie. Les étrangers ne ramènent pas les Bourbons, mais les évènements permettent à ceux-ci de rentrer en France, qui est prête à les acclamer. Wellington, en passant, le 22, à Cateau-Cambrésis, écrivait : « Je trouve tout le monde ici, très disposé pour la cause du Roi. » Il en était de même dans le Midi, où, à Marseille et à Beaucaire, le 25; à Aigues-Mortes, le 27; à Mende, le 30 juin, on avait crié : *Vive le Roi!* Talleyrand comprenait la situation, et il savait que la parole du Roi aurait de l'écho. Aussi revint-il de lui-même vers Louis XVIII, d'autant plus que son ami Fouché avait écrit à Wellington, le 27 juin : « La nation française veut vivre sous un monarque. La république nous a fait connaître tout ce qu'ont de funestes les excès de la liberté, l'empire, tout ce qu'a de funeste l'excès du pouvoir. Notre vœu est de trouver, à égale distance de ces excès, l'indépendance, l'ordre et la paix de l'Europe. » Le

(1) Thiers, *loc. cit.*, t. XX, p. 528.

28 juin, le Roi était à Cambrai, et publiait dans cette ville une proclamation, où il répétait : « Je n'ai point permis qu'aucun prince de ma famille parût dans les rangs des étrangers, et j'accours pour ramener mes sujets égarés, pour adoucir les maux que j'aurais voulu prévenir, pour me placer une seconde fois entre les Français et les armées alliées. » Ces dernières paroles marquaient le caractère de la seconde Restauration. Les étrangers irrités, bien plus irrités qu'en 1814, parlaient hautement de démembrer la France, c'est-à-dire de lui reprendre l'Alsace et la basse Lorraine; les projets étaient formés, les limites nouvelles étaient tracées : ce furent le roi, ses ministres et le duc de Richelieu, parlant au nom du Roi, qui sauvèrent alors la France d'un opprobre qui, depuis, sous d'autres régimes, ne lui a pas été épargné !

Louis XVIII poursuivit sa marche : il quitta Cambrai le 30 juin, vint à Roye, où les maréchaux Macdonald et Gouvion-Saint-Cyr comprenant la situation, comme la comprenaient Soult, Grouchy, Masséna, Davout, lui offrirent leurs services. Cette démarche des maréchaux, et la venue de plus en plus prochaine du Roi, exaspéra la Chambre des représentants : des mouvements en faveur de l'Empereur furent tentés dans Paris, le 3, le 4, le 5 juillet. Mais il fallait en finir, car Fouché, après la déclaration faite au conseil de guerre le 1er juillet, avait déjà eu peur de ne plus être maître de la situation et il voulait toujours la dominer. Dès le lendemain, 2 juillet, il avait inspiré à Wellington la pensée de publier une note, dans laquelle le général anglais conseillait aux Chambres et à la commission provisoire de donner leur démission et de déclarer qu'elles n'avaient pris le gouvernement que pour assurer la tranquillité publique et l'intégrité du royaume de Louis XVIII. En même temps Wellington conseillait au Roi de se rapprocher de Paris. Puis lorsque les délégués de la Chambre des représentants vinrent pour négocier l'armistice, et, pleins de préventions contre les Bourbons, — nous l'avons vu, — la sonder sur les intentions des alliés au sujet du gouvernement, le général anglais qui, avec son caractère officiel, ne devait rien dire, exprima, du moins « comme individu », son opinion. Selon lui, la Restauration du Roi devait être la meilleure garantie de sécurité pour l'Europe. « Ce que vous avez de mieux à faire, dit-il aux Délégués, c'est de vous hâter, afin qu'on ne puisse croire que cette mesure vous a été imposée par les puissances étrangères. » Une suspension d'armes eut lieu le 5 juillet.

Le Roi, déjà entouré de nombreux royalistes, était à quelques lieues de Paris. Fouché, duc d'Otrante sous l'Empire, régicide sous la Convention, se fera-t-il accepter comme l'homme nécessaire? va-t-il devenir le ministre du Roi ? Lorsque, le 1er juillet, on avait parlé à Louis XVIII de cette éventualité, le monarque s'était écrié : « Jamais ! » Le 4, Fouché, dans une proclamation, plaçait encore « la cocarde et le drapeau aux trois couleurs nationales sous la sauvegarde spéciale des armées, des gardes nationales et de tous les citoyens ». Cependant, le 6, Louis XVIII reçut le duc d'Otrante, chaudement recommandé par les plus royalistes, et présenté par Talleyrand ; Or Talleyrand, s'appuyant sur le bras de Fouché pour passer dans le cabinet du Roi, semblait, a dit Chateaubriand, le vice appuyé sur le crime. Louis XVIII signa la nomination du duc d'Otrante. Le Roi croyait devoir faire ce sacrifice pour assurer le prompt dénouement de la crise. Plus d'un regretta tant de facilité sur un point, tant de raideur sur d'autres ; et Wellington, qui avait insisté pour que Louis XVIII adoptât le drapeau tricolore, afin de ne pas laisser aux ennemis du Roi un drapeau si populaire, ne put s'empêcher de s'écrier : « Quelles gens ! il est plus facile de leur faire accepter un régicide qu'une idée raisonnable. »

Louis XVIII eût pu rentrer le 6 au soir dans Paris, dont les murs étaient depuis le matin couverts de la proclamation royale du 28 juin, répandue par les soins de l'imprimeur Michaud, et dont les habitants l'attendaient ; mais Fouché retarda encore la venue du Roi, arrêta l'élan royaliste, et pour ne pas lui laisser l'honneur de la Restauration, en fit hommage aux alliés dans un acte qui contient un outrage et un mensonge. Le 7, en effet, Fouché, dans un Message aux Chambres, disait que « les ministres et les généraux des puissances alliées avaient déclaré hier, au président de la commission (c'était lui), que tous les souverains s'étaient engagés à replacer Louis XVIII sur le trône. » Or Wellington, indigné, écrivait alors : « Cette lettre a été pour moi une preuve de plus qu'à toutes les époques de la Révolution française tous ceux qui ont joué un rôle ont menti sans scrupule, pourvu que leur mensonge leur fût utile, ne fût-ce qu'un moment (1). » A la parole de Fouché, la commission du gouvernement se sépara et un piquet de garde nationale, placé devant le Palais-Bourbon, répondit, le 8 au matin, aux représen-

(1) Cité dans Nettement, t. III, p. 116.

tants qui arrivaient qu'ordre était donné de ne laisser entrer personne. Ainsi finit cette Chambre des représentants si hostile à la rentrée des Bourbons. Elle ne représentait plus l'opinion et l'opinion se passait d'elle.

Fouché avait conseillé au Roi d'éviter de faire son entrée dans Paris par les quartiers populeux ; Louis XVIII repoussa ce pusillanime conseil par un de ces mots où l'esprit et le cœur se trouvent réunis : « Là où le Roi paraît, il n'y a plus de Ligueurs. » Le 8 juillet, à trois heures et demie du soir, Louis XVIII entra dans la capitale, dont la population fit éclater la plus grande satisfaction. Il était temps, car il fallait tenir tête aux étrangers et, pour repousser leurs exigences, il y avait besoin du Roi de France. Encore une fois, ce n'était point la force des hommes qui avait poussé vers cette solution, c'était, selon la parole de M. Nettement (1), « ce que les politiques appellent la force des choses, et les chrétiens, la Providence. »

Un dernier mot.

Il ne semble pas qu'au temps de la première Restauration, en 1814, aucune voix se soit sérieusement élevée pour accuser les Bourbons d'avoir été imposés à la France par les étrangers, tant l'élan vers le Roi avait été général, spontané, irrésistible.

En 1815, au contraire, comme les passions venaient d'être très surexcitées pendant les *Cent jours*, les plus amères récriminations se produisirent.

Dès le 24 juin, Napoléon, au milieu d'un flot de paroles incohérentes, s'écriait : « Fouché trompe tout le monde : il joue la Chambre, les alliés le joueront et vous aurez de sa main Louis XVIII, ramené par eux. » Le 30 juin, le général Mouton-Duvernet rapportait à la Chambre des représentants qu'il avait entendu dire parmi les troupes cantonnées à la Villette et à Saint-Denis : « Nous mourrons avant de recevoir un monarque amené par des Anglais et des Prussiens (2). » Un député, M. Durbach, s'écria alors : « Si, comme tout doit le faire craindre, les forces ennemies étaient destinées aujourd'hui à replacer par la violence les Bourbons sur le trône, les mêmes forces leur seraient également indispensables pour s'y maintenir. » Les seize généraux signataires de l'adresse dont nous avons parlé étaient émus à la pensée qu'on voudrait leur imposer

(1) *Histoire de la Restauration*, t. I, p. 125.
(2) *Moniteur* du 30 juin 1815.

les Bourbons. « Si les souverains imposent à la France le rétablissement de Louis XVIII, dit aussi Voyer d'Argenson, le 5 juillet, ils devront rester pour le maintenir. »

Toutes ces paroles étaient seulement des suppositions et exprimaient la crainte que ces suppositions se réalisassent. Manuel, le premier, peut-être transforma ces suppositions en un fait réel, et, parlant de l'adresse signée par les seize généraux, il s'écria : « Croit-on que, sous cette forme, l'adresse soit favorable à la maison de Bourbon, ramenée par les Anglais. »

Sous la Restauration, l'opposition politique dont Manuel a été un des membres les plus actifs et les plus influents, a répété ces paroles, en les accentuant encore par l'expression que nous avons rappelée en commençant. Les journaux, les orateurs, les historiens libéraux ont répété la formule des « Bourbons rentrés dans les bagages » ou dans « les fourgons de l'étranger ». Et comme cette formule était une arme de combat acérée, elle fut vite admise par toutes les passions ignorantes, et a passé longtemps comme un lieu commun historique. C'est ainsi que froidement, de parti pris, pour mieux frapper au cœur le gouvernement du Roi, on a soutenu un mensonge jusqu'à ce qu'à force de le redire on a fait croire, et on a persuadé peut-être, que c'était une vérité. Ainsi on a vu M. Théophile Lavallée, pour ne citer que l'auteur d'un des ouvrages les plus répandus, affirmer que « la Restauration venait de l'étranger (1) ».

Heureusement qu'en s'éloignant de nous, les faits de cette époque ont été plus étudiés, mieux connus, et des écrivains distingués sont venus rendre contre ce mensonge historique un témoignage d'autant plus important qu'il semblait plus désintéressé. Je ne citerai pas d'écrivains royalistes, car, aux yeux de quelques-uns, ils seraient peut-être suspects, bien qu'il soit difficile d'avoir plus que M. Alfred Nettement la connaissance approfondie des hommes et des choses de cette époque. Mais M. de Vielcastel a écrit (2) : « Il y a dans cette accusation si souvent reproduite une exagération injuste : le rétablissement des Bourbons ne fut pas le but de la coalition de l'Europe contre la France, et on peut même dire qu'en 1815 plus encore qu'en 1814, la présence de ces Princes contribua

(1) *Histoire des Français*, t. IV, p. 587.
(2) *Histoire de la Restauration*, t. III, p. 439.

à adoucir la rigueur des conditions imposées à la nation vaincue. »

« Les Bourbons ne furent pas imposés par les souverains étrangers en 1814, dit M. Frédéric Lock, dont le langage est toujours si hostile, ils ne le furent pas davantage en 1815 (1). »

« La première Restauration, dit-il encore, ne fut imposée ni par l'étranger ni par la nécessité (2). » « Il est très inexact, dit à son tour un érudit qui connaît tous les documents, M. Albert Sorel (3), il est très inexact de soutenir que Louis XVIII (en 1815) ait été imposé à la France par les alliés. »

Ces paroles sont le verdict que rend l'histoire, lorsqu'on l'étudie avec soin, et qu'on l'interroge avec impartialité.

Comte Henri DE L'ÉPINOIS.

(1) *Histoire de la Restauration,* dans la *Bibliothèque utile,* p. 63.
(2) *Ibid.* p. 38.
(3) *Le Traité de Paris,* p. 64.

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES

CHAPITRE IV

LA LUMIÈRE DANS LES TÉNÈBRES

I. Voyage nocturne de Valérien à la catacombe de la voie Appienne. — II. Le fossoyeur des catacombes et ses emblèmes. — III. Origine, description et enseigement des catacombes. — IV. Impressions de Valérien dans cet empire de la mort.

I

Le veilleur du Capitole annonçait le milieu de la nuit, lorsque le jeune époux de Cœcilia franchissait le Tibre sur le pont Sublicius, et prenait la direction de la voie Appienne. Pour la rejoindre au pied du Cœlius, il lui fallait faire un grand détour au bas du mont Aventin, passer le long du cirque Maximus, et de là, laissant à gauche l'arc de Jupiter Quadrifons et la masse gigantesque des hautes murailles du Palatin, gagner enfin la porte *Capena*.

En ce moment, les ombres commençaient à déserter le sommet des monuments et à se réfugier plus épaisses à leurs pieds.

Ce n'était pas l'aurore : mais la lune apparaissait, comme un immense globe de feu, derrière les hauteurs du *Latium*, et son disque diminuait à mesure qu'il s'avançait majestueusement au-dessus de la Ville éternelle.

Cependant Valérien foulait de ses pas précipités le pavé de la voie Appienne.

On appelait cette route la reine des voies, — *regina viarum*, — tant à cause de sa longue antiquité et de sa remarquable construction, qu'à cause de sa destination plus remarquable encore. Cette voie, en effet, était la plus illustre et la plus belle des voies romaines. Elle datait presque de la fondation de Rome. Partant du cœur même de la ville, du Capitole, elle tournait le mont Palatin, aux environs duquel elle prenait le nom de *voie Sacrée*, en passant

sous les arcs de triomphe de Septime-Sévère et de Titus, longeait le colossal ovaire de l'amphithéâtre de Flavien, et venait rejoindre la campagne romaine au midi du mont Cœlius. De là elle prenait sa direction vers le sud-est de l'Italie, comme un immense ruban fait de dalles de pierres noirâtres, et bordé de temples et de tombeaux.

C'est par cette voie que Rome envoyait ses fières légions à la conquête de l'univers. C'est aussi par elle qu'elle les recevait dans son sein, lorsqu'elles y revenaient victorieuses et qu'elles obtenaient les gloires du triomphe.

Aussi tous les monuments érigés sur ses bords en l'honneur des dieux et des grands hommes étaient-ils des leçons vivantes du plus pur patriotisme et de la bravoure guerrière. Le temple de Mercure le dieu de la sagesse, et le temple de Mars le dieu de la guerre, y mêlaient leurs colonnes de marbre à celles des tombeaux des Horaces et des Scipions. La Fortune et la Paix y avaient aussi leurs sanctuaires, ainsi que l'Honneur et la Vertu.

C'est à travers tous ces imposants souvenirs du paganisme que le futur soldat du Christ s'avance dans la nuit de la campagne romaine.

Tout ce qu'il rencontre sur son passage lui annonce qu'il marche sur une terre et par un chemin consacrés au combat et à la victoire. S'il connaissait le secret des cieux, il saurait que la voie Appienne va être pour lui le chemin de Damas, et qu'après l'avoir foulée pour sortir de Rome, portant encore les honteuses chaînes du démon, il ne la foulera de nouveau que pour y rentrer revêtu des glorieuses livrées de Jésus-Christ.

Toutefois, de vagues pressentiments agitaient son âme. S'ils n'étaient pas pour lui le signe avant-coureur de la victoire, ils étaient au moins l'indice de la lutte qui remuait profondément l'intime de son être.

Pendant que les ombres gigantesques des temples des faux dieux se succédaient autour de lui à mesure qu'il marchait, chacune des révélations si surprenantes de Cœcilia sur le Dieu véritable se reformait dans son esprit avec tout le cortège de leurs sereines clartés.

Le firmament qui s'étendait au-dessus de sa tête s'éclaircissait de plus en plus sous le pâle rayonnement de l'astre des nuits qui refoulait les ténèbres.

Il en était presque de même du firmament de son âme.

Les ombres de la terre y disparaissaient de plus en plus à mesure

que le voyageur nocturne approchait du souterrain, où Cœcilia l'envoyait chercher la pleine lumière de la vérité divine.

C'est ainsi, qu'absorbé dans ces profondes pensées et comme illuminé de ces célestes lueurs, Valérien arrive enfin au troisième milliaire de la grande voie Appienne.

Les pauvres, annoncés par Cœcilia, s'y trouvaient en assez grand nombre. Ils y passaient une partie de la nuit à prier pour les fidèles qui, en se rendant à la catacombe, avaient laissé entre leurs mains des aumônes. Valérien avait dû entendre les accents confus de leurs prières qu'ils interrompirent à son approche.

— *Deo gratias* (1) ! s'écrient-ils, d'une voix unanime.

— *Diis gratias* (2) ! répond Valérien un peu surpris de cet accueil inattendu.

C'était ainsi, ou par de semblables invocations, que se saluaient les chrétiens de cette époque.

Ce salut devenait aussi, quand les circonstances l'exigeaient, un mot d'ordre, auquel il était facile de reconnaître si l'inconnu, qui se présentait pour aller aux lieux de la réunion, appartenait à la religion chrétienne. L'unité de Dieu y était affirmée de telle sorte que cette invocation ne pouvait convenir aux païens qui, en l'employant pour leurs saluts d'usage, disaient : *Diis gratias* (3) !

II

Cependant Valérien s'approche des pauvres et leur dit d'une voix émue :

— Cœcilia m'envoie vers vous, pour que vous me conduisiez de suite au vieillard Urbain, qui demeure non loin d'ici.

Ce nom de Cœcilia, sortant de la bouche de l'inconnu, fut comme une touche mystérieuse. Le jeune patricien put voir à quel point le souvenir de son épouse était vivant dans ces cœurs, qu'animait à son égard la plus vive reconnaissance. C'était à qui lui raconterait le détail des bienfaits qu'il avait reçus de Cœcilia ; et cet hymne de gratitude aurait peut-être duré le reste de la nuit, si un homme, à la taille athlétique, n'était venu prendre l'inconnu par la main, et ne lui avait fait signe de le suivre.

(1) Grâces à Dieu !
(2) Grâces aux dieux !
(3) *Ibid.*

Cet homme était un fossoyeur de la catacombe Saint-Callixte. Le jour, il creusait, dans les souterrains qui avoisinent la voie Appienne, des fosses pour y déposer le corps des chrétiens; et la nuit, après avoir pris quelque repos, il se tenait aux abords de sa catacombe, afin d'en surveiller l'entrée.

A cette époque de son existence, la religion du Christ ne se trouvait pas même tranquille dans l'empire des morts.

Ce lieu, ordinairement sacré par le silence et le respect des vivants, était quelquefois troublé par les bruyantes perquisitions des espions du paganisme. Aussi, fallait-il user de toutes les précautions suggérées par la prudence, afin de ne pas exposer témérairement la multitude des croyants qui s'assemblaient aux catacombes.

Quoique l'époque dont nous parlons ne fût pas une époque de persécution violente et générale, le feu n'en couvait pas moins sous la cendre; et le moindre souffle suffisait pour le réveiller et causer d'immenses désastres. C'était plus particulièrement aux catacombes que la police impériale allait porter ses dévastations sanguinaires; c'était dans leurs ombres, impénétrables au regard du public, qu'elle allait de préférence marquer ses victimes pour le sacrifice.

Les catacombes étaient les lieux les plus exécrés des païens. Aussi, lorsqu'une persécution générale éclatait, il n'y avait qu'un cri de fureur : Détruisons les carrières; *Areae non sint!*

C'est pourquoi l'ouverture en était dérobée. Et encore, quoique cachée, cette ouverture était gardée pour que, en cas de danger, on pût jeter à travers leurs sombres galeries le cri d'alarme, qui permettait à la foule assemblée d'échapper aux recherches des limiers de la justice.

Tel était le rôle que remplissait, en ce moment, l'homme qui s'offrait à introduire Valérien dans ces demeures ténébreuses.

Le jeune patricien était tout étonné de l'appareil étrange de son costume : jamais il n'avait rencontré son pareil dans les rues de Rome.

Une courte tunique, liée par une ceinture de cuir à la taille, avec des manches étroites, formait presque tout son habillement. Sur son bras droit, ainsi que sur l'étoffe de laine qui recouvrait ses deux genoux, on voyait s'étaler trois croix d'un rouge de pourpre. L'obscur travail du fossoyeur était ainsi relevé et ennobli par la foi. En penchant péniblement sa tête vers cette terre, où il allait ense-

velir la dépouille sanglante d'un chrétien, le fossoyeur rencontrait la croix sous ses regards. Cette vue lui rappelait qu'il creusait une tombe à l'immortalité. Et alors, son bras semblait redoubler de vigueur pour remuer la pioche funéraire, et ses genoux n'en étaient que plus forts pour résister aux fatigues de ce laborieux ministère.

C'est ainsi qu'avec les pensées profondes de la foi chrétienne, la profession de fossoyeur n'avait rien que de très noble aux yeux des fidèles de la primitive Église.

On s'en faisait même un titre de gloire. On aimait à manier les instruments qui servaient à préparer des couches funèbres aux martyrs. De grands patriciens et de nobles matrones ne craignaient pas de saisir la pioche et de remuer la terre dans cet empire des morts. Le sénateur Callixte, la vierge Pudentienne et l'illustre matrone Lucine sont des preuves frappantes des hautes idées des chrétiens de cette époque, au sujet de l'emploi de fossoyeur.

Aussi, lorsque l'on creusait la tombe de celui qui s'était adonné à ce charitable ministère, les amis de sa vraie gloire ne manquaient pas d'en avertir la postérité. On gravait sur la pierre tumulaire, qui renfermait ses dépouilles mortelles, les emblèmes de ses sublimes fonctions : c'est-à-dire, la pioche, l'équerre et le ciseau.

Cependant, après avoir parcouru une centaine de pas environ à travers des guérets, les deux voyageurs arrivent vers un massif de broussailles.

Le fossoyeur écarte quelques branchages, et montre à son compagnon l'ouverture béante d'un souterrain. Il y entre le premier, fait jaillir d'un caillou une flamme, qu'il fixe au bout d'une torche de résine. Puis, il invite Valérien à descendre avec lui sous ces voûtes qui semblent s'enfoncer de plus en plus dans les entrailles du sol. Le jeune patricien s'enveloppe étroitement de son *pallium* pour se préserver de la fraîcheur souterraine, et, d'un pas résolu, se met à la suite de son conducteur.

Pendant que tous les deux s'avancent de la sorte à travers ce labyrinthe de galeries, faisons plus ample connaissance avec ces lieux célèbres.

III

Voici à quelle occasion ces lieux prirent le nom de *Catacombes.*

Le Pape Callixte, voulant conserver précieusement les restes des apôtres Pierre et Paul, les avait fait ensevelir dans les cryptes du

mont Vatican. Dans la suite, chaque fidèle tenait à honneur de venir reposer, après sa mort, autour des tombes qui avaient reçu ces augustes reliques. Les souterrains du Vatican devinrent ainsi un lieu très fréquenté d'inhumation; en sorte que pour désigner ceux des fidèles qui avaient l'insigne honneur de faire, de leurs dépouilles mortelles, le cortège de celles des fondateurs du christianisme, à Rome, on disait d'eux qu'ils étaient ensevelis *vers les tombes* des apôtres — *ad catacumbas.*

De là, le nom de *catacombes*, donné à ces premières cryptes chrétiennes; nom qui se généralisa au fur et à mesure que les cimetières se multiplièrent autour de la Ville Éternelle.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au lieu de chercher l'isolement de la campagne romaine afin de les établir, les fidèles les fixaient particulièrement aux abords des grandes voies.

Il y avait à cela plusieurs raisons : d'abord, pour que l'accès en fût plus facile aux chrétiens qui, surtout dans les temps de persécution, ne pouvaient s'y rendre que la nuit; et même, en temps ordinaire, pour leur faciliter la visite aux tombeaux des martyrs et l'inhumation de leurs morts.

Ensuite que venait faire le christianisme? N'était-ce pas élever autel contre autel, trône contre trône, tombeaux contre tombeaux?

Or, le quartier général de la gloire des faux-dieux et des héros du paganisme avait voulu éterniser sa résidence sur les bords de ces grandes artères du monde romain. *Libitina*, la déesse des funérailles, avait son temple et son bois sacré, au sortir de la porte Capena, sur la voie Appienne. Il était tout naturel que le christianisme, à sa naissance, ne désertât pas ce champ de bataille, et que ce fût sous les fondements eux-mêmes de toutes ces vieilles gloires du paganisme qu'il plaçât son berceau, en introduisant profondément sous terre les deux forces mystérieuses, qui devaient lui assurer un jour l'empire du monde : le sang de l'Homme-Dieu et le sang des martyrs, l'autel du sacrifice et le tombeau des saints.

Les Césars avaient tracé des routes pour y faire passer toutes leurs gloires : voies consulaires, qui portaient la majesté du nom romain aux extrémités des nations conquises; voies militaires, par lesquelles allaient et revenaient les guerriers qui promenaient dans les plis de leurs drapeaux l'esclavage de l'univers; voies triomphales, qui n'ouvraient leur large passage qu'aux héros de la victoire.

La Providence voulait leur montrer qu'ils avaient travaillé, sans le savoir, pour le Christ et pour l'établissement de son empire, dont Rome devait être le siège impérissable.

Une gloire plus pure était destinée à la Ville éternelle.

La majesté du nom chrétien devait, par elle, se répandre dans le monde entier; de nouveaux soldats, revêtus des livrées du Christ, devaient déboucher par toutes ces issues afin de porter jusqu'aux limites les plus reculées du globe la liberté de l'Évangile; des triomphateurs d'un autre genre devaient enrichir la capitale du christianisme des plus précieuses dépouilles. Chaque coup porté à l'erreur partout où parviendrait un apôtre de la vérité, chaque lutte et chaque victoire devaient avoir leur point de départ dans cette ville destinée à être le cœur du monde religieux, comme aussi renvoyer jusque sur elle leurs reflets glorieux, même les plus lointains.

Rome chrétienne, en établissant ainsi autour de son enceinte cette vaste nécropole, s'environnait de tout ce qui pouvait jeter, sur ses importantes destinées, plus d'éclat.

Elle doit être la reine de l'univers; il faut qu'elle ait, rangée à côté d'elle, l'armée des soldats qui ont combattu pour sa gloire. Elle est une mère; elle doit se montrer environnée de la multitude de ses enfants. Elle est l'épouse bien-aimée du Christ; il faut que ceux qui viendront la saluer, puissent bénir son divin époux de la fécondité merveilleuse qu'il a donnée à ses entrailles. Elle doit être la maîtresse qui enseigne la vérité à tous les temps et à tous lieux; il est nécessaire qu'elle soit entourée des témoins qui ont appuyé l'autorité de sa parole infaillible du témoignage de leur propre sang.

Voilà pourquoi les catacombes enveloppent la Ville-Éternelle de leur immense réseau de cercueils et d'ossements vénérés!

Rome souterraine est tout un monde.

Ce sont des rues, des places, des carrefours, bordés de demeures plus ou moins spacieuses, quelquefois solitaires, ordinairement composées de plusieurs étages, et toutes renfermant de silencieux habitants. Tantôt les galeries vont en longues lignes droites; tantôt elles décrivent des courbes pleines de sinuosités; ici, elles s'enfoncent pour se perdre au bout d'un *arcosolium*, qui sert de chapelle; là, elles se ramifient en méandres inextricables, emportant dans les entrailles de la terre leurs doubles rangées de tombeaux, ornés de plaques de marbre et de fioles de sang. Par inter-

valle, des ouvertures, pratiquées verticalement jusqu'à la surface du sol, font pénétrer dans leurs épaisses ténèbres quelques rayons de lumière ou quelques souffles d'air respirable. La plupart du temps, elles ne sont éclairées que par la lueur vacillante de petites lampes en terre cuite, placées à l'angle d'intersection des différentes allées.

Les compartiments qui longent les galeries sont de trois sortes.

On les appelle du nom général de *cubiculum*, ou chambre à coucher. C'est là, en effet, que sont couchés dans la mort ceux qui dorment du sommeil des justes, en attendant le grand réveil de la résurrection. De là, le nom de *cimetière* ou *dortoir* donné à ces lieux funèbres.

Les petits compartiments, tels que sont ceux qui tapissent généralement les parois des galeries, portent le nom de *loculus*. Ils gardaient cette appellation, lorsqu'ils étaient destinés à ne renfermer qu'un seul cadavre; ils s'appelaient *polyandrum*, lorsque plusieurs corps y reposaient sous la même pierre tombale. Ces *loculi* étaient généralement superposés en rayons, les uns au-dessus des autres, depuis le sol de la galerie jusqu'à sa voûte.

Les compartiments moyens, appelés *cryptes*, renfermaient plusieurs *cubicula;* ils étaient ordinairement le résultat des sacrifices que s'imposaient certaines familles, en agrandissant, à plus grands frais, une région de la nécropole. Elles s'y réservaient des places pour y ensevelir, en temps opportun, leurs membres défunts.

Enfin, les grands compartiments formaient les églises et les chapelles souterraines. C'était sous leurs voûtes plus spacieuses, souvent ornées de fresques, que se tenaient les réunions plénières des fidèles.

Ces compartiments étaient le plus souvent creusés au fond des galeries, et composés de trois parties distinctes.

A l'entrée, une pièce, en forme de parallélogramme, était la salle des catéchumènes. Des bancs de briques ou de tuf, adossés aux parois, ainsi que deux sièges, taillés à chacune des extrémités, composaient tout l'ameublement de ce vestibule, dont le milieu était orné d'un bassin appelé *Baptistère*. On ne remarquait dans cette salle aucun tombeau pouvant servir d'autel. La seconde pièce, plus spacieuse que la précédente, s'allongeait en forme de croix, dont les deux bras étaient, pendant les cérémonies, occupés,

l'un par les hommes, l'autre par les femmes : le milieu était réservé au clergé assistant, et le fond aux officiants.

C'est dans cette portion la plus reculée que s'élevait l'autel du sacrifice.

Il était formé d'une pierre placée horizontalement sur le tombeau d'un des plus illustres martyrs de la catacombe. Une excavation, pratiquée dans le tuf en forme d'abside, et qui portait le nom d'*arcosolium*, isolait ce sanctuaire du reste de l'édifice. C'est surtout dans cette portion principale que l'art décoratif s'appliquait à reproduire, par des fresques, les plus instructifs souvenirs de l'Ancien et du Nouveau Testament. De nos jours, on voit encore, bien conservés, des vestiges de cette décoration des siècles de l'Église primitive, et notamment dans la catacombe de la voie Appienne, où nous avons laissé Valérien à la poursuite de la vérité.

Si les catacombes servaient de retraites aux vivants et de sépultures aux morts, elles étaient encore une grande école, où l'Église enseignait à ses fidèles les leçons des plus pures vertus de l'Évangile.

Tandis que l'orgueil païen s'affichait en plein air avec une audace sans pareille, l'humilité chrétienne se révélait dans ces sombres souterrains avec tous ses irrésistibles attraits. Lorsque le paganisme donnait sa consécration la plus haute à l'inégalité des hommes, même devant la mort, le christianisme affirmait leur parfaite égalité jusque sur leurs tombeaux. Le môle gigantesque d'Adrien, au pied du Vatican; la pyramide de Cestius, sur la voie d'Ostie; les monuments funéraires de Metella, sur la voie Appienne, et de Plautius, sur la voie de Tibur, ainsi que les nombreux *puteoli*, espèce de puits dans lesquels on jetait les cadavres des esclaves, attestaient qu'il y avait, aux yeux du monde païen, des morts plus puissants les uns que les autres.

Mais les humbles *cubicula* des cimetières chrétiens, où la dépouille de la noble matrone repose à côté de celle de son esclave, n'ayant souvent toutes les deux qu'une seule pierre tombale qui porte l'inscription de leur déposition dans ce lieu du repos : ces modestes mausolées, où tous les rangs de la société romaine viennent mêler leurs cendres, comme ils ont mêlé leur sang dans les arènes, ne proclament-ils pas bien haut qu'il n'existe plus de distinction devant Dieu, entre tous les hommes ses enfants?

S'il existe une distinction dans les catacombes, elle est donnée,

non au plus riche, non au plus savant, non au plus puissant, mais au plus courageux et au plus vertueux. Elle est inscrite, par l'Église reconnaissante, sur la tombe même de ceux qui l'ont glorieusement méritée.

Le martyre seul a des droits à cette préférence maternelle de l'épouse de Jésus-Christ.

Tout autre titre disparaît dans les fastes funèbres de ses cimetières souterrains. Une fiole de sang et une palme sont les seuls emblèmes par lesquels elle marque d'un signe de gloire ceux qui sont tombés, pour affirmer leur foi, sous la hache des bourreaux ou dans les derniers supplices.

Telle est l'origine et tels sont les enseignements de ces lieux vénérés que nous avons essayé de parcourir.

D'après les considérations qui précèdent, on peut avoir une idée de la mission que les catacombes ont remplie dans la civilisation chrétienne du monde. On aura une idée aussi exacte que possible de leur immense étendue sous Rome, lorsqu'on saura que, d'après de savants calculs, toutes les catacombes, ajoutées les unes aux autres, formeraient une route d'au moins trois cents lieues de long, et bordée de plus de six millions de tombeaux !

IV

Impossible de peindre tout ce qui dut se passer d'étrange dans l'âme du jeune époux de Cœcilia, tandis qu'il s'avançait avec son guide, à travers cette atmosphère de silence et de ténèbres.

Chacun de leurs pas éveille un écho sinistre, qui se répercute dans les galeries environnantes. Des gouffres béants paraissent au bout de chacun des horizons qu'illumine la torche du fossoyeur. La lueur vacillante des petites lampes de terre n'éclaire elle-même certaines régions que pour y projeter des ombres fantastiques, qui semblent voltiger sur le marbre blanc des tombeaux.

Le souvenir lugubre de la descente d'Orphée aux enfers ne peut manquer de hanter, en ce moment, l'esprit de Valérien. Par instant, son cœur paraît s'arrêter de battre ; ses yeux éprouvent le vertige, et son sang se glace dans ses veines. Les deux voyageurs ont beau s'avancer, quitter une galerie pour en prendre une autre, tourner tantôt à droite, tantôt à gauche, le sombre labyrinthe allonge toujours devant eux, ses interminables méandres.

Tout à coup, au détour d'une allée plus spacieuse, le guide s'arrête et fait signe à son compagnon de prêter l'oreille.

En ce moment, des sons lointains de voix humaines parviennent jusqu'à eux. Valérien retient son souffle, tant il est avide de recueillir enfin quelque signe de vie, dans ce séjour de la mort! Il avait entendu, dans sa vie, bien des concerts ravissants; mais jamais aucun d'eux n'avait apporté à son âme l'émotion dont il est saisi au contact de celui qui frappe alors ses oreilles.

C'était comme un écho échappé aux mélodies du ciel, se répercutant dans les entrailles de la terre! comme un rayon d'une suave lumière dans cette froide région des ombres! comme un frémissement délicieux de la vie dans ce sinistre empire de la mort!

Ils continuent de marcher dans la direction des voix humaines.

Au fur et à mesure qu'ils changent de galeries, le chant mystérieux devient plus distinct. Bientôt les deux voyageurs se trouvent à une proximité telle qu'ils peuvent apercevoir, au fond d'une longue galerie, un océan de lumières, et entendre clairement les paroles du divin cantique.

Valérien ralentit ses pas, qu'il s'efforce de rendre plus légers.

Il ne veut perdre aucune de ces chaudes effluves, qui commencent à ranimer ses forces et à rasséréner son âme. Il savoure avec délices ces accents qui roulent comme des flots d'harmonie, en parfumant les ténèbres de la nuit et le silence des tombes. Un chœur de voix graves et solennelles venaient de jeter aux voûtes de la catacombe les accents d'une antienne liturgique.

Soudain, une voix pure et suave se fait entendre, accompagnée des vibrations harmonieuses d'une harpe :

De même que le cerf soupire après l'eau des fontaines,
Ainsi, Seigneur Dieu, mon âme a soif de vous!...

Lorsque les parois de la galerie apportent au jeune patricien ces paroles, toutes frémissantes d'une céleste émotion, il s'arrête interdit. Il ne peut en croire ses sens, tant ces paroles, les premières qu'il a pu recueillir en ces lieux inconnus, lui paraissent appropriées à l'état de son âme!

Ses oreilles ont-elles bien entendu? et n'est-ce pas plutôt un cri échappé à son propre cœur, qui vient de troubler ainsi le silence de ses méditations solitaires?

Mais non; ce sont bien des voix humaines, qui font retentir de leurs mélodies ces profonds souterrains.

Valérien s'en approche de plus en plus.

Il n'en est qu'à quelques pas. Le fossoyeur lui fait signe de retarder sa marche. Le chant continue toujours, et Valérien, toujours charmé et toujours attiré, s'approche davantage. Le chœur des assistants, alternant avec la première voix, poursuivait ainsi :

« Mon âme a soif du Dieu fort et vivant. — Quand donc me sera-t-il donné de paraître devant la face de mon Dieu? — Nuit et jour je me suis nourri de mes larmes, lorsque j'entendais dire : Où est ton Dieu? — J'ai eu ce souvenir, et j'ai eu dans mon âme une grande effusion de joie, parce que je passerai dans le lieu où se trouve le tabernacle admirable qui compose la maison de mon Dieu (1) ! »

— Dieu des chrétiens! Dieu de Cœcilia! s'écrie Valérien tout transporté de ravissement, tu m'appelles; je viens à toi! me voici dans ton tabernacle!

En disant ces mots, accentués par la violente émotion qui agite son âme, le patricien hâte le pas, et s'élance jusque sur le seuil de la salle qui sert de vestibule à la réunion nocturne.

Le fossoyeur avait bien pris ses précautions, afin d'éviter l'imprudence d'une entrée soudaine. Pour cela, il avait déjà devancé de quelques pas son jeune protégé. Mais il avait compté sans la bouillante ardeur de Valérien et sans l'enthousiasme instantané, qu'excitaient en lui les paroles pleines d'à propos des divins cantiques. C'est pourquoi il n'avait pu tout prévoir pour empêcher que Valérien devînt la cause et la victime d'une panique, dont seul il ignorait le secret.

Car, au même instant, ce vaste *cubiculum*, si féerique aux regards ravis du jeune étranger, devient silencieux et sombre.

Un signal est donné; et alors les voix se taisent dans la bouche des *cantatores*, et les torches s'éteignent sur les candélabres de bronze. En un clin d'œil, tout est changé : la vie paraît tout à coup avoir abandonné cette artère des catacombes, où elle circulait tout à l'heure si expansive et si bruyante; et, au lieu de se précipiter dans des flots de lumières et d'harmonies, Valérien s'arrête de stupeur au bord d'un abîme de bruits confus et d'obscurité.

F. Périgaud.

(1) Psaume XLI.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE PARISIENNE

L'époque des vacances. — Paris aux eaux. — Superbes Pyrénées!..... — M. Gambetta est arrivé. — Différents types d'excursionnistes. — Au Chalet de la Reine Hortense. — Il a fait froid, cet hiver? — Un tambour enthousiaste.

O vacances! mot sublime qui fait palpiter tant de cœurs jeunes et vieux! De quelle provision de bonheur en perspective est bourrée cette phrase qu'on entend, depuis un mois, résonner dix fois par jour :

— Je vais en *vacances!*

Vous voyez ce grave professeur qui explique à de chers élèves les beautés de Tite-Live; il a l'air bien attentif à redresser un contresens, à ne pas permettre que le plus menteur des historiens romains soit interprété en français de cuisine, savez-vous à quoi pense le professeur?

Je parie tout ce que vous voudrez qu'il songe à un certain petit village où il s'est arrêté, l'année dernière. Il y a là une auberge, bâtie au bord de l'eau; des canards sur la rivière, des poules dans la cour, des poussins qui picorent autour des poules; sous la treille, une table de bois blanc qu'effleurent, avec toutes sortes de dessins capricieux, les rayons d'un gai soleil.

Voilà un endroit où il fait bon vivre!..... Toujours des œufs frais, à déjeuner, et des gibelottes de lapins, arrosées d'un vin du pays, aussi suret que délicieux..... Ce vin ferait dresser les cheveux sur la tête de nos gourmets de la grande ville; mais, bah! à la campagne!.....

Non loin de l'auberge, se dresse un vieux moulin; un moulin qui ne sert plus à rien, qu'à amuser les paysagistes et à tenter leurs pinceaux; un vrai moulin d'opéra-comique, moins le tic tac que nos

compositeurs aiment tant à introduire dans leur musique imitative. Ce moulin n'a été bâti évidemment que pour jeter des regrets dans l'âme des professeurs attachés à la glèbe.

Les blanchisseuses lavent leur linge au pied des vieilles murailles ; des barques de pêcheurs sont attachées au tronc des saules pleureurs qui laissent pendre dans l'eau leurs longues branches ; sur les nénuphars, se posent des insectes aux ailes diaprées de mille couleurs ; et l'on entend les battoirs en cadence : Pan ! pan ! Et les abeilles vigilantes bourdonnent en se nourrissant du suc des fleurs.

Comme la rivière est claire, on aperçoit les poissons qui nagent à la surface des eaux ; l'ablette se promène, frétillante, près du gouvernail des canots ; le goujon se vautre sur le sable, comme un paresseux qu'il est ; la breme fait luire ses écailles argentées ; le gardon plonge dans les remous ; la perche se promène, comme une bonne personne inoffensive, au milieu des victimes qu'elle happe de temps en temps.

Voilà le spectacle que contemple en imagination le professeur qui explique Tite-Live aux jeunes élèves !

Et ce magistrat qui préside aux dernières séances de la Cour d'assises, vous vous figurez peut-être qu'il prend intérêt à la plaidoierie de l'avocat général, à la défense de l'accusé, aux dépositions des témoins ?

Non ; il songe à l'agrément qu'il aura en voyant partir sous ses pas un perdreau à la plume grise, qui s'envolera, comme une grosse poule, et qui fuira du côté de la rivière en battant l'air de ses ailes déployées. Le magistrat se dit qu'à cette distance-là, il ne manquera pas son perdreau ; il ajuste....., il tire....., le chien se précipite ; le perdreau est-il touché ?.....

— « Messieurs les jurés, s'écrie une voix nasillarde, vous acquitterez mon client ; premièrement, parce qu'il n'est pas responsable d'un acte de folie ; secondement..... »

Le rêve du président de la Cour d'assises est interrompu ; adieu cailles et chiens d'arrêt ; il va falloir tout à l'heure prononcer une sentence. Vils assassins, ne pourriez-vous permettre aux magistrats français de goûter un peu plus tôt les délices de la villégiature !

Il y a trente ans, personne n'allait aux eaux ; aujourd'hui, Paris se déplace pendant trois mois de l'année avec une facilité qu'encouragent les avances des Compagnies de fer.

Telle plage normande, qui naguère faisait concurrence, pour la solitude, au Sahara algérien, ressemble à présent à Baden-Baden..., avant la guerre.

Les dames mettent trois toilettes par jour; les messieurs n'osent plus sortir en jaquette de toile; ils délaissent le chapeau de paille pour l'espèce de coiffure aimée des « gommeux » de province, et appelée *melon* dans le langage courant.

On ne peut plus trouver un recoin inhabité, le long de la côte; à n'importe quelle place, on a élevé des *buen retiros* et on a essayé de planter des arbres autour.

Car voilà la grande difficulté, les arbres pousseront-ils?

Certains arbres, les tamaris, les pins, les chênes verts ne craignent pas le vent venu de l'Océan; malheureusement, ces sortes d'arbres ne réjouissent guère la vue. De plus, ils ne donnent aucune ombre.

Ils végètent tristement, balancés par la bise; ils ont une verdure qui n'est pas la vraie verdure; ils ne procurent aucune fraîcheur, ils n'invitent pas au repos.

La mer et les montagnes sont deux spectacles superbes, à condition de ne les regarder qu'en passant; à la fin, ils engendrent la monotomie.

Je n'ai jamais mieux compris qu'en ce moment (j'écris avec les Pyrénées en face de ma fenêtre) l'exclamation de M. Taine, après un long séjour de cet écrivain parmi les glaciers et les torrents : — Quel bonheur, s'écriait-il en arrivant à Tarbes, de revoir une plaine.

Oh! oui, quel bonheur!... passer sa vie à marcher sur un terrain plat, et non à descendre des pentes, à monter des escarpements!

J'étais venu à Cauterets, il y a une dizaine d'années; c'était alors une station modeste, habitée par des gens soucieux de se guérir, buveurs d'eau et cavaliers intrépides, très peu enclins à pratiquer ce culte de la *gentrymanie* qui a envahi notre pays.

Depuis dix ans, Cauterets s'est radicalement transformé.

Dans un parc qui méritait une meilleure destination, on a établi quelque chose de laid et de sale, qui s'intitule : Café-concert. Des acteurs de dixième ordre interprètent là les chansonnettes à la mode et ces vaudevilles passés de saison : la *Panthère des Batignolles* et l'*Homme n'est pas parfait.*

Tout près, coulent des ruisseaux murmurants, et se balancent

des chênes sourcilleux; quelle honte pour les chênes d'assister à l'audition du *Beau-Nicolas*.

Nous avons ici des personnalités parisiennes, qui circulent, d'ailleurs, assez inaperçues. Hier soir, le bruit se répandait pourtant que M. Gambetta était venu prendre les eaux, *incognito*. On se montrait M. Gambetta dans les rues :

— Tiens! disait l'un, je le croyais moins grand.

— Et moi, je me le figurais plus gros.

— Il a l'air bon enfant.

— Si je lui présentais un placet, pour obtenir un bureau de tabac?

— En avez-vous besoin... du bureau?

— Mais dame! on a toujours besoin de quinze ou dix-huit cents francs... dans la vie.

— Allons! allons! hasardez votre supplique.

Le quémandeur s'avance, un papier à la main; le prétendu Gambetta se retourne :

— Que me voulez-vous, mon brave?

— Monsieur le Président, je désirerais un bureau de tabac.

— Je ne suis pas président, mon ami.

— Ah! bah!...

— Je ne suis que vice...

— Vice-quoi?

— Vice-Président de la Chambre.

— Alors, ce n'est pas vous qui êtes M. Gambetta?

— Non, mon ami; je suis M. Bethmont... et vous voyez bien que je ne gouverne pas la France.

— Pardon!... Excuse, alors!... on m'avait dit... Ah! bien, du moment que vous n'êtes pas M. Gambetta!...

Et le solliciteur se retire, un peu déconfit, laissant M. Bethmont s'installer dans l'omnibus de la Raillière.

La Raillière est une des innombrables sources sulfureuses qui embellissent de leur aspect et qui charment de leur parfum atroce les environs de Cauterets. On ne peut se promener à trois lieues à la ronde sans mettre le pied dans un flot prôné par les médecins.

Rien qu'à quelques centaines de mètres, on trouve les Thermes, les Néothermes, le vieux Pauze, le Pauze tout neuf, Ricumisey, César, la source du Bois, la source du Pic, le Rocher, le Manourat, les bains du Petit-Saint-Sauveur, les Œufs... Je m'y perds; je me

demande comment il existe encore des gens qui se disent malades.

S'il y a beaucoup de sources à Cauterets, il y a encore plus de médecins; un par maison... et ils font tous leurs affaires, paraît-il.

J'en connais un, légèrement sceptique, que les habitants du pays voudraient manger à la tartare, comme une anguille.

Pourquoi donc?

Tout uniment, parce qu'il s'exprime avec trop de franchise, parce qu'il émet son opinion sans s'inquiéter des intérêts de la localité. Un de mes amis était venu le consulter pour suivre un traitement; le médecin lui avait donné telles et telles indications :

— C'est bien compliqué tout cela, dit mon ami.

— Supprimez-en la moitié, si cela vous embarrasse.

— Il y en a donc la moitié de trop?

— Oh! vous savez!... fit le médecin avec une petite moue.

— Quoi!... vous, docteur,... vous ne croyez pas aux eaux?

— Cher Monsieur, dit le prince de la science, vous voulez mon avis sincère; le voici. Les eaux font du bien à un certain nombre d'individus, c'est indiscutable; elles font du mal à d'autres personnes, c'est aussi de toute évidence. Reste l'immense généralité des malades; à ceux-ci, croyez-en ma vieille expérience, elles ne font rien du tout.

Je suis tenté de croire que ce médecin avait raison; car je me suis aperçu d'une chose, c'est que les ordonnances si longues, si longues, qu'on donne aux baigneurs de cette station thermale servent principalement à les empêcher de s'ennuyer. Ils sont si occupés à se gargariser, à respirer dans la salle de humage, à s'injecter du liquide dans les fosses nasales, qu'ils ne songent plus aux tracasseries des maîtres d'hôtel, aux intempéries du climat, au vide de l'existence que l'on mène dans les lieux de plaisir.

Les Pyrénées, à vrai dire, offrent la ressource des excursions; ces sortes de voyages coûtent cher; en revanche, ils ne sont pas sans danger.

J'ai distingué plusieurs classes d'excursionnistes :

L'excursionniste timide, qui a peur du cheval et du mulet, et qui demande toujours s'il existe des routes frayées;

L'excursionniste pour rire, affublé d'un costume acheté à *Old England* ou à la *Belle Jardinière;* ce touriste, peu recommandable, part, le bâton à la main, le voile au chapeau, devant le personnel

de l'hôtel, rassemblé pour admirer tant d'audace unie à tant de tenue. Rassurez-vous; notre homme n'ira pas loin, et il reviendra raconter, le lendemain matin, à table d'hôte, les dangers qu'il aura courus;

L'excursionniste... qui monte pour monter. On lui demande : — Qu'avez-vous vu? — Il n'a rien vu d'extraordinaire, mais il est allé plus haut que les promeneurs de la vallée d'en bas, et cela lui suffit;

L'excursionniste, amateur de botanique et de géologie. Il reparaît, les poches pleines de cailloux et armé d'un filet à papillons avec lequel il a grimpé, à la poursuite d'un coléoptère récalcitrant.

En somme, la plupart des excursionnistes s'estiment heureux d'être de retour sans avoir à déplorer la perte d'un bras ou d'une jambe.

J'ajouterai que les trois quarts des gens n'affrontent un péril que pour se vanter de l'avoir évité; ils sont très heureux d'avoir admiré telle cascade, escaladé tel pic, franchi tel torrent; ils sont encore plus heureux de pouvoir narrer leurs exploits devant un auditoire composé généralement d'envieux ou d'incrédules.

Les excursionnistes d'ordre supérieur se hasardent le long des gouffres sans le secours de personne et se fient à leur propre inspiration; les excursionnistes d'ordre inférieur prennent bourgeoisement un guide.

Des guides!... ils sont, à Cauterets, presque aussi nombreux que les médecins.

Les médecins ont des plaques de cuivre à la devanture de leurs maisons; les guides ont des enseignes qui se balancent à la porte de leurs chaumières.

Presque tous les guides s'appellent d'un nom d'emprunt; je ne m'explique pas la raison de ces sobriquets.

Nous avons, au choix : Houssat dit Minon, Lacaze-Canon, Dominique, Pouh dit Baïonnette, Jean Poucydan dit Baragatte, Jean Burg dit Berret, Vergès dit Bourguigne, Dulmo (Joseph), Dulmo (Jean), Dulmo aîné, Dulmo cadet : toute une dynastie de Dulmo.

Ces guides, ai-je dit, se font annoncer par des enseignes qui flottent au vent comme la branche de pin des anciens cabarets.

Par exemple, ces enseignes ne brillent pas par une orthographe irréprochable: elles sont aussi d'une rédaction qu'eût désavouée feu Villemain.

Qu'eût pensé l'honorable académicien s'il avait lu, de ses yeux vénérables, cette inscription en français des Pyrénées?

« Dubrey, vendeur et expéditeur des chiens de montagne. Obtenu la mention honorable *de* la race canine à l'Exposition universelle... »

Et cette autre : « B... guide de confiance... et de première classe. »

Ce qui rappelle la fameuse phrase :

— Je pris courage... et un billet de troisième classe sur la ligne de l'Ouest.

Cauterets ne possède pas de monuments historiques; l'église, pauvrement meublée, ne se distingue que par une abondance d'autels, expliquée par la présence des nombreux prêtres étrangers. Toutes les congrégations poursuivies par les décrets du 29 mars semblent s'être donné rendez-vous à l'abri du pic de Pégère et du Cabaliros. Il n'est pas rare de rencontrer des cavalcades uniquement composées d'ecclésiastiques, se tenant fort bien en selle et se dirigeant vers le lac de Gaube, avec la sûreté d'équilibre qui distingue les bons cavaliers.

Le soir, sur la promenade des Œufs, la robe blanche du dominicain, se croise avec la soutane noire du desservant de campagne.

C'est que le ministère sacerdotal exige une grande dépense de forces; le larynx s'irrite, le gosier s'épuise, les bronches deviennent malades. Cauterets guérit ou soulage les prédicateurs qui se sont dépensés au service de Dieu.

Je viens de prononcer tout haut le nom du Cabaliros; cette appellation sert à désigner une montagne qui dessine, à ce que prétendent les habitants du pays, la silhouette d'un cavalier couché.

Avec la meilleure volonté du monde, j'ai commencé par ne pas apercevoir cette silhouette. Néanmoins, en fixant davantage la crête du roc, j'ai vu en effet un profil informe. Le nez du « Cabaliros » est épaté, la bouche toute grande ouverte; il tient une main sur l'abdomen et, du doigt, semble indiquer le ciel.

Du côté opposé au Cabaliros, on rencontre le chalet de la reine Hortense.

Cauterets n'a pas d'église remarquable, mais le chalet est un souvenir des temps passés.

On arrive à cette habitation par un chemin admirable, qui prodigue d'abord ses aspérités pour ne plus offrir ensuite que ses douceurs. Jusqu'au Pauze vieux, la pente est rapide; on gravit un

sentier aussi sablonneux et aussi malaisé que celui par où circulait le coche, dans la fable du bon La Fontaine.

Après Pauze vieux, l'enchantement commence.

Le sentier borde de vertes prairies, émaillées de scabieuses, de marjolaines, de pâquerettes, de fleurs de trèfle et d'œillets. Des bruyères roses poussent entre les fentes du rocher; de jolies cascades tombent du haut des cimes, s'arrêtent à bruire entre les cailloux et les ardoises. J'ai rencontré deux Frères des Écoles chrétiennes qui se désaltéraient à l'une de ces cascades; ils disaient après avoir bu :

— Ah! si nous avions une pareille eau.... à Paris.

— Peuh! répondait le second Frère, on nous l'ôterait pour la donner aux écoles laïques.

Au sortir des prairies superbes, le sentier s'enfonce sous des voûtes de feuillage. Les sapins et les frênes abritent les pas du voyageur, qui se croirait transporté dans un décor du *Freyschütz*, dans une forêt de l'Allemagne du Nord.

Ce qui décèle le Midi, c'est la transparence du firmament entrevu à travers les branches; c'est aussi la rencontre de certains fruits éclatants, les baies rouges du sureau, les groseilles sauvages, les framboises cachées sous la verdure et les herbes gigantesques; il y a des champs de maïs dignes du pays de Chanaan, et capables d'abriter un régiment de carabiniers.

Bientôt, on parvient à une petite chaumière, dont les portes et les fenêtres sont closes hermétiquement; est-ce que les propriétaires de ce logis resteraient à la ville pendant l'été et viendraient là passer leur saison d'hiver?

Enfin, une voie de communication, large comme les deux mains, monte à pic jusqu'au Châlet.

On se hisse, comme on peut, à l'aide d'un bâton ferré, en s'accrochant aux aspérités du sol. Voici le but; les yeux cherchent un monument, ils trouvent une buvette installée en plein air.

— Que prennent ces Messieurs et ces dames?... Du curaçao de Hollande?... du vermouth de Cette?... de l'anisette de Marie Brizard?

O progrès!

La limonade installée dans l'endroit où l'on vient chercher les beautés de la nature.

Le châlet de la reine Hortense est une grange. Une plaque de marbre apprend aux visiteurs que quelque chose d'historique s'est passé là ; mais quoi?... Il s'agit de s'en informer.

Un paysan est assis sur une mauvaise chaise de paille devant le seuil de la cabane. C'est le propriétaire de la grange :

— Dites donc, l'ami?

— Monsu...

— Pourquoi votre maison s'appelle-t-elle comme ça?

— Parce qu'elle s'appelle la grange de la reine Hortense.

— Nous entendons bien. Mais qu'est-ce que la reine Hortense est venue faire ici?

— Elle est venue donner son nom à ma maison.

— Alors elle a passé par ce lieu?

— Puisque vous me le dites.

— Je vous le dis..., je vous le dis...; moi, je n'en sais rien ; c'est à vous à me donner des renseignements.

— Oh! moi, je donne à boire... je ne donne pas de renseignements. Vous êtes plus savant que moi, vous, Monsieur; je parie que vous venez de loin.

— D'assez loin, en effet.

— Et d'où çà, sans vous commander?

— De Paris, auprès de Pontoise.

— Ah! de Paris... il y a fait froid à Paris, cet hiver (mon interlocuteur prononce : Pariss...). Ici, Monsieur, de belles gelées, mais pas de neige; mêmement que le fils de ma fille, Mathieu (que voici;... allons, Mathieu, salue le Monsieur) est resté, pieds nus, à courir sur la terre. Pas vrai, Mathieu!

Le petit Mathieu, qui, à ce moment-là, se mouche dans ses doigts, fait un signe d'acquiescement.

— Sans vous commander, continue le paysan, nous avons appris que vous aviez eu beaucoup de neige dans les rues; et on ajoutait qu'il fallait beaucoup d'argent pour la nettoyer cette neige; 1,000 francs peut-être.

— Oh! beaucoup plus de 1,000 francs.

— Diou biban!... plus que ça! A Cauterets, quand nous avons de la neige, *nous*, *nous la poussons* dans le ruisseau; et dame! elle s'en va, elle court, elle fond, au fur et à mesure qu'elle dévale dans les creux.

— Vous avez des procédés... sommaires, qu'on ne pourrait pas employer ailleurs.

— C'est donc bien grand, Pariss?

— Beaucoup plus grand que Cauterets.

— Dix fois grand comme Cauterets?

— Oui..., oui..., plus de dix fois. Mais, avec toute cette conversation, je ne suis pas plus avancé sur le compte de votre propriété que je ne l'étais, il y a un quart d'heure.

— Ah! bien, ce n'est pas ma faute... Je n'ai pas étudié dans les livres comme mon petit-fils Mathieu, qui va à l'école... Mathieu!... garnement, va!... salue le Monsieur pour qu'il te donne un sou.

Mathieu s'exécute.

Je n'ai su que beaucoup plus tard d'où venait le nom du châlet. Il paraît que la reine Hortense s'arrêta dans cette pauvre demeure, un soir d'orage où elle allait à Luchon; si l'habitation n'était pas plus somptueuse à cette époque-là, je me doute que la mère de Napoléon III passa une assez mauvaise nuit.

La dernière quinzaine de la saison thermale a été égayée par deux accidents et un feu d'artifice. Une diligence a perdu une de ses roues en traversant la grande rue; une maison a failli brûler. Ce dernier événement nous a mis à même d'apprécier le zèle des pompiers de province.

Cette honorable corporation est moins bien organisée qu'à Londres; mais, telle quelle elle rend des services.

Il faut voir avec quelle promptitude les Pyrénéens jettent leurs bérets bleus et se coiffent du casque traditionnel; ils courent comme des cerfs; ils sont agiles comme des écureuils.

L'incendie a failli, pendant un moment, tourner au drame; on voyait des gens emprisonnés au second étage par l'embrasement de l'escalier. Les femmes criaient, les enfants pleuraient, les hommes agitaient leurs bras pour demander des échelles. C'était terrible et navrant.

Par bonheur, les secours sont arrivés à temps et (comme disent les journaux bien informés) on n'a eu à déplorer que des dégâts matériels.

Le feu d'artifice, avec ses fusées enflammées tombant dans les bois, a été moins intéressant et presque aussi dangereux. Avez-vous remarqué que tous les feux d'artifice se ressemblent? Celui-ci

n'avait rien de particulier, excepté pourtant deux ou trois « soleils » qui ont raté et qui ont été applaudis de confiance par un public facile à l'enthousiasme.

J'entends encore le tambour de ville, qui, toutes les fois qu'une pièce réussissait à brûler, s'écriait dans le silence de la nuit :

— Splendide!... splendide!

Après quoi, il battait un ban.

— Heureuse innocence des peuples primitifs!...

Daniel BERNARD.

LES PAYS OUBLIÉS

CROQUIS HISTORIQUES, LÉGENDAIRES ET PITTORESQUES (1)

IV

DE VANNES A SARZEAU

Trop souvent il arrive qu'une chose vivement désirée semble perdre de son prix, quand, enfin, elle est obtenue.

Une pareille déception nous attendait sur la route qui conduit de Vannes à Sarzeau, route d'abord monotone, traversant de vastes étendues de prairies ou de bruyères à peine ondulées et assez mal ombragées.

Une véritable crainte nous saisit. Le reste du voyage n'offrirait-il rien de plus intéressant ?

Près d'une heure s'écoula sans que rien, en effet, pût sérieusement appeler l'attention.

Dans notre ennui, nous nous rencognâmes avec humeur, essayant de fermer les yeux et de trouver un peu de repos, bien gagné après quarante heures de voyage non interrompu.

Hélas ! le bruit du grelot des chevaux, les chants et les rires éclatants de nos compagnons de voiture chassaient le sommeil désiré. Notre humeur n'en devenait que plus grande, et nous maudissions franchement la fantaisie qui nous conduisait à Rhuys.

La secousse brusque reçue à un tournant de la route et la sensation d'une descente rapide changèrent ces sentiments en une véritable crainte. Allions-nous être précipités du véhicule ?

Une exclamation nous échappa.

(1) Voir la *Revue* du 31 août 1880.

— Rassurez-vous, il n'y a aucun danger, s'empressa de dire l'automédon.

Le brave garçon se méprenait sur la cause de notre émotion; l'ennui, de même que la crainte d'un accident, étaient loin. Tout s'effaçait devant l'incomparable paysage dont les multiples merveilles commençaient à se déployer autour de nous.

La route, maintenant, courait entre deux rangées de petits murs en pierre sèche, formant les limites de clos plantés de vignes.

Mais ce n'étaient point ces modestes vignobles qui nous impressionnaient.

Au delà d'une étroite bande de terrain, un rayon lumineux apparaissait. Peu à peu, en s'étendant, le rayon augmentait d'éclat et se colorait des nuances les plus vives, fondues dans un scintillement diamanté dont les vibrations régulières accusaient le calme mouvement des flots.

La *Petite Mer* (golfe du Morbihan), reposée, souriante, faisait à peine entendre un murmure. Les vagues, comme fatiguées des tempêtes qui les avaient depuis si longtemps déchirées, semblaient glisser timides, hésitantes, autour des obstacles contre lesquelles, furieuses, elles se jetaient, la veille, avec un bruit sinistre.

Sur la nappe immense, éblouissante du golfe, des traînées noires, restes de falaises écroulées, signalaient le gisement d'îles grandes et petites.

Le soleil couchant ajoutait à ce féerique ensemble. Jamais, encore, nous n'avions admiré un ciel plus resplendissant. La comparaison classique des « feux de pourpre et d'or » serait impuissante à donner une faible idée de ces nuages qui, groupés de manière à embrasser la moitié d'un arc gigantesque, égalaient, s'ils ne dépassaient, la magnificence des aurores boréales les plus grandioses.

Pendant une demi-heure entière, aucun contour ne subit la moindre altération; puis, la nuit commença et déjà nous nous résignions à subir l'éclipse de ce prodigieux tableau, quand une beauté nouvelle vint s'ajouter à ces merveilles.

La teinte plus sombre qui voilait légèrement le ciel, se rehaussa d'étoiles brillantes, en même temps que, sur la silhouette noire des îles, des lueurs, d'abord rares, bientôt nombreuses, répondirent comme un signal.

C'étaient les maisons des insulaires dont on pouvait, pour ainsi

dire, désigner la place, qui s'éclairaient pour la soirée. Un moment vint, où nous nous trouvâmes entre deux baies d'aspect bien différent. Nous franchissions alors l'isthme étroit qui, depuis les temps modernes, relie Rhuys au continent.

A notre droite, le Morbihan, tranquille, continuait à offrir son magique panorama. A notre gauche, grondaient des flots plus puissants, car ils arrivent sans obstacle sérieux du large de l'Atlantique, pour former la belle rade de Pénerf.

Vivement, nous sautâmes sur la route; et, profitant d'un instant de repos laissé à l'attelage, nous pûmes, plus à loisir, nous livrer à nos impressions. Elles étaient de nature diverse. A l'admiration se joignait l'étonnement.

Quoi! un semblable pays reste si délaissé qu'à peine son nom se retrouve çà et là sur les lèvres d'un voyageur curieux.

Auray, Quiberon, le fort Penthièvre, Plouharnel, Carnac, Lockmariaker reçoivent, chaque année, des milliers de visiteurs... C'est justice et nous-même, avec un vif attrait, avons, plus d'une fois, accompli cette belle excursion. Mais quand on a admiré ce qui reste des étranges alignements de Carnac et des dolmens de Plouharnel; quand on a parcouru les ruines romaines et druidiques de Lockmariaker; quand on a donné un souvenir au passé historique du pays, l'attention ne saurait longtemps se soutenir. Les campagnes sont mornes. Seules, la lande et la bruyère y alternent : quelques maigres bouquets de sapins en rompent à peine la monotonie. Les grèves sont, en général, plates, basses, sablonneuses.

Mais traversez le Morbihan, ou, si ce petit voyage effraie, remontez jusqu'à Vannes et prenez la voiture de Sarzeau : Rhuys garde mille sujets nouveaux et variés d'étude. Non seulement les souvenirs historiques s'offriront nombreux à Saint-Gildas, à Tumiac, à Sucinio, la terre, elle-même, se prêtera aux rêveries du poète, comme au coup d'œil investigateur du peintre. Les sites sévères et sublimes succèdent aux plus gracieux paysages champêtres, mille contrastes imprévus surgiront...

— En voiture, s'il vous plaît, crie le cocher, fort empressé de réparer ce qu'il appelle « le temps perdu ».

Aussi bien, la fatigue ne nous fait pas trouver l'interruption trop intempestive. Nous reprenons notre place. La nuit vient décidément,

et, pour gagner Sarzeau, il faut se résigner à perdre la vue de la mer.

Nos préoccupations avaient, forcément, changé d'objectif.

— A quel hôtel vaut-il mieux descendre? demandâmes-nous au cocher, qui nous regarda tout étonné.

— A quel hôtel? Il n'y en a qu'un!

— Alors le choix est fait; mais, au moins, dans cet hôtel unique, le voyageur est-il bien traité?

— Oh! dam! oh dam! y en a qui sont contents..., d'autres qui se plaignent.

— Et lesquels sont les plus nombreux?

— Par ma foi! faut pas mentir. Ceux qui se plaignent, je crois bien.

Voilà une confidence peu rassurante!

— Enfin, croyez-vous que l'on puisse obtenir un lit passable?

— Pour ça, je crois bien que je dirai oui, sans mentir!

Nous ressentons si peu de confiance pour ce renseignement que, sans l'heure tardive de notre arrivée, nous aurions pris la liberté d'aller tout simplement nous confier à l'hospitalité du digne curé de Sarzeau.

Les premiers mots échangés avec l'hôtelier, confirment nos appréhensions. Il ne faut pas plus compter sur l'empressement de cet homme, que sur l'obligeance de sa femme. Nous eussions, par exemple, désiré goûter à certains mets nationaux, pour ainsi dire, en Bretagne.

Une fin de non-recevoir accueille chaque requête.

De guerre lasse, nous nous contentons du souper le plus sommaire. Par bonheur, le lit assigné est passable : une nuit de repos et la perspective de visiter un admirable pays, voilà plus qu'il n'en faut pour aider à supporter les petits mécomptes déjà subis ou à subir.

V

SAINT-GILDAS-DE-RHUYS

Il est permis de ne point suivre, pour des notes de voyage, un ordre chronologique très rigoureux. Voici pourquoi nous nous retrouvons sur la route conduisant à l'extrémité de la presqu'île.

Force nous étant de revenir par Sarzeau, il vaut mieux ne point tronquer ce qui concerne cette petite ville et ses environs.

Tous les vieux chroniqueurs s'accordent sur un point : la beauté et la fertilité de la presqu'île de Rhuys. Les descriptions ne la représentent pas autrement que comme une sorte de paradis terrestre, où la vie était rendue facile par la fécondité du sol et la douceur du climat.

On y trouvait en abondance des grains de toute espèce, des vins généreux, des fruits exquis, du miel délicieux, du poisson excellent, du gibier renommé, etc., etc. Les pâturages y étaient superbes ; le lin récolté, magnifique.

La forêt de Rhuys abondait en fauves : cerfs, sangliers, etc. Quelques historiens, Abeilard, entre autres, vont jusqu'à parler non seulement de loups, mais d'ours ! et ce ne fut pas, pour le bon duc Jean-le-Roux, le moindre attrait du pays, quand il songea à faire construire le château de Sucinio. Cette forêt préservait la presqu'île des vents terribles du *grand large*. Aussi les historiens contemporains ne tarissent-ils point dans leurs éloges sur la « contrée heureuse où, quand l'hiver couvre de ses frimas les terres voisines, poussent déjà et parfument les airs, la violette, la rose, l'églantine, le laurier, le chèvrefeuille, le genêt ».

Albert le Grand qualifie Rhuys « d'agréable et de fertile ». D'Argentré la signale comme « beau et bon séjour, plus fertile et plus agréable que nul autre en terre de Bretagne ». Louis XIV, lui-même, le fastueux Louis XIV, le créateur de Versailles et de tant d'autres merveilles, avait coutume (affirme Daniel) de répéter à ses courtisans :

— Désirez-vous un pays de repos et de délices ? Allez habiter l'île de Rhuys !...

A toutes ces causes : beautés naturelles, climat heureux, sol généreux, les ducs bretons choisirent l'île pour venir se « soulacier » des embarras et des soucis du pouvoir, ce qui faisait dire à G. de Saint-André :

A Rhuys ils s'en vont aller
Cuidant faire le bourg baller !...

Dom Lobineau, dans la *Vie de saint Gildas*, écrit que l'île de Rhuys est « un des pays les meilleurs et les plus fertiles de toute

l'Armorique, dont l'aspect, quoique marin et sauvage, est des plus agréables pour sa diversité et son étendue ».

Ainsi repassions-nous, dans notre mémoire, ces témoignages d'une prospérité évanouie, mais que chaque pas laisse comprendre et qu'il serait bien facile de faire revivre!

Les prairies devraient nourrir nombre de bestiaux, car la belle herbe touffue, ainsi que les fleurettes dont elles sont parées, témoignent de la fertilité du sol.

Comme autrefois, la culture de toutes les céréales et des plantes textiles récompenserait largement la peine de l'agriculteur.

Comme autrefois encore, le vin pourrait figurer pour une proportion notable, au milieu des ressources du pays. Malheureusement, l'année 1879 aura été funeste aux modestes vignobles existants. L'humidité et le froid ont empêché le raisin de mûrir. Aussi le vigneron, découragé, a-t-il laissé, sur les ceps épuisés, l'âpre verjus qu'aucune malaxation, si habile qu'elle puisse être, ne réussirait à améliorer.

Nous ne pouvons donc pas espérer goûter du vin nouveau de Rhuys; mais nous nous promîmes de demander, à notre retour, un verre de vin de l'an dernier. Le *nectar* de la presqu'île ayant eu les honneurs d'un mot historique, nous voulons savoir si les dégustateurs modernes ne commettent pas une grande injustice en le reléguant au dernier rang des *crus* de cette région.

Après tout, lorsque définitivement soumis à Henri IV, Mercœur l'invitait à venir, en l'île de Rhuys, *goûter son bon vin de Sucinio*, c'était peut-être avec une arrière-pensée : tirer une dernière petite vengeance du roi qui l'empêchait de ceindre la couronne enviée des ducs bretons.

Que l'ombre du prince lorrain nous pardonne cette supposition toute gratuite. A Henri IV, qui prisait tant le vin des coteaux de Suresne, le *bon piot* de Sucinio eût très bien pu sembler parfait!...

Les vignobles deviennent plus rares. Un bruit sourd et rhythmé nous apprend que l'Océan est proche. La route serpente à travers des champs dont les ondulations vont, sur la droite, se plier aux mille découpures que la *Petite Mer* a creusées dans ses rivages et, sur la gauche, s'avancent jusqu'à l'extrémité des falaises que les vagues de l'Atlantique rongent trop souvent avec fureur.

Sur le ciel rasséréné, une tour carrée devient visible. Chacun la salue avec respect. Elle est la sauvegarde du marin, obligé de disputer aux flots, avec sa vie, le pain de sa famille.

Le saint Fondateur de l'abbaye veille encore sur le pays tant aimé qu'il avait choisi pour retraite. Les cloches de la tour de l'église placée sous son vocable jettent *d'elles-mêmes* (disent les légendes) une note éclatante en réponse aux ferventes prières qui, pendant la tempête, implorent le secours de la miséricorde divine.

Cette voix bénie, frappant l'oreille du malheureux pêcheur, lui indique la direction des écueils. Ranimé, fortifié, il reprend courage; et quand il abordera à la plus prochaine plage de secours, un cri de gratitude envers saint Gildas jaillira de son cœur à ses lèvres, un voile humide passera devant ses yeux; son âme, émue, sera pleine d'une joie nouvelle.

L'église est, maintenant, visible tout entière. Elle s'élève sur une place d'aspect mélancolique; impression due à une muraille fort laide, percée d'une porte sans cachet monumental, qui sépare le vieil édifice de la maison habitée par les dames de la Charité de Saint-Louis.

Nous employons à dessein le mot maison, car, des bâtiments de l'abbaye, à peine subsiste-t-il quelques rares débris sans intérêt véritable.

Devenue paroissiale, l'église reste ouverte et l'on peut la visiter tout à l'aise; mais les précieux reliquaires qu'elle possède encore, sont gardés dans la sacristie; pour les voir, il faut s'adresser au *recteur* de Saint-Gildas.

Sans hésiter, et quoique nous n'eussions aucune lettre de recommandation, nous frappâmes au presbytère. L'accueil le plus aimable nous fut fait. Nous nous trouvions devant un pasteur non seulement zélé pour les âmes qui lui sont confiées et fort occupé d'améliorer le sort des pauvres, mais, de plus, appréciateur délicat des trésors renfermés dans les limites de son *rectorat*. Plus tard, nous devions retrouver la trace de ses patients efforts jusque sur les falaises du Grand-Mont.

Avec une urbanité parfaite, M. l'abbé R... se mit à notre disposition.

Tour à tour reconstruite et dévastée, l'église date d'époques diffé-

rentes. Seuls, le chœur et le transsept nord ont une origine primitive. Ils sont généralement reconnus pour appartenir à l'architecture du commencement du onzième siècle.

La meilleure preuve de cette assertion se trouve dans l'emploi de l'appareil dit *feuille de fougère*, si peu usité en Armorique, que l'église de Saint-Gildas en est le seul exemple subsistant. « On sait, fait remarquer avec raison Cayot-Delandre, que cet appareil, fréquemment employé au dixième siècle, déjà moins répandu au douzième, fut absolument délaissé au treizième. Au-dessus des murs, règne un cordon de modillons ou corbeaux à têtes grimaçantes, qui cessèrent, aussi, d'être en usage à la même époque. »

Il n'est, en vérité, pas besoin d'avoir fait de grandes études archéologiques, pour juger, au premier coup d'œil, de l'antiquité de ces murs vénérables.

Les arceaux en plein-cintre; les chapiteaux, étranges de dessin, naïfs de sculpture, surmontant des colonnes cylindriques massives d'aspect; les tombeaux, péniblement taillés en formes de cercueil, dans quelques *menhirs*, et déposés dans de petites chapelles aux voûtes surbaissées comme celles d'un four, que la mousse du temps a envahies: tout, jusqu'aux bénitiers creusés dans des chapiteaux ornés de figures fantastiques, débris évidents de piliers primitifs, tout dit que ces parties de l'édifice ont vu la gloire et la splendeur acquises par le monastère de Saint-Gildas, sous son digne successeur saint Félix.

La sépulture de ce saint moine, appelé à bon droit « second fondateur de l'abbaye, » est placée, nous venons de le dire, dans les petites chapelles du transsept nord; le cercueil de son cher disciple, saint Gulstan, Goustan ou Gustan est proche, ainsi que ceux de plusieurs des premiers abbés du monastère et de saint Bieuzy, compagnon et disciple de saint Gildas.

Le tombeau de ce dernier, semblable aux tombeaux précédents, occupe, derrière le chœur, une niche fermée d'une grille, construite exprès pour lui. Suspendues à cette grille, des lampes brûlent pieusement nuit et jour.

Ce que l'on ne saurait rendre, c'est la noblesse d'aspect, la grandeur vraie, la calme tristesse de ces témoins des vicissitudes de l'abbaye. La mort règne ici triomphante! Près des tombes célèbres se rangent, si nombreuses que le sol de l'église en est à peu près entièrement formé, les tombes aujourd'hui ignorées des moines,

des protecteurs et des bienfaiteurs du monastère. Plusieurs doivent remonter au delà du onzième siècle, du moins, certains fragments de lettres brisées permettent de le supposer. Beaucoup datent du treizième et du quatorzième siècles.

Hélas! ne s'est-il pas trouvé des conseils de fabrique qui proposaient d'enlever ces *vieilleries*, et de les remplacer par un *beau* pavé en pierre blanche!... Dieu merci! ces *embellissements* ont été entravés assez à temps pour qu'une seule chapelle, celle du bon saint Guiguérien, ait eu à en souffrir. Mais nous ne voudrions pas jurer qu'à la longue, on ne reprenne ce stupide projet, l'église de Saint-Gildas n'étant pas, croyons-nous, rangée parmi les monuments historiques. Elle mérite, cependant, plus que beaucoup d'autres que nous pourrions citer, la protection, si mince qu'elle puisse être parfois, conférée par ce classement.

Grâce à sa situation dans l'île de Rhuys, si fort aimée des souverains bretons, et à sa proximité avec Sucinio, le « plaisant logis ducal », l'abbaye fut choisie pour recevoir les restes d'un fils et d'une fille de Jean Ier-le-Roux, fondateur du château : Thibault et Aliénor.

Ils reposèrent dans le chœur, où plusieurs princes et princesses de leur race vinrent dormir, auprès d'eux, le suprême sommeil de la terre : Jeanne, fille de Jean IV, fut du nombre (treizième et quatorzième siècles).

Les effigies et les inscriptions de ces dalles funéraires deviennent, malheureusement, de moins en moins visibles. Un plancher mobile ne devrait-il pas les protéger d'une usure complète?

Souvenirs précieux, ne devraient-ils pas être l'objet des soins jaloux de ceux qui, tour à tour et pour si peu de temps! en ont la garde...

Le recteur soupire de notre réflexion. Il sait ce que valent certaines résistances ignorantes ou intéressées...

Un coup d'œil au maître-autel et à son joli retable datant de la Renaissance; les autres ornements sont d'un style moins pur. Passons.

Nous voici dans la sacristie; un monde de pensées y attend quiconque a feuilleté les légendaires de la terre d'Armor. Ces légendes, nous les retrouverons quand nous visiterons les falaises, contentons-nous d'examiner le *trésor*.

Un tableau endommagé, à peine *déchiffrable*, représente le meurtre de sainte Triphyne.

Trois curieux reliquaires (admirable travail du treizième et quatorzième siècles) en argent, ornés de magnifiques pierres fines, ciselés selon la forme de la relique qu'ils devaient recevoir, contiennent le *chef*, un bras, l'os d'un des genoux du grand thaumaturge saint Gildas.

Une châsse moderne, en argent, rehaussée d'hermines et de fleurs de lis, renferme plusieurs autres reliques saintes. Mais l'antique église abbatiale en a perdu quelques-unes, auxquelles se rattachaient les plus glorieux souvenirs.

Au dixième siècle, elle possédait, en outre des corps de saint Gildas et de ses principaux religieux, celui de saint Trever ou Tremeur, fils de sainte Triphyne, et ceux de plusieurs saints bretons.

Salvator, évêque d'Aleth, les emporta, vers 965, à Paris, et les déposa en l'église Saint-Magloire, où ils restèrent jusqu'à la Révolution.

Le pieux évêque prévenait leur profanation. Une invasion de Normands menaçait l'abbaye; et, en effet, ces barbares la bouleversèrent de fond en comble avec une telle furie que, pendant un demi-siècle, son abandon fut absolu.

Si les Bretons, assez nombreux à Paris, veulent honorer les religieux de saint Trémeur, ils doivent aller les chercher à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, héritière du trésor de l'église Saint-Magloire.

Au milieu des reliquaires, brille une mitre en soie verte, brochée d'or; les figures qui l'ornaient se distinguent assez bien. Pierre Abélard, quatrième successeur de saint Félix, rénovateur de l'abbaye, porta, dit-on, cette mitre.

Encore un regard à la noble église, à ses vénérables chapelles, à ses pierres tombales, si éloquentes, dans leur vétusté... L'abbé R... veut bien nous faciliter l'accès de la maison des Dames de la charité de Saint-Louis, nous ne pouvons pas abuser de sa complaisance.

La nouvelle maison conventuelle est à peu près entièrement moderne. Le voyageur doit suppléer, par le souvenir, à tout ce que les ravages du temps ou des hommes ont fait disparaître. A peine,

de loin en loin, une pierre effritée, un surbaissement, un chapiteau, disent-ils qu'autrefois de vastes et magnifiques bâtiments abritaient la florissante colonie pieuse fondée par saint Gildas.

Une surprise, toutefois, attend le visiteur. Un bois de vieux ormes fait suite aux jardins du couvent. Rien n'empêche d'y voir les derniers débris de la forêt de Rhuys.

L'imagination aidant, on peut trouver que ces arbres, à la cime tordue par le vent et les tempêtes, semblent s'incliner tristement, comme les saules, vers la terre, veuve de ses splendeurs évanouies.

Abri contre l'air trop rude apporté par l'Océan, le bois finit à une sorte de terrasse, du balcon de laquelle le regard plane sur une immense étendue de mer. Par un temps favorable, les contours de l'embouchure de la Vilaine et les rives du département de la Loire-Inférieure se distinguent avec netteté. Les îles de Houat et de Hadic dominent les flots et, au loin, une ligne bleuâtre indique Belle-Ile.

Ce n'est pas d'une heure, ce n'est pas d'un jour seulement dont on voudrait pouvoir disposer ici... Le temps coule trop rapide... déjà il faut partir, puisque nous n'avons rien vu des rivages et que le Grand-Mont mérite au moins qu'on lui consacre un instant.

— Pardon! s'écrie tout à coup l'abbé R... j'ai oublié de vous mener devant nos vieux bas-reliefs, une minute, voulez-vous?

— Certes, et, d'avance, merci!

Nous suivons le mur extérieur de l'église et, sur le pan de la chapelle adossée à ce chevet, nous distinguons des sculptures très frustes. La première représente deux guerriers combattant à cheval; ils se chargent avec des lances d'une extraordinaire longueur; pour armes défensives, ils ont la cotte de mailles, un casque rond et un bouclier dont la base se termine par une véritable pointe. Le second bas-relief est plus endommagé encore; à peine saisit-on le profil d'un personnage costumé en *fou;* la pierre est trop dégradée pour que l'on puisse même se fier beaucoup à ces indications sommaires. Il est extrêmement fâcheux que ces débris de sculpture antique n'aient pu être à temps préservés d'une destruction complète.

Non loin de l'église se trouve le cimetière paroissial, occupant l'emplacement d'une petite chapelle autrefois érigée sous le vocable de saint Goustan. A peine si l'on en rencontre encore quelques débris.

Une autre petite chapelle, bâtie tout proche le bourg, est appelée Notre-Dame-de-Guérann. Est-ce en souvenir de Notre-Dame-la-Blanche, de Guérande? Ce qui rend la supposition probable, c'est

que le nom de la ville et celui de l'humble édifice sont identiques en langue bretonne.

Le monastère de Saint-Gildas doit sa conservation à Hippolyte Bisson. La famille du glorieux héros de la guerre de l'indépendance grecque en était devenue propriétaire, et lui-même y avait passé la plus grande partie de sa jeunesse. Héritier du domaine, il tint à honneur de préserver la vieille abbaye d'une ruine imminente et, par un acte authentique, en fit don à la commune.

L'air devient plus frais. Le flux monte, c'est le moment à choisir pour voir la côte dans toute sa beauté.

M. le recteur ne peut s'éloigner du bourg. Il nous en témoigne ses obligeants regrets, tout en prenant soin de nous donner un guide qu'il qualifie d'excellent. L'éloge nous paraît bien un peu hyperbolique quand le guide annoncé se présente sous les traits d'une bonne vieille ayant dépassé la soixantaine.

— Ne vous étonnez point, dit l'abbé R... et partez sans crainte. Si bien que vous marchiez, vous aurez peine à suivre Marie-Anne.

Confions-nous donc à Marie-Anne, qui, déjà munie d'un tricot auquel elle travaille tout en marchant, a paisiblement pris la route du Grand-Mont.

VI

LA LÉGENDE DE SAINT-GILDAS. — LE GRAND-MONT ET SA STATUE

Le chemin traverse des champs fertiles, cultivés avec soin. Il conduit à des grottes où Gildas le Sage, avide de recueillement, cherchait souvent le calme d'une entière solitude, trompant ainsi la pieuse impatience qui l'attirait avec tant de force vers sa chère île de Houat.

Quel fut ce saint dont la mémoire vénérée, triomphant de l'oubli, se retrouve pour ainsi dire à chaque pas dans l'étendue entière du département du Morbihan?

Gildas eut pour père un riche seigneur du comté de Somerset, dans la Grande-Bretagne. Saint Ildut, l'un des apôtres de l'Armo-

rique, fut son instituteur. A si bonne école, il prit le goût des choses divines et, bientôt, voulut visiter l'Irlande.

« La glorieuse terre d'Hybernie, l'île des Saints » possédait encore quelques disciples du grand saint Patrice. Témoins de leurs vertus, Gildas résolut d'abandonner le monde et, pour vivre plus inconnu, quittant son pays natal, il se réfugia sur un îlot sauvage des côtes de la Petite-Bretagne.

Houat devint sa demeure, les replis des falaises le protégeaient contre les intempéries. Une robe de bure, recouvrant un cilice, était son unique vêtement. Trois fois par semaine, un peu de poisson, pêché sur le rivage, ranimait ses forces épuisées par le jeûne.

Pourtant, si empressé qu'il fût à se dérober dans cette solitude, Dieu ne permit pas que la gloire de son serviteur restât ignorée. De nombreux disciples accoururent supplier Gildas de leur donner des lois. Bientôt le nouveau pasteur dut chercher à la colonie naissante un autre refuge. Il l'obtint de Guérech ou Varroch, comte de Vannes, qui offrit aux cénobites un de ses châteaux, situé sur le bord de la mer, dans l'île de Rhuys, en face de l'île de Houat.

Le savant dom Morice dit : « Gildas le Sage s'établit vers 530 à Rhuys, où il écrivit les deux traités que nous avons de lui : *Acris correctio in clerum britannicum* et *De excidio Britannorum* (plus *huit canons* à l'usage de l'église d'Hybernie) ; on regarde ces traités comme la meilleure source de l'ancienne histoire. Le saint mourut l'an 570 ».

Gildas voua une profonde reconnaissance à Guérech. Il en donna plus d'une preuve éclatante, notamment lors du mariage de la fille du comte.

Il faut lire dans le *Foyer breton*, d'Emile Souvestre, l'écrivain qui, à notre avis, à su rendre avec le plus de bonheur cette sombre légende, la cruelle histoire de la pauvre princesse, victime du châtelain de Karnoët, en Cornouailles, Comorre, le bourreau de quatre autres épouses jeunes et belles, comme Triphyna.

Pour éviter aux vassaux de son père une guerre impitoyable, et, d'ailleurs, rassurée par saint Gildas, qui lui remet un anneau d'argent bénit, dont la couleur, si elle change, l'avertira de tout danger, Triphyna épouse Comorre.

Un an plus tard, la vue de l'anneau, devenu à peu près noir, lui fait craindre pour sa vie et pour celle de l'enfant qui doit naître bientôt.

La triste comtesse, cherchant à reprendre courage, va, dans la nuit, se prosterner sur le pavé de la chapelle du château.

Tout à coup, les dalles recouvrant les tombes des précédentes épouses de Comorre se lèvent, les mortes quittent leur cercueil et pressent la comtesse de fuir.

Ici, nous citons de mémoire.

« — Comment faire taire les chiens de garde? demande Triphyna, éperdue.

« — Prends ce poison qui m'a tuée! répond la première morte.

« — Comment franchir les hauts remparts?

« — Prends cette corde qui m'a étranglée! gémit le second fantôme.

« — Comment me guider dans la nuit?

« — Prends cette flamme qui m'a brûlée! dit la troisième morte.

« — Comment me soutenir pendant la longue route?

« — Prends ce bâton qui a brisé mon front! murmure le dernier fantôme. Nous aussi, nous devions être mères et Comorre nous a fait périr, parce qu'il n'ignore pas que son premier-né doit le punir de tous ses crimes. »

Après ces paroles, la vision s'évanouit, et Triphyna, fortifiée par une prière fervente, agissant ainsi qu'on le lui a commandé, s'échappe du château.

Elle marche sans repos; trois jours et trois nuits ont passé, la fille de Guérech regarde avec terreur sa bague devenue « noire comme les plumes d'un corbeau ». Elle se traîne dans un taillis et donne naissance à un fils qu'elle cache soigneusement « au creux d'un vieil arbre. »

Epuisée, elle essaie de gagner Vannes, dont les tours paraissent à l'horizon, mais Comorre a suivi ses traces. L'abominable époux se précipite vers la jeune femme; d'un coup de sa lourde épée, il lui tranche la tête et s'enfuit au grand galop de son cheval, croyant bien avoir « fait périr la mère avec l'enfant ».

Cependant, Guérech, miraculeusement averti par Gildas du danger menaçant Triphyna, s'était mis, avec le saint, à sa recherche. Il est près de tomber lui-même mort de douleur, quand il aperçoit le corps mutilé de sa fille bien-aimée.

Gildas ne se trouble pas. « Inspiré de Dieu, il se met en prières. Bientôt, d'une voix ferme, il dit au cadavre :

— Lève-toi!...

La morte obéit... D'une main, elle prend « *son chef* », de l'autre son fils nouveau-né, et marche au premier rang de l'armée épouvantée de Guérech.

On arrive devant le château de Comorre; monté sur les remparts, le meurtrier brave Gildas.

— Comte, dit le saint justement irrité, je te ramène ton épouse dans l'état ou ta cruauté l'a réduite et ton fils tel que Dieu l'a créé!... La Sainte Trinité fasse justice!

Alors, plaçant dans la main du nouveau-né « un peu de sable », Gildas fait le signe la croix. L'enfant lance le sable contre les murailles qui s'écroulent avec un bruit sinistre, ensevelissant le meurtrier.

Triphyna, ressuscitée et ne conservant de son supplice qu'une « raie rouge à la place frappée par le tranchant de l'épée, afin que « nul n'oubliât cet éclatant miracle, » Triphyna vécut longtemps encore, uniquement occupée de prières et de bonnes œuvres. Elle voulut, par gratitude, confier son fils au grand Saint qui les avait tous deux sauvés. Ce fils, appelé Trèmeur, devint l'un des plus fervents disciples de saint Gildas; il passa son existence à peu près entière à Rhuys, et son corps reposa d'abord dans l'église de l'abbaye.

Des nombreux miracles racontés par les légendaires, dans leurs travaux concernant saint Gildas, celui-ci est resté le plus populaire.

« Le pays du blé noir, comme aussi le pays du blé blanc » (ancien comté de Quimper et ancien comté de Vannes), en gardent un très vif souvenir.

— *Mad Doué!* tenez un peu plus la droite!

Cet avertissement, donné d'une voix effrayée, par Marie-Anne, nous rappelle au temps présent. Nos pieds foulent le sommet de la falaise; un pas imprudent et les flots de la *mer sauvage* nous recevraient si, auparavant, les rocs ne nous mettaient en pièces!...

Merci pour le cri sauveur... et efforçons-nous de suivre notre guide.

Absolument, sincèrement, nous reconnaissons la validité du titre d'excellent qu'un instant nous avions eu fantaisie de lui contester.

Chaussée de gros sabots, les mains embarrassées de son tricot, Marie-Anne descend la paroi rapide avec une assurance, une placidité merveilleuses.

L'accès de la grève minuscule où elle nous conduit est, pour tout dire, rendu beaucoup plus facile, grâce à un immense travail accompli l'hiver dernier (1878).

Le recteur de Saint-Gildas professe une sincère dévotion envers le grand thaumaturge et, à son exemple, il secourt sans relâche les malheureux.

Voulant allier ces deux sentiments, il réunit les pauvres, à la veille de manquer de tout, l'hiver approchant, et leur proposa, moyennant bon salaire, la tâche d'améliorer le point de la falaise conduisant à un endroit souvent visité par saint Gildas, car, de cette place choisie, son regard errait sur l'île de Houat, toujours regrettée...

La tâche fut acceptée avec enthousiasme.

Des gradins ont été taillés en plein cœur de roches de micaschiste, mélangé de quartz.

Prévoyant, pour le temps des *Pardons*, une grande affluence de fidèles, l'abbé R... a fait exécuter le travail en double. C'est-à-dire qu'à droite et à gauche de la petite grève, on peut, aujourd'hui, descendre sans danger... à condition que l'on ne néglige point de bien assurer son pied sur ces marches, rendues trop fréquemment glissantes par l'action combinée de l'humidité marine et du soleil.

A mi-côte, sur la droite (quand on regarde la mer), une statue de saint Gildas a été érigée près d'une petite source dont le mince filet glisse, brillant, au milieu d'un épais tapis de mousse et d'œillets marins. La statue est placée dans l'axe du gisement de l'île de Houat... Attention poétique et filiale que saint Gildas a dû bénir...

Au bas de la falaise, une grotte peu profonde, mais bien abritée, a vu les extases du fondateur de la vieille abbaye.

Là, de ce bloc surplombant les flots, le cheval du saint prenait un si rapide élan que, d'un bond, il transportait son maître à Houat... Regardez, l'empreinte des sabots de l'animal reste ineffaçable sur la pierre!...

On peut sourire de ces légendes, tribut d'une admiration toujours profonde après une longue succession de siècles; on n'en contestera pas le charme naïf, pénétrant et doux...

V. Vattier.

(*A suivre.*)

TAHITI

Le 29 juin 1880 en vertu d'une convention réciproque entre S. M. Pomaré V, roi de Tahiti et M. le commandant des établissements français de l'Océanie, commissaire de la République, aux îles de la Société, cet archipel, placé depuis 1843 sous le protectorat de la France, est devenu solennellement colonie française. Cet acte politique met fin à l'histoire de la dynastie des Pomaré dont on a beaucoup parlé à la vérité, mais dont la personnalité a généralement été mal définie, le caractère dénaturé; son côté réellement grand et remarquable absolument négligé.

L'origine du nom Pomaré est la suivante : un des chefs de cette illustre famille, un certain Tati, je crois, s'étant égaré dans une montagne s'y endormit et y passa la nuit. Un fort rhume de cerveau fut la conséquence de son escapade, et le lendemain, quand il rentra chez lui ses éternuements répétés provoquèrent l'hilarité de ses amis qui lui donnèrent le sobriquet de Pomare (*Po* qui veut dire *nuit* et *mare rhume*). Ce nom lui plut et il le garda par la suite. Deux grandes figures parmi les descendants de Pomaré Ier, attirent surtout le regard et méritent d'être dépeintes : Pomaré II, dit le Grand et Pomaré IV, Vahiné (la reine Pomaré), décédée en 1877. Pomaré II qui régnait sur Tahiti au commencement de ce siècle était un prince ambitieux secondé par une assez grande intelligence et doué d'un courage à toute épreuve. Il ne connaissait pas de limites possibles à l'étendue de son pouvoir et rêvait de soumettre à sa domination toutes les îles connues, voisines de son royaume. — Si cette ambition eût été bien dirigée et appuyée sur des forces matérielles suffisantes, il est possible qu'elle eût été satisfaite, mais celui qui l'avait conçue, n'avait à sa disposition que des troupes mal organisées et peu nombreuses. Il groupa ses soldats et un jour, sans motif apparent, sans programme déterminé il fondit brutalement sur les habitants d'un district voisin dont il massacra quelques-uns. L'alarme se répandit dans le pays et un soulèvement général eut lieu. Traqué de toutes parts, par la coalition des districts primitivement soumis à son autorité, Pomaré II chercha son salut dans la fuite et se réfugia à l'île Mooréa distante d'environ trois lieues de Tahiti. Les Mooréens lui étaient restés fidèles et, sûr de leur hospitalité, il attendit une occasion favorable pour

rentrer dans sa patrie. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Les missionnaires protestants anglais avaient, quelque temps auparavant tenté de fonder un établissement à Tahiti. Le moment était propice et leur chef le Rev. Nott vint à Mooréa. Un soir Pomaré II, le visage tourné vers l'île fortunée dont il était exilé, rêvait à ses illusions perdues lorsque le missionnaire s'approcha de lui, et lui demanda la cause de sa tristesse. Le roi répondit en indiquant la terre qu'il avait quittée. — Veux-tu des armes pour la reconquérir, je t'en donnerai si tu te fais chrétien. — Rends-moi ma patrie, s'écria le vaincu et ton autorité spirituelle sera reconnue dans tous mes États! Quelques jours après cet entretien le missionnaire fit débarquer d'un navire de commerce anglais une grande quantité d'armes et quelques canons. Pourvu de ces moyens Pomaré II forma une armée recrutée parmi les Mooréens, débarqua à Tahiti, à l'improviste, livra aux rebelles une terrible bataille qu'il gagna et reprit le pouvoir. Fidèle à sa promesse, il reçut le baptême avec ses soldats; il brisa les idoles et en moins d'un mois le christianisme fut adopté par la plus grande partie des indigènes.

Les missionnaires anglais, devenus par ces faits maîtres de la situation n'eurent d'autre but que de se débarrasser de celui qui la leur avait donnée.

Il est avéré qu'ils lui firent connaître leurs boissons alcooliques et l'amenèrent peu à peu à un tel degré d'abrutissement que ses sujets pensèrent un moment à se défaire d'un souverain devenu absolument incapable de soutenir leurs prérogatives. La mort arriva à temps pour sauver sa mémoire.

Voici, à propos de la conversion au protestantisme du roi Pomaré II, ce que nous lisons dans Marshall, t. Ier, p. 299 :

Nous voulons bien admettre que Pomaré se convertit au protestantisme, et nous ne discuterons pas sur ce point les affirmations de John Williams, qui, après avoir vécu dans l'intimité du roi et l'avoir assisté à son lit de mort, disait : « J'ai confiance entière qu'il était un digne sujet de la grâce divine. » Et encore : « Je l'ai visité dans sa dernière maladie et j'ai trouvé ses notions sur le salut claires et distinctes. » Que le roi Pomaré soit donc, si l'on veut, le modèle des convertis anglais, encore une fois nous y consentons, mais qu'on ne nous défende point alors de juger des autres conversions par la sienne. Ecoutons encore les protestants là-dessus. « Ce roi si zélé, dit le docteur Russel, n'était pas le seul indigène de Tahiti à qui la conscience permît d'allier le culte de Jéhovah avec une morale relâchée. » M. Turnbull dit à son tour : « Il était aussi adroit voleur qu'aucun de ses sujets. » — « Les chefs de ces tribus, affirme Frédérick Walpole qui avait été leur hôte, formaient un corps trop puissant pour se laisser atteindre par les missionnaires et par leurs prescriptions; et, comme les missionnaires leur devaient leurs moyens d'existence, ils leur permettaient de retenir un grand nombre d'anciennes licences de Sauvages, entre autres l'impudicité, le vol et l'ivrognerie. » Enfin lord Waldegrave, parlant de la maison du roi Pomaré, la dépeint comme un lieu infâme, vaste et impur réceptacle où affluaient toutes les débauches, et il en fait une description qui serait un scandale, si nous la rapportions ici.

Pomaré IV Vahiné eut toute jeune encore la direction des affaires du royaume tahitien. Ceux qui l'ont connue dans sa jeunesse s'accordent à dire qu'elle était douée d'une intelligence, d'une activité et d'une énergie remarquables. Je ne sais si la reine Pomaré fut jamais belle. J'ai vu dans son salon un portrait en pied qui la représente à la physionomie rêveuse et souriante au milieu des fleurs. Les anciens officiers de marine disent que sans être belle, elle était gracieuse, aimable et gaie. Jusqu'à l'époque où l'Archipel de la Société fut placé sous la protection de la France, la reine s'adonnait volontiers au plaisir, se livrant principalement au jeu qu'elle aimait passionnément et auquel elle ne renonça guère qu'il y a une dizaine d'années. Lors des graves événements de 1842, qui eurent un si grand retentissement, la reine Pomaré négligea un instant ses plaisirs pour tenir tête à la situation.

Elle réunit ses plus anciens conseillers, leur exposa la gravité des faits et forte de leur avis demanda à la France, représentée par l'amiral Dupetit Thouars, sa protection contre l'Angleterre. Le traité de protectorat fut conclu en 1843. Aux termes de ce traité, la reine Pomaré n'engageait l'archipel Tahitien sous la protection de notre pavillon que dans les limites de son existence personnelle, ne voulant pas compromettre, par un traité définitif, l'indépendance de ses descendants. Elle agissait par pur esprit de patriotisme, et, pour sauver son pays elle demandait à une nation généreuse et loyale aide et protection contre une nation envahissante et inexorable dont elle avait su apprécier l'esprit. Elle fit bien à cette époque de se confier à la France, et par la suite elle eut la force de maintenir dans les limites fixées, l'autorité naturelle qu'elle donnait à nos représentants et leur faire respecter la sienne.

J'ai eu l'honneur de connaître la reine Pomaré et, comme tous mes camarades, j'ai pu apprécier l'élévation de ce grand caractère. A l'époque où je suis arrivé à Tahiti, la reine avait soixante-deux ans. Depuis longtemps déjà sa gaieté d'autrefois avait fait place au silence et à la tristesse. La mort avait décimé les siens et elle songeait peut-être aussi à l'avenir de ce royaume qu'elle avait su maintenir intact. Elle savait bien que ses fils qui ne pensaient qu'à satisfaire par tous les moyens leurs passions de toute nature, ne seraient pas capables de sauvegarder longtemps cette autorité qu'elle maintenait si dignement. Elle parlait peu et vivait dans la retraite.

En parlant de Tahiti ou Taïti, voici ce qu'un officier de marine, ancien élève des Jésuites, tué pendant la guerre de 1870, écrivait à sa mère :

Je laisse tous mes regrets, dit-il, à ce délicieux pays. Le mois qui vient de s'écouler sera un de mes plus chers souvenirs de jeunesse. Dans cette charmante contrée se trouvent réunis tous les bienfaits de la nature : jamais de vent, pas de pluie; une température tiède et embaumée, sans variations le jour et la nuit. Des fleurs partout, et les meilleurs fruits des tropiques poussent sous vos pieds; on n'a que la peine de se baisser pour les cueillir. Les mœurs primitives des habitants sont exemptes de cette corruption civilisée qui fait mal au cœur. Les naturels professent l'hospitalité orientale : si l'on entre le soir dans leur case, ils vous offrent tout, leur natte, leur tabac

qu'ils préparent eux-mêmes en cigarettes, et tous les fruits qu'ils possèdent. En se réveillant le lendemain matin, on trouve à son chevet des bouquets de fleurs d'oranger, des cocos frais pour se désaltérer, du lait, etc., et toute la famille qui vous souhaite le bonjour avec cette franchise qu'on n'est pas habitué à rencontrer ailleurs. Le littoral seul est habité; au centre de l'île sont d'immenses montagnes couvertes de forêts. J'ai eu l'occasion de faire plusieurs excursions dans l'intérieur. A chaque pas on rencontre des cascades qui alimentent des milliers de charmantes petites rivières. J'ai fait à cheval la moitié du tour de l'île; on s'arrête le soir dans n'importe quelle case sur sa route, et l'on reprend le lendemain matin...

Quand la reine mourut en 1877, voici quelle était la situation. Aux termes du traité de 1843 que nous avons énoncés plus haut, son successeur était libre de renouveler le traité ou de nous remercier des services rendus.

Les chances étaient grandes de ce côté, d'autant plus que le roi avait épousé une petite fille de M. Salmon, citoyen anglais, lequel après avoir rendu d'immenses services à la France n'avait reçu au lieu de la croix qu'on lui avait envoyé chercher à Paris que de cordiales poignées de mains. Il y avait donc dans cette famille une vieille rancune qui ajoutée à l'influence naturelle que la séduisante Marau devait avoir sur son mari pouvait amener pour notre autorité dans le pays de fâcheuses conséquences.

De grandes dépenses avaient été faites d'autre part pour nos établissements de toute nature.

Et puis, en somme, si nous nous laissions renvoyer de cette façon c'était un affront dont les Anglais eussent bien ri. A tout prix il fallait sauver l'honneur du pavillon. C'est ce que fit M. le contre amiral Serres. Par les mesures les plus énergiques il réduisit le roi à une sorte de soumission et lui fit signer un traité engageant l'archipel de la Société sous la protection de la France jusqu'à l'extinction de la famille de Pomaré. Par cette mesure habile et essentiellement politique, l'amiral prépara les voies à l'accomplissement de l'œuvre qui vient de s'achever.

Les conséquences de l'annexion à la nation française de la colonie tahitienne n'entraîneront pour le pays aucune charge sérieuse.

Le matériel nécessaire, les magasins d'approvisionnement, le service administratif au complet existent depuis longtemps à Tahiti.

Une augmentation de forces insignifiantes. Voilà, je crois quelle sera la plus claire de nos dépenses pour le moment.

Le livre de l'histoire de Pomaré est fermé. Tahiti n'est plus. Vive la France! mais à la condition, ne l'oublions pas que le catholicisme conserve son plein essor, car alors, les missionnaires protestants et l'influence anglaise reprendraient le dessus et à la première alerte nous reperdrions cette belle possession.

NILB.

UN BRETON

Au dire des Marseillais, — et c'est peut-être vrai, — Paris, s'il avait la Cannebière, serait un petit Marseille. Si la Bretagne n'existait pas, mon pays serait le plus beau pays du monde. Mais la Bretagne existe, ou du moins il en survit les glorieux souvenirs et les héroïques légendes, qui consolent un peu des misérables défaillances de l'heure présente.

La Bretagne des nobles ducs et des bonnes duchesses; la Bretagne des Rohan, des du Guesclin, des Beaumanoir et du chêne de Mi-Voie; la Bretagne des Alain, des Yaume et des Barbaïc, des pierres de Carnac, des korrigans et des fées !...

D'aucuns y croient encore, à cette Bretagne rugueuse de poésie celtique. Mais les Bretons, civilisés au souffle de nos modernités, n'ont plus peur des lavandières qui tordent la nuit, au bord des mares, le suaire des trépassés, de la brouette de la Mort, des lutins, farfadets et gnômes qui peuplaient naguère les vastes landes désertes.

Le fusil de l'aïeul chouan se rouille au clou de la cheminée, et nul ne se souvient des ménagères du temps jadis qui filaient assez de lin pour emplir d'or une tonne, afin de racheter à l'Anglais le bon connétable, capturé par ces malandrins !

De la vieille Armorique il reste une belle histoire, à nous hébéter de mélancolie; il reste la mélodie aigre du biniou, la bouillie de sarrasin, — et, de plus, le bataillon de vicomtesses lettrées qui empoisonnent le feuilleton contemporain de romans à dormir debout.

On avait autrefois le respect de ces vicomtesses, maintenant dédaignées. Aux jours troublés de la quinzième année, quelles émotions délicieuses on cherchait dans ces récits de Bretagne, tout

pleins de fantômes, de guerriers, de gentes châtelaines, de pages espiègles qui faisaient fortune, de pastourelles qui devenaient baronnes pour le moins, ou même vicomtesses, — et sans littérature.

Le Maître sur maître, le Maître sur tous de ce valeureux peuple de héros et d'héroïnes était — il est encore — Paul Féval, à qui je dus les plus pures illusions, les plus doux enchantements d'une jeunesse enfouie dans le rêve et les chimères, — que les tempêtes de la réalité ont vite repoussées hors de la porte d'ivoire!

Un jour, un enfant de dix-huit ans vint voir le romancier célèbre, qui habitait, au fond d'un quartier populeux d'ouvriers, l'ancienne *Folie* d'un financier de l'autre siècle, un pavillon coquet, dans un jardin ombreux, derrière un rempart de masures.

L'enfant tremblait d'une émotion inexprimable. Rappelez-vous Modeste Mignon écrivant à Canalis! Il s'imaginait comparaître devant un dieu: il s'inclina devant un homme, très bonhomme et très malin, point tendre à autrui, mais qui fut indulgent aux poétiques fictions dont s'était repu le dadais.

Ce fut la première entrevue. Elle date de loin. Les années ont passé, lentes à s'écouler, rapides quand il n'en reste que la mémoire. Le petit disciple n'a pas fait grand honneur à son maître, mais l'amitié est venue, de l'un à l'autre, et n'a jamais été dérangée, pas même par l'acharnement des vicomtesses littéraires qui soufflent du biniou, grattent le papier, et font de leurs jupes tachées d'encre les aimables couvertures de leurs contes plus bretonnants que jamais.

Paul Féval est né vers 1817, à Rennes, où son père, conseiller à la Cour royale, élevait à grand'peine une famille nombreuse. Dans un récit d'un intérêt poignant, le *Drame de la jeunesse*, œuvre où il est mis lui-même tout entier, avec ses faiblesses d'enfant et ses tendresses de poète, Féval a peint avec une grâce mélancolique cet intérieur d'un magistrat de l'ancienne école, vertueux et pauvre.

Il y conte aussi le départ pour Paris, les débuts dans la vie, cette odyssée comique et lamentable que plus tard on rappelle en riant, — en riant de ce rire bête qui déguise mal certaine altération de la voix, en riant avec des larmes chaudes aux cils!

Paul Féval a aujourd'hui un peu plus de soixante ans. Sa haute taille est à peine courbée; sa barbe grise encadre des traits accentués, un peu durs, du type celte, puissant et robuste. Le regard est tantôt vague, profond, allant *par-delà*, — un regard en dedans,

— tantôt pétillant de malice. La bouche est sarcastique ; l'accent est joyeux, vibrant, moqueur. L'homme est un railleur éternel et féroce.

Il se défend volontiers d'être artiste, parce qu'il a horreur de la bohême. Cependant il est sensible aux influences extérieures. Autour de lui, tout rappelle sa chère province ; les écussons héraldiques de la noblesse bretonne, avec leurs brillants émaux, leurs figures étranges, sont brodés sur les tentures de velours : voici les *mâcles* de Rohan, les lys de Chateaubriand, le lion de Clisson, les chevaux d'argent de Machecoul, enfin tout l'armorial de Bretagne.

Des touffes de genêt, dans les vases de faïence, des paysages de Doré, des bahuts sculptés, un crucifix fleuri d'un rameau bénit, modeste souvenir du pauvre logis de Rennes, ornent ce retrait où le maître a passé tant de veilles fécondes.

A l'époque heureuse où le feuilleton régnait sur le journalisme, Paul Féval partageait, avec Alexandre Dumas, les faveurs du public et jouissait d'une immense popularité. L'abondance de ses productions, l'originalité de son talent lui donnaient la première place. Tel de ses romans mettait Paris en émoi.

Livres, drames, conférences, il abordait tout avec un égal succès. Le *Bossu* menait aussi grand tapage que l'*Assommoir*, et la fameuse querelle avec Sardou passionnait la foule au même degré que les célèbres volées de bois vert distribuées si libéralement par Louis Veuillot à M. de Labédollière, aux « cacographes » du *Siècle*, à M. J. Labbé (non Dollière).

C'est que Féval possède les dons séducteurs : l'invention, qui enfante ; l'imagination, reine des facultés artistiques, qui revêt l'idée de la vie et de la couleur. Il voit juste et bien, il est varié, il a de l'entrain, de la verve. Il sait tour à tour épouvanter, émouvoir, charmer, il a le don du rire et le don des larmes. Franc, gai, amusant, il est le sarcasme et l'ironie incarnés.

« Tout le monde peut le lire, écrivait un critique délicat, malgré la vivacité de ses peintures, où l'on ne coudoie rien de corrupteur, rien qui déchire les voiles intimes de la pensée. Quand on peint la vie sociale, celle d'hier ou celle d'aujourd'hui, on ne s'y heurte pas, évidemment, qu'à d'honnêtes gens, mais il y a une manière de mettre en scène les coquins et les scélérats : l'enseignement est contenu au fond du livre comme la moelle dans l'os. Chez M. Féval, le récit est toujours éclairé par un rayon d'en haut, car

il est catholique et Breton, ce soldat de la pensée écrite, quoique souvent l'on sente en lui la poésie des landes aux genêts d'or, greffée sur la jovialité mâle de Rabelais. »

C'est la vérité. Paul Féval n'a pas écrit une seule ligne hostile à l'idée religieuse; tout au contraire, il respectait autrefois le sentiment religieux qu'il possède pleinement aujourd'hui. Jamais il n'a perdu la foi... « Etes-vous heureux d'avoir la foi! » disait, un jour, à quelqu'un M. Octave Feuillet, avec un accent d'indicible amertume.

Un évêque, à qui je fis lire un jour quelques pages sur le prêtre et son rôle social, prises dans les *Amours de Paris*, s'écriait :

« M. Féval est des nôtres : il agonise du désir de croire! »

Le romancier, encore préoccupé qu'il fût de ne point pervertir, sacrifiait pourtant aux exigences de la mode. Il fit comme ces voyageurs qui, traversant une forêt, au lieu de suivre la route battue, s'engagent dans les sentiers ombreux où les fleurs sont plus odorantes, le gazon plus velouté, mais où l'on s'égare, en s'attardant à y cueillir des bouquets.

Puis au soir de sa vie, après des luttes désespérées, il revient au grand chemin de la vérité et de la justice.

Au métier de peintre des folies humaines on devient facilement sceptique; l'esprit satirique étouffe la sensibilité; le froid examen anéantit l'enthousiasme; l'observation engendre l'habitude du mépris. L'analyse des passions, des sentiments exaltés, la dissection des consciences, troublent les cœurs les plus purs; et comment revenir au bien, à la foi naïve, quand on a fouillé le cloaque des misères, et vu partout le mal?

De toutes les souffrances morales, il n'en est pas de pire que le doute. Le doute assaille l'homme intelligent, obstiné à chercher le pourquoi de toute chose, et dont l'orgueilleuse raison voudrait tout expliquer, se refuse aux mystères, et tente de mesurer la profondeur de l'infini.

L'heure sonne toujours, où l'esprit et le cœur veulent une consolation et un réconfort que rien d'humain ne peut donner.

Cette heure vint, pour l'éminent écrivain, quand il l'attendait, et depuis longtemps déjà. Il lui advint un grand malheur, un malheur à peu près irréparable, et quand il l'annonça à la vaillante compagne de sa vie laborieuse, cette noble femme ne lui fit pas d'autre réponse que celle-ci : « Tant mieux! car désormais rien ne vous sépare de Dieu!... »

Alors une douce fillette, Madeleine, la plus jeune des huit enfants de Féval, se jeta à son cou, l'embrassa; les prières de la mère, les larmes de bébé, consolèrent ce pauvre grand cœur, tout gonflé de douleur, et la pensée du Dieu qui guérit tous les maux entra en lui, ce soir-là, pour y rester toujours.

Le lendemain, il exprimait à un ami, qu'il estimait — parce que la franchise du Savoyard s'allie volontiers à la franchise du Breton — il exprimait en termes chaleureux son regret amer d'avoir trop longtemps vécu loin de l'Église, et son désir ardent d'y rentrer, non plus seulement fidèle, mais soldat militant. Il voulait dire à Dieu ce qu'un poète, rappelé de l'exil, disait au roi Charles-Albert :

Sire, voici ma plume : elle vaut une épée!

Peu de temps après, on le vit parmi les pèlerins du Sacré-Cœur, et c'est alors qu'il écrivit une admirable page, où, avec les élans sublimes du néophyte, avec la poésie puissante du poète chrétien, il chantait l'hymne de sa délivrance et clamait son premier cri d'appel pour la Foi.

« Mes yeux et mes oreilles se sont ouverts... J'éprouve en approchant de Dieu, une angoisse et une joie qui m'empêchent de rien voir, hormis Dieu lui-même, à travers l'immense bonheur de mes larmes. »

Et il ajoute :

« Au moment où je sortais, Paris, malgré le grand soleil, disparaissait derrière une brume; image frappante du combat qui incessamment se livre, en ce lieu illustre et fatal, entre les ténèbres et la lumière. Une seule lueur perçait le linceuil du brouillard, c'était l'étincelle arrachée par le baiser du jour à une croix d'or au sommet d'une église. *O Crux ave!* ô lueur, salut! *Spes unica!* rayon sans pareil! Il suffira de toi, symbole de l'humilité qui éblouit et de la victoire dans la mort, phare allumé par Dieu même, pour guider notre France aveuglée vers les clartés de l'avenir.

« Cela est. J'y crois. — Pendant que je regardais, à mes pieds, Paris, le géant vautré dans son ombre, j'entendais au-dessus de ma tête votre voix inspirée, mon Père, qui implorait comme on ordonne, répétant au souverain Cœur de l'Homme-Dieu : Ayez pitié, ayez pitié, — ayez pitié de la France! »

Lorsque ce *manifeste*, — on eut l'ironie de l'appeler ainsi, —

parut dans un modeste journal et fut ensuite reproduit par tous les autres, il y eut quelque émoi dans le monde littéraire où Paul Féval tenait une si grande place, — que du reste il n'a point perdue, tant s'en faut ! — Et M. Francisque Sarcey disait à un journaliste, avec une indignation bien divertissante :

« J'ai beaucoup aimé Féval, il est mon ami ; mais le voici *perverti*, *il a mal tourné*, jamais plus je ne parlerai de lui. »

Le pauvre homme ! Il a gagné Dieu, mais il a perdu M. Sarcey !

Le mot *conversion*, appliqué à cet événement de la vie d'un littérateur aimable et toujours honnête, que Louis Veuillot appelait, même au temps du *Bossu*, des *Habits noirs* et de la *Louve*, le plus honnête des romanciers, n'est pas exact, Paul Féval *croyait*, mais il n'en faisait point montre. Ce n'est pas à Dieu qu'il est revenu ; il n'avait pas quitté Dieu. Simplement il a repris le chemin de l'église. Puis, craignant d'avoir, çà et là, dans les livres d'antan, laissé passer quelque peccadille de la langue, il a sacrifié les journées laborieuses de son arrière-saison à la correction de ces livres, honnêtes sans doute, mais qui ne pourraient pas être lus par tout le monde.

Cette mission qu'il s'est donnée, l'illustre romancier, l'accomplit sans ostentation, gaiement, de bonne grâce. Il n'enlève à ses récits ni leur fraîcheur de coloris, ni leur spirituel entrain, ni cette fine pointe d'ironie qui leur donne tant d'attraits. J'avais peur qu'il ne devînt janséniste. Il reste seulement catholique, et de ceux qui pratiquent la superbe parole de notre maître Poujoulat : « Entre chrétiens, se voir, c'est se retrouver. »

Depuis quelques années, Paul Féval a publié plusieurs ouvrages, dictés par l'impérieux besoin de servir éloquemment les idées nouvelles que la foi a fait germer en lui.

Ces œuvres, dont Vindex a parlé ici même, ont la verdeur de la jeunesse, et la robuste grandeur de la conviction absolue. Nous y retrouvons le conteur si séduisant du *Drame de la Jeunesse d'Annette Lais* et, de plus, un polémiste de haute race, élégant, vigoureux, malicieux, fort tireur, et qui excelle à flageller l'ennemi. Les vingt premières pages de *Jésuites!* sont comparables, pour le style et l'esprit, aux plus mordantes satires de P.-L. Courier ; et les braves religieux que Zéphirin a mis à la porte de chez eux, ont eu en Féval un avocat cicéronien.

Qu'ajouter à ce portrait, lestement esquissé, et qui eût demandé

un peintre plus habile ! L'homme montre l'accord parfait d'un beau talent et d'un beau caractère. Il est de la race courageuse des écrivains de 1830, souche de nos littératures actuelles qui n'en sont, après tout, que l'écho affaibli.

De ces écrivains-là, soucieux de leur indépendance et de leur dignité, respectueux de l'art, épris d'imagination, mais point contempteurs de leurs devanciers, et dédaignant les niaiseries d'école, on pouvait dire ce que Ruy Gomez dit des anciens hidalgos.

> C'étaient des hommes forts à qui semblaient moins lourds
> Leur fer et leur acier qu'à vous votre velours.

Naguère, on nous amusait. On prétend aujourd'hui nous instruire. La mode est au naturalisme, si l'on en croit le clan Zola. L'inspiration vient de feu Baudelaire, qui voulait que le roman fût un cours de physiologie. C'est au cœur humain que l'on s'attaque, et dans ses replis les plus secrets : les sentiments ne suffisent plus aux psychologues de *la Curée* et de *Nana*.

Ils veulent scruter l'extraordinaire et peindre l'impossible, et ils nous font, petit à petit, sans y prendre garde, cette société où Phèdre n'est plus une exception monstrueuse, où le crime a pour caractéristique l'excessivité, où les criminels les plus pervers sont des adolescents, où rien n'étonne plus personne, — car on a tout compris, tout admis, et presque tout admiré — dans les corruptions énormes qui nous dévorent.

Eh bien, les romanciers comme Paul Féval valaient mieux. Amuseurs? soit ! Mais leurs amusettes n'envoient pas, comme les vôtres, tant de filles à la taverne, et tant d'hommes à l'hôpital !

Charles Buet.

MÉLANGES

VIEIRA, SA VIE ET SES ŒUVRES (1).

On n'a pas oublié la remarquable séance de Sorbonne du 30 avril dernier. J'en ai déjà dit ailleurs l'intéressante et curieuse physionomie (2). Un nouveau docteur y soutenait, avec une certaine hardiesse et un grand succès, une thèse française, plus que courageuse dans les temps d'intolérance où nous sommes. Cette thèse, où l'éloquence était mise au service d'un nom illustre et d'une gloire sans tache, a paru il n'y a pas longtemps, et déjà l'on est tout heureux, mais non surpris, de trouver ce volume dans toutes les bibliothèques historiques et littéraires.

Antonio Vieira fut *Jésuite*.

M. Carel aime passionnément les causes chevaleresques et dont la défense demande quelque énergie et quelque audace. On ne peut qu'applaudir au choix d'une pareille thèse. En face de la haine anti religieuse croissante et à la veille de violences certaines contre tout ce qui est catholique, il y a là un acte généreux qui fait honneur à son auteur.

On connaît bien mal, en France, les littératures étrangères. C'est une lacune que l'on constate et que plus d'un déplorent depuis longtemps, mais à laquelle jusqu'à présent on a peu remédié. Le nom de Vieira n'a guère été prononcé dans notre pays avant la moitié de ce siècle; il y deviendra bientôt populaire, grâce au livre de M. Carel. Quelques lignes, empruntées à la *préface*, suffiront pour mettre en relief et en pleine lumière les traits saillants de cette belle figure, et pour faire pressentir l'immense intérêt qu'offre une telle biographie.

Après une énumération rapide des principaux écrivains portugais, où chacun est caractérisé avec précision et vigueur en deux ou trois

(1) *Vieira*. Sa Vie et ses Œuvres, par M. l'abbé E. Carel, docteur ès lettres. 1 vol. in-12. 1880. Paris, Gaume.

(2) *Nouvelliste de Rouen*, 10 mai 1880.

mots, M. l'abbé E. Carel résume dans une brillante analyse la vie de son héros.

Egal à tous ces écrivains par le caractère et le génie, Antoine Vieira leur est supérieur par l'universalité de ses puissantes aptitudes. La grandeur et l'extrême variété de ses actions jettent un vif éclat sur le dix-septième siècle qu'il remplit tout entier.

Quel tableau que sa vie, si notre pinceau pouvait la retracer avec des couleurs dignes d'elle! Quelles vicissitudes inouïes, que de grands événements dont il fut tour à tour acteur et témoin? Prédicateur des rois et des plus sauvages tribus du nouveau monde, nous le verrions, tantôt porté en triomphe au milieu de cent mille barbares qui le proclament l'arbitre de la paix et de la guerre, tantôt persécuté, outragé par ses concitoyens, jeté prisonnier au fond d'un vaisseau. On dirait les tribulations et le zèle d'un nouveau Paul. Mais, comme Paul, il en appelle à la justice de César, et il ne descend de son vaisseau que pour aller dans la chapelle des rois de Lisbonne, tonner, selon la belle expression d'un biographe, « contre la chasse et la vente des hommes, avec des accents dignes d'un Chrysostome ou d'un Bossuet. » Grand orateur et pacifique conquérant de six cents lieues de pays, il est, sur le soupçon d'hérésie, enfermé vingt-six mois dans les cachots de l'Inquisition portugaise. Ses ennemis ont voulu, en le déshonorant, étouffer sa voix. Mais le pape Clément X le soustrait à leur juridiction. Ses prédications à Rome excitent un applaudissement général, et l'admiration publique le proclame *le prince des orateurs catholiques de son temps*. Ni la faveur de la cour romaine, ni les avances de la reine Christine, ne peuvent le fixer dans la Ville éternelle; comme un vieux prophète, il retourne dans les solitudes du nouveau monde, et meurt plein de jours et de mérites au milieu de ses chers sauvages (1697). (Préface, p. IV et V.)

Vieira fut donc un noble et grand caractère, c'est par là qu'il se recommande d'une manière toute spéciale à l'attention de notre siècle. Né à une époque de crise et de lutte à outrance, il mit sa puissante parole au service de la religion et de sa patrie menacée. Il eût pu vivre heureux au sein des honneurs qui l'appelaient. Il pouvait même remplir les premières charges de l'État, s'il n'eût été qu'un ambitieux vulgaire. Mais, persuadé que les vertus religieuses et sociales pouvaient seules rendre au Portugal son ancienne gloire, il se consacra à cette œuvre de restauration. En même temps qu'il réveillait dans sa patrie le désintéressement, la générosité, l'amour du bien public, il améliorait la situation des colonies et abolissait l'esclavage. Civiliser les nègres et les Indiens lui parut nécessaire à l'État aussi bien qu'à la religion. Il en eût fait son œuvre capitale, si les persécutions des colons l'eussent permis. La vie de cet illustre Portugais offre donc plus qu'un intérêt littéraire : elle nous donne le spectacle du génie et d'un grand caractère au service des plus nobles causes, spectacle consolant, s'il en fût jamais. Aussi avons-nous entrepris sans hésiter de retracer cette belle vie. Dans les efforts héroïques que Vieira fit pour relever sa patrie, nous trouvions un encouragement et un exemple.

Ces pages éloquentes ne donnent qu'une idée imparfaite du livre

qu'elles annoncent. La lecture seule fera apprécier, comme ils le méritent, et l'auteur et son œuvre. C'est toute une révélation, ai-je dit ailleurs. Le portrait de Vieira est peint de main de maître; et l'illustre Jésuite a trouvé enfin un biographe digne de lui. A mesure que l'on tourne les feuillets, cette belle figure, pleine de vie et de force, se détache de plus en plus sur le fond étrange et confus de l'histoire du Portugal au dix-septième siècle. On y retrouve tout le relief et tout le coloris des paysages de Vélasquez. Dans un récit chaud, vif, hardiment *risqué*, fait du premier jet, cette époque si trouble s'anime, s'agite, court, est ressuscitée. Au premier plan, dominant la scène, en pleine lumière, se dessine l'énergique et pure physionomie de Vieira. On comprend que le portrait est ressemblant, tant il y a de vigueur, d'audace et de spontanéité dans ces lignes tracées à larges coups de brosses, tant il y a de franchise et de puissance dans l'expression des traits. Le regard captivé ne se détourne plus du tableau; et l'on se prend d'une profonde admiration et d'un amour immense pour cette nature si droite et si élevée, et ce caractère sublime.

Vieira appartient à cette antique famille des Sénèque, des Lucain, des Prudence, race vigoureuse et ardente, que nourrit le sol rude et montagneux de la péninsule ibérique, et que chauffe, dans un horizon grandiose et solennel, le clair soleil du midi. Esprit original et hardi, avant tout coloriste, parfois inégal, il a toujours un relief, une richesse de teintes, un modelé qui étonne. Il trouve, sans les chercher, des effets de lumière vraiment merveilleux. Dédaigneux des détails et du fini, adversaire irréconciliable du style précieux et de l'afféterie des parleurs contemporains il a souvent laissé ses œuvres à l'état d'esquisses. Mais les moindres ébauches de ce maître sont les essais du génie. Nul, plus que lui, n'a donné à sa parole l'énergie de l'expression et la beauté du rayonnement surnaturel. Il est bien, lui aussi, un fils de ce climat embrasé qui a produit Ribera, Murillo, Velasquez, et cet impétueux Francesco de Herrera qui traçait les lignes de ses tableaux avec des roseaux et des brosses d'étoupe. Homme d'action, trop fier pour jamais courber la tête devant une force qu'eût condamnée sa conscience, il a eu l'audace naïve et sainte des Dominique, des Loyola, des Xavier. Souple et joyeusement soumis à la foi catholique, dévoué à l'Église, à sa patrie et à son Ordre, ce Jésuite a eu dans le devoir la témérité des grands cœurs. Il fut plus qu'orateur, plus qu'homme d'État; il fut apôtre.

Antoine Vieira a tout étudié, tout connu, tout traité. Moraliste, écrivain, critique, polémiste, philosophe, théologien, prédicateur, missionnaire, diplomate, administrateur, il a laissé, à tous les degrés et dans toutes les charges, le signe de son génie et le souvenir de sa vertu. Intelligence véritablement universelle, âme ardente et enthousiaste, volonté de fer que rien n'a jamais vaincue, il a marché debout dans la société,

toujours bon et compatissant, toujours généreux, dévoué, héroïque. Il fut le centre d'un immense mouvement, et tint dans sa main le gouvernement des esprits et des cœurs. Sa correspondance, modèle de justesse, de rapidité, d'adresse et de bon goût, suffirait seule à immortaliser sa mémoire. La pénétration, la connaissance des hommes, la promptitude de résolution et d'exécution, la pratique des affaires, un rare talent d'élocution et un style d'une netteté et d'une précision extraordinaires, assurent à tous ses écrits une gloire impérissable, et font de la plupart de ses lettres et de ses discours autant de chefs-d'œuvre.

M. l'abbé Carel était tout à fait apte à raconter la vie et à dire le mérite de ce grand homme. Il possède à fond et la langue et la littérature du Portugal. Sa manière d'écrire qui n'est pas sans ressemblance avec celle de Vieira, donne une grande valeur à son livre. Œuvre d'art et d'érudition, ce livre a déjà obtenu les plus magnifiques éloges; et de plus brillants succès encore l'attendent.

René des Chesnais.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

31 *août*. — Mouvement assez important dans le personnel des percepteurs. — M. Jules Ferry organise un service spécial d'inspection dans les établissements de l'Etat et les institutions libres, et crée, à Paris, un neuvième poste d'inspecteur d'Académie, spécialement chargé de l'enseignement libre, et à Lyon, un second poste d'inspecteur d'Académie. — Circulaire de M. Jules Ferry aux recteurs, pour leur prescrire de rendre plus fréquentes les sessions d'examen pour l'obtention du brevet de capacité, et pour leur recommander de multiplier les centres où ces examens devront avoir lieu. — Le préfet de police fait dresser une statistique détaillée des duels qui ont eu lieu depuis le 1er janvier dernier et qui s'élèvent à 140. — 28 députés du Reichstag ou du Landtag prussien publient une déclaration annonçant leur sortie du parti national fédéral, formulant un nouveau programme et stipulant de nouvelles garanties. — Les habitants de Dulcigno campent à Mezur avec un corps d'Albanais, en vue de s'opposer à la cession de Dulcigno. Les troupes régulières fraternisent avec eux. — Ayoub-Khan lève le siège de Candahar, faute de munitions.

1er *septembre*. — Décrets convoquant, pour le 19 septembre prochain, les électeurs de 21 cantons, à l'effet d'élire l'un, un conseiller général, et les autres des conseillers d'arrondissement. — M. Cazot, ministre de la justice, revient de Nîmes à Paris, pour s'entendre avec le ministre de l'intérieur et avec M. Gambetta sur la seconde application des décrets du 29 mars. A Paris, les commissaires de police des quartiers où sont situés les établissements d'instruction publique dirigés par les Jésuites se présentent, au nom de M. Andrieux et consorts, pour la forme, dans chacun de ces établissements, et y sont reçus par les nouveaux directeurs et les administrateurs des sociétés civiles qui remplacent les Pères Jésuites. Ils constatent par procès-verbal, et sur l'assurance qui leur en est donnée, qu'il n'y a plus de Jésuites. Les mêmes formalités sont remplies en province par les autorités administratives et ne donnent lieu à aucun incident remarquable, excepté à Poitiers et à Marseille, où la police est obligée d'intervenir et d'employer la force pour mettre à exécution les décrets. — La reine des Pays-Bas accouche d'une prin-

cesse. — Arrivée à Potsdam du prince Charles de Roumanie. On rattache son voyage à Berlin à la question de la succession au trône de Roumanie et à d'autres questions politiques tendant à nouer des relations plus intimes avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

2. — Une dépêche de Tunisie annonce que l'incident tunisien qui a failli brouiller l'Italie avec la France est clos et que la bonne entente est rétablie entre les deux puissances. — Nomination de M. le général de division Paul Grévy au commandement de l'artillerie de la place et des forts de Paris. — On remarque, dans le monde politique, les fréquentes entrevues de M. Constans avec M. Gambetta. — L'empereur Guillaume adresse à l'armée allemande, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Sedan, un ordre du jour, dans lequel il leur rappelle les principales victoires qui suivirent la prise de Sedan et la nécessité pour l'avenir de maintenir en toutes circonstances la plus stricte discipline. — M. Adam, ministre des travaux publics, est nommé gouverneur de Madras. — Ayoub-Khan écrit à Saint-John pour lui exprimer le désir de conclure des arrangements avec les Anglais. — Le règlement de la commission européenne pour les réformes à introduire dans la Turquie d'Europe est soumis à la sanction du sultan.

3. — Décrets à l'*Officiel* portant promotion dans le corps du génie et dans le corps de l'infanterie de marine, modifiant l'organisation de la justice dans les établissements français de l'Inde, et contenant des nominations dans la magistrature coloniale. — M. Gambetta adresse des félicitations à M. Lepère pour son discours d'Avallon et l'engage à venir passer une après-midi à Ville-d'Avray. Ce qui fait dire aux malins que les actions Lepère sont en hausse. — M. Magnin, ministre des finances, reprend la direction de son ministère. — L'affaire Jung continue à défrayer les colonnes des journaux; les uns prennent parti pour, les autres contre. Il n'est point jusqu'au *Journal officiel* qui n'entre en lice et n'essaye de donner un démenti formel aux accusations portées contre l'ami du général Farre. — Le ministre de l'intérieur invite les préfets des départements dans lesquels l'exécution complémentaire des décrets du 29 mars a été appliquée pour les maisons d'enseignement dirigées par les Jésuites, à lui faire parvenir immédiatement les procès-verbaux qui ont été dressés par les agents de l'administration, à l'effet de constater la dispersion des Jésuites et leur substitution par des sociétés civiles. — Le préfet de police est nommé grand officier de l'ordre de Léopold de Belgique. — Accident terrible, en Espagne, près de Logrono : un pont de bois sur l'Ebre s'écroule au moment où un bataillon passe, et entraîne dans sa chute quatre-vingt-seize soldats et officiers qui sont noyés. — L'empereur d'Autriche est accueilli, à Cracovie, avec des ovations enthousiastes. Il accorde de nombreuses audiences et reçoit un grand nombre de députations rurales. — Le général russe Albedynski

lui remet une lettre autographe de l'empereur de Russie. — Ayoub-Khan adresse au général Roberts une lettre justificative, dans laquelle il prétend avoir été forcé de combattre. Le général anglais le somme de rendre les prisonniers anglais et de se soumettre sans condition. Ayoub-Khan se retranche alors dans son camp.

4. — Mouvement dans le personnel judiciaire comprenant 152 nominations. — Le ministre de l'intérieur publie, comme c'est l'usage chaque année, un document relatif à la situation financière des communes de France et de l'Algérie, 1880. — Dépôt, par la sous-commission instituée à cet effet, au ministère de l'intérieur, d'un projet de règlement d'administration publique pour l'organisation de l'assistance à domicile dans la ville de Paris. — Le parti conservateur triomphe à Naples avec une majorité de 3,000 voix dans les élections communales. — Le général de Manteuffel autorise les Jésuites alsaciens-lorrains, expulsés de France, à résider à Marienthal. — Le Vatican, après avoir consulté les congrégations ecclésiastiques, décide que les congrégations religieuses de France non autorisées peuvent faire acte de soumission au gouvernement civil, lorsque la formule de soumission n'implique pas de déclaration contraire à l'autorité du Saint-Siège et de l'Église. — Le général Roberts attaque et disperse les forces d'Ayoub-Khan et lui capture vingt-sept canons. — Riza-Pacha rompt les négociations entamées par la Porte avec la ligne albanaise.

5. — Inauguration à Clermont-Ferrand de la statue de Blaise Pascal. M. Bardoux, dans un discours, fait l'éloge de Pascal et s'ingénie à prouver que l'auteur des *Provinciales* était républicain. — Le citoyen Quentin, directeur de l'Assistance publique, interdit par une circulaire les prières à haute voix dans les hôpitaux et les hospices du département de la Seine. — Une note, insérée à l'*Officiel*, déclare que, contrairement aux assertions qui circulent, le gouvernement n'a pris vis-à-vis du Vatican, ni vis-à-vis du nonce apostolique, ni vis-à-vis de personne, aucun engagement relatif à l'exécution des décrets du 29 mars et qu'il conserve à cet égard sa liberté pleine et entière. — M. Corneau, républicain, est nommé député à Mézières, et l'emporte au scrutin de ballottage sur M. Riché-Ternian, son concurrent conservateur, grâce au désistement de M. Jacquemard. — Ouverture de la chasse dans les départements du Centre et de la région parisienne. — Mort subite du docteur Delpech, l'un des rares représentants du parti conservateur au conseil municipal de Paris. — Les Pères Jésuites d'Alger subissent le sort de leurs frères de France et sont expulsés de l'Algérie, en vertu d'un arrêté préfectoral pris sur une dépêche du gouverneur général. — Arrivée à Raguse des bâtiments de guerre européens qui doivent faire partie de l'escadre d'opération sur les côtes d'Albanie. — La cavalerie du général Roberts tue les fuyards de l'armée de Yacoub-Khan.

6. — Le garde des sceaux enjoint aux procureurs généraux de suspendre les poursuites commencées contre les marchands de vins plâtrés. — M. le chanoine Ricard, directeur de l'école Saint-Ignace de Marseille, et M. Rostan d'Ancezune, propriétaire de l'immeuble, signifient, par ministère d'huissier, au préfet et au commissaire central leur protestation contre la violation de leur domicile et la violence matérielle qui leur a été faite. — Exécution de Menesclou, l'assassin de la petite Deu. — Grande démonstration irlandaise contre le vote de la chambre des lords qui rejette le billet de compensation pour les fermiers irlandais. — Les candidats carlistes l'emportent sur les candidats ministériels aux élections provinciales dans les provinces basques. — Inauguration du congrès international d'hygiène à Turin. Le maire de Turin et les délégués de France, de Belgique, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Roumélie, de Suisse et de Grèce, y prononcent des discours.

7. — Noble protestation du clergé du diocèse de Clermont contre les tentatives de désunion que l'on essaye en vain de fomenter entre les prêtres et l'évêque de ce diocèse, à l'occasion de la réunion d'un synode. — Décret nommant le nouveau commandant militaire de la Nouvelle-Calédonie. — La colonie de Tahiti se donne définitivement à la France, sous le protectorat de laquelle elle se trouvait déjà depuis près de quarante ans. — Prorogation du Parlement anglais. Le discours de la reine passe en revue, comme d'habitude, les principaux événements qui se sont produits pendant le cours de la session, tels que l'envoi d'une flotte en Orient, sur le refus, par la Porte, de réaliser les engagements pris par le traité de Berlin; les troubles de l'Afghanistan, le dernier succès des armes anglaises dans cette contrée, et enfin l'espérance de voir se réaliser le projet de la création d'une confédération de l'Afrique méridionale. — Pour l'intérieur, la reine se félicite des abondantes récoltes en perspective; de la reprise des affaires commerciales, et Sa Majesté songe surtout avec plaisir « à l'amélioration probable de la situation du peuple irlandais qui a tant souffert par suite des mauvaises récoltes des dernières années. » — La Porte adresse à ses représentants à l'étranger une dépêche circulaire les invitant à faire leurs efforts en vue d'amener les puissances européennes à suspendre l'effet de la démonstration navale, afin de ne pas susciter de nouvelles complications. — Décret royal ajournant l'ouverture de la Chambre hellénique au 21 octobre. — La tête d'Ayoub-Kan est mise à prix par Abdurahman.

8. — Conférence diplomatique au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. le ministre de la marine. Les représentants des diverses puissances signataires du traité de Berlin y prennent part. Le but de cette réunion est la démonstration navale des puissances en Orient. On décide que cette démonstration aura lieu et que toutes les puissances y participeront; qu'on ne fera aucune tentative de débarque-

ment et que les actes d'hostilité se borneront, le cas échéant, au bombardement de Dulcigno. — Le gouvernement autrichien, d'accord avec le Saint-Siège, envoie en Bosnie et dans l'Herzégovine une commission spéciale pour étudier la situation au point de vue religieux. — Le Vatican demande au gouvernement russe une amnistie pour les prêtres polonais exilés en Sibérie. — Une terrible explosion de feu grisou éclate dans la houillère de Seahan, près de Durham. La plupart des mineurs y trouvent la mort. — La Porte envoie aux ambassadeurs des puissances européennes une note les informant que, grâce aux efforts de Riza-Pacha, les Albanais consentent à la cession de Dulcigno, et que Riza-Pacha a reçu l'ordre de faire au Montenegro la remise de la ville et du district. — Arrivée du général anglais Phayre, sous les murs de Candahar.

9. — M. Lécureux, procureur de la République à Roanne, donne sa démission pour n'être pas le complice des auteurs des décrets du 29 mars. — Les RR. PP. de la Compagnie de Jésus, expulsés de leur maison de Poitiers, introduisent une instance en référé devant M. le premier président du tribunal de Poitiers. — L'archevêché de Paris fait remettre au ministère des cultes les déclarations signées par l'immense majorité des congrégations d'hommes et de femmes. — Arrivée à Raguse des escadres chargées de prendre part à la manifestation navale qui doit avoir lieu en Orient. — Conclusion d'une alliance offensive et défensive entre l'Allemagne et l'Autriche, à la suite des conférences de M. de Bismarck et du baron de Haymerlé.

10. — Convocation des conseils d'arrondissement pour le 20 septembre, à l'effet de tenir la seconde partie de leur session. — M. Constans, à l'instar de M. Lepère adresse une circulaire aux préfets, les invitant à lui signaler les évêques qui quitteraient leur résidence, sans en avoir au préalable reçu l'autorisation. — Les radicaux organisent un meeting de proportions imposantes pour protester contre la manifestation navale en Orient et contre la non-exécution complète des décrets du 29 mars. — M. Guichard, député de la gauche, adresse à ce sujet une lettre à M. Devès, président du centre gauche, et le prie de voir s'il n'y aurait pas lieu de protester. M. Devès prend la lettre au sérieux et a une entrevue à ce sujet avec M. Constans. — Le conseil d'État annule les délibérations des conseils généraux des Côtes-du-Nord et de la Loire-Inférieure, protestant contre les décrets du 29 mars, et celle du conseil général de la Drôme, en réclamant l'application intégrale. — Le premier président de la Cour d'appel de Poitiers, dans une ordonnance longuement et fortement motivée, affirme sa compétence dans l'affaire des RR. PP. Jésuites Taupin et Thibault contre le préfet de la Vienne et les commissaires de police Tourte et Delalande, et déclare qu'il y a lieu d'informer. — La Cour de Rennes confirme le jugement du tribunal de Quimper, qui a condamné

M. Le Guay, préfet du Finistère, à 100 francs d'amende pour avoir essayé de récuser M. Cropp, juge au même tribunal, dans l'affaire des Pères Jésuites. — Conflit entre les troupes turques et une bande d'Albanais. — Les puissances signataires du traité de Berlin répondent par une fin de non-recevoir à la dernière proposition de la Porte, concernant le Monténégro. — Le gouvernement ottoman, pour se venger de l'initiative prise par le gouvernement français au congrès de Berlin en faveur des Grecs, cherche à nous créer des embarras en Algérie.

11. — Lettre de M. Devès, président de la gauche républicaine, en réponse à celle de M. Guichard, qui l'invitait à réunir son groupe pour l'entretenir de l'attitude actuelle du ministère vis-à-vis des congrégations religieuses non autorisées, et de la non-exécution des décrets du 29 mars. — M. Devès explique les raisons qui le déterminent à ne pas réunir le groupe dont il est le président et à laisser toute responsabilité au ministère, sauf à lui en demander raison à la rentrée des Chambres. — M. Desprez, ambassadeur de la République française auprès du Saint-Siège, demande à être relevé de sa mission. — De nouvelles poursuites sont intentées au *Triboulet*, à propos d'un article signé *un Toulonnais*, dans lequel le ministre de l'Intérieur est accusé d'avoir reçu de l'argent en échange de diverses nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur. — Arrivée de l'empereur d'Autriche à Lemberg. Il y est accueilli par une foule enthousiaste, au son des cloches des églises et au bruit des salves d'artillerie. — Les troupes régulières turques prennent les positions abandonnées par les volontaires albanais près de Dulcigno. — Le cabinet anglais reçoit une communication suivant laquelle le prince de Monténégro renonce à la possession de Dinosch et de Gruda, à la condition que la Porte cédera Dulcigno au Monténégro. — L'expédition française, chargée de remonter le fleuve Niger, sous les ordres du capitaine Galliérie, est attaquée dans la province de Belledongon par une bande de mille indigènes de la Barbarie, et est forcée d'abandonner ses bagages et de se retirer vers Hêta, après avoir eu quatorze hommes tués et onze blessés.

12. — Le *Journal officiel* publie une notice et des programmes concernant le recrutement et la nomination des officiers de réserve et de l'armée territoriale. — Entente entre les cabinets anglais et français. — La France promet son appui diplomatique aux tentatives anglo-russes tendant à affaiblir la position de l'Autriche sur le Danube, à susciter un mouvement révolutionnaire en Bulgarie, et à agir de concert avec les deux autres puissances dans la question grecque. — Crise ministérielle en Turquie. Kadi pacha donne sa démission ; Saïd pacha est nommé premier ministre ; Assim pacha, ministre des affaires étrangères ; Server, président du conseil d'Etat ; Raïf, ministre du commerce et Kianut, ministre de l'instruction publique. — La reine Christine d'Espagne accouche d'une fille.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Chantenay, par André Barbes. 1 vol. in-12, Prix : 3 fr. Paris, Victor Palmé, éditeur.

Notre confrère de la *France Nouvelle*, M. André Barbes, a publié dernièrement, à la Librairie Catholique de M. Victor Palmé, un intéressant roman sous ce titre : *Les Chantenay*. Nous le recommandons à nos lecteurs, qui, certainement, ne manqueront point d'accorder à ce volume l'accueil favorable qu'il a déjà reçu lorsqu'il parut en feuilleton dans les colonnes de l'excellente feuille, que dirige avec tant de vigueur, d'énergie et de succès son jeune et sympathique directeur, M. Adrien Maggiolo.

C'est dans un coin de la Provence, — l'un des plus riches fleurons que la Couronne de France nous ait légués, — que se déroule ce drame mystérieux des Chantenay. Dès longtemps cette noble famille semblait vouée à une malédiction divine : un dicton qui remonte au temps des Croisades, nous en a conservé le triste souvenir dans ces vers :

Oncques ne fust ung Chantenay
Sans estre de sang arrosé.

Cependant la justice de Dieu ne s'apaise que le jour où l'un des membres de cette famille se sacrifie en expiation volontaire. Bel et noble exemple!

Le livre de M. Barbes promène le lecteur à travers une série d'intrigues mondaines, qui captivent l'attention jusqu'à la fin de cet attachant et dramatique récit, que toute famille chrétienne voudra lire certainement.

La librairie Palmé vient également de faire paraître une nouvelle édition, revue, de la *Reine des Epées*, ouvrage dû à la plume délicate et fine du fécond romancier Paul Féval. Nous en parlerons prochainement. En attendant, il nous semble intéressant, en raison de l'importance que prend chaque jour l'œuvre de cet écrivain catholique si recherché et si justement apprécié, de rappeler les titres de ses principaux ouvrages au moment où chacun se dispose à boucler ses malles pour la campagne ou les bains de mer. En première ligne : *Jésuites!* (ouvrage qui en est à sa dix-huitième *édition*); nous n'insisterons pas sur l'importance et l'intérêt de cet excellent écrit, universellement connu, et auquel les abus de la force commis envers les Jésuites et les corporations religieuses donnent un regain d'actualité.

A la suite, citons au hasard : le *Dernier Chevalier*, *Corentin Quimper*, *Frère Tranquille*, *Châteaupauvre*, les *Contes de Bretagne*, la *Fée des Grèves* (charmante légende bretonne), *Valentine de Rohan*, les *Etapes d'une Conversion*, *Corbeille*

d'Histoires, Fanfarons du Roi, Chouans et Bleus, et, à l'adresse des heureux touristes, les *Merveilles du Mont Saint-Michel*, livre que nous recommandons particulièrement pour ses intéressantes et pittoresques descriptions et son exquise poésie. *Le prince Coriolani*, *Les Compagnons du silence*, *Délaissée*, par Dorothée de Boden.

Tous ces volumes appartiennent à la collection à 3 francs, formats in-12 et in-18, magnifiques titres rouge et noir. Victor Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

DES JUGES ! DES JUGES ! Une brochure in-32 de 36 pages. 10 centimes. Victor Palmé, éditeur.

Sous ce titre : *Des Juges ! des Juges !* la librairie Palmé met en vente un petit opuscule à 10 centimes dont le titre peut indiquer l'objet. Il s'agit, en effet, dans cet excellent petit pamphlet, de faire ressortir l'iniquité des maîtres du jour, qui, prétendant agir au nom de la loi, n'ont souci que de soustraire à la justice les actes par lesquels, odieusement et arbitrairement, ils s'attaquent à la liberté religieuse en la personne des membres des congrégations religieuses.

L'auteur anonyme de ce petit écrit a pris le nom de Timon. C'est assez dire que cette brochure, œuvre d'un esprit alerte, offre les qualités par lesquelles se distinguait, sous la monarchie de Juillet, le pamphlétaire de ce nom. Avec une impitoyable logique et un âpre bon sens, l'auteur flagelle les ennemis des jésuites et des autres congrégations religieuses ; il déchire le masque dont ils s'affublent, et il éclaire leurs attentats de manière à soulever la conscience de toutes les honnêtes gens.

Nous ne saurions trop recommander la brochure : *Des Juges ! des Juges !* au zèle de tous ceux qui s'occupent de la propagande catholique.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES CONTEMPORAINS, contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers, avec leurs noms, prénoms, surnoms et pseudonymes, le lieu et la date de leur naissance, leur famille, leurs débuts, leur profession, leurs fonctions successives, leurs grades et titres, leurs actes publics, leurs œuvres, leurs écrits et les indications bibliographiques qui s'y rapportent, les traits caractéristiques de leur talent, etc., cinquième édition, revue et considérablement augmentée par G. Vapereau, inspecteur général de l'Instruction publique. Hachette, éditeur.

L'exposé sommaire que nous venons de donner des matières contenues dans la nouvelle édition du *Dictionnaire universel des Contemporains* en indique assez l'importance. Rien n'est plus utile, en effet, que d'avoir sous la main et de pouvoir consulter, au besoin, les notices consacrées à cette nombreuse pléiade d'hommes que les événements ont fait surgir depuis quelques années sur le théâtre politique, militaire, littéraire et artistique de l'Europe et qui ont joué un rôle plus ou moins considérable.

La guerre déclarée à la Prusse, l'écroulement de l'Empire, la proclamation de la République, l'invasion, le siège de Paris, la capitulation, la Commune

avec ses terribles et odieuses péripéties, la libération du territoire, les présidences successives de M. Thiers, du maréchal de Mac Mahon et de M. Jules Grévy, la mort de Napoléon III et plus tard celle de son fils, c'est là certes une ample matière à traiter. La maison Hachette l'a compris, et elle charge M. Vapereau de lui donner place dans la réédition du *Dictionnaire universel des Contemporains.*

C'est ce qui a été fait dans la nouvelle édition. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir au hasard les neuf fascicules publiés. Napoléon, Gambetta, Jules Simon, Pie IX, Léon XIII, Bismarck, Rochefort et une foule d'autres personnages, plus ou moins célèbres, figurent dans la nouvelle galerie ouverte aujourd'hui au public. Un grand nombre de ces portraits sont tracés de main de maître et d'une ressemblance frappante; d'autres grimacent un peu. Une dernière série laisse à désirer, c'est celle qui comprend les portraits des hommes politiques et religieux, dont M. Vapereau ne partage point les opinions. L'auteur n'a point su faire taire ses préventions, à leur égard, et il en résulte que leurs traits sont parfois défigurés et ne peuvent donner une idée exacte du modèle. Heureusement cette galerie est peu nombreuse, et il est facile au lecteur prévenu de corriger ce qu'elle a de défectueux et de rétablir la vérité historique.

L'Alsace en fête sous la domination des Louis de France ou histoire et description des fêtes, solennités, cérémonies et réjouissances des Alsaciens sous le régime des Bourbons, par Le Roy de Sainte-Croix, un magnifique volume in-4°. Hagemann et C°, éditeur, Grande-Rue, 135, Strasbourg, prix : 15 francs.

Voici un des plus beaux livres que nous connaissions, et ce n'est qu'un faible fragment détaché d'un grand et curieux ouvrage que prépare l'auteur et qui aura pour titre : *L'Alsace en fête* ou histoire et description des fêtes, solennités, réjouissances et cérémonies religieuses, civiles et militaires, publiques et privées en Alsace.

Ce curieux travail formera comme le portique du grand album de Weiss, si rare et si recherché de nos jours des bibliophiles et des amateurs.

Rappelons en passant, sauf à y revenir plus au long bientôt, que le magnifique album de Weiss, dont M. Haguemann prépare une réédition, reproduira entr'autres curiosités, par la photo-lithographie, les fêtes données par la ville de Strasboug, pour la convalescence du roi Louis XV, à l'entrée et pendant le séjour de Sa Majesté dans cette ville.

L'œuvre si remarquable au point de vue littéraire et typographique que nous recommandons aujourd'hui aux amateurs, forme trois chapitres d'un ensemble de 200 pages in-4°.

Le premier chapitre, sous le titre de *Français en Alsace* avant la réddition de Strasbourg, offre un résumé des plus intéressants des visites et du séjour d'illustres personnages français en Alsace.

Le deuxième et troisième chapitre pourraient former à eux seuls tout un volume et ils présentent un intérêt tout particulier.

En voici, du reste, le contenu par ordre chronologique :

1681. Louis XIV à Strasbourg. — Son entrée à la cathédrale. — Fêtes qui s'ensuivent. — La Dauphine dans la maison de l'ammeistre Dominique Dietrich.

1682. Fête à Strasbourg pour la naissance du duc de Bourgogne.

1698. Illumination grandiose au collège des Jésuites de Strasbourg, en réjouissance de la paix de Riswick.

1720. La famille Leczinski à Wissembourg, à Deux-Ponts, à Strasbourg. — La princesse Marie.

1725. Mariage de la princesse Marie avec Louis XV. — La solennité des noces royales à Strasbourg.

1744. Louis XV en Alsace. — Grande fête à Strasbourg. — Son entrée solennelle à la cathédrale. — Superbe feu d'artifice.

1770. Marie-Antoinette passe à Strasbourg pour se rendre à Paris. — Magnifique réception.

1774. Vœu de la ville de Strasbourg pour la conservation du roi.

1781. Fête séculaire de la réunion de Strasbourg à la France. — Magnifique solennité. — Feu d'artifice superbe.

1814. Le duc de Berry en Alsace. — Grandes fêtes, à ce sujet, à l'église, à l'hôtel de ville, au théâtre.

1816. Service funèbre pour le duc d'Enghien, à Saverne.

1818-1820. Le duc d'Angoulême en Alsace.

1828. Charles X en Alsace. — Fêtes splendides.

LES AVENTURES D'ANDRÉ, par Étienne Marcel. 1 vol. in-12. Firmin-Didot et Cᵉ, éditeur.

La bibliothèque des mères de famille vient de s'enrichir d'un nouveau volume sous la forme attrayante du roman ou de la nouvelle. *Les Aventures d'André* renferment une haute leçon de philosophie humaine et le plus grave enseignement moral. Les types inventés par l'auteur sont très beaux : André, le rude marin, Blanche Ingram qui meurt si jeune après une vie si sombre et si agitée, l'austère et bonne Mᵐᵉ Kéravel, toutes ces figures, jusqu'à celle de l'innocente petite Blanchette, sur la blonde tête de qui passent tous les orages, se gravent dans l'esprit, nous pourrions dire dans le cœur, et le cœur ne les oublie plus. — Les *Notes d'un Touriste en Hollande* qui terminent le volume, sont des plus intéressantes.

LE TRÈS-SAINT-SACREMENT, études sur l'Eucharistie, revue des œuvres eucharistiques. Paraît le 1ᵉʳ et le 15 de chaque mois, sous la direction des prêtres du Très Saint-Sacrement.

Sommaire du numéro du 15 août 1880.

ÉTUDES SUR L'EUCHARISTIE. Mgr Viard Ténèbres et lumière ou le Jansénisme dévoilé. I. Le Jansénisme et les dispositions pour la sainte Communion. II. Le Jansénisme et la Communion de chaque semaine. III. Objections et réponses. — DÉVOTION EUCHARISTIQUE. P. A. Tesnière. Sujet pour l'Adoration du Très Saint Sacrement : l'état eucharistique. I. L'anéantissement.

II. L'œuvre de l'amour. III. L'excès. IV. Le fruit de l'Hostie. — LE SACREMENT DES MIRACLES. P. Blanchon. Les Communions miraculeuses de sainte Alpaïs, vierge, treizième siècle. Première partie. — REVUE DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES. Les Communions générales réparatrices. — RÉCITS EUCHARISTIQUES. Une messe d'hôpital. Première partie.

Sommaire du numéro du 1er septembre 1880.

ÉTUDES SUR L'EUCHARISTIE. P. A. Tesnière. Instructions Eucharistiques. Projets pour trois jours de Quarante-Heures. Les Réparations dues à la sainte Eucharistie. Deuxième Jour. L'ingratitude Eucharistique. I. La haine des révoltés. II. La négligence des tièdes. III. L'infidélité des amis. — LITURGIE. P. R. Du Tabernacle où réside le Très Saint Sacrement. — LE SACREMENT DES MIRACLES. P. Blanchon. Les Communions miraculeuses de sainte Alpaïs, vierge, au treizième siècle. (*Suite et fin.*) — RÉCITS EUCHARISTIQUES. Une messe d'hôpital. (*Suite.*)

Le Très Saint-Sacrement paraît depuis le 15 juin 1876, par livraisons de 36 pages, et forme chaque année un magnifique volume grand in-18 de 870 pages.

Prix de l'abonnement : 6 francs par an.

Les abonnements partent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.

On s'abonne aux bureaux de la *Revue*, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

E. CHARLES.

ATLAS DES CARACTÈRES SPÉCIFIQUES DES PLANTES DE LA FLORE PARISIENNE ET DE LA FLORE RÉMOISE, accompagné de la synonymie et des indications relatives à l'époque de la floraison, à l'habitat et aux propriétés alimentaires, médicinales et industrielles de la plante, par Victor Lemoine, professeur à l'école de médecine de Reims. Libraire E. Deligne, rue du Cadran-Saint-Pierre à Reims. — Savy, éditeur, boulevard Saint-Germain, 77.

Nous félicitons bien sincèrement M. Lemoine d'avoir entrepris cette publication qui rendra les plus grands services aux jeunes botanistes qui commencent à se livrer à l'étude des herborisations. Elle sera non moins utile aux étudiants en médecine et en pharmacie qui ont besoin de connaître rapidement la flore de leurs pays. Au moyen des clefs dichotomiques on n'arrive sûrement à la détermination d'une plante qu'après une longue habitude. Grâce au procédé de M. Lemoine, un coup d'œil jeté sur les planches de l'atlas permettra de distinguer immédiatement la plante dont on veut connaître le nom, et aussitôt, grâce au texte de la page voisine, on saura tout ce qu'il est intéressant d'apprendre. L'ouvrage paraît par livraisons. Nous avons en moins les deux premières qui comprennent les Composées, Ambrosiacées, Dipsacées, Valérianacées, Campanulacées, Rubiacées.

Dr TISON.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES ÉPOPÉES FRANÇAISES (1)

Souvent l'on a vu s'avancer dans la vie un homme dont la jeunesse avait toutes les nobles ardeurs que Dieu souffle dans les âmes de ses élus. Cet homme avait pour guides la foi et les traditions de ses pères. Tout lui criait : « Sers Dieu, honore le roi, défends l'honneur du sol natal et du foyer domestique, protège les droits du faible, vole au secours de l'opprimé ! » Et tous les bouillonnements d'un cœur généreux répondaient en lui à cet appel. Il marchait libre, heureux et fier, sous le regard de Dieu.

Mais un jour est venu où cet homme a oublié les promesses et les actes de sa belle jeunesse. De malsaines ambitions, la poursuite effrénée des plaisirs l'ont détourné de sa voie. Il a cherché non plus ce qui était juste et agréable aux yeux de Dieu, mais ce qui était utile à ses intérêts personnels et ce qui pouvait assouvir ses passions. Les devoirs de la famille devenaient pour lui une gêne, une entrave. Peu lui importait alors de se dévouer à la terre des ancêtres, à la cause de l'humanité. Jouir, c'était là son seul but; jouir de la vie terrestre et ne subir aucun frein, ni roi, ni loi, ni Dieu. *Je ne servirai pas*, s'écriait-il.

Mais de grands malheurs sont venus briser la vie de cet homme. Il a vu sa terre natale déshonorée. Il s'est vu lui-même dépouillé, terrassé. Et ce n'était pas seulement l'étranger qui le foulait aux pieds, c'était aussi une partie de ses propres enfants qui déchiraient son sein. Alors cet homme, foudroyé, broyé, tomba, mais il tomba à genoux. Devant l'horreur du temps actuel et les menaces de l'avenir, il se reporta vers les purs et radieux souvenirs du passé, non pas pour oublier ses devoirs présents et futurs, mais pour s'y

(1) *Les Epopées françaises.* Etude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale, par M. Léon Gautier. Ouvrage trois fois couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (grand prix Gobert en 1868). Seconde édition, entièrement refondue. Paris. Société générale de librairie catholique. Victor Palmé, Directeur. 1878-1880.

préparer, au contraire. Il demanda le courage de la lutte aux traditions, aux enseignements qui avaient été la force et le sourire de sa vaillante jeunesse et qui devaient être la suprême ressource de son active et repentante maturité.

L'histoire de cet homme, c'est l'histoire de notre patrie. Rappelée à ses destinées par les coups de foudre de la Providence, la France, cette France du moins qui se souvient d'avoir été la fille aînée de l'Église, cette France a senti que pour ressusciter, elle devait revenir aux traditions de son berceau. Et c'est pourquoi, aujourd'hui, elle aime qu'on lui rappelle ses origines; et c'est pourquoi elle accueillera avec reconnaissance l'admirable travail que lui présente pour la seconde fois, l'un de ses généreux fils : *les Épopées françaises*.

Pour que l'auteur de ce monument national eût la patiente énergie de recueillir les matériaux de son œuvre, de les coordonner, puis de reconstruire à nouveau l'édifice déjà terminé, il fallait bien réellement qu'il fût soutenu dans cet écrasant labeur par « la pensée qu'il travaillait à une œuvre nationale, traditionnelle, chrétienne »; il fallait la double inspiration, — non, l'unique inspiration à laquelle il a obéi : l'amour de l'Église et l'amour de la France, ces deux amours qui se confondent en un seul.

Et pour exécuter cette œuvre, il fallait aussi que l'inspiration du chrétien et du Français fût soutenue par la science profonde du paléographe, par le sûr coup d'œil du critique. Mais tout cela encore ne suffisait pas. Ces rares qualités eussent pu former une œuvre élevée, savante, mais seulement accessible aux lettrés. Ce n'était pas ce que voulait notre vaillant auteur. Il voulait vulgariser, populariser, faire pénétrer, en un mot, jusque dans la moelle de la France les traditions régénératrices qu'il rappelait. Pour se dévouer à cette œuvre de propagande patriotique et religieuse, il n'avait pas seulement l'amour de son sujet, il en avait l'enthousiasme, l'enthousiasme véritable, celui dont les frémissements se communiquent parce qu'ils font vibrer dans nos cœurs les sentiments les plus naturels, c'est-à-dire les plus grands. Il fallait encore que cet enthousiasme se traduisît dans ce style ardent dont l'auteur a le secret, et dont la chaude lumière rappelle bien réellement la flamme du foyer, cette flamme qui, suivant une comparaison chère au grand évêque d'Orléans, éclaire et échauffe tout ensemble.

L'auteur a disposé dans une parfaite clarté l'ordonnance de son œuvre. La première partie des *Epopées* retrace l'origine et la formation de nos vieilles gestes, les rayonnements de leur période de splendeur, les ombres qui les envahissent peu à peu à leur période de décadence. La deuxième partie, consacrée aux légendes et aux héros de nos épopées, est réellement « une galerie épique », où les tableaux de l'histoire légendaire et les portraits de nos vieux héros sollicitent tour à tour notre attention. La troisième partie, pénétrant au cœur même du sujet, nous dira quel esprit anima nos chansons de geste. L'auteur va ainsi « de la circonférence au centre ».

Avant de retracer l'origine de l'Épopée française, M. Léon Gautier nous rappelle l'origine même de la poésie. Cette origine, il la trouve au berceau de l'humanité.

N'en déplaise aux darwinistes, le premier essai de la voix humaine a été, non le cri inarticulé d'un singe, mais un chant, un chant d'adoration envoyé au Créateur par l'âme immortelle d'une créature intelligente et libre. Ce cantique d'amour et de reconnaissance a eu un long retentissement. Elle en reproduit l'écho, la première page de la Genèse, cette page qui, suivant l'expression d'un illustre Dominicain, « est un poème autant qu'une histoire », un poème auquel ne manquent ni l'action dramatique, ni les strophes, ni le refrain, ni le parallélisme (1). Et quel poème plus divin que ce poème directement inspiré par le Saint-Esprit, et qui nous retrace les origines du monde et celles de l'homme!

Ces accents rythmés de l'humanité naissante, nous en retrouvons encore des notes affaiblies dans les hymnes primitifs de l'Inde, de la Chine, de l'Égypte. Que dire enfin de cette Genèse chaldéenne dont quelques fragments ont été récemment découverts à Ninive, parmi les tablettes de la bibliothèque du roi Sardanapale; cette Genèse antérieure à Abraham et qui, dans un récit altéré de la rébellion des mauvais anges, nous montre la poésie antérieure à l'apparition de l'homme, et fait entonner à Dieu lui-même, au *Dieu du langage divin*, au Verbe, un hymne auquel répond le cri farouche de la révolte (2)!

(1) Le R. P. Monsabré, Conférences de Notre-Dame, 1875. Première conférence : *La Genèse du monde.*

(2) Voir le savant et intéressant ouvrage de M. l'abbé Vigouroux : *la Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Égypte et en Assyrie.* Paris. Berche et Tralin, 1879.

Mais les races se dispersent. L'humanité qui a déja vécu, se plaît à évoquer son récent passé. Les peuples qui viennent de se grouper ont maintenant leurs traditions. Alors naît la poésie nationale, qui produit l'épopée; l'épopée, « la narration poétique qui précède les temps où l'on écrit l'histoire (1) ».

M. Léon Gautier fait judicieusement remarquer combien les épopées naturelles diffèrent des épopées artificielles que produisent les civilisations raffinées. Il faut à l'Épopée une époque primitive, une patrie, une religion, des faits extraordinaires et douloureux qui aient profondément remué l'âme d'un peuple; il faut à l'Épopée des héros qui soient épiques par leurs souffrances, par cette grandeur morale qui, pour nous chrétiens, doit être la sainteté; et enfin par ce sentiment national qui fait qu'un peuple et qu'une époque reconnaissent dans ces héros la personnification de leurs angoisses patriotiques et de leurs aspirations religieuses. M. Léon Gautier a éloquemment résumé ces conditions :

« Pour que l'Épopée existe, il lui faut non seulement un moment, mais un milieu spécial. Si l'Hymne, l'Ode, la Poésie lyrique sont essentiellement humaines, l'Épopée est essentiellement nationale. Certaines fleurs ne croissent que dans la terre de bruyère : l'Épopée, elle, ne croît que dans un peuple ou, plutôt, dans une patrie. Il lui faut une nation déjà formée et ayant conscience d'elle-même; il lui faut surtout une nation qui réunisse quatre qualités dont l'assemblage n'est point rare en des temps simples : religieuse, militaire, naïve et chanteuse. J'ajouterai que cette nation ne doit pas être, à l'heure où se produit l'Épopée, dans une situation calme et prospère. Jamais la paix n'a rien produit d'épique. La lutte est nécessaire à l'Épopée : elle naît sur un champ de bataille, aux cris des mourants qui ont donné leur vie à quelque grande cause. Elle a les yeux au ciel et les pieds dans le sang. »

La lutte, la lutte des races, c'est là ce que personnifient le *Râmâyana* et l'*Iliade*, ces deux épopées qui nous montrent le triomphe de jeunes civilisations sur des sociétés barbares ou rudimentaires. Toutefois M. Léon Gautier fait observer ceci : « Les vrais poèmes épiques n'expriment pas toujours la lutte entre deux races; mais ils supposent toujours l'unité de patrie, et surtout l'unité de religion. Et nous verrons plus tard que nos Chansons de

(1) Définition de M. Gaston Pâris, adoptée par M. Léon Gautier.

geste doivent être considérées non seulement comme les chants nationaux de la France, mais aussi comme le grand cri de guerre de la race chrétienne contre les menaces et les envahissements de l'islamisme. Ici, comme ailleurs, la Religion et la Patrie sont difficilement séparables. »

Nous pourrions nous étonner que les temps mérovingiens n'aient point produit d'épopée. La victoire de Tolbiac entraînant la conversion de Clovis et de la France, certes, ce sujet était épique. Le patriotisme, la foi, le surnaturel s'y confondaient dans un magnifique ensemble. Mais M. Léon Gautier nous répond que l'époque mérovingienne n'était réellement pas une époque primitive. Certes, la barbarie germaine y dominait déjà; mais la civilisation gallo-romaine y subsistait aussi, et cette civilisation était trop raffinée pour produire une épopée. La dépravation morale des Romains et leur précision historique ne pouvaient qu'entraver la formation d'une épopée naturelle. Pour que l'Épopée puisse naître, il est nécessaire, rappelons-le, que les âmes soient neuves et que la légende supplée à l'histoire. L'Épopée n'apparaîtra en France que lorsque la barbarie germaine aura complètement triomphé de la civilisation gallo-romaine.

M. Léon Gautier nous dit d'ailleurs qu'il n'y avait dans la France mérovingienne ni unité nationale, ni unité religieuse. La grande Épopée ne pouvait donc naître. Il y eut cependant de petits poèmes populaires, des cantilènes. Mais voici qu'apparaît, avec Charles Martel, la famille carlovingienne. Les temps de l'Épopée sont proches.

L'auteur examine les influences qui se sont exercées sur nos poètes épiques. Les Gallo-Romains leur ont donné, d'abord et surtout, la langue romane, qui devint la forme des épopées ; puis, des cantilènes et certains traits de leurs caractères. Il devait naturellement en être ainsi. L'ancienne Gaule, le pays des traditions spiritualistes et belliqueuses, le pays qui ne craignait pas la mort, ce pays était particulièrement épris de cette poésie guerrière dont les farouches accents le menaient au combat et l'excitaient pendant la bataille.

Mais les deux influences auxquelles M. Léon Gautier attribue la plus grande part dans la formation de nos épopées, c'est l'influence de la Germanie et l'influence de l'Église. L'amour des Germains pour la poésie populaire, leurs mœurs primitives, leur vie mili-

taire, leur vigoureuse jeunesse, leur esprit enfin animent nos chansons de geste; mais cet esprit s'épure sous l'empire de l'Église, l'Église qui a doté notre poésie nationale, et de son dogme divin, et de sa morale, quelquefois mal comprise par les barbares, mais qui les pénètre peu à peu.

Ils promettaient d'être une nation épique, ces Francs, qui donnaient à la Loi salique ce magnifique prologue où vibrent déjà les enthousiastes accents du patriotisme chrétien :

« L'illustre nation des Francs a Dieu pour fondateur. Elle est puissante dans la guerre, fidèle dans la paix, profonde dans le conseil... Elle est audacieuse, rapide, terrible, récemment convertie à la foi catholique et pure de toute hérésie...

« Vive le Christ qui aime les Francs! Puisse ce Seigneur des seigneurs, puisse Jésus-Christ protéger leur royaume, remplir de sa grâce ceux qui le gouvernent, conduire leur armée, les mettre à l'abri derrière le rempart de la foi et leur accorder miséricordieusement et la paix, et la joie, et le bonheur! Car c'est cette nation qui, forte et courageuse comme elle était, a rejeté vigoureusement de sa tête le joug odieux des Romains, et qui, après avoir reçu le saint baptême, a recueilli les corps des martyrs que les Romains avaient consumés par la flamme et tranchés par le fer. Et elle les a enchâssés dans l'or et dans les pierres précieuses. »

C'est avec un mélange de fierté et de douleur, mais c'est aussi avec une indomptable espérance, que je relis aujourd'hui ce superbe prologue. Ah! le pays qui a donné une telle introduction à sa plus ancienne loi nationale, ce pays peut s'égarer, s'affaiblir, mais il ne peut se perdre et mourir! O France invincible, tu n'es plus la *nation puissante dans la guerre.* O France chrétienne, tu n'es plus la nation qui inscrivais au frontispice de ses institutions le nom du Christ. Mais tu demeures au plus profond de ton âme la fille aînée de l'Église, le peuple qui recueille pieusement les ossements des martyrs et qui, devant les persécuteurs, acclame les confesseurs de la foi. C'est par cette foi que tu redeviendras la France paisible et prospère à l'intérieur, puissante et respectée en dehors. *Vive le Christ qui aime les Francs!*

Il était naturel que le peuple qui répandait une telle poésie sur ses lois mêmes, eût ses chants populaires. Aussi avons-nous remarqué, avec M. Léon, Gautier, que la France mérovingienne avait ses cantilènes, et que ces poèmes contenaient les germes épiques

que les Chansons de geste devaient féconder. Ces cantilènes étaient de petits poèmes narratifs que l'on chantait et qui avaient le ton de la complainte ou l'allure de la ronde. Il y avait des cantilènes tudesques, il y en avait de romanes. Ce furent les cantilènes de la Gaule centrale qui contribuèrent à former l'Epopée : c'est dans cette région que l'esprit germain revêtit la forme romane.

Le plus ancien débris que nous possédions de ces cantilènes primitives date du septième siècle; c'est la cantilène de saint Faron. Mais nous n'en avons que des fragments, et encore ces fragments ne nous sont-ils connus que par une traduction en vers latins.

Cette cantilène rappelait un trait admirable de saint Faron, et M. Léon Gautier nous le fait connaître d'après la légende bénédictine de ce saint.

Des ambassadeurs saxons, reçus à Meaux par le roi Clotaire II, lui ont transmis un insolent message. Ces païens ne l'ont pas seulement défié au nom de leur prince et de leur pays; ils lui ont annoncé que les Saxons allaient revendiquer par les armes le royaume de Clotaire « qui leur appartenait ». Saisi d'indignation, le roi, violant le droit des gens, fait jeter en prison les ambassadeurs et ordonne qu'ils soient décapités le lendemain. Les leudes protestent vainement contre ce crime. Clotaire demeure inflexible.

Le lendemain étant venu, Clotaire se disposait à faire exécuter son inique sentence, lorsqu'un jeune homme se leva dans l'assemblée. C'était un laïque, mais déjà il avait la sainte ardeur du missionnaire, la soif des âmes rachetées par le sang du Christ. Il se nommait Faron.

« Ces ambassadeurs, dit le jeune leude, n'appartiennent plus à la nation saxonne, mais au peuple chrétien. Le Créateur et l'unique espérance de ce monde, Dieu, qui ne cesse d'opérer des miracles parmi nous, en a fait un cette nuit et les a convertis à la foi catholique. Oui, frappés sans doute par la prédication de quelque chrétien, ils ont été lavés cette nuit dans les eaux du saint baptême. Et tout à l'heure, quand je venais ici, je les ai vus couverts de la robe blanche des nouveaux baptisés. »

A la fureur d'un roi insulté par l'étranger succède l'émotion du chrétien qui apprend que le royaume de Dieu compte des enfants de plus.

Le roi pleura, et les larmes de tous coulèrent avec les siennes. Les ambassadeurs étaient sauvés.

Ce que ne disait pas Faron, c'était le nom du courageux chrétien qui avait apporté à ces étrangers la vie éternelle et le salut temporel. Le sauveur des Saxons était le même que leur défenseur : c'était saint Faron, le futur évêque de Meaux.

Comment ne pas remarquer avec émotion que la plus ancienne de nos cantilènes connues, nous montre ce consolant spectacle : l'Évangile faisant planer au-dessus des haines de peuple à peuple la notion de l'humanité sauvée par Jésus-Christ ; l'Évangile disant au barbare : cet étranger qui t'a insulté et que tu veux faire mourir, cet homme n'appartient plus à une nation ennemie ; c'est un membre de la famille du Christ ; c'est ton frère, et tu ne seras pas fratricide !

Je ne sais ce qu'il faut le plus admirer ici, ou de l'homme évangélique qui fait entendre cette sublime doctrine à un roi en fureur, ou de ce même roi qui est capable de la comprendre, ou du pays qui la célèbre avec enthousiasme. Si populaire était la cantilène de saint Faron, que les femmes la chantaient en battant des mains et en dansant.

Au septième siècle donc, la cantilène nous apparaît déjà sous une forme à la fois nationale et chrétienne. Mais, au milieu de la dégradation que subissait la France mérovingienne, le germe de l'Epopée allait périr si Charlemagne n'avait surgi.

« Voilà le plus épique de tous les grands hommes ! » s'écrie M. Léon Gautier, qui, avec les tressaillements du patriotisme et de la foi, salue le fondateur de la grandeur française et le défenseur du Pape et de l'Église. L'auteur reviendra sur l'imposante figure de ce prince « plus roi de France qu'empereur d'Allemagne ». Il lui consacre le troisième volume des Épopées, cette superbe *Légende de Charlemagne*, qui vient de paraître et dont nous nous occuperons bientôt. Nous ne nous arrêterons donc pas maintenant à retracer, d'après M. Léon Gautier, les caractères épiques que donnera à Charlemagne cette légende, qui agrandira les proportions de son corps comme les limites de son empire ; cette légende, qui fera de l'obscure défaite historique de Roncevaux « un désastre dont la France, pendant plusieurs siècles, s'enorgueillit avec raison plus que de cent victoires » ; cette légende qui, donnant à Charlemagne non seulement le sacre de la douleur, mais l'auréole des bienheureux, fera du défenseur de l'Église un saint, un saint que Dieu assiste par le conseil d'un ange ; cette légende enfin qui, Charle-

magne mort, nous fait entendre le glas que les cloches sonnent d'elles-mêmes sur son passage, et nous fait voir le grand empereur non pas couché dans son tombeau, mais assis et menaçant encore de son épée l'ennemi de la France, l'ennemi du nom chrétien : véritable image de notre pays, ajouterons-nous, de notre pays qui, même lorsqu'on le dit mort, ne se couche pas dans le sépulcre, mais y demeure, l'arme à la main, prêt à se lever, prêt à combattre !

Nul doute que les cantilènes n'aient célébré Charlemagne et ses compagnons de gloire, comme elles ont célébré saint Guillaume de Gellone, le glorieux vaincu des Sarrazins.

Sous les Carlovingiens, la séparation des chants tudesques et des chants romans, déjà indiquée au septième siècle, est définitive. Les serments de 842 constatent officiellement cette séparation.

Deux régions littéraires se partagent la France sous les Carlovingiens: dans l'une règnent les chants populaires romans; dans l'autre, l'élément tudesque le dispute à l'élément roman. Mais cette dernière qui, au neuvième siècle, formait la lisière de la France à l'est et au nord, cette région était française par le cœur. Nous en avons la preuve dans le *Ludwigslied*, ce chant tudesque qui retrace les luttes de Louis III contre les Normands. Il y a là de généreux traits de patriotisme français et chrétien : Dieu envoyant l'épreuve à la France, pour la ramener à lui en pardonnant au repentir des uns et en châtiant l'impénitence des autres; le peuple se convertissant devant l'invasion, le pieux appel du roi à ses sujets, le souverain et son armée entonnant sur le champ de bataille ce cri des nations en détresse : Seigneur, ayez pitié de nous, *Kyrie eleison;* la valeur française répondant à l'humble confiance du chrétien; chacun faisant son devoir, mais nul n'égalant le roi par la bravoure; la victoire, enfin, que salue cette acclamation qui dut retentir aussi bien sur le champ de bataille que dans l'épilogue du poème: « Dieu soit loué! Louis est victorieux. — Gloire à tous les saints! la victoire est au Roi. — Seigneur, conservez-le dans sa grandeur » ; tous ces traits font vivre ici dans le langage tudesque l'âme de la France. Et sous cette même enveloppe, le cœur de la France palpite toujours dans les régions de l'est, fussent-elles même arrachées à la mère patrie. L'Alsace et la Lorraine en témoignent aujourd'hui encore.

Cependant les cantilènes de forme romane se multipliaient, ici purement religieuses, là nationales et chrétiennes à la fois. La

plus antique de ces cantilènes qui nous reste sous sa forme primitive, c'est la cantilène de sainte Eulalie, la vierge martyre. Pendant les veillées militaires et religieuses, les jeunes gens chantaient la cantilène de saint Guillaume de Gellone.

Au neuvième et au dixième siècle, voici que vont éclore les germes épiques des cantilènes.

M. Léon Gautier démontre que cette époque est bien réellement primitive par la simplicité de son esprit. « Cette société, ajoute l'auteur, offrait une physionomie toute militaire et héroïque. Toujours en lutte, toujours en fièvre, toujours en armes, et debout. » C'était la France et la chrétienté menacées par le même ennemi, le païen ou l'infidèle : au nord, le Normand; au midi, le Sarrazin, possesseur du saint Sépulcre et qui menaçait de faire subir à tous les enfants du Christ l'outrage qu'il infligeait au tombeau de leur Père. Aux angoisses et à l'indignation de nos ancêtres se joignaient des souvenirs se rattachant à la lutte de la Croix contre le croissant : la victoire remportée à Poitiers par Charles Martel, le désastre de Roncevaux, où les Gascons sont remplacés dans la légende par les Sarrazins; la défaite rédemptrice de Villedaigne qui arrête la marche de l'invasion musulmane. Et à ces faits épiques se lient les exploits de héros qui ont lutté, souffert, et que le peuple a canonisés.

Enfin, au dixième siècle, la France est *une* dans son esprit national comme dans sa foi. Le nom de France, France *la douce*, est répété cent soixante-dix fois dans la plus ancienne version que nous possédions du Roland et qui date du onzième siècle ; la langue française est devenue un instrument suffisant; et comme pour consacrer cette existence nationale d'un pays qui a ses traditions, sa langue, la Providence a fait monter sur le trône de Charlemagne la plus française de nos dynasties, la dynastie capétienne, qui allait unir si intimement ses destinées à celles de notre patrie, que toutes deux devaient avoir mêmes triomphes, mêmes revers, et que l'une ne pouvait désormais manquer à l'autre sans que l'existence nationale de la France fût compromise.

Mais en disparaissant, les Carlovingiens avaient laissé les traditions que l'Épopée allait faire revivre. Ce sont les faits de l'histoire carlovingienne depuis Charles Martel jusqu'à la chute de la dynastie de Pépin le Bref, ce sont ces faits qui seront surtout célébrés par la poésie nationale. Et comme ces siècles, dont l'aurore fut si bril-

lante, sont historiquement obscurs, il sera d'autant plus facile à la légende de se les approprier.

Au dixième et au onzième siècle, l'on entend partout le chant des cantilènes. M. Léon Gautier en recueille l'écho dans le château féodal, dans les rues des villes, durant les veillées guerrières ou religieuses. « Les hommes les chantent, les femmes les dansent. » C'est vraiment la voix populaire qui les entonne et qui les entonnera toujours.

Ces cantilènes qui se groupent en un certain ordre, donnent naturellement l'idée de l'Épopée. Mais le poète épique ne les compile pas : il y cherche seulement une inspiration qu'il demande aussi à la tradition orale.

Ce ne sont pas seulement les cantilènes militaires qui aboutissent ainsi à l'Épopée ; les cantilènes religieuses ont même destinée.

M. Léon Gautier nous fait connaître trois poèmes qui montrent par quelle transition la cantilène religieuse est devenue une petite Chanson de geste. Voici d'abord *la Passion du Christ* et *la Vie de saint Léger*. Composées par des clercs pour l'instruction du peuple, ce sont des complaintes et des poèmes narratifs. Il y a là plus que des cantilènes, ce n'est pas encore tout à fait le poème épique. *La Passion du Christ* nous offre des traits d'une grande beauté.

« Comme il parvint au Golgotha, — devant la porte de la cité, — il leur abandonna sa robe, — laquelle fut faite sans couture.

« Point ne l'osèrent déchirer, — mais l'ont tirée au sort, pour savoir qui l'aurait. — C'est ainsi que sa robe ne fut pas divisée. — Et, en vérité, il y a là un grand symbole.

« De même, en une foi et en une vérité, — tous les fidèles du Christ doivent demeurer. — Son royaume aussi n'est pas divisé, — mais est tout *un* en charité. »

Le pieux poète redit ensuite les courses victorieuses des apôtres, la rage de Satan qui suscite les persécuteurs. « Mais, que lui sert ? Il ne les vaincra point. — Plus il leur fait de mal, plus ils grandissent. »

Je transcris cette belle et fortifiante parole, aujourd'hui 30 juin 1880 ; et hier, et aujourd'hui j'en ai vu un nouveau et sublime commentaire...

Que de généreuses leçons encore dans *la Vie de saint Léger !*

« Au Seigneur Dieu nous devons la louange — Et à ses Saints l'honneur. — Pour l'amour de Dieu nous chantons ses Saints — qui

subissent pour lui grande douleur. — Or, il est temps et il est bon — que nous chantions saint Léger. »

Le Saint est martyr. Il a les yeux crevés, la langue coupée. « Et jamais plus ne pourra louer Dieu.

« Mais si le Saint n'a pas de langue pour parler, — Dieu entend sa pensée. — S'il n'a pas les yeux de la chair, — il a encore les yeux de l'esprit. — Son corps, il est vrai, souffre grand tourment; — mais quelles consolations dans son âme!...

« Mais vous avez assez entendu parler de ce corps — Et des grandes tortures qu'il subit. — Pour l'âme, elle fut reçue par le Seigneur Dieu — et rejoignit les autres Saints dans le ciel. — Puisse saint Léger nous venir en aide avec ce Seigneur même — pour lequel il a souffert une telle passion! »

L'épopée religieuse nous apparaît dans le récit poétique consacré à saint Alexis.

Le début en est profond et mélancolique : « Au temps ancien le monde était bon. — On y faisait œuvres de justice et d'amour. — On y avait la foi, qui aujourd'hui, diminue parmi nous. — Le monde est tout changé ; il a perdu toute sa couleur. — Il ne sera jamais comme au temps des ancêtres.

« Au temps de Noé, au temps d'Abraham, — au temps de David que Dieu aima tant, — le monde fut bon. Il ne vaudra jamais autant. — Voilà qu'il est vieux et frêle maintenant : il décline ; — il empire et tout bien cesse. »

A un âge beaucoup plus reculé, près de vingt siècles auparavant! Hésiode disait : « Oh! si je ne me trouvais pas dans le cinquième âge du monde, si j'étais mort auparavant, ou si ma naissance eût été retardée, combien mon sort serait plus doux! Mais j'étais réservé à cet âge de fer... »

Chose étrange que d'entendre vibrer de tels accents sur les lèvres de l'humanité encore enfant ou d'une nation qui s'éveille seulement à la vie! Toujours, quelque près qu'il soit de ses origines, l'homme regrette le passé qui, pour lui, se colore des radieuses clartés du soleil levant. Certes, si nous comparons le temps d'Hésiode au nôtre, le monde était nouveau alors. Et pourtant cet homme, placé si près du berceau de l'humanité, souffre de vivre dans une société qui n'a plus les antiques vertus, et ce n'est que dans un bien lointain avenir qu'il semble entrevoir un temps meilleur. A cette époque déjà, l'homme, attristé du présent, vivait dans le passé par le regret, dans

l'avenir par l'espérance. Tel est l'état de l'humanité depuis le péché. Le premier homme même avait appris à regretter l'Eden et à attendre le Rédempteur. Il nous semble entendre un écho de ces souffrances et de ces aspirations dans les plaintes d'Hésiode.

Enfin, que le vieux poète grec vît avec tristesse les maux de son temps, cela se conçoit d'autant mieux qu'Hésiode vivait dans une société païenne. Combien il semble plus étrange de surprendre, chez un poète chrétien du moyen âge, des notes telles que celles-ci : « Au temps ancien, le monde était bon... Le monde est tout changé... On y avait la foi qui aujourd'hui diminue parmi nous. »

Mais alors cependant le Rédempteur avait racheté le monde. Mais ce Rédempteur ne fut jamais plus adoré ni plus servi qu'au moyen âge! N'importe! Le poète exhale encore le soupir que fera toujours entendre l'âme exilée sur la terre, l'âme qui attend le ciel; et l'homme du moyen âge regrette la foi antique comme nous regrettons, nous, la foi du moyen âge! Oui, combien souvent mêlant, à notre insu, la pensée d'Hésiode à celle du vieux poète français, combien souvent n'avons-nous pas dit : Oh! si j'étais mort auparavant! Mais j'étais réservé à cet âge de fer... Où est la foi du moyen âge?

Il faut le rappeler ici, ce n'est pas seulement le malaise de l'âme exilée qui dicte à l'homme de tels accents; c'est aussi, comme on l'a déjà remarqué pour Hésiode, le malaise particulier aux époques de transition. Le dixième siècle de notre ère, comme le dixième siècle avant Jésus-Christ, était une époque de transition. Et il en est de même de notre dix-neuvième siècle. C'est une immense fournaise où bouillonnent et luttent des éléments contraires, mais d'où, n'en doutons pas, sortira quelque chose de grand. Devant les effroyables revendications du mal, nous sommes bien souvent injustes envers notre temps. Mais souvenons-nous que si le démon déploie toutes ses forces pour nous perdre, c'est que jamais l'armée du bien n'a été aussi compacte, aussi puissante, jamais elle n'a manifesté plus de vitalité. Sa foi vaillante n'a rien à envier au moyen âge. Sous la conduite de l'archange des combats elle terrassera l'esprit du mal. Un temps viendra, soyons en sûrs, où l'on dira du dix-neuvième siècle : c'était un grand siècle de foi!

Mais revenons à l'épopée dont le début nous a inspiré ces réflexions.

La Chanson de saint Alexis a des caractères vraiment épiques. Il y a là une situation saisissante. Rentré dans sa patrie, saint Alexis,

qui a depuis dix-sept ans abandonné sa famille et sa fiancée au jour même de son mariage, saint Alexis vient demander l'hospitalité à son père qui ne le reconnaît pas ; cette hospitalité, il la lui demande au nom de l'absent, et le père la lui accorde en pleurant. Sur une natte placée sous l'escalier, le pauvre étranger vit des restes qu'on lui donne dans cette maison, dont les tendresses l'appellent et dont les splendeurs pourraient être à lui. C'est là qu'il vit, c'est là qu'il expire sans avoir trahi un secret qui n'est révélé qu'après sa mort. Dans la douleur de sa pauvre mère, je ne sais ce qu'il y a de plus cruel : ou la certitude que son fils est mort, ou la pensée qu'il vivait, souffrait et mourait auprès d'elle sans qu'elle l'eût reconnu. Combien épique aussi est la figure d'Alexis ! Comme on sent bien en lui la lutte entre le saint et l'homme ! C'est l'homme qui est venu mourir auprès des siens, sous le toit paternel. C'est le saint qui a sacrifié à Dieu l'immense consolation de se faire reconnaître de ses parents et de recevoir leurs suprêmes adieux. Il y a dans cette situation quelque chose de poignant qui serre le cœur. Mais quelle douceur dans les derniers vers de notre humble épopée, et comme les portes du paradis s'ouvrent radieuses et belles pour saint Alexis qui retrouve là-haut sa fiancée !

Voilà l'Épopée religieuse. Guidés par l'entraînante parole de M. Léon Gautier, venons à l'Épopée militaire.

Clarisse BADER.

(*A suivre*).

JOURNAL D'UN OFFICIER PENDANT LA COMMUNE [1]

VI

Quelques jours sont à peine écoulés qu'en passant sur le boulevard des Capucines, Georges Kobeski se trouve tout à coup arrêté par une foule attérée dont les cris se mêlent aux gémissements de blessés. Quelques-uns de ces malheureux passèrent près de lui couverts de sang; d'autres étaient restés à terre avec les morts que la fusillade du poste de la place Vendôme y avait jetés. Il apprit sur les lieux mêmes que c'était la réponse que venait de faire ce poste à une manifestation pacifique qui, sans armes et les mains dans les poches, s'était présentée sur la place, en criant : *Vive l'ordre! vive la paix!*

Il s'éloigne tout triste de ce champ de mort, lorsqu'il rencontre un camarade du siège qui lui apprend qu'on vient de le nommer chef de légion.

— Tu viendras avec nous, Georges, n'est-ce pas! J'obtiendrai pour toi une position importante.

— Merci, je suis un peu malade et ai besoin de repos.

Après l'affaire de Champigny, Georges, blessé, s'était trouvé à côté de lui au Val-de-Grâce, en même temps qu'à côté du frère de Marie. Tous les trois étaient dans la même chambre.

— Te rappelles-tu, lui dit Georges, pour détourner la conversation, de notre séjour au Val-de-Grâce?

— Oui, parfaitement, il n'y a pas si longtemps. Je me rappelle aussi de cette bonne sœur Ursule, qui croyait toujours te reconnaître sans t'avoir jamais vu.

— C'est vrai, elle était si bonne.

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre 1880.

Elle nous veillait le jour comme la nuit, et son dévouement au service était sans bornes.

— Pauvre sœur, elle était jeune, jolie; elle avait quelque chose d'indéfinissable dans le regard. Je t'assure que je l'ai surprise plusieurs fois te regardant d'une manière toute particulière.

— Je lui faisais probablement pitié.

Chemin faisant les deux amis arrivent à l'Hôtel de ville, qui est entouré de barricades et dont la place est transformée en un véritable parc d'artillerie. Georges se trouve de nouveau seul, son ami venant de le quitter subitement dans la foule.

Ce garçon du nom de Douski était son meilleur ami. Je le reverrai probablement, se dit-il. Il était dans ce moment en face le palais municipal, et les regards de la foule étaient fixés, comme les siens, sur une espèce de charlatan qui s'était mis à cheval sur une de ses croisées. Cette position assez originale était vue par beaucoup de monde, et l'on semblait applaudir le personnage qui n'était autre qu'Assis, membre de la Commune.

Il avait des bottes molles, un pantalon blanc collant, un habit chamarré sur toutes les coutures devant et derrière, un sabre de chaque côté, comme un pacha, des revolvers en quantité à la ceinture, un chapeau monté surchargé de plumes et un énorme lorgnon. Il était, en un mot, dans un accoutrement que sa petite taille rendait encore plus ridicule.

En sortant de l'Hôtel de ville où il s'était rendu pour obtenir quelque éclaircissement sur la situation, Georges rencontra de nouveau son ami Douski.

— Eh bien! lui dit-il, je te renouvelle mon offre, veux-tu être des nôtres?

— Qu'est-ce que tu veux dire? Tu sais bien que je n'aime pas tous ces tripotages. Parle-moi des Prussiens, bon, mais après!

— Allons, allons, je vois que tu crois à la chose et que tu te figures que l'on fait de la politique, quelle bourde! C'est une erreur, mon cher. Ce sont des affaires que ces messieurs font; faisons les nôtres. Vois leur personnel, tous repris de justice ou faillis, ou autre chose d'approchant.

— Douski, quel langage me tiens-tu là? reprit Georges. N'es-tu pas père de famille?

— Mais si, et c'est justement parce que je le suis que j'ai besoin de faire fortune. Nous ne ferons pas le mal, mais nous profiterons

de ce que ces gens-là feront. Ils ont soif de tout; ils seront vite repus.

Je suis aide de camp du général D... avec Poki, que tu connais comme moi. Nous touchons tantôt trente francs par jour, tantôt cinquante, et j'espère que cela ne fera que croître et embellir. Nous avons de bons chevaux, de jolis costumes et de splendides chambres, aux Tuileries, s'il vous plaît. Nous passons notre vie dans une noce continuelle. Nous montons quelquefois à cheval pour aller soit à l'Hôtel de ville, soit à Passy ou à Asnières, mais cela fait diversion; et puis il faut bien faire quelque chose. Nous envoyons quelques officiers visiter les postes en dehors des fortifications. Le général D... est un particulier qui aime à faire faire; nous faisons comme lui. Nous l'appelons Général, c'est bien joli; nous fermons les yeux sur ses faiblesses, et le pauvre homme n'en manque pas; et nous ne manquons pas de nous extasier devant tout ses actes. Oh! ce n'est pas difficile.

— Et puis.

— Peste, mon cher Kobeski, tu fais le difficile, et tu es seul, sans embarras, sans famille et sans charge. Tiens, crois-moi, car je t'aime comme un bon camarade qu'une même décharge a couché à terre. Je sais que tu es brave et que sur certaines questions, il n'y a pas à discuter avec toi. Paris est maintenant fermé à tous ceux qui voudraient en sortir. Si tu ne sers pas encore dans les troupes fédérées, tu seras obligé de servir demain, sous peine de rester caché et de mourir de faim dans une cave. Enfermé dans la nécessité, accepte la situation telle qu'elle est; tu ne peux échapper à ton sort.

— C'est possible.

— Ne vaut-il pas mieux alors être des nôtres.

— Jamais!

— Tu étais capitaine, tu peux être chef de légion.

— Non, non Douski, je ne commanderai jamais à des hommes destinés à marcher contre leurs compatriotes; je trouve cela infâme!

— Tiens, une idée lumineuse me vient. Tu sais monter à cheval?

— Parbleu.

— Eh bien, j'ai ton affaire. Ton emploi n'aura rien de compromettant. Tu seras seul et ton maître. Tu t'affubleras d'un costume à ton goût et ne seras tenu à aucun service militaire, tu seras attaché à l'état-major, et lorsqu'on ne te trouvera pas, tu seras en route pour son service.

Georges s'étant mis à réfléchir, Douski le quitta brusquement, en lui disant :

— Viens demain à midi, au café de la Régence, m'apporter ta réponse!

Marie, consultée le soir même, pleura d'abord beaucoup, puis se redressant elle tint à Georges ce langage.

— En présence de la situation pénible où nous nous trouvons, car je ne veux pas vous laisser ignorer qu'encore aujourd'hui des gens de mauvaise mine ont eu l'air de s'arrêter pour regarder la maison, il vaut mieux que vous soyez quelque chose parmi ce monde. Dieu vous pardonnera, en raison de l'intention, nous serons ainsi protégés réellement. Qui sait ce dont sont capables ces hommes que je vois toute la journée circuler avec des fusils? Ah! il en est qui me font trembler, rien qu'à les voir. Ils sont hideux, j'ignore s'ils ont appris qu'il y avait ici un homme qui ne voulait pas être des leurs? Mais, vraiment, ils vous regardent avec des yeux d'hyène qui ne disent rien qui vaille. Tandis que lorsqu'ils sauront que cet homme n'est autre qu'un officier de l'état-major de D., ils passeront sans rien dire ni rien faire.

Acceptez donc la position que l'on vous offre, ne serait-ce que pour assurer la paix à notre foyer. Acceptez-la pour moi qui vous en prie. Certaine que vous trouverez plus facilement le moyen de rendre des services à la cause de l'ordre, à cette pauvre France que l'on sacrifie.

Sûr de l'assentiment de Marie, et excité par le désir de voir son père qui n'est autre que le général D., l'homme dont sa mère avait tant peur, Georges prend la résolution de se rendre à l'invitation de Douski.

Revêtu de son costume de capitaine de mobile, il se rend, le sabre au côté, au café de la Régence où il trouve Douski et Poki qui, lui tendant les mains, le présentent immédiatement à de nombreux officiers qui se trouvaient avec eux, en le qualifiant d'*estafette du général D.*

Ce simulacre de présentation terminé, Georges prend place au milieu de ses deux anciens camarades, et demande à Douski ce que c'est que tout ce monde.

— L'on dirait une descente de la Courtille; ce ne sont pas des officiers?

— Chut, chut, il y a de tout. Mais ce sont de véritables officiers.

Il ne faut rien dire, car ce sont eux qui font nos affaires, et puis, nous ne sommes pas des marquis, nous?

Pour moi, je suis né en Pologne, où j'ai été abandonné. Elevé, je ne sais comment, j'ai poussé un peu partout et me suis toujours trouvé où il y avait à grapiller. Il faut bien que je vive!

— C'est comme moi, ajouta Poki, qu'est-ce que cela me fait que tout ce monde. Je n'ai ni patrie, ni famille, j'ai suivi la fortune d'une foule de déclassés et j'ai vécu, constamment traîné dans les aventures de toutes sortes. Tu es bien heureux, Georges, de n'être point dans notre position. Aussi tu fais le difficile.

— Allons, en voilà assez dit Douski, ce n'est pas le moment de faire du sentiment; à deux heures je présenterai notre ami au général, à qui j'ai déjà parlé.

Après avoir pris congé de la compagnie, les trois amis sortirent ensemble.

— Il te faut avant toute chose des bottes à l'écuyère, un autre sabre, un spencer couvert de broderies et un schapska, le tout agrémenté d'aiguillettes et de galons de grade.

— Puisqu'il est convenu que je m'habillerai à ma convenance, dit Georges, laisse-moi faire.

Arrivé dans un grand magasin nouvellement créé, le nouvel officier choisit une toque de fourrure noire, une espèce de veste à taille semblable à un spencer, mais plus courte, sans broderies, un pantalon marron et collant, et des bottes de gendarme. Ainsi vêtu, ce costume aussi étrange que modeste devait être très remarqué au milieu de cette universelle mascarade. On pouvait dire de Georges qu'il ne ressemblait à personne.

VII

Ainsi affublé, je parus, raconte Georges, devant le colonel C., escorté de mes deux parrains qui m'avaient forcé d'ajouter un long sabre à mon costume.

— Comment, mais c'est Kobeski, dit-il en me voyant. Oui, c'est lui, ajouta-t-il en riant.

— Tu es fou, mon cher; tu as l'air d'un croque-mort, me dit-il.

Étonné de m'entendre appeler par mon nom, je regardai attentivement le personnage, et aussitôt le souvenir de l'avoir rencontré

Plusieurs fois dans Paris après la paix me vint à l'esprit. C. était aussi un capitaine de quelque franc-tireur de province qui, comme beaucoup d'autres était venu chercher sa voie à Paris. C'était un coureur de bonne fortune. Il avait pour lieutenant un certain Carvalha, espèce de Lovelace tout décrépi qui ne se nourrissait que des libéralités du beau sexe.

Douski, pour chasser le mauvais effet produit par mon costume, vint à mon secours, en déclarant au colonel C. que l'estafette du général D. n'avait pas besoin de dorures, et que ce n'était qu'à sa valeur et à son dévouement qu'il fallait faire attention.

L'appartement où nous étions dépendait du Louvre. Les tableaux, les meubles et les tentures étaient disparus ; l'on ne voyait que des débris de verres et de bouteilles.

Au bout d'un moment, un planton ivre-mort vint nous avertir que le général était chez lui.

Nous nous rendîmes aussitôt dans son cabinet : une espèce de salon, où il n'y avait aussi que des verres et des bouteilles, le tout aux armes des familles royales ou impériales.

— Citoyen général, dit le colonel C..... je te présente Kobeski, ton estafette. C'est un garçon qui a fait ses preuves.

— C'est bon, c'est bon, je le sais, qu'il prenne son service.

Le général D..... me jeta un coup d'œil indifférent et ce fut tout.

Nullement ému de me trouver en face de cet homme, je l'examinai attentivement. Il n'était plus jeune, avait l'air ivre et lourd. Il y avait bien loin de lui à cet officier galant et pimpant dont le portrait était sous le chaton de la bague que je portais au doigt. Pour l'heure, il avait l'air abruti et la figure bestiale. C'était la matière, rien que la matière, et nulle de ces qualités que l'on trouve chez les hommes de quelque valeur ne semblait résider en lui.

— Tu sais, me dit Douski en me quittant, moi et Poki, sommes tout à toi; il nous faut rester ensemble. Aux Tuileries, les cuisines vont toujours; les caves sont à notre disposition, tous les appartements aussi. Tu nous trouveras toujours par là. Allons, secoue-toi un peu, et à demain.

Marie rit à son tour de mon costume, calma un peu la frayeur que m'avait inspirée tout ce que je venais de voir et d'entendre, et m'encouragea.

— Va, mon Georges, me dit-elle, que cette pensée que je mets à ta boutonnière te rappelle mon souvenir. Conserve-la pour moi.

Mais ne l'oublie pas; avant notre amour, songe à la patrie, et mets ta foi et ton espérance en Dieu, cela te portera bonheur.

VIII

Beaucoup de Parisiens ont encore suffisamment le souvenir de ce jour de douleur présent à la mémoire, pour se rappeler ce cavalier que l'on rencontrait à toute heure parcourant Paris au galop. Semblable à un messager de la mort, il avait l'air lugubre et pressé. N'était sa physionomie encore jeune, il aurait inspiré une véritable terreur.

— Voyez disait tout doucement quelques passants, ce messager de guillotine n'est pas si terrible qu'il en a l'air, il porte une pensée à la boutonnière; certainement que quelque belle lui a imposé ses couleurs, et que le service de la Commune n'est pas son unique occupation. D'autres, au contraire, disaient :

— C'est un dur à cuire qui, sous un air bonasse, cache un cœur de lion. Je sais de bonne part qu'à lui tout seul il a massacré plus de vingt Versaillais et qu'il a fait griller dans un couvent nombre de religieuses. Mais quelques personnes plus avisées trouvaient simplement étranges la tenue et la conduite de ce cavalier mystérieux. On le voyait souvent à pied, souvent à cheval, pénétrer à l'Hôtel de ville et aller du côté de Notre-Dame, au Louvre et au couvent de Picpus, et dans bien d'autres endroits où il semblait n'avoir que faire.

— L'on dit que c'est Kobeski, l'estafette de D....., dit un délégué du comité de vigilance, qui se trouvait là.

— Que Dieu nous en préserve murmurèrent aussitôt quelques personnes en s'en allant, c'est l'exécuteur secret des hautes-œuvres du comité central !

Charmé de l'effet produit par son costume, Kobeski en profita pour suivre la ligne de conduite qu'il s'était tracée : *Combattre la Commune en ayant l'air de la servir.*

Ces gens-là croient en moi, se dit-il, les autres ont peur, c'est ce qu'il faut.

Après la déroute des troupes envoyées pour prendre le mont Valérien, il s'ensuivit un certain désarroi dans cette administration

créée de la veille. Beaucoup de fédérés se considérant comme trahis, criaient à la trahison. Le discrédit commençait à naître dans le cœur des gens de bonne foi.

— Venez, leur avait-on dit, il est convenu avec le gouvernement que nous devons aller occuper cette position importante; et ils avaient marché comme des enfants confiants en leur maître. A la suite de quelques coups de canon, cette vaillante troupe s'évanouit comme par enchantement, et les quelques malheureux qui voulurent retourner de suite à Paris, furent reçus à coups de fusil par le poste qui en gardait l'entrée.

Douski et Poki qui, par pure curiosité, avaient suivi la colonne, racontèrent à Georges, le lendemain, qu'ils avaient failli laisser leur peau dans cette stupide échauffourée.

— Sont-ils bêtes, disent-ils, de marcher au hasard. Ah! ils seront vite usés, s'ils commandent de la sorte.

— Tu as eu du nez, Georges, dit Douski; d'ailleurs D... n'a pas bougé non plus... Qu'est-ce que tu fais donc là?

— C... m'a donné un tas de papiers à examiner. C'est le comité de salut public qui les lui a envoyés. Il paraît qu'on est à la recherche d'une conspiration, et que dans le but d'en découvrir les fils, on a saisi un peu partout, et surtout dans les établissements religieux, tous les papiers qu'on y a trouvés. Mais ce travail m'amuse peu, je t'assure. Ce sont, pour la plupart, des lettres d'affaires ou de famille que des délégués ont ramassées, croyant sans doute faire une bonne capture. Mais je crois que cette besogne sera un peu longue, car il y en a beaucoup.

— Sais-tu Douski, tu devrais venir m'aider un peu ce soir, car je préfère monter à cheval que de rester là, assis à lire des bêtises. D'ailleurs, ce n'est pas la besogne de l'estafette de D...

— Aussi C... est bien cocasse, dit Douski, de t'avoir donné une telle besogne. Bien sûr que c'est une brimade de sa part. A propos, tu sais qu'il est question d'une marche sur Versailles. Les bataillons sont tout organisés; il y en a près de trois cents, sur le papier toujours; les états-majors sont constitués, les régiments faisant partie des colonnes d'attaque désignées. Le comité central, sur l'avis que les Versaillais se fortifient tous les jours et que les prisonniers de guerre viennent renforcer leur faible contingent, a décidé qu'il ne fallait pas attendre davantage.

— Je ne sais la place qui nous est réservée; mais, quoi qu'il en

soit, je commence à penser un peu comme toi sur tout cela. A voir tout ce monde, cela dégoûte. J'ai vu bien d'autres insurrections, en Pologne, entre autre, mais c'était autre chose. Il y avait une idée dans la tête des gens qni nous suivaient, tandis qu'ici, à la place de cette grandeur d'âme, de cette espèce de noblesse patriotique qui vous fait sans sourciller courir les plus grands dangers, affronter la mort la tête haute, il n'y a que des abrutis plus ou moins ivres ; des malheureux que la rage pousse, mais que la peur talonne.

O Boleslar Kolysko, où es-tu?

Nous arrivâmes ensemble en Italie, où se formait, à Gênes, le premier noyau de l'école militaire polonaise, qui a fourni depuis tant d'intrépides défenseurs à la Pologne. Nous entrâmes à cette école, d'où nous sortîmes au premier appel aux armes. Nous quittâmes l'Italie pour voler en Pologne, où nous formâmes un détachement, qui, bien que peu nombreux, se fit remarquer par son intrépidité et fit essuyer plusieurs défaites aux Russes.

Mais, au commencement de juin, surpris et entourés dans les environs de Poniewiez, par des forces bien supérieures, nous dûmes battre en retraite avec les nôtres. Kolysko, grièvement blessé, tomba au pouvoir de l'ennemi.

Où sont ces soldats?... quelle différence !...

— Allons donc, dit Poki, que diable dis-tu là, tu parles comme un réactionnaire.

— Hélas ! mon cher, c'est possible, mais tu n'as donc encore rien remarqué. Il n'est pas possible que toi qui as, comme moi, servi un peu partout, il n'est pas possible dis-je que tu n'ai pas vu que la plupart de ces fédérés qui n'ont point osé se battre contre les Prussiens, ne sont un peu braves aujourd'hui qu'à la condition d'être dans les vignes du Seigneur : sans cela ils fuient comme des lapins à la première détonation.

— C'est vrai, c'est vrai, que ce sont là de tristes soldats et qu'ils ont plutôt envie de boire et de piller que de se battre. Mais qu'est-ce que cela nous fait. Nous ne sommes pas d'ici.

— Bon, mais enfin, c'est comme cela. Dès aujourd'hui je me range de l'avis de Kobeski et j'espère bien que tu ne tarderas pas d'en faire autant !

— Est-ce que vous voudriez trahir ?

— Non, mais en restant à notre place, c'est-à-dire dans la situation que nous occupons actuellement, je ne ferai que ce que Ko-

beski, mon ami, croira que nous pouvons faire. J'ai foi en ses conseils, dit-il, en sortant avec Poki.

Fidèle à sa promesse, Douski vint passer la soirée avec Kobeski.

— Eh bien, où en sommes-nous lui dit-il.

— Vois, répondit Georges, j'ai mis de côté cette lettre, nous la lirons ensemble. Elle doit contenir le pot aux roses; grande enveloppe noire, c'est cela. Avant de l'ouvrir, il nous faut promettre de garder le secret sur son contenu.

— Mais, dit Douski, cependant, si c'est une lettre contre la Commune.

— Que pourrait ce morceau de papier dans tous les cas, puisqu'il est entre nos mains. C'est d'ailleurs à prendre ou à laisser; ou je la brûle immédiatement sans la lire, comme bien d'autres !...

— Figure-toi que, dans ce morceau de papier, j'ai trouvé quantité de dénonciations contre d'honnêtes gens, quantité de papiers d'affaires ou traitant de question de famille, j'ai tout brûlé.

— Je n'ai gardé que cette lettre, parce qu'il m'a semblé qu'elle sortait de l'ordinaire.

— Si le comité central savait cela.

— Je n'hésiterais pas à déclarer ce que j'ai fait, si on me le demandait. Nous sommes amis, Douski, n'est-ce pas ; il ne faut pas l'être à moitié. J'estime qu'il vaut mieux sacrifier quelque chose à ce sentiment que de compromettre qui que ce soit pour le service de la Commune.

— Mais, mon cher Georges, sais-tu que la cour martiale que viennent de créer ces gens-là nous ferait fusiller sur-le-champ.

— Est-ce une raison pour commettre une lâcheté? allons, mon cher ami, ne te fâches pas, cela sera comme tu voudras.

— Tu jures alors de garder le secret.

— Je le jure.

— Eh bien, moi aussi. Nous allons décacheter cette fameuse lettre. Attends un peu, dit Douski, je m'aperçois qu'elle est un peu lourde. Il nous faudra sans doute un peu de temps pour la lire, et il est déjà tard. Si nous attendions à demain, nous serions peut-être plus à l'aise?

— C'est entendu, à demain, je m'en vais l'enfermer soigneusement.

Pour toute inscription, cette lettre portait sur son enveloppe ces mots, écrits en rouge: *Couvent de Picpus.*

— Qui sait ce que contient cette enveloppe, disait Kobeski, en rentrant chez lui le soir. Oh! certainement qu'il y a quelque chose d'extraordinaire, c'est une mauvaise action que de violer le secret des lettres, mais je ne suis point responsable de cet acte; et puis, réflexion faite, je ne suis qu'un instrument entre les mains de la Providence. Au service des mauvais, je me sers de ma position pour réagir contre le mal qu'ils font et l'empêcher quand je le puis. Sait-on ce que le contenu de cette grande enveloppe me permettra peut-être de faire de bien!

Je m'en vais revoir ma famille d'adoption, où j'espère trouver, un jour ou l'autre, une lettre de ma mère. Elle m'écrira bien un mot, je pense, pour me dire exactement où elle est. Pauvre mère!...

Elle avait une telle peur, un air si frappé, une imagination tellement surexcitée que je n'ai rien fait pour la retenir ici!... Et puis pendant ce dernier siège elle avait tant souffert, que je l'aurais vainement tenté.

Pauvre mère, elle a dû être bien malheureuse! Les quelques mots qu'elle m'a racontés de son histoire me l'ont fait comprendre. Mais dans son embarras j'ai compris aussi qu'elle ne me disait pas tout, qu'elle ne pouvait pas tout me dire, comme si elle avait craint la sévérité de son enfant.

L'Italie, où elle a dû séjourner assez longtemps, tient une large place dans son souvenir. Avec quel plaisir elle semblait s'en rappeler sans pour cela jamais m'entretenir sur ce pays. Combien de fois, quand j'étais enfant, me parlait-elle italien; aussi, grâce à elle, je connais un peu cette langue.

— *Amico*, me disait-elle, un jour avec les larmes dans la voix : *ho avuto molta paura*, j'ai bien eu peur!

De qui, de quoi, je ne lui ai jamais demandé. — Pauvre femme, elle me revient aujourd'hui, et ce souvenir me fait de la peine. Si elle craignait quelqu'un, si quelqu'un l'avait offensée, elle pouvait bien me le dire; car, enfin, je suis en âge aujourd'hui de la protéger, de la défendre!

Au fait, c'était peut-être de mon... père qu'elle voulait parler.

IX

Georges pénétra sous le toit hospitalier de la bonne famille brésilienne qu'il trouva, comme toujours, plongée dans l'inquiétude.

— Savez-vous ce qui se passe, M. Georges me dit tout tremblotant le bon vieux père Jacques, l'on s'apprête à une sortie en masse contre Versailles. Les réfractaires sont poursuivis, harcelés sur des dénonciations, et s'il se trouve des femmes qui cachent leurs maris dans les caves, il n'en manque pas qui désignent aux exaltés les hommes qu'elles considèrent comme suspects. Quels tristes jours, Seigneur! En verrons-nous jamais la fin? Où allons-nous? Pas plus loin que la nuit dernière, figurez-vous qu'un petit ménage, au deuxième dans la maison à côté, a été réveillé en sursaut par une troupe de fédérés ivres qui en voulaient au mari.

« — Qu'est-ce qu'il y a, dit celui-ci? en sautant du lit en chemise et en s'armant d'un révolver, qu'est-ce qu'il y a répéta-t-il en ouvrant brusquement sa porte qui allait sans aucun doute voler en éclats sous les coups de crosse. »

Ces hommes menaçants et furieux reculèrent!

« — Le premier qui avance, je le tue comme un chien enragé, leur dit-il froidement. Mais personne ne voulant être le premier, chacun recula jusque dans l'escalier en baissant la tête!...

« — C'est bon, c'est bon, murmurent-ils en s'en allant, on reviendra... »

Bien sûr, que ce bon voisin doit la vie à son courage, car ces misérables gens étaient allés faire le même coup une heure avant dans un autre quartier. Plus heureux, ils avaient surpris le ménage au lit, avaient lardé le mari de coups de baïonnettes pour le jeter ensuite dans l'escalier, et s'étaient ensuite précipités sur la femme comme des bêtes féroces!... pour la pousser ensuite en chemise dans la rue!

— Mon Dieu, est-ce possible, dit Kobeski!

— Voilà, dit le père Jacques! Qui sait ce qui nous aurait été réservé, si vous n'aviez pris l'heureuse détermination d'utiliser vos loisirs?

Que Dieu vous permette d'empêcher une partie du mal que ces hommes se promettent de faire!...

Rentré au Louvre, je vis qu'en effet, il régnait une certaine activité. Je dus porter plusieurs dépêches de ce palais à l'Hôtel de ville. Il me fallait aller à Vincennes d'une course, tout cela pour le service de l'état-major.

Le matin, j'appris le départ de plusieurs colonnes se dirigeant par diverses routes sur Versailles. Quant au corps, il devait aller stationner à Passy, et garder Paris de ce côté.

Paris était dans l'attente. Le canon se faisait entendre de nouveau, comme aux plus mauvais jours du siège. Une action militaire, qui semblait devoir être sérieuse, allait s'engager. — Qu'allais-je faire? Il ne m'était pas possible de m'associer aux fédérés dans une lutte contre l'armée régulière. Tirer sur les soldats de mon pays, jamais! j'aurais préféré mourir. Et dire que ces malheureux ne font que cela tous les jours. La main ne leur tremble pas pour faire une besogne aussi anti patriotique, aussi infâme!

Oh! la pensée que ces gens tournent contre les soldats du pays les armes qu'on leur a confiées pour la défense du territoire me révolte!... Après tout, sont-ce bien de vrais Français tous ces gens-là? Ont-ils combattu pour leur patrie, alors que cela était nécessaire...? Non, non, ils réservaient leurs armes pour aujourd'hui.

Eh bien non, mon cœur bouillonne. Je ferai mon devoir et ne resterai pas les bras croisés.

Georges venait de prendre une suprême résolution.

Dieu est avec moi; il m'aidera et puis s'il me faut mourir, tant pis; mais il faut que je meure de l'autre côté.

Il se trouvait en ce moment devant le fort de Bicêtre, où il avait été envoyé porter une dépêche, lorsque, éperonnant tout à coup son cheval, il disparut aux yeux des postes et des vedettes qui étaient répandus jusqu'à la redoute de Châtillon. Les sentinelles de la redoute des Hautes-Bruyères virent ce cavalier sortir des rues de Cachan, parcourir au galop la plaine qui sépare cette localité de Bagneux, pour disparaître dans les replis de la montagne.

Escaladant au galop ces hauteurs semées de mauvais petits chemins rocailleux, Georges arriva bientôt sur les pas de nombreux retardataires. Son costume l'aide à franchir toutes les difficultés. C'est l'estafette de D..., dit-on, et puis c'est tout. Partout on le laisse passer.

— A la garde de Dieu, s'écrie Kobeski. Il appuie brusquement à droite en arrivant sur le plateau et achève de gravir pour déboucher

ensuite dans un bois situé en avant de Villacoublay, près la route de Versailles. Il essuie là quelques coups de feu. Il répond *ami* à un soldat de la ligne qui lui crie : *Qui vive!* et fait ensuite flotter son mouchoir blanc, au moyen duquel il s'approche de lui pour lui dire ces mots : *Conduisez-moi à votre général.* Après un moment d'attente, Georges est amené devant le capitaine qui commande Villacoublay.

— Que demandes-tu? lui dit cet officier en l'apercevant.

— Je demande à marcher avec vous, lui répond Georges, avec assurance.

Les yeux du capitaine étaient fixés sur les miens et semblaient m'interroger. Sa voix brève et sévère me donnait le frisson. Il va me faire fusiller séance tenante, me disais-je!

— Montrez-moi vos mains, me dit-il tout à coup.

Puis, m'ayant donné un dernier coup d'œil, mais un de ces coups d'œil qui vous enveloppent tout entier comme un éclair, il appela un sergent et lui donna l'ordre de me conduire près du général.

— Conduisez Monsieur chez le général *Dé...*, il doit être à Vélizy. Ce particulier est un brave garçon.

Rassuré, je suivis le sergent, qui, chemin faisant, rit beaucoup de ce qu'il venait de voir.

— C'est un très bon garçon, notre capitaine, mais s'il avait trouvé vos mains noircies par la poudre, votre affaire était faite. Il faut que vous soyez un bon, pour qu'il l'ait dit, car il s'y connaît. Le capitaine a fait ses preuves un peu partout, et il n'en est pas à sa première campagne. J'ai entendu dire qu'il avait obtenu tous ses grades à coups de sabre. Aussi, nous l'aimons beaucoup et avons la plus grande confiance en lui. Il nous aime d'ailleurs comme ses enfants...

Arrivé devant le général, Georges prit aussitôt la parole en ces termes :

— Général, j'ai été obligé de rester à Paris pour des raisons que le temps ne me permet pas de vous expliquer, car ils sont là, qui viennent, mais laissez-moi, je vous prie, marcher avec vos soldats et reprendre ma liberté lorsque ce sera fini.

— Accordé, mon brave, mais ton costume.

— La première capote de reste, sera la mienne.

— Bien, mon ami, va et arrange-toi.

Nous étions, dit-il, embusqués en avant de Vélizy, derrière les

mottes de terre labourée, dans de petits ruisseaux servant à l'irrigation, lorsque les colonnes des fédérés conduites par Bergeret apparurent. Elles décrivaient à l'horizon des lignes noires très accentuées, lesquelles grossissaient en s'avançant, à vue d'œil. En quelques minutes elles furent à portée de canon, et je me suis toujours demandé pourquoi ceux qui étaient placés sur la route ne les balayèrent pas d'un seul coup. Il y avait un amiral tout près de moi qui ne se faisait pas faute de le crier.

— Tirez-donc, s'écriait-il, pourquoi ne tire-t-on pas?

Mais ces pièces restèrent muettes; elle eurent sans doute pitié!

Les premiers fédérés arrivés voulurent parlementer; ils dirent au lieutenant, qui s'était avancé jusqu'à mi-chemin, qu'ils étaient sûrs de l'infanterie, et qu'à Versailles, ils règleraient le compte des députés.

— Que comptez-vous faire, dit un d'entre eux au lieutenant?

— Notre devoir, répondit celui-ci.

— C'est bon, ripostèrent les fédérés; ne sommes-nous pas sûrs de notre affaire? dirent-ils en se retournant.

Ils arrivèrent ensuite sur nous en colonnes profondes, précédées d'une nuée de tirailleurs. Oh! c'était un joli spectacle. Ces tirailleurs, couverts des capotes de nos soldats volées dans les magasins de Paris, s'avançaient à travers les terres dans un certain ordre. L'on aurait cru voir des troupes régulières. Arrivés à portée de fusil, ils s'arrêtèrent; le gros de l'armée restant en arrière.

Le général D... commandait les troupes, le même à qui je venais d'avoir l'honneur d'être présenté invita un caporal du nom de Gr... à tirer un coup de fusil en l'air, parce qu'il ne fallait pas, disait-il, tirer les premiers. J'étais près de ce caporal, à peine garanti par un petit talus; j'étais donc bien placé. Ce brave militaire peut se flatter d'avoir le premier donné le signal d'une belle et brillante lutte.

Mais ce coup de feu qui ne devait être qu'un avertissement, provoqua une fusillade des plus vives de la part des fédérés, et nous ne nous fîmes pas faute d'y répondre. La terre, les arbustes, les feuilles des arbres volaient autour de nous, cela ne dura que quelques minutes, car en un instant, et comme si un signal avait été donné, chaque ravin, chaque pierre, chaque motte de terre découvrit le soldat qu'il protégeait, et cette belle plaine de Châtillon, qui avait recélé les troupes prussiennes que nous n'avions pu vaincre, voyait fuir devant nos baïonnettes, enfin victorieuses, non pas des

soldats ennemis, mais tout ce que l'Europe possède de déclassés et de misérables, associés ensemble pour livrer la France au brigandage.

Oh! cela faisait plaisir à voir, et si c'était une triste revanche de de nos échecs, le cœur n'en éprouvait pas moins une douce satisfaction.

Le soir oblige de rétrograder à cause de la nuit. Ces malheureux soldats de hasard crurent pouvoir nous faire la conduite à coups de fusil. Quelques-unes de leurs pièces tiraient sur nous à toute volée de la redoute de Châtillon. Nous fûmes obligés d'utiliser contre eux les petites fortifications passagères créées par les Prussiens et échelonnées sur le plateau en cas de retraite; quelle bizarrerie?

Le lendemain matin, revenus avec la division V... la position fut enlevée haut la main, et un grand nombre de prisonniers fut expédié à Versailles. Détail curieux, les fédérés, criaient : *Vive la Ligne!* en voyant arriver nos soldats à la redoute; absolument comme s'ils avaient dû immédiatement fraterniser ensemble!...

DELORME.

(*A suivre.*)

UN DERNIER MOT SUR L'ORTHODOXIE D'HERMAS

Dans un précédent article (1), j'ai pris, contre M. l'abbé Duchesne, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Paris, la défense de l'orthodoxie du livre du *Pasteur*.

Les lecteurs de la *Revue* ont pu apprécier la valeur des arguments sur lesquels reposait l'accusation, et se convaincre qu'ils n'ont rien de solide. A vrai dire, la lecture attentive du texte d'Hermas, faite sans parti pris, sans prévention, sans désir de le trouver en défaut, n'éveille dans l'esprit aucun doute sur l'orthodoxie de l'auteur. Mais cette manière d'étudier est trop simple pour la nouvelle école historique qui essaie de s'établir au sein du clergé. On préfère une autre méthode, importée d'Allemagne, qui, sous le prétexte de tout ramener à l'examen d'une critique sévère, discute témérairement toutes les expressions dont se sont servis les Pères apostoliques et met leurs textes à la torture, pour arriver à se persuader qu'aucun d'eux n'avait des idées nettes et précises sur certains dogmes, mêmes fondamentaux, du christianisme. La conséquence qui ressort logiquement de toutes ces savantes études, c'est que la formation de ces dogmes a été le résultat d'un long, inconscient et pénible travail, qui les a fait sortir de l'embryon mal défini qui les contenait. Le jugement porté sur Hermas par M. Duchesne, donnait une apparence de raison à cette dangereuse erreur, et c'est surtout pour lui ôter un semblant de vérité que j'ai écrit mon premier article sur l'orthodoxie du *Pasteur*.

Que mes lecteurs veuillent bien revoir cet article; je pense n'y avoir rien écrit qui fût de nature à blesser la susceptibilité de l'honorable professeur. Il me répond cependant, dans le *Bulletin cri-*

(1) *Revue du Monde catholique*, 1er juillet 1880. Cette étude a été publiée en brochure, chez V. Palmé, sous ce titre : *L'Orthodoxie du livre du Pasteur d'Hermas*.

tique (1), sur un ton leste et moqueur qui n'est digne, à mon avis, ni du caractère de l'auteur, ni du sujet en discussion. Nos lecteurs en jugeront : je reproduis intégralement ce curieux morceau de critique.

Dans un article de la *Revue du Monde catholique* (15 avril 1880), où je me suis occupé du *Pasteur* d'Hermas, j'ai eu occasion d'y relever quelques conceptions théologiques assez étranges. M. l'abbé Rambouillet pense au contraire qu'Hermas est aussi orthodoxe que l'auteur du symbole de saint Athanase. Rien de mieux; mais tandis que, pour apprécier la doctrine du *Pasteur*, je me suis servi des textes récemment découverts, notamment du texte grec original, M. Rambouillet s'est borné à consulter la vieille version latine où justement plusieurs des passages qui font difficulté sont en fort mauvais état. On conçoit que nous ne soyons pas toujours d'accord.

Pourtant, ceci est peu de chose. M. Rambouillet peut croire qu'Hermas n'a pas confondu le Saint-Esprit avec le Christ préexistant et que sa conception de l'union hypostatique est entièrement exacte. C'est une affaire d'appréciation. Mais M. Rambouillet, qui a des interprétations si bénignes pour les auteurs du second siècle, aurait dû me traiter avec autant de charité qu'Hermas et ne pas m'attribuer de grosses absurdités. D'après lui, je renverrais « au troisième siècle les origines de deux dogmes fondamentaux », la Trinité et l'Incarnation. Les *origines* de ces deux dogmes sont, je me figure, dans la croyance simultanée : 1° à l'unité divine, 2° à la divinité de Jésus-Christ, 3° à la divinité du Saint-Esprit. Ces trois points, avec quelques nuances de clarté cependant, ont été, depuis le commencement, dans la foi des chrétiens et dans la prédication ecclésiastique. Le nier, c'est admettre que le fond doctrinal du christianisme est d'invention humaine. M. Rambouillet est surpris et affligé de me voir penser ainsi. Comme je pense tout le contraire, il y a lieu d'espérer qu'il se consolera. Un auteur du siècle dernier disait que si on l'accusait d'avoir volé les tours de Notre-Dame, il commencerait par s'enfuir, n'y ayant pas d'énormité qu'on ne puisse faire croire aux gens. Moi, je ne m'enfuis pas, mais je proteste que les tours de Notre-Dame ne sont pas dans mes poches.

L. Duchesne.

Il me faut d'abord, pour donner satisfaction à M. Duchesne, justifier mon interprétation du texte d'Hermas. M. Duchesne m'objecte que la vieille version latine ne reproduit pas bien la pensée

(1) Numéro du 1er juillet 1880.

d'Hermas en certains passages « qui font difficulté ». Il aurait rendu service au public en signalant dans son article ces passages, avec les différences qui existent entre le grec original et la version latine. Puisqu'il n'a pas jugé à propos de le faire, faisons-le ; et voyons si le texte grec lui donne raison, comme il veut le faire croire à ses lecteurs.

Le texte grec d'Hermas a été récemment édité et annoté par des savants allemands, qui ont pris à tâche de prouver la même thèse que M. Duchesne, savoir qu'Hermas confond le Fils de Dieu avec le Saint-Esprit. Ils y mettent plus de bonne volonté que de logique et de clarté. La guerre qu'ils font à l'orthodoxie d'Hermas au nom de la philologie est une guerre de vétilles, inspirée par le parti pris. Qu'attendre, en effet, de prétendus savants qui vous affirment sans hésiter que saint Clément, saint Irénée, Tertullien, saint Justin, Tatien, Athénagore, Théophile d'Antioche, ont confondu la personne du Fils de Dieu avec celle du Saint-Esprit (1) ?

D'autres savants allemands, comme Zahn et Héfelé, se sont nettement prononcés pour l'orthodoxie d'Hermas ; ils sont cités dans les notes de l'éditeur du texte grec et leurs arguments ne souffrent en rien des répliques de leurs adversaires. Pourquoi M. Duchesne ne s'est-il pas rangé de leur côté ? Pourquoi accepte-t-il si facilement les opinions des rationalistes ? Est-ce donc que le texte grec leur donnerait raison ?

M. Duchesne prétend que « plusieurs des passages qui font difficulté sont en fort mauvais état dans la vieille version latine ». Or le seul passage important auquel son observation s'applique est celui que j'ai précédemment signalé comme n'offrant aucun sens suivi (2). Le voici traduit de l'original grec :

(1) *Hermæ Pastor græce, addita versione latina*, etc. *Recensuerunt* Oscar de Gebhardt, Adolfus Harnack. Lipsiæ, J. C. Hinrichs, 1877, p. 152, note 2. — J'ai aussi consulté l'édition d'Hermas publiée et annotée par M. Funk, professeur de théologie à l'université de Tubingue (1878). M. Funk reconnaît d'abord qu'Hermas a parfaitement distingué les trois personnes divines dans sa Ve similitude ; puis, subissant l'influence de M. Harnack, il en vient, par des inductions arbitraires et une interprétation forcée des passages que je cite dans cet article, à affirmer qu'Hermas a expressément, *disertis verbis*, confondu le Fils de Dieu avec le Saint-Esprit. Cela n'empêche pas M. Funk de dire, un peu plus loin, que si l'erreur d'Hermas n'a point offusqué les Pères de l'Église, c'est qu'elle était voilée sous des comparaisons, *similitudinibus obumbrata*, (p. 458). Mette qui le pourra M. Funk d'accord avec lui-même.

(2) *Revue du Monde catholique*, n° du 1er juillet, p. 643.

« Apprends maintenant pourquoi le maître a consulté son fils et les anges glorieux pour appeler son serviteur à l'héritage. Dieu a fait habiter l'Esprit-Saint, celui qui préexiste (à tout), celui qui a créé toute créature, dans le corps qui a été l'objet du choix divin. Or ce corps, etc. (1) ». Le reste est conforme au texte latin.

Peut-on, de ce passage, conclure qu'Hermas confond le Saint-Esprit avec le Verbe, et que pour lui l'Incarnation n'est autre chose que l'union passagère du Saint-Esprit avec l'humanité de Jésus-Christ? Nullement : car tout cet endroit peut parfaitement s'entendre du Saint-Esprit et de sa demeure en l'humanité du Verbe incarné.

Quand le *Pasteur* dit que le Saint-Esprit préexiste à toutes choses, et que toutes choses ont été faites par lui, son langage n'a rien qui ne soit conforme à la doctrine catholique. L'éternité est, en effet, une perfection commune aux trois personnes divines, et l'œuvre de la création leur est également commune. Aussi voyons-nous Hermas l'attribuer en d'autres endroits au Père (2) et au Fils (3) ; et en cela il suit l'enseignement de l'Écriture (4).

Le *Pasteur* dit que Dieu a fait habiter le Saint-Esprit dans l'humanité de Jésus-Christ, dans cet homme qu'il avait choisi entre tous : rien n'est plus véritable. Nous voyons, en effet, au baptême du Sauveur, le Père et le Saint-Esprit en rendre un témoignage incontestable : celui-ci en se manifestant sous la forme d'une colombe, celui-là en déclarant la complaisance qu'il prend en Jésus-Christ son Fils (5).

Cette vérité est confirmée par les paroles de Jésus-Christ : il s'applique à lui-même le passage d'Isaïe où il est dit que l'Esprit du Seigneur repose en lui (6) ; et saint Jean affirme que Jésus-Christ a reçu la plénitude de l'Esprit-Saint (7).

Inutile d'insister là-dessus ; il suffit d'avoir une teinture de théologie pour savoir que la demeure de l'Esprit-Saint en Jésus-Christ

(1) Ὅτι δε ὁ κύριος σύμβουλον ἔλαβε τὸν υἱὸν αὐτοῦ καὶ τοὺς ενδόξους ἀγγέλους περὶ τῆς κληρονομίας τοῦ δούλου, ἄκουε· τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, τὸ προόν, τὸ κτίσαν πᾶσαν τὴν κτίσιν, κατῴκισεν ὁ θεος εἰς σάρκα ἣν ἠβουλετο. Ἅυτη οὖν ἡ σάρξ κ. τ. λ.

(2) Ὁ δὲ κύριος τοῦ ἀγροῦ, ὁ κτίσας τὰ πάντα. (*Op. cit.*, p. 150, l. XII.)

(3) *Op. cit.*, p. 220. *Simil.*, IX, c. 12.

(4) *Ps.* CIII, 30 ; *Jean*, I, 3.

(5) *Matth.*, III, 16, 17.

(6) *Luc*, IV, 18.

(7) *Jean*, III, 34.

est une union toute de grâce et non pas personnelle ou hypostatique. Aussi Hermas dit-il que l'Esprit-Saint a fait sa demeure en l'humanité, il ne dit pas qu'il se l'est unie.

Les expressions dont Hermas se sert en ce passage n'ont donc rien qui ne puisse s'appliquer au Saint-Esprit, et il n'est pas permis de les détourner de leur sens naturel et théologique pour soutenir une hypothèse que rien n'autorise.

Pendant que j'avais à ma disposition le texte grec d'Hermas, annoté par des savants allemands, j'ai voulu me rendre compte de la valeur des preuves qu'ils prétendent tirer de divers endroits du livre en faveur de leur thèse, qui est la même que celle de M. Duchesne.

Pour donner, disent-ils, à leur opinion sur les doctrines d'Hermas la certitude de l'évidence, ils prient le lecteur de comparer le chapitre V de la cinquième similitude avec les chapitres I et XII de la neuvième. Ils affirment que le rapprochement de ces deux passages enlève toute espèce de doute sur l'identification du Saint-Esprit et du Fils de Dieu par Hermas : « *Omnes expelluntur dubitationes* (1). »

Je me reporte aux endroits indiqués, et d'abord au chapitre premier de la neuvième similitude. Le *Pasteur* dit à Hermas, qui avait eu la vision d'un personnage représentant l'Église : « Je veux t'expliquer ce qui t'a été montré par le Saint-Esprit qui t'a parlé sous la figure de l'Église, car cet Esprit (ἐκεῖνο γὰρ τὸ πνεῦμα) est le Fils de Dieu (2). »

Naturellement l'éditeur d'Hermas conclut de ce texte que pour Hermas le Saint-Esprit et le Fils de Dieu sont la même personne. Mais qui ne voit qu'il s'agit ici de faire connaître à Hermas, si souvent visité par des êtres célestes, quel esprit s'était manifesté à lui sous la figure de l'Église? il ne savait si c'était un ange ou une personne divine; le *Pasteur* lui déclare que cet esprit est le Fils de Dieu lui-même. L'emploi du pronom démonstratif ἐκεῖνο marque bien que le *Pasteur* veut parler non de Celui qui est l'Esprit-Saint par excellence, mais d'un être invisible et saint en particulier.

Si toutes les fois que les mots esprit saint sont prononcés par le *Pasteur*, il faut les entendre du Saint-Esprit et du Fils de Dieu,

(1) *Op. cit.*, p. 152, note.
(2) *Op. cit.*, p. 196.

comment expliquer l'endroit où Hermas, voyant douze vierges, demande au *Pasteur*, « Quelles sont ces vierges? » et en reçoit cette réponse : « Ce sont de saints esprits (1)? » Il faudrait rigoureusement en conclure qu'Hermas reconnaissait douze Saints-Esprits, qui seraient en même temps douze Fils de Dieu. O savante critique!

Dans l'autre passage « qui doit convaincre le lecteur » (2), je lis que « le Fils de Dieu préexiste à toute créature, et qu'il a été le conseiller de son Père dans la création qu'il a accomplie ». Est-ce que ce texte ne s'applique pas parfaitement au Fils de Dieu, par qui toutes choses ont été créées, qui est appelé la Sagesse et le Verbe du Père? Or, pour prouver qu'il s'agit ici du Saint-Esprit, le savant éditeur se contente de l'affirmer; il met en note : « le Fils de Dieu, c'est-à-dire le Saint-Esprit (3). » On ne peut rien voir de plus fort. Et c'est sur de pareils raisonnements que M. Duchesne condamne Hermas!

M. Duchesne me reproche en second lieu de lui attribuer « de grosses absurdités ». Ni cette expression ni son équivalent ne se trouve en aucun endroit de mon article. Voici textuellement ce que j'ai écrit en appréciant les conclusions de son exposé de la doctrine d'Hermas :

« M. Duchesne, après avoir prononcé contre Hermas une sentence que rien, heureusement, ne justifie, en tire des conséquences qui seraient très graves si leurs prémisses n'étaient pas sujettes à contestation. Il veut n'être pas trop sévère pour Hermas, et il l'est pour l'Église, en supposant qu'à l'époque où Hermas écrivait, la doctrine de l'Église sur la Trinité et l'Incarnation n'était pas nettement précisée (4). »

Et plus loin : « L'étrangeté de cette conclusion qui met en doute l'existence même d'un enseignement précis dans l'Église, alors que la voix des apôtres retentissait encore en son sein; qui renvoie au troisième siècle les origines de deux dogmes fondamentaux, nous a surpris et affligé (5). »

Je n'ai point accusé M. Duchesne d'avoir formulé l'erreur qu'il

(1) Ἅγια πνεύματά εἰσι. *Op. cit.*, p. 222.
(2) *Simil.*, IX, c. 12. *Op. cit.*, p. 220.
(3) « Ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ » i. e. *Spiritus Sanctus.* »
(4) *Revue du Monde catholique*, 1er juillet 1880, p. 651.
(5) *Ibid.*, p. 652.

appelle « de grosses absurdités » ; j'ai dit que sa conclusion mettait en doute une vérité historique et théologique de premier ordre, à savoir, la foi de l'Église aux dogmes de la Trinité et de l'Incarnation à l'époque où vivait Hermas. Me suis-je trompé? Citons ses paroles :

Exposant les circonstances qui excusent, selon lui, les erreurs d'Hermas, il dit : « A ce silence des confessions de foi, correspondait sans doute une certaine indétermination dans la prédication épiscopale, alors que le dépôt de la tradition n'avait pas encore été attaqué sur ce point. En l'absence d'une doctrine ecclésiastique nette et précise, Hermas a pu prendre son système pour orthodoxe; et, comme il tient, en somme, peu de place dans l'ensemble de son livre, il est possible que, malgré son étrangeté, il ait passé inaperçu (1). »

Dans le passage que je viens de citer textuellement, je relève trois propositions de M. Duchesne.

La première, qu'à l'époque où Hermas écrivait son livre, au commencement ou dans la première moitié du deuxième siècle, les confessions de foi ou symboles *gardaient le silence* sur les dogmes des trois personnes divines en un seul Dieu, et de l'Incarnation du Fils de Dieu.

La deuxième, que les évêques, chargés de l'enseignement de l'Église, ne donnaient sur ces deux mystères qu'une *prédication indéterminée*, c'est-à-dire qu'ils ne précisaient rien et, par conséquent, que les fidèles ne pouvaient faire un acte de foi proprement dit sur ces vérités fondamentales du christianisme.

La troisième, que *l'absence d'une doctrine ecclésiastique nette et précise* sur ces deux vérités était telle, qu'Hermas quoique demeurant à Rome, au centre même de l'Église, et vraisemblablement un des personnages les plus considérables de l'Église romaine, a pu *prendre son système pour orthodoxe*, c'est-à-dire se persuader que la foi catholique ne reconnaissait que deux personnes divines, le Père et le Saint-Esprit, et qu'elle ne voyait en Jésus-Christ qu'un homme uni passagèrement à l'Esprit-Saint.

Je ne veux point discuter ici la valeur de ces affirmations de M. Duchesne; il me suffit de les constater pour me justifier du reproche qu'il m'adresse de lui attribuer peu charitablement de

(1) *Revue du Monde catholique*, 15 avril 1880, p. 27.

« grosses absurdités ». Je le demande à mes lecteurs, la conséquence rigoureuse qui résulte de ces assertions n'est-elle pas que les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation n'étaient l'objet, au milieu du deuxième siècle, ni de la foi, ni de l'enseignement de l'Église, puisqu'ils n'étaient exprimés ni dans les symboles ni dans la prédication ?

Un mot maintenant sur sa théorie de l'origine des dogmes de la Trinité et de l'Incarnation.

Je lui ferai remarquer qu'un dogme ne peut pas prendre son origine dans la *croyance*, comme il le dit ; l'origine des dogmes est, au contraire, dans l'enseignement : c'est l'enseignement du dogme qui crée la foi : *fides ex auditu*, et non pas la foi qui fait le dogme. Les fidèles n'ont pu croire que ce que l'Église leur enseignait, et c'est pour cette raison que l'Église a enseigné dès le commencement les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation.

Ainsi le dogme de la Trinité n'a point son origine « dans la croyance simultanée : 1° à l'unité de Dieu, 2° à la divinité de Jésus-Christ, 3° à la divinité du Saint-Esprit ; » c'est, au contraire, l'enseignement du dogme de la Trinité qui est la source de la foi à l'unité de Dieu, à la trinité des personnes, à la divinité de Jésus-Christ.

Enfin, quand M. Duchesne reconnaît que « ces trois points, avec quelques nuances de clarté cependant, ont été, depuis le commencement, dans la foi des chrétiens et dans la prédication ecclésiastique », il ne dit rien de bien clair. S'il disait que ces trois points ont toujours été l'objet de la foi des chrétiens et de la prédication. ecclésiastique, ce serait moins nuageux. Dire qu'ils ont été *dans* la foi... *dans* la prédication... peut signifier qu'ils apparaissent par ci par là dans certaines confessions de foi, dans certaines prédications isolées, sans qu'il y eut une obligation générale de les croire et de les enseigner.

Un peu plus de clarté n'aurait pas nui à la réplique de mon honorable contradicteur. Je suis bien sûr qu'il n'a pas « dans ses poches les tours de Notre-Dame », mais je serais bien aise de savoir nettement de lui s'il croit que les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation ont été dès l'origine l'objet de l'enseignement de l'Église et de la foi des fidèles.

L'abbé Rambouillet.

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES

V. Les saints mystères des catacombes. — VI. Apparition de l'apôtre saint Paul. — VII. Conversion éclatante de Valérien. — VIII. Explication historique de certains événements. — IX. Baptême de Valérien. — X. Retour de Valérien auprès de Cœcilia.

V

Le fait qui se produisait à cette heure de la nuit, sous les voûtes de la catacombe de la voie Appienne, n'était pas rare à l'époque des persécutions.

Dès que, dans l'assemblée des fidèles, on remarquait l'intrusion de quelque personnage inconnu et suspect, l'*ostiarius*, ou portier, donnait un signal : immédiatement tout rentrait dans le silence et dans l'ombre. L'assistance s'écoulait par les différentes issues secrètes qui aboutissaient ordinairement au *cubiculum* choisi pour les réunions publiques. Bien plus, si l'on s'apercevait à temps de quelque invasion de la police du prétoire, au premier éveil, les fossoyeurs reprenaient leurs pioches et obstruaient les principaux passages, en faisant tomber une partie de leurs voûtes.

Grâce à cet ingénieux travail, la foule des chrétiens échappait souvent à la fureur des perquisiteurs impériaux. Car, tandis que ceux-ci, déconcertés, se débattaient pour retrouver à la longue l'ouverture qui les avait introduits dans ces dédales ténébreux, les fidèles avaient tout le temps nécessaire de regagner leurs demeures, à l'abri des soupçons, par les sorties dérobées ouvrant sur la campagne romaine.

C'était contre une invasion de ce genre que la catacombe Saint-Callixte croyait avoir à se prémunir, lorsque ce personnage inconnu s'élança, d'un seul bond, jusque dans son enceinte privilégiée.

Cependant, la frayeur causée par cette brusque apparition ne fut pas de longue durée. Car, sans perdre un instant, le fossoyeur s'était approché de l'*ostiarius*, et avait murmuré quelques paroles d'explication à son oreille. Celui-ci donne un nouveau signal : et

aussitôt la flamme jaillit au bout des torches, les lampes recommencent à briller suspendues aux voûtes souterraines, et les fidèles rassurés regagnent leurs places respectives, en louant Dieu de ce que le danger n'a été qu'imaginaire.

Le nom de Cœcilia vole de bouche en bouche; on pressent le mystère qui s'est passé au palais nuptial du Transtévère.

Le pontife est averti du message que l'inconnu vient remplir auprès de lui. Il ordonne d'introduire jusqu'auprès de l'*arcosolium* le jeune époux, que lui envoie la vierge du Seigneur. Sans qu'il s'en rende compte, Valérien est déjà l'objet des attentions privilégiées du ciel et de la terre. Car le divin Esprit le comble de ses plus suaves inspirations; et l'Église, dont il va devenir l'enfant bien-aimé, lui accorde une faveur tout exceptionnelle : celle de voir de ses yeux, non encore ouverts à la foi, l'accomplissement de ses plus secrets mystères.

De la place où se trouve Valérien il peut en effet rassasier ses regards de toutes ces splendeurs.

L'*arcosolium* est occupé par une pierre tombale sur laquelle le vieillard Urbain offre le pain et le vin du sacrifice. Le fond de l'abside est orné d'une peinture aux vives couleurs, dont le jeune patricien admire la noble simplicité, mais qu'il ne saurait comprendre. D'un côté, c'est Moïse, appuyé sur un rocher et ôtant sa chaussure. Au-dessus de lui, dans la nue, une main mystérieuse fait un signe. Le sens de ce geste est indiqué par ces paroles qui émergent en caractères flamboyants : *Otez vos chaussures; la terre que vous foulez aux pieds est sainte!* — Dans l'autre partie de l'abside, on voit une fresque représentant deux tables de pierre avec des inscriptions : c'est le Décalogue.

Le Pontife, entouré de ses officiants et de ses accolytes, poursuit, dans le recueillement le plus profond, le sacrifice commencé.

« *La paix soit avec vous*, dit-il. — Et tous de répondre : *Et avec votre esprit!* »

Bientôt toutes les têtes s'inclinent jusqu'à terre, tandis que le vénérable vieillard, seul, se dresse avec plus de majesté encore, afin de laisser tomber sur le symbole mystérieux qu'il tient entre les mains ces paroles sacramentelles : *Ceci est mon corps* — *Ceci est mon sang.*

C'était la cérémonie de la consécration.

A partir de ce moment solennel, Valérien remarque plus d'ani-

mation sur toutes ces lèvres, qui se remuent pour prier. Une autre observation le frappe, c'est que tous les assistants étendent leurs bras en forme de croix. Telle était la coutume dans la primitive Église, d'honorer ainsi plus spécialement le mystère sanglant du Golgotha, en face du mystère eucharistique de l'autel.

Quelques instants après, un mouvement se fait dans l'assemblée.

Un des assistants du Pontife, se tournant vers elle, avait lancé aux quatre coins de la catacombe ces paroles redoutables : « *Sancta sanctis!* — Les choses saintes aux saints! » Et presque toute l'assistance y répondait, en se mettant sur deux rangs, les hommes la tête découverte, et les femmes la tête ornée d'un voile blanc emblème du recueillement et de l'innocence.

En même temps deux vieillards qui s'étaient tenus jusqu'alors à genoux, comme deux anges adorateurs aux côtés de l'autel, en gravissent lentement les degrés et reviennent vers l'endroit où s'est rangée la foule. Ils portent chacun une coupe de vermeil, étincelante de pierres précieuses. Ce sont deux diacres de l'Église romaine.

Le premier diacre distribue à chacun des convives de ce banquet sacré un fragment de pain blanc comme la neige. Les hommes le reçoivent dans le creux de leur main droite, qu'ils soutiennent de la gauche; les femmes également, mais avec cette différence que leurs mains sont recouvertes d'une extrémité de leur voile, appelé *dominical* parce qu'il leur servait à recevoir le corps du Seigneur. Aussitôt après avoir reçu ce précieux dépôt, tous s'agenouillent en signe d'adoration; ils le portent à leurs yeux et à leur front, afin de les sanctifier par cet attouchement divin, et ensuite le déposent eux-mêmes dans leur bouche pour le manger avec foi et amour (1).

Valérien entend les paroles que le diacre prononce à chaque fois :

« *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle!* »

Le second diacre suit de près le premier; il est précédé lui-même d'un accolyte, qui tient à la main un plateau, dans lequel se trouve un certain nombre de petits chalumeaux d'or et d'argent.

(1) D'après le cardinal Bona, cet usage de communier, sous l'espèce du pain, a été en vigueur jusqu'au septième siècle : il en fut de même pour la communion sous l'espèce du vin, pour les simples fidèles.

Il incline la coupe devant chaque fidèle, qui, muni d'un chalumeau, aspire quelques gouttes du mystérieux breuvage. Pendant ce temps, le diacre fait entendre ces paroles :

« *Que le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle!* »

Valérien s'aperçoit, à n'en plus douter, qu'il assiste là à l'une de ces scènes étranges, auxquelles on accusait les chrétiens de se livrer. Il entend retentir à ses oreilles les mots de *corps* et de *sang* du Christ; et cependant ses yeux ne découvrent rien qui révèlent l'immolation d'une victime sanglante. Au contraire, tout ce qu'il voit ne peut que détruire tous ses préjugés à cet égard. Ce n'est pas un repaire de cannibales qu'il a devant les yeux, mais bien un des parvis du ciel. Car tous ceux qui participent avec une joie pleine de sérénité à ce repas symbolique, ne semblent plus des mortels d'ici-bas : ce sont des anges, tant l'amour du Christ paraît avoir transfiguré leurs radieux visages!

VI

Cependant la cérémonie sainte est achevée; le diacre a congédié la foule par ces paroles : *Ite, missa est.* Mais l'assistance, ne prenant pas au mot cette invitation liturgique, est restée devant l'autel du sacrifice dans l'adoration la plus profonde. Le Pontife, dépouillé des ornements sacerdotaux, fait signe à Valérien de le suivre; et tous les deux disparaissent au fond de l'abside, derrière le tombeau de l'*arcosolium.*

Là s'élève le siège pontifical d'Urbain; on en aperçoit le faîte qui domine le *cubiculum.* Urbain s'y assied, et Valérien, debout devant lui, peut lui confier à l'aise le secret qui bouleverse son âme.

Que se passait-il entre les deux interlocuteurs?

La foule anxieuse attendait l'issue de ce drame mystérieux. Par moment, on voyait le vieux Pontife se dresser sur son siège, et laisser tomber sur le jeune étranger un de ces regards de tendresse, qui semblait indiquer qu'un père se penchait sur son enfant pour l'encourager et le bénir.

L'entretien a déjà duré longtemps. Les quelques fidèles qui sortent de la catacombe, afin de regagner leur demeure, peuvent s'apercevoir que l'aurore blanchit déjà légèrement l'horizon.

Soudain, le vieillard se lève, prend Valérien par la main, et l'amène devant le tombeau de l'*arcosolium*.

Tous deux fléchissent le genou sur le degré de l'autel, vers lequel Urbain étend ses bras comme pour conjurer le Ciel. En même temps, on l'entend prononcer d'une voix majestueuse et tendre cette touchante prière :

— Seigneur Jésus-Christ, auteur des chastes résolutions, recevez le fruit de la divine semence que vous avez déposée au cœur de Cœcilia. O bon Pasteur, Cœcilia, votre servante, a, comme une éloquente brebis, rempli la mission que vous lui aviez confiée. Cet époux qu'elle avait reçu semblable à un lion impétueux, elle en a fait, en un instant, le plus doux des agneaux. Si Valérien ne croyait pas déjà, il ne serait pas venu jusqu'ici. Ouvrez, Seigneur, la porte de son cœur à vos paroles, afin qu'il reconnaisse que vous êtes son Créateur, et qu'il renonce au démon, à ses pompes et à ses idoles!

Le Pontife priait encore, lorsque, tout à coup, les parois et la voûte de l'*arcosolium* disparaissent sous d'épais nuages qui replient leurs flots argentés en spirales lumineuses. Un souffle léger se fait sentir, les nuages s'entr'ouvrent, et aussitôt apparaît aux regards du Pontife et de Valérien, encore agenouillés, un personnage d'une physionomie ravissante.

C'est un vieillard de la taille d'Urbain. Sa figure vénérable est encadrée d'une longue barbe blanche et de cheveux qui retombent en flocons d'albâtre sur ses épaules demi-nues. Un *pallium*, d'une blancheur éclatante, fait onduler ses plis majestueux autour de son corps, qui semble lancer des rayons. Sa tête est environnée d'une auréole dont l'éclat est éblouissant. D'une main, il tient appuyé et ouvert contre sa poitrine un livre écrit en lettres d'or; de l'autre, il fait un geste qui s'adresse au jeune païen, comme pour l'attirer à lui.

A cette vue, Valérien est saisi de stupeur. Il se tourne vers le Pontife, dont l'attitude suppliante élance le corps immobile vers l'apparition mystérieuse. Quant à lui, il ignore quelle contenance prendre en face d'une révélation si subite.

Sous le rayonnement de cet éclat extraordinaire, sous l'empire de ce regard qui le fascine, Valérien éprouve un frémissement étrange.

Ses yeux semblent interroger avec inquiétude le personnage auguste qui lui apparaît; son cœur bat plus violemment dans sa poi-

trine oppressée; une sueur glaciale, mélangée de vapeurs fébriles, ruisselle de son front et envahit tous ses membres. Il ne sait s'il doit s'approcher plein de respect, ou fuir plein d'épouvante.

Cependant le resplendissant vieillard s'incline de plus en plus vers le marchepied de l'autel, où se tient Valérien tout tremblant d'émotion.

— Jeune homme, lui dit-il, d'une voix pleine de majesté, lis les paroles de ce livre, et crois ce qu'elles te diront. A ce prix tu mériteras d'être purifié et de contempler l'ange, dont la très fidèle vierge Cœcilia t'a promis la vue.

Ces paroles rassurent Valérien; le sourire qui les accompagne sur les lèvres de son surprenant interlocuteur, fait pénétrer un rayon de joie jusqu'au fond de son cœur. Il va donc jouir de la faveur pour laquelle il a quitté son opulente maison, et s'est enseveli à travers tous ces tombeaux! Ce privilège lui est promis par Cœcilia; et le Ciel semble confirmer cette promesse!

Alors il porte avec avidité ses regards sur le livre, que l'auguste vieillard tient ouvert devant lui. Il y lit lentement ces mots :

« Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême! un seul « Dieu, père de toutes choses, qui est au-dessus de tout et en nous « tous! »

VII

C'en est fait.

Chacune de ces paroles est pour Valérien un trait de lumière, qui chasse de son esprit les ténèbres qu'y avaient amassées les erreurs du paganisme : chacun de ces mots retentit au fond de son âme, comme un écho céleste de la vérité divine!

Toutes les aspirations de son intelligence et de son cœur lui paraissent satisfaites. Il découvre enfin la vérité qu'il a tant cherchée, et il l'aime déjà d'un éternel amour! Cette révolution soudaine lui dit le dernier mot de toutes les choses de la terre et des cieux, du temps et de l'éternité, des hommes et de la Divinité.

Aussi, toutes ses facultés se meuvent à l'aise dans cette atmosphère lumineuse et pure, qui émane de ce livre de vie, dont il dévore d'un regard mouillé de douces larmes les caractères mystérieux.

Comme le voyageur qui a longtemps égaré ses pas à travers une forêt obscure, tressaille de joie lorsque, sortant enfin de dessous

ces sombres voûtes de feuillage, il voit s'épandre autour de lui les rayons ardents de l'astre du jour : ainsi en est-il de Valérien. La philosophie païenne ne lui avait laissé que des obscurités ; il avait erré dans ses ténébreux sentiers, trop longtemps ; les incertitudes torturaient son esprit. Quant à son cœur, le paganisme, avec son culte grossier de la matière et son apothéose de tous les désordres, révoltait sourdement sa nature pleine d'aspirations meilleures ; la fange du vice étouffait son âme.

Les entretiens de Cœcilia avaient déjà grandement préparé les voies à la vérité et à la vertu. Mais ces quelques paroles, qu'il venait de lire, avaient dissipé tous les nuages et chassé tous les miasmes qui pouvaient en altérer la céleste splendeur.

Il ne pressentait plus seulement : il contemplait, et il voyait !

Ce n'était plus un horizon qui fuyait devant lui, échappant à ses désirs, et ne lui laissant à saisir que des illusions ; mais c'était la divine réalité, qui lui apparaissait avec tout le cortège de ses espérances et de ses satisfactions intimes.

Aussi, quand le vieillard de la vision lui adressa cette question : « Jeune homme, crois-tu qu'il en est ainsi ? » Celui-ci, rempli d'un enthousiasme indicible, ne sut que répondre par ces mots :

— Rien de plus vrai sous le ciel ! rien qui doive être cru plus fermement !

Il se fit alors dans les cieux un grand mouvement de joie, lorsque cet acte de foi éclata dans la nuit de la catacombe de la voie Appienne. Valérien put en voir le reflet sur les lèvres souriantes et sur le front, plus rayonnant encore, de la vision céleste qu'il avait devant lui.

L'apparition merveilleuse étendit sa main au-dessus de la tête du jeune patricien, comme pour laisser tomber sur lui une bénédiction suprême ; en même temps elle indiquait au Pontife la piscine de la régénération.

Ce fut là dernière révélation du mystérieux vieillard ; car le nuage aux ondes argentées se referma sur lui ; et il disparut lui-même, comme un brillant météore, dans les voûtes silencieuses de *l'arcosolium*.

Ce personnage d'outre-tombe, qui était accouru afin de recevoir l'acte de foi de Valérien et de ratifier la promesse de sa virginale épouse, n'était autre que l'Apôtre des nations, le converti de Damas. C'était saint Paul lui-même, qui était venu remporter, au moyen de

la doctrine contenue dans ses épîtres, une de ces victoires décisives contre la philosophie et la société païennes, dont Valérien était l'un des représentants les plus distingués.

L'assistance priait toujours avec ferveur : le nuage avait enveloppé à ses regards cet autre Thabor, dont il ne lui avait pas été donné de contempler la vision ravissante.

Cependant le vieux Pontife fait couler avec abondance des larmes d'attendrissement, lorsqu'il raconte ce qui vient de se passer. Puis, saisi d'une inspiration soudaine :

— Dieu de bonté, s'écrie-t-il, vous exaucez toujours ceux qui vous implorent avec confiance. C'est par mon ministère que vous voulez manifester à vos enfants les trésors inépuisables de votre immense miséricorde. Soyez béni à jamais, ô mon adorable maître, de ce que vous venez d'opérer en votre serviteur Valérien! Couronnez votre œuvre, Seigneur tout-puissant. Vous avez ouvert ses yeux à la céleste lumière de la foi, ouvrez sur son âme les sources fécondes, dont les eaux rejaillissent jusqu'à la vie éternelle!

Il dit; et toute l'assemblée de répondre : *Fiat! Fiat! Amen! Amen!*

VIII

On trouvera peut-être étrange cette double faveur, dont le jeune époux de Cœcilia fut l'objet au sein de la catacombe Saint-Callixte : l'apparition miraculeuse de l'Apôtre, et la cérémonie soudaine du baptême.

Ces événements sont, en effet, étranges; mais ils n'en furent pas moins réels.

Quant au premier de ces évènements, il n'y a rien qui doive surprendre outre mesure. L'histoire des temps primitifs de l'Église nous apprend que les apparitions des saints étaient fréquentes. Tertullien, l'immortel apologiste de cette époque, fait mention de ces faits merveilleux. On en comptait beaucoup parmi les premiers fidèles qui avaient été l'objet de visions surnaturelles, auxquelles se rattachaient des conversions éclatantes.

Qu'y-a-il donc alors de si extraordinaire qu'un homme, dont la destinée venait d'être unie si intimement à celle d'un ange de la terre, ait été favorisé de la visite d'un des plus illustres habitants des cieux?

Pour le second fait qui va se passer, il paraît tout aussi exceptionnel.

Car, ordinairement, on n'admettait un adulte à la grâce insigne du baptême qu'après deux années de catéchuménat. Ce laps de temps, préparatoire au grand acte qui devait, d'un fils de ténèbres, faire un enfant de lumière, n'était pas tant une étude de la doctrine sacrée qu'une épreuve pour les mœurs. Aussi, l'introduction du catéchumène au baptistère dépendait plus de l'amélioration de sa vie que de la culture de sa foi. Et par contre, il n'était pas rare de voir le baptême différé jusqu'à la mort pour certaines personnes, qui ne se corrigeaient pas suffisamment de leurs vices grossiers.

Au commencement du carême, ceux qui aspiraient à la grâce de la régénération baptismale faisaient inscrire leurs noms sur le registre des *compétents*.

Pendant le temps de la sainte Quarantaine, les prêtres faisaient sur eux, en présence des fidèles, les exorcismes appelés *scrutini*. A la fin du carême, ceux qui en étaient jugés dignes recevaient le titre et la grâce du chrétien, la veille de la Résurrection du Sauveur. Quant à ceux qui avaient besoin d'une plus longue épreuve, ils étaient réservés pour la veille du jour où le Saint-Esprit vint fonder l'Eglise, en descendant sur les Apôtres au Cénacle. Pâques et la Pentecôte étaient les deux fêtes, dont les vigiles étaient consacrées au ministère du baptême solennel.

Cette coutume, passée en règle, subsista jusqu'au sixième siècle de l'ère chrétienne.

Il n'y avait d'exception que pour les enfants qui avaient encore conservé leur âme exempte des fautes graves que peut amener l'âge de raison. De même, l'exception existait en faveur des adultes que la persécution menaçait d'arracher au sein de l'Église, avant qu'ils aient pu en sucer le lait maternel, qui redonne la vie aux âmes.

L'époque que nous étudions, quoique calme à l'extérieur, n'en était pas moins pleine de périls pour les chrétiens.

La suite de ce récit en fournira plus que suffisamment la preuve.

Aussi Urbain ne crut-il pas devoir hésiter devant l'inspiration du Ciel, la nécessité des circonstances et le signe manifeste de la vision.

— Le doigt de Dieu est visiblement sur Valérien, pensait-il. Et quand Dieu fait tant que de mettre son doigt sur quelqu'un pour se l'attacher sans retour, il sait, par des moyens qui lui sont propres,

le marquer du cachet qui rectifie son intelligence et transforme subitement son cœur.

C'est ce qui avait lieu pour le jeune patricien.

Le Pontife s'aperçut de cette touche merveilleuse de la grâce; et l'assistance tout entière en eut comme le divin pressentiment, quand elle répondit d'une voix unanime et enthousiaste à la communication inspirée du Vicaire de Jésus-Christ : *Fiat, fiat; Amen! Amen!*

Dans cette circonstance, la voix du peuple était bien la voix de Dieu !

IX

De nos jours, on conserve encore, dans quelques catacombes, des traces non équivoques de l'administration du sacrement de pénitence. Ce sont deux excavations contiguës, pratiquées généralement aux environs de l'autel principal. L'une, en forme de banc, servait de siège au confesseur; l'autre, en forme de prie-Dieu, faisait l'office d'agenouilloir pour le pénitent. Cette dernière excavation n'existe que d'un côté du siège : preuve frappante du secret avec lequel devait s'accomplir la cérémonie, dont ce lieu retiré était le mystérieux théâtre !

Ce fut vers l'un de ces endroits que l'on vit le fier patricien se jeter aux pieds du tendre vieillard, et que tous les deux confondirent ensemble les plus secrètes pensées de leur cœur, comme aussi les plus douces larmes de leurs yeux.

Valérien n'étant pas encore chrétien, ce ne fut qu'une confidence intime, et non un sacrement.

De là au baptistère il n'y eut qu'un pas.

Deux rangées de fidèles, portant des torches, les accompagnent. Urbain s'y rend à travers la foule recueillie, tenant son jeune converti par la main. Arrivé au bord de la piscine, dans la salle des catéchumènes, Valérien s'incline aux pieds du Pontife, qui prononce sur lui les exorcismes d'usage.

Après avoir maintes fois, par la vertu du sang de Jésus-Christ, conjuré le démon de quitter le corps et l'âme de cet ancien adorateur des idoles, Urbain élève la voix; et, du ton le plus majestueux, il adresse à Valérien ces solennelles paroles :

— En face du Très-Haut, Seigneur tout-puissant, dont vous allez devenir l'héritier et le fils; en face des tabernacles du Christ, dont vous

êtes déjà, par vos désirs, le frère bien-aimé; en face des saints autels, où vous serez admis à la participation des plus augustes mystères; en face des anges, qui gardent ces lieux sacrés, et dont les mains vont vous revêtir de la robe d'innocence; en face de nos vénérés martyrs, dont les corps reposent dans ces tombeaux, et dont les âmes vous contemplent des célestes sphères; en face de l'assemblée des fidèles, dont vous partagerez désormais les combats pour partager un jour la gloire; en face de cet Évangile, qui devra être la lumière de votre esprit, la force de votre cœur, la règle de vos volontés, le titre impérissable de vos droits à l'éternelle récompense; en face de moi, l'indigne Pontife de l'Église de Dieu, de moi qui aurai à rendre un compte sévère de votre âme, ainsi que de tout le troupeau confié à mes soins, au tribunal du souverain Juge; en face de tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre et dans le ciel; en face même de tout ce qu'il y a de plus redoutable dans les profondeurs de l'infernal abîme, jurez, de toute l'ardeur de vos résolutions, que vous renoncez pour toujours au démon, à ses pompes et à ses œuvres!

« Faites serment que vous abjurez et son empire et ses faveurs : car ses faveurs sont les remords, et son empire, l'enfer! — que vous renoncez à ses pompes : car ses pompes sont les maximes de ce monde menteur qui hait Jésus-Christ, et que Jésus-Christ poursuit de sa haine et de ses anathèmes; ce sont les vanités de ce monde pervers qui ne fait que séduire tout ce qui le regarde, que souiller tout ce qu'il touche, que perdre tout ce qu'il promet de sauver!

« Promettez que vous abjurez à jamais les œuvres du démon : car ses œuvres sont le péché, le péché, qui a crucifié notre Sauveur aux bras de la croix du Calvaire, après avoir fait rougir ses joues sous les honteux soufflets du Prétoire, et son front sous la pointe des épines de sa sanglante couronne; — le péché, qui a chassé l'homme du paradis terrestre et qui le chasse encore tous les jours du paradis céleste; — le péché, qui introduit les ténèbres dans notre esprit, le désordre dans notre cœur, la faiblesse dans notre volonté, le ver rongeur du remords dans nos consciences, la désunion dans les familles, la discorde dans la société, la guerre dans les nations, les ruines et le malheur, partout et toujours en ce bas monde, comme partout et toujours en ce monde d'outre-tombe, où règne une éternelle horreur!

« C'est à cet ennemi-là, Valérien, jeune élu du Seigneur, qu'il faut

que vous juriez en ce moment une haine, qui n edevra s'éteindre en vous qu'avec le dernier battement de votre cœur ! Consentez-vous à faire un pareil serment?

— Oui, mon Père, réplique résolument Valérien, tout transporté par la vive émotion que les paroles ardentes du Pontife avaient excitée dans son âme.

Puis, posant la main droite sur le livre des Évangiles, il prononce d'une voix lente et avec la conviction la plus profonde ces mots :

— Oui ; je le jure en face de tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre comme au ciel. Je me sépare, dès ce moment et pour toujours, de l'immortel ennemi de mon âme et de mon Dieu. Je renonce au démon; je renonce à tous ses suppôts qui sont les idoles; je renonce à toutes ses pompes, qui sont les maximes et les vanités de ce monde corrompu et corrupteur; je renonce à ses œuvres qui sont les péchés. Je ne veux plus être qu'à Jésus-Christ, mon Créateur, mon Sauveur, mon adorable Maître, et, je l'espère, mon éternelle récompense!

— Que la grâce du Seigneur vous soit en aide! murmure Urbain.

— Ainsi soit-il ! répondent en chœur les assistants.

Alors les diacres dépouillent Valérien de ses vêtements, et lui préparent la robe baptismale. Urbain fait couler sur son front l'huile sainte des catéchumènes, et l'invite à descendre les degrés de la piscine salutaire.

Pendant que s'opèrent les trois immersions prescrites parle rite en usage, on entend la voix majestueuse du vieux Pontife qui évoque au-dessus des eaux agitées du baptistère, pour les féconder de la grâce, le souvenir et l'action des trois personnes divines :

« *Je te baptise, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit!* »

Et les fidèles, unis aux clercs, de répondre encore : *Ainsi soit-il!*

X

C'en est fait. Le jeune époux de Cœcilia avait descendu les degrés de la piscine, enfant de colère ; il les remonte, enfant d'amour. Le vieux Pontife le reçoit dans ses bras; son cœur déborde de joie; il le couvre de ses baisers paternels.

Comme une mère comble de ses plus tendres caresses l'enfant

qu'elle vient de mettre au monde; ainsi, et plus qu'elle, le saint vieillard ressent les joies de cette autre maternité qui enfante les âmes. Tous deux à genoux devant l'autel du sacrifice, ils rendent grâces au Seigneur du mystère de résurrection qui vient de s'opérer dans ce royaume de la mort.

Peut-être Urbain eut-il le secret pressentiment qu'un jour viendrait bientôt, où cette robe blanche du baptême s'empourprera du sang du martyre.

Dans cet épanchement intime, le père essaya-t-il de prémunir déjà le fils contre les rudes combats qu'auraient à essuyer, presque au sortir de ces lieux, sa vertu et sa foi? Lui revéla-t-il quelque chose de ces pressentiments qui lui faisaient apercevoir, au-dessus de sa tête couronnée d'innocence, le glaive sanglant du bourreau?

Nous l'ignorons.

Toujours est-il qu'ils restèrent encore longtemps à converser et à prier ensemble. La foule se dispersait insensiblement à travers les longues galeries du souterrain.

Cependant, il est temps aussi pour le jeune chrétien de se détacher de ces lieux bénis, où il vient de retrouver, dans les ténèbres, des horizons si lumineux, et au milieu des tombeaux, une vie si pleine d'ineffables jouissances. Urbain lui donne une dernière bénédiction.

— Allez, lui dit-il, allez en paix, mon fils; et que l'ange de Dieu vous accompagne dans toutes vos voies!

Valérien se joint au dernier flot, qui s'écoule vers la sortie de la catacombe. A cette heure, les étoiles pâlissaient à la voûte du firmament; et les premiers rayons de l'aurore blanchissaient les hauteurs de Prœneste et de Tibur.

Le noble patricien franchit de nouveau les murs d'enceinte de la ville à la porte Capena. Il rapporte, enfermés dans son âm e régénérée, un parfum et une force capables de vaincre toutes les corruptions et toutes les cruautés de Rome païenne. Ce parfum, c'est l'innocence baptismale qui l'a fait chrétien; cette force, c'est la foi héroïque qui fera bientôt de lui un martyr!

F. Périgaud.

(*A suivre*).

QU'EST-CE QUE LA VÉRITÉ?

Les choses ne savent pas mentir.
(Saint Thomas).

S'il est un problème qui s'est imposé de tout temps à l'homme qui pense, c'est plus qu'aucun autre, celui de la vérité. Savants et philosophes, moralistes et théologiens, tous l'ont également agité; mais chacun, selon son point de vue, l'a résolu d'une manière différente : les uns, d'après les opinions régnantes; les autres, d'après l'imagination; d'autres encore, d'après les simples vues de la raison. De là, une multitude de solutions et de définitions diverses. Nul, cependant, jusqu'ici, n'a songé à la puiser seulement dans la réalité et à la chercher dans les êtres de la nature; nul, non plus, n'a pensé à employer pour sa découverte les seuls procédés de la méthode expérimentale. C'est de ce dernier point de vue que l'auteur voudrait l'envisager. Déjà il a tenté, à son tour, de résoudre ce grand problème, dans un ouvrage inédit intitulé : *Science et vérité*; c'est de celui-ci qu'il a extrait la présente notice.

Qui ne connaît d'ailleurs l'attrait invincible que la vérité inspire au savant; l'ardeur qu'il déploie pour la conquérir, les travaux qu'il entreprend pour la connaître, les veilles et les méditations qu'il lui consacre? Nul effort ne lui coûte. Pour découvrir ce trésor inestimable, il visite les déserts les plus arides, traverse les mers les plus lointaines, gravit les montagnes les plus escarpées, pénètre dans les souterrains les plus profonds, subit les plus dures privations, et souvent même lui sacrifie sa vie.

Ecoutez l'un de ceux qui, sans l'atteindre dans ses pleines clartés, l'a du moins poursuivie avec le plus de courage et de dévouement : « C'est cette espérance de la vérité constamment déçue, dit C. Ber-

nard, constamment renaissante, qui soutient et soutiendra toujours les générations successives dans leur ardeur passionnée à étudier les phénomènes de la nature... En effet, ajoute-t-il, l'unique mobile qui agit et soutient l'investigateur dans ses efforts, c'est précisément cette connaissance qu'il saisit et qui fuit toujours devant lui, qui devient à la fois son seul tourment et son seul bonheur. » (*Du progrès dans les sciences physiologiques. La science expérimentale*, in-12. Paris, J.-B. Baillière, 1878, pp. 67 et 85.)

Malheureusement pour lui, comme pour tous les savants de nos jours, Bernard a cherché la vérité où elle n'était pas, ou du moins, où il ne pouvait la découvrir tout entière. Il s'est arrêté au procédé de Tycho-Brahé, qui se borne à observer ce qui se voit, se touche, se compte et se pèse; c'est à peine si, à l'exemple de Galilée et de Kepler, il a osé rassembler les phénomènes semblables pour en former des lois; mais jamais il n'a osé suivre l'exemple de Newton, qui s'est élevé des effets aux causes, pour chercher, dans celles-ci, le principe qui explique les lois et les phénomènes. Ecoutez cependant l'un des maîtres de la science actuelle, il vous dira que « tout est caché, obscur, et matière à discussion quand on ignore la cause des phénomènes; que tout est clarté quand on la possède ». (M. Pasteur, *Théorie des germes*. Académie de médecine, 1878.) Si donc nous tenons à découvrir la vérité, suivons le précepte du grand philosophe de la nature, qui nous a si bien prouvé, par ses œuvres, son importance et sa valeur. « Le grand but qu'on doit se proposer dans l'étude de la nature, dit Newton, c'est de raisonner sur les phénomènes sans le secours d'aucune hypothèse et de déduire les causes des effets jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la Cause première. » (*Optiq. Quest.* XXVIII.)

C'est en suivant les préceptes de ce grand homme que nous chercherons la vérité par la science; c'est en employant la méthode expérimentale qu'il a recommandée, que nous tenterons de la découvrir; c'est surtout en excluant de ces recherches toute hypothèse que nous nous efforcerons de l'atteindre. L'observation directe et l'induction nous serviront seules à la dégager des formes sensibles où elle est imprimée.

I

Cherchons avant tout à préciser ce qu'il faut entendre par le mot vérité, car c'est en vain qu'on s'adresse aux ouvrages de philosophie modernes, à l'histoire de cette science et aux encyclopédies les plus récentes pour le savoir. Tous ces ouvrages sont muets sur elle. Tous les auteurs prononcent sans doute, à chaque instant son nom, mais en lui donnant les acceptions les plus diverses. On est même souvent surpris de voir traiter incessamment une même affirmation de vérité par l'un et d'erreur par les autres. Nul terme n'est entouré de plus de confusion. C'est au point que si vous interrogez dix personnes sur la vérité, vous obtiendrez dix réponses différentes. Y en a-t-il du moins une seule d'exacte? Mais comment s'en assurer si l'on ne découvre une pierre de touche pour l'éprouver, ou une norme pour la juger?

Il suffirait, pour s'assurer de l'exactitude de cette imputation, de jeter un simple coup d'œil sur les principales acceptions que ce mot a reçues jusqu'ici.

La plus connue et la plus généralement acceptée est la célèbre définition ontologique de saint Augustin : la vérité, « c'est tout ce qui est », *id quod est*, dit-il dans ses Soliloques, *est veritas*. Ainsi, le *concept* qui gît encore dans l'esprit, l'*idée*, le *jugement* et la simple *affirmation*, qui *sont* en lui, sont autant de vérités. Alors, pourquoi des mots différents dès que chacun d'eux signifie la même chose?

Mais, dit-on, l'usage a prévalu, et l'on ne peut lutter contre l'assentiment général; le philosophe doit toujours faire un grand cas du sens commun, qui est une lumière dont la nature elle-même a éclairé l'intelligence de tous les hommes.

Or, l'usage a attribué la qualité de *vrai*, d'abord, aux choses qui sont en nous, à nos concepts, à nos idées, à nos jugements et à nos affirmations; ensuite, aux choses qui sont hors de notre esprit. De là les trois espèces de vérités dites logique, morale, et métaphysique ou ontologique, auxquelles il faut ajouter les vérités mathématiques, géométriques, d'axiome et d'évidence.

Respectons l'usage, mais disons de suite pourquoi nous n'avons pu nous y renfermer. C'est, en premier lieu, parce que, le plus

souvent, un mot plus exact peut remplacer le mot vérité ; en second lieu, parce que ces vérités établissent la confusion dans le langage, conduisent à l'erreur et ont même servi à enfanter les systèmes les plus dangereux ; et, en troisième lieu surtout, parce qu'elles ne peuvent nous fournir l'appui nécessaire à nos recherches, ni les lumières qui doivent éclairer l'objet auquel tendent tous nos efforts, celui de nous faire connaître ce qui est réel et immuable.

Que peuvent nous apprendre, en effet, des concepts, des idées, des jugements et des affirmations sur les réalités objectives, quand toutes ces vérités dérivent de l'intellect seulement, que toutes sont subjectives et n'ont nul rapport avec ce qui existe hors de nous?

Ajoutons même, en les considérant d'une manière générale, que c'est en vain qu'on cherche la moindre similitude entre toutes ces vérités. Aussi rien de plus vague, de plus mal déterminé, que les différentes définitions qu'on a tenté d'en donner.

Ainsi, saint Thomas, dans sa définition logique de la vérité, dit qu'elle « est la conformité de la chose et de l'entendement », et qu'elle consiste en « une simple équation entre l'affirmation et son objet ». *Veritas intellectûs est adæquatio intellectûs rei secundum quod intellectus dicit esse quod est, vel non esse quod non est.* (*Adv. gent.*, l. I, XLIX, n° 1.) Mais qui ne voit combien cette *adæquatio* peut elle-même varier selon les intelligences, les circonstances et les temps? Or que peut être une vérité qui varie et qui change? Saint Anselme l'a encore définie : « Ce qui est comme cela doit être », *Rectitudo id est quod debet esse.* (*De veritat.*, c. XII.) Mais qui sait ce qui « doit être » pour le déclarer une vérité?

Quelle idée se faire de la vérité en interrogeant les diverses définitions qui en ont été données? Ainsi, selon Locke, « la vérité est dans la convenance des choses naturelles *cum intellectu nostro* », d'où il suit que notre intellect est la source et la règle de la vérité. Selon M. de Margerie, c'est la simple affirmation de ce qui est. « Qu'est-ce, en effet, dit-il, que la vérité? Est-ce une chose, un être? La langue ne permet point de le dire, ni le bon sens non plus. Ce livre qui est là sous mes yeux, et qui serait là quand je ne le verrais point, n'est pas une vérité, mais quand *j'affirme* que ce livre existe, ou que la vertu est aimable, ou que le tout est plus grand que la partie, je *dis* et je *pense* des vérités... La vérité est donc un *acte de l'esprit :* elle ne subsiste pas par elle-même, comme une substance, elle ne *subsiste que dans l'esprit qui la conçoit.* » (*Théodic.*, 3e édi-

tion, in-12, t. I, p. 260.) Ainsi, selon M. de Margerie, c'est *l'esprit qui conçoit et qui crée la vérité.*

Selon Wolf, elle consiste dans « la conformité de l'être avec ses principes » (*Corpus philosoph. ontolog.*), d'où il résulte qu'une montagne d'or étant possible, en l'affirmant on dit une vérité. Selon Littré, « la vérité est la qualité par laquelle les choses nous apparaissent telles qu'elles sont, » (*Dict.*, art. *Vérité*); mais comme « ces qualités » sont variables, il en résulte que la vérité n'offre rien de fixe ni d'immuable.

Selon Malebranche, c'est toute autre chose encore : « La vérité, c'est Dieu, dit-il, et Dieu seul est la vérité. » Mais qui l'a constaté, et pourquoi deux mots distincts, si chacun d'eux signifie la même chose? Sans doute la vérité nous fait connaître Dieu, mais elle n'est pas Dieu même. Cependant E. Saisset semble avoir adopté cette définition, car il dit aussi : « La vérité qui demeure, et la vérité toujours vivante, c'est Dieu. » (*Ess. de philosoph. relig.*, 3e édit., t. II, p. 40.) Bossuet dit encore que : « Les vérités éternelles... sont quelque chose de Dieu ou plutôt sont Dieu même. » (*Connaiss. de Dieu*, etc., ch. IV, § 5.) Toutefois, Malebranche repousse ces vérités, « même celles qui sont éternelles, dit-il, comme deux fois deux font quatre... ce ne sont pas des êtres absolus, tant s'en faut, ajoute-t-il, que nous croyions qu'elles soient Dieu; car il est visible que cette vérité ne consiste que dans un rapport d'égalité qui est entre deux fois deux et quatre; ainsi, nous ne disons pas que nous voyons Dieu en voyant les vérités, comme le dit saint Augustin, mais en voyant les idées de ces vérités. (*Recherches sur la vérité*, l.III, 2e part., VI.)

Qui ne comprend, en présence d'une telle confusion, qu'un homme d'esprit, comme M. Schérer, se soit vengé de toutes les déceptions qu'elles lui ont données, en formulant une autre définition beaucoup plus vague encore? « La vérité n'est autre chose, dit-il, que l'évolution de l'intelligence humaine, *le vrai n'est plus vrai* en soi... le vrai, le beau, le juste, *se font* perpétuellement, parce qu'ils ne sont autre chose que l'esprit humain qui, en se déployant, se retrouve et se reconnaît, » (*Revue des Deux-Mondes*, *Hegel et l'Hégélianisme*, 15 fév. 1861.)

Qu'y a-t-il d'étonnant qu'un mot aussi mal défini ait reçu tant d'acceptions diverses, et finisse par arriver à jeter la confusion dans le langage et dans les esprits? Toutefois, ce n'est pas encore là son

plus grand défaut, car si on le considère dans ses conséquences, on se convainc bientôt que celles-ci sont nuisibles et même dangereuses!

Est-il indifférent, par exemple, de considérer, avec Fénelon, de simples *idées* comme des *vérités*? Au premier aperçu, rien de plus innocent! « Tout ce qui est vérité universelle et abstraite, dit-il, est une *idée*, et tout ce qui est idée est Dieu même! » (*Œuv. philosoph.*, p. 120.) Examinons un instant quel peut être le résultat de cette confusion? Ne sera-ce pas celui de transformer en Dieu toutes les idées abstraites et nécessaires, et notamment les suivantes? « Il est impossible d'être et de n'être pas; » — « le tout est plus grand que la partie; » — une ligne parfaitement circulaire n'a aucune partie droite; » — « entre deux points donnés, la ligne droite est la plus courte; » etc., etc. — « Est-il possible de concevoir Dieu comme l'ensemble de ces propositions, dit avec raison A. Garnier, dont plusieurs ne sont que des tautologies... ou au moins faut-il concevoir Dieu comme les objets qu'elles représentent? Nous est-il possible de concevoir Dieu comme une ligne parfaitement circulaire, qui n'a aucune partie droite, ou comme une ligne droite entre deux points donnés, ou comme un triangle équilatéral qui n'a aucun angle obtus ou droit? » (*Traité des facultés de l'âme*, t. III, p. 275.) Vous pouvez comprendre, par cet exemple, l'inconvénient de confondre « ce qui est » tout simplement avec la vérité.

Mais voici un exemple plus grave encore. L'un des plus célèbres philosophes de l'antiquité, Démocrite, *juge* un jour que « tout ce qui paraît aux sens est nécessairement la vérité » (Aristote, *Métaphys.*, l. IV, 5): de là une première erreur qui lui fait prendre les apparences pour la vérité. Dominé par cette conviction, il veut « se rendre compte de la nature à l'aide des sens, et celle-ci lui apparaît comme un fleuve rapide qui entraîne tout », dit Platon (*Théétète*), seconde erreur conséquence de la première. N'apercevant dans la nature qu'il contemple que de la matière et du mouvement, il en *conçoit* une troisième beaucoup plus grave encore : c'est que la nature n'est composée que de matière à laquelle le mouvement est essentiel.

Une fois son esprit imbu de ces *concepts* et de ces *jugements* qu'il prend pour autant de vérités, il veut tout expliquer par eux. Il *suppose* que la matière est composée d'atomes qui possèdent des forces inhérentes, et *conçoit* qu'on peut, à l'aide de ces deux élé-

ments, expliquer l'origine du monde et des êtres ; il imagine alors une théorie qui, à l'aide du plein et du vide, rend compte de tout ce qui est ! Selon cette théorie, dans le principe, le plein était constitué par des atomes jouissant d'un mouvement éternel; le vide, par l'espace où ils se mouvaient. De telle sorte que tous les corps et tous les êtres se seraient formés par la rencontre des premiers, poussés les uns vers les autres par le mouvement inhérent dont il les croyait doués.

Son imagination suppléant alors au vide des faits, le voilà qui, pour compléter sa *théorie*, *suppose* qu'il y a des mondes à l'infini, qui ont eu un commencement et qui sont sujets à corruption; que rien ne se fait de rien ni ne s'anéantit; que les atomes sont infinis par rapport à la grandeur et au nombre; qu'ils se meuvent en tourbillon, et que de là proviennent toutes les concrétions, le feu, l'eau, l'air et la terre, toutes ces matières n'étant constituées que par des assemblages d'atomes ; que leur solidité les rend impénétrables et fait qu'ils ne peuvent être détruits; que le soleil et la lune sont formés par des mouvements et des circuits, et que ces masses se sont grossies en s'agitant en tourbillon; que l'âme qui est la même chose que l'esprit consiste en atomes libres, lisses, ronds comme ceux du feu; que ce sont les plus mobiles de tous les atomes, et qu'ils pénètrent le corps entier ; que l'intuition se fait par des objets qui tombent sous son action ; enfin, que tout provient d'un mouvement de tourbillon, qui est le principe de toute génération qu'il appelle nécessité. (Platon, Aristote, Diogène, Laërce, etc.)

Pourquoi s'abandonner à de telles fantaisies, dira-t-on? Cependant Démocrite était un savant fort remarquable pour son époque. « Il entendait la physique, la morale, les humanités, les mathématiques, et avait beaucoup d'expérience dans les arts. » (Diogène Laërce.) « Démétrius et Antisthènes disent même qu'il alla en Égypte trouver les prêtres de ce pays, qu'il apprit d'eux la géométrie; qu'il se rendit en Perse auprès des philosophes chaldéens et pénétra jusqu'à la mer Rouge; qu'il conversa avec les gymnosophistes et fit un voyage en Éthiopie. » (*Ibid.*) Ce qui semble manifeste, c'est que le philosophe d'Abdère possédait de grandes connaissances et avait acquis une expérience des plus remarquables, comme l'atteste en particulier le fait suivant : « Hippocrate étant allé voir Démocrite, selon le dire d'Apollodore, celui-ci envoya quérir du lait et, après l'avoir regardé, il dit que c'était du lait d'une chèvre

noire, qui avait porté pour la première fois; ce qui donna de lui une haute idée à Hippocrate qui s'était fait accompagner par une jeune fille. Démocrite la remarqua. — Bonjour, ma fille, lui dit-il. Mais l'ayant revue le lendemain, il la salua par ces mots : — Bonjour, femme. Effectivement elle l'était devenue dès la nuit dernière. » (*Ibid.*)

Tel fut l'auteur et telle est l'origine du système atomique inventé d'abord par Leucippe, développé par Démocrite, soutenu par Épicure et propagé ensuite par Lucrèce. Ce système, imaginé sans doute, à la vue d'un tourbillon de poussière qui les avait aveuglés, était tombé depuis longtemps dans l'oubli, quand un savant physicien anglais crut devoir le ressusciter de nos jours. Croirait-on que John Tyndall, qui a une réputation faite et qui s'impose à l'estime publique, ait osé l'exhumer dans une séance publique (*Discours de Belfast*), et ait consacré sa riche imagination à soutenir qu'il n'existe rien en dehors de la matière et des forces cosmiques, et que, bien que les atomes de Démocrite soient privés de sentiment, ils se combinent suivant des lois mécaniques pour produire les formes organiques, et que les phénomènes de la sensation et de la pensée sont les résultats de leurs combinaisons! (*Ibid.*)

Est-il donc possible de découvrir, dans ces *concepts* et dans ces *théories*, le moindre élément de réalité et, par conséquent, de vérité? Qui a vu un atome, qui a constaté l'existence des forces cosmiques? Personne, assurément! Et cependant, c'est sur de telles *suppositions*, qui ne sont fondées que sur l'invisible et sur l'inconnu, que se sont élevés le matérialisme et l'athéisme qu'on enseigne de nos jours dans les grandes écoles! Comment des hommes de science peuvent-ils se laisser entraîner par des théories aussi imaginaires sans se souvenir que « le seul moyen de prévenir ces écarts consiste à supprimer ou au moins à simplifier, autant qu'il est possible, le raisonnement qui est de nous et qui seul peut nous égarer; à le mettre continuellement à l'épreuve de l'expérience; à ne conserver que les faits qui ne sont que les données de la nature, et qui ne peuvent nous tromper », comme le recommandait avec un si grand sens Lavoisier? (*Prélim. du Traité de Chimie.*)

Il est facile de constater, par cet exemple, à quelles erreurs peuvent se laisser entraîner les hommes les plus savants eux-mêmes, lorsqu'ils cèdent au désir de tout expliquer d'après l'invisible et l'inconnu, et combien sont nuisibles les erreurs qu'ils

enseignent, quand ils les fondent sur des *concepts* ou de simples *idées* qu'ils présentent sous le nom de *vérités*.

Citons-en encore un exemple célèbre, puisé dans le début du VIIe livre de la *République* de Platon. Là, ce séduisant auteur, s'adressant à la seule raison, lui montre, sous les images saisissantes de sa fameuse *Caverne*, ses propres *idées* qu'il lui présente comme autant de *vérités*. Il remonte de l'idée à l'objet, des apparences aux choses, des phénomènes à la réalité. Pour les démontrer, il *suppose* des prisonniers enfermés dans une caverne où, enchaînés, ils tournent le dos à la pâle lumière qui les éclaire de loin. Des figures de marionnettes passent et repassent devant l'ouverture en projetant leurs ombres devant les prisonniers, et les fantômes de ces simulacres de bois ou de pierre deviennent la source unique des *idées* qu'ils peuvent se faire des choses. Mais quelle distance, dit-il, entre le fantôme et le simulacre, et entre celui-ci et la réalité! Quelles précautions infinies ne sont-elles pas nécessaires pour accoutumer successivement ces yeux débiles à supporter d'abord le feu de la caverne, puis la lumière réfléchie du soleil, et enfin le soleil lui-même!

Assurément l'image est partout d'une justesse frappante dans ce célèbre et charmant tableau. Mais qui ne voit qu'il n'a été peint que d'après des *idées préconçues?* Que peuvent apprendre sur la réalité ces yeux affaiblis, cette pâle lumière, ces fantômes et ces simulacres? Pourquoi s'adresser à la seule raison quand il s'agit de voir les objets pour connaître ce qu'ils sont? N'hésitons donc pas à le dire bien haut, ces fantaisies si brillantes et si célèbres qu'elles soient, ne peuvent conduire à la vérité, au contraire, elles ne font que nous égarer dans sa recherche.

N'est-ce pas parce que les anciens se sont nourris pendant tant de siècles de ces concepts, de ces idées, de ces jugements qu'ils adoptaient comme autant de vérités, que la science est demeurée si longtemps dans son enfance, bien qu'ils s'en soient beaucoup occupés? En voici encore un exemple. En voyant le soleil se lever et se coucher chaque jour, ils eurent l'*idée* qu'il se comportait comme l'homme; puis, en y réfléchissant, ils *conçurent* qu'il tournait autour de la terre; en voyant la suite des saisons qui varient avec son élévation, ils *jugèrent* qu'il en était la seule cause; et enfin, tenant compte de cette *idée*, de ce *concept* et de ce *jugement*, ils crurent qu'ils pouvaient *affirmer* que le *soleil tourne autour de la terre!* Voilà comment une idée, un concept, un jugement et une affirmation qui, d'après

les apparences, leur semblaient autant de *vérités*, ont trompé pendant bien des siècles tout le monde, puisqu'ils ne sont, en réalité, que quatre *erreurs*. Cet exemple nous fait comprendre le danger de suivre des idées préconçues pour arriver à la vérité.

Ce n'est pas seulement par l'observation directe que ces inconvénients se révèlent, on les voit aussi se manifester dans les circonstances les plus ordinaires de la vie. N'est-il pas constant, par exemple, que chaque fois qu'on est appelé à délibérer sur un objet particulier, à résoudre un problème spécial, on le médite d'avance et on *conçoit* les *idées* qui doivent le plus sûrement atteindre le but, on *juge* les moyens et les arguments qui doivent le résoudre le plus complètement; et, après avoir réfléchi sur ces *concepts*, sur ces *idées* et sur ces *jugements*, la raison les *affirme* comme autant de *vérités*. Comment en serait-il autrement quand la philosophie enseigne qu'ils sont eux-mêmes autant de vérités réelles? L'on se réunit donc et les membres sont appelés à délibérer. La discussion s'engage, mais *quot capita tot sensus*. Chacun présente ses *concepts* et ses *idées* comme autant de *vérités;* les autres lui opposent leurs *jugements* et leurs *affirmations* comme autant de *vérités* contraires, et le combat s'engage entre des vérités et des vérités. Chacun reste convaincu que seul il a émis les *vraies vérités!* Comment en décider? Par un appel au nombre, c'est-à-dire à la force! Ce sera donc à elle que reviendra le dernier mot. A l'occasion de ces vérités, souvenez-vous du fameux colloque de Poissy; des conférences de Fontainebleau qui eurent lieu en présence de la cour; de celles de saint François de Sales et de Théodore de Bèze, et des célèbres discussions de Bossuet et de Leibnitz? N'est-ce pas ainsi que les choses se sont passées et qu'elles se passent encore chaque jour dans toutes les discussions philosophiques, civiles ou politiques?

Cependant ces *pseudo-vérités* entraînent souvent des conséquences plus graves encore, quand, après s'être emparées des convictions, elles pénètrent dans la pratique. Alors, en effet, il devient facile d'en saisir tous les dangers. Après avoir égaré la raison, elles vicient les principes de la philosophie et de la science elle-même. Examinons-les un instant dans ces déplorables conséquences.

Il nous suffira d'un coup d'œil jeté sur l'histoire de la philosophie pour découvrir les influences funestes de quelques-unes de ces *pseudo-vérités* ontologiques. Qu'est-ce que ces systèmes soutenus

par Héraclite, Gorgias et Protagoras, dans l'antiquité, et ceux d'Hegel, de MM. Vacherot et Schérer, dans ces derniers temps, sinon des *concepts* considérés et proclamés comme autant de vérités? Un jour, Héraclite *conçoit* que « l'Être et le Néant sont une même chose », et l'affirme comme une vérité! Une autre fois, Gorgias *conçoit* que « rien n'existe », et le proclame comme une vérité; une autre fois encore, Protagoras *juge* que « les contradictoires sont vrais en même temps et qu'on arrive ainsi à « l'identité du tout »; Épicure *affirme*, à son tour, que « le oui et le non » sont une même chose! Eussent-ils pu égarer tant d'esprits, si la philosophie n'eût préalablement déclaré elle-même que des *concepts*, des *jugements* et des *affirmations* sont autant de *vérités?*

Voyons jusqu'où nous ont conduits ces graves erreurs. Voulant faire du nouveau de nos jours, Hegel ressuscite les *idées* et les *concepts* d'Héraclite, et s'en vient gravement nous affirmer, en leur nom, que « la lumière pure, c'est la nuit pure » (*Œuvres*, t. XIV, p. 305); que « l'Absolu c'est l'Être... ce qui revient à cette définition, dit-il, que Dieu est la plénitude de toute réalité : *conception* qu'on obtient, en ôtant les limites que renferme toute réalité; et l'on en abstrait Dieu, en disant qu'il est le réel en toute réalité, la souveraine réalité. Or, ajoute-t-il, cette *conception* est de toutes, la plus naïve, la plus absurde et la plus pauvre. » (*Ibid.*, t. VI, p. 166). Puis il arrive à nous *affirmer* que « l'Être, en tant qu'il n'est *rien de fixe* ni de *définitif*, mais un *terme* que la dialectique *pousse à son contraire*, lequel considéré dans sa nature immédiate, est le *Néant* » (*Ibid.*, p. 168); il ajoute encore : « Oui, l'*Être pur* est une *pure abstraction* », c'est « l'*absolu négatif* qui, considéré dans sa nature immédiate, est le *Néant!* » (*Ibid.*, p. 169. — Citations puisées dans la *Logique* du P. Gratry.)

Purs sophismes, direz-vous? sans doute. Mais Hegel eût-il pu se jouer de vérités réelles et immuables, comme il l'a fait en jonglant avec ses *concepts* et ses *idées* ou, comme il les appelle encore, avec ses « *termes?* » Non, assurément; car on ne plaisante pas avec la réalité comme avec des êtres imaginaires.

Cependant Hegel a encore ses partisans, et l'un d'eux, M. Schérer, nous *affirme* qu' « Aujourd'hui *rien n'est plus parmi nous vérité ni erreur*. Il faut inventer d'autres mots, dit-il, nous ne voyons plus partout que *degrés et nuances, nous admettons jusqu'à l'identité des contraires.* » (*Revue des Deux-Mondes. — Hegel et l'Hégélianisme.*

15 février 1861.) Enfin, un autre de ses disciples, M. Vacherot, va nous résumer ce système dans les termes suivants : « Cette dialectique... procède par opposition et par harmonie, par différence et par identité, par antithèse et par synthèse. *La pensée pose, oppose et concilie; affirme, nie et rétablit son affirmation; produit, détruit et reproduit; unit, divise et réunit; et cela elle le fait toujours et par tout.* » (*La métaphysique et la science*, édit. de 1843, t. III, p. 16.)

N'est-il pas manifeste que, pour ces auteurs, la vérité n'est autre chose qu'un simple concept de l'esprit et, par conséquent, que c'est l'esprit qui la crée en la pensant. Or, ce que l'esprit produit, il peut le modifier et le détruire. De là, ces idées flottantes et sans réalité sur la vérité; de là, ce trouble et ces hésitations de l'esprit qui, n'apercevant devant lui que des *mots* ou des *termes* vagues et sans consistance, se croit le droit de les nier, parce qu'il ne découvre en eux rien de réel, d'immuable ni de déterminé.

Examinons maintenant ce que peuvent produire ces pauvres enfants de l'esprit en pénétrant dans les principes de la science, et quels sont les fruits qu'ils lui feront porter.

Démocrite, ainsi que nous l'avons constaté, à l'aide des atomes doués de mouvements spontanés et se mouvant dans le vide, avait enfanté une science purement imaginaire; l'un de ses partisans modernes, Moleschott, crut, un jour, avoir trouvé une base à cette théorie dans les données de la science actuelle, et s'en vint *affirmer*, à son tour, que « la force est une propriété de la matière, et qu'elle en est inséparable. » « En effet, dit-il, il vous est impossible de vous représenter une matière sans force, par exemple, sans une force d'attraction ou de répulsion, de cohésion ou d'affinité, puisque l'idée même de la matière disparaît, attendu qu'il lui serait impossible alors d'être dans un état quelconque déterminé. Réciproquement : qu'est-ce qu'une force sans matière, l'électricité sans particules électrisées, l'attraction sans molécules qui s'attirent? » Donc, il n'y a « pas de force sans matière, pas de matière sans force » car, « la force qui plane au-dessus de la matière est une idée absurde ». (Moleschott et L. Büchner.) Voilà comment une théorie qui date des Grecs et des Romains, a été transformée en *vérité* par les matérialistes modernes.

Voici un second rejeton de ces pseudo-vérités : « La matière et la force sont inséparables, et l'une et l'autre existent de toute éternité. » Car, dit L. Büchner, « l'immortalité de la matière, soup-

çonnée depuis longtemps par la science, est devenue une *vérité positive*, depuis qu'en brûlant un morceau de bois, la chimie a constaté, la balance à la main, qu'on retrouvait exactement dans les produits de cette combustion un poids égal ou supérieur au bois détruit par elle. La matière ne périt donc pas, elle est dans un mouvement perpétuel; ses matériaux circulent, changent d'état, mais se retrouvent toujours sous une nouvelle forme; car *rien ne vient du néant ni ne retourne au néant* ». Tel est le *jugement* que Büchner considère comme une *vérité* et par lequel il affirme l'éternité de la matière et de la force.

Enfin, voici encore un fils sorti de ces *vérités* sans objet et sans réalité : « Nous conclurons donc que la matière et la force, dit Büchner, n'ont pas été créées, car ce qui ne peut être anéanti, ne peut être créé. Réciproquement, tout ce qui commence doit finir. Par conséquent, plus la science fait de progrès, plus l'idée d'une force créatrice surnaturelle, providentielle, est refoulée dans les cieux; nous ne voyons plus aujourd'hui qu'une loi mécanique, mathématique, loi résultant de la nature même de la matière, et qui explique tous les phénomènes conformément aux principes de la géométrie et de la mécanique. » C'est ainsi que cet auteur *juge* que l'athéisme est la seule *vérité* que puisse désormais admettre la science!

Vous me direz peut-être : rien de plus facile que de réfuter ces erreurs? Sans doute. Convenez cependant qu'il serait plus sage de les prévenir. Mais par quel moyen? En cherchant la vérité là où elle se trouve seulement : dans le livre de la nature; car, ainsi que l'a dit saint Thomas, « les choses ne savent pas mentir ».

II

Mais avant d'aller à Rome, n'est-il pas sage de s'assurer d'abord que Rome existe, et ensuite du chemin qui y conduit? Faisons donc pour la vérité ce que la sagesse nous dicte à l'égard de Rome.

La vérité existe-t-elle? L'affirmation unanime du genre humain ne permet pas d'en douter. Cependant, il faut convenir que l'on confond le plus souvent avec elle un grand nombre de chimères qui lui sont entièrement étrangères. Il importe donc, avant tout, de bien préciser ce qu'elle est, et de bien la caractériser afin de se préserver de prendre des erreurs pour elle.

Demandons d'abord aux pseudo-vérités pourquoi elles ne peuvent elles-mêmes être considérées comme des vérités, et constatons ce qui leur manque pour mériter ce beau nom.

On a dit : « Tout ce qui est, est vérité. » Mais tout ce qui est, est-il une seule et même chose? Evidemment non. Il y a bien quelque différence entre ce qui paraît et passe et ce qui demeure toujours de même. N'est-il pas manifeste que « ce qui coule et passe », ne peut être une même chose que ce qui est immuable? Si nous cherchons la vérité dans ce qui « passe », cette vérité n'apparaîtra qu'un instant pour disparaître l'instant d'après. Elle sera nécessairement mobile, variable et changeante, « elle sera ce qui naît toujours sans jamais exister », comme l'a dit Platon (*Timée*). Nous serons donc réduits à la rechercher dans ce qui n'est pas, le plus souvent. Or, que serait une vérité tirée de rien? Elle ne représenterait rien et ne pourrait être ni vérifiée ni contrôlée. Il nous faut donc la chercher dans quelque réalité sous peine de ne saisir que des vérités sans valeur. Nous ne nous adresserons pas non plus aux concepts, aux idées, aux jugements et aux simples affirmations de l'homme, car ils ont conduit à l'erreur tous ceux qui s'y sont adressés, parce que tous, étant enfantés par l'esprit de l'homme, sont variables et changeants comme lui, et qu'ils n'offrent aucune réalité objective qui permette de les contrôler.

Mais, où donc la chercher? ce sera, premièrement, dans ce qui est réellement, car il n'y a pas de vérité sans réalité objective; secondement, dans ce qui est immuable, car elle ne peut changer sans cesser d'être la vérité. Telle elle *a été*, telle *elle est* et telle *elle sera* toujours; en troisième lieu, nous lui demandons la pérennité, et non « d'exister toujours sans être jamais née » (*Timée*); car devant la chercher dans les êtres de la nature qui ont commencé, nous ne pouvons exiger d'elle que la perpétuité, caractère qui se rencontre chez tous les êtres des mêmes espèces, dans cette longue suite de générations qui se sont succédées depuis le premier-né. Or, bien que ces êtres soient eux-mêmes temporaires et passagers, leurs formes et leurs actes reparaissant toujours les mêmes dans chaque individualité, ils ne peuvent manquer de nous offrir par cela même, le caractère de perpétuité que nous leur demandons.

En résumé, nous considérons comme possédant tous les caractères de la vérité tous les signes et tous les actes visibles qui offrent réunis, la réalité, l'immutabilité et la perpétuité, pourvu

qu'ils soient recueillis chez les êtres de la nature; et nous considérons comme autant de vérités tous ces signes, soit qu'ils expriment des idées, des volontés, de l'intelligence, de la science, de l'art, de la prévoyance ou quelque autre perfection.

Par ces caractères, la vérité pourra donc nous montrer et nous faire connaître tout ce qui est.

Mais en outre, ces trois caractères réunis nous serviront encore de norme ou de mètre, pour mesurer jusqu'à quel point toutes es opinions émises sur la vérité, s'en rapprochent ou s'en éloignent. Ainsi, nous ne dirons pas que « tout ce qui est, est vérité », quand « ce qui est » ne possède pas ces trois caractères réunis; car un arbre est réellement, mais dès que chaque année, il pousse et perd ses feuilles, ses fleurs et ses graines, il n'est pas immuable, et ne peut être considéré comme une vérité; mais nous dirons que les mathématiques et la géométrie sont des vérités, non seulement parce qu'elles sont immuables et perpétuelles, mais encore, parce qu'elles sortent de la réalité des nombres, des surfaces et des masses, et que ces réalités permettent de les contrôler. Des faits seraient utiles pour éclaircir cette apparente confusion, nous les fournirons plus tard.

Avant de les exposer toutefois, il serait important d'indiquer la méthode la plus sûre pour les recueillir, et c'est à Newton que nous nous adresserons pour nous faire connaître cette méthode qui n'est autre que la méthode expérimentale elle-même.

Avant que cet homme célèbre l'ait formulée, Bacon semblait l'avoir pressentie et même en avoir eu la première idée. Il faut que l'homme se fasse « le ministre et l'interprète de la nature », avait-il dit : *Homo naturæ minister et interpres* (*Novum organ.*) Toutefois il y a souvent loin du précepte à l'application, et Bacon nous en fournit un exemple fort remarquable lui-même. Il a beau repousser « les mystiques fantômes de l'imagination », — « les écarts de la subtilité grecque de la controverse scolastique », pour se prémunir contre les causes d'erreur et d'illusion; il a beau faire appel « à l'observation, à l'expérience, à l'analogie et à l'induction », pour atteindre la vérité, tout cela s'évanouit dans l'application, et ses préceptes n'ont pu le préserver lui-même, de commettre de nombreuses erreurs. De telle sorte que s'il est juste de rappeler ses préceptes, il est nécessaire d'ajouter que Bacon est loin de pouvoir servir de modèle. Cette gloire revient, tout entière au contraire, à

Newton. Ce grand philosophe de la nature a toujours su joindre l'exemple au précepte, aussi la vérité autant que la science lui sont-elles redevables de leurs plus mémorables succès.

Exposons donc maintenant la méthode qu'il recommande et qu'il a employée pour atteindre ces beaux résultats; car, c'est à elle qu'il dut ses grandes découvertes; et, bien que celles-ci n'aient pas eu pour but exclusif la vérité, cette méthode n'en trace pas moins la route la plus sûre pour la découvrir.

Comme tous les vrais savants, Newton recommande la méthode expérimentale. Il recueille d'abord tous les phénomènes; ensuite, il résout chaque série de faits semblables en une résultante, et celle-ci est formulée en loi qui exprime ses composants. Il dit que « tous les effets semblables ont une cause semblable », et que « de l'identité des effets on peut conclure l'identité de la cause ». La loi qui exprime tous ces faits ou effets, révèle donc une même cause qui, le plus souvent, se montre comme d'elle-même dans l'un quelconque ou dans tous ses effets.

Il proscrit avec rigueur toute hypothèse de la science. « Tout ce qui n'est pas tiré des phénomènes, dit-il, doit être réputé hypothèse, et les hypothèses, de quelque nature qu'elles soient, n'ont aucune valeur en philosophie naturelle. » (*Princip. mathémat. Scol. général.*)

Il tire les lois de ce qu'il y a de constant dans les phénomènes. « Dans cette philosophie, dit-il, on tire les propositions des phénomènes, on les rend ensuite générales par induction. C'est ainsi que l'impénétrabilité, la mobilité, la force des corps, les lois du mouvement, et celles de la gravité ont été connues. » (*Ibid.*)

Une fois ces lois obtenues, il s'en sert pour expliquer tous les phénomènes : « Il suffit que la gravité existe, dit-il, qu'elle agisse selon les lois que nous avons exposées, et qu'elle puisse expliquer tous les mouvements des corps célestes et de ceux de la mer. » (*Ibid.*)

Pour découvrir les forces, il recommande de les chercher dans les phénomènes naturels qu'elles produisent. « Toute la difficulté de la philosophie, dit-il, paraît consister à trouver les forces qu'emploie la nature par les phénomènes du mouvement et à démontrer ensuite, par là, les autres phénomènes. » (*Préface des Principes mathémat.*)

L'un de ses plus précieux préceptes consiste à déduire les causes des effets. « Le grand but que l'on doit se proposer dans les

phénomènes de la nature, c'est de raisonner sur les phénomènes sans le secours d'aucune hypothèse; de déduire les causes des effets jusqu'à ce qu'on soit parvenu à la Cause première. » (*Optiq. Quest.* XXVIII.)

Ce n'est pas toutefois sans les plus grandes précautions qu'il s'élève de l'effet à la cause; il recommande de n'y arriver que par l'emploi successif de la méthode analytique et synthétique. « En physique aussi bien qu'en mathématique, dit-il, l'investigation des problèmes par l'analyse doit toujours précéder la synthèse. L'analyse consiste à s'appuyer d'abord sur l'expérience, à observer les phénomènes; puis, par le raisonnement, elle va du composé au simple, et conclut des mouvements aux forces, et des effets aux causes; et puis des causes particulières aux causes plus générales. La synthèse, au contraire, prend pour principes les causes trouvées, explique par elles les phénomènes qui en dérivent, et démontre ces explications. » (*Optiq. Quest.* XXXI, voir la fin.)

Enfin, dit Arago, ce grand homme avait introduit dans la philosophie cette règle sévère et juste : « *Ne tenez pour certain que ce qui est démontré.* » (*Notice sur les principales découvertes astronomiques*, de Laplace; *Annuaire*, 1844, p. 287.)

Telle est la simple et grande méthode dont la science est redevable à Newton, et dont elle est loin encore d'avoir su tirer tous les fruits qu'elle peut produire. Elle en avait cependant fourni de bien beaux à Newton lui-même, car c'est surtout à elle qu'il dut de pénétrer plus avant que ses prédécesseurs dans les secrets des choses célestes, de ramener les lois à leur principe générateur et de démontrer mathématiquement la cause d'où résulte l'équilibre des mondes.

Mais parmi ses résultats, il en est un surtout qui le réjouissait profondément, c'était d'avoir dirigé et assuré sa marche vers la connaissance de la cause des causes. « A mesure que nous avançons dans la science, disait-il, chaque pas nous rapproche de plus en plus de la connaissance d'une PREMIÈRE CAUSE : ce qui fait assez sentir le prix de cette manière de philosopher. » (*Optiq. Quest.* XXVIII.)

Preoccupé sans cesse de la recherche de cette cause première, Newton s'élève incessamment vers elle, mais avec mesure et sagesse. Il n'y parvient qu'après avoir étudié successivement les phénomènes et les lois, qu'après avoir dégagé les causes secondes de celles-ci avant de chercher à atteindre la cause des causes dans

le principe de ces dernières. Veut-il démontrer, par exemple, que la lune tombe incessamment sur la terre, comme fait une pierre non suspendue? Il commence par recueillir tous les faits qui attestent cette chute, et il en tire une loi; il compare ensuite cette loi avec les lois de Galilée, et, après avoir reconnu leur identité, il conclut « de l'identité des effets à l'identité de la cause », formule une loi qui leur est commune et qui est celle de l'attraction universelle. Constatant ensuite deux autres séries de faits dans les mouvements des astres, ceux de rotation et de circumduction, il en déduit deux autres lois qui lui montrent deux autres causes que l'analyse réduit à une seule, celle qui leur a donné l'impulsion. Enfin, remarquant dans celle-ci des signes qui attestent de l'intelligence, il arrive à la considérer comme la cause des causes, comme la cause première.

Cependant Newton s'éleva plus haut encore! Après avoir constaté qu'il y a non seulement de l'intelligence dans les effets de cette cause, mais encore de la science, de l'art, de la prévoyance, etc., à l'exemple de Socrate, il transporte en elle ce qu'il découvre dans ses effets, et arrive ainsi par l'œuvre à connaître l'ouvrier. C'est ainsi qu'ayant rencontré de l'intelligence dans les mouvements, il conclut que le moteur qui les produit est intelligent lui-même; qu'en y découvrant la science « du géomètre le plus habile et du mécanicien le plus consommé », il conclut qu'il est savant; qu'en constatant l'art et l'industrie admirables avec lesquels le soleil est disposé au centre des planètes pour les éclairer et les échauffer, il en conclut qu'il est sage; enfin, il conclut des perfections, de la beauté et de l'excellence qu'il trouve dans l'œuvre la perfection de l'ouvrier; comme il conclut de la puissance de l'effort nécessaire pour donner le premier branle à tous les mondes, sa puissance infinie.

Telle est la méthode expérimentale qu'a enseignée Newton; telle est la voie qu'il nous a tracée pour découvrir la vérité. Cette méthode, comme on le voit, consiste surtout à substituer aux hypothèses, aux concepts de Démocrite et de Platon, et aux entités d'Aristote qui ne sont qu'une œuvre de l'imagination humaine, l'observation directe de la nature qui nous montre l'œuvre de l'imagination divine, et à puiser dans celle-ci des modèles réels, immuables et perpétuels qui ne peuvent tromper.

Imitons donc Newton, en nous astreignant comme lui, à rechercher les seules vérités qui sont imprimées chez les êtres de la nature.

Comme lui aussi, rassemblons tous les phénomènes qu'elle fournit ; groupons-les par séries semblables ou analogues, pour en déduire les lois, demandons ensuite à chaque loi la cause des phénomènes qu'elle embrasse ; enfin, demandons à toutes les causes secondes qu'elles nous montrent la cause première qui en est le principe.

Mais quant à présent, il convient de nous borner à la recherche des vérités qui sont imprimées dans les êtres de la nature et à décrire les procédés qui nous permettront de les découvrir sûrement, car la recherche de la cause des causes nous entraînerait au delà des limites que nous nous sommes imposées dans cet extrait.

J.-B.-L. Devès.

LES PAYS OUBLIÉS

CROQUIS HISTORIQUES, LÉGENDAIRES ET PITTORESQUES (1)

VII

L'ILE DE HOUAT. — L'ILE DE HŒDIC

Puisqu'une si courte distance (un peu plus de quatre lieues marines) nous sépare de l'île bien-aimée du saint Thaumaturge, supposons que notre visite à Houat eut lieu immédiatement après celle rendue à l'abbaye de Rhuys.

Dès les premiers coups d'aviron nous pouvons nous apercevoir du nombre presque infini d'écueils dont la mer est, ici, parsemé.

Les flots sont calmes; mais, de tous côtés, une petite ride, une légère couronne d'écume marquent le péril caché. Des pointes noires surgissent çà et là, affectant les formes les plus diverses, pour se réunir en une redoutable ceinture, défendant Houat, l'ancienne *Siata* des Romains, et sa sœur Hœdic.

Selon toute évidence, ici, comme à Sein, sur la côte extrême de Finistère, l'Océan a prouvé sa force. Aux jours de fureur, il s'est rué sur les roches schisteuses de la falaise, et elles ont dû finir par plier sous le choc toujours renouvelé.

Quelques parties plus résistantes se dressent pittoresques, abruptes, déchirées, comme des sentinelles avancées de l'île.

Houat, elle-même, n'est pas très élevée; ses rivages les plus remarquables ne dépassent guère une centaine de pieds; mais ils semblent imposants et grandioses tant leur aspect est sauvage en

(1) Voir la *Revue* du 30 octobre et du 15 septembre 1880.

varié. Nous y apercevons des grottes vastes, spacieuses, et de charmantes petites grèves, au sable brillant.

Nous abordons à l'est de l'île, au *Collet*, nom très souvent donné au port de *Treah-er-Gourett*, à cause de sa disposition en fer à cheval. Le bourg se trouve à une petite distance. Son patron, naturellement, est saint Gildas.

Dans un petit vallon, appelé *Lenn-er-Hoët*, l'*Étang du Bois*, il avait, disent ses historiens, choisi sa première demeure; et proche du refuge des barques de pêche, nommé *Groh-Gueltas*, murmure la fontaine qui lui est dédiée : *Feuteunn-an-Veltas* (1).

Mais si intéressants que soient ces souvenirs, nous n'eussions point affronté, pour les venir évoquer, le chenal de *la Teignouse*, passe aussi peu gracieuse que son nom, car elle secoue vraiment d'une manière pitoyable les pauvres *terriens*.

Pour les chercheurs d'imprévu, Houat possède un attrait bien puissant. Une étendue de 16 kilomètres, la sépare du continent; mais plus d'un pays, situé à cent fois, à mille fois cette distance, est moins ignoré de la majorité des Français que l'ilôt où nous nous trouvons.

A peine si, parfois, son nom se rencontre sous la plume d'un touriste; et nous comprenons fort bien qu'un écrivain à la mode ait pu, il y a deux ou trois ans, se donner le quasi-prestige d'avoir découvert cette fabuleuse RÉPUBLIQUE... CLÉRICALE !!!

Le voilà dit, le grand mot, Houat n'est autre chose qu'une ancienne, très ancienne république, ayant pour président, de temps immémorial, son *recteur!*

Il y a bien là de quoi surprendre; et quand ce fait étrange, après avoir été commenté, fut enfin absolument confirmé, un cri d'alarme s'éleva, poussé par le journal austère qui a nom...

Nous préférons ne pas le citer. A quoi bon? Il était dans son rôle en dénonçant le *monstrueux* régime sous lequel *gémissent* les malheureux Houatais.

Imagine-t-on semblable perversion des règles établies? Le recteur, *cumulard* insatiable (pour la peine, non pour le profit, ce qui est généralement l'inverse ailleurs). Le recteur est *à la fois* maire, notaire, juge de paix, syndic des gens de mer, capitaine du

(1) En langue bretonne, le nom de Gildas se prononce *Veltas*.

port; il est aussi *cantinier*, en ce sens que la surveillance de l'unique débit de boissons du pays rentre dans ses attributions !!...

On serait vraiment tenté de chercher ce que n'est pas ce recteur original et, certes, il y avait large matière pour la... de fulminer un réquisitoire sanglant à l'adresse du préfet du Morbihan, *coupable de souffrir un tel scandale.*

Le pauvre préfet n'était peut-être pas autant convaincu que le journaliste de l'*urgence de remédier au mal;* n'importe, il sentit qu'un commencement, au moins, d'*exécution* devenait nécessaire.

Prenant bravement, résolument, son parti des difficultés et des périls du voyage, le voilà en route pour Houat. La traversée du golfe du Morbihan n'était, après tout, qu'un jeu; mais une fois dans l'Océan... Puisse cette laide *Teignouse* lui être suffisamment aimable!

Qu'adviendra-t-il de la visite officielle? Nous l'ignorons. Elle est, d'ailleurs, trop récente, pour que les méditations de M. le Préfet puissent, dès maintenant, être livrées au public.

Point n'est difficile, cependant, d'en deviner le résultat. Un peuple de fonctionnaires sera établi dans l'île...

Bien, mais nous doutons que, d'ici longtemps au moins, ces victimes du fonctionnarisme prennent goût à leur résidence.

Incontestablement, Houat est très pittoresque. Pour un sage, elle possède les éléments des plaisirs les plus variés.

De ses falaises, on jouit de tableaux merveilleux. Pendant l'été, le gracieux *lys de Houat* (pancratium maritimum), croissant spontanément, embaume l'air de son parfum si suave; une sorte d'immortelle, à la couleur d'or bruni, ne demande non plus aucune culture, et alterne sur les guérets, au bord des sources vives, dont l'eau est délicieuse, avec un joli petit œillet carminé, avec le *chou-marin*, avec l'asperge sauvage.

Quantité de perdrix rouges fournissent un gibier exquis. A l'époque du passage des canards sauvages, de grandes troupes de ces oiseaux, pensant trouver un refuge assuré sur les récifs multiples et les côtes de l'île, y établissent leurs quartiers d'hiver, donnant au chasseur l'occasion d'exercer sa patience et son adresse.

Ils sont, parfois, en si grand nombre et reviennent si régulière-

ment à cette station que l'île leur a emprunté son nom (1).

Les amateurs d'équitation trouveront dans les robustes petits poneys houatais, paissant librement le long des grèves, des animaux de choix, pleins de feu et... entêtés comme de vrais Bretons qu'ils sont.

A leur tour, les amateurs de pêche verront combler les vœux les plus extravagants qu'ils pourront jamais former.

Dans les réservoirs naturels cachés au milieu des brisants, pullullent le homard, la langouste, la crevette, le crabe de toutes les espèces, énormes ou minuscules, les mollusques et les poissons de rivage les plus délicats.

Enfin, à tous ces plaisirs, on peut joindre les études archéologiques, car les monuments druidiques ne manquent pas.

Voilà, ce nous semble, plus qu'il n'en faut pour occuper les loisirs d'un esprit revenu des délices mondaines...

D'accord! Mais un tout petit inconvénient gâte le tableau.

L'île a de 5 à 6 kilomètres dans sa plus grande longueur, et moins de 3 kilomètres dans son extrême largeur : un marcheur ordinaire en a donc vite fait le tour.

Sur cet étroit espace, une population nombreuse ne pourrait vivre. Nous ne croyons pas qu'elle monte au delà de cinq cents habitants, tous marins, tous pêcheurs, dédaignant souverainement le travail agricole; quelques-uns, néanmoins, parmi les vieux, s'adonnent à l'élève du bétail et des chevaux.

Aux femmes, incombe le soin des récoltes, et, vraiment, leur labeur est récompensé, car l'île produit du froment très renommé. Les longues soirées d'hiver sont occupées par la fabrication de filets pour les besoins des Houatais et des pêcheurs du littoral morbihannais.

N'oublions pas que les relations avec la terre ferme, rares déjà par un *flot* calme, deviennent trop souvent précaires, sinon impossibles, quand le vent, soufflant en tempête, et Dieu sait, comme disent les pêcheurs, s'il aime cette *saute!* les vagues furieuses brisent avec un épouvantable bruit sur les écueils...

Force est bien, se résignant à sa prison, d'essayer, renfermé dans

(1) En breton, *Houat* signifie proprement *canard sauvage*, et le nom de sa voisine devrait être orthographié Houatic, non Hœdic, qui n'est qu'une contraction des deux mots bretons *houat-ic* : *petit* canard sauvage.

une maison construite très basse afin de donner moins de prise à l'ouragan, de se suffire à soi-même !

La perspective, alors, ne devient pas précisément agréable. On a bien la ressource d'aller admirer les sublimes effets de la tourmente ; mais... mais cette faible ressource ne saurait longtemps combattre la pénétrante tristesse envahissant l'âme subitement obligée à mener une telle existence.

Supposons, cependant, un habitant du continent tout à coup transporté dans l'île. Combien de temps lui sera nécessaire pour s'accoutumer aux Houatais? Ou encore, combien de temps mettront ces derniers pour se plier à la refonte totale de leurs mœurs primitives, de leur langage?

Nous n'avons point à préjuger du résultat final, bornant notre rôle à souhaiter que les *Ilois* (on les appelle fréquemment ainsi) ne se trouvent pas plus mal du régime nouveau que du régime ancien.

En tous cas, on chercherait bien loin et longtemps avant de rencontrer une existence plus patriarcale.

Écoutons M. Amédée de Francheville. Le savant archéologue était bien placé (1) pour traiter un pareil sujet ; aussi, quoique son travail date de trente ans, est-il encore exact.

« Le curé ou recteur exerce (à Houat) les fonctions d'officier de l'état civil. C'est la seule autorité de l'île.

« Afin d'éviter, aux fonctionnaires de Belle-Ile et à ses Ilois, des frais inutiles de déplacement et de transport, il est à la fois maire, curé, juge de paix, percepteur, notaire, syndic des gens de mer et capitaine de port.

« Il gouverne ainsi son petit royaume, aidé des vieillards les plus considérés, qui forment un espèce de conseil des anciens, chargé de réformer les abus, de surveiller la dépense et d'ordonner les travaux d'utilité publique ; autrefois, l'abbé de Saint-Gildas de Rhuys réglait tout.

(1) Le château de *Truscat*, situé dans la presqu'île de Rhuys, au bord d'une des plus jolies baies du golfe du Morbihan, appartient à la famille de Francheville. Dans ce château, naquit Catherine de Francheville, fondatrice de la maison de retraite pour les femmes, autrefois établie à Vannes. L'amour pour le bien était si grand en Catherine, que le savant abbé Mahé la représente comme au-dessus de tout éloge.

« L'île possède un magasin de marchandises usuelles, dont les profits sont versés à la masse commune. Une seule cantine y est permise, sous la surveillance du curé et des anciens. Le cantinier, ordinairement choisi parmi ceux-ci, ne doit laisser personne s'enivrer; il doit empêcher le désordre, et reçoit, pour *tout salaire*, *cinq* francs par chaque barrique de vin débitée.

« Avec la masse commune, on secourt les plus nécessiteux, les vieillards et les familles dont les chefs ont péri à la mer.

« On fait aussi construire des navires qui deviennent la propriété de l'île et lui paient un revenu.

« Autrefois, les Ilois étaient forcés d'aller sur le continent emprunter de l'argent à un taux qui, souvent, leur devenait ruineux. »

Ces derniers mots ont une portée quelque peu significative. *Autrefois*, c'est-à-dire vers la fin du dernier siècle, et au commencement de celui-ci, avant qu'un curé *despote* fût réintégré dans l'île et eût l'idée de remédier aux *frais inutiles*, les pauvres Ilois se ruinaient trop souvent en empruntant. Mais, alors, qui pourra assurer qu'un retour offensif de cet *âge d'or* soit impossible?

Une chose très certaine, c'est que nous n'avons entendu parler d'aucun curé de Houat, enrichi dans ses multiples fonctions. Les futures *serviteurs de l'État* seront, espérons-le pour eux, plus favorisés; mais les frais des administrés resteront-ils dans la limite de l'utilité stricte? Les mœurs gagneront-elles en douceur, en honnêteté?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Ilois sont réputés excellents. Voici ce qu'écrivait d'eux, vers le milieu du dix-huitième siècle, M. des Tailles, major des gardes-côtes de Belle-Ile, sous la juridiction duquel Houat et Hœdic étaient placées.

« Depuis que l'île de Houat est connue, ses habitants n'ont jamais communiqué avec le continent que pour y vendre du poisson l'été, et s'y fournir, avant le mauvais temps, de quelques provisions indispensables pour l'hiver; mais *jamais* un Houatais ne s'est fixé en grande terre, et jamais homme ou femme *du continent* n'a été tenté d'aller *s'établir* à Houat : par ce moyen, cette colonie, préservée de la contagion générale, s'est maintenue dans un état de pureté et d'innocence qui rappelle parfaitement les mœurs patriarcales, et qui n'a vraisemblablement *de modèle*, *ni en Bretagne*, *ni en France*, *ni même en Europe*.

« On n'y connaît ni juge, ni juridiction, ni formalité, ni procès. Le plus ancien est chef de la peuplade, comme devant être le plus sage. Leurs maisons n'ont ni serrures, ni verrous. Les bateaux et les produits de la pêche sont communs ; et si les partages occasionnent quelques discussions, l'ancien prononce et est obéi avec autant de ponctualité qu'un despote de l'Asie : jamais on n'est revenu contre sa décision.

« Les terres n'étant point communes, mais réparties à peu près également entre tous les colons, il arrive quelquefois qu'une mort ou un mariage exigent des arrangements nouveaux. Dans ce cas, le curé les écrit sur une feuille de papier commune et les signe.

« Cet écrit devient un titre de propriété pour celui qui en est le porteur et pour sa postérité. Il n'est jamais contredit que dans le cas d'un autre arrangement à l'amiable.

« L'usage de l'hospitalité y est encore dans toute sa vigueur. Si la curiosité ou la nécessité y conduit un étranger, le premier insulaire qui le rencontre, l'accueille avec honnêteté, le nourrit et le loge un jour, et, le lendemain, le remet à son voisin, et ainsi de suite, tant qu'il plaît à l'étranger d'y rester.

« *Il n'y a que les commis des fermes* (1) *qui soient privés de cette hospitalité : dès qu'ils sont reconnus pour tels, on les met dans un bateau, et on les reconduit à la terre la plus voisine, mais avec la plus grande douceur.*

« Les Houatais n'ont jamais su dire *une parole offensante*, même à ceux qui les insultaient ; ils ne se tutoient même pas entre eux.

« Ils se marient entre parents très proches, sans dispenses.

« En un mot, ils n'ont pas l'idée du crime dans aucun genre ; et, plus heureux que les enfants d'Adam, ils n'ont pas encore vu naître un Caïn parmi eux.

« L'abnégation (*sic*) de tous les vices, une vie laborieuse, la frugalité, la salubrité de l'air et des eaux, les font jouir d'une santé constante, d'un corps robuste et de la longévité qui en est la suite.

« La moitié du terrain de Houat est très bien cultivé et produit d'excellent froment, de l'avoine, du lin et du chanvre. Les femmes seules s'occupent de cette culture ; les hommes ne connaissent que leurs bateaux et la pêche.

« Houat est environnée de rochers affreux et escarpés ; cette île

(1) Se rappeler que M. des Tailles écrivait avant la Révolution.

a été détachée du continent de Quiberon, auquel elle paraît tenir encore par une chaîne d'écueils. Si elle se trouva peuplée lors de sa séparation, ou si elle l'a été depuis; enfin, quand et comment cette séparation s'est faite : voilà sans contredit trois questions fort intéressantes, mais sur lesquelles nous nous garderons de décider.

« L'île entière forme un *Prieuré*, sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys.

« L'idiome unique est le *breton*, mais il diffère un peu des autres bretons, et la prononciation en est beaucoup plus douce : elle participe des mœurs de ceux qui le parlent (1). »

On le voit, l'éloge est complet; il est vrai, encore, de nos jours. Heureuse la population qui le reçoit! heureuse, surtout, si elle continue, par la suite, à le mériter!

En temps de guerre, Houat devient place forte. Louis XIV y fit construire une petite citadelle. Pendant les guerres du premier Empire, les Anglais la visitèrent souvent, ainsi que Hœdic, mais principalement pour se procurer des vivres et y déposer leurs blessés. D'un accord tacite, les deux îles avaient été, en quelque sorte neutralisées.

Les coups de mer sont fréquents sur ces côtes déchirées, abruptes et bordées de récifs si redoutables. Les naufrages, malheureusement, s'y multiplient trop; mais, bien différents de leurs anciens compatriotes de l'île de Sein, les Houatais ont toujours montré le plus admirable dévouement envers les victimes de la mer.

Bravant avec audace écueils, flots et vents, ils se jettent au plus fort des terribles tourmentes, recueillant en frères ceux qu'ils arrachent à la mort, rendant pieusement un dernier hommage à ceux que leurs efforts n'ont pu sauver.

Saint Gildas le Sage aimait Houat. Il voulut rendre son dernier soupir dans cette chère solitude. La population placée sous son patronage révéré est digne, elle aussi, d'être appelée Sage, car elle honore et pratique les vertus de son illustre protecteur.

Une seule fois dans l'année, les insulaires viennent en grand nombre sur le continent. Citons encore M. de Francheville.

(1) Très probablement, et sans que nous prenions sous notre responsabilité de décider la question, Houat ne fut peuplée qu'après que saint Gildas l'eut rendue célèbre. Les historiens du saint disent en effet, expressément, « qu'il aima cette île, parce qu'il put s'y dérober à tout commerce humain. » Or, Gildas passa en Armorique vers 527.

« Au printemps, le vingt-quatre mai, une foire, appelée foire de Houat, se tient sur la côte de l'île de Rhuys. Les deux flottilles des chaloupes de Houat et de Hœdic (1), chargées de bestiaux, appareillent à la même heure et s'efforcent de voguer de concert, afin d'arriver en même temps à la petite crique de *Port-Maria*, en Saint-Gildas. Pour faire le débarquement, les bestiaux sont jetés à la mer et recueillis ensuite sur le rivage. Avant d'être mis en foire, ils sont conduits dans deux prairies séparées qui sont la propriété de chacune des deux îles, et qui ne leur servent que ce jour. Ceux qui n'ont pas été vendus, ce qui arrive rarement, ces animaux étant fort recherchés pour leurs bonnes qualités, sont menés le vingt-huit mai à la foire de Saint-Colombier en Sarzeau.

Un jour à Houat laisse dans le souvenir du penseur, dans l'imagination de l'écrivain ou de l'artiste, une trace ineffaçable. Les mille compétitions, les mille lassitudes de la vie moderne semblent alors n'avoir jamais existé. L'existence simple, honnête, dévouée de ces gens n'attendant rien que de leur travail sans trêve et, pourtant, toujours prêts à partager le fruit de leur opiniâtre courage! Cette existence n'appartient pas à notre siècle...

Pourvu qu'elle ne devienne pas trop tôt une simple légende.

Après avoir visité Houat, le voyageur se tourne involontairement vers Hœdic, sa sœur jumelle.

Mais si, pour employer l'énergique expression bretonne, le curieux n'a pas d'*eau de mer autour du cœur*, inutile à lui de prolonger son excursion.

Hœdic, un peu moins étendue que sa voisine, moins élevée aussi sur les flots et de constitution plus sablonneuse, donne pourtant des produits exactement semblables. Les mœurs, les coutumes, sont celles de Houat; le recteur y *cumule* les mêmes fonctions.

Une seule chose différencie Hœdic ; elle possède, à sa pointe nord, une excellente et assez vaste rade dont l'amirauté pourrait faire une importante station.

Les monuments druidiques s'y retrouvent. Dans l'un d'eux, beau peulven d'une douzaine de pieds de hauteur, une main pieuse

(1) Les Houatais et les Hœdicois ont toujours vécu dans la meilleure intelligence quoique si proches voisins!...

a creusé la place nécessaire à une statue de Marie, l'*Étoile de la mer*.

Une tradition raconte qu'autrefois, lorsque la cure de Hœdic se trouvait vacante, et que le desservant de l'île voisine se voyait dans l'impossibilité d'affronter le passage, un pavillon blanc était arboré sur l'église de Houat, dès le commencement de la messe.

A l'aide de manœuvres convenues, le pavillon annonçait les diverses phases du saint sacrifice, et la population hœdicoise pouvait, par cet ingénieux moyen, remplir ses devoirs religieux...

Temps primitifs, temps d'ignorance, soit... La poésie qui, pour nous, s'en dégage, pénètre bien douce dans notre cœur...

V. Vattier.

(*A suivre.*)

SCÈNES DE LA VIE CLÉRICALE

IX

RETOUR AU PAYS

Allons : je veux revoir mes montagnes aimées,
Mes vallons caressés des brises embaumées,
Mes pics illuminés des premiers feux du jour,
Et mes bois, et mon lac aux vagues amoureuses,
Et ma rivière errante, et ses rives heureuses,
Et tout ce que j'aimais dans mon premier amour.

J'irai m'asseoir encore sur les hautes falaises,
Aux flancs des rochers nus, à l'ombre des mélèzes,
D'où l'on voit à ses pieds les aigles tournoyer,
Sous la charmille sombre où la brise murmure,
Au bord de la fontaine où bouillonne une eau pure,
Au seuil de la maison qu'ombrage un vieux noyer.

. . . . . Viens avec moi, mon père;
Voilà le banc rustique où s'asseyait ma mère,
Lorsque, par un beau soir, son cœur, tendre et pieux,
M'enseignait la prière et la crainte des dieux.
D'ici tu me montrais le chemin des étoiles;
De là, les flots des mers sillonnés par les voiles;
Là-bas est le berceau de fleurs qui m'ombragea,
J'ai planté ce poirier..... Qu'il a grandi déjà!
Tu me traças toi-même, à l'angle de l'enceinte,
Un coin où j'élevais la rose et la jacinthe.....

(J.-P. VEYRAT, *la Coupe de l'exil.*)

Lorsque l'abbé Félix arriva à l'entrée de la ville, il fut obligé de s'asseoir sur un chasse-roues, tant l'émotion le poignait de revoir ces lieux si familiers à sa mémoire et qu'il avait, un moment, désespéré de revoir jamais. Il avait voulu revenir seul pour savourer, dans leur indicible puissance, les joies infinies du retour, et son cœur tressaillait d'allégresse.

Il foulait la terre natale, terre bénie entre toutes, à laquelle d'in-

visibles liens, que rien ne peut trancher, attachent tous les hommes, terre mère que l'on aime, parce qu'on en est sorti, et qu'on y rentrera un jour, pour y mêler sa cendre jusqu'à la fin des siècles.

Félix contemplait la vallée que tant de fois il avait admirée, dont il connaissait les moindres recoins, et qui lui paraissait, à cette heure, plus belle encore qu'autrefois.

C'était Rochenoire, déchirée par de formidables entailles, vêtue de ses grandes forêts de sapins, ceinte de prairies veloutées, avec ses falaises de calcaire jaune, et son torrent gris, qui les ronge. En face, l'énorme montagne de Beaune, dont les aiguilles jumelles s'élancent dans le ciel, rougies par les feux du couchant, au-dessus d'une couronne géante de roches nuancées des plus délicates couleurs. Puis au delà, les contre-forts des Alpes, aux lourdes assises enchevêtrées, aux croupes bleuâtres, aux cimes diaprées de neige, se profilent sur l'azur en lignes harmonieuses, et l'horizon est fermé par une tache blanche qui scintille, le sommet d'un mont que revêt la froidure éternelle!

Entre ces hauteurs, aux verdures sombres et gaies, la vallée s'étend, fertile. De longues files de peupliers luisants se balancent à la brise, des vieux noyers, aux frondaisons touffues, se groupent aux bords des chemins; ce ne sont que champs et prairies, ceints de haies d'aubépine, de viorne, de fusain; des vignes rampantes, enlaçant leurs pampres aux pêchers.

Ce riant paysage est parsemé de maisonnettes, de hameaux cachés sous les arbres. Çà et là des clochers aux flèches aiguës percent la voûte de feuillage et brillent au soleil; des chalets, aux chaumes moussus, s'accrochent aux flancs des rochers; des tonnelles de clématite et de chèvrefeuille garnissent les angles des jardins.

C'est une symphonie parfaite de toute la gamme du vert.

*
* *

Félix riait en lui-même et remerciait Dieu de lui avoir donné une patrie si belle. Il se complut longtemps à regarder la pourpre et l'or du soleil couchant se jouer sur les montagnes, strier d'étincelles le granit rose, broder d'arabesques capricieuses les pentes d'un vert tendre, jeter sur les forêts, comme une écharpe, un arc-en-ciel de lumière.

De l'autre côté, le site prend un autre aspect. Le val s'arrondit, entouré d'un cirque d'alpes, montant en gradins, d'assises en assises. La masse imposante du Sapey, crénelé de sapins, avec ses escarpements de roches brunes, ses ravines profondes, ses broussailles rousses, domine des crêtes déchiquetées, où le bleu de l'ardoise et le vert glauque de la serpentine se rayent des écailles luisantes du mica.

Une croix blanche, colossale, étend ses bras au-dessus de la grotte vénérée de sainte Thècle; et plus bas, sous un superbe tilleul, la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle protège les vignobles de Princens.

La ville s'étend aux pieds du Sapey, hérissée de tours et de clochers. Ici la tour de Marius, aux fenêtres bilobées, qui sert de clocher à la vieille cathédrale; plus loin, le donjon de Larive, accoté d'une échanguette; la tour Bossue, où l'on battait monnaie au temps jadis; la Fournache; tout en haut, sous le cimetière, les couvents, constructions lourdes et vastes.

Cette vieille ville a son histoire. Elle eut un évêque dès le quatrième siècle. La vierge Thècle y apporta la main de saint Jean Baptiste, qu'elle conserve précieusement dans un merveilleux reliquaire de marbre, et dont elle a fait son emblème, car ses armes sont : *d'azur à la main de carnation bénissant, emmanchée d'argent.*

Ce fut le roi Gunthramm, qui bâtit sa cathédrale, encore debout.

Les trois premiers ancêtres y sont ensevelis, de ce roi, qui, plus heureux que les rois barbares, a pu rendre Rome, et la garder; plus habile que les Césars d'Allemagne, a pu vaincre la papauté... *Patiens, quia æternus!* Dieu attend! Le premier de ces vaillants, Humbert, était un chevalier sans peur et sans reproche, qui resta pur de toute injustice, et fut surnommé *le comte aux blanches mains.* Il est là, couché sur un cénotaphe, que ses descendants ont vendu.

C'est dans cette église que Henri de Luxembourg fut élu empereur d'Allemagne; François Ier de France y revêtit l'habit de chanoine; quatre-vingt-six évêques, dont sept portèrent la pourpre cardinalice, l'ont gouvernée. De toutes ces grandeurs, il ne reste que le souvenir.

Et l'abbé Félix regardait, tout rêveur, la spirale de fumée légère qui ondoyait sur les toits d'ardoise. On ne l'attendait point au logis paternel. Il éprouvait une impression délicieuse, à la pensée du bonheur qu'il apportait aux siens.

Quand il se fut reposé, il reprit sa marche, sous l'allée de platanes qui longe la grande route. Il la connaissait bien, allez! Que de fois il était venu, adolescent, timide et craintif, y chercher ces douces rêveries qu'embaument les parfums du printemps de la vie!

Que de fois, assis sur un de ces bancs grossiers, il avait lu ces poèmes délicats et tendres qu'on n'aime qu'à vingt ans, et pleuré avec ces pauvres et chers poètes dont le cœur saigne pour une piqûre d'épine, semeurs d'illusions vaines!

Que de fois il avait parcouru ce chemin ombreux, ouvrant son âme à l'amitié pure, expansif et joyeux, dans l'extase de la tendresse, et ne se doutant point qu'il se préparait les amers désenchantements des sentiments incompris ou méconnus!

Il saluait d'un sourire ces arbres à l'écorce fendillée, aux feuilles sèches, aux fruits hérissés de piquants; il reconnaissait jusqu'à leurs blessures; et, çà et là, son regard se voilait, en distinguant, tracés par un burin malhabile, des noms autrefois aimés!...

*
* *

Des gens revenaient à la ville après les travaux du jour : des pâtres, armés de gaules, poussant devant eux les vaches rousses tachetées de blanc, et les brebis qu'escortaient en gambadant les gentils agnelets noirs; des fillettes, lasses de la cueillette du muguet dans les prés de Rochenoire; des montagnards, courbés sous les faisceaux de branchages, ou traînant des grosses bottelées d'un foin odorant.

Les paysans marchaient d'un pas monotone et régulier, la besace sur l'épaule; et les faucheurs, en manches de chemise, allaient pesamment penchés vers la terre qu'ils avaient dépouillée de sa toison.

Bergers et bergerettes chantaient des complaintes populaires, et le carillon des clochettes, pendues au cou des bêtes, accompagnait d'une musique étrange et sauvage leurs voix sonores.

A l'entrée de la ville, les troupeaux s'arrêtaient pour boire au *bourneau* (1) de la fontaine des capucins, où l'eau claire tombait en grésillant, fraîche et limpide, au fond de la niche en rocaille, qu'ombrageait un antique saule pleureur, aux branches vertes mollement secouées par le vent du soir.

(1) Bassin.

L'abbé Félix continuait son chemin, appuyé sur son bâton, et salué par tous ces gens qui ne le reconnaissaient pas. Il redressait fièrement sa taille robuste. Un sourire heureux illuminait ses traits, pâles encore des fatigues de la guerre. Il voyait beaucoup de femmes en deuil qu'il n'osait aborder : des montagnardes ayant le mouchoir bleu au lieu de l'éclatant fichu rouge, et la bande de mousseline empesée, en guise de dentelle, autour du bonnet.

Il aurait voulu parler de l'enfant perdu à ces mères, blêmes de douleur, du frère ou du fiancé tué à l'ennemi à ces gentilles fillettes si tristes. Mais il n'osait, car il revenait lui, et les autres étaient restés là-bas. Il ne voulait pas qu'on enviât sa mère.

Devant l'hôpital, deux compagnons charpentiers devisaient, en cottes bleues, la hache sur l'épaule, et l'un d'eux bourrait sa pipe de tabac. Ils poussèrent un cri de joie, en voyant Félix :

— Mon oncle ! mon cousin !

Il les embrassa. Quelques artisans, groupés devant l'auberge, vinrent saluer le prêtre ; un peu plus loin d'autres se joignirent à l'escorte.

— C'est notre abbé Félix ! se disait-on. Il a fait vaillamment son devoir. On l'a mis à l'ordre du jour de l'armée. Il va être décoré...

Ces propos volaient de bouche en bouche, et le petit aumônier commençait à être embarrassé des éloges qu'on lui décernait. La rumeur grossissait. La foule s'assemblait. Bientôt ce fut un véritable cortège qui entoura l'enfant du pays revenant au pays.

Lorsque le vieux clocher, tout jaune, à la cîme dorée par les derniers rayons du soleil, apparut énorme au détour de la rue, Félix eut des larmes aux yeux, et il regarda avec amour cette masse de pierres à l'ombre de laquelle il était né. En passant devant le temple, il ôta son chapeau, ayant au cœur, avec la joie du retour, l'émotion sainte de la reconnaissance envers Dieu. Que cette pauvre église lui parut plus grandiose et plus noble que les métropoles où il avait prié !

C'était la veille d'une fête solennelle. Et comme la nuit tombait, les cloches se mirent à sonner à toute volée : la sonore, l'argentine, la vibrante et la grosse, dont le mugissement d'airain fait osciller la tour sur sa base. On eût dit que leurs puissantes voix de bronze acclamaient celui qui arrivait ! Leurs tintements éveillaient mille échos, retentissaient, se mêlaient en fusées rapides, se prolongeaient en vibrations sans fin, chantant une hymne d'allégresse.

Les pigeons de l'évêché, blancs et gris, les tourterelles blondes volaient, éperdues, effarées, qui revenaient se ranger en longues files sur les corniches du palais.

Les enfants, émerveillés, contemplaient les bonds des cloches, au calice parfois renversé et laissant voir, comme le pistil dans la corolle d'une campanule, le battant épanoui en massue. Les petits grimpaient sur les genoux de la mère, et le père prenait dans ses bras les plus petits, stupéfaits de cette harmonie formidable que leurs mains mignonnes applaudissaient.

Une fraîcheur délicieuse succédait à la chaleur de la journée; la nuance opaline du ciel se fonçait, et le croissant phébéen apparaissait, lumineux, pareil à une fleur d'argent sur le bleu. Ce n'était pas encore la nuit, mais la claire lumière indécise du crépuscule de juin.

L'odeur balsamique de foin fraîchement coupé, le parfum des fleurs, les senteurs pénétrantes de la campagne, embaumaient l'air pur et vif. Çà et là, derrière des fenêtres demi-closes s'allumaient des clartés de lampe.

*
* *

Le menuisier Jean-Pierre, aidé de ses garçons, fermait sa boutique. Il avait rudement peiné tout le jour et se réjouissait du repos qu'il allait prendre. Les apprentis balayaient dans un coin les copeaux ou *bascailles;* les compagnons rangeaient les planches de sapin, rugueuses, et les billes de noyer poli aux veines bizarres. On rangeait les rabots, les marteaux, les scies, les vilebrequins ; on préparait sur les établis l'ouvrage du lendemain, et tout ce monde, las, mais satisfait, devisait avec enjouement.

Au fond de la cour, où les poules picoraient en gloussant, où les chats s'ébattaient, tandis que le bon chien Brio, allongé sur le sable, impénétrable et muet comme un sphinx d'Hermopolis, écoutait les bruits de la rue, au fond de la cour, on voyait maman Rosalie, la ménagère, surveillant les apprêts du souper, au milieu de la tribu nombreuse de ses brus, des petites-filles et des garçonnets.

La marmite, pendue à la crémaillière, chantait sur un feu pétillant. La poêle grésillait sur les braises. Au milieu de la vaste cuisine, une blondine accorte dressait le couvert sur le *pétine :* les faïences coloriées, les gobelets de verre, les brocs d'étain reluisaient sur la nappe lisse.

L'aîné des garçons, entouré de ses petits frères, leur contait une histoire de fée, qu'ils écoutaient la bouche béante et les yeux ravis. Une des brus tournait prestement le fuseau entre ses mains agiles ; l'autre berçait un poupon endormi dans son berceau. Ce tableau d'une si noble simplicité, avait un charme profond, et ceux qui passaient devant cette demeure, asile du travail et de la piété, saluaient la paix qui y régnait, parce que sourire aux heureux porte bonheur.

Au moment où la foule s'arrêta devant la porte de Jean-Pierre, le vieillard en franchissait le seuil, étonné de ce mouvement inusité dans une rue si tranquille. Il fut le premier à reconnaître Félix, et lui ouvrit ses bras, en poussant un appel :

— Femme! Viens, femme! Voici notre abbé que le bon Dieu nous rend!

Un cri joyeux lui répondit, au fond du logis. Puis, maman Rosalie, toute tremblante, les mains étendues, s'avança, bientôt suivie de ses fils, de leurs femmes, de toute la marmaille qui riait, et c'était une clameur où toutes les voix se mêlaient, graves, aigues, juvéniles, grêles.

— Mon Félix! Frère!... Frère!... l'oncle! le *quinque* (1) prêtre! Dieu soit béni.

Mais l'abbé Félix, ayant donné mainte accolade au vieux père, qui balbutiait en l'embrassant, accourut à la rencontre de la mère, et le baiser qu'ils échangèrent eux deux, fut le plus doux qu'ils se fussent jamais partagé, car on avait cru l'enfant tué ou prisonnier aux lointaines contrées du Nord, et s'il revenait, ce n'était pas pour s'être ménagé devant l'ennemi! Et depuis si longtemps on l'attendait. Quelle joie! Il y eut des larmes répandues, mais de celles qui valent bien plus que leur poids d'or.

Les voisins, les amis eussent voulu être de la fête, mais il y avait déjà deux bonnes douzaines d'écuelles sur la nappe de la huche, et même en se serrant, on n'eût pu accueillir d'autres convives. La Rosalie, toute fière, emmena son fils; et Jean-Pierre ayant poliment souhaité la bonne vesprée aux camarades, leur promettant de trinquer avec eux le lendemain, repoussa l'huis au nez des trop curieux, qui s'en allèrent en disant :

— Le bonhomme a raison. Le meilleur verre de son vin est

(1) Oncle.

pour son treizième, qui revient de loin, en tout honneur, et l'épaulette sur la soutane !

— Que la paix soit en cette maison et sur tous ceux qui l'habitent, dit Félix, lorsqu'il entra dans la cuisine, où son regard chercha aussitôt, à la place d'honneur, le crucifix encadré de buis bénit.

La vieille Rosalie l'amena tout près d'elle, à sa droite, et le père se mit de l'autre côté, tandis que toute la famille réunie entourait ce groupe. Ce n'étaient que visages attendris, sourires francs, tendres regards, et les petits venaient, curieux, mais bien sages, tourner autour de l'oncle prêtre, admirant sa beauté austère et mâle.

Maman Rosalie ne put se tenir de parler. Elle avait les deux mains de son cher garçon dans ses mains ridées, à elle ; elle le couvait des yeux, cherchant sur sa figure la trace des dangers bravés, des fatigues essuyées.

— Te voilà donc enfin, dit-elle, mon abbé !... Mon abbé !... La mort n'a pas voulu de toi ; et la Charité s'est mise, pour te protéger, entre ton corps, les boulets et les balles.. Dieu soit béni !... La sainte Vierge soit à jamais remerciée, et aussi nos bienheureux patrons à tous que nous avons implorés pour toi chaque matin et chaque soir... Tu as bien fait de partir, mon abbé, puisque les pauvres qui mouraient là-bas, n'avaient pas de prêtre pour les consoler au moment du passage... Tu as rempli ton devoir, et tes frères qui étaient soldats sont revenus autrefois, sains et saufs, comme toi aujourd'hui, et par l'intercession des mêmes saints... Je ne sais pas ce que nous avons fait au bon Dieu, mais il nous chérit par-dessus tous, et sa protection est visible sur notre famille... J'ai eu treize fils, et voici trente ans que j'ai mis au monde toi, le treizième... Tous mes fils sont vivants... Neuf d'entre eux ont épousé de braves femmes que voici et nous avons dix mignons dans la maison, sans compter ceux qui sont au collège... La mort n'a point frappé à notre porte, si ce n'est pour nous prendre deux anges qui louent le Seigneur dans le Paradis... Mais toi, mon abbé, tu es notre orgueil et notre bonheur, car tu nous aimes, tu nous as aidés, tu as été toujours un bon fils, obéissant et soumis ! Aussi, je te bénis de toute mon âme, suppliant le Père, le Fils et le Saint-Esprit de te garder comme un bon prêtre jusqu'à l'heure où tu viendras nous rejoindre au cimetière. Ainsi-soit-il.

Ayant achevé ce discours, que le jeune prêtre écouta en pleurant, maman Rosalie se leva, puis inclina la tête, en ajoutant :

— C'est à vous de nous bénir, tous ceux de votre sang qui se courbent autour de vous.

Et l'abbé, levant ses mains, prononça d'une voix fervente, que des sanglots altéraient, la formule sacrée.

*
* *

Alors il devint tout à tous. Il prit les petits sur ses genoux. Il répondit, tant bien que mal, aux questions qui lui venaient de toutes parts; il narra les tristes épisodes de la campagne, il fit pâlir ses auditeurs avec le récit de l'exécution de Toni Laurent.

On se mit à table, et Félix déclara que depuis bien des mois il n'avait pas mangé d'aussi bonnes pommes de terre, d'aussi bon fromage... et le reste à l'avenant, car, en somme, le repas était maigre : une collation de Vigile.

Mais voilà qu'au dessert le concierge de la sous-préfecture arriva, portant une large lettre, cachetée de cire rouge, que l'abbé ouvrit pendant qu'on offrait un verre de vin au messager. Le pli officiel renfermait un carré de parchemin, plus un écrin où, sur le velours violet, brillait une croix attachée à un ruban rouge.

— Décoré! s'écria Jean-Pierre, stupéfait.

— Papa, on me donne ce morceau de ruban en échange du drapeau que j'ai conservé à la patrie. C'est juste! mais il y en a tant qui le méritent autant que moi!

Le messager expliqua, un peu confus, que M. le sous-préfet serait venu lui-même. Mais s'il n'avait pas voulu retarder la bonne nouvelle, il n'avait pas voulu non plus troubler par sa présence les épanchements du retour. Sur quoi il partit, après avoir promis de ne dire à personne la nouvelle, en foi de quoi il ne la conta, dans la soirée, qu'à une personne par maison.

*
* *

Quelques jours plus tard, l'abbé Félix fut nommé par son évêque, duquel il sollicita ce poste modeste, curé de la petite paroisse de Montbernard, sur un plateau des Alpes. Il partit aussitôt.

Montbernard était une commune divisée en quatre ou cinq villages, comptant ensemble huit ou neuf cents âmes. On y arrivait par un seul chemin, tracé en rampes sur la montagne, et bordé de

châtaigniers superbes. Les maisons étaient des masures, couvertes de toits de chaume; le cabaret, seul, et l'église possédaient un toit d'ardoises. Il n'y avait là que de pauvres gens.

Le presbytère, une bâtisse à demi ruinée, aux murailles fendues, aux charpentes grossières, cachait sa façade grisâtre sous une treille délabrée où grimpaient des plants de vigne déjà desséchés. On y campait, on n'y logeait point.

Lorsque l'abbé Félix y vint pour y préparer son installation, il y trouva la sœur du curé défunt, qui lui tint ce langage dépouillé d'artifice :

— Monsieur le Curé, vous n'avez pas de chance. Mon frère a usé ici les dix dernières années de sa vie. La paroisse est pauvre; il n'y a pas de châtelain, mais beaucoup de mendiants. Les familles sont divisées. Les procès abondent. Une haine féroce met en lutte l'ancien maire et le maire nouveau, qui ont chacun un parti. Les enfants sont mal élevés. L'église n'a que trois chasubles : une blanche, une rouge, une noire, et je me suis brûlé les yeux à les repriser... Le maître d'école est un libéral, le garde champêtre lit les mauvais journaux... En un mot, comme on dit, c'est ici le plus affreux pays du diocèse, et il faut être en disgrâce pour y être envoyé.

Félix vit que la bonne dame avait le cœur aigri par le chagrin. Il la consola, il la ramena à des sentiments plus charitables, et ne tarda pas à se convaincre que l'ennui, la solitude, et certaine intempérance de langue dictaient ces appréciations exagérées. Aussi ne fut-il point effrayé.

Il visita l'église qu'il trouva, en effet, bien dénuée. Mais plein de confiance en Dieu, il se promit d'améliorer toutes choses, et remercia la Providence de l'envoyer dans un pays où il y avait tant de bien à faire.

Charles Buet.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA RAGE (1)

Rage confirmée. — Besoin de mordre. — Besoin de fuir la maison de son maître. — Danger de son retour. — Terminaison. — Renseignements fournis par l'autopsie. — Rage-mue. — Durée de la rage. — Sa guérison spontanée. — Rage des autres animaux domestiques. — Rage féline. — Rage chevaline. — Rage bovine, tranquille ou furieuse. — Rage du mouton, de la chèvre, du porc, de la volaille.

Rage confirmée. — C'est la seconde période de la rage furieuse du chien, celle qui se traduit souvent par des symptômes de fureur et des tendances à mordre. Mais ici encore, il faut faire des distinctions importantes suivant la situation de l'animal. Celui-ci est-il séquestré, loin du bruit, et en dehors de toute excitation? est-il surtout éloigné de la présence de quelqu'un de ses semblables? On le verra s'agiter, aller et venir, bousculer sa litière et les objets à sa portée, happer en l'air comme s'il voyait ou poursuivait des fantômes; ou bien à d'autres moments, il paraîtra calme, immobile, somnolent; ces deux états pourront alterner un certain nombre de fois, mais l'animal n'entrera pas dans ces accès de rage que nous allons maintenant étudier sur le chien en but aux excitations extérieures.

C'est à ce chien que convient parfaitement le portrait que l'on voit sur certaines images : yeux farouches, sombres et cruels, laissant échapper, par moments, des lueurs fulgurantes qui les fon ressembler à deux globes de feu et qui inspirent un sentiment de frayeur et souvent aussi une terreur indicible à l'homme qui les

(1) Voir *la Revue* du 31 août 1880.

aperçoit même à travers les barreaux d'une grille qui le met à l'abri de toute atteinte.

A ce chien renfermé présentez un de ses semblables, vous le verrez aussitôt se précipiter sur le nouveau venu, le rouler et le couvrir de morsures. Ou bien, ce qui n'est pas rare, la première impression ranime ses ardeurs sexuelles, ce dont témoignent ses attitudes et ses mouvements, mais bientôt ses yeux s'animent, s'enflamment et le voilà qui se précipite sur sa victime et la mord cruellement. L'attitude de celle-ci n'est pas moins digne d'attention. Au lieu de réagir et de chercher à se défendre et de rendre coup de dent pour coup de dent, elle est comme saisie de terreur, ne cherchant qu'à fuir et à échapper au danger qui la menace. Elle cache sa tête sous la litière et sous ses pattes de devant.

Comme épuisé par cet accès de fureur rabique, le chien enragé cesse de blesser et de mordre et il couvre sa victime de caresses qui témoignent d'une ardeur non moins grande que celle qui l'animait au début. Mais bientôt arrive un nouvel accès pendant lequel les morsures recommencent de plus belle. Les choses alternent ainsi jusqu'à ce qu'épuisé, il chancelle et tombe dans une sorte de somnolence d'où il sortira à la moindre excitation ou lorsqu'il aura retrouvé assez de force pour renouveler ses attaques. Puis complétement épuisé et le train postérieur paralysé, il tombera pour mourir peu à peu des suites d'une asphyxie progressive.

Voyons maintenant le chien enragé furieux en liberté, au moment où se développe chez lui l'envie de mordre. Tout d'abord il ne s'en prend pas à ses maîtres pour lesquels il garde encore une certaine obéissance, mais il s'attaquera aux animaux qui sont près de lui, aux moutons ou aux autres bestiaux de la basse-cour, si c'est un chien de berger ou de garde, aux chats et aux autres chiens s'il vit dans un appartement. Cependant comme il est très irritable, il suffira de la moindre excitation, de la plus petite contrariété (un coup, les taquineries des enfants, par exemple), pour qu'il se jette avec fureur sur les habitants de la maison. Gare aussi aux étrangers qui surviennent à cette heure, car c'est d'abord contre eux qu'il assouvira son envie de mordre.

*
* *

Mais un autre besoin tourmente le chien enragé et furieux, c'est celui de fuir la maison de son maître. Quelques auteurs ont voulu

l'expliquer, les uns par une disposition instinctive qu'aurait l'animal à propager la maladie, les autres, par une sorte de conscience du mal qu'il peut faire à ses maîtres et dans la volonté de fuir pour échapper à la dure nécessité de blesser ceux qu'il aime.

Quoiqu'il en soit de ces diverses interprétations, il ne faut pas oublier une chose, c'est qu'à ce moment de la maladie, le chien enragé fuit ou veut fuir sa demeure habituelle. S'il est enfermé, il fera tous ses efforts pour trouver une issue, il mordra les barreaux de sa cage, rongera la corde qui l'attache, fera des bonds pour rompre la chaîne qui le retient, déchirera avec ses crocs le bas de la porte ou même se précipitera hors de la chambre, à travers les carreaux de la fenêtre qu'il brise d'un bond avec la plus grande facilité.

Voilà le chien enragé libre, l'espace est devant lui, que va-t-il faire? Tout d'abord il prend une allure rapide en rapport avec l'excitation qui l'anime et avec le besoin qui le pousse à se mouvoir, rencontre-t-il un chien, il se précipite sur lui et le mord *en silence*, c'est-à-dire sans hurler. Le chien mordu se tait-il également et cherche-t-il à s'échapper, l'autre continue sa route et ne s'occupe pas de le poursuivre. Se met-il, au contraire, à aboyer et à regimber, aussitôt le chien enragé le crible de morsures d'autant plus nombreuses que l'autre se défend davantage.

C'est le moment où le chien enragé fait le plus de mal, car étant encore plein de force et en proie à une surexcitation qui augmente sa vigueur, il a presque toujours l'avantage.

Malheur aux troupeaux (moutons, bœufs, porcs, etc.) qu'il rencontre sur son passage, car il se précipite sur eux, distribuant des morsures à droite, à gauche, par ci, par là, en un mot *à gueule que veux-tu.*

C'est dans les mêmes circonstances que l'homme devient sa victime. Cependant sa vue n'exerce pas sur le chien enragé une excitation bien grande et si, par bonheur, un autre chien se trouve dans le voisinage, c'est ce dernier qui recevra l'orage.

Mais bientôt ce chien qui jusqu'alors marchait d'une allure pour ainsi dire normale, car elle ne faisait pressentir en rien la terrible maladie, ralentit sa marche, il vacille, sa queue au lieu d'être dressée est pendante, sa tête s'incline vers le sol et laisse pendre une langue bleuâtre et couverte de poussière.

Il est alors moins redoutable, car il ne s'attaque qu'à ce qui se

trouve directement sous sa dent. Il est trop épuisé par la fatigue et sans doute aussi par l'action propre de la maladie pour se détourner et aller attaquer directement l'homme ou le chien qui passent à quelque distance de lui.

L'épuisement devenant de plus en plus grand, il tombe sur la route ou dans le fossé qui la borde et là il sommeille plusieurs heures; il est comme plongé dans une sorte de torpeur.

Malgré cet état qui dénote une si grande faiblesse, le chien est encore redoutable et le premier imprudent qui se hasardera à troubler son sommeil ne tardera pas à ressentir son affreuse morsure. Que d'enfants doivent leur mort à semblable imprudence. Conclusion pratique : respectons le sommeil du chien qui dort le long du chemin ou sur le bord d'un fossé.

*
* *

Voici un autre phénomène bien important et auquel il faut prêter la plus grande attention. Cet animal qui a fui la maison de son maître, qui est harassé, usé par la maladie, accablé par les sévices de toutes sortes dont il a eu à souffrir dans sa pérégrination souvent fort longue, éprouve parfois une période de rémission pendant laquelle il revient instinctivement à sa première demeure. Mais dans quel état! N'est-ce pas le cas de s'écrier avec le poète :

... Quantum mutatus ab illo

amaigri, n'ayant plus que les os et la peau, sale, couvert de poussière ou de boue et parfois du sang de ses trop nombreuses victimes, la peau peut-être aussi déchirée par les blessures que lui ont faites les hommes ou les animaux attaqués.

C'est alors que le voyant si misérable, les gens de la maison, les domestiques, les enfants s'empressent autour de lui, le caressent, le flattent, lui apportent de la nourriture, etc. Imprudents qui ne savent pas que tout à l'heure l'affection si naturelle au chien sera domptée par ce besoin de mordre et que la morsure la plus insignifiante leur inoculera le virus de la plus effrayante des maladies.

Répétons avec M. H. Bouley :

« Il y a lieu de tenir tout au moins pour suspect le chien qui revient sous le toit domestique, après l'avoir déserté pendant un jour ou

deux, surtout si ce chien est dans cet état de misère et de souillures dont nous venons de donner un aperçu. »

*
* *

Comment se termine la rage furieuse? Épuisé par ces accès répétés, le chien ne tarde pas à être pris de paralysie. C'est d'abord le train postérieur qui se dérobe et qui bientôt devient complètement inerte. L'animal ne peut plus progresser qu'en s'aidant plus ou moins bien de ses membres antérieurs. Il est alors réduit à l'état le plus misérable et le plus dégoûtant. La bave écumeuse qui sort de chaque côté de la mâchoire le rend encore plus hideux. Eh cependant, par un suprême effort ou à la suite d'une excitation violente, il peut encore opérer de profondes morsures. Mais la paralysie gagne, les membres antérieurs se prennent, bientôt les muscles respiratoires ne peuvent plus fonctionner, le chien meurt par asphyxie.

L'autopsie seule pourra alors, dans certains cas, révéler à l'homme de l'art la maladie à laquelle l'animal a succombé.

*
* *

Sous ce rapport ne nous dissimulons pas le peu de renseignements que l'on peut obtenir de l'ouverture des cadavres, car il est malheureusement trop avéré qu'on ne connaît pas encore de lésion caractéristique de la rage. On peut même se demander si une pareille lésion existe, car la plupart de celles qu'on a observées tiennent plutôt aux accidents qu'à la nature même de la maladie. Tout au plus peut-on retirer de fortes présomptions que l'animal était enragé, quand on trouve dans son estomac une grande variété de substances plus ou moins étrangères à l'alimentation? (paille, foin, fiente de cheval, terre, débris de couverture, de linge, etc.) On trouve aussi quelquefois à l'autopsie les *lysses* ou *vésicules de la rage.* Ce que nous en avons déjà dit nous dispense d'entrer dans de plus longs détails à ce sujet.

Quant aux lésions des autres organes, notamment la rétraction de la vessie, les inflammations des centres nerveux, elles ne sont ni assez constantes, ni assez spéciales à la rage pour que leur présence ou leur absence permette de rien affirmer à cet égard.

La rage est certainement une maladie du système nerveux central (encéphale et moelle épinière), mais jusqu'à présent, l'examen de ces organes n'a pas encore permis de reconnaître une lésion matérielle, dont on puisse dire nettement qu'elle est déterminée par cette affection. Celle-ci serait-elle simplement fonctionnelle ? c'est possible, puisque d'autres névroses (hystérie, paralysie agitante, etc.), paraisent être dans le même cas.

Nous ne reviendrons sur ce sujet que lorsque nous parlerons de la rage de l'homme et nous nous occupons immédiatement de l'autre forme de rage qu'affecte également le chien : la rage-mue.

*
* *

Rage-mue. — Cette forme de la rage ne diffère en rien de la précédente quant à sa nature, car il arrive quelquefois qu'à sa dernière période, la rage furieuse se transforme en rage-mue. La bave de l'animal attaqué de la rage-mue est tout aussi virulente que celle de l'animal en possession de la rage furieuse. Seulement la rage-mue est moins dangereuse pour les deux raisons suivantes : 1° l'animal, ayant la mâchoire inférieure paralysée, *ne peut pas* mordre ; 2° il *ne veut pas* mordre, c'est-à-dire qu'il n'y est pas poussé instinctivement comme dans la rage furieuse.

Ces deux caractères essentiels entraînent un certain nombre d'autres symptômes, ce qui fait que si, au fond, la rage-mue ne diffère pas de la rage furieuse, elle en diffère assez notablement en apparence pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans quelques détails à ce sujet.

La période initiale de la rage-mue présente à peu près les mêmes phénomènes que dans la rage furieuse, si ce n'est toutefois que l'excitation est moindre et l'intensité moins grande.

La paralysie de la mâchoire inférieure, qu'elle survienne d'emblée ou peu à peu et comme par intermittence, donne au chien un aspect tout particulier. Sa gueule toujours béante d'où s'écoule une salive visqueuse, sa langue pendante, bleuâtre, souvent souillée par la poussière, son œil triste et atone où toute vivacité parait éteinte, impreignent sa physionomie d'une tristesse sombre qui inspire autant de pitié que celle de la rage furieuse inspire de terreur.

Dans la rage-mue, la mâchoire inférieure est paralysée et c'est

ce qui fait que le chien ne peut pas mordre, car il ne peut rapprocher ses mâchoires l'une de l'autre. Cependant l'animal qui en est affecté n'est point sans danger. Le péril vient souvent de cet état que l'on méconnait pour n'y faire pas assez attention. Cette paralysie survenant en général progressivement, bien qu'elle puisse s'établir d'emblée, fait d'abord penser à un obstacle (os, corps étranger, etc.,) qui siégerait dans le gosier. On se livre alors impudemment à l'examen de la bouche avec les doigts et on ne sait pas que cette salive avec laquelle on se salit, est virulente et susceptible de déterminer la rage, si la main présente quelque écorchure. Une éraillure de la peau suffit pour l'inoculation. C'est dans des circonstances semblables que Nicolin, vétérinaire, à Lons-le-Saulnier, en 1846, Timbale, élève de l'école vétérinaire de Toulouse, en 1864, ont contracté la rage. Tous deux en sont morts, car ils ne pensèrent pas à cautériser des plaies insignifiantes auxquelles ils n'attribuaient aucun danger.

« On ne saurait trop se méfier, dit M. Bouley, des chiens dont les mâchoires se maintiennent écartées, car cet écartement peut être le signe de la rage, soit qu'il caractérise celle que l'on qualifie de *mue*, soit qu'il ait apparu dans l'une des phases de la rage furieuse; et il faut toujours éviter dans les explorations auxquelles on peut être déterminé en pareille circonstance, d'introduire d'emblée les doigts dans la gueule de l'animal, chez lequel ce symptôme s'est manifesté. Toujours il est prudent de se servir d'instruments explorateurs, à l'aide desquels on peut maintenir ses mains à l'abri des atteintes des dents et des souillures de la bave. »

Tous les signes d'excitation que nous avons notés dans la rage furieuse existent peu ou pas dans la rage-mue; cependant il ne faudrait pas trop agacer ni exciter ces animaux, car il pourrait arriver une excitation assez forte pour faire disparaître momentanément la paralysie et permettre à l'animal de rapprocher ses mâchoires et de causer des morsures funestes.

Le chien affecté de rage-mue n'est pas hydrophobe, et s'il ne peut boire, ce n'est pas à cause de sa maladie, mais c'est à cause de l'écartement de ses mâchoires, car Youatt dit que l'on voit des chiens « plonger la tête jusqu'aux yeux dans le fond du vase rempli d'eau qu'on leur offre, afin de pouvoir introduire quelques gouttes de liquide jusque dans leur arrière-gorge et d'en humecter et d'en rafraîchir la membrane desséchée et ardente. » Le sentiment de

l'appétit persiste également, mais le malheureux animal ne peut le satisfaire, et, quand on lui jette de la nourriture il fait des efforts vains et inutiles pour la saisir. Si la paralysie de la mâchoire n'est survenue que tardivement, l'animal a pu subir d'abord la dépravation de l'appétit que nous avons étudiée à propos de la rage furieuse et à l'autopsie on trouvera l'estomac rempli de cette diversité de matières étrangères dont il a été question tout à l'heure.

Bien que rage-mue signifie rage-muette, le chien qui en est affecté ne reste pas nécessairement toujours silencieux, il peut hurler comme le chien affecté de rage furieuse.

Un autre phénomène curieux à noter dans cette variété de la rage, c'est l'insouciance que le chien affecte en présence de ses semblables, il n'y fait aucune attention et il ne manifeste aucune envie de mordre, il n'éprouve aucun besoin d'attaquer. On ne remarque pas non plus les excitations génésiques, ni l'envie de fuir sa demeure habituelle, qui sont si caractéristiques dans l'autre variété.

Du reste cette paralysie qui se déclare tout d'abord sur la mâchoire inférieure, affecte jusqu'à un certain point tous les muscles, et il en résulte une faiblesse motrice qui, ajoutée à la dépression cérébrale, donne en partie l'explication de cette attitude si spéciale au chien affecté de rage-mue.

Au fur et à mesure que la maladie fait des progrès, la faiblesse musculaire devient de plus en plus grande et il arrive un moment où la paralysie est générale, ou à peu près. En même temps l'œil se cave, se ternit, les cornées deviennent opaques, et l'animal meurt asphyxié comme dans la rage furieuse. Il n'est pas rare non plus de trouver des cas où celle-ci se termine par la rage-mue; nouvelle preuve de l'indentité absolue de la nature de la maladie dans ces deux variétés, au premier abord, si différentes.

*
* *

Durée de la rage. — Du reste, quelle que soit la formede la rage, la mort arrive toujours par asphyxie et dans un intervalle qui varie entre vingt-quatre heures et une dizaine de jours. Généralement l'animal succombe entre le troisième et le quatrième jour. On comprend aussi que la mort puisse arriver plus promptement quand

l'animal occasionnellement ou intentionnellement a subi un grand nombre d'accès rapprochés.

*
* *

Guérison spontanée de la rage. — Tous les chiens affectés de la rage, finissent-ils par succomber? En d'autres termes, la rage canine est-elle toujours mortelle? N'y a-t-il pas des cas où la guérison serait survenue?

Des faits bien observés et provenant de sources différentes, autorisent à admettre cette dernière opinion. Bien que leur nature entraîne la conviction, on pourrait cependant demander la preuve suivante qui enlèverait tout doute et donnerait une certitude complète à ce qui n'est encore qu'une opinion. La preuve exigée est celle-ci. Connaît-on la guérison d'un chien enragé dont la bave aurait déterminé la rage à un autre chien auquel on l'aurait inoculée.

Espérons que l'on continuera les expériences dans ce sens, et qu'on les fera dans des conditions à en assurer le succès, c'est-à-dire en éloignant les chiens de toutes causes d'agitation, en les maintenant dans le repos, le calme, la solitude et surtout loin de tout autre chien qui pourrait, par sa présence, provoquer les accès de la rage furieuse. Pourquoi n'expérimenterait-on pas aussi sur ces animaux, les principaux remèdes préconisés contre la rage sur une échelle un peu plus grande qu'on ne l'a fait jusqu'ici?

« Ces faits de guérison démontrée possible de la rage ne sauraient être trop mis en relief, dit M. Bouley, car ils sont un encouragement à ne pas désespérer des ressources de la nature, et aussi, sans doute, de celles de la médecine, alors même qu'il ne semble plus qu'il y ait aucun motif d'espoir. »

*
* *

Tels sont les principaux symptômes que l'on observe pendant les diverses périodes de la rage chez le chien, ce sont les plus importants à connaître, puisque cet animal est, on peut le dire, à l'époque actuelle, la seule source d'inoculation de cette terrible maladie. Du jour ou ces symptômes seront connus de tous les propriétaires de chiens et qu'on mettra ces derniers en observation aussitôt qu'on remarquera l'apparition de quelques-uns d'entre eux, la rage cessera de faire de nombreuses victimes et elle ne se manifestera plus que de temps à

autre et d'une manière tout à fait isolée. Cette remarque explique pourquoi nous avons attaché tant d'importance à la rage du chien et pourquoi aussi nous serons beaucoup plus bref à propos des autres animaux qui ne contractent jamais la maladie qu'à la suite d'inoculation par la morsure du chien.

*
* *

Rage féline. — On connaît peu la rage du chat et il y a plusieurs motifs de cette ignorance. D'abord cette maladie est relativement rare chez cet animal, ensuite aussitôt qu'il en ressent les premières atteintes il se retire dans quelque coin, ou il fuit la maison qu'il habitait. Le chat se dérobe pour ainsi dire à notre observation et il prouve bien dans cette circonstance, comme le dit M. Bouley, qu'il est « plutôt apprivoisé que profondément domestique ». Les premiers symptômes se traduisent surtout chez lui par un changement d'humeur et de caractère; il est agité, inquiet, et sa physionomie prend une expression égarée et étrange. Quand on les observe, il faut se méfier de l'animal, surtout s'il est blotti quelque part, car le chat diffère en cela du chien, s'attaque aussi bien à ses maîtres qu'aux étrangers. Le fait suivant arrivé à Youatt sera plus instructif que de longues considérations.

« Une chatte qui était l'hôte habituel d'une chambre d'enfants (nursery), et servait de jouet à ses habitants, devint tout à coup sombre et hargneuse. Elle s'était refugiée dans une chambre d'un étage supérieur et, quoiqu'on eut fait pour l'amadouer, on n'avait pu la faire sortir du coin où elle s'était blottie. Il était déjà tard lorsque je fus appelé pour la visiter, dit Youatt. Je fus frappé de la lueur terrible de ses yeux, mais ne pouvant l'examiner comme je le désirais, je remis ma visite au lendemain matin. Je trouvai mon animal de la veille dans la même situation et dans la même attitude, blotti dans un coin et prêt à s'élancer. Comme ce cas m'intéressait et que je désirais vivement étudier la physionomie de ce démon (car cette bête en avait tout à fait le regard) je commis la plus folle, la plus inexcusable des imprudences. Marchant sur mes genoux et sur mes mains, j'approchai mon visage presque au niveau du sien, et je fixai mes yeux sur les siens, dont les lueurs étaient horribles. Il me sembla, dans ce moment, que je ressentais la mortelle influence de quelque chose qui me fascinait. Je n'avais pas peur, mais j'étais

comme paralysé de corps et d'esprit. Sans doute que ma contenance effraya la chatte, car elle s'élança sur moi, s'attacha à mon visage et me traversa les lèvres de ses dents, puis elle se précipita dans l'escalier et jamais on ne la revit. » Youatt se cautérisa immédiatement la plaie avec du nitrate d'argent en attendant qu'un chirurgien lui infligeat, comme dit M. Bouley à qui nous empruntons ce récit, une plus sévère punition de sa témérité. Youatt avoua que cette expérience lui avait couté bien cher, mais, dit-il, « j'avais atteint mon but, car jamais depuis je n'ai oublié l'expression terrible de la physionomie de cette chatte en proie à la rage. »

*
* *

Rage chevaline. — La rage du cheval est bien connue et les raisons, pour être multiples, ne se comprennent pas moins facilement. Le cheval est un animal domestique complètement soumis à l'homme ce qui le rend très facile à observer même en cas de maladie. Le chien est pour ainsi dire son compagnon ordinaire. Ces deux animaux se rencontrent côte à côte dans presque toutes les écuries. Il en est de même dans les fermes et dans toutes les exploitations agricoles. Par conséquent, le cheval est très exposé à être mordu par le chien enragé. Ajoutons encore que le cheval abonde dans les écoles vétérinaires et qu'il y sert souvent de sujet d'expérience. C'est encore un des animaux auquel on inocule souvent et facilement la rage. Et ce d'autant plus que chez lui les symptômes en sont généralement très manifestes.

La rage du cheval comprend aussi deux périodes : l'une, en quelque sorte prodromique, pendant laquelle il est triste, abattu, agité, inquiet, sujet aux hallucinations ; l'autre, caractérisée par des accès de fureur, des envies de mordre, etc. Celle-ci se termine toujours par la mort.

Pendant la période prodromique, ce qui frappe le plus, c'est le changement de caractère qui se manifeste de tant de façons qu'il ne nous est pas possible d'entrer dans tous ces détails. Il faut seulement retenir qu'à cette période de la maladie, le cheval se laisse panser et harnacher, comme auparavant, par l'homme qui a l'habitude de le faire. Cependant la présence du chien l'irrite et provoque

chez lui une tendance à le mordre et à le poursuivre. Cette irritation peut quelquefois être causée par la présence d'autres chevaux.

La tendance à se servir de ses dents et à faire des morsures est d'autant plus importante à noter qu'elle est un symptôme très précieux chez le cheval qui n'a pas cette funeste habitude, en somme, fort rare dans cette espèce domestique. Quelque tourmenté qu'il soit par les souffrances qu'on lui fait subir, soit en l'opérant, soit en le pansant, le cheval qui ne mord pas habituellement, ne cherche pas à se venger par une morsure.

Au début de la rage, les symptômes pharyngiens sont tellement accusés qu'on les prend facilement pour une angine. La méprise a souvent lieu. M. Bouley raconte comment la présence d'un chien sur lequel voulait se précipiter un cheval qu'il croyait affecté d'angine aiguë, lui fit reconnaître son erreur de diagnostic. C'est un point que les vétérinaires ne doivent pas oublier ; il les empêchera d'examiner avec les mains et les doigts la bouche et la langue de l'animal qui présente des symptômes d'angine.

A cette même période, le cheval mange moins, quelquefois même il refuse toute nourriture, mais il n'a pas plus horreur de l'eau que le chien, et par conséquent, chez lui, la rage est loin d'être caractérisée par l'hydrophobie. On voit des chevaux boire plusieurs seaux d'eau même au moment des accès de rage furieuse.

La voix est plus ou moins modifiée, mais ses changements sont peu importants, car ils varient suivant qu'il s'agit d'une jument, d'un étalon ou d'un cheval hongre.

Quand le rage est confirmée, l'animal est pris d'accès de fureur terrifiants, à cause de l'énorme puissance musculaire dont il dispose. Il mord, brise ou détruit plus ou moins tous les objets qui l'entourent : mangeoire, râtelier, longe, poteau, stalle, etc. S'il est avec d'autres chevaux, il se jette sur eux pour les mordre; mais s'il arrive un chien et qu'il puisse le saisir, le malheureux est aussitôt pris entre les dents et broyé à coups redoublés. Le danger ne provient pas seulement des morsures qui sont cruelles à cause du broiement des chairs et l'écrasement des os, mais encore des ruades qui sont exécutées aussi bien par les pieds de devant que par ceux de derrière. Cependant, même à cette période, le cheval furieux reconnaît souvent l'homme qui a l'habitude de le soigner, il s'en laissera approcher, il acceptera volontiers la nourriture ou la boisson qu'il lui offre. M. Bouley rapporte l'histoire d'un cheval enragé

tellement furieux qu'il se mordait lui-même. On l'avait enfermé seul dans une écurie dont on avait barricadé les portes. « Le domestique qui le soignait d'habitude, confiant dans ce que l'on peut bien dire l'affection de son cheval pour lui, eut la témérité de pénétrer dans l'écurie où cet animal, libre de toute contrainte, pouvait se précipiter sur lui et le dévorer. Mais il n'en fut rien. Le cheval se calma à sa vue, but avec avidité un premier seau d'eau farineuse qu'on lui offrit, puis immédiatement un second. Cet animal, comme on le voit, était loin d'être hydrophobe, tout enragé qu'il était certainement. Mais si la vue de l'eau ne l'effrayait pas, le bruit qu'elle faisait en tombant lui était une cause de grande irritation. La personne à laquelle il appartenait, s'étant opposée à ce qu'on renouvelât la dangereuse expérience de pénétrer dans son écurie pour lui donner à boire, on dut verser l'eau de ses boissons dans sa mangeoire, par-dessus la porte ; et comme elle tombait d'une certaine hauteur, le bruit qu'elle produisait donnait lieu à de violents accès pendant lesquels l'animal mordait avec fureur tous les corps qui se trouvaient à la portée de ses dents. »

Signalons encore un cri particulier par lequel les chevaux enragés expriment quelquefois leur terreur, cri qui ne ressemble en rien au hennissement et qui est quelque chose de si étrange, que tous ceux qui l'ont entendu en restent frappés.

Enfin, livré à ces accès qui se renouvellent fréquemment s'il est en but à l'excitation, ou qui sont séparés par des intervalles de repos plus ou moins longs, s'il est dans le calme et la solitude, le cheval succombe toujours à la paralysie qui, après avoir envahi l'arrière-train, gagne peu à peu les muscles respiratoires et détermine l'arrêt du cœur. C'est, en somme, le mécanisme de la mort que la même maladie produit chez le chien.

*
* *

Rage bovine. — Chez le bœuf, la rage affecte deux formes qui n'ont guère été bien distinguées que dans ces derniers temps. Il y a, en effet, chez cet animal, une *rage tranquille*, qui est la plus commune, et une *rage* furieuse, la seule qui était signalée autrefois.

Sous le nom un peu impropre de *rage tranquille* on décrit une variété de cette maladie dans laquelle, malgré la gravité du mal, l'animal reste complètement inoffensif. Au début, c'est la tristesse,

l'inquiétude qui dominent; le naturel de l'animal paraît changé; ses paupières s'écartent; ses yeux paraissent plus saillants et lancent parfois des lueurs. Le bœuf est en proie à des hallucinations, il y a des gestes et des attitudes qui l'indiquent très nettement.

Le chien produit, sur le bœuf et la vache affectés de cette forme de rage, le même effet que sur le cheval. Sa vue les irrite et alors ils s'élancent sur lui, l'attaquent de leurs cornes et de leurs pieds de devant et même quelquefois essaient de le mordre. Mais à peine le chien est-il éloigné que l'animal retrouve son calme.

De même que chez le cheval, la rage du bœuf débute souvent par des symptômes pharyngiens qui peuvent faire croire à une angine aiguë, et on ne peut que répéter ici les observations indiquées plus haut à ce sujet. On ne constate pas plus que chez le cheval, le symptôme d'hydrophobie. Même quand le spasme pharyngien ne leur permet plus d'avaler, ces animaux, plongent encore leur nez dans le liquide, ce qui montre qu'ils n'ont nullement horreur de l'eau. Si l'on a signalé des exceptions, elles sont si peu nombreuses que l'absence de ce symptôme important ne doit peser en rien pour le diagnostic.

L'appétit se perd de bonne heure, il peut même se dépraver comme on l'a vu chez le chien; la rumination cesse également, et alors l'amaigrissement se fait très vite.

Un autre symptôme très important à noter, parce qu'il pourrait induire en erreur sur la nature réelle du mal, ce sont les efforts expulsifs auxquels se livrent constamment ces animaux, ce qui constitue un état de ténesme qui pourrait faire croire à une affection intestinale. Ce sont d'abord des matières solides, puis liquides, et enfin des gaz qui sont rejetés.

Sous l'empire de l'inquiétude et du malaise qui les tourmentent, le bœuf, comme la vache, font entendre des beuglements dont la raucité et la sonorité inspirent l'épouvante et donnent une idée de la terrible maladie qui les provoque.

Nous ne dirons rien des phénomènes qui ont lieu au siège de la la morsure qui a inoculé la rage; les démangeaisons, la rougeur, les gonflements et le grattage, le frottement qui en sont la conséquence se retrouvent en effet chez presque tous les animaux. Et, sous ce rapport, ceux dont nous parlons actuellement ne présentent rien de particulier. Chez eux, les excitations génésiques sont fréquentes, et elles se traduisent par des attitudes bien connues. D'autres fois ces

animaux sont pris de vertige; ils donnent tête baissée contre les murs, ou exécutent toutes sortes de mouvements désordonnés.

La mort est la terminaison fatale de cette maladie, et elle a lieu également par la paralysie, qui, du train postérieur, gagne peu à peu tout le système musculaire et provoque l'asphyxie.

La *rage furieuse* des bœufs, la seule que l'on connaissait il y a peu d'années, se traduit, au contraire, par une agitation excessive, et par des manifestations aggressives soit contre des êtres réels, soit contre des êtres imaginaires. Mais c'est encore le chien qui provoque le plus facilement les accès de fureur. Ici les rôles sont renversés. L'agresseur, c'est le bœuf qui se précipite, se rue, pour ainsi dire, contre le chien, qui, ne cherchant pas à résister, se dérobe par la fuite aux poursuites de son ennemi.

L'homme lui-même n'est pas à l'abri de ces violentes attaques, plus terribles par le traumatisme qu'elles causent que par le danger d'inoculation de la rage. Toutefois ce danger n'est pas imaginaire, car souvent ces animaux cherchent à mordre, et Tardieu a fait connaître un cas de la transmission de la rage du bœuf à l'homme par la morsure directe de l'animal.

Dans cette forme, les symptômes pharyngiens sont souvent semblables à ceux que détermine la présence d'un corps étranger dans le gosier. L'exploration de l'organe avec la main est des plus dangereuses, à cause de la salivation abondante et du danger de s'écorcher les doigts contre les aspérités des dents.

La paralysie et la mort terminent comme toujours ces horribles scènes.

Au début de la rage, la vache continue à donner du lait, mais bientôt la sécrétion se tarit. L'expérience a prouvé que l'usage de ce lait était inoffensif; cependant il est prudent de s'en abstenir, ne serait-ce que pour empêcher les inquiétudes morales qui pourraient survenir à la suite.

*
* *

Chez les autres ruminants domestiques, le mouton, la chèvre, la rage est aussi fréquente. Elle se manifeste généralement d'une façon analogue à ce que nous avons vu chez les autres animaux; d'abord changement dans le naturel, inquiétude, tristesse, inappétence, dégoût de la nourriture, et quelquefois perversion de l'appétit. Plus

tard viennent les accès de fureur dans lesquels ces animaux cherchent surtout à faire usage de leurs dents. On a noté également des hallucinations et divers autres symptômes qui n'offrent rien de spécial.

La paralysie et la mort sont les derniers actes du drame.

Les porcs sont aussi sujets à la rage, et bien qu'on observe quelquefois une grande agitation, c'est plutôt l'apathie qui paraît dominer. Si quelques-uns d'entre eux cherchent à mordre, la plupart restent inoffensifs.

Il ne nous semble pas que la rage du porc ait été suffisamment étudiée. Il serait cependant si facile de faire des inoculations et de maintenir les animaux en expérience pour avoir tous les renseignements possibles à ce sujet.

*
* *

La volaille est encore moins sujette à contracter la rage. Est-ce parce qu'elle survit rarement aux morsures des animaux enragés? est-ce parce qu'elle possède une susceptibilité moins grande. Toujours est-il que les cas observés sont très rares.

Les symptômes ne présentent aucune particularité digne d'être notée, si ce n'est de voir, pendant la période d'excitation, ces animaux, en général, pusillanimes, prendre un air agressif très prononcé. On les voit, en effet, s'attaquer avec leurs becs et leurs griffes, non seulement aux autres animaux, mais au chien et à l'homme lui-même.

Connaît-on des cas de transmission de la rage de la volaille aux autres animaux et à l'homme?

C'est une question que nous posons, et dont nous sollicitons la réponse.

Dr Tison.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

13 *septembre.* — Agitation des groupes parlementaires. Plusieurs députés de l'extrême gauche organisent une réunion ayant pour but de protester contre la non-exécution des décrets et de prendre des mesures en conséquence. — Discours du citoyen Floquet, au Havre, sur l'œuvre sociale de la révolution française. A propos de cette œuvre, l'orateur radical met en cause le Sénat et les congrégations et demande la suppression du premier et l'expulsion des secondes. — Grande démonstration organisée par des sociétés de Florence et de la province en faveur du roi Humbert. — Arrivée à Berlin du roi et de la reine des Hellènes. Ils sont reçus au château royal.

14. — Notes officielles annonçant *enfin* l'annexion de Tahiti à la France et la fin de l'insurrection qui, depuis 1879, existait dans l'île Iva-Oa (Dominique). — Seconde lettre de M. Guichard à M. Devès. Dans cette nouvelle lettre, le député de l'Yonne essaie, mais en vain, d'éclairer les côtés obscurs de sa première lettre. — Retour à Paris de M. Jules Grévy. — Inauguration, à la Haye, de la statue du philosophe Spinosa. — Baptême de la nouvelle infante d'Espagne, Maria de las Mercedès, dans la chapelle du Palais-Royal de Madrid.

15. — Décret convoquant le collège électoral de la deuxième circonscription de Privas (Ardèche), à l'effet d'élire un député. —Double circulaire adressée aux recteurs par le ministre de l'instruction publique. L'une est relative au classement des collèges en deux catégories, comprenant trois classes de professeurs; l'autre a pour but l'organisation dans les lycées, dès la rentrée prochaine, de l'enseignement de l'histoire et des sciences dans les classes de grammaire, au moyen de professeurs spéciaux. — Le prince de Bismarck est nommé ministre du commerce en Prusse, et le président supérieur Bœthcher est nommé secrétaire d'État au ministère de l'intérieur et en même temps ministre d'État. — Les Albanais s'opposent à la cession de Dulcigno et envoient une nouvelle adresse menaçante à la Porte. — Les Napolitains, fidèles au roi François II et à son auguste famille, leur envoient une touchante

adresse à l'occasion de la fête de S. M. la reine Marie-Sophie. Ils leurs expriment leurs vœux et leurs espérances. — Ordonnance de M. le préfet de police, interdisant de conserver dans Paris, sans autorisation, des porcs, des vaches et autres animaux domestiques, tels que : boucs, chèvres et lapins, pigeons, poules et oiseaux de basse-cour, etc., etc.

16. — M. le comte de Chambord adresse à M. le baron de Calonne une lettre pour le remercier de l'envoi qu'il lui a fait de son ouvrage sur *la Vie municipale au quinzième siècle.* Monseigneur en prend occasion, pour réduire à leur juste valeur les mensonges historiques au moyen, desquels la persévérance de l'école révolutionnaire a faussé tant d'esprits, à l'égard d'une époque dont les abus regrettables ne doivent pas empêcher de reconnaître et d'admirer les mâles et solides vertus. — Troisième lettre de M. Guichard à un journaliste, qui lui avait demandé la faveur d'un entretien. Cette lettre met fin à la comédie que joue le personnage depuis quelques jours. — Le R. P. Kervennic fait opposition à l'ordonnance de M. le juge d'instruction d'Angers devant la chambre des mises en accusation près la même cour. — Arrivée à Paris de M. le comte de Saint-Vallier, ambassadeur de France à Berlin. Il a une longue entrevue avec le président de la République et lui donne des renseignements sur l'état de nos rapports avec l'Allemagne. — Son Em. l'archevêque de Paris fait remettre une lettre à M. Jules Grévy. — Le nonce a une conférence de quatre heures avec le citoyen Ferry. — Rapport adressé au président de la République par le ministre de l'instruction publique et décret y annexé portant fixation des traitements des professeurs de dessins dans les lycées. — Décrets nommant des professeurs de facultés à Lille, Nancy, Poitiers, Rennes. — Décret nommant un ordonnateur à la Martinique et à la Nouvelle-Calédonie. — Les RR. PP. Jésuites, rentrés en Alsace, reçoivent l'ordre de quitter à bref délai le territoire allemand. — Circulaire ministérielle invitant les préfets à se trouver à leur poste le 15 octobre prochain. — Réorganisation de l'Ecole normale spéciale de Cluny. — La Porte adresse aux puissances européennes diverses communications manifestant son intention d'opérer la remise de Dulcigno, et insistant pour que cette cession ne soit pas amenée par des moyens violents, mais par l'apaisement graduel des esprits parmi les populations locales, afin d'éviter toute effusion de sang. — L'empereur d'Autriche est accueilli avec enthousiasme dans son voyage de Lemberg à Czernowitz.

17. — Le tribunal de Moulins rend sa sentence dans le référé introduit par Mgr de Dreux-Brézé, relativement au petit séminaire d'Iseure. Le tribunal, admettant le déclinatoire du préfet de l'Allier, se déclare incompétent. Mgr de Dreux-Brézé interjette immédiatement appel de ce jugement. — Décrets nommant des trésoriers payeurs généraux, des receveurs particuliers et des juges de paix. — Le ministre de la guerre

donne des instructions pour la répartition, dès le commencement de 1880, de la subvention votée en faveur des officiers et assimilés placés sous le régime de la loi du 25 juin 1861. — Le conseil des ministres multiplie ses réunions sans pouvoir s'entendre; de là une scission en deux camps qui doit fatalement aboutir à une crise ministérielle. — Réunion, à bord de l'*Alexandra*, des amiraux commandant l'escadre d'évolutions destinée à agir contre Dulcigno. On décide d'aviser immédiatement les consuls étrangers résidant à Scutari et à Dulcigno de retirer leurs familles et de les mettre en sûreté.

18. — Après plusieurs réunions, l'entente n'ayant pu se faire au sein du conseil des ministres, MM. Constans, Farre et Cazot donnent leur démission. — Entrevue de M. Léon Say avec M. Jules Grévy. Le président du Sénat défend la politique de modération. — M. Constans se décide à faire assigner le *Triboulet* devant le tribunal civil de première instance de Toulouse. — M. Waddington rompt également le silence et adresse au *Temps* une lettre où il essaie de donner un démenti aux assertions formulées contre lui par M. de Varnbüler. — Le préfet de la Vienne, pour éviter les débats qui allaient commencer dans l'affaire des Pères Jésuites prend un arrêté de conflit. — Décret du roi d'Espagne déclarant que la législature actuelle est arrivée au terme de son mandat.

19. — Conférence pour la défense de la liberté religieuse et des droits des pères de famille, faite à La Valette (Charente), par M. de Montvallier, sous la présidence de M. de Fourtou. — MM. de Freycinet, l'amiral Jauréguiberry et Varroy donnent leur démission. M. Jules Ferry est chargé, au grand étonnement des gens sérieux, de reconstituer le ministère dévoyé. — Mgr Czacki se rend au palais du quai d'Orsay pour conférer avec M. de Freycinet. — L'amiral Seymour envoie une lettre à Riza-Pacha à son arrivée à Scutari.

20. — La crise ministérielle française est sévèrement appréciée par les journaux allemands et anglais, et soulève contre Gambetta, le principal auteur de cette comédie politique, un *tolle* général. — Lettre de M. Constans aux supérieurs des congrégations religieuses non autorisées pour leur faire connaître que, malgré leur soumission, l'application complète des décrets du 29 mars n'en sera pas moins mise à exécution dans un bref délai. — Lettre de M. de Freycinet à M. Jules Grévy pour lui faire part de sa détermination bien arrêtée de se retirer. — M. Grévy lui exprime ses regrets dans une réponse officielle, et le tour est joué. — Inauguration, à Saint-Germain, de la statue de M. Thiers. Le gouvernement y brille par son absence. Un incident vient jeter un peu de froid sur la fête déjà assombrie par la pluie. M. Olivier Pain, amnistié et rédacteur de l'*Intransigeant*, se lève après une homélie de M. Jules Simon à l'adresse de M. Thiers et proteste, au nom des trente-cinq mille fusillés de la semaine de mai, contre l'érection de cette statue. M. Olivier Pain

est arrêté et n'est remis en liberté que sur les instances de M. Albert Joly, député. — M. Ribourt, vice-amiral, préfet maritime à Cherbourg, est promu au grade de grand officier de la Légion d'honneur et nommé membre titulaire du conseil d'amirauté. — Le vice-amiral Allemand est nommé préfet maritime de Cherbourg en remplacement de l'amiral Ribourt. — La Porte adresse aux puissances européennes une circulaire pour protester énergiquement contre les préparatifs militaires des Monténégrins.

21. — Décrets portant nomination à huit emplois de colonel, à six emplois de lieutenant-colonel, à quatorze emplois de chef d'escadron. — Décret rattachant définitivement la direction des archives au ministère des affaires étrangères, à la direction des affaires politiques, celle de la comptabilité à la direction du personnel, et supprimant le poste de directeur spécial des archives et de la comptabilité. — Double rapport de M. de Freycinet et décret relatif à l'avancement des agents du ministère auprès des pays étrangers. — Décret réglant l'organisatiou du corps des drogmans et des interprètes auxiliaires des agents diplomatiques en Orient. — La presque unanimité de la presse met la crise ministérielle au compte de M. Gambetta et le presse de prendre en main la responsabilité des affaires. — Cent trente maisons d'ébénisterie du faubourg Saint-Antoine ferment leurs ateliers, à la suite de grèves partielles et des prétentions qu'affichent les ouvriers ébénistes de mettre certaines maisons à l'index et de leur imposer des conditions stipulées par une commission exécutive. — Le gouvernement italien demande une augmentation de plusieurs millions de francs pour le budget de la guerre (exercice 1881). Cela donne lieu à des interprétations belliqueuses. Envoi de M. Gourko à Berlin et à Vienne, pour traiter des conditions relatives à l'entrée de l'Italie dans l'alliance austro-allemande. D'un autre côté, le prince Orloff se rend à Rome, dans le but de persuader à l'Italie d'entrer dans une alliance anglo-franco-russe. — Les Anglais donnent les premiers ordres pour l'évacuation de l'île de Chypre. — Riza-Pacha ne donne aucune réponse à l'ultimatum que lui a envoyé l'amiral Seymour.

22. — Décret nommant un ministre plénipotentiaire, des consuls généraux, des secrétaires d'ambassade et des consuls. — Décret mettant en possession d'un emploi de capitaine, M. Matuszewicz, amnistié en juillet dernier, ancien capitaine de l'armée régulière, condamné à mort par un conseil de guerre pour avoir déserté au 18 mars et s'être engagé dans les bandes de Cluzeret et de Rossel. — La chambre des mises en accusation de Poitiers, confirme l'ordonnance de son premier président, repoussant le déclinatoire du préfet de la Vienne et se déclare compétent dans l'action judiciaire intentée par les RR. PP. Jésuites de Poitiers, à l'occasion des crochetages du 30 juin. — M. Andrieux n'est plus

réélu membre du conseil de l'ordre maçonnique du Grand-Orient. La raison de cet échec est qu'il s'est montré trop poli à l'égard de certains ecclésiastiques, le 30 juin. — La Porte adresse à ses représentants à l'étranger, une longue circulaire énumérant les difficultés morales et matérielles qui ont surgi à l'occasion du tracé stipulant l'abandon, au Montenegro, des territoires de Haïti, de Gradi et de Clementi, et ont rendu cette cession impossible, et déclinant la responsabilité des événements qui pourraient surgir.

23. — Formation d'un nouveau ministère, composé, faute de mieux, de MM. Jules Ferry, Barthélemy Saint-Hilaire, Sadi-Carnot, le vice-amiral Cloué, Cazot, Constans, Farre, Tirard, Magnin et Cochery. — Décrets portant création de nouvelles justices de paix en Kabylie, et nommant des juges de paix en Algérie. — La Chambre des mises en accusation d'Angers proclame la compétence du juge d'instruction, dans la plainte déposée par le P. Kervennic contre le préfet et renvoie l'affaire devant ce magistrat pour instruire. — Les Albanais menacent de mettre le feu à Dulcigno et de réduire cette place en cendres, plutôt que d'obéir à la sommation de l'amiral Seymour, et de la livrer aux Monténégrins. — Osman-Pacha organise une armée de cent mille hommes pour résister aux Grecs. — Indisposition de l'empereur Guillaume, occasionnée par les fatigues des grandes manœuvres. — Soumission des deux derniers chefs insurgés cubains.

24. — Décrets confirmant dans leurs fonctions les cinq sous-secrétaires d'État actuellement en exercice, savoir : MM. Fallières, à l'intérieur; Martin Feuillée, à la justice; Wilson, aux finances; Turquet, aux beaux-arts, et Girerd, à l'agriculture et au commerce. — Décret portant nomination au grade de général de brigade M. le colonel de Servel (Jean-Julien-Olivier); — Décret nommant M. Félix Pécaut, inspecteur général de l'instruction publique (hors cadre), pour l'ordre de l'enseignement primaire, et le chargeant de préparer l'organisation de l'école normale supérieure d'institutrices. — Réunion du conseil des ministres. On y décide qu'il n'y a pas lieu de convoquer les Chambres par anticipation ; que les résolutions arrêtées par le précédent cabinet, en ce qui touche l'exécution des décrets, visant les congrégations non reconnues, sont maintenues et que le ministre des affaires étrangères devra rédiger à tout délai, une circulaire annonçant aux puissances étrangères qu'il ne sera rien changé aux tendances pacifiques de notre politique extérieure. — Circulaire de M. Jules Ferry aux préfets, pour expliquer les nouveaux règlements scolaires aux instituteurs primaires. Le ministre de l'instruction publique, de sa propre autorité, y abroge la loi qui prescrit de donner aux enfants *l'instruction morale et religieuse*. — Le capitaine communard Matucevicz, réintégré par M. Farre dans son grade de capitaine, est mis en retrait d'emploi. — Les RR. PP. Jésuites,

expulsés de France, se fixent en Angleterre, dans le Worcestershire. — Le bruit se confirme que les Albanais ont chassé la garnison de Dulcigno. — Riza-Pacha somme les habitants de céder cette ville aux Monténégrins. La réponse est négative. Départ de l'amiral Seymour pour Cattaro. Il se rend à Cattingé, afin de constater par lui-même la situation du Monténégro.

25. — Décrets nommant des ingénieurs des mines et des ingénieurs des ponts et chaussées. — Double réunion du conseil des ministres, le matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy, et le soir, au ministère de l'instruction publique, sous la présidence de M. Jules Ferry. Le matin, on s'occupe des affaires d'Orient et, en particulier, de la note remise aux puissances par la Porte, relativement à la question de Dulcigno. Le conseil confirme les instructions données précédemment au contre-amiral Lafont, commandant les vaisseaux français faisant partie de la flotte internationale réunie devant Dulcigno. — A propos de la question des congrégations, il a été décidé que le tribunal des conflits sera convoqué le 6 novembre pour rendre sa décision. — Le nouveau ministre des affaires étrangères adresse aux agents diplomatiques français à l'étranger une circulaire pour leur annoncer que rien ne sera changé à la politique extérieure du cabinet précédent. — M. de Marsay, préfet de la Corse, est mis en disponibilité. — Sommation faite aux habitants de Dulcigno de livrer la ville dans les vingt-quatre heures. — Convocation du Reichstagdanois pour le 4 octobre.

26. — Décret nommant M. Le Guay, préfet de la Corse, en remplacement de M. de Marsay, mis en disponibilité. — Décret portant nomination à différents emplois d'officier supérieur dans le corps du génie. — Arrêtés nommant des percepteurs — Riza Pacha publie un ordre du jour proclamant l'état de siège dans la province de Scutari, comme mesure de précaution. — L'amiral Seymour donne un ordre à l'escadre d'évolution de se tenir prête à partir. — De nombreux meetings ont lieu en Irlande. — La ligne albanaise menace de s'emparer des consuls et des résidents étrangers en Albanie, dans le cas où l'escadre commencerait les hostilités contre Dulcigno. — Vingt-cinq mille Chiliens occupent Chinibote, au nord de Lima, et se disposent, de concert avec la flotte chilienne et d'autres forces de terre, à attaquer Lima. — Le congrès national de Buenos-Ayres décide que cette ville continuera à être le siège du gouvernement. Des troubles sérieux éclatent à Canton. La colonie européenne y est menacée et la mission catholique attaquée. Plusieurs émeutiers sont tués et quelques missionnaires blessés. — Son Éminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, rétablit la vérité historique sur l'origine de la Déclaration signée par les Supérieurs des Congrégations religieuses non autorisées, dans deux lettres adressées,

l'une à M. de Freycinet, et l'autre à M. le Président de la République. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ces deux documents remarquables à tous les points de vue.

Monsieur le Président du Conseil,

Lorsque les Décrets du 29 mars ont été publiés, les Evêques de France vous ont exprimé la douleur et les appréhensions que leur causait une mesure si grave et si inattendue. Placé près du siège du Gouvernement, j'ai cru devoir à mon tour vous adresser de sérieuses réflexions sur les conséquences qu'elle pouvait entraîner.

L'exécution du premier de ces décrets n'a que trop justifié nos tristes prévisions. Vous aviez pensé peut-être que l'application en serait facilitée par des préventions très mal fondées sans doute, mais assez répandues dans certains esprits contre la Compagnie de Jésus. L'expérience a été contraire à cette supposition ; car l'opinion de tous les hommes religieux et même des indifférents s'est prononcée avec beaucoup de vivacité en faveur de la cause des Jésuites. Un trouble profond s'est emparé des âmes, comme il arrive toujours, quand on remue des questions ou qu'on pose des actes qui touchent aux droits de la conscience.

Nous avions espéré qu'averti par les effets fâcheux de cette première exécution, le Gouvernement s'arrêterait dans la voie où il s'est engagé. Cependant les feuilles publiques, qu'on dit les mieux informées des intentions du pouvoir, annoncent chaque jour la prochaine application du second décret, et ces rumeurs, qui ne sont pas désavouées, entretiennent parmi les congrégations et parmi les catholiques la plus pénible anxiété. Au milieu de cette universelle inquiétude, je me reprocherais, Monsieur le Ministre, de ne pas dresser un nouvel appel à votre modération et à votre sagesse.

J'ai dans mon Diocèse un très grand nombre de communautés non autorisées; ces utiles institutions sont mêlées à tout ce qui se fait en France, et à Paris en particulier, pour la charité et pour l'éducation. Les préjugés dont je parlais tout à l'heure, sur lesquels on avait compté à tort pour faire accepter la dispersion des Jésuites, n'existent pas à l'égard des autres Congrégations. Il faut donc prévoir, comme conséquence des mesures qui les atteindraient, une agitation plus profonde encore et qui, cette fois, s'étendrait au pays tout entier.

On nous dira qu'il dépendait de ces Congrégations d'écarter elles-mêmes ce péril en sollicitant l'autorisation qu'on exige d'elles.

Je ne voudrais pas revenir, Monsieur le Président, sur une question si souvent traitée et qui me paraît épuisée. Je me borne à rappeler que jusqu'ici *la reconnaissance légale*, conférant aux communautés la personnalité civile, avait toujours été regardée comme un privilège qu'il fallait avoir mérité par de longs services; jamais elle n'a été imposée comme une obligation. L'existence de fait devait nécessairement précéder l'existence légale. Dès lors elle n'était pas, elle ne pouvait être considérée comme un abus ou comme un délit.

Or, les Décrets du 29 mars n'invitent pas seulement les Congrégations se faire reconnaître : ils les obligent à en faire la demande dans un délai fo

court, et cela à peine de dissolution. Dans de telles conditions, pouvaient-elles faire une semblable demande sans avouer que jusqu'ici leur existence avait été irrégulière et sans abdiquer pour leurs membres le droit de vivre en famille sous le même toit, droit naturel que la loi accorde à tous les citoyens?

Mais à défaut de la reconnaissance légale, ne pouvaient-elles pas au moins faire acte de déférence en sollicitant une autorisation de police?

Certes, si les Congrégations avaient pensé qu'une telle autorisation leur était nécessaire, elles n'auraient pas hésité à la demander. Elles ont cru que leur existence était suffisamment autorisée par de longues années consacrées au bien public ; car, pendant plus d'un demi-siècle, on a vu ces institutions d'enseignement ou de bienfaisance se former au grand jour ; l'Etat a été le témoin de leurs débuts et de leurs progrès : il a traité avec plusieurs d'entre elles pour leur confier en France et dans les colonies d'importantes missions civilisatrices. Un grand nombre de communes les ont chargées du soin des pauvres et de l'instruction de la jeunesse, et les contrats passés avec elles recevaient l'agrément de l'autorité supérieure. Comment, après une si longue existence, toujours encouragée, jamais contestée, les Congrégations auraient-elles jugé nécessaire de solliciter à nouveau ce qu'elles croyaient posséder depuis longtemps?

Enfin on a cherché à justifier les mesures si rigoureuses prises contre elles par une prétendue hostilité à l'égard des institutions politiques actuelles.

Mais, Monsieur le Ministre, avant d'admettre une accusation aussi grave il faudrait qu'on pût en fournir quelque preuve. Je suis Évêque depuis près de quarante ans, j'ai vu les Congrégations à l'œuvre dans trois diocèses, et je connais leur esprit, qui n'est que celui même de l'Eglise catholique.

Or, l'Eglise catholique a reçu de son divin fondateur une constitution qui lui permet de n'identifier sa cause à celle d'aucun régime politique et par là même de n'en exclure aucun. Elle a vécu dans tous les temps à côté de gouvernements fort divers, et ses relations ont été pacifiques et même affectueuses avec tous les pouvoirs qui se sont montrés justes et bienveillants.

Sans doute, quand elle se trouve en présence de ces hommes de désordre qui ne respectent rien, qui, sous prétexte de réformes sociales, ne rêvent que destructions et violences, elle est obligée de condamner, au nom de la vérité et de la morale qu'elle enseigne, leurs erreurs et leurs crimes. Ce sont les excès des hommes dont je parle qui, par deux fois, ont perdu la république en France. Mais le gouvernement républicain, considéré en lui-même, s'il est administré avec sagesse et justice, ne saurait rencontrer, dans le clergé régulier ou séculier, aucun préjugé hostile.

Si, parmi les hommes religieux, il s'en trouve qui témoignent de la répugnance pour la forme actuelle du gouvernement, cette opposition vient du souvenir des persécutions auxquelles la religion a été en butte, quand les partisans de ce régime ont tenu les rênes du pouvoir. Cette fois, on avait annoncé une république conservatrice qui protégerait toutes les institutions sociales. La première des institutions que réclame le bien de la société, c'est la religion. Pourquoi voyons-nous les pouvoirs publics si peu soucieux d'accomplir les espérances qu'on nous avait fait concevoir? M. le Président

de la république, dans une récente allocution, a dit que *la religion était une grande force;* rien n'est plus certain. Avec elle, on peut faire de grandes choses, sans elle on court risque d'échouer dans les desseins les plus généreux. Est-il sage de mettre contre vous cette puissance, quand il serait si facile de l'obliger à servir vos intérêts? Il suffirait, pour cela, de respecter nos saintes croyances et de leur accorder la protection qu'elles ont obtenue sous les régimes précédents; à ce prix, vous gagneriez l'assentiment d'un grand nombre et la soumission de tous.

Que le gouvernement en fasse l'essai. Qu'il renonce à des mesures dont les consciences s'inquiètent, et la crise actuelle s'apaisera promptement. Les Congrégations prouveront que leur résistance ne s'inspirait d'aucune pensée d'opposition politique. Il est à croire que bon nombre d'entre elles, prenant confiance dans la justice du pouvoir, solliciteront alors la reconnaissance légale. Mais elles le feront librement, sans abdiquer aucun droit, sans reconnaître des torts qu'elles ne croient pas s'être donnés, sans désigner aux rigueurs de la puissance publique les autres sociétés qui ne jugeraient pas à propos de faire la même demande.

Dernièrement, Monsieur le Ministre, une vingtaine de mes collègues dans l'épiscopat se sont réunis, à Paris, comme ils le font chaque année, pour régler les affaires de l'Institut d'enseignement supérieur que nous avons fondé. Les informations et les réflexions qu'ils échangeaient entre eux, ont achevé de me convaincre d'un fait que j'ai déjà signalé à votre attention, c'est que, malgré des protestations contraires, les catholiques de France se sentent menacés dans leur liberté religieuse. L'attitude du parti dominant est manifestement malveillante à l'égard des institutions et des personnes qui représentent la Religion. Cette malveillance se trahit à tout propos, à propos des écoles, à propos du budget, à propos des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance, des édifices religieux ou des prêtres qui les desservent, des cérémonies extérieures du culte, etc. Les populations de nos provinces, très attachées à leur Religion, croient reconnaître à tous ces indices un système général de méfiance ou d'hostilité qui n'est pas bien loin de la persécution; les mesures prises contre les Congrégations sont venues confirmer et accroître ces justes appréhensions. Voilà l'impression que les Évêques ont recueillie en parcourant leurs diocèses et qu'ils me faisaient connaître.

Je crois remplir un devoir, Monsieur le Ministre, en appelant votre attention sur cet état des esprits.

En poussant plus loin l'exécution des Décrets, le Gouvernement achèverait d'accréditer l'opinion qui tend à se former dans un sens très opposé aux intérêts de la paix publique.

N'a-t-il pas une conduite plus sage et plus généreuse à tenir? N'est-ce pas son vrai rôle d'encourager le bien sous toutes ses formes, au lieu de le combattre quand il est accompli par des hommes généreux et dévoués, que dénonce sans raison la passion des partis?

Les Congrégations n'ont en vue que le bien de la société. Elles se sont constituées lentement, au prix des plus grands sacrifices, sans réclamer aucun privilège, sans décliner aucun devoir. Elles sont devenues pour le Clergé séculier, pour les Évêques, des auxiliaires nécessaires de leur minis-

tère ; pour les œuvres d'éducation et de bienfaisance, des instruments précieux dont la société chrétienne ne pourrait plus se passer.

Ruiner ce travail de cinquante ans, auquel ont coopéré toutes les familles catholiques du pays, c'est vouloir persuader à toute une catégorie de citoyens français que la république, régime ouvert pour tout le monde, est un régime fermé à ceux qui veulent la libre expansion de la vie religieuse. Est-ce ainsi qu'on gagnera leur confiance ?

Le moment me semble venu pour le gouvernement d'adopter une politique plus conforme à l'esprit de concorde et de paix. Nous ne lui demandons pas de faveurs, nous lui demandons du temps. Laissez se calmer l'émotion causée par les événements récents, éloignez cette cause permanente d'inquiétude que la menace des Décrets entretient dans le pays. Vous ne tarderez pas à recueillir les fruits de cette modération. Quand les Congrégations ne seront plus traitées en ennemies et comme des rebelles, elles ne craindront pas d'entrer en relation avec le pouvoir, et, comme je l'ai déjà dit, elles seront invitées, par leur propre intérêt, à rechercher les avantages de la reconnaissance légale.

Monsieur le Président du Conseil, c'est à votre équité, à votre prudence à votre amour du bien public que je confie ces réflexions. J'ai l'espoir qu'elles trouveront de l'écho dans votre esprit élevé, et que vous rendrez justice au sentiment qui m'inspire de vous les communiquer.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'assurance de ma haute considération.

† J. Hipp., card. Guibert, *Archevêque de Paris.*

LETTRE DU CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le Président,

Le 13 août dernier, j'écrivais à M. le Président du conseil des ministres pour lui représenter les inconvénients et les périls des mesures prises contre les Congrégations religieuses, et je l'adjurais de suspendre au moins l'application du second décret, pour se donner le temps d'examiner de plus près une question qui touche au domaine sacré des consciences et que les Décrets du 29 mars avaient tranchée avec précipitation et sans qu'on se fût rendu compte des conséquences.

Au moment où ma lettre allait être expédiée, j'appris que M. le Ministre entrait de lui-même dans cette voie de conciliation et faisait des démarches auprès du Saint-Siège pour provoquer de la part des Congrégations religieuses une déclaration de respect et de soumission envers les institutions actuelles du pays.

Je retins alors ma lettre ; mais, depuis, je l'ai fait parvenir à M. le Président du conseil, pour appuyer, s'il en était besoin, son bon vouloir auprès des autres membres du gouvernement.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Président, que les Congrégations n'ont pas fait la moindre difficulté pour répondre à l'invitation qui leur était

adressée; M. le ministre des cultes a entre les mains toutes leurs réponses. Autant il leur était impossible de solliciter la reconnaissance légale, pour des raisons que j'ai expliquées dans ma lettre à M. le Président du conseil et qui sont comprises de tout le monde, autant il leur en coûtait peu d'exprimer une fois de plus leurs sentiments, qui sont ceux de l'Eglise elle-même, c'est-à-dire le respect et la soumission envers les puissances établies. Les passions des partis avaient pu seules dénaturer l'attitude observée par les religieux en attribuant un caractère d'hostilité politique à une résistance pacifique et légale, qui faisait appel à la justice ordinaire du pays.

Il devenait nécessaire de faire cesser ce malentendu, et la Déclaration a obtenu pleinement ce résultat.

Nous étions donc persuadé que le gouvernement, satisfait des assurances données par les Congrégations dans ce document, renoncerait à poursuivre une entreprise qui a déjà été poussée beaucoup trop loin. Les faits qui se sont passés le 30 juin ont jeté la perturbation dans le pays. Les tribunaux sont divisés, et le plus grand nombre de ceux qui ont eu à statuer sur la compétence, ont clairement indiqué le désaveu que leurs futurs arrêts réservent à l'acte du pouvoir. Les parquets se sont émus, et deux cents magistrats ont confirmé, par le sacrifice de leur carrière, le jugement que leur conscience juridique portait sur les Décrets. Les barreaux ont donné plus de mille sept cents adhésions à une savante consultation qui conteste la légalité de ces mesures. Et remarquez qu'il ne s'agissait encore que d'une seule catégorie de religieux.

Aujourd'hui cependant on parle d'aller plus loin. Toutes les Congrégations des deux sexes seraient frappées. Les nombreuses œuvres d'instruction et de charité perdraient à la fois, sur toute l'étendue du territoire, leurs meilleurs, leurs plus puissants instruments.

Quand ces bruits ont recommencé à courir, Monsieur le Président, j'ai refusé d'y croire; j'ai pensé qu'ils étaient mis en circulation par des hommes violents qui sont intéressés au désordre et avec lesquels les gouvernements déclinent toute solidarité. Je ne pouvais admettre qu'au lendemain d'une démarche faite par les Congrégations, avec une si grande déférence, leurs membres pussent être traités comme des ennemis.

Et cependant ces rumeurs semblent prendre de la consistance. On assure que la question va être prochainement tranchée au sein du conseil des ministres.

Avant que vous ayez pris sur ce grave sujet une résolution dont les conséquences peuvent mener bien loin, je viens, comme Evêque, vous déclarer une fois encore, Monsieur le Président, que l'épiscopat, le clergé séculier, les catholiques de France regardent comme nécessaire le concours des Congrégations religieuses. Ces institutions font partie de l'Eglise et sont comme le complément de son organisation. La preuve en est que nulle part l'Eglise catholique n'existe et ne se développe librement sans qu'on trouve des religieux à côté des pasteurs. Il en est ainsi depuis que l'Eglise est sortie des catacombes. Quand donc on vient nous dire qu'on peut supprimer les Communautés parce que le Concordat n'en parle pas, on oublie que le Concordat stipule en première ligne *le libre exercice de la religion catholique en*

France et que l'existence des Congrégations est le résultat et la condition de ce libre exercice.

Aussi n'est-ce pas par un excès de langage, c'est en restant dans la réalité des choses que je vous signale dans l'acte qui, dit-on, se prépare, le commencement d'une persécution. C'est ainsi que l'opinion catholique le comprendra. L'Eglise n'est pas persécutée seulement quand ses membres sont placés par des lois tyranniques entre le martyre et l'apostasie : elle est persécutée aussi quand la puissance publique lui retire ce qui est nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

Or, permettez-moi de vous le dire, Monsieur le Président, il n'est pas dans l'intérêt du gouvernement d'accepter un tel rôle. Les hommes d'Etat, dignes de ce nom, ont toujours écarté comme un véritable péril les conflits avec la conscience religieuse. Pour apprécier ce péril, il ne suffit pas de fixer son attention sur le moment présent, il faut porter son regard jusque dans l'avenir. Il se trouvera peut-être des politiques passionnés ou superficiels qui chercheront à vous rassurer par le résultat des dernières élections départementales. Votre longue expérience, Monsieur le Président, vous a appris le fond qu'il faut faire sur ces manifestations de l'opinion, dont il n'est pas toujours facile d'apprécier la signification. Les courants de cette mobile puissance changent si vite, et les millions de voix que donne un plébiscite précèdent quelquefois de peu de mois la chute des gouvernements qui paraissaient les plus forts. Croyez-moi, les pouvoirs les mieux établis sont ceux qui reposent sur l'estime et la confiance méritées par le respect de tous les droits et par la pratique de la plus impartiale justice.

Voilà pourquoi j'espère encore que votre sagesse arrêtera le gouvernement dans une voie funeste. Les vrais ennemis du régime actuel ne sont pas d'humbles et pacifiques religieux qui, dans le fond d'un cloître, vaquent à la prière et à l'étude, instruisent l'enfance dans une école ou soignent les malades dans un hôpital. Ces ennemis sont les hommes qui semblent prendre à tâche d'inspirer au gouvernement des sentiments hostiles ou des mesures excessives contre tout ce qui est respectable; les hommes qui s'en prennent à la religion traditionnelle de la France comme à une ennemie de la société; qui, tantôt par la ruse, et tantôt par la force, travaillent à l'exclure de l'éducation, à la bannir de l'assistance, à la chasser de partout, à éloigner des fonctions publiques ceux qui la professent. Si ces hommes-là viennent à prévaloir, l'opinion s'accréditera dans notre pays que le régime qu'ils représentent est incompatible avec la Religion; et quand on aura réussi à faire croire à la nation que les deux institutions ne peuvent pas vivre ensemble, il n'y aura plus qu'à attendre l'issue d'une lutte que la prudence commandait d'éviter. Les catholiques cette fois, comme toujours depuis dix-huit siècles, attendront avec calme et confiance.

En adressant ce dernier et respectueux appel à votre sagesse, j'ai cru dégager ma conscience d'Evêque et satisfaire à un devoir de patriotisme.

Veuillez bien agréer, Monsieur le Président, l'hommage de ma haute et respectueuse considération.

† J. Hipp., card. Guibert, *archevêque de Paris.*

27. — Décrets portant nomination à différents emplois d'officiers supérieurs dans le corps du génie. — Arrêtés nommant des percepteurs. — Nouvelle conférence entre M. Fallières, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur; M. Granet, chef de cabinet du ministre, et M. Cazelles, directeur de la sûreté générale. Le préfet de l'Allier dessaisit par un arrêté de conflit la cour de Riom de l'appel formé par Mgr l'évêque de Moulins contre le jugement du tribunal de Moulins dans l'affaire d'Iseure. M. La Vieille, député de Cherbourg, dans une lettre pleine de fiel républicain, blâme la nomination de M. Cloué au poste de ministre de la marine. — Lettre de M. Jules Ferry aux recteurs, pour les inviter à rassurer les familles sur l'application du nouveau programme d'études. — Les Albanais se portent en masse sur Dulcigno. — Le départ des escadres est suspendu par suite des nouvelles négociations provoquées par le Monténégro. — L'amiral Seymour remet à Riza-Pacha un ultimatum lui accordant vingt-quatre heures, soit pour effectuer la remise de Dulcigno, soit pour en faire sortir les femmes, les enfants et les vieillards. — Le consul d'Autriche mande les chefs de Dulcigno pour les engager à remettre la ville au Monténégro. Il essuie un refus absolu. Riza-Pacha visite les camps militaires. — Le prince de Bismarck essaie de rétablir l'alliance des trois empereurs, et cherche à détacher la Russie de toute idée d'alliance avec l'Angleterre et la France.

28. — Arrêté concernant l'examen du baccalauréat ès lettres et décision portant nomination d'élèves de l'École navale. — Entrevue de M. Barthélemy Saint-Hilaire avec Mgr Czacki, nonce apostolique. — M. l'amiral Cloué entre en fonctions et reçoit les directeurs et chefs de service du ministère de la marine. — Il leur adresse une courte allocution, dans laquelle il fait l'éloge de son prédécesseur et exprime l'intention de suivre la même voie que lui. — Le garde des sceaux se pourvoit en cassation contre l'arrêt rendu par la Chambre des mises en accusation de Poitiers, dans l'affaire au criminel, introduite par les Jésuites contre le préfet de la Vienne. — Le gouvernement russe prévient le gouvernement anglais que trois individus ont quitté Londres, porteurs de machines à mouvements d'horlogerie contenant une charge de nitro-glycérine, et qui devaient être cachés à bord du yacht impérial russe *Livadia*, dont le grand-duc Constantin doit prendre possession pour se rendre en Crimée. — Assassinat de lord Montmorres, propriétaire irlandais, par ses tenanciers. — Meetings de dix et vingt mille Irlandais à Kilrusch et à New-Ross, en faveur de l'agitation des fermiers. — Arrivée du ministre des affaires étrangères du Monténégro à Gravosa; il est appelé chez le vice-amiral Seymour, pour prendre part aux délibérations des amiraux.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les contes merveilleux, par Adrien Duval, 1 vol. in-12, Victor Palmé, éditeur, Paris. Prix : 3 fr.

Les *Contes merveilleux* sont marqués au coin du sens naturel le plus juste, le plus sage, le plus vrai, et du sens surnaturel le plus parfaitement et le plus rigoureusement catholique. Ce livre, plein de traits de gaieté, d'enjouement, cache, sous une apparence à la fois simple et agréable, j'oserais dire amusante, des pensées profondes et des enseignements très sérieux. M. Adrien Duval connaît la nature humaine, il connaît aussi le christianisme. Il a la science de la vie et la science de la religion. C'est une œuvre d'imagination où le bon sens éclate; ce livre peut être mis entre les mains de tout le monde, il instruit plus que beaucoup de gros volumes, remplis de théories, il instruit sans fatigue. C'est pour tous les catholiques un devoir de le signaler et de le recommander.

Louis XVIII, 1 vol. in-12, par M. le vicomte Oscar de Paoli, prix : 3 francs.

M. Oscar de Poli vient de publier sous ce titre : *Louis XVIII*, un livre d'un haut intérêt. Les grâces de la forme y rehaussent encore la sûreté des informations. Il a l'attrait d'un roman qu'on dévore et le mérite d'une œuvre littéraire qu'on savoure.

« C'est de l'histoire accommodée à la sauce piquante, mais de l'histoire vraie et instructive. Louis XVIII est une des grandes figures de l'histoire moderne de France. L'auteur l'a peint en pied, dans la majesté du rang suprême, comme dans les intimités de son entourage et les expansions de son esprit si charmant et si français. C'est une des œuvres vraiment réussies de ce temps. »

Ce qui explique l'immense succès dans les rangs royalistes de *Louis XVIII*, c'est qu'outre le talent de l'auteur et le charme du récit, on trouve presque à toute page, cités avec honneur, beaucoup de noms légitimistes, encore portés avec le même lustre de patriotisme et de fidélité. M. le vicomte de Poli a senti que ce n'était pas pour nos amis une des moindres attractions de son livre, car il l'a heureusement terminé par une table alphabétique des noms de famille cités dans les 360 pages de *Louis XVIII*.

C'est dans cette table que nous relevons, entre mille, les noms suivants :

Ahémar, Arnavon, Avaray, la Barthe, Béarn, Beauveau, Beugnot, Blacas, Bonald, Bouillé, Broglie, Calonne, Caraman, Castellane, Castries, Chabrillan, Chabrol, Chastellux, Choiseul, Clermont, Cossé-Brissac, Crillon, Damas,

Decazes, Duras, Esclignac, la Ferronays, Fleury, Foix, Foresta, Le Gonidec, Gramont, Guilhermy, Guitaut, Harcout, Hautefort, Jaucourt, Lauriston, Lévis, Lubersac, Mailly, Mesnard, Modène, Montbel, Montesquiou, Monteynard, Montgolfier, Montholon, Montmorency, Moustier, Nanteuil, Narbonne, Pasquier, Poix, Pompignan, Pradel, Puisaye, Puységur, Quélen, Quinsonas, la Roche-Aymon, la Rochefoucauld, Rochegude, la Rochejacquelin, Roquefeuil, Rotalier, Sabran, Saint-Priest, Ségur, Sèze, Serres, Simiane, Surville, Talleyrand, Talon, Vaux, Vibraye, Vigny, Villefosse, Villèle, Villeneuve, Villequier, Virieu, etc.

Elévations poétiques et religieuses, par Marie Jenna, avec une préface par M. Antoine de Latour, in-12, 3e édition, Poussielgue frères, éditeurs.

Qu'il est loin déjà ce temps de jeunesse « où nous nous enivrions de poésie et de soleil », ce temps où Lamartine et Puizeux nous ravissaient tour à tour! Nous disions alors : « La poésie ne peut mourir. Tant que vivra cet univers où la main divine a si admirablement ordonné toutes choses, il y aura des bardes pour exprimer dans un langage inspiré les sentiments qu'éveillent les bienfaits de Dieu. » Et nous appellions de nos vœux des poètes vraiment dignes de ce nom, dont la pensée fut toujours élevée et pure, dont l'hymne s'exhala devant l'Eternel comme un encens d'agréable odeur; nous souhaitions des âmes où la foi et la charité, ces fleurs divines, mêlant leurs parfums et leurs harmonies, fissent jaillir, comme d'une source vive, la prière et l'adoration.

Ce temps est bien loin; mais nous avons gardé notre premier rêve, et c'est pour nous un vrai bonheur de saluer, dans Marie Jenna, un poète chrétien, l'auteur sympathique et apprécié des élévations poétiques et religieuses, titre amplement justifié.

Mgr Mermillod a appelé cette poésie un *sursum corda*, et certes, on n'en saurait faire un plus magnifique éloge. La sève catholique y coule à pleins bords. Il n'est pas une corde de l'âme humaine qui n'ait vibré sous cette touche délicate et pieuse; il n'est pas une aspiration du cœur que cette lyre n'ait traduite avec des accents célestes. Cette voix de la douleur qu'il faut suivre, hélas! encore que la nature y défaille, on dirait que le poète en a parcouru tous les degrés. Marie Jenna sait quelle douceur ineffable se cache au fond de la coupe d'amertume où s'abreuvent les fils d'Adam.

Aux calices du monde, ignorantes abeilles,
Nous puisons des parfums, et nous les trouvons doux :
Et nous nous arrêtons, comme si ces merveilles
Etaient assez pour nous.

. . . . . .

Mais quand l'homme abattu, désolé, solitaire,
A touché jusqu'au fond l'abîme de douleur,
Oh! c'est alors que Dieu, de Seigneur et de Père,
Se fait consolateur!

. . . . . .

Ce don rare et divin de consoler les affligés et de mettre du baume sur les plaies vives, quel poète l'a reçu dans une plus large mesure?

Vois-tu, l'homme souvent ne sait ce qu'il désire :
Ceux qui t'aiment pour toi demanderaient le bonheur,
Et ton âme, ô chrétien ! fut aux yeux du Seigneur
Assez grande pour le martyre !

. . . . . .

Heureux les affligés ! dit la Vérité même.
Heureux, c'est vrai, mon Dieu ! quand vous avez parlé ;
Nous voulons bien souffrir, si le bonheur suprême
Est d'être consolé.

. . . . . .

Il faut lire ce que cette âme noblement indignée dit aux faux docteurs, aux étoiles tombées ; il faut lire les strophes courageuses qu'elle adresse à cet écrivain tristement célèbre qui a jeté l'outrage au Christ :

Tu verras si l'on peut secouer l'anathème,
Comme on secoue un jour le signe du baptême ;
Si l'on sait oublier quand on a su trahir !
Tu sauras s'il est lourd, le poids d'une âme humaine,
Qui sur le grand chemin s'arrêtait incertaine,
Et qu'on a fait mourir !

Tu sauras s'il suffit pour apaiser la fièvre,
Ce breuvage d'orgueil offert à notre lèvre ;
Si l'on peut s'adorer sur le lit de la mort,
Si l'éclat d'un vain nom laisse une paix profonde,
Si le bruit qu'on a fait en passant dans le monde
Console d'un remords !

. . . . . .

Même dans ces tableaux de la nature, où elle excelle, la note religieuse domine :

Quelque chose est plus beau que cette voûte immense,
Quelque chose est plus doux que la nature en fleur.
C'est votre voix, mon Dieu, parlant dans le silence...
C'est vous dans notre cœur !

. . . . . .

Marie Jenna a chanté les saints, ces harmonies du ciel que Dieu prête à la terre :

Ils effleuraient du pied la surface du monde,
Mais leur souffle aspirait l'air d'un plus haut séjour ;
Leur aile en retombant ne se baignait qu'à l'onde
De l'éternel et pur amour.

Elle a des hymnes de douleur et des chants d'allégresse pour les tristesses et les joies qui ont fait palpiter en ce siècle les cœurs chrétiens ; mais sa foi, victorieuse de ses regrets, entend l'*Alleluia* de la vraie justice sur les tombeaux où nous versons des pleurs. C'est ainsi qu'elle chante l'abbé Perreyve, Eugénie de Guérin, Montalembert, Lamoricière, les volontaires de Pie IX, Paul Seigneret, le doux martyr, l'évêque d'Orléans, « la flamme où s'allumait la France », et jusqu'à ces blessés obscurs, mais si grands, que consolaient des visions d'anges dans les affres de l'agonie.

La Vie chrétienne, par Mgr Freppel, évêque d'Angers. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. Victor Palmé, éditeur.

La librairie Palmé vient de rééditer ce volume de sermons prêchés aux Tuileries pour le Carême de 1862, par M. l'abbé Freppel. L'illustre auditoire qui écoutait alors le professeur de Sorbonne déjà célèbre, ne pouvait certes se douter que celui dont ils entendaient les hauts enseignements serait à quelques années de distance le témoin de la chute lamentable de l'empire, et le principal champion de la religion et de la société dans une assemblée démocratique, sous un gouvernement républicain, issu de l'effondrement du 4 septembre. Combien la vision d'un pareil avenir, si Dieu l'eût permise, eût fait courir de frissons et couler de larmes dans cette cour brillante où la gloire et la prospérité du souverain devaient causer de si funestes et si tenaces aveuglements. Mais revenons au volume qui, par la nature des sujets traités, se divise comme de lui-même en plusieurs chapitres. L'épreuve de la vie chrétienne, dans le monde, les secours de la vie chrétienne, le bonheur de la vie chrétienne, le retour à Dieu, la royauté du chrétien, la souffrance, le triomphe, tels sont les titres sous lesquels l'orateur sacré abordait et traitait les hautes vérités, qu'au cours de la sainte quarantaine il convenait de proposer aux méditations de son auditoire.

Avons-nous besoin de dire, qu'à cette tâche de rappeler aux « Majestés de la Terre » leurs obligations envers la Majesté divine, le futur évêque d'Angers s'est montré, par avance, digne du rôle qu'il était appelé à jouer dans les affaires de l'Église en France. La sûreté de doctrine et d'érudition, la pensée vigoureuse et nette, le style élégant et sobre de l'orateur s'affirment dans ce volume déjà ancien et qui outre son mérite religieux et littéraire, offre, au point de vue rétrospectif, un si vif intérêt.

Écrits inédits de Saint-Simon, publiés sur les manuscrits conservés au Dépôt des Affaires Étrangères, par P. Faugère. T. Ier : *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*. Hachette et Ce, éditeurs.

C'est un événement dans le monde des lettres que la publication des papiers inédits de Saint-Simon par le premier éditeur du *vrai* Pascal. Ce premier volume, qui contient le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, sera suivi, nous l'espérons, de beaucoup d'autres. Cette espérance est d'autant plus vive que ces 425 pages de Saint-Simon inédites n'ont rien à envier, pour la vivacité, l'éclat et le relief du style, aux fameux Mémoires, et prouvent que le Saint-Simon inconnu est au moins égal à l'autre. M. P. Faugère, dans un avant-propos qui est lui-même sous une forme très modeste et avec une brièveté voulue, une œuvre littéraire très remarquable, l'a dit avec une mesure pleine d'autorité : « Si nous ne nous trompons, Saint-Simon, dans le *Parallèle*, plus que partout ailleurs, montre les facultés d'un écrivain consommé; soit que la gravité du sujet lui ait commandé plus d'attention, soit que dans ses dernières années il fût devenu moins indulgent pour les défauts dont il s'est rendu compte, à la suite d'une longue expérience, il est permis de dire que si l'on trouve dans le *Parallèle* les traces d'une extrême négligence, là surtout où il se borne à exposer les faits dont la connaissance

est comme la trame de son œuvre, on y rencontre des pages d'une incomparable beauté et telles que lui-même peut-être n'en avait point écrit de pareilles. Ce serait lui manquer de respect que d'exagérer l'éloge. Mais comment ne pas signaler du moins le tableau qu'il trace des derniers moments de Louis XIII, etc. »

Saint-Simon avait soixante-douze ans lorsque, en 1746, il commença à rédiger ce *Parallèle*, qu'il considérait comme l'acquit d'une dette de reconnaissance envers la mémoire de Louis XIII, le bienfaiteur de sa maison et l'auteur de sa grandeur, par la création du duché de Saint-Simon en faveur de Claude de Saint-Simon. C'est assez dire que dans ce parallèle, l'avantage est constamment donné à Louis XIII sur Henri IV et sur Louis XIV, avec lesquels il est comparé soit comme politique, soit comme homme de guerre, soit comme mari et père de famille. L'histoire ne ratifiera pas toutes les préférences de Saint-Simon : mais on peut croire cependant que les historiens futurs feront plus grande la part du roi dans les grands événements et dans les grands résultats de son règne. Sans parler du courage et des talents militaires qu'il déploya à la journée du Pas-de-Suze (1629), sur laquelle nous trouvons ici un récit quelque peu différent de celui qui avait été publié, en 1834, par M. A. Cochut, c'est bien quelque chose dans un prince de savoir maintenir envers et contre tous un grand ministre comme Richelieu, et que de donner à ses peuples l'exemple des vertus domestiques. Déjà Cousin, dans ses belles études sur la société française au dix-septième siècle, et Poirson, dans son histoire de Henri IV, avaient émis le vœu que Louis XIII fût remis au rang glorieux qui lui appartient parmi les princes qui ont le plus contribué à la grandeur de la France.

Dans la partie de ce *Parallèle* qui concerne Louis XIV, Saint-Simon, s'il reste toujours un grand écrivain, se montre aussi, comme dans les *Mémoires*, trop souvent passionné et injuste : ici le frondeur a autant besoin d'être contrôlé que, tout à l'heure, le panégyriste quand il s'agissait de Louis XIII. Mais ce qui fait la faiblesse historique du chroniqueur fait aussi la force de l'écrivain, dont la passion est en quelque sorte le feu sacré. D'ailleurs, par certains côtés, par sa majesté, sa politesse, Louis XIV plaisait à Saint-Simon : et alors il lui rend pleine justice comme dans ce passage :

Le manuscrit du *Parallèle*, que M. P. Faugère a reproduit dans ce premier volume, avec le soin le plus scrupuleux et en suivant l'ortographe, habituelle de Saint-Simon, telle qu'elle résulte des papiers autographes conservés au dépôt des Affaires Étrangères, ce manuscrit, disons-nous, est celui qui figure sous le n° 147 dans l'inventaire dressé après la mort du duc par le notaire Dalaleu, et qui forme aujourd'hui un volume in-f° de 440 pages et demie, sans compter la table qui n'est pas numérotée.

SIX ORPHELINS, par V. Vattier. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. Victor Palmé, éditeur.

Beaucoup de nos lecteurs connaissent le petit roman ayant pour titre Martine, où M. V. Vattier raconte l'histoire d'une sœur aînée, laquelle s'est chargée de six orphelins, ses neveux, et leur a consacré tout le dévouement, toute la tendresse, tous les trésors d'une belle âme de chrétienne.

Les *Six Orphelins* sont la continuation de cette touchante histoire. Tantôt, par le journal de Martine et celui de René, le futur missionnaire, tantôt par le développement naturel des événements, nous assistons à toutes les épreuves, à toutes les joies de la petite famille. Le récit simple va son train, sans ambition comme sans prétention, et il a la grande qualité de ne pas ennuyer le lecteur qui, avec quelque bonne volonté, s'intéresse bientôt aux « enfants » de Martine comme s'il était de la famille. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette nouvelle joint à l'intérêt le mérite de pouvoir être mise entre toutes les mains.

PRINCE ET PRÊTRE. Démétrius-Augustin Galitzin, par Sarah Brownson; traduit de l'anglais par Mlle Lérida Geofroy. 1 vol. in-12, Didier et Ce, éditeurs.

Peu de vies d'hommes célèbres sont, au point de vue des contrastes, aussi intéressantes que celle du P. de Galitzin, dont Mme Sarah Brownson nous raconte l'histoire. Né prince, il embrassa volontairement la vie de dévouement et de pauvreté du missionnaire; élevé dans le faste des cours, au milieu de toutes les séductions de la richesse et de la civilisation, il alla fonder une colonie catholique au milieu des montagnes de l'Alleghany, et il passa quarante-deux ans à évangéliser l'ouest et le centre de la Pensylvanie. Tant « il aima mieux se trouver dans la maison du Seigneur que dans les palais du monde ».

Nos lecteurs trouveront donc un grand attrait à lire le volume que Mlle Lérida Geofroy a eu la bonne idée de traduire en français et lui sauront gré d'avoir ajouté un intéressant volume à ceux que nous lui devons déjà.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE GENÈVE, depuis les temps les plus anciens jusqu'à 1802; par M. le chanoine Fleury, vicaire général. (2 vol. in-8, prix : 10 fr. Genève, librairie Grosset et Trembley.) Paris, Victor Palmé.

Nous venons de lire avec le plus vif intérêt le deuxième volume de l'*Histoire de l'Église de Genève*. M. le chanoine Fleury a consacré à ce grand travail de longues années de recherches. Il n'est pas un coin des archives de Genève qu'il n'ait fouillé. Il y avait là des trésors ou ignorés ou volontairement tenus dans l'oubli. L'infatigable chercheur a réussi à pénétrer bien des secrets. Sa prédilection pour ce genre d'études et sa patience à dépouiller ces vieux registres ont d'ailleurs été secondées par la bienveillante facilité avec laquelle l'administration, depuis quelques années, ouvre au public l'accès de nos archives. L'auteur, dans sa préface, indique lui-même les richesses de cet arsenal historique auquel il a puisé, et trace la marche à suivre aux jeunes travailleurs qui voudraient s'y instruire à leur tour.

Les archives cantonales de Genève comprennent : 1° Tous les registres administratifs, judiciaires et financiers, depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1798; 2° tous les documents de même nature relatifs à l'administration française, de 1798 à 1814; 3° des mémoires, actes privés et corres-

pondances d'un intérêt historique relatif à Genève. — Cette dernière collection est renfermée dans 304 portefeuilles contenant plus de 39,000 pièces. — 4° 2,607 volumes d'actes de notaires, remontant à l'année 1373; 5° des registres particuliers de corporations ou communautés, tant industrielles que religieuses.

Au point de vue catholique, les archives contiennent surtout quatre volumes des visites pastorales faites dans le diocèse de Genève, avant le protestantisme, — huit volumes des registres du Chapitre, les Constitutions synodales des anciens évêques et une foule d'actes ou ordonnances fournissant les détails les plus intéressants sur les paroisses, sur le personnel et sur l'état de l'ancien diocèse de Genève.

Après l'introduction du protestantisme, le catholicisme était proscrit de Genève; il semble qu'il ne devrait plus en être question dans nos archives. Loin de là. Avant 1535, ce sont les mille détails de la vie catholique qui s'inscrivaient chaque jour dans nos annales; depuis 1535, ce sont les mille moyens, trop souvent sanglants, toujours ridicules et injustes, employés pour éteindre les derniers restes de « l'idolâtrie papistique » dans la ville, pour empêcher les libres rapports avec les pays catholiques voisins pour courber la population à cette discipline cruelle de Calvin et de Bèze. Ce sont les alliances avec les cantons suisses ou des puissances étrangères, les guerres avec le duc de Savoie, l'*escalade*, le traité de Saint-Julien, les délimitations nouvelles de frontières avec transmigration des populations, suivant le culte, démolitions de temples et reconstructions d'églises, ou réciproquement. Il semble que l'idée catholique n'est jamais plus présente et plus vive dans les esprits qu'à ce moment même où tout culte, toute manifestation catholique a disparu! Singulier mystère que cette pensée, *magni nominis umbra*, qui plane sur ce pays et le tourmente perpétuellement comme un remords ou une alarme!

M. le chanoine Fleury a écrit cette histoire à la manière de M. Taine. Ce qui fait l'originalité et le grand mérite des travaux du célèbre académicien sur *les Origines de la France contemporaine*, ce sont les détails infiniment précis qui en forment la trame: date des faits, noms et prénoms des personnes en scène, circonstances minutieuses des événements, tout est fidèlement enregistré. La révolution française n'a jamais reçu plus forte condamnation que dans ce simple, mais vivant tableau de ses œuvres. Telle est aussi l'*Histoire de l'Eglise de Genève*, dans cette période où elle se trouve aux prises avec l'intolérance implacable de Calvin et le bras séculier qui exécute avec une stoïque rigueur ses funèbres sentences. M. le chanoine Fleury encadre dans son récit le texte même des décrets, les termes des décisions du Petit Conseil, les noms des malheureuses victimes, les insignifiantes paroles ou démarches qu'on leur reproche et qu'elles expient comme de grands crimes. Une personne, par exemple, entendant braire un âne, dit : « Quel beau psaume il chante là! » Elle est dénoncée et bannie pour trois mois, absolument comme on voyait traîner naguère en justice une laitière de Collonges, accusée d'avoir stimulé son âne à trottiner par le cri : *Hue Loyson!*

Ecrite dans de telles conditions, l'histoire devient une vivante photogra-

phie. C'est le vrai génie surtout des monographies circonscrites à un sujet et à un territoire particuliers; M. le chanoine Fleury y est arrivé tout naturellement, comme M. Taine, par l'étude même de son sujet, sans chercher, croyons-nous, à imiter la méthode ni le style de l'académicien. Aussi, pourrions-nous, à l'exemple de M. Taine, appeler son ouvrage : *Les origines de la Genève contemporaine.*

Ces pages sont d'une lecture coulante. On n'y sent aucun apprêt. Ce sont les faits qui parlent simplement, les uns après les autres, dans l'ordre où la chronologie les amène sous la plume de l'historien. Cette facilité de lecture indique elle-même la facilité de composition de l'auteur. S'il en résulte une impression vive, un jugement sévère sur certains événements ou certains personnages, ce n'est point à un effort de l'écrivain que l'on peut l'attribuer, cela découle de la source même du sujet. Ce cachet de simplicité fait plaisir; n'y eût-il pas, au bas de chaque page, l'indication des documents originaux, qu'il suffirait seul à donner au lecteur une pleine assurance de la véracité du livre.

Il pourrait peut-être paraître, si nous nous en tenions à ce que nous venons de dire, que le deuxième volume de l'*Histoire de l'Église de Genève* ne concerne que Genève elle-même, c'est-à-dire précisément le lieu où cette Eglise n'existait plus. Mais si elle n'existait plus à Genève, elle demeurait pleine de vie et de gloire, dans les autres régions du diocèse, dans le Faucigny, dans le mendement du territoire d'Annecy, devenu le siège de l'évêché, dans le Chablais, si glorieusement reconquis à la foi par saint François de Sales, dans le pays de Gex, également rentré au giron catholique après des péripéties douloureuses. Pour cette partie de son travail, M. le chanoine Fleury a eu le bonheur de puiser aussi aux sources premières : les archives de Turin lui ont été ouvertes, il a pu y compulser les documents authentiques, les correspondances des évêques, les registres de la cour de Savoie, qui, à cette époque, se mêlait beaucoup des affaires ecclésiastiques. Les biographies étendues qu'il nous donne de chacun des évêques, depuis Pierre de la Beaume jusqu'à Mgr Paget (1787), sont du plus haut intérêt. Il en est de même du chapitre intitulé : *Les prêtres du diocèse de Genève au dix-huitième siècle*, qui nous montre ce clergé dans une si belle réputation de science et de vertus.

Nous ne pouvons entrer dans des détails sur ces divers points, pas même en ce qui touche spécialement quelques-unes de nos paroisses actuelles du canton de Genève, par exemple la création de la paroisse de Lancy et la fondation de son église, la fondation de l'ancienne chapelle et, plus tard, de l'église paroissiale de Chêne, la fondation de l'église de Carouge et sa consécration par Mgr Biort, le 11 juin 1780 (il y a juste cent ans à l'heure où nous écrivons); nous n'avons qu'à renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même, dont l'analyse donnerait une idée trop imparfaite.

Ajoutons que les volumes sont d'une belle impression, malgré quelques inadvertances de correction typographique portant sur certains mots ou certains chiffres, faciles à rétablir par le contexte.

Il ne nous reste qu'un vœu à exprimer, c'est que M. le chanoine Fleury poursuive son travail jusqu'au terme par un troisième volume consacré aux

années bouleversées de la Révolution. Ses matériaux, croyons-nous, sont tout prêts; nous ne doutons pas que ses souscripteurs ne s'empressent de l'encourager à compléter une œuvre si instructive et si importante.

Le Parti de la liquidation sociale, son but, son organisation, ses progrès, depuis la Commune de Paris, par J. Hairdet, de *la Défense*. Victor Palmé, éditeur. Paris. Prix : 2 francs.

Nous signalons une publication remarquable qui vient de paraître, et sur laquelle nous reviendrons. M. Hairdet, rédacteur en chef de *la Défense*, est l'homme le plus compétent pour traiter cette question si actuelle et si vive, qui nous saisit et nous fera succomber si nous ne lui barrons pas le chemin.

E. Charles.

Éléments d'anatomie comparée des animaux invertébrés, par Huxley. Un volume in-12, avec 156 figures dans le texte. Librairie A. Delahaye, place de l'École de médecine.

En 1874, *The medical Times and gazette* a publié une série de leçons professées par M. Huxley et intitulées : *Notes on the Invertebrata for the use of the students of zoology, being an outline of a course of lectures delivered from the chair of natural history in the university of Edinburgh.* Ce sont ces leçons, traduites par le Dr Darin et accompagnées de figures tirées du *Manuel de Zoologie* de Nicholson qui sont devenues la source de ce volume appelé à rendre de grands services à une foule d'étudiants depuis le baccalauréat jusqu'à la licence ès sciences naturelles, sans oublier les écoles de médecine et de pharmacie.

Le volume est précédé d'une instruction, dans laquelle M. Giard a exposé *les principes généraux de la zoologie,* ou mieux la théorie de l'évolution.

Dr Tison.

Le Directeur-Gérant : Victor Palmé.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 102082283